
विश्वभारती
शान्तिनिकेतन

LEÇONS COMPLÈTES
D'HISTOIRE DE FRANCE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Premières leçons d'histoire de France à l'usage des écoles primaires. Un vol. grand in-18, avec gravures, cartonné . . 60 c.

Leçons moyennes d'histoire de France. (Certificat d'études). Un vol. grand in-18, avec gravures et cartes, cartonné. . 1 fr. 60

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Histoire de l'époque moderne et contemporaine, à l'usage de l'Enseignement professionnel Un vol. in-16, avec gravures, cartonné toile . . . . 3 fr. 50

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cours complet d'histoire rédigé conformément aux programmes officiels du 31 mai 1902. Neuf volumes in-16, avec gravures et cartes, cartonnage toile.

PREMIER CYCLE. — *Divisions A et B.*

Histoire sommaire de l'Antiquité. Classe de Sixième Un volume. 3 fr. »

Histoire sommaire du Moyen Age et du commencement des Temps modernes (395-1498). Classe de Cinquième. Un volume . . . . 3 fr. 50

Histoire sommaire des Temps modernes (1498-1789). Classe de Quatrième. Un volume . . . . 3 fr. 50

Histoire sommaire contemporaine (1789-1889). Cl. de Troisième. Un v. 4 fr. »

SECOND CYCLE — *Sections A et B.*

Histoire et Civilisation de l'ancien Orient et de la Grèce. Classe de Seconde. Un volume . . . . 4 fr »

Histoire et Civilisation romaines. Classe de Première Un vol. 5 fr. »

SECOND CYCLE. — *Sections A, B, C, D.*

Histoire et Civilisation du Moyen Age et des Temps modernes (xe-xviie siècles). Classe de Seconde. Un volume . . . . 3 fr. 50

Histoire et Civilisation des Temps modernes (1715-1815). Classe de Première. Un volume . . . . 4 fr. »

Histoire et Civilisation contemporaines (1815 à nos jours). Classes de Philosophie et de Mathématiques. Un volume. . . . . 5 fr. »

Les Origines du Parlement de Paris et la Justice aux xiiie et xive siècles. Un volume grand in-8, broché . . . . 15 fr. »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Paris. — Imp E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.

LEÇONS COMPLÈTES

D'HISTOIRE DE FRANCE

A L'USAGE DES

Cours complémentaires des Écoles primaires
des Écoles professionnelles
et des Candidats aux Brevets de Capacité

PAR

G. DUCOUDRAY
Agrégé d'histoire

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE LECTURES, DEVOIRS,
QUESTIONNAIRES, RÉSUMÉS, TABLEAUX, CARTES GÉOGRAPHIQUES
ET ILLUSTRÉ DE 300 GRAVURES

DIX-HUITIÈME ÉDITION
ENTIÈREMENT REFONDUE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1910

Leçons complètes d'Histoire de France

INTRODUCTION

LA PREMIÈRE LEÇON D'HISTOIRE NATIONALE

SOMMAIRE. — *Si l'on regarde la France sur une carte d'Europe, on est frappé non seulement de sa* forme bien dessinée *et élégante, mais de sa position avantageuse pour être à la fois une* puissance maritime *et* continentale. — *A l'intérieur, la distribution des vallées autour d'un massif central présente aussi un caractère d'*unité *qui n'a pas peu contribué à assurer la grandeur de la France.*

I. — Situation et aspect de la France.

1. — Situation de la France. — La France termine, en partie, l'Europe à l'ouest. Solidement rattachée au continent, elle fait saillie entre deux mers, l'***Océan Atlantique***, la ***Méditerranée***.

L'Océan lui ouvre le nord de l'Europe et la route du Nouveau Monde. La mer Méditerranée la relie à l'Afrique et à l'Asie.

Du côté du continent, la France est très accessible au nord et à l'est et en communication avec la plus grande partie de l'Europe; avantage qui ne peut aller sans un inconvénient. Si la France a pu faire rayonner au loin son influence, elle a été exposée aux invasions.

2. — Les avantages de la France. L'unité géographique. — La France n'est ni trop montagneuse ni trop plate, au nord, au

sud-est; mais sur les frontières, la ligne horizontale, épaisse des ***Pyrénées***, le chaos tourmenté des ***Alpes***, étagent leurs tours, leurs cirques, leurs cylindres, leurs cimes de 3 à 4000 mètres et leurs glaciers immenses. Ce sont des défenses qui, placées dans des coins, ne gênent point les communications intérieures. Presque au centre les ***massifs d'Auvergne et du Cantal*** ressemblent de loin aux vagues d'une mer pétrifiée : c'est une île volcanique. Loin de rompre l'unité du pays, elle en constitue la charpente par les nombreuses chaînes de collines qui viennent s'y souder.

De ce plateau central rayonnent au midi, à l'est, à l'ouest et davantage au nord de nombreuses vallées fécondées par d'abondants cours d'eau.

Plaines et montagnes se combinent si harmonieusement, qu'un célèbre géographe de l'antiquité, Strabon (qui vivait au temps de l'empereur Auguste), disait, en parlant de ce territoire : « Ce qui mérite d'y être remarqué, c'est la parfaite correspondance de ses divers contours, grâce aux fleuves qui les arrosent et aux deux mers dans lesquelles les fleuves se rendent : elles donnent aux habitants une grande facilité de communiquer les uns avec les autres et de se procurer les choses nécessaires à la vie. Une si heureuse disposition des lieux, qui semble l'ouvrage d'un être intelligent plutôt que du hasard, suffirait pour prouver la Providence. »

3. — Le climat; la fertilité. — La France est favorisée par le climat : il est *tempéré* grâce à la situation du pays à égale distance du pôle et de l'équateur. La chaleur est forte en été sans être énervante, le froid vif en hiver sans être trop pénible; les rivières gèlent rarement et pour peu de temps.

Ce climat doux et un sol fertile permettent presque toutes les cultures : au midi, celles de l'***olivier*** et de l'*oranger*; au centre, à l'est et à l'ouest et presque dans la région du nord, celle de la *vigne*; partout le *blé*. La France a beaucoup de gras *pâturages*, et son territoire n'est qu'un immense verger rempli de toutes sortes d'*arbres fruitiers*. Le sous-sol contient des *mines* abondantes qui assurent des ressources précieuses à l'industrie.

4. — Le caractère français. — L'agrément du pays, la facilité offerte au travail, l'aisance de plus en plus répandue, ont donné au caractère français sa belle humeur qui le fait tant apprécier de ses voisins les plus jaloux. La gaieté, l'insouciance, souvent trop grande, la bonté, la politesse des manières ont valu aux Français une des premières places parmi les peuples modernes. Cette amabilité, parfois dangereuse, leur a permis d'être les inter-

médiaires les plus actifs entre les autres peuples et de répandre partout leurs idées. Le génie de leurs écrivains leur a obtenu un empire moral plus glorieux que l'empire jadis acquis par les armes. La France attire et retient les regards du monde.

II. — Unité et divisions de l'histoire de France.

5. — **La variété de l'histoire de France.** — Vieille de vingt siècles, l'histoire de France paraît d'abord compliquée et confuse. Il semble difficile de démêler le long travail par lequel s'est formée notre nation et de suivre les Français dans tous les pays où ils ont porté leur activité guerrière. En effet, ils sont allés partout, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Asie, en Afrique, en Amérique. Leur histoire est un peu une histoire universelle.

6. — **L'unité de l'histoire de France.** — Si pourtant nous nous attachons au développement de la nation, il présente un ordre clair. Le peuple français a été formé par les ***Gaulois***, par les ***Romains***, puis par les ***Francs***. Le mélange des divers éléments et des divers idiomes qui ont constitué la nation et la langue s'opère sous des dynasties de rois francs, les *Mérovingiens*, les *Carolingiens*. Cette période des ***origines*** va jusqu'au *démembrement de l'empire de Charlemagne*, au IXe siècle.

Au milieu du morcellement général qui suivit ce démembrement, naquit le véritable *État français*. C'est d'abord un petit État féodal, réduit à l'*Ile-de-France*, et qui semble perdu au milieu de toutes les autres seigneuries. Mais le *domaine royal*, grâce à la durée de la famille de *Hugues Capet*, s'étend de proche en proche, jusqu'à ce qu'il regagne à peu près tout le pays compris jadis dans le cadre de la Gaule. C'est là l'œuvre de la *monarchie capétienne* de 987 à 1789. Les rois capétiens constituent l'unité *territoriale* et *politique* de la France, défendent son indépendance, développent ses ressources et lui conquièrent un grand renom militaire.

7. — **Période contemporaine.** — Ce royaume néanmoins gardait encore trop une incohérence toute féodale. L'*unité sociale* n'était pas achevée. La Révolution de 1789 transforma complètement le pays, mêla, confondit les classes. Dans cette période, dite ***contemporaine***, se régularise et s'affermit la France moderne.

Ainsi on peut ramener toutes les divisions de l'histoire de la

France à trois grandes périodes : 1° les *origines*, 2° la Constitution de la *monarchie française*, 3° l'organisation de la *France contemporaine*. Tous les faits dont se compose notre vie nationale se coordonnent aisément et l'histoire de notre pays présente en réalité l'*unité* qui se remarque dans le sol français et que cette unité géographique d'ailleurs n'a pas peu contribué à assurer.

Résumé.

1, 2. — La France est située à l'extrémité ouest de l'Europe, entre deux mers, l'*Océan Atlantique*, la *Méditerranée*, et adossée à deux chaînes de hautes montagnes, les *Pyrénées* et les *Alpes*.

Ces chaînes de montagnes, placées aux frontières, n'empêchent point le sol français d'offrir une remarquable unité autour d'un plateau central. Montagnes et vallées se combinent si heureusement que les rapports sont faciles entre les diverses régions du pays.

3, 4. — Un climat tempéré favorise des cultures variées, et le sol, fertile, fournit toutes les productions nécessaires à la vie.

Cette fertilité, cette douceur de climat, ne contribuent pas peu à entretenir la belle humeur du peuple français que son caractère naturellement gai et ouvert rend l'un des plus sociables parmi les peuples.

5, 6, 7. — L'histoire de la France est vieille de plus de vingt siècles. On y distingue de grandes périodes : 1° celle des *origines*, jusqu'au démembrement de l'empire de Charlemagne ; 2° la constitution du *royaume de France* depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xviiie ; 3° la *Révolution* de 1789 qui transforma complètement l'ancienne France et fut le point de départ de la France moderne.

DEVOIRS ÉCRITS

Quels sont les avantages géographiques de la France? — Comment peut-on diviser l'Histoire de France?

QUESTIONNAIRE

Où est située la France? — Qu'offre-t-elle dans son ensemble géographique? — De quel climat jouit-elle? — Quelle est l'antiquité de l'histoire de France? — Combien y distingue-t-on de grandes périodes? — Comment offre-t-elle de l'unité?

LIVRE PREMIER

Les Origines

LA GAULE INDÉPENDANTE ET ROMAINE

CHAPITRE I

LA GAULE INDÉPENDANTE

SOMMAIRE. — *Les origines de la France remontent à une haute antiquité. Elle s'appela d'abord la* **Gaule** *et, plus grande qu'aujourd'hui, contenait des peuples ardents, renommés pour leur bravoure.*

I. — Les temps primitifs.

8. — Les âges de la pierre, du bronze et du fer. — En notre pays, comme ailleurs, les premiers hommes vécurent dans des cavernes; ils n'avaient pour armes et pour outils que des pierres aiguisées ou des os d'animaux : ce fut l'âge de la ***pierre***.

Ils purent ensuite fabriquer des couteaux et des épées de bronze : ce fut l'âge du ***bronze***.

Mais ils ne furent vraiment armés qu'avec le ***fer***. L'***âge du fer*** dure encore. Avec lui commencèrent les temps historiques.

9. — Les dolmens. — On fait remonter à ces époques primitives des monuments étranges, de longues pierres plantées debout, les ***menhirs***; des pierres couchées sur d'autres pierres en forme de table ou d'autel, les ***dolmens***. On ne sait quels peuples purent transporter, dresser ces masses énormes. Sur une plage

solitaire de la Bretagne, près d'Auray (Morbihan), on voit douze cents *menhirs* rangés en files comme une armée de géants : il y en avait là jadis quatre mille.

Quelquefois des dolmens se suivaient et formaient une *allée couverte* que cachait un amas de terre ou *tumulus*. C'étaient des chambres funéraires, car on y a recueilli des traces d'ossements, des débris d'armes et d'outils en silex, en bronze, puis en fer.

LECTURE N° 1.

Les âges préhistoriques. Armes et outils de pierre. — Aux époques où nos montagnes, nos vallées n'avaient pas encore reçu leur forme définitive, au milieu de plantes bizarres erraient des animaux extraordinaires comme le mastodonte, le mammouth, des cerfs, des crocodiles gigantesques. Les éléphants, les hippopotames, les rhinocéros, les girafes d'Afrique, les énormes baleines qui subsistent, peuvent donner une idée de ces générations d'animaux disparus.

Des terres bouleversées et roulées par les eaux du déluge, on a retiré des haches, des marteaux de *silex* grossièrement taillés, qui prouvent l'existence de l'homme en ces temps antédiluviens. Des pointes de flèches, des javelots, des harpons barbelés faits avec des silex, des cornes, des os d'animaux ont été retrouvés sous des roches surplombantes, dans des cavernes où se retiraient les hommes primitifs. On a remarqué des foyers dans ces cavernes, et le feu servait aussi à écarter les bêtes féroces comme on fait encore en Afrique.

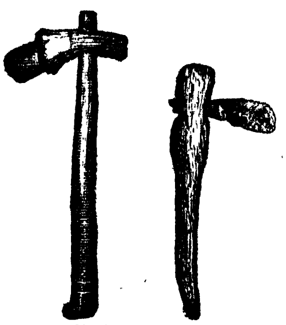
Au Muséum d'histoire naturelle à Paris, on montre gravés sur un *os*, deux *rennes* combattant, ce qui prouve une certaine habileté de main, un certain art du dessin. Dans les grottes de la Dordogne, on a, en 1905, découvert sur les parois mêmes des représentations *gravées* ou *peintes* du mammouth, du grand lion des cavernes, un ours, un rhinocéros.

Dans les derniers bouleversements du sol, ces hommes primitifs, probablement géants, périrent, et nos montagnes, nos vallées, remaniées comme nous les voyons aujourd'hui, ne furent plus infestées des terribles animaux des époques précédentes. Les hommes néanmoins en restaient à l'âge de la *pierre*. Seulement ils la taillaient mieux, la polissaient, l'aiguisaient, adaptaient la hache à des manches en os ou en bois. Ils savaient pétrir l'argile et façonner de grossières poteries qu'on a retrouvées en grand nombre dans leurs tombeaux.

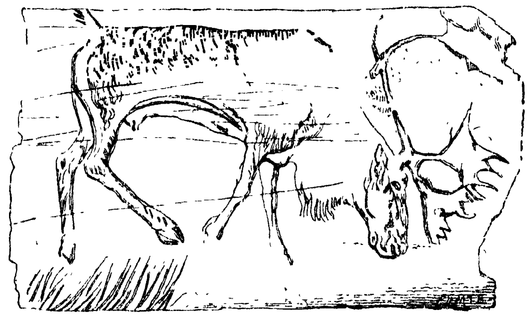
A ces temps lointains, sans doute, appartiennent ces monuments mystérieux, ***dolmens*** et ***menhirs*** qui subsistent, plus ou moins bien conservés dans plus de 1100 communes, réparties entre 68 de nos départements. Quels sont les peuples qui elevaient ces monuments, dits *mégalithiques* (grandes pierres)? On l'ignore.

Les habitations lacustres. — L'homme paraît aussi, en ces âges primitifs, s'être construit des demeures sur pilotis ou dans les ***lacs***, afin d'être plus à l'abri des incursions des bêtes ou des ennemis. Des

traces de ces pilotis, de ces habitations, des ustensiles en pierre et en os, semblables à ceux des chambres funéraires de cette époque, ont été relevées dans les lacs de la Suisse, de la Savoie. Ces hommes qui vivaient surtout de la pêche, n'en conduisaient pas moins dans les prairies voisines des troupeaux de moutons : ils fabriquaient des tissus dont des débris ont été conservés.


Haches en silex.

Les armes et outils en métal. — Le progrès s'affirme par des ustensiles en métal qui permettent à l'homme d'utiliser toutes les ressources de la nature. Avec des minerais de cuivre et d'étain fondus ensemble, il fabriqua le ***bronze*** : il put tailler le bois, se construire des cabanes, creuser, fouiller la terre, combattre avec plus de succès les animaux et l'homme même. Le bronze continua, d'ailleurs, à être employé plus tard, même lorsqu'on eut réussi à fabriquer le ***fer***. Beaucoup de peuples sauvages en restèrent longtemps à l'âge du bronze. En Laponie, en Océanie, dans la Nouvelle-Guinée, il y en a qui en sont encore à l'âge de pierre


Rennes gravés sur un os. — Morceaux trouvés à Thaingen (Suisse).

Les minerais de *fer* ne pouvaient être fondus qu'à une haute température et il fallut du temps pour qu'on pût créer des fonderies : les premières ne furent que des trous creusés le long d'une pente exposée au vent qui servait de soufflet. Avec le fer l'homme eut l'instrument avec lequel il allait vaincre toutes les résistances. C'est le fer qui permit à la civilisation de se développer. C'est vers 600 ou 500 ans avant J.-C. que les érudits placent les débuts du fer en notre pays.

II. — La Gaule et les Gaulois.

10. — Le cadre de la Gaule; limites naturelles. — Dans les temps historiques, la terre de France s'appelle d'abord la ***Gaule***, du nom de ses premières populations, les Celtes ou ***Galls*** (Gaulois). En ce temps-là, son cadre était nettement dessiné par la nature : au midi, les hautes montagnes des ***Pyrénées***, qui la séparaient de l'Espagne; les flots bleus de la ***Méditerranée***; à l'est, les cimes superbes des ***Alpes***, couronnées de neiges éternelles, la bornant du côté de l'Italie; puis le fleuve large et rapide, le ***Rhin*** aux eaux couleur verre de bouteille : dans toute la longueur de son cours il marquait la limite avec la *Germanie*; à l'ouest, la mer du ***Nord***, la ***Manche***, l'isolaient de la *Grande-Bretagne*, puis l'***Océan Atlantique*** étendait son immensité au delà de laquelle nul ne soupçonnait alors d'autres terres.



Le menhir de Locmariaker.

Les hommes n'ont pu nous enlever ni les montagnes, ni les mers, frontières inébranlables de notre pays. Mais la limite du ***Rhin*** a été perdue.

11. — Les forêts de la Gaule. — La Gaule était couverte de vastes forêts qui lui donnaient un aspect sauvage. Clairsemées au midi, ces forêts étaient si épaisses et si sombres au centre et au nord que les Gaulois en avaient peur : aussi adoraient-ils comme une divinité l'immense

forêt des Ardennes dont le nom vient de la déesse Arduina. Il en reste encore en France de larges morceaux comme on en rencontre non loin de Paris, les forêts de Saint-Germain, de Compiègne, de Fontainebleau et la forêt d'Orléans. Le département de la Nièvre est couvert de bois.

12. — Les populations; les Celtes. — Au midi, les populations appartenaient à la race des *Ibères* et s'appelaient en Gaule



Le dolmen de Locmariaker.

les ***Aquitains.*** Petits de taille, bruns, nerveux, alertes comme les Basques des Pyrénées qui en descendent, ils se virent refoulés par les ***Celtes*** qui occupaient la plus grande partie du pays. Les Celtes, que les Romains nommaient *Galli* (Gaulois), venaient de l'Europe centrale : ils s'établirent en Gaule et dans les Iles-Britanniques. Les habitants de la Bretagne, de l'Auvergne, passent pour avoir le mieux conservé le type celtique : tête ronde, taille moyenne, formes trapues, cheveux châtains, yeux bruns. Peut-être les peuples avec lesquels on les confond sous le nom de Gaulois étaient-ils distincts, car les écrivains anciens nous les représentent comme grands, blonds et même roux, les yeux bleus et la peau très blanche : ces types se sont maintenus dans beau-

coup de régions. Au nord les *Belges*, quoique distincts des Gaulois, leur ressemblaient et s'étendaient de la Marne et de l'Aisne à la mer du Nord.



Type gaulois.

13. — Origine des noms de pays. — Ces grandes familles se subdivisaient en plus de trois cents peuplades dont le souvenir s'est perpétué dans les noms de provinces et de pays.

Les ***Aquitains*** (la Guyenne), entre la Garonne et les Pyrénées, comprenaient les *Tarbelliens* (Tarbes), les *Ausciens* (Auch), etc.

Parmi les ***Celtes***, on remarquait les *Cadurques* (Cahors), les *Lemovices* (le Limousin), les *Santons* (la Saintonge), les *Arvernes* (l'Auvergne), les *Pictons* (le Poitou), les *Turons* (la Touraine), les *Bituriges* (le Berry), les *Carnutes* (Chartres), les *Sénons* (Sens), les *Parises* (Paris), les *Lingons* (Langres); les *Namnètes* (Nantes), les *Vénètes* (Vannes), etc.

Les ***Belges***, comptaient parmi eux les *Suessions* (Soissons), les *Bellovaques* (Beauvais), les *Calètes* (pays de Caux), les *Ambiens* (Amiens), les *Atrebates* (Arras), les *Trévires* (Trèves), etc.

14. — Caractère des Gaulois. — La *fierté*, le *courage*, la *hardiesse* étaient les traits principaux du caractère gaulois. Aussi les historiens anciens, exagérant cette hardiesse, disaient-ils que ces peuples ne redoutaient ni le ciel en feu, ni la mer en courroux, qu'ils marchaient contre les flots l'épée à la main et qu'ils tiraient des flèches contre le tonnerre.

Les Gaulois respectaient les *serments*, dont ils regardaient la violation comme un sacrilège. Ils étaient ***généreux, hospitaliers***, accueillaient l'étranger et ne lui demandaient qu'après le repas d'où il venait et où il allait.

Doués d'un esprit vif et naturel, ils avaient une grande *faculté d'imitation* et apprenaient vite des autres peuples ou de leurs ennemis ce qu'ils ignoraient.

A ces qualités vraiment remarquables, les Gaulois joignaient des défauts qui leur devinrent très funestes. Confiants dans leur valeur, ils étaient *téméraires, imprévoyants*. Prompts à courir aux armes, ils étaient tout aussi prompts à se décourager et ne savaient pas supporter les revers.

Indisciplinés, querelleurs, les Gaulois perdaient, par leurs

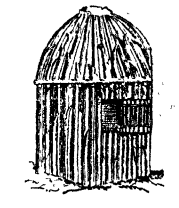
divisions, les avantages qu'aurait pu leur assurer leur bravoure.

Dans ce portrait, avec les différences qu'ont amenées le temps et des mœurs plus douces, il n'est point difficile de reconnaître quelque ressemblance avec le caractère français.

LECTURE N° 2.

La vie gauloise; la chasse. — A travers leurs épaisses forêts, les Gaulois poursuivaient le léger chevreuil dans les taillis, le cerf sous les hautes futaies, le sanglier dans les marais, le daim moucheté sur les coteaux. Ils faisaient une guerre acharnée aux animaux féroces, aux loups, aux ours, aux sangliers, à l'*aurochs* surtout (*urus*), bœuf sauvage qui, aujourd'hui, a presque disparu de l'Europe. L'aurochs, animal vigoureux, rapide à la course, indomptable, n'était souvent pris que par des pièges tels que les voyageurs modernes en ont remarqué chez les populations barbares de l'Afrique. On poussait ces animaux dans certaines parties des bois, encloses de haies; on les faisait tomber dans des filets tendus aux arbres ou dans des fosses cachées sous le feuillage; là, à coups de flèches et de piques, on les tuait plus aisément. Souvent aussi on les attaquait en face. Dans les villages, de nombreuses têtes de loups, de sangliers, d'aurochs, suspendues aux portes des cabanes, indiquaient la demeure des plus intrépides chasseurs.

Les habitations. — A la lisière, dans les éclaircies des forêts, les Gaulois avaient construit des maisons grossières, des cabanes ou huttes rondes en forme de meules de blé; d'abord faites de branchages, elles le furent ensuite en torchis, en pierre. La cabane était couverte de chaume. Il y a encore dans nos villages des maisons couvertes en chaume.


Cabane gauloise (d'après les monuments).

Ces cabanes primitives ressemblaient à des huttes de charbonniers; le jour entrait par la porte, qu'on laissait ouverte. La fumée du foyer sortait par un trou ménagé au sommet du toit conique.

Les vêtements. — Comme vêtements, les Gaulois portaient des *braies*, sorte de pantalon court serré aux jambes; une longue *chemise* à manches d'étoffe rayée qu'ils recouvraient d'une *caracalle* (sorte de blouse) ou d'une *saie* : vêtement long et s'agrafant ou se repliant sur l'épaule comme le plaid des Ecossais. Aux pieds, ils portaient des *gallicæ* (galoches).

Les riches aimaient à se parer de colliers, d'anneaux ou de bracelets.

Les armes. — Ardents à la guerre, les Gaulois surent de bonne heure fabriquer des *épées* de bronze, puis de fer, dont les

poignées, les fourreaux, furent habilement travaillés. Avec l'arc ils tiraient des *flèches*; ils maniaient la *lance*. Ils se protégeaient contre les coups de l'ennemi par de grands *boucliers* de bois qu'on revêtit de plaques de fer, de bronze, d'argent ou d'or, et ciselés. Ils couvraient leur tête de *casques* surmontés de figures d'animaux ou d'oiseaux, ou simplement d'une corne. N'orne-t-on pas encore les casques de la cavalerie de longues crinières en forme de queue de cheval? Les Gaulois eurent aussi, surtout les chefs, les riches, des *chars de guerre* ornés de métaux précieux. Ils se ralliaient autour d'étendards primitifs : des perches supportant une figure de sanglier.

La nourriture. — Comme tous les peuples primitifs, les Gaulois vivaient principalement du produit de leur chasse. Néanmoins ils élevaient aussi du bétail et surtout des porcs, qui contribuaient pour la plus grande partie à leur nourriture. Au moyen âge, dans certains cantons de la forêt de Fontainebleau, des marchands gardaient encore des troupeaux de six mille porcs.

Pour leur repas, autour de tables fort basses, les Gaulois s'asseyaient sur des bottes de foin ou de paille. On servait des quartiers de viandes bouillies ou rôties, où chacun taillait d'énormes morceaux qu'il mangeait en mordant à même. On eût dit des repas de lions.

Dans les montagnes du Centre, dans les Alpes, on fabriquait des fromages très âcres. Pour boisson, les Gaulois buvaient de la *cervoise* (bière d'orge) ou de l'*hydromel* (eau miellée). Les vins de Marseille, de Béziers se vendaient jusqu'en Italie. Selon les anciens, ce seraient les Gaulois qui auraient fabriqué les tonneaux ou vases cerclés qu'on a continué d'employer pour le transport des vins. Les Gaulois aimaient à se réunir dans de bruyants banquets. La coupe unique, faite souvent d'une corne d'aurochs, circulait de main en main. Chacun buvait à même le vin ou la cervoise. Repus, les Gaulois en venaient, dans leur gaieté, à simuler des combats, qui dégénéraient en véritables luttes.

III. — État social, religieux et politique des Gaulois.

15. — La famille et la propriété chez les Gaulois. — Chez les Gaulois, les éléments indispensables de toute société humaine existaient, quoique imparfaits. Sans doute, dans la *famille*, les maris exerçaient un droit despotique de vie et de mort sur leurs femmes et sur leurs enfants; les pères n'admettaient les enfants auprès d'eux qu'arrivés à l'âge de porter les armes. Mais les Gaulois reconnaissaient en quelque sorte l'égalité de l'homme et de la femme; lorsque celle-ci apportait

à titre de dot une somme d'argent, le mari apportait une part égale et la fortune était commune : après la mort de l'un des époux, cette fortune appartenait au survivant.

Ces dispositions relatives aux biens communs des époux montrent que les Gaulois respectaient le principe de la *propriété*. Leur législation même, impitoyable contre les débiteurs, amenait dans la classe inférieure une grande misère.



Le dieu Hesus (d'après un bas-relief d'autel trouvé à Paris).

Chez les Gaulois, comme chez tous les peuples anciens, on retrouve malheureusement l'*esclavage*. Les riches personnages avaient des troupes de débiteurs et d'esclaves dont ils s'aidaient quelquefois pour se mettre au-dessus des lois.

16. — La religion des Gaulois. — Vivant au milieu des forêts, sous l'ombre mystérieuse des grands arbres qui leur inspiraient une religieuse terreur, les Gaulois adorèrent d'abord les produits ou les forces de la nature, les bois, les eaux, le feu, le vent. Aux divinités des eaux on offrait quantité d'objets précieux qu'on jetait dans les lacs, les fontaines. Ces superstitions ont survécu dans certains pays et l'on se rend encore en pèlerinage auprès de certaines fontaines où l'on jette des épingles ou d'autres objets.

Quoique la religion des Gaulois soit très mal connue, les monuments attestent le culte de divinités fort anciennes : ***Tarann*** ou ***Tarannis***, le dieu qui lançait le tonnerre ; ***Hesus*** (ou Esus), l'Etre suprême ; ***Bel*** (ou Belus), le soleil, source de vie et de chaleur; ***Teutatès***, longtemps le principal dieu des Gaulois, qu'on honora ensuite comme l'inventeur des arts ; ***Cernunnos***, représenté cornu, accompagné d'animaux, bœuf, serpent à tête de bélier, rat; il était sans cesse en lutte contre Teutatès.

17. — Les druides. — Les Gaulois n'avaient point de temples, puisque pour eux les dieux résidaient dans les eaux,

dans les arbres, dans le vent qui mugissait à travers le feuillage. Ils eurent cependant des prêtres qui, habitant les forêts, se couronnaient de feuilles de chênes et s'appelaient les hommes des chênes, les ***druides.***

Venus, dit-on, de la Grande-Bretagne où leur culte trouva son dernier refuge, les druides immolèrent longtemps à leurs divinités des victimes humaines. Ils croyaient racheter la vie d'un homme en péril par le sacrifice d'un autre homme. Aux funérailles de personnages illustres, on égorgeait ou l'on brûlait, avec le cadavre, des serviteurs, des esclaves, pour que le défunt les retrouvât dans l'autre monde. Car les druides croyaient à une seconde vie, mais ils se l'imaginaient matérielle et grossière comme la vie terrestre. Ils croyaient aussi que l'âme passait d'un corps dans un autre, ou même dans le corps d'animaux. Du reste, les druides cachaient avec soin leurs doctrines : ils ne les enseignaient qu'à leurs disciples et sans les écrire ; il fallait à ces disciples, pour les retenir, jusqu'à vingt années d'études, et la mémoire seule conservait les traditions.



Tête en bronze du dieu *Cernunnos* (cornu), trouvée à Lezoux (Puy-de-Dôme). (Musée de Saint-Germain).

18. — Le gui sacré. — Les druides, au début de l'année, cherchaient, en l'honneur d'Hesus, le *gui*, plante parasite qui pousse sur les arbres, mais rare sur le chêne. Ils regardaient le gui de chêne comme sacré et lui attribuaient la vertu de guérir tous les maux. Lorsqu'ils l'avaient découvert, ils le coupaient solennellement, le recueillaient dans des voiles blancs et tout le peuple était en liesse.

19. — Puissance des druides. — Prêtres, savants, instituteurs de la jeunesse, médecins, car eux seuls connaissaient la vertu des plantes, les druides étaient en outre les grands juges de la nation. Si un citoyen ou une tribu refusait de se sou-

mettre à leurs décisions, les druides lui interdisaient les sacrifices, châtiment terrible, car les hommes ainsi frappés étaient regardés comme des impies ou des scélérats : chacun s'éloignait d'eux, on se gardait de les aborder, de leur parler.

Des femmes participaient également, sous le nom de *druidesses*, aux cérémonies du culte. Elles prédisaient l'avenir, comme les *devins*. Les *bardes* accompagnaient les guerriers et les excitaient par leurs chants.


Druides (d'après un bas-relief. Musée de Sens, Yonne).

20. — Le gouvernement chez les Gaulois ; divisions intestines. — Les *druides* formaient la première classe chez les Gaulois, ne payaient point d'impôt et n'allaient point à la guerre. Les *chevaliers* composaient la seconde classe ou classe guerrière; tous prenaient part aux expéditions et seuls avec les druides ils étaient comptés pour quelque chose, car le *peuple* était à peu près réduit à la condition des esclaves.

Même sans y être contraints, les pauvres, les faibles se donnaient aux riches, et devenaient ce qu'à Rome on appelait des *clients*. En outre, les chefs gaulois s'entouraient d'hommes qui leur étaient complètement attachés, qui se dévouaient à eux à la vie et à la mort.

Non seulement dans les villes, dans les bourgs, mais encore dans les familles, l'*esprit de division* entretenait des ligues. Ardents, ambitieux, les Gaulois ne pouvaient se tenir en repos : chaque ville voulait dominer la ville voisine et les jalousies locales empêchaient l'***unité politique*** de se former. Il y avait des confédérations gauloises, des peuplades gauloises : il n'y avait pas un peuple gaulois.

Résumé.

8, 9. — La France, comme les autres contrées, fut habitée aux temps préhistoriques. Ces premiers hommes vivaient dans des *cavernes* ou dans des *cités lacustres* : ils se servaient d'outils et d'armes de pierre. A l'âge de la *pierre* succéda celui du *bronze*, puis du *fer*.

Ce sont sans doute les peuples de ces temps reculés qui ont élevé d'étranges et inexplicables monuments, les *menhirs*, les *dolmens*. Peut-être ces énormes pierres marquaient-elles des tombeaux, qu'on cachait aussi sous un tertre ou *tumulus*.

10, 11. — La France s'appela d'abord la ***Gaule***. Elle avait alors ses *limites naturelles* : les ***Pyrénées***, la ***mer Méditerranée***, les ***Alpes***, le fleuve le ***Rhin***, la ***mer du Nord***, la ***Manche***, l'***Océan Atlantique***. Elle était alors couverte d'immenses forêts.

12, 13. — Les populations que mentionne en Gaule l'histoire se subdivisaient en ***Ibères*** ou ***Aquitains***, en ***Celtes*** ou ***Gaulois***, en ***Belges***. C'est aux Celtes et aux Belges que se rattachent principalement les types des habitants de notre pays.

Les subdivisions de ces familles ont donné naissance aux noms de la plupart de nos provinces et de beaucoup de villes.

14. — Les Gaulois étaient fiers, braves et hardis jusqu'à la folie, téméraires, imprévoyants, mais généreux, hospitaliers.

Les Gaulois furent chasseurs par nécessité, pour se nourrir et pour se défendre contre les animaux carnassiers. Les cabanes qu'ils élevaient dans les clairières des vastes forêts avaient la forme de huttes rondes : couvertes de chaume, elles n'avaient point de fenêtres et la fumée du foyer s'échappait par un trou ménagé au sommet du toit.

Ils s'habillaient de *braies*, sorte de pantalon court, de longues chemises d'étoffe rayée, d'une *caracalle* (blouse), d'une *saie* (vêtement replié sur l'épaule).

Longtemps les Gaulois n'eurent que des armes de bronze ; ils en fabriquèrent ensuite en fer. Ils lançaient des flèches, s'abritaient sous des boucliers de bois, se coiffaient de casques bizarrement ornés.

Ils vivaient principalement du produit de leur chasse, néanmoins élevaient du bétail, surtout des porcs. Ils fabriquaient des fromages ; ils buvaient de la *cervoise* (bière), ou de l'*hydromel* (eau miellée), ou du *vin*. Ils se plaisaient dans les longs festins qui se terminaient souvent par des combats.

15-16. — Les Gaulois avaient le sentiment de la *famille* où la femme tenait un rang respecté, presque égal à celui du mari ; mais on retrouve chez eux l'*esclavage*, ce fléau des sociétés antiques.

17-19. — Grossière d'abord, la *religion* des Gaulois s'éleva, grâce à l'enseignement des *druides*, au culte de divinités supérieures. Les druides toutefois souillaient ce culte par des sacrifices barbares et, longtemps, immolèrent des victimes humaines.

Prêtres, savants, médecins, instituteurs de la jeunesse, les druides étaient aussi, chez les Gaulois, les grands juges des peuplades.

20. — Les *druides* et la classe guerrière des *chevaliers* formaient deux Ordres privilégiés. Le peuple comptait peu, excepté dans certaines villes où il avait réussi à prendre le gouvernement.

En Gaule, autant il y avait de cités, autant il y eut de gouvernements. Cet esprit de localité, les querelles des peuplades, l'ambition des chefs, empêchèrent les tribus gauloises de former une *nation* compacte et assez forte pour maintenir son indépendance.

DEVOIRS ÉCRITS

Quels furent les âges préhistoriques? — D'où viennent les noms de provinces et de villes? En nommer de celles que vous connaissez. — Habitations, vêtements et nourriture des Gaulois. — Caractère des Gaulois.

QUESTIONNAIRE[1]

Quelles étaient les limites de la Gaule au sud? — A l'est et au nord? — Dans quelle mesure la France actuelle ne correspond-elle plus à la Gaule ancienne?

Expliquer le sens des mots : *menhir*, *dolmen*, *allée couverte*.

En combien de races étaient divisés les Gaulois? — Citer quelques noms de peuples qui ont survécu dans les noms actuels.

Quels étaient les vêtements et les armes des Gaulois?

Quelles étaient les qualités des Gaulois? — Quels étaient leurs défauts?

Qu'adorèrent d'abord les Gaulois? — Comment s'appelaient leurs prêtres? — Quels étaient les noms de leurs dieux?

Expliquer quelle était la puissance des druides.

Quelles étaient les classes privilégiées chez les Gaulois? — Y avait-il une forme unique de gouvernement dans les Gaules? - Qu'est-ce qui empêchait l'unité politique de se former?

1. Nous ne prétendons pas limiter ici les questions qui peuvent être posées aux élèves et dont le maître est le seul juge.

Nous ne donnons qu'une indication d'après les interrogations posées, soit aux certificats d'études supérieures, soit au brevet simple.

CHAPITRE II

CONQUÊTE DE LA GAULE PAR JULES CÉSAR

SOMMAIRE. — *La Gaule fut conquise par un peuple supérieur, les* **Romains**, *maîtres déjà de la plus grande partie du monde. Grâce à leur armement et aussi au génie de leur chef, César, les Romains triomphèrent des bandes désordonnées des Gaulois.*

I. — Les Grecs.

21. — **Colonies grecques.** — Par la mer Méditerranée, la Gaule s'ouvrait, au midi, à l'influence des nations plus instruites qui occupaient l'Italie et la Grèce. La lumière lui vint de l'Orient.

A des époques fort reculées, les ***Phéniciens***, un des peuples les plus commerçants de l'antiquité, parurent à l'embouchure du Rhône. Ils remontèrent même ce fleuve et établirent quelques comptoirs.

En l'an 600 avant J.-C. arrivèrent des ***Grecs*** venant de Phocée (ville d'Asie). Leur chef, ***Euxène***, fut bien accueilli de *Nann*, chef de la tribu gauloise des Ségobriges. Il épousa la fille de Nann et fonda sur le littoral de la Méditerranée la ville de ***Massilie*** (ou Marseille). Cette ville grandit bientôt au point d'exciter la jalousie des tribus voisines et sema le long de la côte une foule de colonies dont quelques-unes sont restées des villes : *Antibes*, *Nice*, et, sur un promontoire pittoresque, *Monaco*. Les Marseillais eurent des comptoirs dans les villes d'*Arelate* (Arles) et d'*Avignon*.

Par ces villes du midi les Gaulois reçurent quelques notions des arts : ils apprirent des Grecs à *lire*, à *écrire* et à *compter*. Même chez les tribus du nord, on se servit, pour l'écriture, des *caractères grecs*[1].

1. Le mot si usité d'*alphabet* vient du nom des deux premières lettres grecques *alpha* A, *beta* B.

II. — Les Romains.

22. — Migrations des Gaulois. — Peu de peuples d'ailleurs furent plus remuants que les Gaulois. Poussés soit par de nouvelles tribus, qui arrivaient dans leur pays, soit par leur humeur aventureuse, ils se répandirent dans tout le monde ancien.

Des bandes nombreuses descendirent dans la vallée du Rhône, et se dirigèrent vers la Thrace et la Macédoine[1] ; là, elles rencontrèrent le roi qui devait s'illustrer par la conquête de l'Asie, *Alexandre le Grand*. Celui-ci, dans une entrevue avec leurs députés, leur demanda : « Que craignez-vous ? » — Ils répondirent : « Que le ciel ne tombe ! » Alexandre ne put s'empêcher d'admirer cette hardiesse : « Les Celtes sont fiers », dit-il.

23. — Prise de Rome (390 av. J.-C.). — Les Gaulois franchirent les Alpes et occupèrent *le nord de l'Italie, qui devint une seconde Gaule*[2]. En 390, une des plus puissantes tribus, les ***Sénons***, entra en lutte avec un des peuples qui commençaient alors à se faire remarquer au centre de l'Italie, les ***Romains***. Les Sénons avaient demandé des terres aux habitants de Clusium et, sur leur refus, leur avaient déclaré la guerre. Ceux-ci, effrayés, implorèrent le secours des Romains.

Alors, tournant leur colère contre Rome dont ils avaient entendu vanter la grandeur naissante, ils se précipitèrent comme un torrent et, à la bataille de l'Allia, dispersèrent, au premier choc, l'armée romaine (390 avant J.-C.).

Le peuple, en proie à la panique, abandonna la ville. Les hommes capables de porter les armes s'enfermèrent dans la citadelle ou le ***Capitole***[3]; quelques vieillards seuls, anciens magistrats, attendaient l'ennemi, assis, graves et impassibles, sur leurs sièges d'ivoire. Les Gaulois les respectèrent d'abord, mais un soldat ayant touché à la longue barbe de Papirius, celui-ci le frappa de son bâton d'ivoire et le soldat l'immola. Aussitôt les vieillards furent massacrés, les maisons pillées et incendiées. Sept mois durant, les Gaulois assiégèrent le Capitole : une nuit ils

1. Pays compris aujourd'hui dans la Turquie d'Europe

2. Voilà pourquoi on dit souvent : les Gaules. Pour les Romains il y avait la Gaule *en deçà* et la Gaule *au delà* des Alpes.

3. Le Capitole était un temple élevé à Jupiter sur une des plus hautes collines de Rome. La colline était fortifiée et servait de citadelle. Ce fut dans ce temple que les généraux romains consacrèrent aux dieux les dépouilles enlevées aux ennemis : c'est là qu'on allait faire des sacrifices d'actions de grâces, de là l'expression de *monter au Capitole*, pour dire triompher. Plusieurs villes eurent des capitoles à l'imitation de Rome, entre autres la ville de *Toulouse* lorsqu'elle fut devenue romaine.

allaient le surprendre lorsque le cri des oies consacrées à une divinité éveilla la garnison. Peu après cependant les Romains, pressés par la famine, capitulèrent. Pour peser la rançon de mille livres d'or, les vainqueurs apportèrent de faux poids et leur chef Brennus ne répondit aux réclamations des Romains qu'en jetant encore dans la balance sa lourde épée et en s'écriant : « Malheur aux vaincus ! » Longtemps les Gaulois furent la terreur des Romains ; ceux-ci ne parvinrent qu'au bout de deux siècles à dompter les peuplades celtiques qui occupaient le nord de l'Italie.

24. — Les Romains en Gaule : la province romaine. — Rome, devenue maîtresse de l'Italie, marcha de conquête en conquête à l'empire du monde. Elle soumit l'Espagne, le nord de l'Afrique, la Macédoine, la Grèce, l'Orient. Elle voulut soumettre cette Gaule d'où étaient sorties tant d'armées redoutables.

Appelés par les habitants de Marseille, que les peuples voisins inquiétaient toujours, les Romains songèrent à s'établir dans notre pays et fondèrent les villes d'***Aix*** et de ***Narbonne***[1]. Le pays arrosé par le Rhône devint un pays romain : ce fut un gouvernement, une *province* (pays annexé ou sujet). Les Gaulois s'habituèrent, en le désignant, à l'appeler la *Province*, nom dont on a formé celui de *Provence*.

Ce pays, qu'on appelait aussi, du nom de sa capitale, la *Gaule narbonnaise*, se couvrait de riches cultures et de villes florissantes lorsqu'une terrible avalanche de barbares fondit sur la Gaule. Les ***Cimbres*** et les ***Teutons***, après avoir ravagé la Gaule, arrivèrent dans la vallée du Rhône ; six armées romaines essayèrent de les arrêter ; elles furent successivement détruites. Rome envoya alors un de ses plus fameux capitaines, ***Marius***, qui triompha des *Teutons* près d'***Aix***. Les Romains firent des barbares un tel massacre que les Marseillais purent enclore leurs vignes avec les ossements dont le champ de bataille était jonché (102 ans av. J.-C.).

Les Romains, avec Marius, avaient délivré la Gaule ; avec Jules César, ils vont la soumettre.

III. — Conquête de la Gaule par les Romains. César et Vercingétorix.

25. — Causes pour lesquelles les Gaulois ont été soumis par les Romains. — La Gaule n'était qu'une réunion de peuples

1. *Aix* en Provence (département des Bouches-du-Rhône). Il y a aussi Aix en Savoie. *Narbonne* (département de l'Aude).

divisés entre eux et qui se réjouissaient du malheur de leurs rivaux. César s'allia aux uns pour battre les autres et défit les Gaulois pour ainsi dire par eux-mêmes.

De plus il sut, dans les cités où les classes inégales étaient en lutte, se créer des appuis, des amis.

26. — Premières campagnes (58-54). — César se présenta d'abord comme un libérateur des Gaulois menacés par les *Germains* (peuples d'au delà du Rhin) et les *Helvètes* (peuple de la Suisse). Mais quand il eut délivré le nord et l'est de la Gaule, il y cantonna ses légions. Les ***Belges***, alors essayèrent de résister, mais la discipline des légions romaines l'emporta sur la valeur désordonnée des troupes gauloises. César soumit ensuite les ***Vénètes***, peuple des côtes de l'Océan et de la Manche et fit deux expéditions dans la Grande-Bretagne pour empêcher les Celtes de ce pays de secourir les Gaulois.

27. — Ambiorix. — Mais un peuple qui, de l'aveu de ses ennemis, s'était placé au-dessus de tous les autres par ses vertus guerrières, ne pouvait, sans une profonde douleur, se voir abaissé au point de subir le joug des Romains. Les chefs de deux cités puissantes de *Trèves*[1] et de *Liége*[2], donnèrent, en 54 av. J.-C. le signal d'un mouvement redoutable. ***Ambiorix*** (de Liége) surprit et extermina une légion romaine. Avec une foule de peuples qui avaient répondu à son appel, il enveloppa le camp d'une autre légion, qui, sans la prompte arrivée de César, aurait été perdue. Vaincu à la fin, Ambiorix put cependant échapper aux Romains qu'il ne cessa de harceler, se dérobant aux poursuites dans des forêts impénétrables.

28. — Naissance du sentiment patriotique; soulèvement général des Gaulois (52 av. J.-C.). — La rigueur avec laquelle César réprima la révolte des Gaulois ne fit que les irriter davantage. On commençait à comprendre qu'au-dessus de la cité, du pays natal, il y avait un *intérêt commun* qui unissait les peuples de *même sang* et de *même langue*: en face de l'étranger on s'apercevait d'une communauté de sentiments, de goûts, d'habitudes, qui faisait de toutes les peuplades gauloises une seule famille ; l'idée de la *patrie* s'éveillait.

Au fond des bois, les personnages les plus importants des cités se réunissent et s'entretiennent des malheurs de la Gaule. Les villes se concertent et leurs députés jurent, ***sur les enseignes***

1. Ville de la Prusse Rhénane, sur la Moselle.
2. Ville de Belgique sur la Meuse.

militaires, de combattre et de mourir plutôt que de perdre la gloire et la liberté qu'ils ont reçues de leurs pères. Les *Carnutes* (Chartres) doivent donner le signal et la révolte éclate par le massacre des Romains établis dans la ville de *Genabum* (Gien, ou plutôt Orléans) sur les bords de la Loire (52 av. J.-C.).

Oubliant enfin leurs divisions, les peuples gaulois se levèrent tous pour un commun et suprême effort. Ils reconnaissent l'autorité d'un seul chef, ***Vercingétorix***, et tiennent tête, une année entière, aux légions romaines. Mais Vercingétorix, bloqué et affamé dans la ville d'***Alesia***, se vit contraint de se rendre (52 av. J.-C.).



Soldat romain
(modèle du Musée de St-Germain).

LECTURE N° 3.

César et Vercingétorix. — Lorsque les marchands romains avaient été massacrés à *Genabum*, des cris répétés par des postes échelonnés dans les campagnes annoncèrent à la Gaule cette nouvelle qui arriva, *en un jour*, jusqu'aux monts d'Auvergne, à ***Gergovia*** (à 80 lieues) (*Voir carte*, *p.* 27).

Là vivait délaissé et proscrit, un jeune et noble Arverne, nommé ***Vercingétorix***. Son père, *Celtil*, avait tenu le premier rang dans la Gaule, et les habitants de Gergovia l'avaient même mis à mort parce qu'il aspirait à la royauté. Vercingétorix avait gardé un grand nombre des clients de son père; à leur tête il se rendit maître de la cité de Gergovia. Puis il appela tous les autres peuples à la liberté et bientôt on lui donna le commandement de toutes les nations de la Gaule.

A ces nouvelles, César, alors en Italie, accourt avec une rapidité extraordinaire. Mais nulle part il ne trouve à combattre. Vercingétorix a conseillé aux Gaulois d'affamer les Romains en faisant devant eux le désert. Les Gaulois l'écoutent et plus de vingt villes du pays des Bituriges (Berry) sont détruites. Toutefois on épargne ***Avaricum*** (Bourges), une des grandes cités, un des ornements de la Gaule. Les habitants promettent de la défendre. César, certain d'y trouver des vivres, y court, assiège la ville et, malgré l'héroïque résistance des habitants, la prend. Puis César marche contre la cité même de Vercingétorix, ***Gergovia***. Mais cette ville, située sur une haute montagne de 800 mètres, en vue du Puy-de-Dôme, près de Clermont-Ferrand, était presque inaccessible, et l'armée de Vercingétorix la protégeait. César, après avoir tenté quel-

ques attaques, est obligé de lever le siège, et la Gaule entière se réjouit.

César se trouvait en outre séparé d'un de ses lieutenants, *Labiénus*, qu'il avait envoyé pour dompter les populations des bords de l'Yonne et de la Seine. Labiénus rencontrait une vive résistance et les habitants de **Lutèce** (Paris) avaient incendié leur ville plutôt que de la livrer. Labiénus cependant fut assez habile pour triompher de l'armée gauloise dans une grande bataille où périt l'un des chefs les plus expérimentés et les plus braves de la Gaule, *Camulogène*. Il profita de sa victoire pour rejoindre César.


Cavalier gaulois
(modèle du Musée de Saint-Germain).

Blocus et prise d'Alesia. — Vainqueur des Romains, Vercingétorix avait renoncé à son premier plan et crut pouvoir les empêcher de retourner dans leur province. Il leur livra bataille dans la vallée de la Saône. En vain les cavaliers gaulois avaient-ils fait le *serment de ne revoir ni leurs femmes, ni leurs enfants avant d'avoir deux fois traversé les rangs ennemis* : ils furent vaincus, et César non seulement put passer, mais les poursuivit à son tour et, le lendemain de la bataille, les força à se réfugier sous les murs d'***Alesia***, ou Alise[1].

César ne voulant point, comme à Gergovia, s'exposer à un échec, résolut de bloquer à la fois et la ville et l'armée. Il fit creuser des fossés, élever derrière ces fossés un rempart protégé par de grands rameaux fourchus, propres à gêner l'escalade : vingt-trois tours étaient placées de distance en distance. Puis, se doutant bien qu'il allait être assailli par une immense armée venant au secours d'Alise, César traça une seconde ligne de 20 kilomètres de développement et présentant les mêmes défenses tournées contre *l'ennemi du dehors*.

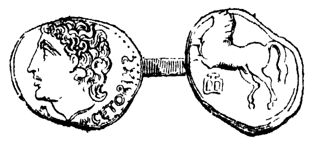
Pendant ce temps, le conseil des chefs gaulois appelait les contingents de chaque pays ; ils parvinrent à réunir 240 000 hommes d'infanterie et 8000 cavaliers qui essayèrent de délivrer Alise où les horreurs de la famine étaient telles qu'on parlait de se nourrir de chair humaine.

Dispersée sur une grande étendue de lignes, l'armée romaine ne pouvait facilement opposer à plusieurs attaques simultanées des forces

1. Probablement Alise-Sainte-Reine, près des Laumes (Côte-d'Or).

suffisantes. Mais les Romains ont pour eux l'ordre, la discipline, le sang-froid : partout ils font face, partout ils repoussent les assaillants et cette grande armée qui semblait devoir anéantir les légions romaines, s'enfuit, terrifiée ; 74 enseignes furent apportées à César (52 av. J.-C.).

Suivant un historien, Vercingétorix, couvert de ses plus belles armes, monté sur un cheval richement orné, s'avança hors des portes ; il fit décrire à son cheval un cercle autour de César assis sur son tribunal, puis, sautant à terre, il jeta toutes ses armes et se plaça silencieux aux pieds de César qui le fit enchaîner. Six ans plus tard, Vercingétorix suivait à Rome le char de triomphe de son vainqueur devenu alors le maître du monde et, après cette humiliation, était livré au bourreau qui immola le plus intelligent et le plus noble défenseur de l'indépendance gauloise. On lui a dressé des statues sur le plateau d'Alesia (à Alise-Sainte-Reine), et dans le voisinage de Gergovie, à Clermont-Ferrand.



Monnaie de Vercingétorix
(Cabinet des médailles).

29. — Soumission de la Gaule. — Même après la chute d'Alesia, il fallut encore à César une *année* entière de combats pour achever la soumission de la Gaule (51 av. J.-C.). Il s'empressa ensuite de faire succéder la clémence à la rigueur et chercha à se concilier des peuples dont il admirait la bravoure.

Résumé.

21. — La Gaule reçut de bonne heure des étrangers, des ***Phéniciens***, puis des ***Grecs*** qui fondèrent en 600 av. J.-C. la ville de ***Massilie*** (Marseille). *L'écriture* fut apportée aux Gaulois par ces peuples plus instruits.

22, 23. — Les Gaulois, du reste, se répandirent aussi dans les autres pays, dans la vallée du Danube et principalement en Italie. Ils y prirent même la ville de ***Rome*** et l'incendièrent (390 av. J.-C.). Longtemps ils demeurèrent la terreur du peuple romain.

24. — Celui-ci, devenu plus tard à peu près maître du monde, envahit à son tour la Gaule, fonda d'abord quelques établissements dans la *vallée du Rhône*, et y forma une *province* appelée la ***Gaule Narbonnaise***.

Cette province et l'Italie furent menacées par une invasion redoutable des ***Cimbres*** et des ***Teutons***, mais Marius détruisit une grande armée de ces barbares à ***Aix*** (102 av. J.-C.) et sauva du même coup la Gaule et l'Italie.

25, 26, 27. — Délivrés de ce danger, les Romains songèrent à soumettre la Gaule. Un grand capitaine, ***Jules César***, se présentant d'abord en

allié (58 av. J. C.), puis en maître, sut profiter des divisions des peuples gaulois qu'il battit les uns après les autres. Il défit les *Belges*, les peuples du *littoral de l'Océan* et de la *Manche*.

La révolte d'**Ambiorix** (54 av. J.-C.) ne tarda pas à démontrer à César que la Gaule n'était point si aisée à soumettre et que le sentiment patriotique s'éveillait.

28, 29. — Cruellement réprimée, cette révolte fut suivie d'un mouvement plus général dont le signal fut donné par le massacre des Romains à *Genabum* (52 av. J.-C.).

Un homme parut qui sut réunir tous les Gaulois sous son autorité et tint pendant plus d'une année César en échec : ce fut l'Arverne **Vercingétorix**. César s'empara de *Bourges*, tenta vainement de prendre *Gergovia*, mais battit ensuite Vercingétorix sur les bords de la Saône et l'enferma dans **Alesia** (52 ans av. J.-C.).

Le blocus d'*Alesia*, les travaux extraordinaires par lesquels César enferma les Gaulois dans la ville et se protégea ensuite contre l'armée qui venait au secours d'Alesia, terminèrent la lutte. Les Gaulois vinrent se briser contre les retranchements de César. Vercingétorix se livra lui-même au vainqueur, qui se montra impitoyable pour le vaillant défenseur de la nationalité gauloise.

DEVOIRS ÉCRITS

Comment César commença-t-il et acheva-t-il la conquête de la Gaule? — Vous avez lu ou entendu dire qu'une statue a été élevée à Vercingétorix, à Alise-Sainte-Reine et à Clermont-Ferrand. Expliquez par l'histoire de Vercingétorix comment il a mérité cet honneur.

QUESTIONNAIRE

Quels peuples venus de l'Orient s'établirent en Gaule? — En quelle année fut fondée Marseille? — Quelle fut la réponse des députés gaulois à Alexandre le Grand? — Quelle tribu se prit de querelle avec les Romains? — A quelle bataille furent défaits les Romains? — Combien de temps les Gaulois assiégèrent-ils le Capitole?

Quelles furent les premières villes fondées par les Romains en Gaule? — D'où vient le nom de Provence? — Quel danger menaça bientôt les établissements romains? — En quelle année fut livrée la bataille d'Aix? — Comment César se présenta-t-il en Gaule? — Quel sentiment s'éveilla chez les Gaulois? — Quel serment prêtèrent les députés des villes? — Comment éclata la grande révolte de l'année 52 av. J. C.? — Quel chef se donnèrent les Gaulois? — Quel système de guerre conseilla Vercingétorix? — Que fit César? — Quelle ville assiégea-t-il d'abord? — Où échoua-t-il? — Quels furent les travaux entrepris par César pour bloquer Alesia? — Que fit-il pour résister à l'armée qui venait au secours? — Qu'est-ce qui assura le succès des Romains? — Que devint Vercingétorix? — Combien de temps fallut-il encore à César pour soumettre la Gaule?

CHAPITRE III

LA GAULE ROMAINE
LE CHRISTIANISME

SOMMAIRE. — *La Gaule apprit de Rome l'ordre, l'administration. Elle en reçut des lois, l'instruction, les sciences et les arts. Elle se transforma en pays romain. Puis, comme les autres provinces de l'Empire romain, elle devint un pays chrétien.*

I. — L'administration romaine en Gaule.

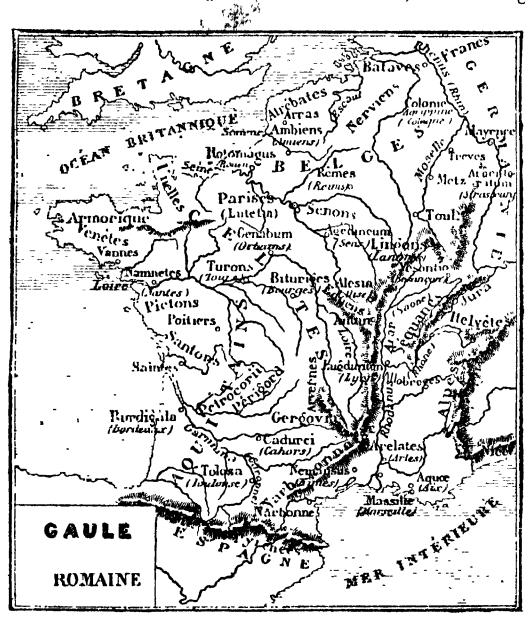
30. — La Gaule, province de l'Empire romain. — La Gaule, conquise par Jules César, devint, comme l'Espagne, la Grèce, l'Asie, l'Afrique, une partie de l'***Empire romain***, auquel elle resta attachée, pendant *cinq cents ans*. Des *colonies romaines* furent fondées et devinrent les modèles sur lesquels se réglèrent les vieilles cités gauloises. Celles-ci, même, perdirent leur ancien nom pour en prendre un autre dérivé du nom de Jules César, ou plus tard d'*Auguste*, le premier des empereurs romains.

Lyon, qui n'existait point, fut fondé vers l'année 41 avant Jésus-Christ, au confluent de la Saône et du Rhône, et *devint la capitale de la Gaule entière* : c'est encore aujourd'hui la seconde ville de France (*carte p. 27*). De Lyon partaient les routes ou *voies* romaines, larges chaussées en pierres, qui conduisaient vers le Rhin, vers la Manche, vers l'Italie, vers l'Espagne, facilitant la marche des armées et la transmission des ordres.

Malgré quelques révoltes inspirées par le souvenir de la vieille patrie gauloise, celles de *Sacrovir* à Autun (21 après J.-C.), puis du Batave *Civilis* (Belgique) et du Lingon *Sabinus* (Langres) (60-70 ap. J.-C.), la Gaule accepta facilement la domination romaine et apprécia ses avantages.

31. — Politique des Romains. — Partout les Romains s'é-

taient montrés fort habiles dans le gouvernement des peuples vaincus. Ils respectèrent l'organisation des peuplades gauloises, leurs usages, se contentant de placer dans les principales cités des délégués de l'empereur. Ils ouvrirent les légions aux Gaulois, qui leur fournirent d'excellents soldats. Ils distribuèrent comme une faveur le titre de *citoyen romain* et même, sous le règne de



Caracalla (211-217), l'étendirent à tous les Gaulois comme à tous les autres habitants de l'empire. Les nobles gaulois purent être chevaliers ou sénateurs romains. Les privilèges devinrent la récompense des services et de la fidélité.

32. — L'Unité. — Les Romains gouvernaient la Gaule avec un petit nombre de fonctionnaires parce qu'ils maintenaient les gouvernements locaux. La *cité* était un territoire dont la ville principale prenait le nom du peuple. On disait la cité des *Sénons* (Sens), des *Turons* (Tours), des *Bituriges* (Bourges), des *Parises* (Paris). Chaque ville avait ses magistrats qui rendaient la justice et s'occupaient de la police, son petit *sénat* (*curia*), en un mot

des ***libertés municipales*** qui attachaient fortement les citoyens à leur *petite patrie*.

Ces libertés locales ne contrariaient pas l'***Unité***, assurée par l'obéissance au maître de l'empire, l'*empereur*. La Gaule adopta les *lois romaines* qui ont servi de modèle aux lois françaises. Les Gaulois parlèrent le *latin*, la langue des Romains et la langue française en est en partie dérivée.

33. — Transformation matérielle de la Gaule. — Pendant un siècle de paix profonde, celui des *Antonins*, où se succèdent (de 98 à 180 après J.-C.) quatre grands princes[1], la transformation de la Gaule fut complète et sa prospérité arriva au plus haut degré. Les forêts étaient défrichées, la culture assainit les marécages. Des arbres fruitiers furent importés d'Asie : noyer, abricotier, pêcher, cerisier. Les coteaux se couronnèrent de vignes. Des routes sillonnaient en tous sens le pays; le cours des fleuves était réglé; des *corporations de bateliers* organisées faisaient le commerce par eau, et celle de Lutèce était assez riche pour élever un autel à un dieu romain, avec des bas-reliefs qu'on conserve à Paris au musée de Cluny.



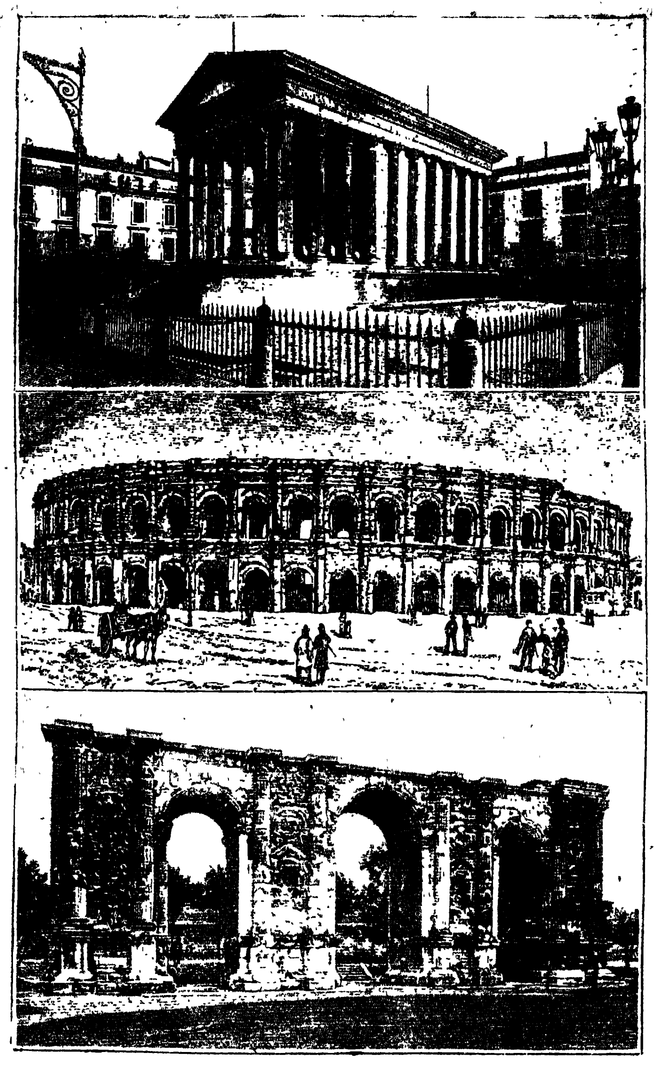
Le Génie ou la Tutelle de Lyon.

Les anciennes industries de la Gaule se perfectionnaient ; les draps, les étoffes d'*Arras*, de *Langres*, de *Saintes*, de *Cahors*, étaient recherchés.

Les Romains établirent des manufactures d'armes à Mâcon, Autun, Reims, Soissons, Strasbourg, Trèves, des ateliers de monnaies à Lyon, Arles.

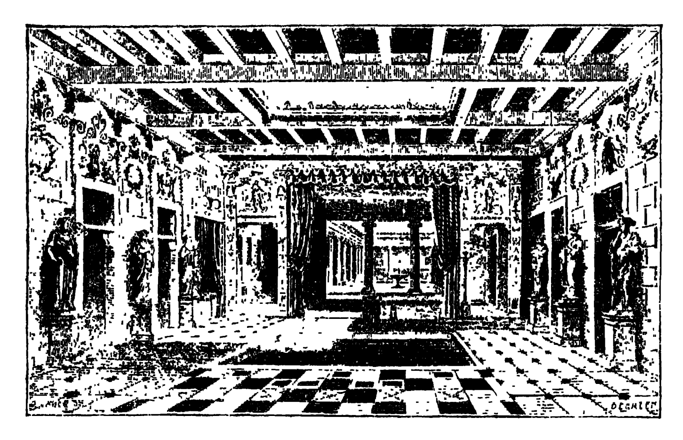
34. — La Religion romaine. — Rome accueillit les dieux Gaulois et les changea en dieux romains. Les Gaulois eurent, comme

1. Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle.



1. La Maison Carrée à Nîmes. — 2. Les Arènes de Nîmes.
3. Reims, la porte de Mars (photographie Gontier).

les Romains, des temples dédiés à *Jupiter*, *Mars*, *Apollon*, *Vulcain*, *Diane*, *Mercure*. A l'exemple des Romains, les Gaulois adorèrent dans chaque cité un génie spécial. On a retrouvé des bustes de ces génies locaux comme la *Tutelle* de Lyon. Les Romains admettaient les empereurs après leur mort au rang des divinités. Les Gaulois adorèrent la divinité impériale. A Lyon s'accomplissaient chaque année des cérémonies à l'autel d'Auguste et de Rome : à l'unité politique s'ajoutait ainsi l'unité religieuse.



Restitution de l'intérieur d'une maison romaine.

35. — **L'Instruction; les écoles.** — Les Romains ouvrirent des écoles dont les plus prospères furent celles de *Marseille* et d'*Autun*, plus tard celles de *Narbonne*, de *Trèves*, de *Toulouse*, de *Bordeaux*. Les écoles d'Autun égalaient par la magnificence de leurs constructions les beaux édifices de la cité; sur les murs de leurs portiques on voyait peintes les terres et les mers alors connues. C'était sur ces cartes immenses que les jeunes gens apprenaient la géographie et suivaient les événements dont on leur racontait l'histoire. Les riches Gaulois envoyèrent avec empressement leurs fils à ces écoles où on leur faisait lire et commenter les œuvres des poètes de Rome et où on les initiait à la *rhétorique* ou art de parler. Doués d'heureuses dispositions pour l'éloquence, les Gaulois devinrent les émules des orateurs romains.

36. — **Les Arts, les monuments.** — Les Romains construisirent partout de magnifiques monuments, des *temples* ornés de

colonnes, comme la *Maison Carrée*, à Nîmes, qui a servi de modèle à l'église de la Madeleine, à Paris; des *thermes* ou bains pour lesquels les Romains déployaient un grand luxe; des *théâtres*, et celui d'Orange est si bien conservé que, de nos jours, on y donne des fêtes et des représentations populaires; des *amphithéâtres*, ou *arènes* (à Arles, à Nîmes surtout, les arènes développent encore leur cercle immense et leurs étages d'arcades); des *arcs de triomphe*, la *Porte d'Or* de Fréjus, *l'Arc d'Orange*, le plus remarquable et le plus gracieux : on l'a imité à Paris dans l'arc de triomphe du Carrousel; la *Porte de Mars* à Reims; des *mausolées* comme celui des Jules, à Saint-Rémy en Provence; des *aqueducs*, comme l'imposant *pont du Gard*. Il est peu de villes en France où la pioche des démolisseurs n'ait rencontré des ruines romaines. On en a trouvé jusque sur le sommet du Puy-de-Dôme.



Une dame gallo-romaine.

LECTURE N° 4.

La vie romaine; le costume. — Les Gaulois, les nobles surtout, adoptèrent le costume romain. Ils s'enveloppèrent d'une *toge*, sorte de robe ample, flottante, sans manches, et dont on rejetait une partie sur l'épaule gauche. Le bras droit restait libre. C'était une marque de dignité que la toge ornée d'une bande de *pourpre* (étoffe de laine rouge). Les femmes portaient comme vêtement principal une longue robe qui les couvrait entièrement, la *stola*.

La maison romaine. — A l'exemple des Romains, les riches Gaulois eurent des maisons luxueuses. La maison romaine comprenait un *atrium* ou vestibule, une cour, puis un jardin qu'entouraient des galeries à colonnes, le *péristyle*, et dans lesquelles se trouvaient les chambres ouvrant sur la colonnade. Les colonnes étaient souvent en marbre; le pavé, de *mosaïques* ou de dalles de marbre variées. Des peintures décoraient les murs des portiques et des différentes salles.

La villa. — Hors des villes, dans les campagnes, la maison était plus vaste, entourée d'immenses jardins : c'était la *villa*. En faisaient partie les bâtiments construits pour l'exploitation rurale : étables, écuries, granges, celliers, pressoirs. On y logeait les esclaves employés aux travaux de la ferme, bouviers, bergers, laboureurs, vignerons.

Le propriétaire de la villa, maître de ses esclaves, de ses colons, parut de plus en plus dans ses domaines fort étendus un personnage

puissant. Il exerçait sur les hommes qui dépendaient de lui une vraie *juridiction à titre de patron. Plus tard, il fut non seulement leur juge*, mais, en cas de troubles, de guerre, il devint leur chef. Ces villas prenaient le plus souvent le nom de leur propriétaire ou quelquefois d'une culture spéciale, d'un aspect particulier. Ces noms restèrent à ces agglomérations quelquefois considérables et sont demeurés les noms de beaucoup de nos villages qui en sont sortis.

II. — Le christianisme en Gaule.

37. — La religion chrétienne; saint Pothin à Lyon (160-177 ap. J.-C.). — La religion chrétienne, qui s'était déjà répandue dans une partie de l'Asie, avait gagné l'Europe et s'était développée en Italie malgré les persécutions des empereurs. S'adressant aux pauvres, aux esclaves, parlant de justice et d'égalité à la société romaine, brillante sans doute mais dure pour les faibles, le christianisme compta bientôt en Gaule de nombreux disciples.

L'évêque ***Pothin*** vint de Smyrne à Lyon avec le prêtre *Irénée*, vers l'an 160, et prêcha l'Evangile. Les progrès de la religion nouvelle inquiétèrent bientôt les magistrats romains. Les chrétiens d'ailleurs étaient regardés comme des rebelles qui, en méprisant la religion de l'empire, méprisaient l'autorité de l'empereur.

Aussi sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, les persécutions commencèrent-elles en Gaule. Pothin, âgé de quatre-vingt-dix ans, fut lapidé par le peuple. Quatre chrétiens furent exposés dans le cirque aux attaques des bêtes féroces. Une esclave, *Blandine*, lassa les bourreaux par son courage. Un enfant de quinze ans, Ponticus, soutenu par les exhortations de Blandine, montra le même héroïsme. Enfin, Blandine, après avoir subi de nouvelles tortures, fut enveloppée dans un filet et jetée à un taureau furieux qui la déchira (177 ap. J.-C.).

38. — Fondation des principales Églises des Gaules. — Dispersée pour un moment, la colonie chrétienne de Lyon fut bientôt réunie et fortifiée par saint ***Irénée***, qui périt sous Septime Sévère, en 202. Mais le sang des martyrs semblait être une semence nouvelle de chrétiens : à *Autun*, un jeune homme, saint ***Symphorien***, payait de sa vie son dévouement à sa foi et marchait à la mort encouragé par sa mère elle-même. *Saint Marcel*, enterré vivant jusqu'à la ceinture, et lapidé, méritait de devenir le patron de l'Église de ***Chalon-sur-Saône***; *saint Valérien* de celle de ***Tournus***, *saint Bénigne* de celle de ***Dijon***, *saint Ferréol* de celle de ***Besançon***.

Enfin, au troisième siècle, vers l'année 250, le pape Fabien envoya *une mission nombreuse chargée d'évangéliser toute la Gaule*: à sa tête se trouvaient sept évêques, auxquels on rattache la fondation des plus importantes Églises. *Paul* demeura à ***Narbonne***, capitale de la province la plus anciennement romaine; *Trophime* se rendit à ***Arles***; *Saturnin* subit le martyre à ***Toulouse***, dont il resta le patron. *Strémonius* ou *Austremoine* devint le patron de l'Église de ***Clermont*** et de l'*Auvergne*, *Martial* celui de l'Église de ***Limoges***, *Gatien*, celui de l'Église de ***Tours***; ses disciples allèrent évangéliser la ***Bretagne***.

39. — Saint Denis à Paris; saint Quentin. — Enfin celui qui fut honoré plus tard comme le patron du pays tout entier fut **Denis.** Marchant à la tête d'une véritable armée de missionnaires, saint Denis évangélisa le centre et le nord de la Gaule : il fut décapité à ***Lutèce***, sur la montagne de Mars (Montmartre), vers l'an 272, avec le prêtre *Rustique* et le diacre *Eleuthère*.

Au nombre des compagnons de saint Denis on remarquait *Quentin*, fils d'un sénateur, et qui, martyrisé dans la ville principale du Vermandois[1], lui a laissé son nom : ***Saint-Quentin***[2]. On remarquait aussi deux frères de naissance illustre, *Crépin* et *Crépinien*, qui s'étaient faits eux-mêmes ouvriers à ***Soissons***, et, pour relever le travail, y exercèrent le métier de cordonniers.

Le christianisme ne tarda pas à conquérir entièrement la Gaule : elle fut affranchie des persécutions par l'avènement au trône de l'empereur ***Constantin*** (312). Au quatrième siècle l'église des Gaules fut illustrée par saint ***Hilaire de Poitiers*** et par saint ***Martin***, évêque de ***Tours***, en 374, qui fut l'apôtre des campagnes et est demeuré le saint le plus populaire.

III. — Le commencement des invasions.

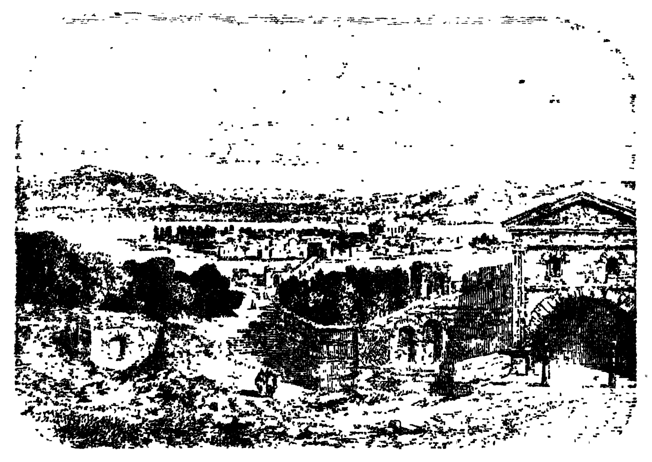
40. — Misères de la Gaule au quatrième siècle. — Mais l'Empire romain commençait, au quatrième siècle, à céder sous l'effort des barbares qui le menaçaient de tous côtés. Les armées en même temps combattaient les unes contre les autres pour élever ou renverser des empereurs. Le ravage des campagnes, les impôts multipliés et haussés outre mesure, amenèrent de telles souf-

1. Vieux nom gaulois : les Veromandues.
2. Saint-Quentin, ville importante, sous-préfecture du département de l'Aisne, située sur la Somme et le canal de Saint-Quentin.

frances en Gaule que les paysans révoltés ajoutaient encore au désordre, sous le nom de *Bagaudes.*

De plus, les barbares venus de la Germanie franchissaient déjà le Rhin : dès 241, les *Francs* se montrèrent en Gaule.

41. — L'empereur Julien à Lutèce. — ***Julien***, en 357, battit sept rois alamans près de *Strasbourg*, mais permit à une tribu franque de s'établir sur les rives de la Meuse (359). Julien aimait le séjour de Lutèce. « Je passe l'hiver, écrivait-il, dans ma chère ville de Lutèce. Elle est située dans une petite île où l'on entre



Lutèce au temps de l'empereur Julien. Le palais des Thermes.

par deux ponts de bois. Le fleuve qui l'entoure reste presque toujours au même niveau, sans enfler ni diminuer beaucoup. L'eau y est pure, très agréable à boire. L'hiver y est tempéré. Les habitants commencent à y planter des figuiers, et on y récolte d'excellent vin. » Julien habitait, hors de la ville, le palais des *Thermes*, dont il reste encore des ruines[1]. Il y fut proclamé empereur en 360, par les légions. Il voulut alors relever le paganisme, mais mourut, après trois ans de règne, dans une guerre contre les Perses.

1. Ces ruines se voient encore dans le square dit *square de Cluny*, près du boulevard Saint-Michel.

Cependant le désordre allait croissant. Au commencement du *cinquième siècle, en 406, eut lieu la grande invasion : les barbares se précipitèrent de tous côtés sur l'empire et s'en disputèrent les lambeaux.*

Résumé.

30, 31. — La Gaule demeura pendant *cinq cents ans* attachée à l'Empire romain.

Les Gaulois gardèrent leurs usages et purent arriver à l'égalité avec les Romains.

32. — Les villes se gouvernèrent elles-mêmes par leurs magistrats, et les *libertés municipales* ne contrarièrent pas l'**unité** assurée par l'obéissance à un seul maître, l'*empereur*.

33. — Sous l'administration romaine, la Gaule se transforma. Les forêts furent défrichées, des routes percées; le commerce fut facilité, l'industrie développée.

34. — Les Gaulois adorèrent les dieux romains et participèrent au culte impérial qui honorait les Césars morts comme des divinités.

35-36. — Dans des écoles magnifiques, comme à Autun, les jeunes Gaulois s'initièrent à la science des Romains. La langue latine devint la langue des classes instruites. Les cités s'embellirent de monuments dont il reste d'admirables modèles à Nîmes, à Arles, à Orange, etc.

Les Gaulois adoptèrent le costume romain, la *toge*. Les riches se firent bâtir des maisons romaines somptueuses, ornées de colonnes et pavées de marbre, puis d'élégantes *villas* dans les campagnes. Ces villas étaient le centre de domaines étendus, et le patron était le maître des *colons* et des *esclaves* qui, pour lui, cultivaient la terre.

37. — La *religion chrétienne*, qui apportait des principes nouveaux à la société ancienne, ne tarda pas à se répandre dans la Gaule. Elle fut prêchée à *Lyon* par l'évêque saint *Pothin* et le prêtre *Irénée* (160 ap. J.-C.). Lyon fut ainsi la *première Église* des Gaules et eut les *premiers martyrs*, saint *Pothin* et l'esclave *Blandine*, etc. (177 ap. J.-C.).

38. — Les persécutions ne purent arrêter les progrès du christianisme. Au IIIe siècle, sept évêques envoyés par le pape Fabien fondèrent les Eglises de *Narbonne* (saint Paul), d'*Arles* (saint Trophime), de *Toulouse* (saint Saturnin), de *Clermont* (saint Strémonius), de *Limoges* (saint Martial), de *Tours* (saint Gatien), de *Paris* (saint Denis).

39. — L'Église relevait les esclaves et le travail manuel. Saint Crépin et saint Crépinien, de naissance illustre, donnèrent l'exemple, à *Soissons*, d'embrasser des professions infimes Le christianisme triompha définitivement avec l'empereur *Constantin*, en 312. Au IVe siècle, l'Église des Gaules fut encore illustrée par *saint Hilaire*, de *Poitiers*, et par *saint Martin*, évêque de *Tours*, en 360.

40, 41. — Mais le IVe siècle fut une époque d'affreuses misères pour la Gaule : l'invasion des barbares commençait et les paysans, écrasés d'im-

pôts, se révoltaient sous le nom de *Bagaudes*. Les **Francs** se montrèrent dès l'année 241 ; les *Alamans* firent aussi de nombreuses incursions, mais furent battus par *Julien*, qui devint empereur en 360 et qui affectionnait le séjour de Lutèce. Puis, au commencement du ve siècle, en 406, la grande invasion déborda sur l'Empire Romain.

DEVOIRS ÉCRITS

Pendant combien de temps la Gaule fut-elle soumise aux Romains et comment cette occupation fut-elle favorable aux Gaulois? — La religion chrétienne en Gaule : les premiers martyrs.

QUESTIONNAIRE

Que devint la Gaule conquise par César? — Quelle ville fut fondée en l'an 41 av. J.-C. et devint la capitale de la Gaule?

Comment les Romains gouvernaient-ils la Gaule? — Que firent-ils pour l'agriculture? pour le commerce? pour l'industrie? pour l'instruction? — De quoi sont dérivées en partie la langue française? les lois françaises? — Quels sont les principaux monuments romains qui subsistent?

Où fut organisée la première Église? — Quand commença la persécution et quels furent les premiers martyrs? — Quels sont les sept évêques envoyés en Gaule par le pape Fabien? — Quelles Églises fondèrent-ils? — Qui fonda l'Église de Paris? — En quelle année le christianisme triompha-t-il?

Quel fut le sort de la Gaule au quatrième siècle? — — En quelle année les Francs se montrèrent-ils? — Qui est-ce qui repoussa les Alamans? — Où Julien habitait-il? — En quelle année eut lieu la grande invasion?

LIVRE II

La Gaule franque

LES MÉROVINGIENS

(481-752)

CHAPITRE IV

LES FRANCS. CLOVIS

SOMMAIRE. — *Des peuples barbares, au cinquième siècle de l'ère chrétienne, envahirent l'Empire romain. Un seul put établir en Gaule sa suprématie, celui des* ***Francs*** *: de là le nom de* ***France.***

I. — Les invasions. Les Huns.

42. — Peuples nouveaux : les Germains. — Des peuples immenses se pressaient depuis longtemps sur les frontières de l'Empire romain, toujours contenus et toujours menaçants. Ils se répartissaient en trois grandes familles : les ***Germains*** et les ***Slaves*** appartenant à la race blanche, les ***Tartares***, dont le plus grand nombre se rattachent à la race jaune.

Les *Germains*, les plus voisins de l'empire, s'étendaient entre le Rhin et l'Oder, et l'on distinguait parmi eux les *Francs*, les *Alamans*, les *Danois*, les *Saxons*, les *Lombards* et la grande famille des *Goths* (Goths de l'est ou Ostrogoths, Goths de l'ouest ou Wisigoths).

Les Germains, aux yeux bleus, aux cheveux roux, ont formé la plupart des peuples de l'Europe Occidentale et Centrale : ils se sont mélangés aux Italiens, aux Gaulois, aux Espagnols ; ils



ont formé les populations de l'Angleterre, du Danemark, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche.

43. — La grande invasion (406-407 ap. J.-C.). — Pendant l'hiver de l'année 406, le Rhin, malgré la rapidité de ses eaux, était à moitié gelé. Des barbares, les *Alains*, les *Suèves*, les *Vandales*, que pressaient d'autres barbares en marche vers l'Occident, *franchirent le fleuve sur des radeaux, ou à l'aide* des glaçons, et pénétrèrent en Gaule (1er janvier 407).

A leur suite pénétrèrent des *Saxons*, des *Hérules*, des *Burgondes*, des *Gépides*. Mayence, Worms, Spire, Strasbourg, cités jadis florissantes, furent dévastées. La ruine de la Gaule, dit un auteur du temps, « eût été moins complète si un Océan tout entier eût débordé sur les champs gaulois ».

44. — Les Burgondes (413). — Ce torrent de peuples s'écoula vers l'Espagne, mais non tout entier : les ***Burgondes***, les plus pacifiques, restèrent. Ils s'établirent, dès l'année 413, dans la *vallée du Rhin*; puis, sous leur roi *Gondicaire*, dans celle de la *Saône*, et leur royaume s'étendit jusque dans la vallée du *Rhône*. Ils prirent les deux tiers des terres. Le roi *Gondebaud* fit rédiger leur loi, qu'on appela la loi *Gombette* (501).

45. — Les Wisigoths (419). — Un autre peuple, venu par le sud, la Grèce et l'Italie, les ***Wisigoths*** (Goths de l'ouest), s'établissait vers la même époque dans le midi de la Gaule. Ce peuple errait déjà depuis quarante ans dans l'empire : il avait pris Rome, et les empereurs, pour s'en délivrer, lui abandonnèrent les provinces méridionales de la Gaule (419), des *Cévennes* aux *Pyrénées*, et du *Rhône* à la *Garonne*. ***Toulouse*** fut la capitale de ce royaume barbare, que les rois goths agrandirent par la soumission d'une partie de l'*Espagne*.

46. — Les Francs (420). — Les Francs, longtemps fixés dans la vallée inférieure du Rhin, avaient été des premiers à piller la Gaule et à effrayer l'empire.

Puis ils avaient été établis sur la rive gauche du Rhin par les empereurs pour servir de digue aux autres barbares. La digue avait fléchi devant la grande invasion, et les Francs, après avoir été maltraités par les barbares, songèrent à les imiter.

47. — Clodion (428); Mérovée (448). — Parmi les tribus franques, l'une des plus nobles était celle des *Saliens*, et le premier roi de cette tribu dont l'histoire constate l'existence par des faits positifs est *Clodion* (428-448)[1].

1. Pharamond, quoique son règne soit possible, ne figure pas dans les histoires les plus dignes de foi.

Ce chef envoya en avant des éclaireurs, puis s'empara de la cité de *Tournai*, et de là s'avança jusqu'à *Cambrai*; bientôt il fut maître du pays jusqu'à la rivière de Somme.

Les Francs eurent encore l'avantage avec le roi *Merowig* ou ***Mérovée***, qui était de la famille de Clodion. C'est de ce chef que vient le nom donné à la première dynastie franque[1], et *cependant l'histoire dit peu de chose de Mérovée, sinon qu'il* conduisit les Francs au secours de la Gaule menacée par les *Huns*.



Un roi franc.

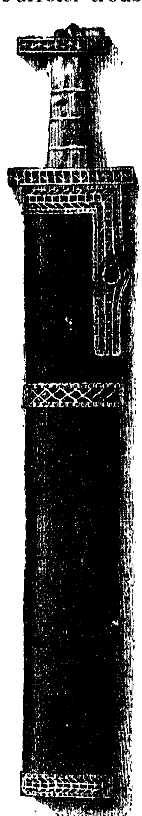
48. — L'invasion des Huns; Attila (451). — Sortis du fond de l'Asie, les ***Huns***, de la race tartare, ressemblaient à peine à des hommes. Leur visage osseux et tailladé à coups de sabre, leur peau noirâtre, leurs yeux obliques, leurs oreilles énormes et écartées, les rendaient hideux. Peuple nomade (c'est-à-dire errant), ne vivant qu'à cheval, les Huns faisaient simplement mortifier leur viande sous la selle de leurs chevaux. Ils étaient conduits par ***Attila***, qui s'intitulait *le Fléau de Dieu* et qui se vantait en disant : « L'herbe ne croît plus où mon cheval a passé. »

Les Huns, après avoir traversé l'Europe orientale, puis l'Europe centrale, et chassé devant eux ou soumis les peuples qui se trouvaient sur leur passage, franchirent le Rhin. Ils saccagèrent les villes de Trèves, de Metz, de Reims. A Paris, les habitants effrayés voulaient s'enfuir ; mais sainte *Geneviève* les en détourna, leur promettant que leur ville serait épargnée. Attila, en effet, prit une autre route et se dirigea vers Orléans, car la prise de cette ville lui aurait ouvert le midi de la Gaule.

49. — Prise d'Orléans. — Or, vivait à Orléans l'évêque *saint Aignan*, et les évêques, dans ces temps troublés, étaient les seuls protecteurs des cités, dont on les avait nommés les *défenseurs*. Aignan organisa la résistance et alla implorer le secours d'*Aétius*, qui commandait ce qui restait de troupes romaines en Gaule. Aétius, cependant, tardait à venir; la ville d'Orléans, malgré son héroïque résistance, succomba. Les

1. Dynastie (d'un mot grec signifiant puissance), succession de princes de la même famille : les Mérovingiens sont la première famille ayant la puissance, à titre héréditaire, dans notre pays ; ils forment donc la première *dynastie*.

Huns commençaient à la piller lorsqu'on les vit tout d'un coup s'arrêter troublés et regagner précipitamment leur camp. On venait d'annoncer l'arrivée des troupes romaines. Jusqu'alors les Huns n'avaient pas rencontré d'armée qui osât leur tenir tête. Mais Aétius amenait avec ses légions la nation des *Wisigoths*, et il avait décidé à se joindre à lui les *Burgondes*; les *Francs*, déjà établis en Gaule et comptant s'y fixer, s'étaient levés à sa voix et marchaient contre l'ennemi commun. Attila étonné, recula.



Épée franque et son fourreau, trouvés dans le tombeau de Childéric Ier.

50. — Défaite et retraite d'Attila (451). — Attila ramena ses hordes jusque dans les *plaines Catalauniques* (la Champagne), où il pouvait déployer librement son immense cavalerie.

Il ne put résister à l'effort des peuples coalisés contre lui, dans un choc affreux qui eut lieu près de *Méry-sur-Seine* ou, d'après des recherches récentes, près de *Moirey* (Aube). Après un horrible carnage, Attila se vit obligé de quitter la Gaule. Il se jeta, les années suivantes, sur l'Italie; mais sa mort, en 453, amena la dissolution de son empire.

51. — Childéric Ier (458). — Les Francs avaient pris part à la grande bataille sous les ordres de *Mérovée*. Ce roi eut pour successeur son fils *Childéric Ier*, qui ne tarda pas à mécontenter ses guerriers. Ceux-ci le chassèrent; et, ce qui montre combien les Francs s'étaient rapprochés des populations de la Gaule, ils mirent à sa place un chef romain, *Ægidius*. Au bout de huit ans, les Francs apaisés parurent regretter Childéric, qui revint, reprit son autorité et la conserva jusqu'à sa mort, en 481. Il fut enseveli dans un faubourg de Tournai, où l'on a retrouvé son tombeau en 1655.

52. — Fin de l'Empire romain (476). — Quelques années auparavant, l'*Empire romain*, qui depuis longtemps n'était qu'une ombre, *avait cessé d'exister en Occident*. Un chef barbare, maître de l'Italie, *Odoacre*, roi des Hérules, avait supprimé le titre d'empereur (476). *La Gaule n'avait plus de maître*, et les peuples qui l'occupent vont

plus que jamais se la disputer. *Grâce au génie guerrier de Clovis, les Francs l'emporteront : la Gaule deviendra la Francie ou la France.*

II. — Les Francs.
Le roi Clovis (481-511).

53. — Les Francs. — Les *Francs*, hommes de haute taille, aux yeux bleus, relevaient sur le sommet du front leurs cheveux d'un blond roux, en forme d'aigrette. Les Francs se rasaient le visage, à l'exception de deux longues moustaches qui leur tombaient de chaque côté de la bouche. Leurs membres vigoureux étaient serrés dans des casaques étroites qui descendaient à leurs jarrets; ils portaient une épée suspendue à un large ceinturon; ils lançaient au visage ou contre le bouclier de l'ennemi une hache ou *francisque* et manquaient rarement l'endroit qu'ils voulaient frapper. Outre la francisque, ils avaient la pique ou *angon* (ou hang), dont la pointe était armée de plusieurs crochets tranchants, recourbés comme des hameçons. Quand ils jetaient leurs piques, c'était un jeu pour eux de les devancer par l'agilité de leurs sauts, et d'atteindre l'ennemi avant qu'elles l'eussent frappé. D'un courage extraordinaire, ils tombaient et ne reculaient pas; car c'était une croyance commune à tous les peuples de la Germanie que les braves tués dans les combats allaient dans un superbe palais, où ils se livraient éternellement aux plaisirs des festins et des combats en compagnie des dieux et d'*Odin*, roi des dieux.

La religion des Francs ressemblait en effet à toutes les religions primitives : ils adoraient les forêts, les eaux, les oiseaux, et se faisaient de grossières idoles auxquelles ils offraient des sacrifices.

54. — Comment les Francs s'établirent en Gaule. — Les Francs, d'ailleurs peu nombreux, ne s'abandonnèrent pas au torrent de l'invasion. Ils pillaient et revenaient dans leurs cantonnements; étendaient leur territoire sans perdre leurs premières conquêtes, sans quitter leur point d'appui et continuaient ainsi de recevoir de leur première patrie des renforts, une sève, une vigueur nouvelle.

Tandis que les Burgondes et les Wisigoths, à jamais éloignés de leurs anciens pays, s'amollirent au milieu des populations qu'ils avaient soumises, les Francs n'avancèrent que pas à pas, d'abord des bouches de la *Meuse* aux rives de l'*Escaut*, puis de l'*Escaut* à la *Somme*. Ils restaient une *armée*, et une armée qui se recrute sans cesse.

55. — *Le roi Clovis (481); bataille de Soissons (486).* — *Clovis avait quinze ans quand les leudes (ou fidèles) de son père Childéric le promenèrent, selon l'usage, sur un bouclier et le proclamèrent leur roi.* Il ne tarda pas à montrer son esprit hardi et à entraîner les Francs à de nouvelles expéditions. Bien qu'il n'y eût plus d'empereur, les Romains dominaient encore au centre du pays, commandés par *Syagrius*, fils d'Ægidius. Clovis marcha contre Syagrius et le rencontra près de ***Soissons*** (486). Voyant son armée vaincue, Syagrius s'enfuit et se réfugia auprès du roi des Wisigoths, Alaric II, à Toulouse. Alaric, craignant de s'exposer à la colère des Francs, livra, aux envoyés de Clovis, Syagrius qui fut mis à mort.


Clovis (ancien portail de N.-D. de Corbeil, estampe de la Bibl. Nat.).

56. — Soissons, seconde capitale du royaume franc. — *Tournai* avait été la première capitale des rois francs : *Soissons* devint la seconde.

C'est là que se faisait le partage du butin. C'est là que durent suivre Clovis les envoyés de *saint Remi*, évêque de Reims, chargés de réclamer un vase sacré ; c'est là qu'un soldat brisa ce vase en bravant Clovis et en montrant que pour les Francs les rois n'étaient que de simples chefs de guerre. Mais l'année suivante, en frappant de mort ce soldat orgueilleux, Clovis montra qu'il entendait exercer une autorité réelle et inspira à ses guerriers une grande crainte.

57. — Le mariage de Clovis (493). — C'est à Soissons enfin que Clovis célébra son mariage avec *Clotilde*, nièce de *Gondebaud*, roi des Burgondes (493).

Clotilde était chrétienne et *catholique* romaine. Son influence ne devait pas tarder à amener Clovis, demeuré païen jusqu'alors, à la religion chrétienne. Déjà ce mariage avec une princesse catholique disposait les populations en faveur du roi des Francs, car les autres rois barbares avaient embrassé la doctrine d'*Arius*[1] condamnée par l'Église romaine. Les villes d'*Amiens*, de *Beauvais*, de *Rouen*, de *Paris*, ouvrirent leurs portes à Clovis.

58. — Bataille de Tolbiac (496). — Bientôt un grand danger menaça les Francs. Les Alamans passèrent le Rhin et se jetèrent sur la Gaule. Clovis, avec toutes les tribus franques, marcha

1. Arius niait la divinité de Jésus-Christ en ne le reconnaissant point comme égal à son Père. Sa doctrine fut condamnée par le premier concile universel tenu à *Nicée* (Asie-Mineure), en 325, sous l'empereur Constantin.

contre eux et la bataille s'engagea (peut-être) à ***Tolbiac***[1]. *Le roi des Francs Ripuaires*[2] *fut atteint d'une blessure au genou et forcé* de quitter le combat. L'armée tout entière plia ; Clovis invoquait ses dieux, et, blessé au visage, s'efforçait d'arrêter la fuite des siens. Il se décida alors à invoquer le Dieu de Clotilde : « J'ai appelé mes dieux, s'écria-t-il ; ils ne peuvent donc rien, puisqu'ils ne secourent pas ceux qui les servent ? Christ. que Clotilde assure être le fils du Dieu vivant, j'invoque avec foi ton assistance ; si tu m'accordes la victoire sur mes ennemis et que j'éprouve cette vertu que t'attribue ton peuple, je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom ! » Comme il parlait de la sorte, voici que les Alamans tournèrent le dos et commencèrent à prendre la fuite.

59. — Conversion de Clovis (496). — Cette victoire rendit Clovis plus docile aux conseils de la reine et il écouta les instructions de saint Remi. Il consentit enfin à recevoir le baptême des mains de l'évêque de Reims, qui lui adressa ces paroles célèbres : « *Courbe la tête, Sicambre adouci, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré* ». Une partie de l'armée suivit l'exemple du roi (496).

Ce baptême changea peu les mœurs des Francs, qui demeurèrent violents et farouches, mais il faisait de Clovis le seul roi catholique de la Gaule. Les évêques félicitèrent de toutes parts le nouveau converti et le pays entre la Seine et la Loire se soumit, ainsi que l'*Armorique*[3] (Bretagne), au chef que l'Église appelait déjà sa « colonne de fer ».

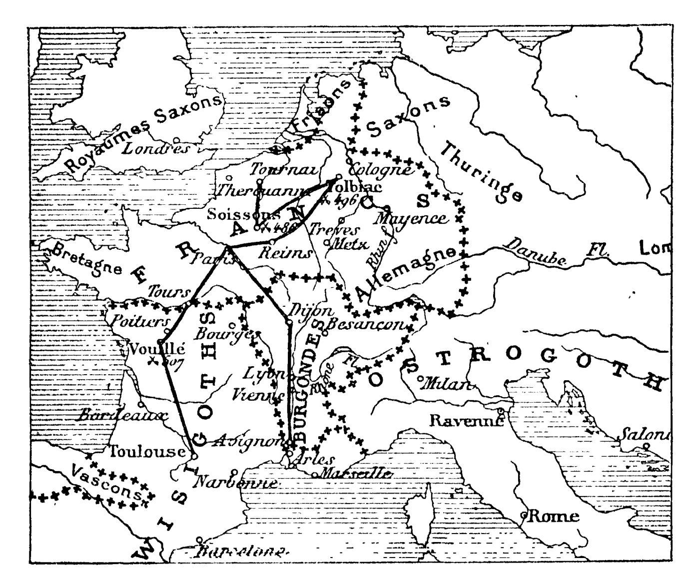
60. — Clovis et les Burgondes (500) ; histoire de Gondebaud et de Godégisèle. — Les Burgondes continuaient à dominer dans les vallées de la *Saône* et du *Rhône*. Ils étaient gouvernés par deux rois, *Gondebaud* et *Godégisèle*, qui devinrent ennemis. Godégisèle, instruit des victoires de Clovis, lui députa secrètement des envoyés qui lui dirent : « Si tu m'aides à poursuivre mon frère de façon que je puisse le tuer ou le rejeter hors de son royaume, je te payerai chaque année le tribut que tu voudras m'imposer ». Clovis était en outre excité par la reine Clotilde, qui voulait venger sa famille, détruite par le cruel Gondebaud. Il

1. On ne sait pas précisément où eut lieu cette bataille. Tolbiac s'appelle aujourd'hui *Zulpic* (Prusse rhénane).

2. On appelait ainsi une tribu des Francs qui avait longtemps occupé les rives (en latin *ripæ*) du Rhin.

3. Littoral de la mer.

vainquit Gondebaud près de Dijon, puis suivant la Saône et le Rhône, vint assiéger la ville d'Avignon. Gondebaud, craignant de tomber entre ses mains, écouta l'avis d'un de ses conseillers, se soumit et se hâta de payer le tribut, se promettant bien de s'en



Carte de la Gaule sous Clovis, en 507.
Royaumes des Francs, des Burgondes, des Wisigoths.

Directions des guerres de Clovis : 1° de Tournai à *Soissons* ; 2° de Soissons à *Tolbiac* ; 3° de Tolbiac à *Paris* ; 4° de Paris à *Dijon* et à *Avignon* ; 5° de Paris à *Vouillé* et à *Toulouse*.

affranchir dès qu'il aurait puni son frère Godégisèle. Celui-ci, bientôt dépouillé, ne retira, comme il arrive toujours aux perfides, aucun profit de sa trahison. *Les Burgondes ne furent donc, sous Clovis, que tributaires.*

61. — Clovis et les Wisigoths. — Le midi de la Gaule appartenait aux Wisigoths, qui avaient ajouté à leurs possessions les montagnes de l'*Auvergne*.

Mais ce peuple était *arien* et son roi persécutait les évêques catholiques : ceux-ci appelèrent Clovis, qui avait adopté leur foi.

Au mois de mars de l'année 507, Clovis réunit le *mall*, ou l'assemblée annuelle de ses guerriers, ce qu'on appelait le *Champ de Mars*. « Je supporte avec peine, leur dit-il, que ces Goths ariens possèdent une excellente partie des Gaules; allons, avec l'aide de Dieu, nous les vaincrons, et nous réduirons leur terre en notre puissance! » Ce discours plut à tous. Les Francs donc passèrent la Loire, et à la bataille de ***Vouillé***, près de Poitiers, ruinèrent la puissance des Wisigoths (507).

LECTURE N° 5.

Bataille de Vouillé. — Clovis faisait tout pour s'assurer, dans cette guerre, l'appui de l'Église. Il avait défendu de piller le territoire de Tours, placé sous la protection spéciale de saint Martin. « Où sera l'espoir de la victoire si nous offensons saint Martin? » disait-il avec cette dévotion intéressée qui seule pouvait avoir action sur des barbares.

Alaric cherchait à différer le combat, mais ses propres soldats le forcèrent à engager la bataille près de *Voulon* ou de Vouillé[1] : « Nous valons bien les Francs en force et en courage, s'écriaient-ils, et nous les vaincrons bien sans avoir besoin du secours de personne! » Alaric était prudent, mais non lâche; il le prouva en demeurant sur le champ de bataille, même après que ses lignes eurent été enfoncées. Il fut tué de la main même de Clovis. Celui-ci, toutefois, courut un grand danger : deux soldats goths le frappèrent ensemble de leurs lances; mais les lances ne purent entamer la cuirasse du chef des Francs, qui fut sauvé. Les troupes de l'Auvergne, qui combattaient avec les Wisigoths, opposèrent une résistance acharnée et furent rompues les dernières. Les Francs firent de leurs ennemis un carnage affreux, et se répandirent ensuite dans le midi de la Gaule, dont ils pillèrent les riches cités.

62. Soumission du Midi. — Vainqueur à Vouillé, Clovis se dirigea sur ***Bordeaux*** et, l'année suivante, sur ***Toulouse.*** Un de ses fils, *Thierry*, aidé des Burgondes, cherchait à s'emparer de la ville d'*Arles*, sur le Rhône. Mais arrivèrent les Ostrogoths d'Italie, qu'envoyait le grand roi Théodoric : les Francs furent vaincus et obligés d'abandonner Arles et la vallée inférieure du *Rhône* aux Goths d'Italie (508). *Toutefois le royaume des Wisigoths n'en était pas moins détruit en Gaule*, et ce peuple se replia en Espagne. Le midi appartint aux Francs.

63. Clovis et les insignes romains. — Clovis revint triom-

1. Les historiens modernes ne sont pas d'accord sur la question de savoir s'il faut placer la bataille à *Voulon* au sud ou à *Vouillé* au nord-ouest de Poitiers.

phant à Tours, où il reçut de l'empereur d'Orient, Anastase, les titres romains de *consul* et de *patrice*, avec la tunique de pourpre. Le roi barbare aimait à se parer de ces insignes qui, aux yeux des populations romaines, légitimaient son autorité. Le souvenir de l'empire romain était si vivace que ces rois barbares voulaient paraître encore des lieutenants des empereurs.

Clovis se fixa ensuite dans le palais romain des Thermes, à *Paris*, et cette ville devint ainsi la *troisième capitale* du nouveau royaume des Francs.

Il faut remarquer cependant que l'autorité de Clovis était loin d'être affermie sur l'Auvergne et sur le midi de la Gaule. Les Francs restèrent cantonnés dans leurs belles forêts du nord et regardaient les *provinces méridionales comme des possessions lointaines*.

64. — Réunion de toutes les tribus franques sous son autorité. — L'ambition de Clovis grandit avec sa puissance. Toutes les tribus franques ne reconnaissaient point son autorité; elles l'avaient aidé dans ses guerres, mais gardaient leurs rois. Clovis ne craignit point de se délivrer de ces rois, bien qu'ils fussent ses parents. Il fit d'abord tuer le roi des *Francs Ripuaires* par son propre fils, et tuer ensuite le meurtrier. Il fit saisir et tonsurer le roi de *Térouanne* et son fils, puis, sur une parole menaçante, les mit à mort. Il vainquit le roi de *Cambrai*, se le fit amener enchaîné et le frappa de sa hache ainsi que son frère. Les guerriers du roi de Cambrai avaient eux-mêmes livré leur roi, moyennant une somme d'argent. Ils vinrent se plaindre à Clovis de n'avoir reçu que de la monnaie fausse. « Les traîtres ne méritent pas d'autre récompense », répliqua Clovis.

65. — Mort de Clovis (511). — A la suite de tous ces meurtres, le roi des Francs assembla ses sujets et parla ainsi de ses proches qu'il avait fait périr : « Malheur à moi, qui suis resté comme un voyageur parmi les étrangers, n'ayant pas de parents qui puissent me secourir, si l'adversité venait ». Ce n'était pas qu'il s'affectât de leur mort; il parlait ainsi par ruse et pour découvrir s'il avait encore quelque parent afin de le tuer. Peu après, Clovis mourut à Paris en l'an 511 : son règne avait duré trente ans et sa vie quarante-cinq ans.

66. — Causes des succès de Clovis. — Bien que, dans les dernières années de son règne, il eût montré qu'il n'avait rien perdu de son caractère barbare, Clovis n'en avait pas moins compris l'importance du rôle des évêques. Toujours il avait su se les concilier. Clovis d'ailleurs construisit des églises et sa politique

religieuse lui assura l'obéissance des populations catholiques.

67. — La royauté de Clovis. — Il ne faudrait point s'imaginer Clovis comme un roi semblable à ceux qui régnèrent plus tard. Il n'était que le chef d'une armée dont les fiers soldats bravaient, en dehors de la guerre, sa puissance. Il ne possédait pas effectivement toute la Gaule et son autorité était à peine reconnue dans le midi. Le royaume des Francs n'était pas un royaume *uni*. Clovis, néanmoins, doit être considéré comme le vrai *fondateur de la monarchie franque*.

Résumé.

42-45. — Au ve siècle de l'ère chrétienne, la Gaule, comme l'Empire romain se vit inondée, par des flots de barbares venus de la Germanie. Les **Burgondes** s'établissent sur les bords de la Saône et du Rhône (413). Les **Wisigoths**, venus par la Grèce et l'Italie, s'établissent au midi sur les bords de la Garonne (419).

46. — Les **Francs** s'avançaient par le nord. Après la grande invasion, ils s'établirent jusqu'à la *Somme*. Au contraire des autres peuples barbares, ils n'émigrèrent pas en masse et n'avancèrent que pas à pas.

47. — Les premiers rois signalés chez les Francs sont *Clodion* (428-448) et **Mérovée** (448-458). C'est de ce dernier roi que tire son nom la première dynastie.

48,-50. — Les progrès des Francs furent un moment arrêtés par un nouveau débordement de barbares. Les **Huns**, venus de l'Asie, se jetèrent sur la Gaule, conduits par *Attila* (451); ils arrivèrent jusqu'à *Orléans*, qui fut défendue par son évêque *saint Aignan*, puis reculèrent devant la coalition de tous les peuples établis en Gaule. Francs, Burgondes, Wisigoths, Romains, vinrent, sous la direction d'*Aétius*, livrer une grande bataille aux Huns dans les *plaines Catalauniques*. Les Huns furent vaincus, mais non détruits, et se retirèrent.

51, 52. — Le fils de Mérovée, *Childéric*, régna ensuite sur les Francs, qui un moment le renvoyèrent et le remplacèrent par un général romain, Ægidius. Cependant l'Empire romain s'écroulait à ce moment en Italie sous les coups des Hérules (476).

53-56 — **Clovis**, proclamé chef des Francs en 481, les conduit contre ce qui restait des armées romaines en Gaule et en triomphe près de **Soissons** (486).

57, 59. — Clovis ensuite épouse **Clotilde**, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons, princesse catholique qui l'exhorte à se convertir. Une victoire que Clovis remporte, en 496, près de **Tolbiac**, sur les *Alamans*, après avoir invoqué le Dieu de Clotilde, achève de le convaincre, et il se fait baptiser par *saint Remi*, évêque de Reims (496). La conversion de Clovis lui donna tout le pays chrétien entre la Seine et la Loire.

60. — Clovis marcha ensuite contre *Gondebaud*, roi des Bourguignons, et soutint contre lui son frère Godégisèle. Gondebaud dut se reconnaître comme *tributaire*.

61, 62. — Le midi de la Gaule était toujours possédé par les Wisigoths, qui, *ariens*, persécutaient les évêques catholiques. Ceux-ci appelèrent Clovis. Le roi des Francs marcha contre les Wisigoths et les battit à la journée de **Vouillé** (507), près de Poitiers. Le royaume des Wisigoths fut détruit en Gaule; cependant les Goths d'Italie empêchèrent Clovis de prendre la Provence.

63-67. — Clovis, pour rester seul chef des Francs, fit périr les rois des autres tribus franques, et mourut en 511 à **Paris**, *troisième capitale* des Francs. Il avait fait de la Gaule un *royaume franc*, bien que sa domination ne fût point acceptée partout également et qu'il se montrât paré des insignes romains.

DEVOIRS ÉCRITS

Invasion de la Gaule par Attila. — Portrait des Francs; montrer comment ils se sont établis dans la Gaule. — Histoire de Clovis. — Quelles furent les causes des succès de Clovis?

QUESTIONNAIRE

Quels peuples barbares franchirent le Rhin en 406? — Par où étaient venus les Wisigoths? — Quelle fut la capitale de leur royaume?

Quelles étaient les armes des Francs? — Comment s'avancèrent-ils en Gaule? — Quel est le premier roi des Francs dont l'histoire soit positive? — Quelles villes occupèrent d'abord les Francs?

Qu'était-ce que les Huns? — Quels peuples se coalisèrent contre Attila? — Où eut lieu la bataille et quel en fut le résultat? — En quelle année finit l'empire romain d'Occident?

De quelle année à quelle année régna Clovis? — Quel fut le résultat de la bataille de Tolbiac et quelles en furent les conséquences? — Qui avait préparé la conversion de Clovis? — Quelles furent les conséquences de sa conversion?

Comment Clovis rendit-il les Burgondes tributaires? — Que dit Clovis à ses guerriers pour les déterminer à marcher contre les Wisigoths? — Où et comment les Wisigoths furent-ils défaits?

Quels titres reçut Clovis de l'empereur d'Orient? — Par quoi Clovis souilla-t-il les dernières années de son règne? — Où mourut Clovis? — Était-il réellement le roi absolu de la Gaule?

CHAPITRE V

LA GAULE MÉROVINGIENNE

SOMMAIRE. — *Après Clovis, la Gaule tomba pour deux siècles et demi dans une confusion qui semblait devoir causer sa ruine et ramener la barbarie. Sous les rois Mérovingiens, les guerres furent continuelles et violentes. L'Église lutta tant qu'elle put contre ce désordre et maintint la société prête à se dissoudre.*

I. — Les fils de Clovis et de Clotaire. La rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie.

68. — Les partages du royaume franc. — Après la mort de Clovis, ses fils se partagèrent son royaume comme un simple domaine, et alors commencèrent des divisions qui se renouvelaient à chaque succession avec des guerres où disparut l'ancienne prospérité du pays.

Les quatre fils de Clovis eurent chacun un royaume et une capitale : *Paris, Orléans, Soissons, Metz*[1]. Chacun eut en outre une part de l'*Aquitaine*, mal soumise et que les Francs considéraient comme un domaine supplémentaire, une terre à pillage.

Le roi d'Orléans, *Clodomir*, ayant été tué dans une guerre contre les Burgondes, ses deux frères, *Clotaire*, roi de Soissons, et *Childebert*, roi de Paris, massacrèrent leurs neveux et s'emparèrent de leur héritage (524).

Les fils de Clovis suspendirent pourtant leurs querelles pour agrandir encore les possessions des Francs, par la soumission de la ***Bourgogne***, de l'***Auvergne***, de la ***Thuringe*** en *Germanie*.

1. L'histoire s'étend tellement qu'il faut nécessairement abréger l'étude des commencements et en supprimer les noms des fils de Clovis et de Clotaire et de la plupart des Mérovingiens dont il n'est pas utile d'embarrasser la mémoire.

LECTURE N° 6.

Les enfants de Clodomir. — Clodomir avait laissé trois fils, qui avaient été confiés à la garde de leur aïeule, la reine Clotilde. Les deux rois de Paris et de Soissons, Childebert et Clotaire, après s'être entendus, firent dire à leur mère : « Envoie-nous les enfants, afin que nous les élevions à la royauté ». Clotilde, pleine de joie, fit manger et boire les enfants et les fit partir en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois régner à sa place ».

Mais bientôt elle reçut un autre message. Les deux rois lui envoyaient un Romain de leur suite, Arcadius, avec une paire de ciseaux et un glaive nu : « Très glorieuse reine, dit-il, tes fils, nos seigneurs, te demandent conseil sur ce qu'on doit faire des enfants. Veux-tu qu'ils vivent la chevelure coupée, ou veux-tu qu'ils soient égorgés ? » La reine troublée et indignée s'écria, sans savoir ce qu'elle disait : « Si on ne les élève point au royaume, j'aime mieux les voir morts que tondus ». Arcadius, se retirant aussitôt, alla dire aux rois : « achevez l'œuvre commencée, la reine y consent ».

Aussitôt Clotaire saisit l'aîné des enfants et l'égorgea. Childebert voulut alors sauver le deuxième, qui embrassait ses genoux en pleurant ; mais Clotaire, furieux, lui reprocha de l'avoir poussé à cette action et de reculer ensuite. Childebert lui jeta l'enfant, qui fut tué. Des serviteurs, au premier bruit, avaient emporté le troisième, Clodoald, qui fut élevé dans un monastère et qui, honoré plus tard sous le nom de *saint Cloud*, a laissé ce nom à un village célèbre des environs de Paris. La reine Clotilde, vivement affligée, se retira à Tours, où elle mourut en 545.

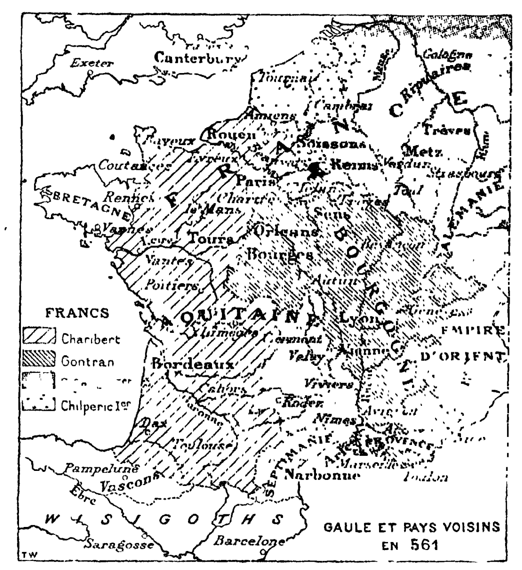
69. — Clotaire Ier (558-561). — Clotaire survécut à ses frères, réunit toute la Gaule sous sa domination et régna seul de 558 à 561. Demeuré barbare, il fit brûler dans une cabane son fils Chramne révolté.

70. — Les fils de Clotaire. — Quatre fils lui restaient. Après sa mort, ils firent un nouveau partage : il y eut encore *quatre royaumes* (*carte p.* 51).

Caribert, roi de Paris, mourut en 567, et telle était déjà l'importance de Paris que les trois frères gardèrent cette ville *indivise*. Aucun ne pouvait y entrer sans la permission des autres. Contran, roi de Bourgogne, d'un caractère pacifique, s'efforça de rester étranger aux rivalités bientôt terribles de *Chilpéric*, roi de Soissons, et de *Sigebert*, roi de Metz.

71. — La Neustrie et l'Austrasie. — Le royaume de *Sigebert* était appelé *royaume de l'Est* (Oster-rike) en latin ***Austrasia***

(l'Austrasie). Il s'étendait de l'Escaut, de l'Oise, de la Marne et de la Seine jusqu'au delà du Rhin. Pays souvent ravagé, que les forêts avaient de nouveau envahi, l'Austrasie n'avait que peu de villes : les plus grandes étaient Trèves et Reims. Ouverte du côté de la Germanie, elle recevait sans cesse de nouvelles tribus et le caractère des Francs austrasiens demeurait rude, énergique. Les



Les royaumes francs sous les fils de Clotaire.

rois s'y faisaient difficilement obéir des chefs qui les suivaient, des *leudes*, qui possédaient déjà de vastes domaines.

Les pays sur lesquels régnait *Chilpéric* étaient dits *n'étant pas à l'est* (*Neoster-rike*) en latin ***Neustria*** (la Neustrie). C'était donc la France du nord-ouest allant jusqu'aux côtes de la Manche. Le pays, moins ruiné, avait conservé des villes encore quasi-romaines : Paris, Rouen, Soissons, Orléans, Tours, Le Mans. Les Francs n'y avaient pas tardé à prendre les habitudes et les mœurs des populations gallo-romaines. Ils remplissaient leurs métairies ou villas de meubles de luxe, de lits somptueux, de tables char-

gées de vaisselle d'or et d'argent. Ils s'initiaient à la langue latine. Le farouche Chilpéric se piquait d'être un homme lettré et d'aligner des vers latins.

Entre ces deux pays si différents, une hostilité se déclara qui débuta par la rivalité de deux rois et surtout de deux femmes, *Frédégonde* et *Brunehaut*.

72. — Frédégonde et Brunehaut (568). — Le roi Sigebert avait recherché une alliance royale : il avait épousé *Brunehilde* (ou Brunehaut), fille d'un roi des Wisigoths d'Espagne. Chilpéric voulut imiter son frère et demanda la main de la sœur de Brunehaut, *Galeswinthe*. La mauvaise renommée de Chilpéric, qui avait déjà répudié une première épouse, Audowère, fit longtemps hésiter le roi des Wisigoths; mais il fut décidé par les brillantes promesses du roi de Soissons, et Galeswinthe, quittant avec regret sa patrie et sa mère, partit pour la Neustrie. Ses pressentiments ne l'avaient pas trompée. Chilpéric, au bout de quelque temps, poussé par la méchanceté d'une femme nommée *Frédégonde*, qui voulait devenir reine, fit étrangler Galeswinthe pendant la nuit. Il affecta d'abord une douleur mensongère, mais révéla presque aussitôt le meurtrier et la cause du meurtre en mettant à la place de Galeswinthe l'audacieuse et rusée Frédégonde (568).

Brunehaut n'eut plus dès lors qu'une pensée, venger la mort de sa sœur. En 575, Sigebert, excité par Brunehaut, se précipita sur la Neustrie, s'empara de la ville de Paris et poursuivit son frère Chilpéric vers le nord. Chilpéric, abandonné de presque tous ses leudes, s'était enfermé avec Frédégonde dans Tournai. Les leudes neustriens reconnurent *Sigebert* comme leur chef et l'élevèrent sur un bouclier à l'assemblée de *Vitry* (sur la Scarpe, entre Douai et Arras). Mais, au lendemain de cette cérémonie, deux émissaires de Frédégonde demandèrent à entretenir Sigebert à l'écart, et le frappèrent à la fois de leurs couteaux.

Privés de leur roi, les Austrasiens retournèrent en toute hâte vers leur pays, et Chilpéric, qui avait paru si près de la ruine, se trouva tout d'un coup remis en possession de son royaume. Frédégonde, vaincue la veille, triomphait de Brunehaut.

73. — Frédégonde en Neustrie; mort de Chilpéric (584). — Frédégonde, continuant en Neustrie la série de ses crimes, fit égorger les deux fils que Chilpéric avait eus de son premier mariage, Mérovée et Clovis. Chilpéric, qui avait laissé s'accomplir tous ces meurtres, périt lui-même. En 584, un soir qu'il revenait de la chasse, à sa villa de Chelles, au moment où il mettait la

main sur l'épaule d'un de ses leudes pour descendre de cheval, il fut frappé par Landéric, un des serviteurs de la reine.

Bien qu'on ait attribué ce crime à Frédégonde, elle ne semble y avoir eu aucun intérêt : la mort de Chilpéric, en effet, lui enlevait son principal appui. Ce fut à grand'peine qu'elle put reprendre l'ascendant sur les leudes et régner au nom du jeune fils de Chilpéric, *Clotaire II*.

Mais, ce qui est certain, c'est qu'elle ne craignit point, en 586, de faire assassiner dans son église l'évêque de Rouen, *Prétextat*. Comme on le ramenait dans sa maison, Prétextat aperçut la reine : elle lui demanda d'un air hypocrite qui avait pu commettre un tel attentat. « Qui donc, répondit-il, si ce n'est celle qui a déjà fait mourir des rois et répandre le sang innocent ? » Elle proposa de le faire soigner, mais il refusa en disant : « Les ordres de Dieu m'ont rappelé de ce monde; toi que chacun connaît pour être la source de tous les crimes, tu seras maudite dans les siècles ! »

74. — Brunehaut en Austrasie. — Brunehaut régnait également en Austrasie comme tutrice de son fils *Childebert II*. Élevée à la cour des Wisigoths, pénétrée des idées romaines, elle voulait les imposer aux leudes austrasiens. Elle voulait faire disparaître les coutumes barbares, réparait les voies que les Romains avaient construites et qu'on laissait tomber en ruine; dans certains pays, des routes portent le nom de *chaussée de Brunehaut*; des tours, des pierres, appelées tours et pierres de Brunehaut, attestent le souvenir profond que cette reine a laissé dans les populations.

75. — Mort de Frédégonde (597). — Le fils de Brunehaut, Childebert mourut (596) à la fleur de l'âge (il avait 26 ans). Cette mort fut un événement funeste pour la reine d'Austrasie et Frédégonde chercha à en profiter. Elle conduisit les Neustriens contre les jeunes fils de Childebert, entre lesquels Brunehaut avait divisé le royaume : *Théodebert II*, roi d'Austrasie, et *Thierry II*, roi de Bourgogne. Mais ceux-ci soutinrent vigoureusement le choc de l'armée ennemie, et Frédégonde dut reculer, se contentant d'avoir enlevé aux fils de Childebert la ville de Paris, où elle mourut en 597.

76. — Mort de Brunehaut (613). — Si Brunehaut se trouvait enfin délivrée de sa rivale, la haine que Frédégonde lui avait vouée revivait tout entière dans le fils de celle-ci *Clotaire II*. Par ses violences, Brunehaut ne devait pas tarder à fournir à Clotaire II l'occasion de satisfaire cette haine héréditaire. Avide, elle faisait

exécuter sans jugement des leudes dont elle convoitait les trésors. Alors, s'éleva la voix de l'évêque de Vienne, *Didier*. Brunehaut exila l'évêque et plus tard le fit mettre à mort. Puis, voulant se venger des Austrasiens qui l'avaient chassée, elle fit marcher contre eux le roi de Bourgogne. Armant ainsi elle-même ses petits-fils, le frère contre le frère, elle les excitait à la guerre la plus criminelle. Théodebert, roi d'Austrasie, fut saisi, tonsuré, et peu après assassiné. Thierry II régna donc, avec Brunehaut, sur l'Austrasie et sur la Bourgogne. Mais Thierry, que Brunehaut avait laissé s'énerver dans les plaisirs, mourut tout à coup en 613, et Brunehaut demeura seule avec quatre arrière-petits-enfants en bas âge.

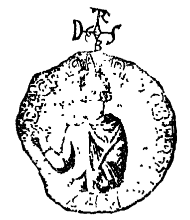
Clotaire II envahit alors l'Austrasie. Les leudes, jugeant le moment venu de se venger de l'altière Brunehaut, l'abandonnèrent et la livrèrent à Clotaire. Le roi de Neustrie prétendit rendre Brunehaut responsable de tout le sang répandu, lui reprocha le meurtre de dix rois, et se montra digne fils de Frédégonde par le supplice auquel il soumit la reine vaincue. Pendant trois jours, elle fut exposée aux insultes des soldats, promenée honteusement sur un chameau, puis attachée à la queue d'un cheval fougueux qui lui brisa le crâne; et ce fut ainsi que mourut, en l'année 613, Brunehaut, cette femme, fille de roi, épouse de roi, mère de roi, aïeule de rois, et bisaïeule de rois.

77. — Clotaire II, seul roi (613-628). — *Clotaire* II réunit sous sa domination les royaumes de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne, et reconstitua, de l'année 613 à 628, l'ancienne monarchie des Francs. Son règne marque peu dans l'histoire des Mérovingiens; on n'y signale qu'un fait principal, une *constitution perpétuelle*, délibérée en 614 par les leudes et soixante-dix-neuf évêques réunis à Paris. Cette constitution favorisa surtout l'ambition des leudes, et imposa aux rois l'obligation de choisir les comtes cités parmi les plus riches propriétaires.

II. — Dagobert. La société mérovingienne.

78. — Dagobert Ier (628-638); sa puissance, sa sévérité. — Clotaire II laissa, en 632, les trois royaumes francs à son fils *Dagobert Ier*, qui, depuis l'année 622, avait été déjà donné comme chef aux Austrasiens et s'était signalé, dès sa jeunesse, par son ardeur à combattre les *Saxons*.

En Gaule, il dompta les *Wascons* ou Basques, et força à la soumission le duc des *Bretons*. Au delà du Rhin, il imposa tribut aux *Thuringiens*, aux *Alamans*, aux *Bavarois*. Il lutta contre les *Vénètes*, établis dans la vallée du Danube et qui, dirigés par un Franc nommé *Samo*, opposèrent une vive résistance; mais les Vénètes furent à la fin obligés de se soumettre à Dagobert. Quatre mille *Bulgares* ayant pénétré chez les Bavarois et demandant à s'établir parmi eux, Dagobert parut y consentir, puis il ordonna aux Bavarois de les exterminer quand ils seraient dispersés. Telle était l'humeur douce et débonnaire du roi Dagobert.



Sceau ou cachet de Dagobert (Archives nationales).

Dagobert est représenté une palme à la main, casqué comme un guerrier La légende doit se lire : « Dei (en abrégé) Gracia Dagobertus Rex » Dagobert, roi par la grâce de Dieu. En haut les différentes lettres du nom du roi, disposées en croix, constituent la signature.

A l'intérieur, Dagobert se fit craindre des leudes. Il parcourait les provinces « et rendait la justice, dit un chroniqueur, aux pauvres comme aux riches, sans aucuns frais, sans exception de personnes, dormant peu, mangeant sobrement, attentif à faire en sorte que tous se retirassent de sa présence pleins de joie et d'admiration ». Souvent aussi, sur les informations qu'il recevait, il envoyait mettre à mort, sans forme de procès, les leudes dont il se défiait. C'était une justice sommaire et barbare que celle de Dagobert.

79. — La royauté franque; la cour de Dagobert. — C'est sous Dagobert que se manifesta principalement le double caractère des rois francs. Les successeurs de Clovis restent des guerriers; ils ne se distinguent des autres que par la longue chevelure réservée à la famille de Mérovée. Couverts de peaux de bêtes, les jambes ornées de lanières de cuir, ils n'aiment qu'à chasser et à batailler. Ils vivent avec leurs leudes dans une *villa* rustique comme une ferme. Tout autour, des maisons abritaient les familles qui exerçaient les métiers nécessaires à la vie de tout ce monde. Des écuries, des étables complétaient la villa royale.

Mais les rois francs prétendaient aussi exercer l'autorité comme successeurs des empereurs romains. Ils se montraient dans les cérémonies en costumes romains. Ils ont des conseillers gallo-romains qui composent le *palatium* (le palais) : ce terme désignait alors l'entourage du roi plutôt que sa résidence.

Dagobert aimait, dans sa villa de *Clichy*, près de Paris, étaler un luxe qui rappelait celui des empereurs. Un cercle d'or sur la tête, assis sur un trône d'or, enrichi de pierreries, il donnait audience aux ambassadeurs des peuples barbares qu'il avait soumis ou à ceux de l'empereur d'Orient, Héraclius. Il paraissait en compagnie d'évêques dont il n'écoutait point les sages exhortations, car il ne fut pas moins dissolu dans ses mœurs que les autres Mérovingiens. Il se plaisait surtout aux entretiens de **saint Ouen**, évêque de Rouen, et de l'habile orfèvre **Éloi**, que son talent et sa probité avaient fait distinguer de Clotaire II.

Éloi, grâce à sa sagesse, devint le plus intime conseiller de Dagobert, tout en demeurant l'orfèvre qui enrichissait le trésor du roi et les trésors des abbayes de ses merveilleux travaux. Il se servait de sa puissance pour répandre d'abondantes aumônes, pour fonder des monastères. Aussi fut-il plus tard sacré évêque de Noyon et de Tournai (640), et mourut-il en travaillant à la conversion des peuples du nord de la Gaule (659). L'Église l'a placé au nombre des saints.

80. — L'abbaye de Saint-Denis. — Les premiers Mérovingiens avaient près de Paris, élevé une chapelle dans la plaine située derrière la butte de Montmartre, et où saint Denis avait, dit-on, reçu la sépulture. Dagobert voulut faire davantage pour le saint qui était, avec saint Martin, le plus grand apôtre de la Gaule; il lui éleva une magnifique église ornée d'or, de pierreries, dotée d'immenses revenus et d'immenses domaines. L'abbaye qui fut construite auprès de cette église ne tarda pas à devenir une des plus célèbres de France. Dagobert voulut être enterré à Saint-Denis (638), et cette église devint, dans la suite, la sépulture d'un grand nombre de rois[1].

81. — La loi salique; état social des Francs. — C'est à Dagobert qu'on attribue la revision ou la rédaction définitive de la loi des Francs, appelée *loi salique*[2], très confuse, et principalement loi pénale. On y compte 343 articles de pénalité et 65 seulement sur tous les autres sujets.

Les esclaves étaient surtout attachés à la culture de la terre; l'Église d'ailleurs s'efforçait d'en diminuer le nombre en encourageant les affranchissements.

1. Parmi les princes des trois dynasties qui ont régné sur la vieille France, furent inhumés à Saint-Denis d'abord les deux fils de Dagobert, Sigebert II et Clovis II, puis, parmi les Carolingiens, Pépin, Charles le Chauve; enfin Eudes, duc des Francs, puis dix-huit reines et vingt-neuf rois sur les trente-deux qui composent la famille des Capétiens de Hugues Capet à Louis XV.

2. On ne sait trop d'où vient ce nom, car nulle part dans cette loi on ne trouve l'expression : *loi des Saliens*.

Le père, chez les Francs, n'exerçait plus la tyrannie que lui accordaient les lois romaines : la règle de succession était fondée sur le principe de la justice. L'histoire des Mérovingiens montre combien cette *égalité dans les partages entre les enfants* était chère au peuple franc, puisqu'on regardait la royauté comme un héritage ordinaire divisible entre tous les enfants du prince.

Cependant un article de la loi salique, appliqué plus tard à la succession au trône, portait que les femmes ne pouvaient hériter de la *terre salique*, c'est-à-dire de la terre pour laquelle le Franc devait le service militaire.

82. — La justice; la composition, ou wergeld. — Les barbares ne s'étaient pas élevés à l'idée morale de respecter comme une chose sacrée la vie des hommes. Un meurtre était pour eux un dommage matériel causé à la famille de la victime.



Le duel judiciaire.

La valeur de chaque homme, selon qu'il était ou compagnon du roi, ou un noble franc, ou un simple homme libre, ou bien un esclave, était donc fixée ; c'est ce qu'on appelait le *wergeld*[1], ou *composition*. On *composait*, en effet, avec la famille de la victime, on faisait un compromis : moyennant l'indemnité qui leur était payée, les parents renonçaient à poursuivre la vengeance du meurtre ; car ils avaient droit à cette vengeance non seulement sur la personne du meurtrier, mais sur sa famille. C'était le droit primitif qui subsista longtemps dans les familles de l'Italie, de la Sardaigne et de la Corse, par la *vendetta*.

83. — Les épreuves judiciaires; le duel. — D'après les idées

1. Ce mot s'écrit suivant l'étymologie qu'on adopte : prix de la guerre, wehrgeld, ou valeur d'argent, wergeld.

Pour un compagnon du roi tué dans sa maison par une bande armée, on payait	1800	sous d'or
Pour un homme de la truste (ou bande) du roi.	600	—
Pour un prêtre	600	—
Pour un Franc libre	200	—
Pour un esclave, bon ouvrier en or	100	—
Pour un simple esclave	40	—

païennes, dont ils ne pouvaient aisément se défaire, les barbares ne cessaient d'attribuer quelque chose de divin au feu et à l'eau. L'eau et le feu devaient donc révéler le coupable : celui qui portait un fer rouge sans se brûler était innocent[1]. Au-dessus d'une chaudière d'eau bouillante, on attachait une corde à laquelle était suspendue une boucle que l'on plongeait dans l'eau. A la première épreuve, le patient n'avait besoin pour l'atteindre que de mettre la main dans l'eau; à la seconde, le bras jusqu'au coude; à la troisième, le bras tout entier. On lui enveloppait ensuite la main et le bras et si, au bout de trois jours, quelque marque de brûlure paraissait sur la main ou sur le bras, l'accusé était considéré comme coupable.

Mais une des épreuves les plus habituelles, c'était le *combat* ou *duel* judiciaire. On prouvait son droit en combattant son adversaire : c'était donc le droit du plus fort. Les femmes, les enfants choisissaient un *champion*, de la valeur ou de l'adresse duquel dépendait le gain de leur procès.

84. — Les leudes; les bénéfices; le traité d'Andelot (587). — Les *leudes* (ou compagnons) étaient les hommes du chef auquel ils juraient fidélité[2]. Les leudes, ou fidèles du roi, étaient plus particulièrement appelés *antrustions*, lorsqu'ils faisaient partie de la bande, ou *truste* royale. Le chef, en récompense des services qu'il recevait de ses leudes, leur donnait des terres, des *bénéfices*, d'abord révocables à volonté. Les terres possédées, soit par les Gallo-Romains, soit par les Francs, à titre ordinaire, les héritages de chaque famille, s'appelaient les *alleux* (*allods*).

Par le traité d'***Andelot***, conclu entre Childebert II d'Austrasie et Gontran de Bourgogne (587), les deux rois s'engagèrent « *A rendre aux leudes les biens enlevés depuis la mort de Clotaire Ier et à assurer à leurs fidèles la tranquille jouissance des donations faites avant cette époque* ». C'était déjà changer la nature des bénéfices, faire d'une récompense un *droit*, d'une faveur une *propriété*. Aussi le traité d'Andelot est-il considéré comme un premier pas vers l'*hérédité des bénéfices* qui devait avoir pour l'avenir de graves conséquences et préparer la féodalité.

85. — Les assemblées, ou Champs de Mars. — Chez les peuples germains, un vif sentiment de la liberté personnelle dominait. Le guerrier sent sa force, et s'il obéit à un chef c'est

1. On appelait ces épreuves *ordalies*, d'un mot allemand *urtheil* (jugement). Mais l'ordalie par excellence était le *duel judiciaire*.

2. Le nom de leudes est souvent pris dans l'histoire dans le sens d'hommes puissants, mais ce n'est pas le sens original.

qu'il l'a choisi. Cet *esprit d'indépendance* se manifestait dans les assemblées où les guerriers se réunissaient avec leurs chefs et qu'on appelait *mall* ou *mallum*, ou bien *Champs de Mars*. Ces assemblées, dont on a exagéré le rôle, ne délibéraient point. Elles *ne furent, sous les Mérovingiens, que des revues passées au* début des expéditions.

86. — L'Eglise. — Dans le désordre des invasions, l'Église était restée le seul pouvoir protecteur des cités. Les magistrats spéciaux ou *défenseurs* qu'on avait établis désertaient leur poste. Les évêques l'occupèrent. Ils encourageaient les habitants effrayés, nourrissaient les pauvres, négociaient avec les chefs barbares. Ils eurent beaucoup à souffrir de la brutalité des rois mérovingiens auxquels ils se voyaient obligés de parler un langage hardi. Nizier, évêque de Trèves, reproche au roi de Metz, Théodebert, ses désordres et refuse de célébrer l'office en sa présence. Aux menaces du roi Clotaire, il répond : « Je mourrai volontiers pour la justice ». Brunehaut fait exiler Didier, évêque de Vienne : après son retour, le roi Thierry le fait arrêter dans son église et un soldat d'un coup de pierre brise la tête du courageux prélat. Prétextat périt victime de la fureur de Frédégonde. Peu s'en fallut que *Grégoire de Tours* n'éprouvât le même sort. C'est ce courageux et savant évêque (mort en 595) qui nous a laissé le récit de ces temps de confusion et de violences, et a écrit, sous une forme dramatique, les premières pages de l'Histoire de France.



Un évêque au temps des Mérovingiens.
Coiffé de la mitre (bonnet oriental) enveloppé d'une chasuble (manteau brodé), portant la crosse (en forme de houlette).

87. — Les conciles; l'excommunication. — Les évêques tenaient de fréquentes assemblées, ou *conciles*, qui exercèrent une influence considérable. C'est par eux que l'Église non seulement préservait sa doctrine et sa discipline, mais aussi améliorait la législation et réclamait sans cesse de nouveaux privilèges.

Sans force matérielle, les évêques ne pouvaient agir sur les barbares que par une pénalité morale : l'*excommunication*. L'excommunié était retranché de l'Église, alors la société tout entière. Prononcée avec un appareil terrible, l'excommunication semblait la mort anticipée et la mort éternelle si le coupable n'implorait point son pardon.

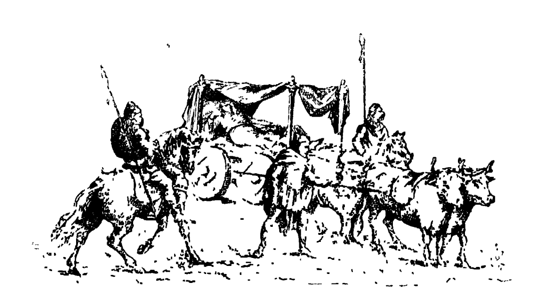
88. — Les monastères. — L'Église trouvait d'actifs auxiliaires dans les moines. Ces solitaires, qui s'isolaient du monde, se vouèrent d'abord uniquement à la *prière*. Ils s'astreignirent ensuite au *travail* et adoptèrent la règle établie en Italie par *saint Benoît* (528). Les moines s'enfonçaient dans les pays encore sauvages ou redevenus tels après les invasions. Ils défrichaient, labouraient, ensemençaient, remettant ainsi en honneur le travail des mains, enseignant les méthodes de culture et transformant des déserts en contrées riches et fertiles. Des régions entières furent cultivées par eux. De l'Irlande vinrent en Gaule des missionnaires célèbres : *saint Fiacre* défricha une partie de la Brie; *saint Colomban* fonda au pied des Vosges le monastère de *Luxeuil* (Haute-Saône). Il tint tête à Brunehaut, dont il blâmait les cruautés et se vit chassé de son abbaye. Le caractère sacré du monastère s'étendait à toutes les terres qui lui appartenaient et il se créait ainsi au milieu des déserts de véritables oasis.

Aux travaux agricoles, les moines joignaient les travaux intellectuels. Ils recopiaient les manuscrits, ouvraient des écoles et maintenaient, au milieu d'une société retournée à l'ignorance, une faible lueur de science qui suffira plus tard pour ranimer la science entière.

89. — Le droit d'asile. — Dans cette société livrée aux pires violences, les églises, les monastères devenaient des asiles. Ceux qui s'y réfugiaient se trouvaient placés sous la protection de l'autorité religieuse, inviolables tant qu'ils y restaient. Le *droit d'asile*, qui plus tard donna lieu à tant d'abus et servit aux pires criminels, fut, dans le principe, un droit salutaire et une protection efficace.

III. — Décadence des Mérovingiens. Les maires du palais.

90. — Déclin de la famille de Mérovée. — La famille de Clovis et de Mérovée déclina vite. Dès l'année 638 ne parurent plus sur le trône que des rois enfants ou des princes incapables, dits à tort les *rois fainéants*, car la plupart n'arrivèrent pas à l'âge d'homme. Chaque année, sur un lourd chariot traîné par des



Un roi fainéant.

bœufs, le roi se rendait à l'assemblée générale des Francs. Puis il rentrait oisif dans sa villa perdue au fond de quelque forêt.

91. — Les maires du palais. — La surveillance de cette villa et de toutes les provinces qui composaient le palais était confiée à un *maire du palais*.

Le maire jugeait les querelles des leudes et conduisait l'armée. Il exerçait la tutelle des princes enfants. Il régnait, en réalité, en leur nom.

92. — Les maires de Neustrie et d'Austrasie; Ebroïn. — Après la mort de Dagobert, les partages avaient recommencé. On vit de nouveau des royaumes de Neustrie, d'Austrasie, de Bourgogne. Dans chacun de ces royaumes il y eut un maire.

La *rivalité des royaumes de Neustrie et d'Austrasie* recommença : elle fut cette fois excitée par celle des maires. L'un des plus fameux, ***Ébroïn***, en Neustrie, agit en maître absolu, au nom de fantômes de rois, qu'il élevait, changeait à volonté. Cruel, il exerça contre ***Léger***, évêque d'Autun, chef des leudes soulevés contre

lui, la plus atroce vengeance et ne le fit périr qu'après trois ans d'horribles souffrances qui ont valu à Léger le nom de saint et de martyr.

Ebroïn voulut aussi dominer l'Austrasie, mais ce pays se refusait à subir le joug de la Neustrie. En 679, les Austrasiens délaissèrent même la famille de Mérovée, n'*élurent plus de roi* et donnèrent le pouvoir à ***Pépin d'Héristal***, déjà maire du palais, et à son cousin Martin, qui prirent le titre de *ducs des Francs.* Ébroïn marcha contre les Austrasiens, les battit et tua Martin en trahison.

Mais il avait tant frappé par l'épée qu'il devait périr frappé par l'épée. Un leude neustrien, menacé par lui, l'attendit un matin au moment où il sortait de sa maison pour se rendre à l'église et lui porta un violent coup de hache (681).

93. — Pépin d'Héristal; victoire austrasienne de Tertry (687). — Les Neustriens choisirent un autre maire qui reprit les projets et l'ambition d'Ebroïn. Beaucoup de leudes neustriens proscrits se réfugièrent en Austrasie et la guerre éclata de nouveau entre les deux royaumes. Une bataille s'engagea entre Vermand et Péronne, à ***Testry***, ou mieux ***Tertry*** (c'est le nom actuel du village [1]). Pépin d'Héristal sut prendre une position avantageuse, ayant le soleil à dos, et son habileté, autant que le courage de ses troupes, lui assura la victoire. Les vaincus se réfugièrent, pour échapper à la vengeance de leurs ennemis, dans les églises de Vermand et de Péronne (687).

Pépin se hâta de marcher sur Paris et s'empara de la personne du roi mérovingien qui y régnait et qui se résigna à subir la tutelle de Pépin d'Héristal. Celui-ci lui laissa le titre de roi de Neustrie et d'Austrasie. Peu lui importait, puisque seul il était le maître et qu'avec lui l'***Austrasie triomphait de la Neustrie.*** Le royaume des Francs, longtemps divisé, retrouvait ainsi son unité, et une famille nouvelle acquérait assez d'illustration pour remplacer bientôt la famille de Mérovée.

Résumé.

68. — Sous les fils de Clovis, le royaume franc fut partagé en quatre royaumes, et s'agrandit néanmoins de la *Bourgogne*, de l'*Auvergne*, de la *Thuringe*.

69-71. — L'unité reconstituée par Clotaire se brisa encore après lui.

1. Tertry, près de Péronne (Somme).

De nouveau quatre royaumes se formèrent, bientôt réduits à deux : la **Neustrie** (ouest) et l'**Austrasie** (est).

Différents de population, car le royaume d'Austrasie, voisin de la Germanie, en recevait de continuelles recrues et celui de Neustrie avait mieux conservé les traditions et les coutumes romaines, ces deux royaumes entrèrent en lutte à l'occasion de la rivalité de deux reines, *Frédégonde* en Neustrie et *Brunehaut* en Austrasie.

72-77. — Frédégonde se rendit odieuse par ses nombreux crimes, se délivrant par le meurtre de ceux qui gênaient ou contrariaient son ambition. Brunehaut n'était pas moins violente, mais voulait au moins imposer l'autorité royale aux leudes indisciplinés et imiter l'administration romaine.

Après des alternatives de revers et de succès, Frédégonde mourut en 597 à Paris, laissant la Neustrie à son fils Clotaire.

L'altière Brunehaut avait irrité contre elle les leudes d'Austrasie, qui ne la soutinrent point dans sa lutte contre la Neustrie : ils la livrèrent même à Clotaire II, qui la fit périr d'une manière affreuse (613).

78-80. — **Dagobert Ier**, fils de Clotaire II (628-638), fut le plus puissant des Mérovingiens; il commandait à toute la Gaule, où il soumit : à l'ouest les *Bretons*, au sud les *Vascons* ou *Basques*. Au delà du Rhin, il recevait tribut des *Thuringiens*, des *Alamans*, des *Bavarois*; il fit la guerre contre les *Vénètes* établis dans la vallée du Danube. Dagobert tenait sa cour près de Paris, dans sa villa de Clichy. Il avait pour conseillers *saint Ouen* et surtout l'*orfèvre Éloi*, devenu plus tard évêque.

81-85. — A cette époque, la société franque commençait à s'organiser. La *loi salique*, revisée sous Dagobert, réglait les rapports de la famille et de toutes les classes suivant les idées germaines. Suivant ces idées, le meurtre était rachetable : c'était la composition ou le **wergeld**, et le prix du sang variait selon la condition de la victime.

Les guerriers francs se groupaient autour des plus puissants et devenaient leurs **leudes**. Les leudes furent récompensés de leurs services par des concessions de terres ou **bénéfices** que le traité d'*Andelot* (587) rendit viagers.

La justice était encore barbare ; elle se servait d'épreuves par le feu, par l'eau, ou du combat singulier : c'étaient les *ordalies* ou *épreuves judiciaires*.

86-89. — L'Église s'efforçait de remédier au désordre moral en ouvrant ses temples comme *asiles*. Ses évêques résistaient aux plus violents Mérovingiens et par les *excommunications* remportaient des victoires morales. Les *monastères* devenaient des refuges pour la prière, le travail et l'étude.

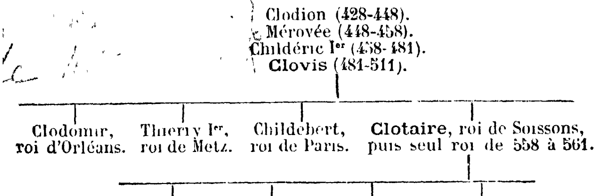
90-92. — Après la mort de Dagobert, le royaume fut de nouveau divisé. Le pouvoir commençait à passer aux *maires du palais*, et bientôt en Neustrie un de ces maires, **Ébroïn**, joua le premier rôle.

Ébroïn devint en réalité le maître, sauf en Austrasie, car ce pays se refusait à subir le joug de la Neustrie. En 671, même, les Austrasiens n'élurent plus de roi : ils donnèrent le pouvoir à des *ducs*.

L'un de ces chefs, **Pépin d'Héristal**, sorti d'une famille dès longtemps vénérée, défendit l'Austrasie contre Ébroïn, qui resta néanmoins vainqueur, mais périt bientôt assassiné (681).

93. — Privée de ce chef, la Neustrie ne put résister aux Austrasiens qui la soumirent par la victoire de ***Tertry*** (687). La domination de la Gaule appartint dès lors aux Francs de la Meuse.

Principaux rois mérovingiens.



Clodion (428-448).
Mérovée (448-458).
Childéric Ier (458-481).
Clovis (481-511).

Clodomir, roi d'Orléans. — Thierry Ier, roi de Metz. — Childebert, roi de Paris. — **Clotaire**, roi de Soissons, puis seul roi de 558 à 561.

Caribert, (Paris). — Gontran, (Bourgogne). — Sigebert, (Austrasie). — Chilpéric Ier, (Neustrie), mort en 584.

Clotaire II, roi de Neustrie (584-613), seul roi (613-628).

Dagobert Ier (628-638).

Après Dagobert, nouveaux partages Les rois mérovingiens disparaissent en Austrasie en 679, et en Neustrie, avec Childéric III, en 752.

DEVOIRS ÉCRITS

Que firent de la Gaule les fils de Clovis et de Clotaire? — Qu'entend-on par la rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie? Quel en fut le début? — Quand recommença cette rivalité? Comment se termina-t-elle? — Comment se rendait la justice à l'époque des Mérovingiens? — Comment l'Église luttait-elle contre le désordre moral? A quoi dut-elle sa puissance?

QUESTIONNAIRE.

Que devient le royaume de Clovis après sa mort? — Quels pays y furent ajoutés? — Qui reconstitua l'unité? — Comment se brisa-t-elle encore après Clotaire?

D'où vient le mot d'Austrasie? celui de Neustrie? — Quelle différence y avait-il entre ces deux royaumes? — Par quoi se signalèrent Frédégonde en Neustrie, Brunehaut en Austrasie?

Quelles furent les guerres de Dagobert? — Était-il bon? — Qu'entend-on par la loi salique? — Qu'est-ce que le wergeld? — Qu'entend-on par épreuves judiciaires? — Qu'entend-on par leudes? — par Champs de Mars?

Quel avantage reconnaissait aux leudes le traité d'Andelot? — En quoi ce traité est-il important? — Comment les évêques luttaient-ils contre les rois barbares? — Quels services rendaient alors les monastères?

Qu'entend-on par rois fainéants? — par maires du palais? — Quel était le caractère d'Ebroïn? — Contre qui exerça-t-il une affreuse vengeance? — Que firent les Austrasiens après la mort de Dagobert II? — Quels chefs prirent-ils? — Qui remporta la victoire de Tertry? — Quelles en furent les conséquences?

LIVRE III

L'Empire carolingien

(687-843)

CHAPITRE VI

LA FAMILLE ET L'AVÈNEMENT DES CAROLINGIENS

SOMMAIRE. — *Au milieu du désordre amené par la décadence des Mérovingiens grandit une autre famille qui releva la puissance des Francs et la porta à son plus haut degré, la famille des* **Carolingiens.**

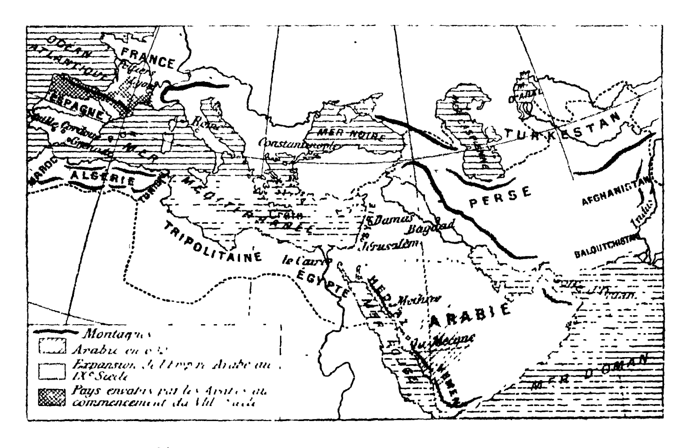
I. — Pépin d'Héristal. Charles Martel.

94. — Pépin d'Héristal (687-714). — Les Francs d'Austrasie avaient gardé l'ardeur guerrière et l'énergie des premiers temps. Parmi eux, une famille avait acquis un grand ascendant, celle de *Pépin de Landen* qui s'était comme approprié la charge de maire du palais. Le petit-fils de Pépin de Landen, Pépin d'Héristal[1], était devenu, après la bataille de Tertry, le vrai maître de la Gaule. Sa valeur, sa sagesse, devaient assurer à ses enfants l'héritage des Mérovingiens. Avec ses guerriers d'Austrasie, il défendit le territoire de la Gaule contre les *Thuringiens*, puis contre les *Frisons*, le long des bouches du Rhin et de la Meuse; contre les *Saxons*, éternels ennemis des Francs.

1. Appelé ainsi de la villa d'*Héristal* ou Herstall, située au nord-ouest de Liége (Belgique). Pépin de Landen, son aïeul, tirait également son surnom d'un village de *Landen* près de Liége.

Pépin d'Héristal plaça successivement sur le trône des princes mérovingiens, morts tous à la fleur de l'âge. Il avait eu plusieurs fois l'occasion de s'emparer du titre de roi et ne l'avait point fait. Mais on vit bien à sa mort, en 714, que sa famille était considérée comme royale.

95. — Charles Martel (714-741). — Pépin avait perdu les deux



L'Arabie et les pays conquis par les Arabes.

fils que lui avait donnés sa femme *Plectrude*, et avait fait reconnaître comme maire du palais son petit-fils *Théodoald*, âgé de six ans. Mais, d'un autre côté, il avait eu d'une autre femme, Alpaïde, un fils, *Charles*, déjà grand et bien plus capable de lui succéder. Plectrude vit bientôt dans ce jeune homme un ennemi de son petit-fils Théodoald. Aussi le fit-elle enfermer à Cologne.

Les Neustriens profitèrent de l'occasion pour envahir l'Austrasie. Charles, le fils d'Alpaïde et de Pépin, s'échappa de Cologne, réunit une petite troupe et battit les Neustriens. Les Austrasiens mirent à leur tête ce vaillant guerrier qui se montra le digne successeur de Pépin d'Héristal.

Charles avec eux entra en Neustrie et écrasa définitivement l'armée neustrienne à ***Vincy***, près de Cambrai (717), et à ***Soissons*** (719).

96. — L'invasion arabe. — A ce moment, un grand danger menaça la Gaule. Les ***Arabes***, sortis d'une péninsule de l'Asie

jusqu'alors peu connue, l'Arabie, s'étaient répandus avec une rapidité étonnante, d'un côté, jusqu'aux dernières limites de l'Orient et de l'autre jusqu'aux Pyrénées. Ils étaient poussés à cette conquête par le fanatisme religieux, et venaient imposer la doctrine de ***Mahomet*** (ou mieux, comme les Arabes l'écrivent eux-mêmes, ***Mohammed***). Dans son livre, le ***Coran***, ce prophète avait rassemblé, en les altérant, des traditions de la Bible et quelques maximes de l'Évangile.

Mohammed (né en 570, mort en 632), se disait un prophète envoyé pour continuer l'œuvre des prophètes, parmi lesquels il plaçait Jésus-Christ. Il niait donc la divinité de Jésus-Christ tout en lui reconnaissant le don des miracles, don qui avait été refusé à lui Mohammed. La formule favorite aux disciples de Mohammed, aux *musulmans* (c'est-à-dire soumis à la volonté de Dieu), était : *Dieu est Dieu, et Mohammed est son prophète.* La Mecque, dans l'Arabie, était la ville sainte des musulmans, parce que là se trouvaient le temple dit de la *Caaba* et le tombeau de Mohammed.



Type arabe.
L'Arabe est ici enveloppé d'un grand manteau sans manches, le burnous, dont un pan est ramené sur la tête. Par-dessus est posé le turban.

Les Arabes ne cherchaient point à propager leur religion par la persuasion, mais par la force. Ils avaient constitué en Asie et en Afrique un immense empire (voir carte p. 66).

Entraînant avec eux les tribus de l'Afrique, ils s'étaient rendus maîtres de l'Espagne en 711, et avaient battu les Wisigoths à la bataille de *Xérès* : ils passèrent ensuite, entre les Pyrénées et la Méditerranée, dans la partie qu'on appelait à cette époque la *Septimanie*[1]. Ils s'y établirent, puis descendirent le long de la Garonne, au devant d'Eudes, duc d'Aquitaine. Eudes les arrêta par la bataille de *Toulouse* en 721, qui tourna à son avantage. Mais les Arabes revinrent en plus grand nombre, et, par les vallées du Rhône et de la Saône, se portèrent même vers le nord. Puis ils se répandirent dans toute l'Aquitaine et se dirigèrent vers la Loire.

1. Nom resté à ce pays et dont on ne sait pas au juste l'origine. Il est probable qu'il vient de la *septième* légion romaine cantonnée habituellement à Narbonne.

97. — La victoire des Francs à Poitiers (732). — Cette apparition de la cavalerie africaine effraya tout le nord de la Gaule, et le chef des Austrasiens, Charles, ne se fit pas prier lorsque Eudes l'appela au secours de son pays.

Il marcha donc avec les Austrasiens, les Neustriens et les peuples germains domptés par ses armes. Les Arabes avaient entendu parler des richesses de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. *Ils y couraient. Mais Charles arriva à temps pour sauver Tours.* Les Arabes reculèrent jusqu'à ***Poitiers***, et le grand combat se livra entre la Vienne et le Clain, dans ces mêmes champs où s'était décidée la querelle entre les Francs et les Wisigoths (octobre 732). L'élan des Arabes fut brisé. Grâce à la victoire de Poitiers, la Gaule resta franque, et l'Europe chrétienne.

LECTURE No 8.

Les Francs et les Arabes à Poitiers. — Lorsque les peuples du nord et du midi se trouvèrent en présence, près de Poitiers, les Francs Austrasiens observèrent avec curiosité ces hommes au teint basané, aux yeux noirs et vifs, au long manteau blanc, qui caracolaient montés sur des chevaux vifs, petits et fougueux, paraissaient et disparaissaient, se repliant, se reformant, s'enfuyant pour revenir, rapides comme l'ouragan, frapper avec leurs sabres recourbés ou *cimeterres*.

Les Arabes s'étonnaient à leur tour de voir ces hommes du Nord, blonds, grands, protégés par des casques et par des cottes de mailles ou des casaques de peau, munis de longues épées et de piques, ou maniant habilement la hache, lançant au loin la framée, demeurer unis, disciplinés, présenter partout leurs piques comme un mur de fer, et résister, inébranlables, à tous les chocs, à tous les assauts.

Une habile diversion organisée par Charles contre le camp arabe, où se trouvait tout le butin, décida du succès de la journée en faveur des chrétiens. Ne songeant plus qu'à leurs richesses, les Arabes cessèrent l'attaque et coururent à leurs tentes; la nuit empêcha les Francs de poursuivre leur avantage. Le lendemain matin, ceux-ci revirent blanchir à la même place les tentes arabes et s'attendaient à une nouvelle bataille; mais, en pénétrant au milieu de ces tentes silencieuses, les Francs s'aperçurent que les ennemis avaient disparu; ils purent se jeter en toute liberté sur le prodigieux butin abandonné. Charles avait frappé si fort dans le combat qu'on lui donna le surnom de *Martel* (ou marteau). Plusieurs historiens cependant prétendent que ce nom n'est qu'une altération de *Martin*.

98. — Les Arabes expulsés du midi de la Gaule. — Les Arabes avaient trouvé leur digue. Ils n'en continuèrent pas moins à occuper une grande partie de la vallée du Rhône, de la Provence et de la Septimanie. Charles Martel dut livrer des combats acharnés autour de Narbonne, et, dans leur colère, les Francs, plus barbares que ceux qu'ils venaient de vaincre, dévastèrent *Béziers*, *Agde*, *Nîmes*. C'est de cette époque que date *réellement la domination des Francs dans le midi.*

99. — Puissance de Charles Martel (737-741). — Le duc des Francs donna alors une preuve éclatante de sa puissance en ne désignant point de successeur au prince mérovingien sous le nom duquel il avait gouverné (737). Il écartait le fantôme de la royauté mérovingienne sans prendre pour lui le titre de roi : il y eut ainsi un véritable *interrègne* de quelques années. Dominant la Gaule entière et une partie de l'Allemagne, entouré d'un grand prestige, Charles était sans doute assez fort pour se substituer aux Mérovingiens, mais il se sentait affaibli par la maladie. Il ne put même aller protéger le pape Grégoire III menacé par les Lombards, et mourut, en 741, à sa villa de Quiersy-sur-Oise, au moment où il songeait à passer les Alpes.

Pour récompenser ses leudes, Charles, n'ayant plus de terres disponibles, prit les domaines de l'Église. Beaucoup d'évêchés même passèrent entre les mains de guerriers qui introduisirent dans l'Église leurs mœurs violentes et débauchées.

II. — Pépin le Bref, roi des Francs (752).

100. — Pépin le Bref et Carloman (741-747). — Charles Martel laissait deux fils, *Pépin* et *Carloman*, auxquels il avait partagé la Gaule. Mais, chose digne de remarque, les deux frères régnèrent en commun. Tous deux luttèrent contre les Bavarois qui refusaient le tribut, contre les Saxons, contre les Frisons ; ils protégèrent les missionnaires qui s'enfonçaient dans les marais de la Frise ou sondaient les profondeurs des forêts germaines. Pépin et Carloman (743) rendirent aux églises une partie des biens qui leur avaient été enlevés par Charles Martel et prirent des mesures pour réformer la discipline ecclésiastique.

Carloman inclina même tellement du côté du clergé que lui même embrassa la vie religieuse et se retira, en 747, au monastère du Mont-Cassin, en Italie, où il finit ses jours sous la règle sévère de Saint-Benoît.

101. — Déposition du dernier Mérovingien ; Pépin le Bref, roi des Francs (752). — Pépin et Carloman avaient cru nécessaire de proclamer roi un Mérovingien, *Childéric III*, aussi impuissant, aussi obscur que ses prédécesseurs. Pépin, resté seul maire du palais, résolut d'en finir avec cette ombre de roi.

Fort de l'assentiment du pape Zacharie, Pépin réunit, en 752, une assemblée à Soissons, en Neustrie. Dans ces contrées où le souvenir des Mérovingiens était encore vivant, devant cette assemblée tenue dans la première capitale des Francs, Childéric III fut déposé: on coupa sa longue chevelure, signe distinctif des rois francs ; puis on le relégua au monastère de Sithiu (ou de Saint-Bertin), à Saint-Omer. Les Francs proclamèrent roi ***Pépin***, surnommé ***le Bref***, à cause de sa courte taille, mais connu par sa force extraordinaire, car les leudes l'avaient vu avec admiration descendre dans l'arene et abattre la tête d'un lion prêt à dévorer un taureau. Puis Boniface, archevêque de Mayence, *sacra* le nouveau monarque, ce qui ne s'était jamais fait pour les rois francs. Cette *onction* rappelait les onctions saintes par lesquelles les prophètes consacraient les rois d'Israel.

Comme si ce n'était pas assez de cette consécration solennelle, on vit deux ans plus tard, le pape *Etienne II*, successeur de Zacharie, venir lui-même en France implorer le secours de Pépin, et profiter de son séjour pour le sacrer de nouveau dans l'église de *Saint-Denis*, ainsi que toute sa famille. La première dynastie des rois était changée: aux Mérovingiens succédaient les CAROLINGIENS[1].

102. — Pépin le Bref en Italie ; donation au Saint-Siège. — Pépin franchit alors les Alpes pour aller arrêter les progrès d'Astolphe, roi des Lombards, en Italie. Il le força à rendre ses conquêtes et à céder au Saint-Siège le pays dont il s'était emparé sur la côte de l'Adriatique, et qu'on appelait *Exarchat* de Ravenne[2].

1. Du nom de Charles qu'illustra le fils de Pépin, Charlemagne. Nous écrivons Carolingiens parce que ce mot dérive du mot latin : *Carolus*. On dit aussi, mais avec moins de raison, Carlovingiens.

2. Voici la signification de ce mot : les empereurs d'Orient avaient confié le gouvernement des provinces qui leur restaient en Italie à un chef que d'un mot grec ils appelaient *exarque*; par suite le nom d'*exarchat* était resté à la contrée qu'il gouvernait. Après l'invasion des Lombards, il ne restait plus de l'ancienne province des Grecs, qu'une partie de la côte de l'Adriatique entre les Apennins et la mer, et qui avait gardé le nom d'*Exarchat*. La ville de ***Ravenne*** était la capitale. Pépin ajouta à cette province donnée au Saint-Siège, cinq villes dont la réunion formait la Pentapole : *Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia* et *Ancône*.

C'est ainsi que s'affermit le ***pouvoir temporel*** des papes, car ceux-ci avaient depuis longtemps affranchi Rome et son territoire de la domination de l'empire d'Orient ; mais le Saint-Siège n'avait pas alors assez de domaines pour être compté au nombre des puissances (755-756).

103. — Soumission de l'Aquitaine. — Après ces expéditions *en Italie, Pépin le Bref acheva la soumission de l'Aquitaine.* Cette guerre dura huit ans (760-768). Chaque année, les Francs passaient la Loire et ravageaient le pays. Waifre perdit tout le territoire compris entre la Loire et la Dordogne, puis disputa pied à pied le territoire entre la Dordogne et les Pyrénées. Il fut bientôt réduit à errer de montagne en montagne, de forêt en forêt. Enfin il périt assassiné. La conquête de l'Aquitaine, commencée par Clovis, ne fut définitive qu'à partir de ce moment, et les populations du Midi n'en continuèrent pas moins de détester celles du Nord.

Pépin le Bref, maître du midi de la Gaule, comme il l'était du nord, de l'est et de l'ouest, mourut en 768, plus puissant que ne l'avaient été Clovis et Dagobert. *Boniface*, archevêque de Mayence, qui aurait pu profiter de la grandeur de son protégé, au lieu de chercher les honneurs à la cour de Pépin, se démit même de son titre d'archevêque et, malgré son grand âge, recommença à évangéliser les contrées témoins de ses premières prédications. Il redevint le missionnaire Winfried[1]. Il retourna dans les marais de la Frise (Hollande), et périt massacré par les païens avec un grand nombre de ses néophytes[2].

Résumé.

94, 95. — Pépin d'Héristal devint, après la bataille de *Tertry*, le vrai maître des Francs, fit beaucoup de guerres contre les Frisons, les Saxons, etc., et mourut en 714.

Sa succession, au lieu de passer à son petit-fils Théodoald, comme le voulait sa veuve Plectrude, échut à un fils qu'il avait eu d'une autre femme, Alpaïde, et nommé *Charles*. Charles se signala au choix des Austrasiens en battant les Neustriens qu'il écrasa définitivement aux journées de ***Vincy*** (717) et de ***Soissons*** (719).

1. C'était son nom, car Winfried venait de l'île de la Grande-Bretagne où les Anglo-Saxons convertis avaient de nombreux monastères. Le pape avait changé le nom barbare de Winfried en celui de Bonifacius (faisant le bien).
2. Les nouveaux convertis.

96, 98. — A ce moment un grand danger menaçait la Gaule. Les Arabes, qui propageaient par le sabre la religion de leur prophète *Mahomet*, avaient envahi le Midi. Battus à Toulouse en 721, par Eudes, duc d'Aquitaine, ils étaient revenus plus nombreux. Charles les arrêta par la victoire de ***Poitiers*** (732) et mérita le surnom de ***Charles Martel.***

Charles revint plusieurs fois dans le Midi pour achever l'expulsion des Arabes et soumettre aux Francs ce pays qu'il ravagea d'une manière affreuse.

99. — Sa puissance était telle que, pendant quelques années, de 737 à 741, il se passa même d'un fantôme de roi. Il mourut en 741, au moment où il songeait à franchir les Alpes pour secourir le pape contre les Lombards.

100. — Charles Martel laissait deux fils, *Pépin* et *Carloman*, qui régnèrent d'abord ensemble; puis Carloman se retira au Mont-Cassin et Pépin régna seul (747).

101. — Il se trouva alors assez fort pour écarter le dernier des Mérovingiens: *Childéric III* fut tonsuré et enfermé dans un monastère. ***Pépin*** dit le ***Bref***, fut *couronné roi* par *Boniface*, archevêque de Mayence (752), puis une seconde fois par le pape Étienne II. La première famille de rois était changée : les ***Carolingiens*** succédaient aux Mérovingiens.

102, 103. — Pépin le Bref, reconnaissant, arrêta les progrès des Lombards en Italie et donna au pape l'*exarchat* de Ravenne. Ce fut l'origine du *pouvoir temporel* des papes.

Il acheva ensuite la soumission de l'Aquitaine vaillamment défendue par le fils de Hunald, Waïfre (760-768).

DEVOIRS ÉCRITS

Histoire de Pépin d'Héristal. — Histoire de Charles Martel. — Bataille de Poitiers contre les Arabes. — Histoire de Pépin le Bref. — Comment les Carolingiens remplacèrent-ils les Mérovingiens?

Plan de ce dernier sujet : 1° Décadence de la famille de Mérovée après Dagobert; les rois fainéants. — 2° Les maires du palais; les Héristals. — 3° Pépin le Bref.

QUESTIONNAIRE

Quels étaient les ancêtres de Pépin d'Héristal? — Comment Charles Martel devint-il le chef des Austrasiens? — Quel danger menaça la Gaule? — Que venaient imposer les Arabes? — Où et par qui furent-ils vaincus? — Quelle fut la conduite de Charles Martel vis-à-vis des contrées du midi de la Gaule? — Comment Charles Martel prouva-t-il sa puissance? — Quand mourut-il?

Comment régnèrent Pépin et Carloman? — Où se retira Carloman? — Que fit Pépin resté seul maître de la Gaule? — Où fut déposé Childéric III et où fut-il enfermé? — Par qui fut couronné Pépin? — Quel usage renouvela-t-on pour lui?

Quelles furent les expéditions entreprises par Pépin après qu'il eut été reconnu roi? — Que fit-il en faveur du pape? — Quel pouvoir eut désormais le Saint-Siège? — Quel fut le dernier défenseur de l'Aquitaine?

CHAPITRE VII

CHARLEMAGNE ET SON EMPIRE

SOMMAIRE. — *Les hommes remarquables qui avaient assuré la renommée de la famille des Héristals furent dépassés par le fils de Pépin le Bref,* **Charles le Grand,** *qui étendit le royaume des Francs sur presque toute l'Europe alors connue.*

I. — Charlemagne (768-814); ses guerres.

104. — Charles et Carloman (768-771). — Bien qu'il eût lui-même rétabli l'unité du commandement, Pépin le Bref, avant de mourir, céda encore aux coutumes des Francs et partagea la Gaule entre ses fils *Charles* et *Carloman.* Les deux frères ne vécurent pas en bonne intelligence, et la mort de Carloman en 771 permit bientôt le rétablissement de l'*unité.* Les Austrasiens ne songèrent point à défendre les droits des enfants de Carloman. Il leur plaisait d'avoir pour chef un aussi rude guerrier que Charles, déjà renommé pour son courage.

105. — Charlemagne. — Charles le Grand ou Charlemagne (Carolus Magnus) fut un de ces hommes qui laissèrent, comme Alexandre et César, une trace profonde de leur passage sur la terre, un immortel souvenir. Gros et robuste, d'une taille élevée, ayant les épaules larges, les yeux grands et vifs, l'intelligence prompte, actif, intrépide, il ne quittait presque jamais le cheval et jamais l'épée. Courant sans cesse de la Gaule à l'Italie, de l'Italie à l'Allemagne, de l'Allemagne à l'Italie ou à l'Espagne, il combattit pendant plus de quarante ans. Il fit dix-huit expéditions contre les Saxons, six contre les Arabes, autant contre les Lombards et bien d'autres contre les populations de l'Elbe et du Danube. Par ses conquêtes, par la civilisation qu'il répandit au delà des frontières de la Gaule, il arrêta les invasions, rendit la sécurité

aux peuples de l'Occident et reconstitua, pour un temps, la puissante unité de l'empire romain.

106. — Guerre contre les Lombards (773-776). — Les *Lombards* menaçaient sans cesse Rome et le pape ne cessait d'implorer le secours des Francs.

Charlemagne leva une armée en 773 et envahit le pays des Lombards. Didier, roi des Lombards, fut pris et enfermé dans un monastère (774). Après le départ de Charles, la guerre *recommença*, et le roi des Francs, revenant alors, résolut de *détruire le royaume lombard. Il le divisa en comtés gouvernés* par des Francs. Ce partage empêcha désormais tout soulèvement, et Charles fut vraiment maître d'une partie de l'Italie. Le pape Adrien, délivré de ses ennemis, lui donna le titre de *patrice*, que Charles joignit à celui de *roi des Lombards* (773-774 et 776).

107. — Guerre en Espagne contre les Arabes (778-802). — Poussé par son zèle religieux, Charlemagne chercha à refouler le plus loin possible les Arabes Musulmans. Il profita des discordes qui régnaient entre les émirs[1] arabes, franchit les Pyrénées et s'empara de *Pampelune* et de *Saragosse* (778). Mais, rappelé en France, il dut traverser une seconde fois les gorges étroites des Pyrénées. Son arrière-garde, commandée par son neveu *Roland*, y fut massacrée par les *Basques* ou Vascons, peuple qui, au milieu de ces montagnes, avait su conserver son indépendance, sa langue et son caractère original.

Charles se vengea des Basques; il revint même plusieurs fois en Espagne, où il fonda la *Marche d'Espagne* ou comté de Barcelone, et la *Marche de Gascogne*, qui fut plus tard le royaume de Navarre. Cette guerre d'Espagne se prolongea, avec de grands intervalles, plus de vingt ans (778-802).

LECTURE N° 9.

Roland à Roncevaux. — Les historiens n'ont mentionné que brièvement le désastre de la troupe commandée par Roland, à Roncevaux. Mais la tradition embellit les exploits de Roland, et la poésie, au moyen âge, le célébra comme un héros national.

Selon les légendes de la *Chanson de Roland*, un traître, Ganelon, aurait indiqué aux Vascons la route que le neveu de Charlemagne devait

1. Nom donné aux chefs, aux gouverneurs des provinces.

prendre, et ceux-ci garnirent les crêtes qui surplombaient le défilé de Roncevaux. De tous côtés les traits pleuvaient, des arbres entiers déracinés, des quartiers de roches étaient précipités sur les Francs entassés dans l'étroite vallée. Roland, qui combattait vaillamment, sonna de son cor d'ivoire ou *olifant*, pour avertir Charlemagne. Le bruit en arriva jusqu'aux oreilles de Charles. — « C'est mon neveu qui m'appelle, dit-il avec inquiétude. » — « Non, répliqua Ganelon qui accompagnait le roi et poursuivait sa trahison, votre neveu chasse à travers la montagne. » Et le roi continua sa route. Roland sonna si fort de son olifant que les veines de son cou se rompirent. Sur le point de mourir, il ne voulait pas que sa terrible épée, sa *Durandal*, comme on l'appelait, tombât entre les mains des ennemis : il cherche un rocher pour la briser, mais l'épée aurait fendu le rocher. Les montagnards montrent encore une brèche énorme qu'on appelle, quoiqu'elle soit naturelle, la *brèche de Roland*. Ne pouvant briser sa Durandal, le héros la jeta dans une fontaine. Cependant Charlemagne avait fini par comprendre les sons désespérés du cor de Roland; il était revenu en toute hâte sur ses pas, mais trop tard pour le sauver. A travers tous les siècles on répéta les exploits fabuleux du paladin Roland.

108. — Guerre de Saxe (772-804); Witikind. — La guerre qui avait empêché le grand roi d'entreprendre la conquête de l'Espagne, c'était la guerre de *Saxe*, commencée par Dagobert, Charles Martel, Pépin le Bref, qui avaient dû repousser les invasions des Saxons[1].

Ces peuples encore barbares occupaient le pays compris entre les bords du *Rhin* et l'*Elbe*. Dès l'année 772, Charlemagne pénétra dans leur pays, s'empara de plusieurs de leurs forteresses et renversa l'idole d'*Irminsul*, élevée sur les bords du Weser. Irminsul, le dieu principal des peuples païens, était représenté sous la forme d'un guerrier armé et son culte ressemblait sans doute à celui d'Odin adoré jadis par les Francs. Les principaux chefs saxons venaient tous les ans présenter leurs offrandes à Irminsul, auquel on sacrifiait des victimes humaines : son image était portée dans les combats. Charlemagne, vainqueur des Saxons, fit abattre par ses soldats et enterrer l'idole sur les bords du Weser.

Mais à peine fut-il parti que les Saxons, soumis et convertis en apparence, se révoltèrent et relevèrent leurs idoles.

Un des chefs saxons les plus puissants, *Witikind*, se dérobait

1. Les Saxons se divisaient en trois tribus dont l'une s'appelait les *Westphales* (Saxons de l'Ouest). De là vient le nom de *Westphalie* que nous retrouverons plus d'une fois dans l'histoire de France.

à toutes les recherches; dès que son peuple était vaincu, il se retirait chez les Danois, et reparaissait dès que Charles s'éloignait. Charles était sans cesse obligé de recommencer la conquête du pays : il poussa de nouveau ses armées jusqu'à l'Elbe et demeura trois années de suite dans la contrée pour l'organiser, y fonder des monastères, y bâtir des châteaux forts, y créer huit évêchés. Puis Charles croit pouvoir s'éloigner. Alors Witikind reparaît et détruit une armée franque dans les montagnes de *Sonnthal* (782). Charles ne respire alors que la vengeance. Il revient au milieu des Saxons en ennemi irrité et inflexible. Witikind lui échappe encore, mais le roi des Francs, ayant convoqué les nobles Saxons, en fit saisir quatre mille cinq cents parmi ceux qui s'étaient révoltés, et, horrible exécution, les fit décapiter dans un seul jour à *Verden* sur l'Aller (782). Ce terrible massacre fut le signal d'une nouvelle guerre sans merci; les Saxons, épuisés par tant de défaites, se soumirent. Witikind lui-même, auquel on avait offert sa grâce, s'il voulait se convertir, vint reconnaître l'autorité de Charlemagne et recevoir le baptême à la villa royale d'*Attigny-sur-Aisne* (785).

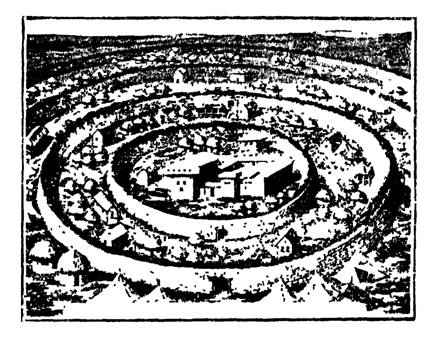
La soumission de Witikind termina la grande guerre de Saxe; plusieurs tribus se révoltèrent encore plus d'une fois jusqu'en l'année 804, et Charlemagne, las de vaincre et de punir « cette race au cœur de fer », transplanta des milliers de familles en d'autres régions et changea les habitants de plusieurs parties de la Saxe. Cette lutte avait duré trente-trois ans.

109. — Transformation de la Saxe; l'Allemagne. — Tout le pays compris entre le Rhin et l'Elbe se trouva transformé. Les évêchés créés par Charlemagne devinrent des villes florissantes. Les marécages et les bois se changèrent en riches cultures. Les peuples, naguère encore grossiers et violents, connurent la fraternité et la charité qu'enseignait le christianisme. Sans doute il fallut une longue suite de générations pour que ces principes pussent triompher, mais les règles qui doivent diriger la conduite de l'homme, la justice qui doit assurer la paix de la société, les bienfaits se firent peu à peu comprendre de ces tribus barbares, grâce à l'énergique gouvernement de Charlemagne. La Saxe ou l'ancienne Germanie ne devait pas tarder à devenir semblable à la Gaule et bientôt porter à son tour, plus à l'est encore, au delà de l'Oder, la foi, les sciences, les arts de l'Occident. Défrichée, peuplée, convertie, instruite, elle forma l'***Allemagne***[1]. Dans

1. Ce nom, qui était celui d'une seule tribu, les Alamans, a fini par prévaloir.

cette contrée rudement transformée par les soldats de Charlemagne, le nom de Francs se maintint aussi : la *Franconie*, *Francfort-sur-le-Mein*.

110. — Guerres dans les vallées de l'Elbe et du Danube. — Charles mit fin également aux rébellions perpétuelles des peuples qui habitaient la ***Bavière***. Les Bavarois, commandés par leur duc *Tassillon*, menacèrent même un moment le royaume des Francs ; Tassillon, enveloppé par trois armées, fut fait prisonnier et enfermé dans un monastère. Son duché de Bavière fut divisé entre différents comtes francs (788).



Un ring des Avars.
Restauration par Ch. Garnier et Ammann.

Les *Avars*, débris des hordes des Huns, occupaient la vallée moyenne du Danube. Ils avaient voulu soutenir les Bavarois. Charlemagne les vainquit à leur tour, et les refoula plus loin vers l'est. Ils prolongèrent néanmoins leur résistance jusqu'à ce que *Pépin*, fils de Charlemagne, se fût emparé de leurs *rings*, ou enceintes circulaires défendues par des retranchements et des haies vives. C'est dans ces rings que les Huns avaient renfermé leurs trésors, dépouilles de l'univers. Jamais les Francs n'avaient rapporté de butin aussi abondant (792-797).

111. — Étendue de l'empire de Charlemagne. — Charlemagne, après toutes ces guerres, possédait la Gaule, l'Italie, la Germanie, une partie de l'Espagne (carte, page 79).

Son empire avait pour limites : au sud, l'*Ebre*, qui le séparait des royaumes arabes en Espagne ; la *Méditerranée*, le *Garigliano* en Italie ; la mer *Adriatique*, la *Bosna* et la *Save* ; à l'est, la *Theiss*, affluent du Danube, et les montagnes de la *Bohême* ; au nord-est, la *Saale* et l'*Elbe*, deux des plus importantes rivières de l'Allemagne ; enfin, au nord, la petite rivière de l'*Eider*, qui formait une limite du côté du Danemark, puis la *mer du Nord* ; à l'ouest,

en France. Mais les Allemands, dans leur langue, s'appellent *Deutschen* (Teutons)

la *Manche* et l'*Océan*. Au delà de ces limites, il y avait encore quelques peuples tributaires, *Wiltzes*, *Obotrites*.

L'empire romain d'Occident était rétabli en réalité, moins étendu au midi, mais plus large à l'est, avec des peuples nouveaux (carte p. 79).

112. — Charlemagne couronné empereur d'Occident (25 décembre 800). — Il parut donc naturel d'égaler le titre de Charlemagne à sa puissance, et, le 25 décembre de l'an 800, la ville de Rome fut témoin d'une cérémonie qui semblait lui rendre son ancienne grandeur.

L'Église célébrait la fête de Noël. Dans la basilique des apôtres saint Pierre et saint Paul, Charles assistait à cette solennité. Tandis qu'il priait sur le tombeau des apôtres, le pape *Léon III* vint poser sur sa tête, qui portait déjà la couronne des Francs et la couronne de fer des rois lombards, la couronne impériale. Puis Italiens et Germains, saisis du même enthousiasme, s'écrièrent avec un accent plus ou moins rude : « A Charles Auguste, empereur des Romains, vie et victoire ! » Et trois fois la basilique retentit de ces acclamations.

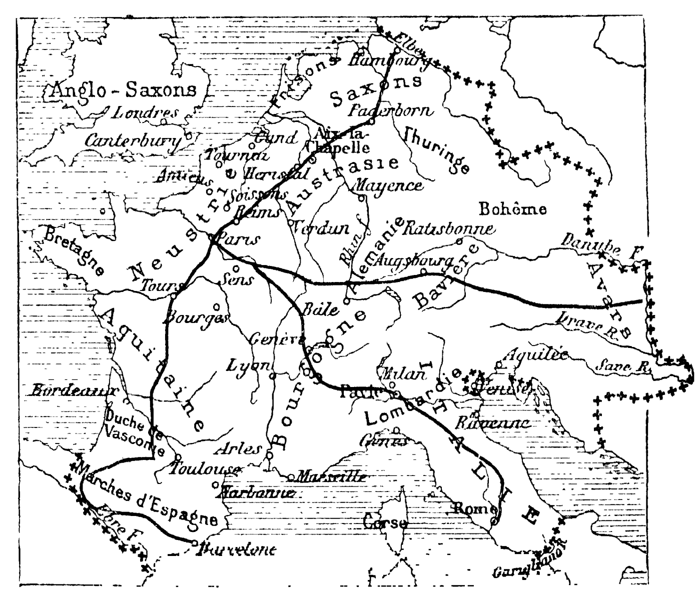
Le roi des Francs renouvelait ainsi la série des empereurs romains, et le pape, en intervenant, paraissait investir Charlemagne d'une mission supérieure à celle des empereurs romains eux mêmes.

II. L'administration de Charlemagne.

113. — La cour de Charlemagne. — Charlemagne, malgré son nouveau titre, continuait les traditions des Mérovingiens. Il vivait dans ses palais qui ressemblaient plutôt à des fermes, entouré de ses *leudes*, parmi lesquels il choisissait les serviteurs attachés à sa personne. C'était sa maison, sa cour : le *bouteiller*, le *connétable*, chargé du service des écuries, le *camérier* ou *chambellan* préposé à la chambre royale et à la garde du trésor, le *comte du palais*, présidant à l'exercice de la juridiction royale, les *notaires* ou *chanceliers* qui rédigeaient les actes royaux, les lettres; le *chapelain* commandant aux clercs de la chapelle et le plus souvent chargé de la direction de la chancellerie. Cour singulière, composée de clercs et de guerriers, les uns affublés de costumes et de titres romains, les autres gardant le costume et l'aspect rude des Francs. Pour ce cortège de con-

seillers, d'officiers, de guerriers, il fallait toute une troupe de marchands et d'ouvriers comme au temps des Merovingiens. La cour était une vraie cité nomade, entraînée sur tous les chemins de l'Europe.

Quand les expéditions se firent plus rares, la cour se fixa en général à ***Aix-la-Chapelle***[1] où Charlemagne aimait à résider, non seulement à cause des sources d'eaux chaudes qui y jaillissaient, mais aussi parce qu'il se trouvait là en plein pays des Francs Austrasiens, en plein pays des Héristals.



Carte de l'empire de Charlemagne.

Charlemagne se porta successivement, non pas une fois, mais plusieurs fois : 1° vers l'*Italie* ; 2° vers l'*Espagne* ; 3° en *Allemagne* ; 4° dans le pays appelé aujourd'hui *Autriche-Hongrie*.

1. Aix-la-Chapelle (Prusse rhénane).

LECTURE N° 10.

Simplicité de Charlemagne. — *La pompe, la magnificence, plaisaient peu au redoutable empereur. En dehors des cérémonies il conserva ses habitudes simples et le grossier costume des soldats francs. Ses compagnons aimaient au contraire à se parer des riches vêtements qu'ils avaient trouvés en abondance dans les villes d'Italie. Or, un dimanche, après la messe. Charles dit à ses compagnons : « Sans rentrer au logis, vêtus comme nous le sommes, partons pour la chasse ». Il tombait une pluie fine et froide. Tout le jour on courut sous la pluie, dans les broussailles, au milieu des bois ; on chassa force bêtes fauves ; les vêtements fins et délicats furent trempés, déchirés.*

Charles ordonna à ses compagnons de reparaître le lendemain devant lui avec le même costume. Ils se présentèrent tout honteux de leur triste équipage. Lorsqu'ils furent arrivés, Charles dit au serviteur de sa chambre : « Va-t'en frotter dans les mains notre habit de chasse ». Le serviteur eut bientôt fait, car c'était une peau de brebis, et Charles, la montrant intacte, plaisanta ses compagnons sur leurs somptueuses guenilles.

114. — L'administration; les comtes; la justice. — La gloire de Charlemagne est d'avoir été à la fois un *guerrier* et un *législateur*. Pour maintenir partout l'ordre et faire respecter la justice, il multiplia les ***ducs***, les ***comtes***, chargés d'administrer les provinces, et ayant au-dessous d'eux les ***vicaires***, les ***centeniers***.



Denier d'or de Charlemagne (valeur 5 fr. 16).

C'est une copie de monnaie romaine. L'empereur est couronné de laurier. On lit facilement *Karolus Imp. Aug.* (Imperator Augustus) Charles Empereur Auguste.

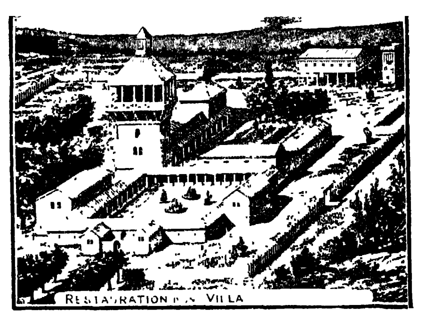
Puis, comme les hommes libres ne venaient plus guère aux plaids pour les jugements, Charlemagne créa en quelque sorte un corps de juges, les ***scabini*** ou échevins.

115. — Les missi. — De plus, Charles députait, chaque année, dans les provinces, des hommes investis de sa confiance: ***missi dominici*** (envoyés royaux); ils allaient deux par deux, un comte et un évêque, visitaient le pays, écoutaient les réclamations du peuple, jugeaient les grands procès et s'assuraient que les domaines royaux étaient bien administrés.

116. — Les assemblées nationales. — Au printemps et à l'automne, à la veille ou au retour des expéditions, l'empereur tenait les *assemblées* ordinaires chez les Francs,

mais il y introduisit des changements remarquables. Les *évêques*, les *ducs* et les *comtes*, séparés de la multitude, *délibéraient seuls*. Pendant que les affaires se traitaient de la sorte, le roi, au milieu de la foule venue à l'assemblée, était occupé à recevoir les présents, s'entretenant avec ceux qu'il voyait rarement, témoignant aux plus âgés un intérêt affectueux, s'égayant avec les plus jeunes. Il était loin déjà le temps où les guerriers francs, comme les anciens Gaulois, frappaient sur leurs boucliers pour approuver les résolutions de leur roi.

117. — Les Capitulaires. — Dans ces assemblées Charlemagne publiait ses lois, connues, comme celles de ses prédécesseurs, sous le nom de *Capitulaires*. Par elles il assurait l'ordre dans son empire et l'administration de la justice, réglait les devoirs de ceux auxquels il avait donné des bénéfices, rappelait ou modifiait les peines infligées aux criminels.



Une villa ou métairie au temps des Carolingiens. (Restauration par Ch. Garnier et Ammann.)

Toutefois ces capitulaires ne forment pas un code; ce sont des ordonnances variées, publiées selon les besoins du moment, quelquefois même ce ne sont pas des lois, mais des avis, des préceptes moraux. D'autres règlent l'administration intérieure du palais et des domaines royaux : ils montrent Charlemagne s'occupant des questions agricoles, des comptes de fermes et des herbes de ses jardins.

118. — L'Église. — Aux ordonnances politiques en étaient mêlées de religieuses, puisque l'Église était alors la puissance qui avait le plus d'action et que la nouvelle société se formait avec elle et par elle.

Charlemagne étendait la juridiction ecclésiastique. Il introduisait dans les offices le chant *grégorien* (réglé par le pape Grégoire Ier). Il imposa à chaque paroisse l'obligation de donner à son église la **dîme** (ou dixième partie) des produits de sa terre.

119. — Organisation militaire. — Charlemagne se préoccupa surtout de l'organisation militaire. Les provinces frontières

étaient sous la direction de chefs spéciaux et s'appelaient les *marches*[1]. Charles recrutait ses armées parmi les hommes libres, *qui devaient s'équiper à leurs frais*. Tout propriétaire de quatre *manses* (ou métairies) *devait, au premier appel, se présenter devant* le roi, armé de la lance et de l'arc, avec deux cordes et douze flèches. Celui qui avait douze manses devait amener un cheval et avoir le casque et le haubert. Ainsi se formaient l'infanterie et la cavalerie du puissant roi des Francs.

120. — Travaux publics. — Charles, en même temps, encourageait les travaux publics; il fit bâtir un pont de bois sur le Rhin à Mayence; ce pont fut brûlé, mais le souvenir en est resté. Il fit commencer un canal entre le Rhin et le Danube[2].

Des palais furent construits à Ratisbonne, à Schlestadt, à Magdebourg, à Francfort-sur-le-Mein, mais surtout à *Aix-la-Chapelle*. Pour décorer le palais de cette ville, Charles dépouilla une ville d'Italie, Ravenne, de ses plus beaux marbres.

121. — Les lettres et les sciences. — Ce guerrier redoutable, qui portait plus souvent la peau de brebis que les riches ornements impériaux, connaissait le prix de la science. Il étudia la langue germanique et en fit rédiger une grammaire; il apprit le latin; il corrigeait les poèmes barbares et la Bible; sa rude main, si habituée à manier l'épée, s'exerçait à tracer d'informes caractères; non seulement il s'instruisit, mais encore il créa des écoles, s'entoura de savants, dont le plus célèbre fut ***Alcuin***.

C'était un diacre né dans l'île de la Grande-Bretagne, à York; il avait été attiré en France par les libéralités de Charlemagne. Les entretiens d'Alcuin et de l'empereur roulaient souvent sur des discussions tout à fait naïves, car l'instruction était fort limitée et l'on s'attachait plutôt au mot qu'à l'idée, ce qui arrive encore plus d'une fois de nos jours.

Les autres savants qui entouraient Charlemagne étaient *Pierre de Pise*, qui lui apprit la grammaire; *Angilbert*, *Théodulfe*, le meilleur poète du temps et évêque d'Orléans; *Paul Diacre*; enfin, *Éginhard*, le secrétaire et surtout l'historien de Charles.

122. — Les écoles. — Le palais même de Charlemagne était une école où Alcuin enseignait, une sorte d'*académie* que composaient les familiers du roi, et qu'après l'empereur, présidait

1. De là le nom de *margrave*, en Allemagne (markgraf), et de *marquis* en France.

2. Cette œuvre, si bien conçue, a été mise à exécution, au XIXe siècle, par un roi de Bavière : c'est le canal Louis.

Alcuin. Charles y prenait le nom du roi David. Il avait aussi ordonné aux évêques d'établir des écoles près de leurs églises et lui-même en installa une pour les enfants de ses fidèles et des serviteurs de son palais.

LECTURE N° 11.

Charlemagne et l'école du palais. — Charles visitait souvent l'école aménagée dans son palais où il faisait instruire, à côté des fils de ses officiers et de ses conseillers, des fils d'hommes de condition inférieure. Ceux-ci étudiaient avec ardeur. Charles leur dit un jour : « Je vous loue beaucoup, mes enfants, de votre zèle à remplir mes intentions et à rechercher de tous vos moyens votre propre bien. Maintenant efforcez-vous d'atteindre à la perfection, alors je vous donnerai de riches évêchés, de magnifiques abbayes. » Puis il se tourna vers les enfants des grands, et d'une voix terrible il s'écria : « Quant à vous, fils des principaux de la nation, qui, vous reposant sur votre naissance et votre fortune, avez négligé mes ordres et le soin de votre propre gloire dans vos études, si vous ne vous hâtez pas de réparer par une constante application votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles! »

123. — Mort de Charlemagne (814). — La renommée du puissant empereur s'était répandue au loin. L'empereur de Constantinople rechercha son alliance. Le souverain de l'immense empire des Arabes, le calife *Haroun al-Raschid*, désira obtenir son amitié. Il lui envoya une ambassade avec les clefs du saint sépulcre, et de magnifiques présents parmi lesquels on admira un éléphant, gigantesque animal que les Francs ne connaissaient point, et une horloge qui sonnait les heures.

Charlemagne mourut le 28 janvier de l'année 814. On l'ensevelit à Aix-la-Chapelle, sous la basilique qu'il avait bâtie. On le descendit dans un caveau, revêtu des ornements impériaux, une couronne d'or sur la tête, l'épée et le sceptre aux côtés[1]. Sa gloire alla sans cesse en grandissant : les légendes célébrèrent à l'envi l'illustre empereur, « le merveilleux Charles, disaient-elles, qui a traversé en courant tant de pays et tué sur le champ de bataille tant de puissants rois[2] ».

1. Ces ornements se trouvent aujourd'hui à Vienne, dans la capitale de l'empire d'Autriche.

2. Sous Charlemagne on commença à compter les années à partir de la naissance de Jésus-Christ. Mais on fit longtemps courir l'année ou du 25 décembre (Noël), ou du 1er mars ou de Pâques. Ce n'est que sous Charles IX qu'on fit commencer l'année au 1er janvier.

Les Allemands revendiquent Charlemagne comme un de leurs princes. Or, né en Austrasie, pays franc, *il fut couronné roi à* Soissons, et c'est grâce aux Francs qu'il fit toutes ses conquêtes et mérita d'être couronné empereur à Rome. C'est avec les ressources, les idées, la religion de la Gaule franque que Charlemagne a accompli sa grande œuvre, et lui-même s'intitulait *roi des Francs et des Romains.* La vérité est que l'Allemagne n'a existé comme puissance indépendante qu'après le démembrement de l'empire de Charlemagne.

Résumé.

104, 105. — Pépin le Bref laissait deux fils, Charles et Carloman, qui, tous deux élus rois des Francs, ne s'accordèrent point; mais Carloman mourut en 771. Les Francs alors reconnurent pour chef unique son frère *Charles*, qui s'était déjà fait remarquer par sa bravoure et qui devait mériter le surnom de Grand (*Magnus*).

106. — **Charlemagne** reprit la politique de son père à l'égard de l'Italie: combattre les *Lombards* et protéger le pontife de Rome. Il vainquit Didier, roi des Lombards (774), puis, après une nouvelle guerre, il détruisit le royaume des Lombards (776).

107. — Appelé en Espagne (778) par un chef arabe révolté contre le kalife de Cordoue, Charles franchit les Pyrénées et s'empara de Pampelune, de Saragosse. A son retour, son arrière-garde, surprise au milieu des montagnes par les Basques ou Wascons, fut détruite dans la vallée de *Roncevaux*. Les Francs firent encore six expéditions contre les *Arabes* au delà des Pyrénées et y conquirent le pays jusqu'à l'Ebre. Charles en forma deux *marches* ou provinces frontières, celles de *Barcelone* et de *Gascogne* (778-802).

108, 109. — Les Saxons défendirent trente-trois ans leur indépendance. Charlemagne n'eut de repos qu'il ne les eût domptés, renversa leur idole, l'*Irminsul*, fit massacrer quatre mille cinq cents prisonniers à Verden et transporta une partie du peuple en d'autres contrées. De 772 à 785, c'est la grande guerre; elle finit avec la soumission de Witikind; de 785 à 804, il n'y a plus que des révoltes partielles.

110. — Charlemagne étendit sa domination au delà de l'Elbe, jusqu'à l'Oder, puis dans la vallée du Danube. Le duc des *Bavarois*, Tassillon, soutenu par les *Avars*, fut également défait (788) et son peuple soumis. Les **Avars** furent aussi vaincus par les Francs qui s'emparèrent de leur principal *ring* ou camp (788-796).

111, 112. — L'empire de Charlemagne était si vaste que le pape Léon III n'hésita pas à rétablir en sa faveur le titre d'empereur et le couronna à Rome, le 25 décembre 800, empereur d'Occident.

113. — La cour de Charlemagne offrait un singulier mélange de clercs et de guerriers, de costumes romains et de costumes grossiers. L'em-

pereur s'entourait de grands officiers, connétable, sénéchal, chambellan, chancelier.

114, 120. — *Charlemagne donna tous ses soins à l'administration de son vaste empire* : il multiplia les **ducs**, les **comtes**, chargés de surveiller les provinces, et au-dessous d'eux les **viguiers**, ou vicaires, les **centeniers**. Des envoyés royaux, **missi dominici**, parcouraient les comtés pour entendre les plaintes des sujets et réformer les abus.

Au printemps et à l'automne, l'empereur tenait les *assemblées* ordinaires chez les Francs ; mais les évêques, les ducs et les comtes, séparés de la multitude, délibéraient seuls avec le roi. C'est dans ces assemblées que Charlemagne publiait ses **Capitulaires**, ou lois diverses qui réglaient l'administration de ses domaines ou la police de l'État. Charlemagne y mêlait les prescriptions religieuses aux ordonnances politiques. Il réglait le chant des églises, établissait la *dîme* en faveur du clergé.

Charlemagne se préoccupa de l'organisation militaire : tout homme libre possédant *quatre métairies* dut aller à la guerre et s'équiper. Charlemagne entreprit aussi de grands travaux, éleva une basilique à Aix-la-Chapelle, où il aimait à résider, construisit un pont à Mayence et des palais dans plusieurs villes.

121-123. Charlemagne connaissait le prix de la science : il apprit le latin, il corrigeait les poèmes barbares ou la Bible. Il s'entoura de savants : *Alcuin*, *Eginhard*, *Pierre de Pise*, *Paul Diacre*, *Théodulfe*, évêque d'Orléans. Charlemagne créa des écoles pour les enfants dans les évêchés et les monastères. Il mourut en 814 à Aix-la-Chapelle.

DEVOIRS ÉCRITS

Dans quel pays Charlemagne fit-il la guerre et lequel lui opposa la plus vive résistance? — Raconter la légende de Roland. — Raconter le couronnement de Charlemagne comme empereur. — Par quels services Charlemagne mérita-t-il une gloire plus grande que la gloire militaire?

QUESTIONNAIRE

Quels furent les deux fils de Pépin le Bref? — Quand Charlemagne fut-il seul roi? — Quel royaume détruisit-il en Italie, et dans quelles circonstances? — Quels furent les résultats des expéditions en Espagne? — Où habitaient les Saxons? — Combien de temps dura la grande guerre? — Où Witikind vint-il faire sa soumission? — Comment appelait-on l'idole des Saxons renversée par Charlemagne? — Comment Charlemagne changea-t-il l'aspect de la Saxe? — Quelle nation nouvelle créa-t-il?

Quel peuple soumit Charlemagne en 788? — Où habitaient les Avars? — Qu'entendait-on par leurs *rings*? — Quelles étaient les limites de l'empire de Charlemagne à l'est? au midi? — Quel titre reçut Charlemagne et dans quelles circonstances?

Comment appelait-on les officiers chargés d'administrer les provinces? — Expliquez le rôle des *missi dominici*. — Quel changement fut apporté dans la tenue des assemblées des Francs? — Expliquez ce qu'on entend par les *Capitulaires* de Charlemagne. — Comment était organisé le service militaire? — Quels furent les travaux publics ordonnés par Charlemagne? — Nommez les savants qui entouraient Charlemagne. — De qui Charlemagne reçut-il des ambassades? — Où mourut-il? — Comment réfuterez-vous ceux qui disent que Charlemagne est un Allemand?

CHAPITRE VIII

LE DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE

SOMMAIRE. — *L'empire de Charlemagne était trop vaste. Il se démembra en plusieurs royaumes, et le déchirement même alla plus loin, car chaque royaume se démembra lui-même en une quantité de petits États ou Seigneuries.*

I. Louis le Débonnaire (814-840) et ses fils (840-843).

124. — Causes du démembrement de l'Empire Carolingien. — L'empire de Charlemagne ne put se maintenir. Son fils, ***Louis le Débonnaire***, était trop faible pour porter un si lourd fardeau et il commença lui-même le démembrement.

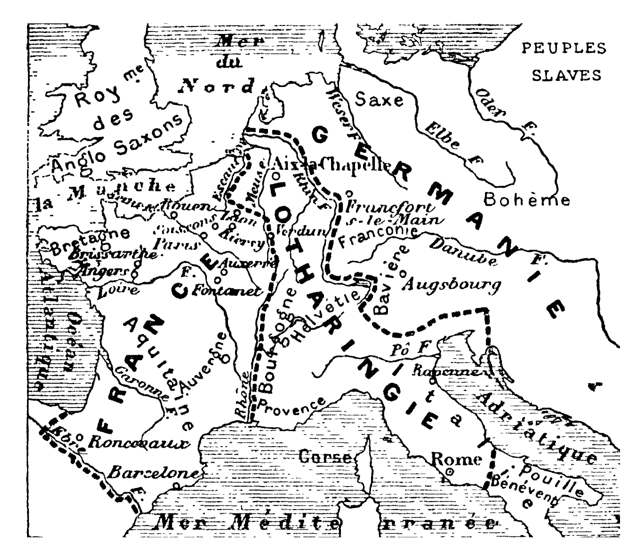
Dès que la main de fer qui avait rapproché les peuples de l'Europe ne les contint plus, ces peuples se révoltèrent. Comme des plantes qu'on a assujetties à suivre des lignes déterminées et qui, une fois les tuteurs enlevés, reprennent leur direction première, les peuples revinrent à leurs anciennes traditions et voulurent former des États distincts. Telles sont les deux causes principales de la chute rapide de l'empire Carolingien.

Il y en eut en outre de particulières : une extérieure, l'*invasion des Normands* et l'assaut livré à l'empire par de nouveaux *barbares*; puis une autre, intérieure, l'*ambition des leudes*, qui profitèrent des guerres pour se rendre indépendants.

Le démembrement de l'empire sera non seulement un partage en royaumes, mais un morcellement universel.

125. — Louis le Débonnaire (814-840). — Le fils, qui, de sa nombreuse famille était resté à Charlemagne, ***Louis,*** à juste titre surnommé le ***Débonnaire,*** était un prince pieux sans doute, mais

faible, plus disposé à passer sa vie dans le silence du cloître qu'au milieu du tumulte des guerres. Après avoir réprimé les premieres révoltes des peuples, Louis se sentit incapable de courir ainsi sans cesse d'une extrémité à l'autre de son vaste empire. Il s'associa son fils aîné *Lothaire* avec la charge de défendre l'Aus-



Démembrement de l'empire de Charlemagne.

trasie; les deux autres eurent comme royaumes: *Louis*, la Bavière; *Pépin*, l'Aquitaine.

Un neveu de l'empereur, *Bernard* qui commandait en Italie, mécontent de ce partage, se révolta. Vaincu, il implora son par don, mais l'empereur lui fit crever les yeux. Bernard succomba à cet affreux supplice (818). Louis le Débonnaire, agité par les remords, se soumit à une pénitence publique imposée par les évêques, qui dès lors eurent tout pouvoir (822).

126. — Les révoltes des fils de Louis le Débonnaire. — Louis mit ensuite dans sa famille un désordre qui ne tarda pas à hâter la chute de l'empire. Devenu veuf, il épousa en 819, la fille d'un comte bavarois, *Judith*, princesse belle et ambitieuse qui ne tarda

pas à prendre un grand ascendant sur l'esprit de son époux. Lorsqu'en 823 un fils, *Charles*, fut ne de ce second mariage, Judith demanda pour son enfant un royaume semblable à celui de ses frères. Ceux-ci n'entendaient point qu'on diminuât leur part. Ils se soulevèrent appuyés par les peuples qui ne demandaient qu'à dissoudre l'empire. Louis fut déposé à l'assemblée de *Compiègne* (830).

Les rivalités des frères amènent un prompt rétablissement de l'empereur (831) à l'assemblée de Nimègue. Mais Louis retombe dans les mêmes fautes; l'empereur, encore attaqué par ses fils, est abandonné par sa propre armée près de Colmar, en Alsace, en un lieu appelé le *Champ du Mensonge*. Il fut dégradé de la manière la plus humiliante dans l'église Saint-Médard de Soissons (833). Cette humiliation même rendit à Louis des partisans et il fut encore rétabli sur le trône (834).

127. — Dernières révoltes; mort de Louis le Débonnaire (840). — Bientôt de nouvelles faiblesses de Louis ramenèrent la discorde. Puis survint la mort de Pépin (838), qui remit tous les partages en question. Pépin laissait un fils; Louis le Débonnaire n'en tint point compte, et, toujours excité par Judith, étendit le royaume de *Charles*. Lothaire et Charles, l'aîné et le dernier, étaient les plus favorisés dans ce dernier partage. *Louis le Germanique*, réduit à la Bavière, prit de nouveau les armes. L'empereur, âgé de soixante-deux ans, affaibli par la maladie, dut marcher contre lui. Bientôt il fut obligé de se faire transporter dans une île du Rhin, au château d'Ingelheim; il y mourut en disant de son fils: « Je lui pardonne, mais qu'il sache qu'il me fait mourir! » (840)

128. — Les fils de Louis le Débonnaire; bataille de Fontanet (841). — Des fils qui avaient outragé l'autorité paternelle ne pouvaient se respecter les uns les autres et commencèrent une guerre fratricide.

Lothaire, l'aîné, qui avait hérité de la dignité impériale, voulait dominer ses frères. Mais Louis le Germanique et Charles, surnommé le Chauve, ne voulaient point reconnaître cette supériorité.

Les armées des trois frères se rencontrèrent près de ***Fontanet***[1]. Là ils en appelèrent au *jugement de Dieu*. La lutte dura presque tout un jour (21 juin 841); mais enfin les troupes de Lothaire cédèrent le champ de bataille. La haine

1. Aujourd'hui, Fontenoy-en-Puisaye, à sept lieues au sud d'Auxerre (Yonne).

des peuples était si grande que les évêques durent intervenir pour que le combat ne recommençât pas le lendemain. L'armée de Lothaire était d'ailleurs assez puissante pour que ses frères la craignissent encore.

129. — Le serment de Strasbourg (842). — Louis et Charles se rencontrèrent donc à ***Strasbourg*** dans le but de resserrer leur alliance et ils échangèrent leurs serments. Louis parla en ***langue romane*** ou française afin d'être compris des soldats de Charles qui, dans le même but, prononça son serment en ***langue germanique.*** Ainsi la *séparation des peuples s'affirmait de plus en plus par la différence des idiomes.* Le *serment de Strasbourg* est à la fois le premier monument de la langue française et de la langue germanique (842).

130. — Traité de Verdun (843). — Lothaire consentit enfin à traiter. Cent dix commissaires parcoururent toutes les provinces et en dressèrent un tableau, afin qu'on pût en faire un juste partage qui fut sanctionné, en 843, par le traité de ***Verdun*** conclu entre Louis le Germanique, Lothaire et Charles le Chauve.

Ce traité de Verdun est un des plus grands événements du moyen âge, et ses conséquences, se poursuivant à travers les siècles, se font encore sentir dans le vingtième.

Les trois principaux peuples, Germains, Italiens et Gallo-Francs, se séparèrent : il y eut une ***France***, une ***Italie***, une ***Germanie.***

Charles reçut la ***Gaule***, mais mutilée. Son territoire fut borné par l'*Escaut*, l'*Argonne*, la *Saône* et le *Rhône*. C'est ce qu'on appela désormais la ***France***, privée de la ***limite*** naturelle du ***Rhin.***

Louis le Germanique eut le pays *au delà du Rhin*, la *Germanie*, que nous appelons l'***Allemagne*** (carte p. 87).

Enfin *Lothaire* posséda l'***Italie*** et conserva le titre d'*empereur.* Il voulut avoir en même temps les deux villes qui semblaient confirmer ce titre, c'est-à-dire *Rome* et *Aix-la-Chapelle*. Or cette dernière ville se trouvait en Austrasie : ce pays lui appartint donc, et, comme il fallait qu'il eût une communication pour passer d'une partie de son royaume dans l'autre, on lui concéda en même temps tous les pays intermédiaires. Outre une grande partie de la Suisse (ancienne Helvétie), la *Bourgogne*, la *Provence* furent détachées de l'ancienne Gaule avec l'*Austrasie* (actuellement Hollande, Belgique, Prusse rhénane, Alsace-Lorraine).

131. — Conséquences du traité de Verdun. — Ainsi, un pays occupé de toute antiquité par des peuplades gauloises, un pays où les Gaulois avaient eu des villes devenues riches et florissantes sous les Romains ; un pays déjà chrétien avant l'invasion des bar-

bares, puis conquis par les Francs, devenu même, sous les premiers Carolingiens, le centre de la puissance des Francs, se trouvait séparé de la vieille Gaule et du royaume qui allait prendre le nom des Francs. Ce fut là un des plus malheureux effets du traité de Verdun. Par ce démembrement de l'Austrasie, la France sera contrainte à *lutter sans cesse contre la Germanie pour ressaisir des provinces que la nature et l'histoire avaient faites siennes, et que la force a faites allemandes.*



Cavalier Carolingien. (Musée d'artillerie.) Restitution d'après les miniatures du temps de Charles le Chauve.

Sur un capuchon de cuir, un casque en métal; sur une tunique à manches, une cuirasse d'écailles de métal, puis un jupon de cuir; les jambes enveloppées de bandelettes; un bouclier convexe; une longue épée attachée à un double ceinturon.

II. — Le royaume de France. Charles le Chauve.

132. — Charles le Chauve (840-877). — La Gaule restreinte, telle était donc la part de *Charles le Chauve.* Ce fils préféré de Louis le Débonnaire et de Judith était aussi faible qu'ambitieux, et, par le surnom que lui donne l'histoire, nous voyons combien nous sommes loin des Mérovingiens si fiers de leur longue chevelure. Régnant sur un territoire réduit, Charles voyait encore ce territoire diminué par les révoltes des peuples et les usurpations des leudes. Le chef des ***Bretons***, *Noménoé*, s'était fait procla-

mer roi. Au midi, l'*Aquitaine* luttait sans cesse pour son indépendance. Les comtes se rendaient déjà les maîtres des pays qu'ils avaient à gouverner (*comté de Toulouse, duché de Gascogne, comté de Flandre*). Plus le roi s'affaiblissait, plus il avait besoin d'acheter les services des leudes par des concessions : ceux-ci, qu'il appelait ironiquement, non plus ses *fidèles*, mais ses *infidèles*, ne voulaient plus le suivre dans ses expéditions, et à chaque guerre ils obtenaient de nouveaux avantages.



Costume de cérémonie d'un seigneur franc. D'après une miniature de la « Bible de Charles le Chauve ».

Une longue pèlerine marron attachée sur l'épaule droite, relevée sur le bras gauche ; une tunique rouge ornée d'une bordure d'or, fendue jusqu'à la taille, où elle est serrée par une ceinture ; pantalon violet, serré sous le genou par une jarretière d'or, chausses pourpres tenues par des bandelettes entrelacées, laissant sortir les doigts de pied.

Charles le Chauve prétend néanmoins rivaliser avec Charlemagne : on le voit épier sans cesse l'occasion d'agrandir un royaume qu'il n'a pas même la force de défendre. Il réussit pourtant à ressaisir une partie du territoire perdu au traité de Verdun, en mettant la main sur les États de ses neveux, les fils de Lothaire, qui moururent jeunes. Il reprit une partie de l'Austrasie qu'on appelait dès lors *Lotharingie* (du nom de son roi Lothaire II, royaume de Lothaire, dont nous avons fait *Lorraine*). Les limites du royaume de Charles le Chauve furent portées jusqu'à

la *Meuse* et a la *Moselle* (870), mais la majeure partie de la Lorraine demeura à Louis le Germanique.

Charles réussit aussi à prendre à Rome la couronne impériale devenue vacante en 875. Il ne la garda pas longtemps et mourut au retour d'une expédition en Italie, au pied du mont Cenis (877).

III. — Les invasions normandes.

133. — Les Normands; caractères de leurs invasions. — Charlemagne avait arrêté les invasions du côté de la terre. Les Barbares du Nord, les hommes du Danemark, de la Suède, de la Norwège, vinrent alors par mer. Ce n'étaient plus des peuples quittant leurs foyers en masse, mais des bandes de pirates ne cherchant que le pillage. Habiles à manier leurs barques, se jouant des flots et des tempêtes, ils abordaient sur tous les rivages.

Le démembrement de l'empire de Charlemagne leur permit d'étendre leurs expéditions. Entrant dans les embouchures des fleuves, s'établissant dans les grandes îles, ils y formèrent des camps retranchés, points d'appui pour leurs courses aventureuses, remontèrent les fleuves, des fleuves passèrent dans les affluents, se glissèrent ainsi dans toutes les veines du pays pour tirer l'or qu'il renfermait et tarir jusqu'aux sources de sa richesse. Comme la plus grande partie de la France s'incline vers l'Océan, peu de contrées offraient un plus facile accès aux pirates, qui apprirent vite à connaître la grande route de Paris, la Seine; celle de Tours et d'Orléans, la Loire; celle de Toulouse, la Garonne. Un vigoureux coup de rames les amenait au centre de la France, et presque aussitôt le courant les emportait avec leur butin. Ils étaient partout, on ne les atteignait nulle part.

Ils s'enhardirent bientôt a pénétrer en bandes jusque dans les pays montagneux : ils saisissaient les chevaux, se formaient une cavalerie et franchissaient ainsi les plateaux qui séparent les bassins des rivières. « Leurs stations, disent les chroniques du temps, étaient comme autant d'asiles pour leurs brigandages; auprès ils bâtissaient des cabanes qui semblaient former de grands villages, et c'est là qu'ils gardaient attachés à des chaînes des troupeaux de captifs. » Le meurtre et l'incendie marquaient leur passage : devant eux fuyaient les populations épouvantées, les moines emportant les reliques et les vases sacrés, les guerriers eux-mêmes. En 841 les Normands brûlèrent *Rouen* et vin-

rent piller les environs de Paris. Les Normands de la Loire dévastèrent *Angers*, *Tours*, *Orléans*; d'autres, remontant la Garonne, saccagèrent *Bordeaux*.

LECTURE N° 12.

Les Normands. — « *Chaque flotte avait son roi de mer*; mais ce roi n'était le premier que sur mer et au combat, car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait à la même table, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le roi de mer était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était réputé le plus brave entre les braves, comme celui qui n'avait jamais vide la coupe auprès d'un foyer abrité. Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval. A l'ascendant du courage et de l'habileté se joignait pour lui l'empire de la superstition. Il connaissait les caractères mystérieux qui, gravés sur les épées, devaient procurer la victoire, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, devaient empêcher le naufrage. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger pour un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement sur la *route des cygnes*, comme disent les vieilles poésies nationales. Les violents orages des mers du Nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient pas le vaisseau du chef au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci; ils se riaient des vents et des flots qui n'avaient pu leur nuire. « La force de « la tempête, chantaient-ils, aide le bras de nos rameurs; l'ouragan « est à notre service : il nous jette où nous voulons aller. » Ils chantaient encore : « Que le pirate dorme sur son bouclier, le ciel bleu lui « sert de tente. — Quand le vent souffle avec furie, hisse ta voile jus- « qu'au haut du mât. Les vagues bouleversées renversent les pirates : « laisse aller : qui amène sa voile est un lâche; mieux vaut mourir. — « Si le marchand passe, protège son navire, mais qu'il ne refuse pas le « tribut. Tu es le roi sur les vagues, il est l'esclave de son gain. Ton « acier vaut son or. — Les blessures honorent le pirate; elles parent « l'homme quand elles se trouvent sur sa poitrine ou sur son front. « Laisse-les saigner; ne les bande qu'au bout de vingt-quatre heures, « si tu veux être des nôtres.... » (Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, t. I.)

134. — Charles le Chauve et les Normands; Robert le Fort. — Charles, obligé de faire face de tous les côtés, s'inquiétait peu des Normands : en 841, lorsqu'ils étaient venus auprès de Paris,

il avait acheté leur retraite à prix d'argent. Aussi les voyait-on reparaître sans cesse. En 856, ils pénétrèrent jusque dans Paris, et le trouvèrent vide d'habitants, car tous s'étaient enfuis. Ils y revinrent encore en 866, et Charles le Chauve ne les éloigna qu'au prix de 4 000 livres d'argent. Les ravages de ces pirates s'étendaient de l'Atlantique à une ligne passant par Paris, Orléans, Bourges, et Clermont. Les habitants des campagnes n'osaient plus ensemencer, et la famine s'ajoutait aux malheurs de la guerre.

Les populations, abandonnées, cherchaient avec inquiétude un chef qui sût les protéger. Le comte d'Anjou, *Robert,* déployait contre les pirates une ardeur qui le rendit bientôt célèbre. On l'appelait **Robert le Fort.** Pourchassant les Normands des bords de la Loire et de la Maine, il s'appliquait à délivrer le pays. En 866, ayant atteint les Normands à *Brissarthe* (Pont-sur-Sarthe, près d'Angers, Maine-et-Loire), il les trouva barricadés dans une église. Il remit l'attaque au lendemain et fit reposer ses guerriers. Mais les Normands sortirent à l'improviste et engagèrent le combat. Robert, sans prendre le temps de mettre son armure, se précipita pour rallier les siens et repoussa les Normands. Il tomba frappé d'une flèche. Les populations pleurèrent celui qu'on appela le *Judas Macchabée* de la France. La famille de Robert le Fort allait continuer ses exploits et s'élever ainsi au-dessus de toutes les autres.

135. — Le siège de Paris par les Normands (886). — Le successeur de Charles le Chauve, *Louis II le Bègue,* ne fit que passer sur le trône. Ses deux fils, *Louis III* et *Carloman,* régnèrent conjointement et remportèrent un succès signalé sur les Normands à *Saucourt en Vimeu*[1] (880). Mais les Normands reparaissent toujours, et en 885-886 assiègent la cité de **Paris,** qui fut vaillamment défendue par son comte *Eudes,* fils de Robert le Fort, et son évêque *Gozlin.*

Paris était alors sans roi. Après la mort de Louis III et Carloman, les grands au lieu de reconnaître pour chef un autre frère de ces vaillants guerriers, Charles le Simple, appelèrent au trône **Charles le Gros** le roi de Germanie et l'héritier du titre d'empereur. Mais Charles le Gros se souciait peu de la Gaule et, lorsqu'enfin, pressé par les instantes prières des Parisiens, il arriva avec une armée, ce fut pour acheter honteusement à prix d'argent la retraite des Normands.

1. Saucourt en Vimeu, arrondissement d'Abbeville (Somme).

LECTURE N° 13.

Les Normands devant Paris. — Les Normands avaient remonté la Seine avec une nombreuse flottille qui portait 30 000 hommes. Paris était encore renfermé dans l'île, qui a gardé le nom de la *Cité*. « Lutèce, dit le moine Abbon, qui a chanté dans un poème enthousiaste le siège soutenu par cette ville, Lutèce, établie sur le milieu du cours de la Seine et au centre du riche royaume des Francs, tu t'es proclamée toi-même la grande ville en disant : « Je suis la cité qui, comme une « reine, brille au-dessus de toutes les autres. » Une île charmante te possède ; le fleuve entoure tes murailles, il t'enveloppe de ses deux bras : des deux côtés des ponts et au delà du fleuve, des tours protectrices te gardent. »

Ces tours, les remparts qu'on avait élevés, arrêtèrent les Barbares. La défense fut héroïque, et les Parisiens, animés par l'évêque ***Gozlin***, par le vaillant ***Eudes***, le digne fils de Robert le Fort, et *Ebbe*, abbé de Saint-Germain-des-Prés, repoussèrent tous les assauts. Le comte Eudes, dit le poète Abbon, « abattait autant d'ennemis qu'il lançait de javelots ». Une crue subite de la Seine emporta une partie du Petit-Pont, et douze hommes restèrent isolés dans la tour, sur la rive gauche. Ils tinrent tête un jour entier à l'armée barbare et furent massacrés.

Après les rigueurs de l'hiver, les assiégés eurent à endurer la famine et se virent ravagés par la peste. Gozlin se prodigua, visitant les malades et les exhortant toutes les fois qu'il n'était pas au combat. Il fut une des premières victimes du fléau, et mourut au mois d'avril 886.

Eudes, se dévouant pour le salut de tous, s'échappa de Paris pour aller demander du secours à l'empereur Charles le Gros. Il revint bientôt, ramenant quelques troupes, et se fraya un passage, de haute lutte, en culbutant une bande de Normands pour pouvoir traverser leur camp.

Au mois de novembre, Charles le Gros se montra enfin sur les hauteurs de Montmartre avec une nombreuse armée ; mais, au lieu de combattre, il acheta à prix d'argent la retraite des Normands, leur permettant de remonter en Bourgogne. Irrités, les Parisiens refusèrent de laisser passer les pirates, qui tirèrent leurs barques sur le rivage, les transportèrent à grand'peine et les remirent à flot en amont de la ville (nov. 886). La résistance de *Sens* les empêcha de s'enfoncer dans la Bourgogne.

IV. — Les derniers Carolingiens et la famille de Robert le Fort.

136. — Dissolution définitive de l'empire de Charlemagne (887). — La lâcheté de Charles le Gros, qui contrastait avec le

courage des Parisiens, indigna tout l'empire. Tous les peuples renoncèrent, comme de concert, à son obéissance; il se trouva absolument délaissé à la diète de ***Tribur***[1] (887), sans un denier pour vivre, et il serait mort de misère si l'archevêque de Mayence



La France féodale sous les derniers Carolingiens.

ne l'avait pas recueilli. Alors on vit non plus trois Etats, mais sept et davantage.

Toutefois la grande division du traité de Verdun subsistait : trois peuples, trois nationalités principales se maintenaient : la ***France***, l'***Allemagne***, l'***Italie***. Entre ces trois États, l'on voyait une foule de petits royaumes qui disparaîtront, car ils ne sont en réalité que des morceaux de ces trois grandes divisions : *Bourgogne en deçà du Jura, Bourgogne au delà du Jura, Aquitaine Lorraine, Navarre,* etc. (carte p. 96).

1. Bourg de la Hesse-Darmstadt, près de la rive droite du Rhin.

137. — Le roi Eudes (887-898). — Le comte de Paris, ***Eudes***, venait de se signaler par son courage à l'admiration de tous : on le choisit pour commander à la Gaule, devenue la France. Mais sur cette vieille terre des Francs où la famille de Charlemagne était encore vénérée, il faudra *un siècle* de luttes avant l'établissement de la nouvelle dynastie.

Eudes justifia encore le choix qu'on avait fait de lui par une nouvelle victoire *remportée* sur les *Normands*, dans la *forêt de Montfaucon* (en Argonne) (888)[1]. Malgré ses services, on lui opposa un frère des vainqueurs de Saucourt, ***Charles le Simple***, et après quelques années de guerre, les deux rivaux s'entendirent (895). Charles obtint quelques domaines et, à la mort d'Eudes, lui succéda comme roi (898). On vit donc *alterner* pendant quelque temps les *Carolingiens* et la famille de *Robert le Fort*.

138. — Etablissement des Normands en France; Le duché de Normandie (912). — Charles le Simple, pour arrêter les incursions des Normands, céda au chef d'une de ces bandes, ***Roll*** ou ***Rollon***, une partie de la Neustrie, la vallée inférieure de la Seine[2]. Depuis longtemps déjà la prise de possession était un fait accompli et la vieille ville gallo-romaine de ***Rouen*** était leur capitale. Charles reconnut par un traité l'établissement des Normands et vint à ***Saint-Clair*** sur les bords de la rivière de l'***Epte***[3], pour accepter l'hommage de Rollon, qui avait, en outre, promis de recevoir le baptême et devait épouser Gisèle, fille du roi.

LECTURE N° 14.

Rollon. — Rollon, le redoutable aventurier, fut froissé dans son orgueil, lorsqu'on voulut l'astreindre aux cérémonies de l'hommage, et refusa de baiser le pied du roi. Il ordonna à un de ses compagnons de le faire pour lui : mais ce Normand, non moins fier, prit le pied du roi, sans se baisser, l'éleva à la hauteur de sa bouche et renversa Charles le Simple. Cette humiliation du roi franc ne rompit point la paix, et Rollon consentit à prêter le serment de fidélité.

Le chef normand reçut le baptême, puis garantit sûreté à toutes gens qui voudraient s'établir sur sa terre : il la divisa au cordeau entre ses fidèles, la repeupla de ses soldats et des gens qui vinrent du dehors, assigna au peuple des droits et des lois perpétuelles, et contraignit

1. Montfaucon, arrondissement de Montmédy (Meuse).
2. La concession originelle comprit le pays entre la Manche, l'Epte, l'Eure, l'Aure, les frontières du Maine et de la Bretagne. Elle fut étendue plus tard. L'ancienne province de Normandie correspondait aux cinq départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de l'Orne, du Calvados et de la Manche.
3. Saint-Clair-sur-Epte, arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise).

chacun à les observer; il releva les églises ruinées, répara et augmenta les remparts et les fortifications des villes. Il établit une loi suivant laquelle tout homme qui prêtait assistance à un voleur était pendu comme le voleur lui-même.

Un jour, dit-on, qu'après la chasse il prenait son repas près d'une mare, dans une forêt voisine de Rouen, il suspendit ses bracelets d'or aux branches d'un chêne; les bracelets demeurèrent là, trois années durant, sans que personne osât y toucher. Ce bois en a conservé le nom de Rou-mare (la mare de Roll).

Avec la paix et l'ordre, la terre si grasse de Normandie donna de riches moissons et de plantureux herbages. Cette province devint en peu de temps l'une des plus populeuses, et les Normands, tournant vers le travail leur activité et leur amour du gain, entrèrent dans cette famille française qui se formait de tant d'éléments divers.

139. — Puissance de la famille de Robert le Fort. — Dans la dernière période des rois carolingiens se répéta le même fait qui s'était produit lors de la décadence des Mérovingiens. La famille de Robert le Fort disputa le pouvoir à celle de Charlemagne, comme les Héristals avaient dominé les derniers descendants de Mérovée. Charles le Simple ne pouvait lutter contre les leudes devenus des comtes et des ducs puissants. Le frère du vaillant Eudes, *Robert*, portait le titre de *duc des Francs* et allait prendre celui de roi lorsqu'il périt dans une bataille. Charles n'y gagna rien, car les grands élurent le gendre de Robert, *Raoul de Bourgogne* (923-936), et le roi carolingien mourut, à Péronne, prisonnier du comte Herbert de Vermandois.

Cependant la famille de Robert le Fort ne se sentait pas encore en mesure de remplacer les Carolingiens. ***Hugues le Grand***, beau-frère de Raoul, rétablit sur le trône le fils de Charles le Simple, *Louis IV*, dit d'*Outremer* parce qu'on l'avait rappelé d'Angleterre. Louis IV ne fut point toutefois un de ces Mérovingiens étiolés qu'on reléguait au fond des forêts. Mais il se débattait contre une situation qui devait rendre vains tous ses efforts.

Hugues le Grand était *comte de Paris*, *duc des Francs*, possesseur du pays *entre Seine et Loire*, possesseur de la *Bourgogne*. Herbert dominait dans le *Vermandois*. Les successeurs de Rollon étaient de vrais souverains en Normandie. Les comtes de *Flandre* régnaient au nord. Il y avait un roi de *Provence*, un duc d'*Aquitaine* (carte p. 96).

Réduit au territoire de *Laon*, car ses prédécesseurs avaient tout donné; isolé sur la fière montagne où Laon est assis, Louis IV d'Outremer ne pouvait rien contre les seigneurs. A sa mort,

Hugues le Grand couronna le fils de Louis IV, Lothaire (954), qui resta sous sa tutelle.

140. — Avènement des Capétiens. — ***Hugues Capet*** hérita des domaines de Hugues le Grand (956) et suivit d'abord sa politique : il laissa régner, à la mort de Lothaire, le jeune *Louis V*, (986), mais ce prince étant mort au bout d'un an, Hugues Capet se fit reconnaître, dans une assemblée solennelle de seigneurs, comme *roi des Francs*. Il se fit couronner à Noyon et commença la dynastie des ***Capétiens*** qui devait durer *huit siècles*.

Résumé.

124.125. — Le fils de Charlemagne, ***Louis le Débonnaire*** (814-840) partagea l'empire entre ses trois, puis ses quatre fils, qui se révoltèrent sans cesse contre lui. Il fut déposé et rétabli une première fois (830-831) ; une seconde fois dégradé et enfermé dans un monastère (833) : rétabli de nouveau en 834. Il mourut en combattant son fils Louis le Germanique (840).

126-131. — Après la mort de Louis le Débonnaire, ses fils tournèrent leurs armes les uns contre les autres. *Louis le Germanique* et *Charles* se réunirent contre *Lothaire*, qui, ayant le titre d'empereur, voulait maintenir sa suprématie. La querelle se décida à la sanglante bataille de ***Fontanet*** (841) où Lothaire fut vaincu. Louis et Charles resserrèrent leur alliance par le serment de ***Strasbourg*** (842) et imposèrent à Lothaire le traité de ***Verdun*** (843).

Charles obtint la ***Gaule*** jusqu'à l'Escaut, l'Argonne, la Saône et jusqu'au Rhône ; Louis, tous les pays au delà du Rhin, c'est-à-dire la *Germanie* ou l'***Allemagne*** ; Lothaire reçut les pays intermédiaires avec l'***Italie***. Ce traité marqua la séparation des trois grands pays qui devaient se constituer sous le nom de *France*, d'*Italie* et d'*Allemagne*. Mais il mutilait la France qui n'atteignait plus et n'a pu, depuis cette époque, atteindre d'une manière définitive, au nord-est les limites de l'ancienne Gaule.

132. — ***Charles le Chauve*** (842-877), roi d'une France réduite, eut grand'peine à la défendre contre l'avidité des *comtes* et des *ducs*, devenus peu à peu souverains, et contre les invasions des pirates normands.

Lui-même favorisa le morcellement par ses édits.

133, 134. — Les pirates normands, venant du nord, pénétraient sur leurs barques dans les fleuves et les rivières et arrivaient jusqu'au centre du pays. Charles le Chauve ne savait qu'acheter leur retraite à prix d'argent. Mais une famille se distinguait par son courage contre les pirates, c'était celle de ***Robert le Fort***, comte d'Anjou. Robert, qu'on a appelé « le Macchabée de la France », périt au combat de ***Brissarthe*** (865).

135. — Mais les Normands reparaissent toujours, et, en 885-886, assiègent la cité de Paris vaillamment défendue par son comte *Eudes* et son évêque *Gozlin*. Un an entier les Parisiens résistent. Le maître de la France et de tout l'ancien empire de Charlemagne, *Charles le Gros*, arrive

à leur secours; mais il traite avec les Normands et achète, à prix d'argent, leur départ.

136. 137. — La lâcheté de Charles indigne tous les peuples, qui l'abandonnent, et Charles est déposé à la diète de *Tribur* (887).

Le démembrement de l'empire de Charlemagne fut dès lors définitif et la France élut un de ses seigneurs, un de ses chefs nationaux ***Eudes***, fils de Robert le Fort, et l'illustre défenseur de Paris.

138. — Cependant les partisans de la dynastie carolingienne réussirent encore à lutter pendant *plus d'un siècle*. Ainsi, après *Eudes*, régna **Charles le Simple** (898), qui céda la vallée inférieure de la Seine aux Normands (912).

139. 140. — A Charles le Simple succédèrent, de la famille rivale, *Robert*, duc des Francs, puis *Raoul*, duc de Bourgogne (923-936).

Le beau-frère de Raoul, **Hugues le Grand**, duc des Francs, préféra au lieu de ceindre la couronne, la rendre à un carolingien, *Louis IV*, d'Outre-Mer, puis, en 954, au fils de Louis IV, *Lothaire*. Hugues mourut en 956, et son fils, **Hugues Capet**, continua d'abord sa politique. Après le règne de Lothaire, il couronna Louis V (986). Mais, l'année suivante, à la mort de Louis V (987), il prit enfin la couronne et la fixa dans sa famille, dite des **Capétiens**.

DEVOIRS ECRITS.

Indiquer les causes de la chute rapide de l'empire de Charlemagne. — Dans quelles circonstances fut prêté le serment de Strasbourg et quelle est son importance? — Apprécier le traité de Verdun et ses conséquences pour notre pays. — Les invasions des Normands; comment finirent elles? — Comment les Carolingiens furent-ils remplacés par les Capétiens.

QUESTIONNAIRE.

Quel était le caractère du fils de Charlemagne? — Pourquoi Louis modifia-t-il son premier partage? — Où fut-il déposé une première fois? — Où fut il rétabli? — Où Louis fut-il abandonné par son armée en 833? — Où fut-il dégradé? — Quand mourut Louis le Débonnaire? Où s'engagea le combat entre ses fils? — Qu'entend-on par le serment de Strasbourg? — Quel fut le partage conclu a Verdun? — Quelles conséquences eut ce traité pour la France? — Quels pays compris dans l'ancienne Gaule furent détachés de la France? — Quel peuple envahit alors la Gaule et par quelle route venait-il? — Quelle fut la conduite des rois lors de cette invasion? — Quels furent les plus illustres défenseurs de Paris? — Qui devint maître de la Gaule après la déposition de Charles le Gros? — La famille de Charlemagne parvint-elle à ressaisir la couronne? — Quelle partie du pays Charles le Simple céda-t-il aux Normands? — Comment finit-il? — Quelle famille alternait sur le trône avec celle de Charlemagne? — Où Hugues le Grand alla-t il chercher un roi? — A quoi étaient réduits les derniers Carolingiens? — En quelle année Hugues Capet se fit-il proclamer roi?

LIVRE IV

La France féodale

LES PREMIERS CAPÉTIENS

(987-1108)

CHAPITRE IX

LE RÉGIME FÉODAL

SOMMAIRE. — *Le démembrement de l'empire de Charlemagne semblait marquer la fin de la France. Le territoire se morcela entre une infinité de seigneurs : ce fut le* régime féodal *qui, du neuvième au douzième siècle, fit de la plupart des grands propriétaires de véritables souverains. Il n'y avait plus un État : il y en avait mille.*

I. — La transformation de la société. Les fiefs.

141. — Les grandes propriétés ; les bénéfices ; les fiefs. — Non seulement l'empire de Charlemagne s'était démembré en royaumes, mais chacun d'eux se fractionnait en un grand nombre de petits États, duchés, comtés, seigneuries. Ce fut, à partir du IXe siècle, une confusion inexprimable au milieu de laquelle semblait perdue toute notion d'un pouvoir central.

Déjà, à l'époque romaine, s'étaient établies de grandes propriétés dont les maîtres distribuaient eux-mêmes des parties, à titre de *précaires*, et dominaient toute une population de propriétaires subordonnés et de colons. Ils exerçaient dans leur domaine une autorité patrimoniale et des droits de justice.

Après les invasions, les rois francs donnèrent à leurs leudes des domaines semblables, à titre temporaire et à charge de

services déterminés : ce furent les ***bénéfices*** (bienfaits), qui faisaient retour au roi à la mort du possesseur. Les leudes luttèrent sans cesse contre les rois mérovingiens pour garder leurs bénéfices et les rendre héréditaires. Arrêtées sous les premiers Carolingiens, ces usurpations recommencèrent sous les descendants de Charlemagne. Plus ceux-ci faisaient de concessions, plus les leudes devenaient exigeants. Les rois n'obtenaient plus d'être suivis à la guerre que s'ils distribuaient des terres ou reconnaissaient l'hérédité des terres déjà concédées. Les grands, les *seniores* ou *seigneurs*, qui arrachaient ainsi ces concessions, engageaient en retour, au prince, leur foi (*féod*), d'où est dérivé le mot *fief*. Ces terres devinrent ainsi des **fiefs**.

142. — La recommandation et les fiefs. — D'autre part, les petits propriétaires de terres libres de toute redevance, dites les ***alleux***, se trouvaient exposés à mille vexations et rapines. N'étant plus protégés par le pouvoir central, ils durent recourir aux seigneurs voisins plus forts. Ayant de la peine à vivre sur leurs champs ravagés, ils demandèrent assistance à ces seigneurs. Ils leur livrèrent, en retour, leurs pauvres biens, que les grands leur laissaient ensuite à titre de fiefs. Ce fut la ***recommandation***.

En outre, les plus riches propriétaires, pour s'attacher à eux aussi des fidèles, donnaient des parts de leurs domaines, toujours à titre de fiefs. Ainsi s'opéra une transformation de la plupart des propriétés en *fiefs*, terres qui entraînaient un service onéreux sans doute, mais noble, le *service militaire*. Les propriétaires *fieffés*[1] étaient obligés d'être guerriers, de s'équiper. C'était un signe et un devoir de leur richesse. Les fiefs devinrent ainsi des *terres nobles*.

143. — Les fonctions publiques et les fiefs, l'édit de Quierzy-sur-Oise (877). — Un autre changement compléta ce système. Les *ducs*, les *comtes*, envoyés dans les provinces pour les gouverner, ne profitèrent pas seulement de leur puissance pour s'y créer personnellement de vastes propriétés, mais ils profitèrent de la faiblesse des descendants de Charlemagne pour ne plus lâcher la province qu'ils détenaient. Déjà Charles le Chauve avait été contraint, en 877, de promettre, par l'édit de ***Quierzy-sur-Oise***[2], si un comte ou un duc mourait à son service, de *laisser à son fils* le duché ou le comté. C'était un pas vers l'hérédité des

1. Le mot est resté dans la langue avec un sens dérivé : *Un fieffé menteur* c'est-à-dire plus menteur que les autres.
2. Quierzy-sur-Oise, arrondissement de Laon (Aisne).

charges de ducs, de comtes. Ceux-ci gardèrent donc, à *titre héréditaire*, l'autorité *temporaire* qu'ils avaient reçue sur un vaste pays. Ils ne niaient pas toutefois qu'ils tinssent cette autorité du roi et consentaient à lui rendre hommage. Les comtés, les duchés étaient *assimilés à des fiefs*.

De cette façon des duchés, des comtés, très vastes, comme la Champagne, la Flandre, l'Anjou, la Bourgogne, l'Aquitaine, englobèrent les autres fiefs de la province. Les ducs, les comtes, se superposèrent aux autres seigneurs, qui *dépendirent d'eux* comme eux-mêmes *dépendaient nominalement* du roi. Non seulement en France, mais en Allemagne, en Italie, s'organisa un système régulier en apparence, le ***système féodal***. Chaque propriétaire de fief fut roi dans son domaine, mais subordonné à un autre chef, et la chaîne remontait jusqu'au roi du pays tout entier qui, en réalité, ne portait plus qu'un vain titre, ne possédant plus ni domaines ni autorité directe.

144. — Conséquences de ces changements. — Il n'y eut plus de ***pouvoir central***, car il n'y avait plus d'officiers royaux.

Plus d'***armée***, chaque seigneur avait ses troupes à lui.

Plus de ***justice générale***, tous les seigneurs étant juges souverains.

Plus de ***finances***, les seigneurs percevant les impôts à leur profit.

Plus même de ***monnaie unique***, les seigneurs battant monnaie.

Plus de ***paix***, les seigneurs s'attribuant le droit de ***guerre*** et faisant même la guerre au roi. C'était l'anarchie.

II. — Les obligations féodales ; les classes.

145. — Le suzerain et le vassal. L'hommage. — Ces petits rois se rattachaient pourtant les uns aux autres et au prince par quelques liens.

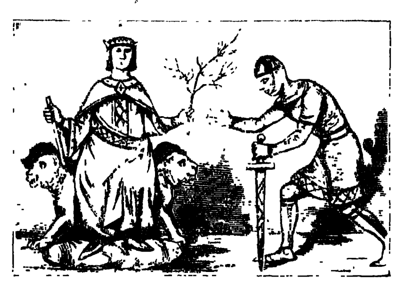
Celui qui recevait un fief du roi ou de tout autre seigneur devenait le ***vassal*** ; celui qui le donnait, le ***suzerain***.

Le guerrier qui allait recevoir le fief se mettait à genoux, la main dans la main de son suzerain, lui prêtait serment de fidélité et se déclarait *son homme* : c'était la cérémonie de l'***hommage***. Après quoi le seigneur l'*investissait* de la terre, en lui remettant ou une motte de gazon, ou un rameau d'arbre, ou, pour les grands fiefs, un étendard : c'était l'***investiture***.

Devoirs du vassal. — Le vassal était tenu envers son suzerain à trois devoirs principaux :

1° Le devoir d'**host** ou *ost* (du latin *hostis*, ennemi), c'est-à-dire celui de le suivre à la guerre; obligation limitée à *quarante ou soixante jours.*

2° Le devoir de ***justice.*** *Le vassal assistait son suzerain quand* il tenait sa *cour* pour juger les autres vassaux, car tout propriétaire de fief ne pouvait être cité que devant ses *pairs* (ses égaux).



L'hommage (d'après une pièce d'ivoire).

3° Le devoir d'***aide.*** Dans certains cas déterminés, le vassal *aidait* le seigneur de sa bourse pour le payement de la *rançon*, en cas de captivité, pour la *dot* de la fille, pour la *chevalerie* du fils aîné (c'est-à-dire la cérémonie où on l'armait chevalier). En dehors de ces aides, le vassal ne devait aucune autre contribution à son suzerain. Toutefois son fils ne pouvait hériter du fief qu'en payant au seigneur un droit appelé le *droit de relief* (le droit de relever le fief).

146. — Obligations du suzerain. — En retour, le suzerain *défendait son vassal* envers et contre tous, l'aidait à *établir ses enfants* et les *protégeait* s'ils étaient mineurs à la mort de leur père.

Chaque vassal pouvait devenir suzerain. Un propriétaire de quatre petits domaines était le suzerain de ceux qui tenaient de lui ces domaines, il avait quatre propriétaires obligés de le suivre à la guerre avec leurs hommes. Lui-même était vassal d'un propriétaire de dix maisons, par exemple, et le suivait avec ses vassaux et les hommes de ses vassaux. Ce chef dépendait, à son tour, d'un seigneur plus puissant, et ainsi de suite jusqu'au comte, jusqu'au duc, jusqu'au roi.

147. — Les grands vassaux. — Ceux qui possédaient des provinces, comme la *Bretagne*, la *Flandre*, la *Bourgogne*, l'*Aquitaine*, etc., s'appelaient les ***grands vassaux*** du roi. Ils étaient ses égaux, ses *pairs*, et la *cour du roi* où siégeaient ces grands vassaux prit et garda seule plus tard le nom de *cour des pairs.*

148. — Le droit d'aînesse. — Sauf en quelques provinces, on réserva les domaines au *fils aîné*, et on ne laissa aux cadets

(ou *puînés*) qu'une part minime; le plus souvent on les dédommageait en leur faisant obtenir des dignités ecclésiastiques. Le *droit d'aînesse* perpétua ainsi les grandes familles féodales.

149. — La noblesse. — Ces familles furent le plus souvent désignées par le nom des pays, la terre étant le signe de la noblesse comme la source de la puissance. « Point de seigneur sans terre, disent les vieilles maximes, point de terre sans seigneur. » La noblesse fut donc attachée à la possession d'un domaine héréditaire. Tous les propriétaires de fiefs formèrent la classe des ***nobles***.

150. — Le clergé féodal. — L'Eglise avait reçu de la piété des rois et des seigneurs des biens considérables. Ces terres devinrent aussi des *fiefs*. Evêques et abbés furent assimilés aux seigneurs et exercèrent les mêmes droits, contractèrent les mêmes obligations. Ils suivirent leur suzerain à la guerre, et exigèrent de leurs vassaux le service militaire. Ils eurent leur cour de justice, payèrent à leur suzerain les aides féodales et perçurent de leurs vassaux des contributions semblables.

Soustraits aux vicissitudes ordinaires dans les familles, les domaines ecclésiastiques n'étaient pas exposés à diminuer. Le mariage était interdit au clergé, les terres d'Eglise se transmettaient, non par hérédité, mais par voie d'*élection*. Le plus souvent c'était le suzerain qui dictait le choix du successeur et faisait conférer les bénéfices ecclésiastiques à quelqu'un de ses fils ou de ses parents. Le clergé forma une *classe* égale à celle de la noblesse et qui, à son autorité temporelle, joignait une autorité morale, dont il abusait souvent pour accroître l'autre.

151. — Un seigneur; les droits féodaux. — Le seigneur a donc son ***armée***; ses vassaux lui doivent le service militaire au moins pendant quarante jours.

Le seigneur a sa ***justice***. A la porte du château s'élèvent des potences : on y pend les condamnés.

Le seigneur a ses ***finances***. Les nobles lui paient des *aides* en certains cas que nous venons d'indiquer. Les non-nobles sont soumis à un impôt arbitraire, la ***taille***.

Le seigneur chasse quand il veut, où il veut : c'est le droit de ***chasse***.

S'il voyage, il se fait héberger dans les châteaux de ses vassaux et dans les villes : c'est le droit de ***gîte***.

C'est lui qui a fait bâtir les moulins, les pressoirs, les fours : ils lui appartiennent. On ne saurait moudre, cuire, pressurer

qu'au moulin, au four, au pressoir *banal*[1] (de **ban**, ordre, permission) ; ce sont les **banalités** ; autant de sources de revenus.

Le seigneur entretient plus ou moins les ponts, les chemins, mais ils sont à lui ; il met des barrières, sur les routes, aux ponts, où payent les marchands : ce sont les **péages**.

En réalité, le seigneur est maître de la terre et des gens qui la cultivent. Il les oblige à moissonner son blé, à bâtir son château ; nul n'échappe aux **corvées**.

Si un étranger au pays demeurait un an et un jour sur les terres d'un seigneur, il devenait son *aubain*, son homme : c'était le droit d'**aubaine**[2].

On appelait ces droits ou taxes résultant du fief, les **droits féodaux**.

152. — Les non-nobles; les degrés de servitude. — Bien au-dessous des propriétaires de terres *tenues noblement*, venaient les hommes libres, propriétaires de terres *tenues en roture*, c'est-à-dire dont les héritages étaient grevés de cens ou de rentes ; ils formaient la classe des *non-nobles* ou des **roturiers**. On ne leur demandait point la foi et l'hommage ; on n'avait pas besoin de leur promesse de fidélité : ce n'étaient point des égaux, des pairs, mais des sujets. Les non-nobles s'appelaient aussi *vilains*, parce que la plupart habitaient la campagne, les métairies, les anciennes *villas* romaines. Le mot *vilain* devint un terme général ; mais il désignait surtout les habitants auxquels était imposée quelque servitude, car il y avait des degrés dans la servitude :

1° Les **tenanciers** pouvaient léguer à leurs enfants le fruit de leur travail : ils n'avaient à acquitter, en dehors des redevances en nature et des *rentes* attachées à la terre, que la *taille seigneuriale* (l'impôt), les *corvées*, travaux obligatoires pour tous les habitants d'une seigneurie qui n'étaient ni nobles, ni ecclésiastiques ; les droits de *banalité*, pour porter leur blé au moulin, leur pain au four, leur raisin au pressoir du seigneur.

2° Au-dessous des tenanciers se trouvaient les **mainmortables**. La *personne* du mainmortable était libre, mais ses *biens* ne l'étaient point. Suivant une expression énergique, « il vivait libre et mourait serf, » c'est-à-dire qu'à sa mort son héritage reve-

1. C'est de là qu'est venu le sens du mot *banal*, dit encore aujourd'hui pour *commun*. Une *banalité* est une chose commune que tout le monde répète.

2. Le droit d'aubaine était donc un profit : de là l'expression encore usitée aujourd'hui : *la bonne aubaine*.

nait au seigneur. Ses enfants ne recueillaient ses biens qu'en les rachetant ; c'était le droit de *mainmorte*[1].

Le bien du mainmortable n'étant pas libre, lui ne l'était de sa personne qu'à la condition de ne point quitter la seigneurie et de ne point se marier en dehors du pays. S'il allait s'établir dans un autre, son maître avait le droit de l'y aller chercher, le droit de *poursuite*. Le seigneur lui vendait le plus souvent le droit de se marier en dehors de la seigneurie (de se formarier) et percevait le tribut de *formariage*.

3° Mais le **serf** n'était libre ni de ses biens, ni de sa personne. Il était *homme de corps*, la propriété absolue de son maître. Le serf et le champ ne faisaient qu'un : on les vendait ensemble ou séparément, suivant la volonté du seigneur. C'est pour cela qu'on disait *serf de la glèbe* (motte de terre). Il n'était ni plus, ni moins que le bœuf qui tirait la charrue.

Le serf entraîne sa famille dans sa condition : sa femme est serve, ses enfants naissent serfs. Le serf, toutefois, est d'un degré au-dessus de l'esclave antique : on lui laisse en général sa famille, sa cabane. Peu à peu la société devenant plus régulière sous l'influence de l'Église, les affranchissements diminuèrent le nombre des serfs.

III. — Les châteaux féodaux.

153. — Origine des châteaux. — Les chefs francs ne s'enfermaient pas dans les villes. Ils aimaient habiter de grands domaines, vivre de la vie libre et large de la campagne ; ils s'installèrent dans les villas gallo-romaines tranformées en vastes métairies. Les guerres continuelles, surtout, après Charlemagne, les incursions des Normands obligèrent les chefs à fortifier ces villas ou à créer des refuges pour la population du pays. On traçait une enceinte entourée de murs en terre et d'un fossé : au milieu avec la terre retirée des fossés on élevait une butte, une *motte* qui, garnie de palissades, formait la défense principale. Primitivement, ces fortifications n'étaient qu'en terre et en bois : ce furent les *châteaux*. L'enceinte renfermait les bâtiments nécessaires au logement des compagnons du seigneur, des écuries,

1. Ce mot vient, dit-on, de l'usage de couper la main droite du mort que l'on présentait au seigneur pour lui apprendre qu'il pouvait disposer des biens de son serf.

des hangars, des magasins pour les provisions. Dans les palissades étaient ménagées plusieurs portes garnies elles-mêmes de défenses extérieures. La motte du milieu, qui dominait l'enceinte, se terminait par une *guette*, un poste d'où l'on observait ce qui se passait dans les environs.

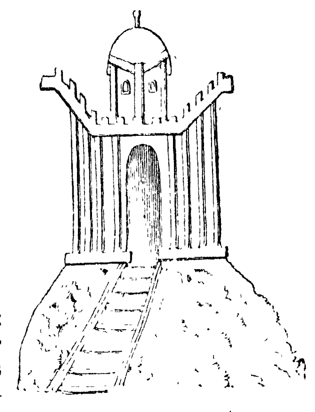
154. — Développement des châteaux. — Les fortifications ainsi improvisées devinrent ensuite permanentes. Aux palissades et aux murs en terre on substitua des murs en pierres et en moellons. Les hommes du pays assujettis aux corvées durent *peiner pour transporter au sommet des collines des masses énormes de moellons et de grosses pierres taillées. Ils accomplirent* volontiers ce travail pour se créer des abris. Mais les châteaux, construits d'abord pour la défense des habitants, devinrent ensuite des points d'appui, permettant aux seigneurs de rançonner ceux qu'ils auraient dû protéger. Au bord des rivières, sur des promontoires commandant les vallées, sur des rochers, se dressèrent des enceintes fortifiées, dans lesquelles le seigneur rassemblait ses hommes d'armes et d'où il s'élançait pour de fréquentes chevauchées et d'incessants pillages.

Les constructions se développèrent, se modifièrent. Les remparts enveloppèrent tout un plateau et un espace considérable. La motte placée au centre parut incommode et, si l'enceinte était forcée, se trouvait cernée, enveloppée. On reporta ce dernier refuge sur un des côtés de l'enceinte; la motte devint le *donjon*, la plus haute des tours, la tour maîtresse, avec ses fossés, ses portes particulières, sa sortie en dehors du château pour permettre à la garnison de se jeter, par derrière, sur les assiégeants ou bien de s'échapper, ne laissant dans la place qu'un petit nombre de défenseurs pour prolonger la résistance. Le donjon est une forteresse commandant la forteresse et en même temps la campagne. Sa tour massive fut longtemps quadrangulaire.

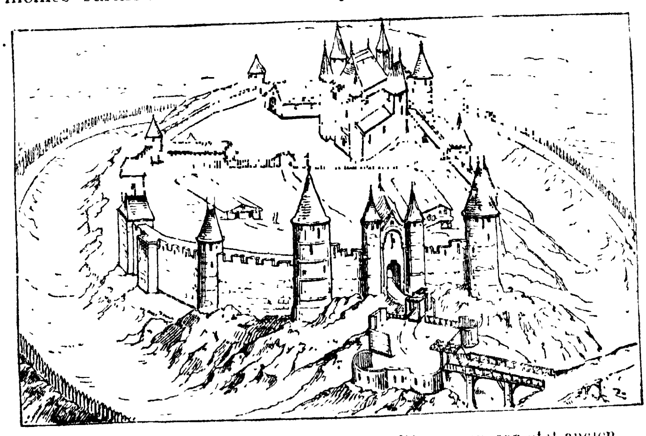
Le donjon est le refuge du seigneur. Celui-ci, mal assuré de ses vassaux, n'ayant pas même d'argent pour s'attacher des valets, ne pouvant se servir que des hommes de sa terre qui lui devaient, les uns l'entretien de ses écuries, les autres l'apport de son bois de chauffage, la cuisson de son pain, la coupe de ses foins, le seigneur, craint de tous, avait aussi à se défier de tous. Le donjon lui servait, en cas de révolte, à abriter sa famille. C'est là qu'il gardait ses prisonniers et aussi le produit de ses pillages.

155. — Les différentes parties du château. — Chaque seigneur accommoda le château à l'emplacement, à ses ressources,

à son ambition. Mais partout on retrouve les mêmes principes de défense et de construction. C'est d'abord le *fossé*, à fond de cuve, puis, entre deux tours, la porte à laquelle on accède par un pont qui peut se relever, le *pont-levis* : elle-même est barrée, en avant, par une grille en fer qui s'élève ou s'abaisse, la *herse*. Les tours qui défendent la porte se *rejoignent*, de chaque côté, à d'autres tours par des murs plus ou moins longs, les *courtines*. Le sommet de ces murs est assez large pour offrir un *chemin de ronde* qu'abritent des pierres espacées, permettant aux hommes d'armes de tirer par les intervalles, les *créneaux*, et de s'abriter des flèches, des javelots, des pierres. Les tours sont elles-mêmes surmontées de créneaux qui offrent ainsi l'image d'une



Un château primitif (d'après la tapisserie de la reine Mathilde).

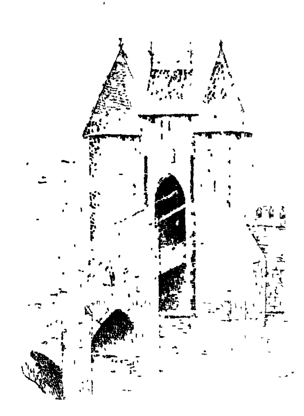


Les premiers châteaux féodaux. Le château d'Arques en son état ancien.

couronne dentelée. Le nombre des tours qui font saillie sur la

campagne varie selon l'étendue de la forteresse, qui embrasse quelquefois, comme au château d'Arques, l'un des plus anciens de France, une superficie considérable.

Le sommet des tours était souvent garni d'un balcon de bois, le *hourd*, qui avançait sur la muraille et qu'on perçait d'ouvertures permettant de faire tomber sur l'ennemi s'il avait réussi à franchir le fossé, des projectiles ou de l'eau bouillante. Plus tard ces balcons furent construits en pierres et devinrent les *mâchicoulis*.


Un pont-levis ; murs avec créneaux.

D'immenses souterrains servaient de caves, de magasins, de prison, d'asile en cas de prise de la forteresse. Quelquefois des murs englobaient dans le château des fermes et des champs. C'était donc à la fois, pour les seigneurs de ces temps reculés, leur palais, leur camp, leur ville capitale. Derrière ces murs énormes, construits avec des pierres d'une taille extraordinaire, les nobles bravaient les hommes, soutenaient de longs siéges ou s'oubliaient dans de longs festins au retour de leurs fructueuses expéditions. Le château fut souvent un repaire de guerriers pillards avant de devenir ce qu'il sera plus tard, le séjour de bons et généreux chevaliers.

156. — Villes, villages, bourgs, faubourgs. — Beaucoup de châteaux s'appelaient *fertés* (ou forteresses), et ce mot est resté aux villes qui, groupées autour de ces forteresses, firent plus tard corps avec elles : c'est là l'origine de tous les noms de lieux qui commencent par Ferté ou la Ferté[1], comme de ceux qui commencent par le mot Château.

Les non-nobles ou roturiers, les manants[2], ou, comme on disait, les *hommes levant et couchant* dans la seigneurie, c'est-à-dire n'en pouvant sortir sans la permission du maître, habitaient

1. La Ferté-Milon (Aisne), La Ferté-Macé (Orne), La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), La Ferté-Saint-Cyr (Loir-et-Cher), La Ferté-Bernard (Sarthe), etc., etc.

2. Le mot *manant* s'appliquait donc à des serfs, et c'est pour cela qu'il devint plus tard un terme de mépris.

les anciennes cités et généralement les villes. Le mot de *villa*, qui dans l'origine ne s'appliquait qu'à des fermes, des métairies, désigna des agglomérations nombreuses et s'étendit par suite aux anciennes cités, dites alors les *villes*. Les agglomérations moins nombreuses, celles qui contenaient surtout les pauvres cabanes des serfs, furent les *villages*. Les *bourgs* furent des villages entourés d'une enceinte; les *faubourgs*[1], les maisons bâties en dehors de cette enceinte, et dont les habitants, à la première alerte, se retiraient dans le bourg.

157. — Misères de la société. — Peu de commerce et d'industrie dans les villes, qui toutes étaient tombées sous la domination soit d'un comte, soit d'un seigneur, soit d'un évêque, et dont les habitants étaient exploités comme les serfs; les campagnes, souvent dévastées par les guerres continuelles; des famines fréquentes, dont quelques-unes furent horribles; la force et la violence substituées à la justice, dont on ne conservait plus que de vaines formules; l'ignorance la plus profonde, sauf dans les monastères, voilà du IXe au XIe siècle l'état de la société. L'ordre n'était qu'apparent dans cette hiérarchie de propriétaires, toujours en lutte les uns contre les autres, et la plus dure oppression pesait sur les classes inférieures, dont le sort variait selon la bonté ou la brutalité de leurs maîtres.

Résumé.

141. — La France s'était morcelée en un grand nombre de petits États, duchés, comtés, seigneuries. Ce fractionnement avait été préparé par l'établissement de grandes propriétés à l'époque romaine, puis par la concession de terres ou **bénéfices** faite par les rois à leurs leudes. Sous les descendants de Charlemagne, ces concessions se multiplièrent et les rois n'obtenaient plus d'être suivis à la guerre que s'ils distribuaient des terres ou reconnaissaient l'hérédité des terres déjà concédées. Les bénéfices s'appelèrent alors les **fiefs** parce que les grands, les seigneurs auxquels on les accordait, engageaient en retour, au prince, leur foi (*féod*).

142-144. — Puis les petits propriétaires, dans ces temps troublés, se trouvèrent obligés de se **recommander** aux plus riches, de se placer sous leur protection, leur dépendance : ils tenaient leur terre en *fief*. Les seigneurs eux-mêmes distribuaient des parties de leurs domaines en *fiefs*. Enfin les dignités, les fonctions publiques devinrent à leur tour, après l'édit de **Quierzy-sur-Oise** (877), des *fiefs*. Les *ducs*, les *comtes* se rendirent possesseurs de vastes provinces, et ces grands *fiefs* englobaient les autres fiefs. Le duc, le comte se firent les chefs de tous les propriétaires

1. Certains auteurs font venir aussi ce mot du terme allemand *pfhalburg*, enceinte de pieux.

de fiefs réduits à être leurs hommes et n'obéissant plus au prince qu'indirectement. C'est ce qu'on appela le **système féodal**.

Il n'y eut plus dès lors de pouvoir central, de justice, de finances, de monnaie générales, surtout plus de paix, car tous les seigneurs se faisaient la guerre et la faisaient au roi.

145, 146. — Les propriétaires de fiefs étaient pourtant liés entre eux par des obligations réciproques : le *vassal* devait au suzerain l'*hommage*, le *service militaire* (l'ost.), le *service judiciaire* (la cour), le *service financier* (l'aide). En retour, le seigneur devait *défendre* son vassal, l'aider à établir ses enfants, et, en cas de besoin, être le tuteur de ceux-ci.

147-149. — Les propriétaires de vastes provinces, vassaux directs du roi, étaient les **grands vassaux**. Puis venaient les moindres seigneurs, les **petits vassaux**, qui ne l'étaient du roi qu'indirectement : c'étaient les maîtres d'une ville ou quelquefois d'une simple localité. Toutes ces familles de chefs et de propriétaires formaient la classe de la **noblesse**.

150. — L'Église elle-même était entrée dans le système féodal : les évêchés, les abbayes, pour les terres dont on les avait enrichis, dépendaient, comme fiefs, d'un suzerain. Le *clergé* formait une autre partie de la *noblesse*.

151. — Le seigneur féodal avait son *armée*, sa *justice*, ses *finances* : il levait sur ses sujets non nobles des impôts, la *taille*. Il exerçait les droits de *chasse*, de *gîte*, d'*aubaine*, de *banalité*, prélevait des taxes aux *péages*, obligeait les paysans à des *corvées* : c'étaient là les principaux **droits féodaux**.

152. — Ceux qui n'entraient point dans la classe des propriétaires de fiefs étaient réputés **non-nobles** : ils composaient le **peuple**. On distinguait encore parmi eux : les *hommes libres*, dont les biens étaient grevés de *cens* ou de *rentes*; les *tenanciers*, sorte de fermiers; les *mainmortables*, dont la terre appartenait au seigneur et qui ne pouvaient, sans son assentiment, le léguer à leurs enfants; les *serfs*, livrés corps et biens à la discrétion du seigneur.

153-157. — La nécessité de défendre le pays contre les Normands avait amené la création de refuges, de **châteaux**. Le château primitif ne comprenait qu'une enceinte et une grosse motte fortifiée de palissades. Puis les seigneurs élevèrent des murs de pierre, des tours de pierres, enveloppant dans ces retranchements un vaste espace et y ménageant encore un refuge suprême, le *donjon*. On n'entrait dans le château que par un *pont-levis*. Les châteaux enfermaient des magasins qui permettaient d'entasser des provisions. Ils servirent aux seigneurs pour établir solidement leur puissance dans les différentes contrées. La France se couvrit de châteaux, dont les maîtres se faisaient des guerres perpétuelles qui amenèrent une misère universelle.

DEVOIRS ÉCRITS

Qu'entendez-vous par fiefs et quel régime de société se trouva constitué par ce système de fiefs? — La cérémonie de l'hommage : les devoirs du suzerain et du vassal. — Comment était divisée la nation sous le régime féodal? — Décrire un château féodal.

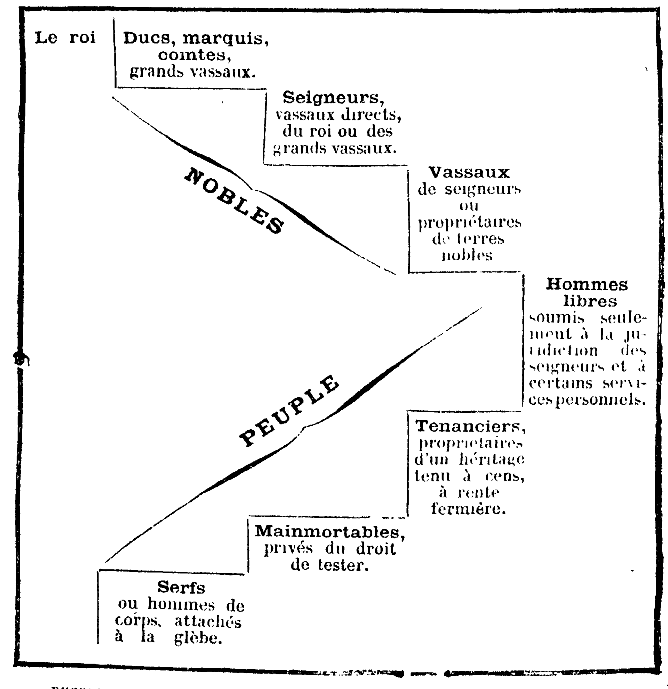
QUESTIONNAIRE

D'où vient le mot de *fief*? — Quelle fut l'*origine* des fiefs? — Quels furent les rapports des petits propriétaires et des grands? — Que devinrent les dignités ou fonctions publiques? — Quelle autorité usurpèrent les ducs et comtes de provinces?

Qu'entendait-on par suzerain? par vassal? — Quelle classe formaient les propriétaires de fiefs? — Qu'est-ce qui amena l'établissement du droit d'aînesse? — Que devinrent les propriétés des évêques, des abbayes? — Quelle classe forma le clergé? — Quels étaient les droits féodaux? — Qu'entendait-on par four banal? par droit d'aubaine? par corvée? — Comment étaient appelés les non-nobles? — Comment les divisait-on? — Qu'appelait-on *mainmortables*? — Quelle était la condition des *serfs*?

Pourquoi avait-on construit des châteaux? — Quelle forme avait le château primitif? — Par où entrait-on dans le château? — De quoi de place en place étaient garnis les murs? — Qu'était-ce que les créneaux? — Comment appelait-on la maîtresse tour? — A quoi les seigneurs employèrent-ils les châteaux? — Quel était l'état de la société à cette époque?

Tableau de la hiérarchie féodale.



CHAPITRE X

LES PREMIERS CAPÉTIENS

SOMMAIRE. — *La société, prête à se dissoudre au dixième siècle, se reforma sous l'influence active de l'Église, par la* Trêve de Dieu, *la* Chevalerie, *et retrouva une union assez forte pour que les* croisades *entraînassent les hommes de tous les pays et de toutes les classes contre l'Asie musulmane. Un souffle de liberté en même temps ranimait les villes : l'affranchissement des* Communes.

I. — Les premiers Capétiens (987-1108).

158. — Le domaine primitif des Capétiens ; l'Ile-de-France. — La nouvelle famille qui avait recueilli ou plutôt ramassé la couronne des rois francs ne parut point tout d'abord, durant un long siècle, de 987 à 1108, capable de rétablir la société prête à se dissoudre.

Hugues Capet, en arrivant au trône, ne recevait que le petit territoire de *Laon*, qui restait aux Carolingiens. Mais il possédait par lui-même d'assez vastes domaines: Le pays situé entre la *Seine*, le cours inférieur de la *Marne* et de l'*Oise*, et le cours inférieur de l'*Eure*. Ce pays, riant malgré les forêts qui le couvraient encore, semblait une île à cause des cours d'eau qui l'enveloppaient : on l'appelait l'***Ile-de-France***. Cette contrée était devenue, dès l'époque des Mérovingiens, le centre politique, la vraie terre des Francs, mais elle-même était partagée entre une quantité de seigneurs qui obéissaient mal au prince.

Hugues Capet tenait aussi l'***Orléanais***, qui ouvrait le bassin de la Loire. Orléans est en effet placé au sommet de la courbe dessinée par ce beau fleuve, dont il commande le cours supérieur et le cours inférieur.

159. — Duchés, comtés, abbayes. — Le reste du territoire de l'ancienne Gaule était divisé en un grand nombre de petits États dont quelques-uns avaient acquis une grande puissance : au nord le comté de ***Flandre*** avec ses terres grasses, ses prairies, son rivage maritime, ses villes déjà opulentes de Gand, de Bruges, d'Ypres. Le comte de Flandre a des vassaux qui tiennent de lui les comtés de *Boulogne*, de *Guines*, de *Saint-Pol*.

A l'ouest le duché de ***Normandie***, avec sa capitale, Rouen, forme un vrai royaume que la culture, l'élevage du bétail enrichissent. Les ducs de Normandie possèdent de nombreux vassaux et des villes sujettes sous le gouvernement de leur évêque : *Évreux*, *Bayeux*, *Séez*, *Lisieux*, *Coutances* ; de vastes abbayes : *Jumièges*, *Saint-Wandrille*, *Fécamp*, etc.

C'étaient aussi de vrais rois que les comtes de ***Champagne***, dominant la Brie, la Beauce et résidant à *Provins*, à *Troyes*.

Le comté de ***Blois***, d'abord réuni au comté de Champagne, comprenait les territoires de *Blois*, de *Tours*, de *Vierzon*, de *Sancerre*, de *Chartres*. A *Angers* régnaient les comtes d'***Anjou*** et du ***Maine***.

Le duché de ***Bretagne*** (l'ancienne Armorique), presque complètement étranger, s'enferme dans ses traditions, garde ses coutumes et sa langue celtique. Les ducs de Bretagne portent même encore leur vieux titre de roi.

A l'est, l'ancien royaume de ***Bourgogne***, démembré, n'était plus qu'un duché, mais vaste, comprenant les comtés de *Nevers*, d'*Auxerre*, de *Sens*, de *Chalon*, de *Mâcon*, la seigneurie de *Beaujeu*. Sur le plateau central la région des Puys avait formé le comté d'***Auvergne***.

De même, au midi, le royaume d'***Aquitaine*** n'était plus qu'un duché comprenant la vallée de la Garonne, avec *Toulouse* pour capitale. Le duché de ***Gascogne*** s'en était détaché, entre la Garonne et les Pyrénées. Le comté de ***Poitiers*** s'en était également séparé et renfermait les pays qui s'étendaient jusqu'à la Loire.

Dans chacune de ces grandes divisions s'étaient multipliées les seigneuries laïques et ecclésiastiques, les abbayes puissantes comme des évêchés. Il n'y avait pour ainsi dire point de région naturelle correspondant aux anciens groupements des peuplades gauloises qui n'eût formé comme un État distinct, rattaché sans doute par le lien féodal aux grands États, mais échappant complètement à l'action des rois Capétiens. Il faudra à ceux-ci un travail de plusieurs siècles pour recouvrer, morceau par morceau, tout le territoire de la Gaule de Charles le Chauve.

160. — Les premiers rois Capétiens (987-1108). — ***Hugues Capet*** (987-996) était à peine reconnu par les seigneurs de l'Ile-de-France, à plus forte raison par ceux du midi. Selon une tradition douteuse mais qui peint bien sa situation, il écrivit à Adalbert, comte de Périgord, refusant d'obéir : « *Qui t'a fait comte?* — *Qui t'a fait roi?* » répondit l'autre. Hugues sentait son pouvoir si chancelant qu'il fit de son vivant couronner son fils Robert, précaution que prirent ses trois premiers successeurs.

Robert II** dit **le Pieux (996-1031) fut plutôt un moine sur le trone qu'un roi. Il composa plusieurs hymnes sacrées qui furent adoptées par l'Église. « Il allait souvent, dit son historien, à l'église de Saint-Denis, revêtu de ses habits royaux et la couronne sur la tête; il y dirigeait le chant au milieu des moines. »

Robert était la charité même. Il donnait aux pauvres l'argent dont était ornée sa lance; il les nourrissait de sa main, il les laissait approcher familièrement de sa table et lui dérober même les franges d'or de son manteau. Aussi demeura-t-il populaire sous le nom du « bon roi Robert ».

Ce prince si religieux et si pacifique résista cependant à l'Église et ne voulait point rompre son mariage avec Berthe, sa parente. Il ne céda qu'après avoir encouru l'excommunication et vu jusqu'à ses serviteurs le fuir comme un pestiféré.

Robert épousa alors *Constance*, fille du duc des Aquitains. Mais l'humeur vive et inquiète de cette reine contrastait avec le caractère calme et grave de Robert. Les Aquitains affluèrent à la cour, et leur luxe, leurs modes étranges choquèrent les compagnons du roi.

Le roi Robert avait fait reconnaître son fils ***Henri I**[er]* (1031-1060). Mais la reine Constance, qui préférait un autre de ses fils, nommé Robert, l'excita à la révolte. Henri, pour se délivrer de ce rival, lui abandonna le duché de *Bourgogne*, qui devait rester quatre siècles en dehors du domaine royal.

Voulant éviter l'excommunication que son père avait encourue pour avoir épousé une parente, Henri envoya demander la main d'*Anne*, fille du grand-duc de Kiew, un des premiers princes russes. Il régna trente ans, occupé uniquement soit de ses plaisirs, soit de quelques luttes contre les vassaux rebelles de ses domaines.

Il en fut de même sous le règne de ***Philippe** I[er]* (1060-1108), qui ne sortait de son indolence que pour ravager les terres de ses vassaux indociles ou piller les marchands sur les routes. Aussi ce prince fut-il averti plus d'une fois par le pape Grégoire VII et s'attira-t-il l'excommunication lorsqu'il eut osé enlever au comte d'Anjou sa femme Bertrade.

161. — L'an mille. — La société, à cette époque, se trouvait dans une telle confusion que le monde semblait près de sa fin. Des prédictions avaient annoncé cette fin pour l'an 1000. L'inquiétude des peuples, à l'approche de cette date fatidique, avait été extrême. On se désintéressait des choses de la terre, on faisait pénitence, on ne se souciait plus ni d'acquérir, ni d'amasser, ni de construire. Beaucoup donnaient leurs biens aux églises et partaient en pèlerinage pour les Lieux Saints.

L'an 1000 arriva et s'écoula; le soleil se leva comme à l'habitude et le monde ne périt point. Les forêts reverdirent, les champs refleurirent. Le monde, comme soulagé d'un poids terrible, se sentit revivre. On se remit avec ardeur à travailler, à gagner, à bâtir, à nourrir de longs espoirs et de vastes pensées.

162. — Puissance et activité des grands vassaux; Comtes d'Anjou, Ducs normands. — Les seigneurs se remirent à batailler et à conquérir. Leur activité contrastait avec l'inertie des rois.

Un duc d'Anjou, *Foulques de Nerra*, se rendit très redoutable et se signala par des crimes nombreux, qu'il expia aussi par un pèlerinage à Jérusalem, où il se fit traîner sur une claie par les rues et frapper de verges.

Des seigneurs français allèrent en Espagne prendre part à la lutte acharnée que les Chrétiens de ce pays soutenaient contre les Arabes. *Henri de Bourgogne* y gagna un comté, le comté de ***Portugal***, qui devint bientôt un royaume.

Les ducs normands surtout, conservant leur humeur aventureuse, ne songèrent qu'à gagner et conquérir. Le duc *Robert le Magnifique* laissa une terrible renommée, et la légende, s'emparant de son souvenir, fit de ce prince hardi et criminel, le fils du démon, *Robert le Diable*. Ce Robert, dont la légende a servi de thème à un des chefs-d'œuvre de la musique moderne, se convertit pourtant et mourut au retour d'un pèlerinage à Jérusalem.

Quarante pèlerins normands, revenant de Palestine, aidèrent les Grecs de l'Italie méridionale contre les Sarrasins (1016). Ils attirèrent d'autres Normands qui se taillèrent un large comté dans la Pouille et la Calabre, dominèrent la Sicile et formèrent un royaume connu sous le nom des ***Deux-Siciles*** (1043-1130).

Le fils de Robert le Magnifique, *Guillaume*, gagna mieux encore.

163. — Conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie (1066). — Ce que ses sujets faisaient au hasard et en petit, le duc Guillaume de Normandie, non moins âpre au gain, voulut le faire en grand. A la mort d'un roi saxon son parent,

il réclama la couronne d'Angleterre qui venait d'être donnée à un noble saxon, Harald.

Des aventuriers de tous pays accoururent en foule sous les étendards du duc de Normandie qui promettait à tous argent et domaines. Ils passèrent la Manche sur quatre cents navires et un millier de bateaux. Débarqués en Angleterre, ils enfoncèrent, après un combat acharné, l'armée anglo-saxonne près de ***Hastings*** (1066). Harald périt. Guillaume demeura le maître, entra à Londres, puis partagea l'Angleterre à ses compagnons, ayant soin de garder pour lui la meilleure part.

Les usages, la langue des Normands, autant dire des Français, furent introduits dans la Grande-Bretagne où la race saxonne se vit dépouillée, opprimée, sans être cependant anéantie, car elle devait, au bout de quelques siècles, reprendre l'ascendant.

164. — Conséquences de la conquête de l'Angleterre; lutte de Guillaume et du roi Philippe Ier. — Guillaume, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fut plus puissant que son seigneur le roi de France. Malgré son apathie, Philippe Ier s'effraya; il soutint ceux qui se révoltaient contre Guillaume, entre autres son fils aîné Robert. Guillaume était d'une corpulence remarquable. Philippe le raillait, dit-on, l'accusant de ne pouvoir se remuer. Le Conquérant, instruit de ces moqueries, répondit qu'il se présenterait bientôt devant Paris avec dix mille lances. Il y serait venu, car il avait déjà brûlé ***Mantes***, lorsqu'il y tomba malade et mourut (1087); on l'enterra à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen.

II. — Comment la société se reconstitua. La Trêve de Dieu. Les sauvetés.

165. — La Trêve de Dieu. — La guerre était devenue l'état permanent d'une société profondément troublée. On ne réglait les différends que par les combats. Cantonné dans son château, le seigneur restait ennemi du seigneur voisin; de plus, il y avait des haines séculaires de ville à ville, de village à village. Partout les ravages, l'incendie amenaient des misères affreuses et des famines.

L'Église s'éleva avec force contre cette barbarie. Elle favorisa des *associations de paix* et la création de milices chargées de défendre les diocèses contre les seigneurs pillards; on appelait cette union la ***paix de Dieu.*** Mais il était presque impossible de l'imposer, et alors on songea à limiter le mal qu'on ne pouvait

détruire. Dès l'an 1027, on voit paraître l'*interdiction de la guerre* le dimanche, puis en 1041, dans une assemblée tenue à Nice, des évêques prescrivent de ne plus faire la guerre depuis le *mercredi soir* jusqu'au *lundi matin* de chaque semaine. D'autres conciles étendirent l'interdiction aux jours de *grandes fêtes*, à l'*Avent*, au Carême tout entiers. Ceux qui contrevenaient à cette défense étaient punis de l'amende et bannis du pays. La **trêve de Dieu**, maintes fois renouvelée, diminua les guerres, sans les faire cesser. Elle atténuait le mal : c'était déjà un grand service rendu au pays.

166. — Les asiles; création de villages. — Les monastères formaient des milliers de centres respectés, protégés, autour desquels se groupaient les cases des paysans. Leur enceinte jouissait d'*immunité* (franchise), du *droit d'asile* et l'on ne pouvait y pénétrer en armes pour saisir des malfaiteurs. Ce droit d'asile fut étendu à de nombreux territoires autour des monastères et l'on créa ainsi des **sauvetés** qui donnèrent naissance à des villages.

LECTURE N° 15.

Une sauveté. — En 1079, saint Gérard arrive à Poitiers. Quelques compagnons le suivent, trois moines et cinq chevaliers qui veulent renoncer au monde. Ils sont à la recherche d'un lieu solitaire et sauvage où ils puissent, loin des humains, vivre dans la contemplation et la prière. Le duc d'Aquitaine, Guillaume VIII, veut les retenir sur ses terres en promettant de leur abandonner le lieu qu'ils choisiraient pour retraite. Un de ses officiers, Raoul, fait l'éloge d'une forêt dont la mystérieuse solitude est merveilleusement propre à abriter des ermites. Il mène les pèlerins dans l'*Entre-deux-Mers*, près de Bordeaux. Telle est l'épaisseur du bois qui recouvre le pays qu'on ne peut se frayer un passage que le fer à la main. Un acte solennel du duc d'Aquitaine dote le territoire acquis à saint Gérard d'une pleine *immunité*. Dès le mois de mai 1080, un monastère commença à sortir de terre : ce fut le monastère de la *Grande Sauve* (la Grande Forêt). Un concile tenu à Bordeaux déclare assimiler à une église, ériger en *asile* inviolable tout le territoire cédé à saint Gérard. Des chevaliers se groupent autour d'un neveu du duc d'Aquitaine et contractent une association chargée de défendre et de garantir la sauveté.

La sauveté établie, les habitants affluèrent. Bientôt une église paroissiale s'éleva, l'église Saint-Pierre, bientôt se forma un bourg. L'abbaye institua un prévôt qui, de concert avec un moine, rendait la justice. Elle obtint du duc d'Aquitaine la création d'une foire annuelle et d'un marché hebdomadaire, la dispense pour ses sujets du service de guerre et des impôts seigneuriaux.

A la sauveté centrale d'autres moins importantes s'ajoutèrent. Des voies de communication les relièrent et l'intervalle qui les séparait ne tarda pas à se couvrir de maisons et de villageois, tant l'attrait était grand de la proximité d'un asile et des avantages qu'il faisait rayonner autour de lui.

Les limites de la sauveté étaient rendues apparentes par des croix, d'ordinaire par quatre croix dressées aux quatre points cardinaux. Les croix étaient posées et consacrées en grande pompe. Par l'établissement de la sauveté, les habitants qu'elle attire échappent à l'action du dehors. La vengeance privée ne peut plus les atteindre; les poursuites d'un maître tyrannique se brisent contre une barrière; l'impunité même est assurée aux criminels.

(D'après Jacques Flach, *Les origines de l'ancienne France.*)

167. — Création de villes. — Lorsque les monastères, enrichis par des donations, prenaient une grande importance, lorsque les moines construisaient de vastes bâtiments, d'immenses églises, les ouvriers affluaient, architectes, charpentiers, maçons, peintres, sculpteurs, orfèvres, et aussi les marchands. Aux grandes fêtes se tenaient des foires qui attiraient un nombreux concours de peuple. Beaucoup d'ouvriers, d'artisans, de marchands s'installaient autour du monastère, sous sa protection, sa juridiction : groupés par métiers, ils construisaient des maisons; ils formaient un centre urbain. Autour du monastère de Saint-Riquier, l'agglomération fut telle, qu'on y compta, dès le IXe siècle, 2500 maisons. Des églises s'élevèrent, des paroisses furent créées et rattachées à cette abbaye. Elle serait longue la liste des bourgades et des villes nées ainsi à l'ombre des monastères dont elles ont parfois pris et retenu le nom.

168. — L'excommunication; l'interdit. — Au milieu d'une société livrée, depuis des siècles, au plus affreux désordre, l'Église n'avait pu se défendre et protéger l'ordre, la morale, que par des armes spirituelles. Même quand elle devint féodale et acquit une puissance temporelle, elle ne pouvait résister aux guerriers redoutables qu'en les excluant, pour ainsi dire, non seulement de la communion, mais de la société des fidèles : c'était l'***excommunication***. Peine terrible en ces temps de foi vive et universelle, car celui contre lequel était portée, au milieu d'un appareil lugubre, cette sentence redoutable, voyait ses proches, ses serviteurs s'éloigner de lui comme d'un pestiféré.

Était-il puissant, avait-il des domaines, s'il persistait dans sa rébellion contre l'Église, l'***interdit*** était jeté sur son territoire. On ne pouvait plus célébrer les offices dans les églises, dont la

porte était obstruée d'épines; il n'y avait plus ni baptêmes, ni enterrements religieux. Les populations ainsi frappées obligeaient, par leurs murmures et leurs révoltes, le prince à se réconcilier avec l'Église.

Le clergé toutefois abusa de cette arme qu'il n'employait pas seulement pour protéger la morale, mais aussi pour défendre ses intérêts temporels. De là des protestations très vives qui amenèrent le Saint-Siège à limiter le droit d'excommunication et à en restreindre les effets. En France, le roi ne put plus être excommunié, ni l'interdit jeté sur ses domaines; ses officiers, exécutant ses ordres, ne purent plus être excommuniés. Louis IX, lui-même, frappé des abus qui se faisaient des excommunications, refusa de mettre son pouvoir royal au service des évêques pour obliger les excommuniés à se faire absoudre.

169. — Les pénitences; le pèlerinage. — Non seulement pour relever les excommuniés de leur condamnation, mais aussi pour rendre publique l'expiation de crimes, de violences publiques, l'Église imposait de dures pénitences : jeûnes, amendes honorables à la suite de processions et surtout des *pèlerinages*. Les guerriers étaient obligés de déposer leurs armures, de prendre la robe de bure et de s'en aller à pied avec le bâton (*bourdon*) et un petit sac (*escarcelle*) visiter les tombeaux de saints renommés ou des abbayes célèbres, Saint-Jacques de Compostelle (en Espagne), Saint-Gall (en Suisse). En France, les lieux de pèlerinage se multiplièrent : Saint-Martin de Tours, Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame du Puy, Saint-Nicolas du Port (Meurthe-et-Moselle), Notre-Dame de Liesse (Aisne), sanctuaire de Rocamadour (Lot), etc. Mais le vrai pèlerinage était celui de Jérusalem, voyage long, pénible, dangereux, puisqu'il fallait traverser l'Europe centrale et orientale par des pays encore barbares.

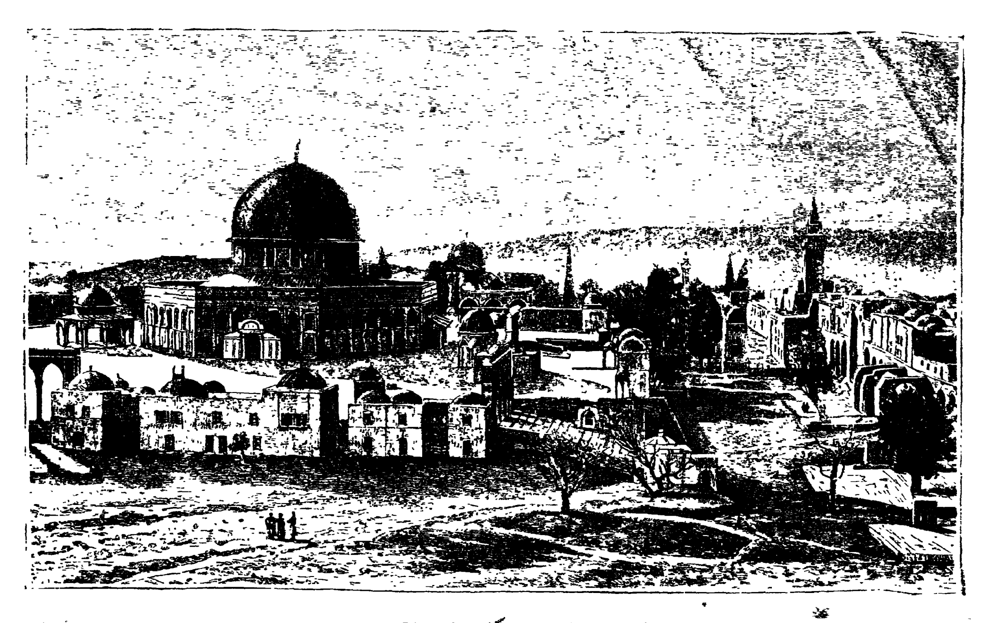
III. — La croisade.

170. — Les pèlerinages. La croisade. — Les pèlerinages amenèrent les *croisades*. Jérusalem et les lieux saints, comme tout l'Orient, avaient été la proie des *Arabes* d'abord, et plus tard de peuples plus farouches, les *Turcs*. Un guerrier des environs d'Amiens, qui avait renoncé à la vie du monde, ***Pierre l'Ermite***, fit le voyage d'Orient. Ému par les persécutions qu'avaient à souffrir les chrétiens qui gardaient le tombeau du Christ, il revint en Europe raconter, avec larmes, ce qu'il avait vu.

Monté sur une mule, il parcourut la France, excitant le peuple à marcher à la délivrance de ses frères et du tombeau du Christ. *Le pape **Urbain II**, qui était Français, réunit à **Clermont-Ferrand*** un concile où se rendirent non seulement les évêques, mais la plupart des seigneurs (1095). Pierre l'Ermite raconta de nouveau ce qu'il avait vu, puis Urbain II exhorta les Français à cesser leurs guerres fratricides et à satisfaire leur humeur aventureuse en partant pour la Terre Sainte. « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » répondirent des milliers de voix, et une foule nombreuse de hauts barons vint recevoir, avec le peuple, la *croix d'étoffe rouge* que les pèlerins s'engageaient à porter sur leurs habits tant que leur voyage ne serait pas accompli : de là le nom de *croisés* donné à ceux qui s'armèrent pour la Terre Sainte, et celui de *croisades* à ces expéditions qui, pendant deux siècles, remuèrent le monde chrétien.

171. — La première croisade (1095-1099). — Le peuple, les pauvres, étaient les plus impatients : ignorant la distance à laquelle se trouvait Jérusalem, ils se mirent en marche, et les femmes, les enfants, à chaque ville nouvelle, demandaient : « Est-ce donc là Jérusalem ? » *Gauthier sans Avoir* et *Pierre l'Ermite* guidaient cette multitude désordonnée qui ravageait les pays où elle passait et commençait la croisade en massacrant les Juifs. Elle arriva bien décimée à Constantinople. L'empereur d'Orient se hâta de la jeter en Asie, où elle périt massacrée par les Turcs dans la plaine de Nicée.

La véritable armée des croisés partit enfin, conduite par les chefs les plus vaillants, composée des plus riches seigneurs, qui emmenaient avec eux leurs vassaux. La discipline y régnait et l'on savait quels obstacles on rencontrerait. Les Français du Nord avaient pour chef ***Godefroy***, duc de Bouillon ; les Français du midi, *Raymond de Toulouse* ; les Normands d'Italie, *Bohémond* et son cousin *Tancrède*. Cette armée se dirigea vers Constantinople, passa en Asie (1097), battit en plusieurs rencontres les armées turques, et s'empara d'***Antioche*** après un long siège. Diminuée par les combats, les maladies, les désertions, l'armée des croisés n'arriva qu'en 1099 devant ***Jérusalem***, qu'elle emporta par un furieux assaut.



Jérusalem (état actuel).

LECTURE N° 16.

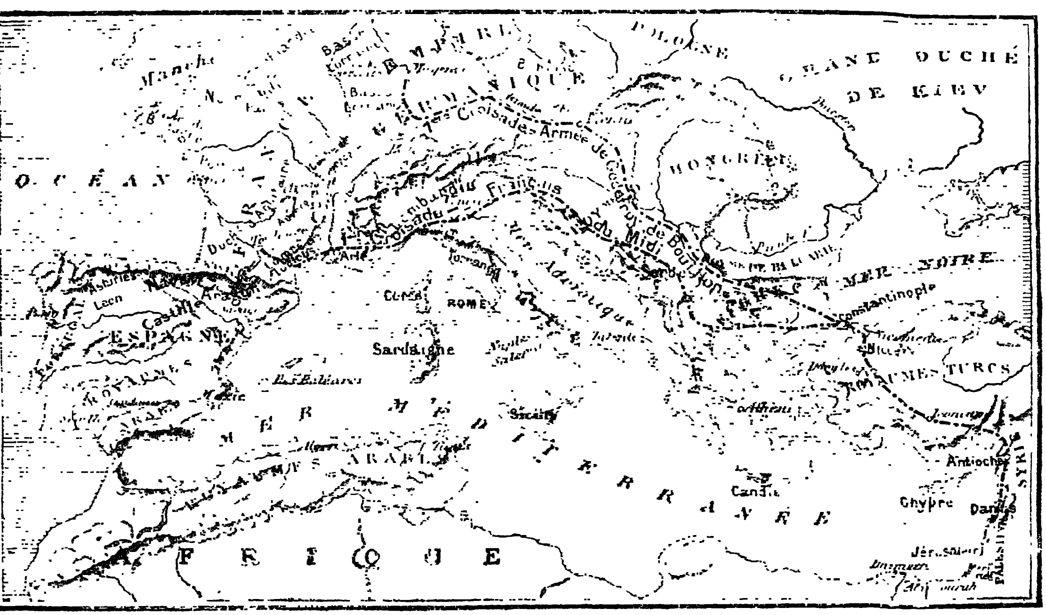
La prise de Jérusalem. — *Les différentes troupes de croisés venus* de tous les pays, mais principalement de France, s'étaient réunies à Constantinople. Leur multitude, leur air farouche sous des armures de mailles de fer, leur parole menaçante et hautaine effrayèrent les Grecs, surtout lorsqu'ils les virent contempler, avec admiration et envie, les dômes magnifiques, les palais de Constantinople. En face de pareils et de si nombreux alliés, l'empereur Alexis Comnène trembla sur son trône.

Heureusement pour lui, les croisés alors « n'aspiraient qu'au Seigneur ». Ils traversèrent le Bosphore (détroit de Constantinople), et arrivèrent en Asie, dans les plaines de Nicée couvertes des ossements de leurs imprudents devanciers. Après une bataille sanglante, ils s'emparèrent de la ville de **Nicée** (1097); une grande armée turque fut encore battue quelques semaines après à **Dorylée.** Dès lors, les Turcs laissèrent combattre pour eux la faim, la misère, l'intempérie des vents, l'ardeur brûlante du soleil; jusqu'en Syrie, chaque pas fut marqué par des cadavres.

Là se trouvait la puissante et riche **Antioche** dont le siège dura huit mois. Les croisés, éprouvés par les maladies, la famine, se décourageaient. Les intrigues de l'habile Normand *Bohémond* parvinrent cependant à rendre les chrétiens maîtres de la ville. A peine y sont-ils qu'une grande armée turque arrive; les croisés se précipitent contre elle précédés de la sainte lance qu'on venait de retrouver; la foi a redoublé leur courage et les Turcs sont mis en pleine déroute (1098).

Victorieuse à la bataille d'Antioche, l'armée des croisés s'avance sur Jérusalem. Lorsqu'elle aperçut enfin la Ville sainte, le même cri : *Jérusalem!* sortit de toutes les bouches et de tous les cœurs, poussé par 60 000 hommes, qui seuls survivaient à ces trois années d'épreuves (1099).

Les croisés avaient appris des Grecs l'usage des anciens engins : ils construisirent des machines pour faire le siège de Jérusalem, qui dura six semaines. Ils firent rouler au pied des murailles de hautes tours surmontées de ponts-levis qui devaient s'abattre sur les parapets. Mais les Égyptiens, alors maîtres de Jérusalem, ont épié leurs travaux; à leurs machines ils opposent d'autres machines; les traits, les flammes volent des deux parts, et les assiégés, par d'audacieuses sorties, portent l'incendie jusqu'aux tours qui les menacent. Un vendredi, le 14 juillet 1099, les croisés commençaient à se décourager, quand le bruit se répandit que plusieurs de leurs chefs, morts pendant le siège, se montraient au fort de la mêlée. En même temps on aperçut au sommet du mont des Oliviers, un cavalier inconnu qui agitait un bouclier étincelant. On crut à des secours miraculeux, on redoubla d'ardeur, on jeta enfin les ponts-levis sur les murailles, on pénétra dans



L'Europe au temps des croisades. — Itinéraire de la première croisade.

la ville, on ouvrit les portes, toute l'armée y fit irruption. Un horrible carnage suivit la victoire : « on chevauchait dans le sang jusqu'au poitrail des chevaux ».

172. — Le royaume de Jérusalem. — Ce fut ***Godefroy de Bouillon*** que les croisés nommèrent *roi de Jérusalem* ; mais il ne voulut accepter que le titre d'avoué ou défenseur, *baron du Saint-Sépulcre,* « refusant de porter couronne d'or là où, dit-il, le Roi des rois avait porté couronne d'épines. »

Trois semaines après, la brillante victoire d'*Ascalon* sur une grande armée du kalife d'Egypte consolida le nouveau royaume et ne laissa plus aux musulmans « d'autre asile que le dos de leurs chameaux agiles, ou les entrailles des vautours, » dit un poète arabe.

IV. — La chevalerie.

173. — L'éducation des nobles. — Si la croisade servait à plusieurs barons pour satisfaire leur cupidité, chez la plupart elle développait les bons instincts, la générosité de l'âme. Les divers peuples de l'Europe, sur la terre ennemie, au milieu de communes souffrances, s'aperçurent qu'ils étaient frères ; les seigneurs se rapprochèrent de leurs vassaux, de leurs vilains mêmes qui partageaient leurs périls et leur foi. En outre, la croisade développa une institution qui s'était déjà formée et que le sentiment chrétien anima d'une vie nouvelle, la **chevalerie**.

Si barbares qu'ils fussent arrivés en Gaule, les Germains n'en avaient pas moins apporté des traditions de vaillance et d'honneur. Les meilleurs guerriers avaient créé une confrérie dont les nobles s'enorgueillissaient de faire partie et ils s'étaient appliqués à exciter chez leurs fils les sentiments les plus élevés.

Le jeune noble recevait une éducation conforme aux idées du temps. Dès qu'il était sorti de l'enfance, on l'envoyait dans un château voisin ou dans le château du suzerain. C'est là qu'il apprenait le métier des armes. Il passait par tous les degrés : *damoisel* ou petit seigneur, *varlet* ou petit serviteur. Il remplissait des fonctions domestiques qui étaient honorées au lieu d'être méprisées, et que des fils de rois ne dédaignaient point de remplir. Il devait verser à boire dans les festins et « très mignonnement se contenir ». *Ecuyer*, il accompagnait son seigneur aux batailles, où il apprenait en le voyant combattre. Pour que son

éducation fût complète, il fallut qu'à la souplesse et à la force du corps, à l'adresse et à la bravoure du combattant, il joignît des qualités d'esprit et de cœur : l'*attrempance*, douceur de l'âme, facilité d'obéissance; la *cointise*, ou bonne grâce; la *courtoisie* ; la *feauté*, ou fidélité ; la *prud'homie*, ou sagesse, réflexion, prudence. A vingt et un ans, on l'armait *chevalier*.

LECTURE N° 17.

L'armement du chevalier. — Cela avait toujours été une fête, dans la Germanie, que la remise des armes au jeune guerrier. Les poèmes qui célébrèrent les exploits de Charlemagne, devenu personnage légendaire, et de ses compagnons parlent sans cesse d'une cérémonie simple, toute militaire, dans laquelle le père ou le roi remet au jeune guerrier le *brant* ou l'épée redoutable dont il va se servir pour le plus grand honneur de sa famille et de son pays. On ne lui dit que ces mots : « Sachez éperonner votre cheval, honorer les nobles chevaliers et donner aux pauvres ». On accompagnait souvent ces paroles d'une *colée*, c'est-à-dire d'un coup très fort de la main sur la nuque du nouveau chevalier.



Armement du chevalier (d'après un manuscrit).

Dans le roman de Girars de Viane, on lit une vive description de cet armement simple et primitif : « Pour adouber (armer) le damoisel Aimeri, ils descendent près d'un buisson fleuri. C'est le duc Girard avec ses frères. On lui revêt un bon haubert; Girard lui ceint l'épée d'acier fourbi. Et, de sa paume, lui assène un grand coup. « Sou-« viens-toi de moi et sois preux, Aimeri. » « Grand merci.Sire! a répondu « l'enfant, je serai preux, s'il plaît à Dieu et si je vis. » On lui amène alors un destrier arabe. Et, sur-le-champ, il y monte. Au cou lui pend son fort écu arrondi. Il tient au poing son raide épieu fourbi. Fait un temps de course emmi (dans) le pré fleuri. Et tous de se dire l'un à l'autre : « Voilà, certes, un bon chevalier ».

La religion peu à peu modifia cette remise brutale des armes. Le nouveau chevalier dut passer une nuit en prières dans une église. Au

matin, il entrait dans un bain, signifiant qu'il devait se laver de toute souillure. Puis il assistait à la messe : le prêtre bénissait l'épée. Les parrains, car c'est pour ainsi dire un nouveau baptême, chaussaient les pieds du jeune homme de chausses noires pour bien lui rappeler la terre d'où il est venu et où il retournera, et pour le préserver de l'orgueil. Ils le revêtaient du haubert ou de la cotte de mailles, lui attachaient autour des reins une ceinture blanche et encastraient à ses chausses les éperons d'or, signe distinctif de la chevalerie. Le jeune homme alors s'avançait vers l'autel, l'épée suspendue à son cou, puis il devait s'agenouiller devant son seigneur qui allait l'armer. « A quel dessein, lui demandait celui-ci, désirez-vous entrer dans l'ordre? Si c'est pour vous reposer et être honoré sans faire honneur à la chevalerie, vous en êtes indigne. »

Le jeune homme alors promettait de se bien acquitter des devoirs de chevalier, c'est-à-dire de *ne combattre qu'à armes loyales*, de se *garder de toute injustice*, de *protéger les pauvres et les faibles*. Le seigneur alors lui donnait l'*accolade*, trois coups du plat de son épée sur l'épaule, et lui disait : « Je te fais chevalier ». Au sortir de l'église, le jeune homme sautait sur son cheval de bataille, caracolait, brandissait sa lourde épée, et la journée se terminait par de bruyants banquets. Tout le château, tout le pays était en fête.

174. — Influence de la chevalerie. — La chevalerie réveillait et consacrait l'idée du *devoir*, imposait la *loyauté*. Il ne fallait, dans les guerres, ni avoir recours à la perfidie, ni employer d'autres armes que celles qui étaient permises par l'usage. Il était défendu de frapper aux chevaux et de se servir de la pointe de l'épée. Il fallait même être *courtois* envers ses adversaires. C'étaient là des sentiments inconnus de l'antiquité.


Templier.

Le chevalier avait au plus haut degré le culte de l'*honneur*, élevait son âme et son cœur au-dessus des basses pensées et des grossiers appétits. S'il se rendait coupable de quelque trahison, il était déclaré *félon* et dégradé solennellement. En un mot, la chevalerie fut comme une noblesse dans la noblesse.. Il y eut partout des chevaliers, nulle part il n'y en eut de plus braves et de plus courtois qu'en France. La France mérita le nom de nation ***chevaleresque***.

175. — Les ordres religieux de chevalerie. — La chevalerie fut encore rehaussée par la création de deux ordres spéciaux de

chevaliers pour la défense de la Terre Sainte : l'ordre militaire des ***Hospitaliers*** (1100), devenus plus tard les chevaliers de Rhodes, puis de Malte, et l'ordre des ***Templiers*** (1118). Moines guerriers, ils protégeaient les pèlerins, que les hospitaliers recueillaient en outre et soignaient. Ils rendirent de grands services en Palestine.

V. — *Les Communes.*

176. — Origine des communes. — La croisade avait éloigné une foule de seigneurs, ébranlé la société féodale et favorisé le mouvement communal. Les villes, longtemps asservies, cherchèrent de toute part à secouer le joug qui les accablait : c'est ce qu'on nomme l'*affranchissement des communes.*

Déjà dans les villes les ouvriers du même métier s'étaient rapprochés pour se soutenir les uns les autres; ils avaient, sous la protection d'un saint qu'ils choisissaient comme patron, formé des ***corporations***. Ces corporations résistèrent souvent aux exigences des seigneurs, et enfin, quand les circonstances le permirent, s'entendirent soit pour conquérir, soit pour acheter la liberté de la ville. Leur association forma la ***commune***.

177. — Les premières communes. — Dès le règne de Philippe Ier, les villes du ***Mans*** (1066), de ***Cambrai*** (1076), s'étaient révoltées. Bientôt les villes de ***Noyon*** (1108), de ***Beauvais*** et de ***Saint-Quentin*** s'affranchirent également et obtinrent de leur évêque ou de leur comte une ***charte*** qui réglait leur conduite nouvelle.

A ***Amiens***, à ***Beauvais***, et surtout à ***Laon***, où l'évêque Gaudry périt massacré et où la cathédrale fut brûlée, les libertés communales furent gagnées, perdues, regagnées, au prix de bien du sang versé et de bien des souffrances.

Les habitants de ces villes s'organisaient en association perpétuelle, en *commune*, sous des magistrats appelés, ou *jurés*[1], ou *échevins*[2], ou *maires*. Les ***membres de la commune*** 1° *jouissaient de l'entière propriété de leurs biens*; 2° *ne pouvaient être traduits en justice que devant leurs magistrats*; 3° *élisaient leurs*

1. Ceux qui étaient choisis parmi les membres de la commune et qui *juraient* de bien s'acquitter de leur charge. On appelait aussi *jurés*, au moyen âge, les gardes du métier qui étaient chargés de défendre la corporation, de recevoir les apprentis, les maîtres.

2. De l'ancien nom de *scabini*, juges.

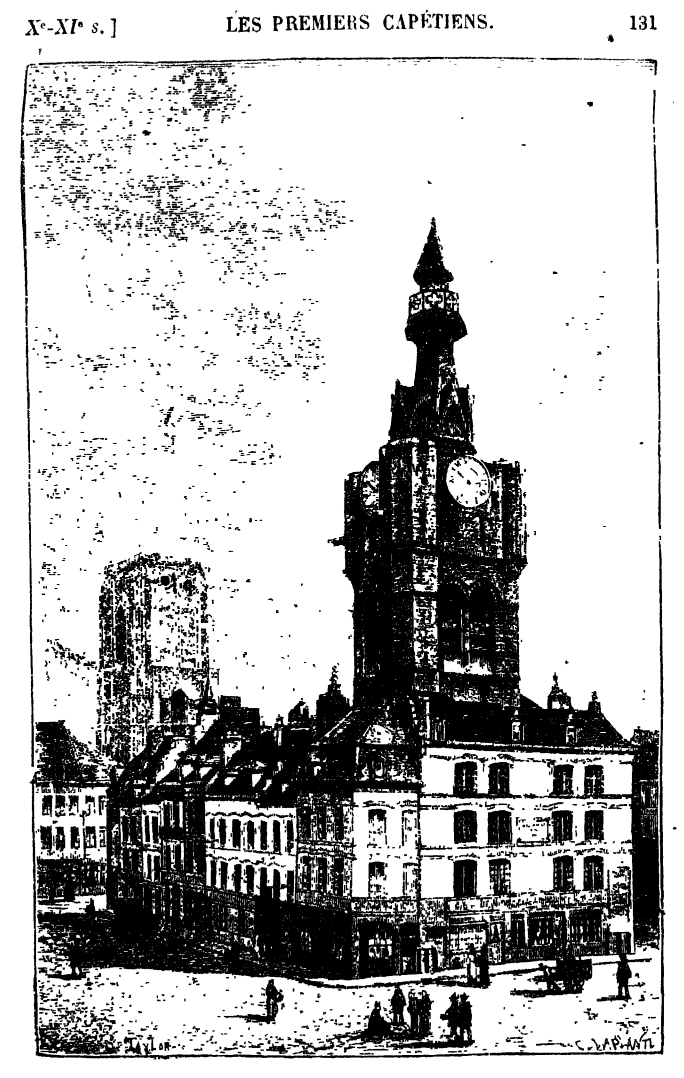
magistrats; 4° ne payaient que l'impôt réparti par leurs magistrats; 5° n'avaient plus de rapports directs avec le seigneur que par l'intermédiaire de leurs magistrats. Eux seuls gardaient leurs remparts et leurs tours. Eux seuls discutaient et réglaient les affaires de leur cité. Liés par un serment et par un dévouement mutuels, tous s'intéressaient à chacun, et chacun était tenu de se sacrifier pour tous.

178. — La maison commune, le beffroi. — Comme signes matériels de cette liberté communale, les villes affranchies avaient: un *sceau* particulier qui marquait tous les actes écrits intéressant la communauté; un *coffre commun* où se versaient les sommes perçues sur les citoyens et destinées à payer, soit la redevance seigneuriale, soit les dépenses de la communauté; souvent une *bannière* sous laquelle se rangeaient les hommes de la *milice communale*; une *maison commune* ou maison de ville (aujourd'hui hôtel de ville, mairie), où siégeaient les jurés de la commune, les magistrats chargés de délibérer sur les affaires; enfin la *cloche* qui appelait les gens de la commune à l'assemblée, au vote, au secours des maisons incendiées, des remparts menacés, et qui tous les soirs sonnait le *couvre-feu*, c'est-à-dire l'heure où il fallait éteindre lumière et foyer pour éviter les accidents pendant la nuit.

Cette cloche fut d'abord celle de l'église. Mais comme le seigneur était souvent un évêque en guerre avec la commune, les bourgeois voulurent avoir une cloche à eux; ils ajoutèrent un clocher à la maison de ville, et ornèrent ce clocher comme celui de l'église, l'élevant, l'embellissant de plus en plus suivant leur richesse. Ce clocher fut le *beffroi*[1], et l'on y plaçait des *guetteurs* chargés d'observer la campagne, de signaler l'ennemi ou les incendies. La tour du beffroi existe encore dans un certain nombre de villes, surtout dans le nord de la France; le *guetteur* y veille toujours pour donner l'alarme en cas d'incendie, pour sonner le *tocsin* (toque-seing, frappe-signal).

Ainsi affranchies et organisées, les villes formaient de petits États, de petites républiques au sein des seigneuries. Ayant les mêmes ennemis que le roi, c'est-à-dire les seigneurs, elles feront souvent cause commune avec lui; et le roi sera tantôt leur protecteur, tantôt leur adversaire, suivant l'intérêt du moment.

1. On donnait ce nom primitivement à une machine de guerre en forme de tour, couverte de peaux humides, et dont on se servait pour approcher des murailles d'une ville et les saper à couvert. Ce nom ne fut donné que par analogie aux tours ou clochers des maisons de ville.



Le beffroi de la ville de Béthune.

Résumé.

158-161. — Les premiers Capétiens : *Hugues* (987-996); *Robert* (996-1031); *Henri Ier* (1031-1060); *Philippe Ier* (1060-1108), étaient à peine aussi puissants que les seigneurs. En dehors de la terreur inspirée par l'approche de l'*an mille* qu'on croyait être la dernière année du monde, aucun grand événement ne marqua ces règnes.

162. — Si les rois demeuraient impuissants et inertes, les seigneurs déployaient une activité qui valut à quelques-uns des royaumes. Henri de Bourgogne fonda (1095), au delà des Pyrénées, un comté qui devint le royaume de *Portugal*. Les trois fils de Tancrède de Hauteville gagnèrent en Italie des domaines (1016-1055) qui devinrent le royaume des *Deux-Siciles*.

163, 164. — Guillaume, duc de Normandie, fit sur les Saxons la conquête de l'**Angleterre**. Vainqueur à la bataille d'*Hastings* (1066), il partagea le pays entre ses compagnons. Cette magnifique conquête le rendait plus puissant que son suzerain Philippe Ier. Une première guerre, interrompue par la mort de Guillaume (1087), marque le commencement de la rivalité de la France et de l'Angleterre.

165-168. — Au milieu de toutes ces guerres, le désordre de la société était tel que l'Église dut intervenir et limiter au moins le mal par la **Trêve de Dieu** (1041). La société néanmoins se reconstituait. Les monastères devenaient des *centres* de population qui bénéficiaient de leurs franchises; d'autres asiles ou *sauvetés* se formaient, jouissant également de l'immunité et que les guerriers devaient respecter. L'Église lançait ses excommunications contre les pillards et les bandits.

169-172. — Parmi les pénitences que l'Église imposait, le plus fréquente était le pèlerinage, surtout le voyage à Jérusalem. Ces voyages au tombeau du Christ se multiplièrent et amenèrent les *croisades*. Jérusalem étant tombée entre les mains d'une horde farouche de Turcs, les chrétiens, les pèlerins furent l'objet de persécutions. **Pierre l'Ermite** vint raconter en Europe les souffrances des chrétiens. Ses prédications excitèrent un enthousiasme inouï, et le pape **Urbain II**, au concile de **Clermont-Ferrand** (1095), fit décider la guerre sainte, la **croisade**.

Portant sur leurs habits une croix d'étoffe rouge, princes et seigneurs, nobles et paysans partirent en foule. Les croisés prirent en Asie Mineure la ville de **Nicée**, gagnèrent la bataille de **Dorylée** (1097), s'emparèrent de la puissante cité d'**Antioche**, et enfin, en 1099, de *Jérusalem*. *Godefroy de Bouillon*, l'un des principaux chefs de l'expédition, devint roi de Jérusalem.

173-175. — Le mouvement de la croisade aida aux progrès de la **chevalerie**, sorte de confrérie formée entre les nobles, ayant pour règle le sentiment de l'honneur et la protection des faibles.

176-178. — En même temps, les villes *s'affranchissaient* et s'organisaient en *communes*, c'est-à-dire s'administraient elles-mêmes, ayant leurs magistrats, leur milice, leurs élections; grand progrès des idées de *liberté*.

DEVOIRS ÉCRITS

Raconter les principaux faits de la première croisade. — Décrire l'armement d'un chevalier. — Expliquer ce qu'on entendait au moyen âge par une commune.

QUESTIONNAIRE

Quelle était la situation des premiers Capétiens au milieu des seigneurs? quelles paroles adressées à Hugues Capet la caractérisent? — Quel était le caractère du roi Robert? — Quel prince fonda le comté de Portugal? — Quel fut le royaume fondé par les Normands en Italie? — A qui Guillaume de Normandie enleva-t-il la couronne d'Angleterre? — A quelle bataille fut-il vainqueur? — Que fit-il du pays conquis? — Quelles furent les conséquences de cette conquête de Guillaume pour la France? — Qu'entendait-on par la *trêve de Dieu*, pourquoi fut-elle établie?

Comment se formaient alors des villages? des villes? — Par quelles armes l'Église se défendait-elle et protégeait la morale? — Qu'elles étaient les pénitences qu'elle imposait? — Quelle était la principale de ces pénitences et quel grand mouvement en sortit?

Quels furent les prédicateurs de la première croisade? où fut-elle décidée? — Quels furent les chefs de la croisade des pauvres? — Quels furent les chefs de l'armée des seigneurs? — Par où passèrent les croisés? — Nommez les principaux siéges qu'ils firent. — Quels sentiments la croisade développa-t-elle chez les seigneurs?

Qu'était-ce que la Chevalerie? — Comment se faisait l'éducation du jeune noble? — Par quels degrés devait-il passer avant d'être armé chevalier? — Quels étaient les devoirs des chevaliers?

Quel mouvement fut favorisé par la croisade? — Comment les ouvriers s'étaient-ils groupés dans les villes? — Qu'amenèrent leurs associations? — Quelles furent les premières villes de commune? — Quels étaient les droits des membres de la commune? — Quels étaient les signes matériels de la liberté communale? — Qu'entendez-vous par beffroi?

CHAPITRE XI

LE RÉVEIL DE LA ROYAUTE
LOUIS VI. PHILIPPE AUGUSTE

SOMMAIRE. — *Après un siècle d'inertie, les Capétiens se réveillèrent. Louis VI remit de l'ordre et affermit son autorité dans ses domaines. L'Ile-de-France, l'Orléanais, devinrent un centre autour duquel devaient peu à peu se rattacher les autres provinces.* Philippe Auguste *en réunit plusieurs et constitua déjà un royaume étendu.*

I. — Louis VI le Gros (1108-1137).

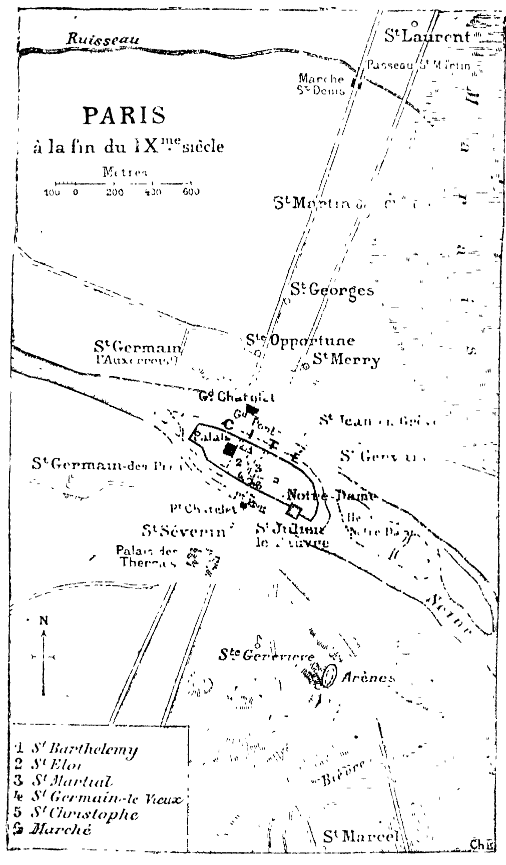
179. — Le domaine de Louis VI le Gros ; Paris. — Les premiers Capétiens avaient établi leur séjour à *Paris*, encore enfermé dans l'île de la Cité.

Enveloppée de murailles, la Cité n'avait conservé des édifices romains que le palais transformé en château féodal. Elle offrait l'aspect d'un village aux chemins défoncés, boueux en hiver, poudreux en été, où couraient les poules, où se vautraient les pourceaux. Les maisons, basses, n'avaient pas encore été surélevées comme elles le devinrent par la suite lorsque les progrès d'une population croissante trop serrée dans une enceinte murée l'obligèrent à chercher l'espace en haut et à ajouter étages à étages.

Cependant, sur la rive droite de la Seine, des habitations s'étaient groupées sur le chemin de Saint-Denis, autour de l'abbaye de Saint-Martin, de celle de Saint-Germain-l'Auxerrois. Sur la rive gauche, celles de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés étaient également devenues le centre de bourgs. Plus près de la Cité, autour de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, se trouvait déjà le quartier des Ecoles.

180. — La ceinture de forêts. — Cette capitale du domaine royal était pour ainsi dire étouffée entre des forêts qui couvraient

alors l'Ile-de-France : forêt de Saint-Denis, forêt de Montmorency, au nord; forêt de Rouvray à l'ouest, dont les bois de Saint-Cloud et de Boulogne sont les restes; forêt de Vincennes à l'est, puis la



forêt de Sénart; au sud, la forêt Yveline qui venait jusqu'à Montlhéry et dont les bois de Versailles, les forêts de Dreux et de Rambouillet sont des démembrements. Plus loin, c'était l'immense forêt de Bierre ou de Fontainebleau, qui subsiste encore,

ainsi qu'au nord la forêt de Cuise, ancien nom des forêts de Villers-Cotterets et de Compiègne.

181. — La ceinture de châteaux. — Dans les forêts se cachaient de nombreux châteaux occupés par des seigneurs turbulents : au nord et à l'est, ceux de Montmorency, de Gournay, de Crécy, de Coucy; à l'ouest, ceux de Meulan, de Mantes, de Montfort-l'Amaury; puis, au sud, ceux de Corbeil et de Montlhéry. Très fortifié, le château de Montlhéry commandait la route de Paris à Orléans, et les ruines imposantes d'une de ses tours dominent encore un vaste horizon. Philippe Ier était parvenu à se faire céder ce redoutable château : « Garde bien cette tour, avait-il dit à son fils, garde bien cette tour qui m'a donné tant d'ennuis. Je me suis envieilli à la combattre et à l'assaillir. »

182. — Les guerres de Louis VI. — Le fils de Philippe, ***Louis VI***, surnommé *le Gros* parce qu'il était affligé d'une corpulence maladive, avait une peine infinie à monter à cheval. Mais, lorsqu'il s'y sentait bien assis, il montrait une ardeur extraordinaire, entraînait ses chevaliers par monts et par vaux et ne reculait devant aucun obstacle. Il n'eut pas de repos qu'il n'eût dompté les seigneurs rebelles qui le bloquaient dans sa capitale. Il dirigea jusqu'à trois expéditions contre le château de Montlhéry qui lui avait échappé et s'en rendit enfin maître. Il punit Bouchard de Montmorency qui dévastait les terres de l'abbaye de Saint-Denis, et son règne de vingt-neuf ans se passa en courses continuelles sur tout le parcours du cercle de forêts et de châteaux ennemis qui l'enserraient. Il donna de l'air et du champ à la royauté.

LECTURE N° 17.

Louis VI et le château du Puiset. — « On eût mieux aimé, disait l'abbé de Saint-Denis, *Suger*, l'ami et l'historien de Louis VI, avoir affaire à un Scythe ou à un Turc qu'au baron Hugues du Puiset, loup dévorant qui désolait tout l'Orléanais. » Le roi, avec Suger, vint le traquer dans son fort comme une bête féroce dans son antre. Balistes, béliers, tortues, toutes les pièces de guerre sont dirigées contre la redoutable forteresse située sur une éminence défendue par un rempart, un large fossé, un parapet, un second fossé, un mur flanqué de tourelles et de murailles épaisses de 2 mètres. Une foule de personnes de tout âge, de tout sexe et de tout rang accoururent de tous les côtés de la Beauce pour assister et aider à la ruine du terrible repaire. Après une lutte acharnée, la valeur des chevaliers échoua contre un tel ensemble de fortifications. Suger, voyant l'inutilité des premiers efforts, alla dans les cam-

pagnes environnantes ramasser nombre de vieilles portes, d'ais, de pièces de bois pour en faire des mantelets, puis des chariots pleins d'épines, de paille, d'huile, de graisse. Il fait ranger tous ces combustibles

Carte du domaine royal à l'avènement de Louis VI.

au pied de la muraille et ordonne d'y mettre le feu. Dès lors les assiégeants gagnent du terrain, leur trouée s'avance et le succès ne paraît plus douteux, quand une pluie épouvantable et le changement du vent viennent déconcerter tous les efforts.

Bientôt battus, désespérés, les assaillants allaient se retirer, lors-

qu'arrive un curé de campagne à la tête de ses paroissiens; il se lance vers une tour jusqu'alors inattaquée, portant devant lui pour toute défense une mauvaise planche; il gagne, en grimpant, le haut de la palissade; suivi des siens qui ont tant souffert des attaques de Hugues, il la brise à force de bras, découvre un passage secret et s'y jette, suivi du gros de l'armée. Louis et ses chevaliers, honteux de se voir surpassés, rivalisent d'ardeur avec lui dans l'étroit défilé, où ils trouvent en face d'eux les assiégés. La victoire récompense leur courage.

Le seigneur du Puiset, fait prisonnier, recouvra pourtant sa liberté; son château ne fut détruit qu'après avoir été pris trois fois (1117). A la fin de son règne, Louis VI avait réussi à exterminer ces ennemis domestiques qui, suivant l'énergique expression de Suger, faisaient tous leurs efforts « *pour arracher les entrailles mêmes du royaume* ».

183. — Causes des progrès de la royauté. — Louis VI faisait de la royauté la protectrice des faibles, des opprimés. Il assurait la *paix* et l'*ordre*. Ce fut une des premières causes des progrès de la royauté.

Le prince justifiait ainsi la mission qu'il avait reçue lors de son sacre. Il eut l'*appui de l'Eglise*. Les milices des paroisses, bannières en tête, suivent ses chevaliers. Ce fut le second avantage.

Le roi possédait en outre le vrai *centre géographique* de la France et, par l'Orléanais, avait jour sur la vallée de la Loire et le reste du pays. C'était là un troisième avantage.

Une quatrième cause favorisa les efforts des rois, la *continuité de la même dynastie.* La famille de Hugues Capet dura jusqu'en 1328 et ses princes purent suivre une politique traditionnelle. Les dynasties mêmes qui lui succédèrent n'en furent que des rameaux et assurèrent jusqu'au XVIIIe siècle la constance de la politique royale. Les rois poursuivirent toujours le même but : la reconstitution du royaume, l'*unité de la France.*

184. — Louis le Gros et les communes. — Louis le Gros, dans ces guerres, avait trouvé un appui dans les *milices communales.* Il n'avait pourtant pas favorisé systématiquement les communes, comme on l'a dit. Il était intervenu dans cette révolution, tantôt contre les seigneurs, tantôt contre les villes. Comme il a confirmé plusieurs chartes de communes, des historiens le nommèrent le *Père des Communes*, titre que rien ne justifie.

Louis VI s'appuya plus sincèrement sur les populations des campagnes, qui l'aidaient dans la poursuite acharnée qu'il dirigea contre les seigneurs rebelles et pillards.

185. — Guerres de Louis VI hors du domaine; l'oriflamme. — Protégeant les églises, Louis VI fut appelé par l'évêque de *Cler-*

mont dont le comte d'Auvergne ravageait les terres. Louis VI, avec ses chevaliers, remonta le cours de la Loire, puis de l'Allier, et arriva en vue des hautes montagnes d'Auvergne dont les sommets semblaient les vagues d'une mer pétrifiée. Il força le comte d'Auvergne à rendre à l'évêque de Clermont les biens usurpés, et dès lors le nom du roi de France fut redouté jusque dans ces régions centrales.

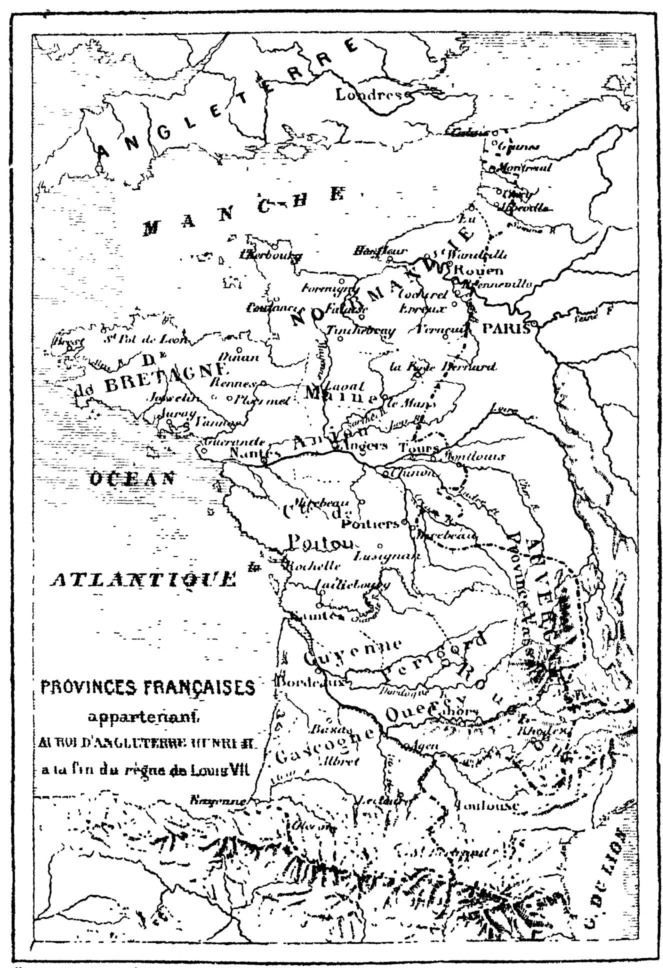
Louis VI avait aussi à lutter contre les puissants rois d'Angleterre qui soutenaient les barons révoltés contre lui ; ne pouvant leur enlever la Normandie, il voulait au moins la donner à un neveu d'Henri Ier, *Guillaume Cliton*, mais il fut battu à *Brenneville* (1119). Guerres peu sanglantes, car les chevaliers se couvraient déjà d'armures de fer presque impénétrables, et l'on rapporte qu'à la journée de Brenneville périrent seulement trois chevaliers.

Le roi d'Angleterre excita l'empereur *Henri V* à envahir la France, et celui-ci réunit une grande armée de Lorrains, d'Allemands, de Bavarois, de Saxons. Louis VI, dans ce pressant danger, appela tous ses barons ainsi que les milices communales. Il alla à l'abbaye de Saint-Denis prendre sur l'autel la bannière du comté de Vexin, pour lequel il relevait de Saint-Denis, « et la recevant, pour ainsi dire, des mains de son bienheureux suzerain, vola audevant des ennemis ». Cette bannière de soie couleur de feu, fendue par le bas, attachée transversalement à une pique dorée, devint la bannière royale. Lorsqu'elle flottait en avant de l'armée, aux rayons du soleil, elle semblait une flamme d'or agitée par la brise : de là son nom d'*oriflamme*. Ce fut notre premier étendard national. Les chevaliers répondirent en masse à l'appel de Louis le Gros et l'empereur allemand recula intimidé.

II. — Louis VII le Jeune (1137-1180).

186. — Le mariage de Louis VII. — Les Capétiens se sentaient encore si peu sûrs de la couronne que chaque prince prenait soin, de son vivant, de faire élire par les grands et sacrer son héritier. Louis le Gros avait, en 1129, fait sacrer à Reims, suivant la coutume, son fils aîné *Philippe*; mais le jeune prince était mort, deux ans après, d'une chute de cheval causée par un pourceau, dans les rues de Paris. Le roi fit alors couronner son second fils, *Louis le Jeune* (1131), qu'il maria en 1137 à la fille du duc d'Aquitaine, la princesse *Eléonore*. La même année, Louis VI mourait, laissant à Louis VII une autorité affermie, un domaine

autorité dont il jouissait, Suger ne cessait de rappeler le roi en France,



Gravé par Erhard

et lui enseignait ses véritables devoirs : « Les perturbateurs du repos

public reviennent, lui écrivait-il, tandis que vous demeurez dans une terre étrangère. A quoi pensez-vous, seigneur, de laisser ainsi à la merci des loups les brebis qui vous sont confiées? »

A son retour, Louis VII, honorant Suger encore plus qu'il n'avait fait auparavant, lui décerna le beau nom de *Père de la Patrie*; le zélé ministre mourut quelque temps après (1152).

187. — Divorce de Louis VII et d'Éléonore de Guyenne (1152); Puissance des rois anglais. — Durant les croisades, l'austère Louis VII avait été fort mécontent de la reine Éléonore, *occupée de fêtes à Antioche. Suger n'avait cessé de conseiller* au roi de ne point répudier la reine. Mais, après la mort de l'abbé de Saint-Denis, le roi fit rompre son mariage (1152).

Il dut dès lors rendre la riche dot qu'il avait reçue. Il n'y eut eu que demi-mal, mais Éléonore donna sa main et ses vastes domaines à un prince déjà possesseur de belles provinces : *Henri Plantagenet*, comte d'*Anjou* et du *Maine*, duc de *Normandie*. A ces contrées, Henri Plantagenet ajouta dès lors l'immense duché d'*Aquitaine* ; il gouverna tout l'Ouest et le Sud-Ouest de la France (plus de treize de nos départements). Comme si ce n'était pas assez, il soumit la *Bretagne*, et, en 1154, hérita de la couronne d'*Angleterre* sous le titre de *Henri II*. Ce fut l'un des plus riches et des plus puissants rois de l'Europe. Toutefois, Louis VII demeurait son suzerain, et les lois féodales forçaient Henri II à le respecter. Celui-ci n'osa continuer le siège de Toulouse, parce que Louis était parvenu à se jeter dans la place. Louis VII d'ailleurs trouva dans les fils mêmes de Henri II des alliés qui l'aidèrent à soutenir la lutte contre son orgueilleux rival.

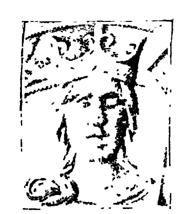
III. — Philippe Auguste (1180-1223).

188. — Philippe Auguste. — Louis VII, quelque temps avant de mourir, avait fait sacrer à Reims, en présence des *pairs*[1] du royaume, le fils qui lui était né de sa dernière femme, Alix de Champagne, *Philippe*. Ce fut la dernière fois que les princes prirent cette précaution, tant la royauté avait déjà fait de progrès. Ce jeune prince, dont la naissance avait été vivement désirée,

1. Les vassaux immédiats du roi, ceux qui constituaient sa cour de justice, étaient considérés comme les égaux, les pairs. A l'époque de Philippe Auguste, la désignation de pairs se restreignit aux grands vassaux, et leur nombre ne dépassa point *douze*, six pairs laïques, six ecclésiastiques.

reçut tout d'abord le surnom de *Dieudonné*, mais il a mérité et gardé dans l'histoire le nom d'*Auguste*[1]. Actif, résolu, il reprit, avec plus de grandeur, les projets de son aïeul Louis VII. Quoique arrivé au trône dans des circonstances difficiles et à peine âgé de quinze ans, il sut résister aux barons indociles comme à son puissant vassal d'Angleterre, étendre ses domaines, les organiser, et il compte parmi les plus grands rois.

189. — Ligue des barons. — Philippe commença par disputer au comte de Flandre l'héritage des comtés d'***Amiens***, de ***Vermandois***, et les réunit à la couronne avec l'***Artois***, dot de sa femme, la reine *Isabelle de Hainaut*. Jaloux de la puissance du nouveau roi, un grand nombre de barons s'unirent au comte de Flandre, au duc de Bourgogne, aux comtes de Blois et de Sancerre. Mais Philippe résista à cette première ligue et força ses ennemis, qui s'étaient approchés de Paris, à reculer et à traiter (1185). En même temps, Philippe, soucieux d'accomplir sa mission royale, réprima les brigandages des *cotterçaux* qui pillaient les églises, les monastères, répandaient la terreur dans les campagnes. Mais Philippe, obéissant aux passions de l'époque, persécuta les juifs, devenus trop nombreux et trop riches (1182).



Philippe Auguste. (D'après un sceau des Archives nationales.)

190. — Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. — La principale puissance contre laquelle Philippe avait à lutter était toujours l'Angleterre. Il soutint les fils de Henri II soulevés contre leur père, de même que Henri II avait soutenu les barons révoltés contre le roi de France. L'un des fils de Henri, *Richard*, était devenu l'ami de Philippe, mangeait à sa table, couchait dans son lit et combattait avec lui contre le roi Henri, et Henri II, fatigué, affligé de lutter ainsi contre ses propres enfants, signa un traité humiliant, et mourut (1189).

Richard, l'ami de Philippe, devint alors roi d'Angleterre. Tous deux partirent ensemble pour la troisième croisade (1190-1192), qui, de même que la seconde, n'eut pas de grands résultats. Durant le voyage les deux amis se brouillèrent et leur vraie nature se

1. Certains auteurs expliquent ce surnom par le nom d'Auguste (août) qui fut le mois de la naissance de Philippe. Il est plus vraisemblable que ce nom était synonyme, pour le temps, d'*empereur*, et fut donné à Philippe à cause de l'éclat de son règne.

montra. Richard, surnommé Cœur de Lion, était bouillant, querelleur, hautain. Philippe, plus calme, plus avisé.

Philippe comprenait que sa présence dans son royaume lui rapporterait plus de profit que cette stérile croisade. Il partit en 1192, laissant Richard batailler contre les Sarrasins. Le roi anglais quitta à son tour la Terre Sainte, mais en revenant par le duché d'Autriche, dont il avait, à la croisade, insulté le souverain. Il fut reconnu, arrêté, livré à l'empereur d'Allemagne Henri VI, subit quatorze mois de captivité. Les barons et le peuple anglais durent racheter leur roi, au prix de 150 000 marcs d'argent (1194).

Pendant l'absence de Richard, Philippe s'était allié avec son frère *Jean sans Terre* pour aider *celui-ci à prendre la couronne* d'Angleterre; il avait même offert de l'argent à l'empereur pour qu'il gardât son prisonnier.

Devenu libre, Richard se réconcilia avec son frère, mais voulut se venger du roi de France (1194). Une guerre de cinq ans n'aboutit qu'à d'inutiles ravages. Philippe essuya quelques défaites, notamment à *Fréteval*[1] où il perdit son trésor et ses *archives* 1194), puis à *Gisors* (1195). Le pont de *Gisors* s'étant brisé sous les pieds des fuyards, le roi Philippe, avec vingt chevaliers tout armés, fut précipité dans la rivière d'Epte[2]. La plupart périrent; on dégagea Philippe avec difficulté; et Richard, annonçant cette nouvelle à ses sujets d'Angleterre, put se vanter d'avoir forcé le roi de France à boire des eaux de la rivière d'Epte.

Richard était incapable de repos et, de plus, fort avide. Il courut dans le Limousin assiéger le château de *Chalus*, dont le seigneur, dit-on, avait trouvé un trésor qu'il refusait de partager avec son suzerain. En observant les progrès de l'attaque, Richard fut frappé mortellement d'une flèche. Son frère Jean se fit reconnaître roi d'Angleterre (1199).

191. — Philippe Auguste et Jean sans Terre; confiscation des provinces anglaises (1202). — Jean n'avait aucun droit à la couronne, qui devait revenir à son neveu *Arthur de Bretagne*, fils de Geoffroy de Bretagne. Il réussit cependant à se faire reconnaître, mais les barons de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne, protestèrent et commencèrent la guerre contre Jean. Philippe Auguste soutint leur cause et ajourna, en 1202, Jean devant la

1. Près de Vendôme (Loir-et-Cher).
2. L'Epte, qui passe à Gournay et à Gisors, se jette dans la Seine en amont de Vernon (Eure).

cour des barons de France, ses *pairs*. Jean se garda bien de venir et la cour déclara que Jean, ayant manqué à tous ses devoirs de vassal, devait être privé de toutes les terres qu'il tenait du roi de France. Philippe, fort de cet arrêt, commença la conquête des provinces françaises de Jean sans Terre. Il envahit la Normandie. Mais Arthur de Bretagne qui, de son côté, luttait dans le Maine, fut battu et fait prisonnier. Jean l'enferma à Falaise, puis dans la grosse tour de Rouen. En 1203, Arthur disparut. On ne douta nulle part que Jean ne l'eût fait assassiner, et une tradition populaire se répandit, racontant que le malheureux *jeune prince* avait péri tué, dans une barque, de la main *même de son oncle*[1].

192. — Conquête de la Normandie, du Maine, de l'Anjou (1204). — Profitant de l'émotion qu'avait soulevée partout ce crime mystérieux, Philippe Auguste poussa vivement les hostilités et vint mettre le siège devant la redoutable forteresse de *Château-Gaillard* (près des Andelys, Seine-Inférieure), qui résista huit mois (1203-1204). La chute de cette place amena la conquête de la Normandie. Jean ne secourut pas même Rouen, qui se rendit (24 juin 1204).

LECTURE N° 19.

La prise du Château Gaillard (1204). — Richard Cœur de Lion, pour la défense de la Normandie, avait fait construire près des Andelys une redoutable forteresse, dominant, du haut d'un promontoire, à plus de cent mètres, le cours de la Seine.

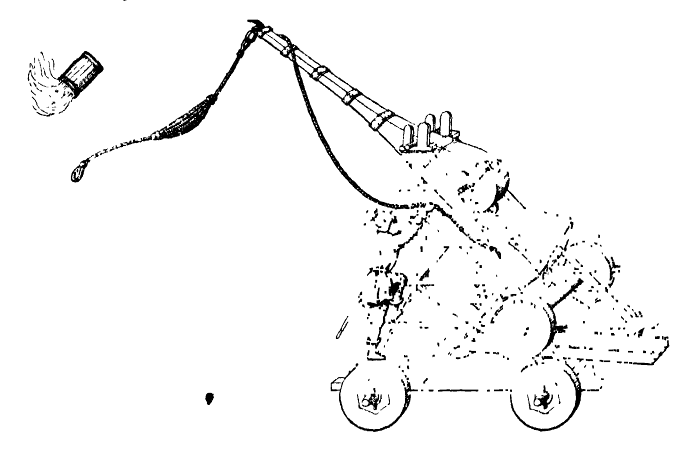
C'était un château très développé, avec un ouvrage avancé garni de cinq tours rondes et où l'on n'arrivait qu'après avoir franchi un fossé creusé dans le roc. Puis venait la première enceinte du château proprement dit, également protégée par un fossé; elle enfermait une deuxième enceinte, après laquelle se dressait enfin le donjon, tour énorme de 20 mètres de diamètre. Les pentes escarpées du promontoire rendaient presque impossible l'escalade. Des casemates, vastes souterrains voûtés, dans la première enceinte, contenaient des engins de toute sorte, des quantités d'approvisionnements.

Philippe Auguste n'hésita point pourtant à attaquer ce château réputé imprenable. Il fit passer par des ponts de bateaux son armée sur la rive droite de la Seine où se dressait la forteresse; il l'établit sur une colline qui la dominait. Autant l'art militaire avait imaginé de

1. D'après les études les plus récentes, la sentence de la cour des pairs fut rendue, non après, mais avant la mort d'Arthur, en 1202, non en 1203.

moyens de défense, autant il avait aussi étudié les moyens d'attaque. Les Français bloquèrent le château par des lignes de tranchées, des fossés, de petits châteaux de bois, et la garnison se trouva coupée de toute communication avec le dehors. Le chef de la garnison, pour ménager ses vivres, expulsa les habitants des villes voisines réfugiés dans le château et plus de cinq cents personnes restèrent ainsi entre la forteresse et le camp français : elles eussent péri par la faim si Philippe Auguste n'avait eu l'humanité de les recueillir.

Les Français, désespérant de prendre la place par la famine, se réso-

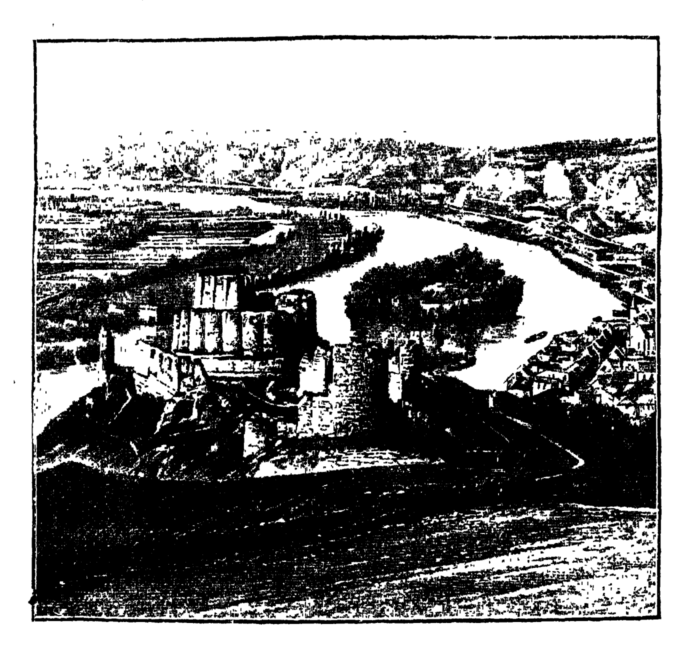


Une machine de jet, dite le *trébuchet*, lançant des pierres et des matières incendiaires.

lurent à l'attaque de vive force. Ils établirent une chaussée pour atteindre la première tour qui formait la pointe de l'ouvrage avancé, poussèrent des beffrois ou tours de bois roulantes, accablèrent de pierres, de matières incendiaires, avec des machines de jet, les assiégés, comblèrent le fossé profond de huit mètres, sapèrent les fondations de la tour, dont une partie s'écroula. Les Français pénétrèrent ainsi par la brèche dans l'ouvrage avancé. Ils réussirent, par surprise, à entrer dans la première enceinte du château. Les assiégés incendièrent les bâtiments, mais le feu les obligea eux-mêmes à se retirer dans la deuxième enceinte que dominait le donjon. Les Français reprirent leurs travaux de sape et de mine, abattirent la muraille et entrèrent encore par la brèche. La garnison, réduite à 180 hommes, n'eut pas le temps de se retirer dans le donjon : presque tous furent pris ou tués. Ce fut un des plus brillants exploits du temps, et la chute de cette forteresse renommée entraîna la capitulation de toutes les autres places.

Après la Normandie, Philippe réunit au domaine royal l'*Anjou*, le *Maine*, la *Touraine*, le *Poitou*, et reconstitua ainsi la puissance des anciens rois francs.

193. — Ligue contre le roi de France : le sentiment national ; la première victoire française, Bouvines (1214). —



Les ruines du Château Gaillard, près des Andelys (dép. de l'Eure) (Photographie Neurdein).

Jean sans Terre n'avait point cependant renoncé à l'espoir de ressaisir ses domaines perdus. Il profita des difficultés que suscitait au roi Philippe la révolte du comte de Flandre *Fernand*[1].

Une vaste ligue se forma contre le roi de France entre le *comte de Flandre*, le *roi d'Angleterre*, l'empereur d'Allemagne *Otton IV*, même le comte de Hollande. Un des plus puissants

1. Fernand de Portugal, qui avait épousé l'héritière de la Flandre.

vassaux de Philippe, *Renaud* de Dammartin, *comte de Boulogne*, se joignit à eux. Le roi savait aussi qu'un grand nombre de seigneurs n'attendaient que le résultat de la guerre pour l'abandonner et se rendre indépendants comme aux jours de Hugues Capet.

Bien que l'extrême division des royaumes et la multitude des seigneuries eussent, en quelque sorte, détruit l'idée générale de *patrie*, cette idée survivait. **Le sentiment national** endormi se réveilla. Les milices des communes répondirent avec empressement à l'appel que leur adressait le roi pour la défense du pays contre les étrangers et contre les seigneurs rebelles. Philippe envoya son fils Louis pour arrêter la marche des Anglais dans l'Anjou, et, tandis que ce prince battait Jean sans Terre à la *Roche-aux-Moines* (château sur la route de Nantes à Angers), lui-même marcha vers le nord; il rencontra et défit la grande armée des coalisés entre Tournai et Lille, à **Bouvines**, qui est à 12 kilomètres sud-est de Lille (1214).

LECTURE N° 20.

La bataille de Bouvines. — Selon les traditions que raconte le chroniqueur poète Guillaume le Breton dans sa *Philippide*, le matin de la bataille, le roi Philippe assista à une messe dans une petite chapelle, près du pont de *Bouvines*, et mangea une soupe au pain et au vin avec ses barons en souvenance des douze apôtres, qui burent et mangèrent avec Jésus-Christ.

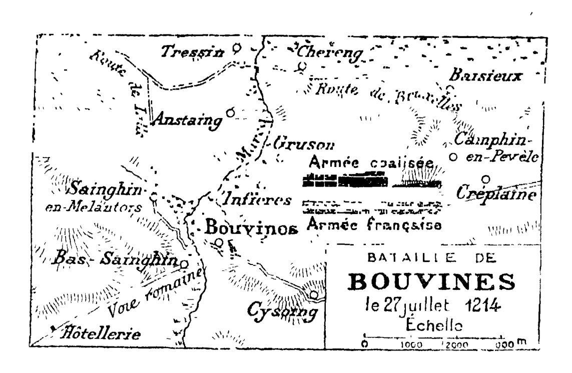
« S'il y en a parmi vous qui pensent à quelque mauvaise trahison, dit-il, qu'ils ne s'approchent point. » Tous les barons s'approchèrent avec une si grande presse, qu'ils ne purent arriver jusqu'à la coupe du roi. Philippe leur dit : « Seigneurs, je vous prie tous que vous gardiez bien aujourd'hui mon corps, mon honneur et le vôtre. Et si vous voyez que la couronne soit mieux tenue par l'un de vous que par moi, je la céderai volontiers. » Les barons, vivement émus, lui répondirent : « Sire, pour Dieu merci! nous ne voulons d'autre roi que vous! »

L'armée avait à franchir une petite rivière, la Marcq, qui passe à Bouvines. Le roi, fatigué et accablé par la chaleur, car on était au mois de juillet de l'an 1214, se reposait sous l'ombre d'un frêne, lorsqu'on l'avertit de l'approche de l'ennemi. Aussitôt le roi se leva, se fit armer et monta à cheval d'un air tout joyeux, comme s'il eût été convié à quelque fête. On criait de toutes parts dans la plaine : « *Aux armes, barons! aux armes!* » Les trompettes sonnaient et les corps de bataille qui avaient déjà passé le pont retournaient en arrière.

La bataille s'engagea par une attaque des milices communales contre

les Flamands. La mêlée devint tellement épaisse, ceux qui frappaient et étaient frappés se touchaient de si près, qu'à peine pouvaient-ils trouver la place d'allonger le bras pour porter des coups plus vigoureux. Les Flamands plièrent à la fin; leur comte Fernand, blessé, fut fait prisonnier.

En avant de l'armée allemande, le char impérial se dressait, portant un dragon énorme et au-dessus une aigle aux ailes dorées. Le roi Phi-



Ordre des deux armées à Bouvines.
(D'après l'ouvrage d'Henri Delpech sur la tactique au XIII[e] siècle.)

lippe court droit de ce côté et veut atteindre l'empereur Otton, mais lui-même se voit enveloppé. Les Allemands dirigèrent contre lui leurs lances armées d'un crochet. Ils ne pouvaient cependant faire incliner son corps ni à droite ni à gauche, ni le désarçonner : il s'ouvrait un chemin et tuait beaucoup d'hommes autour de lui, lorsqu'un soldat plus audacieux que les autres perça les mailles de sa cuirasse entre la poitrine et la tête. Le roi voulut alors se dégager en se retirant, mais il tomba de la hauteur de tout son corps et fut renversé par terre la tête en avant. Désespéré, le chevalier qui tenait la bannière royale, Galon de Montigny, la levait et l'abaissait en signe de détresse. On criait : « Le roi est en danger, sauvez le roi ! » Les chevaliers, les milices des communes s'empressèrent d'aller à lui. Le roi, dégagé, s'élança sur son cheval, tout bouillant de fureur, et se vengea sur tous les ennemis qui se trouvèrent à portée de sa main.

L'empereur Otton se croyait vainqueur et brandissait une hache redoutable. Si Philippe n'a pu l'atteindre, Guillaume des Barres saura bien arriver jusqu'à lui : il ouvre des sillons si larges qu'un char à deux roues pourrait passer. Un autre guerrier qui l'accompagne porte à Otton un coup vigoureux dans le milieu de la poitrine, mais l'empe-

reur a, comme Philippe, une armure impénétrable. Le cheval, frappé mortellement, se cabre, dégage et entraîne violemment son maître hors de la foule; mais bientôt il tombe, et Otton roule avec lui dans la poussière. Un chevalier allemand donne à l'empereur son cheval et cherche à arrêter Guillaume des Barres qui le poursuit; déjà l'agile chevalier saisit l'empereur au-dessus de ses larges épaules; il enfonce sa main vigoureuse entre le casque et le cou; mais une foule de chevaliers allemands arrivent au secours d'Otton. Ils assaillent Guillaume et, ne pouvant triompher de lui tant qu'il est à cheval, tuent le cheval; ils parviennent ainsi à délivrer des mains opiniâtres de Guillaume l'empereur Otton qui prend de nouveau la fuite. Le char impérial fut mis en pièces; la victoire était décidée.



Bataille de Bouvines.
Le roi est en danger! Sauvez le roi!

A l'aile gauche, cependant, au milieu des Anglais, le comte de Boulogne ne cessait de combattre. Un homme, voyant qu'on ne pouvait s'en emparer, souleva le filet de fer qui enveloppait le ventre du cheval et y enfonça son glaive. Alors un des amis du comte, Arnould d'Oudenarde, voulut l'emmener; il refusa et s'obstina à combattre. Mais, renversé et entouré de toutes parts, le comte de Boulogne eût été massacré si l'un des principaux chefs de l'armée ne fût venu écarter les hommes d'armes et ordonner de conduire le prisonnier au roi. Philippe le fit enfermer dans la tour de Péronne.

194. — Le retour de Bouvines. — Le retour de Philippe Auguste fut un vrai triomphe. « Qui pourrait dire, ajoute la chronique, la très grande joie et la très grande fête que tout le peuple fit au roi, alors qu'il s'en retourna en France après la victoire! Qui pourrait raconter les joyeux applaudissements, les

hymnes de triomphe, les églises, les rues et les maisons des bonnes villes parées de riches étoffes, les chemins jonchés de fleurs et de rameaux d'arbres verts, les habitants, hommes et femmes, jeunes et vieux, accourant de toutes parts, les paysans et les moissonneurs, leurs faucilles sur le cou, se précipitant en foule vers les chemins pour voir dans les fers ce Fernand dont peu auparavant ils redoutaient les armes! Ils se moquaient de lui et le raillaient en disant qu'il ne pouvait plus regimber, lui qui levait le talon contre son maître[1]. » Toute la route se passa ainsi jusqu'à Paris. Les bourgeois de cette ville et la multitude des écoliers de l'Université allèrent au-devant du roi; ils firent une fête sans égale, et, le jour ne suffisant pas, ils festoyèrent la nuit avec de nombreuses lumières. Le peuple sentait donc bien l'importance de cette victoire, que nous pouvons appeler la première victoire nationale.

IV. — La guerre des Albigeois. Soumission du Midi.

195. — La croisade contre les Albigeois (1208); Simon de Montfort. — En dehors de la lutte terrible soutenue contre l'Angleterre et contre l'Allemagne, deux grands événements marquent encore le règne de Philippe Auguste. Mais ce prince, préoccupé de faire face aux périls qui le menaçaient, demeurait étranger à ces événements dont l'un au moins fut glorieux pour la noblesse française. Des princes et des chevaliers français, partis pour une quatrième croisade, s'emparèrent de ***Constantinople*** (1204) et fondèrent pour un temps un empire français en Orient[2].

Les croisades étant entreprises contre les ennemis de la foi, le pape Innocent III en fit prêcher une contre les populations du midi de la France qui s'étaient séparées de l'Église. Ces populations jouissaient d'une civilisation avancée. D'un esprit vif et hardi, elles s'étaient laissé séduire par des doctrines bizarres, semblables à celles des anciens ***manichéens***[3] qui supposaient le monde soumis à deux principes : le dieu du bien et le dieu du mal. On

1. Altérant son nom de Fernand et jouant sur le mot de *Ferrand* qui, dans la vieille langue, voulait dire « cheval de couleur baie », ils disaient que deux *ferrands* emportaient un troisième *ferrand* et que *Ferrand* était enferré.

2. Voir plus loin, chapitre XIII.

3. Ce mot vient du nom d'une secte analogue en Perse, qui avait été formée par *Manes* ou *Manichee* au troisième siècle de l'ère chrétienne.

sait peu de chose sur ces doctrines, et ces hérétiques du midi ne sont désignés que par le nom d'***Albigeois***, du nom de la ville d'Albi où un concile les condamna. Les prédications des moines de Cîteaux et d'un Espagnol, *Dominique*[1], n'avaient pu arrêter cette révolte contre l'Église : une croisade fut prêchée contre les Albigeois (1208).

Sous la conduite d'un comte des environs de Paris, ***Simon de Montfort***, et d'un légat du Saint-Siège, ***Arnaud***, les seigneurs du Nord se précipitèrent avec fureur contre les populations riches et légères du Midi qui les détestaient. La ville de *Béziers* fut saccagée, incendiée, « tellement qu'il n'y resta chose vivante au monde (1209) ». Le vicomte Roger, obligé de capituler dans *Carcassonne*, ne tarda pas à mourir empoisonné. Le comte de Toulouse, *Raymond VI*, fut excommunié et dépouillé de ses États qui passèrent, ainsi que ceux du vicomte de Béziers, à Simon de Montfort. Le roi Pierre II d'Aragon était venu au secours du comte de Toulouse : vaincu à ***Muret***, il périt dans la bataille (1213) et le Midi terrifié parut soumis.

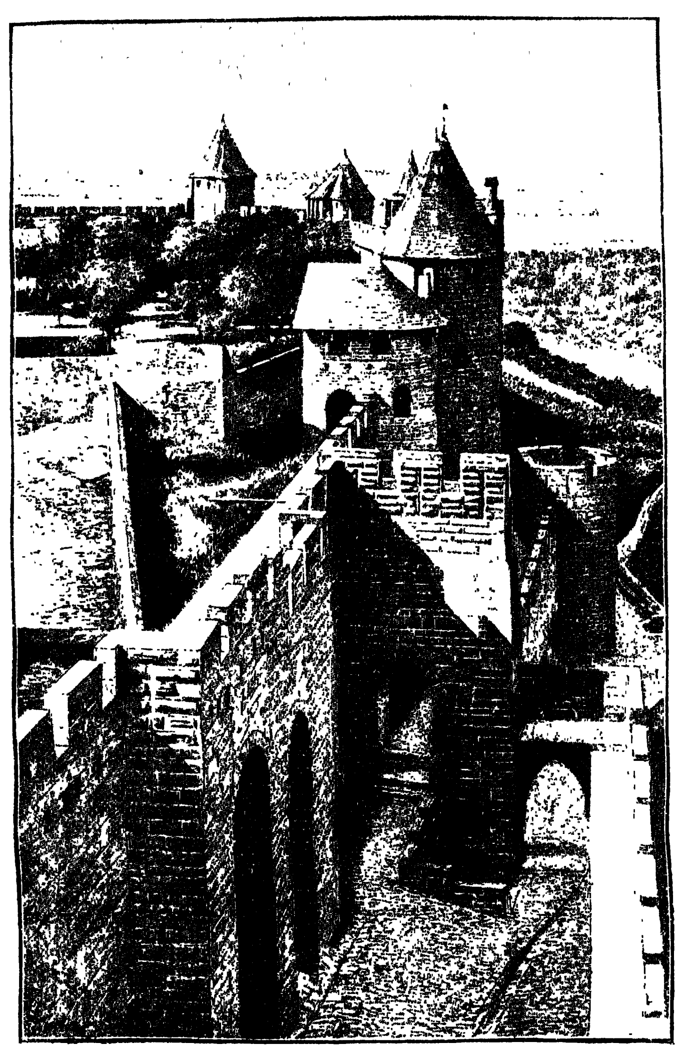
Philippe Auguste, occupé de sa lutte contre Jean sans Terre et contre les Allemands, prévoyait que ces victoires des seigneurs du Nord tourneraient à son profit et qu'il serait temps d'intervenir lorsqu'il n'y aurait qu'à en recueillir le fruit. Bientôt en effet le Midi se souleva de nouveau. Les rigueurs d'un tribunal nouveau, établi en 1215 pour punir les hérétiques, l'*Inquisition*, contribuaient à exciter les haines des populations. Toulouse chassa ses oppresseurs et soutint un siège héroïque contre Simon de Montfort, qui périt frappé d'une pierre au front (1218).

Amaury, son fils, ne pouvant réprimer les révoltes, implora l'aide du roi de France. Philippe Auguste laissa son fils Louis aller le rejoindre avec une petite armée. Amaury, de plus en plus découragé, offrit à Philippe de lui céder les terres conquises par son père. Philippe les refusa. Mais son fils *Louis VIII* devait les accepter.

V. — Administration de Philippe Auguste.

196. — La royauté française : commencement de l'administration. — Non seulement Philippe Auguste avait par ses

1. Saint Dominique fonda l'ordre des *Frères prêcheurs* ou Dominicains, qui fut reconnu au concile de Latran (1215)



La porte de l'Aude, à Carcassonne. (Photographie Neurdein.)
Les fortifications de Carcassonne qui subsistent encore en partie sont les plus remarquables qui nous soient restées.

succès mis la royauté hors de page, mais il l'avait fortifiée par ses *ordonnances. Rattachant les liens brisés autrefois, reprenant* les traditions de Charlemagne, il établit dans ses domaines des officiers qu'il pût changer et révoquer à son gré. Philippe, se servant de dénominations courantes dans le monde féodal, plaça, dans ses domaines, devenus très vastes, *quatre* grands ***baillis.*** Les ***baillis,*** représentants du roi, *convoquaient les nobles pour la guerre,* les *surveillaient* pendant la paix et *prononçaient sur les querelles* qui s'élevaient entre eux. Au-dessous d'eux, les ***prévôts*** (encore un nom fort usité partout) jugeaient les roturiers.

197. — Les travaux de Paris. — De la Cité, Paris avait débordé sur les deux rives de la Seine. Philippe enveloppa les faubourgs d'une *ceinture de murailles* garnie de tours, percée de treize portes à tourelles et défendue par un fossé. La capitale se trouva ainsi agrandie et à l'abri des attaques.

« Un jour, dit l'historien Rigord, que le roi, dans son palais, s'approcha des fenêtres pour se distraire par la vue du cours de la Seine, des voitures traversaient la Cité, et, remuant la boue, en firent sortir une odeur insupportable. Le roi ne put y tenir. Alors il conçut un projet très difficile, mais très nécessaire. Il convoqua les bourgeois et le prévôt de la ville, et les obligea à *paver,* avec de fortes et dures pierres, toutes les rues et voies de la Cité. » Philippe fit aussi construire des *halles* où l'on devait apporter les vivres et les marchandises. Il fit continuer avec activité les travaux de la cathédrale de *Notre-Dame* commencés sous le roi Louis VII. Il éleva sur la rive droite de la Seine une tour énorme, première construction du fameux château du ***Louvre.***

198. — L'Université. — Philippe Auguste s'était préoccupé du bien-être des populations. Il songeait aussi à la science, et fonda l'*Étude de Paris*[1] qui prit plus tard le nom d'***Université;*** de grands privilèges y attirèrent de nombreux écoliers, logés dans des rues étroites et sales comme la rue du Fouarre et sou-

1. L'école de Paris avait vu briller, sous le règne de Louis VI et de Louis VII, un illustre docteur, *Abélard,* le disciple d'un maître célèbre aussi, Guillaume de Champeaux. Abélard savait par sa grâce et son esprit tempérer l'autorité de la science et attirait en foule la jeunesse à ses leçons sur la montagne Sainte-Geneviève. Abélard (1079-1142) vit ses opinions hardies condamnées par les conciles de Soissons et de Sens, mais il se soumit plus tard. Son nom est inséparable de celui d'Héloïse, son élève et son épouse, dont il fut ensuite cruellement séparé. Héloïse a laissé des lettres où se révèlent sa science et son culte pour le savant docteur. On a transporté le tombeau d'Héloïse et d'Abélard au Père-Lachaise, à Paris, où la foule vient honorer leur souvenir populaire.

vent affamés, souvent querelleurs, débauchés, mais dont il sortira *toute une génération de maîtres et de docteurs.*

199. — Mort de Philippe Auguste (1223). — Philippe mourut en 1223, à *Mantes*[1], après un règne glorieux. Il avait dépouillé son plus redoutable vassal, le roi d'Angleterre, de plusieurs riches provinces; il en avait promené un autre, le comte de Flandre, vaincu et enchaîné, dans les rues de Paris. Le domaine royal avait été agrandi de l'***Amiénois***, du ***Vermandois***, de l'***Artois***, de la ***Normandie***, du ***Maine***, de l'***Anjou***. La *France était déjà presque constituée.*

Philippe avait malheureusement, comme plusieurs de ses ancêtres et de ses contemporains, donné de fâcheux exemples du mépris des lois morales et encouru l'excommunication pour avoir repudié la reine *Ingeburge*, princesse de Danemark, aussitôt après son mariage, et épousé *Agnès de Méranie.*

200. — Louis VIII dit le Lion (1223-1226). — Continuant l'œuvre de son père, *Louis VIII* enleva au roi d'Angleterre, Henri III, le ***Poitou***, l'***Aunis***, la ***Saintonge***, et s'empara de la forte ville de *la Rochelle* (1224). Les seigneurs du Limousin et du Périgord lui rendirent hommage, et les Anglais ne gardèrent que la Guyenne.

Du vivant de son père, Louis avait pris part à la croisade contre les Albigeois et, devenu roi, il eut un intérêt direct à recommencer cette croisade. Amaury, fils de Simon de Montfort, n'avait pu conserver le *comté de Toulouse* et le cédait au roi de France. Louis se dirigea vers le midi, s'empara, après un long siège, d'*Avignon*, qui fermait le passage du Rhône, et entra en Languedoc, où il fit reconnaître son autorité et établit à *Beaucaire*, à *Carcassonne*, des *sénéchaux* (officiers analogues aux baillis). Mais Louis VIII tomba malade, dut revenir et mourut près de *Montpensier*, en Auvergne (1226).

Les rois capétiens eurent dès cette époque, des possessions sur les bords de la Méditerranée. Le *Languedoc* tout entier ne devait pas tarder à leur revenir, fruit d'une sanglante guerre où ils ne s'étaient ni compromis, ni souillés.

1. Mantes, sous-préfecture de Seine-et-Oise.

Résumé.

179-185 — Le roi ***Louis VI le Gros*** (1108-1137) mit de l'ordre dans ses domaines, dompta les sires de Montmorency, de Corbeil, de Melun; détruisit le château du Puiset et rendit libres les routes de Paris. Il soutint contre le roi d'Angleterre une guerre malheureuse et fut battu à *Brenneville* (1119); mais il réunit une armée nombreuse contre l'empereur d'Allemagne, Henri V, qui renonça alors à envahir la France (1124). Il intervint en Flandre, en Auvergne, et mourut après avoir assuré le mariage de son fils Louis avec l'héritière de l'Aquitaine.

186, 187. — ***Louis VII*** (1131-1180) se mit à la tête de la seconde croisade qu'avait prêchée en 1146 saint Bernard. Cette croisade (1147-1149) fut stérile, mais le royaume demeura en paix, grâce à la fermeté de l'abbé de Saint-Denis, ***Suger***, auquel Louis avait confié la régence. Suger mourut en 1152, et le roi, n'étant plus conseillé par lui, fit rompre son union avec Éléonore de Guyenne. Il perdit ainsi sa riche dot qui passa à ***Henri Plantagenet***, comte d'*Anjou*, et bientôt *roi d'Angleterre, duc de Normandie*.

188, 189. — Heureusement le fils de Louis VII, ***Philippe Auguste*** (1180-1223), répara ses fautes. Il acquit d'abord les comtés d'***Amiens***, de ***Vermandois***, d'***Artois***, et se fit craindre des barons. Il continua la lutte contre l'Angleterre.

190. — Henri II étant mort, ce fut son fils *Richard Cœur de Lion* qui lui succéda. Richard était l'ami de Philippe. Tous deux entreprirent la troisième croisade (1189), mais ils se brouillèrent en Orient.

Philippe-Auguste se hâta de revenir en France (1191) et profita de l'absence de Richard, resté en Palestine, puis, à son retour, retenu en captivité en Allemagne, pour aider Jean sans Terre à usurper la couronne d'Angleterre. Richard délivré fit une guerre acharnée à Philippe mais mourut en 1199.

191, 192. — Le frère de Richard, *Jean sans Terre*, se souilla d'un crime odieux : il poignarda son neveu *Arthur de Bretagne*. Philippe le cita à comparaître devant sa cour, qui le condamna à perdre ses domaines; le roi envahit la ***Normandie***, le ***Maine***, l'***Anjou***, la ***Touraine***, et s'empara de ces riches provinces (1204).

193, 194. — Une coalition se forma entre le roi d'Angleterre, l'empereur d'Allemagne, Otton IV, le comte de Flandre, le comte de Boulogne. Mais la victoire de ***Bouvines*** sauva Philippe et la royauté française (1214).

195. — Philippe Auguste, uniquement préoccupé de ses intérêts, demeura étranger à la quatrième croisade, qui eut pour résultat la *conquête de Constantinople* (1204) et la fondation d'un empire latin en Orient.

Il ne prit non plus aucune part à la sanglante croisade dirigée contre les Albigeois par Simon de Montfort. *Simon de Montfort* devint *comte de Toulouse*, mais ne put garder sa conquête et périt en 1218.

196-199. — Philippe Auguste créa l'***administration royale***, en organisant les ***prévôtés*** et les ***bailliages***.

Il fit agrandir l'enceinte de ***Paris*** et paver les rues. Il commença le *Louvre* et encouragea l'École de **Paris**, berceau de l'*Université*.

200. — Son fils ***Louis VIII*** (**1223**-1226) continua la guerre contre les Anglais et fit une expédition contre les Albigeois pour recueillir les domaines que lui avait cédés **Amaury**, fils de Simon de Montfort. Il prépara la réunion du Midi au **Nord** de la France.

DEVOIRS ÉCRITS

Situation des rois à l'avènement de Louis VI; comment ce prince releva-t-il l'autorité? — Histoire de Suger. — Expliquer les conséquences du divorce de Louis VII. — Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. — Raconter quelques particularités de la bataille de Bouvines et expliquer pourquoi elle a été considérée comme une victoire nationale. — Administration de Philippe Auguste.

QUESTIONNAIRE

Quelle était la situation de Louis VI dans ses domaines? A quoi se réduisait Paris? — Quels ennemis entouraient Louis VI? — Quelle fut sa politique? — Quelles guerres fit-il au dehors? — Qu'était-ce que l'oriflamme?

Quel mariage avait préparé Louis VI pour son fils? — Quelle faute commit Louis VII? — Quelles provinces Henri Plantagenet, roi d'Angleterre, possédait-il en France? — Qui aida Louis VII à résister au roi d'Angleterre?

Qui répara les fautes de Louis VII? — Quels furent les premiers actes de Philippe Auguste? — Quels furent les premiers rapports de Philippe et de Richard Cœur de Lion? — Comment Philippe profita-t-il de l'absence de Richard? — Où et comment mourut Richard? — De quel crime odieux se souilla Jean sans Terre? — Devant quel tribunal fut-il cité? — Que signifie le mot *pair*? — De quelles provinces s'empara Philippe? — Quelle coalition se forma contre le roi de France? — Quels sentiments ce danger éveilla-t-il en France? — Qu'est-ce qui marqua le retour de Bouvines — Qu'entendait-on par hérésie des Albigeois? — Qui fut le principal chef de la croisade dirigée contre les Albigeois? — Quelles furent les villes prises et saccagées? — Qui porta secours au comte de Toulouse? — Comment périt Simon de Montfort? — Quelles sont les provinces que Philippe Auguste avait réunies à la couronne? — Qu'entendait-on par *prévôts*, par *baillis*? — Que fit le roi Philippe Auguste pour la ville de Paris? — Quelle province Amaury de Montfort avait-il cédée à Louis VIII? — Où les rois Capétiens eurent-ils alors des possessions?

CHAPITRE XII

LES PROGRÈS DE L'AUTORITÉ ROYALE
SAINT LOUIS

SOMMAIRE. — *Agrandi par Philippe Auguste, le royaume de France dut une paix profonde à l'administration de saint Louis, qui fit régner partout l'ordre et la justice.*

I. — La minorité de Louis IX. La régence de Blanche de Castille (1226-1236).

201. — Blanche de Castille (1226-1236). — Louis VIII en mourant laissait cinq jeunes fils et deux filles. L'aîné, *Louis* qui fut reconnu roi sous le nom de ***Louis IX***, était né à Poissy[1] en 1215; il n'avait donc encore que onze ans. Aucune loi ne réglait la grave question de la minorité des rois et de la régence. Ce fut en vertu des coutumes féodales que le jeune Louis demeura sous la tutelle de sa mère ***Blanche de Castille.***

Blanche de Castille, comme son nom l'indique, était une princesse d'Espagne, fille du roi Alphonse VIII de Castille[2]. Pieuse, mais ferme et résolue, elle portait vraiment, comme dit un auteur du temps, « un courage d'homme dans un cœur de femme ». Modèle des épouses du vivant de Louis VIII, elle devait remplir d'une manière admirable envers son fils ses devoirs de mère. Régente du royaume, elle agit en roi.

202. — Ligues contre le roi. — Les barons voyant un roi enfant à la garde d'une femme étrangère qui n'avait en France ni parents, ni alliances, crurent pouvoir profiter de l'occasion pour reconquérir les droits qu'ils avaient perdus. Blanche, avec l'appui de

1. Poissy, sur la Seine, ch.-l de canton, Seine-et-Oise.
2. Par sa mère elle descendait d'Eléonore de Guyenne et de Henri II d'Angleterre.

Thibault, comte de Champagne, qu'elle sut gagner à sa cause, résista aux plus puissants seigneurs. Elle se fit un autre allié en délivrant de la tour du Louvre le vaincu de Bouvines, le comte de Flandre, *Fernand*. Elle fit rude guerre au comte de Bretagne, *Pierre Mauclerc*, l'âme de toutes les ligues, s'empara de la ville de *Bellesme*, dans le Perche (1228), et força deux fois ce comte



Blanche de Castille et saint Louis. (D'après un ivoire du musée de Cluny.)

orgueilleux à demander la paix (1231-1234). Loin de compromettre l'autorité royale, elle l'avait affermie et étendue.

203. — Fin de la guerre des Albigeois; traité de Meaux (1229). — Blanche, en même temps, avait terminé la guerre sanglante des Albigeois.

Par le traité de ***Meaux*** (1229), la reine laissa à Raymond VII le comté de Toulouse et la plupart de ses dépendances, mais à la condition que Raymond donnerait la main de sa fille, son unique héritière, à un frère du roi, *Alphonse*, comte de Poitiers. Dans le cas où il n'y aurait pas d'enfant de ce mariage, les domaines de cette ancienne maison de Toulouse devaient revenir à la couronne.

Blanche de Castille fit épouser (1234) à son fils Louis IX *Marguerite de Provence*, et l'un des frères du roi, *Charles d'Anjou*, devait épouser une sœur de Marguerite, *Béatrix*, à laquelle était *destiné l'héritage de Provence. Ce beau pays se rapprochait donc* de la France. Blanche ne négligeait aucune occasion de préparer l'agrandissement du royaume.

204. — Éducation de Louis IX. — Blanche fit plus encore : elle éleva son fils comme un enfant appelé à gouverner un grand royaume. Même quand il allait, pour se récréer, en bois ou en rivière, *il était toujours accompagné de son maître*, qui ne cessait de l'instruire. Elle le nourrit dans les sentiments de la plus austère piété, lui mettant devant les yeux bons exemples et bons enseignements. Louis rappelait plus tard que sa mère lui avait fait entendre qu'elle aimerait mieux le voir mort que de le voir commettre un seul péché mortel. Aidée par le naturel doux et la vive intelligence de l'enfant, Blanche cultiva toutes les vertus qui embellirent l'âme de ce prince.

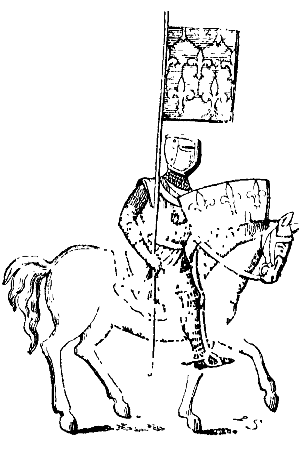
Louis atteignit en 1236 sa vingt et unième année, et il n'y avait pas alors *un âge particulier pour la majorité des rois*. Mais la reine Blanche n'en conserva pas moins sur son fils une autorité réelle. Louis IX, grâce aux enseignements qu'il avait reçus, fut le modèle du chevalier, du roi et du chrétien.

II. — Louis IX; le chevalier.

205. — Louis IX et les barons ; victoire de Taillebourg (1242). — Quoiqu'il fût le plus pacifique des princes, Louis IX savait faire respecter ses droits. Un des plus puissants seigneurs, *Hugues le Brun*, comte de la *Marche* (le département de la Creuse), s'était révolté avec l'appui du roi d'Angleterre Henri III (1242). Louis IX « chevaucha » contre lui avec une nombreuse armée. Il arriva devant la ville de ***Taillebourg***, qui lui ouvrit ses portes : mais les Anglais se tenaient de l'autre côté, sur la rive gauche de la Charente, rivière profonde. Louis IX, avec ses chevaliers, sortant de Taillebourg, franchit le pont, fort étroit, tandis qu'une partie de ses troupes passait la rivière en bateaux. A la tête de ses chevaliers et aussi fougueux que le plus ardent, Louis IX se jeta sur les Anglais sans attendre que son armée fût passée. La charge des Français fut si impétueuse, que Henri III et les Anglais se retirèrent en toute hâte, se réfugiant dans la ville de ***Saintes***.

Les Français les poursuivirent jusqu'à cette ville, sous les

murs de laquelle se continua le combat. Le comte de la Marche se hâta de faire sa soumission. Henri III s'enfuit en Guyenne, sans même prendre un repas qui lui avait été préparé. Le comte de la Marche, *naguère si arrogant, s'humilia* devant Louis IX : « Il s'en vint en la prison du roi et y amena sa femme et ses enfants ». Il dut abandonner une partie de ses terres et payer une lourde indemnité.



Saint Louis armé.
(D'après des vitraux.)

206. — La croisade en Égypte. — Louis IX ne prit les armes que pour défendre des droits incontestés ou pour la guerre sainte. Il entreprit (1249-1254) une croisade et emmena une brillante chevalerie en Égypte. Débarquant devant *Damiette*, il se jeta un des premiers à la mer et s'en alla contre les Sarrasins l'épée au poing. Son exemple entraîna ses chevaliers et Damiette fut prise. A une bataille livrée à la ***Mansourah*** (1250), Louis IX montra encore sa valeur. « Jamais, dit Joinville, ne vis si bel homme armé, car il paraissait par-dessus toute sa gent, qu'il dépassait des épaules, un heaume doré sur sa tête, une épée d'Allemagne en sa main. »

La suite de l'expédition fut malheureuse, et le roi, malade, fait prisonnier dans la retraite. Après une captivité où il montra toute sa grandeur d'âme, il alla, durant quatre années, relever les villes des chrétiens, en Palestine. Sa mère, Blanche de Castille, pendant son absence, avait repris la régence et maintenait l'ordre. Lorsqu'elle mourut en 1254, Louis IX revint en France où plus que jamais il s'appliqua à remplir ses devoirs de roi.

III. — Louis IX. Le roi. Son administration.

207. — Louis IX et Frédéric II d'Allemagne. — Louis IX avait, au plus haut degré, le sentiment de sa dignité royale. Quand il s'agit de sa rançon, il répondit qu'il rendrait Damiette

pour la rançon de son corps et payerait « les dix cent mille besans », million d'or, pour celle de ses gens, « parce qu'un roi de France ne se rachetait pas à *prix d'argent* ».

Avant la croisade, il avait (1241) tenu un langage ferme à l'empereur d'Allemagne Frédéric II qui, en guerre avec le pape, voulait empêcher *les prélats français de se rendre à Rome pour* un concile. « Que votre impériale prudence y réfléchisse et qu'elle ne veuille pas rejeter notre demande pour n'écouter que sa puissance et sa volonté, car le royaume de France *n'est pas à ce point affaibli qu'il se laisse presser par vos éperons.* » Frédéric II délivra les prélats prisonniers.


Saint Louis. (D'après une ancienne peinture de la Ste-Chapelle.)

208. — Louis IX et le pape. — Louis IX avait protégé le pape Innocent IV contre l'empereur Frédéric II. Mais, si dévoué qu'il fût au Saint-Siège, il maintenait avec une égale fermeté contre lui les droits de sa couronne. Il savait réclamer l'exercice de son autorité temporelle sur les évêques de son royaume.

209. — Louis IX et le roi d'Angleterre. — Au dehors comme au dedans, Louis IX cherchait la paix et sa maxime favorite était : « Bénis soient les apaiseurs ». Voulant mettre fin à la longue rivalité de la France et de l'Angleterre, il ne craignit point, pour atteindre ce but, de rendre à Henri III une partie des conquêtes faites par ses prédécesseurs. Il lui restitua, sous la condition de l'hommage, le *Limousin*, le *Quercy* et le *Périgord* par le traité d'*Abbeville* (1259). Le roi d'Angleterre renonçait définitivement au duché de *Normandie*, aux comtés d'*Anjou*, du *Maine*, de *Touraine* et du *Poitou*.

Les conseillers de Louis IX, très opposés à cette paix, lui disaient : « Sire, il nous semble que si vous ne croyez point avoir droit à ces provinces, vous avez tort de ne pas les rendre toutes, et si vous croyez y avoir droit, il nous semble que vous perdez tout ce que vous rendez ». Le roi répondit : « Je suis certain que les devanciers du roi d'Angleterre ont perdu tout droit sur ces provinces, mais la terre que je rends au roi d'Angleterre, je ne la lui donne pas parce que j'y suis tenu, mais pour mettre amour entre mes enfants et les siens, qui sont cousins germains. Et il me semble que je ne perds rien, puisque le roi d'Angleterre entre en mon hommage. »

Cette modération de Louis IX encouragea les barons anglais à le prendre comme arbitre dans une grande lutte qu'ils soute-

naient contre leur roi (1264). Dans une assemblée solennelle, en la cathédrale d'Amiens, Louis IX se prononça en faveur de Henri III contre les révoltés, mais en stipulant le maintien de la *Grande Charte*, garantie des libertés anglaises qu'Henri III voulait précisément détruire.

210. — Caractère de l'administration de saint Louis. — Au *retour de la croisade, durant seize années, saint Louis ne cessa* de s'occuper avec la plus ardente sollicitude de l'administration de son royaume. Sa politique fut simple et droite comme sa vie. Par sa loyauté et sa fermeté, il fortifia le pouvoir royal et fit de grandes choses, pour ainsi dire, sans y songer.

211. — La justice. — Le premier besoin de cette époque, c'était la justice. Saint Louis la personnifia. Joinville raconte que souvent, après la messe, le roi envoyait chercher ses conseillers intimes, s'asseyait au pied de son lit et donnait aux plaideurs des audiences familières. Au beau temps, ces audiences se tenaient dans le jardin du palais ou à Vincennes.

LECTURE N° 21.

Saint Louis sous le chêne de Vincennes. — Maintes fois même il arriva qu'en été il allait s'asseoir au bois de Vincennes : « Il s'adossait à un chêne, dit Joinville, et nous faisait asseoir autour de lui ; tous ceux qui avaient affaire venaient lui parler sans empêchement d'huissiers ni d'autres. Et alors il leur demandait : « Y a-t-il des parties prêtes à plaider ? » Et ceux qui étaient prêts se levaient. Et alors il disait : « Taisez-vous, on vous accordera l'un après l'autre ». Et quand il voyait quelque chose à corriger dans les discours de ceux qui parlaient, lui-même le corrigeait de sa bouche. » (JOINVILLE, *Histoire de saint Louis.*)

Le sceau brisé. — Saint Louis ne craignait pas de prononcer contre lui-même. Un seigneur, Renaud de Trie, vint réclamer un héritage en montrant une lettre dont le sceau était brisé : à peine si l'on voyait la moitié des jambes de l'image et l'escabeau sur lequel le roi était représenté, tenant ses pieds. Saint Louis fit voir le sceau aux hommes de son conseil, et tous lui dirent qu'il n'était pas tenu de reconnaître la lettre comme authentique. Mais le bon roi, se faisant apporter le sceau dont il usait avant la croisade, leur dit : « Seigneurs, voici le sceau dont j'usais avant d'aller outre mer : on voit bien clairement par ce sceau que l'empreinte du sceau brisé est semblable au sceau entier ; aussi je n'oserais en bonne conscience retenir ladite comté. » Il appela Renaud de Trie et lui rendit l'héritage contesté. (JOINVILLE.)

Saint Louis et les barons; Enguerrand de Coucy. — Saint Louis entendait que ses barons respectassent comme lui la justice. Le comte de Joigny avait gardé en ses prisons, malgré ses protestations d'innocence, un bourgeois qui y était mort. Saint Louis fit enfermer le comte de Joigny au Châtelet.

Le comte Charles d'Anjou, son propre frère, pour se venger d'un appel porté contre une de ses sentences par un chevalier, avait emprisonné ce chevalier. Le roi l'obligea à relâcher son prisonnier. « Il ne doit y avoir qu'un roi en France, lui dit-il; ne croyez pas parce que vous êtes mon frère que je vous épargnerai contre droite justice. »

L'abbé de Saint-Nicolas-aux-Bois, près de Laon, avait sous sa tutelle trois jeunes gentilshommes de Flandre venus en France pour apprendre la langue, les mœurs, les coutumes. Un jour, à la chasse, ces jeunes gens s'égarèrent dans les bois du sire de Coucy et furent pris par les forestiers. Le droit de chasse était un de ceux auxquels les seigneurs, vrais descendants des Francs, tenaient le plus, et les lois les plus sévères réprimaient tout empiètement sur leurs domaines. Enguerrand de Coucy, sans écouter les jeunes gens, sans tenir compte de leurs larmes et de leurs prières, les fit pendre à la plus haute tour de son château.

Louis IX, irrité, cita Enguerrand devant le Parlement et ordonna même de le garder dans la tour du Louvre. Il voulait prononcer contre lui la même peine que celle dont avaient été frappés les pauvres jeunes gens. Les seigneurs intercédèrent en faveur d'Enguerrand, qui se mit à la merci du roi. L'un d'eux se hasarda de murmurer : « Pourquoi le roi ne fait-il pas pendre tous ses barons? — Que dites-vous? répliqua Louis, que je devrais faire pendre tous mes barons? Non certes, mais je les châtierai s'ils méfont. » Enguerrand fut condamné à une forte amende et à des fondations pieuses en mémoire de ses trois victimes.

212. — Ordonnances sur les baillis et les prévôts. — Joinville raconte qu'au retour du roi de la Palestine, l'abbé de Cluny était venu offrir deux beaux chevaux ou palefrois pour le voyage et solliciter une audience pour le lendemain. L'audience parut longue au sire de Joinville qui, ami de Louis IX, lui demanda familièrement s'il avait écouté plus debonnairement l'abbé de Cluny, parce qu'il avait donné les deux palefrois. Louis IX réfléchit : « Vraiment oui, dit-il ». Et Joinville de répondre : « Sire, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette demande? — Pourquoi, fit-il? — Pour ce que, Sire, je vous conseille de défendre à tous vos gens de ne rien prendre de ceux qui auront à faire par devant eux, car soyez assuré que s'ils reçoivent quelque chose, ils écouteront plus volontiers et plus diligemment ceux qui leur donneront, comme vous avez fait à l'abbé de Cluny. »

Le roi, rentré à Paris, rendit une ordonnance prescrivant aux baillis et prévôts « de faire droit aussi bien aux plus petits qu'aux plus grands » et de ne recevoir ni dons, ni présents.

213. — Ordonnances contre les guerres privées; la quarantaine le roi. — Saint Louis interdit les ***guerres privées***, c'est-à-dire les guerres que se faisaient sans cesse les seigneurs, et renouvela la ***quarantaine le roi***, établie, dit-on, par Philippe Auguste. C'était une trêve de quarante jours entre la déclaration de guerre et l'ouverture des hostilités. Elle permettait au roi d'intervenir et d'arrêter la guerre.

214. — Suppression du duel judiciaire. — Sous l'inspiration de sa piété ardente, qui lui montrait dans le duel une négation de la justice et une tentation coupable de la divinité puisqu'on l'appelait faussement le jugement de Dieu, il rendit sa fameuse *ordonnance sur les duels judiciaires* (1258). « Nous défendons les batailles par tout notre domaine en toutes querelles ». Au règne de la force, il substituait celui de la justice, car, disait-il, « au lieu de batailles nous mettons preuves par *témoins* et *chartes* ». Tous les procès devaient se décider par ***enquêtes***.

215. — Les appels. — En ces temps de violences, le plaideur malheureux provoquait son juge et le défiait à la bataille. Saint Louis fit cesser cette iniquité. Si l'on avait à se plaindre du jugement il fallait porter la cause devant le tribunal du seigneur suzerain ou du roi : ce fut l'***appel***, resté le principe de la justice moderne.

216. — Les cas royaux. — Les baillis battirent en brèche les justices seigneuriales en faisant intervenir, à chaque instant, la justice royale. Ils multipliaient les ***cas royaux***. L'infraction aux ordonnances sur les guerres privées est un cas royal; les délits de port d'armes sont des cas royaux. Si l'on ne se rend pas à la convocation pour l'*ost* (l'armée) du roi, c'est encore un cas royal. Qu'une des choses ou qu'un des hommes du roi soit en cause, qu'il s'agisse d'une rente ou d'un bois du roi, d'un protégé quelconque lésé, le bailli du roi intervient, la prison du roi s'ouvre. Personne ne sera certain de ne pas avoir à compter avec les sergents du roi; les seigneurs, comme le peuple, ne redouteront rien tant que la justice du roi.

217. — Le Parlement de Paris (1254). Les légistes. — Les ***appels*** étaient portés d'abord devant les ***baillis***, officiers du roi, puis, si besoin était, devant la ***Cour du Roi***. Cette cour, sous le règne de Louis IX, résida le plus souvent à Paris; elle commença à tenir les registres de ses arrêts, et le premier remonte à

l'année 1254. Elle devint cette grande institution qui joua un rôle si important sous l'ancienne monarchie : le ***Parlement de Paris.***

La Cour du roi était composée de *seigneurs* et de *prélats* : mais, à mesure que la besogne s'accroissait, le roi y ajoutait des chanoines, d'anciens baillis, de simples chevaliers versés dans l'étude du droit et qualifiés de *maîtres*, de chevaliers ès-lois : c'étaient les ***légistes.*** Ils faisaient partie, au même titre, du Parlement, et ne remplissaient point le rôle modeste, obscur, qu'on leur a faussement attribué. Les maîtres, les juriconsultes dominèrent de plus en plus dans cette ancienne assemblée féodale : leur nom de *magistri* a formé notre mot de *magistrat.*

218. — Les enquêteurs royaux. — Parmi ces légistes qui, plus tard, se firent les trop dociles serviteurs de la volonté royale, étaient choisis les ***enquêteurs***, chargés de surveiller les officiers royaux, de les révoquer même si ces officiers avaient mal agi. C'est ainsi que partout se faisait respecter l'autorité royale.

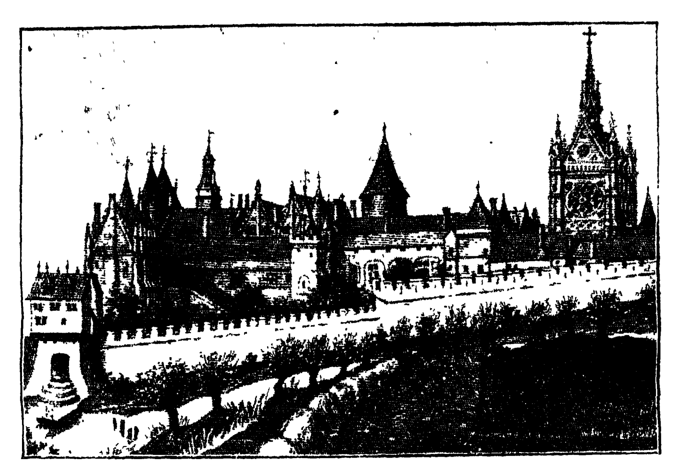
219. — La monnaie royale. — Quatre-vingts seigneurs battaient encore monnaie. En 1262, le roi assura à la *monnaie royale* un grand avantage, celui d'être reçue partout, tandis que celle des seigneurs ne pouvait avoir cours que dans leurs terres. Si le roi n'entrait point encore en maître dans les domaines des seigneurs, du moins y entrait-il déjà en effigie.

220. — Les établissements de saint Louis. — On a conservé un recueil de lois, rédigé, sinon sur l'ordre, du moins sous l'inspiration de saint Louis, par quelques légistes de sa cour, et connu sous le nom d'*Établissements.* Mais il ne faut point voir dans ce recueil, œuvre d'un légiste, un véritable code rédigé méthodiquement.

221. — La prévôté de Paris : Étienne Boileau. — La prévôté (l'administration) de Paris était alors vendue aux bourgeois de Paris, et celui qui l'achetait soutenait tous ses parents dans leurs excès. Le roi ne voulut plus que la prévôté fût vendue ; le prévôt devint un officier payé comme les autres, et saint Louis choisit pour cette charge *Étienne Boileau*, qui faisait bonne justice et raide. La sévérité d'Étienne Boileau eut bientôt fait disparaître les malfaiteurs, les larrons, les meurtriers : ni parenté, ni or, ni argent ne les pouvaient garantir. Étienne Boileau recueillit les règlements des corporations d'ouvriers et publia ce qu'on appelle le *Livre des Métiers*, par lequel on peut se rendre compte du nombre considérable de métiers exercés alors dans la ville de Paris.

222. — Fondations et monuments. — Saint Louis fit édifier pour les malades plusieurs maisons-Dieu (ou hôtels-Dieu) : la maison-Dieu de Paris, celles de Pontoise, de Compiègne, de Vernon. A Paris, il fonda en 1260 la maison des *Quinze-Vingts* (quinze fois vingt) pour trois cents pauvres aveugles, institution qui a traversé les siècles et subsiste encore aujourd'hui.

Le palais de la Cité (aujourd'hui le Palais de Justice) fut reconstruit, embelli de salles, de galeries, et l'on y a, de nos jours,



Le palais de saint Louis, vu de l'ouest.

Le palais des rois se terminait, à l'ouest, par un jardin qui marquait la fin de l'île de la Cité. L'extrémité actuelle de la Cité et le terre-plein du Pont-Neuf ont été formés par la réunion d'autres petites îles.

dressé la statue du pieux roi. Il se terminait alors, à l'ouest, par des jardins et il n'y avait point de maisons dans cette extrémité de la Cité. Saint Louis y fit construire, en forme de châsse, une chapelle destinée à la conservation de la *couronne d'épines* acquise des Vénitiens. Cette chapelle est un des plus gracieux monuments de l'époque et fait encore aujourd'hui l'un des ornements de Paris.

Un aumônier et conseiller de saint Louis, *Robert de Sorbon*, fonda un collège pour de pauvres étudiants en théologie et ce collège prit plus tard le nom de *collège de Sorbonne.*

IV. — Louis IX. Le Saint.

223. — Piété et austérité de Louis IX. — Louis IX avait été le modèle du roi et du chevalier, parce qu'il avait été celui de l'homme. Il pratiquait toutes les vertus, sévère pour lui-même, bon et charitable pour les autres.

Louis IX remplissait tous ses devoirs de piété avec autant de soin que les clercs les plus zélés. « De la bouche, dit Joinville, fut-il si sobre que oncques jour de ma vie je ne l'entendis parler de nulles viandes, comme maints riches hommes font, mais mangeait patiemment ce qu'on appareillait devant lui. En ses paroles il fut modéré; car oncques jour de ma vie, je ne lui entendis mal dire de personne, ni oncques ne lui entendis nommer le diable, lequel nom est bien répandu dans le royaume; ce que je crois qui ne plaît point à Dieu. Il me demanda si je voulais être honoré en ce siècle et avoir paradis à la mort, et je lui dis oui. Et il me dit : « Doncques, gardez-vous que vous ne « fassiez ni ne dites rien que si tout le monde le savait vous ne puis- « siez reconnaître : j'ai ce fait, j'ai ce dit ». Il disait que l'on devait son corps vêtir et aimer en telle manière que les preudes hommes (gens sages) de ce siècle ne disent que l'on en fît trop, ni que les jeunes hommes ne disent que l'on en fît peu. »

224. — La charité de Louis IX. — Louis IX était la charité même. « Dès le temps de son enfance, dit Joinville, le roi eut pitié des pauvres et des malades. » Chaque jour, plus de deux cents pauvres étaient nourris en sa maison, et souvent le roi les servait, leur coupait la viande, et, au départ, leur donnait de l'argent de sa propre main. Comme les seigneurs murmuraient de voir tant d'argent employé en charités, le roi dit : « J'aime mieux que l'excès de mes dépenses soit fait en aumônes pour l'amour de Dieu, qu'en luxe ou en vaine gloire de ce monde ».

On le voyait réunir deux cents, trois cents pauvres autour de lui et leur distribuer de l'argent. Une fois, dans Châteauneuf-sur-Loire, à l'entrée de la ville, une pauvre vieille femme, qui était à la porte de sa maisonnette, dit au roi, en lui montrant un pain qu'elle tenait : « Bon roi, de ce pain, qui est de ton aumône, est soutenu mon mari qui est malade ». Alors le roi prit le pain et dit : « C'est d'assez dur pain ». Et il entra dans la maison pour visiter le malade.

Un jour on le vit, à l'hôtel-Dieu de Compiègne, servir lui-même

cent trente quatre malades. La lèpre, maladie contagieuse, était alors très répandue. Les lépreux, objet d'horreur, étaient renfermés dans des maisons écartées. Saint Louis ne craignait pas de les approcher, de les secourir et de les aider à manger.

225. — **Mort de saint Louis (25 août 1270).** — Pendant seize années après sa croisade d'Égypte, saint Louis réussit à maintenir son royaume en paix à l'extérieur et à l'intérieur. Mais il se reprochait toujours la mauvaise issue de son expédition; il voulut faire encore une tentative en faveur des chrétiens d'Orient. Épuisé par les austérités, l'âge et les maladies, il se croisa encore en 1267, mais ne partit qu'en 1270 et mourut, le 25 août, sur la plage brûlante de *Tunis*.

Les dernières paroles qu'il adressa à son fils Philippe sont le plus beau testament royal : « Beau fils, dit-il, aie le cœur doux et compatissant aux pauvres; ne mets pas de trop gros impôts sur ton peuple, si ce n'est par nécessité, pour ton royaume défendre. Fais justice et droiture à chacun, tant au pauvre qu'au riche. Prends garde souvent à tes baillis, prévôts et autres officiers; enquiers-toi de leur gouvernement. Je te prie surtout que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt du royaume d'Écosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement que toi méchamment.... »

Saint Louis est resté le plus populaire de nos rois et, par sa seule vertu, en n'écoutant que les inspirations de sa piété et de son cœur, fit beaucoup pour étendre et fortifier l'autorité royale. Il traçait à ses successeurs une voie que la plupart ne suivront pas, tout en se couvrant de son nom et en bénéficiant de sa gloire.

Résumé.

201-204. — Louis IX, étant mineur a son avènement (1226), demeura sous la tutelle de sa mère ***Blanche de Castille*** qui exerça la régence avec fermeté. Elle défendit l'autorité royale menacée par les ligues des seigneurs et affermit le pouvoir de son fils. Elle termina la guerre des Albigeois par le traité avantageux de ***Meaux*** (1229). Par la sévère éducation qu'elle donna à Louis IX, elle en fit un vrai roi et un saint.

205, 206. — Louis IX fut un brillant chevalier. Il triompha, à ***Taillebourg*** et à ***Saintes***, du *comte de la Marche*, révolté et soutenu par le roi d'Angleterre Henri III (1242). Dans sa croisade d'Égypte, il montra sa bravoure à Damiette (1249) et à la journée de ***Mansourah*** (1250), mais cette croisade fut malheureuse et le roi tomba entre les mains des Égyptiens.

207-209. — Après une absence de cinq années, Louis IX revint en France et s'appliqua tout entier, durant seize ans, à l'administration de son royaume. Il maintint la paix et chercha à terminer les différends avec l'Angleterre par le traité d'*Abbeville* (1259).

210, 211. — Louis IX manifesta pour la *justice* un zèle qui l'a rendu célèbre. Non seulement il se plaisait à la rendre lui-même, mais veillait à ce que les seigneurs et les officiers royaux la rendissent impartialement aussi bien aux pauvres qu'aux riches.

212-221. — Il rendit des ordonnances contre les ***guerres privées***, abolit le ***duel judiciaire***. Au duel furent substitués l'***enquête*** et les ***appels*** réguliers devant le seigneur suzerain. Les cas où la justice royale intervenait furent multipliés : ce furent les ***cas royaux***. La cour du roi, fixée à Paris, devint la ***Cour du Parlement*** et le tribunal souverain du royaume. Des *enquêteurs* allèrent, dans les provinces, surveiller les baillis et les prévôts.

Saint Louis établit une police sévère dans Paris et fit rédiger par le prévôt *Étienne Boileau* le ***Livre des Métiers*** qui contenait tous les règlements du commerce et de l'industrie.

222. — Louis IX entreprit de grands travaux à Paris, fit reconstruire le *Palais*, où il éleva la *Sainte-Chapelle* et il multiplia dans beaucoup de villes les fondations charitables, les Maisons-Dieu.

223-225. — Ce fut véritablement un saint par son ardente piété, son immense charité, sa mort touchante à Tunis dans la dernière croisade (1270).

DEVOIRS ÉCRITS

La régence de Blanche de Castille. — Raconter quelques traits qui prouvent le zèle de saint Louis pour la justice. — Quelles ordonnances célèbres dut-on à saint Louis et comment la justice fut-elle améliorée?

QUESTIONNAIRE

— Quels furent les services rendus à Louis IX par sa mère? — Quelle était l'importance du traité de Meaux? — A quel âge Louis IX régna-t-il personnellement? — Quelle fut son attitude vis-à-vis de l'empereur d'Allemagne? — Quelle révolte eut-il à combattre? — Où fut-il vainqueur? — Quel était le principe qui inspira Louis IX dans sa politique intérieure? — Quelles furent ses ordonnances principales? — Quel en fut le résultat pour la justice? — Qu'était-ce que le Parlement? — Qu'entend-on par cas royaux? par enquêteurs? — Quel prévôt saint Louis établit-il à Paris et que fit ce dernier? — Quelles sont les principales fondations de saint Louis? — Expliquer le traité d'Abbeville avec Henri III. — Comment se termine le règne de Louis IX?

CHAPITRE XIII

LES CROISADES

SOMMAIRE. — *Durant près de deux siècles, l'Europe ne cessa d'être profondément remuée par le mouvement des croisades qui entraînait les peuples de tous les pays vers l'Asie et qui n'aboutit qu'à des succès éphémères.*

I. — Les causes et les caractères des croisades.

226. — L'Europe chrétienne et le monde musulman. — Les peuples établis dans l'ancien empire romain avaient été convertis à la foi chrétienne. Mais une partie de l'Asie, le nord de l'Afrique, avaient été conquis par les Arabes et la religion musulmane. Cette différence de religion amena au x[e] siècle un grand conflit qui se prolongea durant les xi[e] et xii[e] siècles pendant 175 ans. D'immenses déplacements de populations se produisirent et les nations de l'Europe se précipitèrent à plusieurs reprises sur l'Asie. Ce furent les ***croisades***, dont le règne de Saint Louis marqua la fin.

Les chrétiens accomplissaient de fréquents voyages à Jérusalem, ou *pèlerinages*, pour visiter le tombeau du Christ. Les Arabes, maîtres de la ville sainte, respectèrent longtemps ces pèlerinages. Mais Jérusalem tomba au pouvoir de Turcs fanatiques qui persécutèrent les chrétiens et, en même temps, menaçaient l'empire chrétien d'Orient. D'une part les pèlerins revenaient raconter leurs misères ; de l'autre les empereurs de Constantinople, quoique séparés de l'Église catholique, réclamaient le secours des princes de l'Occident. Ce fut la cause déterminante des croisades.

La première Croisade (1095-1099). — La première, racontée plus haut (page 122), avait été prêchée en France par Pierre l'Ermite et le pape Urbain II en 1095. Entraînés par l'enthousiasme,

peuple et chevaliers de tous les pays s'étaient levés et étaient partis en masse pour l'Asie. Cette expédition lointaine, à une époque où les communications étaient difficiles et où les armées n'avaient encore aucune organisation, ne s'était poursuivie qu'au prix de nombreux sacrifices d'hommes et n'avait abouti qu'après deux années de combats à la conquête de Jérusalem.

227. — Le royaume de Jérusalem. — Maîtres de la Syrie et de la Palestine, les chrétiens avaient établi, sous l'autorité nominale de Godefroy de Bouillon, un royaume semblable à ceux de l'Occident, c'est-à-dire féodal. Ils avaient divisé le pays en marquisats, comtés, seigneuries tenus presque tous par des chevaliers français. Les motifs purs et désintéressés qui avaient déterminé le départ des croisés disparurent devant l'ambition et l'égoïsme des rivalités. Ceux qui n'avaient reçu aucune terre retournèrent dans leur pays. On créa néanmoins deux ordres militaires de chevalerie pour la défense de la Terre Sainte, les *Templiers* et les *Hospitaliers*.

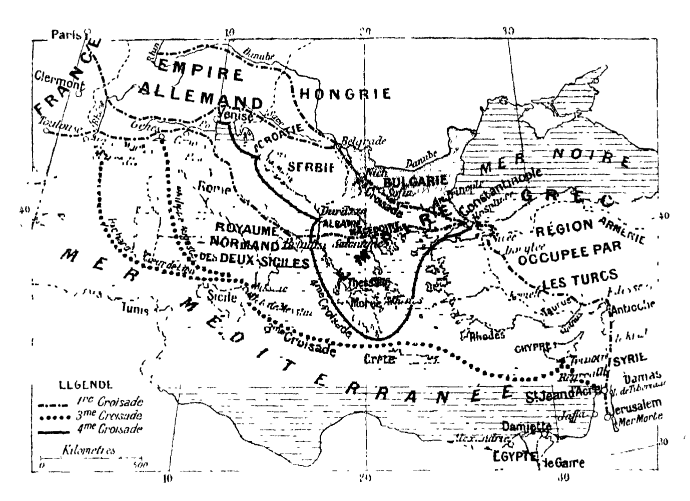
Mais le royaume de Jérusalem, affaibli par des luttes intestines, ne put résister aux attaques des Turcs et surtout d'un puissant sultan d'Égypte, ***Saladin***. En 1187, à la bataille de ***Tibériade***, Saladin avait dispersé l'armée chrétienne et fait prisonnier le dernier roi de Jérusalem, Gui de Luzignan. Jérusalem était retombée au pouvoir des Musulmans.

228. — Caractère nouveau des croisades. — Les chrétiens d'Europe voulurent alors ressaisir le royaume perdu. Les nouvelles expéditions furent entreprises par des rois. Elles furent des guerres semblables aux autres. La plupart des chevaliers s'engagèrent volontiers à suivre leurs suzerains au delà des mers, mais s'ils cédaient encore à l'impulsion d'une foi vive, ils partaient aussi dans l'espérance de conquérir terres et fortune. Les pays d'Orient, alors très riches, les attiraient comme une contrée mystérieuse et séduisante. Les croisades, sans perdre leur motif religieux, prirent un caractère plus militaire.

II. — La deuxième et la troisième croisade.

229. — La deuxième croisade (1147-1149); Louis VII. — Même, avant la chute de Jérusalem, les périls qu'elle courait avaient ému l'Europe. Lorsque les Musulmans avaient occupé la principauté d'Edesse et massacré trente mille chrétiens, un long cri de douleur avait retenti en Occident. Une deuxième croisade

avait été prêchée, en 1147, par ***saint Bernard***, le plus renommé et le plus éloquent docteur du moyen âge. Le roi de France Louis VII avait convoqué tous ses vassaux à ***Vézelay*** (Yonne), et la plupart des seigneurs français, entraînés par les paroles ardentes de saint Bernard, avaient pris la croix ainsi que le roi et la reine Éléonore. De son côté, l'empereur germain *Conrad III*



Itinéraires des première, deuxième et troisième croisades.

emmenait en Asie une armée allemande. Celle-ci, imprudente, et de plus trahie par les Grecs, ne tarda pas à être détruite en Asie. Conrad III vint rejoindre, avec cinq ou six mille hommes échappés à son désastre, le roi de France Louis VII, qui lui-même avait couru de grands dangers en traversant l'Asie Mineure.

Les croisés mirent le siège devant ***Damas***, mais on ne put en prendre que les jardins ; la discorde éclata entre les princes et les différentes nations. Conrad revint en Europe. Louis VII ne tarda pas lui-même à rentrer, mécontent de tous et ayant mécontenté tout le monde (1149).

230. — La troisième croisade (1189-1191) ; Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. — La chute de Jérusalem en 1187 renouvela la colère et l'enthousiasme des chrétiens. Les rois de France et d'Angleterre, ***Philippe Auguste*** et ***Richard Cœur***

de Lion, alors amis, partirent ensemble. Cette fois les croisés prirent la route de mer et traversèrent la Méditerranée sur des vaisseaux fournis par les villes italiennes de Venise, de Pise, de Gênes (1189). Lorsqu'ils arrivèrent en Asie, les rois n'étaient déjà plus d'accord. Ils assiégèrent néanmoins ***Ptolémaïs*** (Saint-Jean-d'Acre), et la prirent. Puis Philippe Auguste, qui regrettait d'avoir quitté son royaume, se hâta d'y revenir, comptant profiter de l'absence de Richard pour lui enlever des domaines.

Un autre souverain, l'empereur d'Allemagne ***Frédéric Barberousse***, avait voulu joindre les troupes de France et d'Angleterre : il avait conduit une armée jusqu'au milieu de l'Asie Mineure, lorsqu'il se noya dans le Sélef ou Cydnus, et des débris seuls de son armée se firent jour jusqu'à Ptolémaïs (1190).

III. — La quatrième croisade. Un empire français en Orient.

231. — Croisades particulières; la quatrième (1202-1204); nouvelle direction. — Les papes ne cessaient d'exciter les chrétiens à entreprendre d'autres croisades. Mais les rois étaient trop préoccupés de leurs rivalités, et l'on vit alors se former des expéditions isolées qui ne tardèrent pas à ressembler à des aventures. Apprenant qu'un grand nombre de seigneurs français et flamands se trouvaient rassemblés pour un tournoi en Champagne (1200), un saint homme, *Foulques*, curé de Neuilly-sur-Marne, y vint pour faire honte aux barons et montrer à leur courage un but plus noble qu'une victoire en champ clos : il leur rappela les malheurs de la Terre Sainte. Les comtes de *Champagne*, de *Flandre*, de *Blois*, et leurs vassaux, entraînés, revêtirent la croix rouge, choisirent pour chef le comte de Flandre, *Baudouin IX*, et firent vœu de conquérir Jérusalem sur les musulmans. Les événements les conduisirent à prendre Constantinople sur les chrétiens.

Les croisés, pour se rendre en Asie, n'avaient point de vaisseaux. Ils s'adressèrent à la république marchande de ***Venise***. Le maréchal de Champagne, ***Geoffroy de Villehardouin***, le naïf et pittoresque historien de cette croisade, fut chargé de présenter leur requête. Il s'agenouilla « moult pleurant » devant le doge *Dandolo* et les sénateurs vénitiens, leur expliquant que les croisés n'avaient point d'argent à leur donner. Les Vénitiens leur proposèrent alors de s'emparer, pour la république, de la petite

ville de *Zara*, en Dalmatie : à ce prix on serait quitte, et les Vénitiens se joindraient même à la croisade. Le marché parut avantageux aux chevaliers, car le courage ne leur coûtait rien. Zara fut prise (1202). On parla alors de faire voile pour la Palestine, mais un jeune prince grec, *Alexis Comnène*, vient implorer l'appui de l'armée pour rétablir sur le trône de Constantinople son père *Isaac l'Ange*, qui a été renversé par un usurpateur et aveuglé. Les Vénitiens, voyant là des avantages commerciaux à obtenir, persuadent aux croisés qu'il faut aller rétablir l'ordre dans l'empire d'Orient et s'assurer de Constantinople. La conquête de Jérusalem en deviendrait plus aisée.

232. — Prise de Constantinople. — Le pape proteste. On lui répond respectueusement et l'on part. Bientôt les chevaliers français approchent des rivages enchanteurs où se développe Constantinople : eux, qui ne connaissent que les humbles villes de la France, sont saisis d'admiration quand ils découvrent, selon les expressions de Villehardouin, « tout à plein », ces remparts, ces palais, ces églises avec leurs dômes dorés. Au spectacle magique qu'offrait cette ville, « qui de toutes autres était souveraine, sachez qu'il n'y eut si hardi qui à cœur ne frémît ». Les Latins étaient à peine 20 000 hommes : ils attaquaient une ville de 500 000 habitants. Néanmoins, dès qu'ils peuvent aborder, ils s'élancent des vaisseaux, le glaive au poing, et mettent les Grecs en fuite. Quelques jours après, ils entraient dans la ville, où ils rétablirent leur protégé, Alexis (1203).

233. — Un empire français en Orient[1]. — Alexis mécontenta ses alliés et ses sujets. Les Francs murmuraient déjà, lorsque les Grecs le renversèrent et le tuèrent; un usurpateur, *Murzuphle*, se décora de la pourpre. Cette fois les Francs, qui avaient appris à haïr les Grecs autant qu'ils les méprisaient, s'emparèrent de la ville pour leur compte (1204). Le carnage fut affreux, le butin immense.

Les seigneurs francs et les Vénitiens élurent pour empereur de Constantinople ***Baudouin*** comte de Flandre, puis se partagèrent les provinces. Ils se taillèrent de larges principautés dans la *Roumanie*, la *Thrace*, la *Macédoine*, la *Grèce*. Le pape avait continué de protester contre cet oubli de la croisade. Il s'apaisa en voyant l'orgueilleuse Constantinople humiliée, le schisme détruit et l'Église grecque soumise (pour peu de temps, il est vrai) à l'Église latine.

1. Cet empire ne dura que jusqu'en 1261. Même après la restauration de l'empire grec rétabli en 1261, des principautés se maintinrent en Grèce.

234. — La croisade contre les Albigeois. — On ne doit pas *considérer comme une véritable croisade, quoique entreprise sous* ce nom, la guerre contre les Albigeois. Ce fut une guerre intérieure, la lutte de la France du nord contre la France du midi, et nous l'avons racontée à sa date (1208-1229). On ne la compte d'ailleurs pas dans les huit croisades.

235. — La cinquième et la sixième croisade. — La *cinquième croisade* fut, comme la quatrième, une expédition particulière conduite par un chevalier français, *Jean de Brienne*, qui se parait du vain titre de roi de Jérusalem; elle fut dirigée vers l'Egypte, et échoua (1217-1221).

La *sixième*, tout allemande, entreprise par l'empereur *Frédéric II*, eut un meilleur succès. A la suite d'heureuses négociations, Jérusalem fut rendue aux chrétiens (1229), mais pour peu de temps. Dix ans plus tard, elle retombait au pouvoir du sultan d'Egypte.

IV. — Les croisades de saint Louis (septième et huitième.)

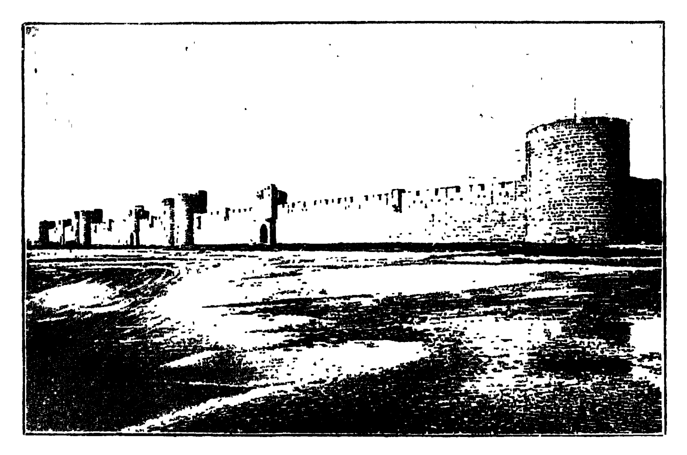
236. — La septième croisade (1249-1254). — L'Europe s'émut encore lorsqu'elle apprit que Jérusalem était de nouveau perdue, mais la lassitude gagnait les peuples. Tant de sacrifices stériles décourageaient les princes, et les ambitions qui les occupaient en Europe faisaient taire le sentiment religieux. Seul *Louis IX*, d'une piété ardente, entraîna les seigneurs de France. Après un brillant début, la prise de **Damiette** (1249), la bataille de **Mansourah** (1250), l'armée de saint Louis, décimée par la peste, dut se retirer, poursuivie par les Sarrasins, qui firent le roi prisonnier. Dans sa captivité, Louis IX montra une résignation et une vertu auxquelles ses ennemis mêmes rendirent hommage.

LECTURE N° 22.

Saint Louis en Égypte (1249-1254). Tombé malade en 1244, Louis IX avait fait vœu d'aller en Terre Sainte, où les chrétiens avaient essuyé de sanglants désastres. En vain sa pieuse mère, ses conseillers, des évêques, cherchèrent à l'en dissuader, lui représentant l'intérêt de son royaume, sa faible santé. Louis resta inébranlable et renouvela en pleine convalescence le vœu qu'il avait fait pendant la fièvre.

Il se rendit à *Aigues-Mortes*[1], d'où il se dirigea par des canaux vers la mer, puis il s'embarqua pour l'Égypte, que l'on regardait justement comme le centre de la puissance musulmane. Depuis Saladin, c'était l'Égypte qui dominait la Palestine et la Syrie. Les sultans d'Égypte avaient dû surtout leurs conquêtes à une redoutable milice, les *mamelouks*, recrutés parmi les esclaves qu'on faisait venir de pays voisins du Caucase.

Damiette tomba au pouvoir des Français (1249), mais l'armée des



Fortifications du XIII[e] siècle.
Front sud de l'enceinte d'Aigues-Mortes. (Photographie Neurdein.)

croisés fut obligée d'y séjourner, car le Nil déborde périodiquement de juin à octobre. Les Musulmans reprirent courage et ne craignirent plus de venir attaquer le camp français.

Enfin on se décida à marcher en avant (1250) : à prix d'or, on obtint la découverte d'un gué devant **Mansourah**, où s'était retirée l'armée musulmane. *Robert d'Artois*, frère de Louis, qui est à l'avant garde, ne veut pas attendre le gros de l'armée; ses reproches piquants entraînent, malgré leur expérience, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital. Robert se jette avec sa poignée de chevaliers dans Mansourah; les ennemis ferment les portes de la ville et les chevaliers français succombent presque tous. A la nouvelle du danger de Robert, arrive le roi

1. Il faut renoncer à cette supposition que la mer se serait, depuis plusieurs siècles, retirée d'Aigues-Mortes. Cette ville était, au temps de saint Louis, à la même distance de la mer qu'aujourd'hui.

avec le gros de l'armée. Louis se jette au milieu de la mêlée. Malgré des prodiges de valeur, il ne peut pénétrer dans la ville ni sauver le comte d'Artois. La bataille avait été acharnée, mais stérile.

L'armée ne pouvait plus avancer, il fallait donc reculer. Une épidémie causée par la chaleur du climat, par la multitude des cadavres et une nourriture malsaine, vint s'ajouter encore à la fatigue et aux dangers des combats. Le roi, malade lui-même, était si faible qu'il fallut s'arrêter dans un village et le coucher. Survinrent bientôt les Musulmans; malgré les efforts de ses braves chevaliers Geoffroy de Sargines, Gautier de Châtillon, Louis fut fait prisonnier.

La fermeté que Louis déploya dans les fers frappa les Musulmans, habitués à regarder la résignation comme la première des vertus. Les émirs qui approchaient le roi lui disaient : « Une chose nous confond : c'est que vous, que nous regardions comme notre prisonnier et notre esclave, vous vous montriez en toutes choses et vous nous traitiez comme si vous nous teniez vous-même dans les fers ».

Si l'on en croit Joinville, les mameloucks, qui venaient d'égorger leur roi et de faire une révolution, songèrent même à offrir le trône à « ce prince franc, le plus fier chrétien qu'on eût jamais vu en Orient ». Enfin, on convint qu'il rendrait Damiette pour sa rançon et environ un million pour celle de ses gens.

Délivré, Louis IX demeura encore quatre ans, s'occupant à réorganiser le petit royaume chrétien et à mettre en bon état de défense les villes de Césarée, Ascalon, Saint-Jean-d'Acre.

237. — Huitième croisade; mort de saint Louis devant Tunis (25 août 1270). — Quoique épuisé par les austérités, par l'âge, les maladies, Louis IX se croisa encore en 1267, mais ne partit qu'en 1270. Sur les conseils intéressés de Charles d'Anjou, son *frère, devenu roi de Sicile, saint Louis se dirigea sur* ***Tunis****, d'où* sortaient de hardis pirates qui désolaient les côtes du royaume de Naples et de la Sicile. Tunis, au fond d'un vaste golfe formé par la mer Méditerranée, se trouve près de l'emplacement de Carthage, cette ville marchande, si célèbre dans l'antiquité par sa lutte contre Rome. On pensait ensuite, de là, gagner l'Égypte. Les chevaliers français descendirent donc en Afrique; ils avaient à peine eu le temps de se mesurer avec l'ennemi que la peste les décima. Le roi lui-même fut atteint : sentant sa fin approcher, il voulut, par humilité, qu'on le couchât sur un lit de cendres et expira (25 août 1270).

Le camp était dans la désolation lorsqu'on entendit le son de joyeuses trompettes : c'était la flotte de Charles d'Anjou qui arrivait, ignorant les malheurs de l'armée. Charles d'Anjou rendit les derniers devoirs au saint roi, livra quelques combats aux

Musulmans et imposa un tribut au roi de Tunis. La Tunisie, est placée, depuis 1881, sous le protectorat de la France, et le drapeau français flotte sur la plage où mourut saint Louis et où une chapelle avait été élevée dès 1841.

V. — Résultats des croisades.

238. — Résultats politiques. — La Palestine n'avait été délivrée que pour un temps. Ces grandes expéditions avaient échoué, cet énorme déplacement de peuples n'en eut pas moins d'importants résultats *politiques, économiques* et *moraux.*

Beaucoup de seigneurs turbulents partirent et ne revinrent pas. Beaucoup vendirent leurs châteaux et se ruinèrent. La royauté en profita. Les peuples respirèrent. De cette époque datent les *progrès du pouvoir royal* et l'*émancipation des communes.*

En outre, les hommes de chaque nation, sur la terre étrangère, se groupèrent. Quoique unis par la religion, les peuples se heurtaient par la différence des langues, des coutumes, du caractère. Le *sentiment national,* presque perdu, se réveilla, et la patrie se reforma, pour ainsi dire, loin de la patrie.

Enfin, nobles et roturiers avaient combattu et souffert ensemble, portant un même signe, la croix. Ces périls communs diminuèrent la distance qui séparait les classes. L'esprit chevaleresque se développa dans ces aventureuses expéditions où l'abnégation et le dévouement étaient pour ainsi dire de tous les jours.

239. — Résultats économiques. — En ce qui concerne les intérêts, les résultats furent plus visibles. L'Orient s'ouvrit, montrant la richesse de ses villes et de ses productions. Des cultures nouvelles, celles du *mûrier,* du *maïs,* furent importées en Europe. L'Asie était alors en avance, et son industrie excita l'étonnement des guerriers de l'Occident : on apprécia et l'on imita les étoffes de lin et de soie. C'est de l'Orient aussi que nous vint l'usage des *moulins à vent.*

Le *commerce* se développa ainsi que la *marine,* car les républiques de Gênes, de Pise, de Florence, eurent des flottes nombreuses pour transporter et approvisionner les grandes armées des croisés. Leurs relations se multiplièrent avec l'Orient, même après la fin des expéditions.

240. — Résultats moraux ; caractère français des croisades.

— Les croisades contribuèrent à accroître la renommée des Francs. C'étaient un ermite et un pape français qui avaient prêché, en France, la *première croisade*. C'étaient les Français qui avaient formé le principal élément de l'armée des croisés. Les rois de France avaient pris part à la *seconde* et à la *troisième croisade*. La *quatrième* avait été en majeure partie composée de guerriers français, et l'empire de Constantinople fut encore un empire français. La *cinquième* fut dirigée par un chef français, Jean de Brienne. La sixième seule fut purement allemande. La *septième* et la *huitième* furent exclusivement françaises.

Aussi l'Orient, qui avait retenti, durant un siècle et demi, du bruit des exploits des Francs, en garda-t-il un souvenir profond. « Vous ne les connaissez pas, disait un sultan à ses soldats : leur courage est divin ou diabolique ; ils se précipitent sur leurs ennemis comme des lions poussés par la faim. » Les Orientaux confondirent tous les peuples de l'Occident sous le nom de Francs, et ils désignent encore aujourd'hui par ce nom les Européens.

Résumé.

226-228. — L'Europe était chrétienne, l'Asie musulmane. Les chrétiens voulurent délivrer Jérusalem occupée par les infidèles qui accablaient de vexations les pèlerins. Ce fut la cause générale des **croisades**.

La **première croisade**, prêchée par le pape *Urbain II* et *Pierre l'Ermite*, décidée au concile de *Clermont* (1095), aboutit à la prise de ***Jérusalem*** (1099) et à la fondation d'un royaume chrétien en Palestine. Mais ce royaume, tout féodal, divisé en seigneuries, ne put se maintenir. Il tomba en 1187 au pouvoir du sultan d'Égypte, Saladin.

229, 230. — En vain, pour empêcher sa chute, la **deuxième croisade** avait-elle été entreprise par le roi de France **Louis VII** et l'empereur d'Allemagne *Conrad III* (1147-1149), elle eut peu de résultats, et Louis VII ne put prendre que **Damas**. Les croisades, sans cesser d'être religieuses, deviennent des expéditions semblables aux autres et mêlées d'intérêts politiques. Les croisés cherchent aventure et fortune.

Lorsqu'on apprit la chute du royaume de Jérusalem, la douleur réveilla l'enthousiasme. Trois souverains prirent la croix. *Philippe Auguste*, *Richard Cœur de Lion*, l'empereur *Frédéric Barberousse* : ce fut la **troisième croisade** (1190-1191). Les rivalités des princes la firent échouer. Philippe et Richard ne purent s'emparer que de Ptolémaïs.

231-233. — La **quatrième croisade**, détournée de son but, montra bien comment les motifs humains l'emportaient sur l'ardeur religieuse. L'expédition eut pour résultat la prise de **Constantinople** par un comte de Flandre et les Vénitiens. Un *empire* français fut établi à Constantinople (1204).

234, 235. — La **cinquième** (1217-1219) et la **sixième croisade** (cette dernière dirigée par *Frédéric II* d'Allemagne, 1228-1229) eurent peu de résultats.

236-240. — La **septième** et la **huitième croisade,** dirigées par *saint Louis*, furent malheureuses, l'une en Égypte (1249-1254) (prise de Damiette (1249), combat de Mansourah (1250), captivité de Louis IX), l'autre à *Tunis* (mort de saint Louis, 1270).

L'Europe cessa ces expéditions, qui pourtant n'avaient pas été stériles, car elles avaient ouvert l'*Orient*, activé le *commerce* et l'*industrie*.

Les croisades avaient aussi contribué au développement de la *chevalerie*, à l'*affranchissement des communes*.

DEVOIRS ÉCRITS

Expliquer la cause des croisades. — Raconter les croisades entreprises par des rois de France. — Quels furent les résultats des croisades?

QUESTIONNAIRE

Pourquoi s'engagèrent les croisades? — A quoi aboutit la première? — Que devint le royaume de Jérusalem? — Les croisades gardèrent-elles exclusivement leur caractère religieux? — Qui prêcha la deuxième croisade et qui la conduisit? — Quel fut son résultat? — Quels furent les chefs de la troisième croisade? — Restèrent-ils unis? — Que fit chacun d'eux? — Par qui fut prêchée la quatrième croisade? — Comment fut-elle détournée de son but? — A quoi aboutit-elle? — Quel roi de France entreprit les dernières croisades? — Où furent-elles dirigées? — Quel fut leur sort? — Quelle influence eurent les croisades sur le commerce? — Quels résultats eurent-elles sur la politique?

Tableau des Croisades.

	PREMIÈRE CROISADE.	DEUXIÈME CROISADE.	TROISIÈME CROISADE.	QUATRIÈME CROISADE.	CINQUIÈME[1] CROISADE.	SEPTIÈME CROISADE.	HUITIÈME CROISADE.
DATES.	1095-1099.	1147-1149	1189-1191.	1202-1204.	1217-1221.	1248-1254.	1270.
PRÉDICATEURS.	Pierre l'Ermite; Le pape français Urbain II.	Saint Bernard.	Guillaume archevêque de Tyr.	Foulques de Neuilly; le pape Innocent III.	Innocent III; Honorius III.		
CHEFS.	Godefroy de Bouillon; Eustache de Boulogne; Hugues de Vermandois; Raymond de Toulouse; Robert de Normandie; Bohémond. Tancrède chefs des Normands d'Italie.	Louis VII, roi de France, et Conrad III, empereur d'Allemagne.	Philippe Auguste, Richard Cœur de Lion, l'empereur Frédéric Barberousse	Beaudoin, comte de Flandre; Bonifaec, marquis de Montferrat; Dandolo, doge de Venise.	Jean de Brienne; André II, roi de Hongrie.	Louis IX.	Louis IX.
ITINÉRAIRE.	Allemagne, Hongrie, Empire grec, Asie Mineure.	Allemagne, Hongrie. Empire grec, Asie Mineure.	Méditerranée, Sicile, île de Chypre.	Italie, mer Adriatique, Archipel, Empire grec.	Méditerranée, Syrie, Egypte.	Méditerranée, île de Chypre, Egypte.	Méditerranée, Afrique.
FAITS PRINCIPAUX.	Prise de Nicée, bataille de Dorylée (1097); siège d'Antioche (1097-98); bataille d'Antioche; siège et prise de Jérusalem (1099).	Siège de Damas (1149).	Siège de Ptolémaïs ou St-Jean-d'Acre. (1189-1191.)	Prise de Constantinople. Fondation d'un empire franc. (1204.)	Prise de Damiette (1218). Désastre de l'armée.	Prise de Damiette (1249). Bataille de Mansourah (1250) Retraite désastreuse. Captivité de Louis IX.	Combats sous Tunis. Mort de saint Louis (1270).

1. La sixième fut dirigée par l'empereur d'Allemagne Frédéric II. C'est la seule à laquelle la France n'ait pas pris part.

CHAPITRE XIV

PHILIPPE LE BEL
L'ADMINISTRATION ROYALE

SOMMAIRE. — *La royauté française devint encore plus puissante sous* ***Philippe le Bel***, *qui développa l'administration et constitua le gouvernement central tel qu'il devait se maintenir par la suite.*

I. Philippe le Hardi (1270-1285).

241. — Philippe le Hardi (1270-1285); réunion du comté de Toulouse à la couronne. — Philippe le Hardi fut un continuateur pieux, quoique faible, de saint Louis. Il avait reçu sur la plage de Tunis le surnom de *Hardi*, qu'il ne justifia point. Il ne laissa point cependant de montrer quelque activité guerrière. Il recueillit, lance en main, l'héritage de son oncle Alphonse, comte de Toulouse. Suivant le traité de Meaux, conclu à la suite de la guerre des Albigeois, le comté de ***Toulouse***, le ***Rouergue***, le ***Quercy***, l'***Agénois***, devaient faire retour à la couronne. *La France du midi était réunie à la France du nord.*

Le *Comtat-Venaissin*, (Avignon) seul, fit retour, non au domaine royal, mais au Saint-Siège, qui dès lors eut, en France, des possessions conservées par lui jusqu'en 1790.

242. — Guerres d'Espagne; les Vêpres siciliennes. — Cette extension de la royauté française au midi la plaçait dans le voisinage des royautés espagnoles, et leurs premiers rapports furent des guerres qui occupèrent presque exclusivement Philippe le Hardi, luttes obscures et infructueuses.

En 1276 Philippe voulut soutenir les droits de ses neveux, les infants de la Cerda, au trône de Castille, mais il se vit contraint de s'arrêter en Béarn; on n'avait pourvu à rien. Philippe, parti avec imprévoyance, revint sans gloire. Indifférent, il s'en conso-

lait en chassant par ses forêts, et « quand il se fut esbattu grant pièce parmi sa terre, il s'en retourna au bois de Vincennes ».

Il voulut aussi mais ne sut pas soutenir en Italie son oncle Charles d'Anjou qui avait conquis le royaume de Naples-Sicile.

Ce frère de saint Louis, bien différent du pieux roi, était détesté des populations qu'il avait soumises et qu'il opprimait. Les Siciliens surtout, mobiles, irritables, murmuraient depuis longtemps. Le lundi de Pâques 1282, les insolences de quelques Français mêlés à la foule joyeuse soulèvent Palerme. La haine éclate, toute la garnison est massacrée. C'était l'heure des vêpres, et ce triste événement a gardé dans l'histoire le nom de *Vêpres siciliennes.* La plupart des villes imitent l'exemple de Palerme. Messine appelle *Pierre d'Aragon,* qui naviguait sur les côtes de l'île, épiant une occasion favorable pour la surprendre. Charles d'Anjou, battu, vit sa flotte brûlée et de rage mordait son sceptre. Il fut contraint d'abandonner la Sicile à son rival.

Philippe III, désireux de venger le massacre des Français, se prépara à faire expier à l'Aragon les fureurs de la Sicile. En 1285 « eut un moult grand Parlement » à Paris et le roi de France reçut du légat du Saint-Siège le royaume d'Aragon pour son second fils Charles de Valois. Philippe entra en Roussillon, sur les terres du roi de Majorque, son allié (1286), puis cette fois franchit les montagnes tandis qu'une flotte suivait les côtes. Il s'empara d'Elne, usa ses forces à la prise de Girone et se trouva, à l'automne, maître de quelques places « lorsqu'il avait cru, dit Nangis, prendre tout Aragon et toute Espagne ». Sa flotte était vaincue, son armée détruite par les maladies, et il se vit obligé de la ramener à travers les montagnes sous des pluies torrentielles. Lui-même, à peine après avoir touché le seuil de la terre qui lui avait été promise, ne put rentrer en son royaume et il mourut à quarante ans, à Perpignan, dans les domaines du roi de Majorque, sans revoir ni ses forêts, ni le bois de Vincennes.

II. — Philippe IV le Bel (1285-1314). Guerres de Guyenne et de Flandre.

243. — Philippe IV le Bel; réunion de la Champagne à la couronne. — Le fils de Philippe le Hardi, ***Philippe IV*** dit ***le Bel,*** chevalier à quinze ans, fut roi à dix-sept ans. Il ceignit la couronne presque aussitôt que l'épée, déjà capable de frapper avec l'une et de porter l'autre. Il était doué d'avantages physi-

ques alors singulièrement estimés : une belle figure qui lui valut son surnom, une rare vigueur, car s'appuyant sur deux hommes, chaque main sur une épaule, il les forçait à plier. L'intelligence éclairait, mais aucun sentiment, si ce n'est parfois la colère, ne venait animer son visage froid et dur. Le regard sans expression troublait par sa fixité ceux qui osaient le soutenir. C'était, a dit un de ses ennemis « le regard du duc, le plus beau mais le plus vil des oiseaux ».


Philippe le Bel.

Philippe sans doute se glorifiait de son aïeul Louis IX, qu'il fit canoniser (1297), mais il n'imita que ses pratiques religieuses, non sa charité, ni ses scrupules. Brutal comme les guerriers, subtil comme les docteurs du temps, rusé et perfide, vif et raisonneur, audacieux et prudent, Philippe le Bel, caractère inexpliqué et peut-être inexplicable, mêla l'ardeur à la dissimulation, le calcul à l'emportement, et garda l'énergie sans la franchise du chevalier. Il annonçait le XIVe siècle, où il aura tant d'imitateurs parmi les seigneurs et les princes.

Philippe le Bel, époux de l'héritière de la Champagne et de la Navarre, rattacha par son avènement ces deux provinces au royaume. La ***Navarre*** devait encore en être séparée, mais l'acquisition des plaines de la ***Champagne*** était définitive.

244. — Saisie de la Guyenne (1294). — Philippe le Bel se débarrassa presque tout de suite des guerres stériles qu'on lui avait léguées avec l'Espagne. Il convoitait surtout la *Guyenne* au midi, la *Flandre* au nord. Il tint un moment ces deux provinces entre ses mains, mais ne sut point les garder.

La Guyenne appartenait au roi d'Angleterre, *Édouard Ier*. Philippe mit en avant des griefs légitimes, procéda judiciairement et confisqua la province. Cette guerre fut, on peut le dire, le commencement d'une nouvelle période de rivalités entre la France et l'Angleterre. Philippe, pour retenir Édouard dans son île, soutenait contre lui les Écossais. Édouard s'unissait à tous les ennemis de Philippe, surtout au comte de Flandre.

245. — Conquête de la Flandre; victoire de Furnes (1297). — Philippe, en politique astucieux, prêtait son appui aux villes flamandes toujours prêtes à se révolter : il intimida le comte *Gui de Dampierre*, qui cherchait à s'allier avec le roi d'Angleterre, l'attira à Paris et l'enferma dans la tour du Louvre (1295). Renvoyé dans sa terre après avoir fait toutes les soumissions qu'on

lui demandait, Gui ne songea qu'à se venger. Philippe le Bel marcha contre lui et mit le siège devant ***Lille***. Le comte *Robert d'Artois* remporta sur l'armée flamande une victoire à ***Furnes***[1] (1297). Lille se rendit. En vain le roi Édouard descendit-il en Flandre, il ne put arrêter les progrès des Français, et bientôt il ne demanda pas mieux que de traiter.

Philippe le Bel, satisfait de tenir la Flandre, rendit la Guyenne à Édouard. La paix de *Montreuil*[2] (1299) fut cimentée par un double mariage : celui du roi Édouard Ier avec *Marguerite*, la sœur du roi de France, et celui du fils d'Édouard avec *Isabelle*, fille de Philippe. Qui aurait pu penser, à cette époque où Philippe le Bel était père de trois fils florissants de jeunesse, que ce mariage, conclu pour rapprocher les deux pays, serait la cause indirecte d'une terrible guerre, en donnant aux rois d'Angleterre des droits à la couronne de France?

246. — Les Matines de Bruges; bataille de Courtrai (1302); perte de la Flandre. — Maître de la Flandre, Philippe aurait pu conserver cette province industrielle. Lorsque le roi et la reine visitèrent le pays, ils furent émerveillés de sa richesse. En voyant le luxe des dames flamandes, la reine Jeanne de Navarre s'écria avec dépit : « J'avais cru jusqu'à présent que j'étais seule reine; mais j'en vois plus de six cents! » On exploita sans mesure ce beau pays et ces riches bourgeois. Mais la tyrannie du gouverneur, Jacques de Châtillon, amena un terrible soulèvement de la ville de *Bruges*. Un matin, les Français furent surpris encore endormis et massacrés au nombre de *trois mille*. Le souvenir encore récent des Vêpres siciliennes fit donner un nom analogue à ce massacre épouvantable qu'on appela les *Matines de Bruges* (21 mars 1302).

Toute la chevalerie française s'arma pour châtier les Flamands. Elle s'avança sans précaution et s'aventura dans un terrain coupé de canaux et de fossés, près de *Courtrai*, où elle essuya un affreux désastre (1302).

LECTURE N° 23.

Le désastre de Courtrai. — La chevalerie française était partie pleine d'orgueil et de confiance. Elle s'avança pour châtier ces foulons, ces tisserands qu'elle méprisait. La bataille s'engagea dans un terrain

1. Furnes, ville de Belgique, province de la Flandre occidentale.
2. Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

humide, coupé de canaux et de fossés, près de *Courtrai* (1302). Le connétable Raoul de Nesle, aussi brave qu'expérimenté, conseillait en vain au comte *Robert d'Artois* de différer le combat. Celui-ci, faisant allusion au mariage d'une des filles de Raoul avec un des fils du comte de Flandre, lui répondit insolemment : « Avez-vous peur de ces loups, ou bien seriez-vous de leur bande? — Cher sire, répondit le connétable, si vous voulez seulement me suivre au milieu des ennemis, je vous mènerai si avant que vous n'en reviendrez plus. » Tous deux s'élancèrent, et aucun ne revint. Les chevaliers, se précipitant à leur suite, tombèrent dans le canal de la Lys et dans les fossés. Les Flamands n'eurent qu'à frapper avec leurs longues lances les chevaliers, qui venaient s'abattre les uns sur les autres; ils ramassèrent une grande quantité d'éperons d'or et de trophées, dont ils ornèrent l'église de Courtrai.

247. — Bataille de Mons-en-Pevèle (1304); acquisition de la Flandre française et de Lille. — Deux ans entiers se passèrent avant que Philippe pût venger ce désastre. Encore faillit-il le renouveler, car la même imprévoyance présidait à la direction de l'armée. Le camp français établi près de *Mons-en-Pevèle* fut, à la chute du jour, assailli par les Flamands, la tente du roi même forcée, et, sans le calme de Philippe, tout était perdu. Ce prince, froid et énergique, rallia ses chevaliers. De toutes parts retentit le cri : « Le roi se combat! le roi se combat! » Les Flamands durent céder à la valeur française, et, quoique chèrement achetée, la victoire de ***Mons-en-Pevèle*** releva l'honneur de Philippe (18 août 1304).

Toutefois les Flamands revinrent plus nombreux lorsqu'ils virent Philippe s'arrêter au siège de Lille. « Mais il pleut donc des Flamands! » s'écria le roi. Et il traita, rendant la Flandre au fils de Gui, Robert de Béthune, et gardant pour lui la Flandre française, *Douai*, *Lille*, *Béthune*; mais ces acquisitions étaient loin d'être définitives.

III. — Philippe le Bel et Boniface VIII.

248. — Différend de Philippe le Bel et de Boniface VIII (1301-1303). — Ce qui avait empêché si longtemps Philippe de terminer cette guerre de Flandre, c'était la lutte qu'il avait engagée en même temps contre le pape *Boniface VIII*.

Les papes n'avaient cessé de prétendre à la supériorité sur les rois, et Boniface VIII avait manifesté une ambition qui blessait l'orgueil de Philippe. De plus, le roi de France, ayant tou-

jours besoin d'argent, levait des subsides sur le clergé, et la cour de Rome, qui tirait des églises de France de beaux revenus, s'opposait, autant qu'elle le pouvait, aux exigences royales. En 1301, Boniface envoya à la cour de France un légat, *Bernard de Saisset*, évêque de Pamiers, originaire du Languedoc, violent et emporté. Son attitude hautaine et menaçante irrita le roi, qui le fit saisir et l'accusa de trahison. Boniface réclama alors la liberté de l'évêque, de son légat, et lança une bulle où il parlait en maître : « Écoute, mon fils[1], disait-il, les conseils d'un père tendre : *Ne te laisse pas persuader que tu n'as pas de supérieur sur la terre* et que tu n'es pas soumis au souverain chef de la hiérarchie ecclésiastique; car celui qui a de telles opinions est insensé, et s'il persiste dans cette erreur, il cesse de faire partie du troupeau. » Puis, las de réclamer Bernard, Boniface VIII convoqua pour le 1er novembre 1302 le clergé français à Rome, afin de travailler avec lui « à la correction du roi au gouvernement de la France ». Philippe, malgré son irritation, ne fit point, comme on l'a dit, brûler la bulle du pape, mais il répandit dans le pays une fausse bulle où il supprimait les vérités qui lui étaient dites.

249. — Les premiers États généraux (10 avril 1302). — Au concile annoncé, le roi voulut opposer une manifestation immédiate. Il convoqua un Parlement complet, tel qu'on n'en avait point vu et première image, depuis les anciens Champs de Mai, de la nation entière. Comtes et prélats, barons et abbés, chevaliers, puis — c'était là une nouveauté — maires des villes, députés des communes, se réunirent à Paris, le 10 avril 1302, dans la cathédrale de Notre-Dame. Les trois ordres, les trois états ou, comme on s'habitua à dire, les ***États généraux***, firent cause commune avec le roi et le soutinrent contre Boniface.

250. — La scène d'Anagni; mort de Boniface VIII (1303). — Cependant quarante-six évêques français s'étaient rendus au concile de Rome : Philippe confisqua leurs biens et attaqua directement la personne de Boniface, qu'il fit déclarer indigne d'occuper le Siège apostolique. Boniface se réjouit du désastre de Courtrai, s'unit à tous les ennemis de Philippe et s'apprêta à le déclarer déchu du trône. Philippe le prévint. Un de ses fidèles légistes, *Guillaume de Nogaret,* se rendit en Italie et, avec un baron romain, *Sciarra Colonna*, un des ennemis les plus achar-

1. En latin, *Ausculta, fili*; c'est par les deux premiers mots qu'on désigne les bulles. On dit donc la bulle *Ausculta fili*. Le mot *bulle*, appliqué à certaines lettres ou ordonnances des papes, vient de *bulla*, sceau en plomb qui y était attaché et en attestait l'authenticité.

nés de Boniface, leva une armée d'aventuriers. Il avait conçu le plan de mettre la main sur Boniface VIII et de le faire déposer par un concile général. Le pape, qui prétendait régenter les rois, n'était point même le maître à Rome : il avait été obligé de se réfugier à *Anagni*, sa ville natale. Cette petite ville est tout à coup envahie, et les soldats de Colonna arrivent jusqu'au palais du pape (7 septembre). Boniface, âgé de quatre-vingt-six ans, brave le danger avec calme et noblesse, il revêt ses ornements pontificaux et se montre dans tout l'appareil de sa dignité. Néanmoins Sciarra Colonna appesantit sur son épaule sa main gantée de fer, l'insulte et le maltraite. Guillaume de Nogaret modère Colonna en faisant valoir bien haut à Boniface la protection de son maître le roi de France; mais le pape, qui ne veut point céder aux demandes de Guillaume, demeure prisonnier; pendant trois jours les aventuriers pillent le palais et la ville jusqu'à ce que les habitants, voyant leur petit nombre, les chassent. Boniface fut délivré, mais à quelques semaines de là il mourait de douleur (11 octobre 1303).

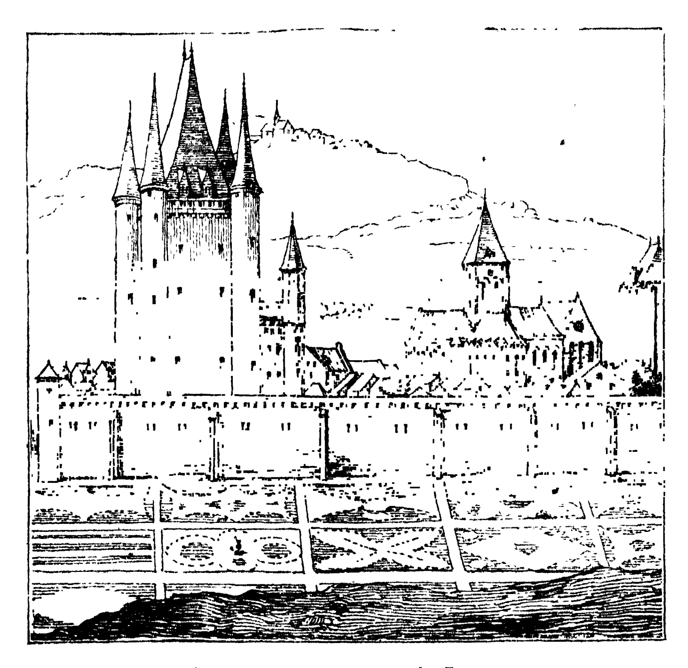
251. — La papauté à Avignon. (1305). — Après le court pontificat de Benoît XI, Philippe le Bel parvint à faire élire pape une de ces créatures, l'archevêque de Bordeaux, *Bertrand de Got*, qui prit le nom de *Clément V* (5 juin 1305). Clément V, au lieu d'aller à Rome, s'établit à *Avignon*, ville appartenant, nous l'avons dit, au Saint-Siège. Il se trouvait ainsi dans le domaine de l'Église, mais à la discrétion du roi de France.

Ses successeurs demeurèrent également à Avignon, jusqu'en 1378, et la royauté domina absolument le Saint-Siège. Presque tous Français, les cardinaux nommaient un pape français. On appela cette période de l'histoire des papes *la captivité de Babylone*, parce qu'elle dura soixante-dix ans comme la captivité des Juifs.

252. — Ruine de l'ordre des Templiers (1307-1311). — Un des premiers effets de la soumission de la papauté à Philippe le Bel fut la ruine de l'Ordre fameux des ***Templiers***, dont Philippe craignait la puissance et enviait les richesses. Le roi fit répandre les bruits les plus odieux contre les Templiers, qu'on accusait de corruption. Mais le pape hésitait à accueillir les accusations portées contre ces chevaliers religieux, plus soldats sans doute que religieux, mais innocents des crimes qu'on leur imputait. Pour forcer la décision du pontife, le roi ordonna, le 13 octobre 1307, d'arrêter en même temps les Templiers dans toute la France. Leurs biens furent saisis. Une procédure inique s'instruisit ; et

la torture arracha aux Templiers des aveux mensongers. En 1308 cinquante-quatre chevaliers furent condamnés au feu et brûlés près de la porte Saint-Antoine, à Paris. Les chevaliers qui échappaient au bûcher étaient condamnés à la captivité.

Clément V, sollicité aussi de condamner la mémoire de Boni-



Vue ancienne de la maison du Temple.

face VIII, avait su éviter ce scandale, mais il prononça *au concile général de Vienne* (1311)[1] *l'abolition de l'Ordre des Templiers*. Le Saint-Siège et le roi se partagèrent les dépouilles, et chaque prince en fit autant dans ses domaines.

1. Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement de l'Isère.

LECTURE N° 24.

Supplice de Jacques de Molay, grand maître des Templiers. — Le grand maître de l'Ordre du Temple et trois autres dignitaires, dont on réservait le jugement au pape, restaient pourtant dans les prisons du roi. Clément V nomma une commission, qui condamna ***Jacques de Molay*** et ses compagnons à la captivité perpétuelle. Ce n'était point l'affaire du roi. Les dignitaires ayant rétracté les aveux qu'on leur avait arrachés, Philippe les déclara *relaps*[1] et les condamna au feu.

A l'extrémité de l'île de la Cité et du palais du roi (à l'endroit où se trouve aujourd'hui la statue de Henri IV), on éleva à la hâte un bûcher où montèrent, pleins de calme et de dignité, Jacques de Molay et le commandeur de Normandie. Au milieu des flammes on les entendit protester de leur innocence, dont le peuple demeura convaincu (4 mars 1314). On raconta qu'ils avaient cité leurs juges devant le tribunal de Dieu.

La prompte mort de Clément V, qui expira quarante jours après, et de Philippe Le Bel, qui mourut dans la force de l'âge (46 ans), à Fontainebleau, au mois de novembre 1314, frappa vivement l'imagination populaire et donna sans doute naissance à cette légende dramatique.

IV. — Administration de Philippe le Bel.

253. — Acquisitions de Philippe le Bel. — Si Philippe le Bel a laissé une sombre renommée, son règne n'en est pas moins un des plus importants de l'histoire de France par ses résultats.

Le royaume avait été agrandi de la ***Champagne*** et, pour un temps, de la ***Flandre*** française. Philippe occupa encore et rattacha au royaume la célèbre ville de ***Lyon***, depuis longtemps indépendante sous le gouvernement de ses archevêques (1313).

254. — Les institutions monarchiques; Parlement; Grand Conseil; Chambre des Comptes. — Du règne de Philippe le Bel datent les institutions principales de l'ancienne France : ce roi les développa ou les créa à peu près telles qu'elles devaient subsister jusqu'en 1789.

Le ***Parlement***, déjà rendu sédentaire sous saint Louis, fut fixé à Paris, dans le palais même de la Cité, organisé, divisé en plusieurs *Chambres*, l'une recevant les *requêtes* ou plaintes, l'autre

1. D'un mot latin qui signifie « retomber ». Hérétique relaps veut donc dire « hérétique qui retombe dans ses erreurs après les avoir abjurées ».

faisant les *enquêtes*[1], puis la *Grande Chambre*, qui prononçait les jugements. Une Chambre spéciale s'occupait des crimes et prit le nom de *tournelle*, d'une des tours du palais où elle siégeait. Nous n'avons plus rien dans notre administration judiciaire qui réponde à l'ancien Parlement. C'était à la fois une Cour d'appel suprême, une Cour de cassation et un tribunal administratif. Ce fut aussi, comme nous le verrons plus tard, un corps politique.

Du Parlement, trop occupé par les procès sous un roi perfide et chicanier, on vit se détacher peu à peu le **Grand Conseil**, plus particulièrement chargé d'assister le roi dans les délibérations politiques; puis la **Chambre des Comptes**, où les baillis et les officiers royaux venaient rendre compte de leurs recettes et de leurs dépenses[2].

255. — Les États généraux. — Philippe avait réuni pour la première fois, en 1302, les ***États généraux***, et les convoqua encore, en 1308, pour leur faire autoriser la persécution contre les Templiers. Il revenait ainsi aux anciennes assemblées qui avaient été régulières chez les Francs, mais qui étaient tombées en désuétude lors de la dissolution du royaume en seigneuries.

En outre, une force nouvelle avait grandi depuis l'émancipation des populations urbaines. Les souverains, pour obtenir de l'argent, appelèrent quelquefois des bourgeois dans leurs assemblées, Philippe le Bel, désirant s'appuyer sur la nation tout entière dans sa lutte contre le pape, convoqua les députés des *villes* à la solennelle assemblée de 1302. Le *peuple* se trouva ainsi représenté à côté du *clergé* et de la *noblesse*. Il y constitua un troisième *ordre* ou *état*[3], le **tiers état**, comme on dit plus tard, et ces assemblées eurent dès lors une forme bien déterminée.

Philippe imitait d'ailleurs ce qui se pratiquait alors en Angleterre, mais les États généraux ne seront point périodiques, ni une institution permanente : ils ne brilleront que par éclairs, et le dernier de ces éclairs annoncera l'orage de 1789.

256. — Administration financière; les impôts. — Philippe le Bel organisa le premier une véritable administration financière

1. Ce que nous appelons dans notre langage actuel l'*instruction* d'une affaire, la recherche de la vérité.

2. Aujourd'hui la revision suprême des recettes et des dépenses est confiée à la Cour des Comptes.

3. Le mot *état* avait souvent à cette époque le sens d'assemblée : on disait *tenir les états*.

et nomma un trésorier ou *surintendant des finances*. *Enguerrand de Marigny*, sur la tête duquel retombèrent toutes les colères excitées par les accroissements d'impôts. Philippe, en effet, toujours besogneux, établit un impôt du *centième*, puis du *cinquantième* de la valeur des biens ; ce fut la ***maltôte***[1] (mauvaise taille, mauvais impôt). Il imagina aussi la ***gabelle***, impôt sur la vente des denrées, particulièrement impôt sur le sel. Levés arbitrairement, sans mesure, ces impôts soulevèrent bien des révoltes. Philippe avait recours aussi à une pratique déloyale qui sera suivie par ses successeurs : *il altérait les monnaies*. Il faisait souvent refondre la monnaie d'or et d'argent, en diminuait le *titre* (quantité d'or fin ou d'argent fin) et en augmentait la *valeur* : de sorte que les pièces de monnaie n'avaient point leur valeur réelle, et le roi profitait de la différence. Aussi Philippe le Bel a-t-il reçu des populations le surnom de *faux monnayeur*.

Par toutes ces mesures, Philippe le Bel constitua l'organisation monarchique telle qu'elle devait se maintenir à travers les siècles, mais il commença à rendre la royauté tyrannique.

257. — Parallèle entre saint Louis et Philippe le Bel. — Philippe le Bel fut donc un prince bien différent de son aïeul saint Louis.

Louis IX, en effet, était un homme droit et loyal, esclave de sa conscience. Une et simple comme sa vie, sa politique reposait sur un principe inébranlable, la justice. Il accrut la puissance royale par la seule pratique de l'équité, et soumit les plus fiers barons à la loi morale parce qu'il la défendait avec l'autorité de ses vertus. Sur le front de ce roi vraiment chrétien, la couronne prit un éclat nouveau qui se conserva à travers les siècles, même sur des têtes indignes.

Philippe le Bel ne chercha à réussir que par la force ou par la ruse. Il avait sans doute de grands desseins, il obtint de sérieux résultats, mais il se déshonora par ses violences envers Boniface VIII, par ses cruautés envers les Templiers, par l'oppression qu'il fit peser sur le peuple.

Louis IX fut un saint et un roi ; Philippe le Bel ne fut qu'un roi et encore de sombre renommée. Le premier, par sa vertu seule, réussit autant et plus que le second par ses intrigues et ses violences. Louis IX fut béni, Philippe maudit dans les siècles.

1. Les collecteurs furent appelés *maltôtiers*, et ce terme devint encore un terme de mépris.

V. — Les fils de Philippe le Bel (1314-1328).

258. — Affranchissement des serfs; Louis X le Hutin (1314-1316). — Philippe le Bel laissait trois fils qui se succédèrent tous trois sur le trône dans l'espace de quatorze ans et avec lesquels s'éteignit la famille des Capétiens directs.

A l'avènement de ***Louis X le Hutin*** (le Querelleur), les nobles firent abolir un grand nombre des lois de Philippe le Bel et se firent rendre une partie de leurs privilèges.

Ceux qui avaient été les agents de Philippe furent poursuivis, emprisonnés, et le plus célèbre, comme aussi le plus riche d'entre eux, *Enguerrand de Marigny*, le surintendant des finances, fut pendu au gibet de Montfaucon [1].

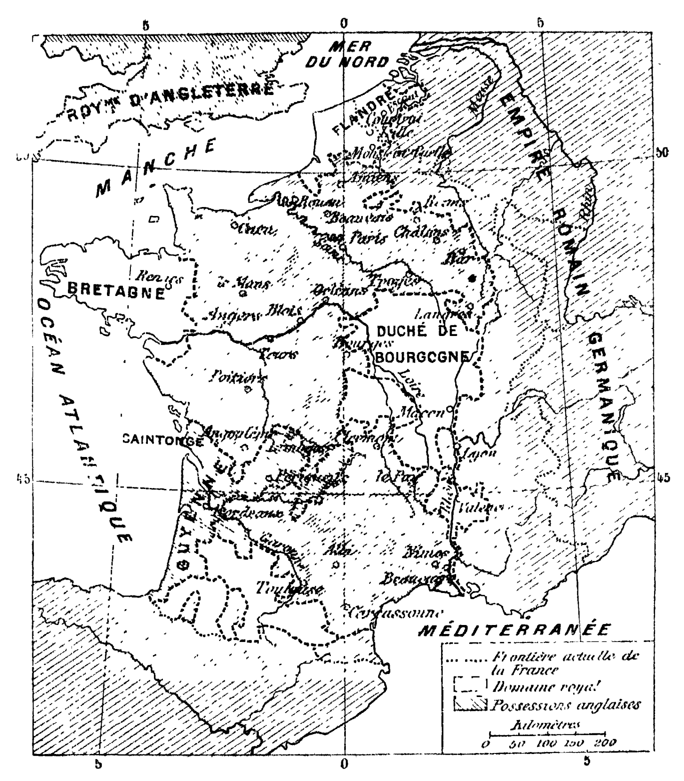
Louis X marqua pourtant son règne si court par une belle ordonnance sur l'***affranchissement des serfs***. « Comme, selon le droit de nature, disait le roi, *chacun doit être franc*, et que beaucoup de personnes de notre commun peuple sont en liens de servitude; nous, considérant que notre royaume est dit et nommé le royaume des *Francs*, nous ordonnons que telles servitudes soient ramenées à *franchise* et nous voulons que les autres seigneurs qui ont *hommes de corps* prennent exemple de nous pour les ramener à franchise. » L'exemple fut suivi, les campagnes, plus libres, se peuplèrent et le tiers état prit plus d'importance.

259. — Première application de la loi salique (1316) ; Philippe V le Long (1316-1322). — Louis X mourut en 1316. Il laissait une fille, et la reine donna quelque temps après le jour à un fils qui ne vécut point. *Philippe*, frère de Louis X, fut alors proclamé roi en vertu d'une vieille loi des Francs, qui déclarait les filles incapables de succéder à la *terre salique*.

Dans le droit féodal, les filles héritaient pourtant et les mariages faisaient, à chaque instant, changer les domaines de famille. La maison royale avait elle-même acquis beaucoup de domaines par le droit des femmes. Mais la royauté française était déjà élevée si haut, les légistes avaient tellement exalté l'autorité royale, qu'il ne parut pas possible, selon l'expression du temps,

1. Ce gibet était situé au delà des faubourgs Saint-Martin et du Temple. Il se composait de 16 gros piliers qui avaient chacun dix ou douze mètres de hauteur.

« que la couronne tombât en quenouille ». Ils voulurent que la couronne de France fût considérée comme supérieure à toutes les autres, que la Maison de France pût gagner des



Le domaine royal à la fin de la dynastie capétienne (1328).

domaines par les mariages sans en perdre et ne fût point exposée à se confondre avec une famille étrangère.

L'avènement de *Philippe V*, dit *le Long*, avait donc soulevé et résolu une question importante, et la plus importante en réalité de son règne. Ce prince, toutefois, rendit de sages ordon-

nances sur l'*administration*, les *finances*, la *justice*. Il accorda à des roturiers des *lettres de noblesse* et aux bourgeois le droit de s'organiser militairement.

260. — Charles IV le Bel (1322-1328); seconde application de la loi salique. — Philippe avait exclu du trône sa nièce, *Jeanne d'Evreux*. La même loi fut appliquée à sa succession et, comme il ne laissait que des filles, son frère *Charles IV*, dit le Bel, se fit proclamer roi. Charles, pour réprimer le désordre qui, depuis Philippe le Bel, allait croissant, donna un grand exemple en faisant pendre un seigneur puissant, le baron de l'*Ile Jourdain*[1], coupable de crimes nombreux et qui, neveu du pape, se croyait assuré de l'impunité. Charles ne régna que six ans et mourut en 1328, ne laissant qu'une fille. Il fallut appliquer pour la troisième fois la loi salique, et cette nouvelle application allait donner lieu à une guerre terrible.

Résumé.

241-242. — *Philippe III le Hardi*, fils de saint Louis (1270-1285), recueillit un riche héritage, le *Languedoc*, et ne fit rien que deux stériles expéditions en Espagne, dont l'une avait pour but de venger l'affreux massacre fait des Français à Palerme en 1282, et connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes*.

243-247.— ***Philippe IV le Bel*** (1285-1314) chercha à agrandir le royaume en saisissant la *Guyenne*, qu'il se vit obligé de rendre en 1299 à Édouard Ier d'Angleterre, et la *Flandre* où, vainqueur à *Furnes* (1297), il provoqua un terrible soulèvement. Les Français furent massacrés à *Bruges* (1302), battus à ***Courtrai*** (1302), mais triomphèrent à ***Mons-en-Pevèle*** (1304). Une partie de la Flandre, avec *Lille*, resta à Philippe le Bel.

248-252. — Le principal événement du règne de ce prince fut sa lutte avec le pape ***Boniface VIII***, à l'occasion de laquelle il convoqua les premiers *États Généraux* (1302). Boniface VIII, outragé par des agents de Philippe à Anagni, mourut en 1303, et Philippe fit arriver au trône pontifical une de ses créatures, *Clément V*, qui transporta le Saint-Siège à *Avignon*.

Philippe le Bel arracha à Clément V la suppression de l'*Ordre des Templiers* dont il confisqua les biens (1307) et beaucoup de Templiers périrent dans les supplices.

253-257. — De ce règne datent de grandes institutions : le ***Parlement***, le ***Grand-Conseil***, la ***Chambre des Comptes***, les ***États Généraux***,

1. Chef-lieu de canton du Gers.

assemblée des délégués de la nation où figurèrent les députés du peuple, du tiers état. Mais le roi créa d'odieux impôts, entre autres la *gabelle*, et *altéra les monnaies*.

258-260. — Les trois fils de Philippe le Bel régnèrent et moururent l'un après l'autre dans l'espace de quatorze ans (1314-1328). *Louis X* affranchit les *serfs* du domaine royal. *Philippe V le Long* rendit de sages ordonnances. Mais, après le règne de *Charles IV le Bel*, la famille des Capétiens directs étant éteinte, une troisième application de la loi salique amena la guerre de Cent Ans.

DEVOIRS ÉCRITS

La bataille de Courtrai. — Qu'entend-on par États Généraux et quand furent réunis les premiers? — Administration de Philippe le Bel. — Parallèle de saint Louis et de Philippe le Bel. — Définir la loi salique. Combien de fois fut-elle appliquée jusqu'en 1328?

QUESTIONNAIRE

Quel héritage recueillit Philippe le Hardi? en vertu de quel traité? — Qu'entend-on par *Vêpres siciliennes?* — Où mourut Philippe le Hardi? — Quelles sont les premières guerres de Philippe le Bel? — Dire les alternatives de succès et de revers qu'il éprouva en Flandre? — Quelle fut la cause de la rivalité de Philippe le Bel avec Boniface VIII? — Quel événement important amena-t-elle? — De quoi se composaient les États Généraux? — Comment finit la lutte avec le pape? — Où le Saint-Siège fut-il transporté? — Quelle fut la conduite de Philippe le Bel vis-à-vis des Templiers? — Quelles sont les grandes institutions qui datent de son règne? — Quel fut le caractère de son administration financière? — Quel surnom mérita-t-il? — Quels furent les fils de Philippe le Bel? — Par quelle ordonnance célèbre fut signalé le règne de Louis X? — Expliquer ce qu'on entend par la *loi salique*.

Tableau des Capétiens directs.

Hugues Capet	987-996
Robert II le Pieux	996-1031
Henri Ier	1031-1060
Philippe Ier	1060-1108
Louis VI le Gros	1108-1137
Louis VII le Jeune	1137-1180
Philippe II Auguste	1180-1223
Louis VIII	1223-1226
Louis IX	1226-1270
Philippe III le Hardi	1270-1285
Philippe IV le Bel	1285-1314

Louis X le Hutin, 1314-1316.	**Philippe V**, 1316-1322.	**Charles IV**, 1322-1328.	**Isabelle**, épouse Edouard II, roi d'Angleterre.

CHAPITRE XV

LA SOCIÉTÉ FÉODALE. LE XIII[e] SIÈCLE

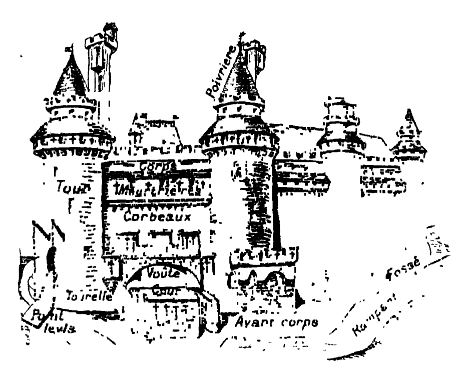
SOMMAIRE. — *La société féodale peut se représenter à nos yeux par les monuments qu'elle a laissés, châteaux fortifiés, églises gracieuses ou gigantesques comme les cathédrales, maisons des villes à poutres entre-croisées, pignons, portes et fenêtres sculptés. C'est, sous le rapport des arts, une des plus brillantes époques, surtout au XIII[e] siècle.*

I. — Les châteaux. Les seigneurs.

261. — Les fortifications du moyen âge. — Le château primitif n'avait été qu'un refuge. Ce fut ensuite la demeure du seigneur, son fort, sa capitale. Comme ce seigneur guerroyait sans cesse ou contre ses vassaux ou contre ses voisins, il s'appliquait à étendre, à accroître les fortifications de ses châteaux. Une seule enceinte ne suffit plus, il y en eut deux, puis trois. Le château de *Montlhéry*, quand il fut retombé entre les mains du roi, en eut quatre et la dernière contenait le donjon. Tous ces châteaux ressemblaient à des montagnes de pierres entassées sur les montagnes. Le seigneur prenait tout l'espace qui lui plaisait; il se construisait une vaste habitation, de hautes salles; il logeait à côté de lui sa famille et un monde de serviteurs ou varlets, plus une garnison de chevaliers et d'hommes de pied pour lesquels il fallait des casernements, des écuries. Avec les bâtiments nécessaires pour les provisions et où l'on pouvait aussi, en cas de besoin, recueillir les paysans du voisinage fuyant devant les incursions de l'ennemi, le château formait à lui seul une cité militaire et des milliers de ces forteresses couvrirent le sol de la France.

LECTURE N° 25.

Le château de Coucy. — Entrons dans un château, celui de *Coucy* (Aisne), dont il reste des ruines imposantes. Assis sur un plateau qui domine une vallée par des escarpements assez raides d'environ cinquante mètres, il couvrait une superficie de dix mille mètres. Entre le château et la ville de Coucy, une autre enceinte fortifiée enfermait un espace trois fois plus considérable : c'était la cour basse ou l'*esplanade*. Cette enceinte ne communiquait avec la ville que par une porte défendue par deux tours. Il y avait donc là un refuge assez étendu sous la protection du château lui-même dont cette esplanade était séparée par un fossé de 20 mètres de largeur.



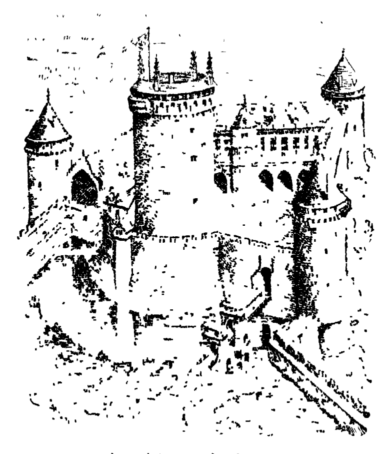
Fortifications du Moyen âge.

Pour pénétrer dans le château, il fallait passer un pont-levis défendu lui-même par deux postes avancés, puis une porte que barrait une grille en fer ou *herse* mobile. On pénétrait dans un long couloir dans lequel donnaient des salles de gardes. Au sortir du couloir on débouchait dans la *cour* du château entourée de bâtiments de service et de bâtiments d'habitation à trois étages. Le rez-de-chaussée de ces bâtiments formait de vastes magasins ou celliers, des cuisines avec des caves au-dessous. Sur les magasins était élevée la *grande salle* du château, salle de justice, d'assemblée, de fête. La chapelle était de plain-pied avec la grande salle. Tous ces bâtiments qui, au XIIIe siècle, présentaient une belle ordonnance avec des colonnes, des chapiteaux sculptés, confinaient aux remparts dessinant une sorte de trapèze; quatre tours à toits terminés en *poivrière* se dressaient aux angles : à la base du trapèze, entre les deux tours d'angles, venait une cinquième tour formidable, le *donjon*.

Le donjon était, pour ainsi dire, un château dans le château. Il commandait toutes les défenses. Il n'était point, comme primitivement, placé au milieu, mais au contraire sur un bord, car il devait avoir une issue secrète sur la campagne. C'était un réduit dans lequel le seigneur, chassé de l'enceinte principale, pouvait se retirer et se maintenir long-

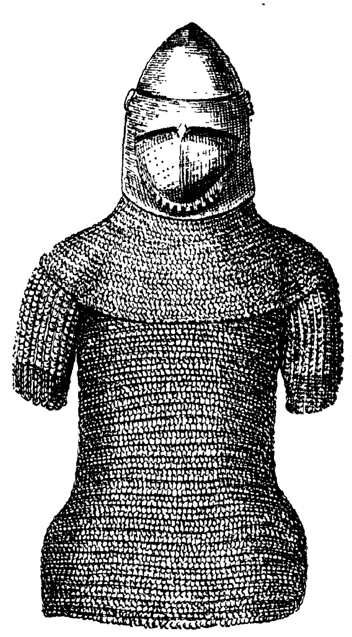
temps, une forteresse dernière, comprenant, en ses divers étages, des magasins, des logements pour la famille et pour les défenseurs. Le donjon renfermait le trésor, les armes, les archives.

Les donjons furent d'abord des masses carrées, mais on adopta ensuite la forme cylindrique qui donnait moins de prise à la sape et aux attaques de l'ennemi. Les tours d'angles de Coucy n'avaient pas moins de 18 mètres de diamètre et de 35 mètres de hauteur. Elles paraissaient humbles auprès du donjon, qui mesurait 31 mètres de diamètre sur 64 mètres de hauteur depuis le fond du fossé jusqu'au couronnement. « Le donjon de Coucy, dit Viollet-le-Duc, est la plus belle construction militaire du moyen âge qui existe en Europe, et heureusement elle est conservée presque intacte. Auprès de ce géant, les plus grosses tours connues, soit en France, soit en Italie ou en Allemagne, ne sont que des fuseaux. Ce donjon était en outre enveloppé d'une enceinte circulaire extérieure ou chemin qui le protégeait contre le dehors du côté de la basse-cour. »


Le château de Coucy.

Partout d'ailleurs des chemins de ronde, des galeries souterraines, des escaliers, des passages voûtés. Au sommet des tours et du donjon, des *corbeaux* saillants en pierre étaient destinés à recevoir quelques *hourds* en bois (abris pour les défenseurs qui lançaient des traits et des pierres). Ces hourds étaient remplacés souvent par des *mâchicoulis*, balcons en pierre, qui dépassaient la tour ou le mur en laissant au-dessous un intervalle par lequel on faisait tomber sur l'ennemi, s'il pénétrait dans le fossé, des pierres et de la poix fondue. Au sommet des tours, les *créneaux* formaient comme une couronne dentelée qui, de loin, donnait un air d'élégance à ces constructions massives. « Tout est colossal dans cette forteresse, a dit Viollet-le-Duc : quoique exécutée avec grand soin, la construction a quelque chose de rude et de sauvage qui rapetisse les hommes de notre temps. Il semble que les habitants de cette demeure féodale devaient appartenir à une race de géants, car tout ce qui tient à l'usage habituel est à une échelle supérieure à celle admise aujourd'hui. Les marches des escaliers, les allèges des créneaux, les bancs sont faits pour des hommes d'une taille au-dessus de la moyenne. »

262. — Le seigneur dans son château. — Le seigneur se sentait fort dans son château. Au sommet de la plus haute tour veillait sans cesse le *guetteur*. Aussitôt qu'il apercevait au loin une troupe suspecte, il sonnait une cloche. Les cors retentissants remplissaient de bruit les cours et les salles. Les guerriers se revêtaient de leurs lourdes armures de fer. Le pont-levis était ramené, la herse abaissée. Si l'ennemi n'était pas en grand nombre, le seigneur sortait à son tour avec ses hommes; il repoussait ceux qui venaient envahir son domaine, et pénétrait dans celui de son ennemi, brûlant, pillant, rendant ravages pour ravages.



Armure défensive du XIIIe siècle.
Haubert ou cotte de mailles.

Lorsque les rois eurent rétabli la paix, au moins dans le centre du pays, les châteaux se transformèrent à l'intérieur. Le seigneur, n'ayant plus à redouter d'attaques, se fit, le long de l'enceinte, construire de larges habitations dont les portes, les fenêtres à *arcs* furent enjolivées de sculptures. Les salles étaient très hautes, avec des poutres *peintes* ou *dorées*; des cheminées immenses, où l'on jetait des arbres entiers. Les murs étaient tendus de *tapisseries* dont quelques-unes, merveilleuses, ont été conservées dans nos musées. Des coffres, des bancs, des bahuts artistement travaillés garnissaient ces salles où le seigneur réunissait ses vassaux, les égayait par de longs repas, la musique des ménestrels, les facéties et les grimaces d'un nain ou *fou* qu'on trouvait attaché à la personne des princes et des riches seigneurs.

263. — Les armes défensives. — Plus les guerres se multi-

pliaient, plus les hommes de ce temps s'ingéniaient à en conjurer les périls. L'industrie des ouvriers arriva à revêtir les guerriers de costumes entièrement en mailles de fer : *chausses* en mailles de fer, *haubert* ou chemise de mailles de fer que l'homme portait sur les autres vêtements. Le haubert s'arrêtait aux genoux, mais ses manches dépassaient parfois le poignet et enveloppaient la main. Le haubert était muni d'un capuchon également en mailles de fer, qui enserrait la tête, ne laissant de visible que les yeux, le nez et la bouche. La tête était encore protégée par le *heaume*, casque conique muni, à sa partie inférieure, d'une pièce quadrangulaire, le *nasal*, qui couvrait le nez.



Chevalier du XIIIe siècle.
Règne de saint Louis.
(Restitution du Musée d'Artillerie.)

Pour compléter cette armure défensive, le guerrier portait un *écu* ou bouclier, de forme oblongue et se terminant en pointe. Long de 1 m. 30, large de 0 m. 56, l'écu était primitivement fabriqué avec des planches recouvertes de cuir : on assujettissait le cuir sur le bois par des bandes de fer plus tard ornées et qui devinrent, croit-on, l'origine du *blason*. En voyage, on portait l'écu suspendu au cou : au combat, on passait son bras gauche dans des espèces d'anses.

264. — Armes offensives. — Les armes offensives sont : l'*épée* avec une poignée en croix contenant quelquefois des reliques. L'épée la plus usitée au XIIe siècle est l'épée, dite normande, courte, large, dont la pointe est formée par une diminution insensible; une autre épée est à tranchants parallèles recoupés

du bout pour former la pointe ; les deux tranchants se rejoignent en arête médiane. La *lance* est en bois de frêne, de pommier, ou de charme, munie d'un fer en losange ; au-dessous de ce fer, on fixait le *gonfalon*, étendard divisé en trois ou quatre langues d'étoffe, de couleurs variées, décoré plus tard de figures héraldiques. L'*arc* est l'arme des fantassins ou hommes de pied, « la piétaille », qui commencent aussi à employer, au XIIe siècle, l'*arbalète*. La corde de l'arbalète tendue par un mécanisme permet de lancer des flèches meurtrières, dites *carreaux* ou *carrelets*.

265. — Les armures de fer. — Les armes offensives devenant plus dangereuses, les chevaliers renforcèrent l'armure défensive. Aux mailles on substitua, dès le XIIIe siècle, les plaques de fer qui devinrent au XIVe siècle d'un usage général : *cuirasse* de fer, *gorgerin* de fer, *épaulières* de fer, *brassards* de fer pour les bras, *tassettes* de fer pour garantir la ceinture, le ventre et les hanches ; *cuissards* de fer, *genouillères* et *jambières* de fer, *solerets* ou souliers de fer. Même le cheval fut garni de plaques de fer, *chanfrein* et *bardes* pour le front et le poitrail. Le *heaume* fut, au XIVe siècle, remplacé par le *bassinet*, casque de fer en forme d'œuf dont le devant était mobile et se relevait à volonté, c'était la *visière*. Des trous ménagés permettaient de voir et de respirer. Mais c'est à peine si les chevaliers pouvaient se remuer dans ces boîtes de fer qui témoignent de leur force extraordinaire.



Armures en plaques de fer. (XIIIe et XIVe siècle).

266. — Les armoiries. — Au temps des croisades, parmi cette foule de chevaliers bardés de fer, il avait bien fallu adopter, avec les *noms de famille*, certains signes pour se reconnaître. Ces signes, peints sur le bouclier, remontaient probablement à une époque déjà ancienne, mais ils se multiplièrent au XIIe et au XIIIe siècle, et l'on fait partir de cette date l'usage des *armoiries*. C'étaient des croix, des tours, des ponts, des figures d'animaux, emblèmes qui se compliquèrent par suite des alliances de famille, amenant comme des mariages d'armoiries. Il se créa une science, le *blason* ; il fallut des *juges* et des *rois d'armes* pour empêcher les usurpations et maintenir les droits de

ceux qui possédaient des armoiries, marque visible de la noblesse.

267. — Les tournois. — Animés d'une ardeur fiévreuse, les seigneurs, à mesure qu'ils se combattirent moins les uns les autres, se passionnèrent davantage pour les *jeux* ou *tournois* qui étaient l'image de la guerre. Ces jeux, fort anciens (on en retrouve au IXe siècle), furent régularisés au XIe. « En l'année 1066, dit la Chronique de Tours, périt Geoffroy de Preully, auquel on doit l'invention des tournois. » Ces jeux, d'ailleurs, furent essentiellement français : les nations voisines les adoptèrent ensuite, et Richard Cœur de Lion les introduisit en Angleterre. Les armes devaient être émoussées, mais, en dépit des précautions, les combats simulés offraient souvent de réels dangers. Les papes interdirent les tournois, mais, malgré leurs défenses, ces combats se perpétuèrent jusqu'au XVIe siècle.



Un tournoi.

LECTURE N° 26.

Les repas. — Cette vie de mouvement et de fatigues devait disposer les guerriers à faire honneur aux repas abondants que le seigneur offrait à ses vassaux et qu'on annonçait à son de cor (ce qu'on appelait *corner l'eau*, parce qu'avant de s'asseoir, on se lavait les mains). Ce fut au Moyen âge qu'on disposa les convives par couples, homme et femme, et chaque couple n'avait qu'une seule assiette pour chaque mets, ce qui s'appelait *manger à la même écuelle*, et qu'un seul *hanap* (ou coupe) pour boire. C'était du reste une marque d'estime particulière de la part d'un prince d'offrir à boire dans sa propre coupe. Les anciennes libations païennes en l'honneur des dieux, proscrites par les conciles, avaient été transformées en *santés* que l'on portait à l'un des convives. Pour les princes, on *essayait* les vins et les viandes, car on se défiait, dans cette société pourtant si familière, des empoisonnements. L'échanson faisait l'essai du vin, le panetier celui du pain, l'écuyer tranchant celui des viandes. Jusque dans la vaisselle on retrouvait le luxe et la grossièreté. Les princes et les riches seigneurs couvraient les tables de vaisselle d'or et d'argent, mais pour les plats seulement. Il n'y avait point d'assiettes; elles étaient remplacées par des morceaux de pain taillés en rond, qu'on appelait *pain tranchoir* et qu'on distribuait aux pauvres après les repas. Les cuillers étaient connues déjà, mais non les fourchettes, qui n'eurent d'abord que deux branches. La première mention de fourchette se trouve dans l'inventaire de l'argenterie de Charles V.

Les serviettes étaient rares également, et l'on n'en trouvait guère que dans les plus riches châteaux.

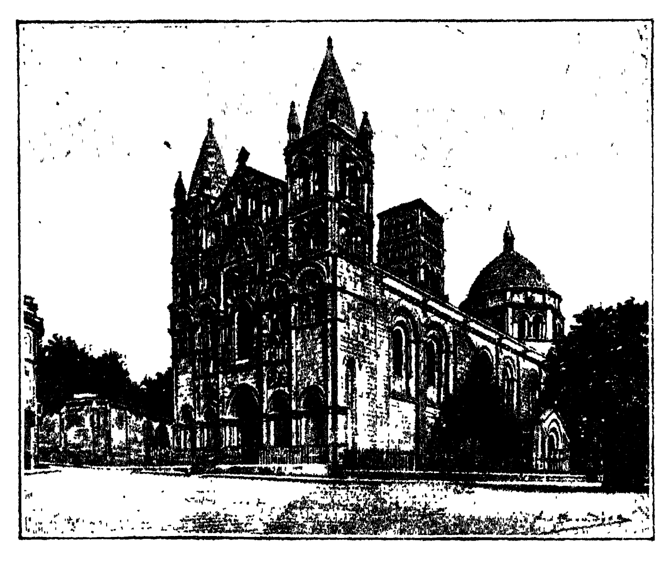
Le costume civil. — Les chevaliers quittaient volontiers leurs lourdes armures pour revêtir un costume plus léger qui, suivant la fortune des seigneurs, devint très riche, très orné. Les hommes avaient conservé, comme première pièce du vêtement, les *braies*, d'origine gauloise, en toile de lin ou de chanvre. Ces braies étaient retenues à la taille par une ceinture en étoffe et à boucle, le *braier*. Les jambes étaient garnies de *chausses* ou *bas* : les braies étaient souvent appelées le *haut-de-chausses*. Les seigneurs, les nobles, portaient des chausses de soie. Le corps était caché par la *chemise*, à manche fermée, quelquefois en soie, mais d'ordinaire en toile. Le vêtement de dessus était le *pelisson* ou *robe fourrée*, très longue, descendant jusqu'aux pieds; le *bliau*, sorte de tunique à manche. La dernière pièce du costume était le *manteau*, à l'origine tout entier en fourrure, puis en drap ou en soie avec bordure de fourrure. Le manteau était le vêtement noble par excellence et les seigneurs y firent broder leurs armoiries. Il ne faut pas confondre la *chape* avec le manteau. La chape était ronde avec un trou au milieu pour passer la tête : ce fut surtout un vêtement pour les voyages. Les seigneurs se délassaient des *souliers* de fer qu'ils portaient en guerre, par des souliers d'étoffes souples et douces, ouverts et larges, luxueux, car ils étaient ornés de galons, de broderies. La mode donna à ces souliers des formes variées, parfois ridicules, et les effila surtout en longues pointes dites *souliers à la poulaine*. Hors des salles du château pour marcher dans les campagnes, les nobles portent des *heuses* ou bottes de cuir, solides et imperméables. Dans les salles pour les fêtes et les cérémonies, les nobles mettent sur la tête le *chapelet* orné de pièces d'orfèvrerie ou de fleurs. En temps ordinaire, ils sont coiffés d'un *bonnet*, plus tard de *coiffes* ou bonnet en toile, ensuite de *chapeaux* de poils de chameau ou en feutre. A la fin du XIIe, au XIIIe et au XIVe siècle, la coiffure généralement adoptée est le *chaperon*, sorte d'entonnoir d'étoffe, placé autour du cou avec une ouverture pour le visage. Sous le chaperon, on portait quelquefois un petit bonnet de toile, de laine ou de soie, une sorte de serre-tête que les femmes en certains pays ont conservé.



Costumes civils.
(XIIIe et XIVe siècles.)

II. — Les églises; l'architecture ogivale; le clergé.

268. — Les églises du moyen âge; le style roman. — Plus encore que par les châteaux le moyen âge est caractérisé par ses églises. C'est une époque de foi ardente. La France, selon l'ex-

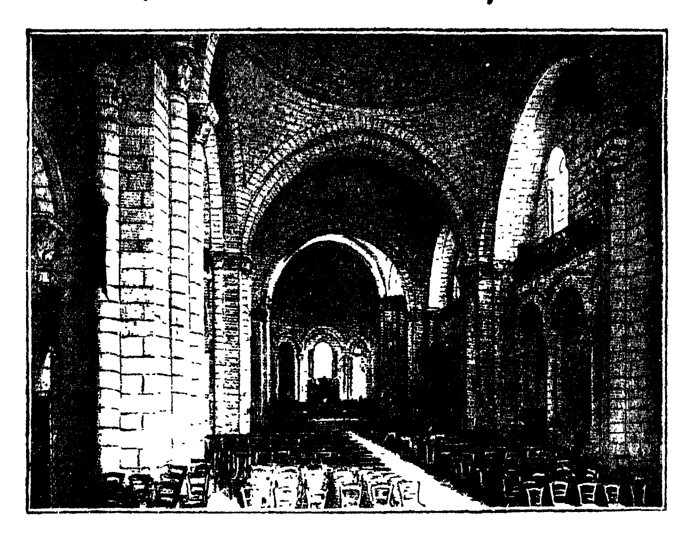


Eglise romane. — Vue extérieure. — Façade et vue latérale.
La cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. (Photographie Neurdein.)

pression d'un chroniqueur, Raoul Glaber, « se couvrait alors d'une robe blanche d'églises » et les villes de ce temps s'annonçaient au loin par la forêt de clochers qui s'élevaient au-dessus des maisons et que dépassaient encore, dans les grandes cités, la masse et les tours hardies d'une cathédrale.

Les églises primitives, au temps des Mérovingiens et des Carolingiens, différaient peu des anciennes *basiliques* des Romains, salles rectangulaires où se rendait la justice, où se traitaient les affaires commerciales. On les construisit ensuite en imitant les monuments romains : des arcades rondes, des fenêtres rondes,

des coupoles rondes : c'était le style dit ***roman***. Les voûtes sont basses, les colonnes courtes et massives. On ne chercha pas à atteindre les grandes hauteurs parce qu'on redoutait la pression ou poussée des voûtes dont le poids pouvait faire fléchir l'édifice. Mais rien n'empêchait de décorer de statues nombreuses les arcades des portails et les frontons triangulaires des façades. On



Église romane. — Vue intérieure. — La nef et le chœur
La cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. (Photographie Robert.)

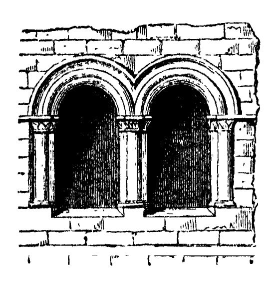
décora les pignons, les façades, d'ornements en losanges, en cercles. *Notre-Dame-la-Grande* et *Sainte-Radegonde*, à Poitiers, offrent les plus beaux modèles de l'architecture romane. Dans le Midi, les églises sont presque toutes romanes.

On avait aussi donné à ces églises la forme d'une croix, et les deux côtés saillants, figurant les bras de la croix, s'appelaient le *transept*. A l'intersection de ces bras on éleva un clocher, le plus souvent en forme de tour, comme à la cathédrale d'*Angoulême*. Mais on en bâtit aussi en forme de flèche, comme à *Saint-Étienne de Caen*, et l'on en éleva également sur le portail[1].

1. Parmi les églises romanes les plus remarquables qui existent encore en

269. — *L'ogive et le style gothique ou plutôt français.* — Pour alléger ces constructions romanes, on brisa la courbe des arcs et le plein cintre des fenêtres, on y substitua deux *arcs* se rejoignant et dessinant un angle comme un fer de lance : ce fut l'arc dit ***ogival***. On portait ainsi vers le sommet la résistance à la poussée et on l'augmentait. On multiplia ces arcs, d'ailleurs plus gracieux, et l'on profita de l'avantage qu'ils offraient pour élever davantage les arcades, les fenêtres.

Afin d'obtenir le même résultat pour les voûtes, on imagina de tracer les courbes en partant, de chaque côté, de points différents. Ces courbes se rencontraient nécessairement et, en se coupant, dessinaient un angle : c'est ce qu'on appelle l'*arc en tiers point*. On obtenait ainsi une succession d'angles sur lesquels portait la poussée et l'on put donner aux voûtes une hauteur qu'on augmenta jusqu'à plus de 20, de 30 mètres au-dessus du sol. Alors les voûtes présentèrent l'image d'un vaisseau renversé ou d'un berceau que soutenaient des faisceaux de colonnes aériennes. De chaque côté de la nef, deux allées parallèles avaient des voûtes moins élancées, mais accroissaient encore la surface de l'église et assuraient un dégagement aux foules qui s'y pressaient.



Arcade romane.

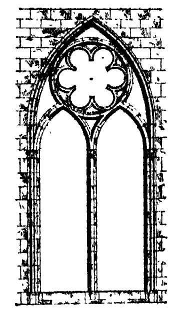
C'est dans l'Ile-de France que furent construites les premières églises ogivales et que prit naissance cette architecture. Le *style ogival* est français. Du Beauvaisis, du Parisis, il se répandit dans les autres provinces, puis dans les pays voisins[1]. Après le XIIIe siècle le style ogival passa à *Strasbourg*, à *Cologne*, qui devinrent les écoles du style que nous avions créé. La France vit à son tour chez elle des artistes étrangers. Le style français passa pour allemand, l'Italie l'appela *tudesque*, puis *gothique*, absurde dénomination dont nous nous servons encore, tant l'habitude est tenace.

France, il faut citer, outre celles d'*Angoulême* et de *Poitiers*, *Notre-Dame-du-Port* à Clermont-Ferrand, *Saint-Paul* d'Issoire en Auvergne, l'église de l'abbaye de *Vézelay* (Yonne), *Saint-Benoît-sur-Loire*, la cathédrale de *Châlons-sur-Marne*, *Saint-Sernin* de Toulouse.

1. Les cathédrales ogivales les plus renommées sont celles d'*Amiens*, de *Reims*, de *Paris*, de *Chartres*, de *Beauvais* (quoique inachevée), de *Sens*, de *Rouen*, de *Bourges*, de *Tours*, de *Dijon*, de *Strasbourg*, etc.

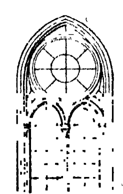
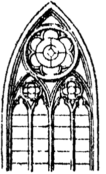
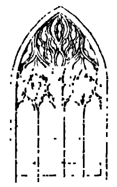
LECTURE N° 27.

Une cathédrale; Notre-Dame de Paris. — Les évêques rivalisèrent à qui donnerait le plus de magnificence à l'église où ils siégeaient. A Paris, sous Louis VII et Philippe Auguste, l'évêque Maurice de Sully fit bâtir la cathédrale de Notre-Dame qui, sans avoir la nef d'Amiens, le chœur de Beauvais, le portail de Reims et les clochers de Chartres, n'en est pas moins une des mieux proportionnées et des plus majestueuses églises de France.



Arc ogival.

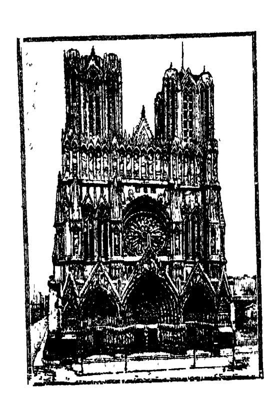
La façade de Notre-Dame, qui se dressait alors sur un perron de treize marches (tandis qu'elle est aujourd'hui de plain-pied) se présente comme une page imagée bien régulière, avec *trois portails*, une *galerie* occupée par les statues des rois, *trois fenêtres* immenses dont celle du milieu s'épanouit en *rosace*, une *seconde galerie* que de minces colonnettes rendent extrêmement légère et enfin comme couronnement *deux tours* à longues fenêtres, à elles seules plus hautes que les hautes maisons du Paris moderne. L'ensemble s'élève à 68 mètres, et si cette altitude a été souvent dépassée, le dessin, la rectitude, la noblesse des lignes font de cette façade une page de pierre qu'on admire même après la merveilleuse façade de la cathédrale de Reims, ajourée comme une dentelle.

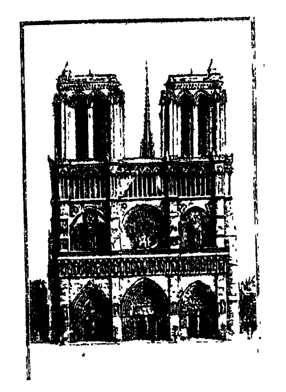
Architecture gothique.

Style xiiie siècle. Style xive siècle. Style flamboyant.

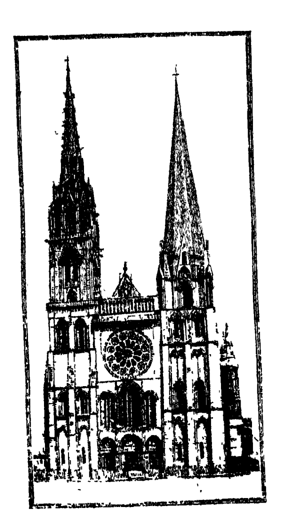
La nef de Notre-Dame a 34 mètres de haut : les colonnes épaisses portent, au-dessus des chapiteaux, une *tribune* à *trois arcades* élégantes entre chacun des piliers : puis les piliers s'élancent jusqu'à la voûte où ils se divisent en *nervures* comme des branches d'arbres, et ces nervures forment, en se rejoignant, ce qu'on nomme improprement les *croisées d'ogive*, car ces courbes sont, en réalité, parfaites et ne sont brisées qu'en apparence. Au-dessus de la tribune le mur est tout entier *évidé* par des fenêtres qui donnent la lumière. Grâce à leur ingéniosité, les architectes arrivaient ainsi à établir des murs qui ne sont guère que des encadrements de fenêtres. Dans la Sainte-Chapelle du Palais, les murs semblent même disparaître, et l'on ne voit qu'un long vitrail imagé et colorié.



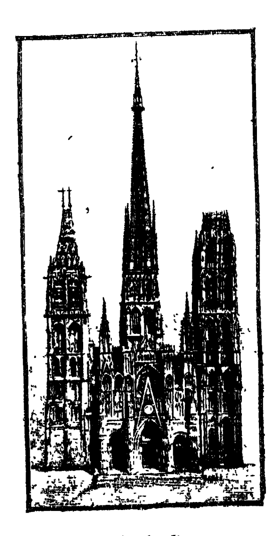
Cathédrale de Reims.



Notre-Dame de Paris.

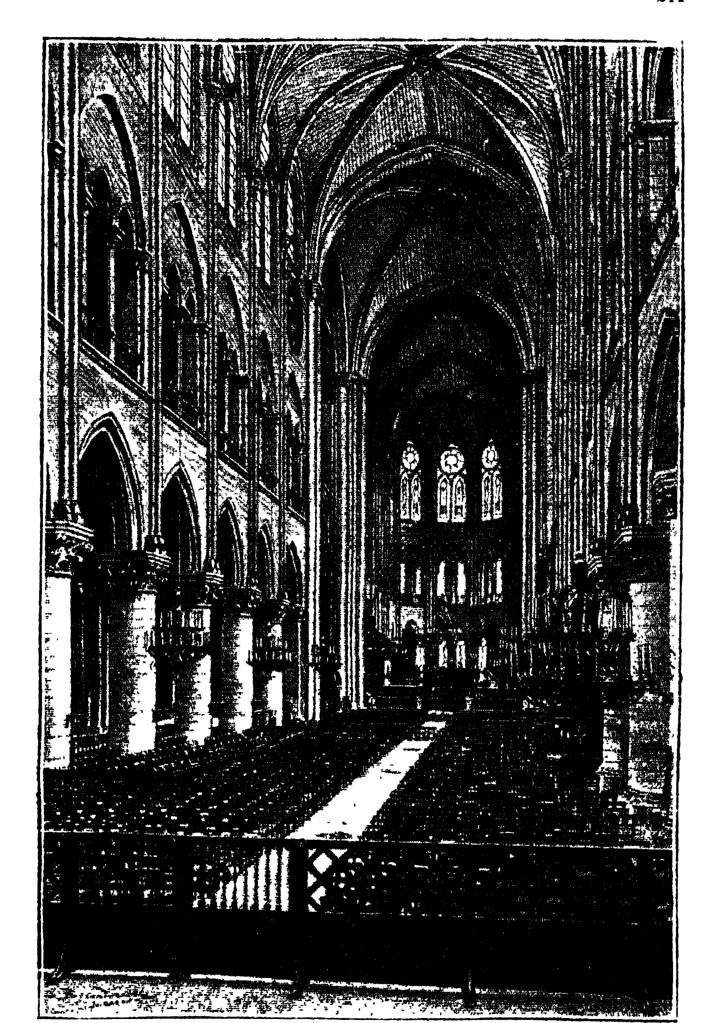


Cathédrale de Chartres.



Cathédrale de Rouen

Églises ogivales.



Église ogivale. — Vue intérieure. — La nef et le chœur.
Notre-Dame de Paris. (Photographie Neurdein.)

Le *chœur*, prolongement de la nef, se termine par un bouquet de nervures arrondies qui le ferment. A Notre-Dame, la surface de l'église a été doublée par une *double allée* de *bas côtés* qui augmente le nombre des colonnes au point qu'on croirait entrer dans une forêt.

Cette masse immense de pierre n'aurait pu tenir debout si elle n'eût été soutenue au dehors par d'épais *contreforts* qu'on a dissimulés, en bas par des arcades enjolivées et, en haut, par des arches ornées de pinacles et de sculptures. Ces *arcs-boutants* sont surtout énormes derrière l'église, c'est-à-dire au *chevet* ou à l'*abside*. De loin, cette abside donne l'illusion d'une carapace prodigieuse, allégée par une quantité de clochetons élancés et découpés. Du centre du transept se détache un élégant clocher qui contribue, avec les deux tours évidées de la façade, à donner à ce magnifique édifice une grâce qu'on n'aurait pu attendre d'un pareil bloc.

270. — Le style flamboyant. — Au XIVe et au XVe siècle, comme on ne pouvait atteindre à plus de majesté dans les églises, on s'appliqua à multiplier les ornements. L'arc ogival se brisa davantage. L'ogive devint fleur. Aux portails s'épanouirent des rosaces aux fines et délicates nervures, multipliées comme les pétales des roses. A chaque fenêtre les *meneaux* se courbaient, en haut, en lignes tourmentées, comme celles des flammes « agitées par le vent ». De là le nom de *style flamboyant* donné à ce développement du style ogival. L'extrême abondance des pinacles, des colonnettes, des clochetons, des balustrades, des roses et fleurs de pierre, éblouissait les yeux. Ce n'était plus la sévère grandeur du XIIIe siècle. Mais ce nouveau style ogival séduisit les foules et charme encore nos yeux dans certaines parties de nos cathédrales, et surtout dans le portail de l'église *Saint-Maclou* à Rouen. A Paris, le portail de l'église *Saint-Germain-l'Auxerrois* est un modèle du style flamboyant.

271. — La sculpture; la peinture. — Ces églises si belles s'enrichissaient à chaque siècle de décorations nouvelles, de sculptures principalement : rondes bosses, bas-reliefs, voussures imagées représentant des scènes historiques ou bibliques. Autant de bas-reliefs, autant de verrières, autant de leçons et de sermons pour rappeler au peuple les souvenirs des Livres Saints. Les portails des cathédrales de Chartres, de Reims, de Bourges, de Paris, sont restés, avec leurs milliers de figures, comme des modèles de cet art de parler et d'instruire par la sculpture. Ajoutons qu'à côté des sujets sérieux les artistes, quelquefois joyeux, mêlaient le bouffon au sévère. Près des figures sereines et calmes des saints grimacent des figures d'animaux et de

singes. C'est là un des piquants contrastes qui plaisaient au moyen âge. La préoccupation morale se traduit surtout dans les vitraux peints qui tamisaient la lumière en répandant une ombre mystérieuse, et reproduisaient, comme de larges livres illustrés, la vie des patriarches, des prophètes, la passion du Christ, le supplice des martyrs, et toutes les gloires célestes. Ces tableaux incrustés dans le verre rendaient en quelque sorte la religion comme sans cesse présente aux yeux des fidèles se pressant aux longs offices et écoutant les chants graves de la liturgie.



Costume d'évêque au XIIIe siècle. D'après une statue.

272. — Les maîtres des œuvres. — La construction de ces cathédrales, de ces églises, occupait tout un monde de charpentiers, de tailleurs de pierres, de maçons, de sculpteurs, verriers et imagiers. Elle se faisait sous la direction de celui qui avait conçu les plans, « le maître de l'œuvre ». Ces maîtres des œuvres, dont beaucoup eurent du génie et dont nous ignorons les noms, travaillaient avec les encouragements des rois, des princes, des prélats, des villes. Les tailleurs de pierre, les maçons s'organisaient en sociétés qui se transportaient de pays en pays et, à cause de leurs franchises ou privilèges, s'appelaient compagnies de *francs-maçons*. Ce nom s'est perpétué, complètement détourné de son sens primitif.

273. — Les évêques; le clergé. — Cette ferveur religieuse assurait naturellement aux évêques, au clergé, une puissance considérable. Suivant l'esprit du temps, les évêques, chanoines, curés même étaient devenus possesseurs de terres, de maisons, de châteaux : ils étaient égaux aux princes, aux ducs, aux comtes. Vassaux du roi ou d'un grand baron, ils étaient à leur tour suzerains d'autres seigneurs. Au jour de leur installation, certains seigneurs du pays se disputaient comme un honneur le privilège de porter l'évêque élu sur leurs épaules jusque dans sa cathédrale. Les évêques avaient leurs tribunaux d'Église ou *officialités* pour juger les clercs. Ils avaient aussi leur *cour seigneuriale*. Les chanoines, formant des *chapitres* qui assistaient l'évêque, avaient également des domaines. C'étaient eux qui élisaient l'évêque, mais ne pouvaient se sous-

traire à l'influence des princes et souvent se croyaient obligés de nommer le candidat imposé. Sous le règne de monarques tels que saint Louis, les élections étaient libres et sincères : au XIIe et au XIIIe siècle, l'Église compta nombre d'évêques renommés pour leur science et leur piété.

274. — Les superstitions. — *Il faut dire toutefois que l'ignorance*, encore épaisse dans les classes populaires et même dans une partie du clergé, avilissait souvent la religion par la superstition. La crainte du *diable* était plus forte que l'amour de Dieu. Puis la vertu attachée aux *reliques des saints*, qui étaient multipliées en nombre considérable sans qu'on doutât de leur réalité, même quand l'authenticité était invraisemblable, tenait lieu de véritable dévotion. Le vieux fonds de superstition que les anciens avaient laissé subsistait, et les saints avaient chacun un don particulier de guérison en vue duquel on leur adressait des prières intéressées.

275. — Les hérésies. — Si absolu que fût son empire, l'Église avait à lutter contre des *hérésies* multiples, c'est-à-dire des doctrines contraires à celles qu'elle avait sanctionnées dans ses conciles. La plus fameuse avait été celle des *Albigeois* qui fut étouffée, comme nous l'avons dit, dans une guerre atroce. Maîtres absolus de l'Europe, les papes et le clergé retombaient dans les erreurs reprochées aux empereurs romains. Ils employaient la force des princes pour ramener les consciences, lorsque la foi s'était établie, au contraire, par la victoire des consciences sur la force des princes.

Dans les montagnes du Dauphiné se développait une autre hérésie, celle de *Pierre de Valdus* (de là le nom de *Vaudois*) qui rejetait l'autorité du clergé et répandait des doctrines qui se confondirent plus tard avec celles des protestants.

276. — L'Inquisition. — La croisade des Albigeois fut continuée par des procédures : il y eut des enquêtes (*inquisitio*) comme il y en avait dans tous les procès, mais cette *inquisition* était secrète. De là le nom du tribunal de l'*Inquisition* établi à Toulouse, en 1215, pour rechercher et punir tous ceux qui restaient attachés à l'hérésie manichéenne. En 1233, la direction de ce tribunal fut donnée aux frères prêcheurs ou Dominicains, qui ne dépendaient que du pape. Le droit canonique interdisant aux clercs de prononcer des peines capitales, ceux qui étaient déclarés hérétiques impénitents ou *relaps*, c'est-à-dire retombés dans leurs erreurs après les avoir abjurées, étaient livrés au *bras séculier* (aux juges laïques), et envoyés au supplice. Les

mœurs encore barbares du moyen âge se révélaient par les rigueurs des inquisiteurs et les condamnations en masse désignées d'un nom devenu lugubre : les actes de foi (les *autodafés*). L'Inquisition toutefois ne *devait point s'acclimater en France. Elle* sévit surtout en Espagne où elle devint une arme politique des princes absolutistes.


Un franciscain.

277. — Les Ordres mendiants. — Le péril que faisaient courir à la foi les hérésies suscita parmi les chrétiens ardents un zèle qui aboutit à la formation d'ordres nouveaux de moines. Ce ne furent plus des ordres contemplatifs et isolés du monde. Les *Franciscains*, créés par l'Italien *saint François d'Assise*, et les *Dominicains*, par l'Espagnol *saint Dominique*, se répandirent au contraire au milieu du monde.

Saint François d'Assise (1182-1226) institua deux Ordres, l'un d'hommes, l'autre de femmes (l'*Institut de sainte Claire*, les Clarisses), deux milices de la pénitence et de la pauvreté absolue. Puis, comprenant que la foule des chrétiens ne pouvait et ne devait s'engager dans des pratiques aussi ascétiques, il avait formé un troisième Ordre (le *Tiers-Ordre*), libre, compatible avec les devoirs militaires ou civils, permettant à ceux qui le désiraient d'être, en quelque sorte, moines dans le monde. Les Franciscains rirent leur règle approuvée par Honorius III (1223).

Les *Dominicains* faisaient aussi le vœu de pauvreté absolue : ils s'imposèrent, en outre, la tâche de la prédication et furent autorisés par le pape Innocent III (1215).

Ces deux *Ordres mendiants*, qui contrastaient par leur dénuement, leur costume de bure, leur ceinture de corde, leurs pieds nus, avec le costume et le luxe des Ordres possesseurs de vastes domaines, s'appliquaient à opérer des conversions, à donner l'exemple d'une piété rigide, et devinrent les défenseurs les plus actifs de la foi. Les *Carmes* (1238), les *Augustins* ou ermites de saint Augustin, complétèrent les quatre *Ordres mendiants*.

III. — Les villes, bourgeois et artisans.

278. — La bourgeoisie. — Les progrès du commerce, de l'industrie, enrichissaient les habitants des villes : il se formait comme une nouvelle classe, dite des ***Bourgeois***. Ce n'était point pourtant une aristocratie à proprement parler. Les bourgeois, si opulents qu'ils fussent, n'en demeuraient pas moins des vilains, des roturiers. Seulement ils jouissaient de la franchise entière pour leur personne et pour leurs biens sans qu'aucune entrave gênât la succession et les relations de famille.

Dans les *villes neuves* que les seigneurs ou les rois construisaient, les nouveaux domiciliés recevaient une charte qui leur conférait le droit de *bourgeoisie*. Si le fondateur était le roi, les bourgeois devenaient *bourgeois du roi*. Même dans les autres villes et jusque dans les villes de commune, il y eut des bourgeois du roi. C'étaient des habitants qui se mettaient sous la protection directe du prince.

279. — Les rues des villes. — Au moyen âge toutes les villes étaient fortifiées, de simples bourgs même avaient une ceinture de murailles. Les cités ne pouvaient s'agrandir : il fallait pour ceux qui voulaient s'y enfermer et ne pas habiter en dehors, dans les *faubourgs*, ménager le terrain, surélever les maisons, avancer les étages sur la rue, bâtir des logements dans les cours, sur les ponts même, comme à Paris. Les rues primitives, constituées par les chemins sinueux qu'on n'avait pas pris soin de rectifier, d'élargir, étaient étroites et tortueuses. De petites ruelles bordées de hautes maisons étaient devenues sombres, humides. On n'avait rien prévu pour l'écoulement des eaux qui tombaient des toits et s'échappaient par les ruisseaux où l'on versait le sang des animaux tués par les bouchers, les ordures.

A Paris et dans quelques grandes cités, on commençait seulement à paver les rues, mais on ne les éclairait point. Le soir, pour circuler, il fallait torche ou lanterne. Souvent même, dans les temps de guerre, de troubles, des chaînes, la nuit, barraient les rues. Les maisons, presque tout entières en bois, étaient exposées à de fréquents incendies qui, faute de secours organisés, dévoraient des quartiers entiers, et l'entassement de la population favorisait la propagation des épidémies, de la peste.

LECTURE N° 28.

Une maison au moyen âge. — On peut encore, en d'anciennes cités, surtout à Rouen, à Lisieux, à Amiens, à Troyes, à Bourges, etc. se faire une idée des maisons du moyen âge. Elles étaient pour ainsi dire en bois, car les charpentes étaient si rapprochées et si visibles au dehors, que c'est à peine s'il y avait place pour quelques moellons. Au rez-de-chaussée, de petites boutiques éclairées par des baies à petits carreaux qui laissaient voir l'intérieur : l'artisan travaillait sous les regards des passants. Ces boutiques, malgré leur large ouverture, étaient sombres, car le premier étage faisait saillie et interceptait la lumière. On gagnait ainsi de la place aux dépens de la rue. Le second étage, parfois, faisait aussi une saillie quoique moins prononcée. Le toit débordait sur la façade par un large auvent comme dans les chalets suisses : cet auvent abritait les murs contre la pluie et suppléait aux gouttières. Les pignons triangulaires faisaient face à la rue, et l'on y encadrait une arcade ogivale. Les maisons un peu grandes et donnant sur deux rues avaient quelquefois deux pignons et souvent les fenêtres s'ouvrant sur le toit étaient surmontées aussi d'auvents et de petits pignons. Si l'extérieur par l'entre-croisement des charpentes, par les auvents, les pignons, offrait à l'œil un aspect varié et agréable, l'intérieur était sombre, les chambres étaient nues, à peine meublées. En bas la plus grande servait de salle pour toute la famille qui s'y tenait tout le jour et y mangeait. Une arrière-salle donnant sur une cour étroite, humide, servait de cuisine ou de chambres aux enfants, aux servantes quand elles n'étaient pas reléguées au *galetas* sous le toit.

Les maisons des bourgeois. — Les bourgeois, les marchands enrichis se firent construire des maisons plus vastes, en pierre, tout en laissant les charpentes visibles. La puissance de l'art s'y manifesta. Les charpentes furent ouvragées, les balcons sculptés, la maison eut des clochetons, des tourelles, des tours suspendues ou encorbellements, de petites échauguettes, de larges baies à petits carreaux. On copiait les maisons ou *hôtels* des nobles qui, aux XIIIe, XIVe, XVe siècles, s'appliquaient à leurs demeures les ornements de l'architecture ogivale.

Au XIVe siècle, la richesse est assez grande pour qu'on trouve dans les chambres des bourgeois des tapisseries aux murs, des lits « bien encour-

tinés », avec des draps de fine toile, des couvertures à fils d'or, des dressoirs chargés de vaisselle d'argent. Le bourgeois cherchait à récréer ses yeux par des coupes, des vases ciselés, et le luxe, alors, n'était point, comme il le fut plus tard, dépourvu de sentiment artistique.

280. — L'industrie. — Les croisades, les longs séjours des Européens en Asie avaient surtout profité à l'industrie et au commerce. D'Orient on rapporta les *tissus* de *Damas*, le *verre* de *Tyr*, les *moulins à vent*, le *lin*, la *soie*. Par l'intermédiaire des Arabes, on eut le *coton*, l'*ivoire*, mais il fallut encore plusieurs siècles pour qu'il pût être vraiment utilisé. De l'Orient venaient encore les manufactures de *cinabre*, de *savon*, de *cire*. En Asie, on avait appris à dorer les *peaux* et les *cuirs*. La Grèce avait fourni des artisans habiles à mêler la soie avec l'argent ou l'or.

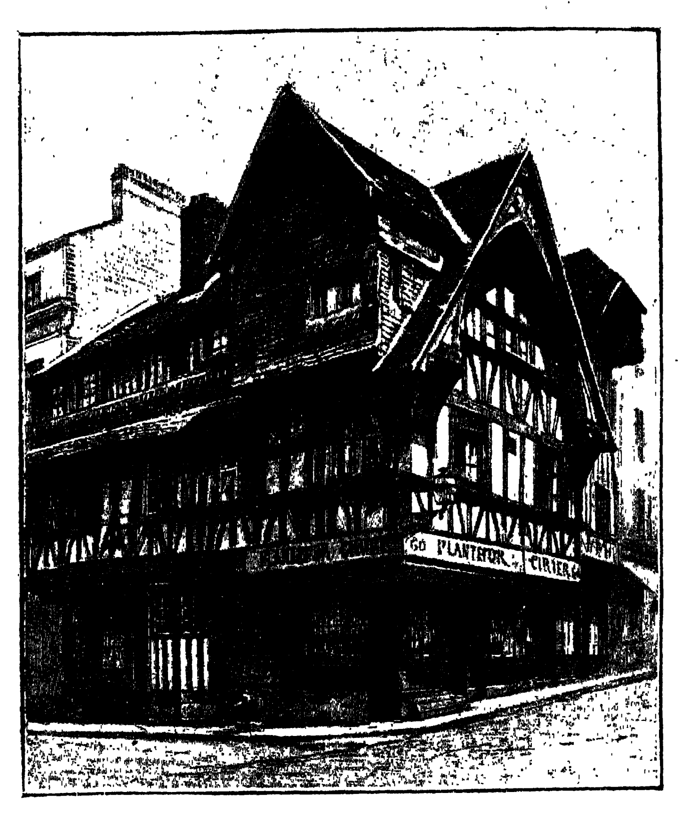
281. — Les artisans; l'organisation corporative. — En se groupant pour obtenir la sécurité dans le travail, les habitants des villes avaient commencé, nous l'avons dit, le mouvement communal. Mais la *corporation* resta distincte de la commune. Il y eut autant de corporations que de différents métiers et que de branches de commerce.

La *corporation* défendait les artisans non seulement contre le seigneur, mais contre les ouvriers étrangers. Elle limitait le nombre des ouvriers, leur assurait un monopole et leur permettait de s'enrichir plus vite. Dans l'enfance de l'industrie et le désordre de la société, cette protection était, ce que fut plus tard pour le commerce la prohibition des marchandises étrangères, un précieux appui.

La corporation ne pouvait s'étendre. Le nombre des *apprentis* de chaque *maître* était fixé. L'apprentissage, pour lequel on devait payer, durait huit à dix ans dans certains métiers. L'apprenti devenait *valet* (ou *ouvrier*) et il restait ainsi jusqu'à ce qu'il pût obtenir la *maîtrise*. Or il fallait attendre la vacance d'une maîtrise, il fallait la payer : droit au seigneur, car les métiers ne s'appartenaient pas, c'était le roi ou un seigneur qui donnait permission de les exercer ; droit à la corporation ; droit à chaque maître de la corporation. Plus tard même on obligea les ouvriers à faire, pour mériter la maîtrise, un travail long et coûteux, le *chef-d'œuvre*, qui ruinait l'ouvrier ou tout au moins l'endettait.

Le ***métier*** (nom donné d'habitude à la corporation) avait des chefs nommés par les maîtres ou par les seigneurs ; c'étaient les *prud'hommes* ou les *jurés*, chargés de la police du métier et de l'exécution des règlements. Plus tard ces fonctions devinrent des

offices payés fort cher et des sources de profits : les *jurandes*. Les jurés surveillaient le travail. Dans la bonne intention de préve-



Une maison du moyen âge.
Dans la Grande Rue, à Lisieux. (Photographie Neurdein.)

nir les fraudes et de sauvegarder l'honneur de la corporation, on multiplia les règlements au point qu'ils devinrent non seulement une gêne, mais encore un obstacle à tout perfectionnement, à toute amélioration. Des siècles furent nécessaires pour qu'on

adoptât une innovation. On fixait aux artisans le poids, la longueur, la largeur des objets qu'ils devaient fabriquer; on déterminait la qualité de la matière première, la manière de l'employer: Toute étoffe tissue, tout objet fabriqué en dehors des règles ordinaires, était détruit.

LECTURE N° 29.

L'industrie au XIIIe siècle. — Les artisans de la même corporation se rapprochaient et demeuraient le plus souvent dans les mêmes rues; les tisserands dans la rue de la *Tisseranderie*, les maçons dans la rue de la *Mortellerie*, les charrons dans celle de la *Charronnerie*, les tanneurs dans celle de la *Tannerie*, etc. A Paris, les mégissiers et les teinturiers se tenaient sur le bord de la Seine où il y avait le quai de la *Mégisserie*. Les métiers, d'ailleurs, étaient nombreux. On remarque dans le livre d'Étienne Boileau les métiers d'*orfèvres*, de *batteurs, d'or*, d'*émailleurs sur or*, de *joailliers*. Plusieurs métiers façonnaient le cuivre, le laiton, le fer, l'acier et le plomb pour la serrurerie, la boucleric, la harnacherie, l'épinglerie. Les selliers, les bourreliers, les fabricants d'armures, travaillaient beaucoup pour les nobles, les chevaliers. « La draperie était une des principales industries des villes du nord de la France. Paris rivalisait avec Saint-Denis, Lagny, Beauvais, Cambrai, la Flandre. La tisseranderie en lin et en chanvre occupait un assez grand nombre de bras à Paris. » Il faudrait encore citer les brodeuses, les fripiers, les pelletiers, les merciers, etc. Les merciers étaient un des principaux métiers : ils vendaient une foule d'articles de parure et d'objets de luxe.

Les boutiques des artisans se pressaient dans les ruelles étroites qui composaient alors Paris : le jour y pénétrait difficilement, le soleil jamais. C'est là une des raisons qui obligeaient le maître et les ouvriers à travailler près d'une fenêtre, dans une boutique largement ouverte. On ne voulait pas d'ailleurs qu'ils eussent des secrets. L'orfèvre et le serrurier étaient tenus d'avoir leur forge dans leur boutique; le tailleur ne pouvait coudre, le fabricant de boucles ne pouvait, même sous prétexte de former un apprenti, tourner ou limer son cuivre ailleurs que sur l'établi dressé près de sa fenêtre du rez-de-chaussée. De là des usages qu'ont gardés certains artisans jusqu'à nos jours sans en comprendre le sens.

Le soir, à la nuit tombante, toutes ces boutiques se fermaient dès que la cloche de l'église voisine sonnait l'angélus. On ne travaillait point le soir, comme nous l'avons dit. C'était une vie bien triste : on avait, pour l'égayer, les dimanches et les nombreux jours de fête, qui faisaient bien du tort à l'industrie, mais contre lesquels on ne murmurait pas encore : il y avait aussi les fêtes des confréries, associations particu-

culières, mêlées de rites païens, souvent interdites par le clergé et par le pouvoir. Si à ce monde industriel il manquait l'air libre des campagnes, s'il étouffait dans ses maisons de bois, sculptées, peintes, mais sombres, humides, souvent délabrées; s'il souffrait des émanations souvent infectes et mortelles de son industrie, il gagnait davantage, il était mieux vêtu; chacun pouvait épargner quand il ne fréquentait pas trop la taverne : chacun avait l'espoir de devenir un bourgeois.

282. — Le commerce. — Les marchands, à l'exemple des artisans, avaient formé des corporations tour à tour opprimées et oppressives. A Paris la navigation de la Seine, au-dessus et au-dessous de la ville, appartenait exclusivement à une compagnie très ancienne, appelée la *marchandise de l'eau*. Tout bateau qui contrevenait à ses règlements était saisi, confisqué. A Rouen, corporation analogue.

Si tant de vexations attendaient les marchands sur les rivières, ces dons de la nature, ces « chemins qui marchent », que devaient être les droits exigés sur les routes de terre? On traversait mainte seigneurie pour faire quelquefois un très court voyage, on rencontrait une ville fermée de murs, une rivière à franchir. Il fallait acheter le droit de passer. Les péages sur les ponts se justifiaient mieux, car, à cette époque où il n'y avait guère de travaux publics, les ponts étaient une propriété particulière[1].

Si le transport était onéreux, la vente n'en demeurait pas moins sujette à des impôts qui augmentaient le prix de la marchandise, droits de *hallage*, de *tonlieu*, de *pesage*, de *mesurage* et de *minage*, aussi variés que les marchandises elles-mêmes. A Paris le petit commerce devait, le samedi, cesser dans tous les quartiers pour se concentrer aux halles. « C'est là seulement que ce jour-là beaucoup de métiers pouvaient vendre les objets de leur industrie : obligés de fermer leurs boutiques et de se transporter aux halles, ils louaient au hallier, qui percevait le *tonlieu* au nom du roi, des étaux ou des huches pour l'étalage de leurs denrées ou marchandises; les boulangers (ou talemeliers) du dehors y apportaient du pain, et les drapiers, les tisserands, les marchands de corduan (cuir imité de Cordoue) des villes et des bourgs de la baillie de Paris, et même de plus loin, étalaient leurs draps, leurs étoffes. »

1. Ce n'est que depuis 1848 que les derniers péages ont été supprimés à Paris: Il y a quelques années seulement qu'on a racheté les péages des ponts de la Saône à Lyon. Aux environs de Paris, à Villeneuve-Saint-Georges, Argenteuil, Triel, etc., il y a encore des péages.

283. — Les monopoles. — Le commerce vivait comme l'industrie par le monopole. Ainsi, à Paris, la boucherie était concentrée entre les mains de certaines familles. Les étaux devinrent héréditaires, ni plus ni moins que les fiefs. La corporation des crieurs[1] avait le monopole de la publicité. A cette époque d'ignorance on ne pouvait se servir d'affiches; l'imprimerie d'ailleurs n'existait pas. Des crieurs annonçaient donc les marchandises et les actes de l'autorité. Non seulement ils allaient dans les rues annonçant le vin de la taverne à laquelle ils étaient attachés, mais ils en offraient aussi aux passants dans un hanap ou vase de bois. Pendant *le ban* du roi, c'est-à-dire dans le temps fixé pour la vente du vin du roi, les taverniers ne pouvaient rien vendre. Chaque seigneur de même avait son ban, son monopole. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de villes et de villages, les actes publics sont annoncés au son du tambour.

284. — Les foires. — Les fêtes du commerce étaient les *foires* ou grandes réunions de marchands de divers pays : il y en avait trois à Paris : la foire Saint-Germain, la Saint-Ladre, le Lendit. Le Lendit, la réunion la plus célèbre et la plus joyeuse, se tenait dans la plaine Saint-Denis. Ces foires duraient quinze jours; créées par suite de pèlerinages à de grandes abbayes, elles devinrent le plus utile des encouragements au commerce et favorisèrent le rapprochement des populations. C'étaient les expositions universelles du temps.

285. — Les Juifs: la lettre de change. — Les Juifs, qui ne pouvaient vivre que par le commerce, étaient sous le coup d'une perpétuelle excommunication. Sans cesse exilés et sans cesse rappelés, les Juifs tenaient entre leurs mains presque tous les capitaux et pratiquaient le *change* ou commerce des monnaies. Comme ils prélevaient des intérêts très élevés, usuraires, les rois, de temps en temps, annulaient tous les prêts ou forçaient les Juifs à racheter leurs biens confisqués. Pour soustraire leurs richesses à l'avidité royale, les Juifs mettaient en bonnes mains leurs métaux précieux et donnaient aux voyageurs des lettres secrètes pour ceux qui avaient reçu le dépôt de leurs richesses. Ce serait là l'origine des *lettres de change*. Ces lettres furent utilisées également en Italie. Leur usage se répandit et donna un nouvel

1. A la mort d'un *crieur*, ses camarades, en robe de confrérie, devaient porter son corps au cimetière, mais, en route, le convoi devait s'arrêter à tous les carrefours ; on devait déposer le corps sur des tréteaux, et un crieur muni d'un beau hanap offrait à boire à tous les assistants.

essor au commerce. Les relations commerciales ne se fondant alors que sur la confiance, ce fut le ***crédit.***

IV. — Les campagnes.

286. — Les paysans; transformation du servage. — Les paysans, les serfs, en réalité, ne comptaient point. Toutefois, l'adoucissement relatif des mœurs, dû à une pratique plus intelligente du christianisme, n'avait pu qu'être profitable aux campagnes. Les seigneurs commencèrent en outre à faire des contrats, les serfs devinrent des *abonnés*, des *francs-abonnés*: on les transformait en fermiers ou métayers.



Le paysan.

287. — L'affranchissement des serfs. — Le servage se modifiait donc. Dès le XIIe siècle, il tendit, en certains pays, à disparaître tout à fait. Suger, l'abbé de Saint-Denis, le grand ministre de Louis VI et de Louis VII, libéra de la mainmorte, dès 1125, les habitants de la ville de Saint-Denis. Les seigneurs, le roi, imitèrent cet exemple. Au XIIIe siècle, le mouvement se généralisa. Une ordonnance fameuse de ***Louis X le Hutin***, en 1315, abolit le servage dans le domaine royal, en invoquant le « droit de nature ». Il s'en fallut pourtant que la servitude disparût d'un seul coup. Elle persista longtemps, même dans le domaine royal.

288. — Les paroisses rurales. — L Eglise avait créé des *paroisses* dans les campagnes les plus reculées. Les cabanes des paysans, groupées autour d'une modeste église due à la libéralité du seigneur, formèrent une sorte de communauté, une circonscription ecclésiastique. Le curé l'administrait, tenait note parfois des baptêmes, des mariages, des enterrements, mais bien irrégulièrement, et l'on ne pouvait point dire qu'il y eût des *actes de l'état civil.* Dans les paroisses, les seigneurs désignèrent un surveillant, un ***intendant***, souvent serf ou vilain lui-même, qui prenait conseil de quelques compagnons. Il se tenait dans les campagnes des *cours de vilains*, des *justices rurales* chargées de juger les

paysans à peu près dans les mêmes formes que les justices féodales.

289. — L'agriculture. — Au XIIIe siècle, l'agriculture avait profité de la paix intérieure que les rois s'étaient appliqués à maintenir. De vastes éclaircies avaient été ouvertes dans les forêts; les terres arables s'étendirent, les famines furent plus rares, moins terribles. Depuis les croisades, on avait transplanté en Europe le *mûrier*, le *maïs*, le *sarrasin* ou blé noir, l'*artichaut*, l'*épinard*, l'*échalote* (d'Ascalon), l'*abricotier*. On voyait çà et là, dans les campagnes, des *moulins à vent* à l'imitation de ceux qu'on avait remarqués en Asie. Toutefois la culture était primitive, car on n'avait que des outils grossiers et des engrais insuffisants. On laissait la terre en jachère de deux années l'une.

290. — Les habitations des campagnes. — « Des miniatures du XIVe siècle reproduisent des maisons de paysans faites avec du sable, des cailloux, de la paille. On les recouvrait avec du chaume, des roseaux, de la tourbe ou même de la terre. Beaucoup de maisons n'avaient pas de cheminées et n'étaient chauffées que par la proximité du four ou des étables qui faisaient partie du même bâtiment. Les cheminées, quand on en trouvait, étaient fort grandes, parce qu'on s'éclairait avec le feu. La cire était chère et réservée pour les solennités; l'usage de l'huile fut longtemps un luxe ignoré hors des régions méridionales[1].

De grandes caisses de bois, comme les bergers en ont encore au fond de quelques provinces, servaient de lits, placés souvent très haut au-dessus du sol, dans un renfoncement; cette coutume s'est conservée en certains pays. Néanmoins, déjà au XIVe siècle, les paysans avaient, outre la paillasse, des matelas de laine, des lits de plume, des couvertures de serge ou de tiretaine, et aussi des draps.

Les vieilles peintures représentent les laboureurs du moyen âge portant un *sayon* (sorte de blouse) avec un capuchon, des *braies*, ou chausses de laine ou drap grossier et aux jambes des courroies croisées et nouées. On n'avait pas encore de linge de *coton*; les riches seuls se servaient de linge de *toile* et l'usage constant de la *laine* entraînait d'horribles maladies de peau. On avait cependant des habits de luxe pour les fêtes, *chaperons*, *ceintures*, principalement des fourrures communes.

La nourriture était le blé noir, les châtaignes dans les pays de montagnes, le laitage. Point de viande, si ce n'est celle de porc et dans les jours de fête.

1. DARESTE, *Histoire des Classes Agricoles*.

La Normandie, terre grasse et fertile, était une des régions les plus favorisées; l'aisance y avait fait beaucoup de progrès. Dans les documents, on voit de longues énumérations de bestiaux, de chevaux, de volailles, et Froissart, parlant de l'invasion anglaise, dit que l'ennemi trouva le pays « gras, plantureux, les granges pleines de blé, les maisons pleines de toutes richesses, et moutons et les plus beaux bœufs du monde qu'on nourrit en ce pays». Il est certain qu'avant la guerre de Cent ans les campagnes s'étaient beaucoup améliorées, mais les désastres et les ravages de cette longue guerre ramenèrent une affreuse misère.

V. — La langue française. La science.

291. — Les écoles. — Les écoles fondées jadis à l'ombre des cloîtres ou des églises (à Paris, celles du *Parvis Notre-Dame*, de *Sainte-Geneviève*, de *Saint-Victor*) avaient attiré, dès le XIe siècle, une quantité d'élèves. Les écoliers étaient libres, vivant misérablement dans les rues étroites qui environnaient la rue du Fouarre et la rue Galande, ou dans des *collèges* fondés et entretenus par des donations pieuses. Au-dessus de ces collèges s'éleva celui qui avait été créé pour l'étude de la théologie par *Robert de Sorbon*, chapelain de saint Louis et qui prit son nom, la Sorbonne. Aujourd'hui la Sorbonne est la tête de l'Université de Paris.

292. — La langue française. — L'Université enseignait, argumentait en *latin* : c'était la langue de l'Église. Le peuple cependant parlait une autre langue formée du mélange des idiomes germaniques et de latin : la langue *romane*. Suivant les variétés de ce mélange on distinguait : au nord la *langue d'oïl*, au midi la *langue d'oc*, désignées ainsi du mot qui signifiait *oui*, *oïl*, ou *oc*. Le Midi ayant été, après la croisade des Albigeois, dominé par le Nord, la *langue d'oïl* l'emporta et c'est d'elle, qu'après un travail de plusieurs siècles est sortie la ***langue française***.

293. — La poésie française; chansons de gestes; trouvères; troubadours. — Dès le XIIe siècle, de longs poèmes en langue d'oïl, des chansons de guerre ou de *gestes* (*gesta*, faits, actions), avaient célébré, en les travestissant, les exploits de Charlemagne, changé en empereur féodal : en lui on résumait toutes les prouesses des guerriers féodaux. La plus remarquable de ces chansons de gestes, la plus répandue et qui traversa les siècles, *la Chanson de Roland*, fit du neveu de Charlemagne le type accompli du chevalier, du paladin chrétien. Ces poèmes étaient

portés de château en château, de ville en ville, par des conteurs ambulants, les *trouvères*.

Dans le Midi les poètes avaient surtout réussi à exprimer des sentiments tendres : c'étaient les *troubadours*; ils allaient aussi de château en château, mais pour y charmer les réunions galantes, les *cours d'amour* où des prix étaient décernés aux plus délicats.

294. — Les mystères; naissance du théâtre. — Les dimanches, les jours de fêtes, alors nombreux, la population vivait en quelque sorte à l'église. Les *mystères* reproduisant, tableaux vivants, des scènes de la Bible ou de l'Évangile, remplissaient les intervalles des offices. Ces représentations, qui dès le XIIIᵉ siècle séduisaient la foule, furent reportées en dehors des églises, en plein air, et alors naquit le *théâtre* populaire, d'abord religieux. La vogue des mystères s'accrut au XIVᵉ siècle et des *confréries* spéciales s'organisèrent pour faire revivre devant les yeux des spectateurs, avec un grand luxe de machines et de costumes, la Passion du Christ. Ces représentations se renouvellent de nos jours en Bavière, même en France.

295. — La prose. — La prose, quoique bégayant une langue à peine ébauchée, a déjà ses chefs-d'œuvre. Sous Philippe Auguste, *Geoffroy de Villehardouin* retrace en une chronique simple et imagée la merveilleuse aventure de la conquête de Constantinople. *Joinville* fait revivre en ses *Mémoires* la douce figure du roi saint Louis dont il fut le compagnon et l'ami, et c'est lui qui nous a laissé ces récits dont les historiens se sont servis.

296. — Les sciences, l'alchimie. — Moins avancées que les lettres, les sciences s'essayaient pourtant dans les tâtonnements de l'*alchimie*. Ce nom, emprunté aux Arabes, désignait les recherches qu'on faisait par la fusion des substances, des métaux, pour en découvrir la composition. C'est l'origine de la science moderne de la chimie. *Roger Bacon*, *Albert le Grand*, avaient déjà entrevu de grandes vérités, et le premier, dit-on, avait connu la composition de la *poudre à canon*. Mais les superstitions de toute sorte, l'obstination des hommes à chercher la *pierre philosophale* qui devait donner le moyen de fabriquer de l'or, égaraient les meilleurs esprits. Au lieu d'étudier les astres, on cherchait à y lire les destinées de la vie. L'*astrologie* empêchait l'astronomie de naître.

On avait pourtant fait quelques progrès en mathématiques, en arithmétique, surtout depuis que l'on connaissait les chiffres dits *arabes* (parce qu'ils furent apportés par les Arabes, qui les avaient empruntés, croit-on, aux Indiens).

Résumé.

261-262. — La société féodale a trouvé pour ainsi dire son expression dans ses constructions originales : elle est représentée par le château, la cathédrale, la maison de ville dite moyen âge.

Le château, d'abord simple refuge entouré de palissades, devint, par les développements successifs que lui donna l'architecture militaire, un vaste assemblage de bâtiments enveloppés d'une enceinte de hautes murailles, une forteresse, une cité, une ferme. On peut juger aujourd'hui par les ruines du château de Coucy de l'aspect colossal qu'avaient parfois ces châteaux.

263-267. — Les forteresses étaient massives, les armures aussi. Les chevaliers se couvraient de tuniques en *mailles de fer*, au XIIe siècle, puis se protégèrent par des *plaques de fer* au XIIIe et au XIVe siècle. Les armes offensives étaient principalement l'*épée*, fort lourde, et la *lance*, fort longue.

Les seigneurs néanmoins aimaient à se délasser des combats et à revêtir des costumes riches, élégants, des robes fourrées, des *bliaus* ou tuniques à manches, des manteaux de drap ou de soie bordés de fourrures. Ils portaient des souliers d'étoffe très ornés et terminés en longues pointes. Ils paraient leur tête de chapeaux de fleurs ou de chapelets d'orfèvrerie. Le plus souvent ils rabattaient sur la tête une sorte de capuchon ou *chaperon* composé d'étoffes enroulées.

268-272. — Le moyen âge est surtout religieux. Il traduit par de splendides églises et de gigantesques cathédrales le profond sentiment de piété de cette société. Le **style roman**, qui avait produit déjà des églises remarquables, est remplacé par le style **ogival**, qui permet de donner aux arcades des édifices plus d'élégance et aux voûtes une hauteur jusque-là inconnue.

Au XIVe siècle, on exagère le style ogival qui perd sa majestueuse simplicité et devient le style fleuri ou plutôt le *style flamboyant*.

273-277. — Les évêques et le clergé étaient tout-puissants, mais l'ignorance encore profonde favorisait les superstitions. Les *hérésies* amenaient des guerres sanglantes comme celle des Albigeois. De nouveaux ordres religieux furent créés, pour défendre le dogme et aussi un tribunal qui mérita une sinistre renommée, mais ne s'acclimata pas en France, l'*Inquisition*.

278-285. — Dans les villes, les constructions n'atteignirent point le grandiose des constructions militaires. Mais si la plupart des maisons étaient en grande partie composées de pans de bois apparents, les bourgeois eurent des maisons de pierre solidement construites. Le toit dessinait un pignon pointu, et faisait saillie sur la maison pour l'abriter des pluies. La charpente, les poutres étaient contournées, enjolivées, peintes, sculptées, imagées. La maison bourgeoise ou seigneuriale, au moyen âge, était une œuvre artistique.

Les villes s'enrichissaient par l'industrie et le commerce. Les ouvriers,

les marchands étaient organisés en *corporations* étroites; le travail, le commerce étaient gênés par des droits et des impôts onéreux.

291-295. — Au XIIe, au XIIIe siècle se manifeste une grande curiosité de savoir. Les sciences théologiques, philosophiques, étaient enseignées dans des écoles prospères, surtout dans l'*Université de Paris*. La *langue française* se dégageait dans les *chansons de geste*, les petits poèmes des *trouvères* et des *troubadours*, les *mystères* représentés sur les théâtres populaires.

296. — Les sciences étaient plus arriérées : elles s'attardaient encore dans les erreurs de l'*alchimie* et de l'*astrologie*.

DEVOIRS ECRITS

Décrire un château du moyen âge. — Décrire une cathédrale. — Décrire une maison de ville. — L'industrie et le commerce au moyen âge.

QUESTIONNAIRE

Qu'avait été le château primitif? — Que devint-il? — Quelles fortifications lui ajouta-t-on? — Quelle était l'armure du chevalier au XIIe siècle? — Par quoi fut-elle remplacée aux XIIIe et XIVe siècles? — Quelles étaient les armes offensives? — Qu'entendait-on par *tournois*?

Quels furent les différents styles dans lesquels étaient construites les églises? — Qu'entend-on par ogive? — Quel nom impropre a-t-on donné à ce style d'architecture? — Quel nom mérite-t-il mieux et pourquoi? — Quelles sont les cathédrales les plus remarquables? — Quel style vint, aux XIVe et XVe siècles, du développement du style ogival? — Par quoi ornait-on les cathédrales et les églises? — Par qui étaient construits tous les édifices? — A qui alors étaient égaux les évêques? — Comment appelait-on leurs tribunaux? — Qu'entendait-on par hérésie? — Quelle hérésie fameuse amena une guerre terrible? — Quels nouveaux ordres religieux furent créés?

Qu'entendait-on par bourgeois? — Qu'est-ce qui empêchait les villes de s'étendre? — Comment étaient les rues des villes? les maisons? — Comment se groupaient les artisans et les marchands? — Pourquoi se groupaient-ils ainsi? — Par quels degrés arrivait-on à être maître ou patron? quel travail fallait-il produire? — Quelles vexations gênaient les marchands? — Qu'entendait-on par foires? — Comment annonçait-on les marchandises et les actes de l'autorité? — Quel commerce était concentré entre les mains des Juifs? — Quelle était leur condition? — D'où viennent les *lettres de change*?

Quelles circonstances avaient amené des affranchissements de serfs? — Qu'est-ce que l'Église avait créé dans les campagnes? — Quand fut décrété l'affranchissement des serfs du domaine royal? — Quelle était la situation de l'agriculture? — Comment nous représente-t-on les maisons des paysans, leur costume? — Quelle était leur nourriture?

Où étaient groupés les écoliers à Paris? — Quel collège est devenu fameux? — De quoi faisait partie l'Université? — Quelle langue employait-elle? — Qu'entend-on par *langue d'oïl*, *langue d'oc*? — De quoi s'est formée la langue française? — Comment appelait-on les poètes de ce temps? au nord, au midi? — Quels sont les deux premiers historiens qui ont écrit en français? — D'où est sorti le théâtre? — Qu'entendez-vous par l'alchimie?

LIVRE V

La guerre de Cent ans

CHAPITRE XVI

PHILIPPE DE VALOIS ET JEAN LE BON

SOMMAIRE. — *La France prospérait lorsqu'une guerre terrible s'engagea contre l'Angleterre et dura cent ans. Les règnes de Philippe de Valois et Jean le Bon en marquèrent la première période par des désastres.*

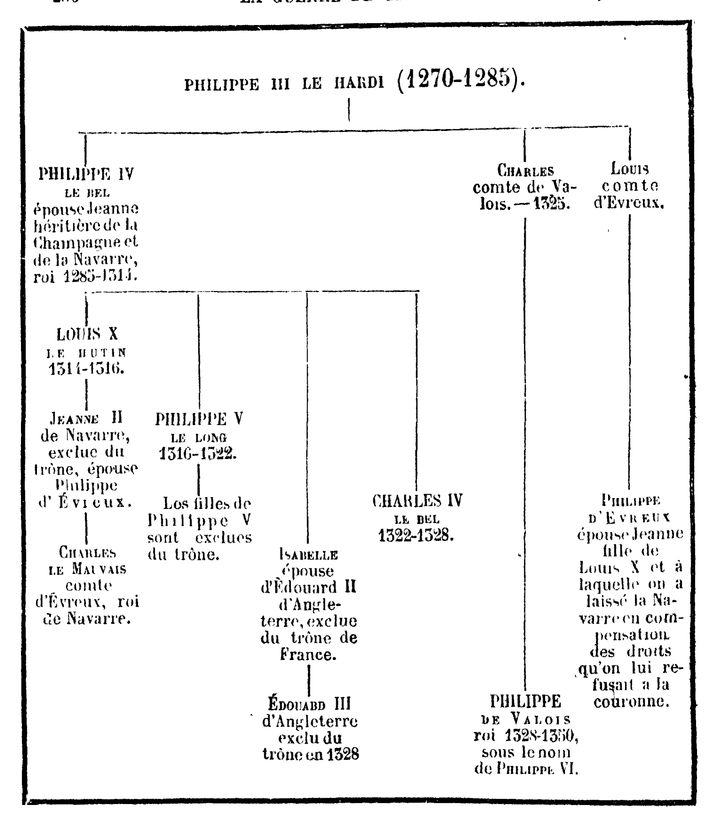
I. — Philippe VI de Valois (1328-1350). Crécy et Calais.

297. — Avènement de Philippe VI de Valois (1328): causes de la guerre de Cent ans. — L'extinction de la branche des Capétiens directs donna lieu à une troisième application de la loi salique, bien plus importante que les deux premières et dont les conséquences devaient être graves.



Philippe VI de Valois. (Estampe de la Bibl. Nat.)

Édouard III, roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabelle et neveu des trois derniers rois, aurait dû, selon le droit féodal, hériter de la couronne de France. Mais on lui opposa le fils de Charles de Valois, ***Philippe***, neveu de Philippe le Bel et cousin seulement des trois derniers rois, comme l'indique le tableau suivant :



La question n'était plus, cette fois, de savoir si un oncle devait être préféré à sa nièce, mais si *un prince étranger serait préféré à un prince français*. La ***loi salique***, jusqu'alors contestable, devint ***loi nationale***.

Les barons proclamèrent donc un roi en 1328, un vrai descendant de Hugues Capet, ***Philippe VI de Valois***, qui allait être la tige de la seconde branche des Capétiens.

Ce fut la cause directe de la guerre de Cent ans.

Mais la *rivalité de la France et de l'Angleterre* datait du jour où

un duc de Normandie était devenu, par la conquête de cette grande île, plus puissant que son suzerain. Jusqu'alors cependant le roi anglais luttait pour disputer quelques provinces à son suzerain : c'était une *lutte féodale.* Dorénavant il va disputer au roi de France sa couronne même : ce cera une guerre de *rois.*

Puis les succès des armées anglaises, leurs ravages dans les provinces françaises, irriteront les populations : la guerre deviendra celle de deux *peuples*; pour les Anglais une guerre de conquête, pour les Français une ***guerre nationale.***

298. — Philippe VI de Valois et la Flandre. Guerre indirecte. — Édouard III (né en 1312) était mineur : il reconnut d'abord les droits de son rival et vint, sous les voûtes admirables de la cathédrale d'Amiens, rendre l'hommage à Philippe VI pour sa province de *Guyenne* (1329).

Mais l'hostilité des deux rois ne tarda pas à éclater et, avant de se mesurer, ils se firent une guerre *indirecte* en Flandre et en Bretagne.

En ***Flandre*** les villes ne cessaient de se révolter contre leur comte français Louis de Nevers; Philippe de Valois avait même inauguré son règne en allant les combattre et en gagnant sur les Flamands la bataille de ***Cassel***[1] (1328). Philippe VI voulant ruiner le commerce des Anglais, crut faire un coup de maître en ordonnant au comte Louis d'arrêter en Flandre tous les marchands anglais comme il venait de les faire arrêter en France. Mais les Flamands n'eurent plus de laines, partant ils ne pouvaient plus tisser de draps et ils devaient leur prospérité à leurs nombreux *métiers à tisser* les étoffes. Aussi se soulevèrent-ils une seconde fois et mirent à leur tête un riche bourgeois de Gand, le brasseur ***Jacques Artewelde*** (1336).

Celui-ci, comprenant que les Flamands ne pourraient résister seuls aux Français, appela à leur aide Édouard III, et excita celui-ci à prendre le titre de *roi de France.* Un prince de la famille royale, *Robert d'Artois,* qui, accusé de plusieurs crimes, s'était réfugié auprès d'Édouard, le poussait encore à disputer la couronne à Philippe.

En 1340, le roi Édouard fit voile d'Angleterre avec une flotte nombreuse pour aborder au port flamand de l'***Écluse***[2]. La flotte française, composée de navires italiens, car Philippe n'avait pas

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Nord, près d'Hazebrouck.

2. L'Écluse, *Sluys*, ville et port de Hollande (Zélande) au sud de Middelbourg.

de marine, essaya de barrer le passage à Édouard; elle fut complètement battue et détruite (1340). Les deux rois conclurent une trêve qui était à peine signée lorsqu'un nouveau théâtre s'ouvrit pour leur rivalité.

299. — La succession de Bretagne (1341); guerre dite des deux Jeanne. — Depuis Philippe Auguste, une maison française régnait sur la Bretagne. Le duc Jean III mourut en 1341, ne laissant point de fils : il avait reconnu pour son héritière sa nièce ***Jeanne de Penthièvre***, qui avait épousé un prince français, parent de Philippe, ***Charles de Blois***. Mais un frère de Jean III, ***Jean de Montfort***, réclama le duché de Bretagne et demanda du secours au roi Édouard. Charles de Blois fut aidé du roi Philippe.

Dès le début de la guerre Jean de Montfort fut pris à Nantes. Sa femme, la comtesse de Montfort[1], présentant son jeune enfant aux seigneurs bretons, continua la lutte. Elle-même défendit et sauva la ville d'*Hennebont*[2], excitant l'admiration des chevaliers « par ses belles entreprises et son énergie » (1342). Jean de Montfort s'échappa en vain (1345) de la tour du Louvre : il mourut presque aussitôt et son héroïque veuve dirigea seule la résistance. Le prétendant français *Charles de Blois* fut à son tour fait prisonnier à la bataille de la *Roche-Derrien*[3] (1347), et sa femme, *Jeanne de Penthièvre*, imitant la comtesse de Montfort, continua la lutte qui devint réellement dès lors la *guerre des deux Jeanne*, et qui se prolongea par une série de sièges et d'escarmouches jusqu'au règne de Charles V.

300. — Invasion de la Normandie par Édouard III; bataille de Crécy (1346). — Cependant Philippe et Édouard allaient se prendre corps à corps. Le roi de France ayant, durant une trêve, attiré à Paris des seigneurs normands et bretons, les fit arrêter et en fit décapiter quinze, sans forme de procès, comme alliés du roi d'Angleterre. Un des seigneurs prisonniers, *Godefroy d'Harcourt*, s'échappa, se réfugia auprès d'Édouard et l'excita à envahir la France, s'offrant de le guider en Normandie.

Édouard III aborda à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin (1346), ravagea tout le pays, fit route vers *Caen*, où ses troupes

1. Elle s'appelait Marguerite de Flandre, mais on lui donne généralement le nom de son mari et on l'appela Jeanne de Montfort, par opposition à Jeanne de Penthièvre.

2. Chef-lieu de canton du Morbihan, sur le Blavet.

3. Chef-lieu de canton des Côtes-du-Nord.

ramassèrent un riche butin, puis se dirigea vers *Louviers*, *Vernon*, et vint camper à *Poissy* à six lieues de Paris.

Philippe réunit des forces imposantes. Édouard envisagea alors les dangers de sa position au cœur d'un pays ennemi et rétrograda jusqu'à la Somme. Philippe se met à sa poursuite. Il va l'atteindre sur les bords de la *Somme*. Tous les gués de cette rivière sont



Piquiers et arbalétriers (XIVe siècle).

gardés, mais Édouard force celui de *Blanquetaque*[1]. Lui-même, se jetant dans la rivière, conduit ses hommes d'armes contre les défenseurs du passage. Toutefois cette lutte opiniâtre lui fait comprendre qu'il ne peut se dérober davantage à son ennemi. Il s'arrête près du village de **Crécy** (aujourd'hui dans le département de la Somme), où les Français essuyèrent une défaite complète (26 août 1346).

1. Près de Saint-Valery-sur-Somme.

LECTURE N° 30.

La journée de Crécy. — Édouard III avait pris position sur une colline, et fait faire, près d'un bois, un grand parc avec les charrettes de l'armée ; il y enferma ses chevaux et ordonna à ses hommes d'armes de demeurer à pied. Ses archers se placèrent les uns sur les chariots, les autres dessous, cherchant tous à se bien couvrir. Il avait une armée très inférieure en nombre, mais ces dispositions, qui indiquent déjà l'intelligence de la guerre, lui assurèrent le succès.

Cependant le roi de France, parti d'Abbeville, chevauchait, bannières déployées, au milieu d'une foule de seigneurs montés sur de beaux chevaux et richement parés. Ils arrivaient confusément, pleins d'orgueil, se disputant à qui le premier verrait l'ennemi. Philippe, au lieu de remettre l'attaque au lendemain, pour laisser reposer ses troupes, céda à l'ardeur des siens et à sa colère : « le sang lui bouillait dans les veines ». Les archers génois engagèrent le combat avec leurs *arbalètes à manivelle.* L'arbalète avait été apportée d'Asie, au commencement du XIIe siècle : c'était une combinaison de l'arc avec un pied en bois qui permettait d'ajuster avec plus de précision et de lancer les flèches avec plus de force. On se servait pour bander l'arbalète d'un instrument en fer appelé *cranquin*, d'où les troupes armées de l'arbalète reçurent le nom de *cranquiniers.* Les flèches se nommaient *carreaux* ou *carrelets.* Les Anglais, bien abrités, accablèrent d'une grêle de flèches les Génois; puis, ce qu'on n'avait point vu encore, firent un grand bruit avec des *bombardes* ou *canons* qui lançaient des bombes de fer au moyen du feu. Effrayés, les Génois se replièrent, mais la chevalerie française les accusa de lâcheté et leur passa sur le corps. « Tuez toute cette ribaudaille, criaient les seigneurs, ils nous embarrassent la voie. » Les Français escaladerent la colline et vinrent se heurter contre l'armée ennemie.

Édouard, du haut d'un moulin qu'on montre encore à Crécy, voyait les seigneurs français arriver tout désordonnés, entremêlés, s'étouffer les uns les autres ou périr sous les flèches de ses archers, sous les coups terribles des grandes épées de ses hommes d'armes. Quinze charges inutiles ne purent rompre la solide ordonnance des troupes anglaises. La nuit arrivait. On arracha Philippe du champ de bataille et on l'entraîna au château de *Broye.* « Qui est là ? » crièrent les sentinelles du haut des tours. « Ouvrez, dit-il, c'est l'infortuné roi de France. »

Le lendemain du combat, les soldats des communes de Rouen et de Beauvais arrivaient au secours du roi ; ne sachant rien de la bataille, ils tombèrent par un épais brouillard au milieu des Anglais, et 7000 périrent encore.

301. — Siège de Calais (1347); Eustache de Saint-Pierre. — Édouard III alla aussitôt mettre le siège devant Calais; il fut retenu devant la ville *plus de dix mois; mais, pour montrer sa ferme résolution de s'emparer de la place, il traça autour d'elle non plus seulement un camp, mais une véritable ville de bois.*

Philippe essaya en vain de secourir la place; il ne put approcher, et l'héroïque gouverneur, *Jean de Vienne*, dut enfin capituler (1347). Édouard III voulait d'abord que la ville se rendît à discrétion; il exigea ensuite que six bourgeois vinssent en chemise, la corde au cou, lui apporter les clefs de la place. *Eustache de Saint-Pierre* se dévoua avec *Jean d'Aire*, *Jacques* et *Pierre de Vissant* et deux autres notables bourgeois : ils ne durent la vie qu'aux prières de la reine d'Angleterre.

Édouard chassa tous les habitants de Calais et repeupla la ville avec des familles anglaises. Il faut ajouter qu'Eustache de Saint-Pierre, sans doute par reconnaissance pour la reine qui lui avait sauvé la vie, se soumit à Édouard III et recouvra ses biens dont plus tard ses héritiers ne voulurent pas.

302. — La peste noire (1348). — La guerre s'arrêta, mais presque aussitôt (1348) un terrible fléau, qui avait déjà ravagé l'Europe, s'abattit sur la France : c'était la *peste noire*, sortie probablement du fond de l'Asie. « La tierce partie du monde en mourut, dit un chroniqueur. » Le peuple, dans sa fureur, soupçonnant les juifs d'avoir empoisonné les puits et les fontaines, fit de ces malheureux un massacre épouvantable.

303. — Les impôts; la gabelle. — Cette dépopulation effrayante venant après la guerre rendit plus lourd le poids des impôts; le prix de toutes choses augmenta. Philippe, prodigue, fastueux, s'était vu déjà obligé de renouveler les exactions de Philippe le Bel. C'est lui qui régularisa la *gabelle*, monopole du sel; il ordonna en 1343 que *nul ne pourrait vendre du sel s'il ne l'avait acheté au grenier du roi ou gabelle.* Il mit aussi un autre impôt, une autre gabelle sur les denrées, sur les *boissons*, ce qui ne l'empêcha point de recourir aux *altérations de monnaies.*

304. — Acquisition du Dauphiné (1343-1349) et de Montpellier. — Au milieu même des fureurs de la guerre et de la peste, la royauté continuait ses agrandissements. Le fils de Philippe avait négocié avec le dauphin du Viennois, *Humbert II*, prince dégoûté du monde, un traité qui faisait passer ses domaines dans la famille royale et qui fut exécuté en 1349. D'après le traité, le Dauphiné devait être toujours donné à un des princes de la maison royale : il devint l'apanage ordinaire des

fils aînés des rois qui portèrent dès lors le titre de *dauphins*. Le mot *dauphin* en vint donc à signifier dans la maison royale de France le plus proche héritier du trône. Pour la première fois, depuis le fatal traité de Verdun, notre pays touchait, en un point, à sa limite naturelle des Alpes[1].

Il se rouvrait aussi le libre accès de la Méditerranée par l'acquisition de la *seigneurie de Montpellier*. Cette grande cité commerçante, sans être un port[2], industrieuse, rivale de Marseille et des riches républiques italiennes, était aussi une ville savante. dotée d'une université et d'un célèbre collège de médecine.

II. — Jean le Bon (1350-1364). Poitiers.

305. — Jean II dit le Bon. — Jean II dit *le Bon*[3] (le Brave), fut un prince dur pour les nobles et sans pitié pour le peuple. Brave, mais prodigue, dépensant des sommes folles en fêtes, il maintint les taxes créées par son père et altéra les monnaies avec une impudence plus grande encore que Philippe le Bel.



Jean le Bon. (D'après le portrait original conservé à la Bibl. Nat.)

Il montra le même mépris pour la justice que pour la bonne administration des finances; sans aucune forme de procès il fit décapiter le connétable *Raoul de Nesle* dans la cour de son propre hôtel. Puis il donna la charge de connétable à un étranger, *Charles de Lacerda*, venu d'Espagne. Ce favori ayant péri assassiné (1354), Jean fit semblant de pardonner aux seigneurs coupables de ce meurtre, les surprit à Rouen au milieu d'un festin que leur

1. Le Dauphiné avait fait partie des différents royaumes de Bourgogne Mais la plupart des seigneurs cantonnés dans les Alpes se rendirent indépendants Les plus puissants, les comtes de Vienne réunirent un grand nombre de fiefs; ils portaient et on ne sait trop pourquoi le titre de *Dauphins du Viennois*. Le Dauphiné peuplé d'une race fière et belliqueuse qui a donné beaucoup d'illustrations à la France, entre autres Bayard, comprenait les départements actuels de l'Isère, des Hautes-Alpes, et une partie de celui de la Drôme.

2. Montpellier est à huit kilomètres de la mer avec laquelle elle communique par le *Lez*. Aigues-Mortes, Maguelonne, Cette lui servaient de ports.

3. C'est en réalité le premier et le seul du nom de Jean qui ait régné. On lui a donné ce numéro parce qu'il y avait eu un fils posthume de Louis X, *Jean Ier*, mort quelques jours après sa naissance.

donnait son propre fils, Charles de Normandie, et les fit décapiter, sauf Charles le Mauvais, roi de Navarre, prince du sang royal, qui fut retenu prisonnier (1356).

Un des parents de ces seigneurs, *Godefroy d'Harcourt*, celui-là même qui avait déjà guidé Édouard III en Normandie, excita de nouveau Édouard à envahir la France. La guerre avec l'Angleterre, qui avait déjà recommencé, prit une fureur nouvelle.

306. — Guerre de Bretagne; combat des Trente (1352). — A vrai dire, elle n'avait pas cessé en Bretagne où le parti anglais et le parti français se livraient des combats fameux. Durant une trêve, le sire de Beaumanoir, capitaine de Josselin, envoya défier Bembro, gouverneur anglais de Ploërmel[1]. Trente chevaliers bretons et trente chevaliers anglais se réunirent dans la lande de Mi-Voie et combattirent jusqu'à ce qu'ils fussent tous morts ou blessés. Beaumanoir, blessé, mourant de soif, demandait à boire. « Bois ton sang, Beaumanoir, » s'écria un de ses compagnons, Geoffroy Dubois, et ce mot est demeuré historique. Bembro tomba mort; les Anglais furent obligés de s'avouer vaincus; mais aucun des chevaliers ne sortit de cette terrible lutte sans être couvert de blessures[2].

307. — Invasion du centre de la France par le prince de Galles; bataille de Poitiers (1356). — De la Bretagne la guerre s'était étendue à la Normandie, puis à toute la France. Le fils d'Édouard III, le prince de Galles, surnommé le *Prince Noir*, à cause de la couleur de son armure, avait amené dans la province anglaise de Guyenne une armée considérable. Il envahit le Rouergue[3], l'Auvergne, le Limousin, passa dans le Berri, pillant et ravageant, et se dirigea vers la Loire. Le roi Jean se hâta de se diriger vers la Loire avec toute sa chevalerie, et le prince de Galles, apprenant que les passages de la Loire étaient gardés, se mit en retraite par la Touraine et le Poitou. Mais Jean ayant franchi la Loire, l'Indre, la Creuse, la Vienne, arriva à ***Poitiers*** avant le prince de Galles, auquel toute retraite fut fermée. Il pouvait l'envelopper et le prendre par la famine. Il voulut combattre et essuya un irrémédiable désastre. Lui-même fut fait prisonnier. (19 septembre 1356.)

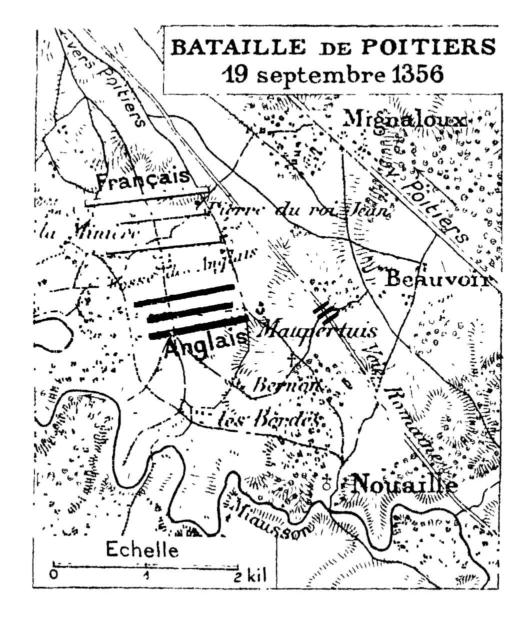
1. *Ploërmel*, chef-lieu d'arrondissement, *Josselin* chef-lieu de canton du département du Morbihan.

2. Voir, pour ce combat des Trente et une foule d'épisodes de la guerre de Cent ans que nous ne pouvons reproduire ici, notre livre : *le Patriotisme en France*.

3. Pays de Rodez.

LECTURE N° 31.

La journée de Poitiers. — Jean avait une armée double de celle des Anglais. Il pouvait les bloquer, les prendre par la famine. Le prince de Galles se croyait déjà perdu et négociait. Le roi se croyait déjà vain-



queur et se montrait intraitable. La bataille s'engagea sur un terrain accidenté, au champ de *Maupertuis*[1]

A la journée de Crécy, on avait vu la force de l'infanterie; on résolut maladroitement, dans l'armée de Jean, d'en improviser une : les seigneurs descendirent de cheval et raccourcirent le bois de leurs lances à cinq pieds; on ne garda que 300 hommes d'armes à cheval et on les chargea de déloger le prince de Galles.

Un chemin creux, tortueux, conduisait au camp des Anglais : la cava-

1. Aujourd'hui ferme de la Cardinerie, à 12 kilomètres au sud-est de Poitiers.

lerie française s'y engage, mais les chevaux, percés par les flèches des Anglais, renversent leurs cavaliers qui sont bientôt égorgés par les fantassins anglais. Alors la cavalerie anglaise en réserve, guidée par le Prince Noir, fond sur les seigneurs français qui sont restés à pied au milieu de la plaine avec le roi. Le corps d'armée du dauphin Charles est rompu et l'héritier de la couronne reçoit du roi l'ordre de quitter le champ de bataille. Quoique la journée soit si compromise, le roi reste à la tête de son corps d'armée; secondé par son plus jeune fils, Philippe le Hardi, il fait merveille, une hache à la main : « Père, gardez-vous à droite! criait le jeune homme; père, gardez-vous à gauche! » Mais entouré, pressé de tous côtés, Jean est bientôt obligé de se rendre avec plus de 2000 seigneurs.

III. — Régence du dauphin Charles. Étienne Marcel.

308. — Etienne Marcel; les Etats généraux de 1356. — Les habitants de Paris, croyant voir arriver bientôt l'ennemi, se mirent en état de défense et, sous la direction de leur énergique prévôt des marchands, ***Etienne Marcel***, improvisèrent fortifications, artillerie, milice.

Le jeune dauphin, *Charles*, investi de la régence pendant la captivité de son père, convoqua les ***Etats généraux***. Ceux-ci, qui avaient déjà, en 1355, réclamé des réformes, se réunirent pleins de patriotisme et de haine contre les Anglais, mais aussi de défiance contre la royauté dont ils se voyaient obligés de payer les témérités et les folies (1356-1357).

Les députés de la bourgeoisie avaient pour chef *Etienne Marcel* qui se sentait soutenu, dans ses demandes de réformes, par le chef des députés du clergé, *Robert le Coq*, évêque de Laon, et par un noble, *Jean de Pecquigny*. Peu nombreux d'ailleurs et honteux de la défaite que venaient d'essuyer les seigneurs à Poitiers, les nobles n'essayèrent point de disputer l'influence aux députés du clergé et des villes. Les États généraux, réunis dans la grande salle du Palais, après de longs débats avec le dauphin, le forcèrent à éloigner vingt-deux officiers que le peuple accusait de ses maux, obtinrent la faculté de *se réunir deux fois par an* et élurent une *commission* de *trente-six membres* chargée d'assister, c'est-à-dire de gouverner le dauphin. C'était une révolution analogue à celle qui avait réussi à fonder, il y avait déjà un siècle, au-delà de la Manche, la puissance du *Parlement anglais*.

Mais, en France, *l'accord n'existait pas entre les diverses classes.*

De plus, occupées de leurs propres maux, trop éloignées, trop ignorantes, les provinces, loin de soutenir les décisions des Etats, maudissaient au contraire leurs députés qui avaient voté de lourds impôts. Paris luttait donc seul contre la royauté et perdit sa cause par des violences.

Etienne Marcel, pour vaincre la résistance du dauphin aux demandes qu'on lui faisait, avait déjà délivré le roi de Navarre. Il conduisit au palais de la Cité (le 22 février 1358) des bandes forcenées, et ce jeune prince vit avec épouvante massacrer sous ses yeux deux de ses conseillers, les *maréchaux de Normandie* et de *Champagne*. Le régent tremblait pour sa propre vie. Etienne Marcel le rassura en le coiffant de son *chaperon rouge et bleu*, coiffure que les Parisiens avaient adoptée. Mais Charles ne fut pas plus tôt délivré qu'il s'enfuit de Paris avec beaucoup d'habitants et commença la guerre civile.

309. — La Jacquerie. — Au même moment, des bandes d'aventuriers, soldats anglais, soldats du roi de Navarre, soldats du dauphin, parcouraient les campagnes, arrêtant les vivres, pillant et ravageant. Le poids de ces horribles guerres tombait sur le paysan dont rien ne défendait ni la cabane, ni la récolte. La misère était au comble. Et il fallait payer les rançons des prisonniers de Poitiers. Les nobles, relâchés sous condition, accouraient pour arracher à leurs tenanciers les sommes promises aux Anglais. Toutes les colères amassées dans le cœur des paysans éclatèrent à la fois. Plus de dix mille se révoltèrent dans le *Beauvaisis*, se précipitèrent sur les châteaux, pillèrent à leur tour, tuèrent et satisfirent par d'affreuses cruautés leur soif de vengeance[1]. On les appela les *Jacques*[2] et le nom de *jacquerie* est resté celui de toute guerre sauvage.

310. — Meurtre d'Etienne Marcel (1358). — Etienne Marcel, qui n'avait plus le choix des alliés, fit cause commune avec les *Jacques*. Mais ceux-ci, dispersés, traqués par les nobles, massacrés en foule, ne purent lui être d'aucun secours.

Sachant qu'il n'avait aucune grâce à attendre du dauphin, il se retourna vers Charles le Mauvais auquel il proposa la couronne. Marcel se préparait à ouvrir une des portes de la ville aux soldats du roi de Navarre allié des Anglais, lorsqu'un de ses compagnons, Jean Maillard, résolut de prévenir sa trahison. Marcel se

1. Leurs ravages s'étendirent dans les pays d'Amiens, de Laon, la Brie et l'Ile-de-France.
2. Le prénom de Jacques était très répandu dans les campagnes.

trouvait près de la porte Saint-Antoine vers minuit. « Étienne, Etienne, lui cria Jean Maillard, que faites-vous ici à cette heure? — Jean, que vous importe de le savoir? — Je vous le montre, dit Jean Maillard à ceux qui le suivaient, il tient les clefs des portes en ses mains pour trahir la ville! — Jean, vous mentez. — C'est vous qui mentez, répondit Maillard, et se précipitant sur lui il le frappa d'une hache. » Marcel tomba et fut achevé par les compagnons de Maillard (1358).

Le dauphin, rappelé par une partie de la bourgeoisie que les projets de Marcel avaient effrayée, rentra dans la capitale et la maîtrisa par de nombreuses exécutions.

311. — Le réveil du sentiment national; le Grand Ferré. — Jean avait conclu avec Edouard III le traité de *Londres* qui lui abandonnait la meilleure moitié de la France. Le dauphin Charles ne voulut pas le sanctionner, et la guerre recommença. Charles appliqua un système qui devait lui valoir d'importants succès : il défendit de livrer bataille (1359). Edouard III parcourut l'Artois, la Champagne, la Brie, le Gâtinais, le Maine, sans rencontrer une armée. Il faisait pourtant d'affreux ravages. Mais les paysans osaient souvent regarder en face ces hommes bardés de fer. La plus acharnée de toutes les résistances, la résistance locale, commençait. Près de Compiègne, un paysan d'une taille gigantesque, surnommé *le Grand Ferré*, était l'épouvante des Anglais campés à Creil. Dans un combat, jouant de la hache avec une dextérité et une force extraordinaires, il abattit quarante-cinq ennemis. Or il tombe malade; les Anglais l'apprennent et envoient douze d'entre eux pour le massacrer. La femme du moribond veille à ses côtés, elle les aperçoit : « Ah! mon pauvre Grand Ferré, s'écria-t-elle, voilà les Anglais qui viennent pour te tuer ». Il s'élance de son lit, saisit sa hache, tombe sur les assassins, et sur douze en tue cinq; les sept autres prennent la fuite. Le héros boit de l'eau froide et se couche, cette fois pour ne plus se relever.

312. — Traité de Brétigny (1360). — Harcelées par les Français, les troupes anglaises se fondirent peu à peu, et Edouard III découragé signa la paix (1360). Par le traité de ***Brétigny*** [1], Jean lui céda les duchés de *Gascogne* et de *Guyenne*, avec l'*Agénois*, le *Rouergue*, le *Quercy* [2], le *Périgord*, le *Poitou*, la *Saintonge*, *la*

1. Hameau dépendant du bourg de Sours, à deux lieues de Chartres.
2. Pays des *Cadurques*, ancienne population gauloise, aujourd'hui département du Lot. Les noms des autres provinces dérivent aussi des noms des anciens peuples gaulois.

Rochelle, l'*Angoumois*, le *Limousin*, *Calais*, *Guines*, et le *Ponthieu*, c'est-à-dire plus de *seize* de nos départements actuels. Le roi put alors revenir en France au prix de nos plus belles provinces et d'une rançon de trois millions d'écus d'or.

LECTURE N° 32.

Ringois à Abbeville (1360); sentiments français des provinces cédées. — Les provinces cédées à l'Angleterre protestèrent en vain de leur attachement à la France. Les habitants de la Rochelle disaient : « *Nous avouerons les Anglais des lèvres, mais nos cœurs ne changeront pas.* » Strasbourg et Metz répètent aujourd'hui devant les Allemands les mêmes paroles.

A Abbeville, un riche bourgeois, nommé *Ringois*, fut pris à la suite d'une émeute, et le commandant anglais lui offrit la liberté sous la seule condition de prêter à Édouard III le serment de fidélité. Ringois refusa. Conduit à Douvres, en Angleterre, il refusa une seconde fois. On le fit alors monter sur le sommet d'une tour dont la plate-forme dominait la mer, et, pour la troisième fois, on lui dit d'opter : le serment ou la mort. Pour la troisième fois Ringois refusa : il fut précipité dans les flots.

313. — Création de la seconde maison de Bourgogne (1363); mort de Jean le Bon (1364). — Comme si le royaume n'était pas assez appauvri, Jean céda en 1363 à son plus jeune fils, *Philippe le Hardi*, le **duché de Bourgogne**, qui avait fait retour à la couronne par l'extinction de la première maison capétienne[2]. Il créait ainsi une seconde maison qui, malgré sa parenté si proche avec la dynastie capétienne, sera bien redoutable aux rois de France.

Il avait déjà donné l'**Anjou** à un autre de ses fils, *Louis*; le **Berri** et l'**Auvergne** à un autre, *Jean*, et reconstituait ainsi, avec des *apanages* (d'*apanager*, donner du pain), une nouvelle féodalité, dite *princière* ou **apanagiste**. Il **démembrait de nouveau cette France que les Capétiens avaient reconstituée.**

Jean avait laissé, en Angleterre, comme otage, jusqu'à entier payement de sa rançon, un autre de ses fils, le duc d'Anjou. Le duc s'évada. Jean, indigné, alla se constituer de nouveau prisonnier et mourut à Londres, quelque temps après, au milieu des fêtes que lui donnait son vainqueur Edouard III (1364).

Résumé.

297. — Les prétentions du roi d'Angleterre, Édouard III, au trône de France furent la *cause directe*, immédiate, de la guerre de Cent ans. La rivalité déjà ancienne des rois de France et d'Angleterre cessa d'être une lutte féodale et devint la lutte de deux peuples.

298. — Cette guerre commença indirectement, en Flandre d'abord, où *Philippe VI de Valois* soutenait le comte Louis de Nevers contre ses sujets révoltés. Vainqueur des Flamands à *Cassel* dès le début de son règne (1328), Philippe excita un nouveau soulèvement de ce peuple par ses mesures tyranniques à l'égard du commerce des laines. Les Flamands mirent à leur tête (1336) *Jacques Artewelde* qui appela Édouard III à leur secours et l'excita à prendre le titre de *roi de France*. La flotte française fut battue par la flotte anglaise près du port de *l'Ecluse* (1340).

299. — En Bretagne, une guerre de succession (1341) fournit encore aux deux rivaux, Édouard et Philippe, une occasion pour se mesurer. Édouard soutint *Jean de Montfort*, Philippe *Charles de Blois*.

300-302. — La lutte directe commença en 1346 par une invasion d'Édouard en Normandie. Philippe força le roi d'Angleterre à évacuer cette province, mais il perdit la grande bataille de **Crécy** et ne put empêcher ensuite la prise de **Calais** (1347).

Un fléau redoutable, la *peste noire* (1348), vint ajouter aux malheurs de la guerre, et assombrir encore le triste règne de Philippe de Valois.

303-304. — Ce règne avait été marqué par l'accroissement des impôts et de la *gabelle*. Toutefois Philippe avait acquis le *Dauphiné* et la seigneurie de *Montpellier*.

305-307. — *Jean II, le Bon*, c'est-à-dire *le Brave*, se montra vindicatif et cruel. Par des exécutions sommaires, il mécontenta les seigneurs; par ses prodigalités et l'altération des monnaies, il s'aliéna le peuple.

Obligé de résister à une nouvelle invasion des Anglais, il essuya une défaite sanglante à **Poitiers** (1356) et fut lui-même fait prisonnier.

308-310. — Alors on vit presque une révolution s'accomplir. Les ***États généraux***, convoqués (1356) par le Dauphin, cherchèrent, soutenus par l'énergique prévôt de Paris, ***Étienne Marcel***, à s'emparer du gouvernement.

Mais les Parisiens, mal soutenus par les provinces, compromirent leur cause par des excès. Puis une révolte des paysans, qui commença dans le Beauvaisis, la *Jacquerie* (1358), vint épouvanter le pays et Étienne Marcel fut réduit à s'allier aux Jacques. Cette alliance discrédita sa cause et Étienne Marcel périt, massacré par Jean Maillard, au moment où il se préparait à ouvrir les portes aux troupes de Charles le Mauvais (1358). Le Dauphin rentra dans Paris.

311-312. — Cependant les Anglais, fatigués des résistances qu'ils rencontraient dans les campagnes, signèrent le *traité de* **Brétigny** (1360), par lequel le roi Jean cédait à Édouard la *Gascogne*, la *Guyenne* et leurs

dépendances, l'*Agenois*, le *Rouergue*, le *Quercy*, le *Périgord*, le *Poitou*, la *Saintonge*, la *Rochelle*, l'*Angoumois*, le *Limousin*. De plus, Édouard conservait *Calais* et le Ponthieu. Les provinces cédées protestèrent en vain de leur attachement à la France.

313. —Jean, délivré, ne tarda pas à retourner en Angleterre se constituer prisonnier, parce qu'un de ses fils, envoyé comme otage, s'était enfui. Il avait du reste, en reconstituant pour ses fils les *duchés* de *Bourgogne*, d'*Anjou*, de *Berri*, rétabli une nouvelle féodalité dite *princière* ou *apanagiste*.

DEVOIRS ECRITS

Expliquer les causes de la guerre de Cent ans. — Racontez la bataille de Crécy. — Racontez la bataille de Poitiers. — Histoire d'Etienne Marcel. — Racontez l'histoire du Grand Ferré et celle de Ringois.

QUESTIONNAIRE

Quelle fut la cause directe de la guerre de Cent ans? — De quelle époque datait la rivalité de la France et de l'Angleterre? — Quel fut le caractère de la nouvelle lutte? — Quelle était la descendance de Philippe de Valois, celle d'Edouard III?

De quelle façon indirecte la guerre s'engagea-t-elle?

Par qui était disputée la succession de Bretagne? — Quels étaient les droits et les soutiens de chacun des deux prétendants?

Comment la lutte devint-elle directe entre Philippe et Edouard? — Qui excita Edouard à envahir la Normandie? — Où se livra la grande bataille entre Philippe et Edouard, en quelle année? — Quelle arme nouvelle y fut employée par les Anglais? — Quelle fut la cause de la défaite des Français? — Quelle ville fut ensuite assiégée et prise par Edouard? — Quels citoyens se dévouèrent pour sauver les habitants de Calais?

Quel fléau vint ravager la France à la fin du règne de Philippe VI? — Quels impôts établit Philippe de Valois? — Quelles furent les acquisitions faites sous ce prince?

Quel était le caractère de Jean II le Bon? — Quelles furent ses violences? — Quel fait d'armes avait marqué la guerre en Bretagne?

Par quelle partie de la France eut lieu la nouvelle invasion des Anglais? — Où l'armée française atteignit-elle les Anglais? — Quelles furent les dispositions prises par le roi Jean? — Quel fut le sort du roi Jean?

Qu'arriva-t-il après la bataille de Poitiers? — Quels furent les chefs des différents Ordres aux Etats généraux? — Que demandèrent les Etats généraux? — Qu'est-ce qui rendit inutiles les décisions des Etats? — Que fit Etienne Marcel pour intimider le dauphin?

Qu'entend-on par la Jacquerie? — Quel fut le sort d'Etienne Marcel?

Racontez les principaux épisodes qui marquent le réveil du sentiment national à cette époque. — Quelles provinces furent cédées aux Anglais par le traité de Brétigny? — Quelle fut la faute commise par ce roi après la délivrance? — Quelles maisons princières établit-il?

CHAPITRE XVII

CHARLES V. PREMIÈRE DÉLIVRANCE

SOMMAIRE. — *Les fautes et les revers de Philippe de Valois et de Jean le Bon, dus à l'orgueil et à la témérité, furent réparés par le calme et la prudence de* **Charles V** *qui délivra la France des Anglais.*

I. — Charles V (1364-1380). Du Guesclin et ses premiers services.

314. — Charles V le Sage. — Au roi téméraire et borné succède un prince mûri avant l'âge par l'expérience, froid, intelligent, *Charles V*, que l'histoire appelle si justement le *Sage*. Ce n'est point un batailleur. Sa santé débile le rend incapable de manier la lance : par nécessité il est sobre, modéré; il vit renfermé dans ses châteaux où il s'entoure de savants et où il amasse de beaux livres. Si le corps maladif est condamné à l'inertie, l'esprit vit, pense, médite, et Charles a déjà trouvé l'homme qui suppléera à son bras engourdi.



Charles V.
(D'après une miniature d'un manuscrit de la Bibl Nat.)



Du Guesclin, par Feron. (Musée de Versailles.)

315. — Du Guesclin. — Cet homme, c'est ***Bertrand Du Guesclin.*** Né en 1321, près de Rennes, fameux dès son enfance par son caractère batailleur, trapu, vigoureux, hardi, Bertrand s'était distingué entre tous les vaillants chevaliers de la Bretagne. Il avait déployé autant d'adresse que de bravoure à la défense de *Rennes* (1357) et de *Dinan* (1359).

LECTURE N° 33.

Enfance de Du Guesclin. — Du Guesclin était, disait-on, le plus laid de Rennes jusqu'à Dinan. Sa figure ne revenait point à ceux qui le voyaient, et ses actions avaient quelque chose de farouche et de brutal. Ses parents lui préféraient ses frères, quoiqu'il en fût l'aîné; ils le méprisaient et le rebutaient jusqu'à ne point lui permettre de manger à table avec eux.

Un jour, au moment où il venait d'exciter la colère de sa mère, entra une juive convertie, qui ramena la paix en caressant l'enfant et en assurant à sa mère qu'il était né pour de grandes choses. Bertrand manifesta sa reconnaissance en servant lui-même à table la dame qui lui avait adressé de bonnes paroles, auxquelles il n'était pas habitué. Sa mère, agréablement surprise eut plus soin de lui, mais cette première estime dura peu. En effet, son caractère intraitable, son humeur bouillante l'entrainaient souvent avec les enfants du voisinage dans des combats opiniâtres. Il sortait quelquefois de la mêlée le nez et la bouche tout en sang. Son père fut obligé de faire publier dans le pays dont il était le seigneur, qu'il condamnerait à de grosses amendes les parents des enfants qui continueraient à lutter avec Bertrand.

Mais celui-ci trouva le moyen de s'échapper et de se réfugier chez un de ses oncles à Rennes, qui consentit à s'en charger et résolut de lui laisser suivre son penchant pour tous les exercices violents, apprentissage de la guerre.

Un jour, Bertrand, avec des armes empruntées, alla se mêler aux combattants dans un *tournoi*, jeu favori des guerriers du temps. La visière du casque de Bertrand était baissee : personne ne le connaissait, et bientôt il renversait plusieurs chevaliers. Son père précisément combattait et voulut venger ceux qui venaient de tomber : Bertrand refusa le combat, au grand étonnement de tout le monde, et l'étonnement redoubla quand on le vit jeter bas les autres chevaliers. Bertrand leva sa visière; son père, joyeux, courut l'embrasser, lui promettant de l'équiper et de le laisser suivre la carrière des armes.

316. Commencement de l'art militaire. — Du Guesclin n'était point un grand seigneur. Il n'avait point l'orgueil de ces chevaliers qui se précipitaient en aveugles, ne se confiant qu'en la force de leur bras. Il observait et calculait ses chances de succès. Il ne dédaignait point les ruses. Jean le Bon avait mieux aimé risquer une bataille que de prendre son ennemi par la famine. Du Guesclin bloque volontiers les châteaux et attend patiemment, ce qui ne l'empêche point de monter vaillamment à l'assaut. Il sait surprendre ses ennemis et les terrifie par l'impétuosité de ses

attaques. Il a déjà, sans avoir étudié, l'instinct de l'art militaire, tout en conservant l'audace et l'intrépidité des anciens chevaliers.

317. — Bataille de Cocherel (1364). — Charles V avait à combattre trois ennemis : 1° le *roi de Navarre*, Charles le Mauvais, toujours ambitieux et toujours allié des Anglais; 2° les *grandes compagnies*, bandes de routiers, de brigands de toutes nations qui infestaient le pays ; 3° les *Anglais*.

Du Guesclin commença par détruire les *Navarrais* qui tenaient pour ainsi dire le roi bloqué dans Paris. Il s'empara de ***Meulan***, de *Mantes*, et vainquit près de ***Cocherel***[1] (1364) les principales bandes navarraises commandées par le *captal* (ou chef) *de Buch*[2]. Ce furent là les « nobles étrennes » de la royauté de Charles V, car ce prince apprit cette victoire la veille du jour où il devait être sacré à Reims.

318. — Bataille d'Auray (1364); traité de Guérande (1365); fin de la guerre de Bretagne. — Charles tenait aussi à se délivrer de la guerre de Bretagne, qui traînait depuis vingt-trois ans. Mais Du Guesclin y fut moins heureux : il perdit la bataille d'***Auray***[1], où il tomba entre les mains de l'ennemi. Toutefois, le prétendant français, Charles de Blois, ayant péri dans le combat, la guerre se trouva terminée. Le traité de *Guérande*[2] abandonna le duché de Bretagne à Jean II de Montfort, et la veuve de Charles de Blois garda le comté de Penthièvre (1365). Charles V racheta Du Guesclin et l'employa à la plus difficile des entreprises.

319. — Les Grandes Compagnies. — La guerre avait duré si longtemps en France qu'elle était devenue un métier. Toutes les bandes de mercenaires, allemands, anglais, italiens, qui se louaient soit à un parti, soit à un autre, continuèrent, après la paix de Brétigny, de vivre aux dépens du pays. Ces aventuriers, organisés en *compagnies*, obéissant à des chefs renommés pour leur hardiesse, étaient assez forts pour résister à toutes les attaques.

LECTURE N° 34.

Les routiers ou brigands. — Ces bandes pillaient pour vivre et vivaient aussi pour piller. « Il n'est, disait l'un de ces chefs de compagnie, Aimerigot Marchès, ébattement et joie en ce monde que de gens

1. Cocherel, village (Eure), à 17 kilomètres d'Évreux.
2. Auray, chef-lieu de canton du Morbihan.
3. Guérande, chef-lieu de canton de la Loire-Inférieure.

d'armes et de guerroyer. Comme nous étions réjouis quand nous chevauchions à l'aventure et pouvions trouver sur les champs un riche abbé, un marchand, une caravane de mules chargées de drap, ou de fourrures, ou d'épices, ou de draps de soie ! Tout était nôtre ou rançonné à notre volonté ! Tous les jours nous avions nouvel argent. Les vilains d'Auvergne et de Limousin nous pourvoyaient en abondance et nous amenaient polment, blé, farine, pain tout cuit, l'avoine, la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis, les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions vêtus comme des rois, et, quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous. Par ma foi, cette vie était bonne et belle. » Ces joyeux vivants étaient barbares ; ils emmenaient les paysans prisonniers attachés à la queue de leurs chevaux, les fouettaient ou leur faisaient subir mille tortures pour leur arracher une rançon. Ils s'amusaient à leur briser les dents. Ils leur coupaient les pieds et les poings. La terreur fut telle qu'on désertait les villages ; on se réfugiait dans les bois, dans les souterrains. On les appelait du nom de leur armure, la brigandine, les *brigands* ou les *routiers*, puis, ceux qui survenaient, les *tard-venus*. En 1361, ils battirent les troupes conduites contre eux par Jacques de Bourbon à *Brignais*[1] Ils ne semblaient nullement décidés à quitter un si beau pays que le pays de France, qu'ils nommaient eux-mêmes *leur chambre*.

320. — Expédition en Espagne. — Charles V chargea Du Guesclin de le délivrer de ces bandes qui mangeaient le pays. Pour les décider à quitter la France, il fallait les mener batailler. Or le roi avait précisément à venger la sœur de sa femme, la pieuse *Blanche de Bourbon*, qu'un roi de Castille, don Pèdre le Cruel, avait épousée, puis mise à mort. La fin tragique de Blanche de Bourbon avait excité partout une vive indignation, et le peuple de Castille, fatigué de la tyrannie de don Pèdre, voulait le remplacer par son frère *Henri de Transtamare*. Du Guesclin proposa à Charles de conduire les grandes Compagnies en Espagne, de venger la reine Blanche, et de mettre sur le trône de Castille Henri de Transtamare, qui serait un allié de la France.

Bertrand alla donc trouver les chefs des Grandes Compagnies avec lesquels il eut une entrevue à Châlon-sur-Saône, buvant, mangeant, riant avec eux. Il leur fit de magnifiques promesses et déclara qu'il se mettrait à leur tête s'ils voulaient le suivre en Espagne. Fiers de combattre sous les ordres d'un chef aussi renommé que Bertrand, ils le suivirent. « Quand toute la France vit leurs talons », suivant l'énergique expression d'un vieil auteur elle commença de respirer, s'estimant bien heureuse de se voir

1. Près de Lyon.

délivrée de ces hôtes fâcheux qui l'avaient presque mise à deux doigts de sa perte, et donna mille bénédictions à Du Guesclin.

Ce torrent des Grandes Compagnies s'écoula par la vallée de la Saône, puis du Rhône, car les aventuriers voulaient passer par Avignon pour forcer le pape à leur donner une grosse somme. L'arrivée de ces rudes soldats en Espagne hâta la chute de don Pèdre, qui fut remplacé par Henri de Transtamare (1366).

321. — Intervention des Anglais en Espagne; bataille de Navarette (1367). — Il suffisait que Henri fût l'allié des Français pour que les Anglais intervinssent à leur tour en faveur de don Pèdre.

Henri de Transtamare ne suivit pas docilement les conseils de Du Guesclin, et la bataille de *Navarette* (1367) fut un désastre pour Henri. Du Guesclin, qui s'obstinait à combattre quand l'armée était en fuite, fut fait prisonnier. Don Pèdre le Cruel redevint roi de Castille.

LECTURE N° 35.

Captivité et générosité de Du Guesclin. — Du Guesclin emmené à Bordeaux, où le Prince Noir tenait sa cour, y demeura longtemps prisonnier. Le prince ne voulait point le mettre à rançon A la fin, cependant, piqué d'honneur par les propos de ses courtisans, il fit venir Bertrand. Le prince de Galles lui demanda comment il se portait : « Sire, lui répond Bertrand, j'irai mieux quand il vous plaira : il y a longtemps que j'entends les souris et les rats, mais non le chant des oiseaux. »

Le prince lui dit qu'il ne tenait qu'à lui de sortir de prison sur l'heure, s'il voulait faire serment de ne jamais porter les armes contre lui pour la France. Bertrand protesta alors qu'il aimait mieux finir ses jours dans la captivité, car, dès sa plus tendre jeunesse, il *s'était dévoué tout entier au service du roi de France.* Enfin, le prince de Galles lui dit de fixer lui-même sa rançon et Du Guesclin la fixa hardiment à cent mille florins d'or. Comme le prince étonné se récriait, Bertrand réduisit la somme à soixante mille, disant que le roi de France en paierait bien la moitié et Henri de Transtamare l'autre. « D'ailleurs, ajouta-t-il, il n'y a ni femme ni fille sachant filer en mon pays qui ne voulût gagner avec sa quenouille de quoi me tirer de prison. » Émerveillé de tant de fierté, le prince de Galles le laissa partir pour aller chercher sa rançon.

Mais, au retour, avant d'arriver à Bordeaux, Bertrand avait déjà tout dépensé pour racheter les malheureux compagnons qu'il rencontrait sur les chemins et qui revenaient se constituer prisonniers. Il arriva donc à Bordeaux les mains vides, puis des gens du roi de France vinrent payer la rançon, et le généreux Bertrand fut libre.

322. — France et Castille. — Mis à rançon et délivré, Du Guesclin courut de nouveau en Espagne. Le prince de Galles avait éprouvé l'ingratitude de don Pèdre et cessait de le soutenir. Don Pèdre fut vaincu à la bataille de *Montiel* (1369), tué après le combat, et Henri fut rétabli sur le trône de Castille. La France gagna en lui un *allié* dont le secours ne lui fut pas inutile, car la flotte castillane devait aider la flotte française dans la guerre qui allait recommencer avec les Anglais.

II. — Expulsion des Anglais.

323. — Reprise de la guerre contre les Anglais; nouveau système de guerre. — Charles V alors était prêt à se mesurer avec le roi d'Angleterre. Il avait *réparé les fortifications des villes*, réformé des *troupes*, tout en diminuant les impôts. Il avait des *alliés* : le roi d'Ecosse, le roi de Castille. Il entretenait des intelligences dans la Guyenne, où il suscitait des difficultés à Edouard III.

Jugeant l'heure arrivée, il cita Edouard devant son Parlement pour répondre aux plaintes des seigneurs de Guyenne, puis confisqua la province, et osa envoyer un varlet de ses cuisines défier le roi d'Angleterre, déjà vieux, et dont le fils, le redoutable Prince Noir, était malade. Les Anglais répondirent au défi par une nouvelle invasion (1369).

Mais le nouveau système de guerre adopté par Charles V rendit inutiles leurs efforts. Toutes les villes étaient fermées, pourvues de bonnes garnisons. Bien qu'il en coûtât au roi de voir des fenêtres de son hôtel Saint-Pol la fumée des villages incendiés autour de Paris; il ne bougeait point et ses conseillers lui disaient : « Vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces enragés, ils ne vous mettront pas hors de votre héritage avec ces fumières ». Et le roi Edouard était désolé. « Il n'y eut jamais, disait-il, roi de France qui moins s'armast, et jamais roi de France qui me donnast tant à faire. » En 1370, cependant, le Prince Noir réussit à reprendre *Limoges* qui avait chassé les Anglais et où il ordonna de faire un affreux massacre.

324. — Du Guesclin, connétable. — Du Guesclin s'était hâté de revenir d'Espagne, et, malgré sa modestie, avait été obligé de recevoir l'épée de *connétable*. « Messire Bertrand, lui dit le roi, je n'ai ni frère, ni cousin, ni comte, ni baron en mon royaume qui ne vous obéisse; si quelqu'un s'y refusait, il me courroucerait tellement qu'il s'en apercevrait. »

Du Guesclin frappe un grand coup. Un chef anglais, campé à *Pontvalain*[1], lui envoie un héraut pour le défier. Du Guesclin fait boire le héraut et l'enivre, puis part tout de suite. La pluie tombe, le vent souffle, les chemins sont défoncés, c'est une vraie nuit de tempête, n'importe ; Bertrand entraîne les siens qui murmurent, leur fait faire douze lieues et surprend les Anglais qui sont battus. Puis Du Guesclin profite habilement de sa victoire, s'empare des places fortes presque en courant, bat les divisions dispersées des Anglais, et si un château résiste, le réduit bien vite, grâce à ses canons. Le pays fut rapidement nettoyé ; la France respira (1371).

En 1372, la ville de *la Rochelle* redevint française. *Poitiers* ouvrit ses portes aux Français et la victoire de *Chizé*[2], gagnée encore par Du Guesclin acheva la délivrance du Poitou (1373).

325. — Dernières invasions des Anglais. — Deux fois encore, les Anglais envahirent la France (1373 et 1376); mais leur itinéraire, peu varié, ne leur présentait plus que les ruines qu'ils avaient faites; devant eux se dressaient toujours les mêmes villes bien gardées, auprès desquelles ils rôdaient pleins de colère, mais impuissants. « En 1373, les Anglais, dit Froissart, eurent plusieurs disettes de vivres et en l'hiver de grandes froidures. » Leurs armées se retirèrent, semblables à ces inondations qui ravagent les campagnes, puis les rendent aux laboureurs dont le travail répare les pertes.

En 1377, le Prince Noir, depuis longtemps malade, mourut, et, quelques mois après, le vieux roi Edouard III lui-même descendait au tombeau après avoir perdu tous les résultats de ses victoires. Charles V profita de cette mort pour achever la conquête des provinces cédées par le traité de Brétigny; en 1380, les Anglais ne possédaient plus en France que *Bayonne*, *Bordeaux* et *Calais*.

326. — Mort de Du Guesclin (1380). — Du Guesclin, dans les derniers temps, obligé par Charles V de combattre contre la Bretagne, son pays natal, obéit, puis renvoya au roi l'épée de connétable.

Charles comprit sa faute et se réconcilia avec Bertrand, qu'il chargea de pacifier le *Languedoc* et l'*Auvergne*. Du Guesclin assiégeait la ville de ***Châteauneuf-Randon***[3] lorsqu'il tomba gravement malade. Le gouverneur avait promis de rendre la place s'il

1. Chef-lieu de canton de la Sarthe.
2. Département des Deux-Sèvres.
3. Châteauneuf-Randon, département de la Lozère.

n'était pas secouru au bout de six jours. Informé de la maladie qui tenait le connétable alité : « Eh bien, dit-il, j'irai déposer moi-même entre ses mains les clefs d'une ville dont il est le vainqueur, et que je n'aurais rendue à nul autre qu'à lui. » Le chef anglais sortit de la ville, suivi de toute la garnison portant l'arme haute et enseignes déployées : il se dirigea vers la tente du connétable, où l'on introduisit le gouverneur et ses officiers. A l'aspect du héros, les Anglais, émus, ne purent eux-mêmes retenir leurs larmes; le gouverneur s'inclina, et déposant les clefs sur la couche funèbre, il dit : « Voici les clefs de la ville dont le roi d'Angleterre m'a confié la défense, je les rends au plus preux chevalier qui ait vécu depuis cent ans passés. »

Charles V fit un plus bel éloge de Du Guesclin : il ordonna de l'enterrer parmi les rois, dans les caveaux de Saint-Denis, où lui-même ne tarda pas à le rejoindre (1380).

III. — Administration de Charles V.

327. — Les finances; la justice. — Charles V non seulement délivra le royaume des Anglais, mais sa vigilante administration répara, autant que possible, les maux de la guerre. Il mit de l'ordre dans les finances, institua des officiers pour répartir et recevoir l'impôt, les *généraux pour le fait des finances*, et au-dessous les élus; établit définitivement les aides, impôt sur les objets de consommation qui frappait aussi bien le noble que le bourgeois[1]. Il rendit le Parlement permanent et lui abandonna le palais de la Cité. L'ancienne résidence des rois devint le Palais de Justice. Pour éviter les troubles qu'amenaient les régences, il fixa la *majorité* des rois de France à *treize* ans révolus.

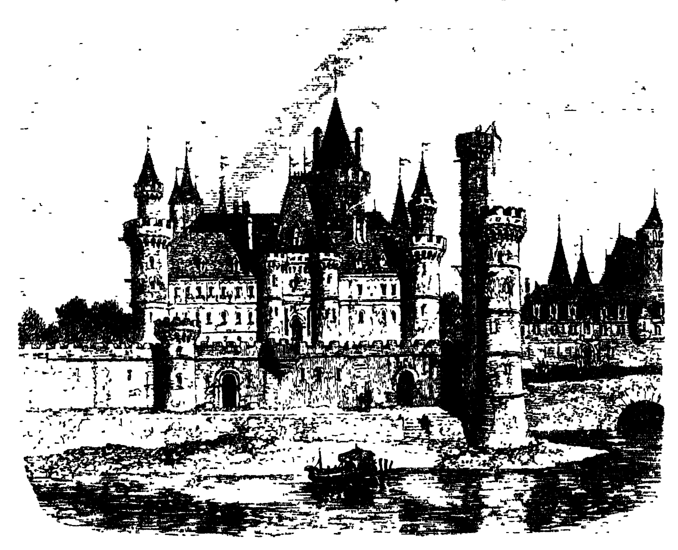
328. — L'armée. — Préoccupé de la défense nationale, Charles V essaya de constituer une armée en soldant des compagnies de gens d'armes. Il fit mettre les fortifications des châteaux et des villes en état et, comme les canons qu'on commençait à employer ouvraient des brèches, il augmenta l'épaisseur des murailles Au siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte (1374-1375), on avait dressé trente-deux bouches à feu.

329. — Les constructions de Charles V. — Charles V fut un roi bâtisseur. Il développa le château du *Louvre*, dont il fit à la fois une forteresse et un palais avec des salles superbement ornées. Il

1. Ce que nous appelons les impôts indirects.

agrandit l'enceinte de Paris sur la rive droite : il fit construire à la porte Saint-Antoine une nouvelle forteresse ou bastille qui, avec ses huit tours rondes, surpassait les autres bastilles, et garda toute seule, à travers les siècles, le nom de *la Bastille*.

La bastille Saint-Antoine protégeait les jardins et les pavillons de l'*Hôtel Saint-Pol* dont Charles V fit sa principale résidence.



Le Louvre sous Charles V.

L'été, il allait demeurer au château de *Vincennes* dont il construisit l'élégante chapelle ou au château de *Beauté*, à Nogent, dans une île de la Marne.

330. — Charles V et la science. — Le surnom de *Sage* donné à Charles V signifiait surtout le *savant*. Le prince s'entourait de clercs instruits, de maîtres des Universités, de physiciens, d'astronomes. Il aimait surtout à s'enfermer dans une tour du Louvre qu'il appelait sa *librairie*, où il avait réuni plus de neuf cents manuscrits précieux. Ce fut l'origine lointaine de la Bibliothèque Royale.

L'historien de ce temps, c'est le chroniqueur *Jehan Froissart*, né à Valenciennes en 1333, mort vers 1410. C'est le peintre nar-

rateur saisissant de la guerre de Cent ans qui, dans son style, naïf, pittoresque, énergique, reproduit le mouvement et le feu des batailles, la splendeur des fêtes et des banquets.

Résumé.

314-318. — *Charles V, le Sage*, répara les folies de Jean le Bon. Le Breton Bertrand Du Guesclin qu'il prit à son service, délivra d'abord le pays des bandes du roi de Navarre, à la journée de **Cocherel** (1364). Envoyé ensuite en Bretagne au secours de Charles de Blois, il perdit la bataille d'**Auray**, où Charles fut tué (1364). Cette mort terminait la querelle et Jean II de Montfort fut reconnu duc de Bretagne (traité de *Guérande*, 1365).

319-322. — Les bandes navarraises, anglaises, les aventuriers de toutes nations pour lesquels la guerre était un métier, continuaient, sous le nom de *grandes compagnies*, à ravager le pays. Du Guesclin les emmena en Espagne où il rétablit sur le trône de Castille un prince ami de la France, *Henri de Transtamare* (1366). Le frère de Henri, *don Pèdre le Cruel*, invoqua le secours des Anglais, qui gagnèrent la bataille de *Navarette* où Du Guesclin fut fait prisonnier (1367).

Racheté après une longue captivité, Du Guesclin courut de nouveau en Espagne où il battit don Pèdre à la journée de *Montiel* (1369). Henri de Transtamare fut rétabli sur le trône de Castille.

323-326. — De 1370 à 1380, Du Guesclin, devenu connétable, combattit avec succès les Anglais qui recommençaient leurs invasions en France. Il les battit à **Pontvalain** (1370), à *Chizé* (1373) et reconquit le *Maine*, le *Poitou*. Inaugurant avec Olivier de Clisson un *nouveau système de guerre*, évitant les grandes actions, il finit par délivrer le pays et quand il mourut devant *Châteauneuf-Randon* (1380), les Anglais ne possédaient plus en France que Bayonne, Bordeaux et Calais.

327-330. — Charles V (mort en 1380) avait contribué à ces résultats par son *administration* soucieuse des intérêts publics. Il avait créé des *officiers de finances*, régularisé les *aides* (impôts indirects), rendu le *Parlement permanent*, commencé l'organisation d'une *armée*. Il avait agrandi *Paris*, développé le château du *Louvre*, construit la *Bastille*. C'était un prince ami des savants et des livres : il commença la Bibliothèque Royale.

DEVOIRS ÉCRITS

Quel était le caractère de Charles V et par quel système de guerre a délivra-t-il son royaume. — Résumer l'histoire de Du Guesclin.

QUESTIONNAIRE

Pourquoi Charles V a-t-il mérité le surnom de Sage? — Contre quels ennemis avait-il à lutter? — Quels furent les services de Du Guesclin? — A quels combats fut-il vainqueur? — Auxquels fut-il défait? — Combien de fois tomba-t-il entre les mains des ennemis?

Qui rétablit-il sur le trône de Castille? Quel était son système de guerre? — Comment finit la guerre de succession de Bretagne? — Combien d'invasions firent les Anglais de 1370 à 1380? — Que leur restait-il en France en 1380?

Quels sont les principaux actes de l'administration de Charles V? — Quel est l'historien de cette époque?

CHAPITRE XVIII

CHARLES VI. LA GUERRE CIVILE
LA DEUXIÈME INVASION ANGLAISE

SOMMAIRE. — *Après le roi sage, la France retomba entre les mains d'un roi qui devint fou. Une guerre civile déchira le pays et ramena la guerre étrangère.*

I. — La minorité de Charles VI (1380-1388).

331. — Minorité de Charles VI ; les soulèvements populaires ; les Maillotins. — Charles V était mort trop tôt, laissant pour héritier un enfant de douze ans, ***Charles VI***. Les oncles du roi, les *ducs d'Anjou, de Berri* et *de Bourgogne*, gouvernent au nom du jeune prince; mais l'un s'est emparé d'un trésor amassé en secret par le sage Charles V, et tous, avides, hautains, excitent bientôt contre eux la colère du peuple.



Charles VI. (Estampe de la Bibl. Nat.)

A Paris la foule massacre les collecteurs d'impôts, révolte dite des *Maillotins* parce que la foule s'était servie de *maillets de plomb* fabriqués pour la défense de la cité et enlevés de l'hôtel de ville.

332. — Les révoltes en Flandre ; la bataille de Roosebecque (1382). — Les riches cités de la Flandre avaient donné l'exemple de ces soulèvements. Le peuple de Gand avait choisi pour chef ***Philippe Arteweld***, fils du célèbre Jacques Arteweld. Or le duc de Bourgogne, l'un des régents de France, avait épousé la fille du comte de Flandre : il prit la défense de son beau-père. Le jeune Charles VI, heureux de partir en guerre, suivit son oncle, et l'armée rencontra les Gantois près du village de ***Roosebecque*** (27 novembre 1382). Les Flamands s'étaient réunis en un seul

bataillon, afin d'enfoncer par leur masse les rangs des chevaliers. Ils s'étaient même, pour ne former qu'un seul corps, liés les uns aux autres. Les chevaliers français, guidés par le connétable *Olivier de Clisson*, ancien compagnon de Du Guesclin, enveloppèrent les Flamands, dont la plupart périrent étouffés, et leur chef Philippe Arteweld resta parmi les morts.

Raffermie par cette victoire, la noblesse revint fière et désireuse de se venger des Parisiens qui avaient souhaité le triomphe des Gantois. Charles VI entra dans sa capitale comme dans une ville conquise en passant sur les portes qu'on avait arrachées de leurs gonds et jetées bas devant lui. Les bourgeois furent désarmés, leurs franchises municipales supprimées, leur fortune épuisée par de lourdes amendes. Des exécutions ajoutèrent à leur effroi : deux des plus notables bourgeois, *Nicolas le Flamand* et le vénérable *Jean Desmarets* (ou des Marès), avocat, ancien prévôt des marchands, juriste éminent, furent, malgré leurs services et leur noble caractère, décapités aux Halles.

333. — Charles VI gouverne par lui-même; les Marmousets. — En l'année 1388 le roi, qui, trois ans auparavant, avait été marié à une princesse allemande, *Isabeau de Bavière*, remercia ses oncles de leurs services. Il reprit les ministres de son père Charles V, gens de petite noblesse, que les princes appelèrent dédaigneusement les *Marmousets* (petits garçons). Les principaux étaient *Bureau de la Rivière*, *Jean le Mercier*, *Jean de Montaigu*. Le pays respirait; quelques privilèges furent rendus aux villes, quelques améliorations apportées à l'administration; mais ce temps meilleur dura peu, et la France ne tarda pas à retomber entre les mains de ceux qui l'avaient déjà si mal gouvernée.

II. — La folie de Charles VI.

334. — Guerre contre le duc de Bretagne ; folie de Charles VI (1392). — Le connétable Olivier de Clisson, le plus influent des ministres de Charles VI, était devenu l'ennemi du duc de Bretagne, qu'il avait servi dans sa jeunesse. Le duc cherchait à s'en délivrer. Un seigneur, *Pierre de Craon*, chassé de la cour par le connétable, l'ayant un soir attaqué avec une troupe d'assassins, et laissé pour mort, le duc de Bretagne donna asile au meurtrier (1392). Charles VI, irrité, réclama le criminel. Le duc refusa de le livrer, et le roi, qui avait beaucoup d'affection pour Clisson, se prépara à marcher contre le duc de Bretagne. Mais sa consti-

tution était épuisée déjà par l'abus des fêtes et des plaisirs; déjà, au commencement de l'année, Charles avait été atteint d'une « fièvre et chaude maladie ». Au mois d'août, en se



Entrée à Paris de la reine Isabeau de Bavière.
Costumes du XIVe siècle.
Miniature d'un manuscrit de Froissart à la Bibliothèque Nationale.

rendant en Bretagne, il fut tout à coup saisi d'un accès de folie furieuse.

LECTURE N° 36.

La folie de Charles VI. — Bien que malade, Charles VI se met en marche au plus fort de l'été (1392). Au Mans il est déjà arrêté par la fièvre; mais il veut poursuivre sa route. Le 5 août 1392, il traverse la forêt du Mans. Un homme sort des broussailles et, prenant la bride du cheval, dit au roi : « Arrête, noble roi, tu es trahi! » Charles fut vivement frappé de cette apparition; puis, quand on arriva dans la plaine, « le soleil était bel et clair, resplendissant à grands rayons ». Charles VI fut accablé par la chaleur. Tout à coup un bruit de fer se fait entendre: un page endormi a laissé tomber sa lance sur le casque de son camarade. Aussitôt le roi, hors de lui, tire son épée, croit voir partout des ennemis, se précipite sur ses pages, sur son propre frère, le duc d'Orléans, tue quatre hommes d'armes, frappe autour de lui jusqu'à ce que son épée se brise, et c'est à grand'peine qu'on arrive à le maîtriser. Sa fureur tombe, mais il ne reconnaît plus personne, il est fou!

Tout le reste de sa vie il demeura, sauf quelques rares instants, dénué de raison, et pour le distraire de sa mélancolie on inventa, dit-on, les *cartes à jouer*; le peuple, saisi de pitié, l'appela le *Bien-Aimé*.

III. — Orléans et Bourgogne. Guerre civile. Armagnacs et Bourguignons.

335. — Le duc Louis d'Orléans et le duc Jean de Bourgogne. — Les sages ministres qu'avait pris Charles VI furent non seulement renvoyés, mais persécutés. Le peuple se vit de nouveau opprimé et obligé de payer les dépenses de princes prodigues qui se ruinaient en fêtes.

Parmi ces princes se distinguait le frère du roi, ***Louis, duc d'Orléans,*** beau cavalier et beau danseur, frivole, débauché, arrogant et dur pour le peuple. C'est lui qui gouverne d'abord avec la reine ***Isabeau de Bavière,*** femme sans cœur et sans conscience, occupée de plaisirs, de toilettes, s'appliquant à introduire en France les modes les plus ridicules et les plus déshonnêtes, et profitant de son pouvoir pour envoyer en Allemagne des chevaux chargés d'or.

Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, étant mort en 1404, son fils, *Jean de Nevers,* lui succéda et disputa le pouvoir à son cousin Louis d'Orléans.

336. — Meurtre du duc d'Orléans (1407). — Jean, voyant qu'il ne pourrait le lui enlever par la force, eut recours à la ruse et au crime. Il fit massacrer le duc un soir dans la rue Vieille-du-Temple (23 novembre 1407).

LECTURE N° 37.

Meurtre du duc d'Orléans (1407). — Le duc de Bourgogne feignit de se réconcilier avec le duc d'Orléans. Le dimanche 20 novembre 1407, les deux princes entendent la messe et communient ensemble. Le 23 novembre, le duc d'Orléans revenait, dans la soirée, peu accompagné, de l'hôtel de la reine, près de la porte Barbette, dans la rue Vieille-du-Temple. Il chevauchait gaiement sur sa mule, chantant même, dit-on, lorsqu'il est assailli par une bande d'assassins. « Je suis le duc d'Orléans! s'écrie le malheureux prince. — C'est ce que nous cherchons, » répondent les meurtriers. Il est renversé et massacré. Un de ses jeunes pages, qui a en vain essayé de le défendre, tombe à côté de lui. La bande qui avait fait le coup s'enfuit, et, à la faveur de la nuit, se réfugia dans l'hôtel d'Artois, qui appartenait au duc de Bourgogne. Le corps du duc fut transporté à l'église des Blancs-Manteaux, où le lendemain eurent lieu des obsèques solennelles. Les princes y assistaient et le duc de Bourgogne faisait les plus grandes démonstrations de douleur.



Jean sans Peur. (D'après son sceau.)

337. — Audace du duc de Bourgogne. — Les recherches du prévôt de Paris et les témoignages ne tardèrent pas à faire soupçonner la vérité. Le duc de Bourgogne, bientôt, se voyant sur le point d'être découvert, avoue son crime : « C'est moi qui ai tout fait, dit-il à son oncle le duc de Berry, le diable m'a poussé ». Il s'enfuit, se met en sûreté dans ses États, et alors il n'avoue plus seulement son crime, il s'en vante.

338. — Valentine de Milan. — Cependant on avait pu voir, dans une litière tendue de deuil, la veuve du duc d'Orléans, *Valentine Visconti*, fille d'un duc de Milan, venir demander justice au roi. Les conseillers de Charles VI avaient été touchés; mais

Jean de Bourgogne était le plus fort : en écrasant à la journée d'*Hasbain* une révolte des Liégeois, il avait gagné le surnom de *Sans Peur* (1408). Il revint triomphant à Paris avec une imposante armée. Valentine se retira dans son château de Blois, dont elle avait fait tendre les salles de draperies funèbres, et là, selon les paroles d'un chroniqueur, elle expira, à la fin de l'année 1408, « de courroux et de deuil ».

339. — Le parti d'Orléans devient le parti armagnac. — La vengeance que la veuve n'a pu obtenir, les fils du duc d'Orléans vont la poursuivre.

Charles d'Orléans, l'aîné, a épousé la fille du comte ***Bernard d'Armagnac*** (1410); c'est le comte d'Armagnac qui devient le chef du parti d'Orléans, et lui donne son nom. Autour de Bernard d'Armagnac et de Charles d'Orléans se range presque toute la noblesse. Une *écharpe blanche* portée au bras gauche devient le signe de ralliement du parti des Armagnacs, et leur cri de guerre : « *Orléans!* » Les Bourguignons se reconnaissent à une *croix de Saint-André*.

340. — Les Bourguignons; les Cabochiens; la terreur à Paris (1413). — Le duc de Bourgogne s'appuyait sur les vassaux de ses nombreux domaines et sur *Paris*. Afin de mieux se concilier les Parisiens, il leur avait rendu les privilèges qu'on leur avait enlevés en 1382, leurs armes, les chaînes de leurs rues. Il flattait les corps de métiers et surtout la redoutable corporation des bouchers, qui occupait tout un quartier de Paris, autour de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. C'est là qu'on tuait en pleine ville, qu'on saignait les animaux, et il y avait là, dans des ruelles affreuses, toute une armée de valets de bouchers, de tueurs, d'écorcheurs, familiarisés avec la vue du sang, et de mœurs violentes. Les bouchers dominèrent bientôt la ville, avec leurs chefs, Tybert, Legoix, *Caboche*, qui donna son nom au parti. Cette troupe forcenée satisfit les vengeances du parti démocratique et bourguignon; elle fit régner une véritable terreur dans Paris (1413). Cependant les notables bourgeois, quoique décimés à la suite de la réaction de 1382, les docteurs de l'Université surtout, qui trouvèrent là l'occasion de jouer un rôle politique, essayèrent d'introduire de sérieuses réformes dans l'administration, Maîtres du pauvre fou Charles VI, ils lui firent signer la grande ordonnance de 1413, dite *ordonnance cabochienne*, qui rappelait celle de 1357 et supprimait les abus les plus criants. Mais qu'étaient ces abus à côté des excès des Cabochiens? Il suffisait qu'un homme dît : « Voici un Armagnac », pour que les tueurs, les

écorcheurs se jetassent sur celui qu'on leur désignait ainsi. Les bourgeois, fatigués, « se tournèrent Armagnacs ». Les chefs du parti d'Orléans rentrèrent dans la capitale et se livrèrent contre les Bourguignons à de cruelles représailles (1413).

IV. — La grande invasion anglaise.

341. — Invasion de la Normandie par Henri V d'Angleterre; bataille d'Azincourt (1415). — Un homme épiait l'heure favorable pour profiter de ces divisions des Français : c'était *Henri V* d'Angleterre, de la maison de Lancastre. Il descendit en Normandie avec une armée, s'empara d'Harfleur et en chassa les habitants.

Les chefs du parti armagnac, maîtres du roi et du gouvernement, se décidèrent alors à marcher contre les Anglais. A leur appel la noblesse accourut, mais insouciante et indisciplinée comme aux jours de Crécy et de Poitiers. Fiers de leur nombre imposant, car ils avaient réuni plus de cent mille hommes, les Français se croyaient certains d'écraser la petite armée des Anglais qui battait en retraite, cherchant à gagner Calais. Le pays que ceux-ci avaient à traverser se soulevait, et les Picards barrèrent le chemin à l'armée de Henri V, près d'***Azincourt*** (Pas-de-Calais, à trois lieues de Hesdin). L'armée française, commandée par le connétable d'Albret, arriva, et, le 25 octobre 1415, le combat s'engagea dans un terrain détrempé par les pluies d'automne. Les Français essuyèrent un désastre non moins terrible que ceux de Crécy et de Poitiers.

LECTURE N° 38.

La journée d'Azincourt. — Les Français, arrivés de la veille, avaient remis la bataille au lendemain et passé la nuit sous la pluie, mornes et transis. Comme à leur habitude, les Anglais se postèrent derrière leurs archers, qui fichèrent chacun devant eux un pieux aiguisé aux deux bouts. Une nuée de flèches s'abattit sur les rangs des chevaliers français obligés de baisser la tête pour que les traits n'entrassent pas dans la visière de leur casque. Les Français s'étaient rangés en escadrons si serrés « qu'ils ne pouvaient lever leurs bras pour frapper sur leurs ennemis ». Leurs lourds chevaux enfonçaient dans les terres fraîchement labourées, et les chevaliers ne pouvaient atteindre les ennemis avec leurs lances, qu'ils avaient coupées par le milieu afin de pouvoir s'approcher plus près des Anglais.

L'avant-garde, rompue, mit le désordre dans le corps de bataille. Ce que voyant, les Anglais, jetant bas leurs arcs, prirent leurs épées, leurs haches, leurs maillets, et s'élancèrent au milieu des Français, frappant, abattant tout ce qui se trouvait devant eux. Beaucoup de seigneurs se rendirent à eux. Mais voici qu'une troupe française, faisant un détour, attaque les bagages des Anglais. Le roi Henri V, effrayé, ordonne de ne plus faire de prisonniers et de massacrer tous ceux qui s'étaient rendus. Lorqu'il fut revenu de l'émotion causée par cette alerte, il ordonna de cesser le massacre : mais une foule de seigneurs avaient péri. On estima à 100 et 120 le chiffre des seigneurs portant bannière, à 10 000 celui des chevaliers et écuyers qui jonchaient le champ de bataille d'Azincourt. Sur le champ de bataille, le roi anglais, pour relever encore sa victoire, s'écria « qu'il avait été l'instrument de Dieu, choisi pour punir les péchés des Français » : paroles qui devaient être, au milieu de nos malheurs de 1870, répétées par un autre vainqueur, et qui dissimulaient sous une fausse pitié la joie d'un monarque ambitieux.

342. — Guerre civile et guerre étrangère. — Le chef de parti armagnac, le duc Charles d'Orléans, avait été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, et envoyé en Angleterre, mais son parti subsista. Son beau-père, le comte Bernard d'Armagnac, reçut l'épée de connétable, garda le pauvre Charles VI en sa puissance, exila à Tours la reine Isabeau de Bavière et maintint sa domination à Paris jusqu'à l'année 1418.

Le duc Jean de Bourgogne avait espéré que la victoire du roi anglais serait aussi la sienne; il cherchait à rentrer à Paris, mais il n'avait pu que délivrer la reine, au nom de laquelle il gouvernait une partie de la France. Ainsi la *guerre civile* continuait avec la *guerre étrangère*. Les villes se partageaient entre les Armagnacs et les Bourguignons, tandis que Henri V poursuivait la conquête de la Normandie, où les villes de *Caen* et de *Rouen* (1478) soutinrent des sièges héroïques. Vingt-cinq mille habitants de Caen quittèrent la ville pour ne pas demeurer sous le joug des Anglais. Les chefs de la défense de Rouen, entre autres *Alain Blanchard*, capitaine des arbalétriers, furent indignement mis à mort.

LECTURE N° 39.

Héroïque défense des habitants de Caen (1417) et de Rouen (1418). — La Normandie cependant luttait avec une héroïque constance contre les Anglais. A Caen (1417), la plupart des maisons furent ruinées par un bombardement de seize jours : lors du dernier assaut, le massacre fut épouvantable, et aux abords du Vieux-Marché le sang s'écoulait par les rues en longs ruisseaux. Vingt-cinq mille bour-

geois ou artisans de Caen ne voulurent point accepter les conditions imposées par le vainqueur et partirent en longues files, n'emportant avec eux que les vêtements dont ils étaient couverts. Ils allèrent abriter leur misère dans les villes restées françaises.

Rouen soutint à son tour, en 1418, un siège mémorable. La famine ne put abattre le courage des habitants, qui se nourrirent de viande de cheval, puis de la chair d'animaux immondes. Lorsque Henri V voulut leur imposer de trop dures conditions, ils prirent la résolution d'ouvrir eux-même une brèche dans les murs et de sortir en masse. Henri V s'effraya et s'adoucit, mais il exigea des otages, comme autrefois Édouard III à Calais. On lui livra le chanoine De Livet, Jourdain, capitaine des canonniers, Alain Blanchart, capitaine des arbalétriers, c'est-à-dire les héros de la défense. Le roi anglais accepta des rançons de la plupart des otages; mais *Alain Blanchart*, qui avait encouru surtout la haine de Henri V, fut mis à mort. « Je n'ai pas de biens, disait-il, mais si j'avais de quoi payer une rançon, je ne voudrais pas racheter les Anglais de leur déshonneur. » Il était fier de mourir pour sa patrie.

343. — Rentrée des Bourguignons à Paris; massacre des Armagnacs (1418). — Les Armagnacs, qui dominaient Paris depuis 1413 et qui n'avaient pu défendre le pays contre l'étranger, voyaient leur parti s'affaiblir chaque jour dans la capitale. Un capitaine bourguignon, le sire de l'Ile-Adam, surprit une porte et introduisit ses hommes d'armes. Les chefs armagnacs avaient à peine eu le temps de s'enfuir et d'emmener le dauphin, que le prévôt, Tanneguy-Duchâtel, avait enveloppé dans une couverture (1418). Le connétable ne put se sauver et fut pris, son corps traîné par les rues; les écorcheurs taillèrent sur lui une écharpe, emblème du parti.

On avait entassé par milliers les Armagnacs dans les prisons; la populace s'y porta et en fit un affreux massacre, qui dépassa en horreur tout ce qu'on avait vu et tout ce qu'on vit plus tard. Lorsque le duc de Bourgogne rentra à Paris, il ne put refuser de donner la main au roi de la populace, au bourreau *Capeluche*.

Le duc arrête cependant ces excès; il envoie au dehors, sous un prétexte, les plus fidèles compagnons de Capeluche, puis le fait arrêter et exécuter. Cet acte audacieux le rendit complètement maître du gouvernement. Toutefois les Bourguignons sont aussi incapables que les Armagnacs d'arrêter les progrès des Anglais; Jean ne secourt pas la ville de Rouen. Il voudrait alors se rapprocher de ses ennemis, se réconcilier avec les Armagnacs; mais ceux-ci nourrissent contre lui une de ces haines qui ne pardonnent point, et un nouveau crime, commis pour venger celui de 1407, va raviver, au lieu de les éteindre, les fureurs de la guerre civile.

V. — Le traité de Troyes. La France anglaise.

344. — L'entrevue du pont de Montereau; meurtre de Jean sans Peur (1419). — Jean sans Peur avait accepté une entrevue avec le dauphin, jeune fils de Charles VI, et sous le nom duquel combattaient les Armagnacs. Il vint donc au pont de *Montereau-faut-Yonne*[1], où l'on avait élevé un pavillon. Franchissant les barrières, qu'on referma aussitôt derrière lui, il alla s'agenouiller devant le dauphin; mais l'entretien était à peine commencé que Tanneguy-Duchâtel frappait de sa hache le duc au visage; les autres seigneurs l'achevèrent, tandis qu'on emmenait le dauphin épouvanté.



Isabeau de Bavière.

Un siècle plus tard, le roi François Ier, visitant à Dijon les tombeaux des ducs de Bourgogne, voulut voir le crâne de Jean sans Peur. Comme il s'étonnait de la largeur de la plaie que la hache de Tanneguy-Duchâtel avait faite au crâne : « Sire, lui dit le moine qui le lui montrait, c'est par ce trou que les Anglais sont entrés en France ».

345. — Le traité de Troyes (1420). — Ce moine disait vrai. Le fils du duc de Bourgogne, *Philippe le Bon*, animé du désir de la vengeance, se jeta dans les bras des Anglais. *Le parti bourguignon se tourna anglais*, et le roi Henri V n'eut que faire de batailler, puisque les seigneurs bourguignons lui livraient le royaume. Épouse sans vertu, mère sans cœur, la reine Isabeau de Bavière renia son fils, le dauphin Charles, parce que ce jeune prince avait été compromis par ses conseillers dans le meurtre du pont de Montereau. Au mépris des lois naturelles et de la loi salique, elle voulut assurer l'héritage du royaume à sa fille

1. Ville de Seine-et-Marne, ainsi nommée parce qu'elle est située au confluent de l'Yonne et de la Seine, là où l'Yonne *faut*, c'est-à-dire manque, du latin *fallit*.

Catherine, qu'elle donnait en mariage au roi d'Angleterre *Henri V*. Par un honteux marché, le traité de ***Troyes*** (1420), Isabeau de Bavière livrait « avec la fille de sa chair et de son sang » la France aux Anglais.

346. — Henri VI, roi de France et d'Angleterre (1422). — Le roi Henri V ne jouit pas longtemps de ce comble de fortune : il mourut dès l'année 1422, à l'âge de quarante ans, au château de Vincennes, laissant de son mariage avec Catherine de France un enfant en bas âge. Quelques mois après s'éteignait à l'hôtel Saint-Pol le pauvre Charles VI, témoin inconscient de tant de crimes et de tant de malheurs.

Lorsqu'on eut descendu Charles VI dans le caveau de Saint-Denis, on entendit alors le héraut d'armes proclamant Henri VI, crier : « Dieu donne bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur ! » La conquête semblait consommée. Plus de la moitié de la France, avec la capitale, Paris, avec la cité du sacre, Reims, reconnaissait l'autorité d'un roi étranger. C'en était fait, semblait-il, de la nationalité française.

Résumé.

331, 332. — ***Charles VI*** (1380-1422) était trop jeune pour régner par lui-même. Ses oncles, les ducs de *Bourgogne*, d'*Anjou* et de *Berry*, prirent le pouvoir. Leurs exactions amenèrent des révoltes, entre autres celle dite des *Maillotins* à Paris (1382). En Flandre, les *Gantois* s'étaient soulevés contre leur comte et avaient pris pour chef ***Philippe Artewelde***. Les oncles de Charles VI emmenèrent le jeune roi contre les Flamands, qui furent vaincus à la journée de ***Roosebecque*** (1382). Vainqueurs des Flamands, les princes se vengèrent cruellement des Parisiens.

333, 334. — Charles VI gouverna quelque temps par lui-même (1388-1392) et reprit les sages ministres de son père, que les princes appelaient dédaigneusement les *Marmousets*. Mais le connétable ***Olivier de Clisson*** ayant été victime d'un guet-apens que lui avait dressé *Pierre de Craon*, celui-ci s'enfuit chez le duc de Bretagne ; il fut alors atteint de folie (1392).

335-340. — Les oncles du roi reprirent le pouvoir, et son frère, *Louis d'Orléans*, vit bientôt s'élever contre lui son cousin, *Jean de Nevers*, devenu, en 1404, ***duc de Bourgogne***. En 1407, Jean de Bourgogne fit assassiner son ennemi, et Valentine de Milan, veuve du duc d'Orléans, réclama en vain justice. Le fils de la victime, *Charles d'Orléans*, ayant épousé la fille du comte *Bernard d'Armagnac*, celui-ci devint le chef du parti d'Orléans, appelé dès lors le parti ***armagnac***. Le parti ***bourguignon*** domina bientôt à Paris, grâce à l'appui de la corporation des *bouchers* appelés, du nom d'un de leurs chefs, les ***Cabochiens*** (1413) ; mais, la même année, les Armagnacs reprirent la capitale.

341, 343. — Le roi d'Angleterre, **Henri V**, profita de cette guerre civile pour descendre en Normandie. L'armée française, conduite par les chefs armagnacs, marcha contre lui, et Henri V, cherchant à gagner Calais, fut atteint à **Azincourt**, où les Français essuyèrent un affreux désastre (1415).

Henri V put alors recommencer la conquête de la Normandie, où les habitants de *Caen* et de *Rouen* lui opposèrent une résistance héroïque (1417-1418). Les Armagnacs ne firent rien pour sauver ces villes, et ils perdirent eux-mêmes Paris, où les Bourguignons rentrèrent en 1418, et où eurent lieu d'épouvantables massacres.

344. — En 1419 les Armagnacs, qui avaient le dauphin au milieu d'eux, feignirent de vouloir se réconcilier avec le duc de Bourgogne et l'attirèrent à une entrevue au pont de **Montereau**, où ils le tuèrent.

345, 346. — Le fils de Jean sans Peur, *Philippe le Bon*, se jeta alors dans les bras des Anglais. La reine *Isabeau de Bavière*, d'accord avec lui, voulut déshériter le dauphin Charles et signa avec le roi Henri V le traité de **Troyes** (1420), par lequel elle lui donnait sa fille en mariage et lui livrait le royaume. Henri V et Charles VI moururent la même année (1422), et à Paris on proclama le fils de Henri V, **Henri VI**, roi de France et d'Angleterre.

DEVOIRS ÉCRITS

Quand commença et quand finit la rivalité des Armagnacs et des Bourguignons? — Valentine de Milan. — Bataille d'Azincourt. — Histoire de Jean sans Peur. — Rôle de Philippe le Bon dans la guerre de Cent Ans.

QUESTIONNAIRE

A quel âge Charles VI monta-t-il sur le trône? — Quand régna-t-il par lui-même? — Quand devint-il fou? — Quels princes gouvernèrent pendant sa minorité? — Qu'entend-on par maillotins? — Pourquoi les princes français marchèrent-ils contre les Flamands? — Où et comment ceux-ci furent-ils vaincus? — Que devint Artewelde? — Quelles furent les conséquences de la bataille de Roosebecque?

Qu'entend-on par les marmousets? — Qu'était-ce qu'Olivier de Clisson? — Pourquoi Charles VI marchait-il contre le duc de Bretagne? — Que lui arriva-t-il dans la forêt du Mans?

Quelles furent les conséquences de la folie du roi? — Qu'était-ce que Louis d'Orléans? — Quelle fut sa destinée? — Où Jean de Nevers avait-il conduit une croisade? — A quelle bataille avait-il été vaincu? — Quand devint-il duc de Bourgogne? — Comment fit-il périr le duc d'Orléans? — Où gagna-t-il le surnom de *sans Peur*? Pourquoi le parti d'Orléans s'appela-t-il le parti armagnac? — Sur qui s'appuya le parti bourguignon?

Quelles conséquences eut cette guerre civile? — Comment les Français perdirent-ils la bataille d'Azincourt? — Quel parti fut responsable de la perte de cette bataille? — Quelles villes de Normandie résistèrent héroïquement à Henri V? — Racontez le beau trait d'Alain Blanchart.

En quelle année les Bourguignons rentrèrent-ils à Paris? — Par quoi signalèrent-ils cette rentrée? — Comment se vengèrent les Armagnacs? — Quelle fut la conséquence de l'attentat de Montereau? — Pourquoi Isabeau de Bavière déshérita-t-elle son fils? — Quel traité signa-t-elle avec Henri V?

Quand moururent Henri V et Charles VI? — Qui fut proclamé roi à Paris?

CHAPITRE XIX

CHARLES VII — DEUXIÈME DÉLIVRANCE JEANNE D'ARC

SOMMAIRE. — *Deux rois en France, la moitié du pays occupée par les Anglais ; il semblait que la France allait périr lorsqu'elle fut sauvée par une sainte héroïne,* **Jeanne d'Arc.**

I. — La détresse de Charles VII. Jeanne d'Arc.

347. — Le roi de Bourges. — Tandis qu'un enfant étranger était, à Paris, proclamé roi de France et d'Angleterre, le véritable héritier, dans le Berry, était salué roi au château de *Mehun-sur-Yèvre*, sous le nom de ***Charles VII.*** Le siège du gouvernement fut établi à ***Bourges.*** Cette ville antique des Bituriges, qui avait résisté à César, et qui montre encore à l'ombre de sa massive cathédrale une quantité de maisons du moyen âge, contenait alors 40 églises et un beau palais ducal, malheureusement détruit.



Charles VII.
(D'après le peintre Fouquet, Musée du Louvre.)

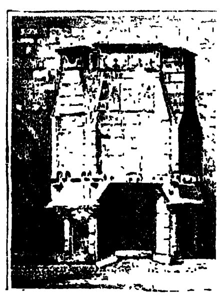


Dunois.
(Par Duret, Musée de Versailles.)

Le Parlement royal fut installé à ***Poitiers,*** pauvre Parlement dont le ressort ne comprenait que les provinces du Centre, réduit à un personnel d'une trentaine de conseillers, mal payé, mal obéi et ne pouvant empêcher les seigneurs du Poitou, du Berry, de la Touraine, de désoler le pays par leurs rivalités.

348. — Charles VII. — Si encore le maître de ce petit royaume

eût été un prince énergique! Mais Charles, âgé de dix-neuf ans, de chétive apparence, mou, indolent, en proie à des terreurs maladives, s'enfermait, avec sa cour besogneuse, dans son palais ou ses châteaux. Il laissait le pouvoir à des favoris. L'anarchie était partout et la guerre contre les Anglais devenait de plus en plus désastreuse. Ni la vaillance et les talents du connétable *Arthur de Richemont*, ni les exploits de *Dunois*, un fils illégitime du duc d'Orléans, ni ceux de *La Hire*, de *Poton de Xaintrailles*, ne pouvaient arrêter les progrès de l'ennemi. Les Français n'éprouvaient que des revers à *Cravant* (Yonne, 1423), à *Verneuil* (Eure, 1424).



Cheminée gothique du XVe siècle. Palais ducal, à Bourges.

349. — Le roi de Paris; le duc de Bedford. — Le roi enfant de Paris, *Henri VI*, était au contraire sous la tutelle d'un de ses oncles, l'énergique *Jean de Lancastre*, duc *de Bedfort*. Cet habile homme de guerre maintenait l'organisation et la discipline des troupes anglaises bien payées. Avec l'appui du duc de Bourgogne, du Parlement de Paris composé de zélés bourguignons, il cherchait à établir sur des bases solides le gouvernement anglais en se servant de conseillers et de lieutenants français.

Toutefois, obligé de continuer la guerre, il était impuissant à empêcher la misère qu'accroissait encore l'avidité des seigneurs anglais pressés de profiter de leur conquête. Beaucoup de villages étaient dépeuplés, les châteaux, les abbayes tombaient en ruine. Bedford ne pouvait triompher des sentiments hostiles des populations qui comprenaient de jour en jour que la faction bourguignonne avait livré la France aux étrangers.

350. — Le siège d'Orléans (1428-1429). — Les Anglais en 1428 paraissaient résolus à achever la conquête de la France. Ils avaient, en 1425, enlevé le *Maine* à Charles VII et entamé l'*Anjou*. Ils voulurent frapper un coup décisif. Le comte de Salisbury se porta sur l'Orléanais pour attaquer **Orléans**, qui fut toujours considéré comme la clef des provinces du Centre. Assis sur la rive droite de la Loire, Orléans présentait un rectangle de murs solides et épais, bien réparés; sur la rive gauche, une vraie forteresse, la bastille des *Tournelles*, protégeait le pont qui assurait les communications. Les Anglais commencèrent par prendre

cette bastille (24 octobre 1428) et par couper les communications de la ville avec la rive gauche. Les Anglais bloquèrent ensuite Orléans sur la rive droite en y élevant trois bastilles reliées par des boulevards. Les Français essayèrent de surprendre un convoi de trois cents chariots qui amenaient de Paris, aux Anglais, des harengs pour le carême : ils furent repoussés et cette journée garda le nom de *journée des harengs* (12 février 1429). Orléans semblait perdu. Des conseillers de Charles VII l'engageaient à fuir en Dauphiné.

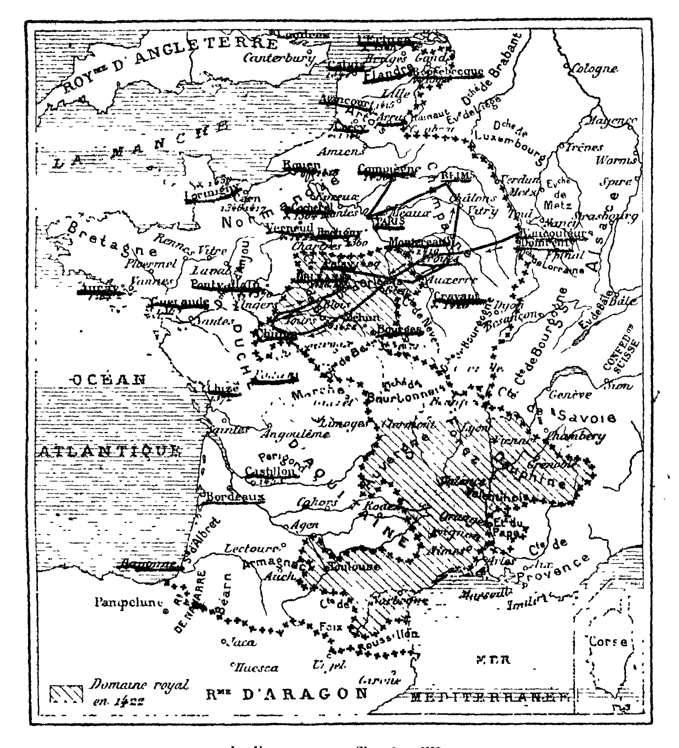
II. — Jeanne d'Arc et sa mission.

351. — La famille et la maison de Jeanne d'Arc. — Dans les cœurs pourtant vivait un doux espoir que la France ne périrait pas. Sur le point de devenir à tout jamais anglaise, la vieille terre des Francs tressaillit, et il se produisit alors une de ces merveilles auxquelles on hésiterait à croire si elle n'était attestée par des documents irrécusables, par le témoignage de tout un peuple, par l'aveu même de nos ennemis.

Aux confins de la Champagne et de la Lorraine, dans le village de *Domremy*, près de la Meuse, vivait une pauvre famille de laboureurs, celle de *Jacques d'Arc*, qui comptait cinq enfants, trois garçons et deux filles. La maison qu'ils habitaient existe encore à Domremy, objet d'une vénération profonde et de pèlerinages incessants. C'est une maisonnette semblable à celles des villages de la Lorraine, en pierres sèches, avec un pignon en pente d'un seul côté. On y voit les écussons que la famille de Jeanne d'Arc fit sculpter avec les armoiries qu'elle avait reçues de Charles VII. La salle du rez-de-chaussée servait de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher. On y a accroché des bannières de soie et des oriflammes. Au fond s'ouvre un réduit étroit et obscur, la chambrette de Jeanne, à peine éclairée par une étroite fenêtre. Une autre pièce avec cheminée et armoire dans le mur est supposée avoir été la chambre des frères de Jeanne; un cellier avec un soupirail donne sur le jardin, un escalier conduit à un grenier fort élevé qui possède une fenêtre croisée.

352. — La mission de Jeanne. — L'aînée des filles de Jacques d'Arc, *Jeanne* ou *Jeannette*, se montra de bonne heure rêveuse et était à peine âgée de neuf ans lorsque, en 1421, la guerre vint troubler sa tranquille enfance; elle fut obligée de fuir sa cabane à plusieurs reprises pour se réfugier dans des châteaux voisins avec ses compatriotes. Au retour, la ruine, qu'on trou-

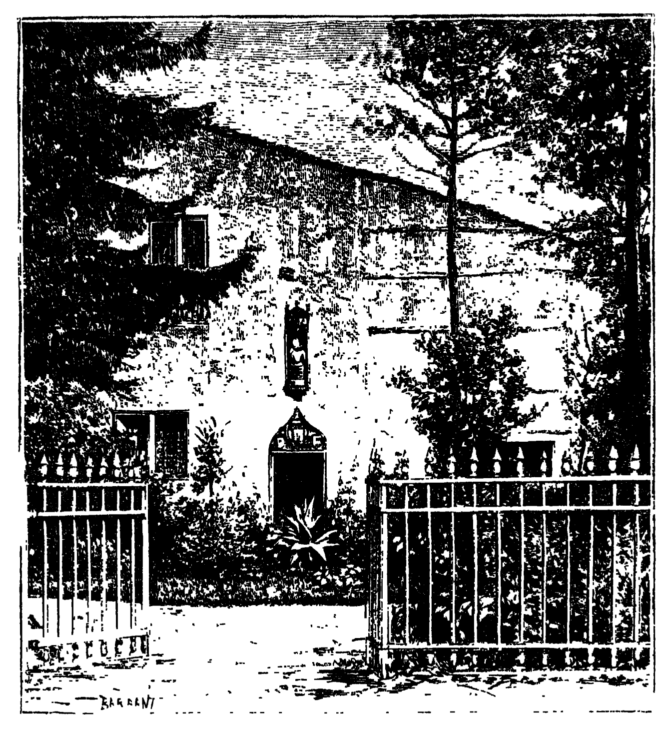
vait partout, exaltait peu à peu son âme compatissante. En 1425, pendant qu'elle se trouvait dans le jardinet de son père, lequel touchait à l'église, il lui sembla entendre une voix « belle et



La France sous Charles VII.
Les parties ombrées marquent les provinces qui restaient à Charles VII, roi de Bourges. — Itinéraire de Jeanne d'Arc.

douce » qui lui prescrivait d'aller « en France » délivrer le royaume. « J'avais treize ans, a-t-elle dit elle-même dans son interrogatoire. C'était en été, vers midi, dans le jardin de mon père; j'entendis une voix à ma droite, vers l'église, et j'en eus grand'peur, la première fois, ne sachant pas encore que c'était saint Michel. » Ces voix de l'archange Michel, de sainte Cathe-

rine et de sainte Marguerite la pressaient, mais Jeanne hésitait: « Je ne suis qu'une pauvre fille, je ne saurais chevaucher ni conduire les hommes d'armes ». Parfois elle pleurait, regrettant que ses frères du paradis ne l'eussent pas emportée avec eux.



Maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy.

Jeanne allait souvent se recueillir et prier à la chapelle du Bois-Chenu, située à 150 mètres au-dessous de son village. Au bas du coteau coulait une fontaine, non loin de l'*Arbre des Fées*, sur le chemin de Neufchâtel. Aujourd'hui, au sommet du Bois-Chenu, dominant un superbe panorama, s'élève une magnifique basilique.

Le péril d'Orléans mit fin à cinq ans de combats intérieurs chez la jeune fille : elle alla, conduite par son oncle, trouver le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt. Celui-ci voulait la renvoyer « bien souffletée » à ses parents; Jeanne insiste : « Menez-moi vers le roi, il le faut! Il faut que j'y sois avant la mi-carême, dussé-je, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. »

Ce rôle, que Jeanne se disait appelée à remplir, répondait à une prédiction qui courait alors parmi le pauvre peuple désespéré : « La France, perdue par une femme (Isabeau de Bavière), sera regagnée par une jeune fille lorraine ». Aussi l'enthousiasme de ses compatriotes entraîna le sire de Baudricourt qui se décida à l'envoyer au roi.

LECTURE N° 40.

Le voyage de Jeanne. — Les habitants de Vaucouleurs se cotisèrent pour acheter à Jeanne un cheval et des habits d'homme; le capitaine fournit l'épée. Le costume de Jeanne se composait d'un pourpoint ou justaucorps noir, de chausses attachées à ce justaucorps par des aiguillettes, d'une tunique ou robe courte de gros gris noir, d'un chapeau noir, de houseaux armés d'éperons enveloppant les chaussures. Elle partit accompagnée de deux hommes d'armes de la garnison de Vaucouleurs avec leurs servants, en tout six hommes avec de bons chevaux, Jeanne sortit par la porte de France qui subsiste encore avec ses fortes assises, sa haute arcature féodale (14 février 1429). La jeune héroïne de dix-huit ans avait environ cent cinquante lieues à parcourir sur un territoire désolé par la guerre. couvert de forteresses, et où l'ennemi dominait en grande partie : infatigable, tout le temps elle se tint à cheval comme un homme de guerre; calme elle rassurait son escorte : « Ne craignez rien : Dieu fait ma route, c'est pour cela que je suis née. » Elle mit dix jours à franchir cet espace.

Arrivée à *Chinon*, où se tenait la cour sans cesse errante de Charles VII, elle obtint, après trois jours d'attente, de voir le roi; Jeanne le reconnut, dit-on, bien qu'il se fût caché sous un simple habit et mêlé aux courtisans : « Gentil dauphin, le Roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims. »

On la conduisit ensuite à *Poitiers* où les évêques et les plus éminents docteurs interrogèrent cette fille des champs, qui les étonna par ses réponses. Jeanne n'était pas exempte de malice. Un moine limousin, Séguin, insistait en son patois pour qu'elle expliquât en quelle langue avaient parlé les voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite : « Meilleure que la vôtre! ». Le roi, cédant enfin, donna à Jeanne une

armure et la laissa partir avec une petite troupe pour Orléans : on portait devant elle une bannière blanche ornée de l'image de Dieu et de fleurs de lys.

353. — Jeanne d'Arc à Orléans; délivrance de la ville (8 mai 1429). — Le blocus n'était pas si étroit que la petite troupe de Jeanne ne pût entrer à Orléans. Elle passa le fleuve en bateau avec deux cents hommes d'armes seulement. Le reste des troupes de renfort dut se replier. Par une trouée qu'il y avait dans les boulevards des Anglais, Jeanne pénétra dans Orléans, où elle fut reçue avec des transports de joie (29 avril 1429) : « Comme s'ils eussent vu Dieu descendre parmi eux, les habitants se sentaient réconfortés, dit un journal du siège, par la vertu divine qu'on leur avait dit être en cette simple jeune fille. » Jeanne rétablit la discipline, réveilla la foi, le patriotisme. Guidant les guerriers, se jetant, son étendard à la main, au plus fort de la mêlée, elle prit en quelques jours trois bastilles aux Anglais, étonnés de trembler devant une femme. Le 8 mai la ville était délivrée.

LECTURE N° 41.

Les bastilles d'Orléans. — Des écrivains militaires ont voulu attribuer à Jeanne une science de l'art de la guerre qui ne paraît guère probable. Toutefois, le duc d'Alençon, celui qu'elle appelait le *gentil duc* et qui, tout de suite, avait cru en elle, en a dit : « En toutes choses, hors du fait de guerre, elle était simple et comme une jeune fille; mais au fait de guerre, elle était fort habile, soit à porter la lance, soit à rassembler une armée, à ordonner les batailles, ou à disposer l'artillerie. » En réalité, le secret de la force de Jeanne, c'était sa foi ardente qui se communiquait à tous et relevait tous les cœurs.

Le 7 mai, malgré l'avis des capitaines, Jeanne sort en annonçant qu'elle attaquerait les Tournelles (la plus forte bastille sur la rive gauche). Le combat est des plus acharnés: les Français commencent à mollir; Jeanne saisit une échelle pour monter à l'assaut; un carreau d'arbalète l'atteint, et elle tombe dans le fossé; à la vue de son sang, elle pleure, mais arrache elle-même le trait de la plaie. Pendant ce temps, les capitaines, hostiles au mouvement, avaient ordonné la retraite. Alors Jeanne s'élance, obtient qu'on attende encore, et bientôt, courant vers la bastille, elle entraîne les soldats : « Tout est vôtre, entrez-y! » La garnison anglaise fut prise ou tuée, et, le dimanche 8 mai, on vit les Anglais sortir de leurs retranchements. Peuple et soldats d'Orléans voulaient marcher contre eux; Jeanne les arrête : « S'ils

veulent partir, laissez-les aller et ne les tuez pas ; leur partement me



suffit. » En effet le siége d'Orléans était abandonné par les Anglais

(8 mai 1429), et depuis cette époque Orléans en a fidèlement gardé le souvenir par une fête annuelle qui attire un concours immense de population.

354. — Victoire de Patay (18 juin 1429). — Les Anglais étaient terrifiés, et leur effroi explique la rapidité des conquêtes de Jeanne. Le duc de Bedfort écrivait à Henri VI : « Le motif du désastre se trouve, selon moi, en grande partie dans les folles idées et la peur déraisonnable inspirées à votre peuple par un disciple et limier du diable appelé la Pucelle, qui a usé de faux enchantements et de sorcellerie. » Jeanne d'Arc reprit *Jargeau*, *Beaugency*, *Meung*, et remporta une grande victoire à *Patay* (18 juin).

355. — Sacre de Charles VII à Reims (17 juillet 1429). — Le peuple, qui la comprenait si bien, criait avec Jeanne : « Reims! » A *Troyes*, dans la ville même où avait été signé le traité de 1420, le sentiment populaire détermina les bourgeois, après quelques hésitations, à lui ouvrir les portes. *Châlons* fit également sa soumission.

L'armée royale arriva enfin à *Reims*, la seconde étape de la mission de Jeanne. Là encore l'enthousiasme populaire força le gouverneur bourguignon à quitter la place; le chancelier de France, Regnauld de Chartres, put reprendre son siège archiépiscopal et sacrer Charles VII dans la cathédrale. « Gentil roy, dit Jeanne en s'agenouillant, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. » Jeanne avait assisté à la cérémonie, près de l'autel, tenant son étendard. A côté des grands seigneurs, elle représentait le peuple de France, ou plutôt elle était l'âme visible de la patrie (17 juillet 1429).

III. — Les revers et la mort de Jeanne d'Arc.

356. — Jeanne d'Arc devant Paris. — Forte du sentiment national, Jeanne d'Arc voulait toujours aller en avant. On a renoncé à soutenir l'opinion fausse qu'elle avait considéré sa mission comme terminée par le sacre de Reims. Mais Jeanne a contre elle la jalousie des capitaines, qui se voient éclipsés par la « grande pastoure ». Impatiente des lenteurs et des obstacles qu'on lui suscite, à la fin d'août, elle se décide à venir attaquer

Paris; mais rien n'était préparé, ni fascines, ni échelles. Jeanne fut blessée en donnant l'assaut à la porte Saint-Honoré; elle n'en persistait pas moins à rester, disant que la ville allait être prise; on l'entraîna de force, et le siège fut levé (8 septembre 1429). A partir de ce moment, elle n'a plus que « des éclairs de succès », suivis d'un terrible revers.



Jeanne d'Arc.
(D'après la statue de Frémiet.)

357. — Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne (23 mai 1430). — Charles VII était retourné vers les bords de la Loire. Mais Jeanne resta avec l'armée et, au printemps de 1430, recommença à batailler dans la vallée de la Marne où elle secourut Lagny, puis dans la vallée de l'Oise. *Compiègne*, en août 1429, s'était donné avec élan à Charles VII, mais le duc de Bourgogne vint l'assiéger en mai 1430. Comme secours, le conseil du roi envoya soixante-dix hommes d'armes; à la vue de ce renfort dérisoire, les assiégés s'adressèrent à Jeanne, qui avait déjà passé plusieurs fois par leur ville. Le jour même de son arrivée (23 mai), Jeanne fit une sortie et fut repoussée; le désordre se mit parmi ses soldats, qui rentrèrent en toute hâte dans la ville; aussi, quand Jeanne, qui soutenait la retraite et restait pour protéger le retour des siens, se présenta à son tour, elle trouva le pont levé et la

herse baissée. Pendant quelque temps, avec la poignée de braves gens qui l'entouraient et parmi lesquels se trouvaient son frère Pierre, son écuyer d'Aulon et Xaintrailles, Jeanne se défendit comme une lionne; à toute demande de se rendre elle répondait : « J'ai baillé ma foi à un autre qu'à vous, et je lui tiendrai mon serment. » Elle fut prise néanmoins par un archer du bâtard de Wandonne et livrée au comte Jean de Luxembourg, qui, six mois après, la vendit aux Anglais pour dix mille livres tournois (novembre 1430).

358. — La captivité et le procès de Jeanne. — Jeanne fut renfermée à ***Rouen*** dans le vieux château construit autrefois par Philippe Auguste (décembre 1430). On lui mit des fers aux pieds et aux mains, et la nuit on les attachait à son lit. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais et tout dévoué aux Anglais, aidé du vicaire de l'Inquisition, Jean Lemaître, prépara les éléments d'un procès de sorcellerie.

La procédure fut inique. On ne tint nul compte des informations faites à Domrémy et favorables à Jeanne d'Arc. Les juges furent déconcertés souvent par des réponses héroïques, naïves et subtiles tout à la fois. « Jeanne, lui disaient-ils, croyez-vous être en état de grâce? — Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre; si j'y suis, Dieu veuille m'y maintenir! — N'avez-vous pas dit que les étendards faits par les gens d'armes à la ressemblance du vôtre leur portaient bonheur? — Non, je disais seulement : « Entrez hardiment parmi les Anglais », et j'y entrais moi-même. » Mais elle déclara qu'elle n'avait jamais tué personne. « Pourquoi cet étendard fut-il porté à l'église de Reims, au sacre, plutôt que celui des autres capitaines? — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. — Quelle était la pensée des gens qui vous baisaient les mains, les pieds et les vêtements? — Les pauvres gens venaient volontiers à moi parce que je ne leur faisais point de déplaisir; je les soutenais et défendais selon mon pouvoir. — Croyez-vous avoir bien fait de partir sans la permission de vos père et mère? Ne doit-on pas honorer père et mère? — Ils m'ont pardonné. — Dieu hait-il les Anglais? — De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglais, je n'en sais rien; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. » Le procès ecclésiastique dura du 21 février au 23 mai 1431.

Les juges, dans une cérémonie au cimetière de Saint-Ouen, au milieu des adjurations et des menaces de toute sorte, firent signer à Jeanne, un moment affolée, une sorte de confession de

ses prétendues erreurs. La pauvre fille signa sans se rendre compte de ce qu'on demandait d'elle, et les juges d'Église la condamnèrent à la prison perpétuelle, au pain et à l'eau.

359. Mort de Jeanne d'Arc (30 mai 1431). — Ce n'était pas le compte des Anglais. Des cris de colère se firent entendre et des pierres furent lancées contre les juges. « Nous saurons bien la reprendre », dit alors Cauchon, et, comme Jeanne demandait qu'on la conduisît dans les prisons de l'Église, Cauchon se contenta de dire : « Menez-la où vous l'avez prise ».

Le dimanche matin suivant, Jeanne, au lieu des habits de femme qu'elle portait, ne trouva plus que ses anciens habits d'homme, qu'il lui était défendu de reprendre; elle s'en revêtit. D'ailleurs, elle déclarait que l'abjuration qu'on lui avait arrachée n'avait aucune valeur et qu'elle la répudiait. C'était tout ce qu'on voulait : les juges vinrent constater le délit et la condamnèrent comme *relapse* (retombant dans sa faute) à être livrée au bras séculier et brûlée vive. Jeanne avait vingt ans (30 mai 1431).

LECTURE N° 42.

Mort de Jeanne d'Arc. — Jeanne espérait encore, en secret, être délivrée par Charles VII; quand elle arriva sur la place du Vieux-Marché, elle pleura en disant : « O Rouen, dois-je donc mourir ici? » Apercevant alors son juge Cauchon, elle lui adressa ces mots suprêmes, qui résument ce procès célèbre : « Évêque, je meurs par vous. Si vous m'eussiez mise aux prisons d'Église, ceci ne fût pas advenu; c'est pourquoi j'appelle de tous devant Dieu. » Elle était vêtue d'une longue robe et coiffée d'une mitre sur laquelle on lisait : *Hérétique, relapse, apostate, idolâtre.* Sa contenance digne causa, dit-on, des remords à ses persécuteurs. Jeanne demanda une croix; un Anglais lui en fit une avec un bâton; mais elle en voulait une de l'église voisine; le bon huissier Massieu et un dominicain, Isambart de la Pierre, firent tant, qu'on lui apporta celle de la paroisse Saint-Sauveur. Comme elle embrassait cette croix, et qu'elle écoutait les exhortations d'Isambart, les soldats anglais, impatients, s'écrièrent : « Comment, prêtre, nous ferez-vous dîner ici? » et deux sergents, la saisissant, la livrèrent au bourreau en lui disant : « Fais ton office ». Le feu venait d'être mis au bûcher; déjà la flamme montait; Jeanne, s'oubliant pour ne penser qu'au frère Isambart, qui l'exhortait toujours, lui dit de descendre et de lui tenir haute devant les yeux la croix du Sauveur.

Quelques Anglais seuls riaient ou tâchaient de rire. L'un d'eux, des plus furieux, avait juré de mettre un fagot au bûcher; Jeanne expirait au moment où il le mit; il se trouva mal; ses camarades le menèrent à

une taverne pour le faire boire et reprendre ses esprits; mais il ne pouvait se remettre : « J'ai vu, disait-il hors de lui-même, j'ai vu de sa bouche, avec le dernier soupir, s'envoler une colombe ». Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en revenant : « Nous sommes perdus : nous avons brûlé une sainte ». (Michelet, *Hist. de France*, t. V, p. 166-176.)

Vers la fin de sa vie, Charles VII, songeant que l'arrêt de Rouen était aussi flétrissant pour lui que pour Jeanne d'Arc, résolut de le faire annuler (1455). Les amies de Jeanne d'Arc, ses compagnons d'armes, son page, son écuyer, son confesseur, les dominicains qui l'avaient aidée à sa dernière heure, Isambart de la Pierre et Martin Ladvenu, enfin un honnête greffier, Manchon, vinrent faire de nouvelles dépositions; le 7 juin 1456, à Rouen, fut rendu solennellement un arrêt qui réformait l'arrêt du 30 mai 1431, depuis longtemps d'ailleurs réformé par la justice et la reconnaissance populaires.

IV. — Fin de la querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Conquête de la Normandie et de la Guyenne.

360. — La paix d'Arras (1435). — Jeanne avait donné l'élan et rompu le charme de la mauvaise fortune. La science des capitaines, les habiles négociations, les sages mesures du roi Charles VII, qui s'aidait un peu lui-même après avoir été si aidé du ciel, vont achever la délivrance du pays.

Ce qui avait surtout favorisé le succès de l'étranger, c'était la guerre civile, l'alliance du duc de Bourgogne avec les Anglais. Charles VII fit toutes les concessions possibles pour regagner Philippe le Bon; et au prix de quelques villes des bords de la Somme, Saint-Quentin, Péronne, Corbie, Amiens, Abbeville, des comtés de Mâcon et d'Auxerre, il se réconcilia avec le fils de Jean sans Peur par le ***traité d'Arras*** (1435), qui *mettait fin à la sanglante rivalité des Armagnacs et des Bourguignons.*

361. — Rentrée de Charles VII dans Paris (1436). — Dès que Paris n'eut plus de raison de se dire *bourguignon*, il sentit combien il était honteux de demeurer aux mains des Anglais. Les plus notables bourgeois, sous l'inspiration de Michel Lallier, se concertèrent et, au péril de leur vie, ouvrirent les portes aux troupes du connétable de Richemont. La garnison anglaise s'enferma dans la bastille Saint-Antoine, puis obtint liberté de se retirer. Le roi Charles VII fit une entrée triomphale dans sa capitale

en 1436, mais n'y resta guère, car il aimait mieux les châteaux du Berry et de la Touraine que cette ville dont il avait été enlevé tout tremblant dans sa jeunesse. Il n'y vint même pas pour réconforter les habitants, victimes d'une famine et d'une peste affreuses en 1438. Ce furent des magistrats, *Adam de Cambrai*, *Simon Charles*, et le prévôt de Paris, *de Lore*, qui prodiguèrent aux Parisiens les secours et en même temps les défendirent contre les incursions des bandes anglaises.

362. — Conquête de la Normandie; entrée de Charles VII à Rouen (1449); bataille de Formigny (1450). — Charles VII cependant, qui avait pris soin de réorganiser les armées, résolut d'enlever aux Anglais les dernières provinces qui leur restaient en France : la Normandie et la Guyenne. C'était l'argent qui manquait le plus. Mais le financier et conseiller du roi, Jacques Cœur, dit à Charles : « Sire, ce que j'ai est vôtre », et il avança l'argent pour la solde de l'armée.

La Normandie, qui avait si longtemps protesté contre la domination anglaise, accueillit les Français comme des libérateurs; *Rouen* se souleva et ouvrit ses portes à Charles VII, qui y fit son entrée triomphale, ayant Jacques Cœur à ses côtés (1449). Les Anglais envoyèrent encore une armée, qui débarqua à Cherbourg et se dirigea sur Caen, mais elle fut défaite, près du village de **Formigny** (1450), par les Français, qui recueillirent le fruit d'une discipline jusqu'alors inconnue. Avranches, Bayeux, Caen, se rendirent, et la prise de Cherbourg acheva enfin la délivrance de la Normandie, moins pourtant les îles situées à l'ouest de la presqu'île du Cotentin, et qui encore aujourd'hui appartiennent à l'Angleterre.

363. Conquête de la Guyenne (1451-1453); bataille de Castillon (1453). — La conquête de la Guyenne ne fut ni moins rapide ni moins brillante. Dès le mois de mai 1451, le comte de Dunois entrait à *Bordeaux*. Mais cette ville perdait beaucoup à l'interruption subite de son commerce de vins avec l'Angleterre, et, Charles VII ayant voulu trop brusquement lever des impôts en Guyenne, un soulèvement éclata, une armée anglaise débarqua. La victoire de **Castillon** (1453), due encore à la discipline et aussi aux canons de Jean Bureau, dissipa le danger; les Anglais furent rompus, et leur chef le plus illustre, le vieux lord *Talbot*, périt frappé d'un boulet. La ville de Bordeaux se soumit de nouveau, et la Guyenne redevint à jamais française.

364. — Résultats de la guerre de Cent Ans. — La France se redressait dans toute sa force, fière à juste titre d'avoir prouvé

qu'elle était une nation ***indépendante*** et non la vassale de l'Angleterre.

Trempée par le malheur, elle avait appris, ce qui ne l'empêchera pas de l'oublier encore, ce que coûtent les *divisions intestines et combien elles facilitent l'invasion étrangère.* Toutes ses provinces, épouvantées les unes après les autres, ont fait cause commune contre l'Anglais; elles sentent qu'elles appartiennent à un même pays; *un grand pas est fait vers l'unité*; *le* ***patriotisme*** *s'est éveillé.*

La ***royauté*** a été le lien commun des provinces. Les seigneurs, habitués à se grouper autour du roi, se révolteront encore, mais ne pourront plus, malgré quelques tentatives, démembrer le pays. La royauté triomphe en même temps que la nationalité française, qui s'était incorporée en elle.

Le ***peuple*** a fait entendre sa voix dans les *États généraux* : il a souffert plus que les autres classes, mais *il a prouvé qu'il fallait compter avec lui.*

Enfin la nation sort de cette longue tourmente, mieux organisée et si forte qu'elle va, à son tour, se rendre redoutable à ses voisins.

Résumé.

347, 350. — Tandis qu'à Paris on proclamait roi (1425) le fils de Henri V, ***Henri VI***, dans le Berry quelques seigneurs saluèrent roi le dauphin Charles, sous le nom de ***Charles VII***. Il y eut un roi de Paris et un roi de Bourges.

Les troupes de Charles VII essuyèrent défaites sur défaites, à *Cravant*, à *Verneuil* (1423 et 1424). Bientôt **Orléans** fut assiégé (1428).

351, 355. C'est alors que parut *Jeanne d'Arc*. Elle vint trouver Charles VII à *Chinon*, obtint une armée, et alla délivrer *Orléans* (mai 1429).

Elle battit les Anglais à ***Patay***, puis emmena Charles VII, par Troyes et Châlons, à ***Reims***, où le roi fut sacré (juillet 1429).

356, 359. — Mal secondée, Jeanne échoua devant *Paris*, et, tandis que Charles retombait dans l'indolence, elle continua de guerroyer. Prise à ***Compiègne*** (1430) par les Bourguignons, elle fut vendue aux Anglais, emmenée à ***Rouen***, jugée comme sorcière et hérétique, et brûlée en 1431.

360, 361. — Mais l'élan qu'elle avait donné continua. Charles VII mit fin à la guerre civile en se réconciliant avec le duc de Bourgogne par le ***traité d'Arras*** (1435). Il rentra dans Paris en 1436.

362 - 364. — Charles résolut d'en finir avec les Anglais. Il reconquit la Normandie, prit *Rouen* (1449) et gagna la bataille de ***Formigny*** (1450).

Il reconquit la Guyenne, et la victoire de ***Castillon*** (1453) acheva la délivrance du pays.

DEVOIRS ÉCRITS

Enfance de Jeanne d'Arc. — La délivrance d'Orléans. — Sacre de Charles VII à Reims. — Captivité, procès et mort de Jeanne d'Arc. — Résultats de la guerre de Cent Ans.

QUESTIONNAIRE

Où est née Jeanne d'Arc? — Où alla-t-elle trouver le roi? — Racontez la délivrance d'Orléans. — Quelle bataille gagna-t-elle? — Par quelles villes passa-t-elle pour aller à Reims? — Où échoua-t-elle ensuite? — Comment fut-elle prise? — Citez quelques-unes de ses réponses à ses juges. — Quand et comment mourut-elle? — Quel traité signa Charles VII avec Philippe le Bon? — Quelles furent les stipulations de ce traité? — Quelles en furent les conséquences? — Quelles provinces reprit Charles VII?

Tableau de la guerre de Cent Ans.

	DATES.	REVERS.	SUCCÈS.	TRAITÉS.
PREMIÈRE PÉRIODE.	1340	*L'Ecluse.*		
	1346	**Crécy.**		
	1356	**Poitiers.**		
	1360	....	Du Guesclin,	**Brétigny.**
	1364	....	**Cocherel.**	
	1364	*Auray.*		
	1367	*Navarette.*		
	1369	....	*Montiel.*	
	1370	....	**Pontvallain.**	
DEUXIÈME PÉRIODE.	1415	**Azincourt.**		
	1420	....	....	**Troyes.**
	1423	*Cravant.*		
	1424	*Verneuil.*		
	1429		Jeanne d'Arc, **Orléans, Patay,**	
	1429		**Reims.**	
	1430	Jeanne. Prise à *Compiègne.*		
	1431	brûlée à *Rouen.*		
	1435	....	....	**Arras.**
	1450	....	**Formigny.**	
	1453	....	**Castillon.**	

LIVRE VI

L'Unité politique

TRIOMPHE DU POUVOIR ROYAL SUR LA FÉODALITÉ

CHAPITRE XX

LE GOUVERNEMENT DE CHARLES VII

SOMMAIRE. — *La seconde partie du règne de Charles VII fut consacrée a une reconstitution des forces nationales et à l'affermissement du pouvoir royal.*

I. — La reconstitution des forces nationales.

365. — Les Écorcheurs; dévastation du pays pendant la guerre de Cent Ans. — La longue guerre de Cent Ans fut la plus rude épreuve qu'ait eu à supporter la France. Même après le triomphe de Charles VII, les routiers et les brigands dominaient dans presque toutes les provinces et on leur donnait le nom sinistre d'*Écorcheurs*. Ces aventuriers de toute nation étaient organisés en bandes dont les chefs comprenaient parfois des seigneurs ou du moins s'égalaient à eux par leur faste. Un Castillan, Villandrando, déployait un tel luxe qu'on l'appelait « l'empereur des pillards ». Quand Charles VII eut repris Paris, les Écorcheurs continuèrent de ruiner les provinces.

Les paysans n'osaient plus cultiver la terre; ils se réfugiaient dans les châteaux. Beaucoup de bourgeois émigraient dans les

pays étrangers. Partout la population baissait dans des proportions inquiétantes. Des villes étaient devenues presque désertes. Quantité de villages, de bourgs qui existaient avant la guerre de Cent Ans, avaient disparu et la plupart ne se relevèrent point.



Franc archer de Charles VII.
(Musée d'artillerie.)

366. — Origine de l'armée permanente ; les compagnies d'ordonnance ; la cavalerie (1445). — Charles VII, profitant des trêves conclues avec l'Angleterre, qui lui laissaient quelque répit, se délivra des Écorcheurs en les envoyant combattre en Suisse et en Lorraine. Enfin il résolut d'enrôler les plus braves de ces rudes guerriers et de les discipliner.

Le roi, suivant les exemples déjà donnés par Charles V, par une ordonnance de 1445, forma *quinze* compagnies de *cent lances* chacune à raison de six hommes par lance, *tous montés*, coutilliers, pages, archers et varlets ; au total 600 hommes à cheval par compagnie. Ces hommes devaient être payés régulièrement ; les capitaines des compagnies n'enrôlaient que des soldats honnêtes et veillaient à ce que leurs hommes ne fissent ni dommages ni violences aux marchands et aux laboureurs. On leur assigna des places pour tenir garnison. Tous ceux qui n'étaient point compris dans ces compagnies durent cesser leur métier de gens de guerre et de pillards. Le roi eut donc une *cavalerie per-*

manente, capable de protéger le pays, et prête à se porter partout où il l'ordonnerait. Cela n'empêchera point le roi de convoquer sa noblesse pour les grandes expéditions, mais bientôt cette *noblesse se fera une gloire de servir dans les compagnies d'ordonnance*, qui deviendront la cavalerie française.

367. — Les francs-archers; création de l'infanterie française (1448). — L'infanterie avait assuré la victoire aux Anglais. Le roi Charles VII voulut aussi avoir ses archers, non plus italiens, mais français. En 1448, chaque groupe de cinquante feux dut fournir au roi un archer ou un arbalétrier: cet homme devait s'équiper à ses dépens, moyennant quoi il était déclaré *franc* et quitte de la taille: de là le nom de *francs-archers* donné à ces fantassins. Cette première création de l'infanterie française ne devait pas avoir le même succès que l'organisation de la cavalerie; mal exercés, trop peu souvent réunis, les francs-archers ne rendront pas de services signalés.

368. — Les frères Jean et Jacques Bureau; création de l'artillerie. — Depuis que les Anglais s'étaient servis de *bombardes* à la bataille de Crécy, on avait singulièrement perfectionné les *canons* (tubes en métal) avec lesquels on lançait des boulets de pierre, puis de fer. Charles VII, qui eut plus que tout autre prince le bonheur d'être *bien servi*, disposa d'une artillerie nombreuse, organisée par les frères *Jean* et *Jacques Bureau*.

Jean Bureau non seulement avait des canonniers, mais aussi des *mineurs*, qui creusaient des galeries souterraines et avec de la poudre allaient ébranler les murs des villes assiégées. On appelait ces mineurs les *francs-taupins* (les taupes).

II. — L'administration de Charles VII.

369. — Les États Généraux. — Les grandes assemblées d'États Généraux qui n'avaient pu, au XIVe siècle, réussir à devenir régulières, ne se tinrent plus dans la seconde période de la guerre de Cent Ans. Le royaume était divisé, déchiré; il ne pouvait y avoir d'États Généraux. Les assemblées ne furent alors que provinciales, locales. Dans son royaume de Bourges, Charles VII tint jusqu'à quinze de ces assemblées dites improprement États de *Langue d'Oïl*. Il leur demandait ou plutôt leur arrachait le vote de subsides. De vrais États de Langue d'Oïl, furent pourtant, après la rentrée à Paris, convoqués a ***Orléans*** (1439).

370. — La taille permanente. — Les États d'Orléans avaient permis la levée d'une *taille* qui, dans leur pensée, n'était que provisoire. Le roi continua de lever cette taille les années suivantes sans recourir aux États. La taille fut ***permanente***, sans qu'il y eût eu, comme cela arriva toujours sous l'ancien régime, d'ordonnance précise et de constitution fixe.

371. — Réorganisation des finances; Chambre des comptes; Cour des aides. — La *taille royale*, jadis irrégulière, désormais permanente, les *aides* ou impôts indirects sur le prix de vente des marchandises, eux-mêmes *permanents*, la *gabelle* du sel formèrent une source constante de revenus qu'on évalue, à la fin du règne de Charles VII, à 1 800 000 livres.

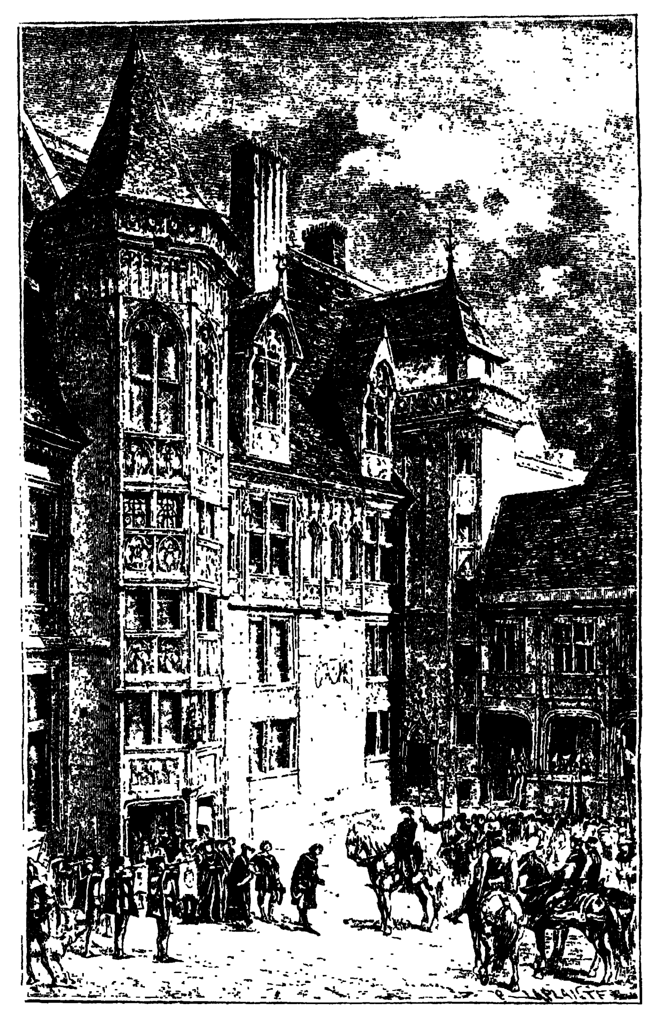
L'administration financière fut maintenue et développée selon les principes établis sous Charles V. Les ***élus*** chargés du recouvrement des impôts devenaient les agents du roi. La ***Chambre des comptes*** réinstallée à Paris, jugeait les difficultés sans nombre que suscitaient les inégalités, les privilèges, et aussi les exactions des officiers royaux. Celles que soulevaient les *aides* furent portées devant une nouvelle juridiction, la ***Cour des aides***.

Charles VII eut un auxiliaire précieux dans un de ses conseillers, le célèbre ***Jacques Cœur***, envers lequel il se montra encore plus ingrat qu'envers Jeanne d'Arc.

LECTURE N° 43.

Jacques Cœur. — Jacques Cœur était le fils d'un pelletier de Bourges qui avait acquis des grandes richesses dans le commerce des pays d'Orient ou du Levant. Ses galères parcouraient la Méditerranée. Charles VII en fit son *argentier* (sorte d'économe), et Jacques Cœur fournissait la cour de meubles, d'étoffes, de denrées de toute sorte. Le roi lui confia de nombreuses missions pour les finances. L'activité de Jacques Cœur était telle qu'il n'en continuait pas moins ses opérations commerciales, à Montpellier, à Marseille. Jacques Cœur faisait venir d'Asie des tapis, de l'Arabie des parfums, de l'Extrême Asie des épices. Il ne se faisait point scrupule de prendre part à la traite des esclaves.

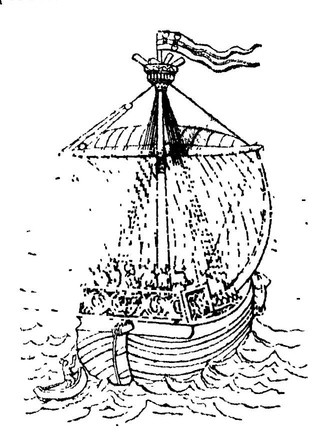
Jacques Cœur avait rendu tant de services à Charles VII, lui prêtant même de grosses sommes pour ses guerres ou ses dépenses de luxe, que le roi l'anoblit. Ce marchand hardi prit comme devise dans ses armoiries : « A vaillant cœur rien d'impossible ». Il imitait le faste des princes et avait fait bâtir à Bourges, sur les débris d'une construction féodale, un hôtel splendide, moitié château fort, moitié maison de plaisance. Les artistes les plus habiles avaient travaillé à cet hôtel où



Maison de Jacques Cœur à Bourges.
Jacques Cœur reçoit le roi Charles VII.

se manifestait déjà, au milieu des traditions de l'architecture gothique, l'élégance des bâtiments de la Renaisssance. Cet hôtel, qui est resté debout, est un des plus gracieux modèles de l'art du XVe siècle et la parure de Bourges.

Jacques Cœur avait reçu avec une pompe princière le roi Charles VII dans sa belle demeure. Les courtisans qui, convoitaient ses richesses, parvinrent à tourner contre lui l'esprit faible de l'ingrat Charles VII. Une si grosse fortune n'avait pu être acquise sans qu'on pût relever contre l'argentier du roi des malversations alors très communes. On traduisit Jacques Cœur devant une Commission spéciale (1459) et il ne put même faire venir des témoins qui auraient pu le justifier d'infâmes calomnies. Ses biens furent confisqués et distribués à ses ennemis. Jacques Cœur, banni du royaume, se réfugia dans le Levant et mourut (1456) dans une île de la Grèce, en essayant de secourir les Grecs contre les Turcs.



Vaisseau de Jacques Cœur.
(D'après un vitrail du musée de Bourges.)

372. — Le Parlement. — Durant la guerre civile et la guerre étrangère, le Parlement avait été divisé comme la nation : il y avait eu le Parlement armagnac et français à *Poitiers*, le Parlement bourguignon et anglais à *Paris*. Au retour de Charles VII dans sa capitale, en 1436, le Parlement de Poitiers se transporta aussi à Paris, où fut reconstituée, dans son antique majesté, la Cour suprême de justice. Deux Ordonnances (1454, 1456) réorganisèrent le Parlement et remédièrent aux lenteurs d'une procédure trop compliquée et trop coûteuse.

Le Parlement, d'ailleurs, n'était pas seulement le tribunal souverain. Par sa compétence universelle et son origine, puisqu'il sortait de l'ancienne assemblée des vassaux du roi, il était aussi le plus éminent Conseil de la royauté. Il vérifiait et enregistrait les ordonnances royales, ce qui l'associait au pouvoir législatif; il sanctionnait les créations d'offices et les baillis, les grands officiers venaient prêter serment devant lui. Il prononçait sur les questions d'enseignement, de police, d'hygiène, de mœurs, comme

il était mêlé aux nombreux débats entre le roi et le clergé, entre le clergé et les ordres monastiques. Sans cesse, par ses attributions, il jouait un rôle politique.

373. — La rédaction des coutumes. — Autant il y avait de provinces, même de villes, de localités, autant il y avait de lois ou *coutumes*. Les rois ne songeaient ni à les modifier, ni à les coordonner. Au moins fallait-il les préciser. En 1454, Charles VII prescrivit la rédaction officielle *des coutumes, usages et stiles* du royaume. Il ne faisait que régulariser et généraliser une œuvre déjà entreprise partiellement. Le Parlement commença à procéder à cette rédaction officielle qui avait pour but de bien déterminer le *droit* dans chaque province, et devait se poursuivre dans les siècles suivants. Le Parlement ne pourra sans doute jamais réaliser l'unité juridique, mais comment l'eût-il pu faire, puisque l'unité politique et l'unité sociale n'étaient point faites?

L'agrandissement du royaume amena la création de deux Parlements nouveaux pour rapprocher la justice souveraine des justiciables, le Parlement de ***Toulouse*** (1447) et celui de ***Grenoble*** institué par le dauphin Louis dans son apanage (1453).

374. — Les affaires ecclésiastiques; la Pragmatique Sanction de Bourges (1438). — Pendant les longues guerres dont on sortait, l'Église avait été profondément troublée par le *grand schisme d'Occident* que les conciles de Constance et de Bâle s'efforcèrent de terminer. Cette longue scission de l'Europe divisée entre deux papes avait naturellement affaibli l'autorité du Saint-Siège au profit des rois. Charles VII voulut consacrer l'extension de son propre pouvoir en faisant promulguer, dans un concile de vingt-neuf archevêques et évêques réunis à *Bourges* en 1438, une fameuse ordonnance, la ***Pragmatique Sanction***. Cette ordonnance rendait une certaine liberté à l'Église de France qui devenait quasi indépendante, *gallicane*, comme on disait. Elle diminuait les tributs que les papes percevaient sur les bénéfices ecclésiastiques.

III. — Charles VII et la Féodalité.

375. — Force de la royauté ; la Praguerie (1440-1442). — L'organisation d'une armée permanente avait donné au roi une grande force contre ses ennemis intérieurs. Avant qu'il eût pu s'assurer ces ressources nouvelles, les grands seigneurs, qui entendaient maintenir leur indépendance avaient déjà recom-

mencé leurs ligues. Des chefs d'Écorcheurs les secondaient (1439-1440). Comme il n'était bruit en Europe que des troubles de Bohême [1], on appela *Praguerie* cette révolte d'une partie des seigneurs français. Le duc de Bretagne, le duc d'Alençon, puis, en 1441-1442, les ducs d'Orléans, de Bourgogne, furent les chefs de cette révolte mal concertée.

376. — Les grandes maisons féodales; la maison de Bourgogne. — Les principales maisons féodales étaient alors celles d'***Orléans***, d'***Anjou***, de ***Bretagne***. Celle-ci, qui avait été durant tant d'années alliée des Anglais, était revenue à l'alliance française. Au Midi, les maisons de ***Foix*** et d'***Albret*** se montraient fidèles, mais le comte d'***Armagnac***, Jean IV, se refusait à se reconnaître le vassal du roi de France. Le duc Jean II d'***Alençon*** renouait des intrigues avec les Anglais. En 1455, une armée royale conquit l'Armagnac, et le comte, dont le procès avait été instruit par le Parlement, fut condamné au bannissement perpétuel.

Le duché d'Alençon fut occupé par les troupes royales et le duc traduit devant la Cour des pairs qui siégea à Vendôme (1458). Le duc, condamné à mort, fut gardé en prison perpétuelle au château de Loches.

Au-dessus de toutes les maisons féodales s'élevait la maison de ***Bourgogne***, qui avait été si funeste à la France (carte, p. 299). Orgueilleux, ami du luxe, ***Philippe le Bon*** se plaisait surtout dans les opulentes cités flamandes, sources principales de sa richesse. Il y tenait une cour, la plus pompeuse alors de l'Europe. Imitant les rois, Philippe le Bon ne se montrait qu'entouré de nombreux officiers et dignitaires. Les costumes des seigneurs et des dames, les armures, les harnais des chevaux se faisaient remarquer par leur magnificence et aussi leur bizarrerie. « Les nobles, disait un contemporain, ressemblent maintenant à des singes. » La robe d'une dame ou d'une demoiselle à la cour, écrit un autre, « est le revenu d'un duché ou comté ». Les dames de cette époque portaient de hauts bonnets coniques (*hennins*) maintenus par des fils de fer et atteignant jusqu'à 80 centimètres. Philippe le Bon avait une vaisselle dont on évaluait le poids à 30 000 marcs d'argent, et il garnissait ses palais nombreux de superbes tapisseries.

377. — La révolte du dauphin. — Dans sa politique à l'égard de Charles VII, le duc de Bourgogne fut bien servi par les divisions de la famille royale. Le fils de Charles VII, *Louis*, né en

1. Prague était et est encore la capitale de la Bohême.

1423, avait reçu, en qualité d'héritier du trône, le gouvernement du *Dauphiné*. Il y avait montré une humeur brouillonne et révélé une ambition précoce. Charles VII pardonna plusieurs fois à son fils, mais Louis finalement se révolta et se réfugia dans les domaines du duc de Bourgogne. Quand les ambassadeurs du duc vinrent excuser leur maître d'avoir accueilli le fils du roi, Charles VII, connaissant la fourberie de Louis, ne put s'empêcher de répondre : « Dites à votre maître que tel cuide (croit) faire son profit, qui fait grandement dommage ». On a traduit ces paroles sous une autre forme devenue historique : « Mon cousin de Bourgogne nourrit le renard qui mangera ses poules ».

378. — Mort de Charles VII (1461). — Ingrat envers les autres, Charles VII, vieilli, devenait à son tour victime de l'ingratitude de son fils. Profondément troublé et affligé, il craignait d'être empoisonné, tomba malade. Il refusait, dit-on, tous les soins et mourut agité de vaines terreurs (1461). Son règne, si désastreux au début, finissait sans doute tristement, mais il n'en marqua pas moins le relèvement national de la France, le triomphe de la royauté sur les maisons féodales, le progrès de l'unité et le terme de la période confuse du *moyen âge*.

Résumé.

365. — La guerre de Cent Ans avait eu des conséquences désastreuses pour la France, abandonnée aux ravages des *routiers*, des *écorcheurs*. Le pays s'était dépeuplé et quantité de villages avaient disparu.

366-368. — Charles VII s'appliqua surtout à incorporer les moins turbulents de ces aventuriers dans des cadres qu'il organisa sous le nom de *Compagnies d'ordonnance* (1445). Ce fut une cavalerie toujours sous la main du roi. En 1448, Charles VII créa l'infanterie des *francs-archers*, ce fut l'origine de l'*armée permanente*. Les frères Jean et Jacques Bureau organisaient, en même temps, une *artillerie*.

369-371. — Bien qu'incapable d'une sérieuse application, Charles VII sut profiter des circonstances et régulariser le gouvernement monarchique. Il se souciait peu de réunir les *États généraux* et ne convoqua, à Orléans, en 1439, que les États de la *Langue d'oïl*.

— Les États de 1439 avaient voté la perception d'une taille royale. Charles VII continua de la percevoir les années suivantes et la rendit **permanente**. Les *aides* devenaient également permanentes ; Charles VII fit, des anciens *élus*, des *agents du roi* pour la perception des aides ; organisa, à côté de la *Chambre des Comptes*, une **Cour des aides**.

Un riche marchand de Bourges, **Jacques Cœur**, rendit les plus grands services à Charles VII, auquel même il prêtait de l'argent. Le roi néanmoins, ingrat, eut la faiblesse de l'abandonner à la jalousie et à l'avidité des courtisans, qui se partagèrent ses biens.

372-373. — Charles VII gouverna surtout avec son *Parlement* réinstallé à Paris et redevenu tout-puissant.

Le Parlement fut chargé d'un travail que d'ailleurs il avait déjà commencé : la *rédaction des Coutumes* variées des provinces et des villes.

Deux nouveaux Parlements furent créés : à **Toulouse** pour le Languedoc, à **Grenoble** pour le Dauphiné.

374. — Charles VII profita de l'affaiblissement de la papauté, par suite du Grand Schisme, pour étendre son autorité sur l'Église de France. La **Pragmatique Sanction** de Bourges (1438) limita les droits, surtout financiers, du pape et commença à formuler ce qu'on appelle les libertés de l'**Église gallicane**.

375-378. — Les ressources que Charles VII s'assurait par une habile administration augmentèrent la force de la royauté et quelques seigneurs en firent l'expérience lorsqu'ils voulurent, en 1440 et 1442, renouveler les anciennes révoltes. Ce soulèvement, dit *la Praguerie*, ne fit que démontrer la vanité de ces tentatives.

Le roi fit des exemples par le châtiment d'un comte d'*Armagnac*, d'un duc d'*Alençon*. Mais sa puissance était égalée, sa cour éclipsée par la cour et la puissance de la redoutable *maison de Bourgogne*. Les révoltes du dauphin, qui trouva un appui et un refuge auprès du duc de Bourgogne, affligèrent Charles VII vieilli, qui mourut en 1461, en proie à de vives terreurs.

DEVOIRS ÉCRITS

Comment Charles VII créa-t-il une armée? — Histoire de Jacques Cœur. — Comment finit le règne de Charles VII?

QUESTIONNAIRE

Comment Charles VII se délivra-t-il des *écorcheurs*? — Qu'entend-on par *compagnies d'ordonnance*? — Qu'était ce que les francs archers? — Qui organisa l'artillerie? — Qui organisa les finances? — Qu'entend-on par *taille permanente*? — Quelle mesure prit Charles VII à l'égard des anciennes coutumes? — Qu'entend-on par la *pragmatique sanction* de Bourges? — Quels Parlements institua Charles VII? — Qu'entend-on par la *Praguerie*? — Comment mourut Jacques Cœur? — Comment mourut Charles VII?

CHAPITRE XXI

LE RÈGNE DE LOUIS XI
RUINE DE LA MAISON DE BOURGOGNE
MINORITÉ DE CHARLES VIII

SOMMAIRE. — *Les grandes maisons féodales, déjà contenues sous Charles VII, furent ruinées sous* **Louis XI**, *surtout la redoutable* **Maison de Bourgogne** *qui les appuyait. L'unité territoriale du royaume fut consolidée.*

I. — Louis XI (1461-1483).

379. — Louis XI. — Louis XI ne ressemble à aucun autre roi, pas même à Philippe le Bel, car celui-ci, malgré son esprit rusé, demeurait un guerrier du moyen âge. Pacifique de son naturel comme Charles V, Louis XI n'eut point sa sagesse, sa prudence, sa bonté à l'égard du peuple, et cependant il affectait de s'entourer de petites gens. Ce n'est point un batailleur, quoique nul prince n'ait été aussi remuant; mais il se plaît dans la ruse et l'intrigue. Souple, délié, fourbe, il sacrifiait tout pour arriver à son but. Méfiant et jaloux de son autorité, il voulait tout voir, tout savoir, tout faire par lui-même. Il interrogeait et écoutait soigneusement ses conseillers, mais décidait seul. Aussi disait-on de lui : « Son cheval porte son conseil » Dépourvu de conscience et réduisant la religion à la superstition, il fut l'un des princes les moins moraux de ces temps dépravés.

Ce qui le relève, c'est qu'il employa toute son intelligence à *fortifier le pouvoir royal* au profit de l'ordre et de la sécurité générale, *à ruiner les grandes maisons féodales, à agrandir le royaume.* « Je n'ai d'autre paradis en mon imagination, disait-il, que la France arrondie. » Enfin, on ne peut lui refuser les mérites d'un roi quoiqu'il n'en eût point les nobles vertus.

LECTURE N° 44.

Le caractère de Louis XI. — Petit et chétif, Louis XI méprise les pompes théâtrales; d'ordinaire, il va vêtu « d'un habit court », d'un pourpoint de futaine, d'une cape de drap gris, avec un feutre râpé et un méchant petit chapeau. Aussi ne veut-il point autour de lui de gens « bombanciers ou pompeux » : « Pâques-Dieu! s'écrie-t-il en chassant un écuyer trop élégant, je le désavoue, il est plus joli que moi. »



Louis XI.
Portrait au crayon conservé à la bibliothèque d'Arras.

Il vit chichement, campé plutôt que logé dans son vaste palais des Tournelles ou dans les châteaux des bords de la Loire qu'il préfère comme séjour (Blois, Amboise, Plessis-lès-Tours).

L'éclair de son regard et l'ironie de son sourire seuls décèlent le maître avec lequel « il faut charrier droit » et qui, sur la fin de sa carrière, n'a plus d'autre commandement que ce mot sauvage : « Sur votre vie, obéissez ».

Aussi infatigable d'esprit que de corps, il va « subtilisant nuit et jour nouvelles pensées ». Plus superstitieux que religieux, il portait à son chapeau des images de plomb ou d'étain, « lesquelles, à tout propos, quand il lui venait de bonnes nouvelles, ou que sa fantaisie lui prenait, il baisait, se ruant à genoux, quelque part qu'il se trouvât, si soudainement quelquefois qu'il semblait plus blessé d'entendement que sage homme ». Il recherchait principalement les favoris des autres princes pour connaître par eux les desseins intimes de leur maître. Peu soucieux de moralité dans ses choix, il préférait les consciences flexi-

bles aux consciences rigides; ce qui explique pourquoi il fut souvent trompé et trahi par ses serviteurs. « Il est, dit Commines, naturellement ami des gens de moyen état et ennemi de tous grands qui se pouvaient passer de lui. » Avec de pareils sentiments, s'il est économe, ce n'est point par avarice. Avec son argent il achète consciences et provinces.

Liseur insatiable, Louis favorisa grandement l'imprimerie; il fera



Philippe le Bon et son fils Charles le Téméraire.
Portraits au crayon conservés à la bibliothèque d'Arras.
Charles le Téméraire est représenté jeune homme.

grâce de la potence à un fripon, Villon, parce qu'il est poète. Il applaudira aux progrès de la chirurgie, favorisera les sciences, le commerce, l'industrie. Enfin, tout mis en balance, qualités et défauts, on peut dire de lui : « C'était un roi », et le premier des temps modernes.

380. — Charles le Téméraire. — Louis XI avait un adversaire redoutable en *Charles le Téméraire*, comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et qui devait être lui-même

duc de Bourgogne en 1467. Charles et Louis avaient d'abord été amis dans leur jeunesse, lorsque Louis, révolté contre son père, s'était réfugié auprès de Philippe le Bon. Mais la diversité des caractères, non moins que celle des intérêts, devait les rendre bientôt ennemis. Charles, c'était le guerrier du moyen âge, le chevalier, le paladin enorgueilli de sa force, de son courage, en même temps que de ses richesses et de ses troupes nombreuses. Il veut accomplir une œuvre chimérique, reconstituer l'ancienne Lotharingie, accoupler les marais de la Hollande aux Alpes de la Suisse. Quoique sorti de la famille royale de France, il ne veut plus de France ou, comme il le disait, « il l'aime tant qu'il en voudrait six ».

La morale n'eût rien gagné et la France eût tout perdu au triomphe de Charles le Téméraire.

LECTURE N° 45.

Caractère de Charles le Téméraire. — Charles le Téméraire est le dernier type des seigneurs du moyen âge. « C'est un rude jouteur à jeter tout homme à terre, fort de bras, fort d'échine, de bonnes fortes jambes, le teint et le poil bruns, la chevelure épaisse », presque la taille gigantesque de Charlemagne, si l'on en juge par sa belle armure et par l'étendue pavée en pierres noires où l'on posa son cadavre à Nancy.

« Fort pompeux en habillement et toutes autres choses, et un peu trop », il brillait de toute la magnificence héréditaire de sa maison : acier fin, or, argent, pierres précieuses; ses étendards (on en conserve à Beauvais et à Berne), sont très riches. Il semblait « moins duc qu'empereur »

La douceur de ses jeunes années et la culture de son intelligence, dont son goût pour la musique et la lecture des romans chevaleresques témoigna jusqu'à la fin, l'abandonnèrent de bonne heure; il devint sombre, violent, bilieux, à tel point que, d'ordinaire, « il mangeait de la conserve de roses pour rafraîchir l'ardeur de son sang ».

Les gestes et paroles que l'histoire a conservés sont terribles : à Gand, lors de son avènement, une émeute éclate parce qu'il refuse de confirmer les privilèges; Charles fend la foule à coups de bâton. A Tournai, pour une plaisanterie d'enfants, il ne parle rien moins que de les marquer au front d'un fer rouge aux armes de Bourgogne. A Granson, il fait pendre des hommes aux branches des arbres « en telle multitude qu'elles rompaient et tombaient sur terre avec les hommes à moitié morts, qui piteusement par de cruels satellites étaient mutilés ».

Charles, né au milieu des grandes hostilités de la Bourgogne et de la maison de France, semble n'avoir gardé presque aucun sentiment

national : il jure à Edouard d'Angleterre de l'aider à recouvrer « son royaume de France ». Il songeait à « tant de grandes choses qu'il n'avait point le temps de vivre pour les mettre à fin » : c'étaient des choses impossibles, car la moitié de l'Europe ne l'eût su contenter. C'était « un taureau couronné, un sanglier qui va droit devant lui les yeux fermés ».

II. — Les ligues des seigneurs contre Louis XI.

381. — La ligue du Bien public ; bataille de Montlhéry (1465). — Louis XI avait tant de projets en tête qu'il les voulut mettre tout de suite à exécution : il parut d'abord un brouillon plutôt qu'un roi. Aussi mit-il tout le monde contre lui : les nobles, qu'il menaçait ; le clergé, qu'il mécontenta et qu'il abandonnait à la discrétion du pape en abolissant la Pragmatique de Bourges ; le peuple, qui sentait déjà sa dure main. Aussi Charles le Téméraire, qui gouvernait réellement la Bourgogne à la place de son père vieux et malade, n'eut-il point de peine à nouer contre Louis XI une ligue où entrèrent le *duc de Berry*, frère du roi, le *duc de Bretagne*, le *duc de Bourbon*, le *comte d'Armagnac*, le *duc de Nemours*, etc. Les princes ne manquèrent point de se déclarer ligués pour assurer le ***bien public***, se croyant obligés d'emprunter le masque de l'intérêt général, tant les rois l'avaient mis en honneur!

Une bataille indécise se livra entre les coalisés et l'armée royale à ***Montlhéry***, près de Paris (1465). Des deux côtés on se crut vainqueur, des deux côtés il y eut des fuyards. « De l'armée du roi, dit l'historien Commines, fut un homme qui s'enfuit jusqu'à Lusignan en Poitou, et de l'armée du comte un autre homme de bien jusques au Quesnoi en Hainaut. Il n'était garde qu'ils se mordissent l'un l'autre. » Louis XI cependant était le véritable vainqueur, car il put rentrer dans sa capitale. Il la mit en défense, caressa les bourgeois, auxquels il rendit leurs privilèges, et se hâta d'entamer des négociations avec ses ennemis. Il excellait à « pourparler », à promettre. Avec des concessions et de l'argent il détacha peu à peu de la ligue les principaux seigneurs ; les traités de ***Conflans*** et de ***Saint-Maur*** furent de honteux marchés (1465).

382. — Entrevue de Péronne (1468). — Louis XI ne songea plus qu'à reprendre ce qu'il avait donné. Il avait cédé la Normandie à son frère le duc de Berry ; il sut la reconquérir.

En 1467, le comte de Charolais devint, par la mort de son père, le chef de la maison de Bourgogne ; il forma une nouvelle ligue

avec son beau-frère *Édouard d'York, roi d'Angleterre*, et le duc de *Bretagne*. Louis XI se hâta de battre le duc de Bretagne et de traiter avec lui à *Ancenis*, puis il essaya avec Charles de ses combats familiers, les intrigues, la ruse.

Cette fois, il y fut pris. Louis XI n'avait point songé à rappeler ses émissaires, qui excitaient à la révolte des villes de Flandre. Un soulèvement de la ville de *Liége* aux cris de *Vive France!* indigna au plus haut point Charles le Téméraire, qui fit garder étroitement le roi au château de **Péronne** et lui eût fait un mauvais parti si ses conseillers ne l'avaient radouci. Il se contenta d'arracher à son prisonnier un traité onéreux et de l'humilier en l'emmenant avec lui pour réprimer la révolte de Liége et mettre cette ville à feu et à sang (1468).

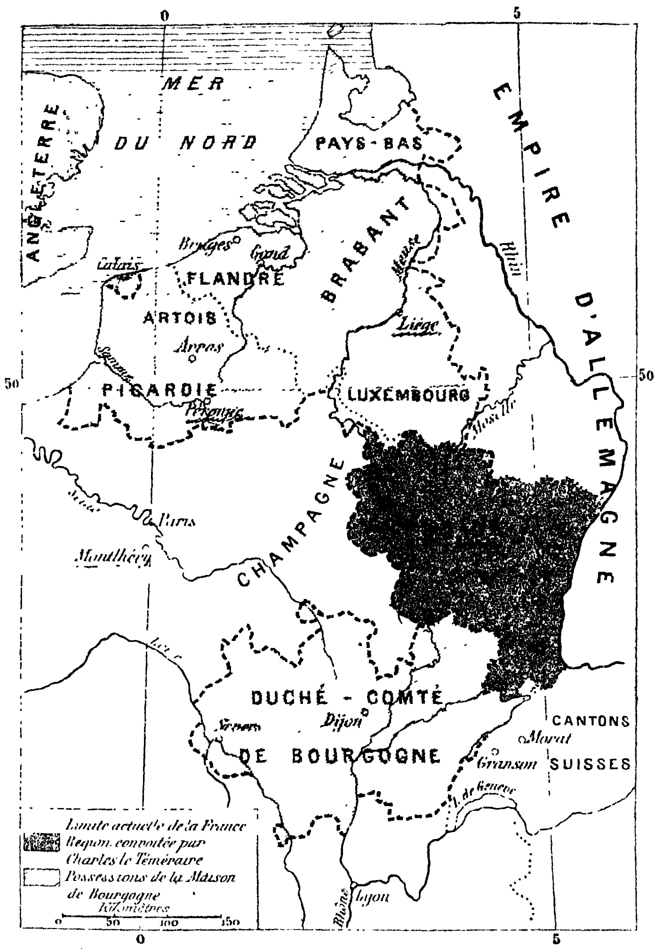
Louis revint de cette expédition bien honteux, mais n'entendit point raillerie. Il fit saisir toutes les pies auxquelles les malins Parisiens avaient appris le nom de Péronne. Il fit enfermer dans une *cage de fer* le cardinal La Balue, qui l'avait trahi.

Puis il s'appliqua à revenir sur les concessions qu'on lui avait arrachées. Au lieu de la *Champagne*, qu'il devait abandonner à son frère et qui établissait un passage entre les deux moitiés des États du duc de Bourgogne, il lui céda la *Guyenne*, plus riche, plus fertile, mais située à l'extrémité du royaume. Quand il eut pris toutes ses mesures, Louis XI réunit une assemblée choisie, dite de *notables*, à Tours, et fit annuler le traité de Péronne. Les villes de la Somme, *Saint-Quentin*, *Roye*, *Montdidier*, *Amiens*, barrières importantes du royaume au nord, déjà rachetées au duc de Bourgogne, perdues de nouveau, furent saisies sans coup férir (1470).

383. — Le siège de Beauvais; Jeanne Hachette (1472). — Alors une nouvelle ligue se forme. Le nouveau duc de Guyenne, le frère du roi, en est le chef. Charles le Téméraire s'apprête à la soutenir et compte sur l'appui de son beau-frère, Edouard IV d'Angleterre. Cette fois on est résolu à partager le royaume. Louis XI retarde par ses négociations le commencement de la lutte; bientôt son frère tombe malade, puis meurt si à propos qu'on soupçonne le roi de l'avoir empoisonné (1472). Louis se hâte de mettre la main sur la Guyenne. Il est tranquille au midi, et les seigneurs n'ont plus de prétendant à lui opposer.

Charles le Téméraire éclate en reproches, accuse le roi d'empoisonnement, ébranle une armée formidable, met à sac la petite ville de *Nesle*, entre dans *Roye* et tente de s'emparer, par un coup de main, de **Beauvais**, où il n'y a pas de troupes; mais il

est repoussé. Les femmes mêmes prennent part au combat. Une



Les possessions de la maison de Bourgogne.

jeune fille, Jeanne Laisné, renverse d'un coup de hache du haut des remparts un soldat qui allait y planter l'étendard bourgui-

gnon et emporte l'étendard : on la surnomma *Jeanne Hachette.* Charles se jette ensuite sur la Normandie, où il échoue encore, et, incapable de s'attacher à un projet avec persévérance, formant mille rêves plus ambitieux les uns que les autres, il laisse la guerre de France pour se heurter, comme dit Commines, « contre les Allemagnes ».

384. Invasion des Anglais ; traité de Pecquigny (1475). — Charles se préoccupait de composer un royaume de ses États dispersés. Il acquérait plusieurs comtés dans la Gueldre, en Lorraine, en Alsace ; il demandait la couronne royale à l'empereur d'Allemagne, Frédéric III, qui se joua de lui, et usait ses forces contre la petite ville de ***Neuss*** (près de Cologne), qui le retint de longs mois (1474-1475). Louis XI pendant ce temps lui enlevait tout ce qu'il pouvait et s'emparait des villes de Picardie.

Charles le Téméraire appelle à son aide Édouard d'Angleterre. Celui-ci descend enfin à Calais avec une armée magnifique, mais son allié ne le joint pas ; Édouard se lasse et ne peut résister à l'or de Louis XI, qui va même jusqu'à traiter à table ouverte les soldats anglais dans Amiens. Le roi d'Angleterre signa la paix de ***Pecquigny***, flétrie du nom de *paix marchande* (1475) ; Charles le Téméraire fut bien obligé de signer aussi une trêve. Il avait en tête des expéditions nouvelles, et Louis s'empressa de le laisser courir à sa perte.

III. — Fin de la maison de Bourgogne.

385. — Charles le Téméraire et les Suisses ; défaites de Granson et de Morat (1476). — Charles avait réussi à enlever la Lorraine au duc René ; loin de s'en contenter, il voulut conquérir la *Suisse*. Ses troupes furent défaites par les pâtres de la Suisse à ***Granson*** et à ***Morat***.

LECTURE N° 46.

La Suisse, qui avait secoué le joug de l'Autriche en 1308, n'était guère disposée à subir celui du *grand-duc d'Occident*. Les Suisses se demandaient pourquoi le fastueux Charles, qui marchait contre eux avec tout l'appareil d'un empereur, s'attaquait à leurs montagnes. « Il y a plus d'or et d'argent, disaient les députés suisses, dans les éperons et les brides de vos chevaux que vous n'en trouverez dans tout notre pays. » Charles, qui comptait recevoir la Provence, voulait la Suisse pour

coudre tant d'États et dominer sans interruption de la mer du Nord à la mer Méditerranée.

Le grand-duc d'Occident s'avança avec son imprudence habituelle contre « ces vachers des Alpes » qu'il méprisait. Ceux-ci descendirent de leurs montagnes, furieux et ayant hâte de venger la garnison de **Granson** que Charles avait fait pendre, bien qu'elle se fût rendue sur sa parole. *Granson! Granson!* répétaient les Suisses pour s'exciter, en même temps que mugissaient deux trompes d'une monstrueuse grandeur, reçues, dit-on, de Charlemagne, appelées l'une le « taureau d'Uri », l'autre la « vache d'Unterwalden ». Les Bourguignons, au lieu d'attendre les Suisses en plaine, allèrent à leur rencontre dans les montagnes. Charles essuya une défaite complète (8 mars 1476) : son camp, sa tente, sa chapelle, ses trésors tombèrent entre les mains des Suisses, peu capables d'apprécier leur bonne fortune : on mesura l'argent à pleins chapeaux ; le plus beau diamant du duc fut donné pour un écu ; on se partagea la vaisselle d'or comme du cuivre. On coupa les plus belles draperies.

Charles ne prit que le temps de rassembler une nouvelle armée et revint plein de rage, jurant d'exterminer les Suisses. Ce fut son armée qui périt, exterminée à **Morat** (10 juin). Les montagnards ne s'embarrassèrent point de prisonniers : ils tuèrent tout ce qui se trouva sous leurs piques, et avec les ossements des Bourguignons élevèrent un monument de leur victoire. Longtemps on répéta dans les montagnes de l'Helvétie le dicton populaire : *Cruel comme à Morat*.

386. Siège de Nancy; mort de Charles le Téméraire (1477). — La Lorraine profita de ce désastre pour se soulever. Le jeune René de Vaudémont rentra dans *Nancy*. Charles, exaspéré par tant de revers, devenait d'une humeur de plus en plus farouche, laissant croître sa barbe, ne parlant plus, sans cesse en proie au délire. Il n'a plus d'armée et ne commande guère qu'à 4000 hommes ; n'importe, « il ne veut pas fuir devant un enfant » : il vient mettre le siège devant *Nancy*.

C'était pendant l'hiver, et la saison fut précisément d'une rigueur extrême : quatre cents hommes gelèrent dans la seule nuit de Noel. Charles n'avait que des paroles dures, des châtiments terribles. Charles vivait enfermé dans sa tente, lisant ou faisant semblant de lire, ou bien couché tout vêtu sur son lit. A toutes les observations, il répondait : « S'il le faut, je combattrai seul ». On livra enfin un dernier assaut : ses gens, effrayés d'entendre les cornes mugissantes des Suisses, qui étaient venus au secours de la ville, s'enfuirent. Charles resta au combat, mais désespéré : en s'armant, le matin, le lion d'or qui formait le cimier de son casque était tombé : « C'est le signe de

Dieu », murmura-t-il. Le lendemain on retrouva son corps à demi enfoncé dans la glace d'un ruisseau, la tête fendue, le tronc et les cuisses traversés de coups de lance et déjà entamés par les animaux de proie. Charles n'avait que quarante ans (1477).

Louis XI combla de faveurs et de largesses le messager qui lui apporta la grande nouvelle. Il ne cacha point sa joie et voulut la faire partager à tous; mais les seigneurs furent plus effrayés que joyeux, car ils se voyaient dès lors à sa merci.

IV. — Acquisitions et administration de Louis XI.

387. — La succession de Bourgogne (1477-1482); traité d'Arras (1482). — Charles ne laissait qu'une fille, *Marie*. Le roi crut l'occasion favorable pour mettre la main sur tous les États de la maison de Bourgogne : il s'y prit mal. Employant tour à tour la force et la ruse, parlant de faire épouser la princesse Marie, âgée de vingt ans, au dauphin, qui en avait huit, et réclamant telle province, tel comté, au nom de droits féodaux, il mécontenta les populations, traitées cruellement par ses soldats, et inspira, par ses trahisons, une telle indignation à la jeune Marie, qu'elle se tourna complètement du côté de l'Allemagne : elle épousa l'archiduc *Maximilien d'Autriche*.

Louis XI ne put s'emparer que de la *Bourgogne* (duché et comté), de la *Picardie*, de l'*Artois*. Moins pressé, moins fourbe, il eût peut-être réussi à rattacher au royaume tout l'héritage de Charles le Téméraire. Il aurait du moins empêché une partie des États de son rival de passer dans une maison, encore pauvre sans doute, mais appelée à devenir bientôt la plus riche de l'Europe, et si dangereuse pour nous qu'*une rivalité de trois siècles va s'engager*.

Ce ne fut même point sans guerre que Louis XI demeura possesseur d'une moitié de l'héritage de Charles le Téméraire. Il lui fallut lutter contre Maximilien d'Autriche, qui gagna sur les Français la bataille de ***Guinegate*** (1479). L'Artois, en même temps, s'était soulevé. Louis XI s'empara de la ville d'*Arras* et la traita avec la dernière cruauté. Il la dépeupla entièrement et remplaça les habitants par des étrangers, des Normands.

Toutefois les embarras que les révoltes des Flamands causaient à Maximilien, la mort prématurée de sa femme, Marie de Bourgogne, qui lui enleva son peu d'autorité dans le pays, le déterminèrent à signer le traité d'***Arras*** (1482). Le roi de France garda définitivement l'***Artois***, le ***duché de Bourgogne*** et provi-

soirement la *Franche-Comté*, qui devait être la dot de la fille de Marie de Bourgogne, promise au dauphin; mais ce mariage ne devait point se faire. Les ***Pays-Bas*** demeurèrent au fils de Maximilien et de Marie, *Philippe le Beau*, qui, héritier de l'Autriche, devait épouser l'héritière d'Espagne et préparer la puissance de son fils Charles-Quint.

388. — Succession de l'Anjou. — Louis XI avait, à moins de frais et avec moins de peine, recueilli la riche succession de la maison d'Anjou : l'***Anjou*** d'abord, à la mort du bon roi *René* (1480)[1]; le ***Maine***, la ***Provence***, à la mort du neveu de René, auquel on avait imposé un testament en faveur de Louis XI (1481).

389. — Le Roussillon. — Le roi avait acquis également le ***Roussillon*** que le roi d'Aragon lui avait engagé pour 200 000 écus. Celui-ci avait voulu ressaisir la province sans rendre l'argent, mais une armée française s'empara de ***Perpignan***, et conserva le gage à défaut des écus (1474).

390. — Vengeances de Louis XI. — Louis XI n'avait pas attendu d'avoir toute sa liberté pour se venger de ceux qui l'avaient trahi, et ruiner des familles qui lui portaient ombrage.

Le duc d'*Alençon*, enfermé par Charles VII pour ses crimes, avait été délivré par Louis XI, et ne lui avait témoigné sa reconnaissance qu'en se joignant à ses ennemis; il fut condamné en 1473 à la peine capitale; on lui fit grâce, mais il mourut en prison, ainsi que son fils René.

Le comte d'*Armagnac*, souillé de plus de crimes encore que le duc d'Alençon, avait été également délivré par Louis XI, et n'avait pas moins pris part à toutes les ligues. En 1473, Louis le fit assiéger dans Lectoure où le comte périt massacré.

Le comte de *Saint-Pol* avait joué double jeu entre le roi et le duc de Bourgogne, se vendant tour à tour à l'un et à l'autre. Louis XI, qui lui avait donné l'épée de connétable, découvrit ses trahisons; Charles le Téméraire, aussi indigné, le livra, et Saint-Pol fut décapité en place de Grève (1475).

Le duc de *Nemours*, qui devait sa fortune à Louis XI, avait plusieurs fois violé ses serments de fidélité. Le roi le fit prendre, torturer, puis décapiter aux Halles (1477). Ces exécutions et bien d'autres, accomplies en secret par le prévôt Tristan, le compère du roi, valurent à Louis XI de vastes domaines. Pour se venger de ceux qu'il détestait, il avait fait fabriquer des *cages de fer* dans lesquelles ils pouvaient à peine se remuer et on appelait *fillettes* du roi d'énormes chaînes destinées aux prisonniers.

391. — Mort et Administration de Louis XI (1483). — Ce roi, si redouté, passa les dernières années de sa vie enfermé au château de *Plessis-lès-Tours*, car il était devenu très soupçonneux. « Tout à l'environ, dit son célèbre historien Commines, le roi fit faire un treillis de gros barreaux de fer et planter dedans la muraille des broches de fer ayant plusieurs pointes. Quarante arbalétriers se tenaient près des fossés, ayant commission de tirer à tout homme qui en approcherait de nuit. Pour compagnie tenait un homme ou deux auprès de lui, gens de petite condition et assez mal renommés. Il semblait, à le voir, mieux homme mort que vif, tant estait maigre. Il faisait d'âpres punitions, pour être craint et de peur de perdre l'obéissance. Il faisait plus parler de lui parmi le royaume qu'il ne fit jamais, et le faisait de peur qu'on ne le tînt pour mort. »



Les cages de fer.

Louis craignait tant de mourir qu'il s'adressait aux hommes, aux saints et à Dieu pour obtenir la prolongation de sa vie. Il distribuait ses libéralités entre son médecin Coictier, auquel il donnait dix mille écus par mois, et les églises, qu'il dotait magnifiquement. Il faisait venir des reliques de Rome et manda saint François de Paule, devant lequel il se jeta à genoux, le priant d'allonger sa vie. « Le tout n'y fit rien, ajoute Commines, et fallait qu'il passât par où les autres sont passés. » Il mourut le 30 août 1483.

Louis XI avait réuni à la couronne sept provinces : ***Bourgogne***, ***Artois***, ***Picardie Maine***, ***Anjou***, ***Provence***, ***Roussillon***, sans compter les seigneuries confisquées sur les grandes maisons d'Armagnac, d'Alençon et de Nemours. Il avait presque reconstitué l'***unité territoriale***, et le roi était le *maître direct*, cette fois, dans la plus grande partie de la France.

Pour étendre son action sur les provinces, Louis XI créa les ***postes***, qui ne servirent d'abord qu'à *transmettre les ordres du roi*, mais qui en facilitaient la prompte transmission.

Deux ***parlements*** nouveaux, établis à ***Bordeaux*** (1462) et à ***Dijon*** (1477), donnaient satisfaction aux habitants de la Guyenne et de la Bourgogne et rapprochaient d'eux la justice souveraine. En outre le ***Parlement de Paris***, développé, devenait un instru-

ment de plus en plus dévoué; son autorité, ne se bornait point à la justice car elle s'étendait sur toute l'administration; Louis XI avait même cru pouvoir donner au Parlement le ***droit de remontrances***, qui ne le gênait guère, les magistrats n'osant faire d'observations à un prince si prompt à se délivrer de ceux qui le contrariaient.

Louis XI encouragea le ***commerce*** en améliorant les routes, en attirant les marchands étrangers : sous son règne, des ouvriers de Venise, de Gênes, de Florence, fondèrent, à *Tours*, *les premières manufactures de soieries.*

Ce prince favorisa l'établissement de l'***imprimerie*** à Paris (1469) et autorisa trois élèves de Jean Fust, l'associé de Gutenberg, à organiser la première presse française dans le collège de *Sorbonne.*

Louis XI avait protégé le premier poète vraiment français, ***Villon.*** Un des familiers de ce roi terrible était ***Philippe de Commines***[1], qui, à cause de l'élévation de ses idées, a mérité le nom d'*historien.*

Louis XI, en dépit de ses vices et de sa tyrannie, peut donc être considéré comme le *premier roi moderne.*

V. — La minorité de Charles VIII. — Régence d'Anne de Beaujeu.

392. — Anne de Beaujeu. — Louis XI laissait un fils ***Charles VIII*** âgé de treize ans, majeur d'après la loi de Charles V. Mais, élevé dans une sorte de captivité au château d'Amboise (car son père, mauvais fils, avait eu peur à son tour de ses enfants), tenu dans l'ignorance, faible de santé, Charles n'était pas capable de gouverner. Louis XI en avait donné la tutelle à sa fille aînée, ***Anne,*** mariée au sire de *Beaujeu*, princesse intelligente, ferme, qui avait les qualités de son père, sans ses vices.

Les seigneurs crurent l'occasion favorable pour détruire l'œuvre de Louis XI, et les sinistres conseillers du roi, *Olivier le Daim*, *Jean Doyat*, *André Coictier*, furent, les deux premiers mis à mort, et l'autre banni. Tous ceux qui avaient eu à souffrir du gouvernement de Louis XI relevèrent la tête.

393. — Les États généraux de 1484. — Anne convoqua les ***États généraux.*** Cette assemblée, la plus complète qu'on eût

1. Philippe de Comines vécut de 1445 à 1509. Ses *Mémoires* sont le plus précieux monument que nous ayons pour le règne de Louis XI et celui de Charles VIII.

encore vue, comprit les députés des provinces du Midi, de la langue d'oc, jadis réunis séparément. En outre les paysans furent admis à nommer, dans les *assemblées primaires*, des électeurs qui devaient, dans une seconde assemblée, en nommer d'autres, chargés de choisir les députés.

Anne de Beaujeu sut faire régler à son profit la question de régence de manière à écarter *Louis, duc d'Orléans*, prince alors jeune et frivole. *Sans porter le titre de régente*, et en faisant le plus souvent présider le conseil par le jeune roi, elle gouverna réellement, avec une sagesse, une énergie qui lui ont mérité une grande place dans l'histoire.

Mais les États généraux se montrèrent hardis dans leurs réclamations. *Philippe Pot*, député de la noblesse de Bourgogne, parla hautement de la *souveraineté du peuple*, et *Jean Masselin*, chanoine de Rouen, fit entendre un langage nouveau qui parut dangereux aux princes. Aussi, dès que les États eurent voté les subsides qu'on leur demandait, Anne les renvoya brusquement.

394. — La guerre folle (1485-1488) ; bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. — Le duc *Louis d'Orléans* s'aperçut bientôt qu'il avait été joué et que le gouvernement appartenait à Mme de Beaujeu. Il intrigua avec les seigneurs qui voulaient ressaisir leurs privilèges perdus, et prit les armes, une première fois en 1485, une seconde en 1487. On appela ce soulèvement la ***guerre folle***, car la royauté était déjà trop puissante pour que ces révoltes pussent aboutir.

La lutte n'en fut pas moins sérieuse, d'autant plus que Louis d'Orléans s'était ligué avec le *duc de Bretagne, François II*. Dernier État féodal vraiment indépendant, la Bretagne devenait l'unique appui des seigneurs. Anne poussa vivement la guerre contre les Bretons. Louis et ses alliés furent battus, à ***Saint Aubin-du-Cormier***[1], par un jeune capitaine, *la Trémoïlle* (1488). Fait prisonnier, Louis d'Orléans fut enfermé dans la tour de Bourges.

395. — Mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (1491). — C'était la Bretagne qui, en réalité, avait été vaincue, et son indépendance touchait à sa fin. Le duc François le sentait bien, et mourut de chagrin après avoir signé un traité onéreux à *Sablé*, par lequel il s'engageait à ne point marier sa fille, son unique héritière, sans le consentement du roi de France.

Anne profita du trouble où la mort du duc François jetait la

1. Saint-Aubin-du-Cormier, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Fougères (Ille-et-Vilaine).

Bretagne, pour opérer la réunion de cette province au royaume. Les Français s'emparèrent des principales villes. La jeune princesse, *Anne de Bretagne*, avait promis d'épouser Maximilien d'Autriche, veuf de Marie de Bourgogne. Mais Maximilien tarda à venir; Charles VIII, au contraire, arriva en Bretagne, négocia, et bientôt Anne consentit à épouser le roi (1491). La ***Bretagne*** *fut ainsi réunie au royaume*. L'***unité de la France***, déjà si avancée, se complétait du côté de l'ouest.

Résumé.

579-581. — ***Louis XI*** (1461-1483) eut à lutter contre les grandes maisons féodales et livra aux seigneurs, coalisés contre lui sous prétexte du *bien public*, la bataille indécise de ***Monthléry*** (1465). Les traités de *Conflans* et de *Saint-Maur* terminèrent cette guerre.

582. — Louis XI eut surtout pour adversaire ***Charles le Téméraire***, duc de ***Bourgogne*** et maître de la ***Flandre***. Ennemi des combats, préférant la ruse et les négociations, le roi va imprudemment se mettre entre les mains du duc à ***Péronne***. A ce moment, une ville des États, *Liége*, excitée par les agents du roi, se soulevait. Charles, furieux, retint Louis XI prisonnier, et celui-ci ne recouvra sa liberté qu'au prix des plus onéreuses concessions (1468).

583-584. — Louis XI fait casser par une *assemblée de notables* (1470) le traité de Péronne : bientôt une nouvelle ligue se reforme contre lui; son frère en est le chef, mais meurt tout à coup (1472); on crie à l'empoisonnement. Charles le Téméraire entre en Picardie, saccage *Nesle*, et met le siège devant ***Beauvais***. Les femmes mêmes prennent part à la défense, surtout ***Jeanne Hachette***. Charles est obligé de se retirer (1472).

585-586. — Charles le Téméraire s'épuisa en voulant soumettre la Lorraine, l'Alsace, la Suisse. Les Suisses le battirent à ***Granson***, à ***Morat*** (1475), et il périt au siège de ***Nancy*** (1477).

587-590. — Louis XI alors réunit au royaume la ***Bourgogne***, la ***Picardie*** et l'***Artois*** : mais les ***Pays-Bas*** lui échappèrent et passèrent à la *maison d'Autriche*, traité d'***Arras***, signé avec Maximilien (1482). Il avait repris le ***Roussillon*** à l'Espagne.

Louis XI s'était vengé cruellement de ses ennemis, le comte d'*Armagnac*, le duc de *Nemours*, le connétable de *Saint-Pol*, et s'était enrichi de leurs dépouilles. Il hérita en outre de l'***Anjou***, du ***Maine*** et de la ***Provence***.

591. — Louis XI avait singulièrement accru le domaine royal et fortifié l'autorité souveraine. Le *Parlement de Paris* fut son instrument préféré. Il créa encore deux autres parlements : à *Dijon* et à *Bordeaux*. Il établit les ***postes***, qui ne servirent d'abord qu'à transmettre les ordres du roi.

Il encouragea le commerce, l'industrie, et autorisa les disciples de

Gutenberg à installer la *première presse française* à Paris, en 1469. La langue française se formait, de plus en plus nette et vive, avec le poète *Villon* et l'historien *Commines*.

392-395. — Louis XI laissa un fils de treize ans, ***Charles VIII*** (1483-1498); mais sa fille, ***Anne de Beaujeu***, prit en main la régence en s'appuyant sur les ***États généraux*** (1484).

Cette assemblée, qui aurait pu avoir d'importants résultats, ne réussit pas à relever les États généraux de leur faiblesse.

Anne termina heureusement la ***guerre folle*** par la victoire de ***Saint-Aubin-du-Cormier*** (1488), et gouverna virilement jusqu'à la majorité de son frère, auquel elle fit épouser l'héritière du duché de ***Bretagne*** (1491).

DEVOIRS ÉCRITS

Caractères opposés de Louis XI et de Charles le Téméraire. — La ligue du bien public. — L'entrevue de Péronne. — Raconter le siège de Beauvais. — Ambition de Charles le Téméraire; ses projets; sa mort. — Mort de Louis XI. — Services rendus par Anne de Beaujeu.

QUESTIONNAIRE

Quel était le caractère de Louis XI? — Que voulait-il. — Quel était le caractère de Charles le Téméraire? — Que voulait-il? — Quels furent les chefs de la ligue du Bien public? — Qui gagna la bataille de Montlhéry? — Quel fut le caractère des traités de Conflans et de Saint-Maur?

Quand et comment s'organisa la seconde ligue contre Louis XI? — Que fit-il pour la déjouer? — Comment Louis XI fut-il pris à ses propres pièges? — Comment se tira-t-il du mauvais pas de Péronne? — Par qui fit-il annuler le traité de Péronne?

Quel fut le chef de la troisième ligue contre Louis XI? — Qu'est-ce qui survint à propos pour la rompre?

De quoi Charles le Téméraire accusa-t-il Louis XI? — Quelle fut sa conduite en Picardie? — Quel était son allié? — En quelle année Édouard IV d'Angleterre débarqua-t-il en France? — Quel fut le résultat de cette invasion?

Quelles furent les vengeances de Louis XI? — Quels étaient les projets de Charles le Téméraire? — Quelle conquête fit-il? — Pourquoi marchait-il contre les Suisses? — Où périt-il? — Quelle fut la cause morale de sa perte?

Que devint la succession de Bourgogne? — Quelles furent les stipulations du traité d'Arras?

Dans quel château s'enfermait Louis XI? — Quelles précautions prenait-il pour assurer sa vie? — En quelle année mourut-il? — Quelles provinces a-t-il réunies à la couronne? — De quelle institution lui doit-on l'ébauche?

Qui succéda à Louis XI? — Quel était le caractère d'Anne de Beaujeu? — Par quoi furent remarquables les États généraux de 1484? — Qui se révolta contre Anne de Beaujeu? — Où fut battu Louis d'Orléans? — Qui l'appuyait? — Quelles furent les conséquences de cette défaite pour la Bretagne?

LIVRE VII

Les guerres d'Italie

CHAPITRE XXII

PREMIÈRE PÉRIODE (1494-1515)
NAPLES ET LE MILANAIS. CHARLES VIII. LOUIS XII. FRANÇOIS Ier

I. — Les temps modernes.

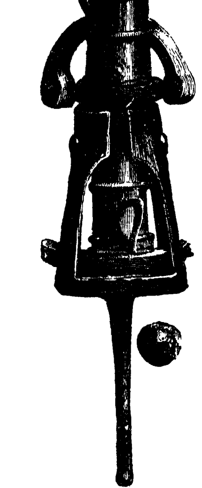
396. — Changements importants dans le monde; les temps modernes; la poudre à canon; l'artillerie. — Le règne de Louis XI avait commencé une époque où des changements importants s'opéraient dans le monde. Le moyen âge finissait : les ***temps modernes*** commençaient.

Ce mot moderne signifie simplement *récent*. Comme à partir du milieu du XVe siècle, dans le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe, le monde s'est organisé tel que nous le voyons aujourd'hui, la désignation de *temps modernes* équivaut à celle de *temps de progrès*.

L'imagination reste confondue lorsqu'on songe combien peu de chose il faut pour amener les révolutions les plus importantes. Un mélange de *soufre*, de *charbon* et de *salpêtre*, quelques chiffons convertis en *papier*, quelques *lettres en métal*, une *aiguille* tournant sur un pivot, voilà ce qui a changé le monde.

On a, mais sans preuve, attribué l'invention de la ***poudre à canon*** à un moine anglais du XIIIe siècle, *Roger Bacon*, ou à un moine allemand, *Schwartz*. La vérité est que les Orientaux connaissaient depuis longtemps la *poudre fusante*. Au XIVe siècle, on

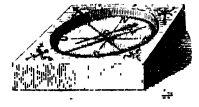
connut la force de la poudre comprimée et *détonante*. Dès la bataille de Crécy on eut des *bombardes*. Mais dans les sièges on employait surtout les *canons* (longs tubes en forme de canne).



Canon et boulet de la seconde moitié du XIVe siècle. (Musée d'artillerie.)

L'art de la guerre se trouva modifié.

397. — La boussole. — En Orient, on avait déjà des aiguilles *aimantées* se dirigeant vers le nord. Mais, dans ces ***boussoles*** primitives, l'aiguille flottait dans un vase d'eau, soutenue par du liège. Un Italien, *Gioia* (d'Amalfi), imagina, au XIIIe siècle, de la suspendre sur un pivot qui lui permît de se mouvoir en tous sens. Ses indications, alors plus précises, favorisèrent les voyages et, comme si un rideau eût été tout à coup écarté, ***Christophe Colomb, Vasco de Gama*** révélèrent à l'homme ***une moitié du globe***, les deux ***Amériques***, le contour de l'***Afrique***.



Boussole.

398. — Le papier. — Dans l'antiquité, on écrivait sur des feuilles de *papyrus* ou sur des tablettes enduites de *cire*. Puis on prépara en Asie Mineure, à *Pergame*, des peaux ou *parchemins*. Enfin, à l'époque des croisades, on connut le ***papier*** *de linge*.

Ce fut un grand progrès, et les *manuscrits* purent se multiplier. Mais les manuscrits coûtaient fort cher.

Gutenberg, né à Mayence, vint travailler à Strasbourg, et c'est là qu'il créa les *caractères mobiles*. On avait bien imaginé d'*imprimer* avec des planches en bois taillées, comme faisaient les Chinois. Gutenberg, en 1436, réussit à fabriquer des *lettres en métal*.

Gutenberg s'associa Pierre Schœffer et Jean Fust; ils perfectionnèrent la *fonte des caractères*, l'*encre*, la *presse*, et publièrent, comme premier ouvrage, en 1455, la *Bible*. ***L'imprimerie était trouvée et mit la science à la portée de tout le monde.***

399. — Portée de ces découvertes. — Ces découvertes changèrent donc : 1° la politique : les rois constituèrent de puissants États dont les rivalités amenèrent des guerres de plus en plus compliquées, savantes, et aussi meurtrières; 2° le commerce: les découvertes maritimes, l'exploitation de continents nouveaux activèrent les échanges, accrurent la richesse et le bien-être; 3° la condition intellectuelle par la *Renaissance* de la science et des arts.



Gutenberg, inventeur de l'imprimerie

II. — Les Français en Italie. Charles VIII.

400. — Les causes des guerres d'Italie; état de l'Italie. — Les guerres intérieures ayant cessé, l'ardeur des Français se porta vers l'extérieur. Maître d'un royaume pacifié et agrandi, le roi Charles VIII fut pris de l'ambition des conquêtes. Un champ vaste et voisin s'ouvrait à lui, l'***Italie***, alors le pays le plus riche.

La longue péninsule italienne n'avait pu réaliser son unité. Elle était divisée en de petits États, royaumes, duchés, républiques : royaume de ***Naples***, États du ***Saint-Siège***, duchés de ***Toscane***, de ***Modène***, de ***Ferrare***, duché de ***Milan***, républiques de ***Venise***, de ***Gênes***.



Le roi Charles VIII. (1483-1498.)

Les rivalités continuelles des princes et des villes entretenaient le désordre. La guerre, peu sanglante, était devenue le métier de bandes de soldats mercenaires, les *condottieri*, qui se louaient au plus offrant, passaient d'un parti à l'autre et s'entendaient pour se ménager dans les combats. Les habitants en étaient venus à ne plus s'inquiéter de ces luttes et n'interrompaient point leurs fêtes, leurs plaisirs. Une vie molle avait détruit dans le pays toute énergie et tout sentiment de *patriotisme*.

Lorsque les vertus militaires s'affaiblissent et que se relâche le dévouement à l'intérêt commun, l'asservissement est proche. Les Italiens appelèrent eux-mêmes les étrangers. Ils n'écoutèrent point les prédictions du moine florentin Savonarole qui s'écriait :

« O Italie, ô Rome, le Seigneur dit : Je vais vous livrer aux mains d'un peuple qui vous effacera d'entre les peuples. Les barbares vont venir, affamés comme les lions. »

401. — Naples et la maison d'Anjou; les rois de France. — Depuis le XIIIe siècle, le *royaume de Naples* n'avait pas cessé d'être disputé entre la maison française d'Anjou et la maison espagnole d'Aragon. Celle-ci avait triomphé. Celle-là venait de s'éteindre, mais son dernier représentant, René d'Anjou, avait (1480) légué à Louis XI ses droits sur le royaume de Naples. Charles VIII trouva ces droits dans son héritage et résolut de les faire valoir. Cette ambition fut la *cause déterminante* des guerres d'Italie.

Une prétention analogue de Louis XII qui réclamait le *Milanais*, les prolongea et les aggrava. Louis XII voulait à la fois tenir le nord et le sud de la péninsule.

402. — Charles VIII. — A cette époque où les princes ne songeaient qu'à acquérir domaines sur domaines, Charles VIII ne se demanda point si la possession du royaume lointain de Naples était profitable à la France. Il s'en souciait si peu que, pour être libre de faire cette conquête, il abandonna de bonnes provinces, le *Roussillon* à Ferdinand d'Espagne, l'*Artois* et la *Franche-Comté* à Maximilien d'Autriche. Il lâchait la proie pour l'ombre.

Nourri de romans de chevalerie, Charles VIII ne rêvait qu'aventures et voulait imiter les fabuleux exploits des paladins de Charlemagne. Naples même ne lui semblait qu'une étape : il se voyait déjà maître de Constantinople et de Jérusalem. Il vit accourir (1494) à son appel une magnifique et ardente chevalerie.

403. — La première armée moderne. — Non pas que Charles VIII, se refusât à suivre les progrès des temps. Il réunit 6000 archers bretons, 6000 arbalétriers, 8000 Suisses qui vendaient alors leurs services à ceux qui les pouvaient payer, et 8000 autres fantassins.

Les gens de pied n'ont ni genouillère, ni bouclier, ni casque, mais le corps est protégé par une *cuirasse* et en dessous un haubergeon de mailles, la tête par un *bonnet de cuir* que cache un large *feutre*. Leurs armes sont encore les armes blanches, deux épées, une longue, l'épée à deux mains, suspendue, dans les marches, derrière le dos; l'épée courte attachée en travers du ventre. Les Suisses manient avec adresse des *piques* longues de cinq à six mètres. D'autres piques sont surmontées d'une sorte de hache, les *hallebardes*, ou terminées en lames coupantes, les *pertuisanes*, souvent travaillées, ciselées avec art.

La révolution opérée dans l'armement par la découverte de la poudre à canon fut lente. Aux *bombardes* ou *pierriers* des pre-

miers temps on avait substitué des canons de bronze, ou *couleuvrines*, portés sur des affûts longs, pesants, et traînés par douze, quinze, dix-sept chevaux; Charles VIII n'emmenait que 6 gros canons serpentins, 15 couleuvrines, 8 faucons, 50 arquebuses à crochets et sur chevalets. Cette artillerie, difficile à remuer, ne servait que pour les sièges. Les armes à feu maniables étaient encore très imparfaites; l'*arquebuse à mèche* se composait d'un petit tube, ou canon, appliqué à un pied d'arbalète; on la tirait en allumant une pincée de poudre avec une mèche et en appuyant l'arme sur une fourche piquée dans le sol. Aussi l'arquebuse ne joua-t-elle qu'un rôle secondaire dans les guerres d'Italie.

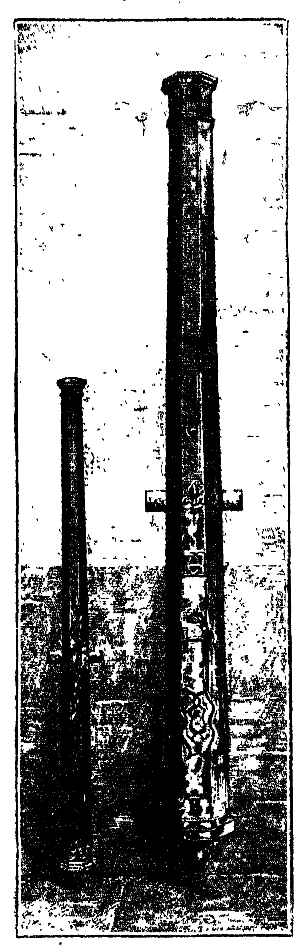


Soldat suisse. (Musée d'artillerie.)

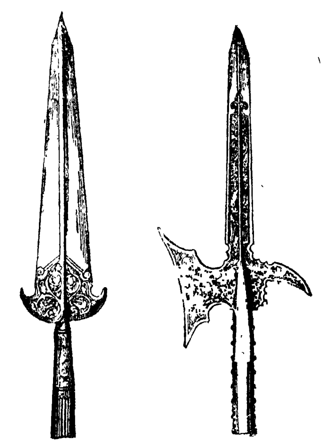
L'armée de Charles VIII n'en était pas moins la *première armée moderne*, conduite par un roi encore tout plein, comme ses chevaliers, de la fougue aveugle du moyen âge.

404. — Le voyage de Naples. — A travers les sentiers escarpés du col du mont Genèvre, dans les Alpes, l'armée descendit dans

les riches plaines du Pô : rien que par son aspect elle épouvanta les Italiens. Les condottieri craignaient de se faire du mal ; ils se



Fauconneau. Couleuvrine.

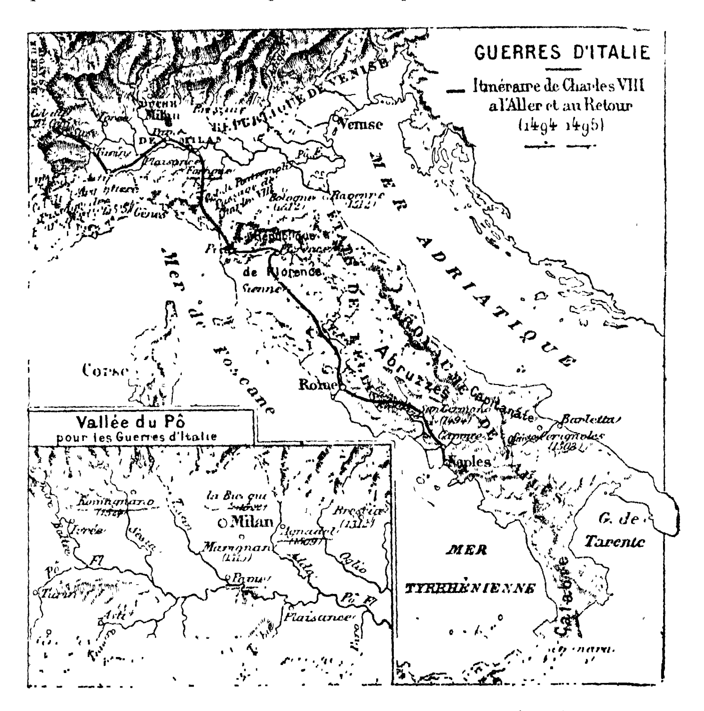


Pertuisane. Hallebarde.

blessaient à fleur de peau. Aussi l'effroi fut-il extrême lorsqu'on annonça la venue de vrais batailleurs qui frappaient de grands coups et faisaient aussi bon marché de la vie des autres que de la leur. Charles VIII traverse sans coup férir la péninsule entière : il arrive à *Pavie*, à *Florence*, à *Rome*, « bravant et triomphant ». Il envoie ses maréchaux des logis et fourriers marquer les logis comme il lui plaît. « Il tire droit à *Naples*, à belles petites journées, entre sans aucun effort par une porte, le roi Ferdinand II, son ennemi, sortant par l'autre ; se montre vêtu en habit impérial, portant le globe du monde en sa main et sur sa tête une riche couronne d'or ; il

contrefait bravement l'empereur de Constantinople. » Une pluie de fleurs, des acclamations témoignèrent de l'allégresse napolitaine aussi prompte à s'enflammer qu'à s'éteindre.

Charles ne pensa plus qu'aux fêtes, s'enivrant de sa gloire présente et même de la gloire future qu'il ambitionnait. Il distri-



Itinéraire de Charles VIII à l'aller et au retour (1494-1495).

bua héritages et héritières à ses barons, ne s'inquiétant nullement de mécontenter, de dépouiller ceux qui l'avaient appelé et songeaient déjà à le renvoyer.

405. — Première coalition contre la France. — Le célèbre historien *Philippe de Comines,* que Charles VIII avait placé à Venise comme ambassadeur, démêla tous les fils de cette trame qui se tissait dans la ville où il résidait. Il avertit Charles VIII.

Les princes italiens, effrayés d'avoir un maître que pourtant ils avaient désiré, s'unirent, appuyés par *Ferdinand le Catholique* d'Espagne, *Maximilien d'Autriche*, *Henri VII* d'Angleterre qui gardaient les gages reçus et reprenaient les armes. ***Les succès de la France excitèrent la première jalousie et la première coalition européenne.***

Charles n'attend pas qu'on l'enferme dans le fond de la botte italienne. Il laisse la moitié de son armée à Naples, remonte avec l'autre, « retrace les mêmes pas », franchit les Apennins et rencontre, à la descente, sur les bords du Taro, près de *Fornovo* (ou *Fornoue*), 40 000 confédérés milanais et vénitiens. Charles ne commandait qu'à 9 000 hommes : il n'en ordonna pas moins de forcer le passage. Ce roi aventureux trouvait enfin à se signaler par les exploits qu'il avait rêvés. Les Italiens, habitués à des semblants de guerre, s'étonnèrent des charges furieuses des chevaliers français qui frappaient rudement, sans merci : 4000 ennemis restèrent sur le champ de bataille. Charles passa : il regagna les Alpes et rentra dans son royaume (carte, p. 315). La garnison qu'il avait laissée à Naples fut bientôt forcée de capituler.

Charles VIII comptait bien recommencer ; il préparait une autre expédition, lorsqu'un jour, au château d'Amboise, sous une galerie sombre, il se heurta le front et mourut (1498).

III. — Louis XII (1498-1515). — Le duché de Milan et le royaume de Naples.

406. — Louis XII branche des Valois-Orléans (1498-1515). — Charles VIII n'ayant point d'enfants, le trône fut donné à *Louis d'Orléans*, petit-fils du duc d'Orléans, frère de Charles VII, qui avait péri assassiné en 1407. Avec lui commença et finit la branche des ***Valois-Orléans***.

Ce prince avait paru, dans sa jeunesse, léger et téméraire : il avait mérité la leçon de Saint-Aubin-du-Cormier. Sensible et bon, le nouveau roi, ***Louis XII***, ne garda point rancune à son vainqueur La Trémoille et lui confia les plus hautes charges. Aux habitants de la ville d'Orléans qui l'avaient abandonné lors de ses malheurs et qui se présentaient confus devant lui, il répondit : « Le roi de France ne venge point les injures du duc d'Orléans ».

Louis XII se montra plus sage qu'on ne l'aurait cru. Il se hâta d'épouser la veuve de Charles VIII, *Anne de Bretagne*, et retint

ainsi attaché au royaume le beau duché dont elle était souveraine. Malheureusement il convoitait aussi l'Italie. Charles VIII n'y réclamait que le royaume de Naples. Louis XII, héritier des Visconti par son aïeule Valentine de Milan, revendiquait le duché de *Milan*.

407. — Conquête du Milanais. — Trivulce (Trivulzi), Italien passé au service de la France, conquit rapidement, pour Louis XII, le *Milanais*, puis le perdit grâce à sa mauvaise administration, puis le regagna par sa bravoure (1500). Le duc Ludovic le More fut enfermé au château de Loches. Après tout, cette possession était plus avantageuse par son voisinage et offrait un point d'appui pour la conquête de Naples.

408. — Partage du royaume de Naples. — Plus calme et plus rassis que Charles VIII, Louis XII, animé déjà de l'esprit moderne, mais naïf et maladroit, compromit la conquête de Naples en voulant la rendre plus aisée. Il traita avec le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, qui s'entendit avec lui pour renverser son propre parent, Ferdinand II, et partager le royaume avec les Français. Un général espagnol, *Gonzalve de Cordoue*, un des plus braves, mais aussi des plus fourbes capitaines de son temps, entra comme allié dans les villes napolitaines, s'en déclara maître et l'on procéda au partage.

Comme il arrive toujours entre les larrons, les querelles ne tardèrent pas à surgir. Les Espagnols voulaient garder pour eux la proie tout entière. Ils chassèrent les troupes françaises qui, trop peu nombreuses, furent battues à *Seminara*, à *Cérignoles* et au *Garigliano* (1503).

409. — Les grands capitaines français. — La valeur ne suffisait plus pour triompher, car jamais plus de hardis et bouillants chevaliers n'avaient paru dans les armées. Il y eut alors, selon l'expression de Brantome, « toute une volée de grands capitaines » : la ***Trémoïlle***, qui avait conquis un renom à la journée de Fornoue; ***Louis d'Armagnac***, duc de Nemours, qui livra imprudemment la bataille de Cérignoles mais s'y fit tuer ; le sire de ***la Palisse***, dont les Espagnols ne riaient pas et dont le nom fut plus tard livré aux moqueries par la fantaisie d'un chansonnier; ***Louis d'Ars***; qui résista un an entier dans la ville de Venouse, ne la rendit que sur l'ordre de Louis XII et passa pour rentrer en France par le milieu de toute l'Italie, « lui et tous ses gens, la lance sur la cuisse, armé de toutes pièces, vivant à discrétion partout où il logeait et ramenant tout son bagage, tout son butin » ; au-dessus de ceux-là et de bien d'autres, le fameux chevalier ***Bayard***, dont

les exploits retentirent dans toutes les guerres sous Charles VIII, Louis XII et François Ier.

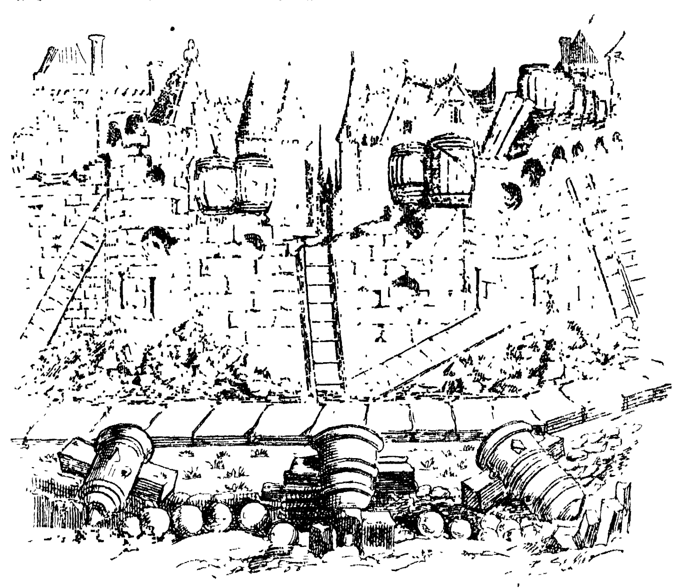
LECTURE N° 47.

Le chevalier Bayard. — Né dans le pays montueux et âpre du Dauphiné qu'on appelait, à cause de la quantité de braves guerriers qu'il produisait, « l'Écarlate des gentilshommes de France », Pierre du Terrail, seigneur de Bayard, avait perdu ses ancêtres à Poitiers, à Azincourt, à Montlhéry. Son père, resté infirme, par suite de ses blessures, et se sentant défaillir, interrogea sur leur inclination ses quatre fils qu'il voulait établir : l'un ne demanda qu'à demeurer au manoir paternel; un autre voulut être évêque, un autre abbé. Le cadet, âgé de treize ans, « éveillé comme un émerillon, et d'un visage riant », déclara qu'il avait imprimé en son cœur les belles actions qu'il avait entendu raconter, surtout celles de sa maison, et qu'il suivrait la carrière des armes. Le vieillard approuva : « Déjà tu ressembles, disait-il, de visage et de tournure à ton grand-père qui, en son temps, fut un des chevaliers les plus accomplis de la chrétienté ». L'évêque de Grenoble emmena son neveu à l'humeur belliqueuse et le fit entrer comme page dans la maison du duc de Savoie. Le duc le céda bientôt à Charles VIII. Trois ans plus tard, Bayard était mis ce qu'on appelait « hors de pages ». Tout de suite, ayant à peine dix-sept ans, il se mesura dans un pas d'armes avec un des plus redoutables chevaliers du temps et sortit de cette épreuve à son honneur. « Ce qui le faisait surtout aimer, c'est qu'on n'eût pu trouver sur la terre de plus libéral ni de plus gracieux combattant; jamais nul de ses compagnons n'était démonté qu'il ne le remontât; s'il avait un écu, chacun en avait sa part. »

Bayard méritait déjà le beau nom de *Chevalier sans peur et sans reproche* qu'il conquit sur les champs de bataille de l'Italie. Il y avait débuté en ayant deux chevaux tués sous lui, à Fornoue, et en prenant une enseigne ennemie.

Au Garigliano, au moment où l'armée française en retraite était vivement pressée, Bayard voit une troupe de deux cents cavaliers s'avancer vers un pont dont la prise compromettait le salut de l'armée tout entière; il se jette au-devant, tout seul, en disant à ses compagnons d'aller chercher du secours. Semblable à un lion furieux, il met sa lance en arrêt et donne dans la troupe qui était déjà sur le pont. Vivement assailli, comme un tigre échauffé, il s'accule à la barrière du pont, de peur qu'on ne l'attaque par derrière, et avec son épée il se défend si bien que les Espagnols ne croyaient pas que ce fût un homme. Les secours eurent le temps d'arriver; Bayard put poursuivre l'ennemi, mais celui-ci reçut des renforts. Ces exploits, qui rappelaient les beaux temps de la Chevalerie, n'avaient point empêché les armées mal commandées de perdre le royaume de Naples. « Mieux vaut, disait Bayard, une troupe de cerfs commandés par un lion qu'une troupe de lions commandés par un cerf. »

410. — Les fautes de Louis XII. Traités de Blois. — Les revers avaient découragé Louis XII. Malade, cédant à l'influence de sa femme Anne de Bretagne qui ne songeait qu'à un riche établissement de sa fille, le roi signa les ***traités de Blois*** conclus avec Maximilien d'Autriche. La fille de Louis XII et d'Anne de Bre-



Breche de ville (guerres d'Italie).

tagne devait épouser Charles d'Autriche, petit-fils de Maximilien et héritier des Pays-Bas; elle lui aurait apporté en dot le Milanais, la Bourgogne et la Bretagne : c'était le démembrement de la France (1504).

Mais Louis XII revint à une politique plus sage. Les ***États généraux***, convoqués à Tours (1506), annulèrent ces traités funestes.

IV. — Les Ligues contre Louis XII.

411. — Guerre contre Venise. — Louis XII eût pu maintenir la paix. Il gardait au moins en Italie le Milanais. Pour quelques

territoires à ajouter à la Lombardie, le roi se tourna imprudemment contre les Vénitiens, ses alliés naturels, et s'unit (ligue de Cambrai) à leurs ennemis qui étaient les siens, *Maximilien d'Autriche*, le pape *Jules II*, *Ferdinand le Catholique*. Toujours le premier prêt, Louis XII défit les Vénitiens à la journée d'*Agnadel* (1509). (Carte, p. 315, petit cadre.)

412. — La Sainte Ligue. — Dès que le roi de France eut satisfait les vengeances et les cupidités dont il était l'instrument, la même ligue se retourna contre lui. Le pape ***Jules II*** en fut l'âme. De là le nom peu justifié de *Sainte Ligue* (1511-1512). Jules II, moins pontife que capitaine, ne rêvait que l'agrandissement des domaines du Saint-Siège. Se réconciliant avec les Vénitens auxquels il avait enlevé quelques places grâce à Louis XII, entraînant dans son parti les Suisses, dont Louis avait refusé d'augmenter les subsides, il annonçait son projet de chasser les Français du Milanais.

Louis XII, timoré, se demande s'il peut faire la guerre au pape. Il assemble un concile; Jules II, une armée. Comme les prélats du moyen âge, le pape revêt la cuirasse, assiège *la Mirandole* et y entre par la brèche. Les Français, assaillis de toutes parts, résistent, et Bayard, toujours inventif en stratagèmes et ruses de guerre, faillit mettre la main sur le belliqueux Jules II.

413. — Gaston de Foix. — Ce fut bien autre chose lorsqu'on vit enfin paraître à la tête des armées, en 1511, le lion tant désiré, le jeune ***Gaston de Foix***, duc de Nemours, neveu de Louis XII.

Gaston n'avait que vingt-deux ans. Mais il a le génie de la guerre en même temps que la fougue de la jeunesse. Devançant les grands capitaines modernes, il porte ses troupes par des marches rapides à l'est, au nord, au sud. En trois mois, de janvier à avril 1512, il délivre ***Bologne*** assiégée, reprend ***Brescia*** que venaient de perdre les Français. Il court à ***Ravenne*** pour attaquer les Espagnols. Il les met en pleine déroute, mais périt enseveli dans son triomphe.

Ce fut un deuil général. Bayard écrivait : « Si le roi a gagné la bataille, je vous jure que les pauvres gentilshommes l'ont bien perdue.... De toutes les déplaisances et deuils aucun ne fut pareil à celui qu'on a démené et qu'on démène encore en notre camp. Si ce gentil prince eût vécu âge d'homme, il eût fait des choses que jamais prince ne fit. »

414. — Les Suisses; les Anglais; invasion de la France. — Avec Gaston de Foix tombe la fortune des Français. Ils reculent

ils perdent la Lombardie. Le successeur du pape Jules II, *Léon X*, renouvelle la coalition formée contre Louis XII (*ligue de Malines*). Il y entraîne, par ses largesses, les **cantons suisses** qui en étaient venus à s'intéresser dans ces rivalités italiennes. Une armée suisse se joignit aux Espagnols.

Les Français, ralliés par Trivulce et La Trémoïlle, furent battus à **Novare** (6 juin 1513); les Suisses les poursuivirent et pénétrèrent en France jusqu'à Dijon. Les Anglais, envoyés par Henri VIII, descendirent à Calais et gagnèrent au nord la bataille de *Guinegate*, où Bayard fut pris. Les Espagnols envahirent la Navarre. Louis XII, pour avoir voulu dominer l'Italie, s'exposait à perdre son royaume. Il eut l'habileté de traiter séparément avec chacun de ses ennemis (1514). Mais il renonçait au duché de Milan comme il avait déjà renoncé au royaume de Naples.

Devenu veuf d'Anne de Bretagne, il épousa la princesse *Marie*, sœur du roi d'Angleterre, et mourut quelques mois après (1515).

415. — Commencement de la marine française. Primoguet et le vaisseau « la belle Cordelière ». — A cette époque, notre marine naissante eut sa part de mérite, et les marins français commençaient à montrer combien ils avaient à cœur de maintenir l'honneur du pavillon. En 1513, *Prégent* avec quatre galères protégeait les côtes de la France contre les courses des Anglais. *Hervé de Primoguet* montait un navire d'un nouveau modèle que la reine de France, Anne de Bretagne, avait fait construire et armer à grands frais, et qui portait le nom de *la Belle Cordelière*. Les vaisseaux anglais s'acharnèrent sur ce navire nouveau qui paraissait alors une merveille : ils lui jetèrent des feux d'artifice qui l'eurent bientôt embrasé. Primoguet refusa de quitter le navire que la reine lui avait confié. Il se dirigea droit sur le vaisseau amiral anglais, y jeta ses grappins d'abordage, lui communiqua l'incendie et sauta avec lui, trait d'héroïsme qui se renouvellera maintes fois dans nos annales maritimes.

416. — Administration de Louis XII. — Sans ces guerres stériles, la prospérité dont une sage administration faisait jouir la France aurait été plus grande et plus durable. Louis XII ne leva point la taxe extraordinaire perçue par les rois comme *droits de joyeux avènement*; il *abrégea la durée des procès* et chercha à mettre un terme à la corruption des juges. Il *veilla à la sûreté des routes*, se montra *économe des deniers publics*, disant : « J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice que le peuple pleurer de mes dépenses ». « Il y a longtemps, disait-on, qu'il

ne courut en France si bon temps qu'il fait à présent. »

La population avait augmenté; un grand nombre de terres incultes avaient été défrichées et de nombreux villages s'étaient élevés. « Les meubles, disait un contemporain, les habillements, sont plus somptueux que jamais, le revenu des bénéfices, des terres et des seigneuries s'est accru de beaucoup, et pour un gros et riche négociant que l'on trouvait du temps du roi Louis XI, à Paris, à Rouen et à Lyon, on en trouve aujourd'hui plus de cinquante. » Les États généraux de Tours, en 1506, décernèrent à Louis XII le beau nom de *Père du peuple*.

Le roi fut aidé dans cette sage administration par son ministre, le cardinal ***Georges*** d'Amboise, également aimé du peuple[1].

III. — Le roi François Ier (1515-1547). — Marignan.

417. — François Ier; branche des Valois-Orléans-Angoulême. — Louis XII laissa le trône à son cousin et gendre *François d'Angoulême*, qui commença une nouvelle et dernière branche des Valois, celle des ***Valois-Orléans-Angoulême***; elle dura tout le XVIe siècle jusqu'en 1589. Le roi pourtant se défiait du prince qu'il devait avoir pour successeur: « Ce gros garçon, disait-il, gâtera tout ». Mais les nobles saluèrent avec joie l'avènement du nouveau prince, très grand, très fort, « adroit de sa personne à pied ou à cheval », de belle prestance et allure, à l'abord aimable et souriant, de bonne grace « bien parlant, beau prince autant qu'il y en eut au monde », disent les chroniqueurs, et, de plus, à l'esprit ouvert, « amateur de toutes sciences et arts ». Lorsque François Ier fit son entrée solennelle à Paris sur son cheval bardé de fer et caparaçonné, il ne pouvait se tenir sous le dais qu'on élevait au-dessus de sa tête : « il faisait rage sur son cheval qui estait toujours en l'air, » caracolait au milieu de



Le roi François Ier
1515-1547.

1. Né en 1460 au château de Chaumont près d'Amboise. Il devint archevêque de Narbonne, puis de Rouen, cardinal. Ce fut un protecteur éclairé des arts : il mourut en 1510. Son tombeau dans la cathédrale de Rouen est une des merveilles de la sculpture de la Renaissance.

son brillant cortège de gentilshommes, heureux de se presser autour d'un prince qui est resté, dans l'histoire, le roi des gentilshommes.

418.— Le passage des Alpes. — La France sembla rajeunie avec lui et un coup d'éclat inaugura ce règne qui devait être traversé de beaucoup d'épreuves. François Iᵉʳ voulut ressaisir tout de suite le Milanais perdu. Il réunit une armée de 23 000 lansquenets tirés des Pays-Bas et de l'Allemagne, une cavalerie de 2500 lances, soit 6500 hommes (car chaque lance comptait un homme d'armes et 2 archers). 500 archers d'élite formaient la garde du roi avec 200 arbalétriers. Un train d'artillerie de 60 grosses pièces avec quantité d'autres petites accompagnait cette armée où les commandements étaient répartis entre les plus illustres capitaines des guerres d'Italie, La Trémoille, Trivulce, La Palisse, Bayard, le duc de Bourbon, connétable, le duc d'Alençon, etc.


Bataille de Marignan (1515). — Bas-relief de Pierre Bontemps au tombeau de François Iᵉʳ. — Photographie.

Les passages habituels des Alpes étaient bien gardés par les Suisses. François Iᵉʳ fit explorer les sentiers du massif de l'Enchastraye et du col d'Agnello, à peine frayés, et y conduisit ses gens d'armes, ses lansquenets, son lourd train d'artillerie. Un capitaine ingénieur espagnol rallié au service de la France, don Pedro Na-

varro, fit sauter, à force de mines, les rochers qui barraient la route : on hissa par des cabestans les lourds canons sur les pentes abruptes des montagnes et, en trois jours, l'armée entière déboucha en Italie, Les Suisses étaient tournés : ils se retirèrent précipitamment vers Milan où François Ier, dans une bataille de deux jours, remporta un succès éclatant (13, 14 septembre 1515). (Carte p. 315 petit cadre.)

LECTURE N° 48.

Les journées de Marignan. — François Ier les suivit. De nouvelles bandes de Suisses venaient de descendre en Lombardie, entraînées par un ardent ennemi des Français, le cardinal de Sion, Schinner. Les Suisses, se voyant supérieurs en nombre, sortirent tout à coup de Milan, au nombre de 30000. Les Français se virent attaqués à l'improviste près de ***Marignan***.

Le terrain se trouvait défavorable à la cavalerie, coupé de canaux d'irrigation et embarrassé de hautes vignes. La bataille engagée le jeudi 13 septembre 1515, à trois heures de l'après-midi, fut tout d'abord confuse. Les Suisses se jetèrent sur l'armée française « en grande fureur et impétuosité » : ils rompirent les rangs de la première ligne composée des aventuriers. Pour être plus libres de leurs mouvements, ils avaient ôté leurs bonnets et leurs souliers : ils coururent droit à l'artillerie. Mais les lansquenets se tenaient en rangs serrés auprès des canons français dont les boulets abattaient des files entières d'assaillants. Le roi fit avancer sa seconde ligne : il s'appliquait à la maintenir en ordre et chargea à la tête de ses gens d'armes. « Il se mêla si bien que sa grand'buffe (haut de la visière du casque) fut percée à jour d'un coup de pique. »

La nuit ne suspendit pas le combat, toujours indécis : la lune brillait, quoique parfois voilée de nuages. Mais vers dix heures « elle faillit tout à coup ». Les deux armées s'arrêtèrent. Chacun demeura à la place où il se trouvait. François Ier resta armé et à cheval et ne prit un peu de repos que sur une charrette.

Le lendemain 14, dès l'aube, le combat recommença. Les Suisses, avec leurs bandes hérissées de piques, essayèrent encore de repousser les Français. La plus grosse bande au milieu de laquelle flottait l'étendard de Zurich, marche droit contre la troupe qui entourait le roi. Les Français la laissent approcher, puis l'artillerie, faisant une décharge générale, ouvre de larges brèches dans la masse épaisse des Suisses. Le roi et ses gentilshommes s'élancent. « Et ne dira-t-on plus, écrivait François Ier à sa mère, que les gentilshommes sont lièvres armés. Il a été fait trente belles charges avant que la bataille fût gagnée. »

Tout à coup, vers neuf heures du matin, on entend des cris : *Marco! Marco!* c'était l'armée des Vénitiens, redevenus les alliés des Français,

qui arrivait sur le champ de bataille. Les Suisses ne purent résister à cette double attaque : ils se retirèrent après avoir éprouvé des pertes énormes. Il était onze heures. François Ier, vainqueur, voulut être armé chevalier par Bayard qui s'était encore illustré dans cette journée, appelée à cette epoque, par une évidente exagération, « une bataille de geants ». Si le roi avait bien mérité son titre de chevalier par sa bravoure le succès n'en était pas moins dû aux fantassins, et surtout aux artilleurs déjà bien exercés. C'était une victoire réellement moderne.

419. — Les conséquences de la victoire de Marignan. — La victoire de Marignan rendait d'un seul coup le Milanais à François Ier et lui assurait un grand prestige militaire. Les princes italiens s'inclinèrent devant lui. Le pape Léon X renonça à son hostilité contre les Français, eut une entrevue avec le roi à Bologne (1516) et, après le traité relatif aux affaires italiennes, signa un *Concordat* réglant les rapports de l'Église de France et de l'État, concordat dont nous parlons plus loin.

François Ier, en même temps, qui avait apprécié la valeur des Suisses, se les attacha par une ***alliance perpétuelle***. Ces treize cantons s'interdisaient de vendre leurs services à des princes ennemis de la France, et, durant toute l'ancienne monarchie, contribuèrent au recrutement des armées françaises, avec lesquelles ces pays gardèrent une fidèle fraternité d'armes.

Résumé.

396-399. A la fin du XVe siècle, de grands changements s'accomplissent dans le monde. Les ***armes à feu*** modifient les conditions de la guerre. L'***Imprimerie*** a été découverte; les Grecs, chassés de Constantinople par les Turcs, apportent leurs livres en Occident et réveillent l'ardeur pour l'étude. Grâce à la *boussole* ***Christophe Colomb*** découvre l'*Amérique* (1492). L'horizon de l'homme s'étend : l'époque moderne commence.

400-402. En France, le besoin d'activité qui agite tous les peuples se détourne vers de stériles expéditions. L'Italie était divisée en principautés et républiques ennemies les unes des autres, sans énergie, sans patriotisme. ***Charles VIII*** veut s'emparer du ***royaume de Naples*** et abandonne les conquêtes de son père (*Artois*, *Franche-Comté*, *Roussillon*) pour satisfaire une chimérique ambition.

403-405. — Avec une armée déjà moderne, Charles VIII descend en Italie. Le pays n'offre aucune résistance à Charles, qui le traverse du nord au sud en **1494** et entre à Naples (1495). Mais, tandis qu'il s'oubliait au

milieu des fêtes, la première ***ligue européenne*** se formait contre lui il dut se hâter de revenir et fut forcé de s'ouvrir un passage les armes à la main à la journée de ***Fornovo*** ou ***Fornoue*** (1495). Charles revint en France et mourut en 1498 avant d'avoir pu rassembler une nouvelle armée pour recommencer la guerre.

406, 407. — Son cousin ***Louis XII***, qui lui succéda et qui épousa sa *veuve* Anne de Bretagne, continua les guerres d'Italie et s'empara, à deux reprises, du ***Milanais*** (1500).

408, 409. — Ensuite, pour mieux s'assurer le royaume de Naples, il le partagea d'avance avec le roi d'Espagne qui le convoitait aussi. Mais Ferdinand le Catholique trompa Louis XII, et, malgré la vaillance des grands capitaines français Bayard, La Palisse, Louis d'Ars, le royaume de Naples fut perdu pour les Français battus à *Séminara*, à *Cérignoles* (1503).

410. — Découragé et malade, Louis XII signa les *traités de Blois* (1504-1505) qui eussent été funestes à la France, si le roi, revenu à une plus sage politique, ne les eût fait annuler par les États généraux de Tours (1506).

411-413. — Mais Louis XII commit la faute de s'allier avec ses ennemis contre les Vénitiens, ses seuls alliés possibles en Italie. Il battit les Vénitiens à *Agnadel* (1509). Mais la ligue qu'il avait formée contre Venise se retourna contre lui, ayant pour chef le pape ***Jules II***; ce fut la *sainte ligue* (1511-1512). Les Français, assaillis de toutes parts en Italie, résistèrent, et un jeune prince, neveu de Louis XII, ***Gaston de Foix***, s'illustra par les victoires de *Bologne*, de *Brescia*, de *Ravenne* (1512), mais périt à cette dernière, enseveli dans son triomphe.

414, 415. — Le pape ***Léon X***, successeur de Jules II, reforma la ligue de *Malines* (1513) et les Français perdirent contre les Suisses la journée de ***Novare***; au nord ils perdirent la bataille de *Guinegate*. La France fut envahie de tous côtés et Louis XII se hâta de traiter avec ses ennemis. Il mourut en 1515.

Dans cette guerre, la marine française s'était signalée et l'héroïsme de Primoguet ouvre brillamment nos annales maritimes.

416. — Sans ces guerres, le règne de Louis XII eût été bien plus heureux. La sagesse, la justice de son administration accrurent la prospérité du pays, et le peuple associait, dans sa reconnaissance, au nom du roi, le nom de son ministre le cardinal *Georges d'Amboise*.

417-419. — Le successeur de Louis XII, ***François Ier***, son cousin, voulut tout de suite réparer les malheurs qui avaient attristé les dernières années du règne. Il franchit hardiment les Alpes, força les Suisses qui gardaient les passages, à se replier sur Milan (1515), et remporta une victoire décisive à la journée de ***Marignan***. D'un seul coup le Milanais fut reconquis.

Les Suisses signèrent avec François Ier une paix perpétuelle et le pape Léon X signa un ***Concordat*** (1516) qui réglait les longues querelles des rois de France avec le Saint-Siège.

DEVOIRS ÉCRITS

La première guerre d'Italie. — Exploits des grands capitaines français pendant le règne de Louis XII. — Le chevalier Bayard. — La bataille de Marignan.

QUESTIONNAIRE

Quels changements importants se produisent dans le monde à la fin du quinzième siècle ?

Quelles provinces abandonna Charles VIII pour se rendre libre de partir en Italie?

Quel était l'état de l'Italie au moment de l'expédition des Français? — Comment s'opéra le voyage de Charles VIII? — Quelle ligue se forma contre lui? — Qui la lui révéla? — Où Charles VIII livra-t-il bataille aux confédérés? — En quelle année? — Quand et comment mourut-il?

Quel fut le successeur de Charles VIII? — Qui épousa Louis XII? — A quel titre Louis XII réclamait-il le Milanais? Qui fit la conquête de cette province?

Comment Louis XII s'y prit-il pour obtenir le royaume de Naples? — Comment fut-il trompé par Ferdinand le Catholique? — Quels grands capitaines se distinguèrent durant les guerres de Louis XII? — Où furent battus les Français? — Où se dévoua Bayard? — Quelle fut la belle conduite de Louis d'Ars?

Quels traités funestes Louis XII signa-t-il? — En quoi ces traités étaient-ils funestes? — L'étaient-ils tous également? — Où Louis XII fit-il annuler les traités de Blois? — Quel titre lui décernèrent les Etats Généraux?

Quelle faute commit Louis XII à l'égard des Vénitiens? — Où les battit-il? — Qu'arriva-t-il de la ligue qu'il avait formée contre eux? — Quel était le chef de la Sainte-Ligue? — Quelle ville assiégea le pape Jules II? — Quelles victoires remporta Gaston de Foix? — Quels dangers menaçaient la France à la fin du règne de Louis XII? — Qui épousa-t-il et quand mourut-il?

Quelle part prit la marine française aux dernières guerres?

Pourquoi Louis XII a-t-il mérité d'être appelé *Père du peuple*? — Quel fut le sort du royaume sous son administration? — Quel fut son principal ministre?

Qui succéda à Louis XII? — Par où François Ier passa-t-il pour pénétrer en Italie? — Qui lui fit sa route à travers les Alpes? — Jusqu'où les Suisses reculèrent-ils? — Racontez les diverses péripéties de la bataille de Marignan. — Quels en furent les résultats? — Quelle paix fut conclue avec les Suisses? — Avec le pape Léon X?

CHAPITRE XXIII

LA FRANCE ET LA MAISON D'AUTRICHE FRANÇOIS Ier ET CHARLES-QUINT

SOMMAIRE. — *Les guerres d'Italie semblaient terminées en* 1516. *Mais elles recommencèrent et prirent même une extension qui en fit une guerre européenne. Elles se compliquèrent de la lutte de la maison de France contre l'empire d'Allemagne et la maison d'Autriche-Espagne.*

I. — L'Empire d'Allemagne. La puissanee de Charles-Quint.

420. — L'Empire d'Allemagne; la maison d'Autriche. — Le titre d'*empereur* relevé par Charlemagne était passé non à ses descendants qui régnèrent en France mais à ceux qui possédèrent l'Allemagne et s'étaient faits Germains. Même quand cette branche de sa famille disparut, le titre impérial demeura dans des familles germaniques. Mais, tandis que les seigneuries françaises tendaient de plus en plus à se grouper autour de la famille capétienne, les principautés allemandes restaient presque indépendantes. Les empereurs, malgré la magnificence dont ils s'entouraient et malgré leur orgueil, n'exerçaient guère qu'un pouvoir nominal.

Or, à la fin du XIIIe siècle, s'éleva une maison impériale nouvelle qui réalisa l'union. *Rodolphe de Habsbourg*, élu empereur en 1273, se fit craindre des seigneurs allemands et, en même temps, établit richement ses enfants. Son fils aîné, *Albert*, reçut l'investiture du duché d'*Autriche* (*Œsterreich*), dans la vallée moyenne du Danube, avec la ville de ***Vienne*** pour capitale. Ce duché fut agrandi de plusieurs provinces de la région nord des Alpes, et la maison de ***Habsbourg*** devint une des plus impor-

tantes maisons de l'Allemagne : on la désigna du nom de **maison d'Autriche** : elle dure encore aujourd'hui sous ses deux noms de Habsbourg et d'Autriche.

Cette famille ne réussit pourtant qu'un siècle plus tard à s'assurer l'empire de l'Allemagne. Mais, en 1438, le titre impérial fut recouvré par *Albert II d'Autriche*. Après lui, la couronne impériale demeura d'élection en élection, comme fixée dans la maison d'Autriche jusqu'au XIXe siècle.

421. — La maison d'Autriche-Flandre-Espagne. — L'empereur d'Allemagne, *Maximilien d'Autriche* réalisa la plus grande fortune territoriale du temps. Un premier mariage avec *Marie de Bourgogne*, l'héritière de Charles le Téméraire, lui permit de réunir à ses domaines les provinces de ***Flandre*** et de ***Hollande*** ou les ***Pays-Bas***.

Un second mariage avec une nièce d'un prince italien lui donna des droits éventuels sur le ***Milanais*** et l'occasion d'intervenir dans les guerres d'Italie.

Puis il rechercha et obtint pour son fils, *Philippe le Beau*, *Jeanne*, la fille de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, c'est-à-dire l'héritage de l'***Espagne***.

Enfin il prépara pour sa maison, par le mariage d'un de ses petits-fils, *Ferdinand*, la succession des deux royaumes de ***Bohême*** et de ***Hongrie***. Jamais la politique des mariages n'avait abouti à de pareils résultats, qui amenèrent la formation du plus puissant empire de l'Europe.

422. — Charles-Quint. — L'aîné des petits-fils de Maximilien, *Charles*, recueillit tous ces héritages : 1° les *Pays-Bas*, la *Flandre*, l'*Artois* (1506); 2° les deux couronnes de *Castille* et d'*Aragon*, plus celle de *Naples* (1516); 3° les vastes possessions de Maximilien (*Autriche*, *Styrie*, *Carinthie*, *Tyrol*) (1519). Il régna à la fois dans les Alpes, la vallée du Danube, sur les bords de la Meuse et de l'Escaut, sur l'Espagne, dont les colonies allaient en outre s'étendre sur la plus grande partie de l'*Amérique*, le Nouveau-Monde. Son frère Ferdinand régnait en Hongrie. (Carte p. 331.)

Enfin 4°, il ajouta à toutes ces couronnes la ***couronne impériale*** d'Allemagne (1519), que François Ier lui disputa vainement, car les princes allemands préférèrent la donner à un prince de leur nation. Charles, comme empereur, prit le titre de Charles V ou *Charles-Quint* (*Quintus*, cinquième). Il se trouvait maître d'une immense monarchie qui aurait pu devenir universelle si la France n'eût été là pour empêcher l'Europe de tomber sous la domination d'un seul maître.

Tableau de la formation de la Maison d'Autriche Flandre-Espagne.

	MAISON D'AUTRICHE		PHILIPPE LE BEAU fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne.	CHARLES D'AUTRICHE petit-fils de Maximilien, empereur sous le nom de CHARLES-QUINT
1°	PAYS-BAS, principautés Autrichiennes, empire Allemand.	MAXIMILIEN empereur d'Allemagne 1493-1519.		
	MAISON D'ESPAGNE :		Épouse JEANNE LA FOLLE fille de Ferdinand et d'Isabelle.	
2°	ESPAGNE, royaume de Naples, Amérique.	FERDINAND LE CATHOLIQUE et ISABELLE.		

423. — France contre Autriche-Espagne; forces respectives. Charles enveloppait la France au nord, à l'est, au sud. Il pouvait pousser aisément ses Flamands, ses Allemands, jusqu'à la vallée de la Seine, en même temps que ses Espagnols auraient envahi le midi. Mais ses États *dispersés* ne formaient point une masse compacte : les peuples de nationalité et de langue différentes ne lui obéissaient pas tous également. Il ne pouvait aisément, sinon par mer, passer d'un de ses États à un autre. Et il n'était pas facile de donner une même impulsion à tant d'armées différentes, d'autant plus qu'il lui fallait faire face à l'est aux invasions formidables des *Turcs* conduits par un habile guerrier, Soliman.



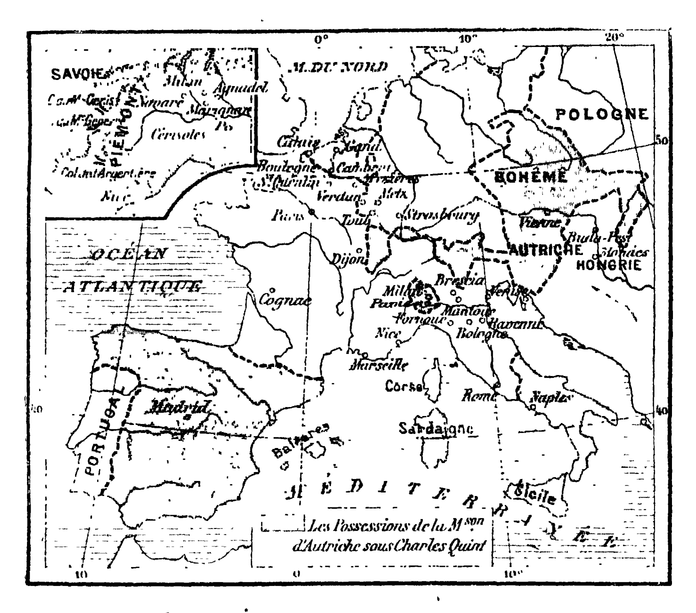
Charles-Quint.

La France s'enfonçait comme un coin entre les États de Charles-Quint. Elle formait un royaume déjà assez unifié sous un pouvoir quasi absolu. François Ier commandait à un peuple obéissant, à une noblesse déjà assouplie et à demi gagnée par les libéralités royales. Il tirait d'un pays fertile des ressources considérables, tandis que Charles, qui ne devait qu'à la fin de son règne profiter des mines du *Mexique* et du *Pérou*, paraissait pauvre à côté du magnifique et généreux roi de France.

424. — Caractère de François Ier et de Charles-Quint. — François Ier éclipsait alors les autres princes de l'Europe par sa

bravoure, son goût pour les lettres et les arts. Mais, d'un caractère faible, il se laissait trop volontiers conduire par quelques favoris. Il n'avait ni suite dans les desseins, ni persévérance dans les entreprises. Prodigue, il gaspillait l'argent qui lui eût été nécessaire pour ses guerres.

Charles-Quint n'avait ni la prestance extérieure, ni la superbe



Les États de la maison d'Autriche sous Charles-Quint.

audace du roi-chevalier. Tempérament froid, esprit réfléchi, il combinait ses plans, calculait ses moyens et ses chances, s'entourait de diplomates experts et de brillants capitaines auxquels il remettait le soin de diriger ses armées nombreuses et variées. François Ier, à bien des titres, était encore un prince du moyen âge. Charles-Quint était un souverain moderne.

425. — Rôle du roi d'Angleterre Henri VIII. Camp du Drap d'Or. — Entre les deux grands États qui constituaient alors, à eux seuls, presque toute l'Europe, un seul royaume pouvait s'interposer pour faire pencher la balance, l'*Angleterre*. Sa situation

particulière dans une île la mettait à l'abri des attaques et, quoiqu'elle eût perdu ses possessions en France, elle ne se désintéres-



François Ier au Camp du Drap d'Or.

sait point des rivalités européennes. « Qui je défends est maître », disait Henri VIII.

François Ier chercha d'abord à l'attirer dans son parti. Il invita le roi d'Angleterre à une entrevue entre Guines et Ardres, dans un camp où les principales tentes étaient de drap d'or, d'où le nom de *Camp du Drap d'Or*. Les rois et les seigneurs des deux

pays rivalisèrent de luxe et de courtoisie. Bien des seigneurs français se ruinèrent, « portant, dit un chroniqueur, leurs forêts, leurs prés et leurs moulins sur leurs épaules ». Les rois se firent de riches présents. Il y eut pendant huit jours de belles joutes et de longs festins. L'étalage même que François Ier fit de ses magnificences offusqua le roi d'Angleterre, qui ne pouvait rivaliser avec lui. Charles-Quint, plus adroit, alla humblement trouver Henri VIII à Gravelines et sut gagner l'appui de son principal ministre, le cardinal Wolsey. Il emporta l'alliance pour laquelle François Ier avait fait tant de sacrifices.

II. — La première guerre. Pavie.

426. — Caractère nouveau des guerres d'Italie. — L'Italie restait un des pays que se disputaient les deux rivaux. Les guerres continuèrent donc d'être des *guerres d'Italie*. Mais elles prenaient un autre caractère : elles devenaient ***européennes***. Elles ne se faisaient plus seulement en Italie, mais aussi sur les autres frontières de France, au nord, au midi.

427. — Guerre en France et en Italie. — Les Impériaux envahirent la Champagne (1521) ; Bayard la sauva, et la France avec elle, par sa courageuse défense de ***Mézières***. Le comte de Nassau se vit contraint de lever le siège. Comme on lui reprochait de n'avoir pu prendre « ce pigeonnier », « Ah ! répondit-il, c'est que ce pigeonnier était gardé par un aigle et par des aiglons autrement becqués et membrés que tous les aigles de l'empire ».

Mais François Ier était toujours absorbé par son désir de conserver le Milanais. Il ne pensait qu'à l'Italie où Lautrec, qui ne pouvait payer ses Suisses, fut entraîné par eux à l'attaque de **la *Bicoque***[1] et fut battu (1522).

428. — Défection de Bourbon. Mort de Bayard. — François Ier allait descendre au delà des Alpes pour réparer ce revers, lorsqu'il apprit qu'un des plus riches seigneurs de France, issu du sang royal, le *connétable de Bourbon*, ambitieux mécontent, avait conclu un traité avec Charles-Quint et Henri VIII pour démembrer la France (1523).

Se voyant découvert, le connétable s'enfuit, et les ennemis pénétrèrent en Guyenne, en Franche-Comté, en Champagne ; heureusement ils furent vite repoussés. Mais un favori, l'amiral

1 La Bicoque, Biccocca, village de la Lombardie au nord-est de Milan.

Bonnivet, reçut le commandement de l'armée d'Italie e fut vaincu à ***Biagrasso*** (1524).

Dans la retraite qu'il opéra, attaqué au passage de la Sesia, il fut encore battu à *Romagnano* et, blessé, donna le commandement à Bayard. Le Chevalier sans Peur et sans Reproche se tenait à l'arrière-garde, et fut atteint d'un coup d'arquebuse. On l'assit au pied d'un arbre. Le bon chevalier, se sentant mourir, planta son épée devant lui et en baisa la poignée, qui figurait une croix. Les ennemis accoururent, lui tendirent un pavillon, le couchèrent sur un lit de camp. Le connétable de Bourbon lui-même survint et plaignit le bon chevalier. Celui-ci répondit : « *Il n'y a point de pitié à avoir de moi, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous qui servez contre votre prince, votre patrie et votre serment.* » Bayard mourut quelques heures après (1524).

429. — Bataille de Pavie (1525). — Les Impériaux avaient vivement poursuivi l'armée française et envahi la *Provence*. Ils se heurtèrent contre ***Marseille***, qui résista quarante jours au connétable de Bourbon; les femmes mêmes travaillèrent aux remparts dont une partie reçut le nom de *tranchée des dames*. François Ier accourut. Les Impériaux se retirèrent en toute hâte.

François les poursuivit au delà des Alpes et s'empara de *Milan*, assiégea ***Pavie***[1] et eut le tort d'envoyer une partie de ses troupes conquérir le royaume de Naples. C'était s'affaiblir. Pavie tint bon. Les Impériaux accoururent avec des forces supérieures et remportèrent sur les troupes françaises, une victoire complète. François Ier fut fait prisonnier. (Carte p. 315 petit cadre.)

LECTURE N° 49.

La journée de Pavie (23 février 1525). — François Ier se trouvait dans une situation critique. Il assiégeait Pavie et les Impériaux venaient l'assiéger à leur tour. On proposait au roi de se retirer. L'orgueil le poussa à suivre le conseil de l'amiral Bonnivet qui parlait au contraire de combattre.

Le roi commit en outre une seconde faute, celle de sortir de son camp retranché où il eût été mieux placé pour résister aux attaques des Impériaux. Il veut au contraire se ranger en avant de ses lignes : il lui fallait du champ pour déployer sa brillante chevalerie. Enfin, n'écoutant que son ardeur, il n'attendit pas que son artillerie eût ébranlé

1. Pavie, ville très ancienne, sur le Tessin. Elle avait été la capitale des rois lombards.

l'armée ennemie; elle avait pourtant déjà ouvert des brèches dans les rangs ennemis : « vous n'eussiez vu, dit un témoin, que bras et têtes voler ». Le roi crut tout de suite l'affaire gagnée; il se lança en avant, entraînant ses gens d'armes, et masqua ses canons. Les fantassins même n'avaient pu le suivre. Les autres troupes étaient retenues par une attaque que faisait la garnison de Pavie. L'armée française était obligée de faire face ainsi de front et en arrière.

François Ier, facile à reconnaître à sa cotte d'armes en toile d'argent et aux panaches de son casque, fit des prodiges de valeur lorsqu'on lui en aurait demandé de sagesse. Il se vit entouré avec les siens. Ses meilleurs capitaines, La Trémoille, La Palisse, Louis d'Ars, dont il avait négligé les conseils, sentaient bien que la victoire était impossible et tombaient tous frappés les uns après les autres. Bonnivet, qui avait fait décider la bataille, chercha et trouva la mort. Le cheval du roi, blessé, tomba et François se trouva engagé sous lui. Il fut pris, dépouillé de son armure par les lansquenets et eût péri si Charles de Lannoi ne fût venu recevoir son épée. Le désastre de l'armée française fut complet. Le soir même, François Ier écrivait à sa mère : « De toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve ». On en a fait le mot : « Tout est perdu, fors l'honneur ».

Captivité de François Ier. — François Ier resta captif près d'un an.

Après un séjour de plusieurs mois dans une forteresse d'Italie, à Pizzighettone, François Ier fut conduit en Espagne, où résidait Charles-Quint; on l'enferma dans l'Alcazar, à Madrid. « Le donjon où il devait passer tant de mois dans les tristesses de la prison, les accablements de la maladie, les angoisses d'une négociation agitée et interminable, était haut, étroit et sombre. Il s'élevait non loin du Manzanarès, presque à sec en cette saison (juin), et avait vue sur la campagne aride du vaste plateau de Madrid. La chambre disposée pour le roi prisonnier n'était pas très spacieuse; on y arrivait par une seule entrée, et l'unique fenêtre qui y laissait pénétrer la lumière s'ouvrait du côté du midi, à environ cent pieds du sol, à peu de distance du Manzanarès. » (Mignet.)

Les concessions que Charles-Quint voulait arracher à son prisonnier étaient exorbitantes et n'allaient à rien moins qu'à démembrer le royaume de France. Désespérant d'ébranler son vainqueur, François Ier résolut un moment d'abdiquer en faveur de son fils et de ne plus laisser entre les mains de Charles qu'un prisonnier ordinaire. Ce prisonnier faillit même échapper à l'inflexible empereur, car François tomba gravement malade; on désespéra de sa vie. Sa sœur Marguerite de Valois accourut de France pour le soigner et négocier sa délivrance. Le roi fut sauvé, mais non relâché, et n'obtint sa liberté qu'en accordant ce qu'on lui demandait, se promettant bien de ne pas tout remplir. On le conduisit à la frontière de France et, sur la Bidassoa, on l'échangea contre ses deux fils, qu'on devait garder comme otages et pour lesquels l'empereur se montra aussi dur que pour leur père.

Lorsqu'on l'eut ramené sur la rive française, il s'élança vivement sur son cheval et s'écria : « Maintenant je suis roi, je suis roi encore ! »

430. — Traité de Madrid (1526). Protestation de la Bourgogne. — Par le traité de ***Madrid*** (6 janvier 1526), François Ier avait renoncé à toute possession en Italie, mais ce qui était le plus funeste, à la suzeraineté de la *Flandre* et de l'*Artois* et il abandonnait la *Bourgogne*. Ce traité si onéreux ne fut pas exécuté. Une *assemblée de notables à Cognac*, déclara que le roi *ne pouvait aliéner aucune province du royaume*. Les *États* de Bourgogne soutinrent qu'*eux seuls avaient le droit de disposer de leur pays* et qu'*ils entendaient maintenir leur union avec la France*. Le roi, jusque-là si jaloux de son honneur, ne croyait pas manquer à sa parole de chevalier qu'il n'avait pas donnée librement.

III. — Les alliances de François Ier. Cérisoles.

431. — Ligue contre Charles-Quint; deuxième guerre (1527-1529); prise et sac de Rome par les Allemands. — Le désastre de François Ier avait ouvert les yeux aux princes italiens et à Henri VIII qui s'étaient alliés à Charles-Quint et redoutèrent sa puissance. Ils se retournèrent du côté de la France et formèrent une ligue contre l'empereur qu'on craignait de voir dominer toute l'Europe. Mais le roi ne sut point profiter de ces secours qui s'offraient à lui. Encore sous le coup de la défaite de Pavie, il devint timide à l'excès et laissa écraser ses alliés d'Italie. Des bandes de lansquenets allemands, grossiers et farouches, conduits par le connétable de Bourbon, descendirent dans la péninsule, répandirent la terreur et donnèrent l'assaut à ***Rome***. Bourbon fut tué dans le combat, mais ses lansquenets s'emparèrent de la ville (6 mai 1527) et la dévastèrent, pendant six mois, sous les yeux du pape Clément VII enfermé dans la forteresse du château Saint-Ange. Ils n'évacuèrent Rome qu'à l'approche tardive d'une armée française. Cette armée, au lieu d'occuper fortement le nord de l'Italie, alla fondre au siège de Naples où elle fut décimée par les maladies.

François Ier se hâta trop de conclure à *Cambrai* une paix dite *des Dames* parce qu'elle avait été négociée par sa mère Louise de Savoie et la tante de Charles-Quint, Marguerite d'Autriche (1529). Il abandonnait ses alliés d'Italie, mais gardait la Bourgogne.

épousait, en secondes noces, la sœur de Charles-Quint, Éléonore.

Au contraire, Charles-Quint s'était empressé de signer cette paix parce que les Turcs inondaient la Hongrie, l'Autriche, et le sultan Soliman paraissait devant Vienne. L'empereur put réunir toutes les forces de l'Allemagne pour faire reculer les Turcs.

432. — Puissance de Charles-Quint; l'Italie allemande. — Charles-Quint affermit son pouvoir sur les princes et les républiques de l'*Italie*. Il fit une entrée solennelle à Bologne, où il reçut des mains du pape la couronne impériale et la couronne de fer des rois lombards (1530). La maison d'Autriche-Espagne n'allait plus lâcher cette proie de l'Italie, qu'elle garda trois siècles.

433. — Nouveau système d'alliances; l'alliance turque; les capitulations. — François I[er], le roi du pays d'où était parti le mouvement des croisades, faisait, à ce moment, cause commune avec les Turcs. On continuait à l'honorer du nom de *Roi très chrétien*. Mais, dans les guerres qui suivirent, la bannière « aux fleurs de lys » ne parut pas moins à côté des étendards où figurait « le croissant de Mohammed ». Les intérêts seuls présidaient déjà aux alliances modernes.

Par les accords successifs conclus avec Soliman et dits *Capitulations*, la France fut investie d'une mission qui la rendait prépondérante dans tout l'Orient, où du reste le nom de *Franc* était seul employé pour désigner les Européens, tant le souvenir des croisades françaises était resté profond.

434. — Troisième guerre; les légions provinciales. Invasion de la Provence. — François I[er], après quelques années de paix, se crut en mesure d'affronter les armées de son rival, car il avait créé (1534) dans les provinces sept *légions* de 6000 hommes à l'instar des Romains si experts en art militaire. Ces légions, subdivisées en compagnies de 1000 hommes que commandait un capitaine, se recrutaient et s'organisaient par provinces. Ce fut le premier essai d'***armée nationale***. François I[er] mit tout de suite la main sur la ***Savoie*** et le *Piémont* (1536). Charles-Quint était venu lui-même se mettre à la tête de son armée : il refoule les Français et envahit la ***Provence***. Mais les Français, sur les ordres du maréchal de Montmorency, dévastèrent eux-mêmes les campagnes, coupèrent les oliviers : le pays fut ruiné pour cent ans. Sacrifice douloureux qui prouva aux Impériaux le patriotisme de la province. Charles-Quint se retira, puis, menacé de nouveau par l'allié de François I[er], Soliman, il consentit à une trêve signée à ***Nice*** (1538).

435. Quatrième guerre d'Italie (1542-1544); la revanche de Pavie; bataille de Cerisoles (1544). — L'année suivante, l'empereur traversa la France pour aller châtier la ville de *Gand* révoltée. Le roi crut le gagner par des fêtes splendides à Paris, à Fontainebleau, que Charles paya en faisant de vagues promesses : il devait donner à un fils du roi le Milanais. Charles craignait toujours que son ancien prisonnier ne le retînt captif à son tour. Il respira quand il arriva dans ses États, et, quand il eut triomphé des Gantois, il renia ses promesses à l'égard du Milanais. Ce manque de foi et l'assassinat d'un agent français envoyé à Soliman amenèrent le renouvellement des hostilités. Charles-Quint venait d'ailleurs d'essuyer un désastre en tentant une expédition contre Alger (1541). Une tempête avait détruit sa flotte. L'occasion semblait propice.

François mit cinq armées sur pied et attaqua par toutes les frontières. De plus une flotte ottomane se joignit à la flotte française et vint bombarder la ville de *Nice* (1544). Cette union des lys[1] et du croissant souleva une vive indignation, et Charles-Quint put, en excitant ses peuples, appeler la France « l'ennemie domestique de l'Europe ». Henri VIII, qui allait sans cesse de l'un à l'autre parti, prépara un débarquement en France. La guerre toutefois traînait, car, depuis Pavie, le roi avait interdit les grandes batailles. Plein d'ardeur et de confiance, le comte d'Enghien envoya Montluc demander au roi l'autorisation d'engager, en Italie, une vive action qui eut un plein succès à ***Cérisoles***. L'infanterie française enfonça une armée espagnole bien supérieure en nombre (avril 1544). (Carte p. 315 petit cadre.)

436. — Paix de Crespy (1544); mort de François Ier (1547). — Mais, à cette heure, Charles-Quint envahissait la Champagne; il s'emparait de *Saint-Dizier* malgré une énergique résistance opposée par cette ville[2], d'*Épernay*, et s'avança jusqu'à *Château-Thierry*, à vingt-quatre heures de Paris. Les Parisiens commençaient à s'enfuir emportant leurs meubles, François Ier, désespéré, s'écriait : « Dieu! que tu me fais payer cher cette couronne que je croyais avoir reçue de ta main comme un don! »

1. Les fleurs de lys ont été depuis le douzième siècle jusqu'au dix-huitième, les armes de la France. Le *Croissant* de la lune figurait dans les armes des sultans de Constantinople.

2. En souvenir de cette belle résistance de Saint-Dizier, le gouvernement de la République, en 1905, a décidé que la ville serait décorée, c'est-à-dire comprise parmi les cités autorisées à faire figurer dans leurs armes la croix de la Légion d'honneur.

quand Charles-Quint se vit rappelé en Allemagne. Le roi fit rentrer une partie de l'armée victorieuse d'Italie et put arrêter l'invasion. Inquiet des troubles religieux de l'Allemagne, l'empereur s'estima heureux de signer la paix de **Crespy**, en Laonnois (dép. de l'Aisne, septembre 1544). La France n'avait perdu à tant de guerres que l'Italie, et son attention venait d'être éveillée par les dangers qu'elle avait courus à l'est.

L'allié de Charles-Quint, Henri VIII, avait pris *Boulogne*, sans pouvoir pénétrer en Picardie. Il conclut la paix d'**Ardres** (1546). Quelques mois après, François Ier mourait au château de *Rambouillet* (Seine-et-Oise), ayant, malgré ses revers, tenu tête à la plus redoutable puissance de l'Europe.

Les guerres de Henri II. — La frontière avance vers l'Est.

437. — Réunion de Metz à la France (1552). — Le fils de François Ier, ***Henri II***, suivit les exemples de son père pour les alliances. Quoique zélé catholique, il s'allia aux protestants d'Allemagne, qui luttaient contre Charles-Quint. En même temps, il occupa (1552) les trois villes anciennes de ***Metz, Toul*** et ***Verdun***, évêchés fondés par les Francs et qu'on désignait sous le nom des *Trois-Evêchés*. Il prenait pied ainsi dans la Lorraine, et avançait la frontière de l'Est *à la* ***Moselle***.



Portrait de Henri II par François Clouet. (Musée du Louvre.)

438. — Défense de Metz par François de Guise (1552). — Irrité de cette agression des Français, Charles-Quint se hâta de régler les affaires d'Allemagne et fit les plus grandes concessions aux protestants. Puis, se retournant aussitôt contre Henri II, il voulut lui enlever les Trois-Évêchés. Avec une armée de soixante mille hommes, une artillerie formidable pour le temps, cent pièces de canon, il vint mettre le siège devant la ville de Metz. Le duc ***François de Guise*** s'illustra en la défendant et en forçant le puissant empereur à reculer.

LECTURE N° 50.

Le siège de Metz par Charles Quint. — La ville, nouvellement réunie à la France, était à peine fortifiée. Le duc fit travailler aux remparts avec la plus grande activité. Les habitants l'aidaient à l'envi et supportèrent avec la plus grande résignation la destruction des faubourgs. « La plupart, dit la relation du siège, mettaient d'eux-mêmes la main à les abattre. » Une nombreuse armée impériale amenant 114 canons parut devant Metz. Le duc de Guise avait fait entrer pour plus d'une année de vivres dans la place et les mesurait avec la plus sévère économie. Quand le siège commença à traîner en longueur, il réduisit la ration à deux pains par jour, de douze onces chacun, il était résolu à attendre jusqu'à la dernière soupe à l'eau avant de céder ».

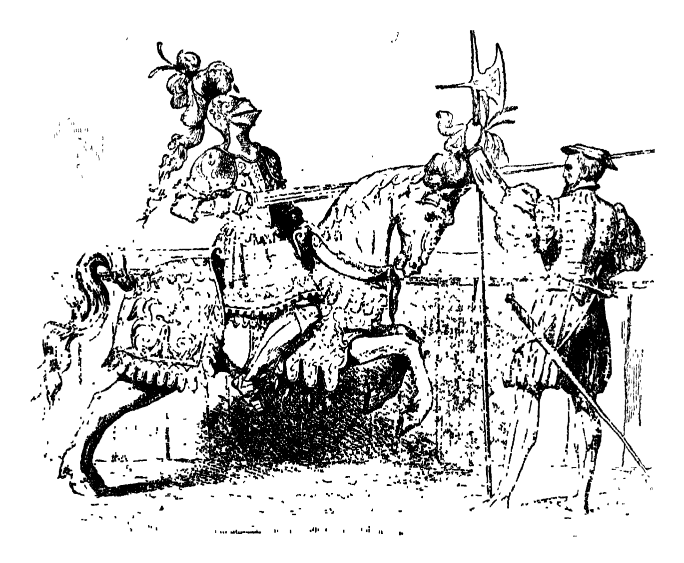
Au bout de deux mois, malgré toute leur artillerie, les Impériaux ne se trouvèrent pas en état de tenter un assaut; ils avaient bien, du côté de la porte Champenoise, ouvert une brèche de 90 pieds de long, mais les assiégés avaient élevé derrière de nouveaux travaux. Novembre avait amené les pluies, décembre la neige et un froid des plus rigoureux. L'armée impériale subissait de grandes pertes et Charles-Quint se vit enfin, la rage dans le cœur, obligé de renoncer à son entreprise (janvier 1553). Les habitants de Metz, en visitant les camps abandonnés, purent juger de l'étendue de leur victoire « tant il y avait d'hommes morts de quelque côté qu'on regardât; et une infinité de malades qu'on entendait se plaindre dans les tentes; les chemins couverts de chevaux morts, les tentes, les armes et autres meubles abandonnés». « François de Guise envoya recueillir les malades, ordonnant de les nourrir et de les guérir. Puis il fit dire au duc d'Albe que s'il voulait envoyer de ses gens pour conduire les malades à Thionville, il leur fournirait volontiers des bateaux bien couverts pour les y mener. Au moyen de quoi il ajouta à son nom, bien que très grand, encore cette humanité qui en rendra la mémoire immortelle. » (*Relation du siège de Metz*, par Bertrand de Salignac.)

Henri II contre Philippe II.

439. — La monarchie espagnole de Philippe II. — Découragé par un nouvel échec à *Renty* (Pas-de-Calais, 1554), Charles-Quint abdiqua (1556). Il renonça à toutes ses couronnes, croyant déposer tous ses soucis, et se retira dans une vallée pittoresque de l'Espagne, au monastère de *Yuste*, où il mourut en 1558.

Son fils, *Philippe II*, n'hérita point de l'***empire d'Allemagne***, qui était *électif*, ni des ***domaines autrichiens***, laissés au frère de l'empereur, *Ferdinand d'Autriche.*

En ne recevant point la couronne impériale ni l'Autriche, le nouveau roi d'Espagne, ***Philippe II***, parut plutôt délivré d'un embarras qu'affaibli dans sa puissance. Des États moins nombreux, mais aussi *moins dispersés*; une autorité moins étendue, mais *mieux assise*; plus d'*unité dans l'action*, plus d'obéissance dans



Henri II et un suisse de sa garde.

ses *généraux* et ses *armées*; tels étaient ses avantages : de plus, il avait épousé la reine d'Angleterre, *Marie Tudor*. Pour la France il devenait, par ce mariage, plus dangereux que Charles-Quint lui-même puisqu'il pouvait armer contre elle l'Angleterre.

440. — Bataille de Saint-Quentin (10 août 1557). — Henri II s'allia contre le nouveau roi d'Espagne avec le pape Paul IV, pontife énergique, animé du désir de rendre à l'Italie son indépendance.

François de Guise, qui avait des prétentions au royaume de Naples, descendit en Italie, mais sans réussir à sauver le pape contraint à la soumission par le général de Philippe II, le terrible *duc d'Albe*. Son armée et sa présence eussent été plus nécessaires

en France. Les troupes de Philippe II avaient envahi la Picardie; sa femme, Marie Tudor, nous avait, malgré les Anglais, déclaré la guerre.

L'armée espagnole, conduite par le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, arriva, par des marches habiles et rapides jusqu'à ***Saint-Quentin***. L'amiral *Coligny*[1] eut à peine le temps de se jeter dans la place avec sept cents hommes. Le connétable de Montmorency s'avança alors avec une armée de vingt-cinq à trente mille hommes, pour faire entrer dans la place un secours à travers des marais qui n'étaient point gardés. Mais l'armée espagnole attaqua les Français, qui furent enveloppés, criblés de boulets. Le connétable fut fait prisonnier. Jamais défaite ne fut plus cruelle; Charles-Quint, dans sa retraite, en tressaillit. « *Mon fils est-il à Paris?* » dit-il au courrier de Philippe, et sur sa réponse négative, il baissa tristement la tête sans ajouter un seul mot.

Le vainqueur s'obstinait au siège de Saint-Quentin, où *Coligny* se défendit encore dix-sept jours, refusa de capituler, reçut intrépidement l'assaut et fut fait prisonnier. C'était pour les Espagnols le seul fruit de cette grande victoire.

441. — Prise de Calais (1558). — Paris, d'abord consterné, revint de sa première surprise et s'arma. La noblesse entière accourut; Guise arriva d'Italie, on voulait lui donner le titre de vice-roi; toutefois, on se borna à le nommer lieutenant général des armées du royaume. Aussitôt, il rassemble des troupes à Compiègne, et, pour débuter par un coup d'éclat, il les conduit sur les côtes de la Manche; il ne restait plus aux Anglais que ***Calais***, cette forteresse dont ils se servaient depuis deux cent dix ans, pour affaiblir, troubler et rançonner la France. En huit jours, ce dernier boulevard leur fut enlevé (8 janvier 1558). La prise de Calais excita en France la joie la plus vive et fit oublier la honte de Saint-Quentin. Marie Tudor en ressentit un tel chagrin qu'elle en mourut peut-être. « Si on ouvrait mon cœur, disait-elle dans son agonie, on y trouverait le nom de Calais profondément gravé. » (1558.) Cette mort enlevait à Philippe II l'assistance de l'Angleterre.

442. — Traité de Cateau-Cambrésis (1559). — La paix fut signée à ***Cateau-Cambrésis***[2], paix heureuse en ce *qu'elle mit fin aux*

1. Gaspard de Coligny, de la grande maison de Châtillon, s'était déjà fait remarquer dans les dernières guerres de François Ier ; il avait été nommé colonel général de l'infanterie, puis amiral (titre alors purement honorifique).
2. Chef-lieu de canton du département du Nord.

guerres dites d'Italie (1559), avantageuse en ce qu'elle nous laissait les conquêtes de Henri II, les *Trois Evêchés* et *Calais*, mais désavantageuse en ce qu'elle nous *ôtait la Savoie* et les principales places du Piémont. La cession de la Savoie était surtout très impolitique.

La paix fut consacrée par un double mariage. *Philippe II*, veuf de Marie Tudor, épousa *Élisabeth*, fille de Henri II, et le duc de Savoie, *Philibert-Emmanuel*, auquel on venait de restituer ses Etats, épousa *Marguerite*, sœur de Henri II. Les fêtes qui célébrèrent cette double union furent attristées par un malheur. Henri II lutta dans un tournoi avec ses chevaliers : en combattant contre son capitaine des gardes, *Montgommery*, il fut blessé au visage et mourut onze jours après. Il laissait la France calme et forte, mais les guerres étrangères sont à peine finies que les guerres civiles vont éclater.

443. — Résultats des guerres d'Italie. — Dans leur première période, les guerres d'Italie avaient eu pour but la conquête de pays en dehors des frontières françaises. Si haut qu'elles aient élevé le nom français par les exploits de vaillants chevaliers, elles ne méritent pas moins d'être condamnées comme inutiles, funestes, car toute l'activité d'une ardente noblesse se consuma dans des entreprises sans profit.

Dans la seconde période, ces guerres furent légitimes, car elles eurent pour but de défendre la France contre le puissant empire de Charles-Quint. Elles sauvèrent, on peut le dire, l'*indépendance de l'Europe*. Mais elles furent mal conduites : François Ier transporta sans cesse le théâtre des hostilités en Italie, tandis qu'il aurait pu obtenir des avantages sérieux en combattant au Nord et à l'Est. Henri II se trouva ramené par la force des choses à la politique vraiment nationale et put reprendre Calais, puis recula la frontière à la Moselle. De nos jours on ne peut sans une triste émotion rappeler cette réunion de la noble ville de *Metz* que nous avons perdue.

Le seul résultat heureux de tous ces combats fut la *Renaissance* des lettres et des arts, mais sans ces guerres, la France n'eût certes pas échappé à l'influence italienne. La Renaissance y eût été peut-être plus lente, mais se serait produite comme elle le fit dans les autres pays.

Résumé.

420. — En 1520 les guerres d'Italie prennent un caractère nouveau. Elles deviennent européennes. C'est la lutte contre la puissance formidable de la maison d'Autriche. **Charles-Quint** avait réuni à l'**Espagne** (Castille, Aragon Navarre) les domaines de la maison de *Habsbourg-Autriche* (Autriche et vallée du Danube, Pays-Bas, Franche-Comté), puis l'***Empire d'Allemagne***. Il menaçait de dominer toute l'Europe.

421-430. — La guerre reprend quatre fois (1521), (1526), (1536), (1542).

Battus à la *Bicoque* (1522), à *Romagnano* (1523), les Français essuient un désastre à **Pavie**, où le roi est fait prisonnier (1525).

431-436. — Délivré après le traité de *Madrid* (1526), François Ier recommença la guerre, mais ne soutint pas ses alliés d'Italie. Les Allemands prirent Rome (1527).

En 1535, François Ier conquiert la **Savoie** et repousse l'invasion de Charles-Quint en *Provence* (1536).

La quatrème guerre fut marquée par la victoire de **Cérisoles** et terminée par la paix de *Crespy* (1544).

437, 438. — Le fils de François Ier ***Henri II*** (1547-1559) poursuivit ces luttes contre Charles-Quint. Il y gagna la ville de **Metz**, que Charles-Quint ne put reprendre (1552).

439-443. — Après l'abdication de Charles-Quint, la puissance de ***Philippe II*** mit encore la France en péril; les Français perdirent la bataille de **Saint-Quentin** (1557).

Le duc de Guise répara ce revers par la prise de **Calais** (1558).

Henri II termina toutes ces guerres par le traité de **Cateau-Cambrésis** (1559).

Ces guerres d'Italie furent brillantes, mais *stériles*. La France n'avait que faire de conquêtes hors de son cadre. Mais les guerres de François Ier contre Charles-Quint sauvèrent l'indépendance de l'*Europe*.

DEVOIRS ÉCRITS

Expliquer comment s'était formée la puissance de Charles-Quint et les dangers qu'elle faisait courir à la France. — Les services de Bayard sous François Ier, sa mort. — La journée de Pavie. — La captivité de François Ier. — La journée de Cérisoles. — Le siège de Metz par Charles-Quint. — Comment Calais avait-il été perdu et comment fut-il recouvré?

QUESTIONNAIRE

Comment s'était formée la puissance de la maison d'Autriche? — Quels héritages avait recueillis Charles-Quint? — Quelle était la situation des divers domaines de Charles-Quint vis-à-vis de la France? — Quels dangers résultaient pour la France de cette situation? — Par quels avantages François Ier compensait-il l'infériorité de ses forces?

Quel allié François Ier essaya-t-il de se concilier contre Charles-Quint? — Quels sont les principaux faits de la première guerre de François Ier et de Charles-Quint? — Où mourut Bayard? — Par quoi fut remarquable le siège de Marseille? — Raconter les principales circonstances de la bataille de Pavie; quelle faute commit le roi? — Où fut-il emmené prisonnier? — A quelles conditions racheta-t-il sa liberté?

Quelle ligue François Ier forma-t-il contre Charles-Quint? — Quelle ville fameuse fut victime de cette guerre? — Quel pape fut prisonnier des troupes de Charles-Quint? — Comment se termina la guerre?

Quelle alliance, alors extraordinaire, conclut François Ier? — Quel fut le principal théâtre de la troisième guerre contre Charles-Quint? — Quel sacrifice firent les Français pour sauver la Provence?

Quand et pourquoi commença la quatrième guerre contre Charles-Quint? — Où les Français prirent-ils leur revanche de Pavie? — Par où la France fut-elle envahie? — Jusqu'où s'avança Charles-Quint? — Quels traités mirent fin à la guerre contre Charles-Quint et contre Henri VIII?

Quelle alliance conclut Henri II contre Charles-Quint? — Quel en fut le résultat? — Qui défendit la ville de Metz contre Charles-Quint? — Ou fut encore défait Charles-Quint?

Qui succéda à Charles-Quint? — Qui Philippe II avait-il épousé? — Quelle victoire remportèrent les troupes de Philippe II sur François Ier? — Qui arrêta l'élan des vainqueurs?

Qui rappela-t-on d'Italie? — Quel coup décisif porta François de Guise aux Anglais? — Quel traité termina la guerre contre Philippe II? — Par quelles alliances fut confirmé ce traité?

CHAPITRE XXIV

LE GOUVERNEMENT DE FRANÇOIS Ier ET DE HENRI II LA RENAISSANCE

SOMMAIRE. — *Les guerres extérieures contribuèrent à resserrer l'union des provinces françaises groupées sous la main d'une royauté de plus en plus forte. En même temps les expéditions réitérées dans l'Italie, alors florissante, inspirèrent aux Français le goût du luxe, des arts. Ce fut l'époque dite de la Renaissance.*

I. — Le gouvernement sous François Ier et Henri II.

444. — L'autorité absolue. — François Ier, sous ses dehors aimables et ses manières caressantes, cachait une volonté impérieuse. « Je suis le roi, disait-il, je veux être obéi. » Le Parlement ayant, au début du règne, envoyé à Amboise des délégués pour formuler quelques remontrances au roi, celui-ci leur donna l'ordre de sortir d'Amboise s'ils ne voulaient pas être arrêtés. Les *États Généraux* ne furent point convoqués. Au bas des ordonnances parut dès lors la formule : « Car tel est notre bon plaisir ». La royauté commençait à être *absolue*.

445. — Les gouvernements. — Les besoins de la défense contre Charles-Quint déterminèrent François Ier à placer dans les provinces frontières, au-dessus des seigneurs, des gouverneurs militaires, représentant le roi. Il y eut *dix* de ces ***gouvernements***. C'était un commencement d'administration directe des provinces.

446. — Les finances; la dette publique. — Les guerres, le luxe de François Ier nécessitaient des ressources plus considérables. Le roi chercha à centraliser les finances. Il établit dans les provinces 16 *receveurs généraux* et commença ainsi l'institu-

tion des ***généralités financières***, qui se développa sous Henri II. Mais François Ier confondait le ***trésor du prince*** avec le ***trésor public***, ce qui lui permettait de dépenser sans contrôle et sans mesure. Aussi dut-il augmenter les impôts et inaugurer le système de la **dette publique**. Il créa les *premières rentes sur l'Hôtel de Ville*, c'est-à-dire que le roi empruntait sans s'engager à rendre le *capital*. Il payait seulement l'*intérêt* à l'aide des contributions de la ville de Paris. C'était, pour se procurer de l'argent, un moyen si commode, que tous les gouvernements, en tous les pays, l'ont imité. Chaque État a aujourd'hui sa dette publique.

Du reste, le désordre était tel dans les finances, que le surintendant *Semblançay* ne put justifier des sommes qu'il avait reçues pour les troupes d'Italie et que s'était fait livrer Louise de Savoie, la mère de François Ier. Semblançay, qui n'avait été coupable que de faiblesse, fut victime de la haine de la reine mère, et, malgré son âge et ses services, pendu au gibet de Montfaucon (1527).

447. — La justice. — Laissant subsister les *justices féodales*, François Ier leur porta des coups sensibles en les plaçant sous la surveillance des *juges royaux* par l'édit de *Crémieu* (Isère, 1536). Il limita par l'édit de *Villers-Cotterets* (1539), la juridiction des *tribunaux ecclésiastiques*.

Henri II créa en outre 32 *présidiaux* ou *tribunaux d'appel*. Le **Parlement** d'ailleurs devenait de plus en plus le grand tribunal souverain, et la renommée de ses magistrats lui assurait une autorité incontestée sur la justice. Des commissions du Parlement de Paris allaient tenir des assises extraordinaires dans les provinces trop éloignées des parlements; c'est ce qu'on appelait les *grands jours*.

448. — Les actes officiels rédigés en français. — L'édit de Villers-Cotterets de 1539 est le vrai point de départ de l'organisation judiciaire de la France. Il établit que la **langue française** serait la langue employée dans les actes publics, auparavant écrits en latin. Il ordonna aussi aux curés des paroisses de tenir des *registres* des *naissances*, des *mariages*, des *décès*. On eut dès lors, pour les familles, des dates et des généalogies certaines. Ce fut le commencement de ce que nous appelons aujourd'hui l'***état civil***.

449. — La magistrature; la vénalité des charges. — Les rois, depuis longtemps, faisaient argent de certains offices qu'ils vendaient. Ce système de ***vénalité*** des charges de justice et d'administration se développa sous François Ier : elles tendaient à se

changer en *propriétés*. Cet abus toutefois n'eut pas en France les funestes conséquences qu'on en aurait pu craindre. Comme une science sérieuse était exigée des gens de justice, ces charges restèrent dans les mêmes familles où se perpétuèrent le goût de l'étude et la connaissance du *droit*. Une *magistrature française* se forma et mérita en Europe une réputation de fermeté et d'indépendance.

450. — L'Église; le Concordat. — François Ier, après Marignan, conclut avec le pape *Léon X* le *Concordat* de 1516 qui ne détruisait pas l'Église gallicane, mais la soumettait au roi. Le roi devait *nommer* désormais aux *bénéfices ecclésiastiques*, le pape se réservait l'*institution canonique* (c'est-à-dire conférait l'autorité religieuse). A partir de ce jour, l'Église de France fut dans la main du roi, dispensateur des évêchés et des abbayes que sollicitèrent à l'envi les fils de grandes familles. Le roi augmentait du même coup, son autorité sur le clergé et sur la noblesse. Il y eut un *clergé royal*.

451. — La noblesse, les grandes familles. — Dans la noblesse quelques grandes familles, éclipsant toutes les autres, semblent elles-mêmes royales : c'est la riche famille des *Montmorency*, dont le chef, le connétable Anne de Montmorency, construisit beaucoup de châteaux (entre autres celui de Chantilly) et se montra protecteur généreux des artistes; c'est la puissante famille des *Guises* qui cumulait les principautés, les archevêchés, les abbayes; la famille des *Châtillon*, sans compter les branches diverses de la famille des *Bourbons*.

452. — La noblesse de robe. — Les magistrats, les hommes de *robe*, comme on disait, devenaient *nobles* aussi par la faveur royale et les hautes charges qui leur étaient réservées : chancelier, secrétaires d'État, présidents de Parlement, trésoriers, receveurs. Quoique riches, ils se laissaient moins entraîner au luxe que les nobles : hommes d'étude et de science, ils gardaient la simplicité antique. Sous le règne de Henri II, Gilles le Maître, premier président du Parlement, stipulait dans le bail d'une terre qu'il possédait près de Paris, que ses fermiers, aux quatre bonnes fêtes de l'année et aux vendanges, lui amèneraient une charrette couverte et de la paille fraîche dedans pour y asseoir sa femme et sa fille, et de plus un ânon ou une ânesse pour sa chambrière; lui se contentait d'aller devant, sur sa mule, accompagné de son clerc à pied.

453. — Le clergé. — Les prélats vécurent plutôt à la cour que dans leur diocèse. Leur faste, leurs mœurs encore guerrières,

ne contribuèrent pas peu à favoriser le succès des prédicateurs de la Réforme qui réclamaient la simplicité évangélique. Il faut dire toutefois que ces richesses étaient employées par la plupart des princes-évêques à augmenter la magnificence de leurs églises et à de nombreuses fondations. La science trouvait aussi dans le clergé de nombreux disciples, et beaucoup de collèges destinés à l'instruction, remontent à cette époque.

454. — L'armée et la marine. — Nous avons dit, en parlant des guerres, que François Ier avait organisé des *légions provinciales*, sorte d'essai d'armée nationale. Il ne fut point suivi et l'on revint aux anciennes bandes irrégulières : l'armée ne fut vraiment créée qu'au XVIIe siècle.

François Ier encouragea la marine marchande : il fit aménager, à l'embouchure de la Seine, le port du ***Havre***, destiné à devenir l'un des ports les plus actifs. *Jacques Cartier*, se lançant résolument vers les côtes d'Amérique, découvrit le ***Canada*** (1535), où plus tard devaient s'établir les Français.

II. — La Renaissance en Italie.

455. — La Renaissance en Italie. — Le XVe et le XVIe siècle marquèrent un extraordinaire réveil des intelligences, un progrès des études et des arts. La prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, avait déterminé une grande émigration des Grecs, qui apportèrent avec eux les trésors de leurs bibliothèques. On copia à l'envi les manuscrits laissés par les auteurs de l'antiquité. Précisément, à cette heure, la découverte de l'imprimerie par ***Gutenberg*** (1436-1455) avait permis de ne plus recourir au long travail de la copie et de multiplier les livres à bon marché. Les princes italiens, magnifiques, généreux, encourageaient les poètes, les savants.

Grâce aux libéralités de ces princes, les architectes construisaient de superbes palais et des églises d'un style nouveau. Les sculpteurs imitaient les belles statues grecques ou romaines. La découverte de la *peinture à l'huile*, faite en Flandre par les frères ***Van Eyck***, de Bruges, donna aux artistes le moyen de fixer les couleurs sur la toile et de mieux rendre les aspects, les nuances des figures.

456. — Architecture nouvelle ; le style renaissance. — Dans les constructions, les Italiens reviennent aux pures lignes des temples antiques. Ils dédaignent le style ogival, qu'ils qualifiaient

de gothique et dont ils ne comprenaient point la beauté. Ils ne conçurent plus, pour les édifices, que des *lignes droites*, sans ornement, des formes triangulaires, des *arcades romaines* : ils revenaient en partie au style roman, aux rotondes des premiers siècles du christianisme. Sans le secours des contreforts et des angles du style ogival, ils réussirent à soutenir des voûtes de plus en plus hautes et hardies. L'aspect extérieur des édifices est d'abord nu, sévère, voire triste, mais les artistes ne tardèrent pas à abandonner cette sévérité et à égayer les murs, les cadres des fenêtres par des guirlandes, des sculptures variées qui donnèrent beaucoup de grâce au ***style renaissance***.

A Florence, le premier des grands architectes, ***Brunelleschi,*** surmonte l'église de Sainte-Marie-des-Fleurs d'une coupole à huit pans, de 42 mètres de largeur et de 40 mètres de hauteur, sans aucune armature en fer, sans aucun support intérieur. ***Bramante*** dessina les plans de la magnifique basilique de ***Saint-Pierre***, à Rome, que firent bâtir les papes Jules II et Léon X, et à la construction de laquelle la chrétienté tout entière contribua. ***Michel-Ange*** la termina en agrandissant les plans de Bramante et en surélevant la coupole à 123 mètres.

457. — La peinture italienne. — La peinture atteignit un éclat qu'elle n'avait jamais eu dans l'antiquité. De Florence sortirent les premiers grands peintres, à la fin du XVe siècle, le ***Pérugin***, ***Léonard de Vinci***, ***Michel-Ange,*** qui travailla surtout à Rome.

L'émule de Michel-Ange, ***Raphaël*** d'Urbin, mérita la renommée du premier des peintres modernes.

Parmi les gloires de cette époque, il faut encore nommer le ***Corrège***, dans la Lombardie, et, a Venise, le ***Titien***, ***Paul Véronèse***, etc. Toutes les villes d'Italie n'étaient pour ainsi dire que des ateliers de peintres, de sculpteurs, d'architectes. Le pays se couvrit d'églises, de palais, de maisons, qui font encore aujourd'hui des principales cités italiennes autant de musées.

III. — La Renaissance en France.

458. Influence de l'Italie sur la France. — Dans les guerres faites par les Français en Italie, par un de ces retours si fréquents dans l'histoire, les vaincus instruisirent les vainqueurs. Rois, seigneurs, chevaliers, vilains, ne s'étaient point promenés sans fruit de Milan à Venise, de Gênes à Florence, de Florence à Rome, de

Rome à Naples. Charles VIII fut le premier tout ébloui de son voyage à travers la péninsule : aussi s'empressa-t-il de ramener en France des architectes, des ouvriers de toute sorte. « Quelques gentilshommes de la suite de Charles huistième, dit Olivier de Serres, ayant remarqué, au royaume de Naples, la richesse de la soie, à leur retour chez eux, apportèrent l'affection de pourvoir leurs maisons de telles commoditez. Après estre finies les guerres d'Italie, ils envoyèrent à Naples quérir du plant de meuriers, qu'ils logèrent en Provence, le peu de distance qu'il y a d'un climat à l'autre facilitant l'entreprise. »

459. L'architecture française. — Sous l'influence des leçons de l'Italie, les vieux châteaux féodaux transformaient leurs tours massives en élégantes tourelles, perdaient leur air de forteresses pour devenir des demeures enjolivées de fenêtres sculptées; les rives de la « molle Loire » et du Cher, séjour des Valois-Orléans et des Valois-Angoulême, s'égayaient de résidences magnifiques où les anciennes défenses militaires, devenues inutiles, n'étaient plus qu'un prétexte à décors nouveaux : châteaux de *Meillant*, d'*Azay-le-Rideau*, de *Chenonceaux*, etc. François Ier surtout encouragea cette architecture gracieuse, dont le modèle le plus parfait fut le château de *Chambord*, assemblage unique de tourelles, de clochetons, de cheminées, de lucarnes, avec une cage d'escalier tout à jour, surmontée d'une lanterne qui couronne tout l'édifice. Le pays au nord de la Loire s'embellit à son tour des châteaux de *Saint-Germain*, de *Chantilly*, de *Nantouillet*, de l'hôtel du *Bourgtheroulde* à Rouen, enfin du château de ***Fontainebleau***, l'œuvre de prédilection de François Ier.

Les Français pourtant se lassèrent de l'imitation servile. En étudiant les monuments de Rome, ils se firent des idées justes sur l'application des traditions antiques appropriées aux besoins de notre pays et de notre climat. Dès 1545 *Jean Bullant*[1] construisait le château d'*Écouen* pour le connétable de Montmorency. ***Pierre Lescot***[2] commença en 1541 la reconstruction du ***Louvre*** (pavillon dit de l'Horloge). Son œuvre est un des morceaux les plus achevés de la Renaissance française.

Philibert Delorme[3] construisit pour Catherine de Médicis le *château des Tuileries* (détruit en 1871).

1. Jean Bullant, mort en 1578, travailla aussi aux Tuileries, à l'hôtel Carnavalet.
2. Pierre Lescot, né à Paris, construisit la Fontaine des Innocents (1510-1571).
3. Philibert Delorme, né à Lyon vers 1515, mort en 1577.

LECTURE N° 51.

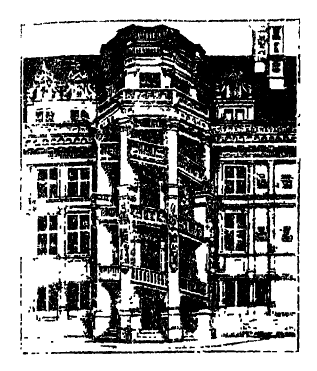
Le Louvre. — Le château du Louvre n'avait été d'abord qu'une forteresse construite pour défendre Paris à l'ouest. Sous François Ier, le vieux château commença à être démoli et à faire place à un palais sur le modèle des palais italiens. Ce fut dans la partie qu'éleva Pierre Lescot au sud-ouest de la cour carrée (qui fut terminée plus tard) le triomphe de l'art de la Renaissance qui visait à la régularité, à la symétrie. Pierre Lescot, sur un rez-de-chaussée à arcades romaines éleva un grand étage à fenêtres au *fronton triangulaire* et un deuxième plus petit. A chaque étage des colonnes encadraient les *arcades* et les *fenêtres*. De distance en distance des *pavillons* faisaient légèrement saillie sans rompre la belle ordonnance et se terminaient par des frontons curvilignes délicatement sculptés. Des sculptures décoraient aussi les entre-colonnes. Tout était symétrique : colonnes, fenêtres étaient en même nombre.



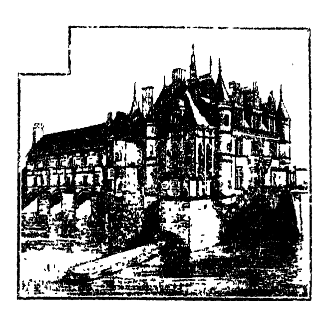
Pavillon central du Louvre de Pierre Lescot.

Pierre Lescot commença aussi la somptueuse *galerie* du bord de l'eau, sur l'ordre de Catherine de Médicis, la femme de Henri II. Ces parties du Louvre restent le plus parfait modèle de l'art français. Dans les pavillons et bâtiments qui, sous Louis XIV, ont terminé la cour carrée, on a imité leur régularité mais non leur gracieuse et riche ornementation.

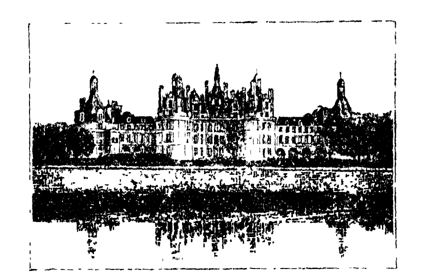
Le château de Fontainebleau. — François Ier aimait le séjour de Fontainebleau « attendu, disait-il, qu'avons intention d'y faire la plupart du temps notre résidence, pour le plaisir que nous prenons audit lieu et au déduict de la chasse des bêtes rousses et noires qui sont en la forêt de Bière ». Le roi fit jeter bas le manoir féodal et construire un véritable palais qui, agrandi par Henri II, par Henri IV, Louis XIV, Napoléon, devint un des plus merveilleux châteaux dont la France s'enorgueillit.



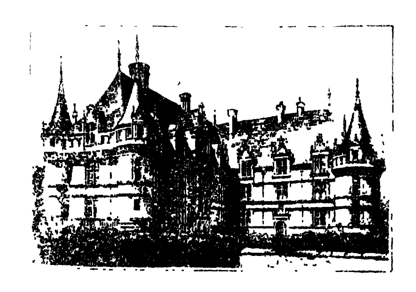
Château de Blois : le grand escalier.



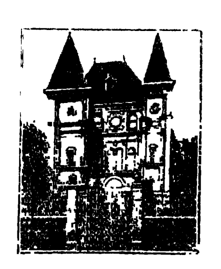
Château de Chenonceau.



Château de Chambord.



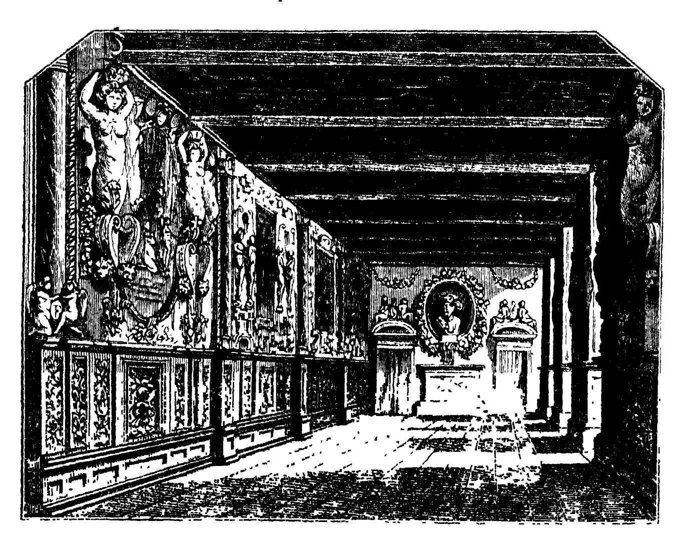
Château d'Azay-le-Rideau.



Maison de Diane de Poitiers à Orléans.

L'extérieur de Fontainebleau présente un aspect confus, mais les salles et les galeries sont des chefs-d'œuvre de l'art de la Renaissance. François Ier en avait confié la décoration à des artistes italiens, le *Primatice*, le *Rosso*, *Nicolo dell' Abate*, qui devinrent les directeurs des travaux, et, aidés d'une foule d'élèves français, couvrirent les murs de fresques et de peintures, d'un style léger et gracieux.

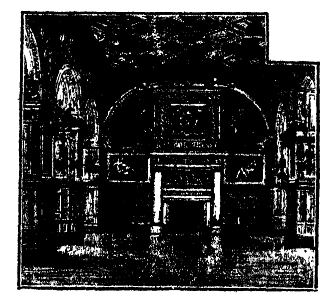
Située dans le bâtiment qui fait le fond de la cour de la Fontaine,



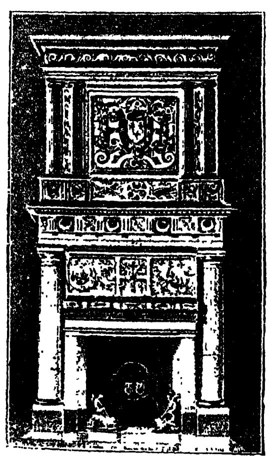
Galerie de François Ier à Fontainebleau.

la *galerie de François Ier*, longue de 64 mètres, est couverte, au plafond, sur les lambris, dans les trumeaux entre les fenêtres, de moulures, guirlandes dorées, sculptures et trophées, de sujets peints, de figures en bas-relief ou en ronde bosse. La plupart des peintures sont du *Rosso*. Moins longue, la *galerie Henri II*, qui n'a que 30 mètres, est plus large : 10 mètres au lieu de 5. Elle était aménagée pour les fêtes et éclairée par 10 fenêtres, 5 sur les jardins, 5 sur la Cour Ovale. Ces fenêtres s'ouvraient au fond d'autant d'arcades à plein cintre qui forment des baies de 3 mètres de largeur. Le plafond, bas, est divisé en caissons octogones à filets d'or et d'argent. Les dessins du parquet correspondent à ceux du plafond. Les murs sont garnis de lambris en bois de chêne tous recouverts de moulures, de chiffres et d'emblèmes d'or. *Le Primatice* a enrichi cette galerie de nombreuses peintures qui révèlent une féconde imagination et charment par leur

coloris. Une cheminée monumentale est accompagnée par deux colonnes, et, au-dessus, des pilastres accouplés supportent un entablement et une frise excessivement ornée avec des chiffres entrelacés de Henri II et de la favorite Diane de Poitiers. Jusque dans les arcades des baies, 50 petites compositions présentent les images des divinités païennes. La galerie de Henri II, qu'on ne saurait regarder sans être ébloui, n'est qu'un merveilleux assemblage d'or et de couleurs; elle témoigne, comme la galerie de François Ier, par l'abondance des sujets mythologiques, de la passion des princes et des artistes de l'époque pour l'antiquité.


Palais de Fontainebleau. Salle Henri II.

460. — La sculpture. — Dès le temps de Louis XI et de Charles VIII, un artiste, originaire de Bretagne, ***Michel Colombe***[1], annonçait la gloire de l'école de sculpture française par le tombeau du duc de Bretagne, François II.


Fontainebleau, galerie Henri II. Cheminée.

Le sculpteur ***Jean Goujon***[2] orna de ses reliefs et de ses statues le Louvre et un grand nombre de châteaux. Alliant la force à la grâce, il a mérité d'être regardé comme le maître de la sculpture en France. C'est à son ciseau qu'on doit les gracieuses figures qui encadrent, à Paris, la *Fontaine des Innocents*. Il eut un émule et un ami dans ***Germain Pilon***[3], auquel on doit d'admirables mausolées, entre autres le tombeau de Henri II.

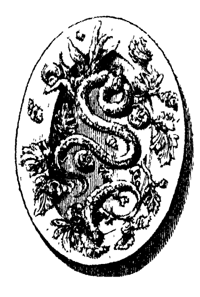
Jean Cousin fut non seulement un sculpteur éminent, mais un des premiers maîtres de la peinture française : il eut le secret de la peinture sur verre et a laissé de

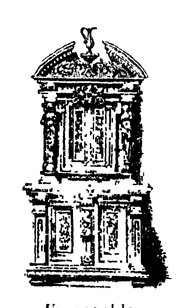
1. Michel Colombe (1430-1512).
2. Jean Goujon (1515-1568).
3. Germain Pilon (1515-1590).

magnifiques vitraux. Le musée du Louvre possède de lui un tableau justement renommé, *le Jugement dernier* : c'est l'une des premières belles œuvres de la peinture française, qui s'affranchit de l'imitation italienne, mais ne fleurit qu'au siècle suivant.

461. — La peinture émaillée. — La poterie même devint artistique. A force de génie et de patience, ***Bernard Palissy*** découvrit le secret de l'émail : il trouva le moyen de faire tenir sur la *faïence* les couleurs les plus tendres. Ses plats émaillés, ornés de figures et de feuillages, semblaient des tableaux.

462. — Les meubles; l'orfèvrerie. — Le bois, le fer, l'or, l'argent furent travaillés avec le même goût que la pierre. Ce ne furent pas des ouvriers, mais des artistes qui fouillèrent les bois des bahuts, cabinets, crédences, chaires, lits dont nous admirons la prodigieuse ornementation; qui ciselèrent les poignées d'épée, les coupes, les salières, les plats d'or et d'argent; qui couvrirent de filets d'or les casques, les cuirasses, les boucliers. Les orfèvres français durent beaucoup à un célèbre ciseleur italien, *Benvenuto Cellini*, qui troubla plus d'une fois la cour de François Ier par son humeur querelleuse.


Un plat de Bernard Palissy.

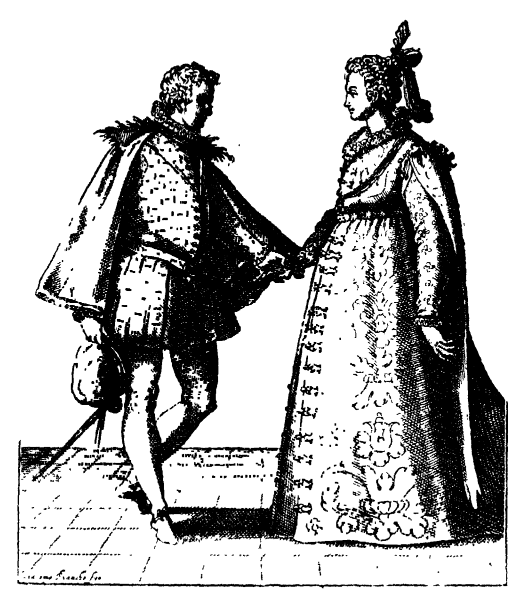

Un meuble du temps de Henri II.

LECTURE N° 52.

Le luxe de la Renaissance; les costumes. — Ces palais, cet artistique mobilier, invitaient à porter des costumes plus élégants. Dans les salles magnifiques, les seigneurs se promenèrent avec des ***pourpoints*** de riches étoffes rapportées d'Italie. Tailladés à la ceinture, ces pourpoints étaient surmontés d'une *fraise* (collerette) en dentelle. Les ***hauts-de-chausses*** (ou culottes), gonflés comme des ballons, se rattachaient au pourpoint par des ***aiguillettes***. Les seigneurs se coiffèrent de ***toques*** de velours ou de ***chapeaux*** agrémentés de perles, de diamants. Au lieu des grands manteaux d'autrefois, on jette sur les épaules le ***petit manteau***

qui s'arrête au-dessus du genou. Les épées, que portent toujours les seigneurs et qu'ils tirent volontiers pour vider leurs querelles, ont des poignées finement ouvragées et ciselées.

Les dames se montrèrent vêtues de *drap d'or*, de *velours cramoisi*, de *satins* variés. Elles portaient de larges *collerettes* de fine dentelle, serraient déjà leur taille dans des *éclisses* de bois (sorte de corset) pour l'amincir. Puis elles élargirent les jupes par des *vertugadins*, usage



Costumes du XVIe siècle.

bizarre qui se perpétua dans les *paniers*. Les bras sont enfermés en des manches étroites, autour desquelles se gonflent des bourrelets gradués, allégés par des crevés. Les mains se cachent sous des gants parfumés. On était loin des fronts modestes et voilés du temps d'Anne de Bretagne. Les dames de la cour de François Ier et de Henri II roulent leurs cheveux sur des coussinets, les soutiennent par de légers peignes d'ivoire et leur donnent des formes serpentines étranges, à la mode d'Italie ; elles posent sur le sommet de la tête un chaperon de velours bleu ou cramoisi bordé de perles, ou bien un petit toquet enroulé de chaînes d'or et piqué de pierres précieuses.

Les *bas* sont en soie écarlate ou rose pâle, à la lisière brodée; les *souliers* hauts, de velours rouge ou violet sur talon rouge, ornés au cou-de-pied d'une grosse touffe, comme d'une pivoine de dentelle.

Les galeries de Fontainebleau ou les salles du Louvre s'animent de danses comme la *pavane* où le cavalier fait lentement la roue à l'aide de l'épée relevant le manteau; de ballets, de concerts, de petites scènes allégoriques. Ces rudes seigneurs se plient à des révérences profondes. Le roi, la reine, les grands et les dames de la cour tiennent des cercles égayés par des conversations, les jeux d'esprit, la musique. Puis ce sont des soupers interminables avec des pâtés de venaison, des sorbets napolitains, des bassins de dragées, des bosquets de fenouils confits avec des étoiles de sucre doré. Parfois les salles sont jonchées d'herbes aromatiques et de fleurs, jacinthes, muguets et tulipes; les nappes et serviettes parfumées. C'est une vie continuelle de plaisirs par laquelle les rois endormirent la noblesse jadis fière et rebelle.

463. — La renaissance littéraire. — Les savants français, occupés jusqu'alors de vaines disputes scolastiques, se précipitèrent avec ardeur vers l'antiquité retrouvée. La Sorbonne, qui dominait au moyen âge, vit, en 1531, s'élever un établissement rival fondé par François Ier pour l'étude de l'hébreu, du grec, de la médecine, des mathématiques, de la philosophie : ce fut le ***Collège de France***.

L'érudition commença ses grands travaux, et la langue pittoresque, mais inégale, des trouvères et des chroniqueurs se retrempa aux sources pures et vivifiantes des muses grecques et latines. ***Ronsard***[1] alla même jusqu'à parler en français « latin », et gâta une régénération nécessaire. Mais ***Clément Marot***[2] et ***Rabelais***[3], auteur du fameux roman satirique *Gargantua et Pantagruel*, plus tard ***Amyot***[4], qui traduisit les *Vies des grands hommes de l'antiquité* par Plutarque, et ***Montaigne***[5], philosophe moraliste, conservèrent la naïveté, la malice et la vieille langue de nos pères. François Ier enrichit de livres nombreux la bibliothèque royale, à Fontainebleau.

1. Ronsard (1524-1585).
2. Clément Marot (1492-1544).
3. Rabelais (1495-1553).
4. Amyot (1513-1593).
5. Montaigne (1533-1592).

Résumé.

444-449. — Au XVIe siècle, l'*autorité royale* devient tout à fait supérieure aux tyrannies locales. ***François I***^er constitue une *administration centrale* et *provinciale* (10 gouvernements militaires). Il organise les *finances* (receveurs généraux, dette publique). Il fortifie les *justices royales*, mais établit la ***vénalité des charges***.

450-453. — François Ier, par le *Concordat* de 1516, obtient le droit de disposer des évêchés et des abbayes : il domine le *clergé*, qui constitue avec la noblesse un Ordre privilégié.

454. — L'*armée* était ébauchée (légions provinciales). La *marine militaire* avait commencé dès le règne de Louis XII. François Ier ouvrait le port du *Havre*. Jacques Cartier découvrait le *Canada*.

455-457. — Les Français, dans les guerres d'Italie, avaient été éblouis par les monuments et les arts de ce beau pays. Une architecture nouvelle y était née, imitée de l'architecture romaine, mais plus élégante. ***Brunellesco***, ***Bramante***, ***Michel-Ange*** y avaient construit des églises et des palais magnifiques. Des peintres de génie, ***Léonard de Vinci***, ***Michel-Ange***, ***Raphaël***, et une foule d'autres avaient enrichi ces églises et ces palais de fresques et de tableaux expressifs. La civilisation renaissait. Aussi cette époque a-t-elle reçu le nom de ***Renaissance***.

458-459. — François Ier avait amené avec lui toute une colonie d'artistes italiens : ***Léonard de Vinci***, le ***Primatice***, ***André del Sarto***. Les Français se formèrent vite aux leçons des maîtres italiens. Les seigneurs français firent abattre les tours massives de leurs châteaux. On éleva des édifices réguliers, avec des lignes droites, des arcades, des colonnettes, des fenêtres enjolivées de balcons ouvragés, des frontons aux courbes gracieuses. La pierre sculptée ressemble à une dentelle.

Les châteaux de la Renaissance conservèrent cependant quelque air de forteresse : des tourelles légères avec clochetons découpés. C'est d'après ce style que furent construits les châteaux magnifiques de *Chambord*, de *Chenonceaux*, de *Chantilly*, d'*Ecouen*, etc.

Mais le ***Louvre***, que commença Pierre Lescot sur l'emplacement du vieux château de Philippe Auguste, fut un véritable palais conçu tout entier selon le style de la Renaissance, surtout dans la partie élevée par ***Pierre Lescot***. *Philibert Delorme* commença le palais des Tuileries.

Le château de ***Fontainebleau*** fut aussi un véritable palais avec des salles richement décorées peintes par des artistes italiens et leurs élèves français.

460-461. — Les Français imitèrent et égalèrent les Italiens dans la sculpture : ***Jean Goujon***, ***Germain Pilon***, méritèrent d'être placés au premier rang. ***Jean Cousin*** fut à la fois sculpteur et peintre.

Bernard Palissy fit d'admirables poteries artistiques; il avait trouvé le secret de l'émail.

462. — Les meubles, les bijoux, eurent aussi un cachet artistique. Le

luxe se développa et les seigneurs, les dames de la cour de François Ier, de Henri II, revêtirent de riches costumes de velours, de soie, de satin.

463. — La poésie française renaissait véritablement avec ***Marot***, ***Ronsard***, la prose avec ***Amyot***, ***Montaigne***, ***Rabelais***. François Ier encourageait les savants et fonda le *Collège de France*.

DEVOIRS ÉCRITS

Quel fut le caractère du gouvernement de François Ier et de Henri II? — La cour de François Ier. — En quoi les châteaux de la Renaissance différaient-ils des anciens châteaux? Quels furent les principaux construits sous François Ier et Henri II?

QUESTIONNAIRE

Quelle fut la politique adoptée par François Ier et ses successeurs à l'égard des seigneurs? — Quelle fut leur autorité? — Quelle circonscription administrative créa François Ier? — Qu'entend-on par la dette publique? — Quelles circonscriptions judiciaires établit Henri II? — Depuis quand les actes officiels furent-ils rédigés en français? — Que firent les rois à l'égard des charges de magistrature? — Qu'entend-on par le Concordat de 1516? — Combien y eut-il de sortes de noblesse? — Que fit François Ier pour l'armée? — Quel port date de son règne?

Qu'entend-on par la Renaissance? — Où s'épanouit-elle d'abord? — Quelle découverte avait favorisé l'étude? — Quelle découverte favorisa l'art de la peinture? — Quels artistes italiens François Ier attirait-il à sa cour?

Quels artistes français devinrent les émules des artistes italiens? — En quoi l'architecture nouvelle différait-elle de celle du moyen âge? — Quels châteaux furent construits? — Quel artiste commença le palais du Louvre? — Par quoi était remarquable le château de Fontainebleau?

Quels furent les grands architectes français? — Quels furent les grands sculpteurs? — Quelle découverte fit Bernard Palissy? — Quels furent les costumes des seigneurs à la cour de François Ier et de Henri II?

Quels poètes, quels écrivains brillèrent à cette époque? — Quel établissement fonda François Ier?

LIVRE VIII

La Réforme

CHAPITRE XXV

LES GUERRES CIVILES RELIGIEUSES

SOMMAIRE. — *Si divisée qu'eût été l'Europe au moyen âge, elle se sentait au moins unie dans une même foi. Cette unité fut rompue dans les temps modernes, et les dissidences religieuses aggravèrent les rivalités politiques. En France, elles amenèrent des guerres qui, durant trente années, faillirent compromettre l'unité du pays et le ruinèrent.*

I. — La Réforme. Le calvinisme en France.

464. — Causes de la Réforme. — L'ardeur des esprits, excités en Europe par les savants, la diffusion des livres, avait réveillé partout le goût des discussions qui ne s'arrêtèrent point devant les questions de foi et de dogme. La Réforme sortit de la renaissance littéraire.

Elle fut aussi la conséquence des abus que l'organisation féodale avait multipliés dans le clergé. Evêques, abbés, égaux aux princes, et même plus riches, s'étaient laissé entraîner à la corruption. Déjà, au XIIe siècle, saint Bernard tonnait contre le relâchement des mœurs et de la discipline. Au XIVe siècle, Gerson, Pierre d'Ailly, gémissaient sur ces désordres qui leur apparaissaient pleins de dangers. Au lieu d'écouter les voix les plus autorisées, on laissa l'irritation contre les *abus de richesse et de puissance* croître au point d'amener une révolution, qui s'annonça sous le nom de ***Réforme.***

Les richesses du clergé étaient convoitées par les princes : ils saisirent l'occasion de mettre la main sur les biens ecclésiastiques; leur ambition, dans la plupart des pays, favorisa singulièrement le succès de la Réforme.

465. — Le moine allemand Martin Luther. — C'est en Allemagne que commença la Réforme, parce qu'en ce pays la féodalité ecclésiastique dominait : les évêques régnaient sur de vastes contrées. ***Martin Luther***[1], moine augustin, à l'occasion de la vente des *indulgences* prêchées pour la construction de la basilique de Saint-Pierre de Rome, se sépara de l'Eglise romaine (1517-1520) et formula une doctrine qu'il appelait *évangélique*. Il niait l'autorité du pape, des conciles, rejetait la plupart des sacrements, les cérémonies catholiques, et ouvrait au *libre examen* des fidèles la *Bible* et l'*Evangile*, comme seuls guides de la foi.

Luther ne se présentait point comme le créateur d'une religion nouvelle, mais comme le *réformateur* de l'ancienne. On nomma ses disciples les *réformés*; plus tard, les *protestants*.

466. — La Réforme en France; Calvin. — Les doctrines de Luther se répandirent en France, surtout parmi les hommes lettrés, les magistrats, les bourgeois. ***Jean Calvin***[2], né à Noyon en 1509, alla plus loin que Luther dans ses théories religieuses. Obligé de quitter la France en 1533, il publia à Bâle son livre de *l'Institution chrétienne*. Il se retira ensuite à Genève et, jusqu'à sa mort (1564), gouverna cette ville par la simple influence religieuse avec toute l'autorité d'un maître absolu.

Les doctrines de Calvin avaient fait en France plus de prosélytes que celles de Luther. Calvin était Français : il écrivait en français. Son langage clair et précis plaisait aux savants, aux lettrés : il lui recruta des disciples dans les Écoles. La hardiesse avec laquelle Calvin poussait jusqu'au bout la conséquence des principes luthériens entraînait beaucoup d'esprits. Il réduisait le culte à des *prédications*, des chants de cantiques, à la *Cène*, cérémonie purement commémorative, car il niait la *présence réelle* qu'admettait encore Luther. Il laissait à l'élection par les fidèles la pratique complète du *libre examen* des pasteurs qui ne recevaient aucun caractère sacré et différaient des pasteurs luthériens. Dans le midi, une sourde animosité contre le clergé, remontant à la guerre des Albigeois, favorisa, plus qu'ailleurs, les progrès du protestantisme.

1. Martin Luther (1483-1546).
2. Jean Calvin (1509-1564).

467. — Premières persécutions. — Or, en France, la religion nouvelle ne pouvait espérer l'*appui de la royauté*. Le Concordat de 1516 avait mis à la disposition et discrétion du roi les bénéfices ecclésiastiques, qu'il distribuait dans lès grandes familles. François Ier avait donc intérêt à conserver l'organisation de l'Eglise romaine, si favorable à son pouvoir. Le pays d'ailleurs avait été plus que l'Allemagne, plus que l'Angleterre, *pénétré par la foi catholique*, très vive dans les masses populaires.

Aussi Calvin se vit-il obligé tout de suite de quitter la France, et ses prosélytes furent persécutés. François Ier, Henri II, quoique alliés des princes luthériens d'Allemagne, envoyèrent au bûcher les calvinistes. Au parlement, deux magistrats, *Dufaure* et *Anne du Bourg*, ayant, en présence de Henri II, parlé en faveur des réformés, furent arrêtés et, quelque temps après la mort de Henri II, Anne du Bourg fut brûlé en place de Grève. Ces supplices et la constance avec laquelle les victimes bravaient la mort ne firent qu'augmenter le nombre des calvinistes, qui s'excitaient à souffrir le martyre.

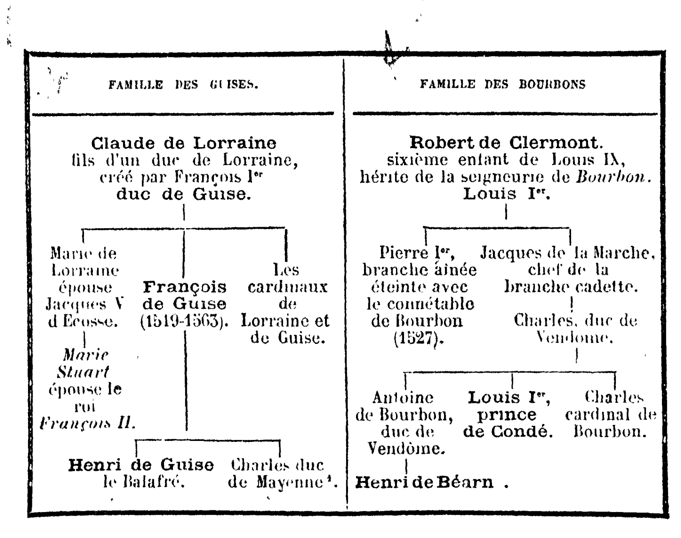
II. — Les Guises et les Bourbons.

468. — François II; les trois derniers Valois; causes des guerres civiles. — Lorsque le pays eût eu plus que jamais besoin d'une autorité habile et forte, il tomba entre les mains de trois princes qui se succédèrent faibles et incapables: *François II*, roi à quinze ans, mort à seize, *Charles IX*, roi à dix ans, mort à vingt-quatre, *Henri III*, roi à vingt-trois ans, mais fantasque et versatile. Ce furent les trois derniers Valois sous lesquels les chefs des grandes familles joignirent leurs ambitions, leurs rivalités, aux querelles religieuses d'où sortirent des guerres affreuses.

469. — Les Guises et les Bourbons. — *Claude de Guise*, d'une grande maison de Lorraine, avait obtenu par ses services, de François Ier, de hautes dignités. Son fils, ***François de Guise***, par son talent militaire et ses victoires, s'était élevé au-dessus de tous les seigneurs. Les faveurs royales enrichirent sa maison, et ses frères furent pourvus des plus opulents bénéfices ecclésiastiques. Princes de l'Eglise et seigneurs temporels, ils égalèrent les princes de la famille royale. Les Guises avaient fait épouser au jeune roi François II leur nièce, ***Marie Stuart***. Ils régnèrent vraiment avec lui (1559-1560).

Ardents catholiques, ils persécutèrent les protestants et réprimèrent cruellement une tentative à main armée pour enlever le jeune roi et dite ***conjuration d'Amboise*** (1560).

La famille des ***Bourbons***, rameau de la branche royale, détestait les Guises comme des parvenus. *Antoine de Bourbon*, roi de Navarre, restait catholique, mais son frère, le prince de ***Condé***, se fit le chef des protestants. La lutte entre les deux familles, les ***Guises*** et les *Bourbons*, s'engageait sous le masque de la religion. Arrêté comme complice de la conjuration d'Amboise, Condé aurait été livré au supplice sans la mort de François II qui ruinait le crédit de Marie Stuart et des Guises.



470. — Catherine de Médicis. — Le trône revenant à un enfant de dix ans, ***Charles IX***, la reine mère, ***Catherine de Médicis***, prit la régence. Italienne, fière de son illustre maison, elle

1. Ce tableau résumé ne peut donner qu'une faible idée de la puissante maison des Guises. Claude de Guise eut 6 fils tous richement pourvus et qui réunirent quelque chose comme 600000 livres de rente provenant tant de leurs biens patrimoniaux que de biens d'Eglise, de pensions et de traitements.



François, duc de Guise, en costume de ville.

avait beaucoup souffert d'être écartée du pouvoir sous son mari Henri II et son fils François II. Cette fois, elle entendit régner au nom de Charles IX. Elle renvoya Marie Stuart en Ecosse, les Guises dans leurs terres et délivra le prince de Condé. Pour contre-balancer la puissance des Guises, elle se rapprochait des Bourbons. Toute sa politique fut dans ce jeu de bascule ; excitant les ambitions au lieu de les comprimer, soutenant et combattant tour à tour les protestants, sans autre intérêt que celui de son autorité ; perfide, froidement cruelle, véritable auteur de ces guerres et des massacres qui les ont souillées.


Catherine de Médicis.


Charles IX.

Disons aussi qu'on sortait à peine du moyen âge ; les *mœurs rudes et violentes* du temps, malgré les dehors brillants de la Renaissance, donnèrent à ces luttes engagées au nom de la religion, mais aussi pour des ambitions politiques, un caractère d'acharnement qui en a fait une des plus tristes époques de notre histoire.

III. — Les guerres religieuses sous Charles IX (1560-1574).

471. — Vains essais de tolérance. — Catherine de Médicis parut d'abord vouloir suivre les conseils du sage chancelier ***Michel de l'Hôpital*** et tâcher, par des concessions, de maintenir la paix entre les catholiques et les protestants. Elle essaya des accommodements entre les théologiens des deux partis. Elle autorisa, par l'***édit de janvier 1562***, le culte calviniste « hors des villes closes » et, dans les villes, « dans les maisons privées ». Cet édit était l'œuvre de Michel de l'Hôpital.

LECTURE N° 53.

Michel de L'Hôpital. — « Je puis dire, écrit Brantôme, que ça a été le plus grand chancelier, le plus savant, le plus digne et le plus universel qui fut jamais en France. C'était un autre Caton le Censeur,

celui-là, et qui savait très bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avait l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eût dit à le voir que c'était un vrai portrait de saint Jérôme. Tous les états le craignaient, mais surtout messieurs de la justice, desquels il était le chef, et quand il les examinait sur leur vie, sur leurs charges, sur leurs capacités, sur leur savoir, tous le redoutaient comme font des écoliers le principal de leur collège. Il ne fallait pas se jouer avec ce grand juge et rude magistrat. Il était pourtant doux quelquefois et là où il voyait de la raison .»

L'Hôpital ne prêchait que la concorde et la vertu : « Qu'est-il besoin, disait-il, de tant de bûchers et de tortures ? Garnis de vertus et munis de bonnes mœurs, résistez à l'hérésie par les armes de la charité, prières, persuasions et paroles de Dieu qui sont propres à tel combat ». Il disait encore : « Otons ces mots diaboliques, noms de partis et de séditions, luthériens, huguenots, papistes; ne changeons le nom de chrétiens! »

Il sentait que les partis allaient le contraindre à céder la place aux armes : « Je leur pardonnerais, disait-il, d'être si impatients s'ils devaient gagner au change; mais quand je regarde autour de moi, je serais bien tenté de leur répondre comme un bon vieil homme d'évêque qui portait comme moi une longue barbe blanche et qui, la montrant, s'écriait : « Quand cette neige sera fondue, il n'y aura plus que de la boue. »

Michel de L'Hôpital ne put, en effet empêcher les guerres civiles d'éclater : il fut disgracié en 1568 et se retira à Vignay, près d'Etampes.

Il faillit même être la victime de bandes d'assassins qui, après la Saint-Barthelemy (1752), parcouraient la campagne. Une de ces bandes semblait menacer la maison du chancelier. On conjurait L'Hôpital de se cacher. Il refusa : « Non, non, dit-il, et si la petite porte n'est suffisante pour les faire entrer, ouvrez la grande ». Les assassins allaient pénétrer dans le château quand d'autres cavaliers accoururent et les arrêtèrent. Leur chef dit au vieillard que « sa mort n'était point conjurée, mais pardonnée ». « J'ignorais, répondit-il, que j'eusse mérité ni mort, ni pardon. »

La douleur et la honte l'emportèrent six mois après; il mourut en répétant : « Périsse à jamais le souvenir de ce jour exécrable! »

472. — La première guerre; mort de François de Guise (1563). — Les catholiques, irrités des concessions faites aux protestants, se groupaient autour de trois chefs : *François de Guise, le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André*, un véritable *triumvirat*. Des rixes éclataient dans presque toutes les provinces entre les deux partis, et les protestants, dans les pays où ils dominaient, brisaient les statues de saints, renversaient les croix, dépouillaient les églises.

Au mois de mars 1562, un dimanche, le duc François de Guise

passait par *Vassy*, en Champagne (Haute-Marne). Comme il assistait à la messe, on entendit les chants des protestants réunis, pour leur *prêche*, dans une grange voisine. Les gens de la suite du duc voulurent les faire taire. La grange fut envahie, 60 protestants furent tués, 200 blessés. Ce fut le signal de la guerre civile.



Cavalier du temps de Charles IX. (Musée d'artillerie.)

Elle ne tarda pas à devenir atroce. Un chef catholique, *Montluc*, multipliait les pendaisons : « On pouvait connaître où j'avais passé, disait-il, par les arbres; sur les chemins on en trouvait les enseignes ». Un protestant, le *baron des Adrets*, répondait à ces exécutions par d'autres. Il forçait quelquefois ses prisonniers à se jeter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats.

De véritables armées furent mises en campagne. Le duc de Guise conduisait les troupes catholiques; le prince de Condé, les troupes protestantes. Le duc de Guise battit le prince de Condé près de **Dreux** et le fit prisonnier (1562). Il alla ensuite mettre le siège devant *Orléans*; mais là il périt, traîtreusement assassiné par un fanatique protestant,

Poltrot de Méré (1563). Les catholiques étant privés du chef que Catherine de Médicis redoutait le plus, la reine mère se retourna du côté des protestants, auxquels elle fit, à *Amboise*, des concessions qu'elle ne tarda pas à regretter.

473. — Les étrangers mêlés aux querelles religieuses. — Dans ces troubles, les partis perdaient jusqu'à la notion du patriotisme. Pour obtenir des secours de la reine d'Angleterre, Élisabeth, les protestants avaient livré le Havre aux Anglais Après la paix, ils aidèrent au moins les catholiques à le reprendre. Ceux-ci d'ailleurs regardaient déjà du côté de l'Espagne, où Philippe II se déclarait le champion de l'Eglise romaine.



Monument de Coligny, à Paris (rue de Rivoli).

474. — La guerre de l'Ouest; mort du prince de Condé (1569). — La paix d'Amboise n'était qu'une paix armée. La France restait couverte de bandes organisées prêtes à en venir de nouveau aux mains. Catherine de Médicis trouvait les protestants trop hardis et Condé trop puissant. Elle se tourna contre eux, et les protestants essuyèrent une défaite à *Saint-Denis* (1568), puis allèrent se cantonner dans l'Ouest, sur les bords de la Charente, où leur parti dominait. Ils n'en furent pas moins encore vaincus à ***Jarnac*** (1569), où périt le prince de Condé, lâchement tué au moment où il se rendait.

L'amiral ***Coligny*** prit le commandement de l'armée protestante, remporta un avantage sur des bandes italiennes au service des catholiques à *la Roche-l'Abeille*, mais essuya une grave défaite à ***Moncontour*** (Vienne, 1569).

Précisément à cette heure, Catherine de Médicis, victorieuse, offrit aux réformés la paix avantageuse de ***Saint-Germain*** (Seine-et-Oise 1570). Elle faisait des concessions trop grandes pour être sincères.

475. — Le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). — Catherine de Médicis attira à sa cour le chef du parti protestant, ***Henri de Bourbon***, roi de Navarre, qu'elle voulait marier

avec la sœur de Charles IX. Les seigneurs protestants, dupes de ces protestations mensongères d'amitié, accoururent à Paris pour les noces du jeune Henri. Jeanne d'Albret, la vaillante mère du jeune Henri de Navarre, se laissa prendre aux démonstrations de Catherine et mourut à Paris le 9 juin 1572, non sans qu'il y eût soupçon d'empoisonnement. Coligny paraissait le premier personnage à la cour. Il proposait de conduire les Français réconciliés au secours des Pays-Bas, révoltés contre Philippe II, et de ruiner la maison d'Espagne.

Ces projets, l'accueil favorable que leur avait fait le jeune Charles IX, jetèrent Catherine de Médicis dans un trouble profond. Il lui sembla que le roi allait échapper à son influence. Elle prépara alors un coup à l'italienne : se débarrasser de Coligny en le faisant tuer par un assassin à gages, Maurevel. Le duc Henri de Guise regardait l'amiral comme l'instigateur du meurtre de son père et depuis longtemps cherchait à le venger. Il entra dans les desseins de la reine et les favorisa. Le mariage de Henri de Navarre avait été célébré le 18 août. Le 22, Coligny, au sortir du Louvre, est blessé par Maurevel. Au bruit de l'attentat, les gentilshommes protestants accourent à l'hôtel de l'amiral et au Louvre, réclamant justice. Ils étaient nombreux à Paris et menaçants. Catherine résolut alors de comprendre dans un même massacre tous les chefs du parti. Elle reprit son ascendant sur Charles IX et avec son autre fils le duc Henri d'Anjou, avec le duc Henri de Guise, obtint le consentement du roi facilement épouvanté.

Le 24 août 1572, fête de saint Barthélemy, à deux heures du matin, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse voisine du Louvre, sonne, et le tocsin des autres églises lui répond. Des bandes organisées s'élancent subitement dans les rues aux cris de : « Mort aux huguenots ! » Un affreux massacre souille Paris. L'hôtel de Coligny est assailli. L'amiral, malgré sa brillante carrière, est percé de coups, jeté par la fenêtre sous les yeux de Henri de Guise, et son cadavre est livré aux outrages de la populace. Les gentilshommes protestants logés au Louvre sont égorgés. Le roi de Navarre n'est épargné qu'à condition de se convertir et retenu prisonnier avec le jeune prince de Condé. On tue jusque dans la chambre de Marguerite de Valois. Des milliers de victimes tombent dans les rues, dans les maisons. La Seine charriait des cadavres.

Ce massacre, dit *la Saint-Barthélemy*, fut imité dans les provinces. Quelques gouverneurs seuls refusèrent d'exécuter les ordres de la cour. « Je n'ai que des soldats et pas de bourreau »,

répondit le vicomte d'Orthe, à Bayonne. La cour d'Espagne, à la nouvelle de ce massacre, manifesta une joie scandaleuse.

476. — Mort de Charles IX (1574). — Cet horrible massacre ne détruisit pas le parti protestant et ne mit pas fin aux guerres. Il surexcita, au contraire, les passions et les haines. Un moment frappés de stupeur, les protestants ne tardèrent pas à se lever en masse. L'armée royale ne put prendre *la Rochelle* (Charente-Inférieure) qui était devenue la citadelle du parti, et Charles IX fut obligé de signer la paix (1573). L'année suivante, il mourait au milieu des plus violentes convulsions; dans son délire, il n'apercevait que des meurtres et du sang (1574).

III. — Les guerres sous Henri III (1574-1589). La Ligue.

477. — Henri III (1574-1589). — A Charles IX succéda son frère, le duc d'Anjou, qui prit le titre de ***Henri III***. Prince léger, frivole, capricieux, il se composait une cour de seigneurs dissolus, et aimait à s'entourer de petits chiens, de singes, de perroquets. Il se fardait le visage et faisait douter « si l'on voyait un roi femme ou un homme reine ». Les catholiques le méprisèrent, puis le détestèrent quand ils le virent, faible, irrésolu, ménager hypocritement les protestants.


Henri de Guise
le Balafré.


Henri III
1574-1589.

478. — Le parti des politiques. — Au lendemain même de la Saint-Barthélemy, des catholiques modérés, s'inquiétant des périls que faisait courir à la France le fanatisme religieux, n'avaient pas hésité à s'aboucher avec les plus modérés des protestants. Ce tiers parti, ou parti des *politiques*, s'accrut sous le règne du nouveau roi, et le frère même de Henri III, le duc d'Alençon, mécontent de la cour, conclut alliance avec les protestants. Ses hésitations et ses faiblesses compromirent les avantages que ce parti espérait obtenir avec son appui; mais si les politiques ne jouèrent qu'un rôle médiocre dans les guerres qui se renouvelèrent (la 5e, la 6e, la 7e), ils n'en devenaient pas moins les premiers défenseurs de la tolérance, de la liberté religieuse, et leur action, entravée d'abord par les fureurs

déchaînées, devait plus tard contribuer beaucoup à l'apaisement.

479. — La Ligue. — L'heure n'en semblait point prochaine. Le profond attachement des masses populaires à la religion catholique détermina au contraire un mouvement qui prolongea et aggrava les guerres civiles. Puisque le roi, malgré ses démonstrations affectées et publiques de piété, qui contrastaient avec la dissolution de sa cour débauchée et sensuelle, semblait favoriser les protestants ; puisque, sous la pression des politiques, il leur accordait jusqu'à des places de sûreté, les catholiques ne comptèrent plus que sur eux-mêmes pour se défendre. Ils formèrent une ***Sainte Ligue*** (1576) qui se ramifia dans tout le royaume et dont Henri de Guise devint le chef : il venait de se signaler au combat de *Dormans* (Marne) et avait reçu une blessure au visage, d'où son surnom de *Balafré*. La ligue, en réalité dirigée contre le roi, fut soutenue par les subsides du roi d'Espagne Philippe II, qui se prépara à intervenir ouvertement dans les troubles de la France (1576).

480. — La question de succession au trône ; ambition de Henri de Guise ; la journée des barricades (1588). — Henri de Guise ne tarda pas à ambitionner le trône même. Le dernier fils de Henri II, le duc d'Alençon, le frère du roi, celui qui un moment avait été le chef des politiques, mourut sans enfants en 1584. Or, le roi n'avait pas d'héritier. La famille des Valois semblait près de s'éteindre. La couronne devait revenir à *Henri de Navarre*, chef de la maison de Bourbon et du parti protestant. La *question de succession au trône venait compliquer la guerre religieuse.* Henri de Guise, dans ces circonstances, se décidait, pour empêcher l'avènement d'un protestant, à provoquer une révolution.

Henri de Guise brave ouvertement Henri III. Celui-ci lui avait défendu de venir à Paris. Le duc y vient (12 mai 1588) et la capitale se soulève en sa faveur. Les rues se hérissent de barricades, et Catherine de Médicis est réduite à amuser Guise par des pourparlers pendant que le roi quitte secrètement Paris pour se rendre à Chartres, puis à Blois. Guise est maître de la capitale, et, par la Ligue, de presque tout le royaume. Le désordre est partout. Le Parlement, fidèle au roi, a suspendu le cours de la justice. Guise va s'en plaindre au premier président Achille de Harlay : « C'est grande pitié, répond dignement le magistrat, quand le valet chasse le maître ; au reste mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, mon corps entre les mains des méchants ». « Je me suis trouvé, disait Guise, à des batailles et à des assauts : jamais je n'ai été étonné comme à l'abord de ce personnage. »

481. — Meurtre de Henri de Guise (1588). — Le triomphe de Henri de Guise fut court. A ce moment, Philippe II, son appui, essuyait dans sa lutte contre l'Angleterre un grand désastre et perdait sa flotte, son *Invincible Armada*. Henri III reprit confiance; mais, redoutant les Ligueurs, il eut recours aux perfidies que lui avait enseignées sa mère Catherine de Médicis. Henri III attira le duc de Guise à Blois où il venait de convoquer les États Généraux, Guise, qui savait les États dévoués à a cause, ne craignit point de venir. En vain voulut-on le mettre en défiance contre les projets du roi. « Il n'oserait », répondit-il. Le roi osa.

Le 23 décembre, au château de Blois, le duc, qui était au conseil, fut mandé dans la chambre du roi et massacré par les *quarante-cinq*, garde particulière de Henri III. Celui-ci s'empressa d'aller annoncer la nouvelle à Catherine de Médicis, qui alors se mourait : « Je suis redevenu roi de France, dit-il, ayant fait tuer le roi de Paris ». « Ce n'est pas le tout de tailler, mon fils, répondit la rusée Italienne, il faut recoudre. »

482. — Meurtre de Henri III (1589). — Henri III n'eut ni l'habileté, ni le temps de suivre ce dernier conseil. La guerre devenait plus acharnée. A Paris, l'irritation contre le roi meurtrier était extrême : on avait prononcé la déchéance du « vilain Hérode ». Les *Seize* (les chefs des seize quartiers de la ville) armaient et excitaient la population.

Henri III appelle alors Henri de Navarre, qui accourt défendre le pouvoir royal. Le Béarnais vient « vêtu en soldat, le pourpoint tout usé sur les côtés et aux épaules à force de porter la cuirasse, le manteau d'écarlate, le chapeau gris avec un grand panache blanc ». « Pour regagner votre royaume, dit-il à Henri III, il faut passer par les ponts de Paris. » Le siège de la capitale est décidé. Royalistes et protestants s'établissent sur les hauteurs de Saint-Cloud. Mais un moine, *Jacques Clément*, pénétra dans le camp, demanda à communiquer une lettre au roi et, tandis qu'il la lisait, le frappa d'un coup de couteau. Le misérable fut massacré sur l'heure, mais Henri III mourut (août 1589). Avec lui finissait la famille des Valois. Elle avait duré deux cent soixante et un ans.

IV. — Henri IV conquiert son royaume. (1589-1598).

483. — Henri IV. — Des trois Henri : Henri de Guise, Henri III, Henri de Béarn, deux avaient disparu victimes de crimes qui dé-

notent les étranges aberrations du sens moral à cette époque. Un seul restait, Henri de Béarn. Héritier de la maison de Bourbon, descendant en droite ligne du sixième enfant de saint Louis, Robert de Clermont, il tenait le Béarn et la Navarre par sa mère Jeanne d'Albret « qui n'avait eu de la femme que le sexe, car l'âme entière était aux choses viriles ». Henri III, en mourant, avait commandé à tous ses officiers de le reconnaître comme son successeur. Mais beaucoup de seigneurs catholiques, « enfonçant leurs chapeaux ou les jetant par terre, fermant le poing, murmuraient « qu'ils se rendraient à toutes sortes de personnes plutôt que de souffrir un roi huguenot ». Roi légitime, Henri IV est obligé de gagner sa couronne les armes à la main.

LECTURE Nº 54.

Enfance et éducation de Henri IV. — Henri de Béarn était né au château de *Pau* en 1555 ; on y montre encore la chambre où il vint au monde et la carapace d'une énorme tortue qui lui servit de berceau. Son grand-père, Henri d'Albret, admirant la beauté du nouveau-né, le prit dans ses bras, lui frotta les lèvres d'une gousse d'ail, lui fit boire dans sa coupe d'or quelques gouttes de vieux vin et s'écria : « Va, tu seras un vrai Béarnais ». Puis il ordonna de l'élever à la Béarnaise et non mollement à la française, recommandant de le nourrir sans délicatesse, de ne point l'habiller richement, de ne point le flatter du titre de prince et de ne le distinguer en rien des autres enfants du pays.

On vit donc Henri, tout jeune, aller tête nue, pieds nus, se battant avec les autres enfants, escaladant, sous le soleil ou la pluie, les rochers des Pyrénées. On l'habituait à coucher sur la dure; on le forçait à de longues courses matinales et à des chasses fatigantes. Il acquit ainsi santé, force, agilité, et il relevait encore sa bonne mine par une gaieté franche et naturelle, qui lui gagnait tous les cœurs.

A neuf ans, Henri perdit son père, Antoine de Bourbon, tué devant la ville de Rouen qu'il assiégeait avec l'armée catholique (1562). A quinze ans, Jeanne d'Albret le conduisit à la Rochelle au camp des Réformés, où elle le fit reconnaître comme le chef du parti réformé. L'année suivante (1569), le Béarnais fait ses premières armes à la bataille de Moncontour sous les ordres de Coligny, et s'y distingue par son habile coup d'œil militaire.

Trop peu méfiant, il tombe dans le piège tendu aux huguenots, piège caché sous la séduction d'un mariage avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Son titre même de beau-frère du roi ne l'aurait pas sauvé, s'il n'eût cédé à toutes les exigences. Jusqu'en 1584, il prend part aux guerres qui renaissent sans cesse, se forme au rôle supérieur

qu'il allait être bientôt appelé à remplir, et la valeur qu'il avait déployée à *Coutras* en 1587 le révélait déjà comme le prince le plus digne de relever et de porter la couronne.

484. — Caractère de Henri IV. — Vif, ardent, gai, le visage ouvert, la langue prompte, la répartie heureuse, mais non méchante, le corps bien pris, souple, alerte, et cependant majestueux, l'œil doux et sévère mais plein de feu, le front haut et noble, un fin sourire sur ses lèvres moqueuses, Henri de Navarre portait l'énergie, la loyauté, la générosité de son caractère peintes sur sa figure mâle, expressive et spirituelle. A la journée de *Coutras* (1587), se tournant vers les princes de Condé et de Soissons : « Cousins, leur dit-il, je ne vous dis autre chose sinon que vous êtes du sang de Bourbon : vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné ! — Et nous, répondirent ceux-ci, que vous avez de bons cadets ! » Il est pauvre, mais on le suit parce qu'il inspire l'amitié. Il pratique la franchise et la provoque. Une nuit, deux de ses compagnons se plaignent de ce qu'ils sont peu récompensés de leurs services. L'un s'endort; l'autre continue ses plaintes et crie à son camarade, en le réveillant : « Entends-tu ? » Le camarade le prie de répéter, mais c'est Henri qui repartit : « Eh ! il te dit que je suis un ladre vert et le plus ingrat homme du monde ».

485. — Combats d'Arques (1589) et d'Ivry (1590). — Henri se trouvait dans une situation presque désespérée, peu de soldats et point d'argent. « Je suis fort proche des ennemis, écrivait-il à Sully, et je n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnais complet que je puisse endosser ; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je dîne et je soupe chez les uns et les autres ; mes pourvoyeurs disent n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. » Mais, entraînant les siens par son audace, Henri triompha du *duc de Mayenne*, le frère de Henri de Guise, devenu le chef de la Ligue, aux combats ***d'Arques***, près de Dieppe (21 sept. 1589), et ***d'Ivry*** (14 mars 1590).

LECTURE N° 55.

Henri IV à Ivry. — Après le succès d'Arques, une bataille tourna encore à l'avantage de Henri, à ***Ivry***, sur l'Eure. En face d'une armée

ennemie bien plus nombreuse, on parlait au Béarnais d'assurer sa retraite : « Point d'autre retraite, dit-il, que le champ de bataille ! » Puis, après une courte prière, mettant son casque en tête, et montrant à tous un gai visage, car un auteur a dit de lui d'une manière très heureuse : « En ses batailles, son courage riait, » il s'écria : « Compagnons, Dieu est pour nous ; voici ses ennemis et les nôtres ; voici votre roi ! A eux ! Si vos cornettes vous manquent, ralliez vous à mon panache blanc, vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur ! » Le combat fut rude ; un instant ses troupes cédèrent : Henri courut en avant : « Tournez visage, leur crie-t-il, si vous ne voulez combattre, regardez-moi mourir ! » Et il se précipita au plus épais des ennemis. Enfin la victoire est remportée : alors ce « bon Français », qui appelait la guerre civile « un mal bien douloureux », s'écria : « Quartier aux Français : main basse sur les étrangers ! » (avril 1590).

486. — Siège de Paris (1590). — Vainqueur, le Béarnais alla mettre le siège devant ***Paris***, dominé par les ligueurs et les Espagnols. Mais les Parisiens endurèrent la plus horrible famine plutôt que de céder. Un général espagnol, Alexandre Farnèse, arriva et força Henri IV à lever le siège.

LECTURE N° 56.

La famine à Paris. — Pour maintenir le zèle de la *journée des Barricades*, on prêchait sans cesse dans les églises, on renouvelait le serment d'*Union*, on faisait des processions « de l'armée sainte et de l'église militante », où tous étaient mêlés, soldats, moines, religieuses, enfants, bourgeois, la hache ou l'arquebuse sur l'épaule, l'épée ou la dague en main. D'autres fois, les ***minotiers***, qui recevaient de Philippe II un *minot* de blé (mesure) par jour, parcouraient les rues, menaçant de mort ceux qui parleraient de paix, et entraînaient le peuple sous les balcons des ambassadeurs espagnols, où on lui jetait des sous.

Henri resserra le blocus, la famine fut bientôt au comble. Après avoir épuisé l'avoine au lieu de farine, puis l'herbe, on se jeta sur les animaux, même les plus immondes ; on alla jusqu'à faire du pain avec la poudre des ossements du cimetière des Innocents. Des lansquenets égorgèrent des petits enfants. 13 000 personnes moururent de faim et plus de 30 000 de maladie dans les quatre mois que dura ce siège où la population montra une constance héroïque.

Il faut renoncer à la légende de Henri IV laissant entrer des vivres dans Paris. Il donna seulement la permission d'en amener pour les malades de l'Hôtel-Dieu.

487. — Combat d'Aumale. — Henri alla alors attaquer ***Rouen***;

une armée espagnole, conduite encore par Alexandre Farnèse, vint au secours de la ville; le roi se porta à sa rencontre et faillit se perdre par son insouciante témérité à ***Aumale***. Cette témérité même servait la cause de Henri et resserrait les liens qui lui attachaient ses compagnons. Sa gaieté aussi les entraînait. Maître d'*Yvetot* (petite seigneurie dont le sire avait porté jadis le titre de roi), il se réjouissait d'un succès qui, disait-il, « en attendant le royaume de France, le faisait roi d'Yvetot ».

488. — La faction des Seize; les États généraux de la Ligue (1593). — Roi de France ou d'Yvetot, il n'en était pas plus riche: il n'avait plus de quoi nourrir ses chevaux. Ses affaires n'avançaient pas. Celles de ses ennemis n'allaient guère mieux, et cela



Une procession guerrière au temps de la Ligue.

seul le ranimait. Paris était en proie au plus affreux désordre. Les chefs des seize quartiers de la ville, les ***Seize***, comme on disait, en étaient les vrais maîtres. Animés contre les nobles et la royauté des passions populaires, ils soulevaient la multitude et se portaient à tous les excès. Les Seize firent pendre quatre conseillers du Parlement, dont le savant Brisson. Mayenne, pour mettre fin à cette anarchie, fit saisir et décapiter quatre des Seize, cassa leur conseil et rendit le pouvoir aux modérés. Il provoqua une réunion d'États généraux, qu'on a appelés les ***États de la Ligue***, car c'était une assemblée de factieux. Les Espagnols dévoilèrent leurs desseins. Philippe V essayait de faire proclamer reine sa fille *Claire-Isabelle*, qu'il entendait unir à un prince autrichien. La France allait-elle devenir espagnole?

489. — Abjuration de Henri IV (1593); son entrée à Paris

(1594). — Henri de Navarre résolut enfin d'aider le parti royaliste en supprimant l'objection qu'on lui faisait toujours de sa religion. Après des conférences tenues à *Suresnes*, Henri, le 22 juillet 1593, abjura solennellement à *Saint-Denis* la religion protestante et fut sacré à *Chartres*, le 27 février 1594.

Son compagnon et habile comptable, *Sully*, trouva de l'argent, tout en murmurant, pour acheter les gouverneurs des villes.



Les troupes espagnoles quittant Paris (22 mars 1594).
(Fac-simile d'une gravure de la Bibliothèque nationale).

« S'il fallait les prendre par la force, disait le roi, elles nous coûteraient dix fois autant. » Le maréchal de Brissac, après avoir fait ses conditions, livra ***Paris*** (mars 1594) où Henri IV entra salué avec une allégresse sincère, car ce n'était pas l'homme, mais l'hérétique qu'on avait combattu en lui. Le jour même, la garnison espagnole se retira avec les honneurs de la guerre. Henri la regarda partir et, saluant les chefs, leur dit : « Messieurs, recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus ».

490. — Combat de Fontaine-Française (1595) ; expulsion des Espagnols ; soumission des provinces. — Beaucoup de gouver-

neurs cependant résistaient encore dans les provinces. Les Espagnols les appuyaient. Henri IV remporta un succès décisif, en Bourgogne, à **Fontaine-Française** (Côte-d'Or, 1595). Les principaux chefs ligueurs, désespérant, se soumirent, entre autres le duc de Mayenne.

Henri IV n'en tira d'autre vengeance que de le promener à grand pas dans le jardin de Monteeaux en Brie. Mayenne, incommodé de la goutte, le suivait avec peine, suant et soufflant. Le roi dit à l'oreille de Sully : « Si je promène longtemps ce gros corps, me voilà vengé, car c'est un homme mort ». Après avoir fait convenir Mayenne qu'il n'en pouvait plus, il lui dit en riant et en lui frappant sur l'épaule : « Touchez là, mon cousin, car, par Dieu, voilà tout le mal et déplaisir que vous recevrez jamais de moi ».

Un pamphlet patriotique, la *Satire Ménippée*, composé par les meilleurs écrivains du temps, porta à la Ligue un coup qui l'acheva par une arme terrible en France, le ridicule.

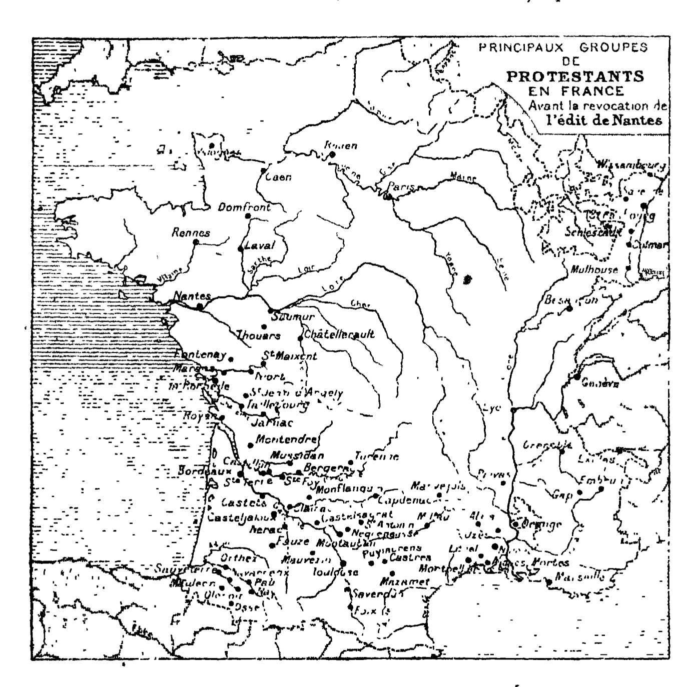
V. — La paix religieuse — L'Édit de Nantes.

491. — L'Édit de Nantes (1598) ; son caractère. — Henri IV voulut mettre un terme à la guerre civile. Il publia l'***Édit de Nantes***. Cet édit fut le résultat du travail qui s'était fait dans les esprits modérés et le triomphe du parti des *politiques*. Le roi n'avait, non plus que ses contemporains, d'idées nettes sur la tolérance. Mais, esprit pratique, il reconnaissait comme un fait aux calvinistes la *liberté de leur culte* dans les villes où il était établi : il ouvrait aux *réformés* comme aux *catholiques* les écoles et les fonctions publiques. Ancien chef du parti huguenot, Henri crut indispensable de laisser à ses coreligionnaires de la veille leur organisation militaire. Pour leur ôter toute défiance à l'égard de ses intentions, il leur accordait des *places de sûreté*, des *chambres mi-parties de protestants et de catholiques* dans les *parlements* et le droit de tenir des *assemblées*.

Les concessions de l'édit de Nantes ne semblèrent pas trop dangereuses avec un prince aussi ferme que le Béarnais. Henri ne voulait plus de partis : « Je couperai, disait-il, les racines de toutes ces factions ; j'ai sauté sur des murailles de villes, je sauterai bien sur des barricades ». — « Je ne détruirai pas la religion réformée, ajoutait-il, mais la faction huguenote si elle se mutine. Il ne faut plus faire de distinction de catholiques

et de huguenots : il faut que tous soient bons Français. »

492. — Paix de Vervins (1598). — Quelques jours après la publication de l'Édit de Nantes, Henri IV signait avec Philippe II mourant le traité de ***Vervins*** (Aisne) (2 mai 1598), qui remit en



Principaux groupes de protestants au moment de l'Édit de Nantes.

vigueur celui de Cateau-Cambrésis. L'Espagne n'avait rien gagné à fomenter les troubles de la France.

Résumé.

464. 467. La *Réforme* avait été prêchée en Allemagne par ***Martin Luther***, qui s'était séparé de l'Église romaine (1517-1520).

Elle le fut, en France, par **Calvin**, qui poussa plus loin les nouveautés et s'écarta plus encore du catholicisme.

François Ier, Henri II, persécutèrent les *réformés* sans arrêter leurs progrès.

468-469. — Le calvinisme se répandit en France, mais le peuple demeura catholique et hostile; les rois le combattirent aussi comme contraire à l'autorité royale. La rivalité de deux grandes familles, les **Guises** et les **Bourbons**, s'ajouta aux discordes religieuses et les aggrava. Les guerres qui pendant trente ans déchirèrent la France, furent aussi politiques que religieuses. Les **Guises** tout-puissants règnent d'abord sous le nom du roi ***François II***. Les protestants forment alors la *conjuration d'Amboise* (1560), cruellement réprimée.

470-474. — **Catherine de Médicis**, régente au nom de **Charles IX** précipite par sa politique double et perfide les guerres dont le massacre de *Vassy* donne le signal (1562).

Les catholiques sont vainqueurs à **Dreux** (1562), **Saint-Denis** (1567), à **Jarnac** (1569).

475-476. — Catherine de Médicis traita cependant et attira un grand nombre de protestants à Paris où eut lieu l'affreux massacre de la *Saint-Barthélemy* (1572) qui, loin de ruiner le parti protestant ne fit qu'accroître les animosités.

477-479. — Sous le règne de **Henri III** le parti protestant, qui avait pour chef le jeune *Henri de Navarre*, se releva. Alors les catholiques formèrent une **Ligue** redoutable au roi (1576).

480-482. — L'Espagne soutint la Ligue de ses subsides et de ses troupes. Le chef de la Ligue, *Henri de Guise*, prévoyant l'extinction de la race des Valois, ne garda plus de ménagements. Il brava Henri III, et souleva Paris à la *Journée des Barricades* (1588).

Henri III se délivra de lui en le faisant assassiner à *Blois* (1588).

Lui-même périt assassiné devant Paris, à Saint-Cloud (1589).

485-489. — Brave soldat, Henri IV gagne pied à pied son royaume par les armes, il remporte les victoires d'**Arques** (1589), d'**Ivry** (1590), assiège *Paris* sans pouvoir le prendre et enfin abjure la religion protestante (1593).

490-492. — Il termine la guerre avec l'Espagne par le traité de **Vervins** (1598), et la guerre religieuse par l'**Édit de Nantes** (1598).

DEVOIRS ECRITS

Histoire de François de Guise; ses services, son rôle sous François II et Charles IX. — Caractère et rôle de Catherine de Médicis. — L'amiral de Coligny; sa mort. — Michel de l'Hôpital. — Jeunesse de Henri de Béarn; son rôle dans les guerres de religion jusqu'à son avènement en 1589. — Henri de Guise le Balafré; son rôle, son ambition, sa mort. — Origine et but de la Ligue; son histoire jusqu'en 1594. — Henri IV à Arques et à Ivry. — L'édit de Nantes.

QUESTIONNAIRE

Qu'entend-on par la Réforme? — Quand commencèrent les progrès du protestantisme? — Quel roi succéda à Henri II? — Qui François II avait-il épousé? — Quelle était alors la famille la plus puissante? — Quelle était la famille rivale des Guises? De qui descendaient les Bourbons? Quel fut le chef apparent de la conspiration d'Amboise? — Quel en était le chef secret? — Quel en fut le dénouement?

Quel était le caractère de Catherine de Médicis? — Quelles étaient les maximes de Michel de l'Hôpital?

Comment commença la première guerre civile? — Quels chefs se firent remarquer de chaque côté? — Lesquels y périrent? — Comment mourut le prince de Condé? — Qui lui succéda comme chef des protestants? — Quelle était la mère d'Henri de Béarn?

Par quelle paix Catherine de Médicis trompa-t-elle les protestants? — Qui fit-elle épouser à Henri de Béarn? — Comment mourut l'amiral de Coligny? Quels gouverneurs refusèrent d'imiter dans les provinces les massacres de la Saint Barthélemy? — Comment mourut Charles IX?

Quel était le caractère de Henri III? — Qu'entend-on par les Politiques? — Après quelle paix s'organisa la Ligue? — Où commença-t-elle? — Quel était le but de cette Ligue? — Où s'affirma la puissance des ligueurs?

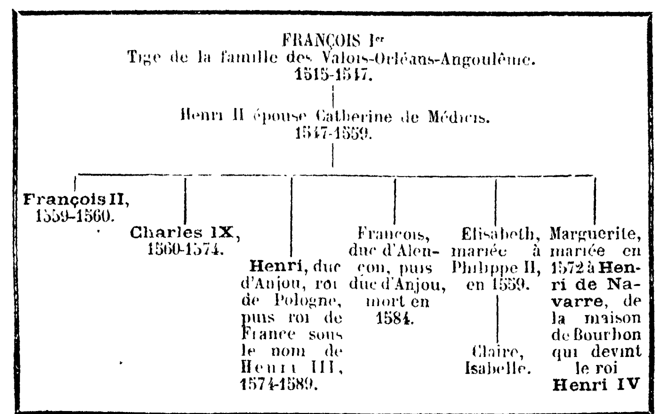
Qu'est-ce qui vint compliquer la question religieuse en 1584? — Quels étaient les droits de Henri de Béarn à la couronne? — Quelles étaient les prétentions de Henri de Guise?

A quelle bataille Henri de Béarn montra-t-il sa valeur? — Qu'entend-on par la journée des Barricades? — Citez les belles paroles d'Achille de Harlay au duc de Guise? — Comment et dans quelle circonstance mourut Henri III? — Qu'entendait-on par le Conseil des Seize? — A qui les ligueurs voulaient-ils donner la couronne?

Quelles batailles relevèrent la fortune de Henri IV? — Quels sont les mots historiques de Henri IV à la bataille d'Ivry? — Quel était son adversaire — En quelle année Henri IV fit-il le siège de Paris? — Par quels excès les ligueurs se déconsidéraient-ils? — Que fit Henri IV pour enlever à ses ennemis tout grief contre lui? — Qui lui livra Paris?

Par quel combat Henri IV délivra-t-il la Bourgogne des Espagnols? — Quel traité termina la lutte avec l'Espagne? — Quel édit termina la guerre religieuse et quelles en étaient les clauses?

I. Tableau de la famille des Valois-Orléans-Angoulême.



LIVRE IX

Les Bourbons
La Monarchie absolue

CHAPITRE XXVI

LE GOUVERNEMENT DE HENRI IV

SOMMAIRE. — *Henri IV, maître d'un royaume pacifié, put donner libre cours à ses généreux sentiments. S'il se montra jaloux de son autorité, il ranima, aidé par son ministre Sully, l'agriculture, l'industrie, le commerce et ouvrit pour la France une ère de prospérité.*

493. La maison de Bourbon. — Avec Henri IV avait commencé la dynastie des ***Bourbons*** qui devait durer tout le XVIIe et le XVIIIe siècle et porter la royauté française au plus haut point de grandeur. *Henri IV* pacifia la France. *Louis XIII*, par son ministre le cardinal de Richelieu, brisa les résistances de la haute noblesse à l'autorité royale. *Louis XIV* courba toutes les classes sous sa volonté absolue. Mais, en retour, ces princes firent de la France agrandie une puissance militaire, industrieuse et commerçante, une nation polie et lettrée. Progrès qui continuèrent même sous *Louis XV*, successeur indigne, et *Louis XVI*, successeur incapable, des trois premiers Bourbons.

494. Henri IV; l'autorité royale. — Henri IV avait apaisé les guerres de religion. Deux Frances avaient failli se former, l'une protestante, l'autre catholique. Les seigneurs gouverneurs de provinces avaient un moment essayé de faire revivre l'indépen-

dance féodale. Les Espagnols avaient pris pied en France. Henri IV délivra le pays, et soumit les seigneurs.



Henri IV, d'après Rubens (1577-1610).
(Musée du Louvre. Photographie Neurdein.)

L'autorité royale sortit plus forte de ces longs troubles, qui avaient épuisé la noblesse et lassé toutes les classes. Henri IV déployait une fermeté toute militaire. Il ne convoqua point d'États généraux. A une assemblée de notables qu'il avait réunis à Rouen, en 1598, il tint un langage qu'on a mal interprété, en le représentant comme favorable aux libertés parlementaires. « Je ne vous ai point appelés, disait-il, comme nos prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés. Je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les suivre, bref pour me mettre en tutelle entre vos mains : envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la violente

amour que je porte à mes sujets et l'extrême envie que j'ai d'ajouter ces deux beaux titres à celui de roi, me font trouver tout aisé et « honorable. » Le chroniqueur ajoute qu'il répondit ensuite, lorsqu'on s'étonna qu'il eût parlé de tutelle : « Ventre-saint-gris, je l'entends avec mon épée au côté. »

LECTURE N° 57.

Bonté de Henri IV. — Ce qui a fait oublier l'absolutisme réel de Henri IV, c'est son extrême bonté. C'est le roi qui, sur le trône, laissa le mieux parler les inspirations de son cœur, qu'il avait excellent, et c'est le roi qui écouta le mieux la froide raison. « Quand il allait par le pays, dit un contemporain, il s'arrêtait pour parler au peuple, s'informait des passants, d'où ils venaient, où ils allaient, quelles denrées ils portaient, quel était le prix de chaque chose. Et remarquant qu'il semblait à plusieurs que cette facilité populaire offensait la gravité royale, il disait : « Les rois tenaient à déshonneur de savoir combien valait un écu ; et « moi je voudrais savoir ce que vaut un liard, combien de peine ont « ces pauvres gens pour l'acquérir, afin qu'ils ne fussent chargés que « selon leur portée. » Henri voulait, suivant une parole devenue proverbiale, que le paysan pût *mettre la poule au pot* tous les dimanches. Il disait à un ambassadeur, étonné du changement qu'il y avait dans cette France qu'il avait vue si malheureuse : « C'est qu'alors le père de « famille n'y était pas : aujourd'hui qu'il a le soin de ses enfants, tout « prospère. » Henri IV fut le roi du peuple.

495. Le ministre Sully. — Un ministre qui n'avait ni ses goûts, ni sa bonne humeur, le seconda admirablement, Maximilien de Béthune, baron de Rosny[1], ***duc de Sully***, né en 1560.

Homme froid, austère, Sully était demeuré huguenot, mais il avait conseillé à Henri de se convertir. Économe pour lui autant que pour les autres, franc jusqu'à la hardiesse, Sully était honnête jusqu'à la dureté, infatigable au travail, sévère pour tout le monde, peu aimé, si ce n'est du roi, qu'il contrariait souvent, mais qu'il dirigeait bien. Surintendant des finances, grand maître de l'artillerie, Sully était un véritable premier ministre, ayant autorité sur toutes les parties de l'administration.

1. Rosny, village de Seine-et-Oise sur la rive gauche de la Seine, à 7 kilomètres ouest de Mantes.

LECTURE N° 58.

Henri IV et Sully. — Maximilien de Béthune, baron de Rosny, plus tard duc de Sully, échappé au massacre de la Saint-Barthélemy par une présence d'esprit rare chez un enfant de douze ans, car il s'était sauvé avec un gros livre *d'heures* sous le bras, resta toujours attaché au parti protestant. Servant d'abord dans l'infanterie pour apprendre le métier des armes, — ce qui répugnait fort aux gentilshommes, — il combattit avec beaucoup de courage pour sa religion, fut souvent blessé et particulièrement à Ivry, où Henri, qui le croyait presque mort, « l'embrassa des deux bras ». Son dévouement ne l'empêchait pas toutefois de songer à ses affaires, d'épouser une riche héritière, et de s'enrichir, soit au pillage de villages, soit par des rançons de captifs ou des marchés avantageusement conclus.

La plus grande entente régnait entre le maître et le serviteur. « Je suis plus fort en mon conseil quand je sais que vous y êtes, » écrivait un jour Henri pour hâter le retour de Sully. Mais si la présence du ministre fortifiait le roi, le roi était prêt à couvrir son ministre de son autorité. A la suite de réformes qui blessaient le puissant d'Épernon, le ministre et le duc en vinrent à de grosses paroles et allaient mettre l'épée à la main, quand on les sépara. Henri, instruit de la dispute, écrivit à Sully qu'en cas de duel il était « son second ».

Quelquefois cette entente était troublée, lorsque le ministre résistait trop au maître et allait par exemple jusqu'à déchirer une folle promesse de mariage signée par le roi : « Voilà, disait Henri, un homme que je ne saurais souffrir; il ne fait que me contredire et trouver mauvais tout ce que je veux. Par Dieu! je ne le verrai de quinze jours; » et le lendemain il se remettait au travail à côté de lui. Quelquefois, le roi, revenu à sa familiarité ordinaire, s'apercevait de la réserve digne du ministre : « Oh! vous faites le discret, disait-il en lui prenant la main et vous êtes en colère d'hier, or, je n'y suis plus, moi; » et si le ministre voulait se jeter à ses pieds pour lui témoigner sa reconnaissance, ce roi au génie sensé, au cœur ouvert, l'en empêchait : « On croirait que je vous pardonne; dans mes bras! » puis le serrait cordialement et ajoutait en se tournant vers les seigneurs : « Messieurs, j'aime Rosny plus que jamais; entre lui et moi, c'est à la vie et à la mort. »

496. — Les finances. — Sully assura par une *comptabilité* exacte et rigoureuse la rentrée des impôts; on ne tenait point de registres réguliers, et rien que par cette réforme, qui nous semble minime, Sully obtint des résultats considérables. Il fit rendre gorge à ceux qui avaient pillé l'État et parvint, grâce à ses économies, à *acquitter pour cent quarante-sept millions de dettes*, et

à racheter pour huit millions de rentes. Il revisa sévèrement la liste des *pensions* obtenues pendant la confusion des guerres, et des *titres de noblesse* usurpés qui exemptaient beaucoup de personnes du payement de l'impôt. Aussi, en augmentant les recettes du Trésor, parvint-il à *diminuer la* **taille**, qui pesait sur le peuple. C'est le seul homme qui ait réussi à *accroître les ressources en diminuant les charges*, et rien ne fait plus honneur au génie financier de Sully.

Pour obtenir de nouvelles ressources, Sully établit (1604) la **Paulette** (ainsi appelée du nom de Ch. Paulet, qui suggéra cet expédient), impôt annuel *moyennant lequel les magistrats acquéraient le droit de transmettre leurs offices à leurs héritiers*. Cette mesure peu louable achevait de changer en propriétés les fonctions judiciaires et de régulariser la **vénalité des charges**.

497. L'agriculture. — Sully savait bien que la meilleure ressource était la prospérité du pays. Aussi favorisa-t-il surtout l'agriculture. « *Labourage et pâturage*, écrivait-il, *sont les deux mamelles qui nourrissent la France, les vraies mines et trésors du Pérou*. » Des ordonnances sévères mirent les campagnes à l'abri des exactions, des pillages des troupes de passage. Le ministre fit défendre de saisir les instruments de labour, encouragea les défrichements, exempta de la taille les familles nombreuses.

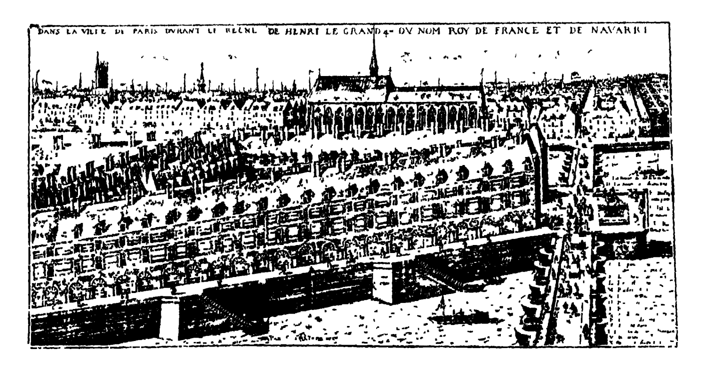
Sully, en cela beaucoup plus intelligent et libéral que ses successeurs, permit de vendre des grains à l'étranger, ce qui stimula les paysans à produire du blé et à étendre les cultures. Il applaudissait aux conseils qu'*Olivier de Serres*[1] donna dans son livre, le *Théâtre de l'Agriculture*, où il préconisait de nouvelles méthodes et faisait connaître des plantes étrangères[2].

498. L'industrie. — Huguenot, Sully n'aimait point le luxe. Il le blâmait comme moraliste et ne savait pas, en cela mauvais économiste, l'apprécier comme source de richesse. Il traitait de *babioles* les étoffes brillantes et les mille objets divers qui rendent

1. Olivier de Serres, né à Villeneuve-de-Berg (Ardèche) (1539-1619).

2. Nos jardins et nos basses-cours doivent au XVIe siècle une foule d'importations aussi agréables qu'utiles ; on peut citer le dindon, le canard de Barbarie et la pintade parmi les oiseaux de basse-cour, et l'artichaut parmi les légumes. Le marronnier d'Inde et le robinier, improprement appelé acacia, ont été introduits au commencement du XVIIe siècle. Le *tabac* et la *betterave* s'étaient naturalisés dès le XVIe. Olivier de Serres remarque que la betterave « rend, en cuisant, un jus semblable à du sirop de sucre ». Il fallut deux siècles pour qu'on tirât les conséquences de cette observation. Olivier de Serres recommande vivement le maïs et le houblon, encore très nouveaux chez nous et peu en usage. (H. MARTIN, *Histoire de France*, t. X, p. 456.)

la vie plus agréable. Henri IV n'avait point la sévérité de mœurs (tant s'en fallait) de son ministre et ne détestait point toutes ces fantaisies. Aussi contraria-t-il sur ce point les idées de Sully. Il révoqua les édits somptuaires qui proscrivaient les étoffes d'or. Par les soins d'Olivier de Serres, il introduisit des plantations de *mûriers* et en fit faire jusque dans le jardin des Tuileries. L'élève des *vers à soie* fut entreprise en France; les manufactures de soieries de Lyon, de Tours, se relevèrent; on en créa d'autres de tapisseries, de faïences, de verrerie. Henri IV attira des ouvriers étrangers, qu'il logea dans la galerie du Louvre.



Paris sous Henri IV. Constructions de la place Dauphine; le Pont-Neuf.

499. — Le commerce; les travaux publics. — L'essor de l'agriculture et de l'industrie favorisa celui du commerce. Afin de le faciliter, Sully fit percer des *routes* qui furent plantées d'arbres; il reste encore dans nos campagnes de vieux ormes qu'on appelle des *Rosnis*. Des ponts furent jetés sur les fleuves.

Des *canaux* furent projetés pour unir les fleuves : on en termina un, le canal de ***Briare***, qui joint la *Loire* à la Seine.

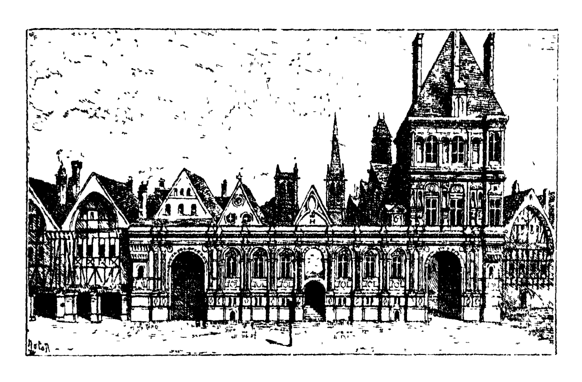
La *marine marchande* se développa et le roi signa avec la Turquie un *traité* qui mettait le commerce de toutes les nations chrétiennes dans le Levant sous la *protection du pavillon français*.

Les Français allèrent en même temps explorer les côtes de l'Amérique septentrionale. *Champlain*, gentilhomme de Saintonge, fonda en 1604 une colonie au ***Canada***.

500. — Les arts; les lettres. — Henri IV reprit les embellissements de Paris : il ajouta deux pavillons aux Tuileries et con-

tinua la *grande galerie du Louvre*, qu'il voulait unir au château de Catherine de Médecis. Il termina l'élégante façade de l'*Hôtel de Ville* qui avait été commencée par François Ier. Il fit construire à l'extrémité occidentale du Palais les bâtiments qui entouraient la *place Dauphine* et le *Pont Neuf*, où l'on a placé sa statue. Henri IV fit aussi beaucoup travailler aux châteaux de *Saint-Germain* et de *Fontainebleau*. Une grande partie des bâtiments de l'immense palais de Fontainebleau date de son règne.

Henri IV aimait les lettres autant que les arts. ***Malherbe***, né à



Paris sous Henri IV. L'Hôtel de Ville

Caen (1555-1628), ne fut pas seulement un poète, mais le régulateur de la poésie française. Mathurin ***Régnier***, né à Chartres (1575-1613), un des poètes qui eurent alors le plus de bon sens, excella dans la satire et railla les ridicules de son temps, on peut dire de tous les temps. La *Satire Ménippée* avait été une œuvre de littérature autant que de polémique. Henri IV lui-même, d'humeur joyeuse, se montrait, dans ses lettres et jusque dans ses plus simples billets, un véritable écrivain.

501. — Matériel de guerre ; acquisition de la Bresse (1601). — Sully n'oubliait pas la guerre, passion de sa jeunesse. Grand maître de l'artillerie, il fit construire, près de la Bastille, l'Arsenal (dont il reste quelques bâtiments affectés aujourd'hui à une bibliothèque publique).

Dès 1600, dans une courte guerre contre le duc de Savoie (1600-1601), les châteaux et les villes n'avaient pu résister aux canons de Sully. Vaincu, le duc de Savoie céda à Henri IV, par le traité

de *Lyon*, le ***Bugey*** et la ***Bresse***. pays utiles à la sûreté de nos frontières[1]. Henri IV disait aux Bressans que, puisqu'ils parlaient « naturellement français », ils devaient lui appartenir. « Je veux bien, ajoutait-il, que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais *toute la France doit etre à moi.* »

502. — Projets de Henri IV. — Puissant au dehors, Henri IV avait conçu un plan pour réorganiser l'Europe d'après les traditions historiques de chaque pays. Entrevoyant comme prochain un avenir peut-être irréalisable, Henri IV voulait qu'un *conseil suprême* de députés de tous les États veillât à empêcher les guerres. Or, pour réaliser ces plans de paix universelle, il fallait la guerre. Henri IV, peu sensible à cette contradiction s'apprêtait à profiter d'une occasion favorable d'intervenir en Allemagne, où allaient recommencer les guerres religieuses. Il faisait déjà ses préparatifs. Sully avait amassé à la Bastille et à l'Arsenal un matériel immense pour l'époque et un trésor de guerre, une somme de six millions, énorme pour ce temps. L'Europe frémissait dans l'attente de grands événements lorsqu'un crime déplorable changea les destinées de la France.

503. — Mort de Henri IV (1610). — Henri IV était aimé du peuple, mais détesté des factions. Des conspirations s'ourdirent contre lui : il dut faire décapiter (1602) un de ses anciens compagnons, le *maréchal de Biron*, auquel il avait déjà pardonné un premier complot.

Le roi, en 1610, eut comme un pressentiment de sa fin prochaine. Il retarda à grand'peine son entrée en campagne pour faire couronner la reine *Marie de Médicis* qu'il avait épousée en 1600. « Vous ne me connaissez pas, vous autres, disait-il aux seigneurs, mais je mourrai un de ces jours, et, quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez lors ce que je valais, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes. » Le 14 mai 1610, il voulut sortir pour aller voir Sully, malade à l'Arsenal. Il monta dans un carrosse ouvert, avec le duc d'Épernon et quelques seigneurs. Un embarras de voitures arrêta le carrosse dans la rue de la Ferronnerie et l'isola des gentilshommes qui suivaient à cheval. Un fanatique, nommé Ravaillac, saisit l'occasion, s'approcha et frappa le roi de deux coups de couteau. Henri expira sur-le-champ. Aucun

1. La *Bresse*, ville principale *Bourg*, pays situé entre la Saône et l'Ain, fait aujourd'hui partie du département de l'Ain.
Le *Bugey*, ville principale *Belley*, était situé entre l'Ain et le Rhône, et fait aujourd'hui partie du département de l'Ain.

événement ne pouvait être plus funeste à la France que la perte de ce roi national et populaire.

Résumé.

493-496. — Henri IV commença la Maison de **Bourbon**. Il rappela par sa bonté celle de Louis XII et de saint Louis. On aimait à répéter dans les campagnes les mots partis du cœur qui prouvaient sa sollicitude pour le peuple.

Un grand ministre l'aida dans sa tâche, **Sully**, compagnon de ses guerres et financier intègre. Sully remit de l'ordre dans les finances, trouva le moyen de diminuer les tailles qui pesaient sur les paysans et d'accroître les revenus : mais il rétablit la vénalité des charges judiciaires, par l'édit de la *Paulette*.

497, 498. — Sully favorisa surtout l'**agriculture**, protégea les paysans contre les pillages des gens de guerre, permit de vendre des grains à l'étranger.

Il aimait moins l'**industrie**, mais Henri IV tenait à ce qu'elle se développât et encouragea l'établissement de manufactures d'étoffes, de soieries, logea des ouvriers italiens dans la galerie du Louvre, fit planter des mûriers jusque dans le jardin des Tuileries.

499, 500. — Les **travaux publics** reçurent une impulsion qu'on n'avait jamais connue : routes, ponts, canaux (entre autres celui de *Briare*), embellissements de Paris (l'Hôtel de Ville); tous ces travaux étaient menés de front. Henri IV aimait aussi les lettres.

501-503. — La dernière partie du règne de Henri IV ne fut marquée que par une courte guerre contre le duc de Savoie qui aboutit à l'acquisition de la **Bresse** et du **Bugey** (traité de Lyon, 1601).

Malgré tous ces services, Henri IV n'en était pas moins en butte aux conspirations : il dut réprimer celle du maréchal de Biron (1602). Mais il périt assassiné, le 14 mai 1610, par un fanatique, Ravaillac.

DEVOIRS ÉCRITS

Bonté de Henri IV. — Caractère et services de Sully.
Résumer les résultats de l'administration de Henri IV.

QUESTIONNAIRE

Citer les mots qui rendaient Henri IV populaire. — Qu'était-ce que Sully? — En quoi ses idées et son caractère différaient-ils des idées et du caractère de Henri IV? — Quel services rendit-il pour les finances?

Que fit Sully pour l'agriculture? — Que fit Henri IV pour l'industrie?

Citer les travaux publics entrepris, le canal creusé, les monuments de Paris construits à cette époque, la colonie fondée en Amérique. — Citer les écrivains les plus illustres du règne de Henri IV.

Quelle guerre eut à soutenir Henri IV dans la seconde partie de son règne? — Quelles paroles disait-il aux Bressans? — Quels projets formait-il pour la réorganisation de l'Europe? — Dans quelles circonstances mourut Henri IV?

CHAPITRE XXVII

LOUIS XIII. RICHELIEU

Sommaire. — *Louis XIII continua l'œuvre de Henri IV ou plutôt il laissa faire son ministre le cardinal de Richelieu qui, lui-même de haute noblesse, força les plus puissants seigneurs à obéir à l'autorité royale. Richelieu en même temps, quoique homme d'Eglise, assura la prépondérance militaire de la France.*

I. — La minorité de Louis XIII. — La régence de Marie de Médicis (1610-1617).

504. — Marie de Médicis (1610-1617). — Louis XIII n'avait pas neuf ans à la mort de Henri IV. Sa mère, ***Marie de Médicis***, se fit décerner la régence par le ***Parlement***, qui tint lieu ainsi d'États généraux. Le soir même du 14 mai l'arrêt était rendu; le lendemain il fut publié dans un *lit de justice* que l'enfant royal tint, présidant l'assemblée plénière des magistrats, grossie des princes, ducs et pairs, cardinaux (15 mai). Cette reconnaissance si solennelle des pouvoirs du Parlement ne devait pas peu contribuer à exalter l'ambition de ce corps qui se considérait comme la représentation légale du royaume.



Marie de Médicis.

505. — Concini; les États généraux de 1614. — Italienne, amie des arts, se souciant peu des intérêts du royaume, ne voyant dans sa régence que le moyen de satisfaire ses goûts fastueux, Marie de Médicis ne sut que distribuer aux seigneurs les millions amassés par Henri IV. Elle donna toute sa faveur au Florentin ***Concini***, le mari de sa sœur de lait, Éléonore Galigaï, dont la fortune scandaleuse se maintint malgré les révoltes des seigneurs.

Au bout de quatre ans, le désordre était tel, qu'on crut y remédier en convoquant les *États généraux* qui n'avaient pas été réunis



États Généraux de 1614. Séance royale.

depuis le temps de la Ligue. Ils s'assemblèrent à Paris, au couvent des Grands-Augustins (14 octobre 1614). Une séance royale se tint pour l'ouverture, sous la présidence du jeune Louis XIII,

dans une salle de l'hôtel du Petit-Bourbon. Les trois Ordres délibérèrent ensuite dans des chambres séparées; mais les rivalités qui éclatèrent entre eux et se manifestèrent par des scandales, les rendirent incapables de dicter des conditions à la régente. *Les progrès du tiers état* s'affirmaient et irritaient les Ordres privilégiés. La régente profita de ces divisions pour renvoyer les États dès qu'elle en eut obtenu quelques subsides. Ce furent les *derniers* avant ceux de 1789. Concini croyait sa puissance affermie et continua ses insolences, jointes à des bassesses, car il acheta encore des seigneurs la paix de ***Loudun***, en 1616.

II. – Règne personnel de Louis XIII (1617-1643) Richelieu (1624-1642).

506. — Albert de Luynes (1617-1621). — Mais Concini ne tarda pas à tomber inopinément, et le coup vint d'où il ne l'attendait pas. Un jeune gentilhomme de Provence, ***Albert de Luynes***, apprenait à Louis XIII à dresser des oiseaux de proie pour la chasse; il avait acquis sur l'esprit du jeune prince une souveraine influence. Il lui représenta qu'on le tenait écarté du pouvoir et quasi prisonnier, lorsqu'il avait l'âge de régner. Il le détermina à se défaire de Concini. Celui-ci, un matin qu'il entrait au château du Louvre, où résidait la cour, fut arrêté par le capitaine des gardes et tué d'un coup de pistolet. « Maintenant, je suis roi! » s'écria le jeune Louis XIII. La reine-mère Marie de Médicis fut exilée à Blois.


Louis XIII.

L'État ne s'en trouva guère mieux. Albert de Luynes remplaça Concini, s'enrichit de ses dépouilles et l'imita. Mais il eut à lutter contre la reine mère et contre les protestants. Il mourut au siège de *Montauban* (1621), sans avoir illustré l'épée de connétable qu'il avait eu l'orgueil de prendre.

507. — Ministère de Richelieu (1624-1642); ses trois projets. — Enfin arriva au pouvoir, en 1624, Armand du Plessis de ***Richelieu***, évêque de Luçon et conseiller de la reine mère, Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu avait le caractère fier des prélats de grande maison, une volonté impérieuse, mais aussi un esprit net, sensé, pratique, en même temps qu'un profond attachement à la religion et au roi.

LECTURE N° 59.

Le cardinal de Richelieu. — Armand-Jean du Plessis de Richelieu, né en 1585, était un fils cadet d'une noble maison du Poitou. L'héritage et le titre paternels devant passer à l'aîné, le jeune du Plessis fut destiné à l'état ecclésiastique et vint étudier en Sorbonne, à Paris, où il soutint ses thèses avec éclat. Les évêchés se trouvaient souvent de véritables fiefs, propriété de telle famille. Il en était ainsi de l'évêché de Luçon, auquel la famille de Richelieu fournissait les titulaires. Le roi y nomma le jeune abbé, qui partit pour Rome afin d'obtenir la bulle pontificale. Mais le jeune abbé n'avait pas l'âge requis. Il se vieillit, puis, les bulles obtenues, alla se jeter aux pieds du pape et confessa sa faute. Le pape pardonna : « Ce jeune évêque, disait-il, est doué d'un rare génie, mais il l'a fin et rusé ».


Richelieu.

Le nouvel évêque de Luçon n'était pas riche. « Je suis extrêmement mal logé, écrivait-il, car je n'ai aucun lieu où je puisse faire du feu, à cause de la fumée. Je vous assure que j'ai le plus vilain évêché de France, le plus crotté et le plus désagréable. » Il n'y résida pas longtemps. Devenu député du clergé aux États de 1614, il se fit remarquer par la harangue qu'il prononça au nom de son Ordre, et gagna la confiance de la reine Marie de Médicis, qui le prit comme aumonier. Concini fut bien aise, pour couvrir sa nullité, de recourir aux lumières du jeune prélat, qu'il fit entrer au conseil.

La chute de Concini entraîna la disgrâce de Richelieu. Celui-ci savait plier devant l'orage. Il suivit la reine mère dans son exil, s'entremit entre elle et son fils, négocia une entrevue à Courcières, près de Tours, puis la paix d'Angoulême. Il reçut en récompense le chapeau de cardinal. La mort de son frère aîné, tué en duel, l'avait rendu héritier du titre ducal de sa famille. En 1624, il entra enfin, sur les instances de Marie de Médicis, au conseil du roi, malgré les répugnances de Louis XIII. « Cet homme, disait-il un jour à la reine mère, je le connais mieux que vous : il est d'une ambition démesurée. » Richelieu cependant, souple et patient, réussit à vaincre la défiance du roi, et sa vive intelligence le fit bientôt l'âme du gouvernement.

508. — Lutte de Richelieu contre les protestants; siège de la Rochelle (1628). — En entrant au Conseil, Richelieu se proposa (c'est lui-même qui l'a dit) trois objets distincts qu'il mena de front : 1° *détruire l'organisation des protestants comme parti politique*; 2° *forcer les grands seigneurs à l'obéis-*

sance; 3° *reprendre au dehors les plans de Henri IV et relever l'influence de la France.* Richelieu voulait achever rapidement la soumission des protestants, contre lesquels une première expédition, en 1625, avait été sans résultat. *La Rochelle,* leur place forte et leur port de mer, semblait la capitale d'une nouvelle Hollande. Richelieu mit le siège devant cette ville (1628) et jeta une digue dans la mer pour interdire l'accès du port aux vaisseaux anglais.

Recrutés dans les grandes familles de la noblesse, élevés au bruit des armes, la plupart des évêques de ce temps aimaient a affirmer leur caractère de gentilshommes et à se mêler des choses de la guerre. Richelieu, à la Rochelle, botté, éperonné,



Richelieu devant la Rochelle.

dirigeait lui-même les travaux du siège, comme aurait pu le faire un ingénieur expérimenté; il se montrait intendant des vivres, comptable, général. Il bloqua si rigoureusement la Rochelle que la famine y fut affreuse. Le maire Guiton en vain avait menacé de son poignard placé sur la table du Conseil ceux qui parleraient de se rendre. « Quand il ne restera plus qu'un seul homme, disait-il, il faut qu'il ferme les portes ». Mais les porches ou galeries en arcades qui bordaient les rues étaient parcourus « par des hommes errants » et encombrés de cadavres. Après une année entière de résistance il fallut bien capituler (1628).

509. — Paix d'Alais. — Le duc de Rohan tint encore la campagne avec l'armée protestante dans les provinces du Midi, mais ne tarda pas à consentir à la paix d'*Alais* (1629). ***Les protestants cessèrent d'être un parti politique,*** et Richelieu les laissa pratiquer leur culte en liberté. Quoique prince de l'Église, Richelieu séparait la politique de la religion et travaillait à rapprocher les

deux fractions de la nation si longtemps ennemies. Grand exemple qui ne fut guère compris.

510. — Richelieu et les grands ; supplice de Chalais (1626) et de Bouteville (1627). — Le grand air du cardinal, son amour de la domination, lui avaient tout de suite aliéné les courtisans. Groupés autour de la reine mère jalouse de son ancienne créature, de la jeune reine *Anne d'Autriche*, du frère de Louis XIII, l'étourdi et inconstant *Gaston d'Orléans*, les courtisans et quelques seigneurs trament des complots : dès les premières années ils menacent Richelieu dans son pouvoir, dans sa vie même. Richelieu se montra impitoyable. Le jeune *comte de Chalais* fut exécuté à Nantes avec des circonstances horribles. La tête de l'infortuné ne tomba qu'au vingt-sixième coup (1626).

L'année suivante, le cardinal donna encore un terrible exemple. Un édit avait défendu le duel, qui causait alors la mort de beaucoup de gentilshommes. Le comte de *Bouteville*, duelliste obstiné, brava l'édit et se battit au grand jour, en pleine place Royale[1], assisté du comte des Chapelles, contre deux autres seigneurs, dont l'un fut tué ; Richelieu, malgré les instances des plus puissantes familles, fit décapiter Bouteville et le comte des Chapelles (1627), montrant que nul seigneur n'était au-dessus de la loi.

511. — La journée des Dupes (1630). — Richelieu, toujours attentif aux événements extérieurs, venait de conduire une brillante expédition contre le duc de Savoie, lorsque ses ennemis à l'intérieur faillirent le renverser. « Un grand orage de cour » s'amoncela contre lui. Louis XIII avait dû abandonner l'armée, il était tombé malade et l'on crut à Lyon qu'il allait mourir. Les ennemis du cardinal, assidus auprès du roi, reprirent de l'empire sur lui et le pressèrent de renvoyer un ministre trop puissant. Richelieu, en effet, avait des gardes ; son faste effaçait la dignité du trône ; tout l'extérieur royal l'accompagnait, et toute l'autorité résidait en lui. Louis XIII, de retour à Paris, céda aux instances de sa mère, de sa femme, de son frère et des courtisans. Marie de Médicis exigea de son fils la disgrâce de Richelieu,

1. Aujourd'hui la place des Vosges. — Le comte de Bouteville, renommé déjà pour son humeur belliqueuse, était revenu exprès des Pays-Bas pour se battre contre le baron de Beuvron. Beuvron n'avait pas été blessé et put s'échapper, mais son second, Bussy d'Amboise, fut tué par le comte des Chapelles, second de Bouteville. Ceux-ci avaient d'abord réussi à s'enfuir, mais ils furent arrêtés en Champagne.

le sommant de choisir « entre elle et un valet ». Louis céda et promit de renvoyer Richelieu. La cabale triomphait, et la foule des courtisans se pressait déjà joyeuse dans les salons du Luxembourg, le nouveau palais que Marie de Médicis venait de faire construire sur le modèle des palais italiens[1]. Richelieu désespérait. Cependant il tenta un dernier effort pour se défendre : il alla trouver le roi dans sa petite maison de chasse de Versailles, et un court entretien rétablit son crédit et son prestige. Le vide se fit tout à coup au Luxembourg. Ce jour-là a gardé le nom de *journée des Dupes*, car les adversaires de Richelieu avaient été dupes de leurs illusions.

Marie de Médicis fut reléguée à Compiègne : elle s'enfuit de là en Belgique, où, quelques années après, elle mourut dans l'abandon et la misère. Le garde des sceaux, Marillac, fut emprisonné; son frère, le maréchal de *Marillac*, jugé comme coupable de concussions à l'armée d'Italie, périt deux ans plus tard sur l'échafaud.

512. — Révolte et supplice de Henri de Montmorency (1632). — Malgré ces leçons, le frère du roi, Gaston d'Orléans, ne cessait d'exciter ses amis contre le cardinal. Il entraîna dans son parti le maréchal ***Henri*** de ***Montmorency***, gouverneur du Languedoc. Montmorency lève une armée. Gaston court le rejoindre. Mais dans une courte action, à *Castelnaudary*, les révoltés furent vaincus. Gaston s'enfuit. Montmorency, blessé, fut pris. Le cardinal, décidé à frapper les esprits par un grand exemple, fit juger par le parlement de Toulouse le plus puissant des seigneurs et tomber sur l'échafaud une des plus illustres têtes de la noblesse (1632). Henri de Montmorency mourut avec une véritable grandeur d'âme.

Le cardinal ne se départit de sa sévérité pour personne. Le duc de Lorraine vit son duché occupé militairement (1634). Le comte de Soissons, qui se révolta avec l'appui du duc de Bouillon triompha des troupes royales au combat de *la Marfée* (1641) mais il fut tué, et le duc de Bouillon se hâta de demander la paix, qu'il obtint aux plus dures conditions.

513. — Conspiration et supplice de Cinq-Mars (1642). — Même quand Richelieu était engagé dans la grande guerre contre la maison d'Autriche, il se voyait entouré de complots. Un jeune seigneur, le marquis de *Cinq-Mars*[2], favori de Louis XIII, traita

1. Le Luxembourg est aujourd'hui le Palais du Sénat.
2. Cinq-Mars, bourg de l'arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire).

secrètement avec les Espagnols. Richelieu, averti, exigea que le favori lui fût livré.

Cinq-Mars et son ami fidèle de Thou furent traduits devant une commission composée de juges dévoués. De Thou ne pouvait être judiciairement convaincu de complicité. Un des juges, Laubardemont, rapporta une ancienne ordonnance de Louis XI, ignorée de tous, qui assimilait les non-révélateurs aux auteurs du crime qu'ils n'avaient pas dénoncé. Le sort du malheureux de Thou décapité avec son ami, à Lyon, sur la place des Terreaux, excita profondément la compassion du peuple.

III. — L'Administration de Richelieu.

514. — Démolition des châteaux; les intendants (1637). — Richelieu, par ces supplices, effraya la noblesse et la courba sous sa main de fer. Pour rendre l'autorité royale absolue, il ne réunit point les États généraux et les remplaça par des assemblées de *notables* fort restreintes et absolument à sa discrétion. Il réduisit le ***Parlement*** au silence.

Par une ordonnance rendue à la suite d'une assemblée de notables en 1626, il prescrivit la *démolition des forteresses féodales* qui hérissaient encore la France. Les châteaux qui ne disparurent pas furent transformés en maisons de plaisance.

En 1637, Richelieu augmenta les attributions des ***intendants*** de justice et de police qui existaient déjà dans les provinces et qui enlevèrent aux gouverneurs tout le pouvoir civil et financier. Ces intendants, d'humble origine, et appartenant pour la plupart à la noblesse de robe ou à la bourgeoisie, nommés et révoqués par le ministre, devinrent des instruments aveugles de la volonté royale.

De l'assemblée des notables de 1626 et de l'examen des cahiers des États de 1614 sortit une grande Ordonnance, rédigée par une commission que présidait le garde des sceaux, Michel de Marillac, et que pour cela on appela plus tard par dérision le *code Michau*. Cette ordonnance était un véritable code.

515. — L'armée; la marine. — Richelieu avait appliqué son génie et sa puissante volonté à relever la *marine* française, qui eut dès lors 38 vaisseaux. Il organisa aussi l'*armée*, abolit la charge trop indépendante de *connétable*, pourvut à l'entretien des

troupes par des taxes spéciales, et l'armée comprit non plus des bandes, mais ***vingt-neuf régiments***, désignés par des noms de provinces ou les noms des colonels auxquels ils appartenaient : c'est de cette époque que date la puissance militaire de la France, et c'est un cardinal qui l'a fondée.

516. — L'Académie française. Les Lettres. — On doit aussi à Richelieu de grandes améliorations intérieures, de beaux établissements : l'***Académie française***, chargée de régler la langue et le goût littéraire (1635); l'***Imprimerie royale***, le ***Jardin des Plantes.*** Il reconstruisit la ***Sorbonne***, où se donnait l'enseignement des *Facultés* de *théologie* et des ***arts***, et dans l'église de laquelle se trouve son tombeau, dû au ciseau de Girardon. Il avait fait bâtir pour lui le *Palais Cardinal*, qu'il légua à Louis XIII et qui devint le ***Palais Royal.***

Richelieu pensionnait des savants et des écrivains, entre autres ***Corneille***, qu'il voulait égaler et dont il se montra jaloux. Le siècle de Louis XIV commençait déjà. *Balzac* et *Voiture* donnaient l'un plus de gravité, l'autre plus d'élégance à la langue. ***Descartes***[1] renouvelait la philosophie.

517. — Saint Vincent de Paul. — A cette époque et comme contraste du terrible cardinal, vivait ***saint Vincent de Paul***, l'apôtre de la charité. Né à Dax (Landes), berger dans son enfance, puis instruit et devenu prêtre, il gagna la faveur d'une famille puissante, fut nommé aumônier général des galères, et adoucit par tous les moyens les souffrances des malheureux confiés à ses soins. En 1636 il institua la confrérie des *filles* ou *sœurs de la charité*. En 1638, il créa et étendit à toute la France la belle œuvre des *enfants trouvés*.

IV. — Richelieu contre l'Allemagne et l'Espagne.

518. — La guerre de Trente Ans — Si, à l'intérieur, Richelieu déploya une trop grande énergie et prépara le gouvernement absolu de Louis XIV, on ne peut que louer sa fermeté au dehors.

1. René Descartes, né à la Haye en Touraine en 1596, philosophe et savant, retrouva par la seule force de la méditation les lois du raisonnement philosophique et formula cet axiome : « *Je pense, donc je suis.* » Il se servit de cette première vérité pour établir l'existence de l'âme. Il mourut en Suède où l'avait appelé la reine Christine (1650).

« Jusqu'où allait la Gaule, disait-il, jusque-là doit aller la France. » Ce ne fut pas sa faute s'il ne réalisa pas cette parole.

Déjà il s'était mêlé avec succès des affaires d'Italie. Il intervint ensuite en Allemagne où une grande guerre dite de *Trente Ans* avait commencé en 1618. Cette guerre était entreprise par les protestants et les princes de l'Allemagne du Nord pour affaiblir la maison d'Autriche qui, possédant la couronne impériale, voulait appesantir sa domination sur l'Allemagne entière.

Déjà les peuples de la Bohême et l'*Électeur palatin*[1] qu'ils avaient appelé déjà le *roi de Danemark*, qui avait pris en main la cause des protestants du Nord, s'étaient brisés en essayant de lutter, pour la liberté religieuse et pour la liberté allemande, contre la maison d'Autriche[2]. En 1631, Richelieu lança contre l'empereur le fameux *roi de Suède*[3] **Gustave-Adolphe**, un des plus grands capitaines de l'é-



Officier de cavalerie, règne de Louis XIII. Musée d'artillerie

Le cavalier porte une tunique de cuir sans manches, à l'épreuve de l'arme blanche ; parfois, sous ce pourpoint de cuir on mettait une cuirasse légère. Le casque est remplacé par le chapeau de feutre à larges bords, dont le fond était fait d'une calotte d'acier cachée sous le feutre. De grandes bottes à entonnoir.

1. Palatin, nom d'une ancienne dignité et qui s'applique aussi au pays gouverné par le prince investi du titre : le Palatinat dans la vallée du Rhin.

2. De là le nom donné aux deux premières périodes de la guerre de Trente ans, *période palatine*, *période danoise*.

3. De là le nom de la 3e période : *période suédoise*.

poque. Il lui fournit des subsides et l'excita à marcher sur Vienne. Gustave-Adolphe entraîna les protestants à sa suite, et étonna l'Allemagne par la rapidité de ses coups. Il battit les Impériaux à *Leipzig* (1631), soumit en courant les principautés de l'Ouest, entra en Bavière, revint en Saxe et se mesura enfin avec le redoutable Wallenstein, général de l'empereur. Il fut vainqueur à *Lutzen*, mais périt dans le combat (1632). Après sa mort, les Suédois sont défaits à Nordlingen (1634), et l'empereur semble encore une fois le maître de l'Allemagne frémissante.

519. — Période française de la guerre de Trente Ans (1635). — Richelieu alors (1635) jette dans la balance l'épée de la France. La lutte s'étend, car l'*Espagne* et l'*Autriche*, en s'alliant, *ont reconstitué la puissance de Charles-Quint.*

La guerre se fait sur toutes nos frontières, au nord, sur le Rhin, en Italie, aux Pyrénées. Les généraux suédois *Torsenson, Banner*, alliés de la France, combattaient et triomphaient pour nous en Allemagne. Ils avaient de dignes émules dans les généraux français ***Châtillon***, ***Rantzau***, ***d'Harcourt***, ***Guébriant***, ***Fabert***. Tous avaient de redoutables adversaires dans les Impériaux *Galas* et *Piccolomini.*

520. — La panique de Corbie (1636). — Un moment, en 1636, les Espagnols, qui, par les Pays-Bas, avaient toute facilité pour entrer en France, pénétrèrent en Picardie. Ils enlevèrent la ville de ***Corbie*** et jetèrent la panique dans la capitale. Richelieu, d'abord troublé, se ranima, suivit les conseils de son confident, un moine capucin, le *Père Joseph*, et parut à l'hôtel de ville, où les volontaires affluaient pour se faire inscrire.

Louis XIII, suivi du cardinal, se porta vivement avec l'armée vers le Nord et reprit Corbie. *Verdun-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne* opposèrent aux Impériaux une héroïque résistance et sauvèrent, par leur patriotisme, la Bourgogne[1].

521. — Acquisition de l'Alsace. — Richelieu avait acheté les services d'un des plus vaillants lieutenants de Gustave-Adolphe, *Bernard de Saxe-Weimar*. Bernard agissait pour son compte en *Alsace*. Son armée était à lui. Ses conquêtes étaient pour lui, à la condition que s'il ne laissait pas d'héritier elles reviendraient à la France.

Bernard de Saxe-Weimar enleva à la maison d'Autriche les villes qu'elle possédait en Alsace, gagna la victoire de ***Rhein-***

1. Ces villes ont, de nos jours, été décorées et portent dans leurs armes la croix de la Légion d'honneur.

feld (1639), s'empara de ***Brisach*** et, au moment où il espérait achever de se tailler une principauté, il mourut à l'âge de trente-six ans (1639). Richelieu hérita, suivant son traité, de ses conquêtes et de son armée. ***L'Alsace redevint française.***

522. — Conquête de l'Artois; du Roussillon. — Au nord, une armée conduite par les maréchaux de *Châtillon* et de *la Meilleraye* alla mettre le siège devant la ville d'***Arras***, réputée imprenable. Arras fut enlevé (1640).



Richelieu dans sa litière.

En même temps une armée française, en Italie, gagnait les victoires de ***Casal***, de ***Turin*** et d'***Ivrée***, et contenait la maison de Savoie dans l'alliance française.

La France était victorieuse partout. Sa flotte, conduite par un prélat guerrier, *Sourdis*, archevêque de Bordeaux, allait jeter l'épouvante sur les côtes du royaume de Naples. Les Français soutenaient la ***Catalogne*** et le ***Portugal*** révoltés contre le roi d'Espagne, Philippe IV. Le Portugal avait été réuni à l'Espagne par Philippe II en 1588. Le duc de *Bragance*, descendant de l'ancienne famille royale, parvint à rendre au pays son indépendance et fut proclamé, en 1640, roi sous le nom de Jean IV. C'est la maison de Bragance qui règne encore en Portugal.

Le soulèvement de la Catalogne et du Roussillon (1640) fournissait au cardinal de Richelieu l'occasion de refermer une autre porte de la France. Il s'appliqua à faire rentrer le ***Roussillon*** dans l'unité française. Quoique affaibli par la maladie, il se dirigea vers le Midi, pour mettre avec le roi le siège devant *Perpignan*; la ville, bloquée, affamée, se rendit après quelques mois de résistance (1642).

523. — Mort de Richelieu (1642). — Ni le cardinal ni le roi n'avaient pu attendre la fin du siège. Richelieu avait été obligé de demeurer à Tarascon et Louis XIII, malade lui-même, était reparti pour son château de Saint-Germain. La découverte de la conspiration de Cinq-Mars avait encore accru leurs em-

barras, mais son supplice inspira la terreur. Richelieu revint à Paris, porté dans une immense litière sur les épaules de ses gardes; on abattait des pans de murs pour livrer passage dans les villes à cette gigantesque chambre mobile où le cardinal ne cessait de travailler. Quelques semaines après sa rentrée à Paris, Richelieu mourait (3 décembre 1642), haï de beaucoup, craint de tous, mais disant avec confiance au moment de paraître devant Dieu : « Je le prie qu'il me condamne si j'ai eu d'autre intention que le bien de la religion et de l'État. »

Si la postérité n'a pas approuvé son despotisme, elle n'a pu qu'admirer le génie d'un ministre qui laissait la France victorieuse et agrandie.

524. — Mort de Louis XIII (14 mai 1643). — Quelques mois après Richelieu, le roi Louis XIII mourait (14 mai 1643). Il avait eu au moins le mérite de soutenir jusqu'au bout un ministre qu'il n'aimait point et dont il comprenait les grandes idées.

Résumé.

504. 505. — Henri IV étant mort, sa veuve, ***Marie de Médicis***, fut déclarée régente par le *Parlement* (1610). Marie donna toute sa faveur à un Italien *Concini* dont la fortune scandaleuse excita les révoltes des seigneurs. Réunis en 1614, les *États Généraux* ne purent réformer le royaume et ne devaient plus être rappelés jusqu'en 1789. Les seigneurs se révoltèrent encore, et Marie acheta la paix à *Loudun* (1616).

506. — La chute de Concini, tué en 1617, marqua la fin de la régence de Marie de Médicis. Louis XIII toutefois ne régna que de nom et le pouvoir passa à *Albert de Luynes* qui se fit nommer connétable, mais mourut bientôt en combattant les protestants soulevés dans le Midi (1621).

507. — En 1624 arriva enfin au ministère le cardinal de ***Richelieu***, qui rendit au gouvernement toute sa vigueur. Richelieu règne en réalité sous le nom de Louis XIII. Il a un plan net à l'extérieur comme à l'intérieur.

508, 509. — Richelieu fit une rude guerre aux protestants qui essayaient de former un État dans l'État : il assiégea et prit *la* ***Rochelle*** en dépit des flottes anglaises qui essayaient de la secourir (1628) et par la paix d'*Alais* (1629) ruina le parti protestant comme parti politique.

510. — Mais le cardinal avait toujours à se défendre contre les intrigues et les complots des grands. Le supplice du *comte de Chalais* (1626), de *Bouteville* (1627) démontrèrent aux nobles qu'ils ne pourraient plus se mettre au-dessus des lois.

511-517. — En 1630, la journée des *Dupes* raffermit le pouvoir de Richelieu : il fit exiler la reine mère Marie de Médicis, et exécuter

le maréchal de Marillac. En 1632, il donna encore un terrible exemple en faisant décapiter, à Toulouse, le maréchal *Henri de Montmorency*, qui s'était révolté avec le frère du roi, Gaston d'Orléans, et qui avait été fait prisonnier au combat de Castelnaudary. En 1642 le supplice de *Cinq-Mars* et de *Thou* acheva d'épouvanter la noblesse.

Richelieu avait porté en outre un rude coup à la puissance des nobles en ordonnant la démolition de châteaux (1626), en créant les *intendants*.

On lui doit aussi une foule d'établissements utiles qui durent encore : il pensionnait les savants, les poètes.

518-520. — Richelieu se préoccupait surtout, à l'extérieur, d'abaisser la maison d'Autriche. Il intervint dans la guerre dite de *Trente ans* en Allemagne. Les Espagnols alliés de l'Autriche envahirent le Nord de la France et prirent *Corbie* (1636). Mais le patriotisme se réveilla, les volontaires affluèrent. Corbie fut repris. Verdun-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne firent une résistance héroïque.

521, 522. — La suite de la guerre n'est qu'une série de victoires. Un des élèves de Gustave-Adolphe, Bernard de Saxe-Weimar, passé au service de la France, conquiert l'*Alsace* qui, à sa mort, nous revient (1639). La ville d'*Arras* est prise (1640). En 1642, le *Roussillon* est soumis.

523, 524. — Richelieu meurt cette même année, ayant réalisé son vaste programme et élevé la France à un haut point de grandeur. Louis XIII le suit de près au tombeau (1643).

DEVOIRS ÉCRITS

Marie de Médicis, sa régence, son rôle pendant le règne de son fils. — Albert de Luynes. — Richelieu et les protestants. — Richelieu et les grands. — Politique extérieure de Richelieu.

QUESTIONNAIRE

Comment Marie de Médicis fut-elle déclarée régente? — A qui donna-t-elle sa faveur? — Quand furent réunis les Etats-Généraux?

Comment Albert de Luynes gagna-t-il la faveur de Louis XIII? — Comment fut renversé Concini? — Que devint Marie de Médicis?

Qu'était-ce que Richelieu? — Quels furent ses projets? — Quelle ville était devenue la place forte des protestants? — Par quels moyens Richelieu s'en empara-t-il? — Quelle paix termina la guerre contre les protestants? — Quels complots Richelieu eut-il à réprimer d'abord? — Quels seigneurs fit-il exécuter?

Qu'entendez-vous par *journée des Dupes*? — Qui excita une nouvelle révolte? — Où fut vaincu Henri de Montmorency? — Comment mourut-il? — Quels seigneurs furent encore punis du dernier supplice en 1642?

De quoi Richelieu ordonna-t-il la démolition? — Que fit-il pour l'armée? la marine? — Quels établissements lui doit-on? — Quels écrivains vivaient alors?

Qu'appelle-t-on guerre de Trente ans? — En quelle année Richelieu y intervint-il? — Quelles villes françaises firent une résistance héroïque à l'ennemi? — Quels sont les généraux français qui s'illustrèrent dans cette guerre?

Qui a conquis l'Alsace? — Quelles furent les autres conquêtes faites sous le ministère de Richelieu? — Quand moururent Richelieu et Louis XIII?

CHAPITRE XXVIII

MINORITÉ DE LOUIS XIV. MAZARIN

SOMMAIRE. — *Richelieu eut un digne successeur dans* **Mazarin** *qui gouverna en réalité pendant la minorité de Louis XIV. Mazarin continua la guerre avec l'Espagne et le Portugal : cette période même fut la plus glorieuse et se termina par les traités de* **Westphalie**. *Moins heureux à l'intérieur, Mazarin dut faire face à une révolte du Parlement et des nobles; il n'en parvint pas moins à terminer la guerre civile de la* **Fronde** *et légua à Louis XIV un pouvoir absolu tel que les rois n'en avaient jamais eu.*

I. — La régence d'Anne d'Autriche. Mazarin. (1643-1661).

525. — Louis XIV; Anne d'Autriche; Mazarin. — Le fils aîné de Louis XIII, ***Louis XIV***, n'avait, en 1643, que cinq ans. La reine Anne d'Autriche fut déclarée *régente* par le Parlement. Quoique Espagnole, quoique ayant été jadis mêlée aux complots contre Richelieu, cette princesse continua l'œuvre de Louis XIII et du cardinal, son ancien ennemi. Elle fit d'un disciple de Richelieu, d'un Italien, ***Mazarin***, créé aussi cardinal, son premier ministre.



Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII.

LECTURE N° 60.

Le cardinal Mazarin. — Né à Rome, en 1602, d'une famille sicilienne assez obscure, Mazarin avait d'abord étudié chez les jésuites et se distingua de bonne heure aux représentations du collège, par cet art de comédien qu'il déploya plus tard sur le théâtre politique. Ami

des plaisirs et du jeu, on le vit s'attacher à une grande famille, celle des Colonna, accompagner un jeune prince de cette maison aux universités d'Espagne, jouer à Madrid comme à Rome, mais étudier néanmoins, et à son retour prendre le grade de docteur. Il laissa bientôt les livres pour l'épée et partit capitaine dans le régiment d'un Colonna. Il débuta ensuite dans la diplomatie comme attaché de légation, en effaçant ses maîtres. Dans la guerre de Mantoue en Italie, il arrêta, au péril même de sa vie, les armées prêtes à engager une grande bataille (1631). Richelieu l'apprécia, l'attira en France (1634) et obtint pour lui, en 1640, le chapeau de cardinal, bien qu'il ne fût pas prêtre. Mazarin était étranger, mais l'histoire le place au rang des plus grands ministres français.



Le mousquet à mèche au XVIIe siècle.

(Le fantassin ici porte, de la même main que le mousquet, la fourchette sur laquelle il l'appuiera.)

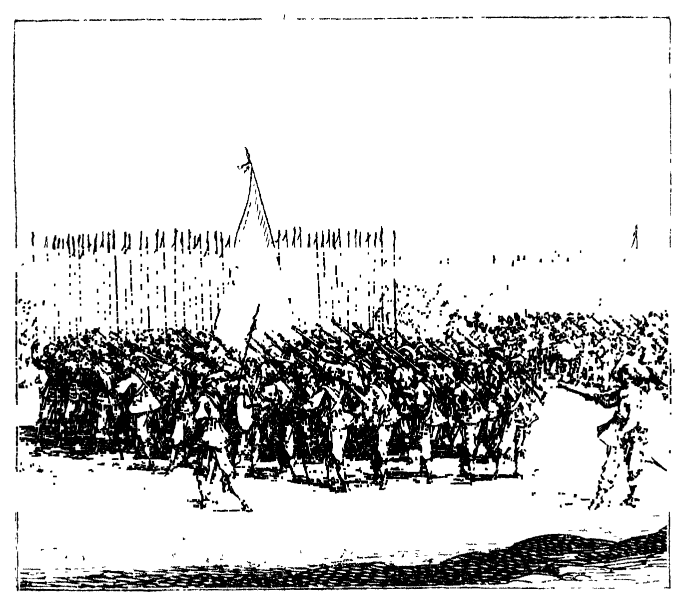
526. — Continuation de la guerre de Trente ans; les transformations de l'armée française. — Les Espagnols avaient pensé qu'une régente de France, Espagnole de naissance, ne poursuivrait pas la guerre. Ils furent vite détrompés et la mort de Louis XIII n'interrompit point les hostilités. Sous la direction de Richelieu, l'armée française avait été réorganisée, transformée.

Devant les progrès des armes à feu, la vieille gendarmerie française disparaissait. On imita les armées allemandes et suédoises. Les cavaliers perdent l'une après l'autre les pièces de l'ancienne armure : ils ne gardent que la cuirasse et le casque : ce sont des *cuirassiers*. Ils ne portent plus la lance, mais le sabre et le *pistolet*; les arquebusiers, séparés, deviennent des *dragons*, des *mousquetaires*. Il n'est plus besoin d'être gentilhomme pour faire partie de ces corps de cavalerie. Les nobles ne se réservent que le commandement.

L'infanterie marche au centre : elle n'a plus le corselet de fer. On la dispose sur quatre rangs, les trois premiers munis de *mousquets*, le quatrième de *piques*. Les vieilles bandes ont fait place à des *régiments* portant des noms de provinces : Picardie, Champagne, Navarre, Normandie, Piémont, Auvergne, Bourbon-

nais, auxquels s'ajoutent les régiments suisses. L'artillerie devient plus maniable, plus légère.

527. — Le prince de Condé; la victoire de Rocroy (19 mai



Compagnie de piquiers et de mousquetaires.
(Fac-similé d'une gravure à l'eau-forte de Callot) (1595-1659).

1643). — A la tête de cette armée, déjà vraiment moderne, paraît un général de 22 ans, le prince Louis de ***Condé***, qui ne portait encore que le titre de *duc d'Enghien.* Il révèle par un coup d'éclat des talents militaires qu'on ne soupçonnait pas. Cinq jours après la mort de Louis XIII, lorsqu'une armée espagnole venue de Flandre envahit la Champagne et que les troupes françaises, inquiètes, reculent devant une armée espagnole, le duc d'Enghien, malgré les conseils de prudence des maréchaux qu'on lui avait donnés comme tuteurs, rapproche son armée des Espagnols qui assiégeaient ***Rocroi***: il livre une bataille, l'une des plus brillantes actions de guerre de notre histoire et qui assure a prépondérance militaire de la France (19 mai 1643).

LECTURE N° 61.

La journée de Rocroi; le duc d'Enghien. — C'était une audace extrême de s'attaquer aux vieilles bandes espagnoles réputées invincibles. Le 19 mai 1643, le duc d'Enghien range ses troupes en face de l'armée espagnole que commande le comte de Fuentès, perclus, porté sur une chaise, mais plein d'espérance et d'intrépidité. Condé n'a que 23000 hommes sous la main, dont 16000 fantassins. L'armée espagnole est forte de 26000 hommes.



Le grand Condé (1626-1686).
D'après le buste de Coysevox (1640-1720).
(Musée du Louvre. — Phot. Giraudon).

Le duc d'Enghien, plein d'une ardeur juvénile, charge, à la tête de l'aile droite, l'aile gauche espagnole et la refoule. A ce moment l'aile droite française est forcée de plier. L'armée se trouve ainsi en ordre oblique, la droite débordant de beaucoup l'infanterie espagnole, la gauche reculant au delà du centre français. C'est alors que se produisit l'inspiration personnelle du duc d'Enghien. Son coup d'œil d'aigle lui montre une manœuvre hardie à faire. Par une conversion rapide il porte les cavaliers de son aile droite derrière les lourds bataillons espagnols et l'inquiétude répandue parmi eux par cette attaque imprévue permet déjà à l'aile gauche française de se ressaisir. Elle avance à son tour et les cavaliers des deux ailes françaises se rejoignent, enfermant le centre espagnol dans un cercle de fer et de feu. En vain les vieux fantassins espagnols se forment-ils en un rectangle allongé qui ne s'ouvre que pour vomir le feu de 18 pièces de canon. En vain le comte de Fuentès, du haut de sa chaise portée par quatre hommes, dirige-t-il le feu avec son calme habituel. D'Enghien fait canonner un angle de cette citadelle vivante : il ouvre une brèche et le massacre eût été général si le prince n'eût pas, avec sa générosité native, arrêté ses soldats. Les Espagnols laissaient sur le champ de bataille 8000 morts, 6000 prisonniers, 24 canons et 200 étendards. Telle fut la fameuse journée de Rocroi qui permit d'envoyer quantité de drapeaux à Notre-Dame. D'Enghien, pour son coup d'essai, égalait les plus grands capitaines.

528. — Condé et Turenne ; victoires de Fribourg (1644) et de Nordlingen (1645). — Condé et le vicomte de ***Turenne***, qui commandait l'ancienne armée de Bernard de Weimar, vont ensemble, au delà du Rhin, assaillir le général bavarois, le comte de Merci, l'un des plus expérimentés chefs des Impériaux. Ils emportent les retranchements derrière lesquels Merci (9 septembre 1644) s'abrite sous les murs de ***Fribourg*** (Bade), et le forcent à laisser les Français maîtres de la Forêt Noire et d'une partie de l'Allemagne.

Tous deux, l'année suivante, s'avancent vers la Bavière et triomphent encore à ***Nordlingen*** (8 août 1645) où Merci succombe.



Turenne.

Turenne reste à la tête des armées d'Allemagne et, par de savantes campagnes, fait admirer la précision de ses calculs et la profondeur de sa science. Il se voit sur la route de Vienne. Cette audace de Turenne effraya l'empereur ***Ferdinand III***, qui n'hésita plus à conclure des négociations entamées depuis longtemps déjà. Il se hâta même, quand il apprit les revers essuyés par ses alliés les Espagnols.

529. — Victoire de Condé à Lens (1648). — C'est Condé que Mazarin avait envoyé contre les Espagnols. Ceux-ci avaient repris l'avantage en Flandre et pénétré en Artois. Condé remporta une éclatante victoire près de ***Lens*** (Pas-de-Calais). « Amis, dit-il à ses soldats avant l'action, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingen. » Cette journée, décisive et brillante (20 août 1648), amena la signature des traités de ***Westphalie*** qui terminèrent la guerre de Trente Ans.

530. — Les traités de Westphalie ; avantages de la France. — Les traités de Westphalie sont les premiers *traités généraux* qui réglèrent la situation des puissances de l'Europe.

La ***France*** obtint la renonciation de l'Empire à tous droits sur les évêchés de ***Toul, Metz*** et ***Verdun***, réunis à la couronne depuis

Henri II. Elle demeurait maîtresse de l'**Alsace**, moins *Strasbourg*, qui restait ville libre.

L'*Allemagne* s'engageait à n'avoir plus de villes fortifiées de *Bâle* à *Philipsbourg*.

Les alliés de la France retiraient encore plus d'avantages de la paix de Westphalie. La **Suède** prenait pied en Allemagne où elle recevait des territoires. Elle devenait puissance allemande.

Grâce à l'appui de la France, l'Électeur de **Brandebourg** voyait ses États singulièrement agrandis.

La France avait fait un pas de plus vers ses limites naturelles, arrêté l'essor de la maison d'Autriche et défendu la liberté des princes allemands. En groupant autour d'elle et en fortifiant les puissances secondaires, ***elle avait rétabli l'équilibre européen.*** Ces traités consacraient les résultats de la politique de Richelieu, admirablement continuée par le cardinal Mazarin.



Les drapeaux de Rocroi portés à Notre-Dame.

L'Espagne refusa d'accéder aux traités de Westphalie. Elle comptait sur une guerre civile qu'elle savait près d'éclater en France, mais cette guerre ne la sauvera pas.

II. — La guerre civile. — La Fronde.

531. — Ministère et politique de Mazarin (1643-1660). — Jules Mazarin, quoique étranger, s'était montré un des principaux ouvriers de l'unité française. Il poursuivit, à l'intérieur, le même but que Richelieu sans employer les mêmes moyens. Celui-ci « des marches du trône avait plutôt foudroyé que gouverné ». Mazarin fut, au contraire, souple et patient. Sa devise était : « Le temps et moi ». Ne pouvant se faire craindre, il essayait de séduire par ses libéralités. Il paraissait humble ; on le crut faible et les troubles recommencèrent.

532. — Le Parlement de Paris. — Le Parlement avait, deux

fois déjà, tranché la grave question de la régence. En l'absence des États généraux il se considérait comme le vrai représentant de la nation tout entière. Mais la vénalité des charges, l'hérédité des offices avaient totalement changé le caractère de cette assemblée jusqu'alors aussi bien politique que judiciaire et devenue un tribunal composé de légistes où les pairs, les prélats ne daignaient plus venir que dans les circonstances solennelles. Voyant que les *remontrances* qu'il ne cessait de faire contre le désordre des finances et les aggravations d'impôts n'aboutissaient point, il appela à faire cause commune avec lui les autres cours souveraines, la *Chambre des Comptes*, le *Grand Conseil*, la *Cour des Aides* : il rendit, dans la salle de Saint-Louis, un ***Arrêt d'union*** qui faisait *de toutes ces cours souveraines un corps puissant* et qui leur attribuait le droit de rédiger une nouvelle règle fondamentale de la monarchie (mai 1648).

533. — La Fronde. — La reine interdit ces assemblées; puis, au milieu de ces troubles, le mot de *fronde* devint un mot de ralliement[1]. Quelle que soit l'origine de ce mot, la ***Fronde*** fut une guerre civile commencée pour des causes sérieuses, mais conduite d'une manière si frivole qu'on la compara à un jeu d'enfants.

534. — La journée des Barricades (26 août 1648). — Mazarin profita de la victoire de *Lens* pour frapper ses ennemis intérieurs. Le jour même où l'on chantait le *Te Deum*, il fit arrêter trois des plus opiniâtres magistrats : Novion-Blancménil, Charton et Broussel (26 août 1648). Paris se souleva aussitôt, des barricades se dressèrent. Le Parlement alla au Palais-Royal réclamer la liberté de ses membres. Il n'obtint rien. Comme il revenait, le président Mathieu Molé est menacé par la populace : « Tourne, traître, lui dit-on, et, si tu ne veux être massacré, toi et les tiens, ramène-nous Broussel ou Mazarin en otage. — Quand vous m'aurez tué, répondit froidement Mathieu Molé, il ne me faudra que six pieds de terre. » Il retourna du même pas au Palais-Royal, et, cette fois, grâce à l'émeute qui grandissait, il réussit. Un des chefs de cette révolution était Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, bientôt cardinal de Retz, ambitieux, turbulent qui voulait prendre la place de Mazarin.

1. Suivant certains mémoires (Mademoiselle de Montpensier), Bachaumont aurait mis ce mot à la mode en se servant de l'expression « je fronderai ». Selon d'autres, le mot aurait été une allusion peu bienveillante à la timidité des magistrats, que l'on comparait à des enfants jouant « à la fronde » en se jetant des pierres dans les fossés, mais prompts à se disperser dès que paraissaient les gardes du lieutenant civil.



Lon peut conoitre au mortier que ie porte
que ie suis Président et de la bonne Sorte

Un président au parlement.

Il porte à la main un *mortier*, bonnet de velours bordé de galons d'or. L'auteur de cette gravure satirique en a exagéré la dimension, la longue robe était rouge et le manteau très ample, une pèlerine d'hermine comme en portent aujourd'hui les Conseillers à la Cour de Cassation.

535. — Guerre civile. — Des princes, Conti, frère de Condé, le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, le vicomte de Turenne, le duc de la Rochefoucauld, soutiennent le Parlement. Anne d'Autriche, effrayée, quitte Paris en secret avec le jeune roi (6 janvier 1649) ; elle s'enfuit à Saint-Germain, où la cour couche presque sur la paille, en plein hiver.

La guerre commença. On nomma dans la Grand'Chambre du Parlement les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. On leva douze mille hommes; chaque porte cochère fournit un homme et un cheval : ce fut la cavalerie des *portes cochères*.

Des femmes romanesques ou intrigantes, les duchesses de Longueville, de Chevreuse, de Bouillon, viennent avec leurs enfants habiter l'Hôtel de Ville et se présentent comme gages de la bonne foi de leurs maris. « On vit alors un mélange d'écharpes bleues de dames, de cuirasses, de violons dans les salles de l'Hôtel de Ville, de tambours et de trompettes sur la place, spectacle qui se trouve plutôt dans les romans qu'ailleurs. » Les bourgeois partent en campagne ornés de rubans, se font battre, et rentrent dans Paris, au milieu des huées et des chansons. Cette première période de la Fronde, dite *Fronde parlementaire*, aboutit à la paix de *Rueil* (11 mars 1649).

536. — Le prince de Condé. — Le prince de Condé, qui venait de s'illustrer par une série de victoires, avait défendu la cour. Mais il jalousait Mazarin qui s'efforçait de l'éloigner du pouvoir. Il se rapprocha des seigneurs du parti de la Fronde. Mazarin le fit alors (18 janvier 1650) arrêter avec son frère Conti et le duc de Longueville. Il les fit conduire à Vincennes, et de là au Havre. Les seigneurs soulevèrent les provinces, s'allièrent au Parlement et délivrèrent Condé. Une autre Fronde commença, la *Fronde féodale* ou la *jeune Fronde*.

La France se divisait encore et les Espagnols appuyaient les seigneurs révoltés (décembre 1650). Mais la cour avait ramené à elle Turenne. Celui-ci sauva l'armée royale à *Bléneau* (Yonne, 1652), et livra à l'armée de la Fronde une sanglante bataille sous les murs de Paris à la porte *Saint-Antoine*. L'armée de Condé eût peut-être été détruite si la fille de Gaston d'Orléans, *mademoiselle de Montpensier*, n'eût fait tirer sur les troupes royales les canons de la Bastille. L'armée du prince se réfugia dans Paris.

537. — Soumission du Parlement (1652). — Mais Condé n'était pas aimé du peuple dont il ne se souciait guère. Il s'éloigna pour aller rejoindre les Espagnols. Les magistrats s'aperçurent alors qu'en s'obstinant dans la révolte ils servaient les intérêts des étran-

gers. Le Parlement avait toujours eu très vif le sentiment de la patrie : il se soumit. Le roi rentra dans Paris et, quelque temps après, Mazarin (1652).

538. — Guerre avec l'Espagne. Paix des Pyrénées (1659). — Condé, devenu le chef des Espagnols qu'il avait tant de fois vaincus, perdit son bonheur au milieu des armées étrangères. Il fut chassé de la Picardie par Turenne (1653), forcé de lever le siège d'*Arras* (1654), et perdit, près de Dunkerque, la bataille des *Dunes* (1658), qui décida l'Espagne à demander la paix (traité des Pyrénées, 1659). Cette paix reconnaissait à la France l'*Artois* et le *Roussillon*. Elle décidait le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne *Marie-Thérèse*.



Mademoiselle de Montpensier fait tirer les canons de la Bastille sur les troupes du roi.

539. — Résultats de la Fronde. — La Fronde eut pour résultats 1° de démontrer l'*impuissance de la noblesse* à renouer ses anciennes ligues; 2° de disposer Louis XIV, dont la jeune imagination avait été vivement frappée des péripéties de cette lutte, à exercer un *pouvoir absolu*; 3° de ruiner pour plus de soixante ans la puissance du Parlement *réduit à ses fonctions judiciaires*, humilié même par Louis XIV au point d'être obligé plus tard d'apporter ses registres pour qu'on y déchirât tous ses arrêts rendus pendant la Fronde. Cette guerre civile fut la dernière et vaine tentative de la féodalité. A partir de 1660 l'*unité française* est faite.

540. — Mort de Mazarin (1661). — Mazarin mourut le 16 mars 1661, à Vincennes. Il avait continué les traditions de Richelieu en pensionnant les gens de lettres; il créa une bibliothèque, la *bibliothèque Mazarine*, et construisit le collège des *Quatre-Nations*

(aujourd'hui le palais de l'Institut). Il laissait à Louis XIV une autorité affermie et un royaume agrandi. Il avait pu dire avec raison que « si son langage n'était pas français, son cœur l'était ».

Résumé.

525. — Le fils aîné de Louis XIII n'avait que cinq ans. Anne d'Autriche, sa mère, prit la régence. Anne était Espagnole, mais la politique française, dirigée par un élève de Richelieu, ***Mazarin***, ne changea point.

526-529. — *Mazarin* continua la politique de Richelieu, et la guerre se fit avec plus d'éclat. L'armée française avait été réorganisée par Richelieu : elle était devenue véritablement moderne et à sa tête parurent de grands généraux.

Condé remporta sur les Espagnols la brillante victoire de ***Rocroi*** (1643). Condé et Turenne ensemble gagnèrent en Allemagne la victoire de ***Fribourg*** (1644), puis celle de ***Nordlingen*** (1645). Turenne menaçait Vienne. Condé triompha encore des Espagnols à ***Lens*** (1648).

530. — Alors l'Allemagne signa les traités de ***Westphalie***. La ***France*** acquérait l'***Alsace***. La ***Suède*** recevait des territoires sur le continent. La maison de ***Brandebourg*** voyait ses Etats agrandis.

La ***tolérance religieuse*** était proclamée, l'***équilibre européen*** établi sous la protection de la France.

531, 532. — La régence d'Anne d'Autriche n'avait pas été aussi heureuse à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le cardinal Mazarin avait laissé s'accroître les embarras financiers : il dut aggraver les *impôts* et le *Parlement*, qui se croyait autorisé à représenter la nation, fit une vive opposition au ministre.

533-537. — Une véritable guerre civile, la ***Fronde***, commença en 1648, engagée par le Parlement et les seigneurs. Apres une courte trêve, les troubles recommencèrent lorsque Mazarin fit arrêter le prince de Condé qu'il fut bientôt obligé de délivrer (1651).

Condé avait soulevé la Guyenne et traité avec l'Espagne. La cour lui opposa Turenne qui sauva l'armée royale à *Bléneau* et par la bataille de la porte *Saint-Antoine* (1652) força l'armée de Condé à se réfugier dans Paris. Mais le Parlement abandonna les princes et fit sa soumission (1652).

538-540. — Condé continua la lutte, soutenu par l'Espagne. Turenne défit les Espagnols à la bataille des *Dunes* près de Dunkerque (1658) et le roi d'Espagne signa la paix des ***Pyrénées*** (1659), cimentée par le mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne. Mazarin mourut en 1661, laissant la France agrandie de l'***Artois***, de l'***Alsace***, du ***Roussillon***.

DEVOIRS ÉCRITS

Apprécier le caractère de Mazarin. — Le rôle du Parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV. — Le rôle de Condé et de Turenne pendant la Fronde.

QUESTIONNAIRE

Quelle était la différence du caractere de Mazarin et de Richelieu? — Qui avait donné la regence à Anne d'Autriche? — Quelle importance prit le Parlement de Paris? — Avec quels corps s'unit-il pour réformer le royaume? Quelle guerre commença alors? — Quels en furent les chefs? Comment les rôles de Turenne et de Condé se trouvèrent-ils renversés? — Quels combats furent livrés? — Quand se soumit le Parlement?

Avec qui la guerre continua-t-elle? — Quelles furent les principales clauses du traité des Pyrénées?

LIVRE X

Le règne de Louis XIV

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

CHAPITRE XXIX

LE GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV

SOMMAIRE. — *Les progrès de la royauté depuis François Ier aboutirent à la monarchie absolue sous* **Louis XIV** *qui concentra entre ses mains tout le pouvoir et, dans la première partie de son règne, assura à la France une prospérité jusqu'alors inconnue.*

I. — Louis XIV et ses théories.

541. — Louis XIV. — A la mort du cardinal Mazarin, les ministres vinrent trouver le jeune roi et lui demander à qui ils s'adresseraient pour les affaires : « A moi », répondit-il, frappant d'étonnement les conseillers de la reine mère et Anne d'Autriche elle-même, qui ne croyaient pas que cette résolution de se passer de premier ministre tiendrait plus de quelques jours. Louis XIV la maintint toute sa vie et fut lui-même son premier ministre, assidu au travail. « C'est par le travail qu'on règne », disait-il, et nul ne se montra plus soucieux de faire « son métier du roi ».

Louis XIV fut un prince heureux, s'il en fut jamais, « en beauté de visage, en force corporelle, en longue santé. Il supportait aisément les fatigues sans souffrir de la faim, de la soif, de chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. On admirait, lorsqu'il passait le long des camps, son grand air et son adresse à cheval ».

« Au milieu des autres hommes, dit Saint-Simon, qui pourtant ne l'aimait point, sa taille, sa bonne mine, le son de sa belle voix, la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort « comme le « roi des abeilles. »



Louis XIV.

A ces avantages physiques, le jeune roi joignait une politesse raffinée, un esprit juste, du goût, le sentiment du grand plutôt que du beau. Mais son orgueil était extrême et rendait sa volonté impérieuse, ce qui fut la cause de toutes ses fautes.

542. — La théorie royale de Louis XIV. — Dans les *Mémoires* qu'il fit écrire en quelque sorte sous sa dictée, Louis XIV a exposé lui-même ses pensées, ses théories. Il avait la plus haute idée de ses droits qu'il regardait comme divins. Il semble à Louis XIV, que « tenant la place de Dieu, il participe de sa connaissance aussi bien que de son autorité ».

Partant de ce principe que le roi identifiait l'État, Louis XIV se regarde comme le maître de toutes les propriétés, de toutes

les fortunes, et il ne saurait être assez fou pour travailler contre les intérêts de tous, puisque ces intérêts sont les siens. Telle est la pensée traduite dans la fameuse formule : « L'État c'est moi ».

543. — La cour de Louis XIV. — Cette royauté, dont il est si fier, il faut que Louis XIV la montre et la fasse rayonner sans cesse autour de lui. Il vit au milieu de ses nobles et, pour en avoir un plus grand nombre autour de lui, il crée l'immense château de Versailles. Autour du palais assis sur un terrain dominant, les seigneurs élèvent des hôtels qui ne tardent pas à



Louis XIV et sa cour au château de Versailles.

constituer une ville, coupée en deux par le château, n'existant que pour le château, et s'écartant devant lui, le long de trois avenues qui y aboutissent. Carrosses et équipages déversent sans cesse, dans la cour de marbre, les ducs, les marquis, les comtes, les barons et chevaliers des plus grandes familles, aux noms fameux, aux costumes étincelants de broderies et aux chapeaux empanachés.

LECTURE N° 62.

Une journée de Louis XIV. — Dès le matin, Louis XIV fait ouvrir les portes de sa chambre royale aux seigneurs les plus qualifiés qui ont le privilège des *grandes entrées*. D'autres y pénètrent plus

tard : ce sont les *petites entrées*. La foule demeure dans la magnifique chambre de l'*œil-de-bœuf*, attendant que la toilette royale soit terminée. Louis XIV, toujours richement vêtu, traverse les galeries encombrées de seigneurs qui rivalisent de luxe et de flatteries, et se rend à sa chapelle. A l'aller comme au retour, il distribue des saluts et des sourires qui font bien des jaloux. Il donne ensuite audience, dans son cabinet, à ceux qui l'ont sollicitée. Puis il entre au conseil jusqu'à son dîner (à une heure de l'après-midi). Il mange seul à une table; mais, à d'autres tables, se trouvent les princes et les seigneurs invités. La cour bourdonne à l'entour et remarque les moindres détails. C'est le frère du roi, quand il est présent, qui offre à Louis XIV la serviette.

Après le dîner, toute cette foule descend, à la suite du roi, le grand escalier de marbre qui conduit aux jardins. « Le chapeau, Messieurs, » dit le roi. C'est la permission pour les seigneurs de se couvrir. La promenade est souvent remplacée par la chasse, et c'est un honneur recherché que d'y prendre part. Au retour, après un deuxième conseil où les ministres ont apporté les dépêches de la journée, les salons et les galeries de Versailles s'allument pour les concerts, les jeux, les bals. C'est une fête continuelle jusqu'à dix heures, où a lieu le souper de la famille royale en grand apparat.

Quand le roi se retire, il est suivi des *petites entrées*, des *grandes entrées* pour la prière. Et c'est une marque de distinction d'être désigné par le roi pour tenir le bougeoir, pendant que l'aumônier lit la prière. Les grandes entrées restent jusqu'à ce que le roi se soit mis au lit, et c'est alors seulement que les seigneurs peuvent prendre quelque repos pour recommencer le lendemain cette « mécanique » comme l'appelle Saint-Simon, et qui ne laissait pas d'être fatigante.

Louis XIV connaissait tous les personnages de sa cour, il notait les absences qui n'étaient point motivées ou autorisées; quand un seigneur qui négligeait trop la cour sollicitait quelque grâce, Louis XIV répondait : « Je ne le connais point ». Aussi la flatterie devenait-elle outrée. Un jour que l'abbé de Polignac suivait le roi dans le jardin de Marly, la pluie vint à tomber. Louis XIV fit remarquer honnêtement à l'abbé qu'il se trouvait en costume bien léger pour recevoir la pluie. L'habile courtisan répondit au roi : « Sire, la pluie de Marly ne mouille point. »

II. — La centralisation.

544. — Le gouvernement personnel. — Le roi ne souffrait aucune autorité à côté de la sienne. Il ne convoqua point les *États généraux*. Il maintint et prolongea l'humiliation du *Parlement* qui, vaincu lors de la Fronde, avait perdu le droit de remontrances et se vit réduit à la besogne obscure des procès.

545. — Les conseils, les secrétaires d'État. — Le roi cepen-

dant s'entourait de conseils. Mais il présidait tous ces conseils entre lesquels étaient réparties les affaires : le roi écoutait les avis, puis dictait les résolutions.

Le pouvoir exécutif était entre les mains de ministres ou ***secrétaires d'État*** pour la maison du roi, les affaires étrangères, la guerre, la marine, du ***contrôleur général des finances***, du ***chancelier*** chef de la justice. Louis XIV choisissait ses ministres en dehors de la grande noblesse, afin de les replonger au besoin « dans le néant d'où il les avait tirés ».

Les secrétaires d'État, tant qu'ils avaient la confiance du roi, exerçaient un pouvoir despotique : ils aggravaient plutôt qu'ils ne tempéraient celui du roi.

546. — Le gouvernement provincial ; puissance des intendants. — Louis XIV fortifia l'action du pouvoir central sur les provinces. Il annula autant qu'il put les *États provinciaux*. Il avait rétabli les ***intendants*** supprimés pendant la Fronde, et ces agents dévoués s'appliquèrent à ruiner le pouvoir des grands seigneurs *gouverneurs*, réduits à un rôle de parade.

Aucun pays ne possédait une administration aussi savante, malgré les incohérences qu'on y remarquait, aussi ***centralisée*** et aussi zélée à constituer l'***unité politique***.

III. — Colbert.
Le protectionnisme industriel et commercial.

547. — Colbert. — Louis XIV eut le bonheur de rencontrer et le mérite d'apprécier des ministres d'un rare génie. ***Colbert*** rétablit les finances, développa l'industrie et le commerce. ***Louvois*** organisa l'armée, ***Vauban*** fortifia les places (voir pour les deux derniers le chapitre suivant).

Fils d'un marchand de draps de Reims, comptable dans les bureaux de Fouquet, ***Colbert*** s'était élevé aux plus hauts emplois par sa science du calcul, son intelligence et son travail. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisaient une mine austère et presque sauvage. Mais il n'était dur que pour les fripons et pour les oisifs. Il devint *contrôleur général* des finances, ce qui lui donnait autorité dans les questions d'agriculture et d'industrie ; *secrétaire de la maison du roi*, titre qui le rendait maître de la police intérieure du royaume, en même temps que directeur des grands travaux pour les palais et les monuments, et distributeur des générosités royales. Il fut aussi *secré-*

taire d'État de la marine. En un mot, il réunissait des attributions multiples, qui faisaient de lui l'auxiliaire le plus important de Louis XIV, le vrai chef de l'administration.

548. — Les finances. — Ce fut Colbert qui dénonça à Louis XIV les pilleries du surintendant *Fouquet,* dont la fortune scandaleuse avait été amassée aux dépens du trésor royal. Fouquet avait même osé donner à Louis XIV dans son château de *Vaux*[1] une fête dont la magnificence étonna le roi. Fouquet fut arrêté (1661), jugé, condamné au bannissement; mais le roi aggrava la peine en la changeant en détention perpétuelle[2].



Colbert.

Le châtiment du surintendant Fouquet arrêta les pilleries, intimida les financiers. Un *état de prévoyance* où le ministre marquait pour chaque année les *revenus* et les *dépenses* probables, fut dressé pour chaque année; ce fut ***le budget***, comme en Angleterre. Colbert prêchait l'économie, non l'avarice. Il diminua les *tailles* qui pesaient sur le peuple, et augmenta les revenus en supprimant les *pensions*, les *exemptions d'impôts* obtenues pendant la Fronde et en demandant des ressources nouvelles aux *aides* ou impôts indirects (taxes sur les cafés, les tabacs, etc.). Il s'opposa tant qu'il put au système déplorable des ***emprunts***, qui favorisait trop les goûts de Louis XIV pour la dépense.

549. — Agriculture. — Colbert s'appliqua, quoi qu'on en ait dit, autant que Sully, à *soulager l'agriculture.* Il encouragea les populations des campagnes par la *réduction des tailles*, par la défense de *saisir les bestiaux* pour le payement des charges publiques, par la diminution du prix du *sel.* Il accorda des exemptions de tailles aux familles nombreuses. Il encouragea la culture du chanvre, du mûrier, et essaya même celle du coton.

550. — Industrie. — Mais ce fut l'industrie qui le préoccupa surtout. Elle était presque nulle alors, et la France se voyait distancée par la Flandre, la Hollande, l'Angleterre. Colbert stimula par des *subventions* l'initiative individuelle. Les *draps* fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre et de Hollande, furent fabriqués à *Abbeville*, à *Sedan*; les manufactures de *soie*, perfectionnées, produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là. On commença, dès 1666, à faire d'aussi belles *glaces*

1. Près de Melun (Seine-et-Marne).
2. Fouquet mourut dans la forteresse de Pignerol, en 1680, après 19 ans de captivité.

qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie[1]. Le vaste enclos des *Gobelins*[2], occupé par une belle manufacture de tapisseries, était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des maîtres d'Italie. On établit un autre atelier de tapisseries à *Beauvais*, on releva celui d'*Aubusson*[3]. Pour les *dentelles* on fit venir trente principales ouvrières de Venise et deux cents de Flandre. Les riches étoffes, où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à *Lyon*, à *Tours*. La suppression de dix-sept fêtes diminua le nombre trop considérable des jours de chômage.

551. — Le système protecteur. — Les encouragements ne suffisaient pas ; il fallait une sorte de contrainte, tant le pays était alors arriéré. Colbert voulut empêcher les marchandises étrangères d'inonder les marchés et éleva contre elles des murailles de *tarifs*; c'est le ***système protecteur***, ainsi appelé parce qu'il *protège une industrie naissante* contre la concurrence de rivaux plus avancés. Par les tarifs de 1664 et 1667, laines, tapis d'Angleterre, tapisseries d'Oudenarde, tapisseries d'Anvers et de Bruxelles, draps de Hollande et d'Angleterre, draps d'Espagne, huiles de poisson étaient frappés de droits qui augmentaient leur prix dans d'énormes proportions. *Exemptés de ces droits*, les fabricants français se virent singulièrement favorisés et se mirent à fournir au pays ce qu'on avait demandé aux pays voisins.

Ce système était bon dans la mesure et dans les circonstances où l'appliqua Colbert, car, sans lui, nos manufactures n'auraient pu se développer. Aussi Colbert peut-il être justement appelé le *créateur de l'industrie française*.

552. — La réglementation industrielle ; les corporations. — Colbert tenait tant au perfectionnement de l'industrie et au bon renom de la fabrication française sur les marchés étrangers qu'il intervint dans cette fabrication par des mesures que nous ne comprenons plus aujourd'hui. Il remit en vigueur les règlements des *corporations* du moyen âge. Longueur, largeur, poids des étoffes, qualité des matières premières, tout cela fut fixé d'une façon précise, et les *jurés* des corporations étaient obligés de

1. A Chaillot, près de Paris. Cette manufacture fut ensuite réunie à celle des Gobelins.
2. Faubourg Saint-Marceau, à Paris. La manufacture des Gobelins est encore une de nos manufactures nationales, justement renommée.
3. Chef-lieu d'arrondissement de la Creuse.

veiller à la stricte observation des édits. Un habit du dauphin, ayant été fait avec des étoffes pour lesquelles on avait cru devoir passer outre aux règlements, fut saisi par ordre de Colbert et brûlé publiquement. Réglementation naïve qui nuisait à l'industrie plus qu'elle ne lui servait, car elle empêchait toute nouveauté et décourageait toute initiative.

553. — Le commerce; la marine marchande. — Colbert appliqua de même la ***protection*** à la *marine marchande*. Les Hollandais, vrais rouliers des mers, avaient accaparé tout le commerce maritime. Colbert les écarta par les tarifs de 1664 et de 1667, qui imposaient aux navires étrangers entrant dans les ports français un droit de *cinquante sous* par tonneau; tarifs que Louis XIV appuya, en 1672, par la guerre entreprise contre la Hollande. Les armateurs français recevaient des *primes*, et ils allèrent chercher dans les ports d'Afrique, d'Asie et d'Amérique les marchandises précieuses qu'on ne recevait jusqu'alors qu'indirectement. Ces tarifs, sans détruire le commerce étranger, *créaient*, on peut le dire, le *commerce français*.

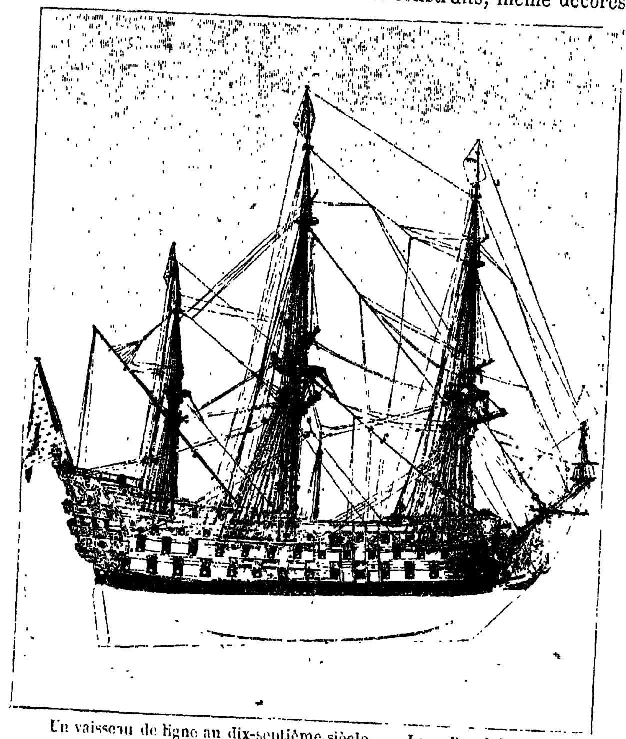
554. — Commerce intérieur; tendances à l'unité commerciale. — A l'intérieur, Colbert appliqua un *système contraire*. Il y avait des barrières : il les abaissa. Les provinces réunies à la couronne et qui, autrefois, étaient de véritables États, avaient gardé, d'après les traités, leurs coutumes et aussi leurs *douanes*. Il fallait payer autant de droits de douane qu'on traversait de provinces. Colbert s'employa à abolir ces douanes. *Douze* provinces consentirent au changement et *n'eurent qu'une même ligne de douanes* : les provinces des *cinq grosses fermes* (du nom de cinq impôts *affermés*). Encore un pas vers l'unité.

555. — Canaux. — Colbert, en même temps que les barrières historiques, supprima les barrières naturelles. Le percement, l'entretien des *routes* furent l'objet de son active sollicitude. On creusa le *canal d'Orléans*; plusieurs autres canaux furent étudiés, et le plus beau de tous commencé et terminé en quinze ans (1665-1680), le fameux ***canal du Languedoc***, dû à l'habileté et au dévouement du célèbre ingénieur ***Riquet***. Ce canal réunissait la Garonne à l'Aude et opérait ainsi la jonction de la *Méditerranée* à l'*Océan*.

Colbert fit instituer aussi un *conseil de commerce*, que Louis XIV présida régulièrement tous les quinze jours. Il déclara *Marseille* et *Dunkerque ports francs*, afin d'y attirer les étrangers.

556. — La marine militaire; l'inscription maritime. — En développant la marine marchande, Colbert, du même coup, assu-

rait le développement de la marine militaire. ***Brest*** devint, grâce à sa magnifique rade dont on comprenait l'importance, le premier port de guerre sur l'Océan ; ***Toulon***, le premier sur la Méditerranée. Des vaisseaux solidement construits, même décorés



Un vaisseau de ligne au dix-septième siècle. — Le « Royal-Louis ».
(Photographie du modèle du musée de la Marine, au Louvre.)

de sculptures et d'ornements, vraies citadelles de bois portant jusqu'à cent vingt canons, en sortirent pour lutter contre les marines espagnole et hollandaise. Richelieu avait eu 38 bâtiments de guerre; sous Colbert, ce chiffre s'éleva à 100, et l'année de sa mort, il était de 176.

Il fallait des matelots. Colbert les demanda aux navires marchands. Il essaya, en 1665, un système heureux. Tous les marins furent *inscrits* sur des listes et divisés en *trois classes*. Chaque classe servait, de trois années l'une, sur les bâtiments de l'État, et les matelots obtenaient certains avantages en retour de cette obligation qu'on leur imposait. En 1668, une ordonnance établit définitivement le régime des classes pour toutes les provinces maritimes du royaume; ce fut l'***inscription maritime***, *qui encore aujourd'hui assure le recrutement régulier de nos flottes.*

557. — Les colonies. — Les progrès de la marine marchande nécessitaient et ceux de la marine militaire permettaient des *colonies*. Henri IV et Richelieu avaient déjà tourné de ce côté l'activité française. Colbert reprit, développa leur œuvre et fonda en réalité l'*empire colonial* de la France: en Afrique, quelques établissements au *Sénégal* et dans l'île de *Madagascar*, les îles de *France* et de *Bourbon*; en Amérique, le *Canada*, l'*Acadie*, *Terre-Neuve*, les îles de la *Martinique*, la *Grenade*, la *Guadeloupe*, *Marie-Galante*, *Saint-Christophe* et *Saint-Martin*, *Sainte-Croix*, la *Tortue*, une partie de *Saint-Domingue*, la *Guyane*. De hardis voyageurs, surtout *Robert Cavelier de la Salle*, venaient de découvrir et de nous donner la riche vallée du *Mississipi*, le roi des fleuves (1680). Un établissement fut fondé à l'embouchure du Mississipi, et le pays reçut, en l'honneur du roi, le nom de ***Louisiane***.

558. — Travaux législatifs. Arts et lettres. — Il faut encore tenir compte à Colbert de la part qu'il prit aux travaux législatifs qui ont marqué le règne de Louis XIV. En 1667 fut publiée l'*Ordonnance civile* qui demeura jusqu'à la Révolution le *Code civil* de la France. En 1670 l'*Ordonnance criminelle* réglait la procédure, mais laissait subsister trop de traces de la législation du moyen âge. Colbert eut encore le mérite de préparer les ordonnances des *Eaux et Forêts*, du *Commerce*, de la *Marine*.

Il eut encore l'honneur d'être l'intermédiaire du roi pour ses générosités envers les gens de lettres et les artistes. Sur le modèle de l'Académie française, il établit pour les érudits l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* (1663), pour les savants l'*Académie des sciences* (1666), puis l'*Académie de musique* et pour la peinture l'*École de Rome*.

559. — Mort de Colbert (1683). — Malgré tant de services, Colbert mourut disgracié du roi (1683) et triste de n'avoir pu l'empêcher de se jeter dans des dépenses exagérées. « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, disait-il, je serais auvé dix fois. » Le peuple, très mécontent d'édits financiers

dont Colbert n'était certes point responsable, voulait outrager les restes de ce grand ministre, trop dur et trop inflexible, à la vérité, pour être populaire. Il fallut enterrer la nuit le créateur de notre industrie, de notre commerce, de notre marine et de nos finances.

IV. — L'unité religieuse. — Révocation de l'Édit de Nantes.

560. — Louis XIV et l'Église gallicane. — Louis XIV entendait constituer une Église dont il fût presque le chef, une Église française ou ***gallicane***. Une *assemblée du clergé*, réunie en 1682 sous la présidence de Bossuet, résuma dans quatre propositions les théories de l'église gallicane sur l'autorité du Saint-Siège. Cette *Déclaration*, dite de ***1682***, portait « que Dieu n'avait donné à saint Pierre et à ses successeurs *aucune puissance ni directe, ni indirecte sur les choses temporelles* ». Elle approuvait les décrets du concile de Constance reconnaissant les *conciles œcuméniques* (universels) comme *supérieurs au pape* dans les questions spirituelles.

Louis XIV voulut en outre qu'à Rome le quartier de l'ambassadeur français conservât le privilège d'être un *asile* : il blessa à la fois le pape et la justice, en maintenant par la force un abus auquel avaient renoncé les autres souverains.

561. — Louis XIV et les protestants. — Plus Louis XIV résistait au pape dans l'ordre politique, plus il voulait témoigner de son attachement au catholicisme. De même qu'il n'y avait qu'un roi, il ne voulait qu'une seule loi, qu'une seule foi. Bien que les protestants vécussent en sujets soumis et actifs, bien qu'ils eussent entre les mains presque tout le commerce et l'industrie du royaume, Louis XIV revint sur la promesse que leur avait faite Henri IV et qu'avait maintenue le cardinal de Richelieu, même après ses victoires, de leur laisser le libre exercice de leur culte. Louis XIV, déjà vieilli, tombait sous l'influence de Mme de Maintenon, femme habile et insinuante, qu'il épousa secrètement après la mort de la reine Marie-Thérèse. Le secrétaire d'État de la guerre, Louvois, l'homme impitoyable, poussait Louis XIV aux violences. Pour forcer les protestants à se convertir, on logea chez eux des gens de guerre; comme les dragons se signalèrent par leurs excès, on a donné le nom de *Dragonnades* à cette persécution d'un nouveau genre. Les conversions arrivèrent par milliers, grâce à ces *missionnaires bottés*, comme on appelait les soldats.

562. — Révocation de l'édit de Nantes (1685); ses conséquences. — Lorsque la terreur régna dans les pays protestants et qu'on eut obtenu des Réformés la pratique apparente du catholicisme, Louis XIV porta le dernier coup en ***révoquant l'édit de Nantes*** (1685). L'exercice du culte protestant fut interdit, ses ministres furent bannis du royaume.

Malgré la surveillance rigoureuse exercée pour empêcher l'émigration, et les supplices qui la punissaient, une foule de disciples suivirent leurs pasteurs exilés et allèrent chercher au loin une terre où leur conscience fût libre. On calcule que, dans les dernières années du règne de Louis XIV, trois cent mille Réformés passèrent la frontière en dépit des ordonnances les plus sévères. Des provinces perdirent un tiers de leur population, et surtout de la population industrielle. La Hollande, la Prusse, l'Angleterre profitèrent de ce que nous laissions échapper. Londres eut un faubourg peuplé d'artisans français, et Berlin, qui en accueillit un grand nombre, leur dut l'origine de sa fortune industrielle.

Les carrières libérales perdirent également beaucoup d'hommes distingués. L'armée vit douze mille soldats et six cents officiers porter à l'étranger, avec leur bravoure, un sentiment implacable de vengeance : sentiment qui anima aussi leurs descendants. Au nombre des chefs de l'armée allemande qui envahit la France en 1870, on remarquait des généraux au nom français, et ce n'étaient pas les moins acharnés.

563. — Louis XIV et les jansénistes. — Parmi les catholiques des doctrines particulières s'étaient répandues, dans la première moitié du XVIIe siècle, sur la grâce, le libre arbitre, l'usage des sacrements, l'autorité du pape, qui paraissaient analogues à celles du protestantisme. Ces doctrines, vagues, propagées par un Hollandais, *Jansénius*, mort évêque d'Ypres en Belgique, avaient été vivement combattues par les Jésuites et finalement condamnées par la cour de Rome. Elles avaient surtout trouvé asile dans une abbaye, celle de *Port-Royal des Champs*, près de Paris, où des solitaires, renommés pour leur science et leur austérité, les conservaient tout en se défendant de s'éloigner du catholicisme. La persécution atteignit ces solitaires et l'abbaye de Port-Royal fut détruite de fond en comble. Le jansénisme cependant devait reparaître au siècle suivant.

Résumé.

541-543. — Le règne de Louis XIV marque le triomphe de la ***monarchie absolue.*** Louis XIV personnifie l'État : « L'*État, c'est moi* ».

Il domine et asservit les seigneurs qu'il retient à sa **cour brillante**.

544-546. — Louis XIV gouverna avec l'aide de *conseils* qu'il présidait, de *secrétaires d'État* ou ministres choisis par lui en dehors de la grande noblesse et qu'il renvoyait à son gré. Son action s'étendait sur les provinces par des *intendants* révocables qui enlevaient tout pouvoir aux *gouverneurs*. Il commençait une énergique concentration qui favorisait l'unité.

547, 548. — Louis XIV se préoccupa vivement des intérêts et des progrès économiques du pays. Grâce au génie de **Colbert**, il ranima la prospérité.

Colbert mit un peu d'ordre dans l'administration financière, établit le *budget*, diminua les *tailles* et augmenta les revenus.

549-552. — Il releva l'*agriculture* ruinée par les guerres civiles. Mais il s'appliqua surtout à réveiller l'*industrie*. Il créa vraiment l'**industrie manufacturière** par ses *primes*, ses encouragements et le **système protecteur**.

553-559. — Il perça des routes, creusa des canaux, surtout le canal du *Languedoc*, favorisa la **marine marchande** en lui appliquant le système protecteur, mit sur un pied admirable la **marine militaire** et organisa un **empire colonial**.

560. — Louis XIV ne domine pas seulement la noblesse, mais le clergé qu'il oblige à lui obéir plutôt qu'au pape. La *Déclaration de* 1682 formulait les libertés de l'**Église gallicane** presque indépendante du Saint-Siège.

561-563. — Puis Louis XIV **révoqua l'édit de Nantes** (1685). Les protestants, dont le culte était interdit, émigrèrent en masse et allèrent porter à l'étranger les industries de la France et aussi la haine de Louis XIV.

DEVOIRS ÉCRITS

Une journée de Louis XIV. — Colbert ; ses services.

QUESTIONNAIRE

Quel était le caractère de Louis XIV? — Quelle idée se faisait-il de son autorité? — Comment était organisé le gouvernement central? — Comment s'exerçait l'action sur les provinces? — Comment appelle-t-on cette concentration des pouvoirs?

Quel grand ministre dirigeait les finances? — Quelle importante mesure financière lui doit-on? — Comment fut relevée l'agriculture? — Comment fut encouragée l'industrie? — Le commerce? — Qu'entend-on par le système protecteur? — Quel grand canal date de cette époque? — Que fit Colbert pour la marine marchande? — Pour la marine militaire? — — Quelles colonies furent acquises à la France?

Qu'entend-on par la Déclaration de 1682? — Qui avait signé l'édit de Nantes en faveur des protestants? — Quand Louis XIV le révoqua-t-il? — Quelles furent les conséquences de cette révocation?

CHAPITRE XXX

LA PUISSANCE MILITAIRE DE LA FRANCE SOUS LOUIS XIV

SOMMAIRE. — *La France centralisée devint rapidement la première puissance militaire de l'Europe. Louis XIV put compléter les frontières françaises au nord et à l'est; mais il provoqua des coalitions qui l'obligèrent à des guerres longues et ruineuses.*

I. — L'armée. — Les réformes de Louvois.

564. — L'armée française au début du règne de Louis XIV. — La guerre de Trente ans avait complètement changé le caractère de l'armée, organisée dès lors en *régiments*, très forte en infanterie, mobile, manœuvrière. Sa composition toutefois n'était pas modifiée. Les *nobles* seuls commandaient les régiments et les compagnies. Le service militaire sans doute exigeait des connaissances spéciales qui n'étaient pas nécessaires autrefois. Mais les nobles n'en continuaient pas moins de considérer comme un privilège de leur naissance celui de commander sans avoir appris à obéir. Dès leur jeunesse ils devenaient *propriétaires* de régiments, se reposant sur un lieutenant-colonel, soldat vieilli sous le harnais, du détail des marches et des campements. Dès que la mauvaise saison arrêtait les hostilités, ils quittaient l'armée pour venir faire leur cour au roi et recherchaient les faveurs du prince qui tenaient lieu de mérite. Le recrutement des soldats se faisait par le *racolage* qui donnait lieu à une foule d'abus et peuplait les régiments de recrues enrôlées par surprise dans un moment d'ivresse. Les chefs de tout rang, capitaines, colonels, généraux spéculaient sans honte; nulle mesure régulière n'assurait les subsistances, l'habillement, ni même l'armement; aucune règle ne déterminait l'avancement des officiers; la discipline très

relâchée des troupes, obligées de vivre de maraude, en faisait un vrai fléau pour le pays.

565. — Les réformes de Louvois; la discipline; l'avancement. — Le fils du chancelier Le Tellier, le marquis de ***Louvois***, nommé secrétaire d'État de la guerre, entreprit des réformes qui constituèrent vraiment la France comme puissance militaire. Il ne lui venait pas à l'idée de détruire une organisation encore toute féodale, mais s'il toléra que les seigneurs achetassent à prix d'argent un commandement à l'armée, il fit des règlements obligeant les propriétaires de régiments à les tenir complets, à veiller à leur subsistance, à leur habillement, qui fut *uniforme* dans chaque régiment.



Louvois.

Louvois rétablit la ***discipline***, à laquelle furent soumis les officiers, contraints, de si haute naissance qu'ils fussent, à s'acquitter de leurs devoirs.

L'avancement des officiers généraux fut réglé selon la durée des services, selon l'*ordre du tableau*[1]. Louvois rabaissait ainsi les gens qui se croyaient nés, comme le duc et pair Saint-Simon, pour commander aux autres et, en leur qualité de grands seigneurs, n'aimaient pas « à rouler pêle-mêle avec tout le monde ».

566. — Les armes. — Louvois imposa aux soldats la *marche au pas*, et modifia l'armement. On se battait encore avec la pique et la hallebarde. On améliora le ***mousquet*** : on y avait d'abord mis

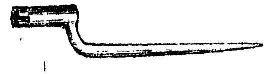


Fusil dit de Vauban et première baïonnette (1701).
Musée d'artillerie.

le feu avec une *mèche* puis adapté un mécanisme, le *rouet* qui faisait jaillir des étincelles d'un silex ou *pierre à fusil*, le rouet fut supprimé; le choc du chien contre le bassinet rempli de poudre produisit l'étincelle et détermina l'explosion; le mousquet se changea en ***fusil***. En 1671 il y eut un régiment de ***fusiliers***.

1. C'est-à-dire une liste d'ancienneté, un tableau d'avancement.

Pour conserver la pique, on imagina de transformer à volonté le fusil en y introduisant, au besoin, un fer long soutenu par un manche de bois. Or, dans ce cas, on ne pouvait plus tirer. Afin de remédier à cet inconvénient, on adapta ce fer au canon du fusil par une *douille* creuse : ce fut la ***baïonnette*** (appelée ainsi, on le croit, parce qu'elle avait été inventée à Bayonne). Le fusilier put tirer et, en abordant l'ennemi, se servir de son arme comme d'une pique, sans que le tir néanmoins fût gêné. C'était le fusil moderne.



Première baïonnette à douille (1703).
Musée d'artillerie.

567. — L'armée de Louis XIV. — Considérablement accrue, l'armée, en 1672, comptait 52 régiments nationaux et étrangers, nombre porté à 167 et même 264 dans la guerre de Succession d'Espagne. Louis XIV eut jusqu'à 400 000 hommes sous les armes.

Les regiments étaient commandés par un *colonel* (noble, nous l'avons dit, et propriétaire du régiment), puis un *lieutenant colonel*. Les bataillons des régiments furent groupés en *brigades* que conduisaient des généraux *brigadiers*. Des *lieutenants généraux*, dépendant directement du roi, commandaient l'armée et la charge de connétable avait été supprimée. Des *maréchaux de camp* aidaient les lieutenants généraux.



La marche au pas.

Les *bataillons d'infanterie* ont en tête une compagnie de *grenadiers*[1], et la cavalerie, divisée en grosse et légère, comprend des *dragons*, des *carabins* ou *carabiniers*, des *cuirassiers*, des *chasseurs*, ensuite des *hussards*, équipés à la hongroise. La *maison du roi* (troupes d'élite et de réserve) comprend le régiment des *gardes françaises*, celui des *gardes suisses*, puis les *gardes du corps*,

1. Ce nom resta aux compagnies d'élite même quand les grenadiers ne lancèrent plus à la main de petites bombes ou *grenades*.

les *chevau-légers*, les *mousquetaires*, et des compagnies de gentilshommes.



Grenadier lançant à la main de petits projectiles en forme de grenade. — Règne de Louis XIV.
Ce costume donne une idée de la tenue de l'infanterie; les ornements seuls variaient selon les régiments.

Les compagnies de canonniers formèrent le régiment royal d'*artillerie*, auquel s'ajouta le régiment de bombardiers. Il y eut aussi des compagnies d'ouvriers, de sapeurs, de mineurs. Une première *école d'artillerie* fut fondée à Douai (1679).

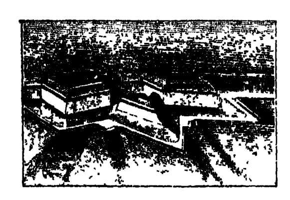
Louvois, ministre prévoyant, créa des *magasins de vivres* pour l'approvisionnement des armées en campagne, des hôpitaux militaires. Les blessés, les invalides, étaient jusqu'alors répartis dans des couvents. Louis XIV voulut les recueillir dans un magnifique asile et fit bâtir le vaste monument des *Invalides*.

568.—Vauban. — En même temps, *Vauban* fortifiait avec un art ingénieux les villes frontières. « Né le plus pauvre gentil-

homme du royaume, » comme il le disait lui-même, Sébastien le Prestre, seigneur de Vauban, n'avait qu'une chaumière de paysan : une seule chambre, une grange et une écurie; on la montre encore dans le Morvan bourguignon[1]. Orphelin à l'âge de six ans, il reçut quelques leçons du pauvre curé de son village, pour lequel il travaillait en échange de l'abri qu'il avait reçu chez lui. Parmi les éléments que celui-ci enseigna à son intelligent élève, se trouva la pratique de l'arpentage, qui peu à peu conduisit Vauban à s'occuper tout seul de fortifications. A dix-sept ans il s'engagea dans les troupes de Condé pendant la Fronde, et fut fait prisonnier. Mazarin, ayant entendu dire que le jeune soldat s'entendait en fortifications, le convertit facilement à la cause royale. On l'attacha comme aide à un homme médiocre qui passait pour le premier ingénieur du temps, et Vauban eut bientôt dépassé son maître. En 1667, il fut nommé par Louis XIV commissaire général des fortifications du royaume.


Vauban

569. — Les fortifications. — Au moyen âge, les villes et les châteaux avaient rivalisé à qui se protégerait par les murailles les plus hautes et les plus épaisses. Les progrès de l'artillerie rendirent ces murailles inutiles, puisque les boulets y faisaient brèche ou que les bombes étaient envoyées par-dessus dans la ville même. On sauta alors à l'idée opposée, et Vauban contribua beaucoup à préciser le système des *fortifications rasantes*, presque au niveau du sol. Ces murs bas, en terre, n'offraient que peu de prise aux boulets et abritaient les batteries qu'on élevait pour répondre aux canons de l'assaillant. Vauban appliqua rigoureusement la géométrie au dessin des fortifications : il multiplia les angles, les formes d'étoiles, de manière que le feu des pièces pût se porter dans toutes les directions possibles.


Fortifications de Vauban.

La vie militaire de Vauban est des mieux remplies. Il fit réparer 300 places fortes anciennes, en fit construire 33 neuves; il con-

1 Vauban naquit à Saint-Léger-de-Fougeret, appelé, depuis 1867, Saint-Léger-Vauban (Yonne). On lui a élevé, en ce pays, une statue (1905)

duisit 53 sièges et se trouva en personne à 143 engagements de vigueur. Il porta l'art de la défense au même degré de perfection que celui de l'attaque, de sorte que, dans l'armée, il y avait deux dictons militaires : « *Ville assiégée par Vauban, ville prise; ville fortifiée par Vauban, ville imprenable* ».

Vauban, pour lui-même hardi jusqu'à la témérité, ménageait le sang des autres. « Il vaut mieux, disait-il, brûler plus de poudre et verser moins de sang. » « Sire, disait-il encore à Louis XIV, j'aime mieux conserver 100 soldats à Votre Majesté que d'en tuer 3000 aux ennemis. » « C'était, a dit Saint-Simon, qui n'a pas l'habitude de flatter, le plus honnête homme et le plus vertueux homme de son siècle, le plus simple, le plus vrai, le plus modeste. » C'était aussi un grand citoyen, dévoué à son pays, et pour lequel le sévère Saint-Simon créa le nom de *patriote*.

II. — Conquêtes de Louis XIV. (Carte p 441.)

570. — Conquête de la Flandre (1667-1668). — Jeune, entreprenant, ayant organisé une forte armée, Louis XIV en profita pour assurer à la France de nouvelles extensions territoriales. Il avait déjà intimidé le roi d'Espagne, Philippe IV, son beau-père, en le forçant à reconnaître la prééminence des ambassadeurs de France. Il n'hésita pas, à la mort de Philippe IV (1665), à revendiquer les *Pays-Bas* comme *dévolus* (c'est-à-dire revenant à sa femme, Marie-Thérèse, par la loi du pays).

Dans une campagne qui sembla le voyage d'une cour, car la reine et les dames de sa suite entraient en carrosse dans les villes à mesure que celles-ci se soumettaient, la ***Flandre*** fut occupée (1667).

Pendant l'hiver, le roi et le prince de Condé parurent tout à coup en *Franche-Comté* (1668) et s'emparèrent de la province en moins de trois semaines.

La rapidité de ces conquêtes excita la jalousie des puissances voisines. La *Hollande*, la *Suède*, jadis alliées de la France, se retournèrent contre elle et conclurent avec l'*Angleterre* une ***triple alliance***. Louis XIV s'arrêta et signa le traité d'***Aix-la-Chapelle***, qui ne lui laissa que ses principales conquêtes en Flandre : *Bergues*, *Douai*, *Lille* (1668).

571. — Invasion de la Hollande par les Français (1672). — Au lieu de s'en tenir à cette politique nationale, Louis XIV chercha à accabler de toutes ses forces la Hollande qui s'était autrefois

affranchie de l'Espagne avec l'aide de la France. Louis XIV ne pardonnait pas aux Hollandais d'avoir arrêté son succès. Il était, en outre, blessé de leur *fierté républicaine*. Excité par Louvois, qui poussait aux conquêtes; ayant même l'approbation de Colbert, qui voulait écarter de nos ports les marchands hollandais, Louis XIV, avec une armée de 100 000 hommes, envahit la Hollande (1672).

Commandée par le roi en personne, dirigée par Condé et Turenne, l'armée se porta, par la vallée de la Moselle, en Allemagne, et tourna la Belgique. Elle arriva au point où le Rhin se divise en plusieurs bras, à *Tolhuys*. Elle le passa à gué malgré les troupes ennemies, et se trouva au milieu de la Hollande. Ce fut le fameux *passage du Rhin* que Boileau célébra avec trop d'enthousiasme.

Le résultat de cette opération militaire fut la soumission des principales villes de la Hollande. Un officier écrivait à Turenne: « Si vous pouvez m'envoyer 500 chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places ». Vaincus presque sans combat, les Hollandais demandèrent la paix.

Louis XIV, enivré par l'orgueil, s'obstinait à leur imposer des conditions inacceptables. Le parti de la guerre l'emporte alors à la Haye : une révolution éclate; le premier magistrat du pays, le grand pensionnaire *Jean de Witt*, est massacré avec son frère, *Corneille de Witt*; on proclame *stathouder* (commandant en chef) le jeune **Guillaume de Nassau**, prince d'Orange. Celui-ci fait ouvrir les écluses d'Amsterdam. Les campagnes, qui, en Hollande, se trouvent au-dessous du niveau de la mer et que des digues protègent à grand'peine, sont envahies par les eaux, et la flotte hollandaise vient se ranger autour d'Amsterdam. Les Français sont obligés de reculer devant l'inondation.

572. — Première coalition contre Louis XIV (1673-1676). — Guillaume, en même temps, appelle les autres puissances à son secours : le roi d'*Espagne*, l'*empereur d'Allemagne* concluent avec les Hollandais la ligue de *la Haye* (1673). Alors Louis XIV est obligé de faire face à de nouveaux ennemis et de renoncer à la Hollande.

L'Espagne, en accédant à la coalition, offrait à Louis XIV l'occasion de nouvelles conquêtes : il se jeta une seconde fois sur la ***Franche-Comté***. *Besançon* fut pris en neuf jours et la province entière réduite en six semaines (1674).

Puis le prince de Condé alla combattre, dans les Pays-Bas, Guillaume d'Orange, et lui livra une bataille sanglante, à

Senef[1] (1674), où il demeura vainqueur, grâce à sa ténacité et à son ardeur.

573. — Invasion de l'Alsace par les Impériaux (1674); sa délivrance par Turenne (1675). — Turenne, de son côté, entra et s'avança fort loin en Allemagne, mais se vit bientôt obligé de reculer devant une armée double de la sienne. Soixante-dix mille Allemands, passant par Strasbourg, ville libre et neutre, pénétrèrent dans l'Alsace, cette province encore à peine rattachée à la France. Le maréchal se retira en Lorraine par le col de Saverne.

Les coalisés se répandirent avec sécurité dans leurs cantonnements d'Alsace, se dispersant pour vivre plus à l'aise. Or, derrière l'épais rideau de la chaîne des Vosges, Turenne prépare une nouvelle campagne. Au milieu de décembre, par un froid rigoureux, il met en marche ses soldats par petites colonnes. Il longe toute la chaîne des montagnes au lieu de la traverser, et, malgré les neiges et les fondrières, il arrive en vingt-deux jours à l'extrémité sud, à *Belfort*. Il rentre en Alsace, bat les Impériaux à ***Mulhouse*** avant qu'ils soient revenus de leur surprise, puis à ***Colmar***, à ***Turkheim***, et les rejette au delà du Rhin (1675). *En quinze jours il avait délivré l'Alsace.* Ce fut un cri de joie par toute la France, et Turenne, retournant à Paris, vit les populations courir à sa rencontre pour remercier le grand capitaine qui venait de sauver le pays d'une invasion.

Mais, dans la campagne d'été, au moment où il avait de nouveau pénétré en Allemagne et où il tenait tête au redoutable général Montecuculli, Turenne, la veille d'une bataille, près du village de *Salzbach*, périt atteint par un boulet (27 juillet 1675) Le même boulet avait emporté le bras du lieutenant général Saint-Hilaire. Le fils de Saint-Hilaire se précipita en larmes sur son père; mais celui-ci lui dit : « Ce n'est pas moi, mon fils, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer ». Les soldats désespérés s'écrièrent qu'ils avaient perdu leur père. Les généraux, devenus timides, repassèrent le Rhin. En France, le deuil fut universel, et Louis XIV voulut que Turenne fût enterré à Saint-Denis comme le connétable Duguesclin.

574. — Les premières victoires navales; Duquesne. — Après Turenne, l'armée fut privée de Condé, obligé par ses infirmités de se retirer à Chantilly. La guerre continentale se borna à des sièges de villes, *Valenciennes*, *Cambrai* (1678), *Gand* (1678). L'intérêt passa à la lutte maritime.

C'étaient en réalité alors les débuts de la marine créée par

1. Ville de Belgique (Hainaut), à 20 kilomètres de Charleroi.

Colbert. Elle avait à combattre à la fois les flottes espagnoles et hollandaises. ***Duquesne***, l'un des plus illustres marins français, né à Dieppe, battit les flottes hollandaise et espagnole dans la Méditerranée, sur les côtes de Sicile, près de ***Syracuse*** et de ***Palerme*** (1676). A la bataille de Syracuse, l'amiral hollandais *Ruyter* fut mortellement blessé. Louis XIV ordonna que le navire qui rapportait en Hollande le corps de Ruyter fût accueilli dans les ports français et que les honneurs fussent rendus au vaillant amiral ennemi.

575. — Traités de Nimègue. — La coalition, voyant qu'elle ne pouvait abattre Louis XIV, consentit à la réunion d'un congrès à *Nimègue*, et les différentes puissances signèrent avec Louis XIV les *traités* de ***Nimègue***, qui lui laissaient ses conquêtes en ***Flandre*** et la ***Franche-Comté***.

576. — Puissance de Louis XIV. — Louis XIV avait bravé toute l'Europe. Paris, en souvenir de ses victoires, lui éleva des arcs de triomphe qui sont aujourd'hui la porte *Saint-Denis* et la porte *Saint-Martin*. Les poètes célébraient sa gloire. A sa cour se succédaient les fêtes et les brillants carrousels. Flatté jusque dans ses vices, le roi voyait ses favorites, Mlle de la Vallière, puis Mme de Montespan, Mme de Maintenon, honorées comme des reines. L'adulation fut poussée à un tel point, qu'inaugurant une statue de Louis XIV sur la place des *Victoires* (1686), le maréchal de la Feuillade, à la tête du régiment des gardes, se prosterna devant cette image comme devant une divinité.

577. — Les Chambres de réunion; Strasbourg. — Interprétant à son profit certaines clauses du traité de Nimègue, Louis XIV établit des *Chambres de réunion* pour rechercher les dépendances des pays qui lui avaient été cédés. Quatre-vingts seigneuries furent ainsi, en Lorraine, en Franche-Comté, reprises par les Français.

Louis XIV désirait surtout posséder ***Strasbourg***, demeurée ville libre au milieu de l'Alsace, qui était devenue française. Le parti français, très puissant à Strasbourg, favorisa les desseins de Louis XIV, et Strasbourg ouvrit ses portes sans qu'il fût besoin de tirer un coup de canon (1681). Cette ville, jadis romaine et franque, rentrait dans la patrie française.

578. — Bombardement d'Alger et de Gênes. — Du nord de l'Afrique, où s'étaient formés des États musulmans, dits *Barbaresques*, des pirates ne cessaient d'infester les côtes de la Méditerranée. Une flotte alla châtier ces odieux pirates. ***Alger*** fut bombardé deux fois (1681, 1683), et de nombreux chrétiens

délivrés bénirent le nom de Louis XIV. *Tunis* et *Tripoli* se virent également punies.

La ville de *Gênes*, en Italie, fournissait des munitions de guerre aux Barbaresques; elle accueillit mal les représentations de Louis XIV: il la fit alors bombarder, et le *doge*, le chef de la république, auquel une loi défendait de quitter la ville, dut venir à Versailles s'humilier devant le roi (1684). Le marquis de Seignelay, le fils de Colbert, promena avec complaisance le doge Imperiale Lascaro dans les salles et les galeries. Seignelay lui ayant demandé ce qu'il y trouvait de plus étonnant, en reçut cette fière réponse: « C'est de m'y voir ».

579. — Les conséquences européennes de la révocation de l'Édit de Nantes. — La révocation de l'***Édit de Nantes*** (1685) eut pour la politique extérieure d'incalculables conséquences. Louis XIV, qui avait inquiété les puissances catholiques par son ambition, irrita les nations protestantes. Les émigrés portèrent en tous lieux la haine du nom de Louis XIV. Les protestants anglais répondirent à la révocation de l'Édit de Nantes par une révolution qui, en 1688, renversa le roi catholique *Jacques II* et assura le trône d'Angleterre non seulement à un prince protestant, mais à l'ennemi le plus acharné de Louis XIV. *Guillaume d'Orange*, qui prit le titre de *Guillaume III* et gouverna à la fois l'Angleterre et la Hollande.

III. — Luttes de Louis XIV contre l'Europe. La succession d'Espagne.

580. — Louis XIV et Guillaume III. — Non content de donner à Jacques II fugitif une hospitalité fastueuse au château de Saint-Germain, Louis XIV prit en mains sa cause et voulut le rétablir sur le trône d'Angleterre. Il reprenait la politique religieuse de Philippe II. Guillaume III, son adversaire, taciturne, opiniâtre, cachant dans un corps maladif une âme intrépide, devint dès lors le chef de toutes les ligues contre la France.

581. — Guerre de la ligue d'Augsbourg; guerre maritime. — Une ligue déjà formée en 1686 à ***Augsbourg*** entre l'empereur d'Allemagne, l'Espagne, la Hollande, même la Suède, se renouvela. Louis XIV, qui avait recommencé à envahir l'Allemagne, rappelle ses armées, et celles-ci, sous les ordres de Louvois, dévastèrent affreusement le *Palatinat*, livrant aux flammes les villes de Manheim, de Spire, d'Heidelberg. Les Allemands, qui montrent encore les ruines du beau château d'Heidelberg, conçurent dès

lors un sentiment de haine qui rendit les guerres plus acharnées.

Tout entier à son projet de rétablir Jacques II, Louis XIV tourna ses efforts de ce côté ; la guerre dite de la *ligue d'Augsbourg* devint surtout une guerre maritime. Les vaisseaux français, commandés par *Château-Renaud* et l'illustre ***Tourville***, triomphèrent des vaisseaux anglais aux combats de ***Bantry*** (1689) et de ***Beachy-Head*** (1690). Mais Jacques II, arrivé en Irlande, perdit une bataille sur le bord de la ***Boyne***.

Sans se décourager, Louis XIV prépara un nouvel armément. Tourville, avec une flotte de 44 vaisseaux, soutint le magnifique combat dit de ***la Hougue*** (1692), contre 90 vaisseaux anglais et hollandais. Monté sur le *Soleil-Royal*, Tourville lutta, sans fléchir, de dix heures du matin à sept heures du soir, mais, obligé à la retraite, il perdit sur les côtes de la presqu'île du Cotentin douze vaisseaux, ce qu'on appela avec exagération le *désastre de la Hougue*. Néanmoins, on ne livra plus de grandes batailles navales, et la guerre maritime se réduisit à une guerre de courses, où se distinguèrent ***Jean Bart*** et ***Duguay-Trouin***, l'un de Dunkerque, l'autre de Saint-Malo. Ils devinrent la terreur des Anglais et des Hollandais.

582. — Guerre continentale. — Louis XIV voulut prendre sa revanche sur terre. Les Français entrèrent dans les provinces belges. Le maréchal *duc de Luxembourg* y remporta les brillantes victoires de ***Fleurus*** (1690), de ***Steinkerque*** (1692), de ***Neerwinden*** (1693). A cause des nombreux drapeaux qu'il avait envoyés à Paris, on le surnommait le *tapissier de Notre-Dame*.

En Italie, le maréchal de *Catinat* gagnait sur les troupes du duc de Savoie les batailles de ***Staffarde*** (1690) et de la ***Marsaille*** (1693).

Ces succès amenèrent la paix de ***Ryswick***, en Hollande (1697), paix stérile. Sans doute la France conserva ***Strasbourg***, mais elle ne garda rien de ses autres conquêtes, et Louis XIV dut abaisser son orgueil au point de reconnaître *Guillaume III* comme *roi d'Angleterre*.

583. — L'héritage espagnol. Le testament de Charles II (1700). — Ce qui avait hâté la conclusion de la paix de Ryswick (1697), c'était la prévision de la mort du roi d'Espagne, *Charles II*, toujours languissant et qui mit trente ans à mourir. Charles II n'avait point d'héritier. Louis XIV, fils d'une infante espagnole, Marie-Thérèse, prétendait à la succession.

L'empereur d'Allemagne, *Léopold*, qui avait également épousé une infante espagnole, réclamait aussi cet héritage. Toutefois

Marie-Thérèse, étant l'aînée, avait les droits les plus sérieux; on n'opposait à Louis XIV que la renonciation faite au traité des Pyrénées, renonciation nulle, puisque la dot de la reine n'avait point été payée.

Charles II, sollicité par les influences rivales, avait fait plusieurs



Carte pour les guerres de Louis XIV et frontières de la France en 1715.

testaments. Il en signa enfin un dernier en faveur du *duc d'Anjou*, second fils du dauphin et petit-fils de Louis XIV. Charles imposait comme condition la séparation des deux couronnes de France et d'Espagne, et le duc d'Anjou ne paraissait alors avoir aucune chance de devenir héritier du trône de France.

Lorsque, après la mort de Charles II (1er novembre 1700), on connut le testament, Louis XIV hésita longtemps à l'accepter. Enfin, le mardi 16 novembre, le roi, à son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, où se trouvait le duc d'Anjou, et lui dit de saluer son nouveau maître. Faisant alors ouvrir les portes toutes grandes et présentant son petit-fils aux seigneurs, Louis XIV dit avec solennité : « Messieurs, voici le roi d'Espagne ». Puis, se tournant vers le duc d'Anjou, il le pria de



Louis XIV présentant à la cour son petit-fils, le duc d'Anjou : « Messieurs, voici le roi d'Espagne ».

se souvenir sur le trône d'Espagne qu'il était prince de France. L'ambassadeur espagnol fit observer que le voyage allait devenir aisé « que les Pyrénées étaient fondues ». On en a fait le mot célèbre : « Il n'y a plus de Pyrénées ». Les Espagnols accueillirent avec enthousiasme le jeune duc d'Anjou, qui fut proclamé roi sous le nom de *Philippe V*. L'Angleterre, la Hollande, le reconnurent. L'empereur Léopold seul armait.

584. — Nouvelle coalition contre la France (1701). — Louis XIV, par ses fautes, provoqua une nouvelle coalition : 1° il viola le traité de Ryswick en remplaçant les garnisons hollandaises des places fortes belges par des garnisons françaises; 2° il conserva au duc d'Anjou, par des lettres patentes, malgré le testament, ses droits à la succession au trône de France; 3° à la mort de Jacques II il salua son fils roi d'Angleterre, quoiqu'il eût reconnu ce titre, par le traité de Ryswick, à Guillaume III. Celui-ci forma une nouvelle ligue.

Trois hommes célèbres la dirigèrent : le grand pensionnaire de Hollande *Heinsius*; *Churchill*, duc de Marlborough, habile

général qui gouvernait l'Angleterre par sa femme, favorite de la reine *Anne*; le prince *Eugène de Savoie*, dont Louis XIV n'avait pas voulu faire un colonel, et qui s'était mis au service de l'Autriche.

Louis XIV survivait aux grands ministres, aux grands capitaines qui lui avaient assuré tant de succès. Il en était venu à croire que ses choix donnaient du génie et que ses ordres forçaient la victoire. La révocation de l'édit de Nantes avait ruiné l'industrie. Tant de guerres avaient épuisé les finances; c'est dans ces conditions que Louis allait de nouveau entreprendre de lutter seul contre l'Europe.

585. — La guerre de la succession d'Espagne (1701-1713). Victoires. — Louis XIV soutint d'abord la lutte avec avantage, et les victoires de ***Friedlingen***[1] (1702), de ***Spire***[2] (1703), de ***Hochstædt***[3] (1703), rendirent les Français maîtres de l'Allemagne.

Mais ces succès durèrent peu : ***Villars***, le vainqueur de Friedlingen et de Hochstædt, ayant été rappelé en France pour étouffer la révolte des protestants des Cévennes, dits les ***Camisards***[4], les armées françaises éprouvèrent une série de revers.

586. — Désastres: invasion de la France (1704-1712). — Après la défaite de ***Blenheim***, près de Hochstædt, il fallut sortir d'Allemagne.

Après la bataille de ***Turin***, il fallut abandonner l'*Italie*.

Les défaites de ***Ramillies*** (1706)[5], d'***Oudenarde***[6] (1708), firent perdre les *Pays-Bas*. (Carte p. 441.)

La France fut envahie, la ville de ***Lille prise***, malgré l'héroïque défense du maréchal de *Boufflers* qui tint deux mois dans la ville et deux mois dans la citadelle : il ne la livra que sur un ordre écrit du roi.

Des cavaliers ennemis se répandirent dans le Nord de la France et vinrent enlever, sur le pont de Sèvres, un officier du roi qu'ils prirent pour le dauphin. Puis un affreux hiver (janvier-février 1709) augmenta toutes les misères.

LECTURE N° 65.

L'hiver de 1709. — L'hiver de 1709 fut horrible. « Une gelée, qui dura près de deux mois de la même force, avait, dès les premiers

1. Bourg du grand-duché de Bade.
2. Sur le Rhin, ville de la Bavière Rhénane (ancien Palatinat).
3. Ville du royaume de Bavière, sur le Danube.
4. Ce mot vient, dit-on, de *camisade*, attaque nocturne.
5. Village de Belgique (Brabant).
6. Oudenarde ou Audenarde, ville de Belgique sur l'Escaut (Flandre orientale).

jours, rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure, et les bords de la mer capables de porter des charrettes. Un faux dégel fondit les neiges, il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant. Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers périrent; il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vigne. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale. Chacun resserra son vieux grain. Le pain enchérit outre mesure.... Les payements les plus inviolables commencèrent à s'altérer. En même temps, les impôts haussés, multipliés, exigés avec les plus extrêmes rigueurs, achevèrent de dévaster la France. Grand nombre de gens qui, les années précédentes, soulageaient les pauvres, se trouvèrent réduits à subsister à grand'peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres briguèrent les hôpitaux, combien d'hôpitaux ruinés renvoyaient leurs pauvres à la charge publique, et combien d'honnêtes familles expiraient dans les greniers. Il ne se peut dire aussi combien la misère échauffa le zèle et la charité, ni combien immenses furent les aumônes. » (Saint-Simon.)

587. — Villars; bataille de Malplaquet (1709). — Louis XIV, courbant son orgueil devant tant de malheurs, demanda la paix. Les coalisés, le croyant réduit à toute extrémité, n'en devinrent que plus acharnés : ils voulurent le forcer à chasser lui-même Philippe V d'Espagne. « Mieux vaut faire la guerre à mes ennemis qu'à mes enfants! » répondit-il, et il releva la tête; il écrivit à tous les gouverneurs, aux évêques, une lettre noble et patriotique. Le peuple comprit que Louis XIV ne luttait plus que pour l'honneur national. On oublia toutes les souffrances.

Les soldats n'avaient point de pain et ils étaient gais. « Quand les brigades marchent, écrivait Villars, il faut que les brigades qui ne marchent pas jeûnent. On s'accoutume à tout. Je crois cependant que l'habitude de ne pas manger n'est pas bien facile à prendre. » Attaqués à ***Malplaquet*** (sept. 1709, dép. du Nord), les soldats jetèrent le pain qu'on venait de leur distribuer, pour courir plus légèrement au combat. Ils furent vaincus, mais causèrent à l'ennemi plus de mal qu'ils n'en reçurent. L'espoir revint à la France.

588. — Louis XIV et le maréchal de Villars. Victoire de Denain (1712). — Les coalisés étaient aussi épuisés que la France. En Espagne, le maréchal de *Berwick* par la victoire d'***Almansa*** (1707), le duc de *Vendôme* par celle de ***Villaviciosa*** (1710), avaient affermi le trône de Philippe V. Le soir de Villaviciosa, le duc de Vendôme avait donné au jeune roi fatigué le plus beau lit sur lequel un prince eût couché, un monceau d'étendards et de drapeaux pris à l'ennemi. L'Angleterre, où ne régnait plus

Guillaume III, mais la reine *Anne*, et qui s'était garnie les mains en



Distribution de pain en 1709.

occupant *Gibraltar*, clef de la Méditerranée, se retirait de la ligue.
Louis XIV cependant avait encore à combattre deux ennemis

acharnés : la Hollande et l'Empire. La fortune même accablait encore le roi sous le poids des malheurs domestiques. Le dauphin mourait en 1711 ; le duc de Bourgogne, fils du dauphin, mourait avec sa femme en 1712; puis le duc de Bretagne, leur fils aîné, fut également enlevé par la mort. Louis XIV, qui s'était vu à la tête d'une florissante famille, n'avait plus pour héritier qu'un arrière-petit-fils âgé de deux ans. Et à ce moment la France était encore envahie.

Le prince Eugène assiégeait *Landrecies* : il appelait ses lignes, qu'il avait étendues jusqu'à *Denain*, « le chemin de Paris ». Louis XIV donna à Villars sa dernière armée, il lui dit d'un ton pénétré : « La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'État. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes, mais enfin la fortune peut vous être contraire; s'il arrivait malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre? » Villars n'osait répondre, balbutiait. Le roi reprit : « Pour moi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État. » Noble parole qui en fait oublier d'autres trop égoïstes; il n'eut pas besoin de la tenir : Villars, avec une heureuse audace, enleva le camp retranché de **Denain** (juillet 1712). Ce fut une victoire complète, qui entraîna la conquête des places surprises par les ennemis. La France était sauvée.

589. — Traités d'Utrecht et de Rastadt. — La paix ne tarda pas à être signée au congrès d'***Utrecht*** (1713), puis, après une courte et brillante campagne de Villars, avec l'empereur d'Allemagne, à ***Rastadt*** (1714).

Philippe V renonçait formellement à ses droits à la couronne de France. A ce prix, il gardait l'*Espagne* et ses *colonies*. Mais on lui enlevait les ***Pays-Bas***, le ***Milanais***, le ***royaume de Naples***, qui étaient donnés à la maison d'Autriche.

Il cédait le rocher de ***Gibraltar***, c'est-à-dire la porte de la Méditerranée, à l'Angleterre, qui le garde encore.

Il abandonnait la ***Sicile*** au duc de Savoie, qui prenait le titre de *roi de Sicile* (échangé bientôt contre celui de roi de Sardaigne).

L'électeur de Brandebourg était reconnu ***roi de Prusse***. Louis XIV ne perdait aucune des conquêtes de son règne, mais

cédait à l'Angleterre quelques colonies (l'*Acadie*, *Terre-Neuve*) et s'engageait à combler le port de *Dunkerque*. Il reconnaissait l'ordre de succession établi en Angleterre en faveur de la *maison protestante* de *Hanovre*.

La France perdait surtout par l'agrandissement des puissances rivales. *Les traités d'Utrecht détruisaient l'œuvre des traités de Westphalie.*

IV. — Situation de la France dans les dernières années du règne de Louis XIV.

590. — Rigueurs du gouvernement; police; lettres de cachet. — Les longues guerres de la deuxième partie du règne de Louis XIV causèrent de vives souffrances. Et plus le mécontentement se manifestait, plus Louis XIV redoublait de rigueur dans son gouvernement. Il avait créé une *police* pour assurer une plus régulière répression des crimes et pour aider la justice, mais elle fut surtout employée à rechercher les opinions, à surprendre le secret des lettres (ce qu'on appela plus tard le *cabinet noir*). Les *lettres de cachet* permettaient aux ministres du roi de faire emprisonner qui ils voulaient sans dire les motifs. Des hommes considérables étaient saisis et enfermés, sans jugement, à la Bastille; malgré les recherches les plus savantes, on n'a jamais pu établir l'identité du prisonnier qu'on a appelé le *Masque de fer* et qui vécut rigoureusement séquestré au château de l'île Sainte-Marguerite, puis à la Bastille, le visage couvert d'un masque de velours noir.

591. — Impôts. — Les taxes devenaient de plus en plus lourdes. Louis XIV sans doute faisait parfois porter sa vaisselle d'or et d'argent à la Monnaie, mais ces sacrifices ne pouvaient suffire à entretenir les armées. Le roi établit la *capitation*, impôt par tête, dont personne, pas même le dauphin, ne fut exempt. Ses produits et ceux des anciens impôts, même accrus et exigés avec la dernière violence, ne purent combler le déficit. Aussi Louis XIV emprunta-t-il à un taux usuraire. L'armée, à la fin du règne, ne recevait plus de solde régulière. Louis XIV laissa une dette de près de *trois milliards* de francs.

592. — Agriculture, industrie, misère. — L'agriculture avait supporté le poids des guerres et des impôts : elle était ruinée. Beaucoup de terres demeuraient en friche.

L'industrie déclinait dans les régions du centre, de l'ouest et

dans le midi de la France, depuis l'émigration d'une foule d'artisans chassés par la révocation de l'édit de Nantes.

La misère était grande, et les *Mémoires des intendants* nous révèlent la détresse de la plupart des provinces. Loin d'être peuplée comme aujourd'hui, la France ne comptait que 19 millions d'habitants. Les guerres, la mortalité résultant des famines et des épidémies, tendaient à réduire encore la population. La lecture des *Mémoires des intendants* est navrante.

593. — Mort de Louis XIV (1715). — Louis XIV mourut à Versailles le 1er septembre 1715 à l'âge de 77 ans, après un règne de 72 ans dont 54 de gouvernement personnel. Ce règne, d'abord glorieux, se terminait par des misères qui expliquent l'amertume des critiques dirigées plus tard contre le roi, qui n'avait voulu entendre que les flatteries.

Résumé.

564, 567. — En même temps qu'il s'assurait, avec Colbert, une marine militaire, Louis XIV organisa, grâce à ***Louvois***, une nombreuse et forte armée. Louvois régla la *discipline*, l'*avancement des officiers*, l'***habillement des troupes***, leur *armement*, et leur donna le *fusil*. Louis XIV eut jusqu'à 400 000 hommes sous les armes.

Louvois établit des magasins de vivres et fonda l'*Hôtel des **Invalides***.

568, 569. — ***Vauban***, ingénieur et général, inventa un nouveau système de *fortifications*, dites *rasantes*. Il couvrit les frontières d'une triple ligne de places fortes.

570. — Louis XIV voulut employer sa belle armée que dirigeaient *Condé* et *Turenne*. Il conquit sur les Espagnols la *Flandre*, la *Franche-Comté*, mais s'arrêta devant une *triple alliance* de l'Angleterre, la Hollande, la Suède. La paix d'***Aix-la-Chapelle*** lui laissa la ***Flandre***.

571. — Louis XIV, irrité contre les Hollandais, qui avaient arrêté ses succès, envahit leur pays; mais ceux-ci, ayant proclamé chef ou *stathouder* ***Guillaume d'Orange***, ouvrirent les écluses et inondèrent leur pays. L'Espagne et l'Allemagne se réunirent à la Hollande et formèrent une coalition (1673).

572-575. — La guerre fut marquée par la bataille de ***Senef*** (1674), par une seconde conquête de la Franche-Comté, par une belle campagne de Turenne qui délivra l'*Alsace* envahie par les Impériaux, par sa mort malheureuse, puis par les victoires navales de ***Duquesne***. La paix de ***Nimègue*** la termina, laissant à Louis XIV la ***Flandre*** et la ***Franche-Comté***.

576, 579. — Louis XIV continua ses conquêtes en pleine paix. Il complétait la possession de l'Alsace par la réunion de ***Strasbourg*** (1681), faisait deux fois bombarder *Alger* et aussi bombarder ***Gênes***. Il excita de

nouvelles jalousies en Europe et indigna les puissances protestantes par la *révocation de l'Édit de Nantes* (1685).

580-582. — A cette révocation répondit la révolution de 1688 en Angleterre qui installa en ce pays une dynastie protestante et surtout un ennemi acharné de Louis XIV, *Guillaume d'Orange*. Le roi veut renverser Guillaume et rétablir Jacques II. Une guerre de neuf ans, acharnée, sanglante, épuisa la France malgré les victoires du maréchal de Luxembourg à ***Fleurus***, ***Steinkerque***, ***Neerwinden***. La flotte, malgré le glorieux combat de la ***Hougue***, fut détruite par les Français eux-mêmes (1692). La marine ne se releva point de ce coup. Louis XIV s'estima heureux de signer la paix de ***Ryswick*** (1697).

583-585. — Quoique le royaume fût déjà épuisé, Louis XIV, en 1700, réclama la ***succession d'Espagne*** pour son petit-fils le duc d'Anjou qui devint ***Philippe V***. L'Europe se coalisa contre lui. Le maréchal de Villars gagna d'abord les victoires de ***Friedlingen*** (1702), d'***Hochstædt*** (1703).

586-589. — Mais les revers bientôt se succédèrent. Les Français durent évacuer l'Allemagne (1704). Défaits à ***Turin***, ils abandonnèrent l'Italie (1706). Vaincus à ***Ramillies*** (1706) et à ***Oudenarde*** (1708), ils se retirèrent des Pays-Bas. La France fut envahie, ***Lille*** pris. Un horrible hiver survint (1709). Les Français perdirent encore la bataille de *Malplaquet* (1709).

Mais le duc de Vendôme affermit en Espagne le trône de Philippe V par la victoire de ***Villaviciosa*** (1710) et Villars délivra le nord de la France par la victoire de ***Denain*** (1712).

Les traités d'***Utrecht*** (1713) et de ***Rastadt*** (1714) laissèrent l'Espagne à Philippe V, mais donnèrent les *Pays-Bas* et les *possessions italiennes* à l'Autriche. Deux royautés nouvelles furent reconnues (*Prusse*, *Savoie-Piémont*). La France descendit de son rang.

590-593. — Ces longues guerres épuisèrent le pays, et l'on sentit davantage le poids d'un *gouvernement absolu*, les rigueurs d'une *police* détournée de son vrai rôle. Les *lettres de cachet* multipliées mettaient la liberté des personnes à la discrétion des ministres du roi et la *Bastille* recevait nombre de prisonniers enfermés sans jugement.

Les *taxes* devenaient de plus en plus lourdes. Les nobles n'y échappèrent point et personne, pas même le dauphin, ne fut exempt d'un nouvel impôt, la *capitation*. Les impôts ne suffirent pas. Louis XIV avait recours à des *emprunts* qui accrurent la dette.

L'*agriculture* était ruinée; beaucoup de terres demeuraient en friche. L'*industrie* n'avait cessé de décliner depuis la révocation de l'Édit de Nantes, qui avait privé la France de nombreux artisans. La misère était affreuse dans les dernières années du règne de Louis XIV, et les *Mémoires des Intendants* en ont laissé des descriptions désolantes.

DEVOIRS ÉCRITS

L'armée et les réformes de Louvois. — Caractère et services de Vauban. — Les conséquences de la révocation de l'Edit de Nantes en Europe. — Le maréchal de Villars.

QUESTIONNAIRE

Comment se trouvait composée l'armée sous Louis XIV? — Que fit Louvois pour l'améliorer? — Comment régla-t-il l'avancement des officiers? — Que fit-il pour l'armement, pour les vivres?

Où naquit Vauban? — Quel système de fortifications imagina-t-il? — Quel mot flatteur créa pour lui Saint-Simon?

Quels furent les premiers actes de la politique extérieure de Louis XIV? — Qui arrêta le cours des succès de Louis XIV?

Quels étaient les griefs de Louis XIV contre les Hollandais? — Quelle route prit l'armée française pour entrer en Hollande? — Quelle révolution s'accomplit en Hollande? — Comment les Hollandais sauvèrent-ils leur pays? — Quelles puissances vinrent au secours de la Hollande? — Où Louis XIV reporta-t-il la guerre? — Quelle bataille gagna Condé en 1674? — Quel danger courut l'Alsace? — Comment et par qui fut-elle délivrée? — Quels succès remporta notre marine dans la Méditerranée? — Quel traité termina la guerre de Hollande?

Par quoi Louis XIV compromit-il la situation qu'il avait en 1678? — Pourquoi et combien de fois fit-il bombarder Alger? — Comment agit-il à l'égard de Gênes?

Quelles furent les conséquences de la révocation de l'Édit de Nantes en Europe?

Quelle ligue avaient déjà formée les puissances pour arrêter l'ambition de Louis XIV? — Quelle révolution éclata en Angleterre? — Que fit Louis XIV pour rétablir Jacques II sur le trône? — Où ce prince fut-il battu? — Comment s'engagea la bataille de la *Hougue*? — Qu'arriva-t-il après le combat? — Quels marins se distinguèrent dans la guerre de courses?

Quelles victoires remporta le maréchal de Luxembourg? — Quelles victoires remporta le maréchal de Catinat? — Quel traité termina la guerre?

Pourquoi Louis XIV réclamait-il la succession d'Espagne? — Quel prince le testament de Charles II désigna-t-il pour héritier?

Par quelles fautes Louis XIV provoqua-t-il une nouvelle coalition? — Quels étaient les chefs réels de cette coalition? — Quelles furent d'abord les victoires des Français? — Quels revers succédèrent à ces victoires? — Par qui fut défendu Lille? — Quelles souffrances amena l'hiver de 1709? — Quelle bataille perdit encore Villars?

Quelles victoires affermirent le trône de Philippe V en Espagne? — Quels deuils de famille accablèrent Louis XIV? — Rappelez les paroles que Louis XIV adressa à Villars? — Par quelle bataille Villars sauva-t-il le pays? — Quelles furent les clauses des traités d'Utrecht et de Rastadt? — En quelle année mourut Louis XIV? — Quel jugement peut-on porter sur lui? — Quels abus de son pouvoir lui reproche-t-on?

CHAPITRE XXXI

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
LES LETTRES ET LES ARTS AU XVII[e] SIÈCLE

SOMMAIRE. — *Les progrès réalisés en France depuis le commencement des temps modernes aboutissent, sous Louis XIV, à l'épanouissement d'une société polie, élégante, qui donne le ton aux autres nations. Une gloire incontestée de cette époque ce fut l'essor imprimé aux lettres et aux arts. La langue et la littérature françaises arrivèrent alors à un point de perfection qui fit des auteurs de ce siècle, dit le* **grand siècle** *ou le siècle classique, les modèles des écrivains des âges suivants.*

I. — La société sous le règne de Louis XIV.

594. — La cour et la ville. — Au XVII[e] siècle, l'amélioration des conditions matérielles de la vie, la tranquillité intérieure assurée, le développement de l'industrie avaient modifié l'esprit de la société française. Les nobles, ne guerroyant plus entre eux, rivalisaient désormais d'élégance et de beau maintien. La foule des seigneurs qui encombraient le château de Versailles donnait l'exemple, c'était la *cour*, et Paris ou la *ville* se réglait sur elle.

LECTURE N° 64.

Le luxe des costumes. — Le seigneur, dès le temps de Louis XIII, avait laissé tout attirail de guerre et ne portait plus que l'épée suspendue à un baudrier enrichi de broderies. Un large *chapeau* orné de plumes, une large *collerette*, une *cravate* de dentelle ; un *justaucorps* ; un riche *manteau* orné de rubans ; au-dessous des genoux, des cercles de dentelles qu'on appelait les *canons* ; enfin, au lieu de grosses bottes, des *demi-bottes* largement ouvertes, tel fut le costume des nobles.

Sous Louis XIV, l'*habit* remplaça le pourpoint et le justaucorps ; orné de broderies de soie et d'or, il marquait les rangs par sa richesse. La *culotte courte*, en velours de couleur, les *bas de soie* dessinaient la jambe. Aux manches, aux épaules, des *canons* comme aux genoux. Aux pieds, des *souliers à boucles d'or*.

Costumes sous Louis XIII, vers 1635.
(Fac-similé d'une gravure d'Abraham Bosse.)

Les cheveux naturels disparaissaient sous une ample *perruque* qui se déroulait jusque sur les épaules. Louis XIV avait son cabinet des perruques et en changeait plusieurs fois dans la journée. Les femmes étageaient très haut les coiffures, mêlées de plumes. Elles portaient des robes de brocart brochées d'or et de velours éclatants. Elles collaient sur leur visage de petites bandes de taffetas noir, des *mouches*, pour rehausser la blancheur de leur teint.

595. — Paris sous Louis XIII et Louis XIV. — Paris était devenu une vraie capitale. Le palais du *Louvre*, le *Palais Cardinal* bâti par Richelieu, puis laissé au roi et devenu le *Palais Royal*, le palais des *Tuileries*, le palais du *Luxembourg*, dû à Marie de Médicis, avaient excité l'émulation des seigneurs, qui se firent construire de somptueux hôtels. Louis XIII recula encore les remparts et Louis XIV fit faire des plantations d'arbres sur l'emplacement actuel des *boulevards*. Paris compta 500 000 habitants. La capitale eut un *lieutenant de police* et des *pompes à incendie*. Les rues commencèrent à être éclairées la nuit par des lanternes. Les nobles eurent des carrosses et, comme les rues étaient étroites, des *chaises à porteurs*.

596. — Les salons ; les ruelles ; l'esprit de société. — On vit se multiplier les réunions de la classe noble et de la bourgeoisie riche. On s'y appliquait à bien causer, risque à médire, à parler un langage choisi souvent jusqu'à la prétention et à la précio-

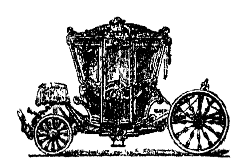
sité. Les dames, trônant en grand habit dans leurs chambres ornées de belles tapisseries, présidaient des cercles de dames et



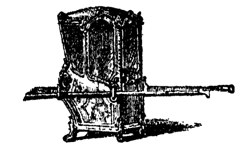
Costumes sous Louis XIV (1714).
Fragment d'un tableau de Louis Silvestre (1669-1740). — Palais de Versailles
(Photographie Guillot.)

de beaux diseurs (ce qu'on appelait des *ruelles*). L'*hôtel de Rambouillet* devint le modèle de ces salons où la société française se dépouillait de sa rudesse.

C'est dans ces chambres des grandes dames que se forma et se perfectionna l'esprit de conversation essentiellement français. Devant et autour du lit à baldaquin où trônait la marquise de Rambouillet, Julie d'Angennes, seigneurs et dames rivalisaient de propos légers, de récits amusants; on écoutait les sonnets de pauvres poètes admis, malgré leur roture et à cause de leur renommée, dans ces réunions aristocratiques. Le goût des choses de l'esprit atténuait la différence des rangs. On discutait avec passion les mérites du *Cid* ou de *Polyeucte*. On s'enflammait pour Voiture contre Benserade. On s'étudiait à s'exprimer dans un langage choisi, raffiné, qui ne tarda pas à devenir maniéré, précieux, abus que Molière corrigea avec tant de verve dans sa comédie *les Précieuses ridicules*. Les madrigaux bizarres, les expressions prétentieuses disparurent : il resta de toutes ces *ruelles* un tour élégant et gracieux donné à la langue française, une distinction dans les termes, une vivacité dans les répliques, qui firent de la conversation un art véritable et contribuèrent, avec le langage et les manières de la cour de Versailles, à faire la réputation de la *société française*, la plus polie et la plus agréable de l'Europe.



Carrosse



Chaise à porteurs.

LECTURE N° 65.

Les lieux de réunions à Paris; le Pont-Neuf; la galerie du Palais. — Les agrandissements et les embellissements de Paris en font le centre véritable et comme le lien de la société. Le lieu de réunion est alors le *Pont-Neuf*, qui garde encore ce nom, quoique datant de Henri III et de Henri IV. Son terre-plein qu'ornait la statue du roi populaire, sur « le cheval de bronze », offrait un emplacement pour les groupes, le recrutement des soldats, les tréteaux de charlatans et de bateleurs. La vue s'étendait, à droite, sur le Louvre, la longue galerie Henri IV et le nouveau Louvre de Louis XIV; à gauche, sur l'hôtel Conti, le collège des *quatre Nations* (aujourd'hui l'Institut) et des hôtels qui allaient s'espaçant en face du jardin des Tuileries. La perspective se terminait par les rives encore verdoyantes du *Cours la Reine*. Le

Pont-Neuf était le point extrême et le plus animé de l'activité parisienne. Sur les demi-cercles en saillie qu'on voit encore aujourd'hui mais vides, s'élevaient de petites boutiques de libraires et de commerçants. Les ponts qui faisaient face en amont, le *Pont-au-Change* d'une part, le *Pont Saint-Michel* de l'autre, fermaient à l'est l'horizon par les hautes maisons qui les bordaient et les transformaient en rues. Ces deux ponts n'en étaient pas moins très fréquentés, car ils menaient au Palais, qui avait été au temps de la Fronde le théâtre de tous les mouvements parisiens.

La *galerie du Palais* et la *Grand'Salle* au double berceau de voûtes, où se croisaient avocats et plaideurs fort nombreux en ce temps de procès interminables, demeura, sous Louis XIV, un lieu de réunions abrité, commode : un lieu de vente aussi pour les livres dont le commerce d'ailleurs débordait sur les quais voisins, pour de menus objets de mercerie et de luxe. C'était le rendez-vous des bourgeois, des gentilshommes élégants, des dames qui examinaient les éventails, les dentelles, les objets de prix. Les *nouvellistes* circulaient et colportaient les faits de guerre ou les menus incidents de la cour ou de la ville.

597. — Le premier journal. — Quel que fût le babil des nouvellistes, il ne pouvait remplacer le journal imprimé, et le XVIIe siècle vit naître le premier journal français, la *Gazette*, à l'imitation des gazettes d'Angleterre et de Hollande. En 1630 un médecin du roi, *Théophraste Renaudot*, actif, remuant, eut l'idée de recueillir et de publier les nouvelles. Pauvre journal que cette *Gazette* dont le premier numéro parut le 30 mai 1631, ne contenant que des faits divers insignifiants et surtout des informations très brèves des pays étrangers. *La Gazette* fut tout de suite patronnée par le roi Louis XIII. Cela seul lui enlevait la possibilité de devenir ce que nous entendons vraiment par un journal. Sous l'ancien régime, les lois étaient si sévères, et les arrêts du Parlement si redoutés qu'il n'y eut pas, à proprement parler, de *presse* : elle ne commença qu'avec la Révolution.

II. — Les lettres.

598. — La littérature française au dix-septième siècle; le siècle de Louis XIV avant Louis XIV. — Le XVIIe siècle a mérité, en France, d'être appelé « grand » parce que les lettres, expression et image d'une société, arrivèrent à un point de perfection, dû précisément à la politesse de la société. La langue a suivi les mêmes degrés que la nation.

Aussi le grand siècle commence-t-il avant même que Louis XIV ait pu exercer son influence. Le *Cid* de **Corneille** date de 1636; le *Discours de la méthode* de **Descartes** de 1637 ; les *Provinciales* de **Pascal**, ce chef-d'œuvre d'esprit et d'éloquence, datent de 1656-1657.

599. — Influence de Louis XIV sur les écrivains. — La protection accordée aux lettres a été sans doute un mérite du roi. Il combla de faveurs *Racine*, *Boileau*, *Molière*. Mais ce mérite il l'a partagé avec beaucoup d'autres princes.

Ce qui lui a fait accorder l'honneur de donner son nom à son siècle, c'est qu'il a contribué à donner aux œuvres des écrivains leur caractère principal par son gouvernement, ses idées personnelles, ses goûts. Il veut la règle en tout, dans l'administration, dans l'armée, dans l'étiquette de la cour, dans le faste qu'il déploie, jusque dans les allées de son parc. Comme tout un peuple ne cherche qu'à lui plaire, les écrivains comme les artistes façonnent leurs œuvres suivant ses désirs. Eux aussi se rangent, se disciplinent et, leur génie aidant, rencontrent les grandes beautés, atteignent à la majesté du style, à l'harmonie du langage, à la perfection littéraire.

LECTURE N° 66.

Le théâtre. — Au moyen âge le théâtre était le développement des cérémonies religieuses par la représentation réelle que donnaient des acteurs de bonne volonté des scènes de l'Evangile et de la Passion. La religion se trouvait ainsi mise en action, en tableaux vivants, qu'on appelait les *mystères* (XIVe, XVe siècles). Puis, en dehors de ces grands drames religieux, des *moralités*, des *farces*, des *soties* déridaient le public par des plaisanteries et des bouffonneries. La gaieté gauloise se donnait libre cours dans ces pièces comiques, jouées surtout par les clercs du Palais organisés en corporation, les *clercs de la Basoche*.

Un sentiment plus éclairé du caractère de la religion amena la défense de ces représentations. Les pièces comiques continuèrent à être jouées par des troupes d'acteurs nomades imitant les farces italiennes ou les pièces espagnoles. A Paris un véritable théâtre s'établit avec la protection royale, au XVIIe siècle, à l'*hôtel de Bourgogne*. Puis deux autres salles de spectacle s'ouvrirent dans le quartier *du Marais*, au *Palais-Royal*, toujours avec la protection des princes. Salles bien nues, mal aménagées, avec deux rangs de *galeries* sur les côtés et un *parterre* où l'on se tenait debout, une scène étroite à peine éclairée par des chandelles fumeuses. Les seigneurs obtinrent même le privi-

lége d'avoir des siéges sur la scène. Les décors dans lesquels se jouait la pièce étaient peu variés et aussi fantaisistes que les costumes des personnages. Néanmoins nobles et bourgeois prirent un goût de plus en plus vif pour les plaisirs du théâtre. Peu à peu les pièces devinrent moins grossières, moins naïves; l'étude de l'antiquité ne tarda pas à inspirer à des auteurs de génie des chefs-d'œuvre qui firent du théâtre un noble divertissement de l'esprit.

600. — Les premiers chefs-d'œuvre de poésie ; Corneille[1]. Racine. — Une pièce de théâtre, une tragédie[2], *le Cid* de ***Pierre Corneille***, excita une telle admiration, en 1636, qu'elle devint véritablement le premier modèle, bientôt suivi des tragédies d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte*. Corneille y prêchait la supériorité du devoir et les victoires sur la passion, sur les intérêts. Son théâtre est une école de fermeté, de courage, de vertu.



Corneille.



Racine.

L'un des poètes préférés de Louis XIV, ***Racine***[3], écrivit comme Corneille des tragédies. Mais il exprima surtout les sentiments tendres, dans ses pièces d'*Andromaque*, de *Bérénice*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre*, de *Britannicus*, et dans ses deux pièces religieuses d'*Esther* et d'*Athalie*.

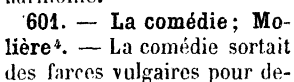
Racine maintient toujours à sa poésie une élégance soutenue : ses vers, doux sans mollesse, charment par leur harmonie.



Molière.



Boileau.



601. — La comédie ; Molière[4]. — La comédie sortait des farces vulgaires pour devenir à son tour une école où le public pouvait reconnaître ses défauts, et rire pour ainsi dire à ses propres dépens. ***Molière***,

1. Corneille, né à Rouen (1606-1684).
2. La tragédie était une pièce imitée de l'ancien théâtre grec et ne traitant que de sujets sérieux, élevés, et s'inspirant de sentiments nobles, même héroïques.
3. Racine, né à la Ferté-Milon (Aisne), (1639-1699).
4. Molière, né à Paris (1622-1673).

fils d'un tapissier du roi, acteur et directeur d'une troupe de théâtre, écrivant et jouant ses pièces, composa : les *Précieuses ridicules*, le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, le *Bourgeois gentilhomme*, l'*Avare*, *Tartuffe*, etc., chefs-d'œuvre d'observation et d'esprit.

602. — Boileau[1]. — Un ami de Molière et de Racine, ***Boileau*** (1636-1711), composa des poésies courtes, des *Satires*, des *Épîtres*, genre secondaire. Ce fut le critique des écrivains de son temps, l'arbitre du bon goût. Il fixa les règles littéraires.

603. — La Fontaine. — Boileau, comme les autres poètes, subit l'influence de Louis XIV. ***La Fontaine***[2] y échappa. Ce poète indépendant suivit sa fantaisie jusque dans le mètre varié de ses vers. Ses *Fables*, en apparence naïfs badinages, instruisent autant qu'elles plaisent ; les divers animaux y représentent les classes de la société ; les bêtes y parlent le langage de l'homme, ont ses défauts, ses passions, ses ridicules. La Fontaine est moins de son siècle que de tous les temps, comme il charme tous les âges.

604. — Les premiers chefs-d'œuvre de prose ; Descartes ; Pascal. — Une année après que Corneille avait écrit le premier chef-d'œuvre de l'art dramatique, ***Descartes***[3] publiait (1637) la première œuvre en prose : le *Discours sur la méthode*. Il ouvrait la voie aux philosophes qui allaient raisonner sur l'âme.

605. — ***Pascal***[4], mathématicien et physicien, fut aussi un de nos premiers écrivains. Il rendit la prose plus alerte, plus vive, plus légère dans ses *Lettres provinciales*, satire mordante des doctrines des Jésuites de cette époque. Il ne put terminer un grand ouvrage sur la religion, mais en laissa des débris remarquables : les *Pensées*.

606. — L'éloquence de la chaire ; Bossuet : Fénelon. — Une noble émulation animait alors les prédicateurs comme les poètes et les philosophes. ***Bossuet***[5] fait retentir la chaire chrétienne de ses *Sermons* élevés, pleins de grandeur, de force et d'éclat, de ses *Oraisons funèbres*, magnifiques éloges de princes et de princesses. Bossuet fut en même temps historien dans le *Discours sur l'histoire universelle* Ce fut un génie aussi abondant qu'élevé. Comme il était évêque de Meaux, on le surnomma l'*Aigle de Meaux*.

1. Boileau, né à Paris (1636-1711).
2. La Fontaine, né à Château-Thierry (1621-1695).
3. Descartes, né à La Haye, près de Loches (Indre-et-Loire) [1596-1650].
4. Pascal, né à Clermont-Ferrand (1623-1662).
5. Bossuet, né à Dijon (1627-1704).

Fénelon[1], archevêque de Cambrai, mérita, au contraire, d'être appelé le *Cygne de Cambrai*. C'était un orateur plus doux, plus tendre, plus insinuant, et ses *Sermons*, quoique fermes, avaient une simplicité, une onction pénétrante. Précepteur d'un petit-fils du roi, le duc de Bourgogne, et moraliste, il écrivit l'ingénieux roman de *Télémaque*.



Bossuet.


Fénelon.


Mme de Sévigné.

607. — Mme de Sévigné. — Le don de bien écrire devint si naturel, en ce siècle, que ***Mme de Sévigné***[2], par de simples lettres, a mérité de prendre rang parmi les gloires du règne de Louis XIV. Elle écrit à sa fille, mariée au gouverneur de la Provence, elle fait une vive peinture d'une société que nous revoyons dans ses lettres comme dans un miroir. Sa plume légère, gracieuse, spirituelle, relève, embellit, anime, fait étinceler tout ce qu'elle touche.

608. — La Bruyère. — ***La Bruyère***[3] aussi traite tous les sujets : c'est un moraliste de belle humeur qui peint les travers des hommes, et ses *Caractères* sont une galerie toujours vivante, toujours vraie, une comédie sans action.

609. — L'enseignement. — Tous ces écrivains n'avaient pu se former sans qu'il y eût un enseignement classique organisé. Les Jésuites avaient fondé une quantité de collèges. Les *Jansénistes* avaient une maison célèbre à l'abbaye de ***Port-Royal*** où s'élaborèrent de savantes et judicieuses méthodes d'enseignement.

Quant à l'instruction primaire, elle était fort réduite, très négligée. Pauvres écoles que celles de ce temps-là, où, dans une chambre, une salle à peine garnie de tables ou de pupitres, les

1. Fénelon (de Salignac), né au château de Salignac-Fénelon, canton de Salignac, arrondissement de Sarlat (Dordogne).
2. Marquise de Sévigné, née à Paris (1626-1696).
3. La Bruyère, né à Paris (1645-1696).

enfants apprenaient d'un *magister*, lui-même peu instruit, quelques éléments de lecture, d'écriture, de calcul et de catéchisme. Rude, comme on l'était en ce temps-là, le maître d'école ne savait enseigner que par la crainte du fouet dont il était toujours armé. Aussi un chanoine de Reims, *Jean-Baptiste de la Salle*, forma-t-il



Une école de petits bourgeois au XVIIe siècle.
(Gravure de l'époque.)

une Congrégation vouée uniquement à l'enseignement élémentaire et gratuit : ce fut celle des *Frères des écoles chrétiennes* (1679), qui se répandit partout et organisa de petites écoles régulières.

III. — Les sciences.

610. — Sciences mathématiques et physiques. — Les sciences s'étaient d'abord développées en Italie. ***Galilée*** avait marqué la place de la Terre dans le système solaire et démontré qu'elle tourne autour du soleil. En Angleterre, ***Newton***, fils d'un simple fermier, trouva la loi de l'*attraction* qui retenait attirés vers le Soleil la Terre et les corps célestes. Des ***observatoires***, pour étudier les astres, furent bâtis en plusieurs villes d'Europe, et celui de Paris, commencé en 1667, fut achevé en 1671 d'après les plans de *Cassini* (Jean-Dominique). L'abbé Picard et un autre *Cassini* (Jacques) déterminèrent le *méridien* de *Paris*.

En France *Descartes, Pascal* développaient l'*algèbre*, la *géométrie*.

611. — La première machine à vapeur; Denis Papin. — ***Denis Papin***[1], né à Blois, mais chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, avait fait (1674) des expériences sur l'eau chauffée à l'air libre et surchauffée en vase clos. Il avait observé l'effet produit sur le couvercle d'une marmite par la vapeur de l'eau bouillante. Il composa la première ***machine à vapeur*** à piston et lança sur la rivière la Fulda, en Allemagne (1707), un vrai bateau à vapeur, que des mariniers ignorants et jaloux mirent en pièces. Il fallait encore plus d'un siècle avant qu'on pût se rendre compte de cette force prodigieuse.

612. — Les sciences naturelles. — Beaucoup de villes d'Europe eurent des *jardins botaniques*; la France eut le sien en 1626, sous Richelieu, et le premier intendant du ***Jardin des Plantes*** à Paris fut *Guy de la Brosse*. Le savant ***Tournefort***[2] rapporta, des missions qui lui furent confiées sous Louis XIV, un nombre considérable de plantes.

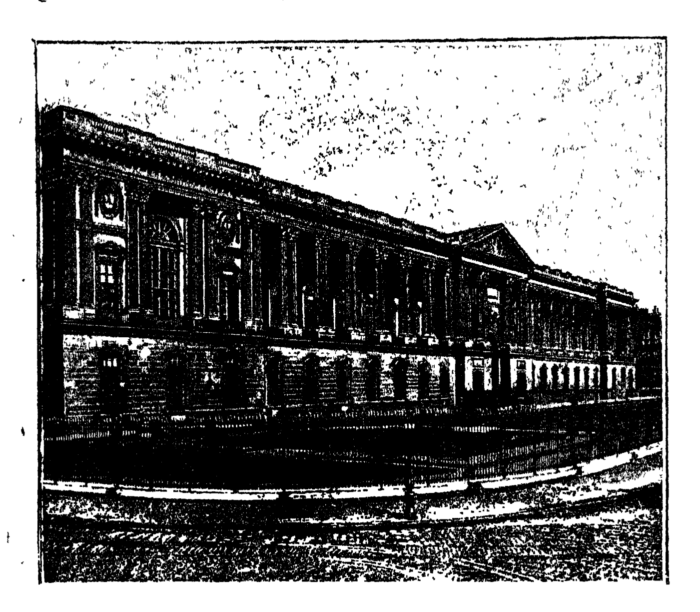
IV. — Les arts.

613. — Les peintres et les sculpteurs. — Le temps des grands écrivains fut aussi celui des habiles artistes. Au dix-septième siècle ***Nicolas Poussin***[3] et ***Eustache Lesueur***[4] sont à la tête des peintres; ils disparurent au commencement du règne de Louis XIV; mais on eut après eux ***Lebrun***[5], ***Mignard***[6], le célèbre paysagiste ***Claude le Lorrain***[7], ***Rigaud***[8], ***Philippe de Champaigne***[9].

La sculpture se glorifia de ***Puget***[10], qui savait donner au marbre l'expression et la vie, de ***Coysevox***[11], de ***Nicolas Coustou***[12], de ***Girardon***[13].

1. Denis Papin (1647-1714).
2. Tournefort, né à Aix (1656-1708).
3. Nicolas Poussin (1594-1665).
4. Eustache Lesueur (1616-1655).
5. Lebrun (1619-1690).
6. Mignard (1612-1695).
7. Claude Gelée, surnommé le Lorrain (1600-1682).
8. Rigaud, né à Perpignan (1659-1743).
9. Philippe de Champaigne ou Champagne, né à Bruxelles, mort à Paris (1602-1674).
10. Puget (1632-1694).
11. Coysevox (1640-1720).
12. Coustou (Nicolas) [1658-1733].
13. Girardon (1627-1715).

614. — Les architectes; Le Louvre. — Les architectes les plus en honneur furent les deux ***Mansart***[1], ***Claude Perrault***[2], ***Levau***[3]. Rien n'égala le goût de Louis XIV pour les bâtiments, goût noble mais ruineux, car ses constructions coûtèrent à la



Claude Perrault (1613-1688). — La colonnade du Louvre.

France, de 1661 à 1710, 165 millions du temps, qui représentent 350 millions de nos jours.

Le Louvre, commencé par Pierre Lescot sur l'emplacement du vieux château féodal, ne comprenait encore que son pavillon de l'*Horloge*, puis la galerie, dite plus tard d'*Apollon*, et la longue galerie sur le quai datant de Henri IV et se dirigeant vers le

1. François Mansart (1598-1666), Jules Hardouin-Mansart, son neveu (1646-1708). C'est François Mansart qui imagina d'interrompre les toits par un mur vertical et d'aménager sous les combles des pièces habitables dites *mansardes*.

2. Claude Perrault (1613-1688). C'est son frère, Charles Perrault, premier commis de l'intendance, qui fut l'auteur des *Contes de fées*.

3. Levau (1612-1670).

palais de Catherine de Médicis, les Tuileries. Louis XIV et Colbert entreprirent de fermer la Cour amorcée par Pierre Lescot, continuée par Levau, et de donner une entrée au monument.

Claude Perrault avait conçu une haute et majestueuse *colonnade*. Sa régularité, ses belles lignes de colonnes accouplées deux à deux répondaient si bien au goût de Louis XIV et du temps qu'on l'imita dans les autres édifices de Louis XIV et de Louis XV.

615. — Versailles. — Perrault ne put achever le Louvre ; à partir de 1670 toutes les dépenses se portent sur Versailles. Jules Hardouin, Mansart, Levau y construisirent ce magnifique château, que seul Louis XIV pouvait remplir avec sa cour brillante et qu'aucun souverain n'a pu égaler. Ce château, vaste comme une ville, est aujourd'hui consacré aux gloires militaires de la France. Près de Versailles, Louis se fit bâtir une charmante retraite où il venait se reposer de sa vie théâtrale : *Trianon*, miniature du grand château. Il l'abandonna ensuite pour *Marly* (aujourd'hui détruit).

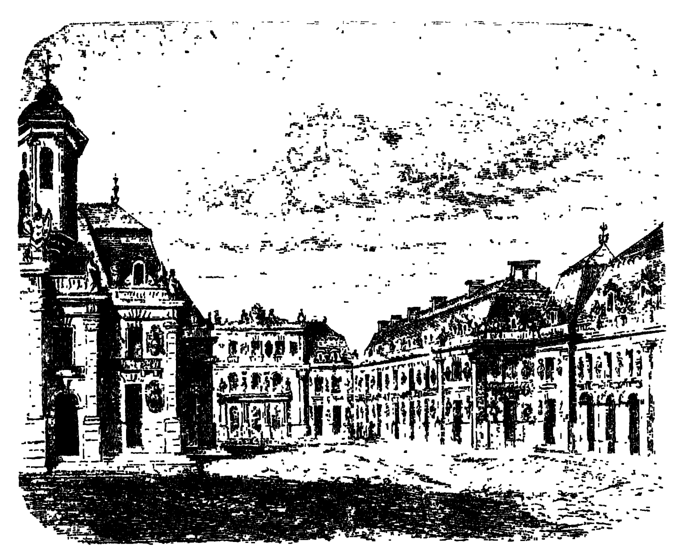
LECTURE N° 67.

Le Château de Versailles. — Louis XIV n'avait pas voulu qu'on démolît le château primitif qui servait de rendez-vous de chasse à Louis XIII. Cette obligation imposée à Mansart empêcha cet architecte d'exécuter, dans leur ampleur, les plans qu'il avait conçus. Il dut envelopper ce château de constructions confuses et on est frappé du désaccord entre ces constructions et les façades en briques de la demeure de Louis XIII. Mais Mansart se dédommagea du côté des jardins, en traçant une ligne d'une grande étendue (415 mètres) comprenant une partie centrale en saillie et deux ailes en retour. Ces façades rectilignes, avec des fenêtres et des portes symétriques, offrent une majesté incomparable qui donne une idée de la majesté du maître.

Les appartements du roi se trouvaient dans cette partie centrale et donnaient sur la cour de marbre, la cour d'honneur. Là encore Louis XIV avait voulu la grandeur : au château aboutissaient trois larges avenues dont celle du milieu conduisait à la route de Paris. On eût dit des rayons de l'astre royal.

Dans les appartements, on remarque surtout la salle dite de l'*Œil-de-Bœuf*, à cause d'une lucarne qui l'éclairait : c'est là que se pressaient chaque matin les seigneurs, une nuée de ducs, de marquis, de comtes, qui attendaient le lever du roi ; puis la salle des *Gardes*, le *salon de la Paix* qui servait de salle de jeu, le salon, la chambre de *la Reine*, la salle du *Conseil*, la *Chambre à coucher de Louis XIV*, où l'on a pu rétablir le lit avec la balustrade dorée qui en défendait l'accès. Des

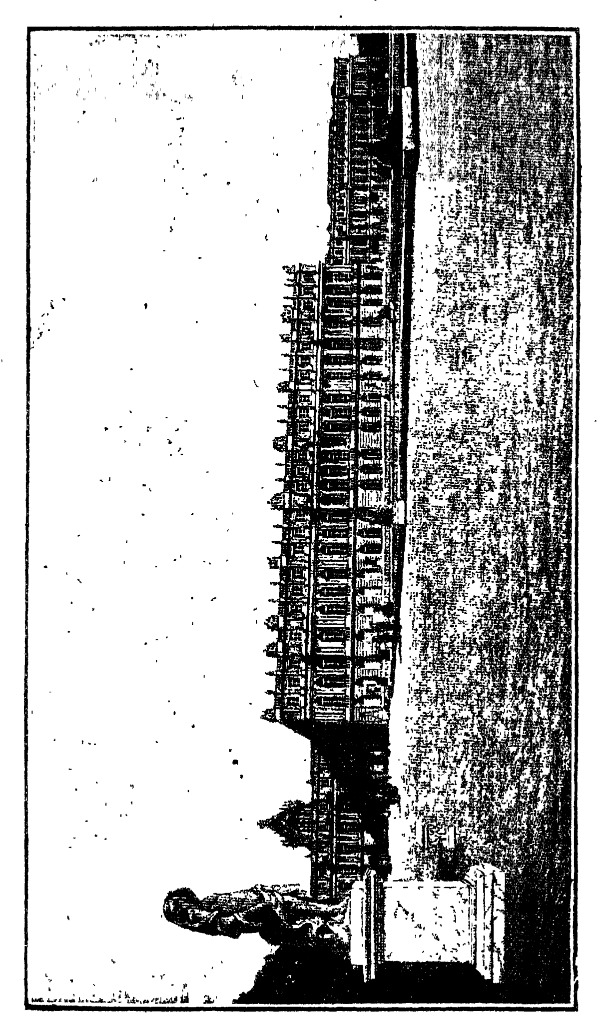
sommes prodigieuses furent dépensées pour orner ces chambres, ces salles, et les appartements de la famille royale : ce ne sont que boiseries, festons, reliefs dorés et vives peintures. La *galerie* dite des *glaces*, parce que le mur opposé aux fenêtres est tout en glaces et reflète la vue du jardin, est une merveille de somptuosité, sinon d'art. La chapelle, grande comme une église, est restée ce qu'elle était au temps de Louis XIV et on n'a eu qu'à en rafraîchir les dorures : mais, si l'inté-



Château de Versailles, cour royale. Côté de l'avenue de Paris.

rieur est riche, elle dépasse les constructions du château avec lesquelles elle est disparate.

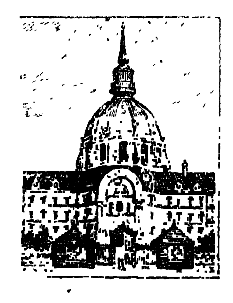
A une telle résidence, Louis XIV donna des jardins comme on n'en voit nulle part ailleurs. On descend de la terrasse du château par trois larges escaliers de marbre de 103 marches dans les jardins coupés de bassins où des groupes de bronze, divinités mythologiques, des figures allégoriques, des lions marins font jaillir des jets d'eau qui se croisent et s'entre-croisent et charment aujourd'hui la foule émerveillée les jours dits des *grandes eaux*. Pour animer tous ces jets d'eau, Louis XIV avait fait construire la machine de Marly qui élève les eaux de la Seine, et aussi drainer l'eau des étangs à dix lieues à la ronde. A l'extrémité d'un tapis vert et, après un autre parterre d'eau, un grand canal s'étend tres loin dans la direction de Saint-Cyr. Les jardins et le parc



Château de Versailles. Façade sur les jardins.

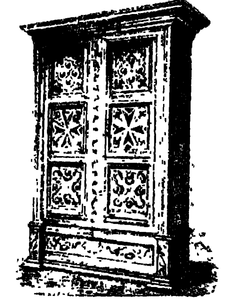
comprenaient plus de 8000 hectares. Un jardinier qui fut un artiste éminent, *Le Nôtre*, disciplina les arbres, les ifs, les buis taillés en cônes et en pyramides. Mais si ces jardins paraissent trop géométriques, on ne peut se lasser d'admirer la grandeur des conceptions qui a présidé à leur tracé comme à la construction du plus vaste château de l'Europe.

616. — Monuments. — Paris, de son côté, était embelli par les constructions régulières et imposantes de la place *Vendôme*. Deux vieilles portes étaient remplacées par des arcs de triomphe : les portes *Saint-Denis*, œuvre de François Blondel, et la porte *Saint-Martin*, plus lourde. Une œuvre architecturale plus importante fut l'***Hôtel des Invalides***, asile que Louis XIV fit bâtir sur un large plan pour recueillir les vétérans et les blessés des guerres. La façade se déroule vraiment majestueuse et l'édifice entier, aux vastes proportions, commencé par *Libéral Bruant*, fut dominé par une église que *Hardouin-Mansart* couronna d'un dôme hardi et élégant.



Les Invalides.
Pavillon central et dôme.

617. — Le mobilier ; le style Louis XIV. — L'art qui avait sculpté, fouillé si joliment les meubles Renaissance prit, dans le mobilier, le même caractère sévère que l'architecture. Les fauteuils, les chaises très amples, en bois doré, n'étaient ornés que de quelques coquilles sculptées. Beaucoup de somptuosité, mais des lignes droites, une certaine raideur dissimulée à peine par la décoration tel fut le *style* dit *Louis XIV*. Cependant, un célèbre ébéniste, *Boule*[1], avait donné la vogue à des meubles plaqués, brillamment décorés de dessins et qui ont gardé son nom.



Armoire Louis XIV
Château de Pau.

1. Boule (1642-1732).

Résumé.

594, 595. — Au temps de Louis XIII et de Louis XIV, la société française arriva à un haut degré de culture et d'élégance. Les nobles rivalisaient entre eux de luxe et de belles manières. Ils portaient de riches costumes brodés d'or, et les dames des robes d'étoffes brillantes. Les uns et les autres sortaient dans de somptueux carrosses qu'accompagnaient des laquais galonnés, ou dans des chaises à porteurs.

Paris était devenu une grande ville et s'embellissait de monuments, de quartiers bien bâtis. Il s'animait d'une foule vive, affairée, ou qui joyeuse se réunissait sur le Pont-Neuf, au Palais-Royal.

596, 597. — La courtoisie des manières, les conversations délicates montraient un adoucissement des mœurs et un progrès de l'esprit. Les *salons*, les chambres des dames ou les *ruelles*, comme on disait, s'ouvraient aux lectures des poètes.

La *presse* commençait, bien timide, avec la *Gazette*, publiée par Renaudot depuis 1631.

598, 599. — Le XVIIe siècle a été avec raison honoré du titre de grand siècle littéraire. Les libéralités de Louis XIV, les encouragements qu'il prodigua aux écrivains, expliquent la part qu'on lui a attribuée dans ce grand mouvement littéraire.

600-609. — ***Corneille***, ***Racine***, ***Molière***, ***Boileau***, ***La Fontaine*** exprimaient en beaux vers dans des tragédies, des comédies, des satires, des fables, des vérités utiles pour tous les temps.

Pascal, ***Descartes*** écrivirent de remarquables ouvrages de philosophie. ***Bossuet***, ***Fénelon*** élevèrent les sermons à la hauteur des œuvres littéraires. ***La Bruyère*** retraça les *Caractères* des personnages de son temps. ***Mme de Sévigné*** les peignit dans ses ***Lettres***.

610-612. — Les sciences avaient réalisé de sérieux progrès. C'est l'époque de ***Galilée*** en Italie, de ***Newton*** en Angleterre qui expliquèrent le système du mouvement de la terre et des planètes.

Pascal, ***Descartes*** développèrent les mathématiques. Un *observatoire* à Paris facilita les travaux de l'astronomie.

Pascal et ***Descartes*** s'étaient aussi appliqués aux sciences physiques. ***Denis Papin*** révéla la force de la *vapeur*, mais ne fut pas compris. ***Tournefort*** créa, en quelque sorte, la botanique.

613-617. — Les architectes, les deux ***Mansart***, ***Claude Perrault***, construisirent de superbes monuments (colonnade du Louvre, Versailles, les Invalides, etc.).

La sculpture se glorifia de ***Puget***, de ***Coysevox***, de ***Coustou***.

Le Poussin et ***Lesueur*** créèrent l'École française de peinture, si illustrée ensuite par ***Lebrun***, ***Mignard***, ***Claude le Lorrain***, ***Philippe de Champaigne***.

DEVOIRS ÉCRITS

Qu'entendait-on par les ruelles sous Louis XIV? — Quels sont les grands écrivains français du XVIIe *siècle? — Pourquoi a-t-on nommé le* XVIIe *siècle le siècle de Louis XIV? — Décrire le château de Versailles.*

QUESTIONNAIRE

Qu'était-ce, sous Louis XIV, que la *cour* et la *ville*? — Quels palais avaient été bâtis à Paris sous Louis XIII? — Quel avait été le costume des nobles sous Louis XIII? — Quel changement s'introduisit sous Louis XIV? — Que devenaient les réunions dans les salons et comment les appelle-t-on? — Quelle grande dame réunissait les beaux esprits dans son hôtel? — Comment s'appela le premier journal et en quelle année parut-il? — L'éclat des lettres ne fut-il pas antérieur au règne de Louis XIV? — Quels écrivains brillèrent déjà sous Louis XIII? — Quels écrivains Louis XIV combla-t-il de faveurs? — Quel écrivain lui échappa? — Quelle grande dame mérita d'être placée parmi les meilleurs écrivains? — Quels furent les prédicateurs célèbres? — Quels furent les principaux savants du temps? Quelle découverte doit-on à Denis Papin? — De quelle époque date le *Jardin des Plantes*?

Quels sont les principaux peintres français du XVIIe siècle? — Les principaux sculpteurs? — Les principaux architectes? — Quels monuments furent construits, à Paris, sous Louis XIV? — Quel château royal devint la résidence de Louis XIV et par quoi est-il remarquable? — Quel fut le caractère de l'art du mobilier? — Par quelle dénomination désigne-t-on les meubles de cette époque?

LIVRE XI

Le XVIIIe siècle

LOUIS XV ET LOUIS XVI

CHAPITRE XXXII

LA FRANCE SOUS LOUIS XV (1715-1774)

SOMMAIRE. — *Le long règne de Louis XV, qui remplit la plus grande partie du XVIIIe siècle, fut une époque où le gouvernement, obstiné dans les traditions du pouvoir absolu, se mit de plus en plus en opposition avec la société, alors que le progrès de l'instruction, le mouvement des esprits donnaient de la force aux idées libérales.*

I. — La minorité de Louis XV. — La régence de Philippe d'Orléans (1715-1723).

618. — Minorité de Louis XV; le régent Philippe d'Orléans. — Quoiqu'il eût une nombreuse famille, Louis XIV en mourant, n'avait laissé pour héritier qu'un arrière-petit-fils, ***Louis XV***, âgé de cinq ans. Une régence était nécessaire : elle revenait au chef de la branche cadette, ***Philippe, duc d'Orléans***, auquel Louis XIV avait imposé comme un conseil de *tutelle*. Aussi le premier soin du duc d'Orléans fut-il de faire casser le testament de Louis XIV par le Parlement dans un *lit de justice* solennel que tint au Palais, dans la Grand'Chambre, l'enfant royal. Le duc d'Orléans reçut la régence sans conditions et, pour reconnaître ce service, rendit aux magistrats le droit de *remontrances*.

Prince léger, frivole, débauché même, le duc d'Orléans s'appli-

qua à se faire pardonner son despotisme par ses airs dégagés et gracieux et sa licence de mœurs, en invitant en quelque sorte la cour et la ville à l'imiter. Après la sévérité des dernières années du grand roi, ce fut un débordement de joie qui éclata dès les funérailles de Louis XIV. Tandis que le cortège funèbre se dirigeait vers l'abbaye de Saint-Denis, on buvait, on chantait sous de petites tentes dressées le long du chemin. La *Régence* commençait, car ce mot est resté dans la langue usuelle avec un sens particulier, on l'appliqua à une élégance, à une corruption raffinées.

619. — Les folies financières; le système de Law; la banque. — Une aventure financière dans laquelle se laissa entraîner le Régent, étourdit, éblouit la France, l'Europe même et ne contribua pas peu à précipiter le trouble des esprits. Obligé de faire face à la dette considérable qu'avait laissée Louis XIV, Philippe d'Orléans se laissa séduire par les projets d'un joueur audacieux, l'Écossais ***Jean Law*** (Lass) qui promettait de payer les dettes de l'État et d'enrichir tout le monde si on le laissait libre d'appliquer son système de banques et de crédit. A une époque où la science économique débutait à peine, où le numéraire était rare, Law, familiarisé dès sa jeunesse avec les banques de crédit déjà acclimatées en Écosse et en Angleterre, prôna l'avantage du *papier-monnaie*.

Autorisé à créer une ***Banque*** (1716) au capital de 6 millions de livres, il ouvrait ses caisses aux dépôts d'argent, ***escomptait*** les ***effets de commerce*** et facilitait les opérations des commerçants. Il n'y avait rien là de nouveau, car cette pratique remontait, en Angleterre, en Hollande, en Italie, à plusieurs siècles. Mais Law substituait le *papier de banque* aux *lettres de change* et *billets* infiniment variés. A ceux qui venaient lui apporter ces lettres à escompter, il remettait, au lieu d'écus, d'autres ***billets signés de la Banque***. Ces billets de 100, de 500, de 1000 livres représentaient la monnaie fort encombrante et lourde alors, qui restait dans les caves de l'établissement de Law : ils circulaient, s'échangeaient en son lieu et place. Si néanmoins on voulait de la monnaie on en obtenait tout de suite, sans formalités, aux guichets de la Banque, sur la présentation de ces billets ***payables à vue.*** Tout le monde voulut avoir de ces billets précieux qui, sous un volume très mince, représentaient des fortunes faciles à classer dans un portefeuille. Autre avantage, les remboursements se faisaient en *écus* dits de *banque*, c'est-à-dire invariables. A une époque où l'arbitraire du gouvernement multipliait les change-

ments des monnaies, on avait ainsi une garantie que les cent livres mentionnées sur un billet de la banque de Law seraient toujours remboursées par cent livres, valeur réelle. Les billets de la banque circulèrent partout. Les créanciers de l'État furent payés avec ces billets. Les caisses de finances les recevaient. La banque de Law devint **banque royale** (1718). Le *crédit* semblait fondé.

620. — La Compagnie des Indes (1717). — Ravi de son succès, Law avait fondé une *Compagnie de commerce* qui devait exploiter d'abord les ressources et les prétendues mines de la vallée du Mississipi, puis remplacer toutes les autres compagnies commerciales, enfin concentrer la gestion des fermes des impôts.

Law ne se trouva pas embarrassé pour former le capital de cette compagnie, dont il obtint d'autant plus aisément le privilège qu'il en profitait pour alléger encore la dette de l'État. A ceux qui souscrivaient les *parts* ou *actions* il ne demandait pour une action de 500 livres qu'*un quart en argent* : le reste devait être fourni en *billets* ou *créances sur l'État* que la Compagnie encaissait. Les billets d'État qui autrefois perdaient plus de moitié de leur valeur, furent recherchés, rachetés au plus grand avantage des fournisseurs du roi et se trouvèrent ainsi remboursés. C'était la Compagnie qui devenait créancière de l'État et se contentait d'une rente annuelle de 4 millions.

Law en même temps obtenait le monopole du commerce; sa Compagnie absorba les anciennes et prit le nom de ***Compagnie des Indes***. Enfin Law arrivait au comble de ses désirs en lui faisant accorder la *ferme* des *tabacs*, la fabrication des *monnaies*, les fermes des *aides*, des *gabelles*, les *recettes générales*. Elle délivrait le pays des exactions des agents des fermiers et sous-fermiers. Elle annonçait la prochaine extinction de la dette entière de l'État.

621. — L'agiotage. — Plus s'étendait le champ ouvert à la Compagnie, plus il fallait augmenter son capital-actions. La confiance, l'engouement étaient tels que ces actions se négociaient à des prix de plus en plus élevés. Law avait beau jeter sur le marché émissions sur émissions, ses papiers étaient vite absorbés. Dans l'espérance de participer aux *dividendes*[1] exagérés qu'il annonçait et aux mirifiques profits du commerce des Indes

1. Ceux qui avaient souscrit le capital de la compagnie étaient les *actionnaires* et les bénéfices se divisaient entre eux proportionnellement au nombre de leurs *actions*; de là l'expression de *dividende*.

et de la colonisation de la Louisiane, on payait des actions cinq, dix, quinze fois leur valeur. On se les disputait : les cours variaient d'un jour à l'autre ; il fallait se hâter pour acheter et revendre avec bénéfice. Le jeu ou *agio* fit rage.

LECTURE N° 68.

La rue Quincampoix. — Le commerce des actions de la Compagnie des Indes était établi dans la rue *Quincampoix*. On en bannit chevaux et carrosses ; on s'y portait toute la journée, et il fallut placer des gardes aux deux bouts de cette rue, y mettre des tambours et des cloches pour avertir à sept heures du matin de l'ouverture de ce commerce et de la retraite à la nuit, enfin redoubler les défenses d'y aller les dimanches et les fêtes. On se précipitait à changer terres et maisons en papier, et ce papier faisait que les moindres choses étaient hors de prix. Toutes les têtes étaient tournées. Les étrangers enviaient notre bonheur et n'oubliaient rien pour y avoir part. Les Anglais même, si habiles et si consommés en banques, en compagnies, en commerces, s'y laissèrent prendre et s'en repentirent bien depuis.



L'agiotage à la rue Quincampoix.

Il y eut des fortunes prodigieuses. Des portefaix, des laquais gagnèrent des millions et roulèrent carrosse. Le commerce des actions était d'autant plus facile que Law multipliait les billets de la banque. Comme il n'avait qu'à imprimer des billets pour les voir accueillis, demandés, Law ne s'en fit pas faute. Il en venait à s'imaginer que le papier pouvait remplacer les monnaies. Dans la rue Quincampoix on échangeait papiers contre papiers. Des transactions pour des sommes folles se faisaient en quelques instants. Le Régent, qui trouvait ainsi une source inépuisable de richesses et pouvait donner libre cours à ses goûts dépensiers, à ses générosités, était fasciné, comme beaucoup de seigneurs, par ce mirage, hélas ! trompeur.

622. — La catastrophe. — Les plus avisés, dès qu'ils avaient réalisé par l'*agio* d'énormes gains, achetaient maisons, terres, bois, prés, marchandises, bijoux. Ils *réalisaient*, soit en nature, soit en espèces, leur fortune. Tant que les demandes de remboursement des billets à la *Banque* furent modérées, celle-ci y faisait face et entretenait la confiance. Mais elle n'avait, non plus que la *Compagnie*, qu'une encaisse médiocre. Les actions avaient été payées *partie seulement en argent*. Les impôts perçus étaient remis au Trésor pour les dépenses de l'État. Les bénéfices du commerce ne pouvaient être que tardifs et on apprit bientôt la vérité sur les mensonges débités à grand renfort de démonstrations théâtrales sur les mines de la Louisiane. Lorsqu'on commença à s'inquiéter, à présenter une plus grande quantité de billets aux guichets de la Banque, Law, puisqu'il disposait du pouvoir royal, voulut contraindre le public à payer les impôts en *billets*, à recevoir ceux-ci pour toutes les créances. Il déclara bientôt une guerre absurde à l'*or* et à l'*argent* qu'il proscrivit, mais qui se cachèrent, car rien n'est plus craintif. Law en vint aux mesures tyranniques, aux perquisitions. La confiance ne se commande pas comme l'obéissance. En recourant à ces mesures arbitraires et odieuses, Law ruina lui-même son système.

Rien ne put arrêter la baisse des actions de la Compagnie, puis de la Banque. Rien n'empêcha la presse de ceux qui demandaient le remboursement des billets : il y eut, aux guichets, des personnes étouffées dans la foule; la colère populaire s'excita. La *Banque* finit par ne plus rembourser. Ce fut une *banqueroute*, une catastrophe épouvantable. Law s'enfuit du royaume (décembre 1720).

623. — Résultats du système de Law; développement du commerce. — Durant les années d'abondance, Law qui présidait aux finances avait délivré l'agriculture et de plus l'*intérêt de l'argent* avait diminué. Le *commerce* et l'*industrie* avaient pris un tel essor que même la banqueroute ne les arrêta point. On avait joué avec une arme dangereuse; mais on comprenait l'utilité de la banque; le papier pouvait circuler comme monnaie. La vente des actions, qui facilitait pour les Compagnies la réunion des grands capitaux, continua plus sagement. Ce fut l'origine de la spéculation et du marché de la *Bourse*, institués en 1724.

Le *système* eut aussi des résultats *politiques* et *sociaux*. Il rapprocha les classes dans le tourbillon du jeu et de l'agiotage; il abaissa la noblesse, déconsidérée par la licence effrénée qu'encourageaient ces gains déshonnêtes, et, en même temps, il

accrût l'importance de la bourgeoisie, qui par l'argent devint une puissance. Les distinctions sociales se maintenaient, mais le respect, qui les avait protégées, s'affaiblit et diminuera davantage à mesure que s'avancera le XVIIIe siècle.

624. — Abandon de la politique de Louis XIV; l'alliance anglaise. — Au plus fort de la fièvre d'agiotage, la France s'était vue engagée dans une guerre contre l'Espagne. Louis XIV avait lutté douze ans pour etablir un Bourbon sur le trône d'Espagne. Le Régent, sous prétexte que Philippe V voulait, dans le cas où le jeune Louis XV d'une santé débile disparaîtrait, réclamer la couronne de France à l'exclusion de la famille d'Orléans, conclut une alliance avec l'Angleterre, la Hollande, la maison d'Autriche, c'est-à-dire avec les anciens ennemis de la France. Ce ne fut du reste qu'une démonstration militaire, car Philippe V se hâta de signer la paix (1720).

La politique extérieure du Régent, orientée vers l'Angleterre, était dirigée par son ancien précepteur, l'abbé *Dubois*, qui avait acquis sur son esprit un grand ascendant. Cet empire était tel que Dubois finit, malgré une affreuse réputation, par obtenir l'archevêché de Cambrai, le chapeau de cardinal et le titre de premier ministre. Le duc et pair Saint-Simon a trop laissé percer sa haine dans le portrait qu'il a tracé de Dubois; la faveur scandaleuse de ce ministre n'en fit pas moins tort à l'Église.

Un autre prélat forme à ce moment un heureux contraste avec Dubois : l'évêque de Marseille *Belzunce* dont le dévouement fut admirable ainsi que celui des notables *Rose*, *Estelle* et *Langeron* au milieu d'une terrible épidémie qui, en 1720, désola cette cité reine de la Provence.

Louis XV était à peine reconnu majeur, en 1723, que le régent mourut; son ministre trop peu scrupuleux, *Dubois*, l'avait précédé au tombeau.

II. — Le gouvernement, les ministres de Louis XV.

625. — Le roi Louis XV. —Le roi, d'un caractère indolent assistait au conseil, mais demeurait muet, froid, impassible : il n'avait de goût que pour la chasse et les plaisirs. Il laissait le pouvoir à des premiers ministres, d'abord au *duc de Bourbon*, le plus proche des princes du sang, homme avide et sans mœurs.

Le duc de Bourbon renvoya une infante d'Espagne, élevée à la cour et fiancée à Louis XV. Comme le Régent il répudia la poli-

tique de Louis XIV et rompit l'union de la France et de l'Espagne. Il voulait faire épouser au roi une femme qui dût son élévation et sa fortune au ministre, en un mot qui dépendît de lui. Un roi de Pologne détrôné, Stanislas Lesczinski, vivait réfugié en France. Un jour il entra dans la chambre où étaient sa femme et sa fille : « Mettons-nous à genoux, dit-il, et remercions Dieu. Seriez-vous rappelé au trône de Pologne? lui dit sa fille. C'est bien mieux, vous êtes reine de France! » La pieuse et douce *Marie Lesczinska* devint en effet la femme de Louis XV, qui, à l'exemple de son aieul, ne tarda pas à la délaisser pour des favorites, poussant le scandale bien plus loin que Louis XIV.



Louis XV (1715-1774.)

626. — Le cardinal de Fleury. — Le duc de Bourbon avait cru se donner un appui. Il n'en tomba pas moins, miné secrètement, puis renversé par ***Fleury***, ancien précepteur du roi, évêque de Fréjus, bientôt cardinal (1726). Fleury arrivait au pouvoir à l'âge de soixante-treize ans et il devait y rester jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Vieillard aimable, calme, sage, il prêchait l'économie et la paix. Il laissait tranquillement la France réparer ses pertes et se livrer à un commerce déjà très actif. Il ne faisait aucune innovation et traitait l'État « comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui-même » (***Voltaire***).

Mais le moyen d'être véritablement économe avec un roi prodigue et fastueux comme Louis XV, et pacifique lorsque la cour et les seigneurs ne demandaient que de nouvelles guerres? Fleury ne put que modérer les dépenses et le gaspillage, atténuer les misères, car le peuple commençait à crier famine. Malgré lui il fut obligé de s'engager dans deux guerres.

627. — Stanislas Lesczinski duc de Lorraine. — Fleury ne pouvait en effet ne point soutenir le beau-père de Louis XV, *Stanislas Lesczinski*, dans ses efforts pour reconquérir sa couronne de Pologne (1733). La Pologne était trop loin pour qu'on y envoyât une armée. Fleury n'y aventura que quinze cents hommes que le *comte de Plélo* jeta avec audace contre des masses de Russes. Plélo succomba héroïquement mais inutilement. Fleury prit une revanche en attaquant des possessions de l'Autriche en Italie (1734). Des victoires gagnées au delà des Alpes amenèrent la paix de ***Vienne*** (1738).

Ce traité donna à Stanislas, en dédommagement de la Po-

logne, le duché de **Lorraine** qui, à sa mort, devait *faire retour à la France.*

III. — Guerre de la succession d'Autriche (1740-1748).

628. — La Prusse et l'Autriche. — Depuis plusieurs siècles la maison d'Autriche avait été l'ennemie perpétuelle de la France. Sa succession ayant passé à une femme, Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, l'occasion parut bonne pour ruiner cette monarchie en aidant les puissances voisines qui disputaient plusieurs provinces à Marie-Thérèse.

Le royaume de Prusse, reconnu par l'Europe en 1713, quoique formé de 3 groupes de provinces séparées, était déjà devenu, sous *Frédéric Guillaume Ier* (1713-1740), une puissance militaire. Ce prince n'épargnait aucune dépense pour recruter des hommes de haute taille qu'il soumettait à une discipline sévère et dont les mouvements réglés avec la dernière précision semblaient des mouvements d'automates. Il se montrait si jaloux de sa belle armée qu'il craignait de l'employer de peur de voir démolir quelques-uns de ses bataillons. Son fils, *Frédéric II* (1760-1781), n'en fut pas si avare et son long règne se passa en guerres sanglantes qui affirmèrent la vitalité de la Prusse et le génie militaire de son roi.

629. — Prusse et France contre Autriche et Angleterre. — Frédéric II avait tout de suite mis la main sur la *Silésie*; le pacifique Fleury, poussé par l'opinion, s'unit à la Prusse, à la Bavière. Les armées françaises pénétrèrent jusqu'en Bohême : elles prirent la capitale *Prague* grâce à la vaillance du colonel *Chevert* (1741). Mais bientôt les Français durent opérer une pénible retraite en plein hiver (1742). Fleury mourut à ce moment, à une extrême vieillesse. Louis XV ne lui donna pas de successeur comme premier ministre et parut vouloir gouverner par lui-même.

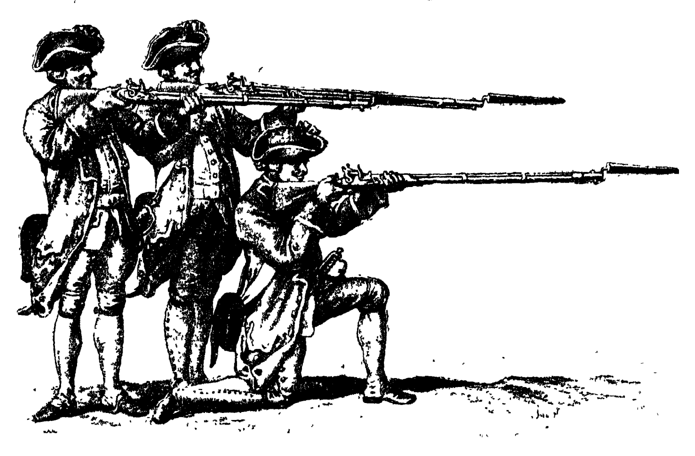
A ce moment le roi de Prusse (1743), faisait sa paix séparée avec l'Autriche et l'Angleterre entrait en lice. La guerre se transportait dans les *provinces belges* que Louis XV tentait d'arracher à l'Autriche et que vinrent défendre les Anglais, les Hollandais, alliés des Autrichiens. Louis XV assista à la bataille de **Fontenoy**[1] que gagna l'armée française commandée par un prince étranger, *Maurice de Saxe,* Français de caractère et de cœur et

1. Village de Hainaut, à 7 kilom. de Tournai.

brillant général (1745). Maurice de Saxe marqua chacune des années suivantes par les victoires de ***Raucoux*** (1746) et de ***Lawfeld*** (1747). Ce furent les derniers beaux jours de la vieille France.

LECTURE N° 69.

Bataille de Fontenoy. — Les Français étaient retranchés dans d'excellentes positions et appuyés au village de ***Fontenoy***. On s'aborda. Les Français, retranchés dans des redoutes, repoussèrent tous les assauts.



Infanterie française sous Louis XV. — Le tir sur deux rangs.
(Fac-similé d'un dessin de Gravelot).

Les Anglais alors, utilisant un ravin dégarni, s'y engagèrent et arrivèrent, avec six pièces d'artillerie, devant une partie des lignes françaises. Un régiment des gardes-anglaises et le royal-écossais parurent les premiers. A cinquante pas de distance, les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Les officiers des gardes-françaises leur rendirent leur salut. Milord Charles Hay, capitaine aux gardes-anglaises, cria : « Messieurs des gardes-françaises, tirez. » Le comte d'Auteroche leur dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers; tirez vous-mêmes. » On a trop critiqué cette réponse comme une bravade hors de saison. La vérité est que cette courtoisie affectée se trouvait d'accord avec les règlements militaires de Louvois, qui commandaient aux troupes d'essuyer le premier feu de

l'ennemi. Une troupe qui essuie sans fléchir le premier feu a beaucoup de chances pour vaincre. Ici le feu fut si violent que les gardes-françaises se rompirent.

Les Anglais firent un feu roulant. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule décharge, quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur la place, deux cent quinze furent blessés, sans compter les ravages faits dans les régiments suisses. Le premier rang abattu, les autres se dispersèrent. Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, et qui était porté dans une carriole d'osier, fit dire au roi qu'il le conjurait de se retirer avec le dauphin. « Oh! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le roi, mais je resterai où je suis. »

Les Anglais avaient formé une colonne profonde qui s'avançait menaçante. En vain les régiments français cherchèrent à l'entamer. Le maréchal de Saxe en vit un dont les rangs entiers tombaient, et qui ne se dérangeait pas. « Comment se peut-il faire, s'écria-t-il, que de telles troupes ne soient pas victorieuses? » Si les Hollandais étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même. Le maréchal de Saxe tente une dernière attaque : on braque des pièces de canon qui font de larges trouées dans l'épaisse colonne anglaise; tous les régiments l'enveloppent, la maison du roi charge avec eux : la colonne s'entr'ouvre, est mise en pièces et la bataille est gagnée. Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe, se fit porter vers le roi; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux et pour lui dire : « Sire, j'ai vécu: je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majesté victorieuse. Vous voyez, ajouta-t-il, à quoi tiennent les batailles. » Le roi le releva et l'embrassa.

630. — Paix d'Aix-la-Chapelle (1748). — Après chacun de ces succès, Louis XV demandait la paix : un Congrès s'ouvrit donc à Aix-la-Chapelle et son œuvre fut facile, puisque Louis XV montrait un désintéressement dont personne ne devait lui savoir gré.

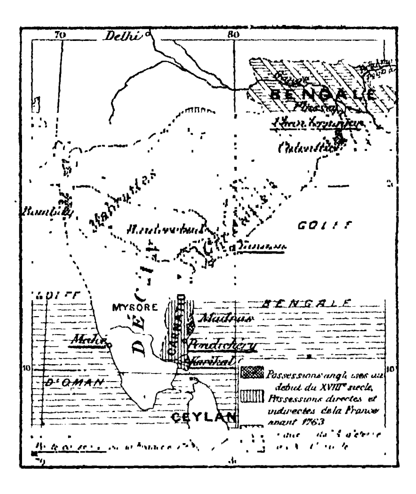
Nous aurions pu, pour tant de sacrifices, garder les Pays-Bas, puisque nous les tenions. Louis XV, par un orgueil absurde, voulut « traiter en *roi* et non en *marchand* » ; il rendit ses conquêtes et ne chercha à obtenir satisfaction que pour ses alliés. La maison d'Autriche conserva la couronne impériale et sa puissance. L'Angleterre poursuivit son œuvre de la conquête des mers.

IV. — La France aux Indes.

631. — Dupleix. — L'Angleterre était principalement jalouse de nos colonies, qui n'avaient jamais connu une si grande pros-

périté. Aux Indes, nous aurions conquis un immense empire si le gouvernement avait soutenu les entreprises intelligentes et hardies de **Dupleix**.

Sorti d'une famille de financiers et d'administrateurs, Dupleix devint, par l'influence de son père, un des directeurs de la Compagnie des Indes et gouverneur général des possessions françaises en Asie. Il profita de la guerre de la succession d'Autriche pour étendre nos possessions et, intervenant dans les guerres que se faisaient les souverains indiens, établit l'influence française sur un vaste territoire.



L'Inde Française vers 1750.

D'autre part, ***Mahé de la Bourdonnais***, gouverneur des îles de *France* et de *Bourbon* sur la côte orientale d'Afrique, avait créé la fortune de ces îles, où son nom est resté en vénération. Puis il poursuivit dans les mers des Indes les flottes anglaises et s'empara de la ville de *Madras*, sur la côte orientale de l'Hindoustan (1746). Malheureusement, sa rivalité avec Dupleix empêcha les Français de tirer de ces victoires tout le fruit qu'on en pouvait attendre, et la Bourdonnais fut rappelé. Dupleix n'allait pas tarder à l'être.

LECTURE N° 70.

L'Empire indien de Dupleix. — La paix d'Aix-la-Chapelle avait obligé Dupleix à rendre Madras aux Anglais. Alors il songea à se dédommager d'un autre côté. « Un Français, le premier, a dit Macaulay, devina qu'il était possible de fonder une domination européenne sur les ruines de la monarchie mongole; ce fut Dupleix. Il s'était dit que la plus puissante armée dont pussent disposer les princes indiens serait

incapable de lutter contre un petit corps discipliné à l'européenne et dirigé selon les lois de la tactique civilisée. Enfin il savait à merveille que, pour exercer dans l'Inde l'autorité suprême, un aventurier d'Europe n'avait rien de mieux à faire que de s'assurer un ascendant durable sur quelqu'une de ces vaines idoles honorées du titre de *nizam* ou de *nabab*; vrai mannequin dont il dirigerait les mouvements, et par la bouche duquel passeraient ses ordres. »

En 1748, Dupleix se mêla aux révolutions du pays, et bientôt il eut fait un vice-roi (*nizam*) du Dekkan, un *nabab* de la Carnatique. « Le nouveau nizam y vint visiter ses alliés; et la cérémonie de son installation fut célébrée en grande pompe. Dupleix, vêtu comme les musulmans du rang le plus élevé, fit son entrée dans le même palanquin que le nizam, et, dans les solennités qui suivirent, prit le pas sur tous les grands de la cour. Il fut proclamé gouverneur de l'Inde, depuis la rivière Kishnah jusqu'au cap Comorin, c'est-à-dire d'une étendue de pays presque égale à la France. Une grande partie des trésors accumulés par les anciens vice-rois du Dekkan passèrent dans ses coffres. Il gouvernait plus de trente millions d'hommes avec une autorité presque absolue; ses compagnons se vantaient que, même dans les salles du palais de Delhi, son nom n'était pas prononcé sans une respectueuse terreur. »

La Compagnie française ne comprenant point l'avantage des plans de Dupleix ne le soutenait point. Elle voulait du commerce; non des royaumes, comme si ces royaumes ne devaient point lui fournir un immense commerce. Elle voulait des dividendes et non des victoires, comme si notre défaite n'allait pas ruiner tout espoir de dividendes. Le gouvernement, pressé d'ailleurs par le cabinet britannique, devant lequel il plia, rappela Dupleix (1754), qu'il avait d'abord récompensé.

Pour Dupleix, il pleura en quittant cette presqu'île de l'Inde où, depuis plus de trente années, il avait rendu le nom français si imposant. Dupleix usa ses dernières années à réclamer treize millions qu'il avait avancés à la Compagnie et qui représentaient sa fortune, celle de ses parents et de ses amis. Il mourut dans la misère en 1763.

V. — La guerre de Sept ans (1756-1763).

632. — Alliances contradictoires; France et Autriche contre Prusse et Angleterre. — La paix d'Aix-la-Chapelle ne dura que huit ans. Elle fut rompue par l'Angleterre, dont les flottes capturèrent, sans déclaration de guerre, trois cents vaisseaux marchands français (1756). Alors une flotte française sortit de Toulon et se dirigea sur l'île de *Minorque*, une des Baléares, qui appartenait aux Anglais. L'armée débarqua sous les ordres du duc de Richelieu et investit la forteresse de ***Port-Mahon*** qui **fut enlevée après un assaut glorieux.**

Les ministres de Louis XV compliquèrent bien à tort cette lutte par une guerre continentale entreprise cette fois pour soutenir l'Autriche qu'on avait combattue et abaisser la Prusse qu'on avait élevée. C'était une étrange contradiction et le renversement des alliances.

La guerre continentale débuta par quelques succès, victoire d'*Hastenbeck*, capitulation d'une armée anglaise à *Closter-Zeven* (1757). Mais les troupes françaises ne tardèrent pas, en Allemagne, à se trouver en face du redoutable *Frédéric II*. Commandées par un courtisan, le prince de Soubise, elles furent battues à ***Rosbach*** (1757).

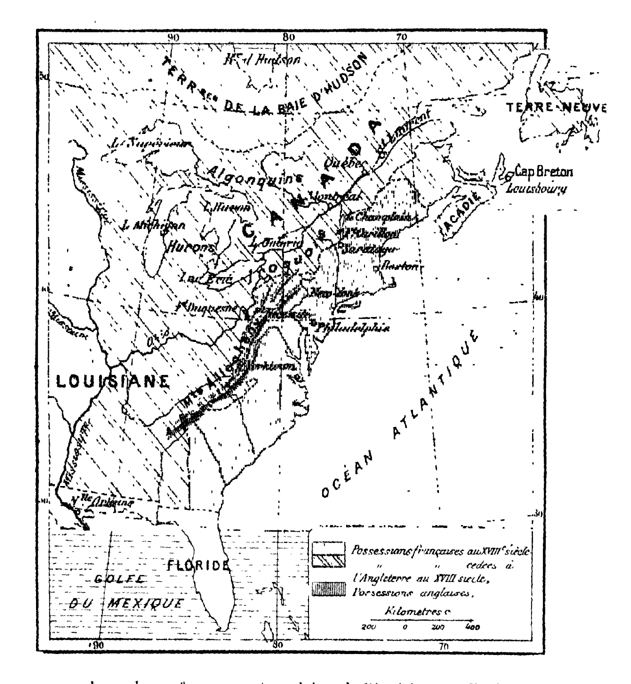
Les lieutenants de Frédéric II dirigeaient les armées anglaises dans le Hanovre et la Westphalie. Les Français perdirent encore les batailles de ***Crefeld*** (1758) et de ***Minden*** (1759). La cause de ces défaites était l'incapacité des généraux choisis par les favorites du roi, l'insouciance, le luxe d'une foule d'officiers qui songeaient plus à la parade qu'au devoir militaire, l'indiscipline qui avait gagné les soldats. Les Français pourtant reprirent leur revanche à ***Clostercamp*** (1760) où se dévouèrent d'*Assas*, capitaine au régiment d'Auvergne, et le sergent *Dubois*. Tous deux s'avançaient en reconnaissance, la nuit, dans un bois. Ils tombent au milieu des ennemis qui leur mettent la baïonnette sous la gorge, leur défendant de crier. Ils crient aussitôt : « A nous, Auvergne, tirez, chasseurs, ce sont les ennemis », et ils meurent tués à la fois par les balles de leurs soldats et des ennemis.

633. — Descente des Anglais en Bretagne ; combat de Saint-Cast (1758). — Malgré les exploits isolés d'un grand nombre de nos commandants de vaisseaux, notre marine ne pouvait empêcher les Anglais de bloquer nos ports et d'insulter nos côtes. Après avoir en vain essayé de détruire *Saint-Malo*, ils incendièrent Cherbourg, puis essayèrent un débarquement en Bretagne. Ils allèrent descendre dans la baie de Saint-Brieuc, mais les habitants résistèrent. Une poignée d'hommes, dirigée par un hardi Breton, *Rioust de Villaudrens*, arrêta l'armée anglaise au passage d'une rivière et donna le temps au gouverneur de la province, le duc d'Aiguillon, d'accourir. Les Anglais alors battirent en retraite, mais furent atteints et culbutés à ***Saint-Cast.*** Les Français poursuivirent les Anglais jusque dans les chaloupes où ils s'embarquaient.

634. — Montcalm au Canada (1579). — Par delà les mers, sur des plages à peine connues de la mère patrie, les Français des colonies luttaient et succombaient, abandonnés par le honteux

gouvernement de Louis XV. En Asie, Lally-Tollendal s'épuisait en efforts inutiles pour sauver, aux Indes, la ville de *Pondichéry* (1761).

En Amérique, deux chefs intrépides, le *marquis de Vaudreuil*



Les colonies françaises et anglaises de l'Amérique du Nord.

et *Montcalm*, combattirent avec succès d'abord ; mais en 1759 ils virent leurs troupes écrasées par des forces supérieures. Quelques milliers de soldats eussent sauvé le pays, ces soldats ne furent pas envoyés. Montcalm périt en livrant une dernière bataille devant *Québec*. Le Canada fut perdu.

635. — La paix de Paris (1763). — La paix signée à Paris entre la France, l'Espagne et l'Angleterre fut des plus onéreuses

pour la France. Louis XV abandonnait le **Canada** et le golfe de Saint-Laurent, puis plusieurs des Antilles : la *Dominique*, *Saint-Vincent*, *Tabago*, enfin les établissements du *Sénégal*. L'Espagne cédait la ***Floride***, et la France la dédommageait par l'abandon de la ***Louisiane***. Aux Indes, nous ne gardions que quelques comptoirs (Chandernagor, Pondichéry, Karikal, Mahé). Cette guerre déplorable et mal conduite coûtait ainsi à la France la plus grande partie de son empire colonial. Et pourtant, par delà les mers, sur les bords du Saint-Laurent, à Québec, à Montréal, on parle encore notre langue, on garde nos vieilles mœurs. Les Canadiens sont restés fidèles au souvenir de la mère patrie ; ils demeurent les soutiens fermes et nobles de notre influence morale.

V. — Fin du règne de Louis XV.

636. — Le ministère de Choiseul (1758-1770) ; réunion de la Lorraine à la France (1766). — Durant douze années, de 1758 à 1770, Louis XV laissa le pouvoir au duc de ***Choiseul***, homme habile, libéral, à l'esprit ouvert et soucieux de la dignité de la France.



Le duc de Choiseul.

Choiseul fit tous ses efforts pour changer le cours défavorable de la guerre de Sept Ans : il conclut la paix la moins désavantageuse qu'il put, et s'appliqua à relever l'armée et la marine ruinées. Il mit sur un excellent pied les corps de l'*artillerie* et du *génie*. En sept ans une flotte nouvelle fut créée.

A la mort de Stanislas Lesczinski s'opéra, sans effort apparent, grâce à l'habileté de Choiseul, *la réunion pacifique de la* ***Lorraine*** *à la France*. Ce prévoyant ministre avait aussi les yeux ouverts sur les intérêts français dans la Méditerranée. Il profita d'une occasion pour acquérir des Génois l'île de **Corse** (1768) où devait naître, une année plus tard, Napoléon.

637. — Choiseul et la Pologne. — Choiseul s'inquiétait du sort qui menaçait la Pologne. La Russie et la Prusse se mêlaient aux troubles sans cesse renouvelés de ce royaume, et leur action prépondérante faisait présager un asservissement prochain.

Le meilleur éloge de la conduite de Choiseul dans ces complications, qui tenaient l'Europe en éveil, fut fait par Louis XV lui-

même, lorsque, ayant appris le partage inique de la Pologne en 1772, il s'écria : « Ah ! si Choiseul eût été là, cela ne serait pas arrivé ! »

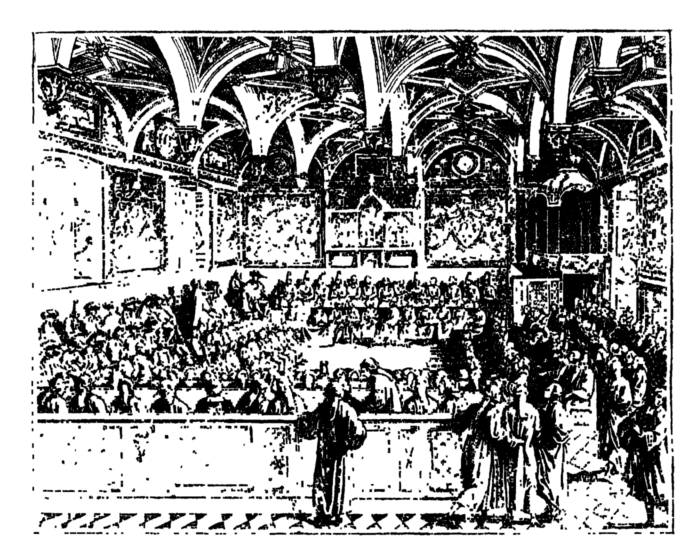
638. — Expulsion des Jésuites (1762-1765). — Choiseul, si souple et si habile dans sa politique extérieure, avait trouvé une pierre d'achoppement à l'intérieur, où les passions avaient été vivement excitées par l'expulsion des Jésuites et la lutte des Parlements contre la cour.

L'Ordre des *Jésuites*, institué pour combattre le protestantisme, avait su se rendre maître de l'éducation, des consciences et des cours. Malgré les services qu'ils avaient rendus par le courage de leurs missionnaires répandus en Asie et en Amérique, par la science de leurs professeurs, les travaux de leurs érudits, l'éloquence de leurs prédicateurs, les Jésuites étaient devenus en Europe, à cause de leur puissance, l'objet d'une défiance universelle, même de la part du clergé. En Portugal, les Jésuites venaient d'être chassés par le roi Joseph Ier et son ministre le célèbre marquis de Pombal (1759). En France, malgré la faveur dont ils avaient joui à la cour dans les dernières années du règne de Louis XIV et pendant le règne de Louis XV, ils n'avaient cessé d'être en lutte avec les Parlements qui poursuivaient en eux les défenseurs des traditions romaines et les ennemis de l'Église Gallicane.

Une faillite du *P. Lavalette*, qui, mêlant le commerce à la religion, avait fondé un établissement de commerce à la Martinique, entraîna un procès à Marseille, puis devant le Parlement de Paris (1761). Les magistrats examinèrent alors les statuts de la Compagnie et bientôt condamnèrent l'Ordre lui-même, comme étant un corps politique indépendant et usurpant l'autorité (1762). Les collèges des Jésuites furent fermés, et La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, revendiqua pour l'État le droit d'instruire la jeunesse. Les Jésuites cessèrent même d'exister en France comme ordre religieux et furent bannis (1765). La proscription de cet ordre, devenant générale, s'étendit aux autres États de l'Europe.

639. — Le Parlement de Paris et la royauté ; disgrâce de Choiseul. — Le Parlement, vainqueur des Jésuites, soutenait depuis longtemps une autre lutte, dans laquelle il allait succomber. A défaut d'États généraux régulièrement convoqués, ce corps vénérable, enregistrant les édits, fort de son droit de remontrances, contrôlait la royauté et se rendait populaire par son opposition aux impôts vexatoires. Imbu des idées de pouvoir

absolu, Louis XV était excédé de ces luttes incessantes. Il craignait toujours une révolution et se rappelait les paroles sinistres de sa favorite, Mme de Pompadour, lui montrant le portrait de Charles Ier et lui disant : « Ton Parlement te fera couper la tête ! »



Une séance du Parlement. — Un lit de justice.
(Fac-similé d'une gravure de la fin du XVIIIe siècle, 1787).

La gravure représente la plus belle salle du Palais de Justice, la chambre dorée qui datait de Louis XII. La salle, occupée sous la Révolution par le Tribunal Révolutionnaire, puis dans la suite par la Cour de Cassation, fut incendiée en 1871 par la Commune.

Choiseul était, non moins que les ministres ses prédécesseurs, gardien zélé de l'autorité royale ; dans les nombreux conflits qui s'élevaient entre la magistrature et la royauté, il prenait parti pour celle-ci ; mais sa modération le portait à ménager celle-là.
Choiseul était trop libéral pour un roi tel que Louis XV, et celui-ci écoutait plutôt les avis du chancelier *Maupeou*, qui allait bientôt le pousser à des mesures extrêmes contre la magistrature. Choiseul, en outre, était trop fier pour plier devant le crédit d'une nouvelle favorite, Mme du Barry.
Le 24 décembre 1770, il reçut l'ordre de se retirer dans sa

terre de Chanteloup, près d'Amboise. Son exil ressembla à un triomphe. Jamais ministre nouveau ne se vit accompagné d'un plus brillant cortège d'amis, courtisans de la disgrâce[1].

640. — Le Parlement Maupeou (1771). — Louis XV donna le pouvoir aux ennemis de Choiseul, au *duc d'Aiguillon*, à l'abbé *Terray*, contrôleur des finances, et au chancelier *Maupeou*: ce fut un *triumvirat*. Maupeou fit une telle guerre au Parlement, qu'en 1771 plus de *sept cents* magistrats étaient exilés de Paris. Le chancelier voulut changer la constitution de ce grand corps et forma un autre Parlement, composé d'hommes médiocres qui montrèrent une honteuse vénalité. Ce nouveau corps fut tourné en ridicule sous le nom de *Parlement Maupeou* : on disait, en jouant sur les mots, « qu'il commençait à *prendre* ».

Le Parlement avait toujours protégé le trône : il paraissait contrôler le pouvoir. Détruire ce corps respecté, c'était presque s'engager à convoquer les États généraux.

641. — Mort de Louis XV (1774). — Ces violences contre une magistrature séculaire, les désordres des finances gaspillées par l'abbé *Terray*, d'effrontées spéculations sur les blés, auxquelles se mêlaient les courtisans, le roi même, dit-on, et qui étaient flétries sous le nom de *Pacte de famine*; les charges de plus en plus écrasantes, tout cela excitait de vives colères. Mais Louis XV, confiant dans la force de son autorité, se rendormait insouciant. « Tout cela durera bien autant que moi. » Il répétait avec Mme Du Barry : « Après nous, le déluge ! ». Louis XV mourut en 1774, laissant le trône à son petit-fils Louis XVI qui devait, quoique meilleur que lui, expier ses fautes.

Résumé.

618, 624. — La minorité de ***Louis XV*** et la régence de ***Philippe d'Orléans*** (1715-1728) furent marquées par les expériences financières de ***Law***. Cet aventurier écossais créa une ***banque*** qui émit des *billets* utiles et facilement acceptés du public : ce fut le ***papier-monnaie*** (1716-1718). Mais il fonda aussi une ***Compagnie des Indes*** et encouragea un trafic scandaleux, effréné, des *actions* de cette compagnie dont les profits étaient nuls. Il lançait aussi dans la circulation une masse de billets qui n'étaient point garantis par une encaisse suffisante d'or. La confiance s'ébranla. On

1. Le duc de Choiseul ne revint pas au pouvoir sous Louis XVI et mourut en 1785, juste à temps pour ne pas voir la Révolution.

voulut réaliser les billets en espèces, mais Law ne put payer, fit banqueroute et se hâta de quitter le royaume (1720). Il n'en avait pas moins révélé la puissance du *crédit*.

La **Régence**, dont le nom est devenu synonyme d'époque licencieuse, prit fin en 1723 et Philippe d'Orléans mourut quelque temps après. Louis XV choisit alors pour ministre le *duc de Bourbon*, qui lui fit épouser une princesse polonaise, Marie Leczinska.

625, 626.. — Le duc de Bourbon fut renversé par le cardinal **de Fleury**, qui gouverna avec sagesse de 1726 à 1743, mais fut malheureusement obligé de s'engager dans deux guerres.

627. — La première avait pour but d'aider le roi Stanislas Lesczinski, beau-père de Louis XV, à remonter sur le trône de Pologne. Le but ne fut pas atteint, mais l'Autriche paya pour la Russie et le traité de **Vienne** (1788) assura la **Lorraine** à Stanislas Lesczinski *avec retour à la couronne de France*.

628-630. — Fleury ne vit que le commencement de la seconde guerre, qui fut plus grave (1740-1748), dite de la **Succession d'Autriche**. La **Prusse**, devenue royaume depuis 1701, voulait s'agrandir aux dépens de l'Autriche, et *Frédéric II* (1740-1786) profita de la mort de l'empereur Charles VI pour essayer d'enlever à Marie-Thérèse une partie de sa succession. Il s'unit à la France, à la Bavière, et l'Autriche fut menacée de se voir partagée. Frédéric II prit la *Silésie*, les Français conquirent la *Bohême* pour l'électeur de Bavière. Mais Marie-Thérèse fit appel au dévouement des Hongrois qui la sauvèrent.

La Prusse se retira de l'alliance française. L'Angleterre s'allia à l'Autriche. Louis XV va alors faire la conquête des Pays-Bas, avec *Maurice de Saxe*, qui gagna les brillantes victoires de **Fontenoy** (1745), de **Raucoux** (1746) et de **Lawfeld** (1747). La paix d'**Aix-la-Chapelle** termina cette lutte glorieuse, mais stérile pour nous : car Louis XV rendit toutes ses conquêtes.

631. — Cette guerre avait eu son contre-coup aux Indes, où **Dupleix** et *La Bourdonnais* avaient remporté des succès sur les Anglais. Dupleix aurait même fondé un vaste empire colonial si le gouvernement de Louis XV ne l'eût pas rappelé en 1755.

632, 635. — La jalousie qu'excitait en Angleterre le développement de nos colonies et de notre marine amena la guerre de **Sept Ans** (1756-1763). Cette guerre se compliqua presque aussitôt d'une guerre contre la *Prusse* qu'on commençait à trouver trop forte. Par un étrange renversement des alliances, la France soutenait l'Autriche contre la Prusse.

Cette guerre débuta brillamment par la prise de **Port-Mahon**, dans l'île de Minorque (1756), et par la capitulation d'une armée anglaise à *Closter-Seven* (1757). Mais le désordre des armées amena bientôt les revers : défaites de **Rosbach** (1757), de **Crevelt** (1758), de **Minden** (1759).

Les Anglais essayèrent un débarquement en Bretagne, mais furent battus à *Saint-Cast* (1758). La victoire de **Clostercamp** (1760), le dévouement du chevalier d'Assas, relevèrent un peu les armes françaises. Mais les colo-

nies étaient perdues et l'héroïsme de *Montcalm* ne put nous conserver le **Canada**.

636, 641. — Le duc de Choiseul, appelé aux affaires en 1758, fit conclure le *Pacte de famille* qui réunissait toutes les branches de la maison de Bourbon. Il termina la guerre de Sept Ans par le douloureux traité de **Paris** (1763), puis s'appliqua à réorganiser la marine. Choiseul accomplit en 1766 la réunion de la **Lorraine** à la France (1766), acquit l'île de **Corse** (1768), s'efforça de protéger la Pologne.

Il expulsa de France l'ordre des *Jésuites* (1765), mais il ne voulait point frapper les **Parlements** alors en lutte contre l'autorité royale, et fut disgrâcié pour n'avoir pas voulu plier devant une favorite (1770).

Louis XV laissa le chancelier *Maupeou* briser le *Parlement*, et son gouvernement atteignait le comble de l'ignominie et de la tyrannie lorsqu'il mourut enfin (1774).

DEVOIRS ÉCRITS

Le jeu à la rue Quincampoix. — Le cardinal de Fleury. — Raconter la bataille de Fontenoy. — Dupleix aux Indes. — Montcalm au Canada. — Le chevalier d'Assas. — Quand et comment la Lorraine fut-elle réunie à la France. — Le duc de Choiseul.

QUESTIONNAIRE

Après la mort de Louis XIV, à qui revenait le trône? — Qui exerça le pouvoir? — Qu'advint-il du testament de Louis XIV? — De quel pays était Law? que proposa-t-il au régent? — Quel était l'avantage des billets de banque? — Quelle fut l'ambition de Law? — Que voulut-il réunir entre ses mains? — Quel fut le succès de sa compagnie des Indes? — Quelle fut la cause de la ruine du système de Law? — Quelles furent les conséquences de cette catastrophe?

Comment finit la régence? — Qui devint premier ministre après la mort de Philippe d'Orléans? — Quel mariage le duc de Bourbon fit-il conclure au roi?

Quel était le caractère du cardinal de Fleury? Quelle guerre fit-il d'abord? Quel traité la termina et en quoi était-il avantageux?

Quelles sont les causes de la guerre de la succession d'Autriche? — Quelle province le roi de Prusse Frédéric II enleva-t-il à Marie-Thérèse? — Quelle part les Français prirent-ils à cette guerre? — Qu'est-ce qui sauva Marie-Thérèse?

Quelle conquête Louis XV fit-il avec Maurice de Saxe? — Quelles victoires amenèrent la paix d'Aix-la-Chapelle?

De quoi l'Angleterre était-elle principalement jalouse? — Qu'était-ce que Dupleix? — Quels étaient les services rendus par Dupleix? — Quelle politique avait-il suivie dans les Indes? — Pourquoi le rappela-t-on?

Comment débuta la guerre de Sept Ans? — En quoi cette guerre fut-elle le contraire de la précédente? — Quelles furent les batailles perdues par les Français? — Quel était le sort de nos colonies? — Qui défendait le Canada?

Qu'entend-on par le Pacte de famille? Quel traité termina la guerre de Sept Ans? — Qu'abandonnait la France à l'Angleterre? — Qu'est devenu le Canada? — Quel ministre essaya de relever la France?

Quelle province réunit Choiseul à la France? en exécution de quel traité? — Quelle île réunit-il aussi à la France? en quelle année? — Que voulait le Parlement? Que devint-il? — Qu'entend-on par le Parlement *Maupeou*? En quelle année mourut Louis XV?

CHAPITRE XXXIII

LA SOCIÉTÉ ET LE MOUVEMENT DES ESPRITS AU XVIIIe SIÈCLE

SOMMAIRE. — *Le dix-huitième siècle n'égala pas en littérature la perfection du dix-septième siècle; mais il le dépassa par l'abondance, la variété de ses écrivains, de ses penseurs, de ses philosophes, le mouvement général des esprits et aussi le progrès des sciences.*

I. — La société au XVIIIe siècle.

642. — La société française; la vie élégante. — Les guerres de Louis XV, quoique longues et compliquées, avaient pour théâtre la Belgique, l'Allemagne, l'Italie. Elles pesaient sans doute sur le pays, mais sans ramener les souffrances des dernières guerres de Louis XIV.

Sous la Régence et le règne de Louis XV on cherchait le confort dans l'élégance, la variété et le moelleux des sièges qui n'eurent plus l'ampleur, la raideur, la gravité du *style Louis XIV*. Le *style Louis XV* excella dans de petits meubles de formes variées, des commodes ventrues avec placages, marqueterie, ornements de cuivre, des flambeaux, des lustres, des pendules; souvent contournés et bizarres, des chiffonniers à tiroirs, des secrétaires et bureaux laqués, des lits somptueux encadrés de tapisseries drapées selon les fantaisies. Le goût décline, mais il reste raffiné, élégant, gracieux et le style Louis XV a gardé ses admirateurs : on l'imite encore.

643. La politesse. — Les manières étaient moins cérémonieuses que sous Louis XIV. La *politesse* ne s'en conservait pas moins, plus libre, plus aisée, plus raffinée aussi. Dans les salons, les pas, les gestes étaient réglés, mais plus souples. La société

française continuait à donner le ton à l'Europe et la politesse de ces temps n'a plus été égalée à notre époque.

LECTURE N° 71.

Le costume. — Le costume tendit à devenir de plus en plus sobre d'ornements. On l'allégea des lourdes dorures qui rendaient si pesants les habits des courtisans de Louis XIV. L'*habit* se simplifia de plus en plus. Le grand seigneur ne se distingua plus par la profusion des galons d'or et d'argent, se contentant de la richesse d'une étoffe de couleur, de parements et de boutons travaillés. La *veste* (sorte de grand gilet), brodée, descendait jusqu'au milieu des cuisses; ouverte depuis le haut jusqu'au creux de l'estomac, elle laissait passer (c'était là le grand luxe) des *bouillons de dentelle* et une *cravate* soyeuse. Pour chaussure, on garde les *souliers à boucle*. Les bourgeois, de même, éteignent, pour ainsi dire, l'éclat de leur costume. Les nuances de leurs vestes de gros drap varient entre le rouge sombre et le brun clair : toutefois les boutons d'argent ou de cuivre ciselé y brillent encore. Les *perruques* n'ont plus la longueur des perruques Louis XIV; elles sont courtes et terminées par une queue enfermée dans un petit sac de taffetas.



La redingote.

A cette époque l'imitation anglaise mit en faveur la *redingote*, sorte de manteau ajusté avec manches, qui remplaça le manteau flottant. Elle abritait mieux le corps et les membres sans gêner les mouvements. Le col se pouvait relever et garantir la gorge. On importa aussi d'Angleterre de nouvelles formes moins heureuses de *chapeaux* droits, qui pourtant, au XVIIIe siècle, n'arrivèrent pas à détrôner le *tricorne* qu'on fit de plus en plus simple et nu. Bien qu'on gardât encore assez de différence entre les costumes de la noblesse, de la bourgeoisie et des artisans, la distance diminuait entre les classes. Une certaine uniformité tendait à s'établir présageant des temps nouveaux.

Les femmes par contre déployèrent dans le costume une fantaisie qui allait jusqu'à la bizarrerie. Elles portaient des jupes gonflées par de grands *paniers*. Les robes étaient faites de riches étoffes brodées, semées de fleurs, ce qu'on appela (du nom d'une des favorites de

Louis XV) le genre *Pompadour*. On les enjolivait de quantités de nœuds, de volants. Le visage était fardé de rouge. Puis les coiffures devinrent de plus en plus compliquées, à étages, amplifiées par les rubans, les plumes; sous le règne de Louis XVI, ce furent de vrais monuments.



Habit de cérémonie sous Louis XV.

644. — L'opinion. — A cette époque, où la presse n'existait pas, sinon par des libelles qui exposaient les auteurs à de grands risques, l'opinion ne se traduisait que par les conversations dans les salons, les cafés, les promenades; discussions vives, animées, légères comme l'esprit du temps. Dans la première partie du siècle, elles roulèrent principalement sur les questions religieuses, le *jansénisme*. Persécuté sous Louis XIV presque à l'égal du calvinisme, le jansénisme avait reparu dans les livres du P. Quesnel; ses doctrines sur la *grâce*, les *élus*, quoique condamnées par la bulle *Unigenitus* ou constitution du pape Clément XI, rencontraient, même dans une partie du clergé, des adhérents, et les magistrats, attachés aux traditions gallicanes, soutenaient que les décisions du pape ne pouvaient être acceptées comme articles de foi que si elles étaient ratifiées par un concile. Cette question troubla profondément Paris et les principales villes de France; elle fut l'occasion d'une lutte très ardente entre le Parlement et le clergé : arrêts du Parlement contre des curés,

excommunications se croisaient et suscitaient de continuelles émotions.

Aux controverses religieuses qui devenaient affaires politiques, se joignaient les théories anglaises de liberté. Les philosophes exaltaient les institutions de l'Angleterre et la nécessité d'un contrôle du pouvoir royal par la nation était proclamée jusque



Costumes de femmes (XVIIIe siècle). Les paniers.

dans les remontrances du Parlement. Les famines, fréquentes au XVIIIe siècle, excitaient des plaintes fort vives, et on dénonçait le commerce infâme des accapareurs, comme les fortunes scandaleuses de certains financiers. Tous les désordres du roi et des courtisans défrayaient les chroniques multiples et insaisissables qui aliénaient peu à peu à la royauté les sympathies populaires. La police ne peut sévir contre ceux qui frondent le gouvernement; car ils sont trop nombreux. D'Argenson, un ministre grand seigneur, signale même dans ses *Mémoires* l'éveil d'idées républicaines. « Quelqu'un osera-t-il proposer d'avancer de quelques pas vers le gouvernement républicain? Je n'y vois aucune aptitude dans les peuples. .. Cependant, ces idées viennent et l'habitude chemine promptement chez les Français[1]. »

1. *Mémoires d'Argenson*, Société de l'histoire de France, tome V, p. 142.

II. — Le mouvement des esprits. Les lettres, les sciences et les arts au XVIII[e] siècle.

645. — **La littérature française au XVIII[e] siècle; l'esprit philosophique.** — La différence qui s'accusait entre la société du XVII[e] et celle du XVIII[e] siècle, se retrouve dans la littérature. La comédie, la tragédie, le roman, l'histoire, la philosophie tout servait de cadre aux idées nouvelles.


Voltaire.

La *philosophie* est l'étude des idées abstraites, des doctrines relatives à l'âme, à la nature de l'homme. Elle analysait aussi, examinait, jugeait le gouvernement, la religion, les lois qui régissent la société, l'histoire de l'humanité, ses progrès, sa destinée. Presque tous les auteurs de cette époque sont, à ce titre, des philosophes. La littérature du XVIII[e] siècle devint ***philosophique.***


Montesquieu

646. — Voltaire[1]. — Le représentant le plus célèbre de cet esprit philosophique et le grand maître de la littérature du XVIII[e] siècle fut ***Voltaire.*** *Poète, historien, philosophe,* Voltaire excellait dans tous les genres. Il savait s'élever aux plus hautes pensées et nul n'était plus léger, plus mordant, plus incisif. Ses attaques contre le catholicisme répandirent un esprit frondeur qu'on a appelé l'*esprit voltairien*. Polémiste, il occupa sans cesse l'opinion par ses lettres, ses plaidoyers en faveur de la liberté, de la tolérance, de l'humanité (affaire de Calas).


J.-J. Rousseau.

647. — Montesquieu[2]. — Un grave magistrat, ***Montesquieu***, analysait avec un style concis, fort et pénétrant, les théories et l'histoire des anciens gouvernements et des lois antiques. Il exaltait surtout le gouvernement anglais, tempéré, limité par les discussions des Chambres. Ses ouvrages condamnaient la monarchie absolue.

1. Les œuvres de Voltaire (1694-1778) qui sont devenues classiques sont les tragédies de *Brutus*, de *Mahomet*, d'*Œdipe*, de *Mérope*, de *Zaïre*, son *Histoire de Charles XII* et le *Siècle de Louis XIV*.

2. Montesquieu (1689-1755) écrivit l'*Esprit des Lois* et les *Considérations de la grandeur et la décadence des Romains.*



648. — Rousseau (Jean-Jacques). — Jean-Jacques Rousseau, né à Genève, s'attaqua à la fois au gouvernement, à la Société et aux privilèges[1]. Sa vie agitée, semée d'aventures, de déceptions, toujours inquiète, le rendit défiant, morose. Quoique fort étrange dans sa conduite, il prétendait corriger et moraliser les hommes. Critique acerbe des procédés de l'éducation du temps, il formula, dans l'*Émile*, des vues neuves, hardies, souvent justes, mais qu'il eut le tort d'exagérer. Il commença son traité du *Contrat social* par cette phrase : « *L'homme est né libre* ». Il revendiquait l'*égalité* en même temps que la *liberté* et la *souveraineté du peuple*. Il devançait et préparait les temps nouveaux.

649. — La philosophie du XVIIIe siècle. — D'autres écrivains se renfermaient dans la philosophie scientifique : ***Condillac***[2], ***Helvétius***[3], d'***Alembert***[4], ***Diderot***[5]. Ils expliquaient les origines, la destinée de l'homme, de manière à ruiner la philosophie religieuse du siècle précédent. L'*Encyclopédie*[6] à laquelle ils travaillèrent, passait la revue des connaissances humaines, en niant des vérités jusqu'alors indiscutées.

650. — L'économie politique. — Le raisonnement cherchait aussi les lois du développement des sociétés et les conditions de leur prospérité. L'ordre dans la maison, c'est *l'économie domestique*. Des écrivains expliquèrent ce que devait être l'ordre dans les États, ou ***économie politique***. Une science nouvelle s'affirmait avec l'Écossais ***Adam Smith***[7], puis ***Gournay***[8], ***Quesnay***[9]. Gournay préconisait la *liberté des échanges*. Quesnay, préoccupé de l'agriculture, lui sacrifiait à tort l'industrie.

651. — Les œuvres légères. — Ce qui plaisait le plus, disons-le, au XVIIIe siècle, c'étaient les œuvres légères d'une foule d'auteurs de second rang, dont beaucoup sont oubliés. Ont survécu les romans, ou ingénieux de *Lesage*, ou naïfs et tendres de *Bernardin de Saint-Pierre*[10], les comédies de *Marivaux*[11], modèles

1. L'Œuvre de J.-J. Rousseau (1712-1778) est considérable, elle comprend une vaste correspondance, des opuscules, des romans. Ses œuvres principales sont le *Contrat social* et l'*Émile*.
2. Condillac (1714-1780).
3. Helvétius (1715-1771).
4. D'Alembert (1717-1783).
5. Diderot (1713-1784).
6. Mot qui vient du grec et signifie instruction universelle.
7. Adam Smith (1723-1790).
8. Gournay (1712-1759).
9. Quesnay (1694-1774).
10. Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814).
11. Marivaux (1688-1763).

de grâce, et celles du hardi ***Beaumarchais***[1], qui commença en réalité l'attaque sérieuse contre l'aristocratie.

652. — Les sciences. — Les sciences commençaient, au dix-huitième siècle, à atteindre le développement qui est devenu complet et magnifique au dix-neuvième.

Les *mathématiques*, fort cultivées en Angleterre, en Allemagne, eurent en France des représentants illustres : ***D'Alembert***[2], ***Clairaut***[3] et ***Lagrange***[4]. L'*astronomie*, à laquelle, au siècle précédent, Newton avait ouvert la voie, poursuivait ses découvertes. *Bouguer*[5], *La Condamine*[6], *Maupertuis*[7], *Méchain*[8], *Delambre*[9], faisaient d'admirables travaux pour le tracé des méridiens. *Lalande*[10] dressait une carte astronomique célèbre, et ***Laplace***[11], reprenant les calculs de Newton, expliquait avec un rare génie les mouvements des astres.

L'étude méthodique des phénomènes de la nature préoccupait un grand nombre de savants. ***Réaumur***[12] régla le thermomètre qui porte son nom.

En Angleterre, *Newcommen* cherchait à appliquer la force de la ***vapeur***, et ***James Watt*** y réussit avec un tel bonheur que les fabriques anglaises furent bientôt munies de machines à vapeur.

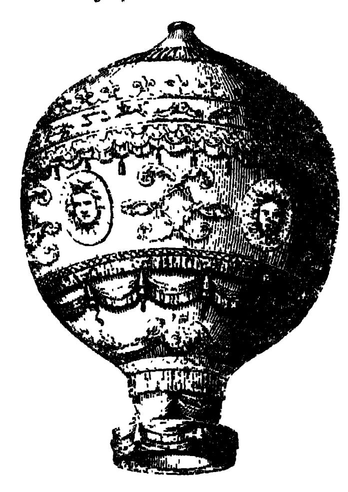
La théorie de l'***électricité*** était formulée par l'abbé *Nollet*, *Romas*, *Dalibard*, *Richmann*, tandis qu'en Amérique ***Franklin*** faisait des expériences analogues (1752) et imaginait le *paratonnerre*. En Italie, ***Galvani*** et ***Volta*** trouvaient l'*électricité* que nous appelons aujourd'hui *dynamique*.

La chimie était créée par l'Anglais *Priestley* et les Français ***Lavoisier***[13] et *Berthollet*[14]. Lavoisier analysa l'eau et en trouva la composition.

Vers la fin du siècle, les frères *Montgolfier* faisaient (1783) les

1. Beaumarchais (1732-1799).
2. D'Alembert (1767-1783).
3. Clairaut (1713-1765).
4. Lagrange (1736-1813).
5. Bouguer (1698-1756).
6. La Condamine (1701-1774).
7. Maupertuis (1698-1749).
8. Méchain (1774-1805).
9. Delambre (1749-1822).
10. Lalande (1732-1807).
11. Laplace (1749-1827).
12. Réaumur (1683-1757).
13. Lavoisier (1743-1794).
14. Berthollet (1748-1822).

premières expériences aérostatiques : leurs aérostats furent dits des ***Montgolfières*** : ***Pilâtre de Rozier*** fit dans une montgolfière une première et heureuse ascension (1783), mais périt dans une seconde.



Montgolfière de Pilâtre de Rozier.

Les sciences naturelles furent singulièrement avancées par ***Buffon***, né à Montbard (Côte-d'Or)[1], à la fois savant et écrivain, ***Daubenton***[2], le Suédois ***Linné***[3], ***Bernard de Jussieu***[4]. ***Parmentier***[5] étudia les propriétés alimentaires de la pomme de terre, qu'il popularisa.

La médecine dut une de ses belles découvertes à l'Anglais ***Jenner***[6], qui, par la vaccination, combattait un des fléaux les plus redoutables, la petite vérole.

653. — Les institutions philanthropiques. — Le XVIIIe siècle se préoccupa de soulager toutes les infortunes de l'humanité. L'***abbé de l'Épée***, né à Versailles[7], instruisait les sourds-muets et leur donnait un langage. ***Valentin Hauy***[8] suppléait à la vue qui manquait aux aveugles, et remplaçait le sens perdu par le sens du toucher.

654. — Les découvertes géographiques. — Les découvertes du XVIe siècle s'étaient poursuivies au XVIIe, où l'Amérique avait achevé de révéler sa forme et ses richesses intérieures. Les îles de l'Océanie étaient explorées. Les navigateurs se lançaient, avec une hardiesse croissante, dans les mers inconnues : *Dampier*,

1. Buffon (1707-1788).
2. Daubenton (1716-1800).
3. Linné (1707-1778).
4. Bernard de Jussieu (1699-1777).
5. Parmentier (1737-1813).
6. Jenner (1749-1823).
7. L'abbé de l'Épée (1712-1789).
8. Valentin Hauy (1745-1822).

Carteret, *Bougainville*, puis l'Anglais *Wallis* et l'infatigable *Cook*. On dépassait le cercle polaire. Le Danois *Behring*, à l'extrémité orientale de l'Asie, reconnut le détroit qui a gardé son nom. *La Pérouse*, sous Louis XVI, périt victime de cette ardeur scientifique.

III. — L'art au XVIIIe siècle.

655. — L'architecture et la sculpture. — Mais les arts, si brillants au XVIIe siècle, étaient en décadence au XVIIIe. Le sentiment, affaibli, n'inspirait plus les artistes, qui se traînèrent dans l'imitation ou n'innovèrent que pour satisfaire le caprice des générations aimant trop le joli et le maniéré.

En architecture on imita les colonnades et les coupoles italiennes. **Gabriel** éleva les colonnades de la *Place Louis XV* (*de la Concorde*), **Soufflot** l'église Sainte-Geneviève, devenue le *Panthéon*, **Servandoni** l'église *Saint-Sulpice*.

Les sculpteurs, comme **Coustou** (*Guillaume*)[1], **Falconnet**[2], **Pigalle**[3], montrèrent encore les nobles traditions de l'art, mais *Bouchardon*[4] se laissa aller à une recherche trop maniérée.

656. — La peinture. — La peinture française surtout se plia au goût nouveau, et les compositions légères de **Watteau**[5], de **Boucher**[6] suffisent pour caractériser l'art souriant et factice qui ne recherchait que les fleurs, les guirlandes et les amours. La vraie nature ne parut sur la toile qu'avec les marines de *Joseph Vernet* et les scènes villageoises, les poétiques figures de **Greuze**[7].

657. — La musique. — Un art cultivé depuis longtemps dans le monde, la *musique*, arriva au XVIIIe siècle à un éclat magnifique. Les instruments s'étaient perfectionnés. L'*orgue*, compliqué depuis le XIVe siècle, de tuyaux gigantesques, emplissait les églises de ses graves sonorités. Puis la *harpe*, la basse *viole*, le *violon*, la *flûte* et ses variétés, le *clavecin*, devenu le *piano forte*, mariaient leurs accords et permettaient les combinaisons les plus heureuses.

On eut alors des musiciens qui surent parler à l'âme : **Rameau**, **Glück**, **Grétry**, et surtout, en Allemagne, **Bach**, **Hændel**, **Haydn**, puis, en Autriche, le suave **Mozart**.

1. Coustou (Guillaume) (1678-1740).
2. Falconnet (1716-1791).
3. Pigalle (1714-1785).
4. Bouchardon (1698-1762).
5. Watteau (1684-1731).
6. Boucher (1703-1770).
7. Greuze (1725-1805).

Résumé.

642, 644. — La société française au XVIIIe siècle se fit remarquer par son élégance dans le costume, l'ameublement modifié (*style Louis XV*), le raffinement de sa politesse, son esprit critique et philosophique.

645, 651. — ***Voltaire*** fut à la fois poète, historien, philosophe, mordant polémiste. ***Montesquieu*** fut un penseur profond et un grave historien, ***Jean-Jacques Rousseau***, un philosophe et un polémiste. Brillaient aussi les philosophes ***d'Alembert, Condillac***, les économistes *Gournay*, *Quesnay*, et, au théâtre, *Lesage*, *Marivaux*, le hardi ***Beaumarchais***.

652-653. — Les sciences mathématiques se développèrent avec ***Clairaut, d'Alembert, Lagrange***, les astronomes *Fontenelle*, *Maupertuis*, ***Méchain***, *Delambre*, *Lalande*, *Bailly*, ***Laplace***.

Les sciences physiques faisaient de grands progrès avec ***Réaumur***, les frères ***Montgolfier*** (expériences aérostatiques). Les applications de la vapeur, commencées par ***James Watt*** en Angleterre, ouvraient de nouveaux horizons. *Dufay*, l'abbé *Nollet*, *Dalibard* étudiaient l'électricité, que ***Franklin***, en Amérique, fit servir pour les paratonnerres. En Italie, ***Galvani*** et ***Volta*** découvraient l'électricité dynamique. En France ***Lavoisier*** créait la science de la *chimie*.

Les sciences naturelles se précisaient avec ***Buffon***, à la fois savant et écrivain, ***Daubenton***, le Suédois ***Linné***, ***Bernard de Jussieu***, ***Haüy***. ***Parmentier*** introduisit la culture de la pomme de terre. L'Anglais ***Jenner*** ouvrait de nouvelles voies à la médecine par la *vaccination*. De grands navigateurs achevaient de faire connaître la terre.

654, 656. — L'art fut moins solennel qu'au XVIIe siècle, mais les architectes ***Gabriel***, ***Servandoni***, ***Soufflot***, élevèrent encore de beaux et majestueux édifices. Les sculpteurs ***Coustou*** (Guillaume), ***Falconnet***, ***Pigalle*** conservaient les traditions du siècle précédent.

La peinture fut réduite à des compositions légères et gracieuses avec ***Watteau***, ***Boucher***, et ne s'éleva guère qu'avec ***Greuze***.

657. — La musique commençait à être un art avec ***Rameau***, ***Grétry*** en France, ***Glück*** en Italie, et surtout en Allemagne ***Bach***, ***Haydn***, ***Mozart***.

DEVOIRS ÉCRITS

Par quoi fut remarquable la Société française au XVIIIe *siècle? — Indiquer les trois principaux écrivains du* XVIIIe *siècle. — Quels sont les principaux peintres du* XVIIIe *siècle?*

QUESTIONNAIRE

Quel fut le caractère de la société du XVIIIe siècle? — Quels changements subit le costume? le mobilier? — Quels étaient les défauts de cette société?

En quoi les écrivains du XVIIIe siècle différaient-ils de ceux du XVIIe? — Dans quels genres brillait Voltaire? — Sur quoi portaient les études de Montesquieu? — Où était né Jean-Jacques Rousseau? — Lequel de ses livres exerça la plus grande influence? — Quelles sciences nouvelles se développèrent au XVIIIe siècle? — Qui est-ce qui instruisit les sourds-muets? les aveugles? — Quel fut le caractère de la peinture? — Quel art nouveau arriva à un éclat magnifique?

CHAPITRE XXXIV

LES PRÉLUDES DE LA RÉVOLUTION LA CRISE FINANCIÈRE SOUS LOUIS XVI (1774-1789)

SOMMAIRE. — *Le roi Louis XVI essaya d'abord de contenir, en le dirigeant, le mouvement de réformes; mais il n'en comprenait pas l'importance et une crise financière l'obligea à convoquer les* **États généraux**. *Il ne put dès lors arrêter la Révolution.*

I. — Tentatives libérales. — Turgot.

658. — Louis XVI (1774). — Louis XVI, monté sur le trône de France en 1774, à l'âge de vingt ans, était un prince bon, honnête, mais d'un esprit peu étendu et d'un caractère indécis. Il remit au peuple le *don de joyeux avènement*, diminua quelques impôts, ramena à la cour la décence, et donna l'exemple des vertus de famille.



Louis XVI
roi de 1774 à 1791.



La reine
Marie-Antoinette.

Il rappela le *Parlement* supprimé par Louis XV, et toutes les espérances furent permises quand on le vit faire entrer au ministère deux hommes de bien, *Turgot* et *Malesherbes*; mais le ministre en faveur était le vieux et frivole *Maurepas*.

659. — Malesherbes. — Lamoignon de ***Malesherbes*** était un magistrat éminent, ami des philosophes, qu'il avait protégés. Dès l'année 1771, il avait demandé la convocation des États généraux. Nommé ministre de la maison du roi il voulut rendre aux

accusés la faculté d'être défendus; aux protestants, la liberté de conscience; aux écrivains, la liberté de la presse; à tous les Français, la sûreté de leur personne. Il proposa l'abolition de la torture, le rétablissement de l'édit de Nantes, la suppression des lettres de cachet et celle de la censure. Il ne put malheureusement réaliser toutes ses idées et se retira bientôt devant les résistances qu'il rencontrait (1776).

660. — Turgot (1774-1776). — Né en 1727, Turgot était un disciple des économistes. Nommé par Louis XV intendant du Limousin, l'une des provinces les plus arriérées et les plus pauvres, il l'avait, en treize ans, complètement transformée par son intelligente administration. Aussi la renommée l'avait-elle en quelque sorte désigné à Louis XVI, qui l'appela au ministère de la marine, puis au *contrôle général des finances*.



Turgot.

Quand il arriva au pouvoir, Turgot formula hardiment son programme financier : « point de banqueroute, point d'impôts nouveaux, point d'emprunt ».

Turgot s'appliqua à améliorer le système de *perception des impôts* et quintupla le revenu de bail des *fermes générales*. En outre, il abaissa l'*intérêt* de l'argent, disant que « la baisse de l'intérêt, c'est la mer qui se retire laissant à sec des plages que le travail de l'homme peut féconder ».

Turgot supprima la ***corvée*** et les *réquisitions militaires*, qui pesaient sur les paysans. Enfin, il fit décréter la ***liberté du commerce des grains***. L'interdiction de ce commerce empêchait les provinces qui avaient du blé d'en envoyer à celles qui en manquaient. Et les paysans, ne sachant que faire de l'excédent des récoltes, cultivaient le moins possible de terres. Si une mauvaise année survenait, les réserves, vite épuisées, ne suffisaient point pour empêcher la famine.

Aussi préoccupé de l'industrie que de l'agriculture, Turgot voulut détruire les entraves qui gênaient le travail. Les corporations qui avaient pu le protéger au moyen âge, l'arrêtaient au XVIIIe siècle. Turgot supprima les ***jurandes*** et les ***maîtrises***. Dans le préambule de l'édit par lequel les corporations étaient abolies, il disait : « Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes. »

661. — Les idées politiques et la retraite de Turgot (1776). — Turgot, sur le modèle des États provinciaux, imagina un vaste système d'***assemblées provinciales*** dans lesquelles on ne tiendrait point compte de la distinction des trois Ordres, et qui, par des délégués, auraient constitué la *grande municipalité du royaume*.

Mais Turgot se brisa contre les résistances que devait vaincre plus tard le mouvement de 1789. La noblesse et le clergé réclamèrent pour leurs privilèges. Le peuple même, accoutumé à être trompé, et qui souffrait toujours de la disette, se laissa exciter contre le ministre patriote. *Encore des mangeries!* disaient les laboureurs en entendant parler des nouvelles assemblées. Les accapareurs de blés avaient produit sur certains points des famines factices, dont on accusait le système de Turgot.

Turgot triompha de ces émeutes, qu'on appela la *guerre des farines*; mais toutes ces clameurs, jointes à celles des privilégiés, ébranlaient l'esprit faible de Louis XVI. Il avait pourtant dit : « Il n'y a que monsieur Turgot et moi qui aimions le peuple ». Il signifia son congé au ministre qui seul eût pu l'empêcher de courir à sa ruine. Turgot se retira dignement, mais il mourut quelques années après (1781), assez à temps pour ne pas voir sombrer la monarchie.

II. — Necker. — La guerre d'Amérique.

662. — Premier ministère de Necker (1777-1781) : une guerre d'affranchissement. — Après quelques essais de ministres insuffisants, Louis XVI confia les finances à un banquier génevois, ***Necker*** (1777). Appelé pour combler le déficit, celui-ci chercha, avec toute l'habileté d'un homme expert en matière de finances, à établir une comptabilité régulière, à transformer le système des impôts. Necker essaya même un commencement de contrôle en organisant les ***assemblées provinciales***. Mais il mécontentait les nobles, menacés dans leurs privilèges. On lui reprocha aussi de dévoiler les secrets du gouvernement parce qu'il avait pour la première fois publié, sous une couverture bleue, le *Compte rendu des finances*, ce que nous appelons le *budget*. « Avez-vous lu le conte bleu? » disaient, en riant et en jouant sur les mots, les courtisans. Louis XVI céda à leurs clameurs et renvoya Necker (1781). Quand il le rappellera, il sera trop tard.

663. — Guerre d'Amérique (1778-1783). — Necker avait du

moins assez rétabli le crédit de l'État pour faire face aux dépenses de la guerre d'Amérique. Cette guerre avait été demandée par la nation pour soutenir les colonies anglaises d'Amérique soulevées. En 1776, appliquant les maximes des philosophes français, ces colonies avaient proclamé les *droits imprescriptibles des peuples à la liberté* et s'étaient déclarées *indépendantes*. Puis, sous la présidence de **Washington**, elles venaient de fonder la confédération des ***États-Unis***. ***Franklin***, homme aussi savant que vertueux, qui a inventé le paratonnerre et travaillé à la délivrance de sa patrie, vint solliciter les secours de la France. Le marquis de *La Fayette* quitta sa jeune femme et fréta lui-même un navire qu'il chargea d'armes. Une foule de gentilshommes le suivirent. Poussé par l'opinion, Louis XVI signa un traité avec les États-Unis (février 1778) et reconnut leur indépendance. La guerre s'étendit alors à toutes les mers et la vieille rivalité de la France et de l'Angleterre recommença.



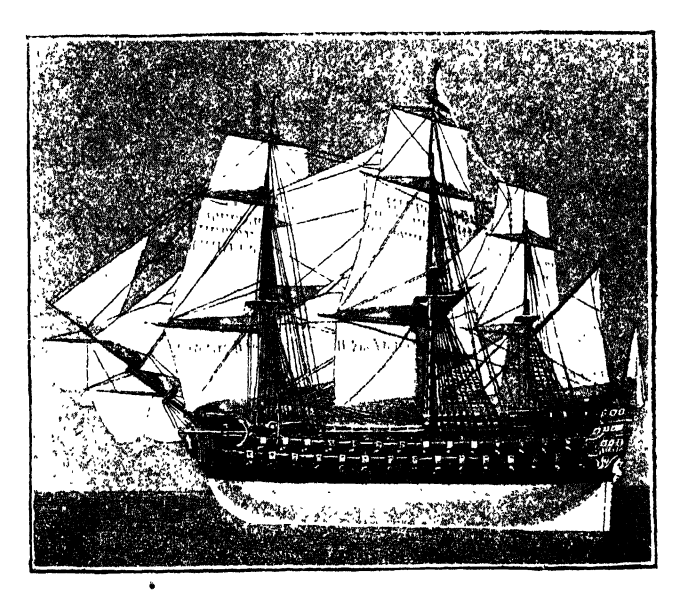
Infanterie sous Louis XVI.

La marine française, que Choiseul avait relevée dans les dernières années du règne de Louis XV, soutint la lutte cette fois avec honneur et succès. Une première bataille navale, livrée en vue d'***Ouessant***[1], par le comte d'*Orvilliers*, à l'amiral anglais Keppel, révéla l'égalité de nos forces et de celles de l'Angleterre (juillet). Des combats singuliers, de véritables duels comme ceux des frégates la ***Belle-Poule*** contre l'*Aréthuse*, la ***Surveillante*** contre le *Québec*, rappelèrent les exploits des temps passés[2]. Le brave *Du Couëdic* se mit presque au rang de Jean Bart. ***La Touche-Tréville, La Motte-Piquet, Suffren*** se révélaient comme chefs d'escadres et rappelaient Duguay-Trouin.

1. Ouessant, île en face de la côte du Finistère.

2. Voir pour tous ces combats que nous ne pouvons détailler ici notre livre *le Patriotisme en France*. (Bibliothèque populaire, librairie Hachette.)

La flotte française du comte *d'Estaing* alla sur les côtes américaines prendre part aux opérations militaires et soutenir Washington qui délivra Philadelphie. Liée à notre politique par le *pacte de famille* et par ses intérêts, l'Espagne joignit sa marine



Un vaisseau de ligne à la fin du dix-huitième siècle. — Le « Sans-Pareil ».
(Photographie du modèle du musée de la marine au Louvre.)

à la nôtre (1779). Les Espagnols mirent le siège devant *Gibraltar*.

Mais les combats les plus acharnés se livrèrent dans la mer des *Antilles* où le comte de ***Guichen*** luttait contre l'amiral anglais Rodney (1780). Sur le continent américain la cause de l'indépendance fut un instant compromise et les Anglais reprirent l'avantage. Aussi un corps d'armée français, conduit par ***Rochambeau***, fut-il accueilli avec enthousiasme.

664. — La neutralité armée (1780); traité de Versailles (1783). — Lasses de la tyrannie de la Grande-Bretagne sur les mers, indignées des mesures qu'elle prenait pour empêcher la France et l'Espagne de recevoir des munitions navales, atteintes

dans leur commerce, les puissances européennes s'unirent. L'impératrice de Russie, Catherine II, proposa un plan de ***neutralité armée*** (1780) pour soutenir les droits qu'avaient les puissances non belligérantes de faire librement leur commerce. Presque toute l'Europe se trouva liguée contre l'Angleterre.

Les Anglais alors se précipitèrent sur la marine hollandaise qui se trouvait le plus à leur portée, et l'amiral Rodney se jeta sur les îles des Antilles qui appartenaient aux Hollandais. Une flotte française, commandée par le ***comte de Grasse***, partit pour arrêter la fortune des Anglais. Son intervention fut décisive en faveur des Américains. En effet *Washington*, appuyé par *Rochambeau* et *La Fayette*, reprenait l'avantage : il bloquait le général Cornwallis, dans ***York-Town***. La flotte du comte de Grasse survint et coupa toutes les communications avec la mer; le général anglais fut alors réduit à capituler avec sept mille hommes et plusieurs vaisseaux (11 octobre 1781).

Aux Indes, le bailli de Suffren s'immortalisait (février-septembre 1782) par quatre victoires navales sur les flottes anglaises qui avaient perdu leur renom d'invincibles.

Cependant le comte de Grasse, attaqué par des forces supérieures, perdit une bataille, près de l'île des *Saintes*, contre l'amiral Rodney (1782). Les troupes franco-espagnoles avaient assiégé vainement le rocher de *Gibraltar*. Des deux côtés on était las de la guerre, qui, à cette époque de piraterie, désolait le commerce. L'indépendance des États-Unis était assurée. L'Angleterre la reconnut au ***traité de Versailles*** (1783).

La France, par ce glorieux traité, recouvrait ses possessions aux Indes; aux Antilles, *Tabago*, *Sainte-Lucie*, les îlots de *Saint-Pierre et de Miquelon* et le droit de pêche à Terre-Neuve; en Afrique, *Gorée* et le *Sénégal*. L'Espagne recouvra l'île de *Minorque*.

La France avait réparé ses pertes de la guerre de Sept ans, sauf le Canada. Elle avait montré que si elle voulait, elle pouvait, libre du côté de la terre, soutenir avec avantage une lutte maritime.

III. — La Convocation des États généraux.

665. — Prodigalités de Calonne. — Louis XVI n'avait pu trouver personne pour remplacer dignement Necker. La reine Marie-Antoinette qui, Autrichienne, gardait à la cour de France la fierté de sa maison, était déjà impopulaire comme âme du parti qui s'opposait aux réformes. Tout en se livrant aux plaisirs innocents

d'imiter la vie de bergère dans sa riante villa de Trianon, elle se mêlait du gouvernement. Elle fit donner le poste de *contrôleur général des finances* à un dissipateur, *Calonne*. Pour faire croire à la richesse de l'État, Calonne dépensait beaucoup. A une demande de la reine il répondait : « Si c'est possible, Madame, c'est fait ; si ce n'est pas possible, cela se fera. » Calonne empruntait, puis, pour rembourser, empruntait encore, et ainsi de suite. Calonne fut obligé de révéler au roi la vérité, c'est-à-dire l'accroissement du déficit. Louis XVI ne renvoya pas Calonne, qui crut tout sauver en demandant non pas les États généraux, dont on parlait déjà, mais une assemblée des Notables.

666. — Assemblée des Notables (1787); convocation des États généraux. — L'assemblée des Notables n'eut pas assez de patriotisme pour adopter une réforme hardie, mais Calonne tomba. Il céda la place à *Loménie de Brienne*, archevêque de Toulouse, puis de Sens, qui se montra encore moins capable de remédier au mal. Il se rendit bientôt impopulaire.

Le mouvement était tel, que le Parlement lui-même refusa d'enregistrer les impôts nouveaux et déclara les États généraux seuls en droit d'octroyer au roi les subsides nécessaires. La cour donna l'ordre d'arrêter deux des plus jeunes et des plus fougueux conseillers, Goislard de Montsabert et d'Éprémenil; ils se réfugièrent au Parlement, qui se déclara en permanence. Alors eut lieu une scène fameuse qui n'avait pas eu d'égale dans la Fronde, et où tous les conseillers, couvrant leurs deux collègues, refusèrent de les désigner au capitaine des gardes françaises et s'écrièrent d'une voix unanime : « Nous sommes tous d'Éprémesnil et Montsabert ! » (5 et 6 mai 1788) ; les deux conseillers finirent pourtant par se livrer, et Brienne crut avoir triomphé en déférant l'enregistrement des édits à une *cour plénière*.

Brienne, à bout de ressources, dut proposer au roi la convocation des ***États généraux***, qui furent annoncés en 1788, par un arrêt du Conseil du 8 août, pour le 1er mai 1789. Necker fut rappelé pour préparer leur réunion. En réalité, la Révolution commençait.

Résumé.

658, 661. — ***Louis XVI*** monta sur le trône à l'âge de vingt ans (1774) et manifesta ses bonnes intentions en appelant au ministère deux hommes de bien, Malesherbes et Turgot.

Turgot surtout entreprit d'utiles réformes et voulait rendre libre le commerce, libre l'industrie ; il diminua les charges du peuple en supprimant

beaucoup d'abus et de privilèges. Mais il fut obligé de se retirer (1776). Lui seul aurait pu prévenir la Révolution.

662, 664. — La ***guerre d'Amérique*** (1778-1783), entreprise pour assurer l'indépendance des colonies anglaises, excita encore la fièvre de liberté. Cette guerre d'ailleurs fut glorieuse pour notre marine qui tint tête à la marine anglaise. Tandis que nos flottes, avec les d'*Orvilliers*, les de *Guichen*, les *Lamothe-Piquet*, les de *Grasse*, les *Suffren*, etc., livraient de brillants combats aux escadres anglaises, *La Fayette* et *Rochambeau* contribuaient sur terre à la victoire décisive des Américains.

L'Angleterre, contre laquelle les autres puissances avaient formé une ligue dite de la *neutralité armée*, signa le *traité de* **Versailles** (1783) qui confirmait l'indépendance des États-Unis et rendit à la France plusieurs des colonies perdues lors de la guerre de Sept ans.

665. — Mais cette guerre avait coûté cher. Un habile banquier, **Necker**, appelé au ministère, trouva les ressources nécessaires pour les dépenses, puis quand il voulut parler de réformes, on le renvoya (1781). Un dissipateur, *Calonne*, prit sa place.

666. — Au bout de quelques années le prodigue dut avouer qu'il ne pouvait plus emprunter et, après le court ministère de *Loménie de Brienne*, il fallut rappeler Necker et convoquer enfin les ***États généraux***

DEVOIRS ÉCRITS

Le ministère de Turgot. — Les marins illustres de la guerre d'Amérique. — Necker; quand fut-il ministre, quand fut-il renvoyé, quand fut-il rappelé?

QUESTIONNAIRE

Quand Louis XVI monta-t-il sur le trône? — Comment inaugura-t-il son règne? — Que voulait Malesherbes? — Qu'était-ce que Turgot? où s'était-il signalé? — Quelles réformes entreprenait-il? — Qu'abolit-il? Quel édit fit-il rendre pour les grains? — pour les jurandes et les maîtrises? — Quelle sorte d'assemblées voulait-il établir dans le royaume?

Quelle guerre vint accroître les embarras? — Qui vint, en leur nom, solliciter les secours de la France? — Qui s'embarqua le premier pour leur porter secours? — Citer les marins qui s'illustrèrent dans cette guerre. — Quelle ligue se forma contre l'Angleterre? — Où capitula une armée anglaise et comment cette capitulation fut-elle amenée? — Quels furent les avantages du traité de Versailles pour la France?

Quel ministre avait pourvu aux dépenses de la guerre d'Amérique? — Pourquoi, et en quelle année Necker fut-il disgracié? Que répondait Calonne à une demande de la reine? — Quand fut-on obligé de convoquer les Etats généraux?

LIVRE XII

La Révolution française

(1789-1799)

CHAPITRE XXXV

L'ANCIEN RÉGIME
CAUSES DE LA RÉVOLUTION

SOMMAIRE. — *La France ne s'était formée que lentement, et les rois, songeant seulement à leur pouvoir, avaient laissé subsister les inégalités et les servitudes de la féodalité. C'est cet état de confusion inextricable qu'on désigne sous le nom d'*ancien régime; *ce fut pour le changer que se fit la Révolution.*

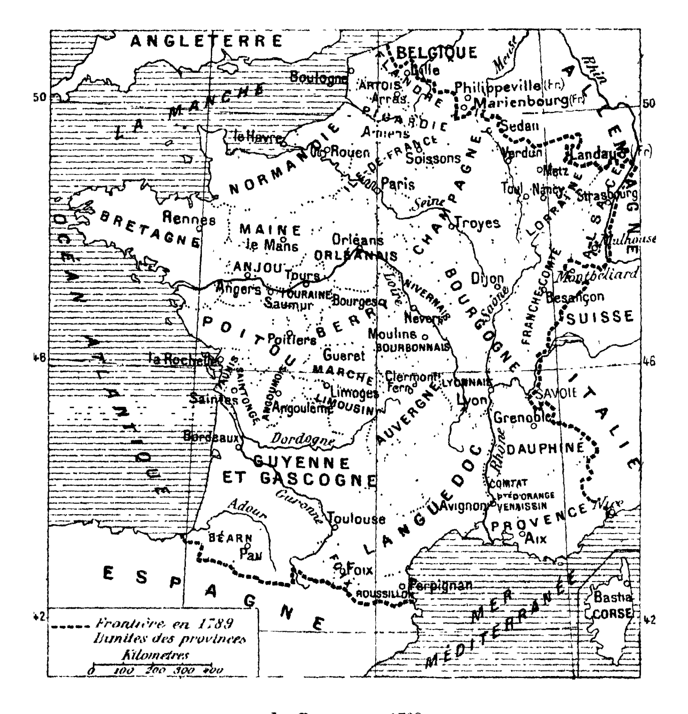
I. — L'ancien régime. Le gouvernement.

667. — Le royaume de France en 1789. — Le royaume de France s'était formé en huit cents ans, de Hugues Capet à Louis XVI, par la politique habile de princes de la même famille. Il avait atteint en partie, ses frontières naturelles, aux *Pyrénées*, aux *Alpes*, le long du *Jura* et sur un point de la ligne du *Rhin.* Quoique moins grande que la Gaule, la France n'en était pas moins très vaste et occupée en 1789 par une population d'environ ***26 millions et demi*** d'habitants. C'était alors le royaume le plus compact, le plus uni de l'Europe, qui l'avait toujours jalousé.

668. — État politique; le roi. — Un travail de huit siècles avait groupé les *provinces*, au nombre de 32. Mais les rois avaient laissé subsister les *seigneuries* dès qu'elles ne les gênaient plus. Unifiée par une autorité centrale, la France restait, en réalité,

morcelée entre les détenteurs de fiefs. Il en résultait, sous un ordre apparent, un inexprimable désordre.

Le gouvernement se résumait en la volonté royale. Le roi s'attribuait la toute-puissance et croyait régner en vertu d'un **droit divin.** Sans doute il s'entourait de *conseils*, de *secrétaires*



La France en 1789.

d'État; sans doute ses *édits* étaient *vérifiés*, *enregistrés* par le **Parlement**; mais le dernier mot lui restait toujours. Non seulement le roi faisait la *loi*, mais par un simple ordre, une *lettre de cachet*, il disposait de la liberté des personnes.

669. — La cour. — Pour loger ce monarque qui se considère comme le propriétaire du royaume entier, il faut un palais grand comme une ville. Une noblesse l'entoure qui exerce auprès de

lui des charges honorifiques et domestiques, multipliées sans cesse parce qu'elles sont richement rétribuées: c'est sa *maison.* Les princes et princesses de la famille royale ont aussi leur *maison*, non moins considérable et onéreuse pour le budget. Ceux-là même qui ne font point partie de la maison royale affluent néanmoins au château de Versailles, dans les galeries et les salons. A son lever, à son coucher, dans ses promenades, à sa chasse, à son jeu, le roi a toujours autour de lui, outre les gens de service, quarante ou cinquante seigneurs au moins, plus souvent une centaine et autant de dames. C'est la *cour*, qui dévore une grande partie des revenus de l'État.

670. — L'administration provinciale. — Les grands seigneurs, *gouverneurs de provinces*, ne jouaient qu'un rôle de parade. L'administration demeurait aux mains des *intendants*, révocables à la discrétion des ministres. Pour la justice, les finances, l'Église, les divisions ne cadraient pas avec les intendances. Les duchés, les comtés, les marquisats, en outre, les compliquaient. L'*unité territoriale* n'était qu'apparente.

671. — La justice. — Avait-on à soutenir quelque procès, on allait d'abord devant le tribunal de la *prévôté* où l'on résidait, ou bien devant celui du *seigneur*. Si l'on appelait de la sentence, on s'adressait au chef-lieu du *bailliage*; puis, car les appels n'étaient pas limités, au *présidial*. Il y avait 100 présidiaux ou tribunaux d'appel. Enfin, du présidial, on pouvait porter son affaire devant l'un des *douze Parlements* ou cours souveraines dans le ressort duquel se trouvait le pays.

Si l'un des plaideurs était noble, il récusait le tribunal de la prévôté ou du bailliage; il ne plaidait qu'au présidial ou au Parlement. Dans les procès criminels, la même peine n'atteignait pas les complices du même crime: l'impunité était souvent assurée aux nobles par le crédit de leurs familles. Condamné à mort, le roturier était pendu, le noble décapité. La justice variait sans cesse selon la condition des personnes. Ainsi *point d'égalité*.

Dans le midi on jugeait selon le *droit écrit* (ou romain), dans le nord suivant les coutumes différentes, selon les provinces. Un fleuve, une rivière, quelquefois une route, un pont, marquait la limite des lois diverses.

La *procédure criminelle* était *secrète*. Louis XVI venait seulement d'abolir (1780) la *question préparatoire*, c'est-à-dire l'interrogatoire par la torture.

Les peines étaient encore empreintes de la barbarie du moyen

âge : l'exposition au *carcan* et au *pilori*, le *fouet*, la *marque au fer rouge*, les *galères* (travaux forcés dans les ports et les arsenaux), la *pendaison*, le *poing coupé*, la *langue coupée ou percée*, la *roue*, sur laquelle le condamné avait es membres brisés par le bourreau



(Antoine-François Desrues est appliqué à la question extraordinaire, rompu vif et jeté au feu le 6 mai 1777.)

et ne mourait qu'après une longue agonie. La justice était *cruelle*.

672. — Les impôts. — Le noble n'était pas soumis à la ***taille***, impôt personnel qui ne pesait que sur les roturiers. A la ville, on trouvait moyen de se faire exempter de la taille et là, comme la somme à recouvrer demeurait la même, la charge des autres s'augmentait. Au village, même si la population avait diminué, il fallait fournir la même somme. A la taille et à la capitation, puis aux vingtièmes, véritables impôts sur le revenu, s'ajoutaient les *aides*, impôts indirects, la *gabelle*. Le roi avait le monopole de la vente du *sel* comme l'État aujourd'hui a celui de la vente des tabacs. Mais il fallait, à certaines époques, s'approvisionner forcément d'une quantité de sel déterminée et au prix fixé. Des nuées de commis aux gabelles, aux aides, pressuraient les contribuables et faisaient emprisonner des milliers de personnes. La plupart des impôts étaient *affermés* à des *traitants* ou *fermiers*

généraux et perçus arbitrairement par leurs agents; les fermiers partageaient leurs bénéfices énormes avec les courtisans, à l'influence desquels ils devaient leurs marchés. L'inégalité et le mode de perception rendaient les impôts *écrasants* et *vexatoires.*

673. — L'armée. — L'armée comptait beaucoup de *régiments étrangers.* Elle se recrutait fort mal, par voie d'enrôlement ou plutôt de *racolage* à prix d'argent. La *milice des provinces* se formait par le *tirage au sort* auquel les populations des campagnes ne pouvaient se résigner, surtout à cause des nombreuses exceptions qu'obtenaient la faveur et l'intrigue. De plus, les *grades* s'achetaient; ils étaient réservés à la noblesse, et les roturiers ne pouvaient qu'à grand'peine s'élever aux grades supérieurs. Là encore c'était l'*inégalité.*

II. — L'état social.

674. — Les classes; la noblesse; le clergé. — Le nombre des *nobles* ne dépassait pas 83 000 personnes selon les uns, 140 000 selon les autres. Ils disposaient des deux tiers du sol environ. Beaucoup avaient conservé leurs *justices*, leurs *officiers*; tous gardaient les *droits féodaux.* Le *droit d'aînesse*, admis dans un grand nombre de provinces, réservait la terre principale à l'aîné. Les seigneurs les plus riches ne faisaient que de rares apparitions dans leurs châteaux. Ils habitaient de somptueux hôtels dans les villes, ou à Paris, ou à Versailles. Les terres étaient abandonnées à des régisseurs que l'on comparait à des loups dévorants.

Le haut clergé, évêques et abbés, la plupart de familles nobles, puînés de grandes maisons, formaient une classe assimilée à la noblesse. Évêques, abbés profitaient des *dîmes*, des revenus des églises, imitaient le train, jouissaient des droits féodaux des seigneurs. Beaucoup de curés desservant les paroisses recevaient seulement des bénéfices une faible indemnité, désignée sous le nom de *portion congrue.*

675. — Le tiers état; la bourgeoisie; le peuple. — Au-dessous des classes privilégiées, le troisième ordre, le *tiers état*, comprenait la presque totalité de la population. On distinguait d'abord la *classe moyenne* ou *bourgeoise* : avocats, procureurs, médecins, professeurs, négociants, fabricants. Bien que le luxe, le ton de politesse, le savoir-vivre fussent presque pareils dans les salons des nobles et des bourgeois, la démarcation restait toujours nette.

Enfin au bas de l'échelle venait la foule des *artisans* enrégimentés dans les corporations, puis le *peuple* des campagnes qui

portait le poids le plus lourd de cette vaste hiérarchie de maîtres et de ce gouvernement fastueux.

III. — L'État économique.

676. — L'industrie. — A cette époque où l'*industrie* et le *commerce* ne demandaient qu'à prendre l'essor, les *corporations, jurandes, maîtrises*, enchaînaient encore les ouvriers à leurs métiers et limitaient le nombre des patrons. Le maître payait des droits onéreux au roi, à la communauté. Son privilège lui coûtait cher. L'apprenti lui-même payait un droit et un autre droit pour passer ouvrier. C'était le temps du reste de la petite industrie, beaucoup de maîtres travaillaient chez eux seuls avec un apprenti et tout au plus un ouvrier. Au moins cette division extrême, nuisible aux progrès de l'industrie, maintenait dans la classe ouvrière la vie de famille.

Le commerce. — Quoique Louis XV eût développé le réseau des grandes routes et qu'on eût creusé des canaux, le commerce était difficile. Les voitures de *roulage*, très lourdes, ne passaient d'une zone de certaines provinces dans une autre que si le roulier payait des droits de *douane*. Sur les routes, les ponts il fallait acquitter des *péages*. Le cours de la Loire était entravé par plus de *soixante-dix* péages, royaux, seigneuriaux, municipaux. Les poids et mesures variaient d'une province à l'autre.

Les villes. — Longtemps enfermées dans une ceinture de murailles, les villes ne s'étaient pas développées: on n'y voyait que boutiques étroites et petites échoppes, à côté des grands hôtels de nobles ou des maisons des bourgeois, fonctionnaires, gens de loi ou de finance. Paris ne comptait, au milieu du dix-huitième siècle que six cent mille et, à la veille de la Révolution huit cent mille habitants. On le citait en Europe comme une ville extraordinaire. Lyon n'en était qu'au chiffre de cent mille habitants, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen qu'à celui de cinquante mille. On commençait pourtant à éventrer les vieilles murailles, à bâtir des quartiers neufs, aérés. Nancy et Bordeaux devaient l'une à Stanislas Lesczinski, l'autre à l'intendant Tourny de magnifiques constructions. Paris lui-même s'embellissait de la *rue Royale*, de la *place Louis XV* (la Concorde), des galeries du *Palais-Royal*. Mais le centre restait un amas de petites rues étroites et sombres qui n'ont pas toutes disparu aujourd'hui. Point de trottoirs. Les ruisseaux servaient d'égouts et occupaient

le milieu de la rue. Pour protéger les maisons et les passants contre les voitures on plantait des bornes de distance en distance. L'éclairage se faisait par des lampes à huile logées dans des réverbères qu'on montait et descendait à l'aide de cordes. Il fallait aller chercher l'eau à des fontaines souvent éloignées et cela favorisait l'industrie des *porteurs d'eau.* Paris était cependant une ville gaie, animée par les marchands ambulants, les marchandes au panier, les ramoneurs, et c'était un véritable charivari de cris divers qui se croisaient au milieu d'une population active et remuante.

677. — **L'agriculture.** — Sur 50 millions d'hectares qui formaient la superficie de la France, 25 *millions* seulement se composaient de *terres arables* en 1789.

« L'agriculture en France, écrivait Arthur Young, voyageur anglais, en est encore au xe siècle. Toutes les fois que vous rencontrez les terres d'un grand seigneur, même quand il possède des millions, vous êtes sûr de les trouver en friche. Le prince de Soubise et le duc de Bouillon sont les deux plus grands propriétaires de France et les seules marques que j'aie encore vues de leur grandeur sont des jachères, des landes et des déserts. » On ne cultivait pas les racines, qui occupent aujourd'hui 2 millions d'hectares; c'est à peine si l'on commençait à planter la *pomme de terre*, que *Parmentier* venait de faire connaître, et que les Parisiens étaient allés voir fleurir dans la plaine des Sablons. Le *colza* était plus répandu, mais la *garance*. importée par le Persan *Althen*, n'avait pas encore réussi. Le *froment* ne couvrait que 4 millions d'hectares, tandis qu'aujourd'hui il en couvre 6, et la culture ne lui faisait rendre que 8 hectolitres à l'hectare au lieu de 14 qu'il produit de nos jours.

678. — **Les campagnes.** — Au XVIIIe siècle, l'agriculture avait été mise à la mode par J.-J. Rousseau et les écrivains. La petite noblesse résidant à la campagne exploitait ses terres. Le gentilhomme campagnard visite ses métairies, va aux noces, chasse avec le concours de ses paysans. Il habite une maison semblable à une ferme, sauf la tour éventrée qui rappelle les souvenirs du passé. Cette noblesse campagnarde n'a plus pour vivre que ses droits féodaux; elle y tient et les défend. Les cens, les droits sur les ventes; les redevances en grains, en vins, en corvées lui sont nécessaires pour sa subsistance. Ses exigences s'ajoutèrent à celles du fisc.

Déjà beaucoup de paysans étaient propriétaires de parcelles de terres. Les plantations de *vignes* s'étaient multipliées. Mais le

paysan avait à redouter les gens de loi, auxiliaires rapaces de l'usurier, les *aides*, les collecteurs de la taille; il était écrasé par les cens, rentes, corvées et servitudes de toute sorte dues aux petits ou aux grands seigneurs. Aussi a-t-on dit avec raison que la terre avait été plutôt *délivrée* que *divisée* par la Révolution.

En Normandie et dans les régions du nord, toutefois, la vallée de la Loire, le Languedoc, règne une certaine aisance. Beaucoup de paysans possédaient des armoires, des bahuts dont les battants, en Normandie, en Bretagne, étaient sculptés et qui ont conservé de nos jours une grande valeur. Mais dans beaucoup de provinces du centre, de l'ouest, le mobilier est réduit au strict nécessaire, coffres, huches, lits garnis de balles d'avoine ou de paillasses de seigle. Le fonds de la nourriture est l'avoine, le sarrasin : dans la Marche et le Limousin, le sarrasin avec des châtaignes et des raves; en Auvergne, le sarrasin, les châtaignes, le lait caillé et un peu de chèvre salée; en Beauce, un mélange d'orge et de seigle; en Berry, un mélange d'orge et d'avoine. Point de viande de boucherie; tout au plus le paysan tue un porc par an. Sa maison est encore comme au moyen âge, en pisé, couverte de chaume, sans fenêtres, et la terre battue en est le plancher.

679. Causes de la Révolution. — L'état arriéré de la culture et les vastes terres en friche rendaient la récolte des grains insuffisante. Les défenses opposées à la libre circulation des grains empêchaient les provinces fertiles de venir en aide aux pays pauvres et le cultivateur de vendre avantageusement son blé. Des disettes fréquentes, amenées les unes par des fléaux naturels, les autres par les spéculations coupables d'accapareurs causaient de vives souffrances. Le pain fut la grande affaire du XVIIIe siècle. C'est en demandant du pain que le peuple se souleva plusieurs fois et ce cri sinistre : « Du pain ! » fut le premier cri des émeutes de la Révolution.

Or ces souffrances, ces disettes, *première cause* de la Révolution, tenaient aux *servitudes* de la terre et aux charges qui pesaient sur le travail agricole. A leur tour ces servitudes et ces charges, *deuxième cause*, venaient des *privilèges* des classes supérieures, des inégalités et bizarreries féodales. Enfin, le maintien de ces bizarreries, de ces servitudes *troisième cause* venait de *l'aveuglement du pouvoir royal* qui défendait à la fois son despotisme et les privilèges de la noblesse et du clergé, *quatrième cause*.

La crise *économique* était donc liée aux *inégalités sociales* et au *despotisme politique*. La société, encore féodale, se trouvait

dans un tel état qu'on ne pouvait *toucher à aucune partie de l'édifice sans le faire crouler tout entier.*

Résumé.

667, 669. — La royauté avait fondé l'unité de la France : elle avait soumis la *féodalité* sans la détruire, et la confusion subsistait. Le roi croyait régner en vertu d'un *droit divin.*

670, 672. — Le gouvernement était *arbitraire*, l'*administration compliquée, oppressive*, la justice *inégale* et cruelle même, l'impôt *excessif* et pesant *inégalement* sur les classes.

674, 675. — Les inégalités se retrouvaient dans l'*armée*, dans le *clergé*, dans les classes entre lesquelles était répartie la nation : *noblesse, clergé, tiers état.*

676. — Les **corporations, jurandes, maîtrises** enchaînaient les ouvriers à leur métier et limitaient le nombre des patrons.

La *diversité des poids et mesures*, les *monopoles*, les *douanes intérieures*, les *péages* rendaient le **commerce** bien difficile.

677, 678. — Dans les campagnes, l'**agriculture** était écrasée par les taxes royales et féodales. Les *servitudes* dont la terre était grevée, le mauvais état des *routes* et des *chemins*, décourageaient les paysans.

679. — La société souffrait des vices d'une organisation encore féodale malgré son apparence moderne et on ne pouvait l'améliorer sans la bouleverser.

DEVOIRS ÉCRITS

Comment était organisé le gouvernement sous l'ancien régime? — Comment la société était-elle divisée? — Qu'est-ce qui contrariait le développement de l'agriculture, de l'industrie?

QUESTIONNAIRE

En combien de siècles s'était formé le royaume de France? — Où avait-il atteint ses frontières naturelles? — Quel était le chiffre de la population?

En vertu de quel droit croyait régner le roi? — Avec quoi gouvernait-il? — Comment était organisée l'administration provinciale? — La justice? Comment variait la justice? — La législation? — Quelles étaient les peines barbares?

Comment étaient perçus les impôts? — Comment était recrutée l'armée? — Quel impôt payait-on au clergé?

Quels étaient les privilèges de la noblesse? — Qu'entendait-on par tiers état?

Qu'est-ce qui entravait l'industrie? — Que voyait-on la plupart du temps dans les domaines des grands seigneurs? — Quelles furent alors les cultures nouvelles? — Quelle était la situation des paysans des campagnes, leur habitation, leur nourriture? — D'où venaient les souffrances, les disettes? — D'où venaient à leur tour les servitudes? — D'où venait le maintien de ces servitudes? — Quelle furent les causes diverses de la Révolution et comment se liaient-elles?

CHAPITRE XXXI

L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE (1789-1791)

SOMMAIRE. — *Appelés après une longue interruption (depuis 1614), les États généraux se réunirent, selon les anciennes formes, mais avec un esprit nouveau et sous l'influence puissante du tiers état. Les États généraux se fondirent en une seule assemblée,* **l'Assemblée Constituante**, *qui renouvela l'organisation politique et sociale de la France.*

I. — Les États généraux de 1789.

680. — Les États généraux (5 mai 1789). — Les ***États généraux*** se réunirent à *Versailles* dans la salle des *Menus Plaisirs*[1], le 5 mai 1789. La première séance fut un jour d'ivresse et d'espérance. Le roi prononça un discours plein de promesses ; il recommanda l'accord. Mais, dès les premiers jours, les défiances s'éveillèrent, les haines se montrèrent.

681. — L'Assemblée nationale[2] (17 juin). — Le clergé et la noblesse voulaient que toutes les questions fussent décidées par le vote par *Ordre* et non par *tête* comme le demandaient les députés du tiers. Or, le tiers état avait obtenu une représentation *double* du nombre de celle des autres Ordres : ses députés formaient la moitié des États généraux. A quoi le nombre leur serait-il utile si l'on votait par *Ordre*? Le *tiers état* n'aurait jamais qu'*une* voix contre *deux*. Le 17 juin, las d'inutiles négociations, les députés

1. Appelée ainsi parce qu'elle servait aux menus plaisirs, aux jeux des princes.

2. Les Chambres françaises ont, en 1879, décidé, sur la proposition du sénateur Édouard Charton, qu'un monument serait élevé à Versailles pour honorer le souvenir de l'Assemblée nationale issue des États de 1789.

du tiers se déclarèrent constitués comme *représentants du peuple français*, sous le nom d'***Assemblée nationale***, et bientôt la majorité du clergé se joignit à eux.

Louis XVI fit annoncer une *séance royale* et fermer la salle où délibéraient les députés du tiers. Alors ceux-ci trouvèrent à Versailles une salle de ***jeu de paume***, où ils jurèrent (20 juin) « de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France ».



Clergé. Noblesse. Tiers état.

LECTURE N° 72.

Le serment du Jeu de Paume. — On avait annoncé une séance royale pour le 23 juin. et, pour la décoration de la salle, on la ferma. Or, les députés du tiers y siégeaient : ils se trouvaient ainsi obligés d'interrompre leurs réunions, ce que voulait la cour. Le président du tiers, *Bailly*, se présenta, le 20 juin, à huit heures du matin, l'heure habituelle, et se vit refuser l'entrée de la salle. Les députés s'amassèrent

autour de lui dans l'avenue de Paris. Ils ne parlaient de rien moins que de se porter au château et de délibérer sous les fenêtres du roi.

Enfin, le président Bailly se rendit dans une salle du *Jeu de Paume* et les y convoqua. Le maître du Jeu de Paume les accueille avec joie.



Bailly (1736-1793).



Mirabeau (1749-1791).

La salle est sombre et nue, qu'importe? Un banc sert de bureau. Les motions[1] les plus extrêmes sont agitées, entre autres celle de se rendre à Paris. Bailly la fait rejeter comme dangereuse, Mounier propose alors de s'engager par un serment solennel à ***ne point se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.*** Cette proposition est adoptée avec enthousiasme. Bailly monte sur une table et, le premier, prête ce serment mémorable. Tous alors, levant la main, répètent le même serment, s'embrassent, s'encouragent et se dispersent au milieu d'un concours immense de peuple.

Mirabeau. — Le frère du roi, le comte d'Artois, s'imagine déconcerter les députés en louant la salle du Jeu de Paume pour ses plai-



Le serment du Jeu de Paume.

sirs. Les députés vont alors siéger dans l'église Saint-Louis, que leur ouvre le clergé.

Le 23 juin, les États se réunissent, comme le premier jour, dans la salle des Menus, sous la présidence du roi. Louis XVI, qui s'est entouré

1. On entend par là les propositions émises par les députés et qui doiven être soumises au vote.

d'un appareil solennel, fait entendre des paroles sévères et casse les décisions de l'Assemblée nationale. Lorsqu'il s'est retiré, le marquis de Dreux-Brézé vient dire aux députés de se séparer comme l'a ordonné le roi. Bailly répondit : « Je ne puis ajourner l'Assemblée sans qu'elle en ait délibéré ». Puis le comte de Mirabeau, s'avançant et interpellant M. de Dreux-Brézé, s'écrie : « *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes.* » Le comte de Mirabeau (né en 1749) jouissait déjà d'une haute réputation d'éloquence : repoussé par les nobles, il s'était fait élire député du tiers par la ville d'Aix en Provence; sa jeunesse avait été pleine de désordres, mais il avait beaucoup souffert des rigueurs de son père et de celles du gouvernement. Il joua le premier rôle dans cette première période de la Révolution.

682. — L'Assemblée Constituante. — La résistance des députés du tiers après la séance royale du 23 juin déconcerta Louis XVI. Il ne voulut pas employer la force, reconnut la transformation qui s'était opérée et engagea même les nobles à se joindre aux députés du tiers. Les États généraux devinrent ainsi, *au lieu de trois assemblées distinctes, une seule et même assemblée.* Pour mieux définir sa mission, l'***Assemblée nationale*** ajouta à ce nom celui de ***Constituante***. Ses membres entendaient tenir le serment fait au Jeu de Paume et ne se séparer qu'après avoir *constitué* un nouveau gouvernement. Aucun serment ne fut plus fidèlement rempli.

II. — Le soulèvement de Paris.

683. — L'agitation de Paris (14 juillet). — La cour ne se tenait pas pour battue; elle remplissait les environs de la capitale de régiments, la plupart étrangers. *Necker*, dont les sages conseils avaient jusqu'alors prévalu, fut renvoyé (11 juillet).

Le bruit de ce renvoi alarme les Parisiens. Au Palais-Royal, lieu de promenade habituel, des groupes nombreux se forment. ***Camille Desmoulins*** harangue la foule avec véhémence. Les feuilles des arbres sont arrachées et servent de *cocardes*. On promène le buste du ministre disgracié. Il y a des conflits avec les troupes. L'agitation augmente : on demande des armes; l'hôtel des Invalides est pillé. Enfin, le 14 juillet, un cri général entraîne la population parisienne : *A la Bastille!* Comme un torrent furieux, la foule se précipite contre la redoutable forteresse, à peine défendue alors par quelques Suisses et des invalides.

Au bout de quelques heures de résistance, la garnison capitule. Cette première victoire populaire fut malheureusement souillée par des vengeances ; des officiers, des soldats furent massacrés. Le gouverneur Launey, qu'on voulait conduire à l'Hôtel de Ville, fut tué en chemin. Le prévôt des marchands, Flesselles, qu'on

La Bastille et la porte Saint-Antoine.

accusait de n'avoir pas voulu donner d'armes, périt également. D'autres vengeances s'exercèrent les jours suivants sur l'intendant Foulon, pendu à la lanterne (ou réverbère) au coin de la rue de la Verrerie, et sur son gendre Berthier, tué au pied du même réverbère. Elle effraya les princes, de grands seigneurs, qui allèrent solliciter le secours des rois étrangers ; ce fut le commencement de l'*émigration*.

684. — Louis XVI à Paris ; la cocarde tricolore. — Louis XVI, apprenant la chute de la Bastille, s'écria : « C'est donc une révolte ! — Dites une révolution, sire », lui répondit-on. Le roi vint sans escorte à l'Assemblée annoncer qu'il renvoyait les

troupes allemandes et rappelait Necker. Répondant aux défiances dont il se savait l'objet, Louis XVI dit en se présentant aux députés : « Vous avez craint, eh bien, c'est moi qui me fie à vous ! » Touchés, les députés applaudissent le roi, et, lorsqu'il se retire, l'accompagnent à pied, jusqu'au château.

Louis XVI se rendit ensuite à Paris, où il trouva tout le peuple en armes, mais avec des fleurs au bout des fusils et aux canons. Le roi pénétra, entre une haie de baïonnettes, dans l'Hôtel de Ville, où il confirma la nomination de Bailly comme *maire* de la ville, et de La Fayette comme chef de la milice bourgeoise ou *garde nationale*. A la cocarde *bleue* et *rouge* des Parisiens, La Fayette ajouta le *blanc*, couleur de la royauté : ce fut la *cocarde tricolore*, dont Louis XVI dut se parer et dont La Fayette disait en l'offrant : « Prenez, voilà une cocarde qui fera le tour du monde. » Il disait vrai.



La nuit du 4 août.

685. — Séance de la nuit du 4 août; abolition des droits féodaux. — A la nouvelle de ces événements, les provinces s'agitèrent; les paysans, las du régime féodal, firent une guerre atroce aux abbayes, aux châteaux.

Afin de prévenir une *Jacquerie*, l'Assemblée, dans une séance mémorable qui dura toute la nuit du 4 août, décréta, au milieu de l'enthousiasme, l'***abolition de la féodalité***. Deux membres de la noblesse, le comte de Noailles, le duc d'Aiguillon, donnèrent le signal des sacrifices. Seigneurs, évêques, députés des villes se succédaient à la tribune pour déclarer qu'ils renonçaient à tous leurs privilèges. On vota le rachat de tous les droits onéreux à la population. On rivalisait de générosité, on se félicitait, on mêlait le rire et les larmes. En quelques heures, l'***ancien régime***, qui durait depuis des siècles, ***fut détruit***.

III. — Le roi et l'Assemblée constituante à Paris.

686. — Journées des 5 et 6 octobre 1789. — Mais la famine allait croissant, et le gouvernement était accusé de l'organiser. Des démonstrations imprudentes de la cour, surtout un banquet de gardes du corps où la cocarde tricolore fut, dit-on, foulée aux pieds, amenèrent un nouveau soulèvement de la capitale. Louis XVI se vit ramené de Versailles à Paris par une multitude armée et menaçante.

LECTURE N° 73.

Les journées des 5 et 6 octobre. — Neuf ou dix mille femmes portant des armes et criant : « Du pain! du pain! » entraînent la population sur la route de Versailles. Elles se présentent à l'Assemblée, enveloppent le château. Le roi accueille une députation et promet de prendre les mesures qu'on lui demande. Bientôt la nuit, la faim, la pluie, la fatigue, dispersent les attroupements. La Fayette cependant, qui n'avait pu arrêter cette invasion, la suivait pour la contenir avec la garde nationale. Il n'arriva à Versailles que pendant la nuit et eut bien de la peine à parler à Louis XVI, car dans ces moments de danger on respectait encore les lois de l'étiquette. Vers le matin, voyant la foule réfugiée dans les abris qu'elle avait pu rencontrer et plus tranquille, il se retira, épuisé lui aussi de fatigue, dans son hôtel de Noailles. Il commençait à peine à reposer qu'on vint lui apprendre que le château était forcé.

Le 6 octobre, vers les sept heures du matin, les bandes d'hommes et de femmes qui rôdaient depuis la veille autour du château trouvèrent enfin le moyen de s'introduire, non seulement dans les cours, mais dans les appartements. Des gardes du corps qui cherchent à les arrêter sont massacrés. Tremblante, la reine se réfugie auprès du roi. Les gardes du corps défendent vaillamment sa chambre et se font tuer. Le plus affreux pillage commençait et les scènes les plus sanglantes allaient avoir lieu, quand La Fayette, averti, accourt. La Fayette pénètre dans le château et fait évacuer les appartements. Mais la foule, rassemblée dans la cour, demandait que le roi vînt à Paris. Il fallut que Louis XVI se montrât et promît d'y aller. La Fayette invita la reine Marie-Antoinette à se présenter aussi au balcon : elle s'y décida malgré les menaces terribles proférées contre elle. La famille royale se dirigea vers Paris au milieu de cette foule qui témoignait par les cris les plus grossiers de sa joie farouche. « Nous emmenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron! » Le roi fut dès lors comme prisonnier dans sa capitale et se trouva à la merci des émeutes.

687. — L'Assemblée nationale à Paris. — L'Assemblée suivit le roi à Paris et s'installa dans la salle du *Manège*, à l'extrémité du jardin des Tuileries[1]. C'est là que l'Assemblée reprit les travaux de la Constitution et les réformes qu'elle entendait mener à bonne fin.

IV. — Les réformes de l'Assemblée constituante. Renouvellement de la société.

688. — Les principes de 1789. — Dès le 12 août, dans la célèbre ***Déclaration des droits de l'homme***, les députés avaient formulé les *principes de liberté et d'égalité* sur lesquels ils entendaient reconstruire la société nouvelle. On les a appelés les ***principes de 1789.***

1° *Le peuple est souverain.*

2° *Les citoyens sont tous égaux en droits.*

3° *Ils sont tous admissibles aux emplois publics sans distinction de naissance et de croyance.*

4° *L'autorité de la loi est absolue.*

5° *Les agents du pouvoir exécutif sont responsables.*

6° *La propriété est placée sous la protection de la loi.*

7° *Les citoyens doivent garder la liberté de leurs opinions, de leurs croyances.*

8° *Ils doivent être libres dans leur travail comme dans leur commerce.*

9° *Ils doivent s'entr'aider et s'assister mutuellement.*

On résuma aussi ces principes dans la formule : *Liberté, égalité, fraternité*, plus tard inscrite au fronton des édifices.

689. — L'unité; les départements. — L'Assemblée unifia d'abord le territoire. Elle effaça les anciennes *divisions historiques* et très inégales des 32 provinces, et leur substitua une division à peu près uniforme en ***83 départements***[2].

Les *départements* se subdivisaient en ***districts***;

les *districts* en ***cantons***;

les *cantons*, en ***communes.***

1. La salle a été détruite et la rue de Rivoli passe sur son emplacement.

2. Le *comtat d'Avignon*, enlevé au pape, forma le 84e, celui de *Vaucluse*. Les départements du *Rhône* et de la *Loire* furent séparés plus tard; celui de *Tarn-et-Garonne* fut créé en 1803. L'annexion de *Nice* et de la *Savoie* en 1860 avait porté le chiffre de 86 à 89. La funeste guerre de 1870 nous a ramenés au chiffre de 86.

Les pays ennemis se trouvèrent liés ensemble; les hommes des villes rivales durent se rencontrer dans des centres nouveaux. On cessa d'être Bourguignon, Provençal, Angevin, Breton, Normand, pour ne plus être que Français.

Les rois avaient formé l'***unité territoriale***, l'Assemblée constituante fit l'***unité morale***.

690. — L'unité. Organisation administrative et judiciaire. — Cette division en départements fournit le cadre des autres divisions. Il y eut l'***administration*** du *département*, du *district*, du *canton*, de la *commune*.

De même pour la ***justice*** : Un ***juge de paix*** siégeait au canton; un ***tribunal civil***, au chef-lieu de district; un ***tribunal civil***, au chef-lieu de département, où se tenait en plus un ***tribunal criminel***. Les juges de ce tribunal criminel étaient assistés de douze citoyens tirés au sort, le ***jury***.

Enfin, dans la capitale de la France, un ***tribunal de cassation*** veillait à l'exacte et uniforme application des lois.

691. — L'égalité. — Avec l'*unité*, l'Assemblée établit l'*égalité* :

1° Dans la famille, en supprimant le ***droit d'aînesse*** et en prescrivant l'équitable partage des héritages entre tous les enfants;

2° Dans la société, en supprimant la ***noblesse*** et ses privilèges;

3° Dans l'État, en créant les ***actes de l'état civil***, pour les naissances, les mariages, les décès; en rendant les ***lois obligatoires pour tous***,

les tribunaux communs à tous,

l'impôt commun à tous.

692. — La liberté. — Les citoyens ***élurent*** les magistrats et les fonctionnaires de la commune, du canton, du district, du département. Ils élurent les députés à l'Assemblée. Gouvernés par leurs mandataires, ils jouissaient de la ***liberté politique***.

Les citoyens ne purent être inquiétés pour leurs croyances religieuses : c'était la ***liberté des cultes***.

Les livres, les journaux ne furent plus soumis à la *censure* du gouvernement : ce fut la ***liberté de la presse***.

Les corporations, jurandes, maîtrises et règlements disparurent : ce fut la ***liberté de l'industrie***.

Les douanes intérieures, les octrois mêmes, les péages, furent supprimés : ce fut la ***liberté du commerce***.

693. — Finances; les biens nationaux. — On fit table rase des anciens impôts vexatoires et onéreux. L'Assemblée ne créa

que *deux* impôts : sur les biens-fonds ou immeubles, l'***impôt foncier,*** la contribution ***mobilière*** sur les biens meubles. Ils durent être acquittés par ***tous*** en proportion de leur aisance.

On se privait des anciennes ressources. Or, il fallait combler le déficit et vivre. L'Assemblée vota d'abord une contribution du *quart du revenu* des citoyens. Puis elle décida que les *biens du clergé retourneraient à la nation* : ce furent les ***biens nationaux.*** En retour, l'Assemblée s'engageait à servir un *traitement* aux ministres du culte.

Comme on ne pouvait vendre tous ces biens à la fois, on les représenta par des *billets*, des ***assignats.*** On revenait au *papier-monnaie.* Malheureusement, les émissions exagérées des assignats ne devaient pas tarder à les discréditer.

694. — Le gouvernement ; Constitution de 1791. — L'Assemblée nationale avait aussi donné à la société nouvelle une constitution *écrite*, ce qui n'avait jamais existé sous l'ancien régime.

La ***Constitution de 1791*** maintenait la *monarchie*, mais la rendait *constitutionnelle*, c'est-à-dire que les pouvoirs du roi étaient limités. L'autorité réelle toutefois appartenait à l'***Assemblée unique et permanente*** que le prince ne pouvait dissoudre. Si le monarque pouvait refuser sa sanction aux lois votées par l'Assemblée, ce refus, le *veto* (je défends), ajournait seulement son exécution sans que le délai pût excéder quatre ans.

Le corps électoral était divisé en *Assemblées primaires* qui, réunies aux chefs-lieux de canton, désignaient les *électeurs* ; ceux-ci, dans leurs assemblées, nommaient les *députés* à l'Assemblée nationale, les *administrateurs* du département, ceux du district, les *juges* des tribunaux, les *évêques* mêmes. Les élections étaient ainsi à *deux degrés.*

V. — Fin de l'Assemblée Constituante.

695. — Constitution civile du clergé. La Fédération (1790). — L'Assemblée voulait que les évêques fussent élus comme dans la primitive Église, et donna au clergé une constitution différente de celle que le Saint-Siège entendait maintenir : c'était la *Constitution civile du clergé.* Le roi refusa longtemps de sanctionner ces décrets, mais il s'associa volontiers à la fête de la *Fédération* (14 juillet 1790), où étaient accourus des députés de toutes les *gardes nationales* du royaume, et qui affirmait solennellement l'*unité française.*

LECTURE N° 74.

La fête de la Fédération. — Le Champ de Mars était alors entouré de fossés et de gradins, qu'on mit en état de recevoir la foule. Tout le monde prit part aux terrassements et aux travaux; les bourgeois se mêlaient aux ouvriers, et l'égalité proclamée par l'Assemblée n'était pas un vain mot. Le 14 juillet, le Champ de Mars présenta un spectacle unique : cent mille gardes nationaux venus de tous les points de la France étaient rangés en bataille; un vaste amphithéâtre avait été dressé pour le roi, la famille royale, les ambassadeurs, l'Assemblée; sur un autel qu'on pouvait voir de toutes les parties de la place, l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, l'un des députés qui avaient pris l'initiative de la Révolution, célébra la messe entouré de trois cents prêtres qui portaient sur leur aube blanche des ceintures tricolores. La Fayette, à la tête de l'état-major de la milice parisienne, monta à l'autel et prêta au nom de ses troupes le serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi. Le président de l'Assemblée prêta le même serment, et le roi jura à son tour de maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée. La reine, placée dans une tribune de l'École militaire, prit le dauphin dans ses bras et le présenta à la foule, qui, attendrie, éclata en applaudissements et en acclamations. C'était une réconciliation générale, un enthousiasme universel; on croyait inaugurer un nouvel avenir et on ne prévoyait pas les tempêtes qu'on allait traverser.

696. — Fuite de Louis XVI (20 juin 1791). — Troublé dans sa conscience, Louis XVI s'effrayait aussi des discussions passionnées des *clubs* et des journaux. Après la mort de Mirabeau, le roi revint à ses anciens conseillers, aux projets de résistance. Il s'enfuit de Paris dans la nuit du 20 juin 1791, se dirigeant sur Montmédy, où l'attendait une petite armée commandée par le marquis de Bouillé. Il y eut des retards, puis, à Sainte-Menehould, le roi, qui mettait souvent sa tête à la portière, fut reconnu par le maître de poste, Drouet fils. N'ayant point le temps de le faire arrêter, Drouet saute sur un cheval et court à *Varennes* prévenir les autorités. Quand la voiture arrive, au milieu de la nuit, on demande le passeport : il faut descendre et la famille royale est emmenée chez le procureur de la Commune. On força le roi à remonter dans la voiture qui reprit le chemin de Paris. A ce moment les dragons de Bouillé apparaissaient près de Varennes, mais il était trop tard. Le retour dura huit jours; la voiture marchait au pas, au milieu des gardes nationales qui l'escortaient et par une chaleur accablante. Trois députés, envoyés par l'Assemblée, accompagnaient la famille royale, pour la surveiller. L'en-

trée à Paris fut morne et silencieuse; le roi fut plus que jamais captif aux Tuileries.

697. — Clôture de la Constituante (30 septembre 1791). — La fuite de Louis XVI avait non seulement détruit son prestige, mais encore favorisé les progrès du parti républicain. La République exista de fait pendant l'absence de Louis XVI. Une *pétition* que l'on signait au Champ de Mars demanda la déchéance du roi. Ce fut, le 17 juillet, l'occasion de désordres que la garde nationale dut réprimer en versant pour la première fois le sang des citoyens. Bailly et La Fayette, déployant un drapeau rouge et proclamant la loi martiale, ordonnèrent de faire feu : une centaine de personnes tombèrent tuées ou blessées.

L'Assemblée, comprenant les dangers d'un pareil état de choses, se hâta de terminer la Constitution et d'organiser le nouveau gouvernement. Son œuvre achevée, l'Assemblée constituante rétablit le roi dans l'exercice de son autorité. Le 14 septembre 1791, Louis XVI vint jurer d'observer fidèlement le pacte conclu entre lui et son peuple. Le 30, les députés déclarèrent leur mission terminée et se séparèrent. Mais ils avaient décidé *qu'ils ne pourraient être réélus* à la nouvelle Assemblée. Ce désintéressement écartait du gouvernement des hommes expérimentés et allait en amener sur la scène de plus jeunes, de plus ardents, désireux de renverser la constitution qu'ils n'avaient point faite.

L'œuvre de l'Assemblée constituante fut une des plus grandioses qu'aucune assemblée ait accomplie. Elle avait *transformé la société*, anéanti tous les privilèges. Les principes qu'elle avait proclamés restèrent ceux des gouvernements modernes et pénétrèrent même chez les autres nations de l'Europe.

Résumé.

680, 682. — Les ***États généraux***, réunis à Versailles le 5 mai 1789, se transformèrent en ***Assemblée nationale*** (17 juin). Les députés du tiers s'engagèrent, par le fameux ***Serment du Jeu de Paume*** (20 juin), à ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Malgré la séance royale du 23 juin, les trois Ordres se fondirent en un seul, et l'***Assemblée nationale*** ajouta à son titre celui de ***Constituante.***

683, 684. — La ***prise de la Bastille*** (14 juillet) assura la victoire du peuple et amena l'organisation d'une *mairie* de Paris, de la *garde nationale*, l'adoption de la *cocarde tricolore.*

685. — Les troubles des provinces déterminèrent l'Assemblée à supprimer, dans la mémorable séance de la ***nuit du 4 août***, tous les droits féodaux.

686, 687. — Mais bientôt la population de Paris affamée se porta sur

Versailles et ramena la famille royale dans la capitale (**journées des 5 et 6 octobre**). L'Assemblée suivit Louis XVI à Paris. Elle continua son œuvre de réorganisation et formula les **principes de** 1789.

688, 693. — L'Assemblée renouvela la société par l'*abolition des privilèges*, des *droits seigneuriaux*. Elle établit l'*égalité* devant la justice et devant l'impôt, l'*égalité civile* (actes de l'état civil), supprima le *droit d'aînesse* et décréta l'*égalité* dans le partage des successions.

Pour l'administration, la France était divisée en 83 *départements*, les départements en *districts*, *communes*. Les divisions *judiciaires* suivaient cette division par départements. L'organisation religieuse même était modelée sur les autres (*Constitution civile du clergé*). Tous les citoyens étaient admis aux emplois publics.

694. — La constitution de 1791 organisait le *contrôle de l'autorité royale* et proclamait la *souveraineté du peuple*. Les lois étaient faites par une assemblée élue par le suffrage à 2 degrés.

695, 697. — Louis XVI, quoique profondément troublé par ces hardiesses, assista à la fête de la **Fédération** (14 juillet 1790). Mais, après la mort de Mirabeau, il chercha à s'enfuir (20 juin 1791). Il fut arrêté à *Varennes*, ramené dans sa capitale, et dut gouverner selon la nouvelle constitution.

DEVOIRS ÉCRITS

Le serment du Jeu de Paume. — La prise de la Bastille. — La nuit du 4 août. — La fête de la Fédération. — Expliquer ce qu'on entend par les Principes de 1789.

QUESTIONNAIRE

Quel jour se réunirent les États-généraux de 1789? — Que voulaient le clergé et la noblesse? — Que fit le tiers état le 17 juin? — Quel serment prêtèrent les députés au Jeu de Paume? — Ce serment fut-il tenu? — Que fit Louis XVI dans la séance royale du 23 juin? — Quelles furent les paroles de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé? — Quel nom prit l'Assemblée? — Pourquoi prit-elle le nom de Constituante?

Que se passa-t-il à Paris le 14 juillet? — Que dit Louis XVI en apprenant la prise de la Bastille? — Qui fut maire de Paris? — Qui devint commandant de la garde nationale? — Comment fut formée la cocarde tricolore?

Que se passa-t-il dans les provinces à l'annonce de ces événements? — Que fit l'Assemblée dans la nuit du 4 août? — Qui donna le signal des sacrifices? — Quelle fut l'importance de cette mémorable séance? — Qu'est-ce qui amena de nouveaux soulèvements? — Où s'installa l'Assemblée à Paris?

Quelle déclaration les députés avaient-ils votée? — Qu'avaient-ils formulé? — Qu'entend-on par les principes de 1789? — Qu'entendez-vous par les actes de l'état civil? — Quel changement apporta l'Assemblée à la géographie politique du pays? — Que fit-elle pour l'organisation de la justice? — Que fit-elle pour les finances?

Qu'entendez-vous par la Constitution civile du clergé? — Quelle en fut la conséquence? — A quelle fête prit part Louis XVI?

Quelle était l'attitude de Mirabeau dans les derniers mois de sa vie? — Quand mourut-il? — Quelle conséquence eut cette mort pour Louis XVI? — Racontez la fuite de Louis XVI. — Où fut-il arrêté? — Comment fut-il ramené?

Qu'entend-on par la Constitution de 1791? — Quelle règle nouvelle de gouvernement établissait-elle? — Quelle faute commirent les députés de la Constituante avant de se séparer?

CHAPITRE XXXVII

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
LA CONVENTION. LE DIRECTOIRE

SOMMAIRE. — *L'essai de gouvernement constitutionnel ne réussit pas.* ***L'Assembée législative*** *ne dura qu'un an. — En 1792, une assemblée souveraine, la* ***Convention****, proclama la* ***République*** *et gouverna, pendant trois ans, avec une puissance absolue aux prises avec la guerre civile et la guerre étrangère.*

I. — L'Assemblée législative.
(1er octobre 1791-20 septembre 1792).

698. — L'Assemblée législative. — Une assemblée nouvelle fut nommée pour gouverner avec Louis XVI, et prit le nom d'***Assemblée législative,*** parce que son rôle était de faire les lois.

Mais cette assemblée, composée d'hommes nouveaux, jeunes, ardents, ne voulait déjà plus de la constitution de 1791 ou de la monarchie. L'***esprit républicain*** se manifestait. L'Assemblée commença par abolir les titres de *sire* et de *majesté*, et porta des lois sévères contre les *émigrés* et les prêtres *non assermentés*[1].

699. — La guerre étrangère. — Le plus jeune frère de Louis XVI, *Charles, comte d'Artois,* avait, dès le lendemain de la prise de la Bastille, donné le signal de l'*émigration.* Un grand nombre de nobles le suivirent et, réunis à *Coblentz*[2], commençaient à faire des démonstrations menaçantes.

Louis XVI se vit forcé de déclarer la guerre à l'Autriche (20 avril 1792), et alors, la guerre étrangère se mêlant aux troubles civils, les passions furent excitées au plus haut degré.

1. C'est-à-dire les prêtres qui n'avaient point voulu prêter serment à la Constitution civile du clergé.
2. Ville de la Prusse Rhénane au confluent de la Moselle et du Rhin.

700. — Journée du 20 juin 1792. — Les premières troupes envoyées contre l'ennemi se débandent. Les *clubs*[1] (réunions) crient à la trahison; l'Assemblée vote de nouveaux décrets que le roi ne veut pas sanctionner. Alors le peuple se porte en masse contre les Tuileries. Ce fut la journée du *20 juin* 1792, où Louis XVI,



Journée du 10 août : Louis XVI et sa famille quittant les Tuileries pour se réfugier dans l'Assemblée législative.

pressé par la foule, se laissa coiffer du bonnet rouge, mais montra une noble fermeté.

701. — Journée du 10 août 1792; chute de la royauté. — Cependant les Prussiens, qui s'étaient alliés aux Autrichiens, avançaient, et leur chef, le duc de Brunswick, publiait un insolent manifeste. « Les Prussiens, s'écria alors un orateur, *Ver-*

1 Mot anglais importé en France, parce que l'Angleterre, pays de liberté, connaissait depuis longtemps ces réunions populaires.

gniaud, s'avancent au nom du roi, pour défendre le roi, pour venir au secours du roi. » C'était dire nettement « plus de roi »! Aussi le *10 août*, les Tuileries sont-elles enveloppées par le peuple en armes, que conduisent Danton, Santerre et Legendre, etc.; Louis XVI renonce à la lutte, donne l'ordre aux Suisses de ne pas tirer et se réfugie dans l'Assemblée. Les Tuileries n'en sont pas moins envahies, les Suisses égorgés.

L'Assemblée suspend Louis XVI de ses pouvoirs, et, dévouée aux idées républicaines, convoque les électeurs pour nommer une assemblée souveraine chargée d'organiser et de gouverner la ***République***.

LECTURE N° 75.

« **La Marseillaise** ». — La guerre avait été déclarée au mois d'avril 1792. Cette déclaration fut solennellement lue à Strasbourg le 25 avril. Ce jour-là, à une réunion chez le maire patriote Dietrich, à laquelle assistait un jeune capitaine du génie, *Rouget de Lisle*, le maire dit : « Nous devons bientôt entrer en campagne; il nous faut un chant de guerre pour animer et guider nos jeunes soldats; le corps municipal décernera un prix au meilleur. » Le lendemain à sept heures du matin Rouget de Lisle court chez un de ses camarades qui avait assisté comme lui à la réunion : « La proposition de Dietrich, dit-il, m'a empêché de dormir cette nuit. Je l'ai employée à essayer une ébauche de son chant de guerre, même de le mettre en musique; lis et dis-moi ce que tu en penses; je te le chanterai ensuite. » L'ami fut enthousiasmé, puis le maire Dietrich. Ces strophes vibrantes, cette musique entraînante furent aussitôt répétées par les bataillons concentrés à Strasbourg.

Un bataillon de Marseillais popularisa ce chant à Paris au moment du 10 août, et dans la capitale on ne connut bientôt que l'*air des Marseillais*, la ***Marseillaise***. Peu importait ce nom inexact qui est resté : ce chant libéral et patriotique allait retentir dans toutes les batailles et faire le tour de l'Europe.

702. — Les enrôlements volontaires; les massacres de septembre (1792). — Cependant, dès le 5 juillet, la *patrie avait été déclarée en danger*. D'heure en heure le canon tonnait en signe d'alarme; un cortège militaire, portant des bannières avec des inscriptions, parcourut la ville de Paris, s'arrêtant sur les places pour lire le décret de l'Assemblée. Huit amphithéâtres avaient été dressés sur différents points : une planche posée sur des caisses de tambours servait de bureau aux officiers municipaux pour inscrire les noms des citoyens qui demandaient à rejoindre

les armées. Les volontaires se faisaient inscrire au milieu des applaudissements. On compta cinq mille enrôlements en deux jours.

Bientôt le péril grandit. Les Prussiens s'emparaient de *Longwy*, de *Verdun*. La Champagne était ouverte. Alors les ministres décrètent la formation de plusieurs camps, on convertit les cloches en canons, les fers des grilles en piques; on arrête en masse toutes les personnes *suspectes*, c'est-à-dire



Bataille de Valmy.

soupçonnées de rester attachées à la royauté; les prisons se remplissent de nobles, de prêtres.

Puis des bandes organisées et payées par quelques chefs, sans que les ministres cherchent à s'y opposer, se précipitent dans les prisons et égorgent en foule les prisonniers de tout âge et de tout rang (3, 4, 5 et 6 septembre).

703. — Victoire de Valmy (20 septembre 1792). — Des massacres ne sauvent pas un pays. Ce qui le délivra, ce fut l'ardeur des volontaires qui, joints aux vieux régiments, arrêtèrent l'ennemi.

Les Prussiens avaient surpris les défilés des montagnes de l'Argonne et se préparaient à envahir la Champagne. Dumouriez, qui commandait l'armée, se posta près de Sainte-Menehould et occupa les hauteurs où l'on remarquait le moulin de Valmy. Il garnit ces hauteurs d'artillerie et attendit de pied ferme les Prussiens, que le duc de Brunswick lança à l'assaut. Immobiles dans

leurs lignes, les Français accueillirent l'ennemi par un feu terrible, aux cris de *Vive la nation!* Les Prussiens reculèrent et attendirent un corps autrichien qui arrivait : les alliés donnèrent un nouvel assaut vers le soir; ils se heurtèrent à la même résistance et battirent en retraite. ***La victoire de Valmy*** (20 septembre) ***avait délivré la France.***

II. — La République. La Convention (21 septembre 1792-26 octobre 1795).

704. — La Convention. — Le canon, qui avait annoncé la victoire de Valmy, annonçait en même temps l'ouverture de la ***Convention*** et la proclamation de la ***République***[1], c'est-à-dire *le gouvernement de la nation par elle-même* (21 septembre 1792).

La *Convention*[2] concentra en elle-même tous les pouvoirs : ses membres, non seulement faisaient les lois, mais, divisés en *comités*, s'étaient partagé l'administration.

705. — Girondins et Montagnards. — Les membres les plus modérés de la nouvelle assemblée, appelés les ***Girondins*** parce qu'ils étaient dirigés par les députés de la Gironde, siégeaient sur les bancs de droite : *Brissot, Pétion, Vergniaud, Guadet, Isnard, Valazé*, etc.; ils croyaient la Révolution terminée. Ils se réunissaient souvent dans le salon de *Roland*, ancien ministre au temps de l'Assemblée législative et dont la femme, instruite, esprit distingué, exerçait sur eux un grand ascendant.

A gauche, sur les bancs les plus élevés, se rangèrent les députés de Paris, les ***Montagnards*** : *Robespierre, Danton, Billaud-Varennes, Drouet, le duc d'Orléans*, cousin du roi, qui se faisait appeler *Philippe-Égalité*; *Couthon, Saint-Just, Collot-d'Herbois* et enfin *Marat*.

Les Montagnards croyaient la lutte à peine engagée contre l'ancien régime, voulaient sa destruction complète et, tout occupés du combat, faisaient bon marché des libertés proclamées par la Constituante. Plusieurs étaient responsables des massacres de septembre. Aussi les Girondins refusaient-ils toute alliance avec

1. Les anciens Romains avaient eu pendant cinq cents ans un gouvernement *élu* et souvent renouvelé : c'était la ***République***. La France imita ce gouvernement et adopta ce nom.

2. Ce nom de Convention venait des ***Conventions*** ou Assemblées formées aux États-Unis.

les Montagnards et la lutte de ces deux partis allait amener les plus cruels déchirements. Entre les Girondins et les Monta-



Les Girondins chez Madame Roland.

gnards, les *modérés* et les *exaltés*, flottait un grand nombre d'hommes se défiant des uns, mais ayant peur des autres : c'était la *plaine* ou le *marais*.

706. — Mort de Louis XVI. — Les Girondins, d'abord les

maîtres, ne tardèrent pas à faiblir; ils sacrifièrent Louis XVI aux Montagnards qui voulaient « jeter en défi aux souverains une tête de roi ».

La découverte d'une armoire de fer cachée dans un mur des Tuileries venait de révéler les correspondances de la cour avec l'émigration et l'étranger. On instruisit le procès du roi qui, depuis la journée du 10 août, avait été enfermé au Temple[1]. Louis XVI montra devant l'Assemblée beaucoup de dignité : il fut défendu par le vénérable *Malesherbes* et par le jeune et éloquent *de Sèze*. « Je cherche en vous des juges, s'écria de Sèze en s'adressant aux députés, et je ne trouve que des accusateurs. » Beaucoup de députés cherchèrent à sauver le roi, mais la majorité vota pour la mort, et, le 21 janvier, sur la place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde), en vue des Tuileries, le roi monta sur l'échafaud, malheureuse victime des fautes de ses pères autant que des siennes[2].

707. — Première coalition contre la France. Soulèvement de la Vendée. — Cette mort décida les puissances qui hésitaient encore à prendre les armes. Une ***première coalition*** se forma contre la France (février-mars 1793). A la guerre extérieure vint se joindre la guerre intérieure. En *Vendée*[3], la noblesse était aimée, le clergé vénéré, la foi profonde. Déjà indignés des mesures nouvelles, les paysans se révoltèrent lorsqu'on prit leurs enfants pour les envoyer à la frontière (10 mars 1793).

708. — Le Tribunal révolutionnaire. — Les Montagnards profitèrent de l'effervescence causée par le soulèvement de la Vendée pour faire décréter la création d'un ***tribunal révolutionnaire*** destiné à juger tous les traîtres et conspirateurs (9 et 10 mars 1793).

Les clubs étaient alors ardents et passionnés. On les désignait sous le nom de leur local et ils se tenaient en général dans les vastes salles d'anciens couvents. Les plus exaltés Montagnards dirigeaient le club installé dans un ancien couvent de jacobins, rue Saint-Honoré. De là le nom de *Jacobins* employé pour désigner le parti montagnard le plus exalté.

Un *Comité de Sûreté générale* devait rechercher les coupables.

709. — Le Comité de Salut public. — Aux frontières les

1. C'était l'ancienne forteresse des Templiers.
2. Son fils, Louis XVII, mourut en 1795, victime des plus odieux traitements, dans sa prison.
3. Région du bas-Poitou, qui a formé le département de la Vendée.

premières troupes envoyées sont repoussées. Ces revers augmentent la colère. L'Assemblée concentre le pouvoir exécutif entre les mains d'un Comité dit de ***Salut public***, véritable dictature à neuf têtes (6 avril). *L'inviolabilité des députés est annulée* : décret fatal à l'aide duquel les deux côtés de l'Assemblée allaient se décimer. Danton réclama l'emprisonnement des ***suspects*** et même prononça déjà le mot de *mise hors la loi.*

Les Jacobins ne comprenaient point le *modérantisme.* Vouloir modérer la révolution ou l'arrêter, c'était pour eux la même chose : ils attaquèrent hardiment les Girondins.

710. — Proscription des Girondins (31 mai-2 juin 1793). — D'accord avec le *Conseil de la Commune de Paris*, le maire Pache, le procureur Chaumette, les Montagnards organisent contre la Convention un coup de force semblable à celui qui avait été dirigé contre Louis XVI. Du 31 mai au 2 juin, l'Assemblée fut assiégée dans le château des Tuileries, où elle venait d'établir sa résidence : elle se trouva contrainte de céder à la violence et de livrer *trente-trois* de ses membres et parmi eux les plus brillants chefs de la Gironde.

III. — Domination des Montagnards (2 juin 1793 — 28 juillet 1794).

711. — Puissance des Montagnards. — Après le 2 juin, Marat, Danton, Robespierre dominent la Convention. Le pouvoir passe aux *Comités* où un petit nombre de députés décident toutes les questions. Ces comités sont soumis à l'action du *Conseil général de la Commune de Paris* et du Club des Jacobins. Ainsi qu'à d'autres époques les maîtres de Paris devinrent ceux de la France entière.

712. — Guerre extérieure et guerre civile. — La force des Girondins n'était point dans la capitale, mais dans les départements, qui se soulevèrent à la nouvelle du 31 mai. Avec ceux de la Vendée, le nombre des départements insurgés s'éleva bientôt à soixante-dix. *Bordeaux*, *Caen* devinrent le centre de la révolte, mais les partisans des Girondins furent dispersés dès leur première rencontre avec les troupes envoyées contre eux.

Une jeune fille de Caen, *Charlotte Corday*[1], qui s'était exaltée

1. Charlotte Corday, née près d'Argentan (Orne) en 1768, était fille de M. de Corday d'Armont et arrière-petite-fille de Corneille.

aux entretiens des députés fugitifs, conçoit seule le dessein de sauver la Gironde en tuant son principal ennemi, Marat, dont elle entendait partout prononcer le nom avec horreur. Elle vient à Paris. Elle est reçue par Marat, le soir, vers sept heures, tandis qu'il était dans son bain, et, au moment où il écrit les noms des proscrits qu'elle avait proposé de lui révéler, le frappe d'un coup de couteau (13 juillet). Marat expire presque aussitôt. Charlotte Corday montra le même calme et la même contenance sur l'échafaud.

Les royalistes s'étaient hâtés de profiter de ces mouvements excités par les partisans de la Gironde. *Lyon* forma une véritable armée royaliste et se prépara à soutenir un long siège. *Toulon* était livré aux Anglais (20 août).

713. — Mesures de la Convention : le maximum ; l'emprunt forcé. — Une disette affreuse ajoutait à la désorganisation. L'industrie était arrêtée par la dispersion, l'émigration des riches, la peur. Toutes les denrées enchérissaient et le numéraire disparaissait. On avait essayé de le remplacer par des billets, les ***assignats***, mais les assignats n'avaient plus que le sixième de leur valeur.

La Convention ne recula devant aucune mesure extrême pour faire face à tous les périls. Les réquisitions, la levée en masse fournirent douze cent mille hommes qu'on envoya garnir les frontières. Afin de se procurer des ressources, l'Assemblée décréta un *emprunt forcé* et *progressif* s'élevant à un milliard, puis le ***maximum***, c'est-à-dire un tarif pour toutes les denrées, pour les étoffes (21 septembre). Mais alors les marchandises furent cachées, et il fallut porter les lois les plus sévères contre les accapareurs et les agioteurs.

714. — Terreur à Paris et dans les départements. — La Convention avait remis l'autorité presque tout entière au ***Comité de Salut public.*** Trois signatures suffisaient pour rendre une mesure exécutoire. ***Robespierre*** ne tarda pas à devenir l'âme de ce comité redoutable qui, pendant quatorze mois, fit planer sur la France une terreur profonde.

Le Tribunal révolutionnaire prononçait de nombreuses condamnations, et, aux mois d'octobre et de novembre 1793, des victimes illustres ouvrirent une longue série d'hécatombes : d'abord la reine Marie-Antoinette (16 octobre), conduite au supplice dans la charrette ordinaire sous le feu des insultes ; puis vingt-deux Girondins parmi lesquels des orateurs du plus grand talent (30 octobre), des écrivains, des généraux, le premier président de

l'Assemblée constituante et le premier maire de Paris, Bailly (11 novembre); Mme Roland, l'âme de la Gironde (9 novembre): « O liberté, s'écria-t-elle sur l'échafaud, que de crimes on commet en ton nom! »; des généraux, Houchard, Custine, etc. Durant la période de la Terreur, le tribunal prononça 2625 condamnations à mort.

Dans les départements fonctionnaient 143 tribunaux révolutionnaires. Lyon fut repris le 9 octobre 1793, et les vengeances dirigées par Couthon, Collot-d'Herbois et Maignet furent atroces; on employa la fusillade et la mitraille. A Nantes, Carrier imagina les noyades.

715. — La guerre de Vendée. — Les Vendéens avaient pris les armes à l'appel d'un simple paysan, ***Cathelineau*** (10 mars 1793). Des nobles, *La Rochejacquelein*, *Bonchamp*, *Lescure*, vinrent bientôt se mettre à la tête de bandes qu'ils réussirent à transformer en armée. Ces Vendéens, en sabots, partirent en guerre avec leurs faux et des piques, mais les émigrés leur firent parvenir des fusils. Ce fut une guerre atroce des *blancs* (royalistes) contre les ***bleus*** (républicains). Les villages étaient dévastés.

Redoutables dans la guerre de partisans, les Vendéens ne purent soutenir l'effort des troupes bien organisées et bien conduites par ***Kléber***, par ***Marceau***. Ils furent écrasés à la journée de ***Cholet***[1] (17 octobre).

Acculés à la Loire, ils passèrent le fleuve pour se rendre en ***Bretagne***. Mais cette foule d'hommes, de femmes, d'enfants, fut rejetée sur le ***Mans***[2] et dispersée. Les débris de l'armée vendéenne se virent anéantis à *Savenay*[3] (décembre 1793).

Toutefois, durant plusieurs années encore, des bandes de Vendéens et de Bretons acharnés, désignés sous le nom de *chouans*, perpétuèrent la guerre de chemins et de buissons.

En même temps que se terminait la grande guerre de Vendée, les armées aux frontières reprenaient l'avantage. Les Français, dans une glorieuse campagne (1793-1794), refoulaient les Autrichiens hors du territoire, pénétraient de nouveau en Belgique.

716. — Gouvernement Montagnard. — Pendant que toute la jeunesse française rivalisait d'ardeur et de patriotisme, les Montagnards qui dominaient la Convention et la Commune de Paris ne

1. Chef-lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire.
2. Chef-lieu du département de la Sarthe.
3. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

songeaient qu'à appliquer sans ménagement leurs maximes de démocratie égalitaire, à changer les habitudes, la religion, à transformer la société à leur façon sans égard pour la liberté dont ils se réclamaient. Ils abolissaient le culte catholique et y substituaient des fêtes en l'honneur de la déesse *Raison*.

Bientôt les Montagnards se divisèrent et se déchirèrent entre eux. Tandis que les uns, sous la direction d'*Hébert*, poussaient à tous les excès, d'autres parlaient de modérer la Révolution alors victorieuse au dedans et au dehors.

Un froid ambitieux, Maximilien Robespierre, profita de ces divisions pour supprimer ceux qui lui portaient ombrage. Le 23 mars, dix-neuf Hébertistes furent conduits au supplice comme suspects de discréditer la République par connivence avec les puissances étrangères.

Danton et *Camille Desmoulins* furent alors accusés à leur tour de trahir la Révolution en voulant l'arrêter. Livrés au tribunal, ils le bravaient, mais ils furent mis hors des débats et conduits au supplice le 5 avril 1794. La jeune femme de Camille Desmoulins, Lucile, coupable seulement d'avoir erré autour de sa prison, fut enveloppée bientôt dans une prétendue conspiration, dite des *prisons*, et périt avec une foule d'autres victimes.

717. — Puissance de Robespierre; fête de l'Être suprême. — Robespierre régna sans rival. Imbu des idées de Jean-Jacques Rousseau, il répudiait l'athéisme qu'il avait surtout reproché aux Hébertistes et fit décréter par la Convention que la République reconnaissait l'existence de l'*Être suprême* et l'immortalité de l'âme. A la fête qui célébra le retour à la Divinité, il présida comme un pontife (20 prairial, 8 juin 1794). Sa dictature était réelle, car il disposait des Comités de sûreté générale et de salut public qui recevaient les dénonciations et pourvoyaient le tribunal révolutionnaire.

718. — Redoublement de la terreur. — Vivant simplement, logé même chez un menuisier, Duplay, rue Saint-Honoré, Robespierre était flatté de s'entendre appeler l'*incorruptible*, mais son orgueil irrita les Montagnards, ses collègues. Apprenant les manœuvres de ses adversaires, Robespierre veut les prévenir. Il fait, le 22 prairial (10 juin)[1], voter une loi qui rendait le tribu-

1. La Convention avait changé l'ancien calendrier. D'après le nouveau calendrier, l'année commençait le 21 septembre, date de la proclamation de la République. Les mois s'appelaient *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (brumes), *frimaire* (frimas, froid), *nivôse* (neige), *pluviôse* (pluie), *ventôse* (vent), *germinal* (mois où tout germe), *floréal* (mois des fleurs), *prairial* (mois des

nal plus expéditif et effaçait jusqu'à l'ombre des formes légales.

La Terreur redoublait. L'acte d'accusation était signifié à l'accusé, qui comparaissait au tribunal de onze heures à midi; le jugement était prononcé à deux heures et exécuté à quatre. A côté de l'accusateur public *Fouquier-Tinville*, le président *Dumas* se signalait par sa violence et ses cruautés. Chaque jour, cinq, six, sept charrettes de victimes se dirigeaient vers l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, où l'on avait transporté l'échafaud pour l'éloigner du centre de Paris. Le vénérable *Malesherbes*, trente-trois magistrats du parlement de Toulouse, seize carmélites de Compiègne, le chimiste *Lavoisier*, le jeune poète *André Chénier* périrent ainsi.

719. — Chute du gouvernement révolutionnaire (9 et 10 thermidor, 27 et 28 juillet 1794). — Ce régime de sang fit horreur. Robespierre, qui dirigeait tout, devint l'objet de l'animadversion générale. Des Montagnards, ses anciens amis, craignant pour eux-mêmes, se joignirent à ses adversaires. Le 8 thermidor, lorsque Robespierre vint parler d'une nouvelle conspiration ayant des complices jusque dans le Comité de sûreté générale et le Comité de salut public, les députés comprirent le danger qui les menaçait. Le lendemain 9, Billaud-Varennes raconte les scènes qui se sont passées pendant la nuit aux Jacobins, les menaces dirigées contre la Convention. Tallien s'élance à la tribune un poignard à la main et s'écrie : « J'ai vu hier se former l'armée du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. » Épuisé par les efforts qu'il faisait pour se faire entendre, Robespierre pouvait à peine respirer. « Le sang de Danton l'étouffe! » s'écria un député. Le décret fut voté, et Robespierre fut arrêté avec son frère, Couthon, Lebas et Saint-Just, qui arrivait de l'armée couvert de la poussière du champ de bataille de Fleurus. Robespierre fut délivré par les sections dévouées à la Commune de Paris. Mais l'Hôtel de Ville fut cerné par les sections fidèles à la Convention (9 thermidor, 27 juillet), Robespierre, Couthon et Saint-Just, saisis avec leurs partisans, furent envoyés à l'échafaud; en tout vingt-deux chefs ou agents de la Commune (10 thermidor). Le lendemain, sinistre fin de la Terreur, quatre-vingt-deux autres membres des

prairies), *messidor* (moisson), *thermidor* (chaleur), *fructidor* (mois des fruits). Les semaines étaient de dix jours, des *decades*, et le *decadi* ou dixième jour était le jour du repos.

conseils ou fonctionnaires de la Commune furent, en masse et après constatation de leur identité, envoyés à l'échafaud, rétabli pour eux sur la place de la Révolution.

IV. — La réaction. La fin de la Convention (1794-1795).

720. — Réaction contre la Terreur. — Le mouvement commencé se précipita. Les prisons furent ouvertes, le Tribunal révolutionnaire réorganisé, la loi atroce du 22 prairial rapportée, la *Commune de Paris* supprimée, l'administration de la capitale dévolue à la Convention, où reprirent leur place soixante-treize députés jadis proscrits. On abolit le *maximum*, on défendit les *réquisitions*. On ferma le Club des Jacobins.

Fouquier-Tinville, l'ancien accusateur public, fut condamné à mort et exécuté comme l'avait été Carrier, le sinistre commissaire de Nantes.

721. — Soulèvement des Terroristes, puis des Monarchistes. — Les terroristes ne se tenaient point pour vaincus. Comme les souffrances demeuraient vives et comme la famine persistait, au point que les boulangeries étaient assaillies, les Montagnards lancèrent de nouveau contre la Convention la population affamée aux cris : « Du pain! du pain! et la Constitution de 1793! » Ce fut la journée du 1er ***Prairial*** (20 mai 1795). La Convention fut envahie et outragée plus que jamais, par une foule furieuse au milieu de laquelle le président ***Boissy d'Anglas*** montra un calme héroïque. Un jeune député, ***Féraud***, se jette devant lui pour le protéger : les forcenés se tournent contre ce député qui est abattu d'un coup de pistolet; on lui tranche la tête et on la présente à Boissy. Imperturbable, le président salue cette tête sanglante. Ce calme et cette dignité imposent aux plus furieux, étonnés de cette fermeté d'âme. Les bataillons restés fidèles délivrèrent l'Assemblée qui proscrivit les Montagnards coupables.

La loi sur les suspects fut annulée, le tribunal révolutionnaire disparut, et le nom de place de la Révolution fut changé en celui de place de la Concorde.

722. — L'insurrection royaliste; le 13 vendémiaire. — Les royalistes, à leur tour, voyant l'Assemblée revenir sur toutes les mesures révolutionnaires, reprirent courage et essayèrent à leur tour de dominer la Convention. Trente-deux sections de Paris

prirent les armes, le 13 vendémiaire (5 octobre 1795). La Convention se vit attaquée par 40000 hommes. Le député Barras, chargé de veiller à sa défense, prit pour lieutenant un jeune commandant d'artillerie qui s'était distingué au siège de Toulon, mais qui était alors à Paris sans emploi, *Bonaparte*. Celui-ci entoura de troupes les Tuileries, en garnit de canons les abords et quand les insurgés arrivèrent dans la rue Saint-Honoré sur les marches de l'église Saint-Roch, d'un côté, sur les quais de l'autre, il les foudroya. Cette fois encore la Convention triomphait de l'émeute : elle supprima alors la garde nationale parisienne.

Au mois de juillet, un projet de descente d'une armée d'émigrés et d'Anglais à la presqu'île de Quiberon avait échoué. La Vendée était pacifiée. La paix de *Bâle* (5 avril 1795) avait détaché de la coalition la Prusse et l'Espagne. La République française atteignait la limite du *Rhin*.

La Convention se retira volontairement le 24 brumaire (26 octobre 1795). Elle laissait la mémoire d'une assemblée qui avait été à la fois terrible et grandiose.

V. — Les créations de la Convention.

723. — Le grand-livre de la dette publique. — Même au plus fort de la guerre civile et étrangère, la Convention n'avait cessé de travailler à de nobles et utiles créations. Elle avait établi l'*unité* de la dette publique. Rien n'offrait plus de diversité que les créances de l'État ; cette diversité prêtait à l'agiotage. Le conventionnel *Cambon* proposa de confondre toutes les créances en une seule et même dette, inscrite sur un ***grand-livre***, portant le même intérêt et non remboursable. L'État ne se trouvait plus exposé à faire face à des échéances considérables, et s'acquittait envers ses créanciers en servant une *rente perpétuelle*. Le crédit de la France était fondé, et ce système a paru si favorable que les emprunts n'ont cessé depuis ce temps de s'ajouter aux emprunts.

724. — Premiers travaux du Code civil. — Le 9 août 1793 on aurait cru entrer dans une Assemblée délibérant sans inquiétude au milieu d'une paix profonde. La Convention préparait les bases du *Code civil* sur lesquelles devait s'asseoir la société nouvelle.

725. — L'instruction. — La Convention se préoccupa d'établir un vaste système d'instruction nationale : des *écoles primaires*, puis des *écoles centrales* ou secondaires. Elle fonda une *Ecole normale*

pour instruire les professeurs. Elle créa le *Conservatoire des Arts et Métiers*, l'*Ecole Polytechnique*, le *Muséum d'histoire naturelle*, commença à organiser l'*Institut* qui remplaçait les anciennes Académies. On lui doit l'adoption du système décimal des poids et mesures ou *système métrique*.

De cette époque aussi date l'établissement des *télégraphes aériens*. L'ingénieur *Chappe* en fit le premier essai en informant la Convention, par des signaux que transmettaient de distance en distance des barres mobiles, de la reprise de Condé sur les Autrichiens (1793).

VI. — Le Directoire (27 oct. 1795-10 nov. 1799).

726. — Le nouveau gouvernement républicain. — Le nouveau gouvernement républicain, établi par la Convention, se composait de cinq ***Directeurs***, investis du pouvoir exécutif et de deux Assemblées distinctes, le Conseil des ***Cinq-Cents*** et le ***Conseil des Anciens***.



Les Directeurs.

Le Conseil des ***Cinq-Cents*** s'installa aux *Tuileries*; celui des ***Anciens***, ainsi nommé parce qu'on avait simplement pris parmi les députés élus les 250 plus âgés, s'établit dans la salle du Manège.

Le nouveau gouvernement héritait d'une situation fort embarrassée: un trésor vide, la question des subsistances toujours pressante, la guerre acharnée avec l'Angleterre et l'Autriche, les haines encore profondes entre les partis; celui des *jacobins* irrité de ses défaites; celui des *royalistes* plein d'espérances et déjà d'audace.

727. — Désorganisation intérieure; Coups d'Etat. — Durant les premières années, le Directoire marcha d'accord avec les Conseils, où dominait une majorité d'anciens membres de la Convention. Au mois de mai 1797, cette *majorité lui fut enlevée* par le renouvellement d'un *tiers* des députés. Les royalistes l'empor-

tèrent dans les élections et envoyèrent aux Conseils 250 de leurs partisans. Dès lors il y eut entre le *pouvoir exécutif* et le *pouvoir législatif* scission et lutte.

Effrayé, le Directoire appela l'armée à son aide et inaugura lui-même le système des **coups d'Etat.** Dans la matinée du *18 fructidor* (4 septembre 1797), le général *Augereau* déploya 12000 hommes autour des salles des Conseils. Les trois Directeurs, Barras, Rewbell et Larévellière-Lépeaux, firent arrêter leurs deux collègues, *Carnot* et *Barthélemy*, et firent saisir 53 députés. La plupart furent déportés à la Guyane, et parmi eux Carnot, Portalis, Fontanes, Boissy d'Anglas, bien étonnés d'être frappés avec les royalistes, pour lesquels ils n'avaient nullement conspiré. Le Directoire fit rétablir toutes les lois contre les émigrés et le clergé : la persécution religieuse recommença.

La journée du 18 fructidor avait ruiné les espérances des royalistes. Les Jacobins alors relevèrent la tête et triomphèrent aux élections de l'an VI (1798). Le Directoire ne craignit pas de violer encore la Constitution : il fit *annuler* en beaucoup de départements les *élections* qui lui déplaisaient. C'était l'illégalité la plus scandaleuse et le choix des députés par le pouvoir lui-même (22 floréal, 11 mai 1798).

728. — Banqueroute des deux tiers. — Pour remédier à la détresse financière, le Directoire remboursa le capital des *deux tiers* de la dette avec des *mandats* sur les biens nationaux qui avaient perdu la plus grande partie de leur valeur, et décida qu'il ne garderait sur le grand livre qu'un *tiers* de cette dette; ce qu'on appela le *tiers consolidé.* L'État faisait une sorte de banqueroute, restée fameuse sous le nom de *banqueroute des deux tiers.*

729. — Progrès de la puissance militaire. — Le Directoire cependant recueillait le fruit du grand effort fait par la Convention pour reconstituer la puissance militaire de la France. Il prenait l'offensive en Allemagne, en Italie. Une rapide et brillante campagne du général *Bonaparte* en Italie (1796-1797) avait étonné l'Europe et excité une vive admiration en France.

Les succès de Bonaparte en Égypte grandirent encore sa renommée, tandis que le Directoire par ses fautes et son incapacité compromettait la belle situation faite à la France. En l'absence de Bonaparte, les armées, battues, durent reculer et perdirent les conquêtes précédentes.

730. — Coup d'Etat du 18 brumaire (9 et 10 novembre 1799). — Le Trésor était vide, tandis que les insolentes fortunes des agents du Directoire s'étalaient au grand jour. Un *emprunt*

forcé progressif, croissant avec la fortune de chacun ou plutôt arbitraire, avait irrité les hautes classes. Le désordre recommençait dans les provinces. Le Directoire imagina alors la *loi des otages*. Toutes les fois qu'une commune était dévastée, on emprisonnait les parents ou alliés d'émigrés, déclarés responsables du désordre. Ces dernières mesures achevèrent de discréditer le gouvernement.



18 Brumaire.

Bonaparte, arrivant en même temps que la nouvelle de sa victoire d'*Aboukir*, fut bientôt le maître de la situation. Le 18 *brumaire* (9 novembre 1799), nommé commandant de l'armée de Paris, il fit transférer les deux Conseils à Saint-Cloud pour leur soumettre des changements proposés à la Constitution. Deux membres du Directoire, le Conseil des Anciens, une partie du Conseil des Cinq-Cents sont d'accord avec lui. Le Conseil des Anciens accueille favorablement les modifications qu'on lui propose. Mais Bonaparte trouve de la résistance dans la majorité du Conseil des Cinq-Cents. Les députés mettent hors la loi le général qui viole la loi et cherche à changer la Constitution. Bonaparte, fort de son prestige dans l'armée, ordonne à ses grenadiers de faire évacuer la salle. La représentation nationale est supprimée et le soldat victorieux s'occupa d'établir un nouveau gouvernement : le sien.

VII. — La société sous la Révolution.

731. — Période de la Constituante. — A chacune des périodes de la Révolution correspondit un changement significatif dans l'aspect de la société. Sous la Constituante, il ne parut d'abord y

avoir qu'un rapprochement des classes, un esprit sincère d'entente, d'harmonie, une ardeur extrême à suivre les discussions soit à la promenade du Palais-Royal, soit dans les clubs qui s'ouvrirent. La vie mondaine ne s'arrêta point, quoique les manières fussent plus simples, plus familières.

732. — Période de la Législative et de la Convention. — Les salons, qui avaient encore connu des réunions élégantes sous la Législative, se fermèrent sous la Convention. Chacun s'isole le plus possible pour ne pas donner prise aux interprétations de paroles, aux soupçons d'incivisme. Les costumes, les manières devinrent tout à fait démocratiques.

Pendant neuf mois, d'octobre 1793 à la fin de juillet 1794, la terreur pesa sur la capitale et les principales villes. Les supplices répétés épouvantaient et personne ne se sentait certain d'échapper aux jugements sommaires et iniques du tribunal révolutionnaire : on était à la merci de honteuses délations, de secrètes inimitiés et beaucoup périrent sans savoir quel ennemi les avait jetés au milieu de la foule des prisonniers et des victimes. La noblesse d'âme, cependant, la sérénité, la gaieté même se montraient parmi les victimes qui encombraient les prisons et gardaient entre elles les manières courtoises, l'esprit jovial. A la Conciergerie, des dames nobles, des bourgeoises habituées au luxe lavaient leur linge à la fontaine située dans la cour réservée aux prisonniers. Sur la charrette même, des condamnés gardaient une froide intrépidité ou se consolaient par de bons mots.

733. — Période du Directoire. — Après la Révolution du 9 thermidor la vie régulière recommença. Elle parut si bonne qu'on se jeta pour ainsi dire avec frénésie dans les plaisirs. Pour les plaisirs, il fallait de l'argent ; on chercha à reconstituer les fortunes ; on eut recours à la spéculation, à l'agiotage ; la faiblesse des administrations autorisait toute sorte de malversations, de jeux ; on spéculait sur les vivres, les fournitures des armées ; le vol ne se dissimulait plus ; de même la facilité du divorce couvrait à peine une incroyable licence de mœurs.

LECTURE N° 76.

Le costume de 1789 à 1799. — De 1789 à 1791, sous l'Assemblée constituante, on garda encore une certaine recherche dans les étoffes et la toilette. L'élégant de 1790 avait abandonné le chapeau à cornes ; sur sa tête, encore poudrée, il portait un *chapeau rond* à forme élevée, entouré d'un cordon de soie dit *bourdalou*, orné de la cocarde nationale.

Son *frac* de drap, effilé en queue de morue laissait à découvert la plus grande partie du *gilet* : sur la gorge s'attachait par un gros nœud une *cravate* de couleur garnie de dentelle. La culotte de *casimir* ou de *daim* descendait jusqu'aux mollets. Les pieds s'enfermaient sous de fines *bottes à revers* ou dans des *souliers* sans talons.

Les « couleurs de la nation » étaient le fond de la mode patriotique; aux bonnets de gaze les femmes ajoutaient la cocarde nationale; derrière la tête s'épanouissait un gros nœud de rubans des trois couleurs; les robes étaient aussi rayées aux trois couleurs.



Élégant à la mode de 1790.

A l'époque de la Convention, pour être réputé patriote il faut adopter le *pantalon* comme les *sans-culottes* qui se glorifient de ce terme d'abord méprisant, la veste à la *carmagnole*, la vaste *houppelande*, le *bonnet phrygien* de laine rouge. Le *pantalon*, à l'origine, n'avait été que la mise du matin des petits maîtres, puis l'habillement des petits garçons. Il remplaça bientôt la culotte et la qualité de l'étoffe, bure ou drap, distingua seule la bourgeoisie et le peuple. Le *bonnet phrygien* n'avait d'abord figuré que dans les écussons comme souvenir de la république romaine. Lors d'une révolte militaire à Nancy, des soldats suisses du régiment de Châteauvieux avaient été condamnés aux galères. Amnistiés, ils furent portés en triomphe encore coiffés du bonnet de laine rouge des forçats, semblable au bonnet phrygien. Les patriotes alors adoptèrent ce bonnet qui devint populaire. Le bonnet rouge et le pantalon de bure, la carmagnole ou la houppelande devinrent le costume des révolutionnaires. Pourtant la plupart des députés de la Convention n'avaient point changé leur costume de drap fin. Robespierre affichait un grand soin dans sa mise correcte, même élégante.

Sous le Directoire, les divisions des partis s'accusèrent nettement par des différences de costumes. Les royalistes, appelés d'abord les *muscadins*, puis les *incroyables*, se firent remarquer par des excentricités : ils portèrent des *redingotes grises* avec des *collets noirs*, des *cravates vertes*; leurs cheveux, au lieu d'être tondus, comme ceux des républicains, à la *Brutus* ou à la *Titus*, étaient nattés, poudrés, relevés avec un peigne tandis que de chaque côté de la figure descendait une longue natte appelée en style du temps *oreilles de chien*. Les incroyables enfonçaient leur cou dans une très ample *cravate de mousseline*; ils s'affublaient d'*habits* dont la taille venait à peine aux hanches, de *pantalons* excessivement larges ou de culottes de nankin mal ajustées; ils chargeaient leur gilet de longues chaînes de montre et de breloques, leurs oreilles d'anneaux, leur nez de lunettes; sur la tête ils posaient un chapeau minuscule et vacillant.



Costume à la romaine (1799).

Pendant la Révolution, les femmes avaient conservé le buste allongé par des baleines, les étoffes rayées, les toiles de Jouy. Les hautes coiffures avaient disparu. Sous le Directoire les femmes s'éprirent des modes antiques : elles se drapèrent en de longues robes, droites, retenues par une ceinture au-dessous de la poitrine; elles se coifferent à la *Grecque*, à la *Titus*, mode romaine. On copiait les anciennes statues. Les élégantes ou *merveilleuses* se faisaient remarquer par des robes traînantes, des bas brodés et à jours, des souliers découverts, des cheveux frisés ou bien une perruque poudrée et retombant sur le front, des bonnets de dentelles entortillés à formes bizarres.

734. — Coup d'œil sur la Révolution. — Aucun drame ne s'est déroulé avec plus de suite que celui de la Révolution. Une fois déchaîné, le *mouvement* commencé contre l'ancienne société

se précipite de 1789 à 1794, puis la *réaction* se prononce et dure une période égale de temps de 1794 à 1799 : c'est la division fondamentale.

L'***Assemblée Constituante*** est encore *monarchique*. Elle organise un gouvernement appelé *constitutionnel*, mais qui ne l'est point, car le pouvoir royal est entièrement soumis au pouvoir législatif. Aussi l'***Assemblée Législative*** n'a-t-elle qu'une existence d'une année. La ***République*** est proclamée par la ***Convention***.



Un incroyable sous le Directoire.

La Convention, au nom de la liberté, aboutit à une tyrannie qui a laissé de sinistres souvenirs. Comme il arrive toujours, ses maîtres se divisèrent après la victoire et alors les Montagnards eux-mêmes commencèrent la réaction.

Après le ***9 thermidor***, la réaction, va plus vite que ne l'avaient voulu les thermidoriens. La société, dissoute, se reforma durant la période encore orageuse, mais aussi frivole et licencieuse du ***Directoire***. Puis, comme l'*armée* avait grandi dans les guerre étrangères, qu'elle présentait l'image de l'ordre, de la discipline, elle intervint pour dominer tous les partis et les mettre d'accord dans une commune obéissance.

La réaction devait se poursuivre plus loin encore et la *monarchie* être rétablie sous un autre nom que celui de royauté. La *noblesse* elle-même devait être reconstituée et, dans les périodes qui vont suivre, la société *remontera entièrement la pente* qu'elle avait descendue, non toutefois sans garder une physionomie nouvelle et un air rajeuni.

Résumé.

698-701. — La Constitution de 1791 avait donné la réalité du pouvoir à une ***Assemblée législative*** qui se montra tout de suite hostile à la royauté. Le parti des ***Girondins*** demandait la république, et les clubs des *Jacobins*, des *Cordeliers*, se montraient encore plus ardents.

Les manifestations des étrangers, dont le quartier général était à ***Coblentz***, et les armements des souverains étrangers amenèrent la guerre. La guerre amena la chute de la royauté.

Louis XVI, soupçonné d'intelligence avec les étrangers, vit son palais envahi d'abord le ***20 juin***, puis le ***10 août 1792***. Il se réfugia dans l'Assemblée, qui le suspendit de ses pouvoirs et convoqua une *Convention*.

702, 703. — Déclarée le 5 avril 1792, la guerre contre l'Autriche et la Prusse avait été malheureuse dès le début. Le territoire français fut envahi et l'Assemblée proclama « la patrie en danger ».

A la faveur du désordre qui suivit la chute de la royauté, d'affreux massacres souillèrent Paris (2-6 septembre 1792).

Mais, d'un autre côté, les volontaires affluaient aux armées et *Dumouriez* gagna la bataille de ***Valmy*** (20 sept. 1792). Cette victoire délivra le pays.

704-706. — La ***Convention*** proclama la ***République*** (21 septembre). Elle se divisa entre deux partis : les ***Girondins*** et les ***Montagnards*** (modérés et exaltés). Les Girondins cédèrent d'abord aux Montagnards et consentirent au procès, puis, à l'exécution de *Louis XVI* (21 janvier 1793).

707-710. — Cette mort arma l'Europe contre la France (février) et le soulèvement de la ***Vendée*** ajouta la guerre civile à la guerre étrangère (10 mars).

Les Montagnards font établir un ***Tribunal révolutionnaire***, puis proscrire les *Girondins* (31 mai 1793). Ils font régner au dedans la ***Terreur*** (2 juin).

711-719. — Puis ils se divisent à leur tour. Un froid ambitieux, ***Robespierre***, ruine les partis l'un par l'autre et veut se servir de la Terreur pour arriver à la souveraine puissance. Mais, le 9 thermidor, la Convention secoue le joug de Robespierre (27-28 juillet 1794).

720-725. — En vain les Montagnards, voyant cette réaction aller plus loin qu'ils ne voulaient, firent-ils l'insurrection du 1er *Prairial* (20 mai 1795).

Les royalistes à leur tour voulurent dominer la Convention; ils furent écrasés le 13 *Vendémiaire* (5 octobre).

La Convention qui avait organisé un nouveau gouvernement républicain, se retira le 26 octobre 1795, laissant de sanglants souvenirs, mais aussi la France agrandie et d'utiles et belles créations.

726-728. — La Constitution dite de l'an III avait donné le pouvoir exécutif à un ***Directoire*** de 5 membres et à 2 conseils : des ***Anciens Cinq-Cents***. Divisé, tour à tour faible et violent, discrédité par les dilapidations de ses agents, ce gouvernement ne se soutint que par des coups d'État. Le 18 *fructidor*, les Directeurs firent arrêter 53 députés qui furent déportés à la Guyane. Le 22 *floréal* 1798, ils cassèrent les élections trop favorables aux Jacobins.

729-734. — Le Directoire n'avait pu maintenir la belle situation extérieure due aux victoires de Bonaparte : il provoqua une *seconde coalition* qui, pendant l'absence de Bonaparte occupé en Égypte, infligea plusieurs défaites aux armées françaises.

Revenu d'Égypte, encore grandi par de nouvelles victoires, pouvant compter sur l'armée qui donnait la principale force, Bonaparte porta le dernier coup au Directoire et le renversa par un nouveau coup d'Etat, le 18 *brumaire* (4 nov. 1799). Il se rendit maître du pouvoir sous le titre de *Premier Consul.*

DEVOIRS ÉCRITS

Les Girondins; ce qu'ils devinrent. — Le 9 thermidor. — Les créations de la Convention.

QUESTIONNAIRE

Quelle assemblée succéda à la Constituante? — Quelles étaient les dispositions de cette assemblée? — Où se réunissaient les émigrés? — Que devinrent les premières troupes envoyées contre l'ennemi? — Quelles journées amènent la chute de la royauté? — Où se réfugia Louis XVI le 10 août? — Que fit l'Assemblée?

Par qui la France était-elle envahie? — Quels désordres et quels massacres cette invasion causa-t-elle à Paris? — Quelle victoire sauva le pays?

Qu'entend-on par la Convention? — De quelle date à quelle date gouverna-t-elle le pays? — Dans quelles circonstances se réunit-elle? — Quels partis se formèrent dans son sein? — Citez les principaux Girondins, les principaux Montagnards. — De quoi accusait-on Louis XVI? — Par qui fut-il défendu?

Quelles furent les conséquences de la mort de Louis XVI? — Quand se souleva la Vendée? — Quel tribunal, quel comité les Montagnards firent-ils créer? — De quoi accusait-on les Girondins? — Comment furent-ils proscrits?

Quels étaient les principaux chefs Vendéens? — Comment périt Marat? — Quelle grande ville fut livrée aux royalistes? — Quelle ville fut livrée aux Anglais?

Quelles mesures prit la Convention? — Comment gouverna-t-elle la France? — Quelles furent les plus illustres victimes du tribunal révolutionnaire? — Où les Vendéens furent-ils écrasés? — Que font les Montagnards vainqueurs? — Quel ambitieux s'éleva au-dessus de tous les autres? — Quelle loi fit voter Robespierre et quelles en furent les conséquences?

Quels furent les députés qui renversèrent Robespierre? — Quels sont ceux de ses compagnons qui furent exécutés avec lui? — Qu'entend-on par la journée du premier prairial 1795? — Par celle du 13 vendémiaire? — Qui se fit remarquer par son sang-froid à la journée du 1er prairial? — Qui dirigea les troupes de la Convention au 13 vendémiaire?

Quelle fut l'œuvre de la Convention à l'intérieur; quelles institutions lui doit-on? — Quand se sépara-t-elle?

Quel gouvernement remplaça la Convention? — De quoi se composait-il? — De quelle année à quelle année dura-t-il? — Quels étaient les noms des Assemblées? — Contre quels partis avait-il à lutter? — Comment se soutenait-il? — Comment et par qui fut-il renversé? — Quel était le caractère de la société sous l'Assemblée Constituante? — Que devint-elle sous la Convention? — Quel aspect eut-elle sous le Directoire? — Qu'appelle-t-on un incroyable? — Dites en quelles périodes se divise la Révolution et quelle fut sa marche?

CHAPITRE XXXVIII

LA LUTTE CONTRE L'EUROPE

SOMMAIRE. — *Toutes les monarchies s'étaient liguées contre la Révolution et alors commença une lutte mémorable qui entraîna pendant vingt-deux ans le bouleversement de tous les pays. La Révolution prit ainsi un caractère général, universel.*

I. — Armée ancienne et armée nouvelle.

735. — Les Souverains et la Révolution. — Les Souverains de l'Europe s'étaient sentis menacés par la Révolution. Tout de suite ils s'efforcèrent de rétablir Louis XVI dans l'exercice de son pouvoir absolu. Le supplice du roi amena la coalition de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne; le conflit devint acharné. Ces luttes surexcitèrent le patriotisme français et plus l'Europe s'obstina à détruire la société nouvelle, plus celle-ci s'affermit.

736. — Les nouvelles troupes. — Les troubles de la Révolution, l'émigration des officiers nobles avaient désorganisé l'ancienne armée. Une *nouvelle armée* se forma avec des éléments divers, les anciens bataillons, des bataillons de volontaires, de garde nationale. Ce furent ces troupes hétérogènes qui durent soutenir les premiers chocs des troupes régulières de la Prusse et de l'Autriche. La Convention, dès le 24 février 1793, décréta une levée de 300 000 hommes, le 23 août la *levée en masse.* Ces réquisitions produisirent environ 700 000 hommes. On les forma en *demi-brigades* (régiments), *brigades* (2 régiments), *divisions* (4 régiments). Chaque division eut de la cavalerie et de l'artillerie. Les *états-majors* étaient singulièrement simplifiés et le Comité de Salut public exerça une surveillance incessante par les *représentants en mission*, redoutables aux généraux et prompts à les dénoncer s'ils les trouvaient négligents ou incapables.

Les demi-brigades nouvelles portèrent l'*habit* à *revers rouge* et doublé de blanc, le *gilet blanc* et la *culotte blanche* avec les grandes *guêtres*. Les demi-brigades légères avaient l'habit, le gilet et la culotte *bleu* avec les passepoils *blancs*. Les uniformes furent bien vite usés et on habilla les soldats comme on put avec les draps de toute sorte; les villes devinrent de vastes ateliers où tous les tailleurs, cordonniers et artisans étaient forcés de livrer à un prix débattu tant d'objets par semaine. En 1795, le dépenaillement était tel dans les armées de la République que la légende, s'emparant de misères exceptionnelles, montra les soldats de la Révolution marchant à la victoire en sabots. Ces privations n'en formèrent pas moins des hommes d'une trempe extraordinaire que l'enthousiasme libéral, et la foi patriotique soutenaient et qui constituèrent des armées telles que l'Europe n'en avait point vu.



Soldat de la République.

La loi de la ***conscription***, fondée sur le grand principe que tout citoyen est soldat et se doit à la défense de la patrie, acheva de constituer l'armée (19 fructidor an VI, 5 septembre 1798). Les jeunes gens de 20 à 25 ans furent divisés en *cinq classes* qu'on appelait successivement sous les armes selon les besoins. Ces levées régulières fournirent des troupes disciplinées, animées d'un esprit tout militaire et qui portèrent au plus haut degré la puissance française.

II. — Les guerres sous la Législative (1792).

737. — La première invasion (1792). — Les Prussiens et les Impériaux avaient d'abord estimé facile une invasion et une marche sur Paris. La bataille de ***Valmy***, racontée plus haut, montra aux Autrichiens et aux Prussiens que l'armée française n'était pas un ramassis de recrues faciles à disperser. Ce fut, quoi qu'on ait dit, une bataille gagnée par l'ancienne armée et

selon les règles de la tactique, mais grâce à l'enthousiasme des volontaires qui communiquèrent aux vieilles troupes leur ardeur patriotique.

738. — Défense de Lille. — D'autres corps autrichiens n'en essayèrent pas moins de forcer la frontière d'un autre côté : ils assiégèrent ***Lille*** (27 septembre) ; un bombardement terrible de dix jours ne put avoir raison de la ville que défendirent ses canonniers sédentaires, organisés depuis plusieurs siècles et commandés par l'intrépide *Ovigneur*.

III. — Les guerres sous la Convention. La Première coalition (1793).

739. — Bataille de Jemmapes (6 novembre 1792). — La victoire de Valmy, la défense de Lille inspirèrent tant de confiance aux généraux français qu'ils prirent l'offensive : *Custine* dans la vallée du Rhin, *Dumouriez* sur la frontière de Belgique. Le vainqueur de Valmy attaqua le gros bourg de ***Jemmapes***, et, formant de ses bataillons une masse imposante restée fameuse sous le nom de *bataillon de Jemmapes*, il rompit l'armée autrichienne (6 novembre 1792). Le lendemain, Dumouriez entrait à ***Mons*** et n'eut plus qu'à prendre possession des villes belges : Bruxelles, Liége, Anvers où les Français furent reçus comme des libérateurs.

740. — La seconde invasion (1793). — C'était une dangereuse chimère que de s'élancer en avant sans préparation suffisante. Les troupes de Custine durent battre en retraite, puis celles de Dumouriez. Le supplice de Louis XVI détermina la formation de la ***première coalition*** : l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne se joignaient à la Prusse et à l'Empire d'Allemagne. Dumouriez, vaincu à *Neerwinden* (18 mars 1793), fait prisonnier les envoyés de la Convention qui venaient l'arrêter, mais, ne pouvant entraîner son armée, il passe dans le camp autrichien (5 avril). Cette défection augmente le désordre : au mois de juillet 1793, les villes de *Condé* et de *Valenciennes* sont prises par les Autrichiens. Une seconde invasion commence, plus redoutable que la première.

741. — Lazare Carnot. — C'est alors que la Convention, par son énergie, fit pour ainsi dire sortir de terre les armées. L'honneur d'avoir, au milieu du désordre universel, réveillé l'esprit de méthode et ramené la guerre dans la voie scientifique revient à ***Lazare Carnot***. Quoique fils d'avocat, il avait suivi la carrière

militaire et était devenu capitaine du génie avant la Révolution. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, nommé membre du Comité de Salut public, il fut chargé de l'administration de la guerre, à laquelle il se consacra tout entier. Il préparait les plans. Il ordonnait d'agir *par masses* et d'accabler les corps ennemis par la réunion de bataillons plus nombreux. On a dit de lui « qu'il organisait la victoire ». Il distinguait les officiers capables d'arriver aux grades élevés et les y nommait. Une pléiade de généraux sortit des rangs du peuple ou de la bourgeoisie, hommes nouveaux qui s'étaient avancés eux-mêmes, à force de bravoure.


Lazare Carnot.

LECTURE N° 77.

Les généraux de la Révolution. — Simples volontaires en 1792 ou, lorsqu'ils avaient déjà servi, chefs de bataillons de volontaires, les Marceau, les Hoche, les Jourdan, les Moreau, les Kléber, les Masséna, n'auraient pu, sous l'ancien régime, arriver aux grades élevés, réservés à la noblesse. *Hoche*, le fils d'un employé des écuries du château de Versailles, sergent aux gardes françaises, devenait général en 1793, à 25 ans. *Marceau*, d'origine aussi humble, était promu aussi jeune. *Jourdan*, fils d'un chirurgien, quoique ayant fait la guerre d'Amérique, s'était vu obligé de prendre l'état de mercier, lorsque la Révolution lui rouvrit la carrière des armes : il commandait une armée en 1793. *Kléber*, fils d'un maçon et qui cependant, grâce à des protections, avait pu faire son éducation militaire en Bavière, avait dû se faire architecte : il était âgé de 38 ans quand il partit pour l'armée en 1792 : en un an il arrivait au grade de général de division. Une foule d'autres qui s'illustrèrent sous le Consulat et l'Empire combattaient déjà dans les armées de la République : *Murat*, fils d'un aubergiste, *Bessières*, perruquier, *Lannes*, fils d'un garçon d'écurie et teinturier, *Masséna*, d'abord simple mousse, se distinguaient à côté de fils de notaire, comme *Soult*, d'avocats comme *Moreau* et *Bernadotte*, de nobles comme *Desaix* et *Macdonald*. Sans doute, il ne faut considérer ces carrières brillantes que comme des exceptions et ne pas croire qu'on puisse, sans de fortes études, aspirer à la direction d'armées.

Mais l'ardeur guerrière avait fait éclore dans les rangs populaires une foule de talents à tous les degrés de la hiérarchie, et l'émulation dans la bravoure surexcitait tous les soldats : si beaucoup d'illettrés ne purent atteindre les hauts grades et ne dépassèrent point celui de capitaine, ils formèrent des classes de vigoureux officiers et sous-officiers

qui encadrèrent et entraînèrent les recrues et leur communiquèrent leur endurance, leur activité, leur solidité au feu, leur audacieux mépris de la mort.

742. — Jourdan ; bataille de Wattignies (15-16 octobre 1793). — Suivant les prescriptions de Carnot, *Jourdan*, sur la frontière du nord, concentra rapidement 45 000 hommes pour débloquer *Maubeuge*. Il attaqua vivement les Autrichiens dans les villages situés près de ***Wattignies*** (15 et 16 octobre 1793). Puis, portant subitement toutes ses forces à sa droite, il forma une masse compacte à l'aide de laquelle il enfonça l'aile gauche de l'ennemi. Carnot prit part à cette victoire qui fut complète.


Lazare Carnot à Wattignies.

743. — Hoche et l'Alsace. — Au mois de décembre de la même année, des manœuvres également habiles et savantes de ***Hoche***, commandant l'armée de la Moselle, refoulèrent de l'Alsace les troupes autrichiennes, battues à ***Frœschwiller*** et à ***Wœrth***. Hoche reprit la ville de ***Wissembourg***. L'*Alsace était délivrée* comme la frontière du nord (22-25 décembre 1793).

744. — L'armée de Sambre-et-Meuse ; bataille de Fleurus (26 juin 1794). — En 1794, Jourdan avec l'armée de *Sambre-et-Meuse*, pénétra en Belgique et, avec 80 000 hommes, livra contre 100 000 Autrichiens la bataille de ***Fleurus***. La victoire, vivement disputée, fut complète (26 juin 1794). Jourdan entra à *Bruxelles*, et occupa la ***Belgique***, qui fut soumise aux lois françaises.

745. — Les Français sur le Rhin. — Puis, tournant à l'est, l'armée de Sambre-et-Meuse se dirigea sur *Aix-la-Chapelle*, refoula partout les impériaux et pénétra dans ***Coblentz***, l'ancien quartier

général de l'émigration. Les Français occupèrent les provinces de la *rive gauche du Rhin.*

746. — Les Français en Hollande (janvier 1795). — Une autre armée, commandée par *Pichegru*, envahit la ***Hollande*** (octobre 1794), où un puissant parti appelait les Français. Un froid rigoureux survenant bientôt parut un allié plutôt qu'un obstacle. Les inondations avaient chassé Louis XIV de la Hollande : or, l'Escaut, la Meuse, le Wahal étaient gelés ; les canaux devenaient assez solides pour supporter l'artillerie. Les Français entrent dans ***Amsterdam***, qui contemplait avec étonnement la résignation fière de ces régiments déguenillés, attendant sans murmurer, par un froid de 17 degrés, qu'on leur assignât des logements et qu'on leur distribuât des vivres. Dans le golfe de Zuyderzée, la flotte hollandaise était enchaînée par les glaces. Des escadrons passèrent sur la mer gelée et les Français allèrent, par un genre nouveau d'abordage, prendre les vaisseaux ennemis.

La Hollande allait former une *république*, alliée de la République française.

747. — Paix de Bâle avec la Prusse et l'Espagne (5 avril 1795) ; les frontières naturelles. — La Prusse alors se désintéressa de la guerre ; l'Espagne, qui n'avait rien gagné dans les luttes poursuivies au milieu des rochers des Pyrénées, ne demandait que la paix. Les traités de ***Bâle*** furent signés avec la *Prusse*, puis avec l'*Espagne* (5 avril 1795). La Prusse reconnaissait l'occupation de la Belgique, de la Hollande et des provinces du Rhin. Elle admettait ainsi que la France recouvrât, au nord et au nord-est, ses ***limites naturelles.***

748. — La marine française. — Notre marine avait été désorganisée par l'émigration de la plupart des officiers nobles et ne pouvait songer à la grande guerre. Elle avait pourtant continué de manifester son esprit de dévouement. Dans un combat près de Brest, l'équipage du vaisseau *le Vengeur* lutta jusqu'à ce que l'eau eût englouti le navire. Cet acte d'héroïsme avait excité des transports d'enthousiasme à la Convention.

IV. — Les guerres sous le Directoire (1795-1799). Le général Bonaparte. — La campagne d'Italie (1796-1797).

749. — Lutte contre l'Autriche et l'Angleterre. — Mais la lutte contre l'Europe n'était pas terminée. L'Angleterre restait

l'implacable ennemie de la Révolution et l'Autriche recevait d'elle des subsides pour mettre en ligne de nouvelles armées. Les Autrichiens avaient pour alliés en Italie le roi de Sardaigne et le roi de Naples. Tous les efforts pour pénétrer au delà des Alpes avaient jusqu'alors échoué. A ce moment un jeune général. Bonaparte, qui avait sauvé la Convention, le 13 vendémiaire. obtenait le commandement de l'armée d'Italie (avril 1796). Tout de suite il étonna le monde par une série prodigieuse de victoires.

LECTURE N° 78.

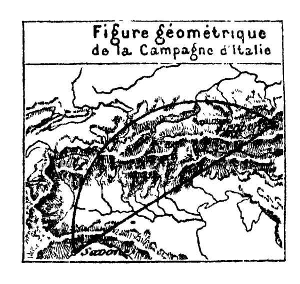
La jeunesse de Napoléon. — Napoléon Bonaparte, né en Corse le 15 août 1769, était le second fils de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolino, qui avait eu huit enfants, cinq fils : Joseph, Napoléon, Lucien, Louis, Jérôme, et trois filles. Son enfance n'eut rien d'extraordinaire. « Je ne fus, a-t-il dit lui-même, qu'un enfant curieux et obstiné. » Son père le fit admettre à l'âge de dix ans à l'école de Brienne (Aube), desservie par les religieux Minimes, et où les jeunes gentilshommes recevaient les principes d'une éducation militaire. Bientôt il se fit remarquer par son ardeur pour l'étude, surtout par son aptitude pour les mathématiques, puis par ses goûts précoces pour les combats : il faisait élever par ses camarades des retranchements de neige.

Au bout de cinq ans il passa à l'École militaire de Paris (1784) avec ce certificat : « Il a fait sa quatrième. Honnête et reconnaissant; sa conduite est très régulière. Il s'est toujours distingué par son application aux mathématiques; il sait passablement l'histoire et la géographie; il est faible dans les exercices d'agrément. *Ce sera un excellent marin.* Mérite de passer à l'École de Paris. » Réservé, taciturne, absorbé dans ses études ou ses lectures, il étonna bientôt ses maîtres. « Corse de nation et de caractère, disait son professeur d'histoire, il ira loin si les circonstances le favorisent. » Le professeur de belles-lettres disait que ses discours étaient « du granit chauffé au volcan ».

Il sortit de l'École militaire lieutenant en second dans le régiment d'artillerie de la Fère. Il tint garnison à Grenoble, à Valence, à Auxonne, et se montra, dès les premiers jours de la Révolution, sympathique aux idées nouvelles. Il était capitaine lorsqu'il fut envoyé au siège de Toulon, où les représentants du peuple le firent chef de bataillon et le chargèrent du commandement de l'artillerie. Le jeune commandant eut à lutter contre l'incapacité des généraux, qui ne comprenaient pas ses idées. Enfin le général Dugommier, ayant remplacé Cartaux, comprit le plan du jeune officier d'artillerie et l'exécuta. Les Anglais, effrayés, se hâtèrent de mettre à la voile, et la ville de Toulon se rendit à l'armée républicaine (1793).

« Récompensez ce jeune homme, avait dit Dugommier, car, si l'on était ingrat envers lui, il s'avancerait de lui-même. » La Révolution du

9 Thermidor vint pourtant arrêter sa carrière. Un moment il fut emprisonné; on le mit bientôt en liberté, mais on le priva de son commandement. Alors il vint à Paris, où il réclamait en vain, dans les bureaux de la guerre, une place quelconque; Aubry, qui avait remplacé Carnot, lui répondit : « Vous êtes trop jeune. — On vieillit vite sur le champ de bataille, répliqua Bonaparte et j'en arrive. » Dévoré d'un immense besoin d'activité, Bonaparte sollicita la faveur d'aller en Turquie, comptant régénérer l'Orient. Il allait partir, lorsque le 13 Vendémiaire, il offrit ses services à la Convention et la sauva. On lui donna le commandement de l'armée de l'intérieur, et ce fut alors qu'il épousa la veuve du général Beauharnais, Joséphine Tascher de la Pagerie; mais presque aussitôt il partit prendre le commandement de l'armée d'Italie.



750. — Bonaparte en Italie. — Dans une campagne admirable d'un an, Bonaparte triompha de cinq armées par une série de victoires dont les plus retentissantes furent celles de ***Lodi***, de ***Castiglione***, d'***Arcole***, de ***Rivoli***. Il fut le maître de l'***Italie***.

LECTURE N° 79.

La campagne d'Italie 1796-1797. — La jeunesse de Bonaparte, car il n'a que 27 ans, sa pâleur, sa petite taille faisaient mal augurer de lui. Il arrive. Ses lieutenants, la plupart éprouvés dans vingt combats, le regardent presque avec pitié; après le premier conseil, ils le considèrent avec étonnement; après les premiers engagements, avec admiration. Les troupes se sentent ranimées par sa célèbre et énergique proclamation : « Soldats, leur dit-il, vous êtes mal nourris et presque nus; le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous; votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni gloire ni avantage; je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage? »

Au lieu de continuer la guerre au milieu des Alpes, Bonaparte redescend jusqu'au point où ces montagnes se joignent à l'Apennin, il tourne ce redoutable massif et, avant que l'ennemi soit revenu de sa surprise, se jette sur l'armée sarde qu'il a devant lui.

Il la met en déroute aux combats de *Montenotte* (11 avril), *Millesimo*

(14), *Dego* (15). Il la poursuit l'épée dans les reins et l'écrase à *Mondovi* (22). Le roi de Piémont est obligé de déposer les armes et de signer l'armistice de ***Cherasco***, par lequel il abandonne la ***Savoie*** (28 avril 1796). « Soldats, s'écria le jeune général, vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, et conquis la plus riche partie du Piémont; vous avez fait 15 000 prisonniers, tué ou blessé plus de 10 000 hommes. Vous vous êtes battus jusqu'ici pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie; vous égalez aujourd'hui par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Grâces vous en soient rendues.... Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire! »

Lodi (10 mai 1796), Lonato, Castiglione (3 et 5 août 1796). — Bonaparte se retourne contre les Autrichiens, s'empare de ***Lodi*** sur l'Adda, franchit le pont de cette ville sous la mitraille et disperse les Autrichiens (10 mai). Le général *Beaulieu* est rejeté dans le Tyrol.

Bonaparte est entré à ***Milan***. Il dicte ses conditions aux ducs de ***Parme*** et de ***Modène***, au ***pape*** lui-même. Il lève des contributions, et, pour punir les gouvernements qui se sont alliés aux ennemis de la France, il les contraint à enrichir les musées de Paris avec les chefs-d'œuvre des peintres italiens. Il se montre vainqueur aussi intelligent qu'énergique, et le Directoire se voit obligé de lui laisser libre carrière.

L'Autriche envoie une nouvelle armée, commandée par un général expérimenté, *Wurmser*.

En quelques jours, les victoires de ***Lonato***, de ***Castiglione*** (3 et 5 août) rejettent l'ennemi dans le Tyrol. Wurmser, ne voulant point céder, s'enferme dans ***Mantoue*** où les Français l'assiègent.

Arcole (15, 16, 17 novembre 1796), Rivoli (14 janvier 1797). — Un troisième général autrichien, *Alvinzy*, descend de la vallée du Danube avec 60 000 hommes. L'armée de Bonaparte, épuisée par ses succès mêmes, est réduite à une poignée de soldats; sa situation devient difficile. Placée à Vérone, elle voit Alvinzy s'établir en face sur les hauteur du *Caldiero* et se retrancher derrière une artillerie formidable. Bonaparte tourne la position en descendant l'Adige et en s'engageant dans un pays de marais coupé de digues. Le pont d'***Arcole***, vivement disputé, est emporté par les Français, à la tête duquel Bonaparte s'est jeté, impatient, un drapeau à la main. Alvinzy bat en retraite. Après plusieurs jours de combat, Bonaparte rentre dans Vérone par la porte opposée à celle par laquelle il était sorti (15-17 novembre).

Voilà quatre armées détruites en huit mois. Une cinquième arrive, encore conduite par *Alvinzy*. Bonaparte se poste au plateau de ***Rivoli*** (14 janvier 1797), et, avec son armée complète, il écrase l'infanterie autrichienne qui débouche d'abord, puis a raison sans peine d'une

cavalerie et d'une artillerie isolées. Quelques jours après, ***Mantoue*** capitula et le vieux général Wurmser remettait son épée à un général de 27 ans (2 février 1797).

751. — Bonaparte en Autriche; préliminaires de Leoben (18 avril 1797). — Bonaparte pénètre en Autriche. Malgré les



Bonaparte au pont d'Arcole.

troupes de l'archiduc *Charles*, l'un des plus habiles généraux autrichiens (mars 1797), il force les gorges de *Neumarkt* (1er avril) et entre le 7 à *Leoben*. Ses troupes même s'avancent dans les Alpes de Styrie *jusqu'à vingt-cinq lieues de Vienne*.

Bonaparte avait franchi, sur deux points opposés, le demi-cercle des Alpes et en avait, dans cette campagne prodigieuse, en quelque sorte, tracé la corde (carte, p. 559). L'Autriche l'arrête en signant les *préliminaires de* ***Leoben***. Dans les négociations, les ministres autrichiens proposaient de reconnaître la République française. « La République française, interrompit-il brusquement, est comme le soleil : elle n'a pas besoin d'être reconnue. »

V. — La campagne d'Allemagne (1796).

752. — Jourdan et Moreau, mort de Marceau. — Pendant cette merveilleuse campagne, deux armées françaises étaient

entrées en Allemagne, dirigées l'une par *Jourdan*, l'autre par Moreau. Elles s'avancèrent très loin et Moreau marchait déjà sur Vienne; mais les deux généraux opéraient isolément. L'archiduc Charles d'Autriche profita de cette faute, se porta sur l'armée de *Jourdan* et la refoula rapidement jusqu'au Rhin. Ce fut dans cette retraite que le jeune et brillant général *Marceau* fut tué à *Altenkirchen* (19 septembre 1796). Il n'avait que vingt-sept ans. Les Autrichiens lui rendirent les honneurs funèbres et renvoyèrent solennellement son corps à l'armée française désolée.

Le grand poète anglais Byron a consacré plusieurs strophes touchantes à la mémoire de Marceau en décrivant sa tombe. Sur le monument qu'on lui a élevé à Coblentz, on lit encore : « Qui que tu sois, ami ou ennemi, de ce jeune héros respecte les cendres[1]. »

753. — Retraite de Moreau. — La retraite de Jourdan devait entraîner celle de Moreau. Celui-ci, du 20 ou 27 septembre, remonta la vallée du Danube par Ulm, regagna, en repoussant toutes les attaques, la vallée du Rhin et rentra sans avoir été battu, sans abandonner à l'ennemi ni blessés, ni drapeaux, ni canons, ni voitures (26 octobre 1796). Si glorieuse qu'elle fût, cette retraite n'en était pas moins des plus fâcheuses au moment où Bonaparte, maître de la haute Italie, se préparait à franchir les Alpes.

754. — Succès brusquement interrompus de Hoche (1797); sa mort. — Au printemps de l'année 1797, les deux armées d'Allemagne furent prêtes à recommencer la campagne. ***Hoche*** avait remplacé Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, et trépignait d'impatience à toutes les nouvelles qu'il recevait des victoires d'Italie. Il débuta (18 avril) par de brillants succès. Il arrivait le 22 avril devant *Francfort*, lorsque les Autrichiens lui signifièrent la signature des préliminaires de Leoben. La même année, Hoche mourut prématurément, après une courte maladie, à son quartier général de Wetzlar (septembre 1797).

1. Enlevés de Coblentz en 1804, donnés en partie à la ville de Chartres, en partie à la sœur de l'infortuné général, les restes de Marceau avaient été déposés dans la tombe de cette dernière à Nice en 1834. Après un vote des Chambres françaises ils furent, le 4 avril 1888, transférés au Panthéon avec ceux de Lazare Carnot.

LECTURE N° 80.

Hoche. — *Hoche*, né à Versailles en 1768, était le fils d'un garde du chenil du château. Au moment de la Révolution, il était sergent aux gardes françaises et se fit remarquer par son ardeur à servir la cause des idées nouvelles. Lieutenant en 1792, il ne tarda pas à révéler de véritables talents militaires, et un plan qu'il avait rédigé, ayant été connu de Carnot, Hoche fut nommé général de brigade La campagne de 1793 le mit au premier rang, et la délivrance de l'Alsace semblait devoir lui assurer de brillantes récompenses. Mais, en butte à la jalousie de Pichegru et à la haine de Saint-Just, l'un des triumvirs du Comité de Salut public, il fut séparé de son armée, envoyé aux Alpes et là mis en arrestation. Bien que sa carrière ne fût remplie que d'actes de dévouement, il n'eût peut-être pas échappé aux sinistres fournées de la Terreur si la réaction du 9 Thermidor ne l'eût délivré. Il vit au contraire Saint-Just conduit à la mort.

Hoche, chargé de pacifier la Vendée, établit dans le pays de solides camps retranchés, maintint la discipline de ses troupes, et, par son humanité, sa loyauté, sa générosité, inspira confiance aux Vendéens, qui se soumirent et se remirent au travail des champs (1795).

Au mois de février 1797, il fut placé à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, chargée de réparer les échecs de 1796. Stimulé par les succès éclatants du général Bonaparte, que nul n'admira plus que lui, il brûlait de les égaler. Mais il ne put entrer en campagne qu'au moment où Bonaparte s'avançait déjà en Autriche et négociait les préliminaires de Leoben. Hoche, malgé trois actions qui lui ouvraient l'Allemagne, dut s'arrêter. Quelques mois après, le 18 septembre 1797, il mourait à son camp de Wetzlar. On le déposa dans le tombeau déjà élevé près de Coblentz à son ami Marceau.

Hoche avait fait son éducation tout seul. Il était devenu l'un des premiers capitaines de son temps; il a été en même temps administrateur et homme d'État. Sa gloire sans tache domine celle de bien d'autres de ses compagnons qui fournirent une carrière plus longue.

755. — Paix de Campo-Formio (17 octobre 1797). — Les préliminaires de Leoben ne furent convertis que six mois après en paix définitive, traité de ***Campo-Formio*** (17 octobre 1797). L'Autriche abandonnait la ***Belgique***, déjà réunie d'ailleurs à la France. En Italie, elle renonçait à la ***Lombardie***, mais recevait en compensation la ***Vénétie***.

La Lombardie affranchie forma avec les légations de Bologne, de Ferrare, la Romagne, détachées des États du Pape, la ***République Cisalpine*** (en deçà des Alpes).

VI. — La guerre contre l'Angleterre; l'expédition d'Égypte.

756. — Les Français en Égypte (1798-1799); bataille des Pyramides. — Restait à dompter l'Angleterre. Bonaparte, pour la frapper dans son commerce, fit décider l'expédition d'Égypte, par laquelle il menaçait la route des Indes.

Une escadre de quatorze vaisseaux de ligne, commandée par *Brueys*, quitta Toulon (19 mai 1798), portant 30 000 soldats, des ingénieurs, des artistes, des savants. Les Français enlevèrent l'île de *Malte*[1] en passant, et débarquèrent le 1er juillet près d'***Alexandrie***, qui fut prise d'assaut.

Bonaparte marcha sur *le Caire*, et, le 21 juillet, l'armée s'arrêta, saisie d'admiration, au pied des Pyramides : « Soldats, s'écria le général, du haut de ces Pyramides quarante siècles vous contemplent! » Pour soutenir le choc de la cavalerie des ***mameluks***[2], Bonaparte forma ses divisions en carrés. La cavalerie des mameluks s'élança avec son impétuosité ordinaire, mais se brisa contre les lignes françaises. Ces cavaliers intrépides ne pouvaient comprendre la cause de leur défaite et se demandaient par quel fil mystérieux nos soldats se tenaient si solidement attachés les uns aux autres. Ils cherchaient du surnaturel dans ce triomphe si naturel de la discipline et de la science. L'occupation du ***Caire*** fut le prix de la victoire des ***Pyramides***.

Bonaparte assista à la fête du Nil (le 18 août) et donna lui-même le signal de l'inondation qui fertilise l'Égypte, en ouvrant la digue du principal canal.

Attentif à tout, il dirigeait l'expédition scientifique en même temps que l'expédition militaire, et il établit dans un palais du Caire l'*Institut d'Égypte*, dont les membres les plus illustres furent : Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieu, Larrey, Geoffroy Saint-Hilaire. Le pays fut exploré, ses ressources furent mises en lumière. Les monuments de l'Égypte devinrent l'objet d'ardentes études, et le voile qui couvrait le coin de cette terre, berceau de la civilisation, commença à se déchirer.

1. Cette île avait été donnée par Charles Quint aux chevaliers de Rhodes (primitivement chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem).

2. Les mameluks opprimaient l'Égypte depuis qu'ils s'étaient rendus maîtres du pouvoir en 1250, lors de la croisade de saint Louis. Ainsi deux expéditions françaises marquent le commencement et la chute de la puissance des mameluks en Égypte.

757. — Les Français en Syrie. — Mais Brueys avait trop tardé à quitter la rade d'***Aboukir***. L'amiral anglais ***Nelson*** vint, avec sa flotte, détruire l'escadre (1er août 1798). Ce désastre interrompait toute communication de l'armée avec la France.

« Nous sommes enfermés, dit Bonaparte à son lieutenant Kléber, il faut sortir d'ici grands comme les anciens. » Il va au-devant d'une armée turque qui arrivait par la Syrie : il en triomphe à la journée du ***Mont-Thabor***. Mais il échoue au siège de Saint-Jean-d'Acre, car la flotte anglaise protège cette ville. Bonaparte revient en Égypte où les Anglais avaient débarqué une nouvelle armée turque, à la pointe d'*Aboukir*. Bonaparte la jette à la mer (25 juillet 1799). C'est alors qu'apprenant les nouvelles de France, Bonaparte, ne pouvant emmener son armée, s'embarque seul, se risque au milieu des croisières anglaises et débarque à Fréjus. Il arrive à Paris où, grâce au prestige de ses victoires, il renverse le Directoire et se rend maître du pouvoir.

VII. — La Deuxième Coalition (1798).

758. — Politique de propagande (15 février 1798); les Républiques Italiennes. — A l'extérieur, le Directoire aurait eu, surtout durant l'expédition d'Égypte, intérêt à maintenir la paix; au contraire, en voulant propager les principes républicains dans les pays voisins et réaliser d'un coup ce qui ne pouvait être que l'œuvre du temps, il effraya de nouveau l'Europe et provoqua une deuxième coalition.

A Rome, le gouvernement temporel du pape fut aboli; le peuple, réveillant les souvenirs de la Rome antique, élut des consuls, des tribuns (10 février 1798). La ***République romaine*** fut reconnue et le pape *Pie VI* n'eut d'autre ressource que de quitter Rome. Il n'y devait plus rentrer : réfugié d'abord à la chartreuse de Pise, il fut, en 1799, transféré en France, à Briançon d'abord, puis à Valence où il mourut le 19 août 1799.

Le Directoire ne négligeait rien non plus pour révolutionner la *Suisse*, républicaine depuis des siècles, mais dominée par l'aristocratie, attachée aux traditions féodales. La Suisse parut soumise et on lui imposa un Directoire, deux Conseils et des ministères semblables à ceux qui siégeaient à Paris : les deux petites républiques alliées de la Suisse, ***Genève*** et ***Mulhouse***, avaient été incorporées à la France.

Le général Joubert entra dans *Turin* le 28 novembre; le roi de Piémont abdiqua et se retira dans l'île de Sardaigne.

Le général Championnet envahit le royaume de *Naples*. La république fut proclamée à Naples (24 janvier 1799) sous l'ancien nom de la ville (Parthénope) : ***République parthénopéenne***.

Le *grand-duc de Toscane* fut obligé de quitter le pays; les troupes françaises (25 mars) entrèrent à ***Florence***. L'Italie, comme la Suisse, appartenait tout entière aux troupes françaises.

Maîtres de la *Hollande*, les Français avaient de même organisé une république qui, du nom des Bataves, premiers habitants du pays, s'appela la ***République batave***.

759. — La Deuxième coalition : Autriche, Angleterre, Russie (1798-1799). — Les rois formèrent alors une *deuxième coalition*. La Prusse se tint à l'écart, mais la Russie entra en lice. Le fils de Catherine II, *Paul Ier*, qui régnait depuis 1796, s'unit à l'Autriche et à l'Angleterre.

Le Directoire du moins s'efforça de conjurer le péril. Il fit voter (5 septembre 1798), pour assurer le recrutement régulier de l'armée, la loi ***de la conscription***.

Mais on n'improvise pas une armée. En Italie, les Russes unis aux Autrichiens et commandés par le farouche *Souvarov* défirent les troupes françaises à *Magnano*, à *Cassano*, à la *Trebbia*, à *Novi*.

760. — Les Russes en Suisse; victoire de Masséna à Zurich (24, 25, 26 septembre 1799). — Les Russes étaient partout : en Italie, en Hollande, en Suisse. *Masséna*, qui commandait l'armée française en Suisse, parvint à s'y maintenir en gagnant les batailles dites de ***Zurich*** (24-26 septembre 1799).

Mais la situation générale des armées françaises n'en restait pas moins critique. L'Italie était perdue, l'Autriche toujours redoutable. C'est alors que Bonaparte devenu maître du pouvoir, en France, se mit en mesure de réparer les fautes commises. La guerre contre la Deuxième coalition ne se termina que sous le Consulat.

Résumé.

735, 736. — Les souverains de l'Europe s'étaient sentis menacés aussi bien que Louis XVI par la Révolution. Ils s'armèrent pour la combattre.

La France ne pouvait d'abord opposer aux ennemis qu'une armée désorganisée. Mais bientôt on fondit les anciens régiments et les bataillons de volontaires, et on créa une *armée nouvelle* qui, au milieu des périls, s'aguerrit et devint une force des plus puissantes qu'on eût vues.

737, 738. — Dès 1792, la France avait eu à subir une première invasion. La victoire de **Valmy** (20 septembre 1792) en délivra le pays et la défense de **Lille** sauva la frontière du nord.

739, 740. — La victoire de **Jemmapes** (6 novembre 1792) ouvrit la Belgique et, d'un autre côté, les Français avaient pris *Mayence* sur le Rhin. C'était trop tôt prendre l'offensive.

Les Français perdirent la Belgique à la bataille de **Neerwinden** (18 mars 1793), la France fut envahie une seconde fois.

741, 743. — Mais, à la fin de 1793, la victoire revint ; le succès de *Jourdan* à **Wattignies**, la belle campagne de *Hoche* en **Alsace** délivrèrent les frontières du nord et de l'est.

744-746. — En 1794, la brillante journée de **Fleurus** (26 juin) rouvrit la *Belgique*, bientôt conquise pour la seconde fois. La *Hollande* elle-même fut conquise par Pichegru en 1795.

747, 748. — La *Prusse* et l'*Espagne* fatiguées se détachèrent de la coalition et signèrent la paix de **Bâle** (avril 1795). La France atteignait alors sa limite naturelle, le *Rhin*.

749-751. — Les guerres cependant étaient loin d'être terminées. L'Angleterre et l'Autriche ne cédaient point. La lutte, sous le Directoire, reprit plus ardente, plus brillante, grâce au génie d'un jeune général, Bonaparte.

En Italie (d'avril 1796 à avril 1797), le général **Bonaparte** dispersa l'armée sarde (victoires de *Montenotte*, *Millesimo*, *Mondovi*).

Bonaparte défait ensuite 5 armées autrichiennes : 1° à **Lodi** ; 2° à **Lonato** et **Castiglione** ; 3° aux journées d'**Arcole** ; 4° à la bataille de **Rivoli** ; 5° à **Tarvis**, à **Neumarkt**.

L'Autriche signa alors les préliminaires de **Leoben**.

752-755. — En Allemagne, deux armées s'étaient avancées (**Jourdan** et **Moreau**) par deux routes différentes jusqu'au Danube. Mais l'armée de *Jourdan* fut obligée de reculer, et, dans sa retraite, perdit le jeune général Marceau. Le général *Moreau*, isolé, dut reculer à son tour et opéra une savante retraite qui lui fit autant d'honneur qu'une victoire.

L'année suivante, stimulées par les victoires de Bonaparte en Italie, les armées d'Allemagne, conduites par **Moreau** et **Hoche**, forcent de nouveau le passage du Rhin (avril 1797). Mais les *préliminaires de Leoben* les arrêtent. Par la paix de **Campo-Formio** l'empereur d'Allemagne abandonnait la **Belgique** à la France et la **Lombardie** qui devint une république.

756, 757. — Pour frapper l'Angleterre dans son commerce, Bonaparte fit décider l'expédition d'***Égypte***. Il débarqua à *Alexandrie* et battit les mameluks à la journée des ***Pyramides*** (21 juillet 1798); mais la flotte française fut détruite à *Aboukir* (1er août).

Bonaparte, en ***Syrie***, gagne sur les Turcs la bataille du ***Mont Thabor*** (1799).

Puis il échoue au siège de *Saint-Jean-d'Acre* et revient en Égypte, où il jette à la mer une nouvelle armée turque à ***Aboukir*** (25 juillet 1799).

758. — Pendant ce temps le Directoire favorise l'établissement de républiques en Italie : ***républiques romaine, napolitaine, florentine***. Les armées françaises tiennent l'Italie, et aussi la ***Suisse***, la ***Hollande***. L'Europe alors forme une 2e *coalition*.

759, 760. — Les Français furent battus en Allemagne, les Russes les refoulèrent de l'Italie par les batailles de *Cassano* (avril 1799), de *Novi* (août).

Mais *Masséna* triompha d'une autre armée russe en Suisse, à ***Zurich*** (24-26 septembre 1799). Cette guerre contre la deuxième coalition ne devait finir que sous le Consulat.

DEVOIRS ÉCRITS

La bataille de Valmy. — *Le général Hoche*. — *La jeunesse de Bonaparte*. — *Les victoires de Bonaparte en Italie* (1796-1797). — *L'expédition de Bonaparte en Égypte*.

QUESTIONNAIRE

Combien de périodes peut-on distinguer dans les guerres de la Révolution? — Quelle victoire délivra d'abord la France de l'invasion? — Quelle ville soutint un siège glorieux? — Qui gagna la victoire de *Jemmapes*?

Qui perdit la bataille de *Neerwinden*? — Que devint Dumouriez? — Quelles villes de la frontière du nord tombèrent au pouvoir des Autrichiens?

Quelle victoire délivra une seconde fois le nord de l'invasion? — Qui la gagna? — Quels succès remporta le général Hoche? — Quelle fut l'importance de la victoire de Fleurus? — De quel pays s'empara Pichegru, et dans quelles circonstances?

Quelles puissances se détachèrent de la coalition? — Quel traité fut signé? Quelle limite acquérait la France?

Contre quelle puissance la France était-elle obligée de continuer la lutte?

Où était né Bonaparte? — Où révéla-t-il d'abord son mérite? — Quelles furent ses victoires en Italie? — Où Bonaparte signa-t-il les préliminaires de la paix?

Quels généraux avaient conduit les armées en Allemagne? — Où périt Marceau? — Quand mourut Hoche? — Que nous cédait la paix de *Campo-Formio*.

Où est l'Égypte? — Quelles victoires y remporta Bonaparte? — Dans quel pays alla-t-il ensuite?

Que devenait la France pendant l'expédition d'Egypte? — Qu'avait-elle perdu? — Quel général avait maintenu ses positions en Suisse et quelle victoire avait-il gagnée?

LIVRE XIII

Le Consulat et l'Empire

(1799-1815)

CHAPITRE XXXIX

LE CONSULAT (1799-1804)

SOMMAIRE. — *La réaction contre la Révolution se poursuivit sous le* **Consulat** *où Bonaparte, avec un génie d'ordre merveilleux, s'appliqua à consolider un gouvernement fort qu'il ne tarda pas à rendre trop personnel et autoritaire.*

I. — Bonaparte premier consul.

761. — Le Consulat (1799-1804); Constitution de l'an VIII. — Le gouvernement nouveau établi par Bonaparte après le 18 Brumaire se para d'un nom ancien emprunté aux souvenirs classiques, à la mode pendant la Révolution. On prit à la République romaine le titre des nouveaux chefs du gouvernement ; il y eut trois ***consuls*** : en réalité il n'y en eut qu'un, le *Premier Consul* Bonaparte. « Cet homme, disait Sieyès, sait tout, veut tout et peut tout. »

La *Constitution* dite *de l'an VIII* (1800) fut une constitution monarchique sous des apparences républicaines. Le Premier Consul, élu pour *dix ans*, puis *à vie* (en 1802), nommait et révoquait les ministres, les ambassadeurs, les officiers de terre et de mer, les agents de l'administration. Il avait l'initiative et la promulgation des lois, des déclarations de guerre, des traités de paix,

discutés comme des lois. Il avait pour auxiliaire un corps nouveau, le *Conseil d'État*, conseil d'étude à la nomination du Premier Consul, où s'élaboraient les lois.

Le pouvoir législatif était au contraire divisé entre trois assemblées et affaibli : le ***Tribunat*** (100 membres) qui examinait les propositions du Conseil d'État et décidait s'il en devait soutenir l'adoption devant les députés ; le ***Corps législatif***, muet, réduit à 500 députés : il écoutait les discussions de la loi par les *Conseillers d'État* et les *Tribuns* et votait en silence comme un jury. Une troisième assemblée, le ***Sénat*** (80 membres inamovibles), maintenait ou annulait tous les actes qui lui étaient déférés comme inconstitutionnels. Il choisissait les tribuns, les députés, les consuls, les juges de cassation, etc. En 1802, il reçut le pouvoir de modifier la Constitution par des *sénatus-consultes*.



Bonaparte premier consul.

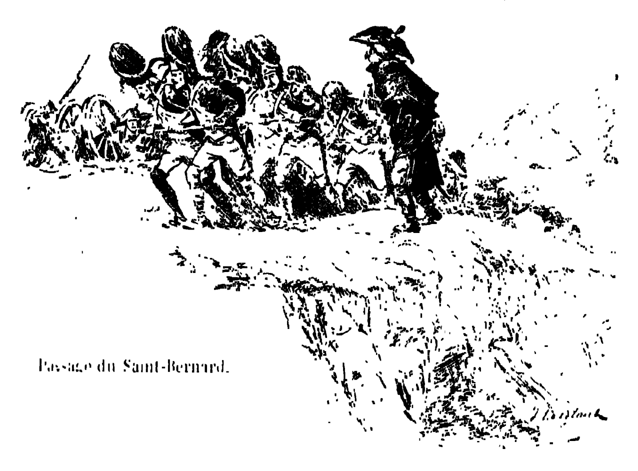
762. — Politique de conciliation. — A peine en possession du pouvoir, Bonaparte, déploya une merveilleuse activité. Il s'appliqua à l'œuvre de conciliation, qui demandait autant de fermeté que de prudence, abrogea les lois qui excluaient des fonctions publiques les parents d'émigrés et les anciens nobles, rappela la plus grande partie des proscrits du 18 Fructidor, supprima la loi des otages, ferma la liste de l'émigration. Les prêtres, exemptés du serment à la Constitution civile, rentrèrent. Les églises furent rendues au service du culte. La Vendée, pacifiée, respira. Bonaparte déclarait « la Révolution finie » et travaillait à rapprocher les classes.

II. — La campagne de 1800. — Traités de Lunéville et d'Amiens.

763. — Seconde campagne de Bonaparte en Italie ; le passage du Grand Saint-Bernard. — Dès qu'il eut pris les premières mesures pour la réorganisation du pays, Bonaparte se hâta de réparer les désastres militaires et de relever la France au dehors. L'Italie était perdue. Il voulut la reconquérir tout de suite et entreprit une de ses plus admirables campagnes.

Pour surprendre les armées autrichiennes qui assiégeaient Masséna dans *Gênes*, il voulut passer les Alpes au point où elles sont les plus hautes et les plus difficiles à escalader. Les soldats

français gravirent les pentes réputées impraticables du Grand Saint-Bernard. Les pièces d'artillerie démontées, encaissées dans des troncs d'arbres, furent hissées par les soldats dans des sentiers couverts de neige, le long des précipices. En quelques jours, le Premier Consul avait jeté au delà des Alpes quarante mille Français. Vingt mille autres venaient le rejoindre par d'autres



Passage du Saint-Bernard.

passages. Il remporta une de ses plus belles victoires à ***Marengo*** (14 juin 1800).

LECTURE N° 81.

La journée de Marengo. — Bonaparte barrait la route de Plaisance. Le général autrichien Mélas voulut définitivement forcer le passage, et la bataille s'engagea dans la plaine et le village de ***Marengo*** (14 juin).

Obligé de disperser son monde, dans la crainte de voir l'ennemi lui échapper, le Premier Consul ne put d'abord opposer que des forces inférieures aux troupes autrichiennes. Jusqu'à trois heures, il perd la bataille, mais il tient bon, et ne recule que pas à pas. La garde consulaire fait des prodiges de valeur. Son chef, *Berthier*, dans son rapport, la comparait à une *redoute de granit.* Mais le général *Desaix*, récemment arrivé d'Égypte, avait été la veille détaché, avec sa division, dans une autre direction. Au bruit du canon il accourt avec six mille hommes de troupes fraîches. Sa division arrête les colonnes autrichiennes. Le

général s'élance lui-même à la tête d'un régiment, mais dès les premières décharges il tombe, frappé d'une balle dans la poitrine. « Cachez ma mort », telles furent ses seules paroles. Les soldats qui l'avaient vu tomber sont exaspérés et se précipitent avec une véritable furie sur les masses profondes des Autrichiens. Le reste de l'armée commence une attaque de flanc. *Kellermann* exécute à la tête d'impétueux escadrons une charge décisive. La colonne autrichienne est coupée en deux, une partie demeure prisonnière. Ce succès éclatant avait été malheureusement attristé par la mort de Desaix. « Ah ! que la journée eût été belle, disait Bonaparte, si le soir, j'avais pu embrasser Desaix sur le champ de bataille ! » C'était parmi ses lieutenants celui qu'il aimait le mieux, et un noble caractère.

La victoire de Marengo rendit en un seul jour l'Italie aux Français, M. de Mélas se vit obligé de signer une convention, dite d'*Alexandrie*, par laquelle il rendait Gènes, le Piémont, le Milanais, et s'engageait à se retirer au delà du Mincio.

764. — Hohenlinden (décembre 1800) ; la paix de Lunéville (1801). — En Allemagne, *Moreau* remportait deux victoires à *Hochstedt* et à ***Hohenlinden*** (3 décembre 1800). Au mois de février 1801, l'Autriche signait la paix de ***Lunéville*** qui confirmait le traité de Campo-Formio. Le ***Rhin*** était encore une fois reconnu comme la limite de la France, l'*Adige* comme celle de l'Autriche en Italie.

765. — Évacuation de l'Égypte; paix d'Amiens (1802). — L'Angleterre toutefois s'obstinait dans la lutte. Elle bloquait toujours une armée française en Égypte. Bonaparte, en quittant ce pays, avait laissé le commandement à *Kléber*. Celui-ci, brave soldat, mais caractère faible, se découragea lorsqu'il se vit renfermé dans la vallée du Nil. Les Turcs étaient revenus en forces et leurs chefs sommaient les Français de se rendre sans conditions. Kléber reconquit une seconde fois l'Égypte à la bataille d'***Héliopolis*** (20 mars 1800). Mais, ne gouvernant point avec la prudence de Bonaparte, il faisait de nombreux mécontents dans la population indigène, et périt assassiné par un fanatique, le 14 juin 1800, le jour même où Desaix tombait à Marengo.

Son successeur, le général Menou, incapable, ne fit que des fautes, dut évacuer l'Égypte, et l'armée française fut ramenée sur des vaisseaux anglais. L'Angleterre alors conclut la paix d'***Amiens*** (25 mars 1802). Elle reconnaissait les graves changements accomplis en Europe et restituait à la France ses colonies. Elle s'engageait à rendre *Malte* aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'Égypte rentrait sous l'obéissance de la Turquie.

III. — Les institutions du Consulat.

766. — L'administration départementale; préfectures, sous-préfectures. — Le Premier Consul n'avait pas attendu cette pacification générale pour entreprendre l'œuvre administrative et reconstituer la société. Il établissait une hiérarchie simple de fonctionnaires, encadrée dans la division départementale.

Le ***maire*** restait à la tête de la ***commune*** avec un *conseil municipal élu.*

Chaque chef-lieu de *canton*, de *district* et de *département* eut également son ***maire*** et son *conseil municipal.*

Mais le Premier Consul mit à la tête du ***département***, comme chef de toute l'administration, un ***préfet***; dans chaque district, appelé désormais ***arrondissement***, un ***sous-préfet.*** Il nommait ces agents, les révoquait à son gré et le pouvoir central était partout également obéi. L'arrondissement eut un conseil élu et le département un *conseil général.*

L'administration française est encore organisée de la même façon.

767. — Les finances. — Bonaparte établit une agence des *contributions directes.* Les ***contrôleurs***, dans les arrondissements, fixaient la somme à payer par chaque contribuable et dressaient les rôles.

Les contribuables payaient l'impôt aux ***percepteurs.***

Chaque percepteur versait les fonds au ***receveur particulier*** de l'arrondissement.

Celui-ci les transmettait au ***receveur général*** du département. *L'impôt se recueille encore aujourd'hui de la même manière.*

Une loi fixa la ***dette publique*** qui, en comprenant toutes les créances de l'Etat, fut portée à *cent millions* de rentes annuelles.

768. — La justice. — La Constituante avait organisé une *justice de paix* par canton, un *tribunal civil* par arrondissement, un *tribunal criminel* par département, le *tribunal de Cassation* à Paris.

Mais, au-dessus des tribunaux civils, le Premier Consul institua des ***tribunaux d'appel*** devant lesquels on pouvait recommencer les procès. *C'est encore notre organisation judiciaire.*

769. — Le Code civil. — Pour bien juger, il faut des ***lois*** fixes et uniformes.

Le Premier Consul fit réunir dans un ***Code*** les lois qui déterminaient pour tous les citoyens les règles de la *famille*, de la *propriété*, des *contrats*, des *successions.* C'était le résumé des études

des savants des derniers siècles, le vrai code de la société moderne. Le ***Code civil régit encore aujourd'hui*** la société française.

770. — La Légion d'honneur. — La chevalerie n'existait plus, mais l'ancienne monarchie avait créé des *Ordres de chevalerie*, distinctions réservées à la noblesse.

Bonaparte établit un ordre de chevalerie unique (19 mai 1802) : la ***Légion d'honneur***. La croix d'honneur brilla sur la poitrine du soldat comme sur celle du général; elle peut encore aujourd'hui être méritée par le citoyen comme par l'officier.

Croix de la Légion d'honneur.

771. — La Banque de France. — Bonaparte donna aussi au commerce sa grande institution : la ***Banque de France*** (1800-1803). Cette Banque escomptait les effets de commerce; elle émettait des *billets* garantis par une grande accumulation d'or et d'argent dans ses caves. L'usage du *papier-monnaie* put se répandre. Les ***billets de la Banque de France*** n'ont cessé d'être recherchés.

772. — L'instruction publique. — Le Premier Consul se préoccupa aussi de l'instruction. Il dédaigna à tort l'*instruction primaire*, base de toutes les autres, et réserva ses faveurs pour l'instruction des classes aisées, l'*instruction **secondaire***, pour laquelle il créa vingt-neuf ***lycées*** où l'on enseigna le latin et le grec.

Plus favorable encore à l'enseignement supérieur, il créa des *écoles de Droit*, de *Médecine*, organisa définitivement l'***Ecole polytechnique***, qui a donné à la France des maréchaux, des centaines de généraux et une foule d'ingénieurs et de savants. Il organisa l'*Ecole des Ponts et Chaussées*, l'*Ecole des Arts et Métiers*.

773. — Restauration religieuse; Le Concordat. — Dès son arrivée au pouvoir, le Premier Consul avait facilité la réouverture des églises, déjà commencée sous le Directoire. Bonaparte, dès le lendemain de Marengo, résolut d'entamer des négociations avec Rome et le nouveau pape *Pie VII*. Enfin, après bien des menaces de rupture, le ***Concordat*** fut signé le 14 juillet 1801 par le cardinal Consalvi et le frère du Premier Consul, Joseph Bonaparte, puis voté par le Corps législatif (8 avril 1802).

D'après ce traité, l'*Église catholique* était reconnue la religion de la majorité des Français, les ministres du culte recevaient un *traitement* inscrit au budget de l'Etat. Le Premier Consul *nommait* les évêques; le pape les *instituait*. D'accord avec le Saint-Siège,

Bonaparte fit une nouvelle circonscription des diocèses français dont le nombre fut fixé à soixante, cinquante évêchés et dix archevêchés. Ce dernier nombre s'est élevé à dix-sept ; le premier à soixante-treize.

En même temps qu'il faisait adopter le Concordat par le corps législatif, Bonaparte faisait voter une loi spéciale intitulée *Articles organiques* d'après lesquels aucune bulle, bref ou écrit quelconque du Saint-Siège ne pouvait être publié en France, nul concile général ou particulier ne pouvait être tenu sans l'autorisation du gouvernement ; toute infraction du clergé à ces lois était déférée au conseil d'État, qui déclarait s'il y avait ***abus***. Ces articles maintenaient la déclaration de 1682 comme déclaration des principes de l'Eglise gallicane.

Quoique le pape ne cessât de protester contre la loi des *Articles organiques* qui ne faisait point partie du traité, le Concordat n'en fut pas moins accueilli par l'Eglise et par les catholiques comme un gage précieux de paix religieuse que les gouvernements suivants ont maintenu, jusqu'en 1905.

IV. — Le Consulat à vie (1802). — L'Empire.

774. — Les travaux publics ; la prospérité. — Dès qu'il avait eu le pouvoir, Bonaparte avait commencé à améliorer Paris, à ordonner des travaux importants, tels que la construction de quais. Le peuple se remettait au travail et oubliait les souffrances passées. La tranquillité intérieure assurée, l'aisance revenant, l'or et l'argent affluant en France, par suite des contributions levées à l'étranger, permettaient de multiplier les fêtes, les bals, les dîners, et par suite les profits de l'industrie et du commerce. Une ère de prospérité commençait.

775. — Les plébiscites ; le consulat à vie (août 1802). — Cependant, malgré la prospérité renaissante, les partis ne désarmaient pas. Bonaparte faillit devenir victime de complots et d'une ***machine infernale*** qui éclata sur son passage dans la petite rue Saint-Nicaise, comme il se rendait à l'Opéra (24 décembre 1800). En réponse à ces attentats, le Sénat prolongea de ***dix ans*** les pouvoirs du Premier Consul.

Après la paix d'Amiens, on alla plus loin, on demanda le ***consulat à vie***. Bonaparte avait maintenu la participation directe du peuple aux grands changements constitutionnels, par les ***plébiscites***. Un vote de plus de 3 millions de suffrages avait ratifié la Constitution de

l'an VIII et l'établissement du Consulat. Le 2 août 1802, un nouveau plébiscite conféra à Bonaparte le pouvoir sa vie durant.

776. — Rupture de la paix d'Amiens; complots (1804). — Ces changements en amenèrent d'autres semblables dans les républiques filles de la République française. Le *Piémont*, réuni à la France, forma *sept départements.* La *Suisse*, troublée par de déplorables agitations, invoqua le premier Consul comme *médiateur* (1802). Bonaparte intervenait également en *Allemagne.*

L'Angleterre voyant la France s'enrichir dans la paix et s'agrandir du Piémont, puis relever ses colonies, cherchait à renouveler les hostilités. Elle refusait de rendre Malte. Enfin le cabinet britannique fit saisir, sans déclaration de guerre, douze cents navires de commerce (13 mai 1803). La paix d'Amiens était indignement rompue.

Les ministres anglais cherchèrent partout des alliés : ils soudoyèrent en France la conspiration de *Georges Cadoudal* et de *Pichegru,* à laquelle Moreau eut la faiblesse de se prêter. Le *duc d'Enghien*, le dernier des Condés, accusé d'avoir voulu profiter de la conspiration de Georges, et qui se tenait près de Strasbourg, fut enlevé, par deux cents dragons, du château d'Ettenheim, en territoire étranger (dans le grand-duché de Bade), conduit au château fort de *Vincennes*, livré à une commission militaire, et, la même nuit, condamné et fusillé dans les fossés de la place (20 mars 1804). Sa mort fut un acte déplorable de représailles accompli au mépris de toute légalité et de toutes les formes de la justice. Le procès de Georges Cadoudal suivit de près cette tragédie. Le chef royaliste fut envoyé à l'échafaud avec onze de ses complices (26 juin). Pichegru s'était étranglé dans sa prison (6 avril). Moreau, condamné à une peine légère, s'exila aux États-Unis.

777. — L'Empire. — Ces complots cependant affermirent, au lieu de l'ébranler, le pouvoir du Premier Consul. Bonaparte, pour enlever tout espoir aux royalistes, voulut fonder une dynastie.

La Constitution de l'an VIII était déjà toute monarchique. Le Sénat, investi d'un pouvoir constituant, décerna au vainqueur d'Arcole, de Rivoli, des Pyramides, de Marengo, au rédacteur du Code civil, au restaurateur de la paix religieuse, le titre d'*Empereur des Français.* Un plébiscite ratifia par 3572329 suffrages l'établissement de l'Empire.

Résumé.

761, 762. — La Constitution dite de l'an VIII donna le pouvoir à trois consuls, mais Bonaparte, **premier consul**, concentra entre ses mains toute l'autorité.

763-765. — Réparant les revers, il franchit audacieusement les Alpes au mont *Saint-Bernard* et la victoire de **Marengo** lui livra l'Italie. L'Autriche signa la paix de **Lunéville** (1801), puis l'Angleterre la paix d'**Amiens** (1802).

766-773. — Le Premier Consul réorganisa la France, créa l'*administration départementale* (préfets, sous-préfets, etc.), l'*administration financière* (percepteurs, receveurs, receveurs généraux), compléta l'*administration judiciaire* : il établit les *tribunaux d'appel*.

Il fit rédiger le **Code civil**, signa avec le pape le **Concordat** (1802), institua la **Légion d'honneur**.

La **Banque de France** favorisa le commerce par ses **billets**.

Enfin, le Premier Consul favorisa l'instruction et ouvrit des **Écoles supérieures** (polytechnique, normale, etc.).

774-777. — Bonaparte profitait de ce que les mers étaient rouvertes pour relever les colonies et envoyait une expédition à *Saint-Domingue*. Mais l'Angleterre, jalouse, prit prétexte des agrandissements de la France en Italie (réunion du Piémont) pour recommencer la guerre. Elle soudoya des conspirations ourdies contre le Premier Consul. Bonaparte réprima avec la dernière rigueur ces conspirations (Georges Cadoudal, meurtre du duc d'Enghien).

Il s'était déjà fait nommer *consul à vie* (1802). Il se fit nommer **empereur** par le Sénat, et des votes populaires ou **plébiscites** ratifièrent cette élection (1804).

DEVOIRS ÉCRITS

La bataille de Marengo. — Quelles sont les grandes institutions du Consulat? (Plan du devoir : L'administration, les finances, la justice, la Légion d'honneur, la religion, l'instruction, le commerce).

QUESTIONNAIRE

A qui la Constitution de l'an VIII faisait-elle passer le pouvoir? — Quels étaient les grands Corps de l'État? — Sur quel point Bonaparte franchit-il les Alpes? — Quelle ville se défendait alors contre les Autrichiens et qui la défendait? — Quel général périt à la bataille de Marengo? — Quelle victoire Moreau remporta-t-il en Allemagne? — Qu'advint-il de l'armée d'Égypte? — Quels traités furent signés avec l'Autriche? — Avec l'Angleterre?

Comment Bonaparte réorganisa-t-il l'administration? — Quelle différence faites-vous entre le contrôleur et le percepteur? — Quels tribunaux furent créés? — Que règle le Code civil? — Qu'entend-on par le Concordat? — La Légion d'honneur?

Quelle fut la conduite de l'Angleterre après la paix d'Amiens? — Quelles conspirations encouragea-t-elle? — Comment Bonaparte s'en vengea-t-il?

CHAPITRE XL

L'EMPIRE. NAPOLÉON Ier (1804-1815)

SOMMAIRE. — *La puissance militaire de la France se développa encore sous l'Empire et le génie de Napoléon la porta à son apogée par une série de victoires et de conquêtes qui bouleversèrent l'Europe et étendirent la France bien au delà de ses limites naturelles. Mais le despotisme de l'Empereur souleva l'Europe, la France fut envahie et ramenée même en deçà de ses limites naturelles.*

I. — L'Empire. — L'armée impériale.

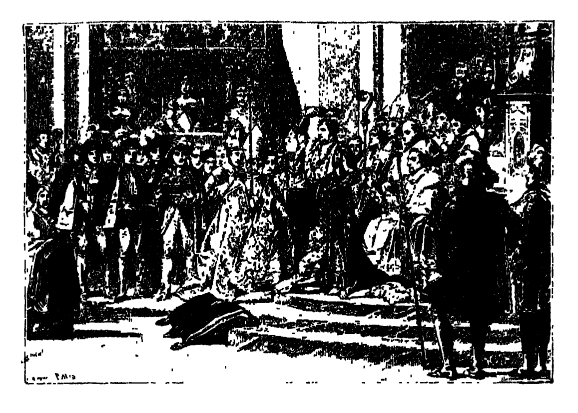
778. — Napoléon Ier empereur des Français (18 mai 1804). — Bonaparte, investi seul, par le Sénat, de toute l'autorité, avait échangé le nom encore républicain de Consul pour prendre celui d'*Empereur*, également emprunté à Rome.

Empereur comme Charlemagne, Bonaparte voulut être, comme lui, sacré par un pape. ***Pie VII*** vint à ***Paris*** le couronner solennellement dans la cathédrale de Notre-Dame (2 décembre 1804). Mais l'empereur prit la couronne sur l'autel et la posa lui-même sur sa tête. Il avait revêtu un costume copié sur celui des anciens monarques et un riche manteau cramoisi semé d'abeilles d'or. Il alla ensuite à Milan ceindre la couronne de fer des rois lombards et ajouta à son titre d'*Empereur des Français*, celui de ***roi d'Italie***.

Souverain, Bonaparte signa, à l'exemple des anciens rois, de son prénom, ***Napoléon***. Il fit placer au sommet des drapeaux l'***aigle***, emblème des Césars romains.

779. — L'organisation de l'armée, la conscription; le remplacement. — Napoléon s'appliqua à porter l'organisation de l'armée au plus haut point de perfection. Déjà, sous le Consulat (1804), il avait, pour le recrutement, établi le *tirage au sort* parmi les conscrits et, afin de n'avoir que des hommes animés de l'es-

prit militaire, le ***remplacement***. Les remplaçants étaient d'anciens soldats se vouant complètement à la carrière militaire. Ils formèrent des vétérans solides qui encadraient et maintenaient les conscrits. Mais la multiplicité des guerres, l'effrayante consommation d'hommes que fit l'Empire, amenèrent Napoléon à ***abuser de la conscription***. Comme il avait le droit de lever ***par décret*** des conscrits, il anticipait sur les classes, il rappelait les classes libérées, et les fils de bourgeois, qui s'étaient rachetés une première



Le couronnement de Napoléon Ier.

fois, durent trouver par trois fois un remplaçant, et, dans les dernières guerres, finalement partir eux-mêmes.

L'armée devenant pour la plupart des soldats une carrière, ceux-ci s'y attachaient, n'avaient plus d'autre famille que le régiment; ils se promenaient fiers et joyeux dans tous les pays de l'Europe : ils professaient tous pour leur chef une admiration et un dévouement sans bornes. Napoléon excellait à entretenir l'émulation entre les divers corps, à récompenser les actions d'éclat. Ses familiarités brusques plaisaient aux soldats qui le voyaient incessamment préoccupé de leur santé, de leur bien-être. Il partageait leurs fatigues, bivouaquait au milieu d'eux devant un feu allumé en plein air. Il avait une mémoire prodigieuse de l'historique de chaque corps, de chaque drapeau et, par quelques mots chaleureux, réveillait dans les cœurs les glorieux souvenirs.

780. — Les lieutenants de Napoléon; les maréchaux. — Relevant une dignité militaire de l'ancien régime, Napoléon avait nommé *maréchaux de l'Empire*, quatorze d'abord, puis seize de ses plus zélés lieutenants qui donnèrent à cette charge un lustre nouveau : *Jourdan*, *Masséna*, *Augereau*, *Berthier*, *Lannes*, *Murat*, *Ney*, *Bessières*, *Moncey*, *Mortier*, *Soult*, *Bernadotte*, etc. Ces noms, déjà mis en relief dans les campagnes précédentes, allaient être connus de l'Europe entière. De riches dotations étaient attachées à cette dignité.

II. — La troisième coalition (1805). — La campagne d'Austerlitz.

781. — Le camp de Boulogne. — Au milieu des fêtes qui avaient accompagné son sacre, Napoléon n'oubliait pas son grand projet de descente en Angleterre.

Toujours actif, une *simple redingote grise* jetée sur un uniforme de colonel, il exerçait ses régiments au camp de Boulogne. Il y avait accumulé ses meilleures troupes choisies dans les armées d'Égypte, d'Italie, du Rhin; il en formait une masse admirablement équipée, disciplinée et prête à le suivre partout où il voudrait l'entraîner. Depuis longtemps il méditait d'aller finir la guerre par une descente en Angleterre, dans cette île que sa ceinture de flots rendait seule redoutable. « La Manche est un fossé, disait-il; que je puisse le passer, l'Angleterre a vécu! »

Mais l'Angleterre détourna l'orage qui allait fondre sur elle en nouant une nouvelle coalition. Elle détermina l'Autriche et la Russie à se liguer contre ce parvenu qui s'égalait aux souverains : ce fut la ***troisième coalition***.

782. — Campagne de 1805; Capitulation d'Ulm (19 octobre 1805). — Napoléon cependant restait toujours les yeux fixés sur les côtes d'Angleterre. Mais la flotte française, que l'empereur attendait dans la Manche, conduite par un amiral indécis, *Villeneuve*, n'arriva pas et se laissa bloquer sur les côtes d'Espagne. Puis quand Villeneuve se décida à sortir de Cadix, il se trouva en face de la flotte anglaise commandée par *Nelson*. La flotte française essuya un désastre, près du cap ***Trafalgar*** (21 octobre 1805); elle fut presque détruite par l'amiral *Nelson* qui périt sans doute dans la bataille, mais après avoir assuré à son pays l'empire de la mer.

Lorsque Napoléon s'était vu obligé de renoncer à son grand

projet sur l'Angleterre, il s'était retourné avec l'ardeur de la colère contre les ennemis que les flots ne protégeaient point. Il



Napoléon.

fit faire volte-face à sa *grande armée* et se dirigea vers l'Allemagne. Par des marches savantes il força trente-trois mille Autrichiens à s'enfermer dans **Ulm** où ils furent contraints de capi-

tuler (19 octobre 1805). — « Il a trouvé une nouvelle manière de faire la guerre, disaient les soldats : il ne la fait plus avec nos bras, mais avec nos jambes. »

783. — Victoire d'Austerlitz (2 décembre 1805). — Napoléon arrive à ***Vienne***, où jamais les Français n'étaient entrés. Puis il marche en Moravie à la rencontre de l'*armée russe* qui est venue se joindre à l'*armée autrichienne*. Les deux empereurs de Russie et d'Autriche commandent leurs troupes et se tiennent à ***Auster-***



Napoléon au bivouac.

litz. Le 2 décembre 1805, Napoléon leur livra une bataille mémorable et, par ses habiles manœuvres, remporta une victoire complète.

LECTURE N° 82.

La veille et la journée d'Austerlitz. — L'armée française se trouva en présence des armées russe et autrichienne à **Austerlitz**. Dès la veille de la bataille, lorsqu'il vit les mouvements de l'armée russe, Napoléon s'écria : « Cette armée est à moi. » C'était le 1er décembre 1805, et le lendemain se trouvait l'anniversaire du couronnement. Comme il parcourait son camp le soir, les soldats allumèrent des milliers de torches, le saluant de leurs vivats et lui promettant pour le lendemain une belle victoire.

Le 2 décembre, un soleil brillant, qui avait dissipé les brouillards du matin, éclaira le terrain raffermi par la gelée. Aussi a-t-on dit depuis :

« le soleil d'Austerlitz », L'empereur parcourut les rangs. « Il faut, disait-il, terminer la campagne par un coup de tonnerre ».

Les Russes dégarnirent imprudemment le plateau de *Pratzen*, clef de la position. Napoléon y lança une forte réserve de quarante mille hommes et s'en empara. L'armée ennemie se trouvait coupée. Les Russes essayèrent en vain de reprendre le plateau. Les Français résistèrent avec la plus froide intrépidité aux charges de la garde impériale russe. Les mamelouks et les chasseurs de la garde dispersèrent les chevaliers-gardes du tsar avec l'aide des grenadiers à cheval de la garde impériale conduits par Bessières.

Plusieurs divisions russes se trouvèrent enveloppées dans une étroite vallée que formaient des étangs recouverts de glace : les boulets brisèrent la glace et un grand nombre de fuyards périrent. « J'avais vu bien des batailles perdues, disait un général ennemi, je n'avais pas l'idée d'une pareille défaite. »

« Soldats, dit Napoléon, dans une de ses belles proclamations, je suis content de vous ! Vous avez décoré vos aigles d'une gloire immortelle. Une armée de cent mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été, en moins de quatre heures, ou coupée ou dispersée. Rentrés dans vos foyers, il vous suffira de dire : « J'étais à Austerlitz », pour qu'on vous réponde : « Voilà un brave ! »

784. — Paix de Presbourg. — L'empereur d'Autriche vint trouver Napoléon au bivouac même d'Austerlitz et sollicita la paix. Napoléon le recevant devant le feu qu'on avait allumé près de sa tente lui dit : « Voilà les palais que Votre Majesté me force d'habiter. » Un armistice fut conclu et Napoléon, qui pouvait envelopper l'armée russe, lui permit de se retirer par journées d'étapes, et le traité définitif fut signé à ***Presbourg*** (décembre 1805).

Cette paix coûta à l'Autriche de nombreux territoires (Vénétie, Istrie, Dalmatie). L'***empire d'Allemagne*** cessa d'exister, mais François II avait déjà pris le titre d'***empereur d'Autriche***.

Napoléon *crée des rois* : les ducs de *Bavière* et de ***Wurtemberg***, ses alliés. Il forme une ***Confédération du Rhin*** dont il est le protecteur.

Napoléon remaniait à son gré la carte de l'Europe : il voulut entourer son jeune empire de monarchies vassales. Un décret déclara que la *dynastie* des Bourbons de ***Naples avait cessé de régner***; ***Joseph Bonaparte*** fut nommé roi de ***Naples*** (30 mars) par son frère tout-puissant.

La ***Hollande*** devint aussi une monarchie (5 juin), donnée à un autre frère de Napoléon, ***Louis Bonaparte***, qui avait épousé Hortense Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine.

III. — Quatrième coalition. — Campagne de Prusse (1806-1807).

785. — La Prusse; victoire d'Iéna (14 octobre 1806). — La Prusse n'avait pas bougé depuis 1795. Jalouse de la puissance de la France, elle écouta les propositions de l'*Angleterre* et forma avec la ***Russie*** la ***quatrième coalition*** (1806).

Enorgueillis des souvenirs de Frédéric II, les Prussiens crurent avoir raison des Français : à eux seuls était réservé l'honneur d'en remontrer aux jeunes maréchaux d'un tout jeune empereur. La reine *Louise* surtout excitait son époux et paradait aux revues. Le roi n'attendit même pas l'arrivée des armées russes et somma Napoléon, par une note hautaine, de retirer toutes ses troupes au delà du Rhin. L'empereur n'en acheva même pas la lecture : « On nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8 octobre, dit-il à Berthier, son chef d'état-major, jamais un Français n'y a manqué. Mais comme on dit qu'il y a une belle reine qui veut être témoin du combat, soyons courtois et marchons sans nous coucher pour la Saxe. »

Napoléon lance de nouveau sa grande armée en Allemagne. L'armée prussienne est devancée et débordée. Elle ne peut même revenir sur Berlin sans livrer bataille. Celle-ci s'engage à ***Iéna*** (14 octobre). Une moitié de l'armée prussienne est écrasée par Napoléon.

LECTURE N° 83.

Napoléon à Iéna. — En quelques semaines, Napoléon réussit à se placer entre Berlin et l'armée prussienne, et obligea celle-ci à livrer bataille sur les bords de la Saale, affluent de l'Elbe. Du plateau abrupt d'*Iéna* on a signalé à l'empereur de nombreuses colonnes ennemies. Il croit tenir toute l'armée de Prusse. Il apprécie l'excellente situation du plateau d'Iéna, forteresse naturelle, qui sera un excellent appui. Pendant la nuit du 13 au 14 octobre, il fait camper sa garde sur ce plateau où quelques bataillons pouvaient à peine se déployer. On amène l'artillerie par des chemins impraticables. L'empereur lui-même, un falot à la main, éclaire les travailleurs et dirige cette opération. Il est redevenu simple officier d'artillerie. Le matin, un épais brouillard couvre au loin la campagne. Mais Napoléon sait où se trouve l'ennemi, qui, se voyant atteint, prend ses dispositions de combat. Il parcourt les rangs et lance à ses soldats quelques-unes de ces paroles qui les remplis-

saient de confiance : « Soldats, dit-il, l'armée prussienne est coupée comme celle de Mack l'était à Ulm, il y a un an. Cette armée ne combat plus que pour se faire jour et pour regagner ses communications. Le corps qui se laisserait percer, se déshonorerait. Ne redoutez point cette célèbre cavalerie ; opposez-lui des carrés hérissés de baïonnettes. »

Peu à peu l'armée descendit des plateaux, sortit des ravins ; le brouillard se dissipa et un éclatant soleil d'automne fit briller de part et d'autre des forêts de baïonnettes. Au moment où l'action allait commencer, Napoléon, passant rapidement devant les bataillons de sa garde qui frémissaient d'impatience, entendit ces mots : « En avant ! » — « Qu'est-ce ? s'écria-t-il d'une voix sévère, ce ne peut être qu'un jeune homme sans barbe qui veut préjuger ce que je dois faire : qu'il attende d'avoir commandé dans vingt batailles rangées avant de prétendre me donner des avis. »

En quelques heures Lannes, Augereau, Soult, puis Ney et Murat mirent les Prussiens en pleine déroute. Pas un régiment ne demeura entier (14 octobre 1806). Le vieux duc de Brunswick, celui qui, en 1792, avait envahi la France, presque tous ses lieutenants furent tués et le roi de Prusse s'échappa à grand'peine.

786. — Victoire d'Auerstædt (14 octobre). — Le même jour, un des plus fermes lieutenants de Napoléon, le maréchal ***Davout***, à trois lieues de là, écrasait l'autre moitié de l'armée prussienne à ***Auerstædt***. Les troupes françaises se lancent dans toutes les directions, ramassent des prisonniers par milliers. Tous les corps prussiens isolés, flottants, furent enveloppés et obligés de mettre bas les armes.


Davout (1770-1823).

Toutes les places fortes capitulèrent. « Puisque vous enlevez les places avec de la cavalerie, écrivait Napoléon à Murat, je n'ai plus qu'à licencier mes ingénieurs et à fondre ma grosse artillerie. » Le 25 octobre, les Français entraient à ***Berlin*** et Napoléon, à Potsdam, prenait l'épée de Frédéric II. *En un mois la Prusse était conquise.*

787. — Victoires d'Eylau et de Friedland (1807). — Napoléon court en *Pologne*. Ce malheureux pays avait été ***partagé*** entre la ***Prusse***, la ***Russie*** et l'***Autriche***. Napoléon le délivre en partie, mais n'ose rétablir ce royaume.

Les Russes arrivent malgré l'hiver. Napoléon se porte contre eux et leur livre bataille près d'***Eylau***, en Prusse (6 février 1807). La neige tombait et aveuglait les deux armées. La cavalerie française, entraînée par ***Murat***, fit des charges furieuses ; la victoire fut assurée, mais chèrement achetée.

Les Russes, opiniâtres, reviennent avec des forces plus considérables. L'empereur *Alexandre Ier* est à leur tête. Mais Napoléon frappe un coup décisif à ***Friedland*** (14 juin 1807). La déroute des Russes est complète.

788. — L'entrevue et la paix de Tilsitt. — Alexandre cède alors et demande la paix. A ***Tilsitt*** (8 juillet 1807) les deux empereurs se réconcilient dans une entrevue sur un radeau construit au milieu du Niémen, et en présence des deux armées rangées le long des rives.

L'empereur Alexandre renonçait à une *partie de la Pologne* et s'engageait à *fermer ses ports aux Anglais*, mais il ne put adoucir Napoléon pour le roi de Prusse. Celui-ci ne recouvra qu'une partie de ses États, au delà de l'Elbe, et toutes ses forteresses demeurèrent entre les mains des Français. Une lourde contribution lui fut imposée avec défense d'entretenir une armée de plus de 40 000 hommes.

De la *Hesse-Cassel*, d'une partie du *Hanovre* et des possessions prussiennes dans la vallée du Rhin, Napoléon forma, pour son plus jeune frère, ***Jérôme***, un nouveau royaume dit de ***Westphalie*** (capitale Cassel). En même temps, Napoléon reconstituait à moitié la Pologne sous le nom de ***grand duché de Varsovie***, et il donna au duc de Saxe le titre de *roi* avec le gouvernement de cette demi-Pologne.

IV. — Guerre d'Espagne (1808).

789. — Le blocus continental. — Ne pouvant atteindre l'Angleterre, Napoléon avait imaginé de l'étouffer en détruisant son commerce. Dès son entrée à ***Berlin*** (21 novembre 1806), il avait déclaré *les Iles-Britanniques en état de* ***blocus***. On ne devait pas recevoir les marchandises anglaises. Celles qui seraient saisies devaient être brûlées. Napoléon voulait étendre cette interdiction au continent tout entier : c'était le ***blocus continental***.

790. — Conquête du Portugal. — Cette conception gigantesque entraîna Napoléon à des guerres qui ne furent plus défensives, mais des guerres de conquête et des entreprises injustes contre les nationalités : ce fut la cause de sa perte.

Pour rendre le blocus général, il fallait fermer aux Anglais le *Portugal*, l'*Espagne*. Napoléon envoie une armée conduite par *Junot*. La famille royale quitte *Lisbonne* et se réfugie au Brésil. *Les Français s'emparent du Portugal* (novembre 1807).

791. — Napoléon et l'Espagne. — L'Espagne était un pays plus vaste et plus difficile à occuper, Napoléon employa la ruse et la violence. Il intervint dans les querelles intimes de la famille royale. Le fils, ***Ferdinand***, était révolté contre le père, ***Charles IV***, que dominait un indigne favori, *Manuel Godoï*, décoré du titre pompeux de *prince de la Paix*. Napoléon attire Charles IV et Ferdinand à ***Bayonne***, les intimide et les oblige à abdiquer entre ses mains. Charles IV était si irrité contre Ferdinand, qu'il avait déclaré aimer mieux céder sa couronne à Napoléon qu'à son fils. L'empereur donne alors la couronne d'Espagne à son frère ***Joseph***, déjà *roi de Naples*, et nomme ***Murat***, son beau-frère, *roi de Naples*. Il change des rois comme des préfets.



Murat.

792. — Guerre d'Espagne (1808). — Les fiers Espagnols s'indignent. Napoléon ne va plus lutter seulement contre des rois, mais contre des peuples.

L'empereur brise l'effort des troupes espagnoles à ***Burgos***, *Espinosa*, *Tudela* (novembre 1808). Il entre à ***Madrid*** (4 décembre).

Il établit sur le trône son frère Joseph.

Mais les Anglais étaient descendus en Portugal et avaient contraint l'armée de Junot à évacuer ce pays. Ils pénétraient en Espagne. Napoléon marcha contre eux : ils ne l'attendirent pas et se mirent en retraite. L'empereur ne put s'attacher à détruire cette armée, car il apprenait qu'une nouvelle coalition le menaçait et il dut, frémissant, quitter l'Espagne.

Il laissait son œuvre inachevée, et cette guerre d'Espagne n'allait point finir. Déjà la résistance acharnée des Espagnols au siège de ***Saragosse*** (décembre 1808 à février 1809) avait montré avec quelle énergie ils entendaient repousser l'invasion étrangère. L'Espagne devint alors comme un puits sans fond où s'engloutissaient les bataillons.

V. — Cinquième coalition. Nouvelle guerre d'Autriche (1809) : Essling et Wagram.

793. — Bataille d'Essling (20-21 mai 1809). — L'Autriche, voyant Napoléon embarrassé au delà des *Pyrénées*, avait reformé avec l'Angleterre une ***cinquième coalition*** et remis en mouvement ses troupes (1809). Ses armées envahirent le royaume de

Bavière. Napoléon n'hésita pas alors à quitter l'Espagne. Il accourut en Allemagne. Par la rapidité avec laquelle il transporta ses troupes, il déconcerta les généraux autrichiens; il les battit (22 avril) à *Eckmühl*, à *Ratisbonne* (villes de Bavière). Pour la seconde fois, il entre à ***Vienne*** (12 mai 1809).



Lannes (1769-1809).



Masséna (1758-1817).

L'armée autrichienne pourtant ne s'était pas éloignée : elle se fortifiait à quelques lieues de la capitale, sur la rive gauche du Danube. Napoléon tente le passage du fleuve en s'aidant de l'île *Lobau*. Il refoule les Autrichiens à ***Essling*** (20-21 mai 1809), où s'illustra l'intrépide ***Masséna***, et où périt le bouillant maréchal ***Lannes***.

Mais le Danube grossi a emporté des ponts. Napoléon ne peut compléter sa victoire et rappelle ses troupes sur la rive droite du fleuve (21-22 mai).

794. — **Victoire de Wagram (6 juillet 1809).** — L'Europe anxieuse croit à un arrêt de la fortune du conquérant. Napoléon ne songe au contraire qu'à triompher du Danube. Il fait reconstruire des ponts inébranlables, une autre armée vient le rejoindre, amenée d'Italie par son beau-fils le prince *Eugène*. Le 5 juillet, les Français débouchent de nouveau de l'île Lobau, et engagent la fameuse bataille de ***Wagram*** (6 juillet). Avant que l'ennemi ait pu faire plier les divisions françaises laissées à la garde des ponts, Napoléon s'est emparé des hauteurs voisines : il dirige contre le centre de l'armée autrichienne une formidable batterie de quatre-vingts canons et l'écrase; à trois heures la victoire des Français est complète. Les Autrichiens avaient perdu 31 000 hommes, tués, blessés ou prisonniers.

L'empereur d'Autriche renonça, par la paix de ***Vienne***, à des territoires, en Carinthie, en Croatie et en Istrie, contenant plus de *trois millions* d'âmes. Ces territoires, réunis à la Dalmatie que la France avait acquise à la paix de Presbourg, furent annexés à l'empire français, qui eut ainsi une partie des rivages de la mer Adriatique sous le nom de *Provinces illyriennes*.

795. — **Réunion de Rome à la France (juin 1809).** — Napoléon venait de réunir à la France (juin 1809) les ***Etats du pape***, parce que Pie VII refusait de se prêter à sa politique. L'Empereur

le fit même enlever de Rome et le retint captif à Savone, puis au château de Fontainebleau.

796. — Réunion de la Hollande à la France. — En Hollande, le roi Louis, prenant en pitié les souffrances de son peuple, n'appliquait pas avec rigueur le blocus continental. Napoléon détrôna son frère et annexa *la Hollande à la France*, la divisant en départements et la plaçant sous la main rude de ses préfets (9 juillet 1810).

797. — Divorce de Napoléon et de Joséphine (10 déc. 1809); mariage avec Marie-Louise (avril 1810); naissance du roi de Rome (20 mars 1811). — L'Europe entière, sauf l'Angleterre, s'inclinait devant la grandeur de Napoléon. Cette puissance, l'empereur entendait la conserver et la léguer. Or, il n'avait point d'héritier de son sang, et son mariage avec *Joséphine de Beauharnais* demeurait stérile. Quelle que fût son affection pour le prince Eugène, il ne voulut point le déclarer son héritier. Il résolut de faire casser son mariage avec Joséphine (décembre 1809) et de contracter une nouvelle union.

Napoléon songea à demander la main d'une princesse russe. Les lenteurs ou, pour mieux dire, les exigences de la Russie détournèrent l'empereur de cette alliance. Il se retourna vers l'Autriche, où au contraire il trouvait un vif empressement à écouter ses propositions. Le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse *Marie-Louise* fut aussitôt conclu que négocié, et célébré à Paris le 2 avril 1810.

Les vœux de l'empereur qui avait si ardemment désiré un héritier furent comblés. Le 20 mars 1811, il lui naquit un fils, qui reçut le titre de *roi de Rome*. Napoléon ne prévoyait pas que ce fils, dont la naissance fut annoncée par le canon sur les bords de la Seine, du Rhin, de l'Elbe, du Tibre et du Tage, ne venait au monde que pour vivre sans couronne et sans famille, sans liberté même, et s'éteindre jeune, en 1832.

VI. — L'Empire français en 1810. Le régime impérial.

798. —Les départements français. — L'Empire français débordait bien au delà des limites naturelles de l'ancienne Gaule. Il comprenait alors : 1° l'ancienne France; 2° la Belgique, la Hollande, les provinces du Rhin; une partie de l'Italie et le nord de l'Allemagne jusqu'à l'Elbe. Des noms nouveaux étaient introduits

dans la géographie de la France : *Bouches-de-la-Meuse*, *Bouches-de-l'Escaut*, *Bouches-du-Rhin*, *Bouches-de-l'Elbe*. Rome, Hambourg, étaient gouvernés par des préfets de Napoléon. L'Empire français comptait **cent trente** départements.

De l'empire dépendaient encore directement les **provinces illyriennes**, au nombre de *sept*, qui longeaient la côte orientale de la mer Adriatique.

En dehors de l'empire venaient les royaumes vassaux : 1° le **royaume d'Italie** (le nord et l'est de la péninsule), dont le prince *Eugène de Beauharnais* n'était que le vice-roi ; 2° le royaume de **Naples** (midi de la péninsule), donné à Joseph, puis à *Murat* ; 3° en Allemagne la **Confédération du Rhin** qui comptait quatre *royaumes* : **Westphalie** (gouvernée par un frère de Napoléon, *Jérôme*) ; **Wurtemberg**, **Bavière**, **Saxe** ; cinq *grands-duchés* : **Varsovie**, **Berg**, **Bade**, **Francfort**, **Wurzbourg** ; vingt-trois *duchés* et *principautés*. La Confédération du Rhin comprenait une population de vingt millions d'Allemands et pouvait fournir comme appoint aux armées de Napoléon 150 000 hommes.

La *Suède* demandait un maréchal français, *Bernadotte*, comme héritier de la famille royale.

La *Prusse*, longtemps occupée par des garnisons françaises, n'existait que par le bon vouloir de Napoléon ; l'*Autriche* venait d'entrer aussi, par une alliance intime, dans le système de l'Empire français.

799. — La cour impériale. — Napoléon avait reconstitué une vraie cour monarchique. Il se considérait même comme supérieur aux autres souverains. Il voulait les étonner, les éblouir par l'éclat de sa cour. Sans doute ses rudes maréchaux étaient embarrassés, aux Tuileries, dans leurs costumes de cour ; mais, à côté d'eux, nombre d'anciens nobles remettaient en honneur les révérences, les politesses, les flatteries des cours d'autrefois. Les femmes surtout, les princesses de la famille impériale entre autres, s'appliquèrent par le luxe de leurs toilettes, leur fièvre du plaisir, leur goût pour les lettres, les arts, la musique, à relever le ton de ces réunions trop militaires. Le second mariage de Napoléon avec Marie-Louise ramena encore aux Tuleries plus de représentants des anciennes familles et la splendeur de la cour de Napoléon dépassa de beaucoup celles des empereurs et des rois qui l'avaient dédaigné.

800. — Puissance absolue de Napoléon. — Napoléon était alors à l'apogée de la puissance et de la gloire. Rien ne résistait plus à ses volontés. Sa police le renseignait sur tout ce qui se

passait dans les parties les plus reculées de son empire, et, au milieu des plus graves préoccupations de la guerre, il surveillait d'un œil attentif les affaires des moindres communes. Des champs de la Moravie ou de la Pologne, il gouvernait son empire comme s'il eût été à Paris. Il centralisa si fortement l'administration inté-



Une fête à la Cour de Napoléon.

rieure, que depuis un siècle les gouvernements qui se sont succédé ont tous plus ou moins imité sa manière.

801. — Administration de Napoléon ; les Codes ; les finances. — Les cadres dans lesquels étaient répartis les fonctionnaires de tout ordre et de tout degré, restèrent tels que les avait établis le Premier Consul, et devaient survivre à toutes les révolutions successives. Mais il fallait achever les Codes compléments du Code civil : Napoléon fit terminer le *Code de procédure civile* (1806), le Code d'*instruction criminelle* (1808), le ***Code pénal*** (1810) qui conserva encore des traces de la vieille législation trop inhumaine, le ***Code de commerce*** (1808), l'un des plus sages monuments législatifs de cette époque. Napoléon perfectionna le système financier en plaçant des percepteurs dans toutes les communes importantes et brava les préjugés populaires en ajoutant aux *contributions directes* les ***contributions indirectes***, c'est-à-

dire celles que payent les marchands ou fabricants et que les contribuables ne payent qu'indirectement dans le prix plus élevé des objets de consommation.

802. — L'Instruction ; l'Université (1806). — Napoléon, dès le Consulat, avait organisé l'enseignement. Mais il fallait former un personnel qui pût se vouer à la tâche laborieuse de l'éducation, une sorte de corporation laïque. L'*Université impériale* fut créée par les décrets des 10 mai 1806 et 17 mars 1808. Elle avait le *monopole* de l'enseignement.



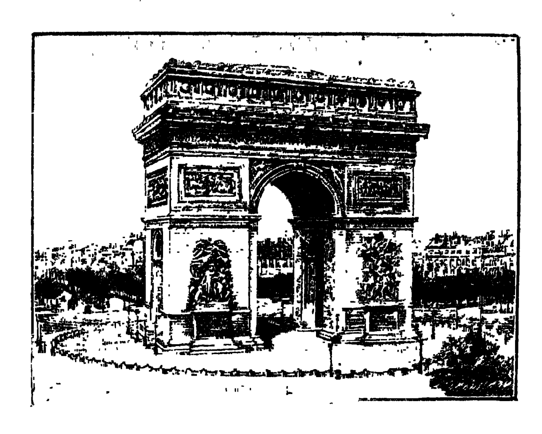
Colonne Vendôme haute de 44 mètres.

Un bas-relief en spirale, composé de 425 plaques provenant des canons ennemis, rappelle la campagne de 1805.

803. — Les travaux publics. — Même au temps de Louis XIV et de Colbert les travaux publics n'avaient point reçu une telle impulsion : routes, canaux, ports, en France et dans les pays soumis, étaient l'objet d'allocations considérables. Disposant de l'or de l'Europe, Napoléon ne craignait pas de l'enfouir dans des travaux productifs, qui, continués après lui, ont renouvelé la face de la France et de l'Europe. De larges routes franchirent le Simplon, le Mont-Cenis, le Mont-Genèvre. La fameuse digue de Cherbourg, commencée sous Louis XVI, était continuée. L'empereur dotait Paris de quartiers neufs, alignés, élégants. Il fit construire des quais, déblayer des places, percer la rue rectiligne de *Rivoli* avec des maisons à arcades. On éleva l'arc de triomphe du *Carrousel*, on commença le gigantesque arc de triomphe de l'*Étoile*. La colonne *Vendôme* fut forgée avec le bronze des canons ennemis. Milan, Turin furent ornés de monuments ou utiles ou somptueux. Napoléon ranimait la prospérité du port d'Anvers, et sa sollicitude, grandissant avec ses ambitions, s'étendait à Hambourg et à Rome.

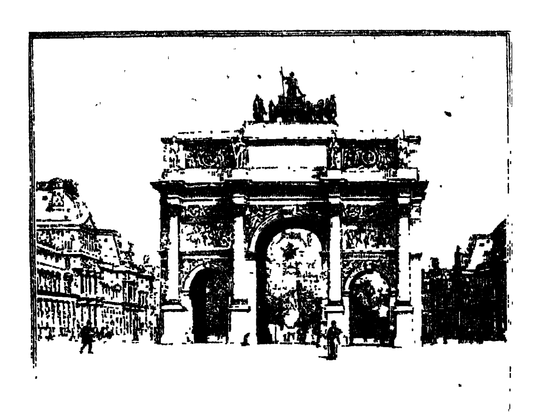
804. — L'industrie ; les métiers de Jacquard ; les manufactures. — Napoléon développa le travail national en promettant des récompenses aux inventeurs de procédés nouveaux. Il demanda aux savants de chercher à remplacer le sucre de canne par le *sucre de betterave* ; grande source de richesse.

Sous le Directoire, en 1798, la France avait eu le spectacle



Arc de triomphe de l'Étoile (état actuel).

Commencé en 1806, terminé sous Louis-Philippe De magnifiques groupes de reliefs le décorent, entre autres celui dit de la *Marseillaise*, par Rude.



Arc du Carrousel (état actuel).

Cet arc était surmonté d'un quadrige fameux enlevé à Venise et qui a été repris en 1814 par les alliés. On l'a remplacé par une imitation.

d'une première *exposition de l'industrie*; mais on n'avait pu alors réunir que 210 exposants; à l'exposition de 1801 il y en eut 1422.

Napoléon encouragea ***Jacquard*** (1752-1834), le célèbre inventeur du métier perfectionné pour tisser la soie. L'art de filer le coton n'était point pratiqué en France : ***Richard-Lenoir*** établit des manufactures qui prospérèrent. ***Oberkampf*** fonda la célèbre manufacture de *Jouy*, près Paris, et popularisa la fabrication des *toiles peintes*. Il fut, en 1806, décoré de la propre main de l'Empereur et obtint, en 1810, le grand prix décennal.

En même temps, ***Carcel***, horloger de Paris, inventait la lampe qui porte son nom. ***Bréguet*** perfectionnait l'horlogerie. *Ternaux* introduisit en France les chèvres du Thibet et fonda de grands établissements pour la fabrication des châles. *Lasteyrie* s'occupa à la fois d'agriculture et d'industrie : il fut un des premiers à importer les moutons mérinos et c'est lui qui, en 1814, établit la première *lithographie*.

LECTURE N° 84.

Les fêtes. — Afin de stimuler l'activité de l'industrie et du commerce, l'empereur voulait des fêtes. Les occasions de réjouissances ne manquaient pas : le sacre, les annonces de victoires, le jour de la naissance de l'empereur, le 15 août. En 1807, après Tilsitt, la garde impériale fit dans Paris une entrée triomphale; les troupes venues par la route du Nord et la rue Saint-Denis, vinrent passer sous l'arc du Carrousel et déposer leurs aigles aux Tuileries. Un immense banquet leur fut servi, aux frais de la ville de Paris, dans les Champs-Elysées. Le Sénat leur donna également une fête et ces héroïques soldats eurent ainsi quelque temps de répit dans leur course folle qui allait recommencer à travers l'Europe.

Le costume. — Les costumes des grands dignitaires, des ministres, des hauts fonctionnaires, rappelaient les riches habits des nobles du XVIIIe siècle, par les broderies, les ors, les cravates de dentelles, les gilets ornés, les culottes de velours, de satin, les bas de soie. Les dames portaient des robes à longue taille auxquelles s'ajustait un riche et majestueux manteau de cour. Moins longues à la ville, les robes à demi-queue étaient couvertes par une tunique fixée à une ceinture à fermoir; pardessus des corsages très courts, on jetait une écharpe en fichu sur les épaules; on se coiffait de capotes ou de bonnets noués en marmottes, de coiffes de mousseline à la *Vestale*.

Pour les hommes, le contraste entre le costume officiel ou de cour et le costume de ville rappelait qu'on sortait d'une crise où avait triomphé l'esprit d'égalité. Les vêtements, de couleur sombre, étaient

étriqués, fermés : une certaine recherche s'affichait cependant par les gilets brodés à fleurs, les boutons de métal garnissant l'habit ou frac, les jabots plissés, les coiffures à queue. Les chapeaux étaient des plus disgracieux ou démesurément grands, à claque et se pliant à volonté, de manière à être mis sous le bras, ou ronds et évasés par le haut.

805. — L'absolutisme impérial. — L'œuvre administrative, financière, économique de Napoléon ne pouvait dissimuler son *absolutisme* plus réel que celui de Louis XIV. Napoléon en vint à ne plus tenir compte des intérêts particuliers : entraîné à des projets de plus en plus vastes et à de folles conceptions, il s'irritait des résistances qui, retardant sa marche trop rapide, l'eussent sauvé lui-même. La *liberté de discussion* n'existait plus : le Sénat et le Corps législatif ne trouvaient que des paroles louangeuses pour le vainqueur de l'Europe. La conscription devenait un véritable fléau et l'on compta jusqu'à cinquante mille réfractaires.

La *liberté individuelle* n'avait plus de garanties. Napoléon exilait arbitrairement, comme Louis XIV. La *liberté de la presse* subsistait encore moins.

Enfin la *liberté commerciale*, complètement détruite à l'extérieur, ne tarda pas à être restreinte à l'intérieur. En 1811 une récolte de grains insuffisante fit monter le prix du pain. Napoléon voulut approvisionner lui-même Paris et en vint jusqu'à fixer, à l'instar de la Convention, un *maximum* pour le prix des grains. Pressé d'exécuter toutes ses entreprises, il croyait qu'on lui pardonnerait le sacrifice de toutes les libertés en faveur de la gloire et de la richesse qu'il assurait à la France.

VII. — Les lettres, les sciences et les arts.

806. — L'école littéraire nouvelle. — Napoléon voulait de fortes études, il aurait désiré susciter des poètes, des écrivains : il rêvait pour son règne une gloire littéraire égale à celle du règne de Louis XIV. « Si Corneille eût vécu de mon temps, disait-il encore, je l'aurais fait prince. » Mais il entendait une littérature disciplinée.

Or, les chefs-d'œuvre ne naissent point sur l'ordre d'un général, fût-il victorieux de l'Europe. Les poètes, sans inspiration et sans flamme, se traînaient dans l'imitation des pièces légères du XVIIIe siècle. Mais une école nouvelle, se rattachant à Jean-Jacques Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre, cherchait son inspiration dans la nature et dans les sentiments les plus élevés du

cœur de l'homme. La littérature du XIXe siècle débutait avec des écrivains originaux tels que l'enthousiaste ***Chateaubriand***[1] et ***Mme de Staël*** qui refusaient de se laisser enchaîner aux liens dorés de Napoléon : ces deux écrivains se déclaraient même ses ennemis et il les persécuta. Chateaubriand, Mme de Staël furent contraints, pendant presque tout son règne, à vivre dans l'exil.

807. — Les sciences. — Le règne de cet empereur, membre de l'Institut, fut l'époque où les sciences commencèrent ces progrès étonnants qui ne se sont pas arrêtés depuis. C'étaient les mêmes hommes qu'à la fin du XVIIIe siècle, mais plus mûrs et mêlés à quelques noms nouveaux : les mathématiciens ***Laplace***, ***Lagrange***, ***Monge***; les chimistes ***Fourcroy*** et ***Berthollet***; les naturalistes ***Haüy***, ***Georges Cuvier***; les physiciens ***Geoffroy-Saint-Hilaire***, ***Gay-Lussac***. Napoléon traita mieux les savants que Louis XIV les poètes. Presque tous furent sénateurs ou barons.

Les sciences furent appliquées à perfectionner l'industrie. ***Chaptal*** (1756-1832) fabriqua de l'alun, du salpêtre, des ciments, établit un atelier de teinture de coton en rouge d'Andrinople, et naturalisa dans le Midi la soude d'Alicante.

Les expériences des aérostats continuaient. En 1804, *Biot* et *Gay-Lussac* tentaient une heureuse ascension. En août 1803, ***Fulton*** essaya un *bateau à vapeur* sur la Seine. Malheureusement la commission à laquelle Napoléon le renvoya ne sut pas apprécier l'importance de sa découverte, que son auteur porta en Amérique.

808. — Les arts. — Les artistes se ressentirent autant que les savants de la libéralité impériale. ***Louis David***[2] ramena l'école française à l'étude féconde de l'antique. Déjà célèbre par son *Bélisaire* et ses *Horaces* lorsque la Révolution éclata, il fut le peintre de ses grandes scènes en même temps qu'un de leurs acteurs passionnés. Napoléon, empereur, nomma David son premier peintre, et celui-ci composa les vastes toiles de *Bonaparte au mont Saint-Bernard*, du *Couronnement*, de la *Distribution des aigles*. A la tête des élèves de David se distinguèrent ***Antoine Gros***[3], ***Gérard***[4].

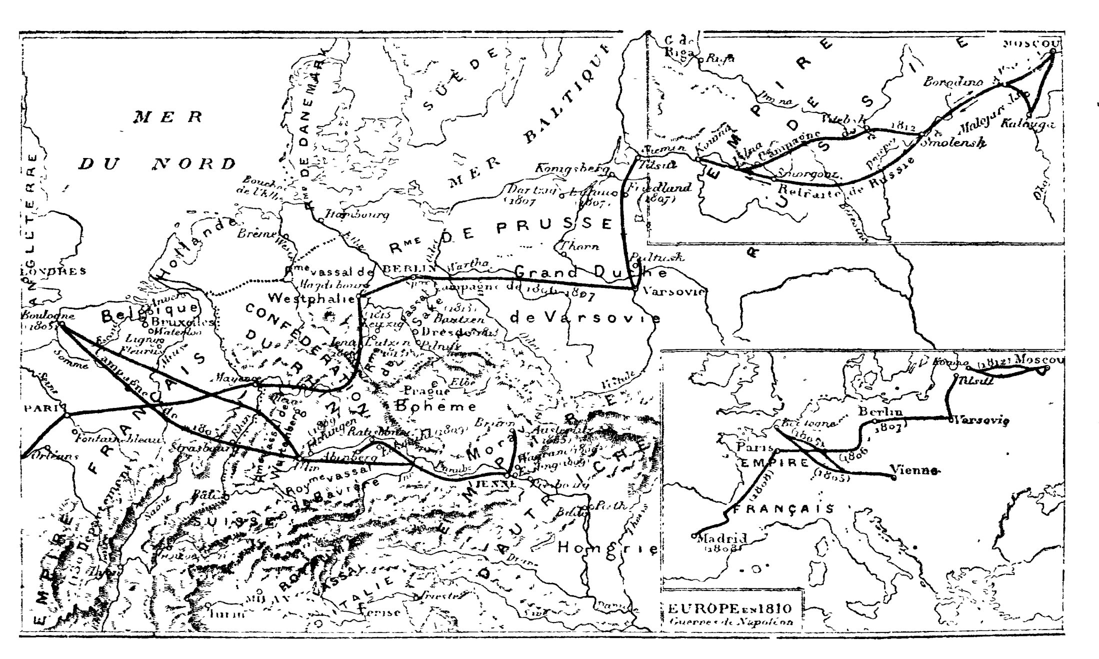
1. *Chateaubriand* (1768-1848), âme noble, ardente, contribua au réveil du sentiment religieux en exaltant les beautés morales du christianisme dans un livre éloquent : *le Génie du christianisme*. Poète en prose, il composa une touchante épopée : *les Martyrs*.

Mme de Staël (1766-1817), fille du financier Necker, élevée dans des idées libérales, s'en inspira dans ses écrits animés et élégants. Elle révéla à la France, dans un livre de voyage, un pays qu'on ne comprenait point encore l'*Allemagne*.

2. Louis David (1748-1825).

3. Antoine Gros (1771-1835).

4. Gérard (1770-1837).



Carte générale pour les guerres de Napoléon Iᵉʳ.

Guérin et *Prud'hon* se tenaient en dehors de cette école historique, et ne peignaient que des sujets antiques ou d'imagination. Du reste ce n'était, pour ainsi dire, que le début de la grande école artistique du XIXe siècle.

VIII. — Causes de la chute de Napoléon. La Campagne de Russie (1812).

809. — La domination napoléonienne en Europe. — Ébloui de sa grandeur, Napoléon voulut encore monter plus haut. Il espérait réaliser la monarchie universelle. Or, quel que fût son génie, il ne pouvait y réussir avec des nations déjà aussi fortement constituées que celles de l'Europe. Ce fut là sa grande faute, celle qui l'entraîna à toutes les autres. Les causes de sa chute furent donc : 1° son ambition démesurée; 2° son absolutisme qui l'empêchait d'écouter les plus sages avis: 3° la *guerre d'Espagne*, qui absorbait une partie de ses meilleures troupes; 4° la guerre engagée contre la *Russie* sans que la guerre d'Espagne fût terminée.

810. — La guerre de Russie. — Il n'y avait, en 1812, à vrai dire, que trois États puissants en Europe : l'*Angleterre*, maîtresse de la mer; la *Russie*, qui possédait l'Europe orientale; l'*Empire français*, qui possédait ou dominait l'Europe occidentale. C'était, pour Napoléon, trop de deux maîtres de l'Europe, il voulait être le seul. La Russie n'exécutait qu'à moitié le blocus continental.

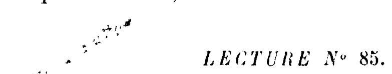
Napoléon, dont les armements formidables révélaient bien la pensée, part pour l'Allemagne et se montre à Dresde dans toute sa puissance (mai 1812); il s'y rencontre avec l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et tous les rois ses vassaux. La Russie n'est pas intimidée; la guerre est inévitable.

De même qu'il avait contraint les peuples d'Europe à prendre part à sa lutte contre l'Angleterre, de même Napoléon les entraîne, malgré eux, dans sa guerre contre la Russie. Il marche vers le Niémen, à la tête de 500 000 hommes : Français, Prussiens, Autrichiens, Saxons, Bavarois, Wurtembourgeois, Westphaliens, Hollandais, Italiens. Au fond, sous l'impulsion violente d'un conquérant, c'est l'Occident qui se lève, à son tour, contre l'Orient, d'où sont venues tant d'invasions.

811. — Les Français en Russie; prise de Smolensk (18 août 1812). — A la tête de 325 000 hommes dont 155 555 Français, Napoléon franchit le *Niémen*, à Kovno, le 24 juin. Dès la première marche, il renverse entièrement le plan de campagne des

Russes, coupe leur armée en deux, les oblige d'abandonner leur ligne d'opérations, leurs magasins, leur camp retranché, leurs communications, et de livrer sans bataille toute la *Lithuanie* (28 juin). A *Witepsk* (27 juillet), les généraux russes réunis viennent pour l'attaquer; ils sont repoussés. Napoléon marche sur *Smolensk.* Le général Barclay de Tolly se hâta de secourir cette ville, et la défendit énergiquement avec 80 000 hommes (17 août 1812). Vaincus, les Russes se retirèrent pendant la nuit en incendiant la ville, triste marque du caractère qu'ils entendaient donner à la guerre (carte, p. 597).

812. — Bataille de la Moskova (7 septembre 1812). — Le tsar, cependant, ne voulait pas livrer Moscou sans affronter une bataille que ses soldats eux-mêmes réclamaient. Il remplaça Barclay de Tolly par le vieux Kutusoff, et l'armée russe attendit l'armée française sur les bords de la ***Moskova***, où Napoléon remporta une de ses plus difficiles, mais décisives victoires (7 septembre 1812).



LECTURE N° 85.

La journée de la Moskova. — L'armée russe était rangée sur des collines qui formaient un demi-cercle de deux lieues de développement, et protégée par une grande redoute au centre, par plusieurs redans sur sa gauche; sa droite était couverte par des escarpements hérissés d'artillerie et par la Kolocza, cours d'eau qui se jette dans la Moskova. La bataille fut terrible (7 septembre), car 270 000 hommes s'y heurtèrent; 1000 pièces de canon tonnaient les unes contre les autres.

Jamais on ne s'était trouvé au milieu d'un pareil feu. Les généraux tombaient. Seuls Ney et Murat semblaient invulnérables et étonnaient par leur intrépidite des soldats qui pourtant les connaissaient bien. Murat soutint au milieu des carrés de Friant une charge redoutable des Russes. « Soldats de Friant, s'écria-t-il, vous êtes des héros! » Napoléon, voulant en finir, ordonna au prince Eugène d'enlever la grande redoute et d'ôter à l'ennemi, à moitié battu sur sa gauche, ce précieux point d'appui. Ce fut une des actions décisives et aussi un des moments solennels de la journée. C'est la cavalerie qui est chargée d'enlever ce mamelon hérissé d'artillerie. Les cuirassiers viennent de perdre le général Montbrun. Caulaincourt le remplace. « Il faut, lui dit Murat, entrer dans la redoute. — Vous m'y verrez tout à l'heure, mort ou vivant », et il part entraînant à sa suite ses magnifiques escadrons, sous un feu terrible. Les cuirassiers gravissent le mamelon, « qui semble alors une montagne de fer mouvante », tournent la redoute, arrivent à la gorge, et y pénètrent décimés par une fusillade meurtrière qui enveloppe le général Caulaincourt parmi les victimes. Les troupes du prince Eugène arrivent de leur côté, la redoute demeure en notre pouvoir.

Les Russes, dès lors, sont refoulés sur toute la ligne, mais leurs masses se tiennent serrées sous la mitraille, ne pouvant pas avancer et ne voulant pas reculer. La nuit vint protéger leur retraite.

L'empereur aurait pu rendre la victoire plus complète s'il eût fait donner sa garde, que ses maréchaux réclamèrent à plusieurs reprises. « Si j'ai une seconde bataille demain, répondait Napoléon, avec quoi la livrerai-je? » La faute, c'était la guerre elle-même, dont la témérité le forçait à des excès de prudence qui lui étaient peu familiers.

813. — Entrée à Moscou (14 septembre 1812); l'incendie (16 septembre). — Cette victoire éclatante, bien qu'elle eût coûté cher, ouvrait la route de Moscou: l'armée se dirigea vers cette fameuse capitale. Le 14 septembre elle dépassa la dernière hauteur qui lui dérobait la vieille cité russe. Moitié européenne, moitié asiatique, demi-orientale et demi-grecque, Moscou, ville immense, sur la limite de la civilisation et de la barbarie, offrait le mélange le plus singulier de palais, d'églises, de dômes dorés étincelants aux rayons d'un soleil d'automne, de jardins, de bosquets, de maisons aux toits brillants de couleurs variées, et de pauvres cabanes tartares. Mais l'enthousiasme ne fut pas de longue durée. A peine les Français occupaient-ils Moscou, que le gouverneur Rostopchin, qui avait fait évacuer la ville par la population et emmener les pompes, répandit des prisonniers et des forçats pour mettre partout le feu. Moscou, la cité sainte, ne fut durant trois jours qu'un immense brasier et les Français n'eurent plus qu'un monceau de ruines. Napoléon dût quitter le Kremlin et sortir de la ville en flammes.

814. — Retraite désastreuse (octobre-décembre 1812). — Cet acte sauvage qui fut l'œuvre de Rostopchin et que bien des Russes déplorèrent, n'en causa pas moins une profonde impression en Europe. Il ne compromettait en rien la situation de l'armée de Napoléon; ce fut l'empereur lui-même qui la compromit en espérant, malgré cette preuve de fanatisme, la prompte conclusion de la paix. Il engagea des négociations. Il perdit un temps précieux. Mais l'empereur Alexandre ne pensait qu'à le jouer, comptant sur son allié favori, l'hiver.

Cet allié fut plus fidèle encore qu'à l'ordinaire et plus énergique, comme s'il eût mesuré la puissance de son secours au péril de la Russie. L'hiver de 1812-1813 rappela presque les rigueurs de celui de 1709. L'armée française, qui partit le 15 octobre, ne tarda pas à se désorganiser, semant sa route de cadavres.

LECTURE N° 86.

La retraite de Russie ; la Bérézina — Dès le 23 octobre le mauvais temps commença. Le 9 novembre, la neige tomba. Le froid descendit jusqu'à 16, 18, 20 degrés. « L'hiver moscovite attaque nos soldats de toutes parts; il pénètre au travers de leurs légers vêtements et de leurs chaussures déchirées; leurs habits mouillés se gèlent sur eux;



Incendie de Moscou.
Napoléon sortant de la ville en flammes.

devant eux, autour d'eux, tout est neige; leur vue se perd dans cette immense et triste uniformité, l'imagination s'étonne : c'est comme un grand linceul dont la nature enveloppe l'armée! » (De Ségur.) Des lignes de cadavres marquaient les bivouacs. Depuis longtemps on laissait les canons faute de chevaux et, ce qui est le plus triste, les blessés. Presque toute la cavalerie était à pied. Les rangs étaient abandonnés, et une foule désarmée, souffrante, suivait les régiments qui conservaient encore quelque organisation et quelque discipline.

Le 26 novembre il fallut franchir un affluent du Dniéper, la *Bérézina,* qui charriait des glaçons et sur laquelle les pontonniers du général

Éblé jetèrent des ponts en travaillant au milieu d'une eau mortellement froide. Les troupes passèrent le 26 et le 27, mais la foule désorganisée qui les suivait, accrue des marchands et des vivandiers, occasionna l'encombrement des ponts, dont plusieurs se rompirent. La canonnade des Russes, se rapprochant, augmentait la panique, et ceux qui ne furent pas écrasés ou noyés tombèrent aux mains des cosaques : scènes douloureuses (28 novembre) qui sont restées trop célèbres sous le titre de *Passage de la Bérézina*.


Le maréchal Ney (1769-1815).

A *Smorgoni* Napoléon quitta l'armée (5 décembre) pour prévenir à Paris la nouvelle de son désastre, car il avait appris l'incroyable audace d'un général républicain, *Malet*, qui avait échoué en voulant renverser le gouvernement, mais pouvait trouver des imitateurs. Il traversa l'Allemagne incognito et arriva aux Tuileries (18 décembre) lorsqu'on commençait seulement à connaître quelque chose de l'horrible vérité. Après son départ, la retraite devint plus douloureuse encore. Le froid redoubla : il alla jusqu'à 28 degrés. Le 9 décembre l'armée atteignit Wilna, mais sans pouvoir s'y arrêter. Il fallut reculer jusqu'au Niémen, et c'est à peine si une poignée de soldats, débris d'une armée de 400 000 hommes, repassa le pont de Kovno, toujours protégée par l'héroïsme du maréchal Ney.

IX. — Sixième Coalition la campagne d'Allemagne (1813).

815. — Campagne d'Allemagne (1813); Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzig. — Les Français reculèrent d'abord du Niémen sur la *Vistule*. Les Russes les suivirent, la Prusse se souleva; il fallut se retirer sur l'*Oder* et sur l'*Elbe*. Une coalition nouvelle (la sixième et dernière) se forma, cette fois bien déterminée à renverser le géant. Bernadotte, maréchal de l'Empire, que Napoléon avait laissé nommer prince royal et héritier de la Suède, se joignit aux alliés qui lui promettaient son maintien. Le général Moreau revint des États-Unis pour aider de son expérience militaire les généraux alliés. Mais la force de la coalition était surtout dans l'enthousiasme des peuples soulevés. Napoléon avait entraîné toute l'Europe contre la Russie. En 1813, la Russie entraîna toute l'Europe contre Napoléon.

L'empereur cependant, par des prodiges d'habileté et d'activité, réussit à recomposer une armée de deux cent mille hommes

avec les troupes laissées en Allemagne et les conscrits de France; il les dirigea si bien, les anima tellement de son souffle, qu'il releva sa gloire à la journée de ***Lutzen*** (2 mai 1813). « Mes jeunes soldats, s'écriait-il avec orgueil, le courage et l'honneur leur sortaient par tous les pores! » A ***Bautzen*** (19 mai), nouvelle victoire, qui délivre la Saxe et rouvre à Napoléon la route de Berlin. Mais après l'armistice de *Pleiswitz* et d'inutiles négociations l'Autriche se joignit à la coalition. L'empereur François, ne tenant nul compte des sentiments de famille, s'unit aux ennemis de son gendre.

Napoléon ne se découragea point. Le 26 et le 27 août, il livra une grande bataille à ***Dresde*** (Saxe) et remporta une sanglante victoire. C'était un de ces coups fameux comme Iéna et Friedland, qui pouvait tout réparer. Le général Moreau avait été frappé à mort, au milieu de l'état-major de l'empereur de Russie, par un boulet. Mais les lieutenants de Napoléon, moins habiles, échouèrent dans plusieurs rencontres. Il fallut reculer.

Bientôt cent soixante mille Français se virent enveloppés à ***Leipzig*** par trois cent mille coalisés. Il y eut là une bataille de trois jours, soutenue héroïquement par les Français malgré la défection des Saxons qui, en pleine action, retournèrent leurs canons contre leurs alliés du matin; les étrangers ont appelé ces journées la *bataille des Nations* (16-19 octobre). Cette lutte acharnée épuisait les forces de Napoléon, qui dut reculer encore. Un pont brûlé trop tôt causa la perte de vingt mille hommes; le vaillant maréchal prince Poniatowski se noya dans l'Elster.

L'armée se repliait sur la France. A *Hanau*, des Autrichiens et des Bavarois voulurent barrer la route (30 octobre). On se fraya sur leurs corps un sanglant passage.

La France était déjà envahie au midi par le général *Wellington* et les Anglais, qui, à la suite de plusieurs campagnes, avaient finalement chassé d'Espagne les troupes de Napoléon.

X. — La campagne de France (1814).

816. — Campagne de France (1814). — Au mois de janvier 1814, trois masses énormes formant un total de 400 000 hommes et ayant un même nombre en deuxième ligne arrivent par la Hollande et la Belgique, la Lorraine et la Champagne, la Bourgogne. Elles convergent sur ***Paris.*** Napoléon avec quelques divisions de la garde et de nouvelles levées, à peine cinquante à soixante

mille hommes, frappe des coups rapides et se porte successivement contre chacune des armées ennemies. Il a retrouvé son activité d'Italie. Il triomphe à *Saint-Dizier*[1] (27 janvier), à *Brienne*[2] (1er février), à *Champaubert*[3] (10 février), à *Montmirail*[4] (11 février), à *Vauchamps*[5] (14 février), à *Mormant*[6] (17 février) et à *Montereau*[7] (18 février).

Ces coups terribles et répétés semblaient devoir assurer la paix, et un moment les souverains alliés avaient paru fléchir aux conférences de *Châtillon-sur-Seine*[8]. Mais Napoléon ne voulait pas entendre parler des propositions qu'on lui faisait : les limites de 1790. « Laisser la France plus petite que je ne l'ai reçue de la République : non, jamais ! » s'écria-t-il.

Cependant il ne pouvait soutenir toujours une lutte aussi inégale. Les combats deviennent de plus en plus difficiles, à *Craonne*[9] (7 mars), à *Laon*[10] (9 et 10 mars), à *Arcis-sur-Aube*[11] (20 mars). Les masses ennemies se rapprochaient de la capitale.

Napoléon songe alors à rallier les garnisons des places du Nord et de l'Est, à se refaire une armée de cent mille hommes, à se placer sur les communications des alliés, pour les enfermer entre son armée et les populations soulevées. En un mot il laisse les alliés libres de marcher sur Paris. Grande conception militaire qui ne pouvait aboutir, car Paris n'était pas fortifié.

817. — Bataille et capitulation de Paris (30-31 mars).— Les maréchaux Marmont, Mortier, Moncey ont à peine vingt mille hommes pour livrer sur les hauteurs qui dominent Paris une bataille par trop inégale. Avec les débris de leurs régiments et la garde nationale ils cherchent à arrêter deux cent mille coalisés qui approchent : ils défendent pied à pied Romainville, Pantin, la Villette, la Chapelle, Montmartre, où quelques canons seulement étaient en batterie. Le maréchal Moncey défend avec une rare intrépidité la barrière de Clichy. Paris est abandonné par la régente, Marie-Louise, et les ministres, Mortier et Marmont, noirs

1. Saint-Dizier, chef-lieu de canton (Haute-Marne).
2. Brienne-le-Château, chef-lieu de canton (Aube).
3. Champaubert, arrondissement d'Épernay (Marne).
4. Montmirail, chef-lieu de canton (Marne).
5. Vauchamps, arrondissement d'Épernay (Marne).
6. Mormant, chef-lieu de canton (Seine-et-Marne).
7. Montereau-Faut-Yonne, chef-lieu de canton (Seine-et-Marne).
8. Châtillon-sur-Seine, sous-préfecture (Côte-d'Or).
9. Craonne, chef-lieu de canton (Aisne).
10. Laon, chef-lieu du département de l'Aisne.
11. Arcis-sur-Aube, sous-préfecture (Aube).

de poudre, les habits troués par les balles, à bout de ressources, signent une capitulation par laquelle ils s'engagent à évacuer Paris avec les seize ou dix-huit mille hommes qui leur restent (31 mars). A ce moment même, Napoléon, averti, accourait par la rive gauche de la Seine avec une rapidité inouie : il n'était plus qu'à quelques heures de Paris, à *Fromenteau*[1], près de Juvisy, lorsqu'il rencontra les troupes qui évacuaient Paris. Il était trop tard.



Bataille de Paris. — La barrière de Clichy.

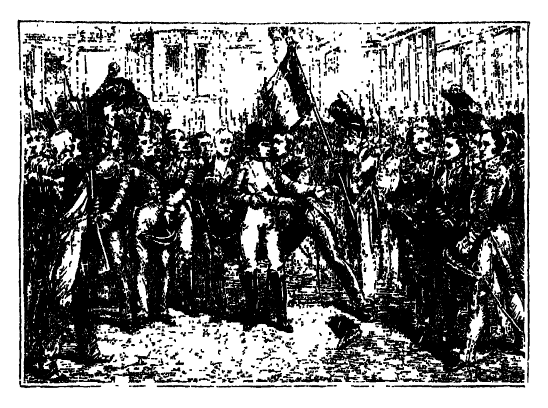
818. — Abdication de Napoléon (6 avril). — Alors le Sénat, nommé par Napoléon, composé d'hommes dont il avait fait la fortune et qui l'avaient flatté dans la prospérité, prononça la déchéance de l'Empereur (3 avril). C'était *Talleyrand* qui dirigeait cette révolution, Talleyrand ministre de Napoléon et créé prince de Bénévent.

Les généraux, las de tant de guerres, abandonnèrent l'empereur les uns après les autres. Marmont signa une convention secrète avec les alliés et livra la *ligne* de l'*Essonne* qui couvrait les troupes autour de Fontainebleau. On demanda à l'empereur son abdication. Il la donna enfin, plein de douleur (6 avril). Un traité lui assurait une liste civile et la souveraineté dérisoire de l'*île d'Elbe*.

Avant de partir, il composa, d'hommes et d'officiers de différents corps de la garde, un bataillon qui devait l'accompagner ; puis, dans la grande cour du Cheval Blanc au palais de Fontainebleau, il fit, aux régiments qui demeuraient, de touchants adieux. Il embrassa le général Petit et le drapeau au milieu de la plus profonde émotion. Puis il partit pour un exil qui, dans sa pensée, n'était point définitif (20 avril).

819. — Traité de Paris (avril-mai 1814). — Les Bourbons furent rétablis sur le trône. Un frère de Louis XVI, le comte de Provence, qui avait, depuis longtemps, pris le titre de *Louis XVIII* et appelait 1814 « la dix-neuvième année de son règne », vint régner effectivement et débarqua à Calais le 24 avril. Le *traité de*

Paris du 30 mai réduisait la France aux *limites de* 1792. Non seulement, les conquêtes de l'Empire étaient perdues mais aussi



Adieux de Napoléon à son armée dans la cour de Fontainebleau.

celles de la République, et la France se voyait enlever ses *limites naturelles*.

XI. — La première Restauration. Les Cent-Jours.

820. — Première Restauration des Bourbons ; la Charte de 1814. — Louis XVIII ne comprenait point le changement que vingt-cinq ans avaient apporté dans la condition et les mœurs de la société française. En vain avait-il par une charte *octroyée*, comme si c'eût été de sa part un don gracieux, établi un gouvernement constitutionnel. La famille royale et les anciens Ordres croyaient rentrer dans une maison où l'on avait eu tort de tout déranger : ils voulurent restaurer les vieilles institutions. Le *drapeau blanc* remplaça le drapeau tricolore. Les services des émigrés à l'étranger, c'est-à-dire contre leur pays, furent récompensés. Les possesseurs de biens nationaux craignirent pour leurs propriétés ; l'alarme se répandit dans les campagnes. Le mécontentement devint extrême ; l'armée, laissée à l'écart et frappée dans quelques-uns de ses chefs, murmura tout haut. On regarda du côté de l'île d'Elbe. Napoléon comprit qu'on l'appelait : il arriva et en 20 jours (1-20 mars) reparut triomphant aux Tuileries.

LECTURE N° 87.

Retour de l'île d'Elbe. — Débarqué au golfe Juan avec huit cents hommes le 1er mars, Napoléon lança une de ses plus ardentes proclamations : « Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Tudela, à Eckmühl, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la Moskova, à Lutzen.... La victoire marchera au pas de charge ; l'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

Il disait vrai. Du golfe Juan à Grenoble, de Grenoble à Lyon, de Lyon à Paris, ce ne fut qu'un triomphe. A Grenoble Napoléon s'avança au-devant des soldats : « Y en a-t-il un parmi vous qui veuille tuer son empereur ? dit-il : me voilà ! » Des acclamations lui répondent, et le 5e de ligne se joint à ses grenadiers. Le jeune colonel de Labédoyère lui amène le 7e de ligne. L'empereur entre à Grenoble, et le prestige commence à l'envelopper. Des campagnes, les populations accourent, manifestent leur joie enthousiaste. Le comte d'Artois essaye d'organiser la résistance à Lyon, mais la résistance est impossible. Napoléon arrive à Lyon le 10 et, dans cette seconde capitale de France, reprend le pouvoir. Au milieu des ovations dont il est l'objet, il rend un décret qui dissout les deux Chambres et convoque de nouveau les collèges électoraux. Il continue sa marche. Ney, qui avait promis de l'arrêter, cède à l'entraînement et, fasciné par les souvenirs, vient rallier son ancien maître à Auxerre, le 17. Dans la nuit du 19 au 20 mars, Louis XVIII, au milieu d'un désordre inexprimable, quitta les Tuileries pour se retirer dans le Nord et de là à Gand. Le 20 mars au soir, anniversaire de la naissance du roi de Rome, Napoléon entrait à Paris et s'installait aux Tuileries. Dans cette prodigieuse révolution, pas un coup de fusil n'avait été tiré.

821. — Bataille de Waterloo (18 juin 1815). — Instruit par le malheur, Napoléon déclara qu'il allait satisfaire les désirs de liberté qu'il avait trop méconnus. L'*Acte additionnel* (22 avril), promulgué le 1er juin dans une imposante cérémonie, le *Champ de Mai*, modifia la Constitution impériale en donnant à la *Chambre des députés* la liberté de discussion.

Mais Napoléon remontant sur le trône fut un sujet d'effroi pour l'Europe. Malgré ses déclarations pacifiques, les souverains qui se trouvaient encore à Vienne, réunis en congrès, resserrèrent leur alliance et mirent en mouvement leurs armées. L'empereur, en quelques mois, réorganisa la sienne et voulut frapper de grands coups avant que les alliés se fussent réunis. Il battit les Prussiens à *Fleurus* et à *Ligny* (16 juin).

Sans pouvoir continuer ce succès, il fut obligé de se retourner contre les Anglais et les attaqua, le 18 juin, au plateau du Mont-Saint-Jean près du village de **Waterloo.** Le maréchal Grouchy était chargé de poursuivre les Prussiens et de les empêcher de secourir les Anglais. Ceux-ci tinrent bon malgré les charges des cuirassiers français. Wellington ne lâche pas pied. Il attend les Prussiens qui arrivent le soir. Grouchy, qui devait les arrêter, s'est trompé de route. Le désastre est complet et terrible, malgré l'héroïsme de la garde impériale. Napoléon, entouré par les débris de sa garde, fut entraîné, la mort dans l'âme, loin de ce funeste champ de bataille de Waterloo où venait de s'abîmer sa merveilleuse carrière.

LECTURE N° 88.

Bataille de Waterloo. — L'empereur ne put commencer la bataille que vers midi; le sol était détrempé par la pluie, et l'artillerie ne pouvait manœuvrer. La ferme de la Haie-Sainte, le plateau du Mont-Saint-Jean sont enlevés. Ney entraîne par son ardeur irréfléchie la cavalerie, qui exécute trop tôt des charges répétées. Ce furent des scènes grandioses, telles qu'on n'en avait point vu. Les cuirassiers surtout firent des prodiges.

Napoléon se préparait à soutenir ces belles charges par son infanterie. Mais les Prussiens arrivaient. Bulow débouchait sur la droite avec 30 000 ennemis, quand, à sa place, on espérait Grouchy avec 30 000 Français. Il fallut leur faire face. Toutefois le combat se soutenait, les Prussiens furent refoulés. Il est sept heures du soir. Ney demande toujours de l'infanterie : « De l'infanterie ! où voulez-vous que j'en prenne ? Voulez-vous que j'en fasse ? » répond Napoléon : il n'en forme pas moins une colonne de bataillons de la garde, destinée à enfoncer le centre des Anglais. Elle est à peine formée que Blücher apparaît sur l'extrême droite, et Grouchy ne vient point ! Napoléon ordonne de brusquer l'attaque avec quatre bataillons seulement. Peut-être aura-t-il le temps de percer les Anglais. Tout cède devant les redoutables bataillons que Ney dirige avec l'entrain du désespoir. On entoure Wellington, on lui demande ses instructions s'il est tué. « Mes instructions, répondit-il, c'est de tenir ici jusqu'au dernier homme. » Il mérita bien, ce jour-là, par sa froide ténacité, le surnom de *Duc de fer*. Des bataillons de réserve couchés dans les blés se lèvent tout à coup, et leur feu subit, meurtrier, met le désordre dans des bataillons de la garde, qui plient. Il est huit heures. On pourrait renouveler l'attaque avec les huit bataillons qui restent, mais Blücher arrive : il tourne la droite. La vieille garde n'a plus qu'une mission à remplir, c'est de jeter sur cet immense désastre un peu de gloire par son

sublime héroïsme. Décimés, les bataillons de vétérans se sacrifient pour le salut de tous. Ils se forment en carrés qui rétrogradent en combattant : « La garde, disent-ils, meurt et ne se rend pas ! » noble parole qui fut réellement prononcée (si ce n'est par le général Cambronne, peut-être par le général Michel), et d'ailleurs admirablement tenue.

En 1904, dans la plaine de Waterloo, pour que la France eût son monument à côté du *Lion* triomphal élevé par les vainqueurs, un *aigle blessé*, œuvre magistrale du peintre-sculpteur Gérôme, a été solennellement dressé.



Bataille de Waterloo. « La garde meurt et ne se rend pas.

822. — Seconde abdication de Napoléon (22 juin 1815). — Du moment qu'il était vaincu, Napoléon fut vite abandonné. Les Chambres, craignant qu'il ne s'emparât de nouveau de la dictature, demandèrent son abdication ; Napoléon abdiqua en faveur de son fils (22 juin). Le désordre était dans le gouvernement, et toute défense devenait impossible. On capitula avec Blücher (3 juillet). Paris vit pour la seconde fois dans ses murs les étrangers, et de plus très irrités. Les alliés fermèrent la salle des séances de la Chambre des Députés, rappelèrent Louis XVIII et ne voulurent plus reconnaître à la France que les *limites de* 1789 (Second traité de Paris, 20 novembre 1815).

823. — Napoléon à Sainte-Hélène. — Pendant ce temps, l'homme extraordinaire qui avait semé sur l'Europe tant de principes nouveaux, méconnus alors, s'en allait expier sa gloire et

ses fautes sur le rocher de Sainte-Hélène, où l'Angleterre, à laquelle il avait demandé l'hospitalité, l'envoyait prisonnier. Une limite fut tracée aux promenades de celui qui avait l'habitude de parcourir l'Europe. Napoléon résista avec dignité aux rigueurs de son gardien Hudson Lowe; mais le chagrin et le climat brûlant le minèrent peu à peu. Le seul adoucissement à ses maux était la lecture. Il songeait aussi à la postérité et occupa les mornes loisirs de sa prison à faire l'histoire de ses campagnes. Il mourut après six années de captivité, le 5 mai 1821. On l'enterra dans l'île, près d'une fontaine qu'il affectionnait, en attendant le jour où fut réalisé ce noble vœu : « Je désire que mes restes reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. »

XII. — Les traités de 1815.

824. — Le congrès de Vienne (1er novembre 1814-9 juin 1815). — La chute de Napoléon entraînait un remaniement complet de la carte de l'Europe.

Au congrès de ***Vienne***, ouvert dès le 1er novembre 1814, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche entendaient profiter largement de leur victoire. Malgré les protestations du plénipotentiaire français, ***Talleyrand***, le seul droit dont on tînt compte, ce fut celui du plus fort.

Le *premier traité de Paris* avait laissé à la France la limite de 1792; le *second* la ramenait, sur plusieurs points, en deçà; on lui enlevait au nord *Philippeville, Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis, Landau.* A l'est, la France perdait plusieurs communes du pays de *Gex* et la ***Savoie***. Du côté du Rhin comme aux Alpes, sa frontière, perfidement entr'ouverte, rendait une invasion facile.

Hors du continent, la France perdait des colonies. L'Angleterre, qui les avait toutes prises pendant la guerre, les rendit, moins *Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France* (devenue l'île Maurice) qui possède le meilleur port de la mer des Indes, les *Seychelles.*

L'***Angleterre*** s'était d'avance fait la part du lion, l'empire de la mer : elle garda, outre les îles enlevées à la France, la colonie du *Cap* enlevée aux Hollandais, et elle avait étendu sa domination sur presque tout l'*Hindoustan.*

L'***Autriche*** recouvrait le *Tyrol,* la *Vénétie,* la *Lombardie,* et plaçait des princes autrichiens dans les États du centre (Parme, Plaisance, Toscane).

La plus grande partie de la *Pologne*, avec Varsovie, fut laissée à la ***Russie***.

La ***Prusse***, outre une partie du territoire saxon, obtint, sous le titre de ***Provinces rhénanes***, les anciens électorats ecclésiastiques de ***Cologne*** et de ***Trèves***, et le duché de ***Juliers***. Elle reçut un pays polonais, le *grand-duché de Posen*.

On céda le ***palatinat du Rhin*** au roi de *Bavière* pour rendre ses possessions limitrophes de la France et le compromettre avec elle.

La ***Confédération germanique*** remplaça la Confédération du Rhin. L'***Autriche*** en eut la présidence perpétuelle.

Au nord, pour opposer à la France une autre barrière, l'Angleterre, reconstituant un royaume des ***Pays-Bas***, fit réunir sous le sceptre de la maison d'*Orange* les provinces catholiques de la Belgique et les provinces protestantes de la Hollande.

Le roi de *Danemark*, allié de la France, ne fut guère mieux traité que le roi de Saxe. On lui enleva la *Norvège* pour la donner à Bernadotte.

En Italie, le ***roi de Sardaigne*** recouvra le ***Piémont*** et la ***Savoie***, et on lui abandonna la ville de *Gênes*.

Les *Légations* furent rendues au ***Saint-Siège***. Le *royaume de Naples* fut restitué à la ***maison de Bourbon***. Mais le nord (Lombardie, Vénétie), nous l'avons dit, retomba sous le joug de l'***Autriche***.

La ***Suisse***, agrandie de deux pays enlevés à l'empire français (*Valais*, *Genève*), qui furent érigés en *cantons*, avec l'ancien évêché de *Bâle*, fut maintenue en *Confédération*, et on proclama sa *neutralité perpétuelle*.

825. L'œuvre des traités de Vienne. — Les traités de Vienne confirmaient donc et aggravaient la situation faite à la France par le traité de Paris. Ils n'avaient tenu d'ailleurs aucun compte des droits légitimes des peuples, et le congrès avait ressemblé à un marché où l'on avait disposé des nations comme de troupeaux. La condamnation de la ***traite des noirs*** et la ***liberté de la navigation*** sur les fleuves furent les seuls grands principes qui relevèrent son œuvre.

826. Résultats des Guerres de la Révolution et de l'Empire. — L'invasion étrangère en 1792 et les guerres de la Révolution avaient surexcité le patriotisme français. Les guerres de l'Empire exaltèrent le sentiment militaire en France. L'armée devenait *nationale*; le régiment, pour les soldats, était une famille, le drapeau l'emblème sacré de la patrie. Aucun peuple, en si peu

de temps, n'avait enrichi ses annales de tant de triomphes. Cent ans écoulés et les revers survenus n'ont pas épuisé l'intérêt émouvant qu'on éprouve à relire des pages si glorieuses.

En outre, le sentiment militaire est devenu un lien puissant de l'*unité*, fortifiée encore par l'administration centralisée sous le Consulat et l'Empire.

Mais l'ambition de Napoléon eut aussi des conséquences funestes et malheureusement durables.

1° Elle amena la perte des frontières naturelles conquises durant la Révolution.

2° Elle inspira à l'Europe une jalousie et une défiance qui ont pesé sur la politique intérieure des gouvernements successifs.

3° Les guerres de l'Empire eurent pour résultat final de fortifier l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie. Ces puissances apprirent de Napoléon l'art de la guerre.

La France se trouva donc, après 1815, en présence de puissances plus fières, plus susceptibles, mieux armées, animées de rancunes tenaces. Elle paya cher sa gloire, qui eût été plus grande si Napoléon eût été moins égoïste, moins ambitieux et moins absolu.

Résumé.

778, 781. — La monarchie héréditaire fut rétablie en faveur de **Napoléon**, proclamé *empereur* et qui se fit couronner à Notre-Dame par le pape Pie VII. Il prit aussi le titre de *roi d'Italie*.

Napoléon n'oubliait point ses projets contre l'Angleterre et préparait au camp de Boulogne une armée avec laquelle il voulait débarquer en Angleterre. Mais cette puissance forma une 3e *coalition*.

782-784. — Obligé de se retourner du côté de l'Allemagne, Napoléon surprit ses ennemis, enveloppa et fit capituler une armée autrichienne dans **Ulm** (19 octobre 1805), et entra à Vienne. Sa flotte venait d'essuyer un désastre à *Trafalgar*. Mais il le répara par sa brillante victoire d'**Austerlitz**, gagnée sur les armées russe et autrichienne (2 décembre 1805). Le traité de *Presbourg* en fut la conséquence.

785-789. — La **Prusse** à son tour se joignit à l'Angleterre (*4e coalition*) et voulut se mesurer contre le nouvel empereur. Napoléon détruisit l'armée prussienne par les deux batailles simultanées d'**Iéna** et d'**Auerstædt** (14 octobre 1806), et entra à *Berlin*.

Les Russes arrivèrent au secours des Prussiens : ils furent battus à **Eylau** (8 février 1807) et à **Friedland** (14 juin). Alexandre, empereur de Russie, signa la paix de **Tilsitt**. En même temps Napoléon s'efforçait de ruiner l'Angleterre par le **blocus continental**.

790-792. — Napoléon envoya ensuite une armée en **Portugal**, puis

détrôna la famille des Bourbons en **Espagne** (1808). Il battit les Espagnols à *Burgos*, *Espinosa*, *Tudela*, *Somo-Sierra* et entra à *Madrid*, ou il établit comme roi son frère Joseph.

793,794. — L'Autriche profita de cette guerre pour recommencer la lutte (5e *coalition*). Napoléon accourt d'Espagne en toute hâte (1809), entre de nouveau à *Vienne*, franchit le Danube, livre la bataille d'**Essling** (21-22 mai); mais une crue du Danube l'empêche de poursuivre ses succès. Il dompte le fleuve, recommence le passage et livre la bataille de **Wagram** (6 juillet) qui force l'Autriche à signer la paix de *Vienne*.

795-802. — Napoléon réunit ensuite à son Empire les *États du pape*, puis la *Hollande*, et l'Empire français compta **130 départements**. Il avait comme Etats feudataires les royaumes d'*Italie*, de *Naples*, d'*Espagne*, de *Westphalie*, etc. Napoléon épousa alors une princesse autrichienne, *Marie-Louise*, et donna au fils qui lui naquit en 1811 le nom de *roi de Rome*.

Dans son vaste empire Napoléon établit un ordre rigoureux. Il perfectionna le système financier en ajoutant aux contributions directes les *contributions indirectes*; il compléta les réformes judiciaires en publiant les *Codes de procédure*, le *Code pénal*, le *Code de commerce*. Il acheva d'organiser l'instruction publique et créa l'*Université impériale* (1808).

803-805. — Napoléon entreprit de vastes travaux publics et développa l'industrie (fabrication du sucre de betterave, métier Jacquard, manufactures de coton [Richard Lenoir], de toiles [Oberkampf] etc). Ruineux pour les ports, le blocus continental permettait à l'industrie française de se créer. Napoléon n'en faisait pas moins peser sur la France le plus lourd absolutisme et détruisait toutes les libertés.

806, 808. — Il aurait voulu donner à son règne la gloire littéraire, mais les deux grands écrivains du temps, *Chateaubriand* et *Mme de Stael*, étaient dans l'opposition.

Il fut plus heureux avec les savants. Il encouragea *Laplace*, *Lalande*, *Monge*, *Berthollet*, *Chaptal*, *Geoffroy-Saint-Hilaire*, *Gay-Lussac*, etc.

Les artistes *David*, *Gros*, *Gérard* célébrèrent dans leurs toiles les grandes scènes de l'épopée impériale.

809-814. — Trop ambitieux, Napoléon compromit cette prospérité en s'engageant dans une nouvelle guerre contre la **Russie**. Il franchit le *Niémen* (24 juin 1812), entra à *Wilna*, à *Smolensk*, défit la grande armée russe à la journée de la **Moskova** (7 septembre) et entra à **Moscou**. Mais les Russes incendièrent cette ville. Les Français furent obligés de se retirer, et les rigueurs d'un hiver exceptionnel changèrent cette retraite en désastre.

815. — Immédiatement les Prussiens se joignent aux Russes (6e *coalition*, 1813). Napoléon reforme une armée et se relève aux journées de **Lutzen**, de **Bautzen**. L'Autriche se joint à la Prusse et à la Russie. Napoléon est encore vainqueur à **Dresde** (27 août), mais après la sanglante bataille de **Leipzig** (16-19 octobre), il est obligé de reculer devant les forces immenses des alliés.

816-818. — La France est envahie. Napoléon retrouve en vain son activité d'Italie. Il frappe des coups rapides à *Champaubert*, ***Montmirail***,

Montereau, etc. Après la bataille indécise d'*Arcis-sur-Aube* il ne put empêcher les alliés de marcher sur *Paris*. Paris est pris. Napoléon, abandonné, est obligé d'abdiquer. On le relègue à l'île d'*Elbe*.

819-822. — Les Bourbons reviennent, Louis XVIII est proclamé roi, mais cette *première Restauration* dura peu. Napoléon quitte l'île d'Elbe et rentre à Paris en triomphe (1-20 mars 1815). Il publie l'*acte additionnel* pour regagner l'opinion libérale; mais il lui faut recommencer la guerre. La bataille de **Waterloo** (18 juin 1815), finalement perdue contre les Anglais et les Prussiens, amène une seconde abdication de Napoléon.

823-826. — Aux traités de **Vienne** qui suivent ces longues guerres, la France perd non seulement ses conquêtes, mais est *ramenée aux limites de* 1789. L'Angleterre domine les mers. La Russie acquiert presque toute la Pologne. La Prusse et l'Autriche sont agrandies. Quant à Napoléon, prisonnier de l'Angleterre, il va expier sur le rocher de Sainte-Hélène, où il meurt en 1821, sa gloire et ses fautes.

DEVOIRS ÉCRITS

La bataille d'Austerlitz. — La bataille d'Iéna. — L'Empire français en 1810; *caractère du gouvernement de Napoléon. — La retraite de Russie. — La bataille de Waterloo. — Les traités de* 1815.

QUESTIONNAIRE

Quel titre se fit donner Napoléon? — Quelle dignité institua-t-il en faveur de ses généraux? — Qui couronna Napoléon? — Quelle autre couronne prit-il encore?

Où prépara-t-il une armée contre l'Angleterre? — Qui l'empêcha d'opérer la descente qu'il méditait en Angleterre? — Où la flotte française fut-elle détruite? — Quelle ville d'Allemagne prit Napoléon? — Quelle grande bataille gagna-t-il?

Quelle puissance, après l'Autriche, voulut se mesurer avec Napoléon? — Quelles batailles marquèrent la campagne de 1806? — Quelle paix la termina? — Qu'entend-on par le *blocus continental*?

Quelle conduite Napoléon tint-il à l'égard de l'Espagne? — Qui donna-t-il comme roi aux Espagnols?

Quels coups nouveaux frappa-t-il sur l'Autriche en 1809? — Quel traité suivit la bataille de *Wagram*? — Quel pays Napoléon réunit-il encore à son empire? — Quelle était l'étendue de cet empire en 1810? — Quels étaient les royaumes vassaux?

Quel était le caractère de l'administration intérieure de Napoléon? — Quelle impulsion donna-t-il aux travaux publics? — Quels monuments éleva-t-il? — Quel inventeur pensionna-t-il? — Quels furent les principaux manufacturiers de l'époque? — Que fit Napoléon pour l'instruction publique? — Quels étaient les principaux savants de l'époque? — les principaux artistes?

Par quelle témérité Napoléon compromit-il sa situation? — Par quelles villes passa-t-il pour aller à Moscou? — Où se livra la grande bataille? — Qui ordonna de brûler Moscou?

Par quelles batailles Napoléon se releva-t-il? — Quelle puissance se joignit à la Russie et à la Prusse? — Qui périt à la bataille de *Dresde*? — Quelle bataille entraîna la perte de l'Allemagne?

Quelles victoires remporta Napoléon dans la campagne de France? — Quand Napoléon abdiqua-t-il? — Où fut-il relégué?

Combien de temps dura la première Restauration? — Où débarqua Napoléon? — En combien de jours revint-il à Paris? — Combien de jours dura ce second règne? — Expliquer comment fut perdue la bataille de *Waterloo*.

Que nous enlevaient les traités de 1815? — Où Napoléon fut-il relégué? Quand mourut-il?

LIVRE XIV

La Monarchie parlementaire

RESTAURATION ET GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

CHAPITRE XLI

LA RESTAURATION. LOUIS XVIII ET CHARLES X (1815-1830)

SOMMAIRE. — *Les Bourbons rétablis en* 1815 *ne purent gouverner la France que quinze ans.* **Louis XVIII** *put se maintenir par une politique mesurée et prudente, mais* **Charles X** *prétendit revenir à la monarchie absolue et fut renversé en* 1830.

I. — Louis XVIII (1815-1824). La réaction de 1815.

827. — Occupation militaire du territoire français. — La bataille de Waterloo et la seconde abdication de Napoléon ramenèrent pour la seconde fois la restauration des Bourbons.

Mais le roi Louis XVIII se trouvait à la discrétion de ses alliés, et la France, au mois de juillet 1815, ressemblait à un pays conquis. Les barrières de Paris avaient été livrées aux troupes alliées le 6 juillet : le 8, Louis XVIII s'y présentait à son tour et faisait sa nouvelle entrée dans la capitale, qui lui appartenait si peu qu'il était contraint de voir des fenêtres des Tuileries un camp prussien, l'arc de triomphe du Carrousel transformé en

abattoir et le musée du Louvre mis au pillage. C'est à grand'peine que le roi put sauver de la destruction le pont d'Iéna, miné déjà par les Prussiens quand il intervint. Les Anglais campaient dans les environs de la capitale, et, quoique la guerre fût terminée, l'invasion continuait dans le nord et dans l'est, tous les peuples accouraient à la curée. La France se vit foulée aux pieds de 1 200 000 étrangers.

828. — Licenciement de l'armée de la Loire; ordonnance de proscription du 24 juillet 1815. — Malgré leurs masses énormes de troupes, les alliés redoutaient encore les débris de l'armée française retirés derrière la Loire. Le licenciement de cette armée, la seule force qui restât à la France, dut être prononcé par une ordonnance du 16 juillet, et les vétérans des guerres de l'Empire se dispersèrent, pauvres mais fiers, obligés de cacher leur cocarde tricolore.

En même temps qu'il cédait ainsi aux exigences de ses alliés, le roi Louis XVIII, modéré pourtant par caractère, satisfaisait aux colères de son parti. En dépit des promesses contenues dans une proclamation datée de *Cambrai*, le 28 juin, le roi, par simple ordonnance du 24 juillet, proscrivit cinquante-sept personnes que *Fouché*, un ancien conventionnel, ministre de l'Empereur et des Cent-Jours, devenu ministre de la Restauration, avait désignées comme coupables d'avoir abandonné le roi avant le 23 mars 1815, c'est-à-dire avant sa sortie du royaume.

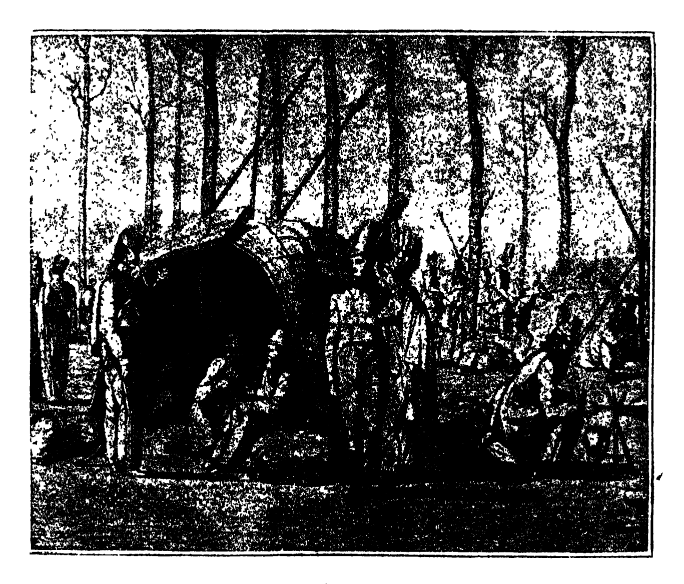
829. — Troubles; le maréchal Ney; exécutions militaires. — Dans le Midi, les rigueurs de la conscription, les souffrances du commerce, produites par le blocus continental, avaient nourri beaucoup de haine contre le régime impérial. Le maréchal *Brune*, le vainqueur de Bergen, fut massacré à *Avignon* au moment où il revenait à Paris (2 août).

A *Nîmes*, des soldats désarmés durent passer sous le feu des volontaires. A la passion politique s'ajoutèrent les haines religieuses. Le général *Lagarde* faillit être tué en voulant sauver de malheureux *protestants* (12 novembre), et son assassin fut acquitté. A *Toulouse*, le général *Ramel* périt victime de ses courageux efforts pour réprimer des troubles.

Plusieurs des victimes désignées par l'ordonnance du 24 juillet ne tardèrent pas à être arrêtées. Le colonel *Labédoyère*, dont le régiment avait le premier acclamé Napoléon à Grenoble, ouvrit la liste; il fut fusillé, le 19 août, dans la plaine de Grenelle. Il avait vingt-neuf ans.

Le jour même où Labédoyère marchait au supplice, on ame-

nait à Paris le maréchal *Ney*, arrêté dans un château du Cantal. On le traduisit devant un conseil de guerre, que refusa de présider le maréchal Moncey et qui se déclara incompétent. Ney fut alors renvoyé devant la Chambre des pairs qui venait d'être remplie de royalistes. Les débats commencèrent le 21 novembre. Dans les tribunes se pressaient une foule d'officiers et des princes



Les cosaques bivouaquant dans les Champs-Élysées.

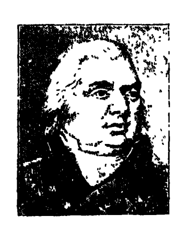
étrangers. Les défenseurs du maréchal, pour le sauver, alléguaient qu'il n'était plus justiciable d'une Chambre française; Sarrelouis, sa patrie, avait été cédée à la Prusse, par le traité du 20 novembre. « Non, s'écria-t-il en repoussant ce singulier moyen de défense, je suis né Français, je veux mourir Français. » Ney, condamné à mort, fut exécuté le matin du 7 décembre, à la dérobée, dans l'avenue de l'Observatoire. Le comte de *Lavalette*, ancien directeur des postes, ne fut sauvé que par le dévouement de sa femme qui prit sa place dans la prison, le fit évader et le déroba ainsi à la mort, la veille même du supplice.

L'ordonnance du 24 juillet limitait le nombre des coupables. Des condamnations atteignirent cependant beaucoup d'infortunés qui n'y étaient point compris. Ainsi les frères *Faucher de la Réole* furent exécutés à Bordeaux, le 27 novembre 1815, le général *Chartran* à Lille, le 12 mai 1816.

830. — Les cours prévôtales. — Une loi, votée le 4 décembre 1815, institua pour trois ans dans chaque chef-lieu de département une cour de justice exceptionnelle, assistée d'un *prévôt*, jugeant tout individu prévenu de crime et de délit politique, prononçant des sentences sans appel, pouvant supprimer même le droit de grâce du souverain, et ordonnant l'exécution immédiate. Ces cours s'attirèrent une triste renommée, et cette période de 1815-1816, comparée en quelque sorte à la période de 1793, fut appelée la *terreur blanche*.

II. — Le gouvernement de Louis XVIII. La Charte. — Les ultra-royalistes et les libéraux.

831. — Le roi Louis XVIII. — Louis XVIII était arrivé au pouvoir à l'âge du repos. Gros et déjà infirme à soixante ans, marchant avec peine appuyé sur une canne, il ne pouvait guère se montrer en public. Il vivait renfermé, au milieu des livres, car il était homme de goût et d'esprit. Il laissait volontiers le détail des affaires à ses ministres et tenait moins à l'exercice qu'au principe de son autorité. Son caractère modéré répugnait aux violences, et, quoiqu'il comprît encore peu les changements produits dans la société par la Révolution, il sentait qu'il fallait une politique de ménagements.


Louis XVIII.

832. — La Charte de 1814; le gouvernement constitutionnel. — La Charte, octroyée par Louis XVIII, maintenait les principales institutions du Consulat et de l'Empire. Elle affirmait l'égalité des classes, l'admission de tous les citoyens aux emplois, la liberté des cultes. Elle donnait le pouvoir législatif au roi avec le concours de deux Chambres : la ***Chambre des députés***, la ***Chambre des pairs***. Elle admettait les discussions politiques, le ***vote annuel du budget*** et du ***contingent***.

Le roi était représenté devant les Chambres par des ***ministres***, qu'il était bien forcé de choisir agréables à la majorité des

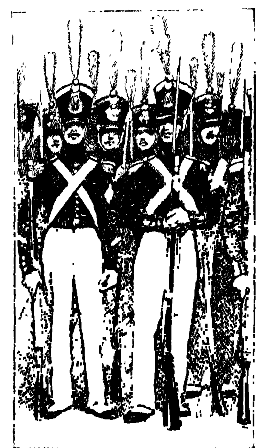
membres du Parlement. On s'habituait en effet à comprendre les deux Chambres sous le nom de *Parlement*, qui les désignait en Angleterre et qui n'avait plus la signification attachée jadis en France à ce nom d'un grand corps judiciaire.



Dragons de la Manche (1821).

La ***Chambre des députés*** était élue. La ***Chambre des pairs*** était héréditaire. Ce titre rappelait celui des anciens ducs et pairs, les grands seigneurs d'autrefois. Louis XVIII cependant avait dû y introduire un grand nombre de sénateurs de l'Empire, défenseurs des principes nouveaux. La Chambre des pairs se montra souvent, sous la Restauration, plus libérale que la Chambre des députés.

Le gouvernement de la Restauration fut donc un gouvernement ***constitutionnel.***



Infanterie sous la Restauration.

La Chambre des députés, élue au moment même de l'invasion, se composait des royalistes les plus exaltés. Dans le premier transport de sa joie, Louis XVIII s'était félicité d'avoir *trouvé* une ***Chambre introuvable.*** Il fut le premier à regretter cet éloge, qui est resté comme une ironie. Sans respect pour l'initiative royale, les députés semblaient vouloir prendre en mains le gouvernement. Irrité de l'attitude de cette Chambre, plus royaliste que lui-même, le roi ***prononça sa dissolution***, le 5 septembre 1816. La force des choses l'avait amené à pratiquer le *gouvernement constitutionnel* et à en *appeler lui-même aux électeurs*. La plupart des députés ultra-royalistes ne furent pas réélus. Les *libéraux* obtinrent la majorité.

833. — Le droit électoral. — La nouvelle Chambre réforma le droit électoral (1817); elle abolit *l'élection à deux degrés* et conféra le droit de vote, dès lors ***direct***, aux citoyens payant ***trois cents*** francs de contributions. Pour être *éligible*, il fallait acquitter ***mille*** francs de contributions. La Chambre se renouvelait tous les ans par *cinquième*.

834. — La loi de Gouvion-Saint-Cyr sur le recrutement (1818). — Depuis le licenciement de l'armée de la Loire, la France n'avait plus d'armée. La Charte avait aboli la conscription. Le maréchal *Gouvion-Saint-Cyr* la rétablit dans des conditions plus douces. D'après la loi nouvelle (1818), tout Français devait ***six ans de service militaire***. Ceux que le sort ne désignait point à l'âge de vingt et un ans, se voyaient délivrés de toute inquiétude. Ceux que le sort appelait dans les rangs de l'armée savaient l'époque certaine de leur libération. Les règles de l'avancement des officiers furent justes et conformes à l'esprit de 1789.

835. — Le duc de Richelieu — Le gouvernement se considérait comme affermi et avait hâte de se délivrer de la lourde protection de cent cinquante mille étrangers campés dans les départements du nord. Le ***duc de Richelieu***, ministre des affaires étrangères, se hâta de payer les derniers termes de la contribution de guerre et négocia l'évacuation du territoire. Les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche tinrent un congrès à ***Aix-la-Chapelle*** (30 septembre 1818) et fixèrent l'évacuation du territoire français au 30 novembre. Mais, en même temps, ils resserrèrent leur union appelée la ***Sainte-Alliance***.

Le *duc de Richelieu*, qui avait négocié et obtenu cette libération du territoire, s'appliquait à suivre une politique modérée. Mais le comte ***Decazes***, ministre de la police, et qui exerçait plus d'influence sur Louis XVIII, voulait au contraire qu'on se rapprochât encore davantage des *libéraux*, dont le parti grossissait à chaque renouvellement d'un cinquième de la Chambre.

836. — Le comte Decazes. — Decazes força le duc de Richelieu à se retirer (29 déc. 1818) et devint ministre dirigeant (16 nov. 1819). Il rejetait l'ancien régime sans admettre sincèrement le nouveau. Impuissant à maintenir l'équilibre entre les deux partis, dont la lutte continuait, il fut victime de ce qu'on appelait son *jeu de bascule*. Aux élections de 1819, les libéraux gagnèrent 28 membres, ce qui porta leur nombre à 90, sur 257 députés. L'élection d'un ancien conventionnel, *Grégoire*, jadis évêque de Blois, excita une clameur générale dans les rangs des royalistes

837. — Assassinat du duc de Berry (1820); nouvelle réaction ultra-royaliste[1]. — Un crime vint jeter tout à fait le gouvernement dans la réaction. Le 13 février 1820, le duc de Berry fut assassiné par un garçon sellier, Louvel, au sortir de l'Opéra.

Le parti libéral fut rendu responsable de ce crime, et la politique de modération condamnée. « Le poignard qui a tué le duc de Berry, disait Ch. Nodier, c'est une idée libérale. » Et Châteaubriand, parlant de la chute du ministre Decazes, s'écriait : « Le pied lui a glissé dans le sang! » Louis XVIII se vit obligé de céder aux instances de sa famille et de retirer le pouvoir au comte Decazes (20 février); il lui conféra le titre de *duc*.

III. — Ministère Villèle.

838. — La loi du double vote (1820); restauration de l'aristocratie territoriale. — Rappelé aux affaires, le duc *de Richelieu* suspendit la liberté individuelle, la liberté de la presse, et présenta une nouvelle loi électorale, connue sous le nom de loi du **double vote** (1820). Deux *collèges électoraux* étaient créés par département : le collège d'*arrondissement* et le collège de *département*, formé par les électeurs du premier, payant au-dessus de 1000 francs de contributions directes. Les électeurs de département, après avoir choisi des députés avec les électeurs d'arrondissement, en nommaient encore d'autres dans le collège départemental. Ils votaient donc *deux fois*. Les députés *Laffitte*, *Lafayette*, le *général Foy*, *Casimir Perier*, *Benjamin Constant*, *Manuel*, soutenus par l'agitation de la capitale, protestèrent en vain contre ce retour du gouvernement aux lois et aux hommes de 1815. La loi du *double vote* fut adoptée (12 juin 1820). Le gouvernement se mit à la remorque du parti royaliste.

Quelques mois après la mort du duc de Berry, la duchesse mit au monde un fils, le duc *de Bordeaux* (29 septembre). Le jeune prince, présenté par sa mère au peuple, du haut du balcon des Tuileries, reçut les noms d'*Enfant du miracle*, d'*Enfant de l'Europe*, et fut baptisé avec de l'eau du Jourdain que Châteaubriand avait rapportée de la Terre sainte. Une souscription fut ouverte afin de lui assurer la propriété du magnifique château de *Chambord*, dont plus tard il prit le nom. Les élections de 1820, faites sous le régime de la loi du double vote, ramenèrent parmi les

1. Le mot *ultra* vient du latin et veut ire *au delà*. Il marque l'excès. Il a donné naissance au mot *outre*.

députés 76 membres de la Chambre introuvable. Les libéraux purent à peine compter sur 75 à 80 voix.

839. — Ministère Villèle (décembre 1821); triomphe du parti ultra-royaliste. — Enfin la droite ultra royaliste arriva au pouvoir (13 décembre 1821) avec son chef, un habile financier, ***M. de Villèle***, qui garda le ministère durant sept années, jusque sous le règne de Charles X, en 1828

Alors les conspirations se multiplièrent. Le ***carbonarisme***, imité de la discipline des *carbonari* italiens (chaudronniers), eut des affiliations dans toute la France. Les rigueurs recommencèrent et les supplices, entre autres celui de quatre sergents en garnison à la Rochelle, qui furent ramenés à Paris et exécutés en place de Grève malgré la sympathie populaire (1822).

IV. — Guerre d'Espagne.

840. — Expédition d'Espagne. Prise du Trocadéro (31 août 1823). — La Restauration, dans sa politique extérieure, restait inféodée à la ***Sainte-Alliance*** (Autriche, Russie, Prusse). Elle avait pris part aux Congrès tenus par les souverains pour organiser la lutte contre les aspirations libérales des peuples. Le gouvernement entreprit l'*expédition d'Espagne*. Il voulut rétablir sur le trône le roi Ferdinand VII, qui avait été renversé par son peuple et se trouvait dans une situation analogue à celle où s'était trouvé Louis XVI. En vain les députés libéraux s'élevèrent-ils avec force contre cette guerre : l'un d'eux, *Manuel*, fut même expulsé de la Chambre pour avoir semblé, dans un discours, justifier la mise en jugement de Louis XVI. Manuel ne céda qu'à la force et sortit entre les gendarmes.

L'armée française, le 7 avril, franchissait la Bidassoa sous le commandement du duc d'Angoulême, qui avait sous ses ordres des maréchaux de l'empire, Moncey, Oudinot, Molitor.

La marche sur Madrid s'accomplit sans difficultés, et le duc d'Angoulême entra le 24 mai dans cette capitale. Il la trouva abandonnée par le gouvernement insurrectionnel, qui s'était transporté à Séville, puis à *Cadix*. Le duc d'Angoulême marcha droit sur Cadix pour terminer la guerre d'un seul coup. On résolut d'emporter d'assaut le *Trocadéro*, petite presqu'île fortifiée qui s'avançait dans la baie de Puntalès, en face de Cadix. Le 31 août, nos troupes s'élancèrent avec ardeur dans le canal, pénétrèrent dans la presqu'île et enlevèrent les retranchements par un assaut

vigoureux. Le 29 septembre, Cadix capitulait. Les Cortès se déclarèrent dissoutes. La Catalogne seule prolongea sa résistance qui releva l'honneur des armes espagnoles et par suite des nôtres.

Ferdinand VII, d'ailleurs, restauré dans toute son autorité et protégé pendant cinq ans par nos baïonnettes, fit du pouvoir qu'on lui avait rendu le plus triste usage. Mais en France cette expédition apaisa le mécontentement de l'armée, et donna au parti royaliste une force nouvelle.

841. — Mort de Louis XVIII (1824). — Afin d'avoir des élections moins fréquentes, on prolongea le mandat de député qui dura ***sept ans.*** Le 24 décembre 1823, la Chambre fut dissoute. Les nouvelles élections répondirent aux espérances ministérielles : presque tous les députés de 1815 revinrent siéger au Palais-Bourbon, et on qualifia la Chambre nouvelle de *Chambre retrouvée.* Louis XVIII alors ne régnait déjà plus que de nom ; le 16 septembre 1824, il avait cessé de vivre. Bénissant de sa main défaillante son petit-neveu, le jeune duc de Bordeaux, Louis XVIII ne put s'empêcher de dire : « Que Charles X ménage la couronne de cet enfant ! » Il avait comme un pressentiment des imprudences de son frère.

V. — Le règne de Charles X (1824-1830). Le ministère Villèle.

842. — Avènement de Charles X (1824-1830) ; indemnités aux émigrés ; lois impopulaires. — « Il n'y a que M. de la Fayette et moi qui n'ayons pas changé depuis 1789 », disait un jour le nouveau roi, et il disait vrai. C'était toujours le *comte d'Artois,* celui qui avait donné le signal de l'émigration, au lendemain de la prise de la Bastille. A quelques instants de joie causés par l'aisance gracieuse avec laquelle ***Charles X*** prit possession du trône, par la confiance qu'il manifestait en écartant ses gardes et en disant : « Point de hallebardes ! » par une sorte de liberté de la presse et par la promesse de maintenir la Charte, succéda une vive déception. Cent soixante-sept officiers généraux de la République et de l'Empire furent mis à la retraite.

Charles X avait gardé le ministère ***Villèle,*** qui était bien le sien. Une loi accorda aux émigrés une indemnité d'***un milliard*** pour les biens confisqués par la République. Elle fut votée le 15 mars par la Chambre des députés, le 20 avril par la Chambre des pairs.

La loi du *sacrilège*, mêlant encore le spirituel et le temporel, l'Église et l'État, faisait tomber sous l'action de la justice humaine les atteintes à la foi. La profanation des vases sacrés, le vol dans une église avec effraction étaient punis de mort.

843. — Le sacre (29 mai 1825); funérailles du général Foy (30 novembre). — Charles X renouvela pour lui, le 29 mai, dans la cathédrale de Reims, la cérémonie du *sacre* avec tous les anciens usages et le luxe des anciens costumes. Une manifestation populaire vint faire contraste avec ces fêtes officielles. Le général *Foy* était mort le 29 novembre : il avait, dans la dernière moitié de sa carrière, lutté à la Chambre avec une rare énergie et une véritable éloquence contre la réaction royaliste. Malgré la pluie, cent mille personnes accompagnèrent au cimetière du Père-Lachaise les restes de l'homme qui s'était fait l'interprète de leurs douleurs. Une souscription ouverte en faveur de ses enfants produisit plus d'un million.



Charles X.

844. — Le droit d'aînesse; associations religieuses. — Durant la session de 1826, une loi fut proposée dont un article faisait revivre le *droit d'aînesse* dans les familles payant 500 francs d'impôt foncier. La Chambre des pairs, où siégeaient beaucoup d'hommes parvenus sous la Révolution, rejeta cet article et son vote excita une vive allégresse à Paris.

Bientôt un écrivain royaliste et religieux, M. de Montlosier, dévoila les mystères d'une société religieuse très puissante, la *Congrégation* (1826). Formée pour encourager de bonnes œuvres, cette association était devenue politique, et les plus grands

personnages y étaient affiliés. Elle surveillait les fonctionnaires et dirigeait une foule de sociétés dans les départements.

Dans plusieurs départements, à l'occasion de missions religieuses, il y eut des troubles : à Rouen (18 mai), à Brest (14, 17 octobre), à Lyon (31 octobre).

845. — Loi rigoureuse sur la presse (1827) ; licenciement de la garde nationale (30 avril 1827). — Le ministère présenta, dans la session de 1827, un projet de loi des plus rigoureux contre la *presse*. Casimir Perier traduisait ainsi ce projet : « L'imprimerie est supprimée en France et transportée en Belgique au profit de l'étranger et des pays libres ». La Chambre, après de vifs débats, n'en adopta pas moins le projet ministériel; mais la Chambre des pairs se montra si hostile que le ministère dut le retirer. La population parisienne manifesta sa joie par des illuminations (17 avril).

Quelques jours après, le dimanche 20 avril, Charles X passa une revue de la garde nationale. Il fut accueilli par les cris ordinaires de *Vive le Roi!* mais aussi par les cris nombreux de *Vive la Charte! vive la liberté de la presse!* En revenant, les bataillons firent entendre devant les hôtels des ministres des injures : *A bas les ministres! à bas Villèle!* Le lendemain, la *garde nationale* était *licenciée*. Puis la *censure* des journaux fut rétablie.

846. — Chute du ministère Villèle (1828). — « On ne conspirait plus, dit Guizot, mais on discutait, on critiquait, on combattait avec ardeur dans l'arène légale. » Si les salons avaient leurs discussions passionnées, le peuple avait ses chansons. *Béranger* aiguisait contre les ministres et contre le zèle religieux ses épigrammes d'autant plus mordantes qu'elles semblaient plus naïves. Les élections fixées au 16 novembre révélèrent assez clairement l'état des esprits. L'opposition royaliste s'allia à l'opposition libérale; des hommes qui jusqu'alors s'étaient combattus se tendirent la main, et le résultat fut presque entièrement favorable aux ennemis du ministère. Villèle enfin dut abandonner le pouvoir. Charles X se résigna à former le ministère ***Martignac*** (3 janvier 1828).

VI. — Ministère Martignac. — La délivrance de la Grèce.

847. — Politique libérale (janvier 1828). — Ce changement amena la création de deux ministères qui répondaient à des

besoins véritables. L'Université avait été, en 1824, placée sous la dépendance du ministre des affaires ecclésiastiques et sous l'autorité d'un évêque, c'est-à-dire qu'elle avait été en réalité soumise à l'Église. On créa donc pour l'*instruction publique* un *ministère* spécial : c'était lui assurer en principe l'indépendance (1er février 1828). Le premier ministre de l'instruction publique fut Vatimesnil. Saint-Cricq devint *ministre du commerce* et des manufactures. C'était là un signe de l'importance qu'avait prise le développement commercial et industriel de la France.

M. de Martignac détendit les ressorts du gouvernement, supprima le *cabinet noir*, où l'on violait le secret des correspondances, fit une nouvelle loi favorable à la presse (17 juin 1828). Enfin une expédition en *Grèce*, depuis longtemps réclamée par l'opinion, acheva de donner à l'administration de M. de Martignac un caractère libéral.

848. — Insurrection de la Grèce (1821). — L'insurrection de la Grèce contre les Turcs durait depuis sept ans. Antique berceau de la civilisation européenne, ce pays était, sous la domination des Turcs, descendu à la condition la plus misérable. Enfin les Grecs, ranimés par les événements qui s'étaient accomplis en Europe depuis la Révolution, formèrent une vaste association, l'*hétérie*, dont les membres juraient de se sacrifier pour le triomphe de leur foi et de leur liberté. Le drapeau de l'indépendance est déployé, le 21 mars 1821, et la guerre prend bientôt un caractère acharné. Les Grecs n'avaient point de flotte : ils transforment leurs petits bâtiments en brûlots et incendient les bâtiments turcs. L'Europe s'émut bientôt au bruit de cette lutte prodigieuse, des cruautés des Turcs qui massacrèrent la population de l'île de Chios, et de la défense héroïque des habitants de *Missolonghi* (1826) qui s'ensevelirent sous les ruines de leur ville.

849. — Intervention de l'Europe ; bataille de Navarin (1827). — Les puissances intervinrent. Les flottes de Russie, d'Angleterre et de France protégèrent les côtes de la Grèce, et la flotte turque essuya un véritable désastre dans la rade de *Navarin* (1827). Un corps d'armée français, commandé par le général *Maison*, descendit dans la presqu'île de Morée (1828) et assura le triomphe définitif des Grecs. Un *royaume de Grèce* fut formé et un nouvel avenir s'ouvrit pour ce pays qui, dans l'antiquité, avait été si glorieux.

VII. — Ministère Polignac. Le coup d'État de juillet 1830.

850. — Ministère Polignac (9 août 1829) ; l'Adresse des 221 (1830). — Cependant le sol tremblait en France. Le gouvernement ne s'appelait pas en vain la *Restauration*. Il avait transigé avec certaines nécessités de l'époque ; mais il cherchait tous les moyens de rétablir le passé.

Charles X brava le pays comme à plaisir. Il avait un moment cédé à l'opinion en laissant se constituer le ministère Martignac. Le 9 août 1829, le *Moniteur* annonçait un nouveau ministère présidé par le prince Jules de ***Polignac***, fidèle ami du roi pendant toute l'émigration et entièrement dévoué à sa politique. Royer-Collard donna le vrai mot de la situation : « Allons, dit-il, Charles X est toujours le comte d'Artois de 1789. »

Le 2 mars 1830, Charles X, en ouvrant la session législative, annonça une expédition contre *Alger*, parla de la prospérité financière et demanda aux Chambres « leur concours pour le bien qu'il voulait faire. » L'*Adresse* que la Chambre vota en réponse à ce discours est demeurée célèbre sous le nom de l'***Adresse des 221***, parce que 221 voix l'adoptèrent contre 181. Elle tranchait la question dans le vif : « Sire, disait-elle, la Charte consacre, comme un droit, *l'intervention du pays* dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention fait du *concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple* la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que *ce concours n'existe pas.* » La Chambre fut dissoute (16 mai). L'opposition, comme le ministère, se prépara à une lutte vive, ardente, sur le terrain électoral.

851. — Prise d'Alger (5 juillet) ; les ordonnances du 25 juillet ; les élections. — Le ministère comptait apaiser le mécontentement par une satisfaction donnée au patriotisme. Il envoyait une armée contre *Alger*[1]. Le 5 juillet cette ville, menacée d'un bombardement, capitulait.

La nouvelle de la prise d'Alger arriva à Paris le 9 juillet, trop tard pour influencer les élections, faites les 23 juin et 3 juillet. Défavorables au ministère, elles élevaient le chiffre des députés de l'opposition à 270. Les 221 signataires de l'Adresse avaient tous

1. Voir plus loin, chapitre XLIII, page 648.

été réélus. Aussi le ministère ne crut-il pas devoir affronter la nouvelle Chambre, et Charles X, confiant dans la satisfaction causée par la victoire africaine, jugea que le moment était venu de ressaisir ce qu'il appelait « les prérogatives de la couronne ». S'appuyant sur la Charte elle-même pour la détruire, il prétendit trouver dans l'article 14, qui autorisait le roi à « rendre des ordonnances pour le salut de l'Etat », le droit d'accomplir les changements qu'il méditait. Le dimanche 25 juillet, le roi signa en conseil des ministres, à Saint-Cloud, les fameuses **Ordonnances** qui allaient amener l'explosion de toutes les colères amassées contre la Restauration.

La première **suspendait la liberté de la presse**. Les *livres* eux-mêmes n'échappaient pas à la nécessité de l'autorisation ; or, l'article 8 de la Charte réservait les questions de presse à des lois régulièrement votées. La deuxième ordonnance déclarait la **Chambre des Députés dissoute** *avant qu'elle se fût réunie*. La troisième **changeait le système électoral** en le restreignant, principalement par l'exclusion des patentés, c'est-à-dire des commerçants ; elle violait l'article 35 de la Charte, qui *attribuait à la loi seule* l'organisation des collèges électoraux. La quatrième convoquait les collèges électoraux pour le 13 septembre et la nouvelle Chambre pour le 28 du même mois. Le roi voulait, au moyen de nouvelles élections, faites exclusivement par les grands propriétaires et à l'aide du silence de la presse, obtenir une Chambre favorable à ses préjugés. Le **coup d'État**, tant redouté, n'était pas une chimère. Le roi engageait la lutte.

VIII. — La Révolution de 1830.

852. — Les trois journées des 27, 28, 29 juillet 1830. — Les journalistes s'émurent les premiers et, dès le 26, se réunirent dans les bureaux du *National* pour protester contre les ordonnances. A l'Académie des Sciences, plusieurs voix s'élevèrent contre elles. Le tribunal de commerce, présidé par Ganneron, les qualifia d'*illégales*. Le mardi 27, plusieurs journaux parurent malgré les obstacles que la police leur suscita. Les ouvriers imprimeurs, que les mesures à l'égard de la presse frappaient dans leur profession, parcoururent les principaux quartiers et y répandirent leur mécontentement. On apprit bientôt que le maréchal Marmont, duc de Raguse, venait de recevoir le commandement des troupes. Or, Marmont était impopulaire, car il avait,

en 1814, abandonné le poste que Napoléon, à Fontainebleau, lui avait confié.

Le 28 juillet, le combat s'engagea sur tous les points. Paris se hérissa de barricades. Il ne s'agissait plus ni des ordonnances ni du ministère, mais de la chute du trône. Les emblèmes royaux furent foulés aux pieds; on proférait des imprécations contre les Bourbons. Enfin l'insurrection déploya son étendard : le ***drapeau tricolore***, qui s'était promené dans toutes les capitales de l'Europe; c'étaient la République et l'Empire qui se vengeaient de la réaction de 1815. Le roi, cependant, ne voulant pas croire que la troupe pût être vaincue, continuait à se montrer sans inquiétude. Le soir, il prit place comme d'ordinaire à sa table de jeu.

Des gardes nationaux en uniforme se faisaient remarquer à la tête des insurgés. Les anciens officiers et les vieux soldats de l'Empire dirigeaient le feu. Un sentiment unanime emportait la population parisienne, et, contre ce sentiment, la tactique des meilleurs généraux, la discipline des troupes les plus braves devaient échouer. Les soldats d'ailleurs n'avaient point eu de distributions régulières et, sous un soleil ardent, souffraient de la faim et de la soif. Aussi, malgré la bravoure de la garde royale, qui se défendit avec une rare énergie, malgré l'acharnement des Suisses, dont la vue irritait davantage le peuple, le soir, partout, les troupes épuisées, avaient abandonné leurs positions.

Le jeudi 29 au matin, l'insurrection était maîtresse de Paris, à l'exception du Louvre et des Tuileries. La défection de deux régiments de ligne établis sur la place Vendôme amena la retraite des troupes sur le bois de Boulogne, et le drapeau tricolore flotta sur le dôme des Tuileries. Le total des citoyens tués ou blessés dans les trois journées fut de 5208, et celui des soldats de 781.

853. — Le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume (30 juillet). — Il fallait organiser un gouvernement. Une commission municipale formée de cinq députés et présidée par Lafayette s'établit à l'Hôtel de Ville. Lafayette avait recouvré sa popularité de 1789 et disposait en réalité de Paris. C'est alors seulement qu'à Saint-Cloud, Charles X consentait à retirer les Ordonnances et à changer son ministère. « Trop tard! » lui répondit-on. Les députés résolurent de mettre un terme à l'état révolutionnaire. Le duc d'Orléans avait combattu à Jemmapes sous le drapeau tricolore et pouvait l'adopter. Il ne partageait pas les préjugés de la branche aînée, il semblait que seul ce prince pût continuer la monarchie. Une députation alla le trouver à Neuilly

pour l'inviter à rentrer dans Paris. La Chambre l'investit de la lieutenance générale du royaume (30 juillet).

Devant l'insurrection victorieuse, la famille royale avait quitté Saint-Cloud et était partie en toute hâte pour Trianon, d'où elle gagna Rambouillet. Le 2 août, le roi abdiqua en faveur de son petit-fils le duc de Bordeaux, mais cette abdication arrivait aussi trop tard. Charles X se vit obligé de quitter la France et prit lentement la route de Cherbourg, où il s'embarqua le 16 août pour un nouvel et dernier exil. Il mourut à Goritz (Istrie) en 1836.

IX. — Les progrès sous la Restauration.

854. — **Le gouvernement constitutionnel.** — Quelles que soient les fautes des gouvernements, on doit leur tenir compte du bien qu'ils ont réalisé. En 1815, la France brisée sentait le besoin de se reposer des longues guerres de l'Empire, de refaire sa prospérité matérielle détruite par les désastres. La paix lui permit de rétablir cette prospérité. La population s'accrut dans une proportion considérable.

Le pays put comprendre le gouvernement parlementaire, il s'était habitué aux libres discussions des Chambres. La tribune avait retenti des voix éloquentes du général *Foy*, de *Manuel*, de *Royer-Collard*, de *Châteaubriand*, de *Casimir Perier*. Le ***gouvernement constitutionnel s'était acclimaté*** en France.

855. — **Progrès matériels.** — L'agriculture se développa, protégée par une *échelle de tarifs* contre l'importation des blés étrangers. Cette échelle montait et s'abaissait selon l'abondance de la récolte : aussi l'appelait-on l'***échelle mobile***, système qui avait beaucoup d'inconvénients et qui a été abandonné.

L'***industrie*** prit un grand essor et l'on put déjà tenir des *Expositions*.

Le système des canaux fut complété et aida le commerce.

La première ***caisse d'épargne*** date de 1818.

De cette époque aussi datent les premiers essais de ***navigation à vapeur***.

En 1828 roulèrent les premières ***locomotives***.

Le ***gaz***, extrait de la houille, commença à éclairer les villes.

856. — **Mouvement littéraire et scientifique.** — Comme au XVIIe siècle, on vit paraître à la fois plusieurs écrivains de génie :

La *poésie* trouvait des accents nouveaux avec ***Lamartine***[1],

1. Lamartine, né à Mâcon (Saône-et-Loire) (1790-1869). Ses plus belles œuvres

Victor Hugo[1]. Elle ne s'alanguit plus dans l'imitation des anciens, et une école plus libre, plus hardie, l'***école romantique*** suivit Victor Hugo qui en fut le chef.

L'***école classique*** eut des représentants moins brillants, entre autres ***Casimir Delavigne***[2]. Un chansonnier, ***Béranger***[3], mérita d'être mis à côté des poètes.

L'*histoire* fut renouvelée par les savantes leçons de ***Guizot***[4], les pittoresques récits d'***Augustin Thierry***[5].

L'*art oratoire* était porté à un haut degré par ***Berryer, Royer-Collard, Général Foy, Châteaubriand***, etc.

Les sciences *physiques et naturelles* prenaient un admirable essor. ***Cuvier*** révélait les révolutions subies par le globe et reconstituait les animaux antédiluviens. ***Biot, Fresnel, Ampère, Arago*** faisaient faire d'étonnants progrès à la physique. Les deux derniers découvraient le principe de la télégraphie électrique, ***Vauquelin, Gay-Lussac, Thénard, Chevreul***, renouvelaient la chimie.

Pour les arts, la France arrivait au premier rang dans la peinture avec ***Géricault, Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Ary Scheffer, Léopold Robert, Ingres***

Le XIXe siècle s'annonçait brillant et fécond.

Résumé.

827-830. — ***Louis XVIII*** seconda d'abord la réaction contre les hommes qui avaient pris part à la révolution de 1815 et tacha le début de son règne par des proscriptions (supplices de La Bédoyère, du maréchal Ney, etc., établissement de *cours prévôtales*). Pour satisfaire les puissances alliées, il licencia l'armée de la Loire (1815-1817).

831-834. — La ***Restauration*** marquait un retour vers le passé, mais le gouvernement avait dû accepter les principes de 1789 et le ***régime***

sont ses *Méditations* poétiques, ses *Harmonies poétiques et religieuses.*

1. Victor Hugo, né à Besançon (1802-1885). Ses principales poésies datant de la Restauration, sont les *Odes* et les *Orientales*. Il y ajouta, sous Louis-Philippe, les *Feuilles d'automne*, les *Chants du crépuscule*, et dans la seconde période de sa vie, la *Légende des siècles*. Victor Hugo fut aussi un puissant auteur dramatique.

2. Casimir Delavigne (1793-1843). Il écrivit des odes, les ***Messéniennes***, et aussi des tragédies.

3. Béranger (1780-1857).

4. Guizot (1785-1874), professeur à la Sorbonne, député, puis, sous Louis-Philippe, ministre de l'instruction publique, ministre des affaires étrangères.

5. Augustin Thierry (1795-1856), auteur des *Lettres sur l'histoire de France* et des *Récits mérovingiens.*

constitutionnel établi par le **Charte** de 1814. L'autorité du roi s'exerçait par l'intermédiaire de **ministres** et avec le concours de **deux Chambres.**

Appuyé par une Chambre ultra-royaliste, dite **introuvable** puis dominé par elle, Louis XVIII fit la première application du régime constitutionnel : il renvoya la Chambre, et le **duc de Richelieu** forma un ministère plus modéré (1817).

835, 836. — Richelieu fit voter la loi du **recrutement** de l'armée dite de Gouvion Saint-Cyr et le service de sept ans; il obtint en traitant le payement de l'indemnité de guerre l'**évacuation anticipée** du territoire français (1818).

Le comte **Decazes**, devenu chef du ministère (1819), accentua la politique libérale.

837-839. — Le meurtre du **duc de Berry** rejeta le roi vers les **ultra-royalistes** (1820). Le parti ultra-royaliste arriva au pouvoir avec **M. de Villèle**. A l'extérieur, le ministère Villèle, se mettant au service de la Sainte-Alliance, entreprit l'**expédition d'Espagne**.

Les Chambres adoptèrent la loi du **double vote** (1820).

Les rigueurs commencèrent et provoquèrent de nouvelles conspirations qui amenèrent de nouveaux supplices (1820-1822).

840-841. — Le 7 avril 1823, l'armée française pénétra en Espagne. Elle entra à Madrid et se porta sur *Cadix* où s'étaient retirées les *Cortès*. La prise du **Trocadéro** (31 août) amena la reddition de Cadix.

Le roi Ferdinand VII fut rétabli dans son autorité absolue.

842-846. — **Charles X** cherchait à revenir à l'ancien régime; il manifesta ses intentions par le **sacre**, l'**indemnité aux émigrés**, les **lois du sacrilège, du droit d'aînesse**, la suppression de la **garde nationale**, les lois rigoureuses contre la **presse**, le pouvoir laissé à une société religieuse, la **Congrégation** (1824-1827).

847-849. — Un moment il céda à l'opinion et prit un ministre modéré, **M. de Martignac**, sous lequel eut lieu la délivrance de la Grèce (1828).

L'héroïsme des Grecs luttant contre les Turcs avait décidé les puissances chrétiennes à intervenir. L'Angleterre, la France, la Russie envoyèrent leurs flottes, qui écrasèrent la flotte turque à **Navarin** (1827).

En 1828, une petite armée française descendit en Morée.

La Grèce affranchie devint un royaume organisé en 1832.

850-853. — Charles X appela au ministère **M. de Polignac**, ancien émigré (1829). Celui-ci prépara le rétablissement du pouvoir absolu et par les ordonnances du 25 juillet 1830, sorte de coup d'État, provoqua une révolution qui amena la chute des Bourbons (27, 28, 29 juillet).

854-856. — Le gouvernement de la Restauration, qui avait duré quinze ans, n'en avait pas moins eu des résultats importants. La France s'était habituée à la *liberté politique*. L'*agriculture*, l'*industrie* avaient prospéré. De cette époque datent les premiers essais de **navigation à vapeur**, le premier usage des **locomotives** (1828).

Les *lettres*, les *sciences*, les *arts* brillèrent d'un éclat véritablement exceptionnel et la France produisit une belle génération de poètes, d'orateurs, d'historiens, de savants et d'artistes.

DEVOIRS ÉCRITS

Le caractère de Louis XVIII et le caractère de Charles X.

Les expéditions entreprises par la France à l'époque de la Restauration.

QUESTIONNAIRE

Qu'était-ce que la Charte? — Pourquoi l'appelait-on ainsi? — Quelles Chambres établissait-elle?

Quelle était la situation de la France en 1815? — Que devint l'armée française?

Quelles furent les principales victimes des proscriptions? — Qu'est-ce que les cours prévôtales?

A qui Louis XVIII donna-t-il sa faveur? — Quel événement vint rejeter le gouvernement du côte des royalistes exaltés? — Quel fut le fils du duc de Berry?

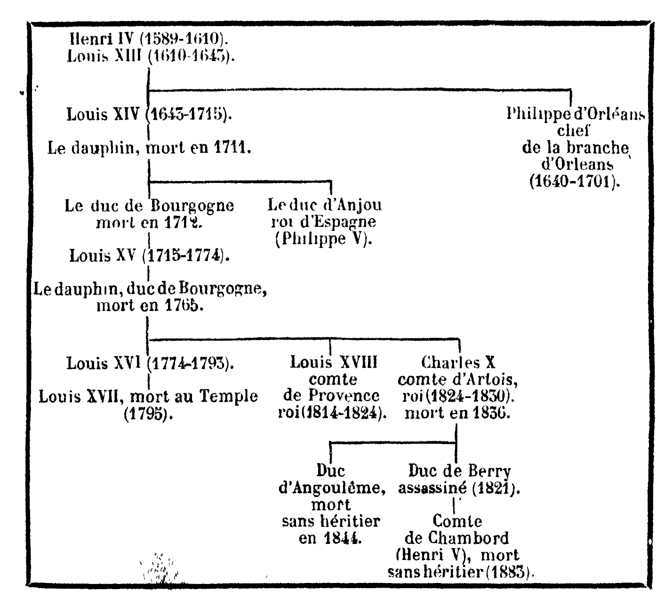
Quelle expédition fut faite pendant le règne de Louis XVIII et pourquoi? — Par quel fait d'armes fut-elle marquée?

Qui était-ce que Charles X? — Quelles lois impopulaires fit-il voter?

Quel ministre libéral appela-t-il au pouvoir? — Pourquoi la France intervenait-elle en Grèce?

Par qui Charles X remplaça-t-il M. de Martignac? — Comment Charles X provoqua-t-il la révolution de 1830? — Que faisait le roi par les ordonnances de Juillet? — Quels furent les résultats de la Restauration?

Tableau de la famille des Bourbons.



CHAPITRE XLII

LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE (1830-1848)

SOMMAIRE. — *Durant dix-huit ans, le chef de la branche cadette des Bourbons,* **Louis-Philippe**, *essaya de maintenir la monarchie en appliquant scrupuleusement les règles du régime parlementaire; mais il se souciait trop peu du progrès démocratique et la branche cadette fut renversée, comme l'avait été la branche aînée,* ***par une révolution.***

I. — Première partie du règne de Louis-Philippe. Le gouvernement parlementaire.

857. Le roi Louis-Philippe Ier, roi des Français (1830-1848). — Le combat de juillet terminé, le trône, en France, avait été presque aussitôt relevé que renversé. Le duc d'Orléans, chef de la branche cadette des Bourbons, pressé par les journalistes et les hommes politiques qui avaient dirigé le mouvement, se rendit, le 31 juillet, à travers les barricades, à l'Hôtel de ville, où il reçut une sorte d'investiture populaire. La Chambre des députés, que Charles X avait voulu dissoudre et qui s'était réunie, vota, à la majorité de 210 voix, la transmission de la couronne au duc d'Orléans (7 août). On l'appela ***Louis-Philippe Ier***, *roi des Français*. On avait tenu, en substituant cette formule à celle de *roi de France*, à marquer que le nouveau souverain n'héritait pas de la France, mais devenait le chef des Français par élection. Le 9 août, le roi Louis-Philippe prêta serment à la Charte modifiée.



Louis-Philippe.

Agé déjà de cinquante-sept ans, Louis-Philippe avait été, dans sa jeunesse, témoin du mouvement de 1789 : en 1792, duc de Chartres, il avait couru aux frontières et pris part aux batailles

de Valmy et de Jemmapes. Ayant combattu sous le drapeau tricolore, il pouvait l'arborer. Fier de ses nombreux enfants, il leur avait fait donner une éducation populaire, les envoyant dans les collèges de Paris. Il affectait la simplicité, la familiarité dans ses manières, mais sa bonhomie apparente cachait une grande finesse. Il accepta sincèrement la ***Charte*** que les Chambres avaient modifiée, mais non sans souffrir du rôle effacé qu'elle lui impo-



Louis-Philippe se rendant à l'Hôtel de Ville (31 juillet 1830).

sait. « Prenez-le, avait dit Lafayette en le présentant au peuple, c'est la meilleure des républiques. » Louis-Philippe n'entendait pas ainsi son rôle et comptait demeurer le roi.

858. La Charte de 1830. — La Charte de 1830 ne fut pas une constitution nouvelle, mais la Charte de 1814 *revisée*. La Chambre supprima le *préambule*, « comme blessant la dignité de la nation et paraissant *octroyer* aux Français des droits qui leur appartiennent essentiellement ». Elle effaça l'*article* 6, qui reconnaissait une religion d'État, et le remplaça par un article qui établissait l'*égalité des cultes*. Elle fit disparaître l'*article* 14, dont Charles X s'était autorisé pour rédiger les Ordonnances de Juillet, abolit la censure, fixa l'*éligibilité* à l'âge de *trente ans*, le droit d'être *électeur à vingt-cinq ans*, la ***responsabilité des ministres*** et des autres agents du pouvoir, le ***vote annuel du contingent*** de l'armée.

La Charte avait aboli le *double vote*. La loi *électorale*, votée le 27 février 1831, maintint le ***cens électoral*** en l'abaissant de trois cents francs d'impositions à ***deux cents*** francs, somme encore considérable. Puis on ajoutait aux électeurs une partie de ce qu'on appelait les *capacités*, les membres des sociétés savantes, les docteurs des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Le *pays légal* s'élargissait un peu, mais se trouvait encore réduit à ***deux cent mille*** personnes.

En 1832, la Chambre des pairs vota l'*abolition de son privilège d'hérédité*. Les pairs, nommés par le roi, le furent à vie, seulement ils ne léguèrent point leur siège à leur fils aîné.

859. Le gouvernement parlementaire. — Avec Louis-Philippe commença le système des ***ministres responsables** devant les Chambres* et ***solidaires*** entre eux. Ils formaient un ***cabinet***, dirigé par un *Président du* ***Conseil***. Si le ministre des finances ou de la justice était blâmé sur un point par un vote des députés, ce vote atteignait le cabinet tout entier, qui se retirait alors. Les députés partageaient avec le gouvernement l'*initiative des lois* : ils proposaient des corrections ou *amendements* aux projets de loi. Ils avaient le droit d'***interpellation***, c'est-à-dire celui d'interroger à leur gré les ministres sur tous les incidents de la politique intérieure ou extérieure. C'était le ***gouvernement parlementaire***.

Toutefois les Chambres, nommées par un nombre trop restreint d'électeurs, ne représentaient que les classes riches. Elles ne tendaient qu'à satisfaire ces classes. De là un malaise qui se perpétua durant le règne de Louis-Philippe.

II. — Les partis.

860. Troubles intérieurs; ministère de Casimir Perier (1831-1832). — Trois partis bien distincts se trouvaient en présence : le ***parti légitimiste***, qui traitait Louis-Philippe d'usurpateur; le ***parti impérialiste***, qui réclamait le retour de Napoléon; le ***parti républicain***, qui avait été décontenancé par le prompt rétablissement d'une monarchie.

Des troubles éclatèrent d'abord à l'occasion du *procès des ministres de Charles X* traduits devant la Chambre des pairs. Le peuple, dans des attroupements furieux, réclamait un arrêt de mort. La Chambre des pairs condamna seulement les ministres

à la détention perpétuelle (10 décembre 1830). L'agitation renaissait au moindre incident à Paris.

En outre, le contre-coup de la révolution de Juillet avait provoqué en Europe le soulèvement de tous les peuples opprimés. L'instinct généreux des Français les poussait à demander qu'on vînt à leur secours, mais le gouvernement de Louis-Philippe refusait et Paris faisait des émeutes pour l'Italie et pour la Pologne. La Chambre, inquiète de l'état des esprits, demandait une politique nette, énergique : un de ses meilleurs orateurs, **Casimir Perier**, qui s'était acquis une grande renommée par sa lutte contre la Restauration, fut l'homme de cette politique, et Louis-Philippe dut lui confier la mission de former un ministère (13 mars 1831).



Casimir Perier, ministre de Louis-Philippe.

Casimir Perier, doué d'une rare fermeté, dicta à Louis-Philippe ses conditions. S'imposant au roi, dominant ses collègues, subjuguant la Chambre des députés par son éloquence, il pratiqua, non sans quelque grandeur, une politique souvent étroite et presque toujours impopulaire. Il trouvait l'émeute continuelle dans les rues et l'Europe en feu. Il posa hautement le principe de la *paix* et de la *non-intervention*, déclara qu'il n'interviendrait dans les affaires d'aucun peuple, mais en même temps qu'il ne souffrirait pas que personne y intervînt. Au dedans, il annonça la ferme intention de rétablir l'*ordre légal*. Il veilla à la rigoureuse répression des émeutes, sans cependant les faire cesser : préoccupé du combat, il songeait à dompter, non à pacifier les esprits.

Le ministre français ne voulut rien faire pour la Pologne, trop éloignée. Mais l'Autriche étendait de plus en plus son action sur l'Italie. Or la France ne pouvait abdiquer toute influence sur une péninsule aussi voisine. Casimir Perier protesta par un acte qui aurait pu amener la guerre : il fit occuper **Ancône** (1832). Le défi ne fut pas relevé.

861. Insurrection de Lyon (21 novembre 1831). — A la fin de l'année 1831, les désordres en France (à Nîmes, Toulouse, Marseille) semblèrent défier tous les efforts de Casimir Perier. A **Lyon**, une formidable insurrection de la population ouvrière

effraya toute la France. Une lutte sanglante s'engagea qui dura deux jours; les troupes furent obligées d'évacuer la ville; l'insurrection resta maîtresse de Lyon pendant dix jours. Casimir Perier concentra aussitôt autour de cette ville une armée de 36 000 hommes. Le maréchal Soult et le jeune duc d'Orléans, fils aîné du roi, rentrèrent dans Lyon.

862. Le choléra (1832); mort de Casimir Perier (16 mai). — Bientôt un mal mystérieux et cruel, le choléra, vint dominer toutes les préoccupations. Ce fléau, sorti de l'Inde, avait déjà parcouru tout l'ancien continent, depuis la Chine et la Russie jusqu'à l'Angleterre; il sautait de ville en ville, de capitale en capitale, sans que les cordons sanitaires pussent l'arrêter. Il éclata à Paris le 26 mars 1832, et en peu de temps fit un nombre considérable de victimes. Des bruits absurdes d'empoisonnement amenèrent dans quelques quartiers de déplorables massacres. Le fléau envahit vingt-sept départements. Dans le département de la Seine, il fit plus de 20 000 victimes.

Le 1er avril 1832, Casimir Perier visita l'Hôtel-Dieu avec le duc d'Orléans. Trois jours après, le ministre, dont la santé était depuis longtemps ébranlée, et que son activité dévorante épuisait, tomba malade, atteint lui-même du retoublable fléau. Le 16 mai, il expirait après une longue et douloureuse agonie. Malgré la différence des jugements que les partis formulaient sur sa politique, tous s'accordaient à reconnaître son talent, sa belle intelligence, l'énergie de son caractère.

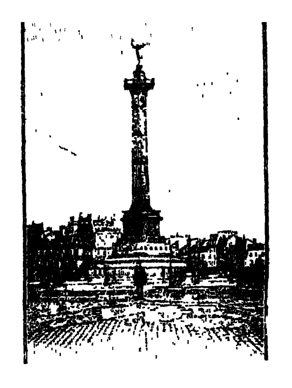
863. — Période de troubles. — On s'aperçut bientôt du vide produit par la mort de Casimir Perier. Les partis, reprenant confiance, relevaient la tête. Il fallut réprimer une tentative de la *duchesse de Berry* pour soulever la Vendée : la duchesse fut prise et enfermée dans la forteresse de *Blaye* d'où elle ne tarda pas à sortir. Une véritable bataille dans Paris fut livrée aux républicains dans les petites rues qui avoisinent l'église Saint-Merry lors des obsèques du général Lamarque (6 juin 1832).

Au mois d'avril 1834, une seconde insurrection, plus sanglante que la première, éclata à Lyon. Du 9 au 15 avril, Lyon se vit livré aux horreurs de la guerre civile, qui désola surtout le faubourg de Vaise.

De l'automne de 1834 à l'été de 1835, sept complots contre le roi furent découverts, et le 28 juillet 1835, un grand crime vint frapper d'horreur la population de la capitale.

C'était l'anniversaire de la victoire de 1830. On inaugurait la colonne élevée sur la place de la Bastille à la mémoire des

citoyens morts dans les journées de juillet. Le roi passait, sur les boulevards, une revue de la garde nationale et de l'armée; Louis-Philippe s'avançait entre les troupes, lorsqu'au boulevard du Temple une formidable explosion enveloppa d'une nuée de balles le roi et son escorte. Le maréchal Mortier était tué; plusieurs généraux et officiers supérieurs blessés, des gardes nationaux, des spectateurs étaient frappés. Le roi n'avait pas été blessé. Quelques jours après, quatorze chars funèbres portaient aux Invalides la dépouille mortelle d'un maréchal de France, de plusieurs ouvriers et gardes nationaux et d'une jeune fille (5 août). Le misérable qui n'avait pas craint de semer ainsi la mort autour du roi à l'aide d'une machine infernale, pour l'atteindre sûrement, s'appelait Fieschi. Deux complices, Pépin et Morey, l'avaient aidé : tous trois subirent la peine qu'ils n'avaient que trop méritée.



Colonne de Juillet
sur la place de la Bastille.

Le prince *Louis-Napoléon*, neveu de l'empereur[1], était venu à Strasbourg faire appel à l'armée et à la nation (3 octobre 1836). Il avait entraîné déjà un régiment d'artillerie lorsqu'il fut arrêté. Le gouvernement le fit passer en Amérique. Une nouvelle tentative de Louis-Napoléon, à Boulogne-sur-Mer, en 1840, échoua également et le prince fut enfermé au château de Ham d'où il s'évada en 1846.

864. — L'autorité royale et le gouvernement parlementaire. — Une entente établie entre les chefs des principaux groupes parlementaires avait permis à trois ministres remarquables, le ***duc de Broglie, Thiers, Guizot,*** de se maintenir quatre ans au pouvoir et de donner à la politique une direction méthodique. Au 22 février 1836, les groupes se reformèrent, les rivalités s'accentuèrent entre Thiers et Guizot, et le roi s'empressa alors de s'affranchir de la tutelle de la Chambre, qu'il

1. Le fils de Napoléon Ier était mort à Schœnbrunn au mois de juillet 1832. Le prince Louis-Napoléon, fils de Louis, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, se portait alors comme héritier de la couronne impériale.

trouvait trop impérieuse. Il constitua un ministère plus docile à son influence personnelle et confié à ***Molé*** (1837-1839).

Le comte Molé voulait que le roi fût réellement le roi. Les doctrines parlementaires exigeaient au contraire qu'il suivît rigoureusement la politique indiquée par les Chambres et prît les ministres désignés par elles. Ces doctrines étaient résumées par Thiers dans cette maxime célèbre : « *Le roi règne mais ne gouverne pas.* » Les principaux chefs de l'opposition, *Thiers* et *Guizot*, s'unirent, malgré la rivalité qui les séparait, et se coalisèrent contre Molé, avec le chef de l'opposition avancée, *Odilon Barrot*. Ils eurent ainsi la majorité à la Chambre des députés, et le roi se vit obligé de céder. Les députés les plus dévoués à la monarchie avaient vaincu le roi et porté un coup mortel à la monarchie: Louis-Philippe dut laisser dès lors appliquer la maxime de Thiers ; à partir du 1er mars 1840 jusqu'en 1848, le pouvoir fut en réalité exercé par Thiers d'abord, ensuite par Guizot.

III. — Politique extérieure. — La Belgique. La Pologne. — L'Orient.

865. — Les conséquences de la révolution de Juillet 1830 en Europe ; la révolution belge. — De la révolution de Juillet sortit, en 1830, une véritable révolution européenne. De Paris, le feu gagna d'abord Bruxelles. Les ***Belges*** se soulevèrent contre la domination des *Hollandais*, puis les ***Polonais*** contre celle des Russes, les ***Italiens*** contre celle de l'Autriche.

Dès le 25 août 1830, aux chants d'un opéra français, la *Muette de Portici*, une révolution éclata à Bruxelles. En vain le second fils de Guillaume de Hollande parut-il, au mois de septembre, devant la ville et engagea-t-il une lutte qui dura cinq jours. Elle se termina à l'avantage des Belges, qui proclamèrent leur ***indépendance*** (5 octobre 1831). Les Belges offrirent alors la couronne à un fils de Louis-Philippe, le *duc de Nemours*. De peur de déplaire aux puissances, Louis-Philippe la refusa : il inaugurait une politique timide dont les souverains ne lui surent point de gré. Le roi indiqué par les puissances à la Belgique (26 juin 1831) fut un prince allemand, *Léopold* de Saxe-Cobourg, veuf d'une princesse anglaise et qui épousa alors une des filles de Louis-Philippe. Léopold entra à Bruxelles.

866. — Prise d'Anvers par les Français ; indépendance de la Belgique. — Le 5 août, l'armée du prince d'Orange s'emparait

de la ville de *Diest*; le 12, elle battait, sous les murs de *Louvain*, l'armée belge où se trouvait le roi Léopold. Alors le maréchal *Gérard*, avec l'assentiment des souverains européens, franchissait la frontière à la tête de 50 000 Français. Les Hollandais se retirèrent. Le roi Guillaume accepta un traité, puis refusa de l'exécuter : il ne voulut pas évacuer la citadelle d'*Anvers*. L'armée française entreprit le siège de cette citadelle, fortifiée, sous l'empire, par les Français eux-mêmes. Le maréchal Gérard et le général du génie Haxo dirigèrent les attaques avec science et vigueur (29 novembre-28 décembre 1832). Les défenseurs durent capituler.

La France ne retira de cette courte guerre que l'honneur d'avoir affermi l'***indépendance de la Belgique***. Le pays était en même temps déclaré ***neutre***, sous la garantie des puissances européennes. La frontière du nord de la France se trouvait au moins protégée et fermée aux invasions.

867. — L'Espagne constitutionnelle. — Le gouvernement de Louis-Philippe intervint aussi au midi de la France pour faciliter, en *Espagne* et en *Portugal*, le triomphe du gouvernement constitutionnel et des idées libérales. Il signa avec ces deux pays et l'Angleterre un traité dit de la *Quadruple alliance* (avril 1834) qui assurait aux gouvernements libéraux de ces deux pays l'appui de l'Angleterre et de la France.

868. — Question d'Orient. — En 1840 la France faillit être engagée dans une guerre très grave, à l'occasion de la question d'***Orient***. On la nomme ainsi parce qu'il s'agit de rivalités qu'entraîne entre les puissances la décadence de la Turquie en Orient, rivalités qui durent encore.

Le pacha d'*Égypte*, *Méhémet-Ali*, vassal indocile du sultan, cherchait à se rendre indépendant : il voulait même enlever aux Turcs la Syrie. Les ministres français ne cachaient point leur sympathie pour le vice-roi d'Égypte : mais les ministres anglais entendaient maintenir l'***intégrité de l'empire ottoman***. L'Angleterre sut réunir les autres puissances contre nous. A ce moment même pourtant, sur la demande du gouvernement français, elle lui restituait les restes mortels de Napoléon Ier, que le prince de Joinville allait chercher à Sainte-Hélène.

Lord Palmerston, trouvant le ministère français rebelle à ses idées, fit régler la question d'Orient par les autres puissances ***sans la participation de la France***, et communiqua seulement le ***traité de Londres*** à l'ambassadeur français quand ce traité eut été signé (14 juillet 1840).

869. — Le ministère Thiers (1er mars-29 octobre 1840). —

Thiers, qui avait écrit une histoire de la *Révolution* et commencé une grande histoire du *Consulat et de l'Empire*, voulait rendre à la politique extérieure de la France, trop effacée, plus de hardiesse et d'energie. Il sentit vivement l'injure faite à la France. Il ordonna des préparatifs de guerre. Il fit commencer les *fortifications de Paris*. L'Europe s'agitait. L'Allemagne retentissait de chants belliqueux. Il semblait que la lutte allait s'engager comme en 1815. Méhémet-Ali, espérant être appuyé, résista aux injonctions des puissances. Les Anglais bombardèrent St-Jean-d'Acre. Mais aucune flotte française n'apparut. Louis-Philippe penchait vers le parti de la paix, qui l'emportait aussi à la Chambre. Thiers venait d'être remplacé par Guizot.

IV. — Seconde partie du règne de Louis-Philippe (1840-1848).

870. — Le ministère Guizot (29 octobre 1840). — Le cabinet du 29 octobre 1840, dont l'avènement marquait le triomphe du parti conservateur et *doctrinaire*, resta, sauf quelques modifications, le même jusqu'en 1848. Quoique le cabinet fût présidé par le maréchal *Soult*, ***Guizot***, ministre des affaires étrangères, y jouait le principal rôle. Plus impérieux d'attitude, mais moins rigoureux que Thiers sur les théories parlementaires, il admettait l'intervention du roi dans le gouvernement. En outre, il était d'accord avec lui sur la direction à donner à la politique extérieure. Plein d'illusions, se croyant appuyé par le pays parce qu'il l'était par la majorité d'une Chambre élue et votant sous sa pression, il conduisit avec une imperturbable sérénité le gouvernement de Juillet vers l'abîme où celui-ci devait s'effondrer.

871. — Mort tragique du duc d'Orléans (13 juillet 1842); loi de régence (30 août). — Le cabinet du 29 octobre, malgré l'émotion belliqueuse qu'il avait à calmer dans le pays, n'en donna pas moins une grande solennité au retour des cendres de Napoléon Ier, qui furent transportées aux Invalides (15 décembre 1840), au milieu d'un concours immense de population, que n'avait pas arrêtée un froid des plus rigoureux.

Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans, le fils aîné de Louis-Philippe, allait à Neuilly faire ses adieux à sa famille avant de partir pour le camp de Saint-Omer. Il était monté dans une voiture légère attelée de deux chevaux. A la hauteur de la porte Maillot, les chevaux s'emportèrent, et le prince, on ne sait comment, fut

précipité sur le pavé. Il mourut quelques heures après. Le duc d'Orléans, qui avait pris part à plusieurs expéditions en Algérie, jouissait d'une grande popularité. Il laissait deux fils en bas âge. Les Chambres, convoquées extraordinairement, reçurent et votèrent un projet de loi qui fixait la majorité du *comte de Paris*, son fils aîné (né en août 1838), à l'âge de dix-huit ans accomplis, et décernait la régence au prince le plus proche du trône, c'est-à-dire au *duc de Nemours*. On aurait préféré la régence de la *duchesse d'Orléans*.



Tombeau de Napoléon aux Invalides.

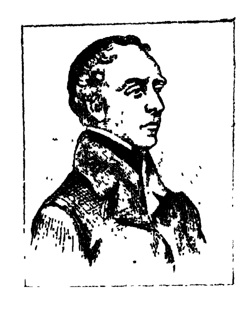
872. — La politique de Guizot; rapports avec l'Angleterre. — Le pays eut alors en perspective une minorité. Les ennemis de la dynastie reprirent confiance et critiquèrent la politique extérieure, trop complaisante envers l'Angleterre (droit de visite des navires, qu'on laissait aux Anglais, pour empêcher la traite des nègres; indemnité à un missionnaire protestant expulsé de l'île devenue française de *Taïti* en 1835).

Pour montrer combien les attaques dirigées contre sa politique extérieure étaient injustes, le ministère Guizot voulut retenir l'Espagne dans l'alliance française et resserrer les liens de la famille des Bourbons. Il négocia le mariage de la jeune reine *Isabelle* avec un prince de la maison de Bourbon, don François d'Assise, et de la sœur de la reine avec un des fils de Louis-Philippe, le *duc de Montpensier*. Ces deux mariages, célébrés en même temps, le 10 octobre 1846, excitèrent un vif dépit chez les ministres anglais. L'*entente cordiale* était ruinée.

Aussi, lorsqu'une nouvelle insurrection éclata en Pologne, lorsque la ***république de Cracovie***, dernier débris de la Pologne mutilée, fut annexée à l'Autriche (1846), la France se trouva isolée. l'Angleterre refusa d'intervenir avec elle.

873. — Chute du ministère Guizot et de Louis-Philippe (23-24 février 1848). — La faiblesse de la politique extérieure du gouvernement de Juillet ne contribua pas peu à augmenter l'irritation que causaient à l'intérieur les refus de réformes. Les classes

ouvrières, dont ne se préoccupait pas assez le gouvernement, étaient pénétrées par une propagande socialiste. Des disettes, à la suite de mauvaises récoltes, accrurent les souffrances et provoquèrent des troubles dans plusieurs départements.



Guizot.

Bientôt les amis mêmes de la royauté s'unirent aux républicains pour réclamer des réformes libérales, que Guizot, sûr de sa majorité, fit repousser. L'opposition organisa alors une campagne dite des *banquets*. L'interdiction d'un de ces banquets, le 22 février 1848, amena à Paris une émeute qui entraîna la chute du ministère Guizot (23 février) et devint vite une révolution. Le trône de Louis-Philippe fut renversé (24 février 1848).

V. — Résultats du règne de Louis-Philippe.

874. — La bourgeoisie. Les orateurs parlementaires. — Durant le règne de Louis-Philippe, la prospérité du pays ne cessa pas de croître. La bourgeoisie satisfaite des libertés conquises se livrait avec ardeur au commerce et à l'industrie.

La pratique du gouvernement parlementaire avait formé des orateurs éloquents comme ***Guizot, Thiers, Berryer, Dufaure, Billaud*** etc.

L'instruction primaire. Législation. — Le gouvernement de Louis-Philippe s'honora par la loi de l'***instruction primaire*** (1833), due au ministre Guizot.

Toute commune fut tenue d'entretenir une école publique.

En 1847, il y avait déjà plus de ***43 000*** écoles de garçons, ***20 000*** écoles de filles, avec *trois millions et demi* d'enfants.

L'adoucissement des mœurs amena l'adoucissement des lois *pénales.*

On abolit en plusieurs cas la peine de mort.

On supprima le *carcan*, la *marque*, la *mutilation du poing*. On donna au *jury* le pouvoir d'accorder les *circonstances atténuantes.*

875. — Industrie. Chemins de fer (1842). — En 1842 fut votée la grande loi des ***chemins de fer***. Il ne s'agissait plus de routes, mais de remblais égaux avec des rubans de *fer* ou d'*acier,*

sur lesquels pussent courir, avec la vitesse du vent, des *locomotives* entraînant une longue file de voitures.

Partout s'ouvrirent de vastes *manufactures* et *usines*. La population occupée dans ces établissements dépassa *un million*.

Les ***Expositions*** partielles de l'industrie se multiplièrent et se répandirent. C'est au premier janvier 1840 que le *système métrique* devint le système légal et unique des poids et mesures (lois de 1837).

876. — Le mouvement social. — Ces agglomérations de centaines d'ouvriers dans des *ateliers* et *usines* modifièrent les conditions du travail. Si les machines aident l'homme, elles sont servies par des hommes embrigadés et disciplinés. On en prenait prétexte pour accuser les chefs d'usine, qui font vivre des milliers d'ouvriers, d'être leurs ennemis. Les *socialistes* déclaraient que toutes les souffrances disparaîtraient si les usines, les ateliers étaient gérés en commun, si les travailleurs ne formaient qu'une vaste association où chacun travaillerait « selon ses forces » et recevrait « selon ses besoins ». Ces théories aboutiraient, au contraire, à la ruine des industries, par conséquent à la misère générale, et détruiraient le premier droit imprescriptible de l'homme, la *liberté*.

On attaquait même le principe de ***propriété***, inscrit dans la *Déclaration des droits de l'homme* et fondement de toute société régulière. On demandait la mise en commun des *biens* : de là le nom de ***communiste***.

877. — Monuments ; musée de Versailles. — Sous le règne de Louis-Philippe, peu de monuments s'élevèrent ; mais ceux que l'Empire et la Restauration avaient commencés furent terminés. Thiers, lorsqu'il faisait partie du cabinet de 1832, donna l'impulsion aux travaux publics. A Paris, l'église de la *Madeleine*, l'*Arc de triomphe*, le palais du quai d'Orsay, (aujourd'hui détruit), l'*école des Beaux-Arts* furent achevés. L'obélisque de *Louqsor*, amené d'Égypte, fut dressé sur la place de la Concorde (1836). Pendant les fêtes données en l'honneur du mariage du duc d'Orléans, le roi Louis-Philippe inaugura le *musée de Versailles* (17 juin 1837). Il avait eu l'heureuse idée de consacrer l'immense palais de Louis XIV à toutes les gloires de la France.

Résumé.

857-859. — ***Louis-Philippe*** régna selon la ***Charte*** modifiée en 1830 et pratiqua, ou plutôt subit le ***Gouvernement parlementaire.***

Les ***ministres*** étaient ***responsables*** devant les Chambres et ***solidaires***. Mais les Chambres ne représentaient qu'une partie du pays, le ***pays légal***, environ *deux cent mille* électeurs.

Le règne de Louis-Philippe se divise en deux périodes : l'une, de 1830 à 1848, marquée par des troubles incessants; l'autre, plus calme, de 1830 à 1848, tout entière remplie par le ministère Guizot.

860-862. — Le gouvernement avait à lutter contre trois partis : les ***légitimistes***, les ***bonapartistes***, les ***républicains***. En 1830, 1831, des émeutes éclatèrent à Paris, Lyon, etc.

Un moment ***Casimir-Perier*** (mars 1831, mai 1832) rétablit l'ordre par une politique énergique et reprit la ville de ***Lyon*** entièrement soulevée, puis disparut, victime du terrible ***choléra*** de 1832.

863. — Les troubles recommencèrent. L'union de trois ministres supérieurs, ***Thiers***, ***Guizot***, ***Broglie***, fortifia le gouvernement. Louis-Philippe n'en était pas moins menacé par des *conspirations*, des *attentats* (entre autres la *machine infernale* de Fieschi, 1835).

864. — Un moment le roi voulut inaugurer une politique ***personnelle*** avec le comte ***Molé*** (1837-1839). Les chefs des partis parlementaires se liguèrent contre lui, et leur *coalition* renversa le ministère ***Molé***. ***Thiers*** constitua un ministère parlementaire.

865, 866. — Les agitations intérieures avaient empêché le gouvernement de Louis-Philippe de profiter des bouleversements qui avaient suivi en Europe la révolution de 1830.

La ***Belgique***, soudée à la Hollande en 1815, s'était soulevée (26 août, 5 octobre 1830). Le roi de Hollande, Guillaume, ne put comprimer cette révolte. Les puissances acceptèrent le fait accompli et reconnurent roi des Belges un prince de Saxe-Cobourg, *Léopold* (1831). Le roi Guillaume continua la lutte, mais le gouvernement français refusa la couronne de Belgique pour un fils de Louis-Philippe; il envoya une armée française pour faire respecter les décisions de l'Europe. La citadelle d'***Anvers*** fut prise (déc. 1832). L'***indépendance de la Belgique*** fut assurée.

867. — En Espagne et en Portugal le gouvernement de Louis-Philippe soutint la cause libérale et favorisa le gouvernement constitutionnel. (*Traité de la quadruple alliance*, 1834.)

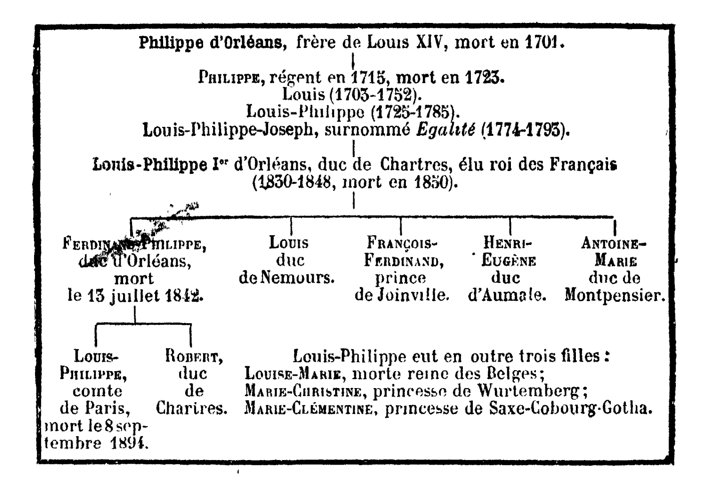
868, 869. — La paix européenne fut un moment compromise par la ***Question d'Orient***. Le pacha d'Égypte cherchait à se rendre indépendant de la Turquie. La France le soutenait. Les autres puissances appuyèrent la Turquie et obligèrent ***Mehemet-Ali*** à évacuer la Syrie. Une sorte de ligue s'était formée contre la France, qui céda (juillet-octobre 1840). Louis-Philippe voulait la paix. Thiers se retira.

870-872. — ***Guizot***, plus docile à l'égard du roi, garda le pouvoir d'octobre 1840 à février 1848. Il évitait les complications extérieures et avait pris pour point d'appui l'***entente cordiale*** avec l'Angleterre aux exigences de laquelle on lui reprocha de trop satisfaire.

873. — A l'intérieur, Guizot ne songeait qu'à s'assurer une majorité de députés dévoués, dont beaucoup étaient fonctionnaires. Il s'obstina à refuser toute réforme et fut surpris par la Révolution de Février.

874-877. — Le règne de Louis-Philippe eut pourtant des résultats importants : pratique sérieuse du *gouvernement parlementaire*, illustration de la tribune française ; loi de l'**instruction primaire** due à Guizot; adoucissement des *lois pénales*. L'*industrie* et le *commerce* prirent un essor remarquable, mais donnèrent lieu aussi à la propagande d'idées *socialistes* et *communistes*.

Tableau de la famille d'Orléans.



DEVOIRS ÉCRITS

Casimir Perier. — Qu'entend-on par le gouvernement parlementaire? — Le ministre Guizot.

QUESTIONNAIRE

Qui fut élu roi en 1830? — Quels partis divisaient la France? — Quel ministre lutta contre eux?

En quelle année eut lieu la prise d'Anvers? — Que se passa-t-il en 1840?

Quel fut le principal ministre de 1840 à 1848? — Que reprochait-on au gouvernement de Louis-Philippe? — Que réclamait l'opposition? — A quels citoyens appartenait le droit de suffrage? — Quand éclata la révolution de 1848?

Quels orateurs brillèrent sous Louis-Philippe? — Quelle loi fut votée en faveur de l'instruction? — En quoi furent adoucies les lois pénales? — Quand fut votée la loi des chemins de fer?

CHAPITRE XLIII

DÉVELOPPEMENT COLONIAL
LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

SOMMAIRE — *C'est au règne de Louis-Philippe que remonte le développement colonial de la France au* XIXe *siècle : la conquête de l'***Algérie** *donna à la France une des plus vastes et fertiles régions de l'Afrique du Nord* (1830-1848).

I. — Première période (1830-1840).

878. — La France et le dey d'Alger sous Charles X. — Sur le littoral de Bône, quelques concessions anciennes obtenues par les Français et le privilège de la pêche du corail amenaient continuellement des difficultés avec le dey d'Alger, *Hussein*. Arrogant et avide, il ne cessait d'exploiter et d'insulter les Français établis en Algérie : violant tous les traités, refusant de contraindre ses sujets à acquitter leurs obligations envers les étrangers, il recommençait, en outre, la piraterie et capturait des vaisseaux romains placés sous la protection de la France. Sous la Restauration, en 1827, le consul français, las de plaintes inutiles, adressa au dey une réponse assez fière; Hussein le frappa d'un *chasse-mouches* en plumes de paon. Puis, au moment où un envoyé français se retirait après avoir échoué dans une nouvelle mission, son vaisseau, au sortir du port d'Alger, fut salué d'une pluie de boulets. Ce dernier outrage hâta la formation du corps d'armée qui devait châtier les Barbaresques. L'Angleterre formula en vain des objections. Les ministres de Charles X répondirent avec fermeté et ne se laissèrent pas intimider.

879. — Prise d'Alger (5 juillet 1830). — 37 000 hommes furent embarqués à Toulon. Le comte de *Bourmont* les commandait; il avait abandonné l'armée française la veille de Waterloo,

et ce choix jeta la défaveur sur une expédition qui, en d'autres circonstances, aurait passionné le public. Le vice-amiral *Duperré* dirigeait la flotte qui parut en vue d'*Alger* le 13 juin, défila devant ses forts et se porta vers une presqu'île située à cinq lieues à l'ouest de la ville. Le débarquement s'effectua le 14, à la pointe de *Sidi-Ferruch*, sans que cette opération difficile fût troublée par l'ennemi. Le 18 juin, l'armée de Hussein s'avança et fut complètement battue. Ralliés, les Algériens revinrent à la charge, le 24, sans plus de succès. Le 28, les Français couronnaient les hauteurs qui dominent Alger; le 30, ils ouvraient la tranchée devant la plus redoutable forteresse, le château de l'Empereur (appelé ainsi parce qu'il s'élevait là où, dit-on, avait été placée la tente de Charles-Quint en 1541). Le 4 juillet, cette forteresse était détruite par l'artillerie, et Alger, menacé d'un bombardement, capitulait le lendemain (5 juillet). Le trésor amassé par les deys paya les frais de cette expédition, qui détruisait à jamais la piraterie et établissait les Français sur la riche côte d'Afrique.


Infanterie sous Louis-Philippe.

880. — L'Algérie. — L'Algérie est bornée au nord par la Méditerranée à l'ouest par le Maroc, au sud par le Sahara, et à l'est par la régence de Tunis. Bloc immense de plus de 800 kilomètres d'étendue sortant de la mer, elle s'élève d'abord en douces collines, puis en rudes montagnes (l'Atlas). La *nature* l'a divisée en deux régions bien distinctes : le ***Tell*** et le ***Sahara***. Rafraîchi par les brises de la Méditerranée, arrosé par de nombreux cours d'eau (Seybouse, oued-el-Kébir, Sahel, Isser, Chélif, Tafna, etc.), abrité contre les vents brûlants du sud par les montagnes, le Tell est le pays des terres fertiles, des forêts, des pâturages, des cultures variées. Dans le Sahara, au contraire, sont d'immenses steppes avec des *chotts* ou vastes lacs qui n'ont d'eau qu'en hiver. C'est le pays des innombrables troupeaux de chameaux et de moutons, la patrie privilégiée du cheval, la région des chasses à l'autruche et à la gazelle (carte, page 651).

881. — Premières conquêtes sous le gouvernement de Louis-

Philippe. — En arrivant au trône, Louis-Philippe trouvait le drapeau français planté sur les murs d'Alger. On ne songea d'abord qu'à conserver cette ville sans s'étendre au delà de sa banlieue. Dans les premières années, on délibérait même s'il ne vaudrait pas mieux abandonner l'Afrique. Toutefois, l'avantage de posséder un port de plus sur la Méditerranée et d'ouvrir un nouveau champ à l'activité française, détermina le gouvernement à garder la nouvelle colonie.

Les Français s'emparèrent de ***Blidah***, arrivèrent à l'Atlas, franchirent le col de Mouzaïa et occupèrent ***Médéah***. Sur la côte ouest, la ville d'***Oran*** avait été, dès 1831, prise sans coup férir.

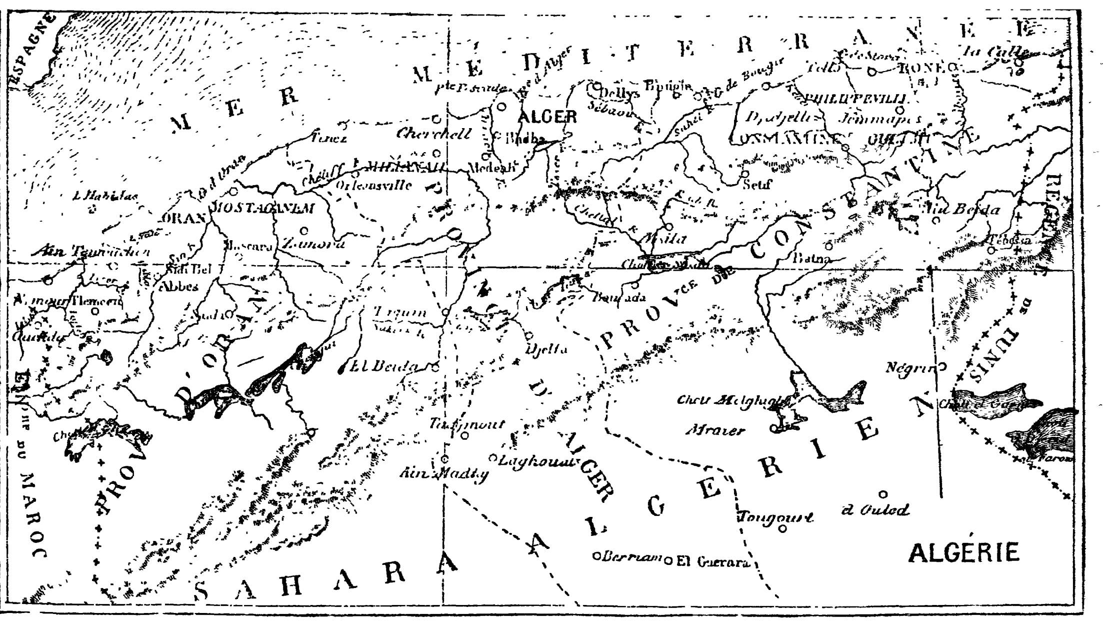
A l'est, le 25 mars 1832, deux capitaines, *d'Armandy* et *Yusuf*, par un coup de main hardi, s'emparaient d'un point important de la côte algérienne, de ***Bône***. De ces trois points : Bône, Alger, Oran, tenus solidement, les Français allaient s'avancer progressivement dans l'intérieur des terres.

882. — Campagnes dans la province d'Oran (1834-1836). — En 1834, commença contre ***Abd-el-Kader***, bey de *Mascara*, une longue lutte qui devait durer plus de douze ans, dans un pays tourmenté, sous un climat brûlant, où l'ennemi avait tous les avantages.

Après quelques revers, les Français s'emparèrent de ***Mascara***, de ***Tlemcen***.

Le général *Bugeaud*, envoyé de ce côté, commença à révéler ses qualités militaires. L'émir l'appelait « un renard », et son armée un « serpent ». Bugeaud, le 5 juillet 1836, accula à un ravin où coulait la ***Sikka*** (affluent de la Tafna) la petite armée d'Abd-el-Kader, et l'y précipita.

883. — Campagnes dans la province de l'Est ; premier siège de Constantine (1830). — Le maréchal Clauzel voulut profiter des avantages remportés à l'ouest pour étendre nos possessions à l'est ; la province de ***Constantine*** lui semblait d'une facile conquête. Arrivé devant la ville de Constantine, perchée sur un rocher au bas duquel coule le Rummel, le maréchal Clauzel, au lieu d'alliés sur lesquels il comptait, trouve une foule de tribus hostiles ; plusieurs assauts sont repoussés. Il faut alors opérer une retraite difficile, que le maréchal conduit avec un rare sang-froid, et que protège de son solide courage le chef de bataillon *Changarnier*, commandant de l'arrière-garde. Pressé par une nuée d'Arabes, Changarnier forme ses hommes en carré : « Voyons ces gens-là en face, leur dit-il ; ils sont six mille, vous êtes trois cents : la partie est égale. »



Gravé par Erhard

Carte de l'Algérie en 1848.

La malheureuse issue de l'expédition de Constantine eut son contre-coup à l'ouest. Bugeaud signa avec Abd-el-Kader le traité de la *Tafna*, avantageux à l'émir. Celui-ci affermissait son pouvoir sur les tribus qu'il avait groupées sous son autorité. Acquérant de jour en jour, par l'influence religieuse, un empire plus grand sur les Arabes, il songeait à se faire le chef de cette nation.

884. — Second siège et prise de Constantine (octobre 1837). — Délivrée un moment d'Abd-el-Kader, la France, en 1837, reprit sur un plus vaste plan l'expédition de Constantine.



L'assaut de Constantine.

Le général *Damrémont* la dirigea (1er-13 octobre). Constantine fut investie, la tranchée ouverte, une brèche pratiquée dans les remparts, l'assaut fixé au 13 octobre. Dans la matinée du 12, le général Damrémont, pour examiner la brèche, s'avança à découvert et fut frappé par un boulet. il léguait à son successeur, le général d'artillerie *Valée*, les embarras du siège, alors que tout se réunissait pour le contrarier. Mais rien ne fut changé aux ordres donnés. Une canonnade formidable répondit au malheureux boulet qui avait privé l'armée de son chef. La brèche grandissait à vue d'œil. Le général Valée se prépara à donner l'assaut (13 octobre).

Un combattant résumait ainsi ce terrible assaut, sous l'impression du moment : « Une résistance admirable. Des hommes qu'il fallait tuer deux fois. Une ville prise à la baïonnette sous un feu écrasant, maison par maison, rue par rue, et ce massacre, de part et d'autre, dura trois heures. »

885. — Les Portes-de-Fer (1839). — Le lieutenant-général

Valée fut nommé maréchal et gouverneur de l'Algérie. Sous son commandement la colonie prit de l'assiette. Alger se peupla, s'embellit; les cultures s'étendirent. Pour assurer la tranquillité du pays et des tribus voisines, le maréchal résolut de parcourir la contrée entre Alger et Constantine par ***Sétif*** et les ***Portes-de-Fer***, défilés redoutables (octobre-novembre 1839). Le duc d'Orléans fit écrire sur ces Portes fameuses, que personne n'avait franchies depuis les Romains : « Armée française, 1839 ».

II. — Deuxième période, lutte contre Abd-el-Kader (1840-1848).

886. — Abd-el-Kader ; la guerre sainte.— A ce moment Abd-el-Kader reprenait les armes et prêchait la guerre sainte. Né en 1807, fils d'un *marabout* (titre donné à des personnages renommés pour leur sainteté), célèbre marabout lui-même, intelligent et fanatique, aussi habile qu'énergique, admiré pour sa science, redouté pour sa bravoure, révéré pour sa piété, Abd-el-Kader, de simple bey, comme il y en avait tant alors, rêvait de devenir le chef de tous les Arabes d'Afrique.

887. — Les généraux africains : Bugeaud. — En face de ce redoutable adversaire se dressait une génération de brillants généraux, digne fille de celle de l'Empire : *Duvivier Changarnier*, *Bedeau*, *Cavaignac*, *Lamoricière* : on les appelait les *Africains*. Au premier rang se trouvait le général ***Bugeaud***, qui remplaça le maréchal Valée (janvier 1840) et resta en Algérie jusqu'en 1847. Prompt aux coups de mains, façonné, sous l'Empire, à la tactique des guérillas en Espagne, brave mais non téméraire, soigneux du soldat, le général Bugeaud multipliait les courses, les *razzias*, fatiguant l'ennemi et le privant de ses ressources. Il entreprit une expédition pour ravitailler *Milianah*, cernée par les Arabes ; guerre de montagnes, âpre et difficile. Il prit successivement ***Mascara***, ***Boghar***, ***Saïda*** (1841-1842).



Maréchal Bugeaud.

LECTURE N° 89

Mazagran. — Un héroïque fait d'armes illustra la longue campagne de 1840. Cent vingt-trois hommes d'infanterie, commandés par le capitaine Lelièvre, retranchés dans la petite ville de Mazagran, tinrent tête pendant quatre jours consécutifs à plus de 12 000 Arabes.

L'un de ces Arabes écrivait, avec le langage imagé qui leur est propre : « On s'est battu quatre jours et quatre nuits; c'étaient quatre grands jours, car ils ne commençaient pas et ne finissaient pas au son du tambour: c'étaient des jours noirs, car la fumée de la poudre obscurcissait les rayons du soleil, et les nuits étaient des nuits de feu éclairées par les flammes des bivouacs et par celles des amorces. »



Types d'officiers de l'armée d'Afrique (d'après Raffet).

888. — Prise de la Smala. — Quoique l'émir, en 1843, eût perdu presque tous ses États, le gouverneur, Bugeaud, nommé maréchal à la suite de ses belles campagnes de 1841 et de 1842, se préparait à lui porter un coup qui devait lui être sensible. Le désert était le refuge d'Abd-el-Kader : c'est là que le gouverneur résolut de l'atteindre dans ce qu'il avait de plus précieux : sa *Smala*, véritable ville errante qui gardait la famille de l'émir, ses trésors. Par un coup de main audacieux le jeune duc d'Aumale, l'un des fils du roi, surprit et enleva la Smala (16 mai 1843). Abd-el-Kader ne se sentant plus suffisamment protégé par le désert, se retira dans le Maroc.

889. — Guerre du Maroc; bataille de l'Isly (1844). — L'empereur du Maroc, Abd-er-Rahman, irrité de voir une puissance chrétienne s'établir dans son voisinage, prit hautement Abd-el-Kader sous sa protection. Le maréchal Bugeaud marcha à la rencontre de l'armée marocaine, commandée par le fils même de l'empereur, et la battit sur les bords de l'***Isly*** (13 août 1844). Ce fut une bataille d'Égypte. Les Marocains, comme autrefois les mamelucks en face des soldats de Bonaparte, tourbillonnèrent et disparurent. Parmi les étendards conquis on retrouva le parasol du fils de l'empereur. Le prince de Joinville, au grand dépit des Anglais, bombarda ***Tanger*** (6 août) et ***Mogador*** (15 août). Il s'emparait de cette dernière place après une lutte acharnée. Le

20 septembre, la paix était signée avec le Maroc. Abd-el-Kader était mis hors la loi dans toute l'étendue de l'Empire.

890. — Soumission d'Abd-el-Kader (1847). — Plus exalté à mesure qu'il voyait diminuer sa puissance, l'émir prolongea durant les années 1845 et 1846 une lutte de plus en plus sanglante et impitoyable. Cinq cents Arabes réfugiés dans les gorges de Dahra (entre Orléansville et Mostaganem) périrent entassés dans des grottes à l'entrée desquelles le colonel Pélissier fit allumer des fascines. Abd-el-Kader fit massacrer quatre cents chasseurs



Prise de la Smala (Tableau d'Horace Vernet, Musée de Versailles.)

de Vincennes surpris au marabout de *Sidi-Brahim* dans la province d'Oran, et, vaincu de nouveau, poursuivi, il fit encore périr trois cents prisonniers.

Ces excès ne pouvaient le sauver. Repoussé par l'empereur du Maroc, abandonné de presque tous les siens, traqué de toutes parts, Abd-el-Kader se rendit au général *Lamoricière*, sous la condition qu'on l'enverrait à Alexandrie. Le duc d'Aumale, qui venait d'être nommé gouverneur général, confirma les promesses de Lamoricière, mais le gouvernement se montra moins généreux. Abd-el-Kader, amené à Toulon, fut dirigé vers le château d'Amboise dont le prince Louis-Napoléon lui ouvrit les portes en 1852.

Ce n'était pas tout de conquérir l'Algérie, il fallait la coloniser. Les généraux Bedeau et Lamoricière proposèrent des plans qui furent écartés; le maréchal Bugeaud qui, longtemps, avait été

agriculteur, ne put faire adopter des Chambres son système de *colonisation militaire* imité des Romains. D'ailleurs, il caractérisait bien l'œuvre que la France devait accomplir en Afrique : « C'est une œuvre de géants et de siècles. »

Résumé.

878,879. — Le dey d'Alger encourageait la piraterie dans la Méditerranée. Il répondait aux réclamations de la France par des insultes. ***Charles X*** envoya une expédition contre ***Alger*** qui fut pris (5 juillet 1830).

880-882. — Sous ***Louis-Philippe***, l'établissement définitif de la France dans le nord de l'Afrique fut décidé. ***Oran*** à l'ouest, ***Bône*** à l'est furent occupés (1831-1832).

Le maréchal Clauzel, à l'ouest, enleva ***Mascara, Tlemcen***, à l'émir ***Abdel-el-Kader*** (1834-1835).

Les Français remportèrent un avantage signalé à la ***Sikkah***, mais, afin de pouvoir reporter leurs forces vers l'est, signèrent le traité de la ***Tafna***, favorable à l'émir (1836).

883-885. — A l'est, une première expédition, dirigée par le maréchal *Clauzel* contre la ville de ***Constantine***, avait échoué (nov. 1836).

Une seconde expédition, réussit, ***Constantine*** fut pris (1837). Les Français passèrent le défilé des *Portes-de-Fer*.

886-888. — Les campagnes de la seconde période de la guerre eurent surtout pour théâtre le sud de la province d'Alger et la province d'Oran.

Le général ***Bugeaud*** entreprit une lutte acharnée contre ***Abd-el-Kader***, qui, de son côté, prêchait la guerre sainte.

L'émir perdit bientôt *Mascara, Saïda*, presque tous ses États (1842).

Il se vit enlever par le duc d'Aumale sa fameuse *Smala* (1843).

Alors il se réfugia au Maroc.

889, 890. — L'empereur du Maroc l'accueillit et envoya une armée pour envahir l'Algérie, Bugeaud la battit à la journée de l'***Isly*** (1844).

La flotte française bombarda *Tanger*. L'empereur du Maroc fit la paix et Abd-el-Kader n'eut plus de refuge.

En vain, l'émir essaya-t-il de soulever de nouveau les tribus arabes, il fut obligé de se soumettre au général *Lamoricière* (1847).

DEVOIRS ÉCRITS

La prise de Constantine. — Abd-el-Kader. — La bataille de l'Isly.

QUESTIONNAIRE

Qu'est-ce que l'Algérie? — Quelle insulte détermina l'expédition d'Alger? — Quand fut pris Alger?

Quelle ville fut prise après un assaut difficile? — Quel chef dirigea surtout la lutte contre les Français? — Quel pays voisin lui donna son appui? — Où le maréchal Bugeaud gagna-t-il une victoire? — Quand Abd-el-Kader fit-il sa soumission?

LIVRE XV

La France de 1848 à 1870

LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

CHAPITRE XLIV

LA RÉPUBLIQUE DE 1848

SOMMAIRE. — *Au gouvernement de Louis-Philippe avait succédé une* **République** *qui ne dura que quatre ans, interrompue par une nouvelle restauration monarchique, le* **Second Empire**.

I. — La Révolution de 1848.

891. — Les causes de la révolution de 1848; les demandes de réformes. — Le gouvernement de Juillet 1830 avait persisté à laisser à l'opposition deux griefs considérables. En n'appelant à nommer les députés que les électeurs inscrits au rôle des contributions directes jusqu'à la somme de deux cents francs, il violait le principe de l'égalité. C'était à ce système que s'attaquaient les demandes de *réforme électorale*. La composition de la Chambre des députés, remplie en grande partie de fonctionnaires, rendait plus trompeuse encore cette représentation partielle du pays. Aussi réclamait-on également la *réforme parlementaire*. Les deux réformes furent repoussées par la Chambre en 1847. La timidité de la *politique extérieure* et le sentiment national trop souvent froissé ne contribuaient pas peu à exciter les esprits. Les orateurs de l'opposition prononçaient d'ardents discours dans des *banquets* multipliés dans les principales villes.

892. — Journées des 22, 23, 24 Février (1848). — Un banquet annoncé devait avoir lieu aux Champs-Élysées le 22 février 1848. Le ministère Guizot l'interdit, quoiqu'il eût toléré les manifestations précédentes. Un grand déploiement de troupes, des rixes avec la garde municipale, le pillage de la boutique d'un armurier, quelques essais de barricades signalèrent seulement la journée du 22, sombre et pluvieuse. Le 23 février, l'agitation devenait menaçante. La garde nationale elle-même, jusque-là le plus ferme appui du gouvernement, s'associait aux demandes de réformes. Le roi consentit enfin à se séparer du ministère Guizot. Paris s'illumina. Mais, au milieu de la fête, une catastrophe près du ministère des affaires étrangères (boulevard des Capucines) ranima la lutte. Le 24, Louis-Philippe fut assailli dans les Tuileries mêmes par le peuple, que les troupes, laissées sans ordres, ne pouvaient arrêter. Le roi s'enfuit en toute hâte; la monarchie succombait encore une fois.

II. — La République de 1848. Le Gouvernement provisoire et l'Assemblée Constituante.

893. — Le Gouvernement provisoire; le suffrage universel. — Un gouvernement provisoire fut formé d'hommes que leur longue opposition à Louis-Philippe avait rendus populaires : *Dupont de l'Eure*, *Arago*, *Lamartine*, *Ledru-Rollin*, *Marie*, *Crémieux*, *Garnier-Pagès*. Maîtres à peine de leur salle de délibérations, les membres du gouvernement, qui s'adjoignirent *Louis Blanc* et un ouvrier, *Albert*, ne réussirent à rétablir l'ordre qu'au prix d'efforts incroyables.

Lamartine surtout employa son éloquence à calmer ces flots soulevés. Comme des bandes armées venaient réclamer l'adoption du drapeau rouge, il sortit et, du perron, au milieu des baïonnettes, il prononça un de ses plus admirables discours. « Citoyens, s'écria à la fin Lamartine, je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi! car le drapeau rouge que vous nous apportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple en 91 et en 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie! »

Le Gouvernement provisoire *abolit la **peine de mort en matière politique*** (26 février) et l'***esclavage*** dans les colonies (27 avril).

Dès le 2 mars il proclama le ***suffrage universel***. Tout citoyen majeur put désormais être électeur sans condition de fortune. Au lieu de trois cent mille, il y eut *huit millions d'électeurs*.

894. — Assemblée nationale constituante (4 mai 1848). — Le suffrage universel fut appliqué immédiatement pour l'élection d'une ***Assemblée nationale constituante*** composée de huit cents membres : elle ouvrit ses séances le 4 mai, et proclama la ***République***.

Les premiers temps de la République furent une période d'enthousiasme où se donnaient cours les plus généreux sentiments. On célébrait des fêtes *de la Fraternité*. Le clergé bénissait des *arbres de la liberté* plantés sur les places publiques.



Lamartine et le drapeau tricolore.

895. — Les Journées de juin 1848. — Mais la révolution avait arrêté le travail et laissait sans ressources une quantité d'ouvriers, que la misère disposait à écouter les orateurs socialistes et communistes. Déjà, le 15 mai, des bandes, organisées sous le prétexte d'apporter des pétitions en faveur de la Pologne, parvinrent à envahir la salle des séances. La garde nationale finit par délivrer l'Assemblée.

Une insurrection plus redoutable allait la mettre encore à l'épreuve. Le Gouvernement avait, pour remédier à la misère, ouvert des *ateliers nationaux* : ils s'encombrèrent d'une population qu'on ne pouvait ni employer, ni payer, et, lorsqu'on voulut les dissoudre, une formidable insurrection éclata.

Une guerre civile, telle qu'on n'en n'avait point vu encore, ensanglanta Paris (23-26 juin). L'Assemblée constituante fit tête à l'orage : elle donna la *dictature* à un républicain éprouvé, le général ***Cavaignac***. La garde nationale combattit de concert avec la troupe de ligne et la garde mobile, composée de jeunes volon-

taires. La lutte était acharnée; il fallait employer la sape, la mine et les bombes pour détruire les barricades. Sept généraux furent tués, cinq blessés; le général *Bréa* fut assassiné par les insurgés avec lesquels il était entré en pourparlers. L'archevêque de Paris, Mgr *Affre*, ayant voulu pénétrer dans le faubourg Saint-Antoine pour porter aux insurgés des paroles de paix, tomba victime de son dévouement. Enfin la prise du faubourg Saint-Antoine, le 26 juin, termina la lutte.



Infanterie en 1848.

896. — Gouvernement du général Cavaignac; Constitution de 1848. — Vainqueur, le général Cavaignac remit ses pouvoirs extraordinaires à l'Assemblée, qui l'investit de nouveau de l'autorité jusqu'à l'achèvement de la Constitution républicaine.

Cette Constitution (12 nov. 1848) faisait du ***suffrage universel*** la source des grands pouvoirs de l'État, l'*Assemblée* et le *Président*. Une ***Assemblée législative*** composée de 750 représentants, recevait le mandat de faire les lois que préparait un *Conseil d'État*, élu par l'assemblée elle-même. Le pouvoir exécutif était confié à un ***Président*** élu pour *quatre **ans***. Rééligible seulement après *un intervalle de quatre années*, il partageait avec l'Assemblée le droit d'initiative, disposait de la force armée, était *responsable* et ne pouvait dissoudre l'Assemblée.

III. — La présidence de Louis-Napoléon. L'Assemblée législative (1848-1851).

897. — Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République (10 décembre 1848); fin de l'Assemblée constituante (27 mai 1849). — La candidature du général Cavaignac à la présidence était posée par les circonstances mêmes. Toutefois il avait un concurrent dont le nom entraîna les populations, le prince *Louis-Napoléon Bonaparte*[1]. Au 10 décembre 1848, plus de

1. Né à Paris en 1808, au château des Tuileries, ce prince était fils du troi-

5 millions de suffrages l'appelèrent à la présidence de la République. Le général Cavaignac n'obtint que 1 469 166 voix.

898. — L'Assemblée législative en France (28 mai 1849-2 décembre 1851). Expédition de Rome (1849). — La Constituante se retira le 27 mai 1848, cédant la place à l'*Assemblée législative*, animée d'un autre esprit et qui allait prendre une attitude différente dans les graves questions soulevées en Europe.

Elle avait approuvé l'envoi d'une expédition à *Rome* pour détruire la république qui y avait été proclamée et rétablir l'autorité du pape Pie IX. Une petite armée descendit en Italie et fit le siège de Rome qui fut prise le 2 juillet 1849. Les Français, même après le retour du pape, demeurèrent à Rome pour le protéger et y restèrent jusqu'en 1870.

899. — Loi de 1850 sur l'enseignement; loi restrictive du suffrage universel. — L'Assemblée législative allait aussi, suivant un mot de l'époque, entreprendre une sorte « d'expédition de Rome à l'intérieur ». Après une émeute presque aussitôt réprimée que commencée, le 13 juin 1849, et des troubles à Lyon, Reims, Bordeaux, Mâcon, Dijon, etc., l'Assemblée procéda, d'accord avec le Président, à une restauration politique et religieuse dont la ***loi sur l'enseignement*** (15 mars 1850) fut le principal symptôme. Cette loi, fondée sur le principe de la liberté d'enseignement inscrit dans la constitution républicaine, avait surtout pour but de relever l'enseignement des congrégations religieuses qui rivalisèrent dès lors avec l'Université : ce fut la loi qui garda le nom de son auteur, le ministre *Falloux*.

Une ***loi électorale***, votée le ***31 mai***, n'attribua plus le droit de suffrage qu'aux citoyens ayant trois ans de domicile dans la commune et inscrits sur le rôle de la contribution personnelle. Elle supprimait trois millions d'électeurs.

L'entente du Président et de l'Assemblée se traduisit encore par des lois sur les *clubs*, sur les réunions électorales (6 juin), la presse, l'impôt du timbre sur les journaux.

Mais l'accord ne subsista pas longtemps. Les royalistes espéraient ramener les Bourbons. Louis Napoléon, par ses voyages,

sième frère de Napoléon, Louis, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais. Louis-Napoléon avait cru pouvoir renverser le gouvernement de Louis-Philippe, mais il échoua dans deux tentatives (à Strasbourg, à Boulogne). Il expia la dernière au château de Ham, d'où il s'enfuit en 1846. Après la révolution de Février, nommé député par trois, puis par cinq départements, il vint siéger à l'Assemblée nationale.

ses discours, s'efforçait de tourner à son profit la restauration des idées monarchiques.

Il n'avait pu obtenir la revision de la Constitution qui interdisait les présidences successives. Afin de ne point quitter le pouvoir auquel la loi l'obligeait de renoncer au mois de mai 1852, Louis-Napoléon résolut d'imiter le 18 Brumaire et de tenter un coup d'État.

900. — Le coup d'État du 2 décembre 1851; dissolution de l'Assemblée. — Dès le matin du 2 décembre 1851, les plus influents députés et les personnages les plus considérables des partis monarchique et républicain furent arrêtés à leur domicile. Les troupes occupèrent Paris, et partout furent affichés les décrets qui opéraient toute une révolution.

De sa seule autorité, le Président déclarait *dissoute la Chambre*, sur laquelle la Constitution ne lui donnait aucun droit. Pour gagner le peuple il *abolissait aussi la loi du 31 mai*, et rétablissait dans son intégrité le suffrage universel. Il proposait une constitution nouvelle qu'il entendait modeler sur celle de l'an VIII.

Deux cent vingt représentants protestent contre ce coup de force, se réunissent à la mairie du Xe arrondissement (alors rue de Grenelle-Saint-Germain) et essayent de délibérer; mais ils sont arrêtés. Le 3 et le 4 décembre, les républicains parviennent à organiser un plan de bataille, sans pouvoir recruter assez de combattants, quoique plusieurs députés eussent fait un appel à la résistance, et que l'un d'eux, *Baudin*, fût tombé dans le faubourg Saint-Antoine, près d'une barricade.

Dans les provinces, des troubles plus graves éclatèrent; en plusieurs départements (Allier, Nièvre, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Gard, Gers, Yonne, Drôme, Lot-et-Garonne, Var, Basses-Alpes) la lutte dégénéra en tentatives du parti socialiste et communiste, qui servirent la cause du prince parce qu'elles firent craindre l'anarchie. Des transportations sans jugement prononcées par des *commissions mixtes* (administrateurs et magistrats) éloignèrent les ennemis les plus ardents du nouvel ordre de choses.

901. — La Présidence décennale (20 et 21 décembre). — Les 20 et 21 décembre, sept millions et demi de suffrages donnèrent à Louis-Napoléon le pouvoir pour *dix ans* et l'investirent du ***pouvoir dictatorial*** qu'il avait réclamé.

Résumé.

891. — Les causes de la révolution de 1848 furent : 1° les refus de *Guizot* d'accorder la ***réforme parlementaire*** et la ***réforme électorale***; 2° les progrès des classes populaires voulant être appelées à la vie politique; 3° le mécontentement produit par la politique extérieure.

892, 893. — La révolution du 24 février 1848 aboutit à la proclamation de la ***République***. Le gouvernement provisoire décréta le ***Suffrage universel***, abolit la peine de ***mort en matière politique*** et convoqua une ***Assemblée constituante***.

894, 896. — Cette Assemblée eut bientôt à lutter contre une ***insurrection socialiste*** qui ensanglanta Paris : ce furent les lamentables ***Journées de Juin*** (23-26 juin). Le général ***Cavaignac***, vainqueur, garda le pouvoir jusqu'à l'achèvement de la Constitution.

897. — Cette Constitution donnait le pouvoir à une Assemblée unique, l'***Assemblée législative***, et à un ***Président de la République*** élu pour quatre ans par le suffrage universel.

898-899. — Les souvenirs du premier Empire firent élire un neveu de Napoléon Ier, le prince ***Louis-Napoléon*** (10 décembre 1848). Celui-ci s'allia d'abord aux partis monarchiques de l'Assemblée législative pour envoyer une expédition à *Rome*, puis pour détruire les institutions et les lois républicaines. Il s'en sépara ensuite pour préparer une restauration impériale.

900, 901. — Le 2 décembre 1851, par un ***coup d'État***, il brisa l'Assemblée, fit arrêter les principaux chefs des différents partis et se fit donner un pouvoir dictatorial.

DEVOIRS ÉCRITS

Qu'entend-on par suffrage universel et dans quelles circonstances fut-il établi? — Lamartine et le drapeau tricolore.

QUESTIONNAIRE

Qui est-ce qui a succédé à la monarchie de Louis-Philippe? — Quelles grandes mesures décréta le gouvernement provisoire? — Quel membre du gouvernement provisoire défendit énergiquement le drapeau tricolore? — Quelle assemblée fut nommée? — Quelle forme de gouvernement adopta-t-elle?

A quelle époque Paris fut-il ensanglanté par une insurrection? — Qui la réprima? — Quelle constitution fut votée? — A qui donnait-elle le pouvoir?

Qui fut Président de la République? Sur qui s'appuya-t-il d'abord? — Quelle expédition fit-il voter?

Comment finit la République de 1848? — Que fit le Président à l'égard de la Constitution qu'il avait juré d'observer? — Quel pouvoir lui conférèrent de nouvelles élections?

CHAPITRE XLV

LE SECOND EMPIRE (1852-1870)

SOMMAIRE. — *Le Second Empire, reprenant les traditions du premier, ne conserva d'abord que les apparences du gouvernement constitutionnel ; l'autorité se trouvait concentrée entre les mains de l'Empereur,* **Napoléon III**. *Puis, au bout de huit ans, après deux guerres heureuses et un remarquable progrès matériel, le Gouvernement impérial, se considérant comme affermi, revint par degrés aux formes du gouvernement parlementaire, de* 1860 *à* 1870. *Il sombra dans une guerre néfaste avec l'Allemagne.*

I. — L'Empire autoritaire (1852-1860).

902. — Constitution de 1852. — La Constitution élaborée par le prince Louis-Napoléon reportait la France au commencement du XIXe siècle : elle était combinée de manière à assurer entre les mains d'un seul homme la concentration des pouvoirs.

Napoléon III.

Le chef de l'Etat, déclaré ***seul responsable***, avait l'initiative des lois, la haute main sur l'administration, le commandement de l'armée, la direction de la politique extérieure : il décidait de la guerre et de la paix. Les ***ministres***, choisis par lui cessaient d'être solidaires les uns des autres et ne dépendaient absolument que de lui. Le ***Conseil d'État***, nommé par le Président, élaborait les lois, que ses membres étaient seuls chargés de soutenir devant le Corps législatif : en un mot, le pouvoir exécutif prédominait et ce pouvoir était tout entier entre les mains du Président.

Élu par le suffrage universel, renouvelable tous les six ans, le

Corps législatif votait l'impôt et les lois qu'on lui proposait. Il ne pouvait lui apporter de modifications que d'accord avec le Conseil d'Etat. Une publication analytique des débats en faisait seulement connaître le résumé, bien pâle et bien refroidi. Le ***Sénat***, composé de cent cinquante membres nommés par le chef de l'Etat, mais à vie, revisait les lois votées par le Corps législatif et déclarait s'opposer ou non à leur promulgation, suivant qu'elles portaient ou ne portaient point atteinte à la Constitution, à la religion, à la morale, à la propriété, aux libertés publiques, à la défense du pays. Le Sénat examinait les pétitions des citoyens, les rejetait ou les renvoyait aux ministres compétents.

Jusqu'au 29 mars, jour où devaient se réunir les nouveaux corps de l'Etat, le Président, investi de la *dictature*, remania le système politique et financier. Il divisa la France en circonscriptions de 35000 électeurs, nommant chacune un député (ce qui donnait en tout 261 députés); il plaça la *presse* périodique sous l'action de l'administration (décret organique du 17 février). Les droits de cautionnement et de timbre furent considérablement augmentés. Subordonnés à la nécessité de l'*autorisation préalable*, les journaux purent être *avertis*, *suspendus* par l'administration, *supprimés*.

903. — Plébiscite du 22 novembre; Napoléon III, empereur des Français (2 décembre 1852). — Le retour aux institutions de l'Empire faisait prévoir celui de l'Empire lui-même. Le *sénatus-consulte* du 7 novembre rétablit, à titre héréditaire, la dignité impériale en faveur de Louis-Napoléon. Proposé à l'acceptation du peuple, le sénatus-consulte fut ratifié, le 21 et le 22 novembre, par un nombre de suffrages (8157752), plus considérable qu'au mois de décembre 1851, et le Président fut proclamé ***empereur*** sous le titre de ***Napoléon III***, parce qu'il avait voulu maintenir dans la liste de la dynastie le fils de Napoléon Ier, qui n'avait pas régné.

II. — Guerre de Crimée.

904. — La guerre d'Orient; alliance de la France et de l'Angleterre contre la Russie. — Le nouvel empereur songea à s'assurer l'avenir et épousa une jeune Espagnole, Mlle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba (30 janvier 1853). Puis il voulut tout de suite relever la situation de la France en Europe et raviver les traditions du premier Empire en intervenant dans la question d'Orient, de nouveau rouverte. Bien qu'il eût prononcé à Bordeaux, pour rassurer l'Europe, ces mots fameux : « L'Empire

c'est la paix », Napoléon III ne craignit pas d'inaugurer son règne par une grande guerre.

Le tsar de Russie, Nicolas Ier, essayait de précipiter la ruine de la Turquie et ses troupes avaient envahi les provinces danubiennes[1], le 3 juillet 1853. Napoléon III s'allia alors avec l'Angleterre pour s'opposer aux projets ambitieux du tsar et maintenir l'équilibre européen.

905. — Expédition de Crimée; bataille de l'Alma (20 sep-



Bataille de l'Alma. Passage de l'Alma par l'artillerie et les zouaves.

tembre 1854). — Tandis qu'une flotte anglo-francaise allait dans la mer Baltique détruire la forteresse de *Bomarsund* (îles d'Aland) (16 août 1854), et menacer celle de Cronstadt, une armée française était transportée en Turquie, où elle était rejointe par les troupes anglaises. La seule apparition de cette armée détermina les Russes à lever le siège de Silistrie (juillet 1854).

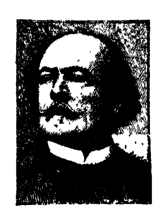
Alors on conçut le plan d'attaquer la ***Crimée*** et le fameux port de Sébastopol, siège de la puissance russe dans la mer Noire, menace perpétuelle pour Constantinople.

La flotte anglo-française présentant un ensemble de plus de 170 navires de guerre et marchands transporta une armée de 50 000 hommes commandée par le maréchal de *Saint-Arnaud*, qu'elle débarqua au-dessous d'Eupatoria, sur la côte occidentale de Crimée. Retranchés derrière le petit fleuve de l'*Alma*, sur des hauteurs hérissées d'artillerie, les Russes comptaient rejeter les Anglo-Français dans la mer. Grâce à l'élan, à l'agilité des soldats

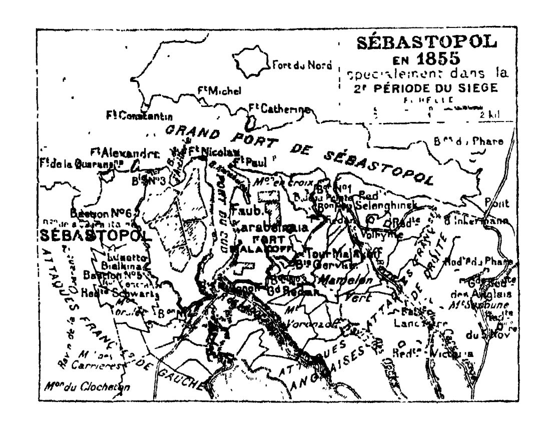
1. La Moldavie et la Valachie, qui forment aujourd'hui le royaume de Roumanie.

français et des zouaves, corps nouveau aguerri en Afrique, l'Alma fut franchi près de son embouchure par les zouaves et l'artillerie de la division Bosquet; les hauteurs furent escaladées, les Russes tournés, refoulés : ce fut une victoire décisive et brillante (20 septembre), à laquelle survécut à peine huit jours le maréchal de Saint-Arnaud depuis longtemps miné par la maladie.


Maréchal Saint-Arnaud.


Maréchal Canrobert.

906. — Siège de Sébastopol (octobre 1854-septembre 1855); bataille d'Inkermann (5 novembre 1854). — Les Français, sous les ordres du général *Canrobert*, et les Anglais marchèrent sur Sébastopol. Ils commencèrent un siège qui devait durer dix mois. On n'avait point assez de troupes pour investir la place, que les Russes ne cessaient de ravitailler; les tranchées étaient creusées dans un terrain rempli de rochers;



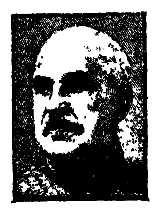
Plan de Sébastopol.

les alliés opéraient à cinq cents lieues de leur pays, attendant, le plus souvent, leur matériel et leurs provisions, livrés à la merci des vents impétueux qui soufflent dans la mer Noire.

L'armée russe pouvait se renforcer, et se jeta le 5 novembre

sur les lignes anglaises près d'***Inkermann***. Quoique surpris le matin, au milieu du brouillard, les Anglais résistèrent avec intrépidité à des forces dix fois supérieures, et donnèrent aux bataillons français qu'envoyait Canrobert, le temps d'accourir. La division Bosquet, se portant rapidement au secours des Anglais, arrêta net l'offensive des Russes. La sanglante bataille d'Inkermann eut du moins pour résultat de délivrer pour longtemps les troupes alliées de toute crainte d'attaque de la part de l'armée russe.

L'hiver survint. Les pieds dans la boue ou dans la neige, exposés aux rafales d'un vent glacé, obligés de creuser, de garder des tranchées et de répondre au feu de l'ennemi, les soldats étaient accablés de fatigues extrêmes. Sous les paletots et jambières en peaux de moutons qui les enveloppaient, on aurait dit des Samoièdes ou des Esquimaux. Les Russes harcelaient les travailleurs, et des combats de nuit ajoutaient encore à ces épreuves cruelles.



Maréchal Pélissier.

907. — Commandement du général Pélissier (16 mai) ; prise de Sébastopol. — Au mois de mars 1855, la mort de l'empereur Nicolas Ier ne mit pas fin à la guerre. Son fils *Alexandre II*, bien que d'un caractère plus pacifique, se crut obligé de la continuer. Il comptait d'ailleurs que les défenses de Sébastopol, qui s'accroissaient de jour en jour grâce à l'activité du général *Totleben*, seraient un obstacle invincible pour les alliés. Ceux-ci avaient reçu des renforts. Les troupes du général Canrobert s'élevèrent à 76 000 hommes. Mais ses fatigues, des différends avec le chef de l'armée anglaise, le déterminèrent à céder le commandement. On admira le noble désintéressement avec lequel il quittait le pouvoir militaire suprême après avoir traversé la période la plus critique du siège et mérité, par sa sollicitude pour les soldats, une juste popularité.

Le nouveau chef, le général *Pélissier* (16 mai), donna à l'attaque une impétuosité qui amena la prise d'un ouvrage avancé, le *Mamelon-Vert* (9 juin). Les progrès du siège ne furent point arrêtés par un assaut infructueux de la *Tour Malakoff* (18 juin). Un corps d'armée ***piémontais*** était venu se joindre aux troupes alliées et subit le premier choc d'une armée russe qui tenta de forcer les lignes anglo-françaises en passant la Tchernaïa. L'attaque des Russes échoua au pont de ***Traktir*** (16 août).

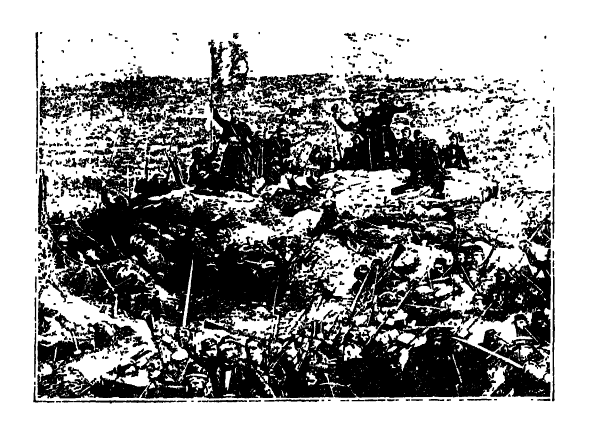
Délivrés d'inquiétude sur l'armée qui tenait la campagne, les

alliés résolurent de ne plus retarder l'attaque définitive. Après un bombardement de trois jours, le 8 septembre, un assaut général fut donné à la place; il ne réussit qu'à la *Tour Malakoff*, où les troupes du général de Mac-Mahon se maintinrent énergiquement; mais c'était le point important. Malakoff pris, Sébastopol nous appartenait, et les Russes l'évacuèrent en l'incendiant.

LECTURE N° 90.

L'assaut de Malakoff (**8 septembre 1855**). — La redoute *Malakoff*, sorte de citadelle en terre, armée de soixante-deux pièces de divers calibres, couronnait un mamelon qui dominait la ville. Le 1er septembre, les travaux de cheminement ne se trouvaient plus qu'à 25 mètres de Malakoff, à 40 mètres du Petit-Redan, 50 mètres du Bastion du Mât, 70 mètres du Bastion central. Seuls, les Anglais étaient encore à 200 mètres du Grand-Redan; la nature rocailleuse du sol ne leur permettait pas de pousser plus loin leurs tranchées. (Carte, p. 667.) Le 5 septembre, commença un bombardement terrible : 814 canons français et anglais lançaient une pluie de feu sur les ouvrages russes. Il dura trois jours. Le 8 septembre à midi, les batteries cessèrent de tonner. « À la voix de leurs chefs, dit le rapport officiel, les divisions de Mac-Mahon, Dulac et de la Motterouge sortent des tranchées. Les tambours et les clairons battent et sonnent la charge, et nos soldats se précipitent sur les défenses de l'ennemi. Ce fut un moment solennel. La largeur et la profondeur du fossé, la hauteur et l'escarpement des talus rendent l'ascension extrêmement difficile pour nos hommes; mais enfin ils parviennent sur le parapet, garni de Russes qui se font tuer sur place, et qui, à défaut de fusils, se font arme de pioches, de pierres, d'écouvillons, de tout ce qu'ils trouvent sous leur main. Il y eut là une lutte corps à corps, un de ces combats émouvants dans lesquels l'intrépidité de nos soldats et de leurs chefs pouvait seule donner le dessus. Ils sautent aussitôt dans l'ouvrage, refoulent les Russes, qui continuent de résister, et, peu d'instants après, le drapeau de la France était planté sur Malakoff pour ne plus en être arraché. » Mais il nous fallut lutter longtemps pour rester décidément maîtres de l'ouvrage; les batteries des ouvrages voisins, celles du nord de la rade nous foudroyaient : les colonnes russes revenaient sans cesse à l'assaut. Une attaque que nous avions dirigée, à gauche, sur les fortifications de la ville et le Bastion central, n'avait pu reussir; les Anglais, après avoir assailli le Grand-Redan et être restés sur la crête plusieurs heures sous un feu terrible, l'avaient évacué. Le Petit-Redan avait été plusieurs fois pris, perdu, repris par les Russes, puis finalement abandonné. Plusieurs généraux étaient grièvement blessés et parmi eux le général Bosquet. Nos troupes toutefois, malgré les pertes considérables qu'elles essuyaient, se maintenaient avec une inébranlable fermeté dans la tour Malakoff, toutes les

forces des Russes se précipitaient en vain de ce côté. Grâce à l'arrivée de la brigade Vinoy et de celle du général de Wimpfen avec les zouaves de la garde, Mac-Mahon put résister à tous les assauts. Après un dernier assaut désespéré, les Russes se retirèrent vers cinq heures, faisant sauter les mines qu'ils avaient préparées et passant à la hâte un pont à supports flottants en corps d'arbres, qui, sur une longueur de 918 mètres, traversait la grande rade et les conduisait sur la rive nord. Notre armée ne put leur couper la retraite, car il eut fallu s'engager au milieu des



Assaut de Malakoff.

explosions qui bouleversaient tous les travaux des Russes. Le grand résultat était obtenu : Sébastopol était pris.

Cette victoire, qui nous coûta cinq généraux tués et plus de sept mille hommes hors de combat, terminait un siège mémorable pendant lequel l'armée de secours avait été défaite deux fois en bataille rangée : l'armée assiégeante avait eu en batterie environ 800 bouches à feu, creusé des cheminements pendant 336 jours de tranchée ouverte en terrain de roc et qui offraient un développement de plus de 80 kilomètres (20 lieues).

908. — Opérations dans la Baltique. — Dans la Baltique, les flottes avaient croisé inutilement devant *Cronstadt*, forteresse inaccessible, sous la protection de laquelle demeuraient les vaisseaux russes. Mais l'année précédente, les Français avaient occupé les îles d'*Aland* et pris la forteresse de *Bomarsund* (16 août 1854).

909. — Traité de Paris (30 mars 1856). — Cette lutte si glorieuse pour les deux nations s'était poursuivie sans haine et d'une façon chevaleresque. Durant les trêves, les officiers, les soldats français et russes fraternisaient et ensuite reprenaient leur poste de combat. Un *Congrès* aboutit à une paix, signée à Paris le 30 mars 1856.

La Russie renonçait à son *protectorat sur les Principautés danubiennes* et à toute immixtion dans les affaires intérieures de ce pays. *La navigation du Danube était déclarée libre.* La mer Noire, *neutralisée*, demeurait ouverte à la marine marchande de toutes les nations, mais interdite à la marine de guerre.

Quelques jours auparavant la signature de la paix de Paris un héritier était né à l'empereur Napoléon III, auquel tout paraissait alors sourire [1].

III. — La guerre de l'Indépendance italienne.

910. — Attentats; loi de sûreté générale (1858). — Mais bientôt des attentats dirigés par des Italiens contre l'Empereur Napoléon III vinrent troubler la paix. Le 14 janvier 1858, des bombes furent lancées par *Orsini* et ses complices dans la foule au moment où l'empereur arrivait à l'Opéra et firent un grand nombre de victimes. Le Gouvernement demanda pour sa défense au Corps législatif une loi de sûreté générale. Cette loi l'armait d'un pouvoir discrétionnaire à l'égard des individus condamnés par les tribunaux pour délits politiques; les emprisonnements, les envois en Algérie recommencèrent comme au lendemain du 2 décembre.

911. — Guerre d'Italie (1859). — Ces conspirations ourdies par de fanatiques Italiens furent un argument dont se servit le comte de *Cavour*, ministre du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel, pour entraîner l'empereur Napoléon III à faire la guerre à l'Autriche et à affranchir l'Italie.

Le *Piémont*, sûr de l'appui de la France, prit à l'égard de l'Autriche une attitude fière qui ne tarda pas à amener la guerre. Les Autrichiens, qui occupaient la *Vénétie* et la *Lombardie* depuis 1815, envahirent le Piémont.

1. Cet héritier, désigné sous le titre de prince impérial, devait finir de la manière la plus tragique, le 1er juin 1879, en combattant avec les Anglais contre les Zoulous, peuplade de l'Afrique australe.

912. — Bataille de Magenta (4 juin). — L'armée française entra alors en Italie, débouchant à la fois par les Alpes et par Gênes, et une proclamation de Napoléon III annonça que son but était l'affranchissement de l'Italie, des *Alpes* à l'*Adriatique*.

Les Français parurent vouloir se diriger sur Plaisance, et le général *Forey* livra l'heureux combat de *Montebello* (28 mai). Puis, par un mouvement de conversion que protégèrent les Piémontais au combat de *Palestro*, l'armée se reporta sur le Tessin.



Maréchal Mac-Mahon.

Le général autrichien Gyulai précipita son armée vers Milan : il arriva encore à temps, non pour disputer le passage du Tessin, mais pour jeter ses régiments entre cette rivière et Milan. Une bataille s'engagea qui faillit d'abord être perdue. Napoléon III avait franchi le Tessin avec une partie de la garde impériale et dut, pendant plusieurs heures, soutenir l'effort d'ennemis bien supérieurs en nombre. Les troupes du maréchal *Canrobert* arrivèrent enfin et le général de *Mac-Mahon*, qui opérait au Nord un mouvement tournant, se porta sur le village de ***Magenta*** qui fut enlevé maison par maison. La route de Milan était ouverte. Les Autrichiens comptaient 20 000 hommes hors de combat et laissaient 7 000 prisonniers.

913. — Victoire de Solférino (24 juin 1859). — Un combat, livré par *Baraguay d'Hilliers* [près de *Marignan*, village déjà célèbre dans nos annales militaires, 8 juin], avait achevé de délivrer la *Lombardie*.

Les armées autrichiennes revinrent cependant pour interdire l'entrée de la *Vénétie*, et engagèrent sur les hauteurs de ***Solférino*** et dans la plaine de *Medole* une lutte acharnée qui se termina par une victoire complète des Français et de l'armée italienne (24 juin). 120 000 Français, qui ne s'attendaient point à rencontrer l'ennemi, triomphèrent de 140 000 Autrichiens maîtres de positions redoutables.

LECTURE N° 91.

Bataille de Solférino (24 juin). — Le 24 juin, les corps d'armée français, pour éviter la chaleur, s'étaient mis en route entre deux ou trois heures du matin; ils approchaient du Mincio, limite de la Lombardie. Tout à coup ils se heurtent contre des colonnes autrichiennes,

et les hauteurs se garnissent de masses épaisses. Il n'y a plus à s'y tromper, l'armée autrichienne est revenue sur ses pas pendant la nuit: l'action s'engage.

Le nœud de la bataille était le groupe des hauteurs de *Solférino* et *Cavriana,* qu'on apercevait couronnées d'infanterie et d'une nombreuse artillerie. Là s'élevait une tour appelée l'*Espionne de l'Italie,* parce que de son sommet on découvrait la plupart des villes de la Haute-Italie. Les attaques se succédèrent acharnées, car Solférino était la clef de la



Bataille de Solférino.

position. La garde impériale les appuie; les voltigeurs, déposant leurs sacs, s'élancent avec le général Manèque sur les hauteurs et paraissent bientôt au pied de la tour. L'ennemi abandonne le village, le château, laissant entre nos mains deux drapeaux, huit pièces de canon et un grand nombre de prisonniers.

Il était une heure et demie lorsque Solférino fut enlevé; l'attaque se porta alors contre *Cavriana,* où se trouvait le quartier impérial autrichien. Les troupes de Mac-Mahon, nommé maréchal, enlevèrent le village de *San Cassiano* et se jetèrent sur les pentes abruptes du mont Fontana, qui protège *Cavriana.* La supériorité de l'artillerie rayée fut alors bien démontrée; et un général autrichien disait plus tard à un général français : « Vos canons rayés décimaient nos réserves. » Les Autrichiens, après avoir opposé une résistance désespérée, cèdent le terrain et se retirent en arrière de Cavriana.

Aux ailes, Victor-Emmanuel a repris et perdu sept fois le village de *San Martino* ; notre succès du centre lui redonne l'avantage. Le général Niel dans la plaine de Médole tient tête depuis le matin, surtout près de

la ferme de *Casa Nuova*, à des forces bien supérieures. La ferme de Casa Nuova, le village de Rebecco deviennent le théâtre d'une lutte acharnée. La cavalerie française exécute contre des régiments hongrois d'admirables charges, et, si elle ne peut enfoncer leurs carrés, arrête du moins leur marche offensive.

Maîtres des hauteurs, bientôt maîtres de la plaine, les Français refoulaient sur toute la ligne, après dix heures de patience et d'efforts, l'armée autrichienne. Un orage épouvantable, qui s'amoncelait depuis plusieurs heures, éclata. Le sol, remué par les trombes d'un vent furieux, soulevait des nuages d'une poussière brune qui aveuglait les soldats et faisait tourner les chevaux. Une pluie torrentielle pénétrait les vêtements et rendait les armes inutiles. Les Autrichiens profitèrent de cette tourmente pour repasser en désordre le Mincio.

Cette bataille coûtait aux Français 12000 hommes hors de combat; mais les pertes des Autrichiens s'élevèrent, d'après leurs documents, à 22000 hommes.

914. — L'entrevue et la paix de Villafranca. — On se répétait encore à Paris les derniers détails de la journée de Solférino qui, par les masses mises en mouvement, rappelait les batailles fameuses du commencement du siècle, lorsque le télégraphe annonça tout à coup la conclusion de la paix. Obligé d'attaquer de front les forteressses de la Vénétie, inquiété de l'agitation des provinces italiennes qui réclamaient l'unité, se méfiant de la Prusse qui mobilisait son armée et ameutait l'Allemagne, Napoléon III crut devoir s'arrêter.

Le 11 juillet, il eut une entrevue, à ***Villafranca***, avec l'empereur d'Autriche François-Joseph, et signa les préliminaires de paix. Le traité de ***Zurich*** les ratifia (16 octobre-10 novembre).

La ***Lombardie*** était cédée à la France, qui la rétrocédait au Piémont; les différents États de la péninsule devaient former une *Confédération* sous la présidence honoraire du *pape*. *Venise*, qui frémissait dans l'attente de la flotte française, demeurait à l'Autriche.

IV. — L'unité italienne.

915. — Retour de la Savoie et du comté de Nice à la France (1860). — Or l'Italie aspirait à l'***unité***. Parme, Modène, la Toscane ne voulaient plus de leurs souverains, lieutenants de l'Autriche, et demandèrent leur annexion au Piémont, ainsi que la Romagne (août-septembre). La France, en compensation, réclama la ***Savoie*** et le ***comté de Nice***, qui lui furent cédés par un traité

et par le vote unanime des populations (1860). Le 14 juin, des guides savoisiens allèrent planter le drapeau français sur une des plus hautes cimes du Mont-Blanc[1].

916. — Le royaume d'Italie (1861-1870). — Le mouvement unitaire gagna toute l'Italie. La *Sicile* se révolta (1860) contre le fils de Ferdinand II, le jeune *François II*. Un de ces chefs de bandes tels qu'en avait connu beaucoup l'Italie au moyen âge, *Garibaldi*, passa en Sicile avec un millier de volontaires (on les nomma les *Mille*) et en chassa les Napolitains. Il franchit ensuite le détroit de Messine et révolutionna le royaume de Naples.

L'armée piémontaise, pour lui donner la main, envahit les États de l'Église et défit à ***Castelfidardo*** les volontaires pontificaux, que commandait pourtant un général français, *Lamoricière*, l'une des illustrations de l'armée d'Afrique (18 septembre 1860). Le 1er octobre, Garibaldi, dans le royaume de Naples, opérait sa jonction avec les Piémontais. Le jeune roi François II résista encore noblement quatre mois dans la citadelle de *Gaëte*; mais il dut, le 13 février, signer une capitulation. Le roi de Piémont se trouva maître de l'***Italie centrale***, des ***États de l'Église*** (moins la province dite du Patrimoine de saint Pierre que protégeaient toujours les baïonnettes françaises), enfin du royaume de ***Naples*** et de ***Sicile***.

Le 18 février 1861, un ***Parlement*** composé de députés de toutes les parties de l'Italie décerna à Victor-Emmanuel le titre de ***roi d'Italie***.

En 1866 le roi d'Italie s'unit à la Prusse contre l'Autriche et la ***Vénétie*** fut rétrocédée à l'Italie. En 1870, le roi d'Italie profita de la guerre franco-allemande et de la chute de l'empire pour compléter l'unité italienne. L'armée italienne marcha sur ***Rome*** que les troupes françaises, rappelées, avaient évacuée. Elle y entra le 20 septembre, après un court combat.

V. — Expéditions lointaines.

917. — Expédition de Syrie (1860). — Le gouvernement impérial étendait sa politique à toutes les questions mondiales. En 1860, des populations chrétiennes de *Syrie*, les *Maronites*, ayant été attaquées par des tribus musulmanes fanatiques, les

1. Les provinces cédées formèrent trois départements : *Haute-Savoie*, chef-lieu Annecy ; *Savoie*, chef-lieu Chambéry ; *Alpes-Maritimes*, chef-lieu Nice.

Druses, Napoléon III, d'accord d'ailleurs avec les puissances européennes, envoya une expédition française en ce pays où vivent encore les souvenirs des croisés français. Les Maronites furent protégés.

918. — Expédition de Chine (1860). — La Chine s'obstinait à fermer ses ports au commerce européen et montrait dans les négociations une telle mauvaise foi, qu'après une agression contre des envoyés français Napoléon III, allié encore avec l'Angleterre, entreprit une campagne sérieuse. Une petite armée française jointe à une armée anglaise, et commandée par le général *Cousin-Montauban*, s'avança dans l'intérieur de la Chine, dispersa une première armée tartare à ***Tchang-Kia*** (18 septembre 1860), puis une seconde à ***Palikao*** (ou *Pali-Kiao*). Le 6 octobre, Anglais et Français campaient à quelques kilomètres de Pékin; les batteries de siège furent dressées contre les murailles de Pékin et le gouvernement chinois, effrayé, céda enfin. Les Européens entrèrent en armes dans cette fameuse capitale réputée jusqu'alors inaccessible aux étrangers (24-26 octobre).

Les traités de ***Pékin*** fixèrent à *seize* le nombre des ports ouverts au commerce et abandonnèrent à la colonie européenne le ***territoire de Chang-Haï***. La liberté fut accordée aux missions chrétiennes et la cathédrale de Pékin, depuis longtemps fermée, fut rouverte au culte catholique.

919. — Expédition de Cochinchine (1861-1862). — Le gouvernement français profita de la présence de forces militaires dans l'Extrême-Orient pour faire valoir d'anciens droits de protectorat sur les chrétiens de l'empire d'Annam en ***Indo-Chine***. Après une guerre assez difficile (1861-1862) dans ce pays coupé de larges fleuves et de canaux, les Francais emportèrent d'assaut les citadelles énergiquement défendues par les Annamites, entre autres celle de *Mytho*. L'empereur d'Annam s'engagea à respecter la liberté des missions catholiques et céda à la France dans la ***Basse-Cochinchine*** (vallée inférieure du *Mé-Kong*) les trois provinces de *Saïgon*, de *Bien-Hoa*, de *Mytho*. Trois autres provinces cédées à la France en 1867 complétèrent la colonie, qui devint le principe d'un empire français indo-chinois.

920. — Expédition du Mexique (1861-1867). — Malheureusement une expédition envoyée au ***Mexique*** et détournée de son but primitif fut prolongée outre mesure et prit des proportions exagérées. Commencée d'abord (1861) avec l'Angleterre et l'Espagne pour punir le gouvernement du président *Juarez* des vexations dont avaient à souffrir les nationaux européens, elle fut

poursuivie par la France seule. Un petit corps d'armée de 5000 hommes s'enfonça dans l'intérieur de ce vaste pays et éprouva, à l'assaut de **Puebla**, un échec qui obligea Napoléon III à envoyer au delà de l'Atlantique une véritable armée. Les Français firent le siège de **Puebla** et s'emparèrent de cette grande cité (17 mai 1863), puis entrèrent à **Mexico**. Alors le but de l'expédition se dévoila. Il s'agissait de remplacer la république du Mexique par un empire au profit d'un archiduc autrichien *Maximilien*.

921. — Empire mexicain (1863-1867); mort de Maximilien (1867). — L'archiduc *Maximilien*, soutenu par les troupes françaises, à la tête desquelles avait été placé le maréchal *Bazaine*, fut proclamé empereur. Durant trois années, les Français se virent obligés de sillonner dans tous les sens le territoire du Mexique, près de quatre fois aussi vaste que la France. Ils dispersaient des bandes qui se reformaient sans cesse.

La république des *États-Unis*, mécontente de voir un empire s'établir dans son voisinage, soutint les révoltés. De graves événements qui se passaient en Europe et l'intervention des États-Unis contraignirent l'empereur Napoléon III à rappeler l'armée (1866). Maximilien se refusa à quitter le Mexique avec les Français; abandonné à ses propres forces, il essaya de se maintenir : fait prisonnier à *Queretaro*, il périt fusillé (19 juin 1867), et cette catastrophe retentit douloureusement en France et en Europe. Juarez, qui n'avait jamais désespéré de sa cause, et qui n'avait cessé d'exciter contre les étrangers le patriotisme mexicain, redevint maître du pays jusqu'à sa mort, en 1872. Cette expédition insensée avait empêché la France de s'opposer aux conquêtes de la Prusse en Europe et peut être considérée comme la première des fautes qui amenèrent la chute de Napoléon III.

922. — Guerre de la Prusse et de l'Autriche; médiation de la France (1866). — Paralysée par cette expédition du Mexique, la politique impériale devenait faible et indécise en Europe. Napoléon III ne pouvait secourir la *Pologne*, qui s'était soulevée en 1863 contre la Russie. Il n'osa pas défendre (1864) le *Danemark* contre la convoitise de la Prusse et de l'Autriche. Napoléon III ensuite crut habile de laisser l'Italie s'unir à la Prusse pour attaquer l'*Autriche*. Mais la victoire de l'armée prussienne à *Sadowa*[1] (3 juillet 1866) révéla la puissance militaire de la Prusse. Napoléon III alors accepta la *Vénétie* que lui aban-

1. Près de Kœniggrætz, en Bohême.

donnait l'empereur François-Joseph pour désintéresser l'Italie et voulut prendre le rôle de médiateur. Non préparé à la guerre, ayant déjà une armée au delà de l'Atlantique, Napoléon III ne pouvait agir que par sa diplomatie; il fut obligé de reconnaître les accroissements considérables du royaume de Prusse devenu tout d'un coup maître de l'Allemagne du Nord. Lorsqu'en 1870 il voulut arrêter ces accroissements, il déchaîna une guerre terrible.

VI. — L'Empire libéral (1860-1870).

923. — Revirement dans la politique intérieure; manifeste du 5 janvier 1860; la liberté commerciale. — Dans la première partie de son règne, Napoléon III avait exercé une autorité absolue qui excitait le mécontentement des classes aisées et instruites. Après la guerre de 1859 entreprise pour amener l'indépendance italienne, Napoléon III profita de ces circonstances favorables pour publier une *amnistie* pleine et entière sans condition aucune (16 août) et pour changer complètement son système politique. Il relâcha les ressorts trop tendus de son gouvernement et entra de lui-même dans la voie du libéralisme.

Cette nouvelle politique débuta dans l'ordre commercial par la lettre impériale adressée au ministre d'État déclarant qu'il était temps d'initier la France à la *liberté commerciale*. L'Empereur signa, le 22 janvier, un *traité de commerce* avec l'Angleterre. (Voir page 682.)

924. — La liberté politique, les Chambres après 1860. — Le *décret du 24 novembre 1860* donna au Sénat et au Corps législatif le droit de discuter et de voter tous les ans, à l'ouverture de la session, une *Adresse* en réponse au discours impérial. Les *comptes rendus* des séances du Sénat et du Corps législatif devaient être communiqués chaque soir à tous les journaux. En outre, les *débats* de chaque séance étaient reproduits par la sténographie et insérés *in extenso* dans le *Journal officiel* du lendemain. Pendant la durée des sessions, l'Empereur désignait des *ministres sans portefeuille* pour défendre devant les Chambres les projets du Gouvernement.

Le décret du 24 novembre 1860 et le sénatus-consulte du 2 décembre 1861 marquèrent le commencement d'une seconde période dans l'histoire du Second Empire. Les discussions des Chambres eurent plus d'importance, d'éclat, de retentissement

au dehors. ***Thiers***, rentré en scène, prononçait des discours savamment étudiés et critiquait amèrement la politique extérieure, souvent chimérique, de Napoléon III; les républicains, ***Jules Favre, Ernest Picard, Émile Ollivier, Gambetta***, ranimaient le pays par leurs harangues ou incisives ou enflammées. Les ministres ***Billault, Rouher, Baroche***, malgré leur talent oratoire, avaient de la peine à détruire les effets des attaques trop justifiées par les contradictions et les faiblesses de la politique impériale.

925. — Loi militaire (1868). — Napoléon III avait favorisé la constitution d'une grande Italie. Il voyait avec dépit la Prusse tendre à former une grande Allemagne. Il se trouvait obligé de demander au pays des sacrifices militaires. Une loi du 1er février 1868 augmenta la durée du service portée à *neuf ans*, dont cinq se passaient seulement sous les drapeaux, quatre dans la *réserve*. Puis on créait une *garde nationale mobile*, qui ne pouvait être appelée qu'en cas de guerre.

926. — Ministère du 2 janvier 1870; plébiscite du 8 mai. — Tandis que les embarras croissaient au dehors, l'empereur Napoléon III cherchait à y remédier en faisant de nouveaux pas dans la voie libérale.

Il avait autorisé les ministres à venir eux-mêmes défendre leurs actes devant les Chambres. Il fit voter des lois nouvelles sur la *presse*, sur les *réunions publiques*, et, en 1869, entra à pleines voiles dans le régime parlementaire. Un sénatus-consulte (11 juillet) établissait la ***responsabilité des ministres***, donnait aux députés le droit d'***initiative*** et, sans limites, le droit d'***interpellation*** et d'***amendement***. Le Sénat, toutefois, recevait le droit d'opposer son *veto* aux lois; mais la salle de ses séances était ouverte au public.

Le 2 janvier 1870, un ancien député de l'opposition, M. ***Émile Ollivier***, reçut la mission, comme garde des sceaux et ministre de la justice, de former un cabinet, dans lequel on vit reparaître, à côté du jeune orateur, des hommes ou proscrits au 2 décembre ou qui avaient protesté contre le coup d'État. Pour la première fois depuis dix-neuf ans, un ***cabinet parlementaire*** arrivait au pouvoir.

Ces changements introduits dans la Constitution, le ministère crut habile et opportun de les faire consacrer par un ***plébiscite*** (8 mai 1870) qui donna une majorité de 7 millions et demi de suffrages contre 1 million et demi de votes négatifs. Mais, tandis que les ministres ne songeaient qu'au danger intérieur, la Prusse,

bien instruite de la faiblesse de l'organisation militaire, manœuvrait pour se faire déclarer une guerre à laquelle elle se préparait de longue main. Le gouvernement, comptant qu'une guerre heureuse succédant au plébiscite l'affermirait pour longtemps, et plein d'une confiance présomptueuse dans les forces de l'armée, se jeta (juillet 1870) avec une folle précipitation dans une aventure où s'abîmèrent l'Empire, et, pour un moment, la France.

VII. — Les progrès sous le Second Empire.

927. — Institutions de secours et de prévoyance. — Le second Empire avait, pendant dix-neuf ans, obtenu des résultats qui ne se sont pas tous évanouis avec lui. D'abord, au point de vue de l'amélioration du sort des classes populaires : adoption officielle des ***crèches*** et des ***asiles*** de la première enfance ; organisation des ***Sociétés de charité maternelle*** ; loi du 25 février 1851 sur le ***contrat d'apprentissage***, qui limitait les heures de travail et l'autorité des patrons ; loi du 13 avril 1850 pour l'*assainissement des logements insalubres*, habités surtout par les ouvriers ; institution des *médecins cantonaux*, c'est-à-dire gratuité de la médecine (1854) ; fondation d'***asiles de convalescents*** ; développement des ***sociétés de secours mutuels*** ; loi du 22 janvier 1851, qui créa l'*assistance judiciaire* ; enfin, ***caisses d'épargne ; caisse des retraites pour la vieillesse***, organisée par la loi du 18 juin 1850, etc.

928. — Travaux publics ; transformation de Paris. — Le gouvernement, de concert avec l'administration de la ville de Paris, dirigée par le préfet ***Haussmann*** et un conseil municipal nommé par l'empereur, entreprit de reconstruire la capitale sur un plan grandiose. Le *Louvre* fut réuni aux *Tuileries*, le *bois de Boulogne*, le *bois de Vincennes*, aménagés en promenades ; des parcs, des squares égayèrent les différents quartiers de Paris ; d'immenses avenues se bordèrent de maisons magnifiques ; des édifices, des églises, des théâtres, des fontaines, achevèrent de donner à Paris un aspect monumental et élégant qui charmait les étrangers. Le Corps législatif vota, en 1859, la loi qui réunissait la *banlieue* à la ville, doublait la surface de la capitale et ajoutait à sa nombreuse population quatre cent mille habitants. Les grandes villes de France, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, suivirent la capitale dans la voie des améliorations.

Le réseau des *chemins vicinaux* et celui des *canaux* furent complétés.

La ***digue de Cherbourg***, travail gigantesque projeté par Vauban, commencée en 1783, interrompue à plusieurs reprises, fut achevée le 30 décembre 1853. Parallèlement à cette amélioration des ports marchait la transformation de la flotte à voiles en *flotte à vapeur*.



Embellissements de Paris. — Rue du Pont-Neuf.

929. — Chemins de fer ; télégraphes. — En 1852, il n'y avait que 6081 kilomètres de chemins de fer concédés. A la fin de 1868 il y en avait plus de 16000 kilomètres en entière exploitation.

Quant au développement des lignes télégraphiques, au 1er janvier 1868, le nombre des kilomètres de ligne dépassait 37 000, des kilomètres de fils, 100 000.

930. — Agriculture. — Le gouvernement favorisa le plus possible les campagnes, qui lui étaient toutes dévouées. Les ***concours agricoles***, les *comices* se multiplièrent, patronnés par l'administration.

Une loi du 10 juin 1854 facilita le *drainage*, permit aux proprié-

taires de conduire souterrainement ou à ciel ouvert les eaux provenant de leurs fonds à travers les propriétés qui les séparent d'un cours d'eau ou d'un fossé.

On s'appliqua à encourager le *reboisement* des montagnes, si utile pour prévenir les inondations, car les bois retiennent les eaux des pluies, les absorbent ou les empêchent de s'écouler trop vite.

La *Sologne* marécageuse, qui comprend une partie du Loiret, du Cher, de Loir-et-Cher, se sillonna de routes agricoles. Les *landes* se transformaient en forêts de pins; les *dunes* de la côte de Gascogne se fixaient.

931. — **Sociétés de crédit.** — Le besoin de bonnes institutions de crédit, vivement senti, n'avait pas été sans influence sur les erreurs de l'année 1848. De puissantes sociétés furent fondées, le ***Comptoir d'escompte***, dont les débuts remontaient à 1848, le ***Crédit foncier***, qui favorisait les prêts sur les propriétés bâties. La loi du 24 juillet 1867 ouvrit une libre carrière aux ***Sociétés coopératives***, imitées des sociétés anglaises, dans lesquelles les ouvriers mettent en commun leurs épargnes, leur intelligence et leurs bras, pour améliorer leur condition.

932. — **Le libre-échange; traité de commerce avec l'Angleterre (22 janvier 1860).** — L'Angleterre, grâce à l'illustre économiste *Cobden*, était déjà, depuis longues années, convertie aux doctrines de *la liberté commerciale*. La Belgique, avait aussi accompli sa réforme économique. La France se vit brusquement contrainte, en 1860, par le chef de l'État, à accomplir la sienne.

Napoléon III signa avec l'Angleterre un ***Traité de Commerce*** qui ouvrait ce pays à nos produits et, moyennant des droits réduits, la France aux produits anglais. Des traités analogues furent conclus avec plusieurs autres puissances, etc., traités sur lesquels on est revenu depuis, car la cause de la liberté commerciale n'est pas encore gagnée. Les départements du Nord, très industriels, ont avantage à maintenir les *tarifs protecteurs*; les départements du Midi, producteurs de vin, s'enrichissent par l'exportation; or, les pays voisins, par représailles, leur opposent des barrières, si nous en élevons de notre côté contre leurs produits.

933. — **Progrès de la législation.** — En 1852, une loi sur la *réhabilitation* (étendue en 1864) donna aux condamnés le moyen de regagner leurs droits perdus. L'***assistance judiciaire*** assura aux indigents la distribution gratuite de la justice. Le 13 mai 1863, *soixante-cinq* articles du *Code pénal* furent modifiés. La loi de 1865 sur la ***mise en liberté provisoire*** autorisa les juges d'instruction à accorder aux inculpés, en matière de délits et

même de crimes, le bénéfice de la liberté provisoire avec ou sans caution. Une autre loi (25 mai 1864), sur les ***coalitions***, assura la libre discussion des salaires entre patrons et ouvriers. On vit alors les grèves se multiplier.

En 1867 (loi du 22 juillet) suppression de la ***contrainte par corps*** pour *dettes* depuis longtemps réclamée, et la prison pour dettes a définitivement disparu.

934. — L'instruction. — Dans la première partie du règne, le gouvernement s'était montré défavorable à l'Université; les règlements sévères du ministre *Fortoul* avaient mis les professeurs dans une dépendance très étroite. Dans la seconde partie, au contraire, il revint à des idées plus libérales, surtout sous l'administration d'un universitaire, ***Victor Duruy*** (ministre de juin 1863 à juillet 1869). Un nouvel enseignement reçut le nom d'***enseignement secondaire spécial***. Duruy avait proposé en, 1865, l'établissement de l'***obligation*** de l'enseignement primaire, mais il ne put que faciliter aux communes, par une loi du 10 avril 1867, l'établissement de la *gratuité* absolue de l'instruction. Toutes ces améliorations et l'immense développement du commerce et de l'industrie furent interrompues par la crise l'année fatale 1870-1871.



Victor Duruy.

Résumé

902, 903. — La constitution établie par le prince ***Louis-Napoléon*** en 1852 assurait la prépondérance au ***Pouvoir exécutif***. Il y avait néanmoins deux Chambres, le ***Sénat*** et la ***Chambre des députés***; mais leurs débats n'étaient pas publics et elles ne jouissaient d'aucune initiative. La ***presse*** était sévèrement contenue (décret de février 1852). Cette constitution était déjà monarchique et impériale. L'***Empire*** fut proclamé (2 décembre 1852).

904, 909. — ***Napoléon III*** réussit d'abord à s'affermir par la guerre de ***Crimée***. Entreprise avec l'alliance de l'*Angleterre* contre la *Russie* pour la défense de la *Turquie*, cette grande guerre (1854-1855) fut marquée par les victoires de l'***Alma*** et d'***Inkermann*** et terminée par la prise de ***Sébastopol*** (8 septembre 1855) qui amena la paix de ***Paris*** (mars 1856).

910. — Toutefois des complots, des attentats mirent en danger le gouvernement impérial, qui, en 1858, fit voter la loi de ***sûreté générale***.

911, 914. — Pour arrêter ces mouvements, dirigés en partie par des révolutionnaires italiens, Napoléon III résolut d'affranchir l'Italie du joug de l'Autriche. La ***guerre d'Italie***, illustrée par les victoires de ***Magenta***

(4 juin) et de ***Solférino*** (24 juin 1859), se termina par les préliminaires de ***Villafranca*** et la paix de ***Zurich***. La ***Lombardie***, enlevée à l'Autriche, *fut réunie au Piémont.*

915, 916. — La guerre d'Italie eut pour conséquence l'***unité italienne*** et le retour de ***Nice*** et de la ***Savoie*** à la France.

917, 922. — Napoléon III s'engagea aussi dans des expéditions lointaines; la guerre de ***Chine*** fut heureuse et, après la bataille de Palikao, les Français entrèrent à Pékin (1860). Ils conquirent ensuite la ***Cochinchine***. Mais Napoléon III entreprit l'inutile et ruineuse expédition du ***Mexique***. Malgré la prise de ***Puebla*** et cinq ans de combats, les Français ne purent établir sur le trône l'empereur ***Maximilien*** (1861-1867). En Europe, il avait imprudemment favorisé l'extension de la Prusse.

923, 926. — A la suite de la guerre d'Italie, Napoléon III avait publié une amnistie (1859), et inauguré une politique libérale en imposant à la France le *libre-échange* par le ***traité de commerce*** de 1860 signé avec l'Angleterre.

Puis il commença à accorder la ***liberté politique*** par le ***décret du 24 novembre 1860*** qui rendait publiques les discussions des Chambres, et aboutit bientôt (par de nouveaux décrets et sénatus-consultes, 1867, 1869) à l'établissement d'un véritable ***gouvernement parlementaire***, inauguré le 2 janvier 1870 par le ministère d'*Emile Ollivier.*

927, 934. — Les dix-huit années de l'Empire marquèrent une date importante dans les progrès intérieurs de la France : institutions de secours et de prévoyance; grands travaux publics; transformation de Paris; amélioration des ports (digue de Cherbourg); construction presque complète du réseau des chemins de fer français, des télégraphes; concours agricoles, défrichements, assainissements; sociétés de crédit; inauguration du système commercial le *libre échange* (1860); amélioration des Codes de lois; vive impulsion donnée à l'instruction publique, surtout à l'instruction primaire.

DEVOIRS ÉCRITS

Le siège et la prise de Sébastopol. — Résumer la guerre entreprise en faveur de l'affranchissement de l'Italie.

QUESTIONNAIRE

Quelle forme de gouvernement rétablit Louis-Napoléon? — Quel titre se fit-il donner?

Quelle guerre Napoléon III entreprit-il d'abord? — Citez-en les batailles — Quelle ville fut longtemps assiégée? — Quelle paix termina cette guerre?

Pourquoi fut entreprise la guerre d'Italie? — Citez les batailles. — Quelle province fut rendue à la France?

Dans quels pays lointains Napoléon III envoya-t-il des expéditions? — Quelle bataille fut gagnée en Chine? — Dans quelle grande capitale d'Asie entrèrent les Français? — Qu'allaient faire les troupes françaises au Mexique? — Quelle ville fut prise? — Que devint l'empereur Maximilien?

Comment Napoléon III gouverna-t-il de 1852 à 1860? — Comment essaya-t-il de justifier sa puissance? — Que fit-il pour Paris? — Comment appelle-t-on l'Empire de 1860 à 1870? — Quelle puissance à cette époque Napoléon laissa-t-il s'agrandir?

CHAPITRE XLVI

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

SOMMAIRE. — *L'Allemagne, à l'exemple de l'Italie, voulut réaliser son unité. La Prusse en prit la direction et assura son unité par une guerre contre la France. Celle-ci, mal préparée, vit ses meilleures armées défaites et finalement prisonnières. La chute de l'empire n'arrêta pas la guerre qui continua encore cinq mois, mais toujours désastreuse pour la France, qui se vit obligée de souscrire à une paix onéreuse.*

I. — La guerre Franco-Allemande. Première période (juillet-septembre 1870).

935. — L'ambition prussienne. — La France, très inquiète depuis 1866, ne demandait qu'à arrêter les progrès de l'ambition prussienne. L'empereur Napoléon III, déçu dans sa politique de 1866, préparait l'augmentation des forces militaires de la France, mais il se trouvait contrarié par l'opposition qui, à la fois, tonnait, à la Chambre des députés, contre les fautes du gouvernement impérial et refusait les crédits demandés pour l'organisation d'une armée de réserve, la garde mobile, et prônait même des théories de désarmement. La Prusse sut habilement exploiter l'état des esprits en France et profiter du désarroi d'un gouvernement qui se transformait péniblement au milieu de troubles qui allaient presque à l'émeute.

Admirablement prête et soigneusement informée de l'infériorité des forces militaires de la France qui ne pouvait mettre en ligne plus de 300 000 hommes, la Prusse hâta la rupture, que le gouvernement impérial, avec un incroyable aveuglement, crut devoir lui-même précipiter.

936. — Question Hohenzollern; déclaration de guerre de la France à la Prusse (15 juillet 1870). — En 1870 le comte de

Bismarck, qui dirigeait avec une supériorité rare les affaires extérieures de la Prusse, eut l'art de se faire déclarer une guerre qu'il désirait.

Profitant des révolutions d'Espagne, où la reine Isabelle II avait été renversée en 1868, il feignit de vouloir faire arriver au trône de Madrid un prince de la maison de Hohenzollern. On entrevoyait ainsi la constitution de l'ancienne union de l'Allemagne et de l'Espagne. Le ministère français protesta avec fermeté et parut tellement appuyé par les autres puissances, que le roi Guillaume fit renoncer le prince de Hohenzollern à la candidature. Mais le ministère français voulait en outre la garantie qu'il n'autoriserait plus cette candidature. Le roi, qui était à *Ems*, refusa simplement. Désappointé de voir son plan échouer, M. de Bismarck tronqua et arrangea une dépêche reçue d'Ems (il l'a avoué depuis) et fit publier faussement dans toute l'Europe que l'ambassadeur français, M. Benedetti, avait été éconduit et ne serait plus reçu : il transformait une réponse polie en offense.

M. de Bismarck, nous représentant comme les agresseurs, s'assurait la neutralité et presque la complicité de la Russie. Il ralliait toute l'Allemagne autour de la Prusse et intimidait l'Autriche par un corps d'observation.

Fusil Dreyse (Allemagne). Fusil Chassepot (France).

Le ministère Ollivier se décida à la guerre. Le 15 juillet, la rupture des négociations fut annoncée aux Chambres au bruit des plus vifs applaudissements, et on ne laissa point parler Thiers, qui, connaissant la situation militaire, s'opposait de toutes ses forces à une guerre. « Vous n'êtes pas prêts ! », disait-il aux ministres dans les commissions. Mais le maréchal Lebœuf avait dit aux députés qu'il était prêt, et à ce point que, même pour une longue guerre,

« il n'aurait point à acheter un bouton de guêtre ».

937. — Faiblesse de l'armée française. — La loi de 1868, arrachée non sans peine par le maréchal Niel au Corps législatif, ne pouvait qu'au bout de plusieurs années fournir la masse d'hommes rêvée. La *garde mobile* n'était ni habillée, ni équipée, ni exercée. Strasbourg et les places de l'Est n'avaient qu'une vieille artillerie, remontant même à Louis XIV. Les nouveaux forts de Metz n'étaient pas achevés. On s'embarquait ainsi « pour Berlin », en laissant ouverte la route de Paris. La mobilisation, mal réglée, très lente, permit à peine de mettre en ligne, dans les premiers jours du mois d'août, 220 000 hommes. On semblait ne compter que sur l'effet des *mitrailleuses* ou canons à balles, qu'on expérimenta le 2 août, dans un combat de parade livré à *Sarrebrück*.

D'autre part, le savant général prussien de ***Moltke*** avait fait de l'armée allemande un instrument redoutable. Depuis treize ans, chef du grand état-major, il avait sans cesse préparé les combinaisons possibles pour une guerre contre la France et tous les plans en étaient dressés dans ses cartons avant 1866. Les Français sans doute pouvaient opposer au fusil à tir rapide, le *dreyse*, un nouveau fusil, le *chassepot*, mais leur artillerie, de trop petit calibre, ne pouvait lutter contre les canons prussiens en acier rayé et d'une portée supérieure. La mobilisation minutieusement étudiée d'avance permit à de Moltke de réunir en onze jours les troupes allemandes : quatre armées, de plus de 100 000 hommes chacune.

938. — Combat de Wissembourg (4 août); batailles de Wœrth (6 août) et de Forbach (6 août). — Les troupes françaises comprenant l'armée dite *du Rhin* étaient éparpillées le long des frontières qui formaient un angle droit sur une étendue de 260 kilomètres. L'empereur Napoléon III, qui avait compté sur l'appui de l'Autriche et de l'Italie, se vit déçu dans ses espérances. Ces deux puissances se déclarèrent neutres.

Le 4 août, au nombre de 40 000 hommes, les Prussiens écrasent une division française de moins de 7 000 hommes commandée par le général *Abel Douay* et isolée sur les bords de la Lauter. *Wissembourg* est pris et l'ennemi entre en Alsace. La nécessité oblige l'empereur Napoléon III qui, quoique malade, avait tenu à diriger lui-même les opérations, à diviser l'armée du Rhin en deux groupes : le 1er, commandé par le maréchal de Mac-Mahon (1er, 5e et 7e corps), défendrait l'Alsace ; le second (2e, 3e et 4e), commandé par le maréchal Bazaine, défendrait la Lorraine.

Le maréchal de ***Mac-Mahon***, bien qu'il n'ait point sous la main les deux corps d'armée qui devaient soutenir le sien, se porte en avant, et s'établit avec quatre divisions, moins de 40 000 hommes, près de ***Wœrth***, à *Frœschwiller*, *Reichshoffen*.

Attaqué le 6 août par le prince royal de Prusse, *Fritz* (Frédéric), qui disposait de 120 000 hommes, Mac-Mahon tint avec énergie. Les troupes prussiennes, grâce à leur supériorité numérique, opérèrent, à de grandes distances, un mouvement tournant. En vain la brigade de cavalerie Michel (8e et 9e cuirassiers, 6e lanciers) s'élance sur *Morsbronn* à travers un terrain coupé de fossés, de houblonnières et de haies. Ils atteignent Morsbronn, mais leur effort est brisé par les barricades élevées dans le village. Le centre français, après une résistance opiniâtre, est accablé par un feu terrible. Obligé à la retraite, le maréchal de Mac-Mahon sacrifia pour l'assurer sa magnifique brigade de cuirassiers. Ces hardis cavaliers (1er, 2e, 3e, 4e cuirassiers) renouvelèrent contre des tirailleurs et des batteries formidables, à travers des vergers, les charges fameuses de leurs ancêtres de Waterloo. Mais leur dévouement héroïque ne put que ralentir la poursuite de l'ennemi.

Armée française.



Of. des Chas. de la Garde. Grenadier de la Garde. Voltigeur de la Garde. Artil. montée de la Garde.





Infanterie de Ligne. Tambour des Zouaves. Infanterie de Marine.

Le même jour, à ***Forbach***, le 2e corps de l'armée de Lorraine (général Frossard) était repoussé et abîmé par une autre armée prussienne (carte, p. 691).

939. — L'invasion. — La retraite précipitée de Mac-Mahon livrait l'Alsace. La déroute du général Frossard, entraînait le recul



des autres corps d'armée sur Metz, et la Lorraine fut ouverte. L'invasion s'étendit dans l'Est, rapide, avec ses exigences, ses réquisitions, ses cruautés. Cette invasion avait produit une vive émotion à Paris. Le ministère Ollivier se vit contraint de donner sa démission et fut remplacé par un ministère que présida le général de Montauban, comte de Palikao. Celui-ci s'efforça en vain d'arrêter le flot sans cesse grandissant des envahisseurs.

Armée allemande.



Of. des Fusiliers de la Garde. Grenadier de la Garde. Chasseur à pied. Tambour d'Infanterie.

940. — Batailles de Metz : Rezonville et Gravelotte, Saint-Privat (16, 18 août 1870). — La guerre de 1870 peut se résumer en trois cercles dessinés par les armées prussiennes : 1° autour de ***Metz***; 2° autour de ***Sedan***; 3° autour de ***Paris***.



Infanterie bavaroise. Pionnier. Artilleur à pied.

Deux armées (Steinmetz et le prince Frédéric-Charles, le plus habile lieutenant du général en chef de Moltke) refoulèrent sous les murs de ***Metz*** le gros des forces françaises et, renforcées par la 4e armée (prince de Saxe), s'appliquèrent à les envelopper. Le maréchal *Bazaine*, sur lequel l'opinion comptait beaucoup et qu'on avait en quelque sorte imposé au choix de l'empereur pour le commandement, s'était obstiné à rester sous les murs de Metz, ne croyant pas qu'on pût l'y investir. Au lieu de se hâter de quitter une forteresse pouvant se défendre par elle-même avec sa garnison, il s'attarda en livrant le combat de *Borny*. Puis, le 16, il laissa, sans les inquiéter, deux armées allemandes franchir la Moselle à Pont-à-Mousson.

Le 16 août, Bazaine défendit avec succès les positions de son armée à *Rezonville*, à *Gravelotte*, à *Mars-la-Tour*. Au lieu de profiter du répit que lui assurait cette journée pour hâter sa retraite, il demeure, le 17, sur ses positions défensives. Le 18, les Allemands prononcèrent un mouvement tournant pour envelopper les Français qui, sans doute, maintinrent énergiquement leur centre à ***Gravelotte***, mais virent leur droite débordée à



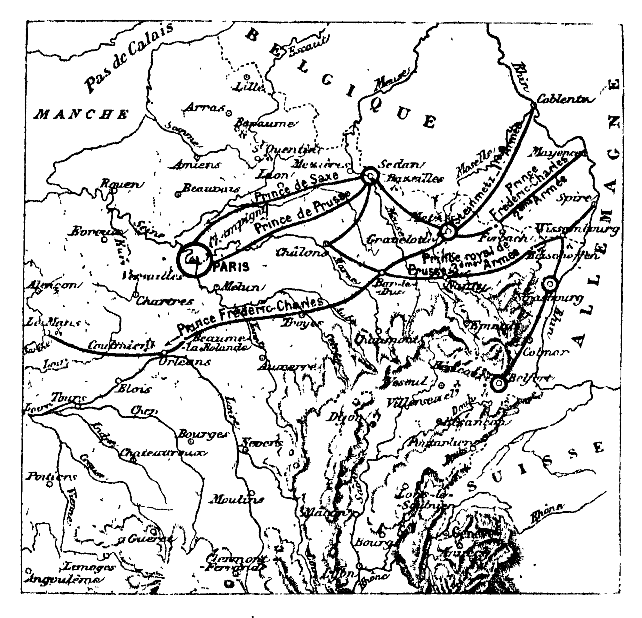
Charge des Cuirassiers à Reichshoffen, 6 août 1870 (d'après Aimé Morot).

Saint-Privat, écrasée par une artillerie terrible, rejetée en arrière. Toute l'armée française se trouva enveloppée. Les Allemands ne perdirent pas une minute pour investir l'armée par des lignes de *circonvallation*. C'était le *premier cercle* (carte, p. 691).

941. — L'armée de Châlons; bataille de Sedan (1er septembre). — En même temps la division wurtembergeoise et la division badoise, sous les ordres du général Werder, assiégeaient et bombardaient *Strasbourg*.

Une nouvelle armée, formée à la hâte à Châlons, sous les ordres du maréchal de *Mac-Mahon* devait couvrir Paris. Le comte de Palikao lui commanda au contraire de se porter au secours de Metz. Des hésitations firent perdre un temps précieux. L'armée du prince royal de Prusse fut détournée de la direction de Châlons et lancée à la poursuite des corps français, tandis

qu'une autre armée, quittant les lignes d'investissement de Metz, se portait aussi sur la Meuse pour dessiner le *second cercle* dans lequel l'armée de Mac-Mahon ne tarda pas à être enserrée. Mac-Mahon, obligé de renoncer à la marche en avant, donna l'ordre

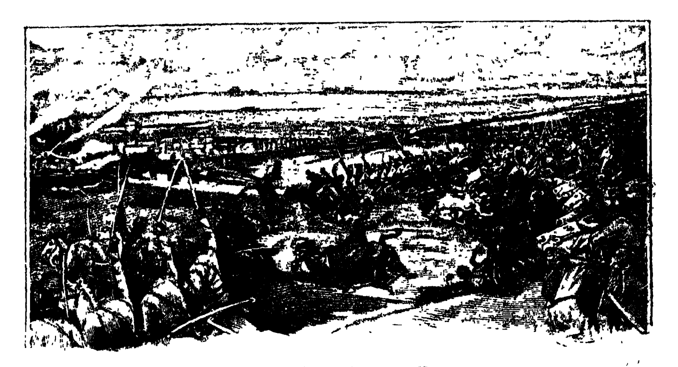


Itinéraires des armées allemandes en France pendant la guerre de 1870.

de se porter sur **Sedan**, où, le 31 août, il prit ses dispositions pour livrer bataille (carte, p. 691).

Sedan se trouve dans une vallée, sorte de cuvette bordée de hauteurs, et le général prussien manœuvra de manière à rejeter les corps français dans cet entonnoir. Le 1er septembre le mouvement tournant des Prussiens s'achève. L'armée française lutte avec énergie pour défendre *Bazeilles*, où la division d'infanterie de marine se couvrit de gloire, et, au nord de Sedan, le calvaire d'*Illy*, le bois de la *Garenne*, le fond de *Givonne*. Dès le matin, le maréchal de Mac-Mahon, grièvement blessé à la cuisse par un éclat d'obus, avait remis au général Ducrot le commandement

en chef, que réclama aussitôt le général de *Wimpffen*, à peine arrivé depuis quelques jours de l'Algérie. Le général Ducrot avait déjà ordonné la retraite sur Mézières. Désapprouvant ce mouvement, le général de Wimpffen donna contre-ordre. Ces contradictions dans le commandement firent perdre le peu de chances qui restaient à l'armée de s'échapper. Les brillantes charges de la division de cavalerie de Margueritte que conduit, après ce chef, mortellement blessé, le général de Gallifet, ne peuvent rien contre



Sedan : Charge de la division Margueritte.

le feu terrible qui les décime Le 2 septembre, acculée sans vivres dans une petite ville et entourée par une artillerie formidable qui couronnait les hauteurs, l'armée dut capituler (2 septembre).

Prisonnier avec l'armée, l'empereur Napoléon III se remit entre les mains du roi Guillaume, qui lui donna pour résidence le château de Wilhelmshohe, dans la Hesse. Les soldats furent acheminés en colonnes, ou plutôt en troupeaux, vers l'Allemagne, où ils subirent pendant de longs mois les horreurs de la captivité et où, hélas! bien d'autres devaient les rejoindre.

II. — Période de septembre 1870 à janvier 1871. Le gouvernement de la Défense nationale.

942. — **Gouvernement de la Défense nationale (4 septembre).** — A la nouvelle de ces désastres, dans la journée du *4 septembre*, une révolution s'accomplit à Paris. Il n'y eut point

de lutte. La foule envahit le Palais-Bourbon et dispersa le Corps législatif. Les députés qui avaient si longtemps soutenu l'Empire l'abandonnèrent et laissèrent proclamer la déchéance de Napoléon III. L'Impératrice régente, ne se sentant pas appuyée, s'enfuit. Le général *Trochu*, gouverneur de Paris, devint, le soir, le président du nouveau gouvernement qui s'était formé à l'Hôtel de Ville pour diriger la ***Défense nationale*** : *Gambetta, Jules Simon, Jules Favre, Ernest Picart, Crémieux, Glais-Bizoin, général Trochu*

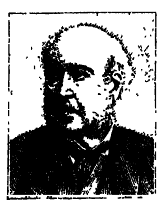

Général Trochu, président du Gouvernement de la Défense nationale.


Gambetta, membre du Gouvernement de la Défense nationale.

943. — Investissement de Paris (19 septembre). — Les Prussiens, de leur côté, se hâtèrent de marcher sur la capitale. Le 18, ils arrivaient sous les forts de Paris, et s'assuraient du plateau de *Châtillon*, encore imparfaitement fortifié. Un *troisième cercle* était dessiné par les Allemands autour de Paris, qu'il avait d'abord semblé impossible d'investir, car les lignes prussiennes traçaient une circonférence de plus de vingt lieues (carte, p. 691).

Des négociations avaient été vainement engagées et *Jules Favre*, ministre des affaires étrangères, avait eu, au château de Ferrières, une entrevue avec M. de Bismarck (18 septembre). Dans une circulaire fameuse il avait écrit que la France « ne céderait ni un pouce de son territoire ni une pierre de ses forteresses ». Il dut bientôt comprendre que la paix était impossible ; le roi de Prusse, malgré ses protestations, en voulait réellement moins à l'empire qu'à la nation et travaillait à l'abaisser et à la ruiner.


Jules Favre, membre du Gouvernement de la Défense nationale.


Jules Simon, membre du Gouvernement de la Défense nationale.

Aussi le gouvernement de la Défense nationale résolut-il de continuer la lutte. Les quinze forts, bien armés, confiés à la marine et ressemblant « à des vaisseaux de haut bord », défièrent les attaques de l'ennemi ; les remparts se garnirent de mille

canons et furent confiés à la garde nationale. Le général *Trochu* s'appliqua à créer une armée avec les 100 000 mobiles qu'on avait appelés à Paris, les 60 000 soldats qui nous restaient et, plus tard, avec l'élément le plus jeune de la garde nationale, formé en compagnies de marche. Mais il comptait moins sur cette armée que sur l'élan de la province, qu'il espérait voir se lever et venir au secours de Paris.

944. — Capitulation de Toul (23 septembre) et de Strasbourg (28 septembre). — Les Allemands avaient continué les hostilités avec leur rapidité méthodique, enveloppant les places fortes. *Strasbourg*, le boulevard de l'Alsace, investi le 13 août, se vit, à partir du 15, exposé à un bombardement qui s'attaquait à la ville même. Le faubourg de Pierre, le centre de la ville, les plus riches maisons, le quartier du Broglie, la Bibliothèque, qui comptait cent quatre-vingt mille volumes, devinrent la proie des flammes. Le général Uhrich, n'ayant point une artillerie capable de combattre efficacement les pièces allemandes, dut capituler (28 septembre). Strasbourg, par son énergie dans ce siège affreux, a augmenté les regrets que nous cause sa perte.

Quelques jours auparavant, *Toul* avait succombé (23 septembre). *Bitche*, *Phalsbourg*, malgré la faiblesse de leur garnison, résistèrent, la seconde jusqu'au milieu de décembre, la première jusqu'à la fin de la guerre. Le commandant Tailhant, à Phalsbourg, ne capitula pas. A bout de vivres et de munitions, il ouvrit la porte et dit : « Vous pouvez entrer et faire de nous ce qu'il vous plaira ».

945. — Capitulation de Bazaine à Metz (27 octobre). — A *Metz*, Bazaine n'essaya pas sérieusement, malgré la qualité de ses troupes aguerries et qui constituaient la plus belle armée que la France eût eue depuis longtemps, de rompre le cercle de fer et de feu tracé autour de lui. Lorsque les vivres diminuèrent, il négocia. M. de Bismarck, qui avait paru un moment entrer dans ses vues, ne voulut plus entendre parler de convention lorsqu'il comprit que l'armée devait nécessairement se rendre. Le maréchal[1] dut capituler, livrer prisonniers de guerre les 100 000 hommes qui lui restaient, dont 65 000 seuls auraient pu

1. Le maréchal Bazaine, après la guerre, fut traduit devant un conseil de guerre qui siégea au Petit Trianon, près Versailles, et qui, présidé par le duc d'Aumale, après de longs et émouvants débats, déclara l'ancien chef de l'armée du Rhin coupable d'avoir capitulé en rase campagne, traité verbalement et par écrit avec l'ennemi avant d'avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et

combattre, un matériel énorme, des forts superbes, un arsenal de premier ordre, et enfin, ce qui est plus navrant, une ville considérée presque comme imprenable et qui l'eût peut-être été si on ne l'eût pas fait tomber victime de fautes militaires et d'ambitions politiques.

Verdun, assiégé depuis le 25 août, capitula le 8 novembre, mais après une belle défense. Les Prussiens, en même temps, bombardaient *Thionville* et *Montmédy*, qui ne se rendirent, l'une que le 24 novembre, l'autre que le 14 décembre, lorsqu'elle était presque un monceau de ruines. *Belfort*, investi le 2 novembre, se préparait à une résistance digne de la réputation de cette forteresse.

Le courage des habitants de ces villes montrait que la France, après tout, ne se laissait pas abattre. Les Allemands, qui s'étaient étendus au sud de Paris jusqu'à *Orléans*, rencontrèrent une résistance héroïque à ***Châteaudun*** (18 octobre)[1].

946. — La première armée de la Loire; succès de Coulmiers (9 novembre). — Un des membres du gouvernement, ***Léon Gambetta***, avait quitté Paris en ballon et pris la direction de la guerre en province. Une armée improvisée sur les bords de la Loire marcha à la rencontre d'un corps bavarois et, sous les ordres du général d'*Aurelle de Paladines*, le défit au combat de ***Coulmiers***, qui fit renaître un moment l'espérance (8 novembre).

947. — Batailles d'Orléans (2, 3, 4 décembre); reprise d'Orléans par les Prussiens. — On vit alors les effets désastreux de la capitulation de Metz. Le prince *Frédéric-Charles*, par des marches rapides, amena de la Lorraine son armée de Metz. Il disposait de plus de 100 000 hommes aguerris contre des troupes composées en partie de recrues et de mobiles mal équipés, armés de fusils de différents modèles. Le général d'Aurelle néanmoins, qui croyait plus sage de se renfermer dans le camp retranché d'Orléans, obligé par les ordres de Gambetta, se dirigeait sur Paris. Il se heurta aux masses de Frédéric-Charles, à ***Beaune-la-Rolande***

l'honneur, enfin rendu la place de Metz sans avoir épuisé les moyens de défense dont il disposait. Le conseil le condamna à la dégradation militaire et à la peine de mort (10 décembre 1873). Sur la demande même des juges, le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, commua la peine en vingt années de détention; mais Bazaine ne tarda pas à s'échapper de l'île Sainte-Marguerite où il avait été enfermé : il mourut en Espagne.

1. Le gouvernement de la Défense nationale, pour honorer le sacrifice vraiment héroïque des habitants de Châteaudun, déclara, par un décret, que « cette ville avait bien mérité de la patrie » et donna son nom à une des plus belles rues de Paris.

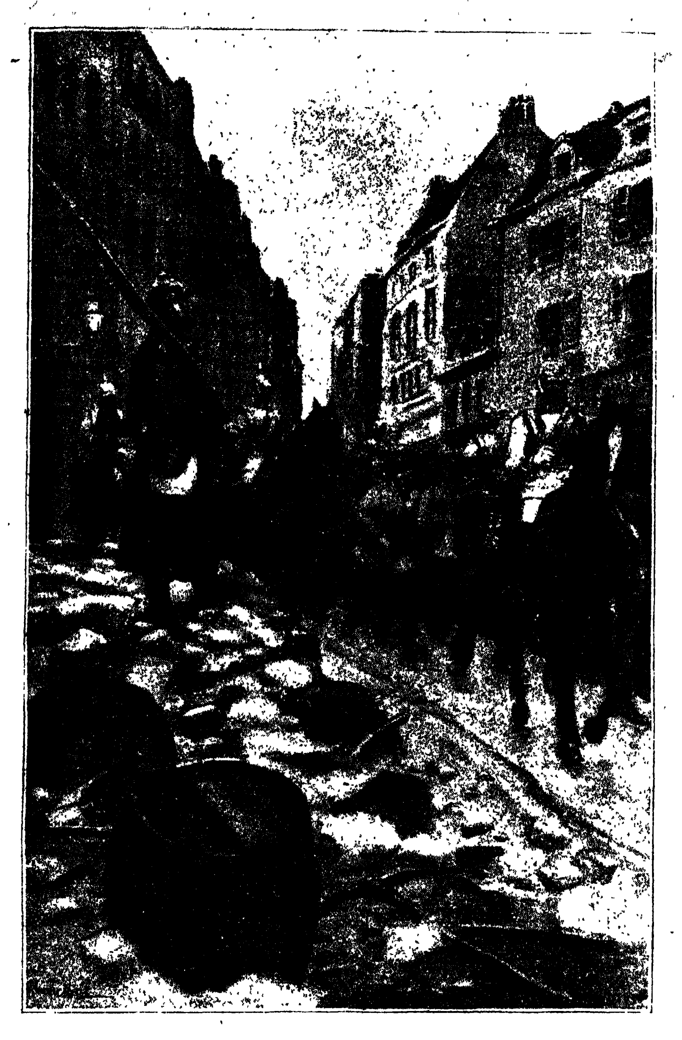
(28 novembre), non loin de Montargis. Les 2, 3 et 4 décembre, une série de combats, *Artenay*, *Loigny*, *Patay*, achevèrent la défaite des Français, qui durent se replier malgré la bravoure déployée par des bataillons ardents comme celui des zouaves pontificaux, que commandait Charette. L'armée française fut coupée en deux, et les masses allemandes, repoussant les troupes françaises désorganisées, reprirent Orléans (4 décembre).

948. — Siège de Paris; batailles de Villiers-Champigny (30 novembre, 2 décembre). — Cette défaite de l'armée de la Loire n'avait pu être empêchée par la sortie trop timide et hésitante de l'armée de Paris à laquelle le général Trochu fit franchir la Marne. Les Français, au nombre d'environ 60 000, conduits par le général *Ducrot*, échappé de Sedan, s'avancèrent, le 30 novembre, au delà de Joinville-le-Pont, s'emparèrent de *Petit-Bry*, de *Champigny* et arrivèrent jusqu'à *Villiers*. Le 2 décembre, les Prussiens, qui avaient eu le temps de se concentrer, attaquèrent les positions françaises qui, après bien des alternatives, furent maintenues. On comptait que la marche en avant continuerait. Mais le général Trochu ramena, le 3 décembre, l'armée sous le canon des forts. La déception fut grande. La bataille de ***Villiers-Champigny*** n'avait rien changé à la situation (carte, p. 698).

LECTURE N° 92.

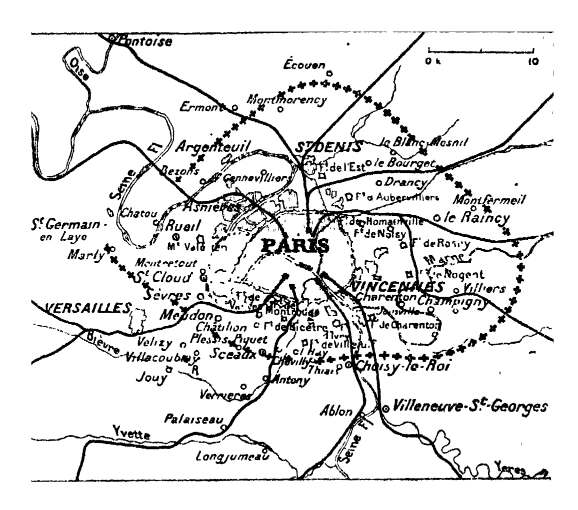
Le **siège de Paris**. — Paris, immobile, arrêtait les vainqueurs, grâce à sa vaste circonférence, à ses forts dont l'artillerie redoutable tonnait continuellement. Les vivres diminuaient cependant. De longues files de personnes stationnaient devant les boulangeries et les boucheries, où l'on ne pénétrait qu'avec des cartes indiquant les rations. L'esprit français, et en particulier l'esprit parisien, faisait prendre en gaieté les mille privations qu'il fallait s'imposer. La capitale offrit pendant tout ce siège un spectacle vraiment imposant. A peine éclairée le soir, faute de gaz, presque silencieuse, puisque la nécessité de manger les chevaux diminuait de jour en jour le nombre des voitures, uniquement occupée des questions de subsistance et des questions militaires, ajoutant sans cesse à ses remparts des défenses nouvelles, fabriquant par centaines des canons se chargeant par la culasse et des équipements de toute sorte, elle remplissait avec une gaieté sereine son devoir envers la France.

La science moderne avait fourni aux Parisiens le moyen de communiquer avec la province. Des *ballons* partaient le plus souvent possible



Habitants de villages emmenés prisonniers en Allemagne.

emportant des personnes chargées de missions. Un service de ballons fut organisé; le premier partit le 23 septembre avec 125 kilogrammes de dépêches. Gambetta sortit de Paris en ballon le 7 octobre. Au total on réussit à enlever pendant le siège 65 ballons qui emportèrent 164 personnes, 381 pigeons voyageurs et 10 675 kilogrammes de dépêches; cinq tombèrent dans les lignes ennemies et furent pris, deux se perdirent en mer. Les Allemands, sitôt qu'ils les apercevaient,



Carte de l'investissement de Paris en 1870.
(Les lignes de croix marquent le cercle tracé par les troupes allemandes).

tiraient sur ces ballons, et l'un d'eux, atteint, dut descendre et fut capturé.

Les *pigeons voyageurs*, connus de toute antiquité, apportaient des dépêches; mais les progrès de la photographie avaient permis de rendre ce service beaucoup plus utile qu'autrefois. Des appareils photographiques reproduisaient les dépêches en caractères microscopiques sur un papier spécial : de longues lettres tenaient sur des pellicules très minces et se cachaient plus aisément dans des tubes de plumes sous l'aile des fidèles messagers.

Le 6 janvier, les obus vinrent abîmer les maisons et les édifices des quartiers de la rive gauche. Le bombardement ne fit qu'exciter l'animosité contre un ennemi qui ne cherchait qu'à atteindre la population civile. Mais ce bombardement, si désastreux qu'il fût, n'aurait pu venir à bout de cette immense capitale sans la famine, qui devint réelle au

mois de janvier : on était réduit à manger un pain grossier mélangé de paille et d'avoine. Une semaine de plus, et on n'aurait su comment nourrir une population de plus de deux millions d'habitants.

949. — La deuxième armée de la Loire ; retraite du général Chanzy. — Les régiments français de la Loire avaient été rejetés au delà du fleuve. Restaient cependant deux corps (16e et 17e) qui n'avaient pas été entamés. Gambetta, qui concentrait entre ses mains les trois ministères de l'intérieur, des finances et de la guerre, forma des deux tronçons de l'ancienne armée deux nouvelles armées, l'une se reconstituant à Bourges, l'autre continuant de lutter sur la rive droite de la Loire et commandée par le général ***Chanzy***. Il transporta ensuite de Tours à ***Bordeaux*** le siège de la Délégation du gouvernement de la Défense nationale.


Général Chanzy.

Chanzy résolut de ne point repasser la Loire. Il continua sa retraite en défendant le terrain pied à pied, se repliant toujours à propos, soigneux de ses soldats, dont il allait obtenir des prodiges, ne se laissant point surprendre et usant l'ennemi, qu'étonnait cette résistance inattendue. Tout le mois de décembre, malgré la rigueur de la saison et le peu de cohésion de ses régiments, il lutta, se repliant sur la ligne du *Loir*, puis sur celle de la *Sarthe*. Il gagna *le Mans* et établit son armée sur les hauteurs qui bordent la rivière de l'*Huisne*.

Chanzy, attaqué de toutes parts, du 6 au 10 janvier, fit face de toutes parts. Il tint toute la journée du 11 dans ses positions du ***Mans***, mais à la nuit une panique inexplicable s'empara de plusieurs bataillons ; des positions importantes furent abandonnées aux Prussiens, et Chanzy dut ordonner la retraite. Il se hâta de rallier ses divisions sur la Mayenne, sauva encore son armée et la réorganisa à ***Laval***.

950. — Campagne de l'Est ; Villersexel (8 janvier) ; Héricourt (13, 14, 15 janvier). — L'armée de l'Est, de son côté, avait reçu, à la fin de décembre, l'ordre de marcher à l'est, pour délivrer ***Belfort***, la seule place qui fit avec Paris une résistance utile et efficace. ***Bourbaki*** avec trois corps d'armée (130 000 hommes), s'avançait dans un pays montagneux, par un froid des plus rigoureux ; son armée n'était qu'une réunion d'hommes sans expérience, sans discipline, mal vêtus, mal chaussés, dont beaucoup n'avaient que des sabots. Le général prussien Werder

essaya d'abord de l'arrêter à *Villersexel* (8 janvier); ayant échoué, il choisit dans ce pays de montagnes des positions défensives presque inexpugnables, et qu'il arma de pièces de gros calibre. Il put ainsi, avec 35 000 hommes, arrêter pendant trois jours (13, 14, 15 janvier) une armée de plus de 100 000 hommes. Les troupes françaises emportèrent plusieurs villages avec ardeur et la position de *Montbéliard*; elles ne purent forcer les retranchements établis derrière la Luzine, à ***Héricourt***. Il fallait reculer. Rejetée dans le Jura couvert de neige, l'armée dut, pour éviter une capitulation, passer en Suisse. C'était, selon les témoins oculaires, un spectacle navrant que celui de ces soldats à peine vêtus, à peine chaussés, grelottant de froid, couchant sur la neige, se laissant tomber de fatigue et de faim; les blessés, les malades étaient abandonnés. La charité des Suisses s'empressa de soulager tant de misères.


Général Bourbaki.

951. — Campagne du Nord; Faidherbe; combat de Bapaume (3 janvier); bataille de Saint-Quentin (19 janvier 1871). — Dans le Nord, une armée moins nombreuse faisait bonne contenance. Un savant officier général, *Faidherbe*, connu surtout par ses services dans les colonies, notamment au Sénégal, se tenant près des places fortes, tenta des pointes hardies. Il livra au général de Manteuffel, à *Pont-Noyelles* (23 décembre), une bataille dont les deux généraux purent revendiquer l'honneur. Le 3 janvier, il remporta sur le général von Gœben un succès moins contesté à ***Bapaume***: mais *Péronne* capitula le 10 janvier. Déjà *Mézières*, à moitié détruite par les bombes, s'était rendue, le 2, la veille de la journée de Bapaume.

Mais le général Faidherbe, voulant tendre, lui aussi, la main à Paris, fut contraint d'accepter la bataille sur les hauteurs voisines de ***Saint-Quentin*** (19 janvier), et bientôt obligé de céder devant des forces supérieures.

952. — Bombardement de Paris (6 janvier); sortie de Buzenval et de Montretout (18 janvier. — Paris continuait à tenir à distance de ses canons les troupes prussiennes. De Moltke fit commencer, le 6 janvier, le bombardement de la capitale par ses formidables canons *Krupp* qui, par-dessus les forts, et les remparts, envoyaient des obus énormes sur les quartiers de la rive gauche.

Le général Trochu, sachant que les vivres tiraient à leur fin

et qu'il faudrait bientôt capituler, prépara une attaque, à l'ouest, du côté de *Montretout* et de *Buzenval*, dont il chargea surtout la garde nationale. C'était le 19 janvier 1871, beaucoup trop tard, puisque toutes nos armées du dehors étaient battues; elle échoua. Des milliers d'hommes, et parmi eux des jeunes gens de talent, *Gustave Lambert*, qui devait partir pour le pôle Nord, des gloires et des espérances de nos beaux-arts, comme *Henri Regnault*, furent sacrifiés inutilement.

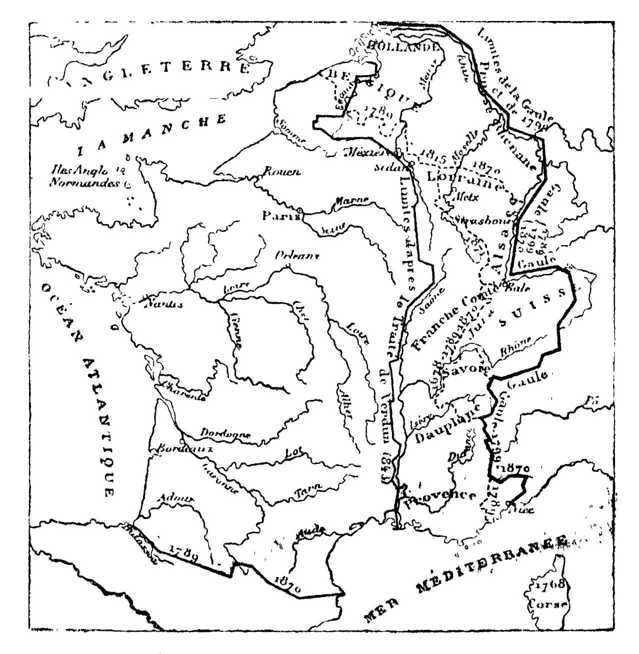
953. — Proclamation de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, à Versailles (18 janvier); capitulation de Paris (28 janvier 1871). — Un jour plus tôt et mieux conduite, la sortie de Buzenval aurait singulièrement troublé la fête qui se donnait à Versailles en l'honneur de l'empire allemand. Le 18 janvier, en effet, dans le palais de Louis XIV, plein des toiles représentant nos guerres contre les Allemands, Guillaume, qui avait choisi ce lieu à dessein, fut acclamé ***empereur d'Allemagne***. Dix jours après cette fête de l'ennemi, Paris capitulait.

Averti de la situation de l'armée de Chanzy, du désastre de Bourbaki, de la défaite de l'armée du Nord, et arrivé à l'extrême limite du rationnement, qui aurait pu être commencé plus tôt, le gouvernement de la Défense nationale ouvrit des pourparlers avec M. de Bismarck, capitula et signa un armistice (28 janvier). Paris livrait ses forts aux Allemands avec 1500 pièces de canon et une armée de plus de 150 000 hommes. Le 15 février, sur un ordre du gouvernement, le colonel *Denfert-Rochereau* rendait ***Belfort***, qu'il avait vigoureusement défendu et qui était loin encore d'être à bout de sa résistance. La garnison sortit avec tous les honneurs de la guerre, et les Allemands avaient subi tant de pertes, qu'ils avaient appelé cette ville : *Todten-Fabrik* (la Fabrique des Morts). La lutte était terminée, la France succombait; plus de quarante de ses départements étaient au pouvoir de l'ennemi.

LECTURE N° 93.

Traits de dévouement et d'héroïsme pendant la guerre de 1870. — Ce qui console l'historien français dans le récit de ces désastres, c'est qu'il peut y ajouter une foule de traits de dévouement et d'héroïsme qui montrèrent que la France n'avait pas dégénéré. En dehors des noms de tant de généraux, d'officiers, de soldats et de marins qui, sous les murs de Paris ou dans les combats de la province, se signalèrent par leur élan ou leur mort courageuse : Renault, dit

l'Arrière-Garde, Guilhem, de la Charrière, les colonels de la Monneraye, Sanguinetti ; les commandants de Dampierre, Franchetti, Jacquot, le capitaine Perrier, le sergent Hoff, dont les exploits devinrent légendaires, sans parler des jeunes gens, honneur de la science ou des arts, qui sacrifièrent le plus bel avenir, Gustave Lambert, Henri Regnault, il



Carte des différentes limites de la France.

faudrait plus de place que nous n'en avons pour rappeler tous les actes d'héroïsme.

Dans l'Aisne, trois instituteurs, Debordeaux, Paulette, Leroy, et le garde forestier Jousselin moururent fusillés pour avoir défendu leur patrie. Un vieux juge d'instruction, Desmortiers, malgré ses soixante et onze ans, se mêle aux combattants : les Prussiens le condamnent à être fusillé et il marche en disant : « Je meurs pour la patrie, je meurs content. » A Bougival, près de Paris, Debergue coupe le fil télégraphique des Prussiens. Ceux-ci le condamnent à mort : on offre de le racheter, on va ouvrir une liste de souscription. Debergue refuse : « C'est inutile, dit-il ; ne payez pas, je recommencerais ». Une jeune

fille de vingt ans Mlle Dodu, télégraphiste au poste de Pithiviers, sitôt que les Prussiens entrent en ville, cache sa pile électrique, puis, par des moyens ingénieux, trompant la surveillance des Prussiens installés dans le poste, surprend les dépêches qu'ils envoient et les fait parvenir aux troupes françaises. Découverte, elle faillit être fusillée et fut envoyée en Allemagne. Après la guerre le gouvernement français la récompensa en lui décernant la médaille militaire, puis, en 1878, la croix de la Légion d'honneur, et en la nommant Inspectrice générale des écoles.

Au moment où l'armée de l'Est passait en Suisse, le colonel Achilli dit à ses soldats : « Nous, nous allons rester en France, nous sommes bien heureux. — Mais, répondent-ils, nous allons nous faire tuer ici ! — Eh bien, c'est ce que je vous disais, répliqua le colonel : nous allons rester en France. » Chaque pays envahi par l'ennemi eut ses victimes obscures et ses dévouements qui prouvent que le sang français coule encore vif et ardent dans les veines des citoyens.

954. — L'Assemblée nationale (13 février 1871) ; ratification des préliminaires (1er mars) ; traité de Francfort (10 mai). — Le gouvernement convoqua à *Bordeaux* une *Assemblée nationale* qui, au milieu des plus grandes difficultés, se réunit le 13 février, nomma ***Thiers*** chef du pouvoir exécutif et, après une douloureuse délibération, accepta, le 1er mars, de lamentables préliminaires de paix.

Le traité définitif fut signé à ***Francfort-sur-le-Mein*** le 10 mai et ratifié ensuite malgré d'éloquentes protestations, par l'Assemblée nationale, qui de Bordeaux s'était transportée à Versailles.

La France était forcée de payer *cinq milliards* et d'abandonner aux Allemands l'***Alsace*** et la partie de la ***Lorraine*** qu'ils appellent allemande. Elle conservait *Belfort* et une partie de son arrondissement, dans le Haut-Rhin, mais cédait le reste du *Haut-Rhin*, le *Bas-Rhin*, les arrondissements de *Metz* et de *Thionville* dans la Moselle, ceux de *Château-Salins*, de *Sarrebourg* dans la Meurthe, le canton de *Schirmeck* dans les Vosges. (Carte, p. 702.)

Au point de vue du territoire, ***la France reculait au delà de 1681, de 1648, au delà de 1552*** !

955. — L'Alsace-Lorraine. — L'Alsace, encadrée par les Vosges, dont nous ne possédons plus maintenant qu'un versant, bordée par le Rhin aux eaux vertes et rapides, réunit le pittoresque des pays de montagnes et la majesté des vastes plaines. Dans cette grasse et fertile contrée s'étagent et prospèrent toutes les cultures ; la population, très laborieuse, se partage entre les travaux des champs et de l'industrie, et réussit également dans les uns et dans les autres. Le 1er octobre 1872 avait été le

terme fixé pour l'option entre la nationalité française et la nationalité allemande; mais l'option devait être suivie d'un changement de domicile réel. Aussi, au terme fatal, vit-on un immense déplacement de population, et tous ceux que la propriété ou la nécessité n'enchaînaient pas au sol venaient retrouver en France la patrie. Même beaucoup d'établissements industriels des plus importants furent, au prix de grands sacrifices, transportés dans les départements voisins.

La perte de l'Alsace-Lorraine a singulièrement déformé la France au nord-est. La longueur de notre pays est toujours de 1000 kilomètres du nord au sud, de Dunkerque au col de Falguère (Pyrénées-Orientales); mais la largeur, qui, du cap Saint-Mathieu (Finistère) au pont de Kehl, sur le Rhin, était presque égale (986 kilomètres), a été diminuée d'environ 92 kilomètres.

III. — L'Assemblée nationale. — Guerre civile.

956. — Le soulèvement du 18 mars 1871; la Commune de Paris. — Les souffrances prolongées du siège, l'irritation produite par son triste dénouement avaient surexcité une partie de la population parisienne. Les élections ayant amené à l'Assemblée beaucoup de partisans de la monarchie, un grand nombre de bataillons de la garde nationale, secrètement dirigés par un ***Comité central***, manifestèrent l'intention de ne point déposer leurs armes. L'assassinat des généraux *Lecomte* et *Clément Thomas*, fusillés dans un jardin de la rue des Rosiers à Montmartre, montra, dès le soir du 18 mars, l'animosité qui égarait les esprits.

Effrayé par ce soulèvement, Thiers abandonna la capitale au nouveau gouvernement qui s'intitulait, comme en 1793, la ***Commune de Paris***. Il se retira immédiatement à ***Versailles*** avec tous les fonctionnaires de l'administration, quoiqu'une moitié de la capitale et de la garde nationale essayât de commencer la résistance. Thiers voulait attendre le retour des soldats prisonniers en Allemagne avant d'entreprendre le siège de Paris.

Encore ne pouvait-il concentrer tous ses efforts sur la capitale. A la nouvelle des événements de Paris, la Commune essaya de s'établir à Saint-Étienne, où le préfet, M. de l'Espée, fut assassiné; à Toulouse, Lyon, Marseille, où l'insurrection resta un moment maîtresse de la ville.

957. — Siège de Paris par l'armée française (avril-mai 1871). — Le gouvernement de la Commune se procurait de l'argent par le pillage des deniers de l'État, les sommes exigées de la Banque et des grandes Compagnies financières, et par des confiscations. Il avait supprimé tous les journaux qui ne lui étaient pas inféodés, fermé les églises : il enrégimentait de force les hommes âgés de moins de quarante ans ; il emprisonnait des prêtres, des fonctionnaires, des gendarmes, qu'il gardait comme otages. Il fit démolir la maison de Thiers, place Saint-Georges. Il renversa la colonne Vendôme, à la grande joie des Prussiens qui voyaient détruire par des Français un monument érigé en souvenir des victoires françaises. Du reste, les chefs se suspectaient les uns les autres, se dénonçaient mutuellement, et Paris se trouvait en proie à une véritable anarchie.

Cependant l'armée de Versailles, reformée avec les régiments renvoyés d'Allemagne et placée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, avançait ses tranchées (avril-mai). Elle put, le 21 mai, entrer par surprise : encore fallut-il livrer une bataille de *sept jours* dans les rues de Paris. Les vaincus voulurent se venger en détruisant la capitale dont plusieurs rues et beaucoup de monuments, les Tuileries, l'Hôtel de Ville, le palais du Conseil d'État, au quai d'Orsay, furent par eux livrés aux flammes ; ils ajoutèrent à l'incendie le massacre des *otages* ; ils fusillèrent l'archevêque de Paris, Darboy, le curé de la Madeleine, Deguerry, un président à la Cour de cassation, Bonjean. Soixante-deux autres prisonniers, prêtres et gendarmes, furent fusillés en masse rue Haxo, à Belleville. Cette lutte affreuse, qui donna lieu à une terrible répression, ne finit que le 28 mai.

958. — La libération du territoire. — L'Assemblée nomma Thiers *président de la République* pour tout le temps qu'elle siégerait elle-même, et résolut de mettre à l'étude de nouvelles lois constitutionnelles.

Travailleur infatigable malgré son grand âge, Thiers se hâta de préparer, en devançant les époques de payement de l'indemnité de guerre, l'évacuation du territoire français. Dès le 20 septembre 1871, les Prussiens quittèrent le département de la Seine et six autres départements. En deux ans, l'indemnité de guerre de cinq milliards était acquittée, et les Prussiens abandonnèrent successivement toutes les positions qu'ils occupaient sur le territoire français (juillet-septembre 1873). Cette activité et cette habileté de Thiers méritaient bien qu'on lui donnât le titre que lui décernait l'opinion publique, de *Libérateur du territoire*.

Résumé.

935, 936. — La ***Prusse*** menaçait de constituer une ***Allemagne unie*** sous son autorité. Napoléon III voulut arrêter ce mouvement, ou au moins obtenir la *rive gauche du Rhin*. Le ministre prussien, ***Bismarck***, provoqua la guerre en cherchant à placer un ***Hohenzollern*** sur le trône d'Espagne et en répandant en Europe une dépêche falsifiée.

937. — La France ne put d'abord mettre en ligne que 220 000 combattants. La Prusse, entraînant derrière elle tous les contingents de l'Allemagne, dirigea trois armées de plus de 100 000 hommes chacune sur l'Alsace et la Lorraine.

938, 939. — Le 4 août, la frontière d'Alsace fut forcée à *Wissembourg*; le 6 août, l'armée de *Mac-Mahon* est contrainte, à ***Wœrth*** et à ***Reichshoffen***, de céder devant des masses supérieures.

Le même jour, la frontière de la Lorraine est ouverte à ***Forbach***.

940. — La principale armée française, concentrée sous les murs de ***Metz***, essaye vainement, sous les ordres du maréchal *Bazaine*, de résister aux armées prussiennes par les batailles de *Borny*, de ***Gravelotte***, de ***Saint-Privat*** (14, 16, 18 août). Elle est investie et enfermée sous les murs de Metz.

941. — Une nouvelle armée, à peine reformée à Châlons sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, au lieu de protéger Paris, est envoyée sur Metz. Deux armées prussiennes s'attachent à sa poursuite, la pressent et l'acculent, désorganisée, dans l'entonnoir de ***Sedan***, où elle est enveloppée, bombardée, affamée et forcée de capituler. L'empereur Napoléon III est prisonnier (2 septembre).

942, 943. — A Paris, à la nouvelle de ce désastre, une révolution éclata. Le Corps législatif fut envahi, l'Empire renversé et un gouvernement nouveau s'installa à l'Hôtel de Ville sous le titre de *Gouvernement de la Défense nationale* (4 septembre). Mais la France n'avait plus d'armées. Les Allemands investirent la capitale et tracèrent autour d'elle un troisième cercle de fer et de feu.

944, 945. — Les places de *Toul*, de *Strasbourg* tombèrent les unes après les autres. Bazaine, immobile sous Metz, négocia avec l'ennemi, qui le trompa et le réduisit par la famine à livrer une superbe armée et une place de premier ordre. La capitulation de ***Metz*** (27 octobre) rendit libre une grande armée allemande, qui se jeta sur les forces à peine réorganisées par le Gouvernement de la Défense nationale.

946-953. — La petite armée de la Loire, victorieuse d'abord à ***Coulmiers*** (9 nov.), fut écrasée aux journées d'***Orléans*** (1-2 déc.). Une armée, lancée vers l'est avec *Bourbaki* pour délivrer *Belfort*, fut arrêtée à *Héricourt* et obligée à une retraite désastreuse. L'armée du général *Chanzy* se maintenait sur la rive droite de la Loire, mais à son tour fut repoussée jusqu'au *Mans* et à *Laval*. L'armée du nord, malgré quelques succès de *Faidherbe*, était arrêtée à *Saint-Quentin*.

A Paris, les tentatives de sortie avaient échoué (batailles de *Villiers-*

Champigny, 30 nov.-2 déc.). La famine devenait extrême. La ville capitula (28 janvier 1871).

954, 955. — Une ***Assemblée nationale***, réunie à *Bordeaux*, ratifia le 1er mars les *préliminaires de paix* qui formèrent le traité de ***Francfort***. La France payait une indemnité de guerre de *cinq milliards* et abandonnait l'***Alsace***, une partie de la ***Lorraine***.

956-958. — Le 18 mars, une insurrection éclata dans Paris où un *Comité central* usurpa le pouvoir sous le nom de ***Commune***. Alors commença, en présence même des troupes prussiennes, une guerre civile qui dura deux mois (avril et mai 1871).

Thiers, nommé *chef du pouvoir exécutif* de la République, pressa l'acquittement de la contribution de la guerre et hâta la libération du territoire occupé par les armées étrangères (1871-1873).

DEVOIRS ÉCRITS

Résumer la première partie de la guerre de 1870 *jusqu'au* 4 *septembre. — Résumer la deuxième partie de la guerre de* 1870 *depuis le* 4 *septembre.*

QUESTIONNAIRE

Quelle puissance voulait dominer l'Allemagne? — Quelles furent les premières batailles de la guerre de 1870?

Sous les murs de quelle ville et après quelles batailles la principale armée française se trouva-t-elle bloquée?

Quelle armée essaya de la délivrer? — A quoi aboutit-elle? — Que devint l'empereur Napoléon III?

Que se passa-t-il à Paris le 4 septembre 1870? — Quelles villes fortes durent capituler? — Que devint l'armée de Metz? — Quelles armées se formèrent dans les provinces?

Où fut défaite l'armée de la Loire? — Quel général opéra devant les Prussiens une savante retraite? — Que devint l'armée de l'Est? — Quel fut le sort de Paris? — Quand se termina la guerre? — Que coûta-t-elle à la France?

Quelle assemblée fut élue et à qui donna-t-elle le pouvoir? — Quel malheur vint encore s'ajouter aux malheurs de la patrie?

Tableau de la famille Bonaparte.

Joseph, né en 1767, roi de Naples, puis d'Espagne, mort en 1844.	Napoléon Ier, né en 1769, empereur (1804-1814), mort en 1821.	Lucien, né en 1775, mort en 1840.	Élisa, grande-duchesse de Toscane.	Louis roi de Hollande (1778-1846).	Pauline, princesse Borghèse.	Caroline, mariée à Murat, roi de Naples.	Jérôme, né en 1774, mort en 1861.
	Le duc de Reichstadt, mort en 1832.			Napoléon III né en 1808, empereur (1852-1870), mort le 9 janvier 1873.			Jérôme, Napoléon, mort en 1891.
				Prince impérial, mort en Afrique le 1er juin 1879.			Victor Napoléon; Louis Napoléon.

LIVRE XVI

La France depuis 1871

CHAPITRE XLVII

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

SOMMAIRE. — *Après la guerre de* 1870-1871, *la France, sous une forme nouvelle de gouvernement républicain, s'appliqua, par un travail actif, à réparer ses pertes, à reconstituer ses forces et elle réussit non seulement, malgré des crises intérieures, à reprendre sa place dans le concert des puissances européennes, mais encore à conquérir un vaste empire colonial.*

I. — La République de 1871. Lois constitutionnelles de 1875.

959. — L'Europe actuelle. — L'Europe a été singulièrement modifiée depuis la guerre de 1870-71, et présente aujourd'hui des groupements de puissances très différentes de forces et de richesses. Quoique ébranlée par les désastres de 1870, la ***France***, qui s'est relevée avec une incroyable énergie, s'est maintenue parmi les grandes puissances, qui sont, avec elle, la ***Russie***, l'***Angleterre***, l'***Allemagne***, l'***Autriche-Hongrie***. Cherchant à se rattacher à l'une ou à l'autre de ces grandes puissances, ou protégées les unes par la neutralité, les autres par leur situation géographique, les puissances secondaires sont nombreuses : l'*Italie*, l'*Espagne*, la *Suisse*, la *Belgique*, la *Hollande*, le *Danemark*, la *Suède*, la *Grèce*, la *Roumanie*, la *Serbie*, enfin la *Turquie*. Toutes obligées, par le développement de la puissance militaire

allemande, à des armements vraiment exagérés, elles souffrent de ces sacrifices, qui pèsent lourdement sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.

960. — La France; la présidence de Thiers (1871-1873). — La ***République*** avait été de fait le gouvernement de la France depuis le 4 septembre 1870. ***Thiers,*** nommé chef du pouvoir exécutif par l'Assemblée nationale, s'appliqua, non seulement à reconstituer les forces vives du pays, mais à établir la République comme le gouvernement définitif. Or, les partis monarchiques (légitimistes, orléanistes, impérialistes) entendaient maintenir une situation indécise jusqu'à ce que l'entente pût s'établir entre eux sur le nom du prince qui serait appelé à relever le trône. Aussi, malgré l'infatigable activité de Thiers pour reconstituer les finances et créer une nouvelle armée par la loi du 27 juillet 1872 qui déclarait le ***service militaire obligatoire***, les partis monarchiques se coalisèrent contre le Président. Blessé par un ordre du jour de défiance (23 mai 1873), Thiers envoya sa démission. L'Assemblée l'accepta et, sans désemparer, nomma comme président le maréchal de ***Mac-Mahon*** (24 mai). Quelques mois auparavant (9 janvier) était mort en Angleterre l'empereur Napoléon III.



Thiers (Adolphe). 1797-1877.
Plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe, orateur, historien, premier président de la République.

961. — Le maréchal de Mac-Mahon; le Septennat. Lois constitutionnelles de 1875. — Au bout de quelque temps, les partis monarchiques reconnurent qu'aucun d'eux n'était assez fort pour relever un trône. Ils résolurent alors de continuer le gouvernement nominal de la République en prorogeant les pouvoirs du Maréchal Président pour une durée de sept années; ce fut le ***Septennat*** (28 novembre). Après bien des luttes, l'Assemblée vota (25 février 1875) des ***lois constitutionnelles***, provisoires dans la pensée des partis monarchiques qui s'y rallièrent. C'était une combinaison des diverses constitutions qui avaient précédé. Le ***suffrage universel*** de 1848 et des constitutions impériales était maintenu, ainsi que le titre impérial de ***Sénat*** pour la seconde Chambre. On faisait revivre le nom de ***Chambre***


des Députés en usage sous le gouvernement de Juillet. Le Sénat était composé de sénateurs *inamovibles* et de sénateurs choisis au ***suffrage restreint*** (conseils généraux et délégués des conseils municipaux). Le *pouvoir exécutif* appartenait à un ***Président*** élu pour *sept années* par les Chambres et, de plus, *irresponsable*, ni plus ni moins qu'un monarque constitutionnel. La ***République*** devint dès lors le gouvernement légal de la France et l'Assemblée nationale se sépara à la fin de l'année 1875 pour laisser s'accomplir les élections nouvelles qui donnèrent, dans la Chambre des députés, la majorité au parti républicain.

962. — Le 16 Mai 1877; ministère de droite; les 363. Démission du maréchal de Mac-Mahon — Le maréchal de Mac-Mahon essaya, au ***16 mai 1877***, d'enrayer ce mouvement qui entraînait la France vers la République. Il provoqua la retraite de son ministère républicain et constitua un ministère de droite. La Chambre des députés fut dissoute, mais les 363 députés qui avaient voté un ordre du jour de défiance contre le ministère furent réélus. *Gambetta*, par une activité infatigable, maintenait serrés les rangs des républicains; la mort de Thiers (3 septembre) le laissa seul chef de l'opposition.

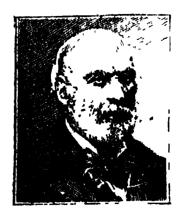
Le maréchal de Mac-Mahon se vit obligé de reprendre des ministres républicains; il garda encore la Présidence durant l'année 1878 où se tint une *Exposition universelle* qui attestait le réveil de l'industrie française. Puis, en 1879, quand les nouvelles élections eurent enlevé aux monarchistes la majorité au Sénat, le maréchal donna sa démission.

963. — Présidence de Jules Grévy[1] (1879-1887); Gambetta. —Le Congrès élut pour Président un libéral éprouvé ***Jules Grévy.*** Au fond, le vrai maître de la situation était ***Gambetta***, président de la Chambre des députés et qui ne semblait placé là qu'en attendant son tour d'être investi de la présidence de la République. Pour effacer le souvenir des discordes civiles, Gambetta soutint énergiquement une proposition d'amnistie partielle et fit décider le retour des Chambres à Paris (19 juin 1879). Quittant

1. Jules Grévy, né et mort à Mont-sous-Vaudrey (Jura) (1807-1891). Avocat, député en 1848, Grévy, sous l'Empire, se renferma dans l'exercice de sa profession d'avocat et devint bâtonnier de l'ordre en 1868. Il rentra, la même année, au Corps législatif comme député de l'opposition. Lorsque l'Assemblée nationale se réunit en 1871, il fut porté à la présidence de la Chambre, et fut appelé en 1879 à la Présidence de la République. Il y resta toute une période légale de sept années, puis fut continué dans ses pouvoirs en 1886, mais ne put cette fois s'y maintenir et se retira à la fin de 1887.

enfin Versailles, les Chambres vinrent se réinstaller, le Sénat au *palais du Luxembourg*, la Chambre des députés au *palais Bourbon*.

Gambetta fit voter une ***amnistie*** complète pour les condamnés de la Commune (1881), une expédition en ***Tunisie***; il exerçait une action telle, qu'il se trouva enfin obligé de prendre ouvertement le pouvoir. Son ministère, que ses ennemis appelaient par ironie le « grand ministère », ne dura que quelques mois. Avant d'aborder son programme de réformes, Gambetta voulut imposer à une Chambre nouvellement nommée au scrutin d'arrondissement le ***scrutin de liste***. Sa loi, en dépit de son éloquence, ne fut pas votée. Gambetta donna sa démission (26 janvier 1882), et ce fut là le terme de la vie politique de cet homme vraiment extraordinaire, qui devait disparaître à la fin de la même année (31 décembre 1882).



Jules Grévy.



Jules Ferry.

964. — Jules Ferry. — La mort de Gambetta, en privant les républicains d'un chef ardent, réveillait les espérances des partis monarchiques. ***Jules Ferry*** parut le plus capable de guider le parti républicain. Ministre de l'instruction publique, il fit voter (mars 1882) la *loi sur l'instruction primaire obligatoire et gratuite*. Devenu président du Conseil (21 février 1883), il sut, deux années durant, maintenir la cohésion du parti républicain en s'appuyant principalement sur ceux qu'on appelait les ***opportunistes***, c'est-à-dire n'appliquant leurs principes que selon les circonstances et dans la mesure du possible. Jules Ferry fit suspendre momentanément l'inamovibilité de la magistrature, pour écarter les juges que l'on accusait d'être attachés aux anciens partis. Il fit, en 1884, autoriser par un Congrès quelques modifications à la Constitution, puis adopter par les Chambres une *réforme de l'élection des sénateurs* : suppression des sénateurs inamovibles, augmentation du nombre des délégués municipaux dans les collèges électoraux, de façon à assurer la prépondérance aux délégués des villes, surtout des grandes villes.

A l'extérieur, Jules Ferry cherchait à rendre à la France un rôle actif en la dirigeant du côté des entreprises coloniales. Il avait organisé le protectorat en ***Tunisie***. Il fit voter une expédition au ***Tonkin***, qui nécessita de grands sacrifices d'argent et

surtout d'hommes, car ce climat malsain en dévorait beaucoup. La conquête du Tonkin amena une guerre avec la *Chine*. Mais un échec survenu au Tonkin, au moment où le ministre déclarait la lutte en quelque sorte terminée, amena un vote de défiance de la Chambre (30 mars 1885), et Jules Ferry se retira. Il mourut quelques années plus tard (7 mars 1893), au moment où, après une longue impopularité, il semblait, homme de résolution et d'énergie, près d'être rappelé au pouvoir.

965. — Expulsion des princes (1886) ; démission de Grévy (1887). — Le nombre des députés monarchiques ayant augmenté dans les Chambres, les passions se réveillèrent. M. *de Freycinet* voulut écarter tous les prétendants et fit voter l'interdiction du territoire français aux chefs des familles ayant régné sur la France et à leur fils aîné (11-22 juin 1886).

Mais, victorieux, le parti républicain se divisa. Ses diverses fractions, par leurs rivalités, empêchaient les ministères de s'affermir. Le pouvoir exécutif, à son tour, devint instable. Le président Grévy, qui avait été réélu en 1885 et qui, à cause de sa verte vieillesse, paraissait devoir suffire à une seconde présidence, fut compromis par de scandaleux abus d'influence, qu'il laissait commettre par un membre de sa famille. Des procès retentissants amenèrent une *enquête parlementaire*, et l'impuissance où se trouva Grévy de trouver des ministres l'obligea à donner sa démission (2 décembre 1887).

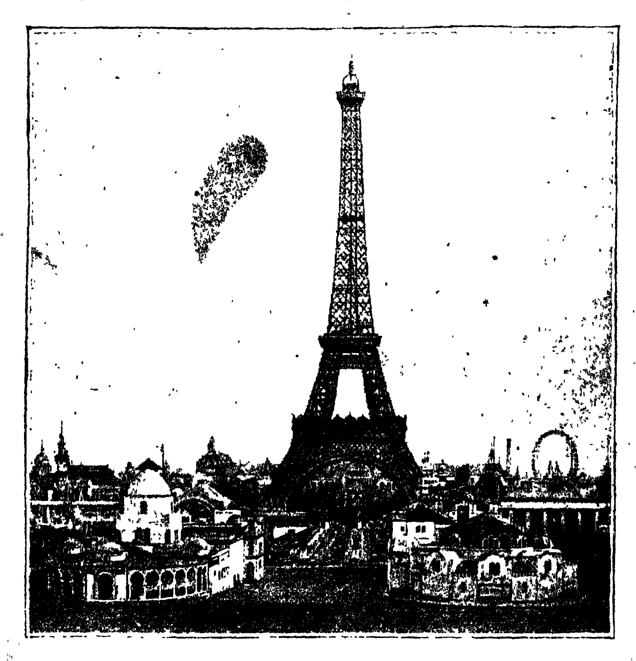


Sadi-Carnot.

966. — Présidence de Sadi-Carnot (1887-1894). — Il fut remplacé par M. *Sadi-Carnot*, petit-fils du conventionnel Carnot, élu par 616 suffrages. Issu d'une vieille famille républicaine, Carnot avait révélé une honnêteté ferme qui assura son élection. Il eut à lutter d'abord contre un général ambitieux, ancien ministre de la guerre, le général *Boulanger*, qui était arrivé à une popularité singulière. Appuyé à la fois par des républicains et des monarchistes, ce général semblait vouloir se faire porter au pouvoir par des élections répétées, plébiscite indirect. Les élections de 1889 amenèrent la défaite de ce parti, d'ailleurs très inconsistant. Boulanger, qui s'était réfugié en Belgique, fut condamné par le Sénat, érigé en Haute Cour de justice, comme coupable d'attentat à la sûreté de l'État. Deux ans après, le général, ruiné, abandonné, se suicidait à Bruxelles.

967. — Le centenaire de 1789 ; l'Exposition universelle. —

Malgré l'animosité des luttes politiques, la France célébra avec éclat le centenaire de 1789 par une Exposition internationale qui excita une admiration universelle. La rectitude du plan général des palais de fer dressés au Champ de Mars, l'immensité de la galerie des machines, les jardins infiniment variés, les



Exposition de 1900 et la Tour Eiffel (1900).

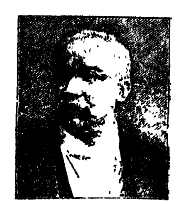
constructions pittoresques émergeant, de tous côtés, des massifs de verdure, et le tout dominé par la tour géante de 300 mètres construite par l'ingénieur *Eiffel*, donnaient une impression grandiose[1].

1. D'après les circulaires ministérielles, l'enseignement de l'histoire contemporaine dans les établissements d'instruction publique doit s'arrêter à 1889. Nous croyons cependant bon de donner un rapide aperçu des faits principaux depuis cette époque en nous tenant à l'écart des polémiques. (Lecture 94.)

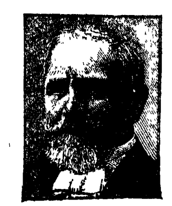
LECTURE N° 94.

Résumé des faits principaux depuis 1889. — La République était à peine sortie de la crise du boulangisme que d'épouvantables attentats anarchistes troublèrent les années 1892, 1893, 1894. Des bombes, à Paris, furent jetées à l'intérieur de plusieurs maisons et firent des victimes. Le président Carnot, lui-même, qui arrivait presque au terme de ses pouvoirs, après avoir préparé *l'alliance franco-russe*, périt, le 24 juin 1894, au milieu des fêtes à Lyon, frappé à mort par le poignard d'un tout jeune fanatique italien, *Caserio*.

M. ***Casimir-Perier***, le petit-fils du célèbre ministre de Louis-Philippe, alors président de la Chambre des députés, fut élu Président de la République, comme l'homme le plus capable de faire face aux dangers de la situation. Mais il ne garda le pouvoir que six mois et donna brusquement sa démission.


Félix Faure.

Le Congrès de Versailles choisit alors (17 janvier 1895) M. ***Félix Faure***, ancien ministre de la marine, élevé à Paris dans un quartier ouvrier et ayant dû sa fortune à un travail opiniâtre dans la grande industrie. Si des grèves, des procès scandaleux agitèrent encore le pays, la présidence de Félix Faure fut plus paisible que les précédentes et la France scella, par une réception enthousiaste à l'empereur de Russie, ***Nicolas II***, qui vint à Paris (5-9 octobre 1896), l'alliance avec le souverain de ce vaste pays; alliance qui garantissait la France contre toute agression de l'Allemagne. Félix Faure alla lui-même en Russie (23-26 août 1897). Les fêtes qui lui furent données témoignèrent que l'entente n'existait pas seulement entre les deux chefs d'Etat, mais entre les deux peuples. Cette époque fut aussi marquée par la conquête de la grande île de ***Madagascar*** (1895). Félix Faure se préoccupait d'inaugurer par une Exposition universelle le siècle nouveau qui allait commencer, lorsqu'il disparut tout à coup le 15 février 1899, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

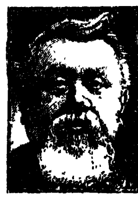

Émile Loubet.

Ce fut son successeur, M. ***Émile Loubet***, élu le 18 février 1899, qui ouvrit l'Exposition de 1900, la plus grandiose manifestation industrielle et commerciale qu'on eût encore vue. Mais sa présidence fut moins calme. Les agitations recommencèrent à propos de la revision du procès Dreyfus; des chefs de partis furent bannis par le Sénat, transformé en Haute-Cour; les grèves se multiplièrent et à la question ouvrière s'ajouta encore la question religieuse soulevée par des lois contre les ***Congrégations***, puis sur la *Séparation des Églises et de l'État*. L'alliance

russe néanmoins fut maintenue. Le tsar Nicolas II vint encore en France en 1901. D'autres souverains recherchaient aussi l'alliance française, et Paris vit dans ses murs, en 1903, le roi d'Angleterre, Édouard VII, le roi d'Italie, Victor Emmanuel III, en 1905, le jeune roi d'Espagne, Alphonse XIII, le roi de Portugal, Carlos. M. Loubet rendit à tous ces souverains leur visite en allant à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Rome, à Madrid et à Lisbonne. L'*Entente cordiale*, établie entre la France et l'Angleterre, vint fortifier et compléter le système de l'*Alliance franco-russe*.

M. Loubet transmit le pouvoir à son successeur à la date fixée par la Constitution, c'est-à-dire au bout des sept ans révolus, le 18 février 1906.

M. **Armand Fallières** avait été élu à la Présidence de la République le 17 janvier 1906. Le commencement de la présidence Fallières (qui doit légalement prendre fin en février 1913) a été marqué par les événements du Maroc. En avril 1907, un accord franco-anglais, conclu avec l'assentiment de l'Espagne, laissait à la France toute liberté d'action au Maroc; mais dans le courant de l'année suivante, des revendications plus impérieuses que justifiées se produisirent de la part de l'Allemagne. Après de longues négociations, une conférence internationale à laquelle furent représentés les grandes puissances européennes ainsi que les États-Unis, se réunit à Algésiras de janvier à avril 1906. La Conférence d'Algésiras, tout en réservant le principe de *la porte ouverte*, reconnut la prépondérance des droits de la France au Maroc. Une mission de police de ce pays anarchique fut en outre confiée à la France et à l'Espagne, et donna lieu, de notre part, à l'occupation d'Oudjda, sur la frontière de la province d'Oran (29 mars 1907) et à la campagne de Casablanca, sur le rivage de l'Atlantique (août 1907).


Armand Fallières.

II. — La réorganisation de la France; le mouvement économique.

968. — Le service militaire obligatoire. — Profondément ébranlée par les désastres de 1870, la France, en dépit des agitations politiques, mit une remarquable énergie à reconstituer ses forces militaires, à développer ses ressources. Les leçons de

la guerre de 1870 avaient fait comprendre que, pour résister aux formidables armées de l'Allemagne, il fallait, à la fois, augmenter le nombre et la qualité de l'armée. La loi du 27 juillet ***1872*** déclara le service ***militaire obligatoire*** pour tous les Français et divisa le contingent en *armée active*, *armée de réserve* et *armée territoriale*. La loi du 15 juillet ***1889*** porta la limite d'âge du service militaire à 45 ans et les 25 années de service furent



Armée française depuis 1871. — 51e de ligne.

réparties ainsi : armée active 3 ans, réserve de l'armée active 10 ans, armée territoriale 6 ans, réserve de l'armée territoriale 6 ans. La loi de ***1905*** a réduit à *deux ans* la présence effective dans l'armée active en supprimant toutes les dispenses. En même temps l'activité de l'administration militaire s'affirmait par la création de l'*École supérieure* de guerre, puis d'*Écoles des sous-officiers* (Saint-Maixent, Versailles), par des grandes manœuvres annuelles, des essais continuels de nouveaux canons et de nouveaux fusils, de télégraphie de campagne, de téléphone, d'aérostation militaire, de vélocipédie (compagnies de cyclistes), de pigeons voyageurs, etc.

Le génie militaire s'appliqua à mettre Paris hors de toute atteinte par une seconde ligne de forts enterrés pour ainsi dire et donnant peu de prise à l'artillerie ennemie. Les autres principales places de guerre furent de même transformées en camps retranchés (Lyon, Verdun, Épinal, Toul, Besançon, Belfort, Reims, Laon, Grenoble, Albertville). Une armée coloniale a été organisée (1900).



Armée française depuis 1871. — 1er régiment de chasseurs d'Afrique.

L'effectif de paix est de 528 000 hommes; en cas de guerre, il pourrait être porté à deux millions d'hommes et le total des forces mobilisables parviendrait à doubler ce chiffre.

969. — La Marine. — La flotte a été complètement transformée selon les principes des inventions modernes. Sans cesse accrue et constamment renouvelée, elle compte, au total, cuirassés d'escadre, croiseurs (la plupart cuirassés), avisos, canonnières, torpilleurs et contre-torpilleurs, environ 480 bâtiments. Il faut

mentionner aussi un instrument de guerre de l'effet le plus redoutable, mais d'un maniement dangereux : les *sous-marins*.

970. — L'instruction populaire. — La guerre 1870 avait démontré la nécessité de développer l'instruction. Depuis 1880, sous le ministère de *Jules Ferry* et de ses successeurs, des lois importantes introduisirent le principe de l'*élection* dans l'organisation du *Conseil supérieur* de l'instruction publique et des *Conseils académiques* (27 février 1880). Le *baccalauréat* fut réformé à plusieurs reprises; l'*enseignement supérieur* reçut une nouvelle impulsion. Les Facultés devinrent des personnalités vivantes, des ***Universités***. L'*enseignement secondaire des jeunes filles* fut organisé (21 décembre 1880, 28 juillet 1881). L'*enseignement secondaire spécial* fut transformé, l'*enseignement secondaire moderne* est enfin complètement fondu avec l'*enseignement classique* par la réforme de 1902.

L'effort du gouvernement se porta surtout vers l'enseignement primaire : *caisses des écoles*, établissement de nouvelles *écoles normales* d'instituteurs et d'*écoles normales primaires supérieures* à *Fontenay-aux-Roses* et à *Saint-Cloud*; réorganisation des salles d'asile sous le titre d'*écoles maternelles*; *loi du* 28 *mars* 1882 qui rendit l'*instruction* ***primaire obligatoire*** pour les enfants de sept à treize ans; réforme (27 juillet 1882) des *programmes de l'enseignement primaire*, et *loi organique de l'instruction primaire*, du 31 octobre 1886, codifiant les lois précédentes et établissant la *laïcité* de l'instruction primaire. Une loi, plus restrictive, interdit, en 1904, l'enseignement aux membres des congrégations religieuses.

971. — Législation. — Une loi du 27 juillet 1884 abrogea la loi du 8 mai 1816 sur le *divorce* et plusieurs articles du Code civil (successions) furent modifiés.

En ce qui regarde le *droit pénal*, une loi de 1873 tendit à réprimer l'ivresse publique, et une loi de 1882, les outrages aux bonnes mœurs. Des pénalités plus graves frappèrent (loi du 27 mai 1885) les *récidivistes* : on put leur appliquer la *relégation*. On facilitait en même temps la libération conditionnelle, la réhabilitation, la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés. On punit plus fortement l'*espionnage* (1886), et, en 1894, le *code militaire* fut aggravé de la peine de mort contre quiconque abuserait de ses fonctions pour communiquer à l'étranger des documents intéressant la défense nationale.

Le ***code rural*** a été en partie définitivement élaboré et voté (1881-1889). Le ***code de commerce*** reçut des modifications importantes (1885, marine marchande; 1889, faillites; 1893, sociétés par actions).

972. — Les lois sur le travail, les associations ouvrières. — L'importance de plus en plus grande de l'industrie et les conditions nouvelles du travail moderne amenèrent de longues discussions sur les rapports du travail et du capital. Sous le second Empire, la loi de 1864 reconnut aux ouvriers le droit de se *coaliser* pour obtenir une augmentation de salaires et de se *mettre en grève*, pourvu qu'il ne fût point porté atteinte à la liberté des travailleurs. Sous la troisième République, on essaya de diminuer, sans y réussir toutefois, nombre de grèves par une loi du 27 décembre 1890 sur la *conciliation* et l'*arbitrage* facultatifs en matière de différents entre patrons et ouvriers. La loi du 21 mars ***1884*** autorisa les corps de métiers dans chaque ville à se former en ***syndicats ouvriers***, en ***syndicats de patrons*** et à élire des *chambres syndicales* : elle devint la charte fondamentale des associations professionnelles françaises. Les ***associations ouvrières*** françaises furent admises (loi du 31 juillet 1893) aux marchés de travaux et de fournitures à passer pour le compte des communes.

Les associations de ***secours mutuels*** furent encouragées par la loi de 1882. Parmi ces associations, les unes sont reconnues établissements d'utilité publique et ont obtenu une personnalité civile. Mais elles sont en petit nombre : la plupart des sociétés de secours mutuels sont simplement *autorisées* ou *approuvées*. Elles ont pris une extension rapide, englobant des centaines de mille de participants et disposent de ressources considérables.

La loi de 1898 sur la *responsabilité des accidents industriels* a garanti les travailleurs contre les risques redoutables qu'ils courent dans l'exercice de leur profession, la maladie, la mort et détermine les cas où ils pourraient, eux ou leur famille, avoir droit à indemnités ou pensions. D'autres lois, sur les habitations à bon marché, sur la saisie-arrêt des salaires, ont également favorisé les intérêts des ouvriers.

973. — Travaux publics; chemins de fer; télégraphes. — Les travaux de la paix étaient menés de front avec l'organisation de la défense. *M. de Freycinet*, Ministre des travaux publics en 1877 et 1879, traça un vaste programme de nombreuses améliorations pour les ports, les canaux, les chemins de fer, et entraînant une dépense de plusieurs milliards. Les ports de *Dunkerque*, de ***Bou-***

logne, de *Dieppe*, de *Fécamp*, de *Saint-Malo* furent rendus accessibles à toute heure pour les vaisseaux.

L'État racheta des lignes secondaires de chemins de fer, et créa au milieu des Compagnies un *réseau d'État* (ligne des Charentes). Une transaction récente (1909) a décuplé les lignes de l'État en leur adjoignant tout le réseau de la Compagnie de l'Ouest. Le *tunnel du Mont-Cenis* est ouvert depuis 1871. Le chiffre de lignes ferrées dépasse 43 000 kilomètres en exploitation. La longueur des lignes télégraphiques de l'État est de 82 000 kilomètres, avec des fils multiples qui formeraient un parcours de 249 753 kilomètres.

Les embellissements de Paris furent continués : en face du nouvel *Opéra*, monument dû à l'architecte Garnier, l'*avenue* qui le relie au Théâtre-Français, palais du *Trocadéro*, boulevard Saint-Germain, reconstruction de l'*Hôtel de Ville*. Des quartiers neufs (quartier Marbeuf), presque des villes, se sont élevés dans les environs des Champs-Élysées, du parc Monceau, de l'Arc de Triomphe. Un chemin de fer *métropolitain*, entrepris en 1899-1900, dessert avec une rapidité merveilleuse, par des voies en général souterraines, les différents quartiers de Paris et transporte un chiffre énorme de voyageurs. Il faut ajouter à cela de nombreux édifices d'utilité publique (écoles primaires, écoles primaires supérieures, lycées, la nouvelle *Sorbonne*, etc.).

974. — Le commerce ; protectionnistes et libre-échangistes. — Dans les derniers temps de l'Empire, la France avait paru acquise au système du ***libre-échange***. Sous la troisième République, les partisans de la ***protection*** reprirent l'avantage. On établit un ***tarif général des douanes*** qui donna lieu en 1892 à de vifs débats. La France, imitant d'ailleurs l'exemple d'autres nations, surtout des États-Unis, s'enveloppait de barrières, contre lesquelles protestèrent les autres pays.

975. — Assistance. — Le 20 juillet 1886, une loi réorganisa la ***caisse des retraites pour la vieillesse***, créée en 1850. Une ***caisse d'épargne postale*** avait été établie (7 avril 1881). La loi du 29 juin 1894 fonda une ***caisse de secours et de retraites*** pour les ***ouvriers des mines***. Beaucoup d'autres améliorations de détail furent réalisées, sans compter celles que la charité privée, inépuisable, imagine chaque jour.

L'***Assistance publique***, à Paris seul, a l'importance d'un ministère. En dehors d'elle des œuvres charitables infiniment variées cherchent à prévenir la misère et le vice dans les classes pauvres et s'étendent, avec une remarquable ingéniosité, à toutes

les conditions et professions : crèches, asiles, hospices (fondations Furtado-Heine, Boucicaut, etc.), maisons de vieillards des *Petites Sœurs des Pauvres*, hospices d'infirmes pauvres tenus par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, Deniers de la veuve et de l'orphelin; assistance par le travail ; protection et instruction des enfants coupables; œuvre de l'*Hospitalité de nuit* (fondée en 1878 par le baron de Livois). Sans parler des élans de la charité qui, dans toutes les circonstances graves : inondations, hivers rigoureux, sinistres, catastrophes, réunissent toutes les classes de la société dans des souscriptions publiques qu'organisent les journaux. La lutte contre les misères et les souffrances, injustes ou méritées, est incessante et tout à l'honneur d'une époque qui se montre vraiment animée de l'esprit de fraternité.

Résumé.

959-962. — **Thiers**, Président (1871-1873), s'efforça d'établir la République comme gouvernement définitif. Les partis monarchiques le renversèrent. Ils élurent le maréchal de **Mac-Mahon**, qui ne put les satisfaire, et les **lois constitutionnelles** de 1875 organisaient, en réalité, une *République parlementaire*.

En vain le maréchal, par le brusque renvoi d'un ministère républicain (16 **mai** 1877) et un appel au pays, essaya-t-il d'enrayer le mouvement. Les élections lui furent contraires et bientôt Mac-Mahon donna sa démission.

963-966. — La République triompha sous les présidences de **Grévy**, qui resta huit ans au pouvoir (1879-1887), de **Carnot** (1887-1894) et de leurs successeurs.

967-972. — Malgré les agitations politiques, la France réussit à refaire ses **finances**, tout en payant l'énorme contribution de guerre et en faisant face aux frais d'un nouveau matériel de guerre, d'un nouveau système de forteresses. Le **crédit public** se releva, mais la *dette* s'est aussi élevée dans des proportions considérables.

973-975. — D'immenses **travaux publics** n'en furent pas moins entrepris (amélioration des ports, des rivières; achèvement du réseau des **chemins de fer**).

Des expositions **universelles** (1878, 1889, 1900) ramenèrent à Paris, de toutes les parties du monde, des visiteurs émerveillés.

L'instruction publique reçut de puissants encouragements. La loi de mars 1882 imposa l'**obligation** de l'instruction primaire.

La **législation** fut modifiée : lois sur la *liberté de réunion*, la *liberté de la presse*; lois sur la *relégation*, le *travail des enfants* ; la loi des *syndicats ouvriers*.

D'importantes lois ont réglé les rapports du capital et du travail loi de 1864 sur les *coalitions*, loi de 1890 sur la *conciliation* et l'*arbitrage*, loi de 1884 sur les *syndicats ouvriers* et de 1893 sur les *associations ouvrières*.

Les institutions de prévoyance et de secours se multiplièrent : *caisse des retraites, caisses d'épargne, sociétés de secours mutuels*.

DEVOIRS ECRITS

Qu'entendez-vous par la Constitution de 1875 *et dans quelles circonstances fut-elle établie? — Les progrès dans les lois. — Les lois sur le travail.*

QUESTIONNAIRE

Quel fut le gouvernement de fait de la France après le 4 septembre 1870? — A quelle époque fut votée la Constitution?

A qui cette Constitution donnait-elle le Pouvoir exécutif? — Quelles assemblées eurent le Pouvoir législatif?

Quels furent les Présidents qui exercèrent le pouvoir depuis 1870? — Lequel périt d'une façon tragique?

Quelles lois furent votées pour la réorganisation de l'armée? — Quelles lois furent votées pour l'instruction primaire? — Quelles institutions de prévoyance se multiplièrent?

CHAPITRE XLVIII

LE DÉVELOPPEMENT COLONIAL EN AFRIQUE ET EN ASIE

SOMMAIRE. — *L'Europe s'était déjà, aux siècles précédents, en quelque sorte prolongée en Amerique où ses émigrants ont constitué une puissance prodigieusement forte, les* **États-Unis**. *Elle avait aussi entamé l'Asie. La France n'a pas peu contribué, au dix-neuvième siècle, à cette expansion européenne. Elle s'est acquis un vaste empire colonial en Afrique et en Asie.*

I. — L'Afrique française.

976. — L'Algérie. — Dès 1830, nous l'avons vu, la France avait mis solidement le pied en Afrique par la conquête de **l'*Algérie***. Quoique à peu près terminée en 1848, cette conquête nécessita encore plusieurs années de guerre : 1849, prise de *Zaatcha*; 1850-1851, expédition en Kabylie, prise de *Laghouat*; 1853-1857, soumission définitive des Kabyles, qu'il fallut assiéger dans leurs villages perchés sur les hautes montagnes du Djurjura. En 1871, à la suite des désastres de la France, un grand nombre de tribus se soulevèrent, mais sans succès. En 1899-1900, la France, du côté du Maroc, a pénétré très avant dans le Sahara, à *In-Salah*, *In-Rhar*, *Igli* et établi son influence sur les oasis du *Touât*.

977. — Gouvernement de l'Algérie; population. — L'Algérie, après la conquête, fut divisée en *territoires civils* et en *territoires militaires*. Les territoires civils formèrent les départements d'*Alger*, d'*Oran*, de *Constantine*, organisés comme des départements français. En 1863, les tribus de l'Algérie furent déclarées propriétaires des territoires dont elles avaient la jouissance traditionnelle. En 1865, on donna aux Arabes et aux Israélites

la qualité de *Français*, du moins à ceux qui acceptaient les lois civiles et politiques de la métropole.

En 1871, malgré l'insurrection, on établit un *gouverneur général civil*, dont les attributions étaient distinctes de celles du commandant de troupes.

La population totale de l'Algérie s'élève à 4479000 habitants (8 par kilomètre carré), et sur ce chiffre il y a plus de 3 millions d'Arabes. Les Français ne comptent que pour 300000 environ. Les Espagnols, les Italiens sont nombreux. Certaines villes prennent de l'importance: *Alger* (92000 habitants), *Oran* (80 000 habitants), *Constantine* (47 000 habitants), *Bône* (32000 habitants), etc.



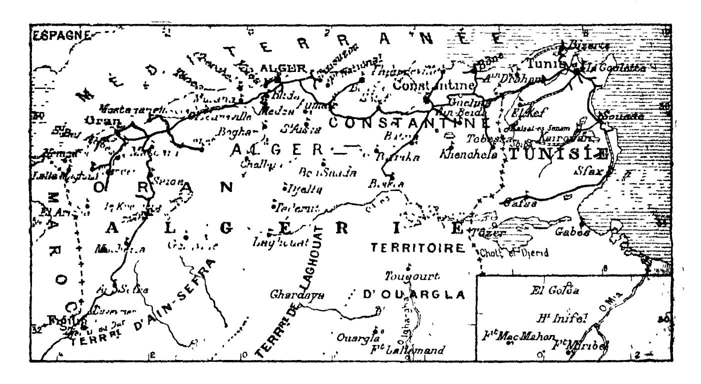
Tirailleurs algériens.

La population indigène, *musulmane*, est réfractaire à la propagande de la religion et des mœurs de l'Occident, mais comme l'administration française respecte ses croyances, maintient l'ordre, la justice, et a réalisé une foule d'améliorations, elle parvient à se concilier Kabyles et Arabes, qui servent volontiers la France. L'œuvre de colonisation proprement dite est longue et difficile, l'État ne s'étant réservé que trop peu de terres pour les concessions (1 500 000 sur 15 millions d'hectares). Néanmoins de grands progrès ont été accomplis.

978. — Les ressources de l'Algérie; agriculture. — Ce pays, jadis le grenier de Rome, produit des blés magnifiques (1 500 000 quintaux), dont il exporte une partie avec ses fruits, ses oranges, ses figues, ses amandes, son huile d'olive, ses légumes. La *vigne* réussit admirablement et donne 2929000 hectolitres de vin. On a importé en Algérie la culture du *coton*. Les *forêts* couvrent près de 3 millions d'hectares : les forêts de *chênes-lièges* surtout sont précieuses. L'*alfa*, plante textile qu'on em-

ploie aujourd'hui pour les pâtes à papier et les cartons, couvre d'immenses espaces sur les hauts plateaux. L'Algérie possède de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons ; elle élève des chevaux vifs dits *arabes*. Elle nourrit des chameaux, si utiles pour la traversée des déserts, et des autruches qu'on s'applique à domestiquer.

C'est l'eau qui manque le plus dans certaines parties de l'Algérie, notamment dans la région saharienne. Les forages



Algérie depuis 1848 et Tunisie

artésiens, qu'on a multipliés, ont permis de remédier à cette sécheresse et de fertiliser beaucoup de contrées. En certains forages on a obtenu, à des profondeurs de 68 mètres, un débit de 1 450 litres d'eau par minute, même des débits de 2 746 litres.

979. — Industrie et commerce. — Les mines sont abondantes : mines de cuivre, de plomb, mines de fer, mines de sel, marbres. Dans ces dernières années, on a découvert, près de *Tebessa*, d'importants gisements de *phosphate de chaux*, engrais précieux pour l'agriculture. Sur la côte de *Bône* et de *la Calle*, la pêche du *corail* fournit d'abondants produits.

Le commerce est à la fois un commerce local et de transit. Il se chiffre au total par 600 millions de francs. L'Algérie reçoit les nombreuses caravanes qui viennent du Sahara et du Soudan et, par ses ports, envoie en Europe les marchandises amenées par ces caravanes.

Le réseau de chemins de fer qu'on pousse vers le sud, est de

3472 kilomètres et ne cesse de s'accroître. La France a vraiment réussi à créer, au delà de la Méditerranée, une France africaine, que complète encore la Tunisie.

980. — Expédition de Tunisie (1881); protectorat de la France à Tunis. — Magnifique pays, la ***Tunisie*** végétait abandonnée à l'incurie de fonctionnaires turcs que le *bey* ne se souciait point de tourmenter dès qu'ils pourvoyaient à ses dépenses. Quelques tribus, celle des *Kroumirs* en particulier, ne cessaient de faire des incursions sur le territoire algérien. Des troupes françaises, au mois d'avril 1881, pénétrèrent en Tunisie, et ***Bizerte*** fut occupée le 1er mai 1881. Le 12, les Français arrivaient à la Manouba, près de Tunis, et le bey signait le traité dit du ***Bardo*** ou de *Kars-Saïd*, qui établissait le ***protectorat français*** dans la régence de Tunis.

Il fallut cependant, le 16 juillet, un assaut meurtrier pour prendre la ville de ***Sfax***, où les marins français se signalèrent par leur audace. Puis les troupes françaises s'emparèrent de *Gabès* (24 juillet). Un corps d'armée se dirigea, au mois d'octobre, sur ***Kairouan***, la ville sainte, capitale de la religion mahométane en Tunisie, et, à la fin de 1881, l'influence française paraissait définitivement établie à Tunis. Le drapeau français flottait sur la plage où mourut saint Louis.

981. — Population; ressources. — Le gouvernement du protectorat est confié à un *résident général* qui, au nom du *bey*, a la haute main sur l'administration, réorganisée d'après le modèle des administrations européennes.

La population est de 1 900 000 habitants, et la population française tend à augmenter. Un courant actif d'émigration s'est produit vers ce pays dont le climat est admirable et dont les ressources, à peine encore exploitées, sont considérables. La Tunisie est à la fois un pays agricole et industriel. Le commerce total se chiffre par 50 millions de francs.

982. — L'Afrique occidentale française; le Sénégal. — C'est sur les bords du fleuve le *Sénégal* que furent établis, au XVIIe siècle, les premiers comptoirs français. La ville de ***Saint-Louis*** devint l'entrepôt d'un vaste marché. Dans le XVIIIe siècle, la colonie du Sénégal fut oubliée. Cédée aux Anglais en 1763, reprise en 1783, elle se releva, mais pour peu de temps.

Au XIXe siècle, sous le second empire, l'administration vigoureuse et intelligente de *Faidherbe*, officier supérieur du génie, développa la colonie.

Le général Faidherbe voulait relier la colonie au grand fleuve le

Niger par des postes fortifiés ; après 1870, les malheurs de la mère patrie firent abandonner ces projets et même les conquêtes. La France cependant, en 1883, reprit une partie des territoires abandonnés.

983. — Population et ressources du Sénégal. — La colonie du Sénégal embrasse le bassin entier du Sénégal, et une notable partie du bassin du Niger (jusqu'aux rapides de Boussa). Sa population est évaluée à environ 1 029 540 habitants, mais l'élément européen ne dépasse pas 200 000. Un chemin de fer a été construit de Saint-Louis à Dakar, et les voies ferrées ont déjà atteint un développement de 376 kilomètres.





Femme sénégalaise Bambara.



Femme sénégalaise Yolof.

Le climat est brûlant, la côte marécageuse et malsaine, mais l'intérieur du pays est splendide, boisé, et offre une végétation luxuriante. Le *gommier*, l'*arachide* qui donne des amandes d'où l'on extrait de l'huile, le *sésame*, le *caoutchouc* sont avec le *riz*, le *mil*, le *coton*, la noix si précieuse de *kola*, les principaux produits du sol sénégalien.

984. — Le Soudan. — A l'est du Sénégal s'étend une vaste région, non moins fertile, comprenant le bassin du Niger et s'avançant très loin dans l'intérieur de l'Afrique : le *Soudan*, occupé par de nombreuses tribus, demi-sauvages, que des chefs

hardis avaient groupées en royaumes puissants : empire de *Samory*, royaume de *Ségou*, créé par le redoutable *Ahmadou* : royaume de *Macina*, qui fermait la voie du fleuve dans la direction de Tombouctou. Des missions (*Maistre*, *Monteil*, *Mizon*) reconnurent ces contrées, que la conférence de Berlin de 1890 abandonna à l'influence française. De 1892 à 1894, *Maistre* parcourut 5 220 kilomètres par voies fluviales et à pied. L'empire de Samory, le royaume de *Ségou* (1890-1892) furent détruits. Tout le bassin supérieur et moyen du Niger accepta l'autorité française.

985. — Le Sahara; occupation de Tombouctou. — Le Soudan confine au *Sahara*, qui se trouve ainsi encadré entre lui et l'Algérie. Partant de l'Algérie, les Français s'efforcèrent d'atteindre les oasis du grand désert; des voyageurs (*Bonnemain*, *Henri Duveyrier*, *Paul Soleillet*) s'appliquèrent à reconnaître les routes commerciales suivies par les caravanes, et bien des explorateurs ont arrosé de leur sang ces déserts que parcourent des tribus pillardes (*Dourneaux-Dupéré*, *Flatters*, et le marquis *de Morès*).

D'un autre côté, partant du Soudan, les Français essayèrent aussi de pénétrer dans le Sahara. En 1893-1894, ils firent un grand pas en occupant ***Tombouctou***, la ville fameuse, centre des caravanes, la ville mystérieuse où l'on ne pouvait pénétrer sans danger.

986. — La Guinée française; expédition au Dahomey (1892-93). — Au sud du Soudan, de vastes territoires allant du Niger supérieur au golfe de Guinée restaient indépendants. Samory y trouva un refuge et y constitua une nouvelle puissance. Mais les Français avaient déjà des établissements sur la côte de Guinée : sur la côte de l'Ivoire *Grand-Bassam* et *Assinie* (1843), sur la côte des Esclaves *Porto-Novo* (1864), *Grand-Popo* (1885).

Ces derniers établissements étaient en butte aux attaques du roi de ***Dahomey***. *Behanzin*, maître d'un État barbare où se maintenaient les coutumes sanguinaires de sacrifices humains. Une expédition fut entreprise en 1892 dans ce pays sans routes, marécageux, couvert de hautes herbes. Les troupes françaises, dirigées par le colonel *Dodds*, partirent de *Kotonou* et repoussèrent les bandes du roi de Dahomey qui étaient armées de fusils à tir rapide et que guidaient des aventuriers européens. Après une série de combats, elles arrivèrent jusqu'à la ville sainte de *Kana* (6 novembre 1892) et à *Abomey*, la capitale; Behanzin s'échappa. Mais, l'année suivante, le colonel *Dodds*, devenu général, reprit la campagne et traqua si bien le roi barbare, qu'il l'obligea

à se rendre. La France l'envoya à la Martinique. Le Dahomey fut divisé en trois royaumes, placés sous le protectorat français. Le dernier vestige des coutumes cruelles de cette région africaine disparut.

987. — Le Congo français. — Plus avantageuse est la colonie



Les possessions françaises en Afrique.

dont les explorations et la hardiesse de *Savorgnan de Brazza* ont doté la France sur la rive droite du fleuve Congo. Le ***Congo français*** occupe un espace triangulaire borné au nord par le *Cameroun* allemand, à l'est par l'*Oubanghi*, affluent du Congo, et au sud par le *Congo* lui-même qui le sépare de l'État belge du même nom. Cette colonie a une superficie d'environ 220 000 kilo-

mètres carrés et une population de 5 millions d'habitants Le comptoir principal est *Libreville,* sur le territoire du Gabon, et il y a déjà quelques ports sur le Congo, tels que *Brazzaville.* Ce pays donne en abondance de l'ivoire, du caoutchouc, des bois de teinture et possède toutes les cultures tropicales.

Madagascar.

988. — Les colonies de la mer des Indes; la Réunion. — Sous l'ancienne monarchie, la France avait colonisé l'île *de France* et l'île *Bourbon.* La première fut cédée à l'Angleterre en 1815 et est devenue l'île *Maurice.* La seconde, appelée aujourd'hui *la Réunion* (capitale Saint-Denis), est demeurée à la France. Les petites îles de *Mayotte* et de *Nossi-Bé* sont également françaises.

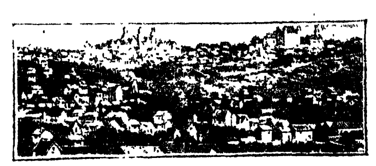
989. — Madagascar. — Ces colonies, isolées jadis dans la mer des Indes, ont aujourd'hui un point d'appui grâce à l'établissement définitif des Français dans l'île de ***Madagascar.*** Cette île ou plutôt ce morceau détaché de l'Afrique centrale, dont il n'est séparé que par le canal de Mozambique, a l'aspect d'une énorme olive. Longue de 1650 kilomètres, large de 450, elle offre une superficie de 600 000 kilomètres carrés. Ses côtes basses sont coupées de nombreuses embouchures de rivières, de marais que borde pourtant une végétation luxuriante : palmiers, cocotiers, bananiers, baobabs, arbres à gomme, etc. Le sol s'élève progressivement par une succession de plateaux rocheux et déboisés, immense escalier qui aboutit à de hautes chaînes de

montagnes (*Ambohimena, Ankarara*) dont les sommets dépassent 1600 mètres et à un plateau supérieur d'une altitude moyenne de 1200 mètres, plus tempéré, plus sain, plus fertile et aussi plus peuplé. Les montagnes renferment des richesses minérales qui n'ont jamais été exploitées.

L'intérieur de l'île, inaccessible même aux voyageurs, devait, à plus forte raison, l'être à une armée. Les Hovas comptaient sur leur meilleur général, « la fièvre », qui ne pouvait manquer de décimer des troupes obligées à des marches et à des combats dans ce pays désert, sous un soleil ardent. *Une expédition*, longuement et savamment préparée, fut conduite (mai-septembre 1895) avec une rare prudence par le général *Duchesne*. Les Français, après six mois d'une campagne pénible, meurtrière à cause des maladies, unique dans les annales militaires de la France par les travaux que durent accomplir les troupes, arrivèrent à Tananarive (30 septembre). Après un court bombardement, ils entrèrent dans la capitale et imposèrent cette fois un protectorat réel et sérieux. L'île de Madagascar devenait française.



Troupes en marche dans la brousse.



Vue générale de Tananarive

990. — La mission Marchand; nouvelle traversée de l'Afrique (1896-1899). — Les progrès de la France au Soudan et la reconnaissance de son influence jusqu'au lac Tchad avaient déterminé le gouvernement français à organiser de nouvelles missions dans ces régions. On aurait voulu ouvrir, par delà le bassin de l'Oubanghi qui touche notre domaine du Congo, une route de commerce vers le Nil, puis du Nil la continuer par l'Abyssinie jusqu'à la terre française de *Djibouti* ou d'Obock. Les Français avaient déjà pénétré, en 1895, dans les régions inoccupées du Bahr-el-Gazal, c'est-à-dire dans le bassin du Nil et y avaient fondé le poste de Tamboura. Une

mission fut confiée au capitaine *Marchand* qui, avec 150 tirailleurs sénégalais, fut chargé de compléter les explorations et d'étendre l'action de l'influence française.

Une fatalité déplorable vint empêcher Marchand de recueillir le bénéfice d'une magnifique expédition qui avait duré deux ans à travers des pays impraticables et l'avait amené jusque dans le bassin du Haut-Nil, à Fachoda (1897-1898). Marchand se heurta à une armée anglaise venant de l'Égypte. Les négociations entre les gouvernements de France et d'Angleterre se terminèrent par l'ordre envoyé à Marchand d'évacuer *Fachoda* et les Anglais gardaient tout le bassin du Haut-Nil.



Types Hovas.

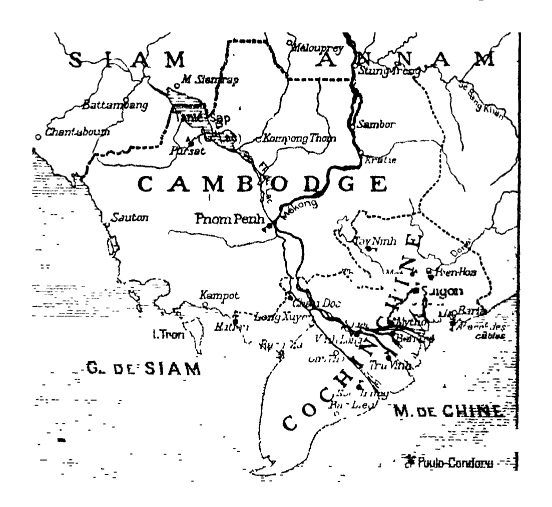
991. — La Convention anglo-française de 1899. — En retour des concessions françaises, dans une convention conclue le 21 mars 1899, l'Angleterre traça la limite des influences. Elle se réservait le *Darfour* et le *Kordofan* et les affluents du Haut-Nil. Elle acceptait le libre développement de l'autorité de la France dans le *Ouadaï*, le *Kamen*, le *Borkou* et le *Barguimi*, c'est-à-dire les pays entre le Sahara et le lac Tchad, et qui établissent, par le désert, un lien avec la Tunisie.

992. — Les missions Foureau-Lamy et Gentil (1899-1900). La convention anglaise de 1904. — De nouvelles missions, *Foureau-Lamy*, *Gentil-Bretonnet*, *Joalland*, partirent encore de l'Algérie, du Sénégal, du Congo. Après bien des épreuves, elles purent se réunir dans le voisinage du lac *Tchad*. Un chef indigène, *Rabah*, fut vaincu et tué, et l'influence française établie sur les rives du Tchad. Cet empire africain a été définitivement reconnu par l'Angleterre. Une nouvelle convention franco-anglaise (8 avril 1904), en réglant plusieurs questions, de *Terre-Neuve* en Amérique, de *Siam* en Asie, a laissé aux Anglais la situation qu'ils occupent en Égypte et, en échange, a fait en quelque sorte du Maroc une simple enclave de notre immense domaine. La France possède ainsi presque toute la partie nord-ouest de l'Afrique avec les vastes régions qu'elle a soumises à l'intérieur et qui ouvrent un champ magnifique à son activité coloniale.

II. — L'Asie française.

993. — Les Français en Indo-Chine; conquête de la Cochinchine (1861-1867). — Jusqu'en ces dernières années, la France n'avait aucune possession sérieuse en Asie.

Les Français profitèrent de l'expédition de Chine pour punir,



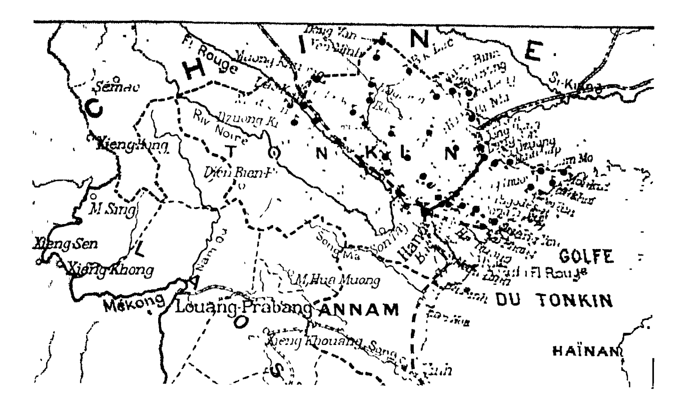
Cochinchine.

dans la péninsule de l'Indo-Chine, les persécutions exercées par l'empereur Tu-Duc contre les chrétiens d'Annam. Après une guerre difficile dans le delta du Mékong, l'empereur Tu-Duc signa un traité qui stipulait pour les missionnaires et les chrétiens la liberté du culte et cédait à la France *trois* provinces de la Cochinchine : de *Saïgon*, de *Bien-Hoa*, de *Mytho*. Trois nouvelles provinces au sud, cédées à la France en 1867 (juin), complétèrent la colonie, qui en compta *six*. La capitale fut *Saïgon*, et la population de cette contrée, plus grande que la France, s'éleva à 1 876 689 habitants.

Le roi du *Cambodge*, Norodom, reconnut le protectorat français (1863).

De hardies explorations dans le nord de l'Indo-Chine, surtout celles du lieutenant *Francis Garnier* déterminèrent le gouvernement français à étendre son action sur l'*Annam* et sur le *Tonkin*.

Une véritable expédition fut entreprise en 1883. Les places de ***Son-Tay*** et de ***Bac-Ninh***, défendues par des pirates et des réguliers chinois, furent prises : la première, le 17 décembre 1883, par l'amiral *Courbet*, la seconde, le 12 mars 1884, par le général *Millot*. Les Français poursuivirent les Pavillons-Noirs jusqu'à *Hong-hoa*, qui fut pris également, et la Chine signa, le 11 mai 1884,



Tonkin.

un traité qui laissait la France libre de poursuivre son action au Tonkin et de maintenir son protectorat sur l'Annam.

994. — Guerre avec la Chine (1884). — Ce traité était à peine signé et les colonnes françaises se mettaient en marche pour gagner le haut Tonkin, lorsqu'un guet-apens, à *Bac-Lé* (23 juin 1884), amena la reprise des hostilités. L'amiral *Courbet*, reprenant la mer avec son escadre, attaqua, le 23 août 1884, les côtes de la Chine elle-même. Forçant les passes de la rivière de ***Min***, il détruisit l'arsenal de *Fou-Tchéou*, à 32 kilomètres de l'embouchure de la rivière, et une vingtaine de navires chinois. L'amiral jetait aussi un corps expéditionnaire dans l'île de *Formose*. L'action hardie de la marine française, la prise des îles ***Pescadores*** (mars 1885), eurent un grand retentissement en Europe; mais l'amiral Courbet fut en quelque sorte enseveli dans

son triomphe et succomba (11 juin) aux fatigues de ces campagnes prolongées.

995. — La prise de Lang-Son (4-13 février 1885); la défense de Tuyen-Quan. — Au Tonkin, les troupes régulières chinoises entraient en ligne. Il fallut envoyer des renforts. Le 8 octobre 1884, les Français s'ouvrirent un passage à *Kep* (45 kilomètres de Bac-Ninh), et s'avancèrent dans un pays montagneux, peu connu, encore sauvage. Le général de Négrier dispersa 12 000 Chinois à *Chu* (3 et 4 janvier 1885) et se dirigea sur *Lang-Son*. Il y trouva un vaste camp retranché, qui fut enlevé après de brillants combats (4-13 février 1885). Les Français entrèrent à Lang-Son et franchirent même la frontière, à la porte de Chine.



L'amiral Courbet sur le pont du *Volta*.

Mais cette petite armée se trouvait bien aventurée loin de sa base d'opérations. A l'ouest du Tonkin, des masses de Chinois couvraient le pays et assiégeaient la petite ville de *Tuyen-Quan*, dont la défense héroïque se prolongea du 24 novembre 1884 au 3 mars 1885 et qui put être secourue.

Les troupes, à Lang-Son, avaient été attaquées en avant de la ville par des forces supérieures (23 mars 1885) et, après plusieurs jours de combat, obligées de se replier. Les Chinois cependant n'avaient pas poursuivi l'armée et renouvelèrent le traité de *Tien-Tsin* (4 avril, 9 juin) qui abandonnait à la France le **Tonkin.**

A la fin de la même année (1885), le général de Courcy, attaqué à *Hué*, y opéra une révolution et changea le souverain de l'***Annam.*** Mais la pacification de ce pays montagneux demanda encore de longs efforts.

L'empire d'Annam, le Tonkin, le Cambodge renferment une population nombreuse : au total 18 millions 500 000 habitants. Un chemin de fer a été construit jusqu'à *Lang-Son* et pénètre en Chine. Le commerce principal de ces contrées est le *riz*, les *poissons* et aussi les *bois* de l'intérieur. La colonisation y développe des cultures nouvelles, car ce n'est ni l'eau, ni le soleil qui manquent et la terre est grasse.

Résumé.

976-979. — La ***France***, établie en Afrique depuis 1830, a achevé (1848-1857) la conquête de l'***Algérie***. Terre fertile, vrai grenier à *blé*, propre aussi à la culture de la *vigne*, du *coton*, l'Algérie à ses richesses agricoles en joint de minérales et elle offre un aliment considérable au commerce français.

980, 981. — Elle est complétée par la ***Tunisie***, placée sous le protectorat français (1881), qui en a déjà développé les ressources.

982-987. — La France possède aussi toute la région occidentale de l'Afrique : le ***Sénégal***, ancienne colonie étendue depuis 1854; la vaste région du ***Soudan*** jusqu'au lac Tchad; la France a même occupé *Tombouctou*, au sud du Sahara; une partie des côtes de ***Guinée*** et le territoire du ***Dahomey***, conquis en 1892-1893; l'immense territoire du ***Congo***, sur la rive droite de ce fleuve.

988-992. — Sur la côte orientale, outre l'*île de la Réunion*, la France, depuis 1895, a établi son empire sur l'île de ***Madagascar***.

993-995. — Les ***Français*** se sont fait une place remarquable en Asie. Ils ont conquis la province de ***Cochinchine*** (1861-1867) et établi leur protectorat sur le ***Cambodge*** (1863). Ils conquirent le ***Tonkin*** et l'***Annam*** (1883-1886).

Ils possèdent ainsi dans la fertile Indo-Chine un empire qui n'a pas moins de 20 millions d'habitants et qui les met à portée de profiter du commerce de la Chine, obligée deux fois, en 1860 et 1885, de reconnaître la supériorité des troupes et des flottes françaises.

DEVOIRS ÉCRITS

Les ressources de l'Algérie. — L'expédition de Madagascar. — L'expédition du Tonkin.

QUESTIONNAIRE

Dans quelles parties du monde se porta l'expansion coloniale? — A quel moment les Français augmentèrent-ils leurs possessions en Asie? — Quelle puissance intervint pour les arrêter?— Quelles sont les possessions françaises en Asie? — Quand les Français se sont-ils établis en Tunisie? — Quels pays ont-ils explorés et occupés en Afrique? — Quand fut soumis le Dahomey? — Quand fut achevée la conquête de Madagascar? — Énumérer les possessions françaises en Afrique.

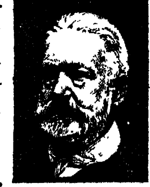
CHAPITRE XLIX

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL ET SCIENTIFIQUE. LES MERVEILLES DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

SOMMAIRE. — *Le* XIXe *siècle a de beaucoup dépassé les deux siècles précédents par la rapidité des progrès en tout genre qui ont complètement transformé la société. Le mouvement littéraire s'est accentué par suite de la diffusion de l'instruction. Le mouvement scientifique surtout a suscité d'admirables découvertes dont les applications ont changé les conditions de la vie humaine.*

I. — Le mouvement intellectuel.

996. — **Les lettres.** — Une renaissance littéraire s'était produite, nous l'avons vu, sous la *Restauration*. Elle se continua sous le gouvernement de Louis-Philippe et après lui. ***Victor Hugo*** continua jusqu'en 1885 à dominer par ses *Contemplations*, sa *Légende des siècles*: il est resté le plus étonnant génie lyrique de la France. Au milieu du siècle brilla ***Alfred de Musset,*** à la fois sensible et spirituel, passionné et malicieux, s'exprimant dans une langue pure et correcte. Dans la seconde partie du siècle, la poésie française put s'enorgueillir encore de *Théophile Gautier* et de *Théodore de Banville*, deux merveilleux artistes, de *Charles Baudelaire*, de *Leconte de Lisle*, évocateur des civilisations antiques, de *Victor de Laprade*, de *Brizeux*, et parmi les plus récents, de *Sully-Prudhomme* et *François Coppée*.



Victor Hugo.

Au théâtre, les drames en vers de ***Victor Hugo***, les drames en prose d'***Alexandre Dumas*** père attirèrent la foule. La tragédie essaya de revivre avec *Ponsard*. La comédie fut le genre qui plut le mieux à l'époque contemporaine : ***Eugène Scribe***, ***Émile Augier***, ***Alexandre Dumas*** fils, etc.

Le ***roman***, que beaucoup d'auteurs ont défiguré en le faisant servir à des peintures trop réalistes ou à des excitations au vice, a cependant été ennobli par des écrivains sérieux et distingués qui ont suivi la route tracée par une femme, ***George Sand***, et un maître, ***Honoré de Balzac***. Nous citerons un seul nom, celui de ***Gustave Flaubert***.

L'histoire a été une véritable résurrection du passé avec ***Augustin Thierry***, ***Guizot***, ***Thiers***, qui a déroulé, avec science, clarté et précision, l'épopée extraordinaire du *Consulat et de l'Empire* ; ***Michelet***, qui a fait surtout revivre le moyen âge et qui mit toute son âme dans ses récits; son élève ***Victor Duruy*** ; ***Fustel de Coulanges***, l'historien critique et profond.

La ***philosophie***, représentée par ***Cousin***, puis par ***Jules Simon***, ***Caro***, eut à défendre les idées spiritualistes contre des systèmes nouveaux plus ou moins matérialistes. ***Taine*** fut un de leurs adversaires les plus redoutables et brilla aussi dans l'histoire.

997. — La presse. — Une puissance nouvelle, la ***presse***, a exercé une action quasi souveraine sur la politique et la littérature. Le *journal*, surtout depuis qu'*Émile de Girardin* créa la presse à bon marché (1836), s'est répandu partout, et chaque matin, chaque soir, des feuilles d'opinions diverses sont portées dans les moindres bourgades, avec les nouvelles, les critiques, les discussions, les émotions du public.

II. — Le mouvement artistique.

998. — Les peintres depuis la Restauration. — L'éclat des arts a persisté après la Restauration. ***Ingres***, ***Eugène Delacroix*** continuèrent de produire de belles peintures et une foule de maîtres, trop grande pour être énumérée ici, maintinrent la gloire de l'école française, principalement ***Horace Vernet***, ***Hippolyte Flandrin***, ***Decamps***, ***Lehmann***, ***Millet***, ***Français***, ***Rousseau***, ***Troyon***, etc., puis, dans des temps plus voisins du nôtre, ***Robert-Fleury***, ***Gérôme***, ***Henri Regnault***, ***Yvon***, ***Paul Baudry***, ***Puvis de Chavannes***, ***J.-P. Laurens***, ***Detaille***, une femme, ***Rosa Bonheur***, etc., etc.

999. — Les sculpteurs. — Au commencement du XIXe siècle, avec l'Italien ***Canova***, le Danois ***Thorwaldsen***, la sculpture revenait à la pureté et à la fermeté antiques. Un habile sculpteur du XVIIIe siècle, ***Houdon***, prolongeait sa carrière jusqu'en 1828. La France s'honorait de ***Bosio***, de ***Barye***, de ***Pradier***, de ***David d'Angers***, qui sculpta le fronton du Panthéon; de ***Rude***, qui fit les énergiques hauts reliefs de l'Arc de Triomphe; puis de ***Falguière***, ***Paul Dubois***, ***Clésinger***, ***Mercié***, ***Chapuis***, ***Bartholdi***, ***Rodin***, etc.

1000. — Les architectes. — L'architecture contemporaine est trop savante pour être originale. ***Pierre Vignon*** copia les temples antiques pour *la Madeleine;* ***Brongniart*** et ***Labarre*** firent de même pour la *Bourse*, le temple de la richesse. La réunion du Louvre et des Tuileries fut accomplie, sous le second Empire, par ***Visconti*** et ***Lefuel***. Il faut encore citer ***Lassus***, ***Viollet-le-Duc***, le grand restaurateur des monuments du moyen âge; ***Ballu***, qui a réédifié l'Hôtel de Ville détruit en 1871; ***Garnier***, qui a construit un vaste monument pour l'Opéra; ***Abadie***, ***Bailly***, etc. Mais les architectes contemporains se sont surtout appliqués aux constructions nouvelles nécessitées par les progrès de l'industrie. Ils font des palais, des tours de fer.

1001. — Les musiciens. — Le mouvement musical, si admirablement commencé au XIXe siècle en Allemagne par ***Beethoven***, ***Mendelssohn***, ***Schubert***, ***Weber***, ***Meyerbeer***, lequel cependant donna ses plus belles œuvres à Paris, de même que l'Italien ***Rossini***, se continua avec l'école française : ***Boïeldieu***, ***Hérold***, ***Auber***, ***Halévy***, ***Victor Massé***, ***Gounod***, ***Berlioz***, ***Bizet***, ***Léo Delibes***, ***Reyer***, ***Saint-Saëns***, etc.

En Allemagne, ***Richard Wagner*** modifia totalement la composition des opéras en adaptant d'une façon plus intime la musique à l'action et aux paroles des personnages, en cherchant moins la mélodie que la *symphonie*. Il appelait sa musique la « musique de l'avenir » et, quoiqu'elle ait encore beaucoup d'adversaires qui lui reprochent son obscurité, ses longueurs, elle s'est fait accepter même sur les scènes françaises d'où elle avait été longtemps proscrite.

III. — Le mouvement scientifique.

1002. — Les sciences mathématiques; l'astronomie. — Le XIXe siècle a mérité surtout d'être appelé le ***siècle scientifique.***

Dans les mathématiques, les grands savants du commencement du siècle ont eu de dignes continuateurs et on ne saurait tous les énumérer : il faut citer ***Joseph Bertrand***, ***Darboux***, ***François Arago***, qui avait acquis une si juste célébrité sous l'Empire et la Restauration, continua jusqu'en 1831 ses beaux travaux astronomiques : il fit construire à l'Observatoire *l'équatorial de Paris*, capable d'être dirigé successivement vers tous les astres du firmament. ***Le Verrier***, par une série de calculs, indiqua la place où l'on découvrirait une nouvelle planète et on la découvrit (1846). ***Faye*** signala un comète (1843). ***Delaunay***, ***Villarceau*** ont poussé encore plus loin les observations astronomiques. L'Observatoire de Paris a dressé une carte du ciel et des étoiles.

Une science nouvelle se forma, celle de la ***météorologie***; un bureau météorologique, distinct de l'Observatoire, centralise à Paris (sous la direction du savant ***Mascart***) les variations barométriques, thermométriques, les changements des vents, la force des pluies, la marche des tempêtes.

1003. — La physiologie. — La physiologie (science de la nature), qui surprend les organes de la vie dans leurs fonctions mêmes, dut ses développements à ***Claude Bernard*** : il chercha à surprendre les secrets de l'union intime de l'âme et du corps.

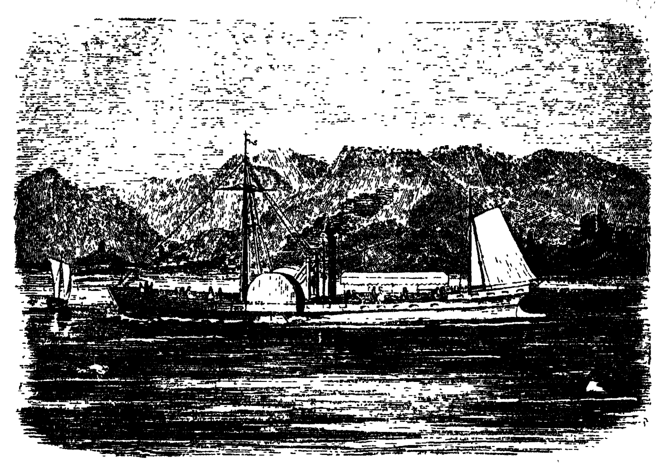
1004. — La physique; la chimie.— Il est impossible d'exposer ici, même approximativement, les progrès des sciences physiques et chimiques, avec les physiciens ***Ampère***, ***Arago***, ***Fresnel***, ***Babinet***, ***Léon Foucault***; les chimistes ***Balard***, ***Dumas***, ***Chevreul***, ***Thénard***, ***Laurent***, ***Gerhardt***, puis le grand ***Pasteur***.

Comme les sciences sont inséparables de leurs applications, nous indiquerons seulement les principales découvertes qui ont transformé, on peut le dire, le monde moderne.

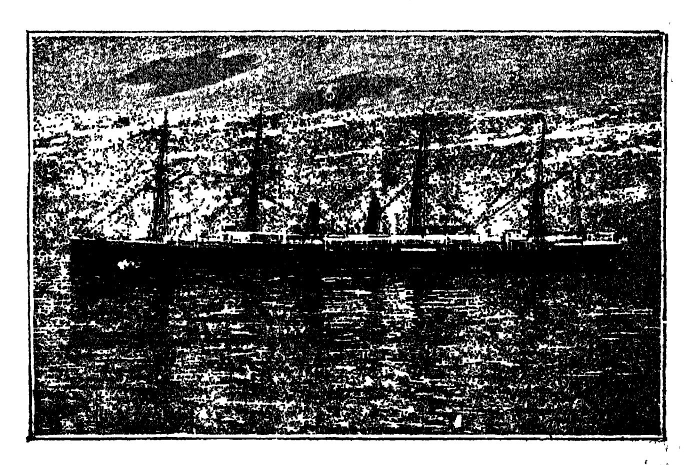
IV. — Les applications des sciences. Les merveilles du XIXe siècle.

1005. — La vie d'autrefois. — Au commencement du XIXe siècle on labourait exclusivement avec la charrue traînée par des bœufs ou des chevaux, on tissait les étoffes avec les métiers à bras. On voyageait dans des coches d'eau ou de lourdes diligences. On s'éclairait avec de la chandelle ou des quinquets à huile. Les villages n'offraient guère que des amas de chaumières et d'étables couvertes en paille. Les villes, enserrées dans leurs vieux remparts, ne montraient que des rues étroites, sinueuses, obscures, parfois fétides,

comme on en voit d'ailleurs encore aujourd'hui en certains en-



Premier bateau à vapeur.



Un transatlantique.

droits. Les boutiques basses, avec leurs devantures à petits car-

reaux, ne contenaient que peu de marchandises et le commerce, presque uniquement local, se faisait par l'intermédiaire du colporteur, allant de hameau en hameau, quelques ballots sur le dos.

1006. — La vie d'aujourd'hui ; la vapeur, le gaz, l'électricité. — Tout est changé au XXe siècle. La vie est devenue plus facile, plus active, fébrile même. Trois forces, étudiées déjà au XVIIIe siècle, ont donné lieu, au XIXe, à des applications qui ont transformé les conditions de la vie et de la société : la ***vapeur***, le ***gaz*** et les ***essences minérales***, l'***électricité***.

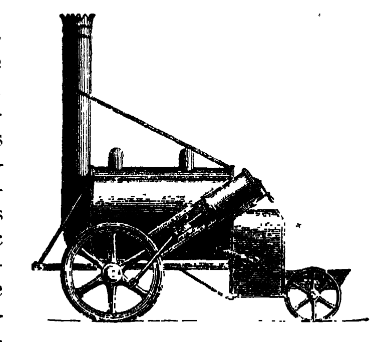
1007. — La navigation à vapeur. — En France, sous la Restauration*, lors des fêtes du mariage du duc de Berry, Jouffroy d'Abbans lança sur la Seine le premier ***bateau à vapeur*** (1816). Un capitaine français, la même année, vint de Londres à Paris sur un bateau à vapeur, l'*Élisa*. Il avait ainsi affronté la mer.

Les bateaux à vapeur remplacèrent les coches, puis les navires à voiles. Aujourd'hui, si les bateaux à vapeur, jugés trop lents à cause des sinuosités des rivières ont cessé d'être, sauf dans les grandes villes, employés par les voyageurs, ils servent pour le commerce et pour organiser, sur l'eau, de véritables trains de marchandises.

Sur mer la vapeur met en mouvement des navires merveilleux à deux et trois cheminées, jaugeant 4000, 6000, 8000 tonneaux : les machines déploient une force de 1000 à 1500 chevaux-vapeur. Pour doubler la vitesse on a substitué l'*hélice* aux roues. Les grands paquebots transatlantiques mesurent jusqu'à 177 mètres de longueur et 18 mètres de large. Seize chaudières à 4 foyers chacune font un total de 64 fournaises qui par l'ébullition de l'eau développent la vapeur capable de remuer et de pousser ces masses géantes.

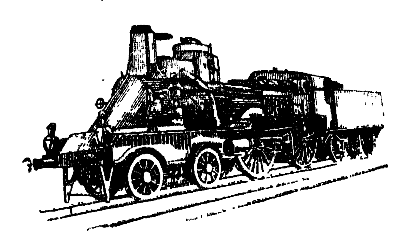
1008. — Les chemins de fer. — A la fin du XVIIIe siècle, *Joseph Cugnot* avait eu l'idée d'appliquer la vapeur à la traction des voitures (1770). En Angleterre, *Trevithick et Vivian* employèrent ces voitures à vapeur sur des chemins à ***rails de fer*** en usage dans les mines. Ce furent les ***chemins de fer***. Dès 1812, *Georges Stephenson* construit les premières machines de grande dimension. A l'exemple des Anglais, on établit, en France, le ***premier chemin de fer***, construit par la *Compagnie des gisements houillers de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier* (1827). ***Séguin***, d'Annonay, inventa (1829) la *chaudière tubulaire* et la vraie locomotive. D'après ce système, Georges Stephenson et son frère Robert construisirent une locomotive, *la Fusée* (1829), qui traînait un poids de 12 942 kilogrammes avec une vitesse de six lieues à l'heure.

Les chemins de fer, aujourd'hui, sillonnent le monde. Des locomotives d'un poids énorme entraînent avec une vitesse qui peut atteindre 100 kilomètres à l'heure, des wagons avec des centaines de voyageurs. Dans les trains de luxe, les wagons sont devenus des restaurants, des salons, des chambres à coucher avec tous les accessoires et raffinements de la délicatesse moderne. La longueur totale des voies kilométriques est, en France, de 43000 kilomètres, et les chemins de fer transportent annuellement 400000000 de voyageurs.



La première locomotive. *La Fusée.*

1009. — Industrie métallurgique. — Les chemins de fer exigèrent des milliers et des milliers de kilomètres de rails, des ponts en fer, des milliers de locomotives, et l'industrie métallurgique prit une extension prodigieuse. Le *Creusot* (31 kil. d'Autun, Saône-et-Loire) n'était, en 1792, qu'une vallée sauvage et inhabitée. Aujourd'hui, c'est une ville industrielle de 32000 habitants, couvrant de feu et de fumée 423 hectares, dominée par 13 grands fours en briques de 25 mètres de haut. Deux mille bouches lumineuses étincellent la nuit, indiquant la ligne des fours : toutes les dépendances sont réunies par des chemins de fer. Les machines à vapeur mettent en mouvement 60 marteaux-pilons, dont le poids varie de 3000 à 5000 kilogrammes : ils peuvent broyer les matières les plus dures et, ralentis, gradués, accomplir les plus délicates opérations. Le Creusot forge des canons, des cuirasses d'acier pour les navires de guerre et les tourelles qui les surmontent.



Une locomotive moderne.

1010.— Activité industrielle. — Autour de Paris, à Saint-Denis, Essonnes, Creil, dans les grandes cités de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Lille, se sont agglomérées d'immenses usines et manufactures où l'on fabrique le fer; où l'on travaille le coton, le chanvre, le lin, la laine; où l'on tisse, avec des métiers mécaniques qui suppriment tout effort, des étoffes ou solides ou légères; où l'on transforme les chiffons, la paille, le bois en papier; où l'on imprime en quelques heures des centaines de mille exemplaires de journaux. C'est la vapeur qui a permis de mettre en mouvement toutes ces machines plus ingénieuses les unes que les autres et de donner à l'activité industrielle un essor que jamais on n'avait pu rêver.

1011. — Machines agricoles. — L'antique charrue avait été perfectionnée par ***Mathieu de Dombasle*** (1777-1843). Aujourd'hui, dans les grandes exploitations, on se sert de charrues à vapeur. La vapeur s'est installée dans les villages. Elle actionne les *machines à battre* le blé. L'ingeniosité a permis aussi de recourir au simple mécanisme pour les *machines à semer*, à *moissonner*, à *faucher*. La culture est devenue plus expéditive, plus facile et, par suite du progrès des études, tout à fait scientifique.

1012.— Le gaz de houille; éclairage et chauffage. — En 1786, un ingénieur français, ***Philippe Lebon***, eut l'idée de faire servir à l'éclairage les gaz provenant de la distillation du bois. Un Anglais, *Winsor*, appliqua ce principe à l'éclairage par le gaz tiré de la houille. Sous la Restauration, vers 1820, fut construite à Paris la première usine à gaz.

Aujourd'hui, les affreux réverbères à huile des temps anciens ne sont plus qu'un souvenir. Le soir, les rues des villes, même des bourgs, sont éclairées par des lanternes à gaz, qui, multipliées dans les grandes cités, dessinent de longues lignes de feu ou illuminent les devantures des magasins.

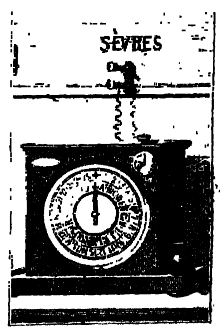
Le *gaz* sert aussi au chauffage et le moindre ménage d'ouvrier peut, en un instant, se procurer du feu et faire sa cuisine. Le gaz met encore en mouvement quantité de machines simples qu'on peut installer dans des petits ateliers, des appartements. Il contribue ainsi à augmenter la puissance industrielle.

1013. — Essences minérales. — A côté du gaz, on ne saurait oublier les *essences minérales* qui, non seulement fournissent aussi des modes d'éclairage, mais encore rivalisent avec la vapeur par leur force d'expansion appliquée également par l'industrie.

Les *explosifs*, par des mélanges, ont mis au pouvoir de l'homme des forces terribles, dont il fait usage pour les détruire

obstacles naturels, creuser les tunnels, abaisser les barrières, mais qui servent aussi pour augmenter de jour en jour la puissance meurtrière des balles et des obus. Les obus à balles éclatent à la distance voulue au moyen d'une fusée : de véritables rafales de fer s'abattent sur un espace donné et fauchent tout. Les *torpilles* marines, cachées sous les eaux, éclatent et détruisent en quelques instants les plus magnifiques cuirassés. Des bateaux *sous-marins* peuvent même se glisser, sous les eaux, jusqu'auprès des navires ennemis et les torpiller. La force de destruction dépasse de beaucoup la force de résistance.

1014. — Electricité. Télégraphes. — L'électricité a complété la vapeur et souvent la remplace. Au lieu d'avoir à faire mouvoir les longs bras des télégraphes aériens et à compter avec les brouillards, un simple fil transmet, grâce aux piles électriques, des signes que des aiguilles reproduisent sur des cadrans. Le premier ***télégraphe électrique*** fonctionna de Paris à Rouen en 1844. Le télégraphe aujourd'hui imprime les dépêches.

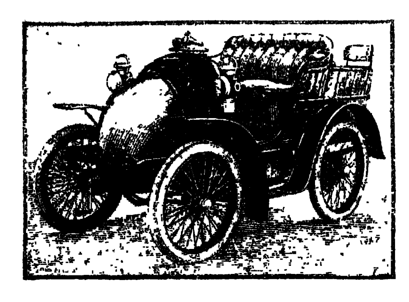


Cadran de télégraphe electrique.

La science est parvenue à supprimer même le fil conducteur : c'est l'air qui transporte la dépêche par la vibration déterminée et réglée d'ondes successives. La ***télégraphie sans fil***, essayée depuis 1901, est entrée aujourd'hui dans la voie d'une sérieuse application. Les navires en mer, munis d'appareils télégraphiques sans fil, peuvent communiquer avec des postes sur terre où se trouvent des récepteurs accordés et propres à être sensibilisés par les ondes émises dans l'appareil du navire.

1015. — Téléphones. — L'électricité porte au loin la voix humaine. On construisit d'abord en Amérique des *vibrateurs électriques* (1847-1852) et, en 1861, *Philippe Reiss* établit le premier ***téléphone***, qui ne transportait que des sons isolés. ***Graham Bell*** transporta la parole même (1876). Les fils du télégraphe peuvent servir à la transmission. De nombreux appareils furent construits par *Over* et *Edison*, et l'usage du téléphone se répandit rapidement dans le monde entier. La plupart des villes de France sont reliées par le téléphone. On peut causer ainsi à de grandes distances, avec des personnes à Londres, à Bruxelles, etc.

1016. — La lumière électrique. — On est parvenu à fixer, à utiliser l'éclat de l'électricité. Grâce à un courant établi entre les deux extrémités disjointes de *charbons conducteurs*, on peut faire briller entre ces deux extrémités un *arc lumineux* dont l'intensité dépend de la force de la pile. En 1876, un ingénieur russe, *Jablochkoff*, imagina la *bougie électrique*, composée de deux baguettes de charbon parallèles et séparées par une matière isolante, le plâtre. L'Américain *Thomas Edison* et l'Anglais *Swan* perfectionnèrent, en 1878-1879, les *lampes à incandescence*, où la lumière est produite par un conducteur assez échauffé par le courant électrique pour être porté au rouge blanc dans une ampoule où l'on a fait le vide.



Automobile.

1017. — Locomotion électrique. L'automobilisme. — On disciplina l'électricité au point de l'employer comme moteur. On eut quantité de mécanismes, surtout les délicats, actionnés par un courant électrique. L'horlogerie électrique permit d'indiquer à de grandes distances, sur des cadrans différents, l'heure, la minute, la seconde. On eut des *allumages électriques*, des *avertisseurs* d'incendie, des *sonnettes* électriques. Puis on appliqua cette force aux *tramways*, les premières voitures sans chevaux, aux *locomotives* même, qui reçurent de l'électricité un accroissement de vitesse. Aussi se sert-on de *locomotives électriques* dans le chemin de fer métropolitain de Paris, excessivement rapide.

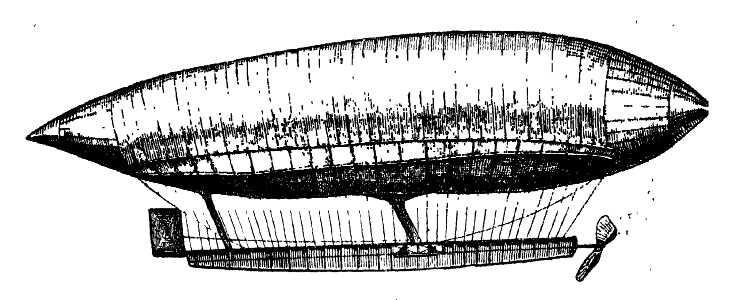
Enfin, on employa l'électricité pour actionner les voitures, les voiturettes qu'on faisait déjà marcher d'ailleurs avec des moteurs à pétrole et à essences diverses. L'***automobilisme*** a pris, depuis les dernières années du XIXe siècle, une extension prodigieuse. Les vieilles routes solitaires retrouvent la vie et l'animation avec ces milliers d'automobiles dont on est même obligé de réfréner la dangereuse vitesse.

1018. — La photographie. — Bien avant toutes ces merveilles, ***Niepce***, de 1813 à 1824, ***Daguerre***, de 1829 à 1839, partant du principe qui reproduit dans notre œil les images des objets exté-

rieurs, trouvèrent le moyen d'utiliser la lumière solaire pour fixer les images sur des plaques sensibles. Ce fut la ***photographie*** (lumière-écriture), devenue si populaire.

A la fin du siècle, en 1896, l'électricité permit de faire de la photographie une application étonnante. L'Allemand ***Rœntgen*** put photographier l'intérieur de *corps opaques*. Il obtint le squelette d'une main et la représentation de ce que contenaient des caisses fermées. La médecine et la chirurgie surtout bénéficièrent de cette découverte.

1019. — Le phonographe. — Quoique entièrement différente, l'invention du ***phonographe*** (1877), due à un simple correcteur



Un ballon dirigeable.

d'imprimerie, *Léon Scott*, et perfectionnée par le célèbre ***Edison***, permit de reproduire, sur des rouleaux ou des plateaux de cire préparée, des vibrations d'une plaque très sensible, mise en mouvement par la parole, le chant. Les conversations, les airs chantés ou joués sur les instruments, sont ainsi fixés, emmagasinés dans les rouleaux et reproduits quand on le veut, autant de fois qu'on le veut. On en fait des applications fort intéressantes et amusantes.

1020. — Les aérostats. — L'homme a voulu prendre aussi possession de l'air. Depuis la première ascension libre sur les montgolfières (1783) et la mort tragique de Pilâtre de Rozier (1785), les savants avaient sérieusement abordé l'étude de la question. On suivit son exemple et le sort de malheureuses victimes n'arrêta pas d'intrépides explorateurs. On chercha ensuite à triompher des vents et à réaliser une véritable navigation aérienne à l'aide de moteurs assez puissants pour assurer au ballon une direction indépendante. Après les *dirigeables*, un dernier progrès a été

obtenu par l'*aéroplane* qui, *plus lourd que l'air*, s'enlève cependant par sa force de propulsion, et obéit au gouvernail.

1021. — Applications de la chimie; aluminium; radium.— Les applications de la chimie à l'industrie, que Chaptal avait commencées sous le Consulat et l'Empire, ont donné une vive impulsion aux industries de la teinture, des huiles, des produits chimiques, etc. Les chimistes ont fabriqué un nouveau métal, l'***aluminium***, susceptible d'être employé, en certains cas, à la place de l'argent. C'est ***Sainte-Claire Deville*** qui a trouvé avec *Debray* les moyens de produire l'*aluminium*.



Statue de Pasteur à Lille.

En 1903, M. et Mme ***Curie*** ont extrait un métal nouveau, le ***radium***, qui a des propriétés physiques et thérapeutiques, mais n'a pu encore être produit qu'en quantité infinitésimale et d'un prix très élevé.

1022. — Les travaux de Pasteur. — C'est surtout ***Pasteur*** (1822-1895) qui a ouvert de nouvelles routes à la fois aux chimistes et aux médecins. Il a pénétré, à force d'études patientes, méthodiques, dirigées avec un génie vraiment extraordinaire, dans le monde des *infiniment petits*. Il fit de savantes études sur la fabrication du *vinaigre*, de la *bière*, et recherchа les causes des *maladies du vin*, de la maladie des *vers à soie*.

Puis l'infatigable chimiste découvrit et domestiqua les *microbes* qui produisaient les *fermentations*, et finit par les transformer en véritable *vaccin* des maladies virulentes. Il s'attaqua d'abord au *charbon* et trouva le moyen d'en préserver les animaux. Il étudia le *choléra* avec ses élèves, dont l'un, Thuillier, mourut en Égypte, victime d'une épidémie qu'il alla observer. A la fin de l'année 1885, Pasteur annonçait à l'Académie des sciences, dans une note aussi émouvante que modeste, qu'il avait découvert le vaccin de la ***rage***. Grâce à l'initiative de souscriptions privées on créa un établissement spécial, l'*Institut Pasteur*, où plus de 16000 victimes de morsures ont été soignées depuis 1886.

Dans les laboratoires de cet Institut, un des élèves du grand savant, le docteur *Roux* a découvert, en 1894, le vaccin de la ter-

rible maladie de la *diphtérie* (le croup). Un *sérum* pris sur des chevaux vaccinés guérit la diphtérie, et la mortalité des enfants atteints de cette maladie est descendue de 50 à 12 pour 100.

L'imagination demeure confondue en présence de tant de merveilles accumulées par la science. La nature révèle un à un tous ses mystères et prête à l'homme des secours pour lui en arracher d'autres. Conquêtes pacifiques et bien glorieuses, car elles font de l'homme le maître de cette nature dont il avait été si longtemps le jouet et la victime. Conquêtes fructueuses qui contribuent, par l'amélioration du bien-être, au rapprochement des peuples, en un mot, à la civilisation. Conquêtes sublimes qui nous font mesurer la valeur de l'intelligence humaine, et qui prouvent qu'elle dérive d'un principe supérieur à la matière, puisqu'elle commande à cette matière, l'assouplit et la dirige.

Résumé.

996, 997. — La renaissance littéraire qui s'était produite sous la Restauration se continua durant tout le cours du XIXe siècle. Après ***Lamartine*** et ***Victor Hugo***, la poésie inspira ***Alfred de Musset*** et toute une pléiade d'écrivains : *Théophile Gautier*, *Brizeux*, *de Laprade*, *François Coppée*, *etc.*

Le théâtre était renouvelé par les drames en vers de ***Victor Hugo***, les drames en prose d'***Alexandre Dumas*** père, les comédies de ***Scribe***, d'***Emile Augier***, de ***Ponsard***, d'***Alexandre Dumas*** fils. Le roman était relevé par ***George Sand***, ***Honoré de Balzac***.

L'histoire, servie par l'érudition, ressuscitait le passé avec ***Augustin Thierry***, ***Guizot***, ***Thiers***, ***Michelet***, *Duruy*, *Fustel de Coulanges*. La philosophie se transformait avec ***Cousin***, ***Jules Simon***, ***Taine***, ***Caro***. Enfin s'élevait une puissance nouvelle et populaire, la *presse*.

998, 1001. — Il y eut des légions d'artistes, parmi lesquels il faut citer les peintres ***Ingres***, ***Eugène Delacroix***, ***Horace Vernet***, ***Flandrin***, ***Decamps***, ***Millet***, ***Robert Fleury***, ***Gérôme***, ***Puvis de Chavannes***, etc.

La sculpture dépassa par le nombre de ses belles œuvres ce qu'on avait vu dans les siècles précédents. Les architectes construisirent de superbes monuments, mais où il y avait plus de science que d'art.

La musique prit un développement qu'on n'avait pas encore connu.

1002, 1004. — Le XIXe siècle a surtout mérité d'être appelé le ***siècle scientifique***. Mathématiciens, astronomes, physiciens, chimistes par leurs travaux doublèrent les connaissances de l'homme. On citera à jamais les noms d'***Arago***, astronome et physicien, des physiciens ***Ampère***, ***Fresnel***, ***Babinet***, des chimistes ***Thénard***, ***Chevreul***, ***Pasteur***

1005, 1022. — Ce mouvement eut des conséquences incalculables. Des forces nouvelles, la **vapeur**, le **gaz**, l'**électricité**, transformèrent complètement les conditions de la vie : **navigation à vapeur** (*Fulton*, *Jouffroy d'Abbans*); **chemins de fer** (l'Anglais *Stephenson*, le Français **Séguin** d'Annonay); **éclairage au gaz** (*Philippe Lebon*); **télégraphes électriques** (*Ampère*, *Arago*); **téléphones** (en Amérique *Philippe Reiss*, *Graham Bell*, *Edison*); **lumière électrique** (*Jablochkoff*, *Edison*); **locomotion électrique**; et une foule d'autres inventions: **photographie** (*Niepce*, *Daguerre*, *Roentgen*); **phonographe** (*Léon Scott*, *Edison*); **aérostats**; **production chimique des métaux** (aluminium, radium); découvertes de **Pasteur**, qui trouva les remèdes des maladies du vin, de la bière, des vers à soie et surtout le vaccin de la rage.

DEVOIRS ÉCRITS

La vie d'autrefois : comment on s'éclairait, comment on voyageait — La vie d'aujourd'hui : inventions et découvertes qui ont facilité les voyages et les conditions de la vie.

QUESTIONNAIRE

Quels poètes ont continué le mouvement littéraire commencé par Lamartine et Victor Hugo? — Quels ont été les principaux historiens du XIXe siècle?

Citez quelques noms des principaux peintres qui ont brillé depuis la Restauration? — Quels monuments ont été construits à Paris? — Quels furent les grands musiciens français au XIXe siècle?

Grâce à quels savants l'astronomie a-t-elle fait des progrès? — Quels furent les grands physiciens? — Les grands chimistes?

Par quelles forces les conditions de la vie ont-elles été améliorées? — A quelle époque vit-on le premier bateau à vapeur? — Où fut établi en France le premier chemin de fer? — Comment s'appelait la première locomotive? — Citez un grand centre, en France, d'industrie métallurgique.

Qui avait perfectionné l'antique charrue? — Quelles sortes de charrues aujourd'hui et quelles machines activent le travail agricole?

Qu'entendez-vous par télégraphes? — Quels étaient les premiers télégraphes? — Comment les a-t-on remplacés? — Est-il besoin de fils aujourd'hui pour la télégraphie? — Qu'est-ce que le téléphone? — De quel pays nous vient-il?

Comment s'éclairait-on autrefois, quel progrès fut d'abord réalisé? — Où est-on arrivé? — De quoi se compose la bougie électrique? — La lampe à incandescence? — Qu'est-ce que le phonographe?

Qui est-ce qui avait gonflé les premiers ballons? — Quel aéronaute périt en 1785? — Où en est-on, depuis, arrivé pour la science des ballons?

Qu'est-ce que la photographie? Quels sont ceux qui l'ont découverte? — Quels métaux nouveaux ont découverts les chimistes? — Quels furent les découvertes de Pasteur?

Appendice

RÉSUMÉ MÉTHODIQUE
et
TABLEAUX DE L'HISTOIRE DE FRANCE

I. — Le Territoire.

L'ancienne ***Gaule***, soumise par les ***Romains***, puis par les ***Francs***, s'était, sous les rois Mérovingiens, décomposée en royaumes. Sous les Carolingiens, l'unité fut rétablie, mais, après Charlemagne, le démembrement de son empire alla jusqu'à une dissolution totale, un fractionnement infini en duchés, comtés, seigneuries.

Les premiers Capétiens ne possédaient en propre que l'***Ile-de-France*** et l'***Orléanais***. C'est autour de ce noyau central qu'ils groupèrent d'abord :

Sous **Philippe Ier** et **Louis VI** : Le *Gâtinais*, le *Vexin français*, le *vicomté de Bourges* (achats et guerres).

Sous **Philippe Auguste** : Le *Vermandois*, l'*Amiénois* (héritage), la *Normandie*, le *Maine*, l'*Anjou*, la *Touraine* (1204) (confiscation sur Jean sans Terre et conquête).

Sous **Louis VIII** : L'*Aunis* et la *Saintonge* (conquête sur les Anglais), le *bas Languedoc* (conquête sur les Albigeois).

Sous **Louis IX** : Le *Gévaudan*, le *Vivarais*, le *Velay*, l'*Albigeois* (conquête sur les Albigeois ; traité de Meaux, 1229).

Sous **Philippe III le Hardi** : Le *comté de Toulouse* (héritage en vertu du traité de Meaux), le *Quercy*, le *Rouergue*.

Sous **Philippe IV le Bel** : La *Champagne*, la *Navarre* (mariage), *partie de la Flandre* (conquête), *Lyon* (cession de l'archevêque).

Sous **Philippe VI de Valois** : Le *Dauphiné*, *Montpellier* (cession).

Sous **Charles V** : Le *Limousin*, le *Poitou* (conquête sur les Anglais).

Sous **Charles VII** : La *Guyenne*, la *Normandie* (conquête sur les Anglais, 1450 et 1453).

Sous **Louis XI** : Le *Perche*, *Alençon*, l'*Armagnac* (confiscations) ; le *duché de Bourgogne*, les *villes de la Somme* (succession de Bourgogne, 1477) ; l'*Anjou*, le *Maine*, la *Provence* (legs).

Sous **Charles VIII** et **Louis XII** : La *Bretagne* (mariage), le *Valois* (avènement de Louis XII).

Sous **François Ier** : L'*Angoumois* (avènement au trône), le *Bourbonnais*, l'*Auvergne*, la *Marche*, le *Forez*, le *Beaujolais* (confiscation).

Sous **Henri II** : Les *Trois-Évêchés* (*Metz*, *Toul*, *Verdun*), *Calais* (conquêtes).

Sous **Henri IV** : Le *Béarn* (avènement), la *Bresse*, le *Bugey*, *Gex* (conquête).

Sous **Louis XIII** : L'*Alsace* (conquête et cession au traité de Westphalie, 1648), le *duché de Bouillon*, *Sedan* (cession).

Sous **Louis XIV** : L'*Artois*, le *Roussillon* (paix des Pyrénées, 1659), la *Flandre française* (traité d'Aix-la-Chapelle, 1668), le *Cambrésis*, la *Franche-Comté* (traité de Nimègue, 1678), *Strasbourg* (cession, 1681, et traité de Ryswick, 1697).

Sous **Louis XV** : La *Lorraine* et le *duché de Bar* (annexés en 1761 en vertu du traité de Vienne de 1738), la *Corse* (achat, 1768).

II. — Les frontières françaises.

Les limites orientales de la Gaule, de la Gaule romaine, de la Gaule franque, étaient : Les ***Alpes***, le ***Rhin*** jusqu'à son embouchure. Ces limites sont dépassées par les Héristals, puis Charlemagne, et finalement perdues au traité de ***Verdun*** en 843.

La France de Charles le Chauve reste limitée par l'*Escaut*, l'*Argonne*, la *Saône*, le *Rhône*.

Sous Philippe VI de Valois, l'acquisition du *Dauphiné* porta la frontière au delà du Rhône, aux ***Alpes***.

Sous Louis XI, la *Provence* l'avança aux ***Alpes Maritimes***, et la réunion de la Bourgogne au delà de la *Saône*.

Mais la *Savoie* ne fut réunie à la France que sous la Révolution et l'Empire. Détachée en 1815, elle ne fut recouvrée qu'en 1860.

La France n'atteignit le ***Jura*** que sous Louis XIV par la conquête de la *Franche-Comté*.

A l'est, après sept siècles seulement, la France regagne la ligne de la ***Meuse*** et de la ***Moselle*** par la réunion des *Trois-Evêchés* (*Metz, Toul, Verdun*, 1552). ***Metz*** a été perdu en 1871.

Sous Louis XIV, la France atteignit en partie la limite du ***Rhin*** par la réunion de l'*Alsace* (1648) et de *Strasbourg* (1680), et la ligne du nord-est ne fut fermée que par la réunion de la *Lorraine* sous Louis XV.

Les guerres de la Révolution rendirent à la France la limite du *Rhin* : de Bâle jusqu'à la Hollande. Sous l'Empire, la France posseda les bouches de la Meuse et du Rhin. Elle avait retrouvé, puis dépassé le cadre de l'ancienne Gaule.

Elle fut, en 1815, ramenée aux limites de 1789 et, en 1871, par la perte de l'*Alsace-Lorraine*, à la limite d'avant 1552.

III. — Les dynasties.

Trois dynasties régnèrent successivement sur la France :

1° Celle des ***Mérovingiens*** (428-752) (voir tableau, p. 64);

2° Des ***Carolingiens*** (752-987) :

	Pépin le Bref	752-768
	Charlemagne	768-814
	Louis le Débonnaire	814-840
	Charles le Chauve	840-877
	Louis II le Bègue	877-879
	Louis III et ***Carloman***	879-884
Charles le Gros, empereur de Germanie et roi des Francs		884-887
Eudes, comte de Paris, roi		887-898
	Charles le Simple, fils de Louis le Bègue	898-922
Robert, duc des Francs, frère d'Eudes, roi		922-923
Raoul de Bourgogne, gendre de Robert, roi		923-936
	Louis IV d'Outremer, fils de Charles le Simple	936-954
	Lothaire	954-986
	Louis V	986-987

3° Des ***Capétiens*** (987-1792).

La dynastie des Capétiens se divise elle-même en trois branches ou familles :

1° Les ***Capétiens*** directs (987-1328) (tableau p. 197) ;

2° Les ***Valois*** (1328-1498) :

Philippe VI de Valois	1328-1350
Jean le Bon	1350-1364
Charles V le Sage	1364-1380
Charles VI	1380-1422
Charles VII	1422-1461
Louis XI	1461-1483
Charles VIII	1483-1498

Les *Valois-Orléans* (1498-1515).

Louis XII	1498-1515

Les *Valois-Orléans-Angoulême* (1515-1589). (Voir tableau, p. 382.)

3° Les ***Bourbons*** (1589-1792). (Voir tableau, p. 633.)

IV. — Les rois les plus remarquables.

Clovis (480-511), fondateur de la monarchie franque.

Charlemagne (768-814) étendit sur une partie de l'Europe l'empire franc.

Louis VI le Gros (1108-1137) agrandit le domaine et releva l'autorité du roi.

Philippe Auguste (1180-1223), guerrier, législateur, réunit d'importantes provinces et commença l'administration.

Louis IX (1226-1270), législateur, rendit au royaume la paix et fit régner la justice.

Charles V (1364-1380) délivra la France, à moitié occupée par les Anglais.

Charles VII (1422-1461) délivra une seconde fois, grâce à ***Jeanne d'Arc***, la France livrée aux Anglais.

Louis XI (1461-1483) triompha des ligues des seigneurs et constitua presque l'unité française.

François Ier (1515-1548) soutint de longues guerres contre l'empire d'Allemagne et favorisa la ***Renaissance*** des lettres et des arts.

Henri IV (1589-1610) pacifia et releva la France ruinée par quarante ans de guerres civiles religieuses.

Louis XIII (1610-1643) établit définitivement, grâce à ***Richelieu*** l'autorité royale sur les grandes familles seigneuriales et lutta avec succès contre l'Allemagne.

Louis XIV (1643-1715) acheva de consolider l'unité française, étendit les frontières, constitua, grâce à ***Louvois*** une puissante armée, grâce à ***Colbert*** une puissante flotte, développa l'industrie, le commerce, encouragea les lettres, les sciences, les arts, si bien que son siècle fut appelé le *grand siècle*.

V. — Minorités et régences sous les Capétiens.

Suger, abbé de Saint-Denis, régent durant la croisade de Louis VII (1147-1149), maintint énergiquement la paix dans le royaume.

Blanche de Castille, veuve de Louis VIII, régente durant la minorité de Louis IX (1226-1236), triompha des ligues des seigneurs et laissa à Louis IX une autorité affermie.

Philippe le Long, frère de Louis X, régent à la mort de Louis X et roi par suite de la mort de Jean Ier, fils posthume de Louis X (1316).

Charles, dauphin, fils de Jean le Bon, régent durant la captivité de Jean II le Bon (1356-1361).

Ducs de Berry, de Bourgogne et d'Anjou, oncles de Charles VI, régents durant la minorité de Charles VI (1380-1388), troublent le pays par leurs rivalités.

Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, régente durant la minorité de son frère Charles VIII (1483-1491), rappela Blanche de Castille par sa fermeté et sa sagesse.

Catherine de Médicis, veuve de Henri II, régente durant la minorité de Charles IX (1560-1563), vit commencer les guerres religieuses.

Marie de Médicis, veuve de Henri IV, régente durant la minorité de Louis XIII (1610-1617), abandonna le pouvoir à *Concini* et provoqua des ligues de seigneurs.

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, régente durant la minorité de Louis XIV, laissa le pouvoir à un habile ministre, *Mazarin*, qui apaisa les troubles de la Fronde et signa les traités de Westphalie et des Pyrénées.

Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, régent durant la minorité de Louis XV (1715-1723). Son gouvernement faible et dissipateur fut marqué par les folies du système de Law.

VI. — Les grands ministres sous l'ancienne monarchie.

Suger, abbé de Saint-Denis (mort en 1152), principal conseiller des rois Louis VI et Louis VII. Ce dernier lui décerna le nom de *Père de la Patrie.*

Jacques Cœur, trésorier sous Charles VII, dont il releva les finances et qui se montra ingrat envers lui.

Georges d'Amboise, cardinal, archevêque de Rouen, principal conseiller de Louis XII qu'il aida dans sa sage administration.

Michel de l'Hôpital, chancelier, chef de la justice sous Charles IX, magistrat vertueux et tolérant qui s'illustra par de grandes ordonnances.

Sully, surintendant des finances, grand maître de l'artillerie, principal conseiller de Henri IV et l'âme de son administration.

Richelieu, évêque de Luçon, cardinal, principal ministre de Louis XIII de 1624 à 1642, détruisit le parti protestant comme parti politique, força les grands à l'obéissance, agrandit la France.

Mazarin, Italien, cardinal, principal ministre de la régente Anne d'Autriche, continua la politique de Richelieu et signa les glorieux traités de *Westphalie* (1648) et des *Pyrénées* (1659).

Colbert, contrôleur général des finances, secrétaire d'État de la maison du roi et de la marine, l'un des plus remarquables ministres de Louis XIV : rétablit les finances, développa l'industrie, le commerce, créa la puissance maritime de la France et son empire colonial.

Louvois (marquis de), secrétaire d'État de la guerre sous Louis XIV, constitua l'armée moderne et la puissance militaire de la France.

Choiseul (duc de), ministre des affaires étrangères, de la marine, l'un des derniers et le plus capable des ministres de Louis XV, s'appliqua à relever la France des désastres de la guerre de *Sept Ans*, réorganisa la marine, réunit la *Lorraine* et la *Corse*.

Turgot, économiste, intendant de province, ministre au début du règne de Louis XVI (1774-1776), essaya par ses réformes de prévenir les troubles de la Révolution, proclama la *liberté du commerce des grains*, abolit les *corporations*.

VII. — Les grands capitaines sous l'ancienne monarchie

(depuis le XIVe siècle).

Du Guesclin (1314-1380), né en Bretagne ; engagé au service de Charles V, gagna la victoire de *Cocherel* (1364), délivra la France des grandes compagnies, qu'il emmena en Espagne, fut nommé connétable et reprit les provinces occupées par les Anglais ; il mourut au siège de Châteauneuf-Randon (1380).

Dunois (1402-1468), ***La Hire*** (1390-1442), ***Xaintrailles*** (1400-1441), s'illustrèrent sous Charles VII dans les guerres contre les Anglais.

Bayard (1476-1524), né en Dauphiné, le dernier des chevaliers, combattit vaillamment en Italie à *Fornoue*, au pont du *Garigliano*, à *Agnadel*, à *Brescia*, à *Vérone*, à *Ravenne*, à *Marignan* et périt à *Romagnano* (1524).

Gaston de Foix, neveu de Louis XII, le vainqueur de *Brescia*, de *Vérone* et de *Ravenne*, où il périt enseveli dans son triomphe.

La Trémoïlle (1460-1525), ***La Palice*** (mort en 1525), ***Louis d'Ars***, trois des plus fameux capitaines des guerres d'Italie.

Montluc (1502-1577), servit dans les guerres d'Italie et de François Ier, Henri II : il s'illustra par la défense de *Sienne* qu'il prolongea huit mois.

François de Guise défendit Metz contre Charles-Quint (1552), reprit *Calais* sur les Anglais (1558). Chef des catholiques, dans les guerres de religion, gagna la bataille de *Dreux* (1562).

Prince de Condé, le vainqueur de *Rocroy* (1643), de *Fribourg* (1644), de *Nordlingen* (1645), de *Lens* (1648), de *Senef* (1673).

Turenne (vicomte de), maréchal de France, prit part, sous Louis XIV, aux victoires de Condé, fit de savantes campagnes en Allemagne, puis délivra l'Alsace des Impériaux en 1675. Il périt la même année à *Salzbach*.

Luxembourg (duc de), maréchal de France, gagna, sous Louis XIV, les victoires de *Fleurus* (1690), *Steinkerque* (1692), *Nerwinden* (1693).

Villars, maréchal de France, gagna, sous Louis XIV, les victoires de *Friedlingen* (1702), d'*Hochstædt* (1703) et surtout celle de *Denain* (1712), qui délivra la France de l'invasion.

Maurice de Saxe (prince), maréchal de France, gagna, sous Louis XV, les victoires de *Fontenoy* (1745), de *Raucoux* (1746), de *Lawfeld* (1747).

VIII. — Les grandes victoires françaises.

Période ancienne.

Tolbiac (496). Clovis arrête l'invasion des Alamans (ou Allemands).

Vouillé (507). Clovis triomphe des Wisigoths.

Poitiers (732). Charles Martel repousse l'invasion des Arabes.

Bouvines (1214), victoire de Philippe Auguste sur les Allemands, les Anglais et les Flamands.

Patay (1429), gagnée par les Français sur les Anglais, sous la conduite de Jeanne d'Arc.

Fornoue (1495), gagnée par Charles VIII en Italie sur les coalisés italiens.

Marignan (1515), victoire de François Ier sur les Suisses.

Cérisoles (1544), victoire du comte d'Enghien en Italie sur les troupes espagnoles.

Rocroy (1643), victoire de Condé sur les Espagnols.

Fribourg (1644), victoire de Condé et de Turenne sur les Impériaux.

Nordlingen (1645), victoire de Condé et de Turenne sur les Impériaux.

Lens (1648), victoire de Condé sur les Espagnols.

Fleurus (1re bataille, 1690)
Steinkerque (1692)
Neerwinden (1re bataille, 1693)
} gagnées en Belgique sur les Hollandais et les Anglais par le maréchal de Luxembourg.

Denain (1712), gagnée par Villars sur les Impériaux.

Fontenoy (1745)
Raucoux (1746)
Lawfeld (1747)
} gagnées par Maurice de Saxe sur les Anglais et les Hollandais.

Période moderne.

Valmy (1792), gagnée par *Dumouriez*, sauva la France envahie par les Autrichiens et les Prussiens.

Fleurus (2e bataille, 1794), gagnée par *Jourdan* sur les Autrichiens, livra la Belgique aux Français.

Lodi, ***Castiglione***, ***Arcole***, ***Rivoli*** (1796-1797), gagnées par Bonaparte, livrèrent l'Italie aux Français.

Pyramides (1798), gagnée par Bonaparte en Égypte.

Marengo (1800), gagnée par Bonaparte, Premier Consul; livra, une seconde fois, l'Italie aux Français.

Austerlitz (1805), gagnée par Napoléon sur les Russes et les Autrichiens.

Iéna (1806), gagnée par Napoléon sur les Prussiens.

Eylau, ***Friedland*** (1807), gagnées par Napoléon sur les Prussiens et les Russes.

Wagram (1809), gagnée par Napoléon sur les Autrichiens.

La Moskova (1812), gagnée par Napoléon sur les Russes.

L'Isly (1844), gagnée en Afrique par le maréchal Bugeaud sur les Marocains.

L'Alma, ***Inkermann*** (1854), gagnées, sous Napoléon III, sur les Russes, en Crimée.

Magenta, ***Solférino*** (1859), gagnées, par Napoléon III, en Italie.

IX. — Gouvernement. Institutions.

Sous l'ancienne monarchie, le gouvernement était ***absolu***.

Toutefois, il y avait de grandes institutions, représentant en quelque sorte la nation.

Le Parlement, émané des anciennes Assemblées féodales, régularisé sous saint Louis, *Cour souveraine de justice*, mais aussi *grand tribunal administratif* et admis à présenter (depuis Louis XI) des *remontrances* au roi.

Plusieurs provinces eurent des Cours souveraines ou *Parlements* : il y en eut douze, mais le ***Parlement de Paris*** gardait sa prééminence.

Les États généraux, émanés, comme le Parlement, des anciennes Assemblées féodales, qu'ils continuaient mieux, car ils comptaient des représentants des Trois Ordres. Mais les États généraux ne furent réunis que par intermittence.

(1302) ***Paris.*** Les *sessions d'États généraux* : lutte contre le pape Boniface VIII. } sous Philippe le Bel.

(1308) ***Tours.*** Poursuite contre les Templiers. } sous Philippe le Bel.

(1355-1357) ***Paris.*** Session importante sous Jean le Bon où les États généraux essayèrent de prendre la direction du gouvernement.

(1439) ***Orléans.*** Charles VII fit adopter les mesures financières nécessaires pour le relèvement de la France et se fit accorder le droit de lever la *taille*, qu'il rendit perpétuelle.

(1468) ***Tours.*** Louis XI se fortifia du concours des États contre les seigneurs et fit régler la question des apanages.

(1488) ***Tours.*** Les États réglèrent le gouvernement durant la minorité de Charles VIII. A ces États se manifestèrent les réclamations des députés du tiers.

(1506) ***Tours.*** Annulation des traités de Blois. Louis XII *Père du peuple.*

(1560-61) ***Orléans.*** Question religieuse, demandes de réformes.

(1576) ***Blois.*** Question religieuse. États dominés par les Ligueurs.

(1588) ***Blois.*** Question religieuse. Prépondérance des Ligueurs. Meurtre de Henri de Guise.

(1593) ***Paris.*** Assemblée factieuse dite des États de la Ligue et dominée par l'influence espagnole.

(1614) ***Paris.*** Ligue des seigneurs. Demandes de réformes. Division des Ordres. Importance du Tiers État.

(1789) ***Versailles.*** Les États généraux se transforment en Assemblée nationale Constituante.

X. — Gouvernements depuis 1789.

(1789) ***Révolution française.*** Assemblée constituante.

(1791-1792) Assemblée législative. Louis XVI roi constitutionnel.

(1792-1795) ***République française.*** La Convention.

(1795-1799) Le Directoire.

(1799-1804) Le Consulat. Napoléon Bonaparte, Premier Consul.

(1804-1814-1815) L'***Empire.*** Napoléon Ier.

(1814-1815) Première et deuxième ***Restauration*** de la famille des Bourbons. Louis XVIII

(1824) Charles X.

(1830) ***Révolution*** des 27, 28 et 29 juillet. ***Louis-Philippe Ier***, duc d'Orléans, élu roi des Français.

(1848) ***Deuxième République***. Présidence de ***Louis-Napoléon***.

(1852) ***Deuxième Empire. Napoléon III***.

(1870, 4 septembre) ***Troisième République***. Gouvernement de la Défense nationale.

(1871) ***Thiers***, Président du pouvoir exécutif.

(1873, 24 mai) Le maréchal de ***Mac-Mahon***, Président pour sept ans. Constitution de 1875.

(1879, 30 janvier) Démission du maréchal de Mac-Mahon. ***Grévy***, Président de la République (réélu en 1885).

(1887, 3 décembre) ***Sadi Carnot***, Président de la République.

(1894, 27 juillet) ***Casimir-Perier***. Président de la République.

(1895, 17 janvier) ***Félix Faure***, Président de la République.

(1899, 18 février) ***Émile Loubet***, Président de la République.

(1906, 18 février) ***Armand Fallières***, Président de la République.

TABLE DES CARTES

Gaule romaine 27
Carte de la Gaule sous Clovis en 507 44
Les royaumes francs sous les fils de Clotaire 51
L'Arabie et les pays conquis par les Arabes 66
Carte de l'empire de Charlemagne 79
Démembrement de l'empire de Charlemagne 87
La France féodale sous les derniers Carolingiens 96
L'Europe au temps des croisades. — Itinéraire de la première croisade . . 125
Paris à la fin du IXe siècle 135
Carte du domaine royal à l'avènement de Louis VI 137
Provinces françaises appartenant au roi d'Angleterre, Henri II, à la fin du règne de Louis VII 141
Bataille de Bouvines 149
Itinéraires des première, deuxième et troisième croisades 173
Le domaine royal à la fin de la dynastie capétienne 195
Bataille de Poitiers 238
La France sous Charles VII. — Itinéraire de Jeanne d'Arc 270
Les possessions de la maison de Bourgogne 299
Guerres d'Italie. — Itinéraire de Charles VIII à l'aller et au retour 315
Les États de la maison d'Autriche sous Charles-Quint 331
Principaux groupes de protestants au moment de l'Édit de Nantes 380
Carte pour les guerres de Louis XIV 441
L'Inde française vers 1750 479
Les Colonies françaises et anglaises de l'Amérique du Nord 482
La France en 1789 508
Figure géométrique de la campagne d'Italie en 1796 559
Carte générale pour les guerres de Napoléon 597
Algérie en 1848 651
Sébastopol en 1855 667
Itinéraires des armées allemandes en France. Guerre de 1870 691
Carte de l'investissement de Paris en 1870 698
Carte des différentes limites de la France 702
Algérie depuis 1848 et Tunisie 726
Les possessions françaises en Afrique 730
Madagascar 731
L'Asie française. Cochinchine 734
Tonkin 735

TABLE DES GRAVURES

Haches en silex. 7
Rennes gravés sur un os 7
Le menhir de Locmariaker. . . 8
Le dolmen de Locmariaker. . . 9
Type gaulois. 10
Cabane gauloise 11
Le dieu Hésus 13
Tête en bronze du dieu Cernunnos 14
Druides (d'après un bas-relief). . 15
Soldat romain 22
Cavalier gaulois. 23
Monnaie de Vercingétorix. . . . 24
Le Génie ou la Tutelle de Lyon. 28
La Maison carrée à Nîmes. . . . 29
Les arènes de Nîmes 29
Reims, la porte de Mars. 29
Restitution de l'intérieur d'une maison romaine. 30
Une dame gallo-romaine 31
Lutèce au temps de l'empereur Julien 34
Un roi franc. 39
Épée franque et son fourreau. . 40
Clovis. 42
Sceau ou cachet de Dagobert. . 55
Le duel judiciaire. 57
Un évêque au temps des Mérovingiens 59
Un roi fainéant. 61
Type arabe. 67
Un ring des Avars. 77
Denier d'or de Charlemagne. . . 80
Une villa ou métairie au temps des Carolingiens 81
Cavalier carolingien. 90
Costume de cérémonie d'un seigneur franc 91
L'hommage. 104
Un château primitif. 109
Les premiers châteaux féodaux, le château d'Arques. 109
Un pont-levis, murs avec créneaux. 110
Jérusalem (état actuel) 123
Armement du chevalier. 127
Templier. 128
Beffroi de la ville de Béthune. . . 131
Philippe Auguste 143
Une machine de jet. 146
Les ruines du château Gaillard . 147
Bataille de Bouvines 150
La porte de l'Aude à Carcassonne. 153
Blanche de Castille et saint Louis. 159
Saint Louis armé (d'après des vitraux) 161
Saint Louis (d'après une ancienne peinture de la Sainte-Chapelle). 162
Le palais de saint Louis vu de l'ouest 167
Fortifications du XIIIe siècle (Aigues-Mortes) 177
Philippe le Bel 185
Vue ancienne de la maison du Temple. 190
Fortifications du moyen âge. . . 199
Le château de Coucy. 200
Armure défensive du XIIIe siècle . 201
Chevalier du XIIIe siècle 202
Armures en plaques de fer. . . . 203
Un tournoi 204
Costumes civils. 205
Église romane, vue extérieure. . 206
Église romane, vue intérieure. . 207
Arcade romane. 208
Arc ogival 209

Architecture gothique. 209
Cathédrale de Reims. 210
Notre-Dame de Paris 210
Cathédrale de Chartres 210
Cathédrale de Rouen 210
Église ogivale, vue intérieure (Notre-Dame de Paris). . . . 211
Costume d'évêque au XIIIe siècle 213
Un franciscain 215
Une maison du moyen âge. . . . 219
Le paysan 223
Philippe VI de Valois 229
Piquier et arbalétriers (XIVe siècle). 233
Jean le Bon. 236
Charles V. 245
Du Guesclin 245
Le Louvre sous Charles V . . . 253
Charles VI 255
Entrée à Paris de la reine Isabeau de Bavière 257
Jean sans Peur 259
Isabeau de Bavière 264
Charles VII 267
Dunois. 267
Cheminée gothique du XVe siècle. 268
Maison de Jeanne d'Arc à Domrémy. 271
Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans. 274
Jeanne d'Arc (statue de Frémiet). 276
Franc-archer de Charles VII . . . 284
Maison de Jacques Cœur à Bourges. 287
Vaisseau de Jacques Cœur 288
Louis XI 294
Philippe le Bon et son fils Charles le Téméraire 295
Les cages de fer. 304
Canon et boulet de la seconde moitié du XIVe siècle 310
Boussole 310
Gutenberg 311
Charles VIII. 311
Soldat suisse 313
Fauconneau. 314
Couleuvrine. 314
Pertuisane, hallebarde. 314
Brèche de ville (guerres d'Italie) 319
François Ier. 322
Bataille de Marignan. 325
Charles-Quint 330
François Ier au camp du Drap d'or. 332
Henri II. 339
Henri II et un suisse de sa garde. 341
Pavillon central du Louvre. . . . 352
Château de Blois 353
Château de Chenonceaux. 353
Château de Chambord. 353
Chateau d'Azay-le-Rideau 353
Maison de Diane de Poitiers à Orléans. 353
Fontainebleau. Galerie de François Ier 354
Fontainebleau. Salle Henri II . . 355
Fontainebleau. Galerie Henri II (cheminée) 355
Un plat de Bernard Palissy 356
Un meuble du temps de Henri II. 356
Costumes de la fin du XVIe siècle . 357
François, duc de Guise. 365
Catherine de Médicis 366
Charles IX 366
Cavalier du temps de Charles IX . 368
Monument de Coligny à Paris . . 369
Henri de Guise 371
Henri III 371
Une procession guerrière au temps de la Ligue. 377
Les troupes espagnoles quittant Paris 378
Henri IV 384
Paris sous Henri IV. Le Pont-Neuf. 388
Paris sous Henri IV. L'Hôtel de Ville. 389
Marie de Médicis 392
États généraux de 1614. 393
Louis XIII. 394
Richelieu. 395
Richelieu devant la Rochelle. . . 396
Officier de cavalerie, règne de Louis XIII. 401
Richelieu dans sa litière 403
Anne d'Autriche. 406
Le mousquet à mèche au XVIIe siècle 407
Compagnie de piquiers et de mousquetaires. 408
Le grand Condé. 409
Turenne 410
Les drapeaux de Rocroi portés à Notre-Dame. 411
Un président du Parlement . . . 413
Mademoiselle de Montpensier fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi. 415
Louis XIV. 418
Louis XIV et sa cour au château de Versailles. 419
Colbert. 422
Un vaisseau de ligne au XVIIe siècle. 425
Louvois. 431
Fusil, dit de Vauban, et première baïonnette. 431

Première baïonnette à douille. . 432
La marche au pas. 432
Grenadier lançant à la main de petits projectiles en forme de grenade. 433
Vauban. 434
Fortifications de Vauban . . . 434
Louis XIV présentant à sa cour le duc d'Anjou. 442
Distribution de pain en 1709. . . 445
Costumes sous Louis XIII. 452
Costumes sous Louis XIV 453
Carrosse 454
Chaise à porteurs 454
Corneille 457
Racine 457
Molière 457
Boileau. 457
Bossuet. 459
Fénelon. 459
Mme de Sévigné. 459
Une école de petits bourgeois au XVIIe siècle 460
La colonnade du Louvre. 462
Château de Versailles. Cour royale. 464
Château de Versailles. Façade sur les jardins 465
Les Invalides 466
Armoire Louis XIV 466
L'agiotage à la rue Quincampoix. 472
Louis XV 475
Infanterie française sous Louis XV. 477
Choiseul 483
Une séance du Parlement 485
La redingote 490
Habit de cérémonie sous Louis XV. 491
Costumes de femmes au XVIIIe siècle 492
Voltaire. 493
Montesquieu 493
J.-J. Rousseau. 493
Montgolfière de Pilâtre de Rozier. 496
Louis XVI. 499
Marie-Antoinette 499
Turgot. 500
Infanterie sous Louis XVI 502
Un vaisseau de ligne à la fin du XVIIIe siècle 503
La question. 510
Les trois Ordres. 517
Bailly. 518
Mirabeau. 518
Le serment du Jeu de Paume. . . 518
La Bastille et la porte St-Antoine. 520
La nuit du 4 août. 521
Journée du 10 août 530
Bataille de Valmy. 532
Les Girondins chez Mme Roland . 534
Les Directeurs. 543
Le 18 Brumaire. 545
Élégant à la mode de 1790 547
Costume à la romaine (1799) . . . 548
Un Incroyable sous le Directoire . 549
Soldat de la République. 553
Lazare Carnot. 555
Lazare Carnot à Wattignies. . . . 556
Bonaparte au pont d'Arcole . . 561
Bonaparte premier consul . . 570
Passage du Saint-Bernard 571
Croix de la Légion d'honneur . 574
Le couronnement de Napoléon Ier 579
Napoléon 581
Napoléon au bivouac 582
Davout 585
Murat 587
Lannes. — Masséna 588
Une fête à la cour de Napoléon. . 591
Colonne Vendôme. 592
Arc de Triomphe de l'Étoile (état actuel) 593
Arc du Carrousel (état actuel) . . 593
Incendie de Moscou 601
Le maréchal Ney 602
Bataille de Paris, la barrière de Clichy. 605
Adieux de Napoléon à son armée dans la cour de Fontainebleau . 606
Bataille de Waterloo 609
Les Cosaques bivouaquant dans les Champs-Élysées 617
Louis XVIII. 618
Dragon de la Manche (1821). . . 619
Infanterie sous la Restauration . 619
Charles X. 624
Louis-Philippe 634
Louis-Philippe se rendant à l'Hôtel de Ville (31 juillet 1830) . . 635
Casimir Perier 637
Colonne de Juillet place de la Bastille 639
Tombeau de Napoléon aux Invalides. 643
Guizot 644
Infanterie sous Louis-Philippe. . 649
L'assaut de Constantine 652
Maréchal Bugeaud 653
Types d'officiers de l'armée d'Afrique 654
Prise de la Smala. 655

Lamartine et le drapeau tricolore. 659
Infanterie en 1848. 660
Napoléon III. 664
Bataille de l'Alma. 666
Maréchal Saint-Arnaud. 667
Maréchal Canrobert. 667
Maréchal Pélissier. 668
Assaut de Malakoff. 670
Maréchal Mac-Mahon. 672
Bataille de Solferino. 673
Embellissements de Paris. Rue du Pont-Neuf 681
Victor Duruy 685
Fusil Dreyse. 686
Fusil Chassepot 686
Armée française. 688
Armée allemande 689
Charge des cuirassiers à Reichshoffen. 690
Sedan : charge de la division Margueritte. 692
Général Trochu. 693
Gambetta 693
Jules Favre 693
Jules Simon. 693
Habitants de villages emmenés prisonniers en Allemagne. . . . 697
Général Chanzy 699
Général Bourbaki 700
Thiers. 710
Jules Grévy. 712
Jules Ferry. 712
Sadi Carnot. 713
Exposition de 1900 et la tour Eiffel. 714
Félix Faure. 715
Emile Loubet 715
Armand Fallieres. 716
Armée française depuis 1871. Infanterie. 717
Armée française depuis 1871. Cavalerie 718
Tirailleurs algériens. 725
Femme sénégalaise Bambara. . . 728
Femme sénégalaise Yolof. 728
Troupes en marche dans la brousse. 732
Vue générale de Tananarive. . . . 732
Types hovas. 733
L'amiral Courbet sur le pont du Volta. 736
Victor Hugo 738
Premier bateau à vapeur. 742
Un transatlantique. 742
La première locomotive. *La Fusée*. 744
Une locomotive moderne. 744
Cadran de télégraphe électrique. . 746
Automobile 747
Un ballon dirigeable. 748
Statue de Pasteur à Lille. 749

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LA PREMIÈRE LEÇON D'HISTOIRE NATIONALE

I. — Situation et aspect de la France. 1
II — Unité et divisions de l'histoire de France . . . 3

LIVRE PREMIER

LES ORIGINES. LA GAULE INDÉPENDANTE ET ROMAINE

CHAPITRE I. — La Gaule indépendante 5
I — Les temps primitifs 5
II. — La Gaule et les Gaulois. 8
III. — État social, religieux et politique des Gaulois 12
CHAPITRE II. — Conquête de la Gaule par Jules César 18
I — Les Grecs. 18
II. — Les Romains. 19
III — Conquête de la Gaule par les Romains — César et Vercingétorix. 20
CHAPITRE III. — La Gaule romaine — Le christianisme. 26
I. — L'administration romaine en France. 26
II. — Le christianisme en Gaule. 32
III. — Le commencement des invasions. 33

LIVRE II

LA GAULE FRANQUE. LES MÉROVINGIENS (481-752)

CHAPITRE IV. — Les Francs — Clovis 37
I. — Les invasions. — Les Huns. 37
II. — Les Francs. Le roi Clovis (481-511). 41
CHAPITRE V. — La Gaule mérovingienne 49
I. — Les fils de Clovis et de Clotaire. — La rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie. 49
II. — Dagobert. — La société mérovingienne. 54
III. — Décadence des Mérovingiens. — Les maires du palais . 61

LIVRE III

L'EMPIRE CAROLINGIEN (687-843)

CHAPITRE VI. — **La famille et l'avènement des Carolingiens** 65
I. — Pépin d'Héristal. — Charles Martel. 65
II. — Pépin le Bref, roi des Francs (752). 69

CHAPITRE VII. — **Charlemagne et son empire**. 75
I. — Charlemagne ; ses guerres. 75
II. — L'administration de Charlemagne. 78

CHAPITRE VIII. — **Le démembrement de l'empire de Charlemagne**. 86
I. — Louis le Débonnaire et ses fils. 86
II. — Le royaume de France. — Charles le Chauve. 90
III. — Les invasions normandes. 92
IV. — Les derniers Carolingiens et la famille de Robert le Fort. 95

LIVRE IV

LA FRANCE FÉODALE, LES PREMIERS CAPÉTIENS (987-1108)

CHAPITRE IX. — **Le régime féodal**. 101
I. — La transformation de la société. — Les fiefs. 101
II. — Les obligations féodales; les classes. 105
III. — Les châteaux féodaux. 107

CHAPITRE X. — **Les premiers Capétiens**. 114
I. — Les premiers Capétiens (987-1108). 114
II. — Comment la société se reconstitua. — La trêve de Dieu. — Les sauvetés 118
III. — La croisade. 121
IV. — La chevalerie. 126
V. — Les Communes. 129

CHAPITRE XI. — **Le réveil de la royauté. — Louis VI, Philippe Auguste**. 134
I. — Louis VI le Gros (1108-1137). 134
II. — Louis VII le Jeune (1137-1180) 139
III. — Philippe Auguste (1180-1223). 142
IV. — La guerre des Albigeois. — Soumission du Midi. 151
V. — Administration de Philippe Auguste. 152

CHAPITRE XII. — **Les progrès de l'autorité royale. — Saint Louis**. . . . 158
I. — La minorité de Louis IX. — La régence de Blanche de Castille (1226-1236). 158
II. — Louis IX ; le chevalier. 160
III. — Louis IX. — Le roi. — Son administration. 161
IV. — Louis IX — Le saint. 168

CHAPITRE XIII. — **Les Croisades**. . . . .
I. — Les causes et les caractères des croisades. 171
II. — La deuxième et la troisième croisade. 172
III. — La quatrième croisade. — Un empire français en Orient. 174
IV. — Les croisades de saint Louis (septième et huitième). . 176
V. — Résultats des croisades. 179

CHAPITRE XIV. — Philippe le Bel. — L'administration royale 183
I. — Philippe le Hardi (1270-1285) 183
II. — Philippe le Bel (1285-1314). — Guerres de Guyenne et de Flandre 184
III. — Philippe le Bel et Boniface VIII 187
IV. — Administration de Philippe le Bel 191
V. — Les fils de Philippe le Bel (1314-1328) 194

CHAPITRE XV. — La Société féodale. — Le XIIIe siècle 198
I. — Les châteaux. — Les seigneurs 198
II. — Les églises ; l'architecture ogivale ; le clergé 206
III. — Les villes. — Bourgeois et artisans 216
IV. — Les campagnes 223
V — La langue française. — La science 225

LIVRE V

LA GUERRE DE CENT ANS

CHAPITRE XVI. — Philippe de Valois et Jean le Bon 229
I. — Philippe de Valois (1328-1350). — Crécy et Calais . . 229
II. — Jean le Bon (1350-1364). — Poitiers 236
III. — Régence du dauphin Charles. — Étienne Marcel 239

CHAPITRE XVII. — Charles V. — Première délivrance 245
I. — Charles V (1364-1380). — Du Guesclin et ses premiers services 245
II. — Expulsion des Anglais 250
III. — Administration de Charles V 252

CHAPITRE XVIII. — Charles VI. — La guerre civile. — La deuxième invasion anglaise 255
I. — La minorité de Charles VI 255
II. — La folie de Charles VI 256
III. — Orléans et Bourgogne. — Guerre civile. — Armagnacs et Bourguignons 258
IV. — La grande invasion anglaise 261
V. — Le traité de Troyes. — La France anglaise 264

CHAPITRE XIX. — Charles VII — Deuxième délivrance. Jeanne d'Arc . 267
I. — La détresse de Charles VII. Jeanne d'Arc 267
II. — Jeanne d'Arc et sa mission 269
III. — Les revers et la mort de Jeanne d'Arc 275
IV. — Fin de la querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Conquête de la Normandie et de la Guyenne 279

LIVRE VI

L'UNITÉ POLITIQUE
TRIOMPHE DU POUVOIR ROYAL SUR LA FÉODALITÉ

CHAPITRE XX. — Le gouvernement de Charles VII 283
I. — La reconstitution des forces nationales 285
II. — L'administration de Charles VII 285
III. — Charles VII et la Féodalité 289

CHAPITRE XXI. — **Le règne de Louis XI. — Ruine de la maison de Bourgogne. — Minorité de Charles VIII** 292
I. — Louis XI (1461-1483). 292
II. — Les ligues des seigneurs contre Louis XI. 297
III. — Fin de la maison de Bourgogne 300
IV — Acquisitions et administration de Louis XI. 302
V. — La minorité de Charles VIII. — Régence d'Anne de Beaujeu 305

LIVRE VII

LES GUERRES D'ITALIE

CHAPITRE XXII. — **Première période (1494-1515). — Naples et le Milanais. — Charles VIII — Louis XII — François Ier** 309
I. — Les temps modernes. 309
II. — Les Français en Italie. — Charles VIII. 311
III. — Louis XII (1498-1515). — Le duché de Milan et le royaume de Naples. 316
IV. — Les ligues contre Louis XII. 319
V. — Le roi François Ier (1515-1547). — Marignan 322

CHAPITRE XXIII. — **La France et la maison d'Autriche. — François Ier et Charles Quint.** 328
I. — L'empire d'Allemagne. — La puissance de Charles-Quint. 328
II. — La première guerre. — Pavie. 333
III. — Les alliances de François Ier. — Cerisoles. 336
IV. — Les guerres de Henri II. — La frontière avance vers l'Est. 339
V. — Henri II contre Philippe II 340

CHAPITRE XXIV. — **Le gouvernement de François Ier et de Henri II. — La Renaissance.** 346
I. — Le gouvernement sous François Ier et Henri II. 346
II. — La Renaissance en Italie. 349
III. — La Renaissance en France 350

LIVRE VIII

LA RÉFORME

CHAPITRE XXV. — **Les guerres civiles religieuses** 361
I. — La Réforme. — Le calvinisme en France. 361
II. — Les Guises et les Bourbons. 365
III. — Les guerres religieuses sous Charles IX (1560-1574). . . 366
IV. — Les guerres sous Henri III (1574-1589). — La Ligue. . . 371
V. — Henri IV conquiert son royaume (1589-1598). 375
VI. — La paix religieuse. — L'Édit de Nantes. 379

LIVRE IX

LES BOURBONS. — LA MONARCHIE ABSOLUE

CHAPITRE XXVI. — **Le Gouvernement de Henri IV.** 383
Henri IV. 383

Chapitre XXVII. — **Louis XIII. — Richelieu** 392
I. — La minorité de Louis XIII. — La régence de Marie de Médicis (1610-1617). 392
II. — Règne personnel de Louis XIII (1617-1643). — Richelieu (1624-1642). 394
III. — L'administration de Richelieu. 399
IV. — Richelieu contre l'Allemagne et l'Espagne. 400

Chapitre XXVIII. — **Minorité de Louis XIV. — Mazarin** 406
I. — La régence d'Anne d'Autriche. Mazarin (1643-1661). 406
II. — La guerre civile. — La Fronde. 411

LIVRE X

LE RÈGNE DE LOUIS XIV. — LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Chapitre XXIX. — **Le gouvernement de Louis XIV (1661-1715)** 417
I. — Louis XIV et ses théories. 417
II. — La centralisation. 420
III. — Colbert. — Le protectionnisme industriel et commercial. 421
IV. — L'unité religieuse. — Révocation de l'Édit de Nantes. . 427

Chapitre XXX. — **La puissance militaire de la France sous Louis XIV** . . . 430
I. — L'armée. — Les réformes de Louvois. 430
II. — Conquêtes de Louis XIV. 435
III. — Luttes de Louis XIV contre l'Europe. — La succession d'Espagne. 439
IV. — Situation de la France dans les dernières années du règne de Louis XIV. 447

Chapitre XXXI. **La société française. — Les lettres et les arts au xviie siècle**. 451
I. — La société sous le règne de Louis XIV. 451
II. — Les Lettres. 455
III. — Les Sciences. 460
IV. — Les Arts. 461

LIVRE XI

LE XVIIIe SIÈCLE. — LOUIS XV ET LOUIS XVI

Chapitre XXXII. — **La France sous Louis XV (1715-1774)**. 469
I. — La minorité de Louis XV. — La régence de Philippe d'Orléans (1715-1723). 469
II. — Le gouvernement, les ministres de Louis XV. 474
III. — Guerre de la succession d'Autriche (1740-1748). . . . 476
IV. — La France aux Indes. 478
V. — La guerre de Sept Ans (1756-1763). 480
VI. — Fin du règne de Louis XV. 485

Chapitre XXXIII. — **La société et le mouvement des esprits au xviiie siècle.** 489
I. — La société au xviiie siècle. 489
II. — Le mouvement des esprits. — Les lettres et les sciences au xviiie siècle 493
III. — L'art au xviiie siècle 497

CHAPITRE XXXIV. — **Les préludes de la Révolution. — La crise financière sous Louis XVI (1774-1789)** 499
I. — Tentatives libérales. — Turgot 499
II. — Necker. — La guerre d'Amérique 501
III. — Convocation des États généraux 504

LIVRE XII

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1799)

CHAPITRE XXXV. — **L'Ancien régime. — Causes de la Révolution** 507
I. — L'ancien régime. — Le gouvernement 507
II. — L'état social 511
III. — L'état économique 512

CHAPITRE XXXVI. — **L'Assemblée nationale constituante (1789-1791)** 516
I. — Les États généraux de 1789 516
II. — Le soulèvement de Paris 519
III. — Le roi et l'Assemblée constituante à Paris 522
IV. — Les réformes de l'Assemblée constituante. — Renouvellement de la société 523
V. — Fin de l'Assemblée constituante 525

CHAPITRE XXXVII. — **L'Assemblée législative. — La Convention. — Le Directoire** 529
I. — L'Assemblée législative (1er octobre 1791-20 septembre 1792) 529
II. — La République. — La Convention (21 septembre 1792-26 octobre 1795) 533
III. — Domination des Montagnards (2 juin 1793-28 juillet 1794) . 535
IV. — La réaction. — La fin de la Convention (1794-1795) . . 541
V. — Les créations de la Convention 542
VI. — Le Directoire (27 octobre 1795-10 novembre 1799) . . . 543
VII. — La société sous la Révolution 545

CHAPITRE XXXVIII. — **La lutte contre l'Europe** 552
I. — Armée ancienne et armée nouvelle 552
II. — Les guerres sous la Législative (1792) 553
III. — Les guerres sous la Convention. — La Première coalition (1793) 554
IV. — Les guerres sous le Directoire (1795-1799). — Le général Bonaparte. — La campagne d'Italie (1796-1797) . . . 557
V. — La campagne d'Allemagne (1796) 561
VI. — La guerre contre l'Angleterre; l'expédition d'Égypte . 564
VII. — La deuxième Coalition (1798) 565

LIVRE XIII

LE CONSULAT ET L'EMPIRE (1799-1815)

CHAPITRE XXXIX. — **Le Consulat** 569
I. — Bonaparte, premier consul 569
II. — La campagne de 1800. — Traités de Lunéville et d'Amiens 570
III. — Les institutions du Consulat 573
IV. — Le Consulat à vie (1802). — L'Empire 575

Chapitre XL. — **L'Empire. — Napoléon Ier** 578
I. — L'Empire. — L'armée impériale 578
II. — La troisième coalition (1805). — La campagne d'Austerlitz 580
III. — Quatrième coalition. — Campagne de Prusse (1806-1807). 584
IV. — Guerre d'Espagne (1808) 586
V. — Cinquième coalition. — Nouvelle guerre d'Autriche (1809). — Essling et Wagram 587
VI. — L'Empire français en 1810. — Le régime impérial . . . 589
VII. — Les lettres, les sciences et les arts 595
VIII. — Causes de la chute de Napoléon. — La Campagne de Russie (1812) 598
IX. — Sixième coalition. — La campagne d'Allemagne (1813). 602
X. — La campagne de France (1814) 603
XI. — La première Restauration. — Les Cent Jours 606
XII. — Les traités de 1815 610

LIVRE XIV

LA MONARCHIE PARLEMENTAIRE
RESTAURATION ET GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

Chapitre XLI. — **La Restauration. Louis XVIII et Charles X (1815-1830)** . . 615
I. — Louis XVIII (1815-1824). La réaction de 1815 615
II. — Le gouvernement de Louis XVIII. — La Charte. — Les ultra-royalistes et les libéraux 618
III. — Ministère Villèle 621
IV. — Guerre d'Espagne 622
V. — Le règne de Charles X (1824-1830). Ministère Villèle . . 623
VI. — Ministère Martignac. La délivrance de la Grèce 625
VII. — Ministère Polignac Le coup d'État de Juillet 1830 . . 627
VIII. — La Révolution de 1830 628
IX. — Les progrès sous la Restauration 630

Chapitre XLII. — **Le règne de Louis-Philippe (1830-1848)** 634
I. — Première partie du règne de Louis-Philippe — Le gouvernement parlementaire 634
II. — Les partis 636
III. — Politique extérieure. — La Belgique. — La Pologne. — L'Orient . . . .
IV. — Seconde partie du règne de Louis-Philippe (1840-1848) . . 642
V. — Résultats du règne de Louis-Philippe 644

Chapitre XLIII. — **Développement colonial. La conquête de l'Algérie** . . . 648
I. — Première période (1830-1840) 648
II. — Deuxième période, lutte contre Abd el-Kader 653

LIVRE XV

LA FRANCE DE 1848 A 1870
LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

Chapitre XLIV. — **La République de 1848** 657
I. — La Révolution de 1848 657

II. — La République de 1848. — Le gouvernement provisoire et l'Assemblée Constituante 658
III. — La présidence de Louis-Napoléon. — L'Assemblée législative (1848-1851). 660

Chapitre XLV. — Le second Empire (1852-1870) 664
I. — L'Empire autoritaire (1852-1860) 664
II. — Guerre de Crimée. 665
III. — Guerre de l'indépendance italienne. 671
IV. — L'unité italienne 674
V. — Expéditions lointaines. 675
VI. — L'Empire libéral (1860-1870) 678
VII. — Les progrès sous le second Empire 680

Chapitre XLVI. — La guerre franco-allemande 685
I. — La guerre franco-allemande. — Première période (juillet-septembre 1870) 685
II. — Période de septembre 1870 à janvier 1871. — Le gouvernement de la Défense nationale. 692
III. — L'Assemblée nationale. — Guerre civile 704

LIVRE XVI

LA FRANCE DEPUIS 1871

Chapitre XLVII. — La troisième République. 709
I. — La République de 1871. — Lois constitutionnelles de 1875 709
II. — La réorganisation de la France, le mouvement économique 716

Chapitre XLVIII. — Le développement colonial en Afrique et en Asie 724
I. — L'Afrique française 724
II. — L'Asie française. 734

Chapitre XLIX. — Le mouvement intellectuel et scientifique. — Les merveilles du XIX[e] siècle. 738
I. — Le mouvement intellectuel 738
II. — Le mouvement artistique. 739
III. — Le mouvement scientifique 740
IV. — Les applications des sciences. — Les merveilles du XIX[e] siècle. 741

Appendice. — Résumé méthodique et tableaux de l'histoire de France. 753

